





109004EE2
D.C.
- M33
1867
- 5.5
CMRS

HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

PARIS. — IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET V. RENAULT

6, RUE DES POITEVINS, 6

HISTOIRE DE FRANCE

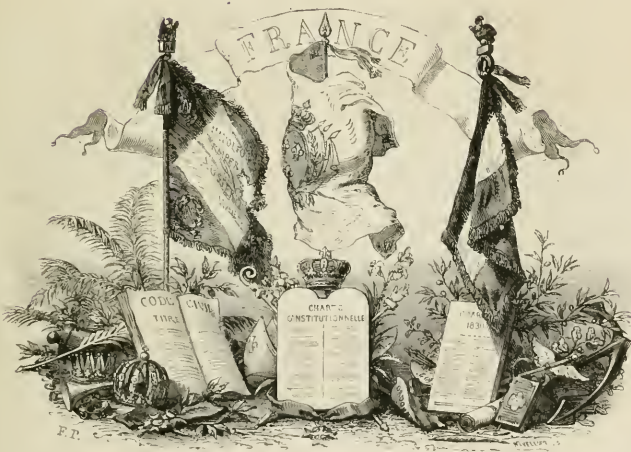
POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME CINQUIÈME




PARIS

JOUVET ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger

THE
HISTOIRE DE FRANÇOIS MARTIN



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

HISTOIRE DE FRANCE POPULAIRE

CHAPITRE PREMIER

L'EMPIRE. — SACRE DE NAPOLÉON. — TROISIÈME COALITION.
CAPITULATION D'ULM. — DÉSASTRE MARITIME DE TRAFALGAR. — VICTOIRE D'AUSTERLITZ.
PAIX DE PRESBOURG AVEC L'AUTRICHE.

(Messidor an XIII-Nivôse an XIV. — Juin 1804-Janvier 1806.)

Au moment où Napoléon fut proclamé empereur, le sentiment qui dominait en France comme à l'étranger était une grande attente et une grande anxiété. Les yeux de l'Europe entière étaient fixés sur le camp de Boulogne ; mais, chez nous, tous les hommes un peu prévoyants regardaient en même temps du côté du continent et craignaient quelque diversion de la part des puissances que la ruine de l'Angleterre eût mises sous les pieds de Napoléon.

Le nouvel empereur y pensait bien aussi et s'arrangeait de manière à faire face d'un côté comme de l'autre. Les dépenses augmentant, il s'occupait d'accroître les ressources, et il rétablit, sous le nom de « droits réunis, » les contributions indirectes abolies par la Révolution. Il était à prévoir qu'on en reviendrait à cette sorte d'impôts, la plus

commode, sinon la plus équitable, telle qu'on l'a organisée jusqu'ici. Napoléon, cependant, ne rétablit point immédiatement l'impôt sur le sel.

Il était revenu, avec une ardeur nouvelle, au projet de descente, dont les préparatifs n'avaient jamais été interrompus. Il employait, pour renforcer l'expédition, tous les moyens bons et mauvais. Il avait emprunté aux Anglais leur institution tyrannique de la « presse des matelots » et faisait enlever tout ce qu'il pouvait d'hommes de mer sur nos côtes. Les grands travaux de Boulogne étaient terminés, et la flottille hollandaise, organisée dans l'Escaut, était parvenue, à son tour, avec une faible perte, à déboucher sur Dunkerque et Calais. Napoléon avait modifié et agrandi ses plans : jugeant que la grande flottille de transport, si elle ten-

tait seule l'entreprise, aurait trop de chances contre elle, il avait résolu de faire venir, pour la protéger, nos escadres de vaisseaux de ligne, qui se réuniraient soudainement de façon à gagner pour un moment la supériorité sur les Anglais dans la Manche.

Napoléon confia la direction de cette opération difficile et hardie à un homme qui, parmi nos marins, était peut-être le seul capable d'y réussir : c'était La Touche-Tréville. Il devait partir de Toulon avec dix vaisseaux, feindre de se diriger vers l'Égypte pour tromper Nelson, qui croisait devant Toulon, puis tourner vers le détroit de Gibraltar, entrer dans l'Océan Atlantique, rallier une division navale qui était à Rochefort, et, de là, se porter vers le Pas-de-Calais et joindre la grande flottille. La nombreuse flotte anglaise, qui avait à observer ou à bloquer un grand nombre de points, était fort divisée, et il y avait chance que le coup réussît avant qu'elle eût pu se rassembler.

Napoléon comptait tenter la descente d'août à septembre 1804. Le 14 juillet, il distribua à ses principaux dignitaires civils et militaires les décorations des grades supérieurs de la Légion d'honneur. Ce fut la dernière fois qu'on célébra l'anniversaire de la prise de la Bastille. Cette fête de la Révolution contrastait trop avec le nouvel état de choses pour pouvoir y garder une place.

Napoléon partit pour Boulogne et y fit une nouvelle distribution de décorations, qui eut un tout autre caractère que la première. En présence de cent mille hommes rangés en bataille entre les collines et la mer, il donna les croix de chevalier à tous les militaires qui s'étaient distingués par des actions d'éclat. Napoléon avait calculé très-habilement l'effet qu'il voulait obtenir et l'obtint. Cette cérémonie réussit par ce qu'elle avait de démocratique, et l'opinion, dans le peuple comme dans l'armée, vit avec

joie que le soldat et l'officier, sans distinction de grade, portaient sur leur poitrine, pour prix de leur courage, la même marque d'honneur.

Le canon, pendant ce temps, grondait sur la mer. Une nouvelle division de la flottille arrivait du Havre en repoussant l'attaque de la croisière anglaise (28 thermidor an XII, 16 août 1804).

Quelques jours après, Napoléon, inspectant dans un canot la ligne d'embossage de la flottille, assista de très-près à un vif engagement entre nos canonnières et un détachement de la croisière anglaise, qui fut maltraité et obligé à la retraite.

L'Angleterre, qui s'était d'abord raillée de la flottille, éprouvait une inquiétude croissante. L'opinion publique obligea le roi Georges III à rappeler Pitt à la tête du ministère. Les ministres pacifiques n'avaient pas su maintenir la paix : il était naturel qu'on retournât à l'homme qui personnifiait la guerre. Pitt débuta par se faire donner 60 millions de fonds secrets pour remuer l'Europe et acheter des amis à l'Angleterre.

Napoléon, sur ces entrefaites, reçut à Boulogne une bien mauvaise nouvelle. La Touche-Tréville était mort le 20 août. C'était encore une victime de la fatale expédition de Saint-Domingue. Il n'avait jamais pu se remettre de la maladie qu'il y avait contractée. C'était une perte irréparable. Il fallut ajourner de nouveau la descente. Le marin le plus éminent qui nous restât, Bruix, était nécessaire à la flottille dont il avait été l'organisateur, et sa santé ruinée ne lui eût point d'ailleurs permis une longue navigation. Napoléon hésita ; puis, sur l'avis du ministre de la marine Decrès, il remplaça La Touche-Tréville par Villeneuve. La conduite de Villeneuve à Aboukir ne le recommandait pas, et le choix n'était pas heureux.

Napoléon modifia encore une fois le plan des opérations maritimes en le rendant plus

long et plus compliqué; puis il quitta Boulogne pour se transporter dans les provinces du Rhin. Suspendant encore une fois ses coups contre l'Angleterre, il allait exercer son influence sur l'Allemagne. L'Autriche ayant fait attendre la reconnaissance qu'elle avait promise du nouvel Empire français, il l'avait rudement menacée. Il reçut, à Aix-la-Chapelle, la reconnaissance officielle de l'Autriche. François II, comme il avait été convenu entre Napoléon et lui, venait, le 10 août, de se déclarer empereur héréditaire d'Autriche.

Napoléon, à Aix-la-Chapelle, ancienne résidence de Charlemagne, se posa en successeur de ce grand empereur des Francs. Le souvenir de Charlemagne était le seul qu'il admit après celui des empereurs romains. Toute l'histoire de France depuis Charlemagne était pour lui comme si elle n'existait pas. Il voulait qu'on n'en parlât plus.

Les ministres des princes allemands avaient afflué autour de lui à Aix-la-Chapelle : les princes de l'Allemagne occidentale et méridionale accoururent en personne le saluer à Mayence, comme s'il eût été leur suzerain, et il commença de leur suggérer l'idée de former un groupe d'États indépendants tout à la fois de l'Autriche et de la Prusse. La cour de Prusse en eut avis et en fut alarmée et blessée. Napoléon commit un acte matériellement et brutalement offensant pour la Prusse comme pour l'Allemagne : il fit enlever par des gendarmes français le chargé d'affaires d'Angleterre dans la ville libre et neutre de Hambourg.

La Prusse réclama vivement. Napoléon relâcha cet agent. Ce n'était pas la peine de violer ainsi de nouveau le droit des gens par un pur caprice.

Napoléon revint à Paris pour y continuer avec plus d'éclat ce rôle de Charlemagne qu'il affectionnait tant. Il avait été décidé, dans son conseil privé, avant la proclama-

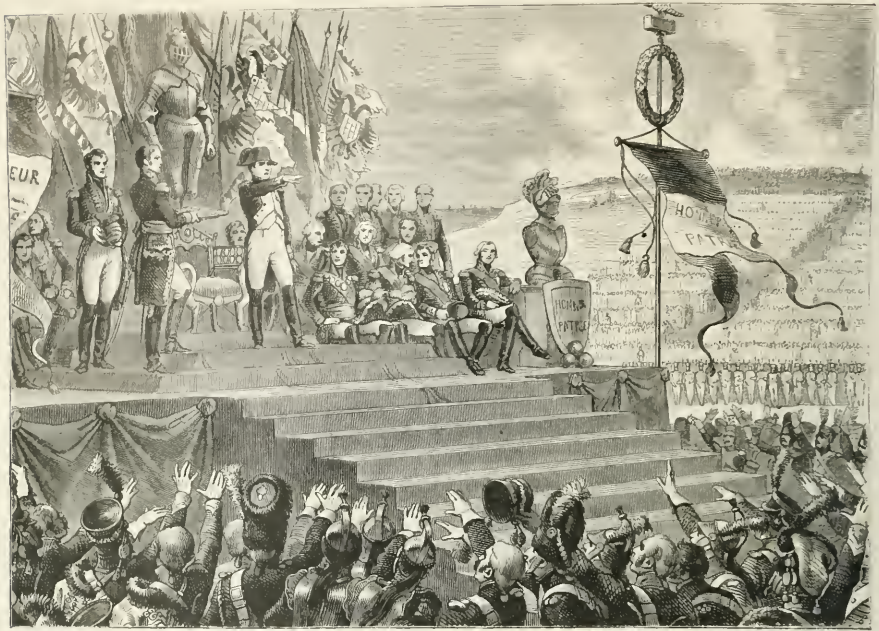
tion de l'Empire, qu'il serait sacré et couronné. C'était une conséquence du Concordat. Il voulut être sacré par le pape, mais à Paris, pour dépasser Charlemagne. Jamais empereur n'avait été sacré hors de Rome.

C'était une chose énorme pour le Saint-Père que de consentir à une telle nouveauté. Il y eut beaucoup d'hésitations et de résistances chez les cardinaux et chez le pape. La mort du duc d'Enghien, qui avait terrifié Pie VII, contribuait fort à augmenter ses répugnances.

On agit à la fois sur lui par la peur et par l'espérance. On lui fit sentir que, s'il se brouillait avec le tout-puissant empereur, l'Empire pourrait, aussi aisément qu'avait fait la République, mettre la main sur Rome. D'autre part, sans lui rien promettre de positif, on flatta son désir d'obtenir des concessions sur les articles organiques qu'il avait vu avec tant de regrets ajouter au Concordat, et sur la restitution des anciennes provinces romaines (Légations). L'agent ecclésiastique de Napoléon, l'évêque Bernier, infatigable dans l'intrigue, s'entremet cette fois encore. Moitié trompé, moitié se trompant lui-même, sur ce qu'il trouverait à Paris, Pie VII se décida, ou plutôt se résigna.

Il fut bien reçu des populations à son entrée en France : la dévotion chez les uns, la curiosité chez les autres, attiraient partout la foule sur son passage : c'était un événement rare et singulier que la présence d'un pape, et la physionomie vénérable et sympathique de Pie VII fut pour beaucoup dans cette bonne réception.

Pour éviter les questions d'étiquette, l'empereur rencontra, comme par hasard, le pape sur la grande route, dans la forêt de Fontainebleau, puis l'emmena au château dans sa voiture. Comme par hasard aussi, il prit la droite, c'est-à-dire la place d'honneur, sur son hôte, trait caractéristique de



Fête au camp de Boulogne.

cet orgueil aussi intraitable dans les petites choses que dans les grandes.

Les questions d'étiquette, sur lesquelles Napoléon était résolu de ne faire aucune concession au pape, occasionnèrent une scène fort extraordinaire dans la famille impériale. Il s'agissait du rang que tiendraient l'impératrice et les sœurs de l'empereur dans la cérémonie. L'une des sœurs de Napoléon, Pauline, veuve du général Leclerc et remariée au prince romain Borghèse, montra de telles prétentions, que l'impératrice Joséphine, ordinairement douce et facile, s'emporta et laissa éclater contre Pauline des soupçons pareils à ceux qui avaient porté sur sa fille Hortense. Napoléon, à son tour, entra en fureur et déclara qu'il allait divorcer avec Joséphine. Les

enfants de Joséphine, Hortense et son frère Eugène, jeune homme brave et intelligent, qui avait suivi Napoléon dans toutes ses campagnes, soutinrent leur mère. Joséphine passa de la colère aux larmes; Napoléon se calma, se retourna du côté de Joséphine et de ses enfants, et décida que Joséphine serait sacrée et couronnée avec lui.

La cérémonie eut lieu à Notre-Dame, le 2 décembre, avec une magnificence théâtrale. David, l'ami de Marat et de Robespierre, devenu le peintre de l'empereur, avait arrangé cette fête de l'Empire, comme autrefois celles de la République, et dessiné les costumes, dont le goût ne lui faisait pas honneur : c'était un amalgame bizarre des Césars, de Charlemagne et d'Henri IV. Napoléon et Joséphine avaient un étrange



Cérémonie du sacre à Notre-Dame

aspect avec leurs grands manteaux dont la queue était portée par les princes et princesses de la famille impériale. Les « princesses-sœurs, » ainsi sacrifiées à l'impératrice, étaient furieuses. L'assistance, à ce que raconte l'archevêque de Malines, M. de Pradt, avait grand-peine à tenir son sérieux.

On eût compris qu'il y avait plutôt de quoi pleurer que de quoi rire, si l'on eût réfléchi à la façon dont tout cela devait finir.

Le pape comptait que tout se passerait selon l'antique cérémonial. Après avoir oint d'huile consacrée le front et les mains de l'empereur, puis béni l'épée qu'il lui ceignit, il voulut le couronner. Mais Napoléon saisit vivement la couronne dans les mains de Pie VII et la plaça lui-même sur sa tête. Le

pape fut fort blessé de cette dérogation aux anciens usages. On ne l'en avait pas prévenu.

Napoléon n'entendait pas qu'on pût dire qu'il avait reçu de l'Église la couronne impériale. C'était fort bien ! mais, alors, il ne convenait pas de faire venir le pape de Rome pour lui demander une simple bénédiction et le traiter en chapelain de l'empereur. Le pape se plaignit, et, pour éviter ses protestations, le *Moniteur* ne raconta pas les détails de la cérémonie.

Un autre incident déplut également au Saint-Père ; mais, sur ce point, il avait été averti. Le serment que prêta Napoléon ne fut pas du tout la reproduction du vieux serment du Sacre, tel que le prêtaient les rois de France. Loin de jurer, comme faisaient

les rois, d'exterminer les hérésies, l'empereur jura de maintenir la liberté des cultes en même temps que l'égalité des droits, que la liberté politique et civile, que l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux. C'était le seul écho de la Révolution dans cette cérémonie surannée, et il y avait là une étrange dissonance avec tout le reste.

Le pape et ses représentants, durant les négociations, avaient fait d'inutiles efforts pour obtenir la suppression de cette clause. « Un catholique, avait écrit le cardinal Consalvi, ne doit pas prêter ce serment, et un pape ne saurait l'autoriser par sa présence. Il est de l'essence de la religion catholique d'être intolérante. » Le pape, cependant, avait dû se contenter d'une distinction alléguée par les négociateurs français entre la liberté qu'on accordait de fait aux cultes dissidents et l'approbation qu'on n'accordait pas aux « dogmes hérétiques. »

Vu de près, le Sacre n'avait été qu'une scène d'opéra d'un goût douteux. A distance et pour la foule, il produisit l'effet d'imagination que Napoléon avait cherché. C'était quelque chose d'extraordinaire dont on parlerait longtemps.

Trois jours après (14 frimaire-5 décembre), une autre cérémonie plus en rapport avec les réalités du temps eut lieu au Champ-de-Mars. Ce fut la distribution des aigles à des détachements de tous nos régiments. Napoléon siégeait sur un trône élevé en avant de l'École militaire. Un jeune homme s'avança vers les degrés du trône et s'écria d'une voix forte : « Point d'empereur ! la liberté ou la mort ! » Il fut arrêté : on n'a jamais su son nom.

Le pape resta trois ou quatre mois à Paris, assez inutilement pour lui. Toutes ses espérances s'évanouirent. Il n'obtint ni l'abandon des articles organiques, qui enlevaient l'Eglise gallicane à la domination ultramontaine, ni la restitution des actes de l'état civil au clergé, ni les anciennes provinces

romaines des Légations. On ne lui accordait guère que la suppression du calendrier républicain, que Napoléon eût toujours fini par abolir. Le calendrier de la science disparut, et celui de la tradition fut restauré avant la fin de la quatorzième année de l'ère républicaine, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 1806. Pie VII était reparti au mois de mars 1805, mécontent, aigri et désabusé.

Napoléon, au contraire, était satisfait. Il avait tiré de la papauté ce qu'il voulait, sans lui rien donner en échange, et il s'apprêtait à poursuivre dans les pays qui dépendaient de la France les conséquences de l'établissement de l'Empire. L'exposé de la situation de l'Empire fut présenté sous les plus brillantes couleurs aux corps de l'État, à l'ouverture de la session de l'an XIII (27 décembre 1804). Tout en déclarant qu'aucun État ne serait désormais incorporé dans l'Empire, on annonçait que les républiques italienne et batave (hollandaise) réclamaient, comme la France, une organisation « définitive ; » c'est-à-dire que Napoléon ne tarderait pas à changer encore une fois leurs constitutions.

Dans la revue que ce document faisait des puissances de l'Europe, il était dit que l'empereur de Russie avait besoin de l'amitié de la France ; que, « placé loin d'elle, il ne pouvait ni l'atteindre ni troubler son repos. »

C'était là une sorte de défi très-inutile et très-impolitique vis-à-vis d'un grand État avec lequel les rapports diplomatiques étaient alors interrompus, mais pouvaient se renouer à l'avantage commun.

Napoléon, décidé à établir la monarchie de nom comme de fait en Italie, avait projeté, par un reste de ménagement pour l'Autriche, de donner la couronne à son frère Joseph, au lieu de la prendre pour lui-même. Joseph refusa, non par modestie, mais par ambition. Quoique étant l'aîné de Napoléon, il rêvait aux chances de devenir

son successeur, et ne voulait pas renoncer à cette éventualité.

Napoléon, alors, s'adjugea à lui-même la couronne d'Italie par un décret, de peur que les collèges électoraux italiens ne s'y prêtassent point comme ils s'étaient prêtés à la constitution précédente. La création du royaume d'Italie fut proclamée en séance impériale, devant le Sénat, le 18 mars 1805. Napoléon promit de transmettre cette couronne à l'un de ses héritiers, le jour où la paix de la Méditerranée serait assurée.

Il partit au mois d'avril pour l'Italie, où il était assuré de ne pas rencontrer de résistance, et où il voulait agir sur les populations par sa présence.

Il avait ajourné de nouveau la descente en Angleterre. Après avoir un moment rêvé d'expédier une flotte avec une armée dans l'Inde, il s'était arrêté au projet d'envoyer nos escadres se réunir dans les mers d'Amérique, aux Antilles, pour revenir de là dans la Manche. Elles devaient être grossies des forces navales espagnoles. Les Anglais, gênés par la neutralité de l'Espagne, qui ne profitait qu'à la France, avaient pris l'offensive contre ce pays, et, par une violation du droit des gens qui leur était trop ordinaire, ils avaient enlevé, sans déclaration de guerre, des galions qui rapportaient en Espagne d'énormes valeurs en or du Mexique.

La flotte espagnole était en si mauvais état que son concours ne nous fortifiait guère, et un nouveau malheur ne tarda pas à frapper notre marine. L'amiral Bruix, qui avait usé le reste de ses forces à organiser la grande flottille, mourut d'épuisement.

Napoléon agitait trop fortement l'Europe pour que les grands États restassent longtemps dans l'inertie. Le roi de Prusse était incertain, ses ministres et sa cour, divisés; l'Autriche avait été si rudement frappée par la guerre, qu'elle hésitait fort à s'engager dans de nouveaux périls; mais le jeune tsar

de Russie, qui se sentait le moins exposé par l'éloignement et par les conditions particulières de son vaste empire, était le plus désireux d'agir et de s'attribuer à son tour un grand rôle dans le monde. Il ne rêvait pas les conquêtes, mais l'influence d'une haute médiation et la gloire de pacificateur de l'Europe.

Quoique porté au pouvoir d'une façon sinistre par le crime d'autrui, c'était une âme bienveillante et humaine, mélange de qualités et de défauts contradictoires; Alexandre était à la fois romanesque et dissimulé, capable de désintéressement et d'ambition, voluptueux et enclin à des sentiments religieux poussés jusqu'au mysticisme: il avait plus d'ardeur que de persévérance dans le bien, et de fâcheux retours en arrière. Élevé par un républicain suisse, le colonel La Harpe, il avait gardé quelque chose des idées de son maître, regrettait comme une injustice et un malheur le partage de la Pologne, et ne haïssait pas, ainsi que son aïeule Catherine, la France de 89. Entouré de jeunes conseillers à l'esprit hardi et à l'imagination vive, et dont le plus éminent était alors le Polonais Adam Czartoryski, il conçut avec eux le plan grandiose d'une confédération européenne qui imposerait la paix aux deux puissants rivaux, la France et l'Angleterre. L'idée première en était vraiment équitable. Ce projet laissait à la France tout ce qu'elle pouvait raisonnablement souhaiter, la frontière du Rhin et des Alpes, en restituant à la Hollande et à la Suisse leur indépendance. La France eût rendu le Piémont; l'Autriche eût rendu la Vénétie, et l'Italie confédérée eût été indépendante. L'Angleterre eût restitué Malte et les colonies qu'elle avait prises aux alliés de la France, et un nouveau droit maritime eût fait cesser sa tyrannie sur les mers.

Si ce plan, que ni Napoléon, ni l'Angleterre, ni l'Autriche n'étaient disposés à ac-

cepter, si ce plan était un rêve, il faisait honneur à ceux qui l'avaient conçu. Que de maux sa réalisation eût épargnés au monde!

Alexandre, dans le cas où l'Angleterre



Napoléon I^{er}.

accepterait et où Napoléon refuserait, projetait de se mettre à la tête d'une coalition contre la France; mais, lors même que la France serait vaincue, il n'entendait pas pousser la victoire à outrance contre elle; il admettait qu'on lui reprît la Belgique et la Savoie, mais en lui laissant une frontière de bonne défense du côté où elle est le plus exposée, à savoir : de Luxembourg à Mayence. On réunirait la Belgique à la Hollande et la Savoie à la Suisse. Les petits États allemands seraient constitués en une confédération indépendante de l'Autriche et de la Prusse. On donnerait l'Égypte à la France et la région du Bas-Danube (la Roumanie) à l'Autriche. C'était là de désintéressement au point de vue de la Russie, qui se serait

fermé cette route de Constantinople si désirée de la grande Catherine; mais, par compensation, on reconstituerait la Pologne, avec des institutions particulières, pour l'associer à la Russie sous le sceptre du tsar.

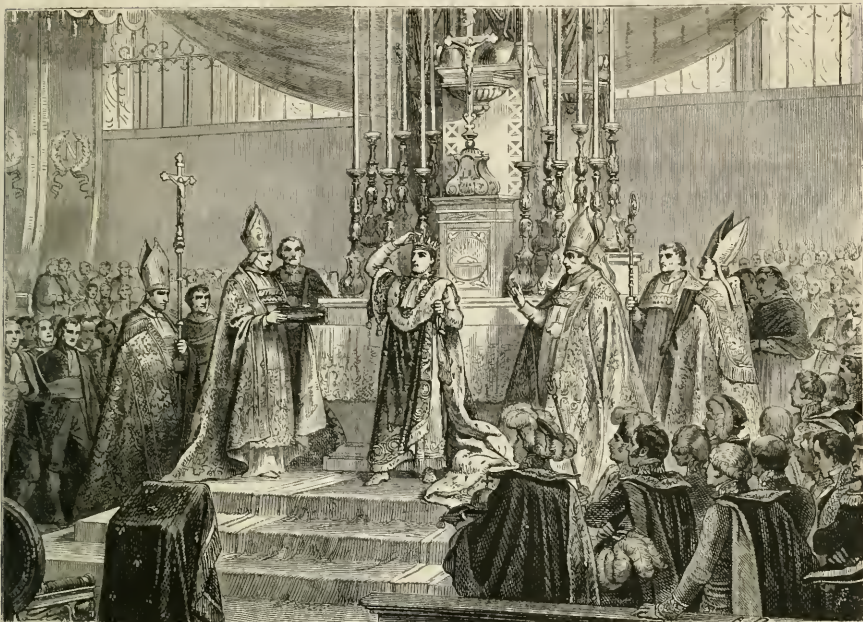
Alexandre envoya l'un de ses jeunes amis, Novosiltzoff, communiquer ses projets au premier ministre d'Angleterre.

Il y avait un abîme entre cette utopie d'équité universelle, d'intérêt général des nations, et l'égoïsme national de William Pitt, qui ne connaissait au monde d'autre intérêt que l'intérêt anglais, d'autre droit que le droit de l'Angleterre. Pitt, cependant, affecta de prendre au sérieux le vaste plan de l'empereur de Russie et d'entrer dans ses vues; mais il remontra si bien l'impossibilité, « quant à présent », de faire accepter de tels arrangements à l'Autriche et à la



Alexandre.

Prusse, que l'envoyé russe admit l'ajournement de cette partie du projet et consentit à ce que l'on commençât par proposer à Napoléon les conditions concernant la France.



Napoléon pose la couronne de fer sur sa tête.

C'était tout ce que voulait Pitt. Il savait bien que Napoléon n'accepterait pas, fût-il plus modéré qu'il n'était. Napoléon ne pouvait accepter de rendre l'Italie à elle-même, si l'Autriche ne quittait en même temps Venise.

Pitt proposa, si l'on réussissait dans une coalition contre la France, un règlement de frontières tout opposé à celui qu'avait projeté Alexandre : c'était de donner à la Prusse les provinces de la rive gauche du Rhin, de façon à la mettre en contact et en lutte perpétuelle avec la France. C'était le plan qui devait être réalisé en 1815, pour le malheur de l'Europe.

Pitt ne s'engagea sur rien, engagea la Russie à peu près sur tout, et la fit glisser de l'équitable arbitrage rêvé par Alexandre

dans une simple coalition contre la France.

La diplomatie russe seconda désormais l'Angleterre. Le roi de Prusse résista cependant aux efforts qu'on fit pour l'entraîner au delà de son traité défensif de mai 1804 avec la Russie. Quant à l'Autriche, elle avait signé, le 6 novembre 1804, avec la Russie une convention secrète analogue à celle de la Prusse et n'osait pas non plus encore la dépasser. Elle avait toutefois commencé d'armer depuis que Napoléon avait pris le titre de roi d'Italie.

Le point principal semblait gagné pour Pitt. La base de la coalition était posée par une convention entre la Russie et l'Angleterre. Le but énoncé était de faire évacuer aux Français le Hanovre et le nord de l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et l'Italie

entière, afin d'établir en Europe un ordre de choses qui donnât des garanties à tous les États contre les envahissements de la France (11 avril 1805).

Il fut convenu que, si la Prusse refusait définitivement d'entrer dans la coalition, les Russes l'envahiraient. Le conseiller polonais d'Alexandre, Czartoryski, poussait passionnément à rompre avec la Prusse : dans le dernier partage de la Pologne, le roi de Prusse s'était attribué Varsovie et tout le pays à l'ouest de la Vistule : le prince Czartoryski espérait arracher aux Prussiens Varsovie et le reste, pour y établir Alexandre comme roi de Pologne.

Alexandre, néanmoins, s'efforçait encore de s'arrêter sur la pente de la guerre. Il prenait encore au sérieux ce qui n'était pour Pitt qu'une manœuvre, les propositions à faire à Napoléon. Il résolut d'envoyer à Paris ce même Novosiltzoff que Pitt avait si bien joué à Londres. Il n'était plus question du grand projet de réorganisation européenne; mais, moyennant l'évacuation de l'Allemagne du Nord, de la Hollande, de la Suisse et du territoire napolitain, Novosiltzoff était autorisé à offrir de laisser le Piémont à la France, en donnant le royaume de la Haute-Italie à un membre de la famille Bonaparte. C'était revenir, contrairement à la politique de Pitt, à une offre tout à fait acceptable, pourvu qu'on y ajoutât l'évacuation de Malte par les Anglais. Alexandre l'entendait ainsi; mais l'Angleterre n'avait pas encore consenti. Il était bien difficile et périlleux pour elle de refuser. Si elle refusait et que Napoléon acceptât, Alexandre pouvait encore changer de parti, et la coalition se retourner plus sérieusement qu'au temps de Paul I^{er}.

Les rapports étant interrompus entre la France et la Russie, des passeports furent demandés, par l'intermédiaire de la Prusse, pour M. de Novosiltzoff.

Napoléon était loin de toute idée de

transaction et de toute politique pratique et raisonnable. Il ne songeait qu'à prendre l'Italie entière et à commencer la création de royaumes vassaux du nouvel Empire. Il avait été bien reçu en Italie, où il séduisit l'imagination populaire, comme il savait si bien le faire, par des fêtes pompeuses, par de grandes revues, par des travaux publics habilement conçus et d'utiles mesures administratives. Il se fit sacrer, le 26 mai 1805, dans la cathédrale de Milan, par l'archevêque de cette ville et se mit sur la tête la « couronne de fer » des anciens rois lombards, qui est gardée dans le monastère de Monza.

Ce fut à Milan qu'il eut avis de l'envoi de M. de Novosiltzoff. Il répondit qu'il recevrait l'envoyé d'Alexandre à son retour à Paris au mois de juillet. L'approche d'une négociation aussi importante eût dû lui inspirer quelque circonspection. Il n'en fut rien. La cour de Naples s'étant avisée de protester contre le titre de roi d'Italie, qui semblait annoncer des prétentions sur toute la Péninsule, Napoléon éclata publiquement en menaces contre la reine Caroline et déclara qu'il la chasserait de Naples. Il fit quelque chose de plus grave : en violation de la promesse récente qu'il avait faite à la France et à l'Europe, il annexa un nouvel État à son empire, la république ligurienne. Il y eut un simulacre de vote universel à Gênes et dans la Ligurie, après que le sénat génois eut voté la réunion (4 juin). Napoléon, de plus, donna la petite république de Lucques à l'une de ses sœurs, Elisa (princesse Baciocchi), à titre de principauté.

C'était provoquer à plaisir la coalition. L'annexion de Gênes eut les plus graves conséquences. En ce moment même, l'Angleterre refusait au tsar l'évacuation de Malte. Le cabinet russe délibérait dans la plus grande anxiété; la coalition allait se dissoudre quand arrivèrent les nouvelles

de Gênes. On se dit, autour du tsar, qu'on ne pouvait plus traiter avec un gouvernement qui commettait chaque jour de nouvelles usurpations. Novosiltzoff fut rappelé: le traité avec l'Angleterre fut ratifié; l'Autriche se décida à y accéder, et le plan de la prochaine campagne fut arrêté entre les puissances alliées.

Ce qui rend la conduite de Napoléon incompréhensible, c'est qu'au moment où il provoquait ainsi la coalition sur le continent, il revenait plus passionnément que jamais au projet de descente en Angleterre. Après avoir parcouru la Haute-Italie en grand apparat, il la quitta tout à coup incognito, laissant la vice-royauté d'Italie au fils de sa femme, Eugène Beauharnais, qu'il traitait maintenant en fils adoptif et faisait nommer Eugène Napoléon.

Il revint rapidement en France dans la première quinzaine de juillet. Il était à Boulogne le 15 thermidor an XIII (3 août). Peu de temps auparavant (29 messidor — 18 juillet), la flottille hollandaise avait doublé le cap Gris-Nez et gagné Boulogne, après avoir soutenu sans désavantage le feu d'une forte escadre anglaise. Toutes les forces destinées à tenter le passage étaient maintenant réunies à Boulogne et dans les trois petits ports voisins, Ambleteuse, Wimereux, Étaples.

Napoléon attendait, avec une impatience fébrile, l'arrivée de la flotte qui devait protéger la flottille.

Après bien des variations, il s'était arrêté pour la réunion des escadres à un plan qui eût été habile, quoique compliqué, s'il eût disposé d'une marine bien organisée, bien outillée et bien commandée. Mais, si la grande flottille était tout ce qu'elle pouvait être, il n'en était pas de même de nos escadres de ligne; il eût fallu des années pour les remettre au niveau des flottes anglaises. Tout s'était fait avec précipitation. Les matériaux étaient mauvais, les matelots, sans

expérience; les chefs manquaient de confiance. L'amiral Villeneuve, qui remplaçait La Touche-Tréville, était un marin instruit et brave de sa personne, mais indécis et troublé devant les grandes responsabilités. Sa faiblesse à Aboukir eût dû le faire écarter à tout prix du commandement. Sorti une première fois de Toulon le 8 janvier 1805, puis rentré après une bourrasque, il était reparti le 30 mars, avait trompé Nelson en lui faisant croire qu'il se dirigeait vers l'Égypte, puis avait côtoyé l'Espagne, rallié six vaisseaux espagnols à ses douze vaisseaux français et s'était de là porté vers les Antilles. L'amiral Missiessy l'y avait devancé avec cinq vaisseaux partis de Rochefort et y avait fait beaucoup de mal aux Anglais. L'amiral Ganteaume devait y joindre Villeneuve et Missiessy avec 21 vaisseaux partis de Brest, s'il réussissait à appareiller malgré l'escadre anglaise qui croisait devant ce port.

La réunion ne put s'opérer. Missiessy, ne comptant plus sur l'arrivée de Villeneuve, était reparti pour Rochefort, et le calme prolongé de la mer avait empêché Ganteaume de quitter Brest. Napoléon avait alors expédié à Villeneuve l'ordre de revenir en Europe, de débloquer le port espagnol du Ferrol (Galice), où se trouvait une escadre franco-espagnole, puis de rallier Missiessy à Rochefort et d'aller débloquer Brest pour s'y joindre à Ganteaume. De là, cette grande masse réunie arriverait sur Boulogne.

Cela pouvait réussir, à condition que les Anglais n'eussent pas deviné notre plan et ne nous prévinsent pas.

Les Anglais commençaient à se douter de nos projets. Nelson, une première fois trompé par Villeneuve, avait couru trop tard après lui aux Antilles. Par une seconde erreur, il retourna des Antilles sur Cadix, croyant que Villeneuve reviendrait de ce côté; mais un petit bâtiment qu'il envoya

porter de ses nouvelles en Angleterre rencontra, chemin faisant, l'escadre de Villeneuve qui faisait voile vers le Ferrol. L'amirauté anglaise, ainsi avertie, expédia une escadre au-devant de Villeneuve.

Un combat eut lieu, le 22 juillet, entre



Joséphine.

Villeneuve et cette escadre commandée par l'amiral Calder, à peu de distance de la côte de Galice. Nous perdîmes deux de nos vaisseaux espagnols; mais les Anglais ne purent empêcher Villeneuve de gagner le Ferrol et d'y rallier plusieurs vaisseaux français et espagnols. En laissant là les plus mauvais marcheurs parmi ces navires, Villeneuve avait sous la main vingt-neuf vaisseaux de ligne à conduire à Brest. Il pouvait encore se renforcer d'une division de cinq vaisseaux français qui n'était pas loin. Il y avait de grands périls à courir: Villeneuve savait Nelson revenu dans l'Atlantique et crai-

nait d'avoir affaire à trois escadres anglaises réunies, celles de Nelson, de Calder et de Cornwallis, qui bloquait Brest. Toutefois, en supposant qu'il fût assailli et accablé par une grande flotte ennemie, sans que Ganteaume, avec l'escadre de Brest, lui portât secours, Villeneuve, en se sacrifiant, dégagerait Ganteaume, qui n'aurait plus rien devant lui, gagnerait Boulogne et couvrirait la descente.

Napoléon était dans une anxiété croissante à Boulogne, mais ne perdait pas son temps. Tout était prêt et plus que prêt pour la descente. Il prépara tout pour le cas où la descente manquerait et où il aurait à porter sur l'Autriche ses coups détournés de l'Angleterre.

Les vigies postées sur les hauteurs de Boulogne regardaient en vain à l'horizon de la mer. La flotte ne parut pas. Villeneuve, abattu, découragé, perdant de vue l'ensemble des opérations pour ne songer qu'au salut de sa flotte, tourna, non sur Brest, mais sur Cadix.

Napoléon, au moment où il commençait à perdre l'espoir d'opérer la descente, écrivit ceci à son ministre des affaires étrangères Talleyrand: « Si mes amiraux ne se décident pas ou ne réussissent pas, je lève mes camps de l'Océan, j'entre avec deux cent mille hommes en Allemagne, et je ne m'arrête pas que je n'aie touché barre à Vienne, ôté à l'Autriche Venise et tout ce qu'elle garde encore de l'Italie, et chassé les Bourbons de Naples. Je ne laisserai pas les Autrichiens et les Russes se réunir; je les frapperai avant leur jonction. » (23 août.)

C'était, en quelques lignes, résumer à l'avance toute sa campagne des trois derniers mois de 1805. Cet homme, que nous venons de voir si déraisonnable, si violemment chimérique dans sa politique, presque ridicule dans la résurrection d'une étiquette surannée et dans les scènes d'opéra du sacre, maintenant qu'il s'agit de l'action



L'armée quitte Boulogne.

militaire, se relève de toute la grandeur de son génie. Il avait deviné le plan de campagne de ses ennemis sur le continent. 12,000 Russes, renforcés de quelques milliers d'Albanais, devaient partir des îles Ioniennes, que la Russie occupait depuis qu'elles nous avaient été enlevées; ce corps devait débarquer sur les côtes napolitaines et, secondé par 6,000 Anglais venus de Malte, soulever le royaume de Naples contre les troupes françaises qui occupaient le golfe de Tarante. Tandis que les Russes, les Anglais et les Napolitains chasseraient les Français de la Basse-Italie, 100,000 Autrichiens les attaqueraient en Lombardie, et une seconde armée autrichienne de 80,000 hommes envahirait la Bavière, dont les coalisés se défiaient, et s'emparerait des défilés de la

Forêt-Noire; elle serait soutenue par une première armée russe de 50,000 à 60,000 hommes, qui, à ce qu'espéraient les coalisés, la joindrait avant que Napoléon pût franchir le Rhin. Une autre armée russe de 70,000 hommes, ayant derrière elle des réserves, s'avancerait sur les frontières de la Pologne prussienne et l'envahirait, si la Prusse ne se joignait pas à la coalition; une armée russe, anglaise, suédoise, de plus de 40,000 hommes, rassemblée dans la partie de la Poméranie qui alors appartenait encore à la Suède, marcherait sur le Hanovre pour en expulser les Français, et, de là, sur la Hollande; l'Angleterre coopérerait de plus par des subsides considérables.

Ce plan était mauvais. Les coalisés éparpillaient leurs grandes forces au lieu de les

concentrer, et l'Autriche portait sa principale armée et son meilleur général, l'archiduc Charles, là où n'était pas le sort de la guerre, en Italie.

Napoléon pourvut à tout. Il renforça le corps du golfe de Tarente, que commandait le général Gouvion-Saint-Cyr, avec ordre de se jeter sur Naples au premier signal. Il donna au jeune vice-roi d'Italie, Eugène Beauharnais, pour directeur militaire le maréchal Masséna, et lui enjoignit de se porter avec toutes nos forces de la Haute-Italie sur Vérone et l'Adige. Deux généraux de premier ordre tels que Masséna et Saint-Cyr étaient capables de disputer victorieusement le terrain à des ennemis très-supérieurs en nombre.

Napoléon s'inquiéta peu de l'armée que la coalition formait en Poméranie et de celle qui allait menacer la Prusse. Il espérait que ces forces seraient arrêtées par la Prusse, à laquelle il offrait de nouveau le Hanovre, et que la Russie hésiterait à prendre l'offensive contre le roi de Prusse. En tout cas, il comptait, avant qu'il y eût rien de grave de ce côté, en avoir fini ailleurs. Le point décisif, comme l'indiquait l'expérience de nos grandes guerres, était la vallée du Danube. C'est là qu'il résolut de marcher en personne avec la grande armée française.

La marche concentrique de tous les corps de la Grande armée fut admirablement combinée. Le corps qui occupait le Hanovre, sous le maréchal Bernadotte, et le corps de Hollande, sous le général Marmont, eurent ordre de s'avancer au centre de l'Allemagne, et de se joindre à Würzburg, sur le Mein, vers le 20 septembre. Les masses militaires réunies à Boulogne et aux environs tournèrent le dos à l'Océan dans les derniers jours d'août, en laissant un gros corps d'infanterie et d'artillerie à la garde de la flottille, et furent dirigées vers le Rhin.

Elles devaient s'y trouver en ligne, de Mayence à Strasbourg, du 21 au 24 septem-

bre, et, laissant sur leur droite la région difficile de la Forêt-Noire, se porter vers le Danube par les bassins du Mein et du Neckar; Napoléon espérait arriver au cœur de l'Allemagne à temps pour prévenir l'invasion de la Bavière par les Autrichiens. Il s'était assuré, par des engagements secrets, l'alliance de la Bavière, et, quoique avec un peu plus de peine, celle du Wurtemberg, de Bade et de la Hesse-Darmstadt. Il espérait donc ne rencontrer aucun obstacle sur sa route jusqu'à l'entrée des États héréditaires de l'Autriche. C'eût été, pour ainsi dire, toute une campagne de gagnée avant la campagne. Napoléon, afin de tromper les Autrichiens, fit courir le bruit qu'il n'envoyait sur le Rhin que 30,000 hommes, tandis qu'il marchait avec 150,000.

Il passa par Paris, dans les premiers jours de septembre, pour y arrêter, avec ses ministres et ses conseillers, les mesures que réclamait la situation. Les finances s'embarraissaient; on était à découvert de 80 millions; on y pourvut avec des expédients, en cessant les versements à la caisse d'amortissement, en s'arriérant avec les fournisseurs, et en payant ceux-ci avec des biens nationaux repris au Sénat et à la Légion d'honneur, qui les avaient reçus en dotation. Tout cela ébranlait la confiance. Les espèces métalliques manquaient. Le commerce était en détresse. L'empereur fut froidement accueilli à Paris. Un grand et prompt succès lui devenait indispensable.

Il y comptait. « Avant quinze jours, disait-il, j'aurai battu les Russes, les Autrichiens et les joueurs à la baisse! »

Il arrêta des dispositions qui lui mettaient en main toutes les forces de la France. Il appela sous les drapeaux tout ce qui restait des contingents de l'an IX à l'an XIII. Il devança la levée de l'an XIV, et, le Corps législatif n'étant pas réuni, il se fit autoriser par le Sénat à opérer cette levée contraire à la Constitution de l'Empire (23 septembre).

Il fit une chose bien plus opposée à ses habitudes et à ses tendances: il revint, dans cette grande crise, à l'une des institutions principales de 89, tombée en désuétude: il ordonna la réorganisation de la garde nationale dans les départements du Nord et de l'Ouest, en s'attribuant, il est vrai, la nomination des officiers.

Avec le reste des contingents et les conscrits de l'année, il se fit une réserve de 150,000 hommes, qu'il répartit entre Boulogne, Mayence et Strasbourg. Les gardes nationales devaient servir à la défense des côtes.

Napoléon arriva le 26 septembre à Strasbourg. Il y fut informé que l'armée autrichienne avait passé l'Inn le 7 septembre et occupé Ulm le 18. L'électeur de Bavière, avec sa petite armée de 25,000 hommes, s'était retiré sur Würzburg afin d'y attendre le secours des Français.

La police de Napoléon était aussi active en Allemagne qu'en France; des généraux déguisés avaient reconnu tout le pays où notre armée allait opérer, et Napoléon connaissait aussi bien l'état de l'armée autrichienne que le cabinet de Vienne lui-même. Quant il sut que les Autrichiens avaient traversé la Bavière pour aller l'attendre à Ulm, au débouché des montagnes de Souabe, il jugea qu'il les tenait. L'armée autrichienne s'élevait à peine à 80,000 hommes, sous les ordres de ce général Mack qui avait été autrefois le chef d'état-major de Cobourg et que Championnet avait si rudement battu à Rome et à Naples. Napoléon disposait de plus de 200,000 hommes: car les deux corps français mandés du Hanovre et de la Hollande venaient de joindre les Bavares à Würzburg, sur le Mein, et formaient avec eux une armée d'au moins 60,000 hommes prête à donner la main à la Grande armée arrivée en trois semaines des côtes de la Manche sur le Rhin.

Cette armée était la mieux organisée, la

plus belle et la plus solide du monde. Les jeunes soldats, exercés depuis deux ans dans les camps et mêlés dans les cadres aux vieux combattants de la Révolution, étaient devenus dignes de leurs aînés par la résolution, la discipline, la confiance en eux-mêmes et dans leur général; car l'empereur restait toujours pour l'armée le général Bonaparte. Il suffit de deux mots pour caractériser cette armée: elle n'avait ni malades ni traîneurs. Tout y était valeur effective. Napoléon venait de lui donner une organisation nouvelle que le général Hoche avait le premier conçue et commencé à réaliser: chaque corps d'armée (ily en avait sept, sans la garde impériale, au moment où l'on entra en Allemagne) n'avait que ce qui lui était indispensable en cavalerie légère et en artillerie; toute la cavalerie de réserve et de ligne, cuirassiers et dragons, était réunie sous le commandement de Murat, en une masse formidable de 22,000 chevaux, soutenue par une nombreuse artillerie légère, et Napoléon la gardait sous sa main pour les chocs décisifs.

Le général autrichien ne comprit rien à l'immense péril qui le menaçait. Quoiqu'il n'ignorât pas qu'une force considérable était déjà au loin sur sa droite à Würzburg, il ne se crut pas sérieusement menacé en flanc ni en arrière, et s'imagina que la Grande armée allait s'enfoncer, pour venir droit à lui, dans les défilés de la Forêt-Noire.

Napoléon l'entretint dans cette erreur en engageant des détachements dans la Forêt-Noire, pendant que le gros de l'armée franchissait le Rhin plus au nord, côtoyait les montagnes de la Souabe sans y entrer et allait déboucher à Donauwerth sur le Danube, en arrière d'Ulm et de l'armée autrichienne. Le passage du Danube fut forcé à Donauwerth, le 7 octobre, par le corps du maréchal Soult. Le 8, ce corps alla occuper Augsburg; le 12, le corps de Bernadotte

et le corps bavarois, qui avaient passé le Danube à Ingolstadt, entrèrent à Munich et réinstallèrent l'électeur de Bavière dans sa capitale. Les maréchaux Bernadotte et



Pie VII.

Davout, établis au cœur de la Bavière, barrèrent la route aux Russes dont les Autrichiens attendaient le secours. Napoléon marcha en personne contre Mack.

Le général autrichien ne comprit son danger que lorsque la masse de l'armée française était déjà entre lui et l'Autriche. Mack ne pouvait plus reprendre la route de Vienne ni même celle du Tyrol; les Français la coupaient déjà. Il songea un moment à s'échapper par la rive nord du Danube et par la route qui mène en Bohême. Il eût pu y réussir, le gros de l'armée française ayant passé au sud du fleuve; mais il se laissa arrêter, à Hlasslach près d'Ulm, par quelques milliers de Français que commandait le général Dupont, qui

commençait avec éclat une carrière destinée à aboutir bien malheureusement. Une poignée de braves tint tête à toute l'armée autrichienne (11 octobre).

Mack ne renouvela pas ses efforts et ne bougea plus, espérant être secouru par les Russes. Il ne sut pas même concentrer tout ce qu'il avait de monde à Ulm, ce qui était sa seule et bien faible chance. Il envoya deux gros détachements pour tâcher de rétablir les communications avec le Tyrol. Un de ces corps fut cerné et pris; l'autre, obligé de s'enfuir dans le Tyrol. Le maréchal Ney enleva, le 14 octobre, le pont et le couvent fortifié d'Elchingen, qui était comme l'avant-poste d'Ulm. Le principal corps autrichien fut entièrement refoulé et cerné dans cette ville.

La discorde était dans cette malheureuse armée. Les lieutenants de Mack lui reprochaient son aveuglement et son obstination à rester dans Ulm. Un des frères de l'empereur d'Autriche, l'archiduc Ferdinand, sortit d'Ulm dans la nuit du 14 au 15 octobre, malgré le général en chef, avec un gros corps de cavalerie et quelque infanterie, et prit la route de Bohême. L'événement prouva que la retraite n'était plus possible: ce corps, malgré la rapidité de sa marche, fut atteint, sabré, pris ou dispersé presque entièrement par la cavalerie de Murat.

Dans la journée du 15, Napoléon fit enlever par Ney et Lannes les hauteurs du Michelsberg et du Frauenberg, qui commandent la ville d'Ulm.

Le lendemain, Napoléon fit sommer Mack de se rendre. Il déclara à l'officier qui vint négocier avec lui de la part de Mack que, « s'il prenait la place d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée. »

Les troupes autrichiennes étaient entièrement démoralisées; la place, mal fortifiée, n'eût pas résisté à un assaut. Le malheureux Mack capitula le 19 octobre,



Passage du Rhin par l'armée française.

et, le 20, les débris de l'armée autrichienne défilèrent et mirent bas les armes devant Napoléon, au pied du Michelsberg. Les soldats furent envoyés prisonniers en France : les officiers purent rentrer en Autriche, à condition de ne plus servir pendant la guerre. Il y avait encore là une trentaine de mille hommes. L'armée française avait fait, en moins de quinze jours, près de 60,000 prisonniers, et conquis 200 canons et 80 drapeaux. Ses pertes étaient presque nulles, tant le succès avait été peu disputé.

Le lendemain de la capitulation d'Ulm (29 vendémiaire an XIV — 21 octobre 1805), Napoléon adressa aux « soldats de la Grande armée » une proclamation où il résumait en termes simples et rapides la campagne de quinze jours qu'il venait de faire avec eux.

T. V.

Les résultats étaient si grands que les paroles n'eussent pu rien ajouter aux faits. L'armée autrichienne était anéantie : il fallait maintenant commencer une seconde campagne contre l'armée russe, et lui faire éprouver le même sort. « A cette nouvelle lutte, disait-il, est attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie. C'est là que va se décider pour la seconde fois la question qui a déjà été décidée en Suisse et en Hollande, si l'infanterie française est la seconde ou la première de l'Europe.... Tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de votre sang. Mes soldats sont mes enfants. »

L'effet de ce langage, si habile dans sa grandeur, fut immense. L'armée entière reprit sa marche en avant, avec une con-

301

fiance absolue et raisonnée dans le succès.

Le jour même où Napoléon se félicitait avec ses soldats d'une première victoire, un grand revers maritime compensait tristement notre triomphe sur le continent.

Napoléon, quoique extrêmement irrité contre l'amiral Villeneuve à cause de sa retraite sur Cadix, ne lui avait pas retiré le commandement. Il lui avait expédié l'ordre de ressortir de Cadix en ralliant ce qu'il y avait de vaisseaux espagnols à Carthagène, d'aller porter un renfort à Gouvion Saint-Cyr dans le royaume de Naples, et de revenir de là sur Toulon. Il lui ordonnait d'attaquer les Anglais partout où il les rencontrerait en nombre inférieur (14 septembre). En même temps, prévoyant que Villeneuve ne se déciderait pas à entreprendre cette opération, il fit partir l'amiral Rosily pour le remplacer.

Quand il s'agissait d'un aussi grand but que la descente en Angleterre, on conçoit que Napoléon ait risqué de sacrifier la flotte de Villeneuve pour dégager l'escadre de Brest, qui eût couvert la descente; mais, maintenant, les opérations de la côte napolitaine ne valaient plus qu'on hasardât cette même flotte contre les forces que l'Angleterre avait dû se hâter de renvoyer vers la Méditerranée. Il y avait là, de la part de Napoléon, plus d'irritation que de combinaison sérieuse.

Villeneuve, informé de l'envoi de Rosily, se décida et sortit de la rade de Cadix le 28 vendémiaire (20 octobre), résolu de montrer qu'il n'était pas un lâche, mais convaincu qu'il allait à sa perte. Il avait trente-trois vaisseaux de ligne, tant français qu'espagnols. Les vaisseaux espagnols étaient pour la plupart en très-mauvais état, et comme grément et comme équipage. Ils étaient remplis d'hommes qui n'avaient jamais navigué. Les équipages et le matériel étaient en meilleures conditions sur les navires français; toutefois, ils étaient très-in-

férieurs aux Anglais en habileté manœuvrière et encore plus quant au service de l'artillerie. Nous étions bien déçus sous ce rapport depuis la guerre d'Amérique; les artilleurs anglais tiraient trois coups pour un. Quant aux grandes manœuvres de flotte contre flotte, les amiraux anglais, surtout Nelson, avaient acquis sur mer la même supériorité qu'avaient sur terre Napoléon et les principaux généraux français.

Ce fut précisément Nelson que Villeneuve rencontra devant lui, avec vingt-sept vaisseaux supérieurement organisés et commandés, parmi lesquels sept trois-ponts de première force. Villeneuve déploya péniblement toute sa flotte sur une longue ligne, sans garder de réserve. Nelson forma deux colonnes, afin de couper notre ligne sur deux points et d'en accabler une partie avant que le reste pût venir au secours. Lui et son principal lieutenant Collingwood prirent la tête des deux colonnes et se jetèrent au milieu des Français et des Espagnols, en avant de tout le reste des vaisseaux anglais.

Tandis que Collingwood assaillait notre arrière-garde, Nelson, avec son vaisseau-amiral le *Victory*, perçait notre centre, canonnait d'abord le vaisseau-amiral de Villeneuve, le *Bucentaure*, puis s'attaquait bord à bord, dans une sorte de duel, au vaisseau français le *Redoutable*, commandé par un très-vaillant officier, le capitaine Lucas. En combattant de si près, Nelson perdait l'avantage de la supériorité de son artillerie. Les Français, des hunes et des haubans du *Redoutable*, balayaient son pont par une grêle de grenades et de balles. Tout à coup on vit Nelson chanceler et s'affaisser sur lui-même. Une balle lui avait traversé le corps et brisé l'épine dorsale. « C'est fait de moi! dit-il, les Français ont enfin réussi! »

Il faillit avoir la douleur de voir, de ses yeux mourants, son vaisseau-amiral au pouvoir des Français. Le capitaine Lucas et

son équipage allaient s'élancer à l'abordage du *Victory*, quand le vaisseau anglais le *Téméraire*, venant au secours du *Victory*, lâcha sur le navire français une effroyable bordée de mitraille. Un troisième vaisseau anglais se joignit au *Victory* et au *Téméraire*. Le *Redoutable*, écrasé par le nombre, ne se rendit qu'après avoir eu presque tout son équipage mort ou blessé.

Nelson était frappé à mort; mais sa pensée vivait et triomphait. Ses deux colonnes d'attaque avaient coupé et enveloppé une partie de la ligne franco-espagnole, et, avec un nombre de vaisseaux moindre que celui de leurs adversaires, les Anglais s'étaient trouvés supérieurs en forces sur les points où se décidait la journée, pendant qu'un tiers de la flotte franco-espagnole, toute l'avant-garde, ne prenait point part au combat.

Presque tous nos vaisseaux engagés se défendirent avec un courage désespéré : les Anglais l'emportèrent par la vivacité de mouvements avec laquelle ils s'entre-secouraient et par la supériorité de leur feu. Le malheureux amiral Villeneuve, accablé par plusieurs navires anglais, après avoir lutté pendant quatre heures, se rendit, quand son navire ne fut plus qu'une carcasse mutilée et couverte de morts et de mourants. Le contre-amiral Magon, après des efforts héroïques, fut tué à bord de son vaisseau l'*Algésiras*. Plusieurs autres de nos navires, le *Fougueux*, le *Pluton*, s'illustrèrent par leur magnifique défense. Le *Pluton*, commandé par le brave Breton Cosmao, fut le seul de ces valeureux navires qui parvint à échapper à l'ennemi. Il aida à se dégager l'amiral espagnol Gravina, qui fut blessé mortellement à la fin du combat. Le vaisseau français l'*Achille*, envahi par les flammes, se laissa sauter plutôt que de se rendre.

Vers les cinq heures du soir, dix-sept vaisseaux français et espagnols étaient entre les mains de l'ennemi. Nelson vécut

assez pour savoir que la journée était gagnée à l'Angleterre. Les dernières pensées de cet homme étrange se partagèrent entre la joie de la victoire, le retour aux sentiments que lui avait inspirés son père, un pieux pasteur anglican, et le souvenir de la femme funeste qui avait souillé sa vie longtemps pure et qui l'obsédait jusqu'à la mort.

On nomma cette terrible journée la bataille de Trafalgar, du nom du cap le plus voisin.

Onze vaisseaux français et espagnols regagnèrent Cadix. Quatre vaisseaux français s'échappèrent du côté du détroit de Gibraltar.

Les Anglais ne gardèrent pas les trophées de leur sanglant triomphe. La tempête, durant la nuit, succéda à la bataille. Un furieux ouragan obligea les vaisseaux anglais d'abandonner les navires captifs qu'ils traînaient à la remorque. Notre vaisseau-amiral, le *Bucentaure*, sur lequel ne se trouvait plus Villeneuve, et l'*Algésiras*, qui emportait le cadavre du brave contre-amiral Magon, firent prisonnières les petites garnisons anglaises qu'on leur avait imposées et arrivèrent comme ils purent jusqu'à Cadix. Le *Bucentaure* se brisa sur un écueil à l'entrée de la rade. Les restes de son équipage se sauvèrent à bord d'un des vaisseaux qui n'avaient pas été pris, l'*Indomptable*. Un moment après, l'*Indomptable*, à son tour, fut jeté et fracassé par la tempête sur le même rocher, et les deux équipages furent engloutis! Trois autres des vaisseaux pris par les Anglais avaient péri aussi dans cette nuit lugubre.

Le lendemain, le capitaine du *Pluton*, Cosmao, voyant au loin les Anglais battus par les vents avec le reste de leurs prises, saisit le commandement des débris de notre flotte, appareilla audacieusement avec cinq vaisseaux et cinq frégates, et recouvra deux des vaisseaux espagnols captifs. Le successeur

de Nelson, l'amiral Collingwood, brûla ou coula presque tout ce qui lui restait de prises.

Le public ignora longtemps en France les



Nelson.

circonstances de cette grande catastrophe, et tant de braves gens, inutilement sacrifiés, n'eurent pas même l'éloge funèbre que méritait leur mort héroïque. Napoléon, blessé dans son orgueil par la mauvaise nouvelle qu'il reçut au milieu de sa marche triomphale en Autriche, imposa le silence aux journaux sur les détails de cette fatale journée. On en parla vaguement comme d'un combat imprudent où nous avions plus souffert de la tempête que de l'ennemi.

Le malheureux Villeneuve, relâché sur parole par les Anglais, rentra en France au printemps de 1806, afin de venir présenter sa justification à l'empereur. Une lettre du ministre de la marine lui fit comprendre

qu'il était condamné d'avance. Il se frappa de six coups de couteau. Napoléon eût pu le blâmer et le révoquer lors de sa retraite sur Cadix; mais, quant au désastre de Trafalgar, Napoléon n'avait à s'en prendre qu'à lui-même: Villeneuve avait fait là tout ce que peut faire un brave homme; il mourait innocent.

Napoléon employa, du reste, pour étouffer le retentissement de Trafalgar, un moyen plus glorieux que d'accabler sous une réprobation injuste les survivants de cette journée. Ce fut de poursuivre, avec un éclat toujours croissant, sa victorieuse campagne d'Autriche.

Un nuage s'élevait en ce moment du côté de la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume, personnellement assez favorable à la France, mais tiraillé dans le sens opposé par sa femme, la belle reine Louise, et par sa cour, avait longtemps cherché à maintenir sa neutralité; un incident fit pencher la balance du côté de la coalition. Napoléon, dans la marche concentrique des Français vers le Danube, avait fait passer le corps de Bernadotte par le margraviat d'Anspach, territoire que la Prusse possédait au sud du Mein. Cette violation de la neutralité prussienne, fort maladroite dans un tel moment, fut présentée au roi comme un affront que son honneur lui prescrivait de relever. L'empereur de Russie en profita fort vivement et fort habilement. Il accourut en personne à Berlin, et, secondé par la reine, par la cour, par l'état-major, il entraîna le roi. Il se passa entre eux une scène théâtrale au tombeau du grand Frédéric, dans l'église de Potsdam. Alexandre jura et fit jurer à Frédéric-Guillaume une éternelle amitié sur le cercueil du grand roi.

Frédéric-Guillaume accorda le passage aux Russes par la Silésie, comme compensation du passage des Français par Anspach. Il promit d'occuper militairement le

Hanovre, évacué par les Français à l'exception de la place de Hameln. Alexandre lui avait fait espérer qu'on amènerait l'Angleterre à lui céder ce Hanovre tant souhaité. Pitt n'eût pas mieux demandé; mais le roi Georges III tenait par trop à cet héritage de sa famille; l'Angleterre, à la place du Hanovre, offrit la Hollande au roi de Prusse!

Ceci montre le cas que faisaient Pitt et ses collègues des droits internationaux. Napoléon et le gouvernement anglais n'avaient là-dessus rien à se reprocher de part et d'autre.

Le roi de Prusse ne se livrait pourtant pas sans hésitation et sans réserve; la nouvelle de la capitulation d'Ulm l'avait fort troublé. Il voulut, avant de s'engager dans la coalition, proposer sa médiation à l'empereur des Français; mais on obtint de lui qu'il demanderait la frontière du Mincio pour l'Autriche et une indemnité pour le roi de Sardaigne en compensation du Piémont. Il était bien évident que Napoléon ne consentirait pas. Le roi de Prusse réclama un mois de délai, après qu'il aurait proposé la médiation, pour agir militairement, si Napoléon refusait. Il ne pouvait d'ailleurs être prêt plus tôt.

La convention entre Alexandre et Frédéric-Guillaume, signée le 3 novembre, était tenue secrète; mais Napoléon était officiellement avisé de l'entrée des Russes en Silésie et se doutait bien du reste. Il en accéléra d'autant plus vivement ses opérations. Il comptait en avoir fini avec les Russes avant que les Prussiens pussent entrer en ligne.

Les nouvelles d'Italie étaient bonnes et lui permettaient de se porter rapidement en avant. Masséna avait pris l'offensive, quoi qu'il eût affaire à une armée très-supérieure en nombre et à un grand général. Il avait attaqué, avec 50,000 Français, 80,000 Autrichiens commandés par l'archiduc Charles. L'Adige, depuis le traité de Lunéville, divisait si exactement ce qu'on

pouvait nommer l'Italie française et l'Italie autrichienne, que l'ancienne ville vénitienne de Vérone, à travers laquelle coule ce fleuve, appartenait moitié aux Français, moitié aux Autrichiens. Masséna, dans la nuit du 17 au 18 octobre, avait surpris le



Villeneuve.

passage de l'Adige et enlevé la partie autrichienne de Vérone. Il avait ensuite attendu quelques jours, puis, informé de la victoire d'Ulm, il s'était jeté en avant et avait audacieusement assailli l'archiduc Charles dans son camp retranché de Caldiero. C'eût été de la témérité, si les Autrichiens n'eussent été déjà ébranlés par les événements d'Allemagne. Masséna ne put forcer le camp autrichien; mais, l'archiduc Charles en étant sorti pour attaquer à son tour les Français, Masséna le repoussa victorieusement, en lui faisant essuyer de grandes pertes (30 octobre). La nuit suivante, l'archiduc commença son mouve-

ment de retraite, et, suivi et harcelé par Masséna, il reprit la route des États héréditaires autrichiens pour tâcher d'aller secourir Vienne.

Napoléon s'était remis en mouvement presque immédiatement après la capitulation d'Ulm. Il chargea Ney de chasser du Tyrol 25,000 Autrichiens qui l'occupaient, et, après avoir ainsi assuré ses derrières, il marcha en personne, avec le gros de l'armée, de Munich sur Vienne.

Il n'avait devant lui que le Russe Kutusoff à la tête de soixante et quelques mille hommes; ce général, qui n'avait pu arriver à temps au secours de Mack, était encore moins en état de défendre l'entrée de l'Autriche. Il recula précipitamment de poste en poste devant les forces écrasantes des Français. Notre armée franchit sans obstacle sérieux l'Inn et tous les cours d'eau qui descendent des Alpes vers le Danube. Les Russes, après un combat d'arrière-garde à l'entrée du pays montueux et boisé qui protège à l'ouest les abords de Vienne, n'essayèrent pas de défendre cette capitale et passèrent le Danube à Krems, pour rejoindre en Moravie la seconde armée de leurs compatriotes qu'amenait en personne leur empereur (9 novembre). Une division française de quelques milliers d'hommes, à la tête de laquelle se trouvait le maréchal Mortier, avait passé sur la rive gauche du Danube. Elle attaqua les ennemis sans les compter. Toute l'armée russe l'enveloppa. Mortier lutta intrépidement toute la journée, résolu à mourir plutôt que de se rendre. A la nuit tombante, il fut secouru par cette division Dupont qui avait résisté devant Ulm à toute l'armée de Mack. Les Russes se retirèrent.

Murat était déjà aux portes de Vienne avec sa cavalerie. Napoléon lui ordonna d'enlever le grand pont du Danube, qui est en dehors des faubourgs de Vienne. Il espérait devancer Kutusoff en Moravie

et l'envelopper comme Mack, avant qu'il eût pu joindre l'empereur Alexandre.

L'empereur d'Autriche avait autorisé sa capitale à recevoir les Français sans résistance. Sept ou huit mille soldats autrichiens, qui avaient évacué la ville, occupaient la rive gauche du Danube et se disposaient à faire sauter le pont à l'approche des Français. Sur le bruit d'un armistice, la vigilance de leurs chefs se relâcha. Murat et Lannes parlementèrent avec eux, pendant que nos troupes approchaient, sans être découvertes, par les petits ponts et les îles boisées qui précèdent le grand pont. Les Autrichiens reconnurent trop tard qu'ils étaient joués : quand ils voulurent faire sauter le pont, les soldats français étaient déjà sur eux et les désarmaient (13 novembre).

Pendant ce temps, l'armée française entra à Vienne. On trouva dans l'arsenal deux mille canons et cent mille fusils. Les capitales de tous les grands États du continent européen devaient tour à tour subir l'invasion étrangère dans les guerres gigantesques dont l'Europe a continué à être le théâtre.

Tandis que la Grande armée prenait possession de Vienne, où elle observa la plus exacte discipline, Ney et Augereau pénétraient dans le Tyrol par les défilés les plus abrupts des Alpes, surprenaient, enveloppaient les détachements autrichiens répandus dans ce pays. Deux divisions entières mirent bas les armes.

L'armée autrichienne d'Italie, n'espérant plus secourir Vienne et craignant d'être prise entre Masséna et Napoléon, se dirigeait vers la Hongrie, afin de faire un grand détour pour aller retrouver les Russes en Moravie. Masséna ne suivit pas jusqu'au bout l'archiduc Charles et s'arrêta dans la Carinthie, pour y former l'aile droite de la Grande armée.

Napoléon avait commencé d'opérer sur la rive gauche du Danube. Il s'était assuré,

par Masséna et par divers corps postés entre Vienne et la Styrie, contre tout retour offensif de l'archiduc Charles au sud du Danube, et il se hâta de mettre à profit la surprise du pont de Vienne, pour tâcher d'empêcher au nord de ce fleuve la jonction entre la première et la seconde armée russes. Murat et sa cavalerie, lancés en avant, prévinrent sur la route de Moravie le général Kutusoff, qui s'était attardé à Krems. Mais, là, Kutusoff prit Murat au même piège où celui-ci avait pris les Autrichiens sur le pont de Vienne. Kutusoff alléguait une prétendue négociation engagée pour la paix au quartier général de Napoléon. On convint d'un armistice pendant lequel on s'arrêterait de part et d'autre sur le terrain qu'on occupait.

Napoléon, à cette nouvelle, envoya à Murat de vifs reproches et l'ordre d'attaquer sur-le-champ.

Il était trop tard. Kutusoff, masquant ses mouvements par un cordon de troupes qui restait immobile, avait filé avec le gros de son armée dans la direction de la Moravie. Le prince Bagration, avec une arrière-garde de sept ou huit mille hommes, se sacrifia pour assurer le salut de son général en chef. Ce corps russe égala, par son intrépide défense, l'honneur qu'avaient acquis récemment les corps français de Dupont et de Mortier. Il arrêta, pendant toute une soirée et toute une nuit, les forces bien supérieures de Murat et de Lannes, et ses débris parvinrent à rejoindre Kutusoff (16 novembre).

Les Russes précipitèrent leur retraite jusqu'à Olmütz, et les Français entrèrent sans obstacle, le 19 novembre, dans l'importante place de Brünn, capitale de la Moravie. Napoléon y établit le lendemain son quartier général. Il jugea imprudent de s'écarter davantage de Vienne, devenue sa base d'opérations, que l'archiduc Charles eût pu lui enlever. Il soupçonnait d'ailleurs

l'alliance secrète de la Prusse avec l'Autriche et la Russie, ce qui le menaçait d'un nouveau péril sur son flanc gauche; n'ayant pu empêcher la réunion des deux armées russes, il visait maintenant à se faire attaquer par elles en Moravie.

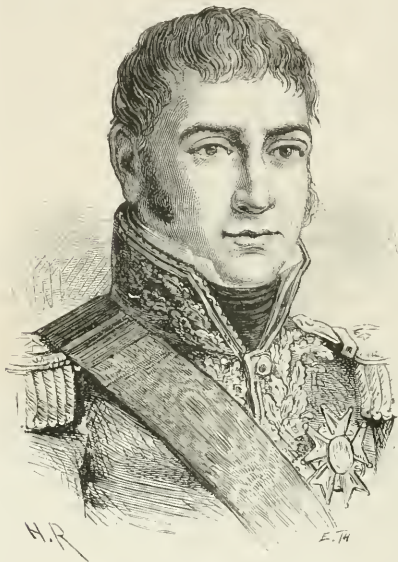
L'intérêt de Napoléon étant de combattre au plus tôt, l'intérêt de ses adversaires était par conséquent de gagner du temps et de ne livrer bataille qu'après avoir été rejoints par l'archiduc Charles et par de nouveaux renforts russes en marche, sinon même par les Prussiens. C'était le sentiment du vieux général Kutusoff et celui de l'empereur François II; mais l'empereur Alexandre était entouré de jeunes gens ardents et présomptueux, qui ne rêvaient qu'à la gloire de vaincre le grand vainqueur, et qui n'écoutaient qu'un seul conseiller, le général d'état-major allemand Weirother, un grand faiseur de plans stratégiques sur le papier, dans le genre du général Mack.

Alexandre se laissa entraîner, et il fut décidé qu'on irait assaillir Napoléon devant Brünn, avec des forces qui ne dépassaient guère en nombre les siennes: quatre-vingt et quelques mille hommes, sur lesquels à peine quinze mille Autrichiens. L'effectif des Russes était fort diminué, et Napoléon, de son côté, obligé d'occuper tant de terrain conquis, n'avait plus au centre des opérations qu'une armée bien réduite.

Napoléon et l'armée française virent avec une joie égale arriver l'ennemi d'Olmütz sur Brünn. Napoléon avait pris une excellente position défensive entre la ville de Brünn et le château d'Austerlitz, qui allait devenir si fameux.

Les deux empereurs de Russie et d'Autriche avaient déjà leur quartier général à Austerlitz, et l'attaque se préparait pour le 2 décembre. Napoléon ne se trouva, que le 1^{er} décembre au soir, des forces suffisantes pour pouvoir passer à volonté de la défensive à l'offensive, et cela, grâce

au dévouement et à l'incomparable célérité des troupes françaises. Bernadotte était arrivé dans la journée, avec son corps, de la frontière de Bohême, et la division Friant arriva le soir de Vienne, après avoir fait trente-six lieues en deux jours! Nous eûmes alors soixante-dix à quatre-vingt mille hommes.



Dupont.

Ce même soir, Napoléon annonça à son armée ce qui se passerait le lendemain : — « Soldats, dit-il, l'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée autrichienne d'Ulm...; les positions que nous occupons sont formidables, et, pendant que les bataillons ennemis marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.... La victoire ne saurait hésiter.... Elle finira la campagne, et la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi. »

Il avait si bien deviné ce que feraient les ennemis, que l'on prétendit plus tard, sans

aucune vraisemblance, que leur plan lui avait été livré. Quant à lui, il prenait toute son armée pour confidente de ce qu'il allait faire.

C'était par de tels procédés qu'il s'attachait si fortement et si intimement ces hommes intrépides. Cet orgueilleux parvenu, qui s'entourait à Paris d'une étiquette comparable à celle des despotes orientaux, redevenait, sur le champ de bataille, le camarade du soldat.

Il parcourut son camp pendant la nuit pour juger des dispositions des troupes. Les soldats, en le reconnaissant, firent des torches avec la paille de leur bivouac, et une longue trainée de flamme illumina tout le front de notre camp. Un vieux grenadier s'approcha de Napoléon : « Je te promets, lui dit-il, que nous t'amènerons demain les drapeaux et les canons de l'armée russe pour fêter l'anniversaire de ton couronnement. »

« L'esprit républicain, dit avec raison le plus récent historien de Napoléon (M. Lanfrey), subsistait encore dans les rangs inférieurs de l'armée, et les soldats voyaient moins un maître en Napoléon qu'un ancien égal, dans lequel, même en le couronnant, ils croyaient seulement personnifier leur propre grandeur. »

Le but des coalisés était de couper les Français d'avec la route de Vienne. Napoléon avait pris position entre les routes de Vienne et d'Olmütz, en appuyant sa gauche à des hauteurs et en couvrant son front d'un ruisseau qui aboutissait à des étangs. S'il eût occupé en avant du ruisseau le plateau de Pratzen et déployé sa droite jusqu'aux étangs, il eût été impossible à l'ennemi de le tourner du côté de la route de Vienne. Il n'occupa point le plateau et ne plaça qu'un faible détachement du côté des étangs.

Un général prudent, qui eût vu un homme tel que Napoléon commettre une faute si apparente, eût pressenti un piège et l'eût



Bataille d'Austerlitz.

évité. Les coalisés se hâtèrent de s'y jeter. Ils commencèrent avant le jour un mouvement tournant pour aller déboucher vers les étangs en arrière de notre droite, c'est-à-dire que, par la plus téméraire des manœuvres, ils défilèrent en prêtant le flanc à leur adversaire.

Tout se passa comme Napoléon l'avait prévu et préparé. L'aile gauche des Austro-Russes refoula d'abord la poignée de soldats français qui occupait les villages voisins des étangs. Le corps du général Friant, qui avait pris à peine quelques heures de repos après son incroyable marche de trente-six lieues en deux jours, accourut à l'aide. Les villages de Telnitz et de Sokolnitz furent plusieurs fois pris et repris. Dix mille Français, dirigés par Davout, défendirent

héroïquement, toute la matinée, les bords du ruisseau de Goldsbach contre plus de trente mille ennemis.

Pendant que les coalisés assaillaient ainsi l'extrémité de notre droite, Napoléon opérait contre leur centre l'attaque décisive qui devait couper en deux leur armée. Il lançait le corps du maréchal Soult à l'assaut du plateau de Pratzen et soutenait Soult en personne avec ses réserves et sa garde. Les corps ennemis qui se trouvaient sur le plateau avec les deux empereurs de Russie et d'Autriche en furent culbutés et chassés vers Austerlitz.

La garde impériale russe arriva à l'aide. Elle fut renversée à son tour par la garde impériale française. L'aile droite ennemie ne put porter assistance au centre : son in-

fanterie fut battue par Lannes, et la grande masse de la cavalerie ennemie, portée de ce côté en plaine, fut rompue et rejetée en déroute sur Austerlitz par les cuirassiers de Murat.

Napoléon acheva la journée en prenant en queue avec son centre victorieux cette aile gauche ennemie qui eût fini par écraser le petit corps de Davout et de Friant, si on ne l'eût secouru à temps. Il y eut sur ce point une effroyable déroute. Une partie des troupes russes voulut s'enfuir par les étangs glacés. Les boulets français rompirent la glace, et plusieurs milliers de ces malheureux furent engloutis. Un général russe, Doktouroff, à force de courage et de présence d'esprit, parvint à se retirer avec peu de monde par une étroite chaussée entre les étangs; le reste périt, se débanda ou fut pris.

Le triomphe était complet et décisif: l'ennemi avait perdu une trentaine de mille hommes, 133 canons, une multitude de drapeaux, un bagage immense. Les coalisés étaient hors de combat.

Ils se résignèrent. Dès le soir, l'empereur d'Autriche envoya demander à Napoléon un armistice et une entrevue. Napoléon le reçut le surlendemain aux avant-postes. Une telle démarche annonçait assez que l'héritier humilié de tant de puissants empereurs se remettait à la discrétion du nouveau César. Napoléon lui accorda un armistice pour lui et pour Alexandre, à condition que les Russes évacueraient sur-le-champ les États autrichiens et que l'Autriche enverrait à Brünn des négociateurs chargés de signer une paix séparée avec la France.

« Tandis que la guerre de la première coalition, dit M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, avait duré cinq ans, celle de la seconde coalition, deux, la guerre que venait de susciter la troisième avait duré trois mois, tant était devenue

irrésistible la puissance de la France révolutionnaire, concentrée dans une seule main, et tant cette main était habile et prompte à frapper ceux qu'elle voulait atteindre. »

La tête qui dirigeait cette main était incomparable pour la guerre; mais l'œuvre de la guerre était accomplie. C'était maintenant le tour de la politique. Qu'allait faire Napoléon de sa victoire?

La première opération fut habile: ce fut d'obliger l'Autriche, la Russie et la Prusse à traiter séparément. Le négociateur chargé de venir proposer la médiation de la Prusse, Haugwitz, était arrivé au camp français trois jours avant Austerlitz; Napoléon l'avait envoyé à Vienne, en ajournant sa réponse. Il chargea son ministre des affaires étrangères Talleyrand de négocier à Brünn avec les Autrichiens, alla retrouver l'envoyé prussien à Vienne, lui fit comprendre, en affectant un grand courroux, qu'il connaissait les engagements secrets du roi de Prusse avec l'Autriche et la Russie; puis, quand il l'eut bien ébranlé et intimidé, il lui offrit de nouveau le Hanovre pour la Prusse moyennant une alliance offensive et défensive. Il fallait choisir entre une belle province acquise sans coup férir ou la guerre avec le vainqueur d'Austerlitz. Haugwitz choisit le Hanovre, assuré que son roi n'oserait le désavouer.

Le traité avec la Prusse fut signé, le 15 décembre, au château de Schoenbrunn, près de Vienne, le Versailles de la maison d'Autriche.

L'affaire réglée avec la Prusse, restait la grande question de l'Autriche. Au point où l'Autriche était réduite, il n'y avait à choisir qu'entre deux partis: ou l'écraser définitivement, ou la traiter assez généreusement pour qu'une alliance avec elle fût enfin possible.

Cette dernière pensée était celle de Talleyrand. Avant la capitulation d'Ulm, il

avait proposé à Napoléon un plan destiné à nous rattacher l'Autriche en la séparant de la Russie et de l'Angleterre. C'était de renoncer à la couronne d'Italie, en ôtant à l'Autriche la Vénétie et les domaines autrichiens de Souabe, et de lui donner comme compensation la Valachie et la Moldavie, qu'on enlèverait à la suzeraineté du sultan. L'Autriche se fût étendue ainsi jusqu'à la mer Noire et eût barré aux Russes le chemin de Constantinople. Même après Austerlitz, Talleyrand persistait à conseiller de donner à l'Autriche les provinces du Bas-Danube (Valachie et Moldavie).

En se plaçant au point de vue de Napoléon, habitué à disposer des populations sans les consulter, le projet de Talleyrand était bon, mais incomplet. Au point où en étaient les choses, il fallait que les succès extraordinaires de la France aboutissent non pas à des extensions arbitraires, ou à des arrangements partiels, mais à la fondation d'un système durable d'alliances, embrassant l'ensemble de l'Europe.

L'ordre international de l'Europe avait été détruit par le partage de la Pologne : il fallait rétablir cet ordre dans des conditions nouvelles. Si l'on adoptait le système de l'alliance autrichienne contre la Russie et l'Angleterre, il était nécessaire d'aller plus loin que ne le proposait Talleyrand. Il fallait rétablir la Pologne sous la royauté d'un archiduc autrichien. C'était la lutte de la France et de l'Autriche contre la Russie, l'Angleterre et la Prusse. L'entreprise eût été certainement hardie; mais on peut croire qu'elle n'était pas au-dessus des forces qu'avait alors la France, accrues de celles des populations guerrières de l'empire autrichien.

Si l'on ne voulait pas de l'alliance autrichienne, ou si l'on n'y croyait pas, il y avait un autre système, celui de l'alliance russe : dans ce cas, c'est à l'empereur de Russie qu'on eût dû offrir la Pologne reconstituée

sous la royauté d'Alexandre, selon le plan du prince Czartoryski. La Prusse, serrée entre la France et la Russie, et restant au rang de puissance secondaire, eût dû se contenter de dédommagements dans l'Allemagne du Nord pour ce qu'elle eût perdu en Pologne. L'Autriche était annihilée et l'Angleterre isolée.

Il y avait sans doute aussi des difficultés dans ce second plan; il y en avait dans les idées et les passions contraires en Russie à la résurrection de la Pologne sous une forme quelconque, ainsi que dans le désir des Polonais de recouvrer leur entière indépendance. Toute grande combinaison était difficile; mais il y avait quelque chose de bien pire que les difficultés d'un plan d'alliance, quel qu'il fût. C'était de n'avoir aucun plan et d'aller toujours devant soi jusqu'à ce qu'on eût lassé la fortune.

Nous n'avons posé d'autre alternative qu'entre l'alliance autrichienne et l'alliance russe; car cette alliance prussienne que Napoléon venait d'acheter au prix du Hanovre n'avait point de solidité et ne pouvait servir de base à un système sérieux, comme le montrait Talleyrand.

Napoléon rejeta bien loin les avis de Talleyrand, et ce ministre intelligent et sceptique se fit l'instrument passif d'une politique qu'il désapprouvait. Il s'employa, d'abord à Brünn, puis à Presbourg, où la négociation fut transférée, à imposer à l'Autriche les dures exigences d'un vainqueur sans merci.

L'Autriche dut céder, non pas seulement la Vénétie et les domaines autrichiens de Souabe, mais le Frioul autrichien, la Dalmatie, les bouches du Cattaro, c'est-à-dire, sauf Trieste et l'Istrie, où elle nous concédait des routes militaires, tout ce qu'elle possédait sur la mer Adriatique et qui devait être réuni au royaume d'Italie. Elle céda le Tyrol, cette pépinière de soldats qu'une

affection héréditaire attachait à la maison impériale.

L'empereur d'Autriche dut renoncer aux droits féodaux qui lui restaient, comme empereur d'Allemagne, sur les États de l'Allemagne du Sud.



Czarlorys-ki.

L'Autriche perdait quatre millions de sujets sur vingt-quatre qu'elle avait alors, avec toutes ses positions des Hautes-Alpes et presque toutes celles de la mer.

Elle payait une contribution de 70 millions destinée à constituer des dotations pour les chefs et les soldats de la Grande armée et pour les veuves et les enfants des officiers et soldats morts dans la campagne. Cette contribution fut la base de ce qu'on nomma le Trésor de l'armée, constitué à part comme sa propriété collective.

Le traité fut signé à Presbourg le 6 nivôse an XIV (26 décembre 1805). Ce fut la dernière des grandes dates de l'ère répu-

blicaine. Le 1^{er} janvier 1806, le vieux calendrier grégorien remplaça le calendrier républicain.

L'Autriche était humiliée et mutilée, sans être suffisamment accablée pour perdre l'espoir de se relever et de se venger. « Mes enfants, dit l'archiduc Charles à ses soldats en les congédiant, reposez-vous jusqu'à ce que nous recommencions! »

Napoléon avait, peu de jours auparavant (10, 12 et 20 décembre), signé trois traités d'alliance avec les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade. Il avait conféré le titre de roi aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg et imposé à l'Autriche de reconnaître ces royaumes nouvelles. Il donna le Tyrol au nouveau roi de Bavière et partagea les domaines autrichiens de Souabe entre la Bavière, le Wurtemberg et Bade. Sous le nom d'alliés, c'était bien des vassaux qu'il entendait s'assurer dans ces princes de l'Allemagne du Sud, et il crut se les attacher indissolublement en les obligeant à unir par des mariages leurs familles à la sienne. Le roi de Bavière dut rompre l'union projetée entre sa fille et l'héritier de Bade pour marier cette jeune princesse au fils adoptif de Napoléon, au jeune vice-roi d'Italie, Eugène Beauharnais. Le roi de Wurtemberg dut donner sa fille à Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de Napoléon. L'héritier de Bade fut marié à une personne de la famille Beauharnais.

Napoléon quitta Vienne, après avoir envoyé à Masséna et à Gouvion-Saint-Cyr l'ordre de marcher sur Naples et de chasser de ce royaume la reine Caroline d'Autriche, qui avait entraîné son mari à recommencer la guerre contre la France. Les Anglais et les Russes, conformément au plan de campagne des coalisés, étaient arrivés par mer à Naples; mais ils se rembarquèrent bien vite, et la téméraire entreprise de la cour de Naples n'eut pour résultat que la rapide conquête des provinces napolitaines par les



Drapeaux russes et autrichiens portés triomphalement au Sénat.

Français et la fuite du roi et de la reine en Sicile.

Napoléon rentra dans Paris le 26 janvier 1806. Il s'était fait précéder par 120 drapeaux russes et autrichiens, portés en grande pompe à Notre-Dame, au Sénat, au Tribunal et à l'Hôtel de Ville. Il fut reçu avec enthousiasme. De si prodigieuses victoires exaltaient les imaginations jusqu'au délire. L'Empire devenait populaire. Le Tribunal proposa et le Sénat ordonna l'érection d'un monument triomphal à « Napoléon le Grand. » Ce monument fut la fameuse Colonne, imitée des colonnes Trajane et Antonine de Rome et fondue avec le bronze des canons ennemis.

CHAPITRE II

GUERRE AVEC LA PRUSSE ET LA RUSSIE. BATAILLE D'ËNA. BATAILLE D'EYLAU. BATAILLE DE FRIEDLAND. TRAITÉ DE TILSIT.

(Janvier 1806 - Juillet 1807.)

L'année 1806 s'était ouverte pour le nouvel Empire dans une splendeur inouïe. La France éblouie, enivrée, espérait se reposer enfin des gigantesques efforts qu'on avait exigés d'elle pour conquérir cette grandeur sans exemple.

L'exposé de la situation de l'Empire, présenté, le 5 mars 1806, au Corps législatif, annonça que l'empereur ne projetait plus de conquêtes :

« Il a épuisé la gloire militaire; il n'am-

bitionne plus ces lauriers sanglants qu'on l'a forcé de cueillir; perfectionner l'administration, en faire pour son peuple la source d'une prospérité toujours croissante, et de ses actes l'exemple et la leçon d'une morale pure et élevée; mériter les bénédictions de la génération présente et celles des générations futures, telle est la gloire qu'il ambitionne. »

C'étaient là de bien belles promesses; mais ce langage de législateur moraliste et de pacificateur des nations contrastait singulièrement avec les idées qu'exprimait vers le même temps Napoléon sur le caractère des fêtes à donner dans Paris pour célébrer le retour de l'armée victorieuse. Il imaginait de renouveler les combats de bêtes féroces des anciens amphithéâtres romains! L'armée n'étant pas revenue à Paris, parce qu'elle eut bientôt à faire une nouvelle guerre, Napoléon ne réalisa pas cet emprunt aux pires usages de l'antiquité; mais il emprunta au moyen âge une institution et des titres surannés; il constitua, en Italie, pour ses grands dignitaires et ses maréchaux, des principautés et des duchés, qui ne leur donnèrent point, à la vérité, de droits féodaux, mais bien de riches dotations aux dépens des villes et des pays dont ils portaient le titre. Ce nouveau genre d'exactions n'était pas fait pour nous affecter les Italiens.

A l'intérieur, Napoléon rétablit dans les finances l'ordre qui était fort compromis avant la campagne d'Autriche. La victoire avait fait disparaître les embarras de l'an passé. L'arriéré fut liquidé, en partie par de bonnes opérations, en partie par l'expropriation violente d'une compagnie de grands fournisseurs qui avaient rendu des services, mais qui avaient compromis le Trésor dans des opérations hasardeuses et irrégulières.

Napoléon, soit en paix, soit en guerre, persistait à ne pas vouloir d'emprunt. La rente, dans les moments les plus prospères,

n'avait pas dépassé 60, et les emprunts eussent coûté trop cher. Il fallait à Napoléon, en temps de guerre, 820 millions par an, les frais de perception compris (cela vaudrait à peu près le double aujourd'hui). Pour se les assurer, il augmenta les contributions indirectes, institua sur les boissons le droit d'inventaire chez les producteurs et le droit d'exercice chez les débiteurs. Il rétablit l'impôt du sel, dans des conditions régulières, il est vrai, et qui ne reproduisaient pas les affreux abus de l'ancienne gabelle.

L'aggravation des impôts fut un peu atténuée par l'abolition des péages qu'on avait rétablis sur les routes et qui étaient fort gênants et fort impopulaires.

Napoléon fit entreprendre de grands travaux, partie de faste et d'apparat, partie de véritable utilité publique. A la Colonne de la Grande armée, récemment décrétée, il ajouta le petit, mais élégant arc de triomphe du Carrousel, et il arrêta le projet d'un arc colossal qui terminerait, vers le couchant, une rue de deux lieues de long; cette rue s'appellerait la rue Impériale et aboutirait, au levant, à l'ancienne place du Trône. La rue n'a jamais été exécutée; mais l'arc de l'Étoile a été repris et achevé sous Louis-Philippe. Napoléon fit faire, aux deux bouts de Paris, deux ponts dont l'un fut le pont d'Austerlitz; le second devait bientôt recevoir d'une nouvelle victoire le nom de pont d'Iéna.

Napoléon décréta le percement du canal du Rhône au Rhin et du canal de l'Escaut au Rhin, et fit étudier le canal de Nantes à Brest. Il fit construire la belle route de la Corniche sur la côte d'Italie, de Nice à Gênes, et les routes latérales à la Moselle et au Rhin. Dans toutes ces créations, le grand administrateur se montrait au niveau du grand guerrier; mais Napoléon ne se contentait pas de cette double gloire: il entendait administrer souverainement les choses de l'esprit comme celles de la matière.

Nous avons vu, sous le Consulat, comment Napoléon avait régleménté les établissements d'instruction secondaire en dénaturant l'œuvre de la Convention. Il avait organisé les maisons d'éducation et les élèves; il organisa les professeurs en un grand corps enseignant laïque, destiné à remplacer le clergé enseignant. De même qu'il était bon d'élever en commun les jeunes gens sans distinction d'origine et de culte, il était bon de constituer les professeurs publics en une grande association, mais à condition que le libre esprit de la société moderne animât les maîtres et formât les élèves. Ce n'était pas là ce qu'entendait Napoléon; il avait caserné les élèves pour en faire, non pas des citoyens, mais exclusivement des apprentis soldats : il entendit faire des maîtres un corps d'officiers civils, instrument, comme tout le reste, de son pouvoir absolu. Tout déviait avec lui; mais il importe de ne pas confondre l'idée première d'un corps national enseignant avec l'usage qu'il en fit. L'idée est juste, à condition d'introduire un élément de liberté dans le corps enseignant et de laisser la liberté individuelle s'exercer, à côté de ce corps, par l'enseignement privé, dans les limites qu'imposent le respect des lois et la surveillance nécessaire de l'État.

La loi provisoire du 6 mai 1806 aboutit, après quatre ans d'essai, à la loi qui organisa définitivement, en 1810, le corps enseignant sous le nom d'Université impériale.

Par l'enseignement des lycées et des collèges. Napoléon comptait mettre la main sur la jeunesse des classes aisées. Il ne fit rien pour les écoles primaires, mais il chercha un autre moyen de s'emparer des enfants du peuple. Il continuait d'exploiter le Concordat pour faire de la religion un instrument de gouvernement. Il fit fabriquer par des théologiens à ses gages un catéchisme qu'approuva, contre la volonté de Pie VII, le

cardinal-légat du pape en France, Caprara, ce légat était plus à l'empereur qu'au pape. Ce catéchisme énumérait les devoirs de tous les Français envers leur empereur Napoléon. C'étaient l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la défense de l'Empire et de son trône. « Dieu l'a établi notre souverain et l'a rendu son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même. — Il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife..... Ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre empereur se rendraient dignes de la damnation éternelle. »

Napoléon s'efforçait de ramener le peuple français au delà de Louis XIV. Il ne lui manquait plus que de se faire dieu comme les empereurs romains.

Le catéchisme impérial n'atteignit pas son but : La Révolution était trop près encore ! Pour qu'une pareille tentative pût aboutir, il eût fallu de longues années, et l'Empire ne devait pas les avoir. Ce ne fut point par la peur de l'enfer, mais uniquement par la gloire que Napoléon fascina les masses.

Tandis qu'il tâchait de s'enchaîner par son catéchisme le peuple des campagnes, il prétendait agir sur les classes aisées, non pas seulement dans l'avenir, par l'éducation, mais dans le présent, par la littérature et les arts.

Il rêvait d'avoir son grand siècle littéraire et artiste, comme Auguste, comme Léon X, comme Louis XIV, et même dépasser les autres, et cela en dictant aux écrivains, aux peintres, aux poètes, leurs sujets, leurs plans, en substituant son esprit au leur. Il eût voulu que l'Institut, sous son inspiration, fît officiellement la critique des œuvres littéraires.

Il aboutit à stériliser presque complètement la littérature. Les beaux-arts, qui n'ont pas un besoin aussi direct et aussi absolu

de liberté, se soutenaient encore, mais baissaient graduellement : l'élégante et noble architecture de la seconde moitié du XVIII^e siècle tournait à un faux classique froid et

regretter amèrement le despotisme plus libéral de Louis XIV. Les livres eux-mêmes étaient soumis à la censure la plus ombrageuse ; celle de l'ancien régime n'était rien auprès ; car, plus d'une fois, au XVIII^e siècle, les censeurs s'étaient faits les complices des écrivains qu'ils étaient chargés de surveiller ; sous l'Empire, tout s'exécutait comme une consigne. Il en résultait que l'histoire, la philosophie, la poésie, tout ce qui est haute littérature et sciences morales, était aplati, étouffé. La nullité de la littérature de l'Empire est restée proverbiale : s'il subsistait quelques grands écrivains dans la langue française, madame de Staël, Chateaubriand, Joseph de Maistre, ils étaient en



Gros.

sec : il en était de même de la peinture. Il y avait quelque chose de gauche et de raide jusque dans les ameublements : il n'y restait plus rien des gracieuses fantaisies du XVIII^e siècle. Parmi les noms d'artistes nouveaux, un seul peintre luttait contre ces tendances à force de vigueur et d'originalité ; c'était Gros. Quant à David et à Prudhon, ils survivaient d'un âge meilleur, et l'école de David exagérait ses défauts sans avoir ses grandes qualités.

C'était bien pis dans la littérature. Les quelques journaux qui subsistaient tremblaient sous la main de la police et n'obtenaient de végéter qu'à force de nullité. Le théâtre subissait une servitude à lui faire



David.

dehors du monde officiel et ennemis de l'Empire. La suprématie, dans les choses de l'art et de l'intelligence, avait passé de la France victorieuse et toute-puissante à l'Allemagne



Arc de Triomphe du Carrousel.

abaissée et vaincue. C'est au delà du Rhin qu'on trouvait maintenant les philosophes et les poètes, les successeurs de Voltaire, de Rousseau, de Buffon, en même temps que ces grands musiciens qui sont, dans leur art, les égaux des grands architectes français du Moyen-âge et des grands peintres italiens de la Renaissance.

Cette grandeur matérielle, cette puissance dominatrice qui faisaient pour un moment oublier à la France sa grandeur intellectuelle d'autrefois, n'avaient point d'assiette solide ni de base européenne, Napoléon n'ayant pas constitué de système d'alliance. Celle de la Prusse n'était pas sérieuse, et Napoléon ne fit rien pour

qu'elle le devînt, en supposant que cela fût possible.

La Prusse était à la fois satisfaite de gagner le Hanovre et humiliée de se voir ainsi achetée dédaigneusement et obligée de se retourner contre ses alliés de la veille : elle n'accepta pas franchement le traité signé par son envoyé Haugwitz à Schœnbrunn. Elle ne voulut pas que l'alliance avec la France fût déclarée offensive, et elle demanda, en sus du Hanovre, les villes hanséatiques, Hambourg, Brême et Lubeck, pour calmer ses scrupules en augmentant le prix de sa défection. Ce marchandage était quelque chose de bien honteux et digne d'ailleurs de ce gouvernement qui, naguère, après avoir fait un traité d'alliance avec la Pologne, l'avait, pour ainsi dire, poignardée par derrière.

Napoléon conclut, de cette conduite de la Prusse, qu'il ne pourrait jamais compter sur elle, ce qui était vrai, mais, de plus, qu'il pouvait la traiter sans aucun ménagement, ce qui était impolitique. Il n'insista pas sur l'alliance offensive ; mais il ne livra pas les villes hanséatiques, non par respect pour leur indépendance, mais parce que cela ne lui convenait pas au point de vue du commerce, et il imposa à la Prusse de nouvelles obligations. Il la contraignit de fermer aux Anglais les embouchures du Weser et de l'Elbe ; il contraignit le roi de Prusse à renvoyer son ministre Hardenberg, qui avait été pour l'alliance austro-russe, et à reconnaître la déchéance des Bourbons de Naples et l'établissement d'un Bonaparte sur le trône de Naples. Napoléon se disposait à y installer son frère aîné Joseph.

La Prusse subit ces nouvelles exigences par un traité signé le 15 février 1806. Sa position était empirée : son alliance en devait être d'autant moins sincère. Elle se remit à négocier secrètement avec la Russie.

Elle essaya de pallier auprès du gouvernement anglais son acceptation du Hanovre

et de lui persuader qu'elle était bien fâchée d'accepter la dépouille du roi Georges III, mais qu'elle n'avait pu faire autrement. L'Angleterre répondit par une déclaration de guerre, par le blocus des embouchures du Weser et de l'Elbe, et par la saisie des navires prussiens et allemands.

Néanmoins, l'acharnement de la lutte semblait diminuer entre la France et l'Angleterre, et des négociations ne devaient pas tarder à s'engager.

William Pitt était mort le 23 janvier 1806, à quarante-sept ans, après avoir exercé le pouvoir durant vingt années. Usé par les fatigues et brisé par le terrible coup d'Austerlitz, il mourait vaincu.

Ses successeurs, bien inférieurs à lui, devaient un jour, grâce aux fautes de Napoléon, obtenir le triomphe qui lui avait été refusé.

Un ministère de coalition lui succéda : on y avait réuni son adversaire Fox et ses anciens collègues les plus hostiles à la France ; mais Fox avait le ministère des affaires étrangères, ce qui semblait promettre une politique conciliante. Les premières mesures du nouveau ministère furent de renforcer puissamment l'armée régulière, tout en licenciant la levée en masse des volontaires, et de s'assurer un budget de plus de deux milliards, afin, s'il le fallait, de pousser vivement la guerre ; mais, en même temps, Fox offrit de rouvrir les négociations pour la paix dans des conditions en rapport avec la situation des affaires sur terre et sur mer.

Napoléon accueillit courtoisement ces ouvertures, et se montra disposé à laisser à l'Angleterre Malte et le Cap de Bonne-Espérance, cette importante position enlevée à la Hollande, à condition que l'Angleterre reconnût toutes les conquêtes qu'il avait faites, y compris Naples. Il promettait de rendre leur indépendance à la Suisse et à la Hollande après la paix signée, en gardant

ses alliances, c'est-à-dire sa suprématie dans l'Allemagne du Sud. Il fit entendre qu'on pourrait reprendre le Hanovre à la Prusse, moyennant indemnité.

Pour que la paix fût possible, il eût fallu que Napoléon se décidât à arrêter à un point quelconque l'accroissement indéfini de sa puissance. Or, au moment où il faisait entendre qu'il rendrait la Hollande à elle-même, il se préparait à imposer pour roi à cette nation son jeune frère Louis, malgré elle et malgré lui, tandis qu'il faisait roi de Naples son frère aîné Joseph. Le 24 mai 1806, un traité qui ne fut signé que d'une sorte de conseil de gouvernement hollandais à la discrétion de Napoléon, et qu'on n'osa soumettre à l'acceptation de la nation, proclama Louis Bonaparte roi héréditaire de Hollande, à la grande consternation de ce pays.

Ce n'est pas tout. Napoléon avait Naples, sous le nom de son frère Joseph ; il voulait maintenant la Sicile, où s'étaient réfugiés l'ex-roi et l'ex-reine de Naples, sous la protection des Anglais. La Sicile était, disait-il, indispensable pour compléter le royaume de son frère Joseph. Il avait d'abord promis à Fox de n'y point toucher ; mais, un envoyé de l'empereur Alexandre étant arrivé à Paris et la réconciliation avec la Russie devenant probable, Napoléon revint sur sa parole et réclama la Sicile (19 juin 1806). Il était certes malaisé de faire consentir les Anglais à lui donner la Sicile, où pas un soldat français n'avait mis le pied ; mais il avait en tête bien autre chose encore. Maintenant qu'il avait détrôné les Bourbons de Naples, il songeait à détrôner les Bourbons d'Espagne et à remplacer partout les Bourbons par des Bonaparte dans cet Empire d'Occident qui commençait à n'être plus un rêve et dont la construction avançait de jour en jour.

Avec de tels desseins, il n'y avait de paix sérieusement possible, ni avec l'Angleterre, ni avec personne.

Les affaires d'Allemagne poussèrent Napo-

lémon à faire un nouveau pas vers son but, le pas le plus hardi qu'il eût encore fait. L'ordre n'avait pas été rétabli en Allemagne par le nouvel état de choses qu'avait institué la médiation du Premier Consul en 1803. Les forts avaient interprété au détriment des faibles les conditions de ce nouveau régime. C'était encore pis dans l'Allemagne du Sud, depuis les derniers traités. Les rois de Bavière et de Wurtemberg et l'électeur de Bade prétendaient avoir hérité de tous les droits, soit impériaux, soit féodaux, de la maison d'Autriche dans les provinces bava-roises et souabes ; ils y usurpaient les terres et les châteaux, soit des petits seigneurs qui relevaient immédiatement de l'Empire, soit même des petits princes souverains dont les domaines étaient enclavés dans les leurs : ce qui restait de villes libres était envahi. Les pensions des princes ecclésiastiques, dépouillés de leurs domaines, n'étaient pas payées. La diète germanique et l'empereur d'Allemagne étaient réduits à une égale impuissance, ou plutôt il n'y avait plus en fait ni diète ni empereur. Princes et villes, grands et petits, dans toute l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, en appelaient incessamment à Napoléon. L'archi-chancelier de l'Empire germanique, l'ex-électeur de Mayence, qui, après avoir perdu son électorat, avait été transféré à Ratisbonne, avait adressé à l'empereur des Français, le 9 avril 1806, un mémoire où il lui déclarait que lui seul pouvait tirer l'Allemagne de l'anarchie et régénérer la constitution germanique. Il représentait le rôle de l'Autriche comme fini en Allemagne : « Puisse, disait-il, l'empereur d'Autriche être empereur d'Orient, pour résister aux Russes, et que l'Empire d'Occident renaisse en l'empereur Napoléon, tel qu'il était sous Charlemagne, composé de l'Italie, de la France et de l'Allemagne ! »

Les excitations venues de l'Allemagne elle-même confirmaient donc Napoléon dans ses fatales ambitions et lui persuadaient que

ses grands projets ne rencontreraient pas plus d'obstacles au-delà du Rhin qu'au-delà des Alpes. Il s'apprêtait en conséquence, non pas à se déclarer immédiatement empereur d'Occident, mais à faire comme s'il l'était, en dissolvant l'Empire germanique et en groupant sous son protectorat les princes allemands du sud et de l'ouest.



Murat.

Il sentait toutefois qu'il serait bien hasardeux de désespérer à la fois l'Autriche et la Prusse par un acte aussi décisif, sans être assuré de la paix, ou avec l'Angleterre, ou avec la Russie; il fit promettre par son ministre Talleyrand au négociateur anglais que, si la paix se faisait, « les changements projetés en Allemagne » ne seraient pas réalisés (9 juillet).

Trois jours après, néanmoins, l'accession de l'envoyé russe d'Oubril aux conditions de paix énoncées par Napoléon ne paraissant

plus douteuse, le pacte qui détruisait l'Empire germanique fut publié. Ce traité, négocié avec les rois de Bavière et de Wurtemberg et le grand-duc de Bade, puis accepté passivement par les autres princes qui y étaient compris, créait une nouvelle association d'États, sous le titre de Confédération du Rhin, titre d'une modestie affectée, puisqu'avec le Rhin, la Confédération comprenait tout le haut Danube jusqu'aux frontières de l'Autriche. Aux royaumes de Bavière et de Wurtemberg et au grand-duché de Bade étaient joints les grands-duchés de Berg et de Hesse-Darmstadt, les duchés de Nassau et quelques autres petites principautés.

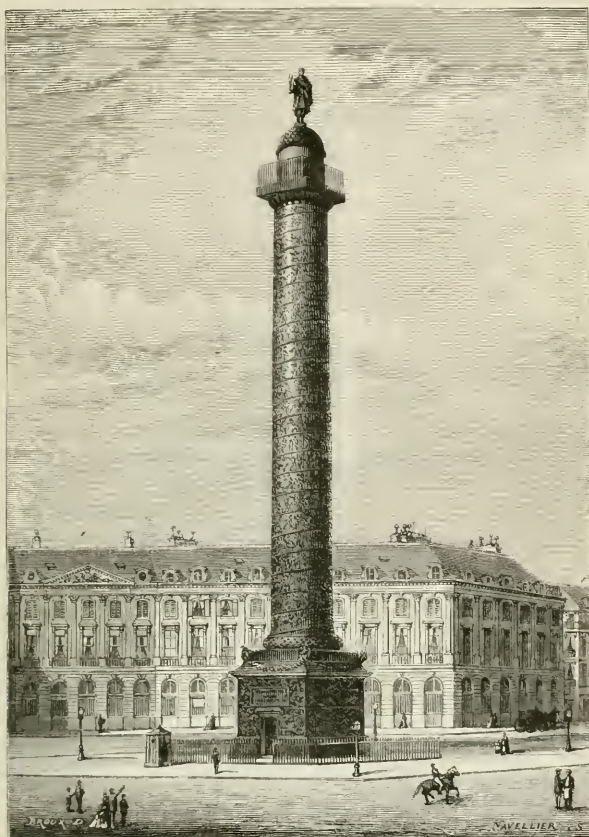
Les confédérés du Rhin se déclaraient séparés à jamais de l'Empire germanique. Les autres princes allemands avaient la faculté d'adhérer ultérieurement à la Confédération. Les affaires de la Confédération devaient se régler dans une diète établie à Francfort, sous la présidence de l'archevêque archi-chancelier Dalberg, transféré de Ratisbonne à Francfort, comme il l'avait été de Mayence à Ratisbonne. Cette dernière ville, ainsi que les villes libres de Nuremberg et d'Augsbourg, était donnée à la Bavière.

L'empereur des Français était déclaré protecteur de la Confédération, qui contractait une perpétuelle alliance offensive et défensive avec la France.

Napoléon ne se contentait pas de s'enchaîner ainsi les États allemands; il introduisait parmi eux un nouveau prince français; il venait de faire grand-duc de Berg son beau-frère Murat. Ce grand-duché comprenait la partie de la Westphalie qui s'étend le long de la rive droite du Rhin, en face de Cologne, avec la place forte de Wesel.

L'empereur d'Autriche renouça de lui-même au vain titre d'empereur d'Allemagne. Ainsi finit l'ancien Empire germanique.

C'était l'acte le plus dangereux qu'eût encore fait Napoléon. Mettre une si grande



Colonne de la Grande Armée, place Vendôme

partie de l'Allemagne sous la domination de la France, c'était préparer une réaction inévitable parmi toutes les populations allemandes et réunir contre nous quelque jour, dans une lutte à outrance, la Prusse et l'Autriche soutenues de l'Angleterre et de la Russie.

Fox, qui était entré si sincèrement et si cordialement dans les espérances de paix, fut très-blessé de la conduite de Napoléon et dépêcha un nouvel envoyé en France

avec ordre de réclamer purement et simplement le maintien de chacun dans les possessions actuelles, sauf en ce qui regardait le Hanovre, dont la restitution au roi Georges III était une condition absolue.

Mais Napoléon, tout en continuant à négocier, se préoccupait moins de l'Angleterre, parce qu'il avait amené l'envoyé russe d'Oubril à signer la paix le 20 juillet. D'Oubril avait consenti à ce que Napoléon prit la

Sicile, moyennant la cession des îles Baléares à l'ex-maison royale de Naples. Napoléon disposait à sa fantaisie de ces îles, sans daigner consulter l'Espagne, à laquelle elles appartenaient.

Ce singulier traité n'était que provisoire, tant que l'empereur de Russie ne l'aurait pas ratifié. C'est ce dont Napoléon ne se souvenait point assez.

L'Autriche, qui songeait avant tout à se refaire, semblait impassible devant les grands changements accomplis en Allemagne. Mais la situation se tendait de plus en plus entre la France et la Prusse. Le gouvernement français avait fait à la Prusse quelques avances pour adoucir le chagrin et calmer l'inquiétude que devaient lui causer les immenses empiétements de Napoléon en Allemagne. Talleyrand avait écrit au ministre prussien que l'empereur Napoléon verrait volontiers la Prusse ranger sous son influence, au moyen d'une confédération semblable à celle du Rhin, tous les États du Nord de l'Allemagne. Ces États comprenaient la Saxe électorale, les duchés saxons de la Thuringe, la Hesse-Cassel, le Mecklenbourg, les villes hanséatiques et quelques petites principautés. Si la Prusse eût pu se subordonner les princes et les villes du Nord et garder le Hanovre, elle se fût consolée du reste, au moins provisoirement; mais la Saxe et la Hesse-Cassel réclamèrent, pour s'associer à la Prusse, des conditions qui ne convenaient pas à celle-ci, et la Prusse soupçonna que c'était Napoléon qui lui suscitait ces difficultés. Quant aux riches et commerçantes cités hanséatiques, Napoléon était très-décidé à ne pas les laisser entrer sous la domination prussienne.

Sur ces entrefaites, une dépêche de l'ambassadeur de Prusse à Paris apprit au cabinet de Berlin que Napoléon avait offert au roi d'Angleterre la restitution du Hanovre. Napoléon, qui avait eu connaissance de cette dépêche par sa police, la fit démentir

dans les termes les plus violents contre l'ambassadeur; mais l'effet était produit : la cour de Prusse se crut non-seulement jouée, mais menacée dans son existence, au delà des intentions réelles de Napoléon. Les bravades des généraux français restés cantonnés au cœur de l'Allemagne depuis Austerlitz avaient contribué à exaspérer en Prusse la cour et l'armée.

Dans un conseil de gouvernement tenu, le 10 août, à Potsdam, il fut décidé de remettre l'armée prussienne sur le pied de guerre. L'orgueil national qui, depuis les grandes actions et les grands succès de Frédéric II, animait ce peuple tout militaire, avait été blessé, humilié depuis longtemps. Il fit explosion et réclama la guerre. Un fait odieux porta au comble la passion publique en Prusse et provoqua un sentiment de douleur et d'indignation dans le reste de l'Allemagne. « Le profond abaissement de l'Allemagne », dénoncé dans des écrits éloquentes et passionnés, agitait les esprits contre la domination étrangère. Napoléon envoya au major-général Berthier l'ordre de faire arrêter, dans les provinces occupées par nos troupes, les libraires qui vendraient les brochures hostiles à son Empire. « Mon intention, mandait-il, est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures. »

Cet ordre barbare fut exécuté, à Nuremberg, contre un libraire nommé Palm, qui mourut avec un ferme courage. Il fut célébré comme un martyr (26 août 1806).

Napoléon avait cru semer l'épouvante : il sema la colère et la haine. Il s'en souciait peu : il se savait le plus fort dans le présent et ne comptait pas avec l'avenir.

Les chances de paix s'en allaient les unes après les autres. L'empereur de Russie refusa de ratifier le traité signé par son envoyé d'Oubril et manda qu'il ne reprendrait les négociations que de concert avec l'Angleterre, et à la condition qu'on laissât à l'ex-

roi de Naples la Sicile et qu'on lui donnât la Dalmatie. Quelques jours après que le refus d'Alexandre fut arrivé à Paris, Fox mourut (13 septembre) : la même année avait vu disparaître les deux grands rivaux, Pitt et Fox. Fox eût-il vécu, que la paix avec l'Angleterre n'eût pas moins échoué.

Le ministre prussien Haugwitz, qui avait toujours été partisan de l'alliance française, fit un dernier effort de conciliation. Il demanda que les troupes françaises évacuassent les positions qu'elles occupaient en Franconie, sur la lisière des provinces saxonnes et très-près de la Prusse. Napoléon répondit que la Prusse eût à désarmer d'abord. Les négociations furent rompues avec l'Angleterre, et Napoléon partit pour Mayence.

Il y arriva le 28 septembre ; l'armée prussienne entra en Saxe pour obliger l'électeur et les ducs saxons à réunir leurs troupes à celles du roi de Prusse.

Napoléon considéra l'entrée des Prussiens en Saxe comme une déclaration de guerre, ainsi qu'il avait fait, l'année précédente, relativement à l'entrée des Autrichiens en Bavière. Il donna les ordres de concentration de la Grande armée sur le Mein, d'où il pouvait la porter en quelques marches à l'entrée des défilés qui conduisent dans les petits duchés saxons de la Thuringe.

L'imprudence de la Prusse était inconcevable. Sa position était bien plus mauvaise que celle de l'Autriche en 1805. Les Français étaient en grandes forces à ses portes, au milieu de l'Allemagne. La Russie n'était pas en mesure de la secourir à temps pour lui éviter l'invasion, et ses propres forces étaient tout à fait insuffisantes devant celles de Napoléon. Le roi, ses ministres, les vieux généraux qui avaient fait les campagnes de 92 et 93 et qui connaissaient le danger avaient été entraînés par la reine Louise, par les princes et la jeune noblesse, par

l'opinion publique affolée. Les échecs de la guerre de la Révolution n'avaient point été assez décisifs pour ôter à l'armée prussienne l'opinion qu'elle avait de sa supériorité ; elle se croyait toujours au temps du grand Frédéric et se figurait qu'elle battrait les Français comme ceux-ci avaient battu les Autrichiens et les Russes. La vérité est que cette armée n'avait pas suivi les progrès militaires des quinze dernières années. Très-exercée aux manœuvres de parade, mais inaguerrée, déshabituée des opérations militaires, surchargée de bagages, elle avait tout contre elle, même le nombre, en présence de l'armée la plus solide et la plus rapide qu'on eût vue depuis les Romains.

Napoléon était prêt et n'avait pas cessé de l'être depuis Austerlitz. Il avait pris ses précautions contre toute tentative de diversion du côté de l'Autriche comme du côté de l'Angleterre. Des corps d'armée français occupaient l'Italie, la Dalmatie, la Hollande : un camp subsistait toujours à Boulogne et comme menace et comme défense : un corps de réserve était formé à Mayence pour soutenir la Grande armée, qui, depuis un an, était restée cantonnée en Allemagne. La Grande armée était divisée en six corps, outre la nombreuse cavalerie de réserve aux ordres de Murat et un corps d'élite composé de la garde impériale et d'une superbe division de grenadiers commandée par le général Oudinot. C'était la transformation des fameuses compagnies de grenadiers réunies autrefois sous la Tour d'Auvergne.

Toutes nos positions étant puissamment gardées depuis la Hollande et les côtes de la Manche jusqu'aux frontières de la Turquie et au détroit de Sicile, il restait immédiatement sous la main de Napoléon, pour tomber sur la Prusse, au moins 170,000 hommes, que l'arrivée prochaine du corps d'élite devait porter à 190,000.

Les Prussiens n'avaient pas en tout

160,000 hommes en campagne, en y comprenant 20,000 Saxons, fournis à contre-cœur par l'électeur de Saxe, et une faible réserve prussienne qui se formait à Magdebourg, sur l'Elbe. L'armée prussienne, divisée en deux grands corps, s'avancait de



Berthier.

l'Elbe sur la Saale, rivière qui descend des hauteurs qui séparent la Franconie de la Saxe. Les Français se concentraient sur le Mein, de l'autre côté de ces petites montagnes.

Les premières opérations des Prussiens indiquaient qu'ils entendaient prendre l'offensive. La guerre, en elle-même, était fort téméraire de leur part : le plan adopté l'était bien davantage encore. Au lieu de gagner du temps par une campagne défensive et d'éviter toute action générale jusqu'à ce que les Russes arrivassent en ligne, la Prusse avait jeté en avant toute sa masse

militaire, en l'exposant à être broyée d'un seul coup et en rendant aux Russes tout concours impossible. L'homme qui avait autrefois arrêté les Prussiens dans l'Argonne, Dumouriez, leur conseillait de retarder tant qu'ils pourraient la marche de Napoléon, sans accepter le choc.

Ils ne l'écoutèrent pas. C'était l'ancien adversaire de Dumouriez en 92, le vieux duc de Brunswick, qui commandait l'armée prussienne dans l'Allemagne envahie, comme il l'avait commandée lors de la tentative pour envahir la France. Il n'avait pas eu beaucoup de confiance dans le succès en 92 ; il en avait encore moins en 1806. Il céda, comme autrefois, à l'impulsion de la cour, et s'entendait mal avec son principal lieutenant, le prince de Hohenlohe, qui était, au contraire, plein de jactance et de présomption.

La cour et l'état-major prussien s'imaginaient surprendre les Français avant qu'ils fussent concentrés et les rejeter du Mein jusque sur le Rhin. Ils croyaient avoir beaucoup d'avance, lorsque Brunswick donna l'ordre du mouvement général pour le 10 octobre. Napoléon était à Würzburg dès le 2, et ses forces rapidement réunies marchaient vers les montagnes d'où descend la Saale. Le 7, il reçut une dernière note du cabinet prussien, qui posait comme ultimatum l'évacuation totale de l'Allemagne par les Français et la promesse de la part de Napoléon qu'il ne mettrait aucun obstacle à la confédération de l'Allemagne du Nord.

Napoléon répondit par une proclamation qui invitait nos soldats à faire repentir la Prusse de ses provocations, en faisant éprouver aux Prussiens, dans les champs de l'Allemagne, le même sort qu'ils étaient venus chercher, quatorze ans auparavant, dans les plaines de la Champagne.

Le lendemain, 8 octobre, les colonnes françaises franchirent les montagnes et



Berlin (château royal).

atteignirent la rive gauche de la Haute-Saale.

La confusion régnait dans le conseil de guerre prussien, où l'on n'espérait plus surprendre l'armée française. Les généraux ne s'entendaient pas. Le roi Frédéric-Guillaume n'avait ni les lumières, ni l'autorité morale nécessaire pour les mettre d'accord. Brunswick, mal obéi, hésitait, rempli de noirs pressentiments. Incertain sur les projets de Napoléon, il prit le plus mauvais parti qu'il pût prendre; ce fut de masser le gros de ses troupes autour de Weimar, sur la rive gauche de la Saale, au lieu de disputer sérieusement aux Français les débouchés des montagnes et le passage de la Haute-Saale.

Le 9 octobre, l'avant-garde française, conduite par Murat et Bernadotte, après

avoir franchi la Saale, battu, à Schleitz, un corps prussien. Napoléon manœuvrait pour couper l'armée prussienne d'avec l'Elbe et la Saxe Électorale.

Un second combat eut lieu le lendemain à Saalfeld, à quelques lieues au-dessous de Schleitz, entre le corps du maréchal Lannes et une division prussienne commandée par le prince Louis de Prusse, neveu du Grand Frédéric. Le prince Louis, plus brave que prudent, avait, de concert avec la reine, poussé passionnément à toutes les témérités. Il ne pouvait vaincre, il sut mourir. Voyant ses troupes en pleine déroute et enveloppé par les hussards français, il se fit tuer plutôt que de se rendre.

A la nouvelle de l'échec de Saalfeld, le grand corps prussien du prince de Hohen-

lohe, dont le détachement du prince Louis avait été l'avant-garde, se rejeta en désordre sur Iéna. Le duc de Brunswick, comprenant enfin que Napoléon voulait lui couper la retraite, renonça à livrer une bataille défensive derrière la Saale et se résigna à abandonner toute la Saxe pour tâcher de regagner l'Elbe et la Prusse par Magdebourg. Laisant derrière lui, à quelque distance, le corps de Hohenlohe qui avait une arrière-garde à rallier, il se dirigea, le 13 octobre, de Weimar sur Naumbourg. C'était par le pont de cette petite ville qu'il voulait franchir la Saale. Il y avait été prévenu par le corps français du maréchal Davout, que Napoléon avait chargé Bernadotte de soutenir. Quant à Hohenlohe, qui s'était retiré sur la route d'Iéna à Weimar, il n'eut pas même la précaution d'occuper fortement la ville d'Iéna. Les corps de Lannes et d'Augereau s'en emparèrent presque sans résistance en passant la Saale. Pendant ce temps, Napoléon, qui s'était d'abord tenu, avec les corps de Soult et de Ney, en mesure de se porter soit sur Naumbourg, soit sur Iéna, avait reçu l'avis erroné que le gros de l'armée ennemie était entre Iéna et Weimar. Il marchait en conséquence, le 13 octobre, vers Iéna, en y appelant après lui la cavalerie de Murat et en ordonnant à Bernadotte d'occuper une position intermédiaire entre Iéna et Naumbourg. Napoléon rejoignit Lannes et Augereau dans l'après-midi et passa la nuit du 13 à préparer la bataille du lendemain. Il fit tailler un sentier dans le roc pour faire monter son artillerie sur la hauteur la plus voisine d'Iéna, le Landgrafenberg, qui commande tous les environs et que les Prussiens n'avaient pas défendue. Leurs chefs avaient véritablement perdu la tête!

Avant le jour, le corps de Lannes, s'élançant de cette hauteur, assaillit et emporta deux villages occupés par une partie des troupes de Hohenlohe. Le corps d'Augereau,

puis deux divisions de Soult et de Ney, entrèrent en ligne à leur tour. L'intrépide Ney, se jetant en avant avec trois mille hommes, reçut, sans se laisser entamer, le choc de toute la cavalerie de Hohenlohe. Il renouvela, contre ces escadrons prussiens si vantés, les fameux carrés d'infanterie de la journée des Pyramides. Il fut bientôt secouru par Lannes et par Augereau. Soult, à l'autre aile, avance aussi; les réserves et la garde arrivent. On charge sur toute la ligne. L'infanterie prussienne est rompue. La cavalerie essaie de la secourir; mais, en l'absence des cuirassiers de Murat, nos chasseurs et nos hussards tiennent tête à la grosse cavalerie ennemie. Tout est renversé. L'arrière-garde prussienne, que Hohenlohe attendait avec angoisse, n'arrive que pour être entraînée dans la déroute. Son général Ruckel est tué. Murat paraît enfin, avec ses cuirassiers et ses dragons, pour achever le désastre. Nos cavaliers poursuivent cette masse débandée jusque dans Weimar. Douze mille Prussiens ou Saxons étaient morts ou blessés; quinze mille prisonniers et deux cents canons étaient aux mains de nos soldats.

Tandis que les soixante mille hommes qu'avait commandés Hohenlohe étaient ainsi écrasés par la masse principale de la Grande armée, qui comptait plus de 100,000 hommes, mais qui n'avait pas à beaucoup près donné tout entière, une seconde bataille s'était livrée à quelques lieues de là, près de Naumbourg. Le principal corps prussien, sous Brunswick et le roi en personne, soixante et quelques mille hommes, était venu se heurter contre 26,000 Français, que commandait le maréchal Davout. L'armée du roi, alourdie par ses bagages et déshabituée de la marche, avait employé toute la journée du 13 à parcourir les 5 ou 6 lieues qui séparent Weimar des hauteurs en face de Naumbourg. Il s'agissait, pour les Prussiens, d'occuper le pont de Naumbourg

et le défilé de Kösen, afin d'assurer leur retraite et d'empêcher Davout de passer la Saale et de déboucher sur leur flanc. Brunswick n'eut pas même la précaution d'envoyer une avant-garde s'emparer de ce point décisif. Davout, durant la nuit, passa la Saale et se saisit du défilé et de la hauteur qui le commande. Averti qu'il allait avoir affaire au roi de Prusse en personne, il pria Bernadotte de se joindre à lui; mais celui-ci s'en tint à la lettre des ordres qu'il avait reçus de Napoléon et se porta, le 14 au matin, sur Dornbourg, en sorte qu'il ne prit part ni à l'une ni à l'autre des deux batailles, ce qui lui fut ensuite amèrement reproché. Bernadotte et Davout ne s'aimaient pas, et les rivalités de nos généraux commençaient à se faire sentir d'une triste façon.

L'isolement de Davout fit sa gloire. Il résolut, quelle que fût la force de l'ennemi, de lui barrer le passage, dùt-il se faire détruire avec sa petite armée. Il s'établit au delà du défilé de Kösen, sur le plateau de Hassenhausen. Il y soutint, avec une héroïque fermeté, les charges successives de toutes les divisions ennemies. Il eût été infailliblement accablé, si l'attaque eût été conduite avec plus d'ensemble; mais les corps prussiens se brisèrent les uns après les autres contre notre inébranlable infanterie. Le vieux Brunswick, le désespoir au cœur, se met à la tête des grenadiers pour tenter l'assaut du village de Hassenhausen. Un biscaïen l'abat mortellement blessé. Un autre des vieux généraux du grand Frédéric, le maréchal Mollendorf, est frappé à son tour. Le roi de Prusse charge en personne; son cheval est tué sous lui. Le prince Guillaume de Prusse masse 10,000 cavaliers qu'il lance comme un ouragan sur nos carrés. Nos fantassins reçoivent les cavaliers prussiens par un feu roulant à trente pas. Hommes et chevaux tombent les uns sur les autres sans pouvoir arriver jusqu'à

nos baïonnettes. Le prince Guillaume est blessé, ses escadrons, repoussés en désarroi.

La réserve prussienne, deux divisions, n'avait pas encore donné. Un général de cavalerie, l'audacieux Blücher, destiné à une grande célébrité, proposa de réunir toute la cavalerie à ces deux divisions et de tenter un effort désespéré. Le Roi hésita, puis décida de se replier pour rejoindre Hohenlohe.

L'armée royale se retira par Auërstadt, qui a donné son nom à la bataille, serrée de près par les colonnes françaises et abandonnant 115 canons à cette petite armée victorieuse qui avait combattu avec 44. Il n'y a pas de plus beau fait d'armes dans notre histoire militaire que cette journée d'Auërstadt. Ce champ de bataille touchait à celui de Rosbach, où le grand Frédéric avait autrefois mis en déroute une nombreuse armée française et allemande. Telles sont les vicissitudes de la guerre.

Ce magnifique effort nous avait coûté cher. Les Prussiens avaient perdu une douzaine de mille hommes; nous en avions 7,000 hors de combat.

Au lieu de cette armée de Hohenlohe qu'elle comptait rejoindre, l'armée royale rencontra bientôt les bandes de fuyards qui étaient ce qui restait du corps de Hohenlohe. L'armée royale comprit que tout était perdu. Tout se débanda dans une panique universelle. Des milliers de fugitifs éperdus ne s'arrêtèrent que dans les montagnes du Hartz et de la forêt de Thuringe.

Cette double victoire d'Iéna et d'Auërstadt était la plus complète qui eût encore été remportée depuis le commencement des guerres de la Révolution, et contre l'armée qui avait passé longtemps pour la première de l'Europe.

Napoléon en poussa les conséquences avec une prodigieuse activité. Il fit, derrière lui, occuper la Hesse-Cassel et détrôner

l'électeur par les corps français de la Hollande et de Mayence. Il punissait ainsi comme un crime la neutralité gardée par l'électeur de Hesse. Il voulait avoir sous sa main ce pays, important par sa position centrale en Allemagne. L'électeur était du



Davout.

reste un personnage fort peu estimable, habitué à exploiter durement ses sujets et à les vendre comme soldats mercenaires aux puissances qui les lui payaient le mieux. Chose singulière, ses grossiers et belliqueux sujets lui étaient attachés comme des dogues à leur maître.

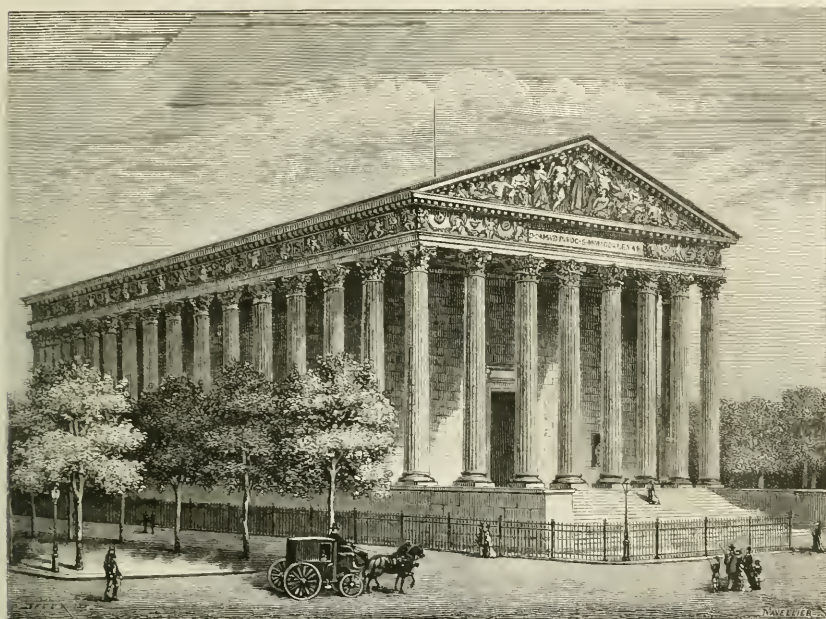
En même temps, suivant son principe de faire vivre la guerre par la guerre, Napoléon frappa les pays conquis d'une contribution de 150 millions, et décréta que toutes les marchandises anglaises qui se trouvaient dans les villes du Nord de l'Allemagne appartiendraient à l'armée (16 octobre). C'était une grande injustice envers

les commerçants allemands, mais pas plus injuste que la conduite des Anglais envers les navires neutres.

Si dur envers l'électeur de Hesse et les négociants qui commerçaient avec l'Angleterre, Napoléon fut, au contraire, très-modéré envers l'électeur de Saxe. Il lui renvoya ses officiers et ses soldats prisonniers, à condition qu'ils ne portassent plus les armes contre la France et que les chefs allassent à Dresde proposer paix et alliance à leur prince. Napoléon, ne voulant pas prendre la Saxe comme il prenait la Hesse, désirait se l'attacher. L'électeur de Saxe fut trop heureux d'accepter toutes les conditions du vainqueur.

Les opérations militaires et politiques marchaient ou plutôt couraient de front. Dès le lendemain de la double bataille, Murat prit, dans Erfurt, 15.000 Prussiens, les uns blessés, les autres épuisés et démoralisés. Murat et Soult continuèrent à poursuivre la masse confuse des fuyards dans la direction du Hartz, puis de Magdebourg. On ramassait partout en avançant des hommes et des canons.

Durant cette poursuite, le corps de Bernadotte avait descendu la Saale avec ordre de se porter par Halle sur l'Elbe. La division Dupont, l'avant-garde de Bernadotte, rencontra à Halle la réserve prussienne d'une quinzaine de mille hommes, qui s'était formée à Magdebourg et qui s'efforçait de rejoindre l'armée vaincue, dont elle ignorait le sort. La petite division Dupont attaqua audacieusement et culbuta cette force trois fois supérieure en nombre (17 octobre). Trois corps français franchirent l'Elbe, dès le 20 octobre, à Barby, à Dessau et à Wittemberg; mais, ce même jour, les débris de l'armée prussienne, réunis tant bien que mal par Hohenlohe, traversaient de leur côté ce fleuve à Magdebourg. Ils ne pouvaient que continuer à fuir, sans avoir l'espérance de défendre Berlin.



Le temple de la Gloire (église de la Madeleine).

Napoléon prit, avec sa promptitude accoutumée, les précautions nécessaires, avant de continuer au-delà de l'Elbe sa marche triomphante. Il organisa fortement derrière lui ses dépôts, ses remontes, ses hôpitaux, ses étapes pour les renforts et les conscrits qui lui venaient de France. Il retournait, à mesure qu'il avançait, toutes les ressources du pays conquis contre le gouvernement qu'il était en train de renverser. Il ne s'arrêta qu'un seul jour à Witttemberg pour dicter ce vaste ensemble de dispositions. Dès le 24 octobre, dix jours après la double bataille, il était à Potsdam, la résidence de Frédéric II. Il prit l'épée du grand roi de Prusse, déposée sur son tombeau, et l'envoya aux Invalides. — « Nos vieux soldats seront heureux, écrivait-il, quand ils

verront en notre pouvoir l'épée de celui qui les vainquit à Rosbach ! »

Il eût été plus magnanime et plus sage de respecter cette épée et cette tombe, après avoir effacé, par une victoire bien plus éclatante, la victoire du grand capitaine qui reposait à Potsdam.

Le lendemain, 25 octobre, Davout prit, sans combat, possession de Berlin. Le roi Frédéric-Guillaume, à l'exemple de l'empereur d'Autriche, avait, en s'éloignant, autorisé sa capitale à se rendre, et Napoléon avait accordé à Davout l'honneur si bien mérité d'entrer le premier dans Berlin. A Berlin comme à Vienne, la Grande armée observa une exacte discipline.

Napoléon, lors de l'occupation de Vienne, avait évité tout ce qui pouvait humilier les

vaincus. Il n'eut pas les mêmes ménagements pour la Prusse. Il fit dans Berlin, le 27 octobre, une entrée triomphale, entouré de sa garde et de l'élite de l'armée. Il s'établit dans le palais du roi.

Après tout, il n'usait là que des droits de la guerre. Mais, ce que rien au monde ne saurait excuser, c'étaient les bulletins qu'il envoyait au *Moniteur*. Il ne se contentait pas d'y exalter ses prodigieux succès; il y couvrait d'insultes ses ennemis vaincus; il y traitait le roi Frédéric-Guillaume avec une pitié méprisante, la reine Louise avec indignité. Il y faisait entendre fort clairement que la reine de Prusse avait précipité son pays dans l'abîme par une passion coupable pour l'empereur de Russie, et il ne craignait pas de comparer cette femme imprudente peut-être, mais courageuse, généreuse, estimée de tout le monde, à l'abominable lady Hamilton, à la femme qui avait poussé Nelson au crime.

Cet homme incompréhensible a toujours mêlé de la sorte aux plus grandes actions des petites odieuses. C'est là ce que n'eût jamais fait César, à qui on le compare toujours. César n'était pas plus moral que Napoléon; mais il avait un jugement et un équilibre que n'eut jamais celui-ci.

Sous le rapport militaire, tout continuait de marcher avec le même ensemble et le même génie. Spandau, la forteresse qui protége les abords de Berlin, s'était rendue sans soutenir de siège. Napoléon en fit une nouvelle place de dépôt et y envoya 300 canons et 100,000 fusils pris à l'arsenal de Berlin.

Le lendemain de l'entrée triomphale de Napoléon à Berlin, le débris d'armée qu'emmenait le prince de Hohenlohe et qui, se dirigeant au nord-est, tâchait de gagner les bords de l'Oder à Stettin, fut rejoint et enveloppé, à Benzlaw, par Murat et Lannes. 16,000 hommes se rendirent prisonniers; quelques milliers d'autres furent pris à

Passewalk. La forte place de Stettin, qui commande le Bas-Oder et qu'occupait une garnison de 6,000 hommes avec une puissante artillerie, se rendit, le 29 octobre, sur la sommation d'un général de cavalerie légère, Lasalle.

Le seul corps qui subsistât de l'armée prussienne, celui de Blücher, avait échappé aux Français en faisant un détour: ne pouvant plus gagner la ligne de l'Oder occupée par les Français, Blücher se rejeta vers l'ouest, courut jusqu'à la ville libre de Lubeck et y entra malgré les habitants, afin de s'emparer des navires de commerce et d'embarquer ses troupes pour la Prusse orientale. Il ne put échapper au sort commun de l'armée prussienne. Soult et Bernadotte le rejoignirent et le forcèrent dans Lubeck. Il fut réduit, à son tour, à se rendre avec une vingtaine de mille hommes (7 novembre).

Le lendemain de la capitulation de Lubeck, la grande place de Magdebourg, bloquée sur les derrières de notre armée par le maréchal Ney, et qui eût pu soutenir un long siège, se rendit aux premières bombes, avec tout un corps d'armée d'au moins vingt mille hommes. La population s'était ameutée pour obliger le gouverneur à capituler, et le gouverneur avait perdu la tête.

Abasourdi par des coups si rapides et si écrasants, ce peuple s'affaissait sur lui-même, comme un homme frappé de la foudre. Armée en campagne et garnisons, 180,000 hommes étaient pris, morts ou dispersés; il y avait bien 100,000 prisonniers de guerre. La monarchie prussienne avait été broyée en un mois. Il ne restait à Frédéric-Guillaume que les provinces au-delà de l'Oder et la Silésie, avec quelques milliers de soldats, et pour combien de temps garderait-il ce débris de royaume où les Français allaient le poursuivre?

Il avait essayé de traiter avec le vainqueur: des pourparlers avaient été engagés à Wittenberg, dès le 20 octobre, avant l'en-

trée des Français à Berlin. Napoléon avait signifié qu'il accorderait la paix moyennant l'abandon de toutes les possessions qu'avait la Prusse entre l'Elbe et le Rhin, l'engagement de la part de la Prusse de ne plus se mêler des affaires d'Allemagne et la reconnaissance des nouveaux princes qu'il entendait établir sur le territoire allemand. Frédéric-Guillaume s'était résigné à ces dures conditions. Napoléon retira sa parole et refusa le traité. Dans l'intervalle, la destruction de l'armée prussienne s'était achevée; Magdebourg s'était rendu, et les Polonais, sujets de la Prusse, faisaient offrir à l'empereur de seconder les Français par une insurrection nationale. La Pologne prussienne s'étendait alors bien plus loin qu'aujourd'hui et comprenait toute la rive gauche de la Vistule, jusqu'à la Pilica, avec Varsovie. Napoléon voyait là de nouveaux moyens d'action, et ne voulait plus arrêter ses armes sur l'Oder.

L'enivrement croissait chez lui de jour en jour. Il avait ordonné de construire dans Paris, sur le modèle des temples grecs, un temple de la Gloire dédié à la Grande armée et destiné à renfermer les drapeaux pris sur l'ennemi, les statues de nos généraux, les noms de nos combattants et de nos morts inscrits sur des tables d'or et de marbre. Ce temple est devenu l'église de la Madeleine. Il allait donner au nouveau pont de l'École Militaire le nom de pont d'Iéna. Ces honneurs rendus à la Grande armée n'étaient pas seulement une récompense bien gagnée pour les exploits passés, mais une excitation à de nouveaux efforts vers un but que Napoléon reculait toujours : les succès foudroyants des deux dernières campagnes lui persuadaient que rien absolument n'était capable de lui résister sur le continent européen, et qu'il pouvait le pétrir à son gré. Il n'entendait plus se contenter de dominer l'Allemagne entière au nord comme au sud et de démembrer la Prusse; il avait résolu

de garder tout ce qu'il avait pris ou prendrait sur le continent, jusqu'à ce que l'Angleterre eût cédé et qu'il eût dicté la paix générale. En refusant la paix au roi de Prusse, il lui offrit seulement un armistice, à condition qu'on lui livrât la ligne de la Vistule, où il voulait hiverner, c'est-à-dire toute la Pologne prussienne. Le roi de Prusse refusa, résolu d'attendre ce que pourraient faire les Russes qui arrivaient enfin.

Napoléon ordonna aux colonnes françaises d'entrer dans la Pologne prussienne. « L'armée française, écrivit-il dans son bulletin du 10 novembre, ne quittera pas la Pologne et Berlin, que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises ne soient rendues et la paix générale faite. »

Il continua la lutte d'exécès réciproques où il était entré avec l'Angleterre. Les Anglais avaient déclaré en état de blocus toutes les côtes de France et d'Allemagne et confisquaient tous les vaisseaux neutres qui essayaient de faire le commerce avec nos ports et les ports allemands. Napoléon répondit par le décret de Berlin, du 21 novembre, qui déclara les îles Britanniques en état de blocus. Tout commerce et toute correspondance avec l'Angleterre étaient absolument interdits : toute marchandise anglaise ou importée par les Anglais devait être confisquée partout où on la rencontrerait. C'est là ce qu'on a nommé le Blocus continental. La double tyrannie que l'empereur et le gouvernement anglais prétendaient exercer sur toutes les nations était également inique des deux parts; mais, si odieuses que fussent les violences des Anglais contre le commerce maritime, les vexations exercées par l'ordre de Napoléon, non-seulement sur toutes les populations des ports et des côtes, mais sur les négociants de toutes les places de commerce, même à l'intérieur, causaient des souffrances beaucoup plus étendues encore et plus directement sensibles aux masses. Il y avait là, pour l'Empire fran-

çais, une cause d'impopularité en Europe égale à celle de l'occupation militaire étendue sur tant de contrées.

Les villes hanséatiques, qui faisaient tout le commerce maritime de l'Allemagne, Hambourg, Brème et Lubeck, furent occu-



Lasalle.

pées par les Français : les Anglais furent arrêtés et leurs marchandises saisies partout.

La Prusse terrassée, une nouvelle campagne allait donc s'engager contre les Russes en Pologne. Rien n'était fait, aux yeux de Napoléon, tant qu'il n'avait pas réduit la Russie, après l'Autriche et la Prusse, sinon au même degré d'abaissement que ces deux monarchies, du moins jusqu'à subir la suprématie de sa politique.

Napoléon fit de nouveaux préparatifs en rapport avec l'extension indéfinie de la guerre. Il était depuis longtemps sorti des voies légales en fait de conscription : il

appela d'avance la classe de 1807 comme il avait fait des classes précédentes. Il augmenta l'effectif des bataillons et des régiments et porta le total de l'armée à 580,000 hommes. La Grande armée, en Allemagne, fut élevée au chiffre de près de 300,000 hommes, y compris les auxiliaires, qui n'avaient pas pris part à la campagne de Saxe et de Prusse. La Confédération du Rhin était obligée, par les traités, à nous fournir 60 et quelques mille hommes. L'électeur de Saxe, notre ennemi de la veille, devenu notre allié, entra dans la Confédération du Rhin et y ajouta son contingent.

Une contribution de 200 millions fut frappée sur la Prusse. La Hesse-Cassel, le Hanovre, le duché de Brunswick, les villes hanséatiques, payèrent aussi de fortes contributions de guerre. Napoléon évita ainsi d'augmenter les contributions en France.

Un très-actif mouvement diplomatique coïncidait avec ces mesures militaires et financières.

Napoléon négociait avec l'Autriche pour tâcher de la gagner ou tout au moins de l'intimider de façon à être assuré qu'elle persisterait dans sa neutralité. Il avait envoyé à Constantinople un ambassadeur militaire, le général Sébastiani, chargé d'exciter la Turquie contre les Anglais et les Russes, et d'aider à une réorganisation de l'armée turque. Il envoya jusqu'en Perse, afin d'engager le Schah à faire une diversion en Asie contre la Russie.

Une nouvelle campagne allait s'ouvrir à l'entrée de l'hiver. Dans les premiers jours de novembre, les Russes et les Français, venant les uns du Niémen, les autres de l'Oder, marchèrent à la fois vers la Vistule. Cinquante mille Russes s'avançaient sous les ordres du général Benningsen; une seconde armée d'égale force suivait à quelque distance, plus une réserve. Une partie des forces russes qui étaient sur la frontière



Enthousiasme des populations à l'arrivée des troupes françaises en Pologne.

de Turquie avaient été rappelées ; mais elles étaient loin. Les deux premières armées russes, avec les débris des Prussiens, pouvaient mettre en ligne 120,000 hommes. Les Anglais promettaient beaucoup, mais tenaient fort peu, et songeaient bien plus à conquérir les colonies espagnoles et hollandaises qu'à aider leurs alliés. Leur concours se bornait à renforcer de quelques troupes les Suédois qui gardaient la Poméranie suédoise, seule partie des côtes de l'Allemagne du Nord restée en dehors de la domination française. Le jeune roi de Suède Gustave IV, faible tête exaltée jusqu'à la folie, s'était jeté, sans aucun motif, dans l'alliance anglo-russe, qui devait avoir des conséquences très-malheureuses pour la Suède.

Napoléon avait envoyé un de nos corps d'armée observer la Poméranie suédoise, afin de prévenir les débarquements anglais sur le bas Oder. Un autre corps était chargé de prendre les places de Silésie et d'occuper le cours supérieur de l'Oder. Quarantevingt mille hommes, conduits par Murat, franchirent l'Oder et entrèrent dans la Pologne prussienne. Une seconde armée égale en nombre était prête à soutenir la première.

Le corps de Davout entra, le 9 novembre, à Posen, chef-lieu de celle des provinces polonaises où le sentiment national s'était conservé avec le plus d'énergie. Ce peuple exécrait la domination prussienne et gardait un profond ressentiment de la perfidie avec laquelle la cour de Prusse avait consommé

le second démembrement de la Pologne, après avoir juré alliance aux Polonais. Les paysans, sur toute la route, étaient accourus au-devant des Français. A Posen, Davout fut accueilli avec un patriotique enthousiasme qui émut ce froid et sévère capitaine. Dans ses lettres à Napoléon, il le pressa de justifier les espérances de la Pologne, qui l'appelait comme un libérateur.

L'avant-garde russe nous avait devancés à Varsovie. Elle n'essaya pas de s'y maintenir et repassa la Vistule. Le 28 novembre, Murat et Davout entrèrent à Varsovie. La population entière s'était portée à leur rencontre et les salua d'acclamations délirantes. Murat tournait toutes les têtes polonaises. Ce brillant cavalier, au costume splendide et théâtral, à l'impétueuse vaillance, leur rappelait les héros de leur race. C'était là un roi de Pologne tel qu'ils le rêvaient, et Murat, enflammé par cette ambitieuse espérance, seconda de toute son ardeur Davout en faveur du rétablissement de la Pologne. Les autres généraux se montraient plus froids devant une telle entreprise.

Quelle était la vraie pensée de Napoléon, lorsqu'il vit cette nation infortunée se soulever de sa tombe, en tendant vers lui ses mains suppliantes pour qu'il prononçât la parole qui pouvait lui rendre la vie ?

Ce serait une pure illusion que d'imaginer que le sentiment du droit pût être pour quelque chose dans les résolutions de Napoléon et qu'il fût touché de la pensée de réparer une grande injustice. La question pour lui n'était que de savoir si la résurrection de la nation polonaise servirait ou non à sa grandeur. En ce moment même, s'il faisait dire au sultan qu'il allait rétablir la Pologne, c'est parce qu'il croyait que la Turquie le seconderait d'autant plus volontiers contre la Russie. Il offrait aussi à l'Autriche, si elle voulait s'associer au rétablissement de la Pologne en cédant les provinces polonaises qu'elle possédait, de lui

donner en échange une portion de la Silésie; mais ce n'était pas là du tout une offre suffisante, ni par conséquent sérieuse.

La vérité, c'est qu'il voulait que les Polonais s'engageassent à fond avec lui sans qu'il s'engageât avec eux. Il voulait qu'ils missent à sa disposition toutes les ressources de leur pays par une insurrection générale, sans leur donner autre chose que de vagues espérances et en se réservant d'agir selon les circonstances et selon son intérêt.

Il n'y a aucun doute que, si Napoléon eût proclamé l'indépendance de la Pologne, toute la noblesse avec toute la population des villes et une partie des campagnes se fussent passionnément dévoués à lui. La partie même des campagnes chez laquelle les mauvaises conditions sociales de la Pologne éteignaient le sentiment national, une fois encadrées dans une organisation militaire, eût suivi le mouvement. Il ne fût resté en dehors que la portion des campagnards que les vieilles dissidences religieuses du rite grec et du rite latin séparaient des classes supérieures et rapprochaient des Russes.

La solennelle déclaration que ce peuple réclamait par ses supplications si ardentes ne parut pas. Napoléon flatta, encouragea les Polonais, leur fit tout espérer sans leur rien promettre. Beaucoup, néanmoins, crurent en lui et s'obstinèrent si bien à y croire, que cette illusion a survécu fort longtemps, chez eux et chez leurs fils, à celui qui l'avait inspirée. D'autres eurent moins de confiance, surtout parmi les grandes familles et parmi les hommes qui avaient vu de près le régime de la France impériale. Kosciusko, le dernier des grands hommes de la Pologne indépendante, le général qui avait disputé les débris de sa patrie aux Prussiens et aux Russes, était alors en France, où il vivait dans l'intimité de La Fayette. Napoléon voulut le faire venir en Pologne pour se servir de sa popularité. Kosciusko

refusa, à moins qu'on ne lui assurât l'indépendance et la liberté de sa patrie. Il eut le pressentiment que l'homme qui avait enlevé la liberté à la France ne la rendrait pas à la Pologne.

Des milliers de Polonais s'enrôlèrent toutefois sous nos drapeaux et y rejoignirent ce qui restait des légions polonaises de la guerre d'Italie. Napoléon organisa à Varsovie une administration provisoire, composée de notables polonais, et ne demanda au pays que des volontaires.

Il s'était emparé, presque sans coup férir, de cette ligne de la Vistule que le roi de Prusse n'avait pas voulu lui céder pour prix d'un armistice. Il pouvait y établir ses quartiers d'hiver; mais les Russes étaient tout près de lui sur l'autre rive, massés en deux gros corps, une centaine de mille hommes, dans une contrée boisée et marécageuse qui forme une espèce de triangle aboutissant par sa pointe au confluent des rivières de Narew et d'Ukra avec la Vistule, à quelques lieues au dessous de Varsovie. Les Russes se reliaient avec la mer par un corps prussien placé entre eux et Dantzig.

Napoléon ne voulut pas leur laisser cette position. Il résolut de frapper un coup sur eux avant d'hiverner, afin de les couper d'avec la mer et de les rejeter vers le Niémen et la Lituanie.

Il franchit la Vistule le 23 décembre et assaillit les Russes entre la Narew et l'Ukra. Une série de combats acharnés se succédèrent dans les bois épais et les boues profondes de ce pays détrempé par le dégel. Napoléon disait qu'il avait découvert en Pologne un cinquième élément, la boue. Les hommes et les chevaux s'enfonçaient à chaque instant dans ces molles argiles; les canons ne s'en tiraient pas. Les Russes, heureusement, étaient mal dirigés par leur général, le vieux Kamenski; ils ne surent pas se concentrer à temps, et la difficulté de se

mouvoir était la même pour eux que pour nous. On combattait pour ainsi dire à l'aveugle, car, dans ce dédale de marécages et de forêts, ni l'une ni l'autre des deux armées ne pouvait se rendre compte de ce que faisait l'ennemi. Tel corps français n'avait personne devant lui, pendant que Lannes, avec une vingtaine de mille hommes, luttait héroïquement et victorieusement contre quarante et quelques mille Russes.

Les Russes furent rejetés, avec grande perte en hommes et en canons, au delà de la Narew, vers la forêt de Bialistock, et un corps prussien qui avait voulu venir à leur secours fut refoulé du côté de la mer.

Si la gelée eût repris, l'armée russe eût été perdue; l'impossibilité de manœuvrer sur ce sol impraticable et les grandes souffrances de notre armée empêchèrent Napoléon de poursuivre l'ennemi jusqu'au Niémen. Il prit ses cantonnements d'hiver, non plus sur la rive gauche de la Vistule, comme il l'avait d'abord projeté, mais sur la rive droite, dans la Pologne russe.

Tandis que Napoléon repoussait ainsi les Russes, les places qui restaient aux Prussiens en Silésie se rendaient, derrière la Grande armée, à nos auxiliaires allemands de la Confédération du Rhin, et un corps français et polonais commençait à resserrer, à l'embouchure de la Vistule, la grande place maritime de Dantzig.

La Grande armée ne goûta pas longtemps le repos dont elle avait tant besoin. Les Russes, dont les pertes venaient d'être plus que compensées par l'arrivée de leurs réserves, reprirent tout à coup l'offensive. Le général Benningsen, homme d'une sombre énergie, dont il avait donné une terrible preuve par le meurtre de Paul I^{er}, avait reçu le commandement à la place de l'incapable Kamenski. Il tourna les forêts par une longue marche, et, traversant la ligne des lacs qui séparent le bassin de la Narew des cours d'eau allant directement à la mer, il

gagna la région maritime de la vieille Prusse, avec le projet de franchir la basse Vistule et de tourner notre position en Pologne.

Benningsen avait espéré surprendre et enlever les cantonnements de notre aile gauche, qui s'étendaient entre la rivière de



Lefebvre.

Passarge et la basse Vistule; mais pour réussir dans un dessein si hardi, il eût fallu toute la célérité de Napoléon. Benningsen ne sut ou ne put, dans cette rude marche d'hiver, arriver assez vite. Ney et Bernadotte, dont les corps formaient notre gauche, concentrèrent rapidement tout ce qu'ils purent réunir de troupes et se défendirent avec une vigueur qui arrêta les Russes (25-27 janvier 1807). Napoléon eut le temps d'accourir. Il avait naguère rejeté l'ennemi dans les bois et les marais de l'intérieur des terres; il entreprit maintenant, par une opération inverse, de tourner ceux qui avaient voulu le tourner et de les acculer à la mer.

Tous les corps français, de Varsovie aux portes de Dantzig, reçurent ordre de manœuvrer en conséquence. L'armée russe eût été anéantie, si une dépêche de Napoléon à Bernadotte, enlevée par les Cosaques, n'eût révélé à Benningsen l'extrême péril où il se trouvait (1^{er} février).

Benningsen se mit en retraite, suivi de près par Napoléon, et tâcha de gagner Königsberg, la capitale de la vieille Prusse. Le 6 février au soir, l'arrière-garde russe fut atteinte et rompue par notre avant-garde à Hoff. Elle tint ferme, le lendemain, sur un plateau en avant de la petite ville d'Eylau. Elle fut chassée du plateau, puis de la ville. Benningsen s'arrêta au delà d'Eylau et massa tout ce qu'il avait de forces pour recevoir la bataille le lendemain. Il avait environ soixante-dix mille hommes, une artillerie double de celle qu'avait Napoléon sous la main (400 pièces contre 200), et il espérait être rejoint à temps par un corps prussien.

Napoléon, sur les 300,000 hommes qu'il avait mis en mouvement, n'en avait pas immédiatement à sa disposition 60,000, Ney étant à quelques lieues de là et Bernadotte hors de portée. C'était là le résultat des souffrances de l'armée, de la multitude des postes à occuper, de l'éparpillement causé par des marches sans fin, et de l'étendue immense du théâtre de la guerre.

Napoléon n'était pas homme à hésiter un instant devant un choc décisif: il avait, pour soutenir son admirable infanterie, une puissante cavalerie à laquelle le sol gelé permettait maintenant de se mouvoir. Son artillerie compensait, par la supériorité des manœuvres et du tir, l'infériorité du nombre.

La journée du 8 février s'engagea par une longue et furieuse canonnade soutenue de part et d'autre avec une opiniâtre constance. Les Français étaient protégés en partie par la ville d'Eylau et par le village de Rothenen. Les Russes, à découvert sous notre feu



Le général Sébastiani dirigeant les travaux de défense de Constantinople.

meurtrier, perdirent patience les premiers et vinrent attaquer notre aile gauche, qui les repoussa. Tandis que les corps de Soult et d'Augereau leur faisaient face, le corps de Davout les prit en flanc. L'aile gauche et les réserves des Russes se massèrent contre Davout. Napoléon, alors, lança son centre, le corps d'Augereau, contre le centre de l'armée ennemie. Les fantassins d'Augereau, aveuglés par des tourbillons de neige que le vent leur chasse au visage, perdent leur

chemin et sont foudroyés, écrasés par une batterie de 72 canons qu'ils n'aperçoivent même pas. La cavalerie russe s'élance sur nos brigades mutilées et en rejette les débris jusqu'au cimetière d'Eylau, où se tient Napoléon avec sa garde. L'infanterie russe s'avance derrière la cavalerie.

Le moment était décisif. C'est alors que l'on vit ce que valait, dans les conditions d'armement et de tactique où se faisait alors la guerre, le système de concentration de la

cavalerie inventé par Hoche et appliqué par Napoléon. Napoléon appela Murat et le jeta, avec quatre-vingts escadrons, sur la cavalerie russe. Murat lui passa sur le corps avec nos dragons, puis précipita nos cuirassiers comme une trombe sur l'infanterie. La première ligne des fantassins russes fut rompue, culbutée, hachée. La seconde, appuyée par une réserve d'artillerie, résista en se repliant sur un bois. La lutte fut quelque temps suspendue au centre, Napoléon ne voulant pas encore engager ses réserves, parce qu'il prévoyait l'arrivée d'un corps prussien.

Davout, pendant ce temps, avait gagné décidément l'avantage sur la gauche des Russes et commençait à les prendre en arrière. Mais ses têtes de colonnes furent arrêtées par un corps de sept ou huit mille Prussiens qui avait échappé à la poursuite de Ney. Les Russes reprenaient l'espérance. A la nuit tombante, Ney arriva derrière les Prussiens. Benningsen ordonna sa retraite à la faveur de la nuit.

L'aspect du champ de bataille fut affreux le lendemain. Douze mille Russes et dix mille Français jonchaient, morts, mourants ou hors de combat, ces vastes champs de neige rougie par des flots de sang. Les Russes emmenaient en outre 15,000 blessés. L'effectif de leurs combattants était bien diminué de 30,000 hommes.

« Quel massacre, et sans résultat ! » s'écria le maréchal Ney en parcourant ce lugubre théâtre de carnage.

C'était trop vrai. Napoléon avait bien, suivant son projet, acculé les Russes à la mer, mais non pas dans les conditions qu'il avait voulues. Benningsen réussit à atteindre la grande ville de Königsberg, où il pouvait reposer et renforcer son armée, et Napoléon ne se sentit point en état de le forcer dans ce dernier asile. Pour la première fois depuis Marengo, la victoire avait longtemps hésité, et, cette fois-ci, elle restait

sans profit; cela eût dû faire réfléchir cet homme qui ne doutait jamais de la fortune.

Nous avons cité diverses causes du faible effectif auquel la Grande armée s'était trouvée réduite sur le champ de bataille. A ces causes matérielles inévitables, parmi lesquelles doit compter la multitude des malades qu'épuisaient des fatigues inouïes, se joignait une cause morale qui devenait alarmante. La discipline se relâchait. Les traîtres et les maraudeurs commençaient à se multiplier. Des milliers d'hommes qui n'avaient de soldat que le nom, dispersés en petites bandes, échappaient aux recherches de leurs chefs et vivaient sur le pays sans rendre aucun service militaire. Ce mal ne pouvait plus qu'aller croissant. Nous étions déjà loin de l'armée d'Austerlitz.

Napoléon s'était décidé à retourner sur la Vistule jusqu'au printemps. N'ayant pu s'emparer de Königsberg et chasser entièrement les Russes de la vieille Prusse, il était résolu d'employer le reste de l'hiver à la conquête de la très-importante place de Dantzig. Il revint donc s'établir, non plus auprès de Varsovie, mais entre la rivière de Passarge et la basse Vistule, en faisant assiéger derrière lui Dantzig par un corps d'armée sous le commandement du maréchal Lefebvre. Il prit les mesures les plus habiles pour assurer les positions de son armée et pour la renforcer et la mettre en état de rentrer en campagne à la belle saison. Tandis qu'autour de lui tout succombait à la fatigue, que les généraux les plus énergiques, Lannes, Murat, Augereau, étaient malades et parfois obligés de quitter leurs corps d'armée, lui, qui autrefois avait l'air si frêle, se vantait de ne s'être jamais mieux porté et d'engraisser, en menant une vie à briser les forces d'un géant. Il avait des muscles de fer comme une âme de fer.

La guerre que poursuivait Napoléon dans le nord de l'Europe avait en ce moment son

contre-coup en Orient, et il arriva de Constantinople des nouvelles de grand intérêt. L'Angleterre et la Russie, voyant le sultan Sélim pencher du côté de la France, s'étaient concertées pour contraindre la Turquie, par la force des armes, à rentrer dans la coalition. Les Russes visaient à mettre la main sur les provinces qui relevaient du sultan au nord du Danube (Moldavie et Valachie); les Anglais, à occuper l'Égypte. Il fut donc convenu entre eux que les Russes envahiraient la Moldavie et la Valachie, et qu'une escadre anglaise franchirait le détroit des Dardanelles pour aller dicter la loi au sultan dans Constantinople. L'ambassadeur français Sébastiani empêcha les Turcs de céder aux menaces de l'ambassadeur d'Angleterre. L'escadre anglaise franchit le détroit des Dardanelles, mal gardé par les Turcs, et se présenta, le 21 février, devant Constantinople. Le sultan, conseillé par Sébastiani, gagna quelques jours en négociant. Sébastiani, aidé par des officiers envoyés de notre corps d'armée de Dalmatie, employa ce temps à mettre en batterie trois cents grosses pièces destinées à contrebattre la flotte ennemie. Une fois armé, on rompit les négociations. L'amiral anglais Duckworth n'avait compté que sur l'intimidation et n'avait point de troupes de débarquement. Il n'osa engager la lutte et craignit, s'il ne hâtait sa retraite, de ne pouvoir repasser les Dardanelles, que Sébastiani travaillait à armer comme Constantinople. Il repartit donc le 3 mars. La tentative qui avait réussi, quelques années auparavant, à Copenhague, échouait à Constantinople. Les Anglais n'avaient plus Nelson à leur tête.

Ils n'eurent pas un meilleur succès en Égypte. Ils occupèrent un moment Alexandrie, mais en furent bientôt expulsés. Les entreprises lointaines, pour lesquelles ils avaient négligé de secourir leurs alliés dans le nord de l'Europe, ne réussirent pas non plus. Ils échouèrent contre les colonies

espagnoles et françaises, à Buenos-Ayres et sur d'autres points.

Après Eylau, Napoléon, un peu revenu de son enivrement, s'était relâché de sa résolution de n'entendre à aucune transaction jusqu'à ce qu'il pût dicter la paix générale. Il avait offert de nouveau au roi de Prusse, pour le séparer de la Russie, les conditions qu'il lui avait naguère proposées, puis refusées, c'est-à-dire la restitution de ses États de la rive droite de l'Elbe. Il ne faisait aucune réserve quant à la Pologne, laissant entendre au roi de Prusse « qu'il n'y attachait aucun prix. » Il était tout disposé à abandonner ces populations qui combattaient dans nos rangs et qui avaient mis en lui toutes leurs espérances.

Le roi de Prusse inclinait à accepter : sa femme et sa cour l'en empêchèrent.

Napoléon, alors, se tourna de nouveau vers l'Autriche. Il lui réitéra l'offre d'une cession de territoire en Silésie, cette fois sans lui demander ses provinces polonaises, ou, si elle l'aimait mieux, un agrandissement aux dépens de la Turquie, dans le cas où l'on en accorderait autant à la Russie comme condition de paix.

Ceci, au moment même où le sultan Sélim, confiant dans la promesse de Napoléon de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman, embrassait résolument notre alliance et résistait, avec courage et succès, aux Anglais et aux Russes.

L'Autriche ne voulut pas s'engager sur un terrain si peu solide, mais offrit sa médiation.

Napoléon ne crut pas possible de refuser. C'eût été donner prétexte à l'Autriche de se déclarer contre nous. Il compta que les négociations traîneraient en longueur et se hâta de se mettre en mesure de frapper prochainement un grand coup sur les Russes, tout en se prémunissant contre une diversion possible de la part de l'Autriche. Il forma une armée de réserve de 100,000

hommes sur l'Elbe, sous le commandement du maréchal Brune. Il appela d'avance la conscription de 1808, quatre mois après avoir appelé celle de 1807, décida d'élever l'effectif de nos armées à 650,000 hommes et se prépara à en avoir 450,000 en Alle-



Chasseloup.

magne et en Pologne, dont 370,000 Français, y compris les recrues polonaises, et 80,000 alliés.

Pendant ce temps, le siège de Dantzig marchait avec vigueur sous la direction de deux habiles généraux du génie et de l'artillerie, Chasseloup et Lariboisière. Au commencement des opérations, les assiégés ne comptaient pas 20,000 hommes, la plupart Polonais ou auxiliaires allemands : la garnison prussienne et russe était à peu près égale en nombre. Elle ne réussit pas cependant à empêcher les approches. Les assiégés furent renforcés. L'armée russe, établie en avant de Königsberg, essaya de

secourir Dantzig en expédiant une dizaine de mille hommes, partie le long de la côte, partie par mer. Cette double attaque fut repoussée, et Dantzig, menacé de l'assaut, capitula le 26 mai.

Cette conquête, qui nous assurait tout le cours de la Vistule, dégagait notre aile gauche et permettait à Napoléon de disposer de toutes ses forces avec pleine liberté. Les immenses approvisionnements trouvés à Dantzig rendirent le bien-être à la Grande armée, qui s'était reposée, renforcée, et qui pouvait maintenant mettre en ligne au moins 160,000 hommes.

L'armée russe, après tous les efforts faits durant l'hiver pour la recruter, avait en tout 140,000 hommes dans la vieille Prusse, plus 30,000 hommes de renfort en marche. La masse principale, établie entre les rivières de Pregel et d'Alle, n'était que d'une centaine de mille hommes. Cet immense Empire, avec sa population clairsemée et ses ressources encore faiblement organisées, ne pouvait que bien difficilement mettre en mouvement de grandes masses d'hommes, même sur son propre territoire.

Les coalisés, cependant, avaient répondu évasivement à la proposition de la médiation autrichienne. L'empereur Alexandre était trompé, après Eylau, comme il l'avait été avant Austerlitz. La journée d'Eylau, qui était en réalité pour les Russes une défaite honorable, avait été présentée par le général Benningsen à l'empereur Alexandre comme une victoire. La retraite de Napoléon après Eylau faisait illusion au tsar. Alexandre et Frédéric-Guillaume venaient de signer un nouveau pacte par lequel ils s'obligeaient à ne pas traiter l'un sans l'autre (26 avril). L'Angleterre leur renouvelait ses promesses jusqu'alors si mal tenues, et ils espéraient entraîner l'Autriche ; mais celle-ci n'était disposée à rien risquer, et la prise de Dantzig la confirma dans sa neutralité.



Siège de Dantzg.

Dès que les Russes voulaient continuer la guerre, ils n'avaient qu'une seule chance : c'était de se replier en tâchant d'attirer Napoléon en Russie. Loin de là, Benningсен reprit follement encore une fois l'offensive, dans des conditions bien plus défavorables qu'il ne l'avait fait à la fin de janvier. L'armée française, depuis le 1^{er} mai, était sortie de ses cantonnements pour camper par divisions dans des positions couvertes par des ouvrages en terre ou par d'immenses abatis d'arbres. Napoléon avait décidé de rentrer en campagne le 10 juin. Benningсен le prévint et vint se jeter sur nos positions dès le 5. Le corps de Ney, attaqué le premier par des forces très-supérieures, se retira dans un ordre admirable en disputant le terrain pied à pied. Soult et Berna-

dotte, moins inégaux en nombre à l'ennemi, repoussèrent les attaques dirigées contre eux et se maintinrent dans leurs postes. La réunion générale de notre armée s'opéra, conformément aux ordres de Napoléon, en arrière de la rivière de Passarge.

Benningсен, voyant son opération manquée, se replia de la Passarge sur l'Alle. Napoléon s'avança rapidement pour tâcher de couper la retraite aux Russes sur Königsberg. Les Français marchaient par la rive gauche, les Russes par la rive droite de l'Alle. Les Français rejoignirent les Russes à Heilsberg, petite ville située sur l'Alle. Les Russes occupaient la ville et les deux bords de la rivière. Ils avaient élevé à la hâte sur la rive gauche des redoutes hérissées d'artillerie. Soult et Murat, arrivés

les premiers, se jetèrent, avec ce qu'ils avaient sous la main, sur l'armée russe tout entière. Leurs efforts héroïques, soutenus vers la fin de la journée par Lannes, ne réussirent pas à déloger l'ennemi. La nuit mit fin à cette lutte sanglante (10 juin).

Benningsen, ayant résisté à grand-peine à une partie de l'armée française, ne crut pas devoir attendre une seconde attaque de toute l'armée réunie : il reprit, le lendemain, en se couvrant de l'Alle, sa retraite sur Königsberg.

Napoléon ne le suivit pas, et, cherchant à le devancer vers la Pregel, la rivière de Königsberg, il repassa par le champ de bataille d'Eylau. Il ne parvint pas à atteindre, avant Benningsen, la petite ville de Friedland, où les Russes voulaient passer l'Alle pour regagner Königsberg. Benningsen occupa Friedland, le 13 juin; mais, quand il voulut déboucher le 14 au matin, il rencontra devant lui le maréchal Lannes. L'intrépide Lannes, avec 10,000 hommes, en arrêta 70,000. Heureusement, il fut assailli sans ensemble; Benningsen ne sut pas profiter de son immense supériorité pour l'envelopper et l'écraser. L'inégalité diminua d'heure en heure : des corps français arrivèrent successivement au secours de Lannes, et Napoléon, dans l'après-midi, eut sous la main au moins 80,000 hommes. Il attaqua à son tour, en lançant Ney sur Friedland pour s'emparer de la ville et des ponts. Il y eut là un des plus terribles combats de toutes nos grandes guerres. Les Russes, qui se sentaient perdus si on leur enlevait les ponts de l'Alle, firent des efforts désespérés. Ce fut encore cette division Dupont, tant de fois signalée depuis Ulm, qui décida la victoire. Ney et Dupont pénétrèrent, parmi un terrible carnage, dans Friedland en flammes, firent sauter les ponts et séparèrent le gros de l'armée russe des réserves qu'elle avait sur l'autre rive. Napoléon fait alors charger sur toute la

ligne. Les Russes, enfoncés de toutes parts, ne se rendent pas. Une partie parvient à s'échapper, à la faveur de la nuit tombante, en descendant la rive gauche de l'Alle. Le reste, serré de plus près, se jette dans la rivière : les uns passent à gué, les autres sont engloutis en grand nombre. Vingt-cinq mille Russes sont tués, hors de combat ou noyés. Quatre-vingts canons restent dans nos mains. Friedland avait dignement célébré l'anniversaire de Marengo (14 juin).

Tandis que Napoléon, avec Ney, Lannes, Bernadotte, accablait l'armée russe à Friedland, Murat, Soult et Davout avaient marché droit sur Königsberg avec 60,000 hommes. A la nouvelle du désastre des Russes, l'ennemi évacua Königsberg, et cette capitale de la vieille Prusse fut occupée par Soult. On y prit 100,000 fusils envoyés par l'Angleterre, avec les navires qui les apportaient. Les débris de l'armée russe repassèrent le Niémen les 18 et 19 juin. La Grande armée, partie de Boulogne vingt mois auparavant, avait vaincu, dans cet intervalle, l'Autriche et la Prusse chez elles et la Russie hors de chez elle. Elle était maintenant à l'entrée de l'Empire russe.

Alexandre courba la tête sous ce terrible coup qui renouvelait Austerlitz. Il se sentait hors d'état de disputer davantage la Prusse à Napoléon, et son armée était lasse de se faire exterminer pour les Prussiens et les Anglais. Le roi de Prusse, d'ailleurs, était le premier à reconnaître qu'il fallait demander la paix. Un armistice, sollicité par les vaincus, fut accordé sur-le-champ par Napoléon, qui ne souhaitait pas de continuer la campagne au delà du Niémen. Alexandre lui fit demander une entrevue. Napoléon, qui en avait peut-être suggéré l'idée, s'empressa d'y consentir. L'entrevue n'eut pas lieu dans les conditions humiliantes où s'était trouvé, après Austerlitz, l'empereur d'Autri-

che vis-à-vis de l'empereur des Français. Napoléon et Alexandre s'abouchèrent dans un pavillon élevé sur un radeau qu'on avait placé sur le Niémen à égale distance des deux rives. Ils s'abordèrent en s'embrassant aux applaudissements des deux armées. L'attitude de Napoléon fut tout autre qu'elle n'avait été vis-à-vis de l'empereur François II. Il ne s'agissait plus pour lui, cette fois, d'imposer des conditions écrasantes à un ennemi réduit à sa merci, mais d'entraîner dans sa politique un adversaire dont il prétendait faire un allié et auquel il voulait offrir et non prendre des provinces. Il avait repoussé, en 1805, le système d'alliance avec l'Autriche que lui proposait Talleyrand : il était résolu maintenant à tenter le système de l'alliance russe. Il comptait sur son ascendant personnel pour s'emparer de l'esprit d'Alexandre et s'y prit avec une grande habileté. Trouvant le jeune tsar fort mécontent de l'Angleterre, peu satisfait de la Prusse, humilié dans son orgueil, il le releva à ses propres yeux par des témoignages d'estime et de sympathie pour lui et pour son armée, et lui offrit brusquement ce qu'il avait offert naguère à un ambassadeur anglais, le partage du monde.

Alexandre fut ébloui, fasciné : cette première conférence fut suivie d'une série de longs entretiens dans la petite ville prussienne de Tilsit, qu'on avait neutralisée. Alexandre y venait incessamment trouver Napoléon et traiter avec lui, seul à seul, comme Napoléon l'avait voulu. Une étroite intimité s'était rapidement établie entre les deux monarques qui se faisaient la veille une guerre si acharnée. L'impétueuse éloquence et l'imagination gigantesque de Napoléon avaient subjugué Alexandre ; l'empereur de Russie accepta les propositions de l'empereur des Français.

Quelles étaient ces propositions ? Quelles furent les bases de ce pacte qui, dans la pensée de son auteur, devait décider des

destinées du monde ? C'est ici l'épreuve suprême du génie politique de Napoléon.

Dès que l'Empire français s'alliait à l'Empire russe, il semble que leur pacte devait débiter par résoudre à fond la question de la Pologne et que Napoléon n'avait qu'une chose à faire, c'était de s'approprier le plan du prince Czartoryski, à savoir : reprendre à la Prusse et à l'Autriche leurs provinces polonaises et les réunir aux provinces occupées par la Russie sous le sceptre d'Alexandre, tsar de Russie et roi de Pologne. Il y avait de graves difficultés sans doute, et dans les aspirations des Polonais au retour de leur entière indépendance, et dans les passions et les idées moscovites aspirant à l'entière absorption de la Pologne par la Russie ; mais, si les difficultés étaient sérieuses, le but valait la peine que les deux nouveaux alliés s'employassent à les surmonter. Au point de vue de l'Empire français, l'association de toute la nation polonaise au grand Empire slavo-asiatique séparait définitivement les intérêts de la Russie de ceux de l'Autriche et de la Prusse, et garantissait la France contre tout retour de fortune de la part de ces deux États et de l'Allemagne en général.

Napoléon n'y pensa pas même un instant. Ce qu'il offrit et fit accepter à Alexandre, ce ne fut pas la cession des provinces polonaises de la Prusse et de l'Autriche, ce fut le démembrement de la Suède et de la Turquie. Il offrit à Alexandre de lui laisser prendre et de lui garantir la Finlande, cette vaste contrée qu'avaient civilisée les Suédois sur la rive orientale de la Baltique, et que Pierre le Grand n'avait qu'un peu entamée au nord de Saint-Pétersbourg. Par la même convention secrète, il fut entendu que la Russie s'approprierait la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, c'est-à-dire tout le nord de la Turquie d'Europe jusqu'aux monts Balkans, tandis que l'Empire français

prendrait, à l'ouest et au sud de cet Empire, l'Albanie et la Morée.

Napoléon provoquait ainsi le démembrement de deux États dont l'un, la Turquie,



Talleyrand.

était, suivant ses propres paroles, « notre plus ancien allié, » et venait de se compromettre pour nous : l'autre, la Suède, « malgré la fausse politique de son roi, » était aussi, avait dit Napoléon lui-même, « géographiquement et historiquement ami de la France. » — « Les plus chers intérêts des deux peuples sont unis, » avait-il, et il ajoutait, avec quelque exagération, que, « par la réunion de la Finlande à la Russie, il n'y aurait plus de Suède ! »

Il sacrifiait donc, d'après son propre aveu, les intérêts anciens et permanents de la France à ceux de son chimérique Empire d'Occident.

Alexandre s'engagea à la guerre contre l'Angleterre, si celle-ci n'acceptait pas sa

médiation aux conditions convenues avec Napoléon.

Ces conditions laissaient Malte à l'Angleterre et rendaient le Hanovre au roi Georges III, à condition que les Anglais rendissent toutes les colonies espagnoles et hollandaises.

Napoléon enlevait au roi de Prusse toutes ses anciennes possessions entre l'Elbe et le Rhin et les destinait à former, avec la Hesse-Cassel et le duché de Brunswick, un royaume de Westphalie pour son jeune frère Jérôme. Il rendait à la Prusse toute la partie de ses États sur la rive droite de l'Elbe, moins les provinces polonaises. Il touchait donc à la Pologne; mais c'était seulement pour former de la Pologne prussienne un grand-duché de Varsovie, qui serait donné à l'électeur de Saxe.

Alexandre y consentit; mais, là, était le point noir qui menaçait l'alliance russe. Toucher au partage de la Pologne autrement qu'au profit du tsar ne pouvait manquer d'inquiéter la Russie sur ses possessions polonaises. Là était l'intérêt commun qui pouvait de nouveau réunir quelque jour les trois co-partageants. Il fallait ou ne pas toucher à la Pologne, ou résoudre la question à fond. Mais, n'y pas toucher, c'était rendre Varsovie et Posen aux Prussiens, et Napoléon l'avait senti impossible. Il eût donc fallu aller plus loin!

La politique de Napoléon était donc mauvaise vis-à-vis de la Russie, qu'il provoquait à démembrer nos vieux alliés et à laquelle il ne donnait pas ce qui eût pu associer solidement les deux Empires. La politique était mauvaise vis-à-vis de la Prusse, qui était trop cruellement mutilée ou qui n'était pas assez détruite.

Le traité avec la Russie et la Prusse fut signé à Tilsit le 8 juillet. Napoléon fut de retour à Paris le 27.

Comme le géant de la fable qui entassait l'une sur l'autre les montagnes, il avait

accumulé victoire sur victoire. Sa gloire militaire dépassait toutes les gloires. La foule enivrée croyait à la grande alliance qui couronnait tous les triomphes et qui allait, disait-on, imposer la paix du monde et la liberté des mers à l'Angleterre humiliée.

Ce colossal et splendide édifice était bâti sur le sable.

CHAPITRE III

GUERRE D'ESPAGNE.

(Juillet 1807-février 1809.)

Napoléon fut accueilli par la foule avec plus de joie et de confiance encore au retour de Tilsit qu'au retour d'Austerlitz. On voyait dans l'alliance russe la garantie de la paix du continent, et l'on espérait que l'Angleterre isolée céderait bientôt à son tour. Napoléon, en rentrant à Saint-Cloud, sa résidence d'été, ne parla que de paix aux grands dignitaires et aux membres des corps de l'État qui étaient venus le saluer. « Il faut maintenant, leur dit-il, nous faire commercer et manufacturiers. Je vais recommencer mes *grandes revues d'affaires*, qu'il est temps de faire succéder à mes *grandes revues d'armées*. » Ces paroles furent fort répétées avec grande satisfaction. La rente, qui s'était élevée de 60 à 70 après Austerlitz, monta jusqu'à 94 après Tilsit.

Les finances paraissaient prospères. Les dépenses avaient augmenté, mais aussi le rendement des impôts. La recette, arrivée à 770 millions, n'était inférieure à la dépense que de quelques millions, et les contributions de guerre et les réquisitions à l'étranger apportaient un supplément énorme à la recette française. Le trésor de

l'armée, regorgeant aux dépens de l'étranger, était un prêteur toujours prêt à aider la caisse de service du trésor public. Ce service avait été fort habilement organisé par le ministre du trésor, Mollien, homme d'ordre et de probité comme le mi-



Napoléon.

nistre des finances Gaudin, mais plus inventif et plus novateur. Mollien avait enfin réussi à affranchir le trésor public du concours dispendieux des gens d'affaires, des traitants, et à faire opérer directement par les receveurs et agents de l'État tout ce qui était recette, dépense, recouvrements de fonds.

Tout cela était fort sagement ordonné, mais à condition d'avoir toujours la victoire

pour percepteur. A la paix, il eût bien fallu changer tout ce mécanisme qui reposait sur l'association du trésor public et du trésor de l'armée.

A cette époque appartient une utile création, la Cour des comptes, imitée de l'ancienne Chambre des comptes de la monarchie et destinée à vérifier la régularité de la comptabilité publique.

Une nouvelle impulsion fut donnée aux travaux publics. On dépensa beaucoup pour les routes et les ponts. On continua plus activement les canaux commencés; on en commença d'autres. On travailla à mettre en communication l'Escaut avec la Meuse et le Rhin. On acheva de mettre l'Escaut en communication avec la Seine. On poursuivit les travaux du canal du Rhône au Rhin et des canaux qui traversent toute la Bretagne. On s'occupa d'améliorer le cours des rivières. On travailla sur une grande échelle dans les ports et les places fortes. A côté des monuments d'apparat, tels que le Temple de la Gloire et la Colonne, on entreprit dans Paris des constructions d'utilité publique, marchés couverts, abattoirs, greniers d'abondance, etc.... Notre industrie et notre commerce étaient en progrès. Les marchandises françaises se répandaient en Europe et recommençaient d'y lutter avec les marchandises anglaises, que le blocus continental ne réussissait pas à exclure, mais gênait notablement. Lyon s'était relevé de ses ruines : nos soieries et nos draps avaient repris un large essor; nos fers gagnaient aussi du terrain.

Le Code de commerce, qui régla les rapports spéciaux entre commerçants, de même que le Code civil avait réglé les rapports généraux des citoyens, attesta l'importance que le pouvoir attachait à la production et aux échanges qui en sont la conséquence.

S'il y avait progrès dans les conditions économiques du pays, il n'y avait pas de progrès politique, tout au contraire. Le pou-

voir devenait de plus en plus despotique et rétrograde. Un sénatus-consulte supprima le Tribunat, depuis longtemps annulé en fait. Par l'institution de la Légion d'honneur, le premier consul avait créé une noblesse personnelle et non transmissible, non héréditaire. L'empereur dicta au sénat un sénatus-consulte rétablissant la noblesse héréditaire. Il y était statué que les titres donnés par l'empereur, ainsi que les dotations, les revenus accompagnant ces titres, seraient transmissibles héréditairement d'aîné en aîné, contrairement à l'égalité des partages dans la famille, consacrée par le Code civil. De plus, à chaque dignité de l'Empire fut attaché un titre de duc, comte ou baron, transmissible du père au fils, à condition d'associer au titre une portion de biens exempte du partage avec les autres enfants. C'est ce qu'on nomma les « majorats. » On alla plus loin : en dehors de la hiérarchie des fonctionnaires, tout membre de la Légion d'honneur put s'intituler chevalier et transmettre ce titre moyennant un majorat de 3,000 francs de rente. C'était dénaturer entièrement la destination toute personnelle de la Légion d'honneur.

L'institution de la Légion d'honneur était devenue populaire : celle de la noblesse impériale heurta la nation dans ses sentiments les plus intimes et les plus constants, et ne cessa jamais d'être condamnée par l'opinion. Napoléon et ses ministres eurent beau dire que c'était le moyen d'empêcher le retour de la noblesse féodale et que les nouveaux nobles n'avaient pas de privilèges : l'opinion ne voulait pas plus de la nouvelle noblesse que de l'ancienne. Beaucoup d'entre les hauts fonctionnaires militaires et civils que l'empereur affublait des titres de ducs et de comtes lui en savaient peu de gré; mais il ajoutait à ces titres de riches dotations auxquelles ne pouvaient être insensibles tous les hommes de guerre que le Consulat et l'Empire avaient habitués à me-

ner une grande existence. Aux maréchaux furent assignés des revenus de deux à trois cent mille francs (qui vaudraient au moins le double aujourd'hui), avec beaucoup d'argent comptant. Les généraux et les principaux fonctionnaires civils furent dotés à proportion. Il y eut des gratifications et des dotations permanentes pour les officiers et sous-officiers qui s'étaient distingués et pour les blessés. C'était l'étranger qui en payait les frais. Nous avons déjà mentionné un certain nombre de grandes dotations établies sur des domaines italiens. Le reste fut assis en majeure partie sur des terres de Pologne, de Hanovre, de Westphalie.

Le clergé eut sa part : 2.400 bourses furent accordées aux petits séminaires, que l'État, d'après le Concordat, ne s'était pas engagé à subventionner.

Le Code civil reçut le nom de Code Napoléon, pour qu'il parût bien être, devant la postérité, l'œuvre personnelle de celui qui l'avait promulgué.

La politique de Napoléon, rétrograde en France, était progressive au dehors quant aux institutions civiles. Dans son goût d'ordre extérieur et d'uniformité, il propageait à l'étranger celles des institutions issues de la Révolution française qui étaient compatibles avec l'autorité absolue. Il brisa autour de lui les vieilles législations féodales et privilégiées. Il introduisit le Code civil en Italie, en Hollande, dans le nouveau royaume de Westphalie, qu'il venait de constituer au profit de son jeune frère Jérôme ; il poussait ses alliés, ou plutôt ses vassaux de la Confédération du Rhin, à l'adopter dans leurs États. Les villes hanséatiques le réclamèrent spontanément. Le grand-duc de Bade l'admit ; le roi de Bavière le fit mettre à l'étude pour l'adapter à son peuple ; le roi de Saxe l'introduisit dans son nouveau grand-duché de Varsovie, et la liberté civile entra ainsi dans une partie des campagnes polonaises.

Napoléon, par une de ces contradictions qu'on retrouve sans cesse dans sa politique, détruisait l'ancien régime au delà du Rhin, pendant qu'il s'en rapprochait en France par le rétablissement de la noblesse, par les majorats, et le dépassait par l'excès de la centralisation. Ce fut pour une grande partie de l'Allemagne un bienfait, trop compensé dans le présent par les exactions et tous les abus de la domination étrangère, mais qui devait survivre, au moins en partie, à cette domination, et modifier, à leur grand avantage, le sort des populations allemandes.

Dans les provinces de la rive gauche du Rhin, transformées en départements français, le bienfait était sans mélange. Ces populations, exemptes des lourdes charges que l'occupation militaire faisait peser sur la rive droite du Rhin, n'étaient pas seulement assimilées à l'ancienne France ; elles étaient traitées avec des ménagements tout particuliers. On faisait tout pour rendre leur condition la meilleure possible ; on leur envoyait les plus habiles administrateurs ; là, entre autres, nous retrouvons, comme préfet, à Mayence, l'homme énergique et dévoué qui avait fait autrefois tant d'efforts pour relever notre marine sous la Convention, Jean-Bon-Saint-André. Il s'employait maintenant, avec la même ardeur et avec la même capacité, à faire aimer la France aux habitants de la rive gauche du Rhin. La réunion, qui s'était opérée avec facilité sous la République, semblait définitivement acceptée par ces provinces, dont les conditions sociales et économiques avaient grandement gagné à la Révolution, et qui se félicitaient d'avoir été délivrées par les Français de la domination des prêtres et des nobles. La rive gauche du Rhin paraissait devenir tout entière une nouvelle Alsace.

Les sentiments n'étaient pas les mêmes dans le nouveau royaume de Westphalie,

que Napoléon avait créé de l'autre côté du Rhin pour son frère Jérôme. Il avait formé, par la réunion de diverses principautés, cet État considérable qui était séparé du Rhin par le grand-duché de Berg, un autre État déjà donné à un Français, à Murat, et par la prin-



Jérôme Bonaparte.

cipauté de Nassau, et qui s'étendait, à l'Est, jusqu'à l'Elbe : Napoléon lui ajouta plus tard l'importante place de Magdebourg, arrachée à la Prusse. Le royaume de Westphalie comprenait les anciens États de Hesse-Cassel, de Brunswick, des fragments de la Prusse et du Hanovre, et beaucoup d'anciennes principautés ecclésiastiques et laïques. L'introduction des lois françaises fut incontestablement un grand bien pour ce pays ; les administrateurs français qui entouraient le jeune roi Jérôme, et auxquels s'étaient adjoints plusieurs des hommes les plus éminents de l'Allemagne, introduisirent de nombreuses

améliorations. Si le jeune roi Jérôme menait une conduite assez scandaleuse, ses mœurs n'étaient pourtant guère plus mauvaises que celles des princes allemands auxquels il succédait : là ne fut point la vraie cause de l'impopularité que ne put vaincre l'administration française de la Westphalie. Cette cause fut l'exagération des exigences de Napoléon, dans les levées d'hommes et d'argent qu'il imposait au nouveau royaume. Il continuait à le traiter en pays conquis et surexcitait ainsi la répugnance naturelle des habitants pour une domination étrangère qui ne prenait pas la peine de se déguiser.

Les États de la Confédération du Rhin, restés allemands, c'est-à-dire gouvernés par des princes allemands, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, depuis qu'ils avaient été évacués par les troupes françaises, n'avaient plus d'hostilité ni contre la France ni contre l'empereur.

Les contingents militaires qu'ils avaient fournis dans la dernière campagne contre la Prusse avaient été traités sur le pied de l'égalité avec les troupes françaises, et fort ménagés et loués dans les bulletins lorsqu'ils s'étaient distingués à Dantzig ou en Silésie. Flattés d'attirer les regards du grand capitaine, ils n'avaient montré aucun scrupule à combattre les Prussiens. L'adoration de la force et du succès, assez commune partout, n'est nulle part plus habituelle qu'en Allemagne.

En résumé, quoique l'établissement au delà du Rhin de deux princes étrangers, Murat et surtout Jérôme, eût été une faute grave, la domination de Napoléon sur l'Allemagne était très-solidement établie et ne pouvait être ébranlée que par le contre-coup de quelque grand événement au dehors.

Napoléon continuait de poursuivre ardemment son but, qui reculait toujours, à savoir : de forcer l'Angleterre à une paix qui reconnût ce qu'il avait acquis et le laiss-



Bombardement de Copenhague.

sât libre d'acquérir encore. Il faisait de très-grands efforts pour rétablir la marine. Depuis Trafalgar, on avait cessé les grandes opérations offensives sur mer; mais Napoléon faisait pousser, avec une activité fiévreuse, les constructions de vaisseaux et de frégates dans tous nos ports, surtout à Anvers, où se fabriquaient les bâtiments qu'on allait ensuite armer à Flessingue. Il projetait de former ainsi un grand nombre d'escadres françaises et alliées ayant chacune à sa portée un camp prêt à s'embarquer; il espérait obliger ainsi l'Angleterre à s'épuiser en escadres de blocus, qui ne réussiraient pas toutes à empêcher ces expéditions de partir.

En attendant, Napoléon développait de plus en plus le système du blocus conti-

mental et se préparait à forcer tout ce qui restait d'États neutres à choisir entre la guerre contre la France ou la guerre contre l'Angleterre.

L'empereur Alexandre, conformément aux conventions de Tilsit, avait proposé sa médiation à l'Angleterre. Le ministère anglais, dirigé par des hommes nouveaux, Canning et Castlereagh, était peu disposé à la paix et fit une réponse évasive. Il projetait en ce moment un coup de nature à ruiner toute chance de paix, si la paix eût été possible.

Napoléon était alors sur le point de commencer par le Danemark l'application de son plan pour la suppression de toute neutralité.

Le Danemark n'aimait point l'Angleterre,

qui l'avait si rudement traité en 1801; mais il souhaitait fort de rester neutre. Napoléon fit signifier au gouvernement danois que, si l'Angleterre refusait la médiation de la Russie, il faudrait choisir de faire la guerre à l'Angleterre ou à la France (31 juillet). Il envoya l'ordre à Bernadotte, qui commandait un corps d'armée à Hambourg, de s'emparer de toutes les possessions continentales du Danemark, si le gouvernement danois n'entraît pas dans notre alliance après le refus de la médiation russe par les Anglais (2 août 1807).

Le ministère anglais prévint Napoléon. Il louvoya avec la Russie, demandant des explications sur les bases de la médiation que proposait Alexandre, et il se hâta d'agir du côté du Danemark. Il excita les Suédois à rompre l'armistice qu'ils avaient avec la France, afin de détourner sur eux l'attention des forces françaises qui occupaient l'Allemagne du nord. Les Anglais sacrifiaient, comme de coutume, leurs alliés, et les Suédois ne gagnèrent, à cette nouvelle folie de leur roi Gustave IV, que de se faire chasser de la Poméranie et de faire prendre Stralsund par les Français (21 août 1807.) Mais, pendant ce temps, une grande flotte anglaise, portant vingt et quelques mille hommes de débarquement, était partie des dunes d'Angleterre vers la fin de juillet. Elle franchit le Sund sans résistance le 3 août, les Danois ne s'attendant à rien. L'amiral anglais Gambier expédia au prince régent de Danemark la sommation de livrer aux Anglais la forteresse de Kroneborg, qui commande le Sund, ainsi que le port de Copenhague et la flotte danoise, jusqu'à la paix.

Le prince régent refusa avec indignation et fit un appel au patriotisme du peuple danois. Malheureusement, les moyens de défense étaient insuffisants; le gouvernement danois, ne se défiant pas des Anglais, avait envoyé presque tout ce qu'il avait de troupes dans le Holstein, pour faire respecter la

neutralité de son territoire continental pendant la guerre de la France et de la Prusse. La population s'arma; on se fortifia à la hâte du côté de l'intérieur des terres; mais on ne put empêcher l'armée anglaise de débarquer à quelque distance au nord de Copenhague et d'établir des batteries incendiaires à portée de la ville. La flotte anglaise entourait l'île de Sjælland, où est située Copenhague, afin d'empêcher les troupes danoises de revenir du Holstein au secours de la capitale.

Les Anglais se gardèrent bien de donner l'assaut à Copenhague. Retranchés derrière un lac voisin de la ville, ils firent, à leur aise et sans péril, pleuvoir sur Copenhague un déluge de feux. C'est là qu'ils essayèrent pour la première fois les fameuses fusées à la Congrève. Après quatre jours d'un horrible bombardement, qui incendia une partie de la ville et fit périr un grand nombre d'habitants, les malheureux Danois, n'ayant pas même la consolation de pouvoir rendre coup pour coup à leurs impitoyables agresseurs, capitulèrent le 7 septembre. Les Anglais emmenèrent seize vaisseaux de ligne, une vingtaine de bâtiments inférieurs, et détruisirent dans l'arsenal tout ce qu'ils ne purent emporter. Assurés d'avoir bientôt les Français sur les bras avec toute la population du Danemark, ils n'essayèrent pas de se maintenir à Copenhague, et la flotte remmena l'armée.

Le Danemark appela aussitôt les Français. Les Anglais avaient fourni une excuse à toutes les violences que méditait Napoléon. Il y eut contre le gouvernement anglais un cri d'indignation dans toute l'Europe.

Le gouvernement anglais essaya de prévenir le contre-coup de la catastrophe de Copenhague à Saint-Pétersbourg. Il expédia un agent secret à l'empereur Alexandre, pour lui offrir le consentement de l'Angleterre à ce qu'il s'appropriât la Moldavie et la Valachie, à condition, non pas même qu'il rompît ouvertement avec la France,

mais qu'il restât neutre. C'était l'abandon de la politique anglaise en Orient.

Alexandre ne répondit qu'en sommant l'ambassadeur anglais de déclarer immédiatement si l'Angleterre acceptait ou non sa médiation entre elle et la France. L'ambassadeur répondit négativement.

L'alliance russe était désormais assurée à la France, si Napoléon exécutait les conventions de Tilsit; mais il commençait à se repentir d'avoir promis les provinces de Valachie et de Moldavie, qui devaient livrer à la Russie les bouches du Danube et la rapprocher de Constantinople. Il trouvait cela dangereux pour l'Europe. Empereur d'Occident par le fait, il commençait à craindre de laisser se former en face de lui un rival dans un nouvel Empire d'Orient. Il n'était pas homme à vouloir sincèrement partager le monde avec personne.

Si l'extension de la Russie aux dépens de l'Empire ottoman était dangereuse pour l'Europe, il eût fallu y réfléchir plus tôt et s'arranger avec l'Autriche et non avec la Russie, ou bien prendre avec la Russie un autre arrangement, celui qui eût reconstitué la Pologne sous Alexandre.

Napoléon essaya de détourner la Russie de la Turquie sur la Suède, en poussant Alexandre à la conquête immédiate de la Finlande et en ajournant ce qui concernait les provinces du Danube. Mais, quoique l'acquisition de la Finlande fût d'une grande importance pour la Russie, à laquelle elle devait assurer définitivement la prépondérance sur la Suède dans les mers intérieures de l'extrême nord, Alexandre était bien plus pressé d'étendre son Empire vers le midi que vers une région de marais glacés. Après bien des pourparlers qui jetèrent quelque froideur entre les nouveaux alliés, Napoléon dut faire au tsar la concession de laisser provisoirement les troupes russes en Valachie et en Moldavie, malgré les conditions d'un armistice qui venait d'être con-

clu à Constantinople par l'intermédiaire de l'ambassadeur français. La Turquie avait accepté la médiation française, pendant que l'Angleterre refusait la médiation russe.

Si Napoléon ne voulait pas faire ce qui était indispensable pour avoir à fond l'alliance russe, il n'était pas impossible encore de s'arrêter dans la voie où il s'était engagé. Il s'agissait alors de ménager tout à la fois la Russie et l'Autriche, qui avait un si grand intérêt à ce que la Russie n'envahît point les bouches du Danube; mais, dans ce cas, on ne pouvait plus avoir le concours actif de la Russie contre l'Angleterre; on ne pouvait plus compléter le blocus continental, et il était absolument nécessaire de s'abstenir de toute nouvelle entreprise.

Or, Napoléon, tout au contraire, était prêt à se jeter dans de nouvelles opérations plus hasardeuses qu'aucune de celles qui lui avaient jusque-là réussi. Il voulait compléter l'Empire d'Occident et se rendre maître de l'Espagne et du Portugal, aussi absolument qu'il l'était de l'Italie.

Nous avons déjà indiqué que Napoléon nourrissait secrètement la pensée de remplacer les Bourbons par des Bonaparte en Espagne, comme il l'avait fait en Italie. Il n'avait point eu jusque-là de plan arrêté à ce sujet, mais cette pensée s'était de plus en plus confirmée dans son esprit par la situation où il voyait l'Espagne. Ce grand royaume, qui avait commencé à se relever dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, sous le gouvernement de Charles III, était retombé dans l'ornière de toutes les routines et de tous les désordres sous l'inepte Charles IV. Une reine vicieuse gouvernait ce faible roi; un favori médiocre, égoïste, vaniteux et désordonné gouvernait cette reine. Les ressources de l'Espagne étaient honteusement gaspillées; cette nation, autrefois si puissante, était mise hors d'état de rien faire pour elle-même et

pour ses alliés. Nous avons vu que sa marine, négligée, dépourvue de tout, n'avait pu que se faire écraser dès qu'elle était entrée en ligne à côté de la nôtre. Le vrai maître de l'Espagne, le prince de la Paix, le favori Godoy, avait montré habituelle-



Junot.

ment dans ses rapports avec Napoléon une servilité sous laquelle perçait parfois une malveillance motivée par les hauteurs et les dédains de l'impérial empereur. A la veille d'Iéna, Godoy avait cru, comme bien d'autres, que la vieille armée du Grand Frédéric mettrait un terme aux victoires des Français. Il avait publié une proclamation où il appelait les Espagnols à soutenir par les armes la liberté de leur patrie. Il ne disait pas contre quel ennemi : il Peût dit, au lendemain d'un échec de nos armes. Il se tut à la nouvelle d'Iéna. Napoléon affecta de n'avoir pas compris : il réclama de son alliée

l'Espagne un contingent de 15,000 hommes; Godoy se hâta de l'envoyer. Ce corps d'armée espagnol fut expédié au fond du nord, à Hambourg, et, de là, en Danemark, quand les Danois appelèrent les Français.

Napoléon exigea de l'Espagne un autre contingent, mais, cette fois, pour agir sur sa frontière, c'est-à-dire en Portugal. En attendant ce qu'il ferait de l'Espagne, il était résolu à renverser la dynastie qui régnait sur le Portugal, les Bragance. Le gouvernement portugais avait acheté de lui, par un subside, en 1804, le droit de garder la neutralité; mais Napoléon n'admettait plus de neutres. Il somma le gouvernement portugais, non-seulement de fermer ses ports aux Anglais et de leur déclarer la guerre, mais de confisquer toutes les marchandises et toutes les propriétés appartenant aux Anglais en Portugal, et de mettre leurs personnes en arrestation.

Il s'agissait là d'une proscription colossale, car tout le commerce du Portugal était dans les mains des Anglais. Le gouvernement portugais se résigna à tout le reste, mais se refusa à cette énormité.

Napoléon donna ordre au général Junot de marcher sur le Portugal à travers l'Espagne avec un corps d'armée de vingt et quelques mille hommes, et, le 27 octobre 1807, il conclut, avec l'ambassadeur d'Espagne, un traité de partage du Portugal. Le nord-ouest de ce pays, avec l'importante place maritime d'Oporto, devait être érigé en royaume et donné à la reine d'Étrurie, fille du roi d'Espagne Charles IV, en échange de la Toscane, que Napoléon venait de faire occuper par les troupes françaises pour fermer définitivement le port de Livourne aux Anglais. La partie méridionale serait accordée au prince de la Paix, sous le titre de principauté des Algarves. Napoléon se réservait de disposer de Lisbonne et de tout le centre du Portugal, en assurant la suzeraineté au roi d'Es-



Les troupes de Junot dans les montagnes du Nord de l'Espagne.

pagne. Ainsi, Napoléon, au lieu de punir Godoy de son récent projet de défection, le récompensait par la promesse d'une principauté vassale du roi d'Espagne, afin de s'assurer son entière soumission.

Le roi d'Espagne devait avoir la moitié des vastes colonies portugaises, avec le titre « d'empereur des Deux-Amériques. » Il fallait bien compter sur la crédulité puérile du roi Charles IV, pour le leurrer d'un tel appât.

Le jour même où ce traité se signait à Fontainebleau, un événement très-grave se passait dans le Versailles des rois d'Espagne, à l'Escorial. L'héritier de la couronne, Ferdinand, prince des Asturies, était arrêté par ordre du roi son père. Une inimitié profonde existait entre ce jeune prince et le

favori. Godoy, qui se savait perdu lorsque Ferdinand succéderait à son père, ne rêvait rien moins que de faire exclure Ferdinand de la succession au trône, au profit d'un frère puiné, sous prétexte d'indignité. Ferdinand, qui sentait son péril, s'entendit avec quelques amis sur ce qu'il aurait à faire si son père venait à mourir, et tenta de se mettre sous la protection de Napoléon. Il entra secrètement en rapport avec l'ambassadeur de France, et il écrivit à l'empereur pour lui demander en mariage une de ses parentes. Il rédigea avec ses amis un mémoire où il dénonçait au roi la reine sa mère et le favori.

Avant la remise de ce mémoire, la reine fut avertie : elle accusa Ferdinand, auprès de Charles IV, de conspirer pour détrôner

son père et assassiner sa mère; elle obtint du faible roi la mise en jugement de l'héritier de la couronne et de ses complices. Charles IV dénonça publiquement son fils à la nation espagnole, et écrivit à Napoléon qu'il allait faire changer l'ordre de succession au trône en faveur d'un des frères de Ferdinand.

Napoléon, qui avait déjà préparé un second corps d'armée pour soutenir Junot, se hâta d'en préparer un troisième, afin d'avoir dans la Péninsule près de 400,000 hommes et d'être prêt à tout événement. Il commença de rapprocher du Rhin la Grande armée, en faisant évacuer le pays au delà de la Vistule.

L'arrestation de Ferdinand et le procès dont on le menaçait avaient soulevé une indignation universelle en Espagne, où la reine et le favori étaient exécrés. Cette disposition des esprits fit bien accueillir les troupes françaises qui passaient successivement la frontière. On croyait qu'elles venaient sauver Ferdinand. Le peuple espagnol ignorait que ce jeune prince, mal né et dépravé par les détestables exemples qu'il avait reçus, ne valait pas mieux que ses persécuteurs. Il se conduisit fort lâchement. En avouant les projets qu'il avait formés et qui n'avaient rien de criminel, il dénonça ses amis pour obtenir son pardon.

L'affaire eut un dénouement inattendu. Un décret du 5 novembre annonça que le roi pardonnait à son fils, eu égard à son repentir et aux prières de la reine. Godoy avait reculé brusquement, en apprenant, par les aveux de Ferdinand, que celui-ci était entré en relations avec Napoléon et allait sans doute être protégé par le terrible empereur. Napoléon, voyant la situation moins urgente, ralentit ses mesures militaires vis-à-vis de l'Espagne et alla faire en Italie un voyage depuis quelque temps projeté.

Il fit à Milan un acte important. Il adopta solennellement comme son fils le vice-roi

d'Italie, Eugène Beauharnais, et lui assura la succession de la couronne d'Italie, à l'exclusion de celle de France. Cet acte produisit une bonne impression parmi les populations italiennes, auxquelles il promettait un jour l'indépendance nationale. L'héritier de la couronne d'Italie reçut le titre de prince de Venise. Napoléon avait ordonné à Venise de grands travaux, comme pour se faire pardonner le mal qu'il avait fait aux Vénitiens. Du côté de Gênes, il fit percer le canal de Savone, pour faire communiquer la Méditerranée avec le Pô. Il fit construire une route à travers le mont Genève, entre le Dauphiné et le Piémont. Il ordonna des travaux considérables dans diverses parties de l'Italie. Elle lui a dû de grands progrès matériels et administratifs.

Le séjour de Napoléon en Italie fut signalé par une autre mesure d'un caractère bien différent. L'empereur et le gouvernement anglais continuaient à renchérir l'un sur l'autre en fait de tyrannie sur le commerce du monde. Le conseil d'Angleterre, se sentant fortement touché par le blocus continental, venait de rendre aux navires neutres la liberté d'aller où ils voudraient, mais à une étrange condition : c'était de toucher d'abord en Angleterre et d'y payer un gros droit. Napoléon répondit par un décret daté de Milan, le 17 décembre, où il déclarait confisqué tout navire qui aurait touché en Angleterre ou dans les colonies anglaises et qui y aurait acquitté un droit.

Napoléon fut de retour à Paris le 1^{er} janvier 1808, et s'y donna tout entier aux affaires de la Péninsule espagnole, qu'il n'avait pas un instant perdues de vue.

Ses volontés sur le Portugal s'étaient accomplies. A la nouvelle de la marche du corps d'armée de Junot, le prince-régent qui gouvernait le Portugal, sous le nom d'une reine tombée en enfance, avait accédé aux dures exigences de Napoléon, sauf octroi d'un délai aux commerçants an-

glais pour s'embarquer avec ce qu'ils pourraient emporter. Junot, qui n'avait pas l'autorisation de négocier, continua d'avancer, malgré les cruelles souffrances qu'enduraient ses troupes en traversant à marches forcées, par un très-mauvais temps, les montagnes du nord de l'Espagne. Rien n'y avait été préparé pour les recevoir. Elles manquaient de tout. Ce corps, composé de jeunes soldats qui n'étaient pas habitués aux fatigues ni aux privations, arriva dans un état si pitoyable aux frontières du Portugal, qu'il n'eût pu triompher de la moindre résistance.

On ne résista pas. Le gouvernement portugais avait perdu la tête. La famille royale, les ministres, la cour, s'embarquèrent sur la flotte portugaise avec 7 ou 8,000 personnes qui s'attachèrent au sort de la maison de Bragance. Toute cette émigration fit voile pour la grande colonie portugaise d'Amérique, le Brésil. Junot, avec une poignée de soldats, entra sans coup férir dans Lisbonne (30 novembre).

Le Portugal tout entier fut occupé par les Français et par les Espagnols; mais Junot, conformément aux ordres de Napoléon, ne laissa aucune place forte dans les mains de ceux-ci. Napoléon imposa au Portugal une contribution de 100 millions, en sus de ce qu'exigeaient les besoins de l'armée d'occupation.

Cette facile conquête ainsi opérée, le roi d'Espagne réclama de Napoléon la publication immédiate du traité secret conclu pour le partage du Portugal, et renouvela, pour son fils, la demande déjà faite par Ferdinand de la main d'une Bonaparte.

Napoléon différa de répondre. Il envoya de nouvelles troupes aux deux bouts des Pyrénées. Il ordonna au général Dupont d'entrer en Castille avec le second corps préparé pour la Péninsule, et au maréchal Moncey d'entrer avec le troisième corps dans les provinces basques.

Il n'y avait qu'une chose raisonnable à faire en Espagne, c'était d'accorder le mariage demandé et de tâcher de pousser à des réformes dans l'administration espagnole. Mais Napoléon était bien loin de cette pensée. Il s'était de plus en plus confirmé dans son projet de renverser la maison régnante et de régénérer l'Espagne à sa façon pour la tenir, comme l'Italie, et employer toutes ses ressources au profit de l'empire d'Occident. Il jugeait tout impossible avec les Bourbons, tels qu'ils étaient, et, s'ils eussent été autres, il les eût craints au lieu de les mépriser et ne se fût pas plus volontiers accommodé avec eux.

Dans ses projets sur l'Espagne comme dans l'ensemble de sa politique, il méconnaissait la marche de l'histoire et partait d'une idée absolument fautive : c'est « qu'il n'y avait plus de nationalités compactes en Europe, » c'est-à-dire qu'un conquérant pouvait manier les peuples comme une cire molle, décomposer et recomposer les États à sa fantaisie, pourvu qu'il eût en main une force militaire suffisante.

Et ceci, précisément dans un siècle où chaque peuple allait prendre, de son indépendance nationale, de ce qu'on peut nommer sa personnalité, un sentiment plus clair et plus énergique qu'à aucune époque de l'histoire moderne. Entre tous les peuples de l'Europe, l'Espagnol était celui qui, par ses défauts même autant que par ses qualités, avait la nationalité la plus résistante et la plus exclusive. Isolé par caractère autant que par position géographique, il avait, dans ses masses populaires, une haine aveugle pour tout ce qui était étranger, et la fierté, la dignité individuelle, qui se conservaient jusque dans la classe la plus indigente et qui contrastaient étrangement avec la démoralisation et la ruine du gouvernement, devaient faire considérer à l'Espagnol comme un affront le progrès même le plus désirable, s'il était imposé du dehors.

Napoléon, ignorant ou dédaignant les sentiments populaires, ne voyait en Espagne qu'un autre royaume de Naples à soumettre. Le royaume étant plus grand, il y fallait plus de monde. 30,000 hommes avaient suffi à Naples; 100,000 conscrits devaient suffire en Espagne, sans avoir besoin d'y employer la Grande Armée.

Il prit cependant ses précautions, ayant toujours l'œil sur l'Autriche. Il leva d'avance la conscription de 1809. Ce nouveau contingent devait porter l'armée française à près de 900,000 hommes. Jamais il n'avait existé une force régulière aussi colossale. Napoléon porta les régiments d'infanterie à 4,000 hommes, ce qui dépassait toute proportion raisonnable. Tout s'exagérait dans l'Empire.

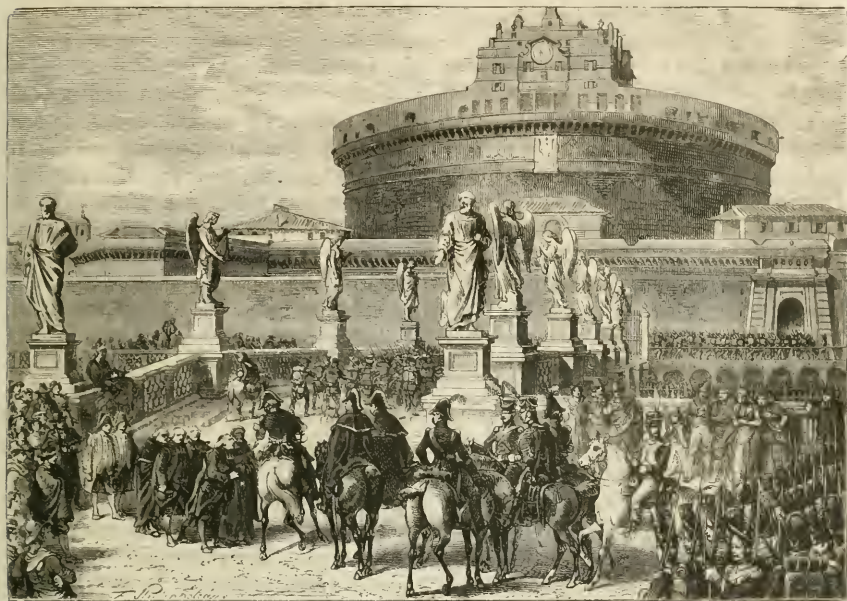
Au moment de s'engager dans une si redoutable entreprise, Napoléon se faisait encore d'autres affaires. Il était en querelle, déjà depuis longtemps, avec Pie VII. C'était pour se faire du pape un instrument passif qu'il avait imposé le Concordat à la France. Pie VII résistait, comme l'empereur eût dû s'y attendre. N'ayant point obtenu le prix de ses complaisances, le pape, mécontent, aigri, entravait tant qu'il pouvait les desseins de l'empereur. Il résistait comme chef de l'Église; il résistait comme souverain temporel de Rome. Il ne voulait fermer ses États ni aux Anglais, ni aux réfugiés napolitains du parti des Bourbons. Napoléon, lui, n'entendait pas que le pape agit en souverain, indépendant du grand Empire, mais prétendait qu'il relevait de l'empereur, comme prince temporel, ainsi que ses prédécesseurs avaient relevé de Charlemagne. On ne put s'accorder, et Napoléon, perdant patience, fit occuper militairement Rome et l'État romain, sans toutefois déclarer encore le Saint-Père officiellement déchu du pouvoir temporel. Cette brouille entre l'empereur et le pape n'était pas pour faciliter les desseins de Napoléon sur l'Espagne, pays catholique jusqu'au fanatisme.

Les tiraillements avec la Russie se renouvelaient en ce moment même. Un ambassadeur russe était arrivé à Paris pour réclamer et l'abandon définitif des provinces danubiennes et l'évacuation de la Prusse. Napoléon eut un moment l'idée de renouer l'alliance turque contre la Russie. C'était de la folie, à moins de renoncer à l'Espagne. Il ne s'y arrêta pas, et, se retournant brusquement, selon sa coutume, il se décida à écrire à Alexandre sur un projet de partage définitif de l'empire ottoman, où l'on admettrait l'Autriche, à condition d'une grande expédition franco-austro-russe dans l'Inde. Alexandre se décida à entamer l'invasion de la Finlande, à laquelle l'avait si fort engagé Napoléon, sauf à régler ce qui regardait la Turquie dans une entrevue qu'il proposa à Napoléon à Erfurt en Thuringe.

Napoléon, rassuré du côté de la Russie et n'ayant rien d'immédiat à craindre de l'Autriche, crut le moment venu d'en finir avec l'Espagne. Il ne voyait là qu'un grand coup de main et non une campagne à faire. La façon dont les choses s'étaient terminées à Lisbonne lui avait suggéré l'idée de pousser les Bourbons d'Espagne à suivre l'exemple des Bragance; il résolut de les effrayer pour les amener aussi à s'enfuir en laissant le trône vacant.

Il répondit donc d'une manière équivoque et alarmante à la demande d'alliance de famille que lui avait adressée le roi Charles IV, et il envoya Murat prendre le commandement des forces françaises en Espagne, avec ordre de diriger par la Vieille Castille vers Madrid les deux corps de Dupont et de Moncey, cinquante et quelques mille soldats.

Sur les derrières de cette armée, des détachements français s'emparèrent par surprise des citadelles de Saint-Sébastien et de Pampelune. Un autre corps, entré par les Pyrénées-Orientales, se saisit également des deux forteresses de Barcelone.



Occupation de Rome par l'armée française.

Une conduite aussi extraordinaire dans un pays ami ne permettait plus à la cour d'Espagne de se faire illusion sur le danger qui la menaçait. L'armée espagnole, peu nombreuse, était dispersée, une partie au fond du Danemark, une partie en Portugal, un autre corps près de Cadix, où Napoléon en avait demandé l'envoi pour repousser un prétendu débarquement des Anglais. La cour d'Espagne, saisie d'effroi et jugeant la résistance impossible, allait se jeter dans le piège que lui tendait Napoléon, piège aussi compliqué que perfide ; car Napoléon voulait que les Bourbons prissent la fuite vers la mer, mais non pas qu'ils s'embarquassent. Il n'entendait pas, en prenant l'Espagne, laisser les colonies d'Amérique aux anciens rois. Il avait donc expédié à

l'amiral Rosily, qui commandait une escadre française à Cadix, l'ordre d'empêcher l'embarquement. Habitué à avoir affaire à des États centralisés, il s'imaginait qu'avoir Madrid c'était tout avoir, et qu'il suffisait de faire quitter cette capitale aux Bourbons pour être maître de l'Espagne.

Les événements prirent un autre cours. La famille royale était établie au château d'Aranjuez, sur le Tage, à quelques lieues au sud de Madrid. Les projets de fuite transpirèrent. L'héritier du trône, Ferdinand, qui s'obstinait à espérer la protection de Napoléon, protestait contre la résolution de sa mère et du favori. Ceux-ci étaient décidés à partir et à emmener Ferdinand de gré ou de force. Ils furent prévenus. Le 17 mars, le peuple de Madrid se porta

sur Aranjuez, comme le peuple de Paris, au 5 octobre 1789, s'était porté sur Versailles. Le peuple saccagea l'hôtel de Godoy, aux cris de : « Meure le prince de la Paix ! » Le roi révoqua Godoy de tous ses emplois, mais ne put soustraire le favori déchu à la fureur populaire qu'en promettant sa mise en jugement et en recourant à l'intercession de Ferdinand auprès de la multitude. Le malheureux Charles IV, saisi de terreur, abdiqua, et Ferdinand VII fut proclamé roi aux acclamations populaires.

Le roi déchu et sa femme invoquèrent la protection de Murat, qui était avec ses troupes aux portes de Madrid.

Murat n'avait reçu de l'empereur que des instructions militaires et non politiques ; mais il voyait bien que Napoléon était décidé à détrôner les Bourbons, et, après avoir rêvé le trône de Pologne, il rêvait maintenant celui d'Espagne. L'ambition lui inspira un plan qu'on n'eût point attendu de sa franchise et de sa légèreté ordinaires. Il poussa le vieux roi à protester secrètement devant Napoléon contre son abdication, et déclara à Ferdinand qu'il ne pouvait reconnaître son élévation au trône jusqu'à ce qu'il en eût reçu l'ordre de l'empereur. Il comptait bien que cet ordre ne viendrait jamais.

Ferdinand, toutefois, espérant qu'il n'y aurait là qu'un court délai, ordonna aux habitants de Madrid de bien recevoir les Français. Le peuple, qui croyait que l'armée française venait installer Ferdinand sur le trône, fit grand accueil à Murat et à ses troupes (23 mars).

L'ambassadeur de France en Espagne, Beauharnais, frère du premier mari de l'impératrice Joséphine, ignorait les vues secrètes de Napoléon et avait, de bonne foi, servi d'intermédiaire entre Ferdinand et l'empereur. Il engagea Ferdinand à aller trouver Napoléon pour s'entendre avec lui.

Murat, d'abord contraire à ce projet, y revint dans une pensée fort peu honorable pour lui et y vit l'avantage de mettre Ferdinand dans les mains de Napoléon.

Napoléon, aux premières nouvelles de la révolution d'Aranjuez, avait conçu, de son côté exactement le même plan que Murat. Il dépêcha à Madrid, pour conduire l'affaire, un agent plus habile que Murat et d'un dévouement sans scrupule. Savary, qui avait été son instrument à tout faire dans l'exécution du duc d'Enghien.

On assure, toutefois, qu'avant de s'engager irrévocablement dans la funeste entreprise où l'entraînait son insatiable ambition, Napoléon hésita un instant. S'il était indifférent au droit, il avait une vue trop étendue et trop perçante pour ne pas saisir, au moins partiellement et par éclairs, la réalité des faits. Un fonctionnaire de son palais, qu'il avait envoyé plusieurs fois en Espagne pour observer ce pays et qui savait voir la vérité et la dire. M. de Tournon, combattit avec une franchise courageuse les projets de l'empereur, lui annonça d'immenses périls s'il y donnait suite, et le conjura de satisfaire les vœux du peuple espagnol, de reconnaître Ferdinand comme roi et de s'en faire un allié.

La raison, pendant vingt-quatre heures, sembla triompher de la passion. Napoléon allait, dit-on, mander à Murat de ne rien précipiter, quand il reçut de celui-ci les lettres les plus confiantes et les plus rassurantes. Les Français avaient été acclamés dans Madrid. Ferdinand, d'un côté, le vieux roi et la vieille reine, de l'autre, venaient se livrer à l'empereur. Il pouvait disposer de tout. Ces lettres étaient accompagnées de la protestation de Charles IV contre son abdication.

L'hésitation cessa. Napoléon approuva tout ce qu'avait fait Murat, et partit, le 2 avril, pour Bordeaux, en attendant qu'on lui amenât les princes espagnols à Bayonne.

Ferdinand, de l'avis de ses conseillers les plus affidés, se décida à aller au-devant de Napoléon, de peur d'être prévenu par son père et sa mère auprès de l'empereur. On annonçait l'arrivée de Napoléon dans le nord de l'Espagne, et Ferdinand croyait le rencontrer à Burgos ou à Vitoria. Dans cette dernière ville, Ferdinand eut avis que Napoléon s'était arrêté à Bordeaux. Il eut peur, et ne voulut plus avancer. Savary courut en prévenir Napoléon, qui, en ce moment, arrivait à Bayonne.

Napoléon remit à Savary pour Ferdinand une lettre astucieuse, où il promettait de reconnaître «le prince des Asturies» comme légitime souverain de l'Espagne, s'il lui était démontré que l'abdication de Charles IV avait été volontaire. Il fallait pour cela un entretien de quelques heures. Le mariage désiré par Ferdinand pourrait se réaliser.

Dans le cas où Ferdinand ne se rendrait pas à ces belles paroles, Savary avait ordre d'employer la force pour l'amener à Bayonne, et de publier une proclamation déclarant qu'il n'y avait d'autre roi d'Espagne que Charles IV.

Ferdinand, à Vitoria, était tout entouré de troupes françaises. Il céda, et arriva à Bayonne le 20 avril. Napoléon se démasqua le jour même. Il signifiâ à Ferdinand qu'il fallait renoncer à la couronne d'Espagne et des Indes, et lui offrit en échange le petit royaume d'Étrurie !

Ferdinand essaya de résister. Napoléon se hâta de faire venir le vieux roi et la vieille reine avec leur inséparable Godoy, et fit publier par Murat à Madrid la protestation de Charles IV. Il accueillit Charles IV avec tous les honneurs royaux (30 avril). Le vieux roi l'embrassa comme un sauveur, et, avec un emportement sénile, accabla d'invectives Ferdinand, en le sommant de lui rendre la couronne qu'il lui avait prise.

Ferdinand refusa, en termes respectueux, mais plus fermes qu'on ne l'eût attendu de

lui; puis, dans une lettre écrite à la suite de cette triste scène, il revint sur son refus, mais à condition que sa renonciation à la couronne s'effectuerait à Madrid en présence de l'assemblée nationale des Cortès, et au profit exclusif de Charles IV. Le vieux roi repoussa ces conditions, en répondant que l'Espagne ne pouvait plus être sauvée que par l'empereur Napoléon. L'empereur dicta au vieux roi un acte par lequel Charles IV se déclarait seul roi d'Espagne et nommait le grand-duc de Berg (Murat) lieutenant-général du royaume (4 mai). L'ordre avait été, quelques jours avant, expédié à Madrid de faire partir pour Bayonne ceux des princes de la famille royale, enfants et frères du roi, qui n'avaient pas suivileurs parents.

Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les bruits répandus sur ce qui se passait à Bayonne avaient suscité, dans le peuple espagnol, une réaction terrible contre les Français. L'indignation causée par cet odieux guet-apens était universelle. Le peuple s'ameuta dans les places de Madrid. Les campagnards d'alentour accoururent en armes. On raconta dans les groupes que le plus jeune des fils du vieux roi pleurait et ne voulait pas partir. L'insurrection éclata. On se jeta sur les officiers et les soldats français isolés, et on les massacra (2 mai).

Murat avait pris ses précautions. Il avait sous la main des forces considérables, et une partie de la garde impériale était venue soutenir ses jeunes troupes. Dans les larges rues et sur les vastes places de Madrid, la fusillade, la mitraille et les charges de cavalerie, eurent promptement balayé une multitude inaguerrée, qui essaya en vain de tenir dans les maisons. L'issue de la lutte ne fut pas un moment douteuse.

Murat voulut ajouter, à la terreur de la défaite, celle de la répression. Après quelques exécutions militaires au moment même

du combat, il avait promis le pardon. Il revint sur sa parole, et fit arrêter à domicile et fusiller une centaine d'insurgés.

La haine populaire en redoubla ; mais



Savary.

Madrid sentit son impuissance et ne bougea plus. La facilité du succès causa de grandes illusions à Napoléon aussi bien qu'à Murat. Ils crurent tout gagné.

Napoléon profita des nouvelles de Madrid pour en finir avec Ferdinand. Il le fit amener devant son père et sa mère, qui l'accusèrent violemment d'être l'auteur de la révolte de Madrid, et il lui signifiâ que si, avant minuit, il n'avait pas renoncé à la couronne en faveur de son père et ne l'avait pas mandé à Madrid, il serait traité en conspirateur et en rebelle.

Le soir, Charles IV signa un traité par lequel il céda à Napoléon la couronne d'Espagne et des Indes moyennant l'intégrité de

la monarchie espagnole, la conservation exclusive de la religion catholique en Espagne et l'abandon à l'ex-roi des châteaux de Compiègne et de Chambord, avec sept millions et demi de revenu (plus de quinze d'aujourd'hui) et un traitement proportionné pour les princes de la famille royale.

Ferdinand, épouvanté des menaces de Napoléon, céda, renonça au trône et accepta un château en France et un million de revenu, mais refusa le royaume d'Étrurie, afin de pouvoir revenir quelque jour sur le pacte qu'il subissait par force (5 mai). Tremblant qu'on n'interceptât les ordres secrets qu'il avait envoyés pour provoquer l'insurrection en Espagne, il les rétracta, et renouvela la demande de la main d'une des nièces de Napoléon.

Toute cette affaire d'Espagne offre un des spectacles les plus répugnants de l'histoire. On ne peut s'y intéresser à personne. La conduite des princes espagnols est aussi méprisante que celle de Napoléon est odieuse. Ferdinand se montre lâche comme il se montrera un jour tyrannique et cruel, quand les événements lui auront rendu ce trône dont il est indigne. Le vieux Charles IV est d'une crédulité imbécile, le jouet de Napoléon ainsi qu'il l'avait été auparavant de sa femme et de son favori. Sa femme, qui l'a déshonoré et perdu, et qui le gouverne jusqu'au dernier moment, ne pouvant plus régner sur l'Espagne, n'a plus d'autre idée que de sauver son Godoy et se venger de son fils.

Murat avait trompé Ferdinand : Napoléon avait trompé Murat, ou du moins l'avait laissé volontairement se tromper lui-même. Il n'avait jamais eu l'intention de donner à Murat cette couronne d'Espagne à laquelle celui-ci aspirait avec passion. Il la destinait à l'un de ses frères. Sur le refus de Louis, qui avait déjà trop de sa royauté en Hollande, il avait résolu de transférer son frère aîné Joseph, du trône de Naples à celui d'Es-

pagne, et de faire Murat roi de Naples. Joseph reçut, sans aucun plaisir, cette espèce d'avancement : assez tranquille à Naples, il ne se sentait point fait pour le rôle hasardeux auquel l'appelait son impérial frère. Murat, de son côté, fut si chagrin d'être obligé de se rabattre d'une vaste monarchie sur un petit royaume, qu'il en tomba malade et ne fut plus bon à rien en Espagne. L'exemple de la fortune de Napoléon avait tourné autour de lui toutes les têtes.

Napoléon était bien un peu honteux de la bassesse des moyens qu'il avait employés, ou au moins de ce qu'en dirait le monde; mais il comptait que les moyens disparaîtraient dans la grandeur du résultat; il était déjà à l'ouvrage pour préparer ce qu'il appelait la régénération de l'Espagne. Quoiqu'il ne prévît pas grande résistance, il prit des mesures pour disperser sur les côtes ou même faire passer en France les troupes espagnoles, pendant que le général Dupont irait occuper l'Andalousie et que Junot ramènerait son corps d'armée de Portugal en Espagne. En même temps, il commença de faire moyennant un emprunt demandé à la Banque de France, au nom de l'Espagne, les premiers fonds nécessaires pour relever l'administration espagnole. Il s'occupa des moyens de mettre les vastes colonies espagnoles d'Amérique en défense contre les Anglais. Il ordonna des constructions maritimes dans les principaux ports d'Espagne. Une fois la marine espagnole réorganisée, il comptait la faire concourir, avec les autres marines alliées de la France ou subordonnées à la France, à de grandes expéditions dans l'Égypte ou dans l'Inde. Il prenait ses mesures en maître absolu de la monarchie espagnole. Les autorités centrales de Madrid, la junte de gouvernement, espèce de conseil des ministres, et les conseils de Castille et des Indes, découragés par la renonciation de Ferdinand et par la rétractation de ses ordres de résistance,

avaient été amenés à souscrire une déclaration portant que, dans le cas où Charles IV et Ferdinand VII auraient définitivement renoncé à leurs droits, le souverain qu'ils croyaient le plus capable de faire le bonheur de l'Espagne serait Joseph Bonaparte.



Charles IV.

Napoléon, pour corroborer cette déclaration, se fit envoyer à Bayonne un certain nombre de notables espagnols censés représenter les diverses provinces et qui formèrent une « junte », une prétendue assemblée nationale. Le 6 juin, Napoléon proclama par décret Joseph roi d'Espagne et des Indes. Le lendemain, il présenta Joseph, arrivé de Naples, à la prétendue junte espagnole, qui acclama le nouveau roi. Joseph, pour donner un gage au clergé d'Espagne, accueillit fort bien un inquisiteur qui faisait partie de la junte, et le félicita de ce que l'Espagne n'admettait qu'un seul culte, « le véritable. »

On rédigea ensuite pour l'Espagne une constitution qui fut jurée par le roi et par la junte; elle était à peu près copiée sur la constitution de l'Empire français.

Le 9 juillet, le roi Joseph fit son entrée dans son nouveau royaume.

Le feu était, depuis quelques semaines, aux quatre coins de l'Espagne.

Les grands d'Espagne, l'aristocratie la plus dégénérée de l'Europe, parce qu'ils ne s'alliaient qu'entre eux et ne se renouvellaient pas, comme l'aristocratie anglaise, par l'accession des hommes de mérite, s'étaient ralliés en majorité au nouveau pouvoir. Les classes éclairées avaient hésité entre leur indignation contre les procédés de Napoléon et leur conviction de l'impossibilité où était l'Espagne de se relever avec les Bourbons. La masse populaire n'hésita point. Elle ne vit que la honte d'être livrée par surprise à la domination étrangère. Elle suivit son sentiment, qui, aux heures décisives, est un guide plus sûr que le raisonnement. Le peuple entraîna la bourgeoisie : le peuple des campagnes et celui des villes différaient là beaucoup moins que chez nous; les campagnards y sont généralement groupés dans de gros bourgs, et les sentiments peuvent s'y communiquer et les résolutions s'y prendre beaucoup plus promptement que chez les populations dispersées. Une notable partie de la bourgeoisie espagnole avait été fortement pénétrée par les idées du dix-huitième siècle et de la Révolution française. La majorité des classes populaires gardaient leurs habitudes de monarchisme et de dévotion fanatique; ces profondes dissidences s'effacèrent dans l'élan patriotique qui emporta toutes les classes et toutes les opinions. Tout s'unit, tout se leva, tout s'arma.

La petite province montagnarde des Asturies, jadis le refuge des chrétiens d'Espagne contre l'invasion musulmane, avait manifesté l'intention de résister à Murat

aussitôt après la révolte de Madrid. Le 24 mai, Oviedo, chef-lieu de la province, et les campagnes voisines se soulevèrent et s'emparèrent d'un arsenal qui contenait 100,000 fusils. La junte, ou assemblée provinciale, décréta une levée de 18,000 hommes, déclara la guerre à Napoléon et envoya deux députés réclamer le secours de l'Angleterre.

Des Asturies, l'insurrection gagna la Galice, la province qui forme l'extrémité nord-ouest de l'Espagne et à laquelle appartiennent les ports et les arsenaux maritimes de la Corogne et du Ferrol. Le 30 mai, la Corogne, puis le reste de la Galice, imitèrent Oviedo, malheureusement en souillant par un crime ce généreux mouvement; des soldats égorgèrent le capitaine-général (gouverneur), suspect pour ne s'être pas assez vite rallié à l'insurrection.

Le mouvement s'étendit, en quelques jours, dans le Léon et jusque dans la Vieille Castille, presque en vue des postes français échelonnés de Burgos à Madrid. Au sud du Léon, et en même temps que lui, l'Estremadure, contrée intermédiaire entre la Castille et le Portugal, se souleva, en massacrant son gouverneur, comme avait fait la Galice. Ces meurtres de hauts fonctionnaires se répétèrent dans la plupart des provinces.

Tout le Midi s'armait simultanément avec le Nord. Carthagène, l'un des plus grands ports militaires du Midi, avait même devancé Oviedo. Dès le 22 mai, Carthagène s'était insurgée pour empêcher qu'on envoyât à Toulon une escadre espagnole sortie de son port. Murcie suivit Carthagène. Séville, la grande cité andalouse, éclata le 26 mai, et sa junte insurrectionnelle se proclama junte suprême d'Espagne et des Indes. Toute l'Andalousie, avec Grenade, suivit Séville. Les troupes espagnoles de Cadix et du camp de Saint-Roch, près Gibraltar, se joignirent à l'insurrection. Le général qui commandait à Cadix, s'étant montré peu

favorable au mouvement, fut massacré; on bloqua dans le port de Cadix l'escadre française, qui était le reste de notre malheureuse flotte de Trafalgar, et l'on traita avec le gouverneur anglais de Gibraltar. Les meurtres populaires des fonctionnaires accusés de trahison avaient été trop fréquents dans notre Révolution pour que nous ayions droit de reprocher les mêmes excès aux Espagnols; mais l'insurrection de Valence donna lieu à un acte exceptionnellement odieux. Trois ou quatre cents commerçants français, de passage ou en résidence à Valence, avaient été mis à la citadelle au moment de la prise d'armes. Un chanoine fanatique, appelé Calvo, attira les Français hors de la citadelle en leur promettant de les faire évader, et les fit tous égorger par une bande de furieux. A l'honneur des Valenciens, ce crime atroce ne resta point impuni. Un moine patriote, le franciscain Rico, qui avait été le premier promoteur de l'insurrection, attaqua courageusement Calvo et obtint sa mise en jugement. Ce chef d'assassins fut condamné à mort.

Toutes les villes catalanes avaient aussi pris les armes, moins la capitale. Un corps franco-italien de 12,000 hommes parvint à contenir l'énergique et populeuse Barcelone; mais Saragosse, qui n'était point occupée, s'était insurgée dès le 24 mai, et tout l'Aragon avec Saragosse.

En moins de quinze jours, l'insurrection s'était allumée comme une traînée de poudre dans toute l'Espagne, sauf sur les quelques points fortement occupés par les troupes françaises.

Napoléon ne connut pas sur-le-champ toute l'étendue de cet immense mouvement et s'efforça de se faire illusion sur les événements qui allaient dissiper ses rêves. Aux premières nouvelles de la révolte des provinces les plus voisines des Pyrénées et de Madrid, il envoya de nouveaux renforts et donna l'ordre au maréchal Moncey de se

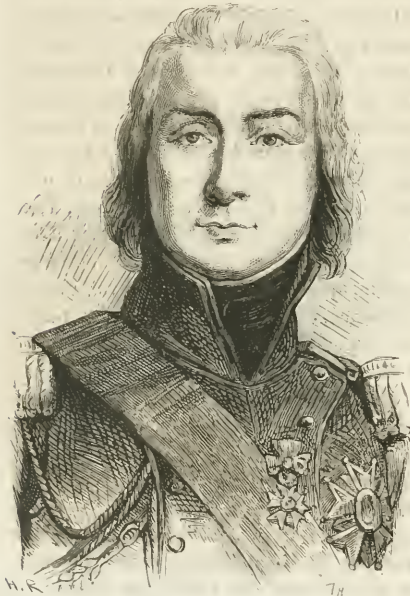
porter sur Valence, et au général Dupont de marcher sur Cadix pour prévenir ou étouffer les agitations de l'Andalousie et protéger notre escadre de Cadix.

Les débuts militaires de l'insurrection ne furent pas heureux. Les bandes insurgées, formées de quelques troupes de ligne et de nombreux paysans organisés à la hâte, furent mises en déroute, d'un côté, sur l'Èbre, à Logrono, à Tudela, et chassées jusqu'aux portes de Saragosse; de l'autre côté, sur le Douro, à Ségovie, et auprès de Valladolid. On eut avis que le général Dupont avait franchi la Sierra-Morena, la chaîne de montagnes qui sépare la Castille de l'Andalousie, qu'il avait battu les insurgés et qu'il était entré de vive force à Cordoue, l'ancienne capitale des khalifes arabes d'Espagne (7 juin). Napoléon espérait apprendre bientôt que Dupont, en qui il avait grande confiance, aurait gagné son bâton de maréchal en entrant à Cadix comme il était entré à Cordoue.

Les nouvelles ne tardèrent pas à devenir moins favorables. Saragosse s'était mise vigoureusement en défense. Les troupes françaises de Catalogne, resserrées dans Barcelone et dans Tarragone par des masses insurgées, n'avaient pu coopérer avec le maréchal Moncey contre Valence, et ce maréchal ne s'était pas trouvé en forces suffisantes pour attaquer cette grande ville.

Pendant ce temps, Dupont n'avancait plus en Andalousie. Les excès qu'avaient commis nos troupes dans le sac de Cordoue, et que grossissait la rumeur publique, excitaient bien plus de colère que de crainte parmi les populations soulevées. Elles se sentaient fortes de leur nombre et de la présence parmi elles de 16 à 18,000 hommes de troupes régulières. Dupont n'avait sous ses ordres qu'une douzaine de mille hommes, sur lesquels 2,000 Suisses d'une fidélité douteuse. Il jugea indispensable d'attendre

des renforts. Le stationnement forcé de Dupont à Cordoue eut de très-malheureuses conséquences. L'escadre française de l'amiral Rosily, composée de cinq vaisseaux et d'une frégate, était comme prise au piège dans la rade intérieure de Cadix, d'où les feux croisés des batteries de la terre ferme et de la presqu'île de Cadix l'empêchaient



Bessières.

de sortir. Criblée entre les batteries de terre et deux flottilles de canonnières espagnoles, l'escadre fut réduite à se rendre prisonnière (14 juin). Dupont, informé de ce grave revers, et menacé d'être pris entre deux corps d'armée espagnols qui marchaient sur Cordoue, l'un par Séville, l'autre par Jaën, évacua Cordoue et se rapprocha de la Sierra-Morena, dont il craignait que l'ennemi n'occupât derrière lui les défilés.

Durant ce mouvement de retraite, nos troupes rencontrèrent sur leur chemin un

spectacle effroyable. Dupont, en marchant sur Cordoue, avait laissé derrière lui quelques postes sur sa ligne de communication. De grosses bandes insurgées s'étaient jetées sur ces postes. Au bourg de Montoro, nos soldats retrouvèrent les restes de deux cents Français, les uns pendus ou crucifiés à des arbres, les autres à moitié ensevelis en terre ou sciés entre des planches! Ces horreurs n'étaient pas même des représailles du sac de Cordoue, car elles l'avaient précédé. La guerre d'Espagne prenait dès lors un caractère d'atrocité qu'on n'avait jamais vu dans nos campagnes d'Allemagne et d'Italie, si ce n'est à Naples en 1799. La longue guerre nationale et religieuse contre les Maures, puis le régime sanguinaire de l'Inquisition et de ses bûchers, avaient introduit dans les mœurs espagnoles une cruauté qui altérait les nobles qualités de ce peuple. Les barbaries de Montoro se répétèrent, dans mainte occasion, contre les Français isolés, et nos troupes s'habituerent, de leur côté, à des vengeances sanglantes qui dénaturaient le caractère du soldat français.

Dupont s'arrêta à Andujar, sur le Guadalquivir, et s'y mit en défense. Des renforts avançaient pour le joindre. Pendant ce temps, on attaquait Saragosse. Un corps français pénétra dans cette ville; mais il éprouva une si terrible résistance qu'il fut obligé d'en sortir. On avait retrouvé là un autre Saint-Jean d'Acre (1^{er} juillet).

Un succès de nos troupes sembla compenser les avantages obtenus par l'insurrection. Le 14 juillet, 25,000 insurgés de la Vieille Castille, du Léon et de la Galice furent complètement défaits, à Medina de Rio Seco, par le maréchal Bessières, à la tête d'une dizaine de mille hommes. Tout l'intérêt, alors, se porta sur ce qui se passait en Andalousie. Deux divisions françaises, sous les généraux Vedel et Gobert, étaient arrivées par la Sierra-Morena au secours



Voyage de Napoléon dans le sud-ouest de la France.

de Dupont. Si Dupont eût massé les vingt et quelques mille combattants dont il pouvait disposer, il eût sans doute balayé toutes les forces des insurgés du midi. Il ne prit pas l'offensive et laissa ses trois divisions à une distance de quelques lieues les unes des autres, à Andujar, sur le Guadalquivir, à Baylen, à l'entrée des défilés, et à la Carolina, au point central de la Sierra-Morena. Dupont, si hardi, si brillant comme général de division, se montra indécis et faible comme chef de corps d'armée. Il se laissa canonner dans Andujar par le général Castaños, commandant de l'insurrection andalouse. Les Espagnols n'osaient l'attaquer à fond; cependant le général Vedel, croyant Dupont en péril, abandonna, pour venir à son aide, l'importante position de Baylen.

Vedel avait appelé le général Gobert à venir, de la Carolina, le remplacer à Baylen; le corps d'armée insurgé de Grenade et de Jaën, qui opérait sur la droite du corps andalous de Castaños, s'avança, de son côté, sur Baylen. Le général Gobert fut tué en disputant cette position au général Reding, Suisse au service de l'insurrection espagnole. Le général Dufour, qui prit le commandement à la place de Gobert, crut que l'ennemi avait pour but, non Baylen, mais la Carolina, point beaucoup plus reculé dans la montagne et d'où l'ennemi eût coupé toute retraite aux Français. Dufour remonta jusqu'à la Carolina. Dupont, en apprenant la mort de Gobert, renvoya Vedel à Baylen; mais Vedel, entraîné par la même pensée qui avait poussé le successeur de Gobert,

suivit Dufour à la Carolina. Baylen fut ainsi abandonné de nouveau, et, cette fois, la distance se trouva fort augmentée entre les divers corps de l'armée française.

Dupont se décida trop tard à se replier enfin d'Andujar sur Baylen. Il y trouva l'ennemi. Le corps d'armée de Reding, renforcé d'une des divisions de Castaños, avait trompé Dufour et Vedel, et s'était jeté non sur la Carolina, mais sur Baylen. Dupont revint alors de l'indécision à la témérité. Il eût pu essayer, en abandonnant son bagage, de forcer le passage sur le point par où il eût rejoint Vedel; il s'obstina à assaillir de front, avec une dizaine de mille hommes harassés de chaleur et de soif, 18,000 ennemis bien postés, pourvus d'une puissante artillerie, et consistant, pour une grande partie, en troupes de ligne solides. Ses attaques furent repoussées. 1,600 Suisses, qui combattaient dans nos rangs et qui voyaient en face d'eux un général suisse à la tête d'un certain nombre de leurs compatriotes, passèrent à l'ennemi. En ce moment, Castaños arriva par la route d'Andujar avec 15,000 hommes. Le petit corps français, mutilé, désorganisé, était pris entre deux armées espagnoles. Le malheureux Dupont demanda et obtint une suspension d'armes (19 juillet).

Vedel, cependant, revenu trop lentement de la Carolina, paraissait enfin à son tour sur le champ de bataille et assaillait vigoureusement l'ennemi. Si Dupont eût alors tenté un effort désespéré, tout pouvait encore se réparer et la jonction se faire. Mais Dupont, accablé, malade de corps et d'âme, n'était plus lui-même. Il fit signifier la trêve à Vedel et lui envoya l'ordre de s'arrêter. Des négociateurs avaient été envoyés par Dupont au général en chef des ennemis, Castaños. Les seules conditions qu'ils obtinrent furent que le corps de Dupont serait prisonnier de guerre, et que les divisions Vedel et Dufour seraient renvoyées par

mer en France sur des vaisseaux espagnols.

A cette nouvelle, Dupont fit avvertir Vedel de l'abandonner à son sort et de repasser à la hâte les défilés pour retourner sur Madrid. Les Espagnols, furieux, menacèrent de passer au fil de l'épée le corps de Dupont. Ce malheureux général eut la faiblesse d'envoyer un contre-ordre à Vedel. Le devoir de celui-ci était de ne pas écouter son chef, qu'il devait déjà considérer comme prisonnier de l'ennemi. Il avait dépassé la Carolina, et le salut de son corps était assuré. Un sentiment mal éclairé de discipline et aussi de fraternité pour Dupont et ses malheureux soldats décida Vedel à obéir, malgré le cri unanime de ses troupes. Il revint et se livra (22 juillet).

Cette capitulation, déjà si déplorable, fut indignement violée, non par le général Castaños, honnête et vaillant homme, mais par la junte de Séville. Les divisions Vedel et Dufour furent retenues prisonnières. Nos prisonniers subirent d'odieux traitements, et il y en eut de massacrés.

L'effet de la catastrophe de Baylen fut immense et dépassa infiniment l'importance de la perte matérielle que nous avions subie. L'exaltation des insurgés espagnols ne connut plus de bornes. Ces bandes populaires, que dédaignait si fort l'empereur, étaient parvenues à un succès que n'avaient jamais obtenu les grandes puissances militaires nos rivales; elles nous avaient fait renouveler la capitulation du général Mack! Napoléon fut exaspéré, l'armée française, profondément attristée. Tous les ennemis secrets de la France reprirent courage d'un bout à l'autre de l'Europe. Le prestige était dissipé; les Français n'étaient plus invincibles.

Le roi Joseph, sentant autour de lui l'hostilité universelle, perdit courage; il était entré à Madrid le 20 juillet; il en sortit le 30, en écrivant à l'empereur ces paroles pro-

phétiques : « Votre gloire échouera en Espagne ! »

Il ramena l'armée française de Madrid jusqu'à Vitoria, au nord de l'Èbre. Le général Verdier, qui avait pour la seconde fois pénétré dans Saragosse et conquis une partie de la ville, barricade à barricade, maison à maison, dut abandonner de nouveau l'attaque. Nous n'avions plus au midi de l'Èbre que Burgos et quelques points de la Vieille Castille, et l'insurrection était autour de nous, même au nord de ce fleuve.

La retraite au nord de l'Èbre fut suivie de la perte du Portugal. La révolte avait éclaté parmi les populations portugaises aux nouvelles de la défaite de Dupont et de la descente prochaine d'une armée anglaise. Un corps d'armée anglais débarqua, en effet, au mois d'août, sous les ordres d'un général qui s'était distingué dans l'Inde, Arthur Wellesley, depuis si fameux sous le nom de lord Wellington. Wellesley, secondé par l'escadre anglaise qui bloquait l'embouchure du Tage, vint prendre position sur les hauteurs de Vimeiro, à quelques lieues au nord de Lisbonne. Le général Junot l'y assaillit avec 10,000 hommes contre 18,000. Il ne put forcer les positions des Anglais. Reserré entre l'armée anglaise et les populations hostiles, et n'ayant aucune chance d'être secouru, il conclut, le 30 août, une convention pour l'évacuation du Portugal; les Anglais, plus fidèles à leurs engagements que les Espagnols d'Andalousie, déposèrent la petite armée de Junot sur les côtes de France.

La catastrophe de Baylen eut son contre-coup de loin comme de près. Toutes les colonies espagnoles se déclarèrent contre le roi Joseph et ouvrirent leurs ports aux Anglais.

Napoléon avait appris à Bordeaux, durant un voyage triomphal dans nos départements du sud-ouest, le funeste événement qui dissipait ses illusions obstinées sur

l'Espagne. Depuis le 18 brumaire, tout lui avait réussi. On conçoit quelle fureur dut s'emparer de cette âme orgueilleuse devant ce premier revers et ce premier affront. Il en mesura d'un coup d'œil toutes les conséquences et il s'apprêta à réagir avec toute son énergie, toute son activité et tous les puissants moyens d'action dont il disposait.

À l'intérieur, l'opinion publique avait été, dès l'origine, très-défavorable à l'entreprise d'Espagne. Avant même de connaître les détails repoussants du guet-apens de Bayonne, on avait senti un grand péril dans ce débordement de la France au delà des Pyrénées. L'effet de nos échecs fut tel que la rente retomba de 94 à 70. Napoléon la releva artificiellement à 80 par de forts achats de fonds publics qu'opèrent la Banque de France et le Trésor de l'armée; mais la situation des finances recommença de se rembrunir. Le budget, de 700 millions net (frais de perception et dépenses départementales à part), était monté à plus de 800, sans compter les contributions étrangères.

L'extérieur préoccupait bien davantage encore Napoléon. L'attitude de la Russie était satisfaisante : Alexandre voyait, dans les embarras et les dangers où Napoléon s'était jeté, non pas un motif de se retirer de son alliance, mais une chance d'obtenir de lui de plus larges concessions en Orient. L'Autriche, au contraire, montrait des dispositions très-alarmantes ; elle armait à outrance. L'archiduc Charles, aussi bon administrateur militaire que bon général, avait pris la prépondérance dans le gouvernement autrichien en s'entendant avec le ministre Stadion, et faisait consacrer toutes les ressources de l'Empire à l'armée. Non-seulement elle était exercée, perfectionnée dans son organisation, tenue au grand complet de 300,000 soldats, mais on y avait ajouté une réserve d'une centaine de mille

hommes, et l'on s'efforçait d'organiser jusqu'à 300,000 hommes de milices, des espèces de gardes nationales. L'archiduc Charles avait fait accorder aux non-nobles l'accession aux grades. Tous les moyens étaient employés pour flatter et animer les populations



Verdier.

guerrières de l'Empire autrichien, et pour engager à s'enrôler Allemands, Hongrois, Slaves. La nouvelle des succès remportés par les Espagnols excitait ces races militaires à venger leurs défaites.

Napoléon demanda crûment à l'Autriche si elle voulait la guerre ou la paix. Il avait besoin de savoir s'il aurait le temps de faire une rapide campagne en Espagne avec 100,000 hommes de ses vieilles troupes, ou bien s'il devait se retourner immédiatement contre Vienne.

L'Autriche désavoua toute intention offensive, prétendit ne faire que remettre ses

armements au niveau de ceux des autres puissances, mais ne répondit ni oui ni non quant à la reconnaissance de Joseph Bonaparte comme roi d'Espagne.

Napoléon s'en contenta provisoirement. Obligé de rappeler la Grande armée, partie vers le Rhin et partie en France, il régla ses affaires en Allemagne le plus avantageusement possible. Il demanda des contingents à la Confédération du Rhin pour se renforcer au besoin contre l'Autriche et se résolut enfin à évacuer la Prusse, comme l'en pressait l'empereur de Russie. Il avait allégué jusque-là, pour maintenir l'occupation, ce motif que la Prusse n'avait pas achevé de payer les lourdes contributions qu'il lui avait imposées et qui allaient en tout à environ 600 millions. Par une convention signée le 8 septembre, il promit d'évacuer la Prusse immédiatement, sans trois places fortes sur l'Oder, qu'il garderait jusqu'à l'entier paiement du reste des contributions, évalué à 140 millions. Le paiement devait être terminé en dix-huit mois.

Par un article secret, la Prusse s'obligea, pendant dix ans, à n'avoir sur pied que 42,000 soldats et à n'y point ajouter de milices locales. Sur cette petite armée, la Prusse, en cas de guerre entre la France et l'Autriche, devrait fournir un contingent de 12,000 hommes.

Napoléon imposa au roi de Prusse la destitution d'un de ses ministres, le baron de Stein. Cet homme d'État, d'une opiniâtre énergie et d'une intelligence supérieure, aspirait ardemment à faire contre la France en Allemagne ce que d'autres faisaient en Espagne. Napoléon put bien lui enlever sa situation officielle, mais non pas l'influence secrète qu'il ne cessa d'exercer, avec une persévérance infatigable, dans tous les pays allemands.

Les négociations s'étaient poursuivies, pendant ce temps, avec la Russie. Alexan-



Conférence d'Erfurt.

dre entendait préciser les vagues propositions que Napoléon lui avait faites relativement à l'Empire ottoman. L'expédition russe en Finlande, entreprise avec des forces insuffisantes et assez mal conduite, n'avait pas réussi. Alexandre se rejetait d'autant plus vivement sur l'Orient et insistait avec passion pour que Napoléon lui accordât Constantinople. Napoléon ne put se résoudre à livrer cette position sans égale au monde; mais il se décida à accorder immédiatement la Valachie et la Moldavie, et il accepta l'entrevue que lui avait proposée Alexandre.

Il prépara, pour marcher sous ses ordres en Espagne, une armée de 110 à 115,000 hommes d'élite, dans laquelle figuraient, à côté de nos troupes de la Grande armée, un gros corps polonais, des Alle-

mands de la Confédération du Rhin et des Hollandais. Les troupes de Junot, revenues de Portugal, et un autre corps devaient soutenir au besoin cette armée. Des renforts italiens et français devaient aller remettre le corps français de Catalogne en état de tenir la campagne. Grâce aux renforts déjà envoyés, nous avions encore, entre l'Èbre et les Pyrénées, une centaine de mille hommes; toutes ces troupes réunies devaient constituer une force immense de 250,000 hommes, avec laquelle Napoléon comptait anéantir l'insurrection espagnole.

Pour remplacer la masse qu'il allait diriger sur l'Espagne, il décréta la levée de la conscription de 1810, sans la prendre immédiatement tout entière. Cela faisait deux conscriptions d'avance en un an, celle de 1809 ayant été décrétée en janvier 1808.

Il partit ensuite pour l'Allemagne et rejoignit l'empereur Alexandre à Erfurt, en Thuringe, le 27 septembre.

Napoléon était chez lui à Erfurt, ancien domaine ecclésiastique qu'il n'avait donné jusqu'alors à aucun prince allemand ou français. Il y avait apprêté pour Alexandre l'hospitalité la plus magnifique. Tous les princes de la Confédération du Rhin y étaient accourus faire cortège aux deux empereurs. Avec sa cour, Napoléon avait amené à Erfurt le Théâtre-Français, et le plus grand tragédien qu'ait eu la France, Talma, représentait les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire devant « un parterre de rois. » Il y avait là, parmi les spectateurs, des hommes plus illustres que ces rois devant la postérité : les écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, et, au-dessus de tous, le grand Goethe, l'égal de ces génies français dont il venait entendre les œuvres. La vraie tragédie n'était pas sur le théâtre : Napoléon, qui ne voyait dans la vie qu'un drame dont il était le héros, avait arrangé sa mise en scène avec un art infini, pour effacer les impressions de Baylen par l'éclat de l'entrevue d'Erfurt.

Les affaires sérieuses se traitaient dans l'intervalle des spectacles et des banquets. Napoléon atteignit son but. Il amena l'empereur de Russie à se contenter, quant à présent, de la Valachie et de la Moldavie au sud et de la Finlande au nord, les opérations russes devant recommencer contre ce dernier pays à la faveur de la gelée qui rendait les lacs et les marais praticables. Il fut convenu qu'on ferait des ouvertures de paix à l'Angleterre au nom des deux empereurs. La base en serait la conservation pour chacun de ce qu'il possédait actuellement.

Napoléon souhaitait de s'attacher aussi intimement que possible l'empereur et la maison impériale de Russie. Il était revenu définitivement à une pensée plus d'une fois agitée dans son esprit, celle du divorce

avec Joséphine. Il fit insinuer par Talleyrand à l'empereur de Russie que le meilleur moyen de resserrer l'alliance franco-russe serait de remarier Napoléon avec une sœur d'Alexandre. L'empereur de Russie aborda la question directement avec Napoléon et lui déclara qu'il serait heureux d'une telle union, mais qu'il craignait l'opposition de sa mère, l'impératrice veuve de Paul I^{er} ; il promit de faire tous ses efforts pour obtenir le consentement de l'impératrice mère.

Un traité secret fut signé le 12 octobre. La Russie, en échange des promesses de la France quant à la Finlande, à la Valachie et à la Moldavie, garantissait la couronne d'Espagne à Joseph Bonaparte. On devait tâcher d'obtenir, par voie amiable, de la Turquie la cession de la Moldavie et de la Valachie. Si l'Autriche rompait soit avec la Russie, soit avec la France, les deux puissances alliées s'entraideraient contre elle.

Les deux empereurs se séparèrent le 14 octobre, en se prodiguant les démonstrations d'amitié et les promesses de se revoir.

Les ministres anglais, Canning, Castlereagh et leurs collègues, sans avoir le génie de Pitt, avaient repris sa politique avec vigueur et activité. Ils avaient compris sur-le-champ toute la portée des événements d'Espagne ; ils n'étaient nullement disposés à la paix, et l'opinion publique ne les y poussait pas. Les Anglais se passionnaient pour les insurgés espagnols et voyaient, dans l'ouverture à leur commerce des vastes possessions coloniales de l'Espagne, une large compensation à la rupture avec la Russie. Ils comptaient, de plus, sur la prochaine reprise d'armes de l'Autriche.

Le ministère anglais ne consentit à ouvrir les négociations qu'à condition que les insurgés espagnols y seraient compris. Napoléon, comme on s'y attendait bien, repoussa cette condition, et le cabinet anglais rompit les pourparlers en termes offensants.

Napoléon partit pour l'Espagne, après

avoir annoncé solennellement au Corps législatif qu'il allait couronner dans Madrid le roi Joseph et planter ses aigles sur les forts de Lisbonne. Il avait retiré aux forces laissées en Allemagne le titre de Grande Armée, que leur nombre ne comportait plus. Il laissait au maréchal Davoust 90.000 hommes d'élite, occupant, sous le titre d'armée du Rhin, l'Allemagne du Nord, entre le Rhin et l'Elbe. Bernadotte avait, en outre, une douzaine de mille hommes sur les rivages de la mer du Nord, et 40.000 hommes, rentrés dans l'est de la France, pouvaient, au besoin, rejoindre rapidement l'armée du Rhin. L'armée d'Italie, y compris les corps qui occupait la Dalmatie, les bouches du Cattaro et les îles Ioniennes, était au grand complet de 120.000 hommes. En France, on instruisait de tous côtés les nouvelles levées.

Au prix des grands sacrifices exigés du pays, on était donc en mesure de faire face partout.

Napoléon, cependant, en arrivant à Bayonne le 3 novembre, trouva très-imparfaitement exécutés les ordres qu'il avait donnés pour son entrée en campagne. Les choses ne marchaient pas aussi vite que sa pensée. Ni les troupes ni les approvisionnements n'étaient au complet sur la frontière: le temps avait manqué. Napoléon, toutefois, franchit sur-le-champ la frontière et rejoignit son frère, le 5 novembre, à Vitoria.

Il trouva la lutte engagée en deçà de l'Èbre. Les Espagnols étaient enivrés de leur victoire de Baylen, et un nouvel incident avait redoublé leur exaltation. Le corps d'armée espagnol qui servait dans la Grande Armée française et que Napoléon avait envoyé en Danemark, s'était échappé, en majeure partie, à bord d'une flotte anglaise, avec des circonstances vraiment romanesques, et il était venu rejoindre par mer les forces insurgées. Les Espagnols ne rêvaient rien moins que d'envelopper l'armée française,

dont le quartier-général était à Vitoria, comme ils avaient enveloppé le corps de Dupont. Quoique tout le pays fût pour l'insurrection et disposé à faire partout la petite guerre, la junte centrale de gouvernement, qui s'était formée des délégués de toutes les juntas provinciales, n'avait pas à sa disposition plus d'une centaine de mille hommes enrégimentés et tant bien que mal organisés, ceci, en ne comptant pas la Catalogne qui faisait sa guerre à part. Trente et quelques mille Anglais, partie venant du Portugal, partie débarqués en Galice, à la Corogne, marchaient pour rejoindre les forces de la junte centrale. Les Espagnols, avertis que 100.000 Français allaient bientôt renforcer l'armée de Vitoria, prirent l'offensive sans attendre les Anglais et entreprirent d'attaquer, d'un côté, par la Biscaye, de l'autre, par la Navarre.

Le corps destiné à tourner les Français par la Navarre n'y arriva pas. Il fut battu au bord même de l'Èbre, le 25 octobre, à Logroño et à Lerin. Le corps qui avait pénétré en Biscaye fut battu, de son côté, à Durango (31 octobre-1^{er} novembre).

Telle était la situation à l'arrivée de Napoléon. Son plan fut bien vite arrêté: c'était de couper par le centre la ligne des forces espagnoles en deux portions, afin de se rabattre successivement sur l'une et sur l'autre. Il agit tout de suite avec ce qu'il avait sous la main. Le succès ne fut pas un moment douteux. L'aile gauche des Espagnols, chassée de Bilbao, fut mise en pleine déroute dans les montagnes par les maréchaux Victor et Lefebvre, et s'enfuit à la débandade sur la route de Léon (10-11 novembre). Pendant ce temps, le maréchal Soult enfonçait le centre ennemi devant Burgos et s'emparait de cette capitale de la Vieille-Castille, dont les belles églises et les couvents furent cruellement ravagés. Napoléon, entré dans Burgos le 11 novem-

bre, lança sur sa droite le maréchal Soult pour prendre en queue la gauche espagnole défaite par Victor et Lefebvre. Soult ne put joindre qu'une partie de l'arrière-garde ennemie, mais poussa jusqu'au fond des Asturies, où rien ne fut capable de l'arrêter.



Tulma

La gauche ennemie fuyant au loin, Napoléon rabattit une partie du centre français sur les derrières de la droite espagnole. Elle fut défaite par Lannes, à Tudela, sur l'Èbre, le 28 novembre.

Moncey, soutenu par Ney, remit le siège devant Saragosse. Napoléon marcha en personne sur Madrid. Le centre espagnol, déjà battu à Burgos, essaya de disputer à Napoléon les défilés du Guadarrama, chaîne de montagnes qui sépare la Vieille et la Nouvelle-Castille. Un général énergique, don Benito de San-Juan, s'était posté avec une dizaine de mille hommes au col de Somo-Sierra, en couvrant d'une nuée de

tirailleurs les rochers des deux côtés de la route de Madrid et en barrant la route par une batterie de 16 canons.

Napoléon fit déloger des rochers les tirailleurs espagnols par notre infanterie et lança au galop sur la batterie les lanciers polonais de la garde, régiment d'élite qu'il avait formé pendant son séjour à Varsovie. Les Polonais chargèrent sous la mitraille et percèrent les canonniers sur leurs pièces. Les Espagnols furent rompus et dispersés (30 novembre). Ils commirent d'affreux désordres à la suite de leur déroute, attachèrent à un arbre et criblèrent de balles leur général San-Benito, très-brave homme, qu'ils avaient fort mal soutenu.

Le 2 décembre, Napoléon était devant Madrid. La junte centrale de gouvernement, établie à Aranjuez, à quelques lieues de Madrid, en était partie précipitamment pour se retirer à Badajoz, sur la frontière du Portugal. Le peuple de Madrid, renforcé de 3 ou 4.000 soldats et de nombreux paysans, essaya de se défendre. Les premières sommations de Napoléon furent repoussées. Il fit enlever, par l'artillerie et l'infanterie, le Buen-Retiro, château et parc situés sur une hauteur qui domine Madrid, puis les portes de la ville voisines de ce parc. On commença de pénétrer dans les rues de Madrid en forçant barricade après barricade (3 décembre).

La prolongation de la résistance ne pouvait aboutir qu'à faire écraser Madrid par l'artillerie française du haut du Buen-Retiro. La junte de Madrid capitula le lendemain matin.

Il n'y eut point de fusillades à la rentrée de l'armée française dans Madrid. Ce fut le seul article de la capitulation que respecta l'empereur. Il la déclara nulle, à l'occasion de quelques actes de mutinerie qui se produisirent sur divers points de la ville. Il était fort irrité contre les Grands d'Espagne, qui, après s'être empressés autour du roi



Madrid, Palais Royal.

Joseph, l'avaient abandonné quand ils avaient cru l'insurrection victorieuse. Il avait déjà ordonné à Burgos et ordonna à Madrid la confiscation des biens d'un certain nombre d'entre eux. Il fit arrêter plusieurs des Grands, ainsi que les principaux membres du conseil de Castille, l'ancien tribunal suprême d'Espagne; il prescrivit un désarmement général. N'ayant plus à ménager la Grandesse ni le haut clergé, qui, après beaucoup d'hésitations, s'étaient ralliés au mouvement national, il voulut essayer en Espagne de la politique révolutionnaire, après avoir débuté sans succès par la politique de conservation. Il décréta la suppression des lignes de douanes de province à province, abolit les droits féodaux et le tribunal de l'Inquisition, et prescrivit

la suppression des deux tiers des couvents.

La révolution ne lui réussit pas mieux que la conservation. En frappant les pires institutions du passé, il ne fit que leur rendre une sorte de popularité parmi cette nation exaspérée. Tout ce qu'il pouvait tenter pour ramener les esprits était absolument inutile.

Son frère Joseph avait assez de bon sens pour s'en apercevoir, et, voyant Napoléon traiter l'Espagne tout à fait en pays conquis, sans tenir compte de sa royauté nominale, il pria l'empereur « de recevoir sa renonciation au trône d'Espagne. »

Il n'eut point toutefois le courage de la maintenir. Sous la pression de Napoléon, la municipalité et les chefs du clergé de Madrid ayant « imploré la faveur de voir

dans Madrid le roi Joseph, » cette ombre de roi vint se réinstaller au palais de Madrid. Quelques fonctionnaires lui firent accueil : la population resta haineuse et sombre.

La politique était impuissante : il ne restait à Napoléon que la force des armes. Il avait rejeté au loin les tronçons mutilés de l'armée espagnole. Il avait maintenant à écraser les auxiliaires anglais. C'était le succès auquel il eût été le plus sensible.

Les deux corps anglais, partis l'un du Portugal, l'autre de la Galice, faisaient seulement alors leur jonction dans la province de Léon, sous les ordres du général Moore (20 décembre). Arrivé trop tard pour coopérer avec l'armée espagnole et découragé par les revers et par l'indiscipline des insurgés, ce général vit bien qu'il était perdu s'il n'opérait au plus tôt sa retraite. Napoléon manœuvrait pour la lui couper. Il marchait en personne de Madrid pour se jeter sur le flanc droit des Anglais : il faisait avancer des forces par Burgos en face d'eux, et avait ordonné à Soult de se rabattre des Asturies sur leur gauche. L'effectif des forces anglaises de Moore ne dépassait guère 25.000 hommes, ayant derrière eux une dizaine de mille d'Espagnols, débris des levées insurrectionnelles du nord de l'Espagne. Moore devait avoir sur les bras, sous quelques jours, des forces françaises plus que doubles, et toujours croissantes. Un ouragan de neige, au passage du Guadarrama, puis le défoncement du sol par la pluie, retardèrent la marche de Napoléon et l'empêchèrent d'arriver à temps pour enfermer les Anglais entre lui et Soult. Moore se replia vivement devant Soult et gagna une marche en se rejetant sur la route de la Corogne et en faisant sauter les ponts derrière lui. Napoléon le poursuivit jusqu'à Astorga. Là, il s'arrêta. Il avait reçu des dépêches qui lui montraient la guerre avec l'Autriche plus prochaine qu'il ne l'avait cru. Il vit inconvénient à s'éloigner davantage de

Paris ; mais, surtout, il jugea qu'il était maintenant à peu près impossible de prendre l'armée anglaise d'un seul coup, et que ses lieutenants suffiraient pour la chasser jusqu'à la mer. Il retourna donc d'Astorga jusqu'à Valladolid, où il s'arrêta provisoirement, en chargeant Soult de poursuivre les Anglais.

Le général Moore alla-t à marches forcées, jonchant les routes de traînants et de bagages. La forte discipline anglaise se perdait dans cette retraite désastreuse. Nos troupes ramassaient partout des Anglais ivres ; les cavaliers anglais tuaient à coups de pistolet leurs chevaux harassés, pour les empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi.

Si le maréchal Soult avait eu des forces suffisantes, il eût détruit les Anglais ; car il parvint à joindre Moore devant Lugo, et celui-ci lui fit face. Mais Soult avait trop peu de monde sous la main, et, avant qu'il eût été rejoint par tout son corps, Moore se déroba durant la nuit. Moore atteignit son but. Le 11 janvier 1809, il regagna, avec le gros de ses troupes, le port de la Corogne. Il prit position sur les hauteurs qui dominent cette ville. Soult, pour la seconde fois, ne fut pas en mesure de l'attaquer sur-le-champ, et une flotte de transport, préparée par les Anglais à Vigo, eut le temps d'arriver dans le port de la Corogne. Soult assaillit enfin, le 16 janvier, les positions des Anglais. Le général Moore fut emporté par un boulet, et les Anglais essayèrent de grandes pertes ; néanmoins, la journée ne fut pas décisive, et l'armée anglaise, rentrant dans la Corogne, réussit à se rembarquer le lendemain, sans qu'on eût pu la réduire à capituler.

Napoléon n'avait à s'en prendre qu'à lui-même : s'il eût donné à Ney, qui n'était pas loin, l'ordre exprès de joindre Soult, les Anglais n'eussent point échappé. On sentait déjà et l'on eût pu sentir de plus en plus les

inconvenients de l'étendue exorbitante des opérations militaires et du peu d'accord entre les généraux, partout où Napoléon n'était pas en personne.

Le maréchal Victor, plus heureux que Soult, avait, pendant ce temps, défait complètement et pris en masse, entre Cuença et Aranjuez, un corps d'armée espagnol qui s'était reformé et qui avait tenté une diversion en faveur des Anglais. Il nous resta 13.000 prisonniers (13 janvier).

Les nouvelles de Catalogne étaient bonnes. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, arrivé par les Pyrénées-Orientales au secours de la garnison de Barcelone, avait gagné deux batailles et dispersé l'armée insurgée de Catalogne.

Napoléon repartit, le 17 janvier, de Valladolid pour la France, en laissant à ses lieutenants un plan d'opérations destiné à achever, à ce qu'il espérait, la destruction de la grande révolte espagnole. Il n'avait réalisé qu'à moitié le programme qu'il avait exposé au Corps législatif : il avait ramené le roi Joseph à Madrid ; mais il n'avait pas planté ses aigles sur les murs de Lisbonne. Il chargeait Soult de le faire à sa place.

Les opérations furent quelque temps suspendues dans la plus grande partie de l'Espagne, pour laisser reposer l'armée et la préparer à l'exécution du plan de l'empereur. Toute l'attention se concentra sur un point où la lutte se poursuivait avec une énergie désespérée et des circonstances exceptionnelles dans l'histoire militaire. C'était Saragosse. De grandes masses de combattants et des approvisionnements immenses avaient été réunis dans cette capitale de l'Aragon. Les débris de l'armée insurrectionnelle battue à Tudela par Lannes s'y étaient enfermés, et, avec eux, des milliers de campagnards, de contrebandiers descendus des Pyrénées aragonaises, race robuste, intrépide, exercée au tir, animée d'un patriotisme enthousiaste et d'une dévotion

farouche. De bons officiers du génie avaient élevé des ouvrages solides et bien conçus autour de la place. Saragosse avait pour commandant un jeune homme de peu d'expérience, mais d'une brillante valeur et d'un grand ascendant sur le peuple, don José Palafox.

Napoléon n'avait pas prévu la vigueur de la défense, comme il l'aurait dû d'après la résistance opposée par Saragosse aux attaques antérieures des Français. Le maréchal Moncey avait commencé le siège en décembre, avec vingt et quelques mille hommes seulement, quand il y avait quasi le double de gens armés dans la place. Les Espagnols, cependant, ne défendirent pas sérieusement les approches de Saragosse et se renfermèrent dans la ville et dans le faubourg qui est de l'autre côté de l'Èbre. Le général Junot, qui avait remplacé Moncey, fit ouvrir la tranchée dans la nuit du 29 au 30 décembre. Du 10 au 16 janvier 1809, on battit en brèche et l'on enleva deux têtes de pont de la Huerba, petite rivière qui borde une partie des murs de Saragosse avant de se jeter dans l'Èbre. On s'apprêta à battre en brèche l'enceinte de la ville.

L'armée souffrait cruellement. Les populations aragonaises se levaient en masse sur les deux rives de l'Èbre, interceptaient tous nos convois, tous nos vivres, et menaçaient d'assiéger les assiégés. Le maréchal Lannes vint, avec des renforts, prendre le commandement en chef. Il fit marcher des corps de troupes contre les insurgés à droite et à gauche de l'Èbre. Les bandes insurgées du dehors furent battues et dispersées, et l'assaut fut donné au cœur de la place le 27 janvier.

Nos troupes forcèrent l'enceinte de Saragosse.

C'eût été la fin d'un siège ordinaire. Ce ne fut, pour ainsi dire, que le commencement d'une lutte inouïe. Chaque couvent, chaque île de maisons, devenait une



Siège de Saragosse.

place forte qui repoussait, par un feu effroyable d'artillerie et de mousqueterie, les attaques à découvert. Il fallut les assiéger par la sape et la mine. On n'avancait qu'en faisant sauter en l'air les édifices. Ces Espagnols, que nos bataillons et nos escadrons balayaient si facilement en plaine, étaient héroïques, terribles, derrière des murailles. Soldats, habitants, campagnards, sans hésitation et sans peur, combattaient, tuaient et mouraient. Les moines et les hommes étaient les plus furieux au combat, exaltaient les autres par leur exemple et pendaient quiconque parlait de se rendre. L'épidémie et l'incendie s'unissaient au carnage pour faire de Saragosse un théâtre d'épouvante sans nom. Les habitants mettaient eux-mêmes le feu à leurs maisons pour arrêter nos soldats. Lannes, humain

comme le sont les vrais braves, écrivait à Napoléon : « Sire, c'est une guerre qui fait horreur ! »

Cet interminable assaut durait depuis onze jours, et nos troupes étaient parvenues jusqu'à la principale rue de Saragosse, *le Cosso* (le Cours), lorsqu'on commença d'attaquer à son tour le faubourg de la rive gauche de l'Èbre (7 février). Il fallut, là aussi, faire un siège en règle et battre en brèche. Le faubourg fut emporté d'assaut le 18 février. La lutte, pendant ce temps, avait continué dans la ville. Le fer, le feu, la maladie, avaient fait essuyer des pertes immenses aux assiégés. Palafox était atteint de l'épidémie. La ville n'avait aucun espoir de secours : la lutte n'eût fini que par son entière destruction. La junta d'Aragon se résigna enfin et capitula le 20 février.

Ce qui restait de la garnison fut prisonnier de guerre; les Français prirent possession des ruines de Saragosse, remplie de cadavres en putréfaction qu'on n'avait pas eu le temps d'ensevelir. Il avait péri 54,000 personnes dans la ville, sur environ 100,000 habitants, soldats, réfugiés ou paysans armés! Il n'y avait jamais eu rien de pareil dans l'histoire moderne.

La chute de Saragosse pouvait sembler, à des regards superficiels, la chute même de l'insurrection espagnole. Mais l'insurrection, si elle était partout vaincue, restait partout à l'état de petite guerre après avoir succombé dans la grande. Le midi se maintenait en dehors de l'occupation française, et, dans le nord, où nous étions maîtres de toutes les places, nous ne possédions réellement que les points gardés par nos baïonnettes. Les défaites qui eussent abattu d'autres peuples ne produisaient pas une grande impression sur ces populations dont chaque petit groupe est habitué à ne tenir guère compte que de lui-même. Avec la nature de ce pays, hérissé de chaînes de montagnes si propres à la guerre de partisans, et avec le caractère des habitants si conforme à celui du pays, rien absolument n'était fini.

L'insurrection ne pouvait, il est vrai, recommencer d'agir en grand que par les secours et les diversions du dehors; mais ces secours et ces diversions devaient inévitablement se produire.

CHAPITRE IV

NOUVELLE GUERRE AVEC L'AUTRICHE. VICTOIRE DE WAGRAM. — SUITE DE LA GUERRE D'ESPAGNE. — PAIX DE VIENNE. MARIAGE DE NAPOLÉON ET DE MARIE-LOUISE.

(Janvier 1809-avril 1810.)

Napoléon revint en cinq jours de Valladolid, du fond de la Vieille-Castille, à Paris

(17-22 janvier 1809). Son retour avait été hâté par les préparatifs militaires de l'Autriche et par les rapports sur l'agitation des esprits à l'intérieur. On était inquiet et mécontent. Les fonds publics baissaient de nouveau. Les familles étaient troublées et affligées des grandes levées qui prenaient des masses toujours croissantes de jeunes gens.



Victor.

Le Corps législatif, longtemps muet, se réveillait; une nombreuse opposition s'y était montrée, dans la discussion du Code d'instruction criminelle, contre les articles qui menaçaient la liberté individuelle déjà si mal garantie.

Napoléon était parti très-irrité de Valladolid. Sa colère redoubla quand il fut informé des propos qui s'échangeaient entre les plus hauts fonctionnaires sur ce qui serait à faire au cas où il périrait dans ses téméraires entreprises. Talleyrand, en parti-

culier, s'était beaucoup écarté de sa circonspection habituelle. Napoléon se vengea de lui par une scène de la dernière violence et le traita de la manière la plus injurieuse. Il lui reprocha, en plein conseil, de blâmer partout l'exécution du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne, tandis qu'il lui aurait conseillé l'une et l'autre de ces résolutions.

Talleyrand montra une absence totale de dignité. « Deux ou trois jours après, raconte M. Thiers, il se rendit à une grande fête aux Tuileries, dans le plus brillant costume, s'inclinant profondément devant le maître dont il avait essuyé les outrages. » Une pareille humilité désarma le despote, qui pardonna dédaigneusement.

La vérité est que Napoléon n'avait suivi les conseils de personne, ni dans l'affaire du duc d'Enghien, ni dans celle d'Espagne, et que la responsabilité, dans les deux cas, lui appartient tout entière. Mais, en ce qui regarde l'Espagne, Talleyrand, qui était, de 1807 à 1808, dans une demi-disgrâce, avait flatté la passion de l'empereur pour se remettre bien dans son esprit. Il avait proposé, non pas le guet-apens de Bayonne ni l'intronisation de Joseph Bonaparte, mais un plan qui ne valait pas mieux : c'était de maintenir les Bourbons, en prenant à l'Espagne les provinces entre l'Èbre et les Pyrénées. Talleyrand avait montré de saines vues politiques dans les conseils qu'il avait donnés à Napoléon à l'égard de l'Autriche en 1805 ; en ce qui concerne l'Espagne, au contraire, il avait été pitoyable. Personne n'a mieux prouvé que lui que l'esprit est peu de chose sans le caractère.

Napoléon, jugeant à peu près inévitable un nouveau choc avec l'Autriche, s'y apprêta avec toute sa formidable activité. Il trouva dans les finances un déficit qui venait de ce que les douanes ne rendaient plus : l'exagération du blocus continental empêchait les neutres d'importer des mar-

chandises soumises aux droits. Il avait encore le moyen d'y pourvoir, quant à présent, avec le trésor de l'armée. Il comptait que la victoire grossirait de nouveau ce trésor et ferait remonter les rentes, qu'il cessa de soutenir par des achats.

On se plaignait déjà de l'exagération de la conscription. Elle était de 80,000 hommes par an. Il la porta à 100,000. On se plaignait des levées anticipées d'une année sur l'autre. Il ordonna des levées rétroactives, c'est-à-dire qu'il fit remonter la conscription de 100,000 hommes par an jusqu'en 1806, en appelant 20,000 hommes de plus sur les quatre années précédentes. Il prit, pour ses cadres de sous-officiers, jusque dans les lycées, des jeunes gens de seize à dix-sept ans, et ordonna, par un décret, l'envoi à l'école militaire de Saint-Cyr des jeunes gens appartenant aux familles d'émigrés rentrés qui se tenaient à l'écart de son gouvernement. « Si l'on fait quelque objection, écrivait-il au ministre de la police, il n'y a pas d'autre réponse à faire, sinon que cela est mon bon plaisir. »

L'Autriche, l'année précédente, lorsqu'elle avait protesté de ses intentions pacifiques, n'avait cherché qu'à gagner du temps ; elle s'épuisait en armements disproportionnés avec ses ressources. L'agitation générale de l'Allemagne encourageait la cour de Vienne. Les populations prussiennes, si orgueilleuses du passé, si humiliées du présent, semblaient prêtes à se soulever et à s'armer contre la France sans ou malgré leur gouvernement. Non-seulement dans l'Allemagne du Nord, mais en Souabe et jusqu'en Bavière, l'opinion tournait contre Napoléon depuis les événements de Bayonne et de Baylen. Les sociétés secrètes, à la tête desquelles étaient l'ex-ministre prussien Stein et d'autres hommes très-actifs et très-énergiques, propageaient partout l'idée de la nationalité allemande, de l'unité allemande, qui ne s'était nullement montrée dans

la Guerre de la Révolution. Les hommes de langue allemande ne s'étaient point du tout sentis solidaires les uns des autres contre la République française, et ce fut la réaction contre le despotisme de Napoléon qui les poussa à se considérer comme un seul et même peuple vis-à-vis de ce dominateur venu d'outre-Rhin.

Ce mouvement toutefois n'était encore qu'à son origine, et la seule population qui fût réellement prête à s'insurger à outrance était fort étrangère à ces idées nouvelles. C'étaient les montagnards du Tyrol, vieille race de chasseurs et de pasteurs, hostiles à leurs voisins les Bavaois que Napoléon leur avait donnés pour maîtres, et attachés à la maison d'Autriche, qui avait toujours respecté leurs habitudes et leurs traditions.

La cour d'Autriche comptait sur l'insurrection tyrolienne comme diversion contre les alliés allemands de Napoléon; elle s'apprêtait à une lutte désespérée sur le Danube et faisait entrer dans ses prévisions jusqu'à la retraite en Hongrie, si Vienne était prise, la perte de la capitale ne devant plus, cette fois, tout décider.

La diplomatie autrichienne réussit en Orient contre nous. Elle gagna les Turcs, exaspérés de la proposition faite par la France à la Porte Ottomane de céder à la Russie sa suzeraineté sur la Valachie et la Moldavie. L'Autriche ménagea la paix entre la Turquie et l'Angleterre (janvier 1809), et s'efforça de détacher de Napoléon l'empereur de Russie.

Alexandre, quoique revenu de son enthousiasme de Tilsit, ne pouvait ni ne voulait alors se retourner contre la France. Il tâcha d'empêcher la guerre. Napoléon s'y prêta. Il n'avait point intérêt à se détourner de l'Espagne et de l'Angleterre pour se rejeter sur l'Autriche. Il alla jusqu'à autoriser Alexandre à offrir l'évacuation par les troupes françaises du territoire de la Confédé-

ration du Rhin, en, d'autres termes, l'évacuation de l'Allemagne.

L'Autriche, surexcitée par l'Angleterre, s'était trop avancée pour reculer. L'archiduc Charles, l'homme qui préparait les moyens de la guerre et qui était le plus capable de la faire, en sentait mieux que personne la témérité et eût voulu l'éviter; mais le courant l'entraîna, ainsi que l'empereur François. Le ministre des finances d'Autriche annonçait qu'il ne pouvait plus suffire à l'entretien de l'armée, et qu'il fallait l'envoyer vivre ailleurs ou se laisser dévorer par elle. Le papier-monnaie du gouvernement autrichien perdait 140 0/0.

La médiation d'Alexandre échoua.

Alexandre, suivant ses engagements, se déclara l'allié de la France contre l'Autriche, mais ne promit qu'un concours médiocre à Napoléon. Il s'engagea seulement à faire marcher un corps d'armée en Gallicie, s'excusant sur la double guerre qu'il avait à pousser contre les Suédois en Finlande et contre les Turcs en Valachie et Moldavie.

Les Autrichiens firent cette fois un meilleur plan de campagne qu'en 1805. Ils portèrent le gros de leurs forces vers le point décisif, sur le Danube. L'armée principale, sous l'archiduc Charles, s'éleva à 200,000 hommes. 50,000 autres, sous l'archiduc Jean, devaient attaquer les Français en Italie et donner la main, par les Alpes, à l'insurrection tyrolienne. Un troisième archiduc, Ferdinand, devait, du côté de la Gallicie, tenir tête avec 40,000 hommes aux Saxons et aux Polonais du grand-duché de Varsovie, d'une part, et aux Russes, de l'autre. On pensait, non sans motif, que ces derniers n'agiraient guère. Un petit corps ferait face aux troupes françaises qui occupaient la Dalmatie. Derrière ces 300,000 hommes de troupes de ligne, on comptait que 200,000 hommes de réserve autrichienne et de levée en masse hongroise couvriraient Vienne et la Hongrie.

Les Autrichiens perdirent une partie des avantages de ce plan, en partageant leur masse principale en deux armées inégales, la grosse (150,000 hommes) marchant par la Bavière, l'autre par la Bohême.

Dès les premiers jours de mars, Napoléon, certain d'avoir la guerre, donna ses ordres avec sa rapidité accoutumée. Il mit



Archiduc Charles.

en mouvement 190,000 Français et 100,000 Allemands et Polonais, outre les réserves westphaliennes et hollandaises, comptant 40,000 hommes. Il choisit Ratisbonne comme point de concentration et base d'opérations. De Ratisbonne, l'armée française devait marcher sur Vienne, en côtoyant le Danube, qui servirait de véhicule à notre matériel, à nos malades et à nos approvisionnements, au moyen d'une flottille préparée en Bavière. Napoléon ne se préoccupa point du Tyrol et pensa que les Autri-

chiens ne pourraient que s'y faire prendre entre nos armées d'Allemagne et d'Italie.

L'arrestation d'un courrier de l'ambassade de France à Vienne et l'enlèvement de ses dépêches par les Autrichiens furent le signal des hostilités.

Le 6 avril, l'archiduc Charles, général en chef, adressa une proclamation « à la nation allemande, » pour la soulever contre l'étranger. Dans une autre proclamation adressée à son armée, il lui disait que « la liberté de l'Europe s'était réfugiée sous ses étendards. — Vos victoires, ajoutait-il, briseront les chaînes de vos frères allemands qui, maintenant encore dans les rangs étrangers, attendent leur délivrance. »

L'Autriche ne se contenta pas d'invoquer « la nation allemande, » terme qui apparaissait pour la première fois dans la langue officielle des gouvernements; elle osa faire appel aux Italiens et, chose plus étrange encore, aux Polonais!

L'Autriche, cette monarchie despotique fondée sur l'oppression de peuples divers qu'elle dominait les uns par les autres, essayait de faire du libéralisme et du nationalisme contre la France. Napoléon répondit en accusant, dans ses manifestes, les princes autrichiens de parler comme « les hommes de 93! »

C'était le monde renversé! Nos ennemis nous prenaient la langue de 89, et notre chef répondait dans la langue de Coblenz! La France n'était donc plus la France!

L'avenir était effrayant! Dans le présent, la force et le génie militaire allaient encore, pour cette fois, décider la querelle.

Les Autrichiens attaquèrent du 9 au 10 avril. Ils envahirent la Bavière, comme en 1805, et forcèrent, le 16 avril, le passage de l'Isar, un des grands affluents méridionaux du Danube. Bien que celle des armées autrichiennes qui arrivait par la Bohême vers la rive nord du Danube fût encore à distance, l'archiduc Charles avait 140,000 hommes réunis au



Bataille d'Eckmühl.

sud de ce fleuve, tandis que les Français n'étaient pas encore concentrés. L'archiduc espérait accabler à Ratisbonne le maréchal Davout, avant que Masséna, qui venait d'Ulm par Augsburg, l'eût rejoint. La masse autrichienne se trouvait entre les deux masses françaises, qui, réunies, lui eussent été au moins égales en nombre : la situation des Français devenait très-dangereuse, si l'archiduc eût marché en avant avec la rapidité de Napoléon; mais le mauvais temps et la configuration d'un pays très-enchevêtré de collines, de bois et de ravins lui opposèrent des obstacles qu'il ne sut ou ne put surmonter assez promptement. Il ne parvint pas à se rendre bien compte des mouvements des corps français.

Napoléon arriva, le 17 avril, à Donawerth,

sur le Danube, en arrière de Ratisbonne. Il n'hésita pas comme l'archiduc et vit clair tout de suite. Il envoya l'ordre à Masséna de se porter d'Augsbourg sur le flanc gauche de l'ennemi, et l'ordre à Davout, qui se trouvait compromis à Ratisbonne, de se rabattre vivement en amont du Danube sur Abensberg, pour s'y rallier avec Masséna et les auxiliaires bavarois et wurtembergeois.

Le maréchal Davout, qui avait une cinquantaine de mille hommes, était en ce moment aux prises, au nord du Danube, avec l'armée autrichienne de Bohême, à peu près égale en nombre à la sienne. Il fit tenir l'ennemi en échec par une de ses divisions, passa le Danube avec le reste, rappela son arrière-garde en laissant derrière lui un seul régiment pour la défense de Ratis-

bonne, puis se dirigea sur Abensberg, partie par la vallée du Danube, partie à travers les hauteurs et les ravins. Attaqué en flanc, durant sa marche, par l'archiduc Charles, il s'ouvrit le chemin jusqu'à Abensberg par de savantes manœuvres et de vigoureuses charges. L'archiduc Charles crut avoir affaire à toute l'armée française, et, n'ayant pas toutes ses forces, n'osa s'engager à fond jusqu'au lendemain (19 avril).

Le lendemain, il était trop tard. Napoléon avait rejoint Davout avec le maréchal Lannes et 40,000 Bavares et Wurtembergeois. Il se plaça hardiment, sans escorte française, au milieu de ces auxiliaires allemands et les électrisa par une harangue que leurs chefs traduisaient dans tous les rangs. L'esprit militaire et les vieilles jalousies contre les Autrichiens enlevèrent ces troupes, qui ne pensèrent plus qu'à rivaliser avec les Français sous les yeux du *Kaiser*, du César, comme ils l'appelaient.

Le 20 avril au matin, Napoléon, sans attendre Masséna, dirigea une attaque générale contre les positions autrichiennes, entre les deux petites rivières d'Abens et de Laber. Le succès fut complet. L'armée ennemie fut coupée en deux et rejetée, partie sur la rivière d'Isar et la ville de Landshüt, partie sur le Danube et Ratisbonne.

Napoléon crut le gros des Autrichiens refoulé sur l'Isar, tandis que c'était vers Ratisbonne que s'était rabattu l'archiduc Charles avec ses principales forces. Napoléon marcha donc en personne vers l'Isar et Landshüt, où se trouvaient les corps autrichiens du général Hiller et de l'archiduc Louis. Le 21 avril, Masséna fit sa jonction avec l'empereur devant Landshüt. Cette ville fut emportée de vive force, et les Autrichiens furent chassés au loin, en nous abandonnant tous les magasins et le matériel de leur armée avec une masse de blessés et de prisonniers.

Cette journée présenta quelques rapports

avec celle d'Iéna, dans ce sens que Davout eut de nouveau sur les bras le gros des forces ennemies, pendant que Napoléon en accablait une moindre partie. Davout avait eu en face de lui l'archiduc Charles; mais, cette fois, Davout fut soutenu par les renforts que lui envoya Napoléon, et, de même que dans sa marche sur Abensberg, il ne fut point attaqué à fond.

L'archiduc Charles était surtout préoccupé, en ce moment, d'effectuer sa jonction avec l'armée de Bohême. Une poignée de soldats français, malgré des efforts héroïques, n'avait pu défendre Ratisbonne à la fois contre l'armée de Bohême et contre l'armée de l'archiduc Charles, qui attaquaient la ville par les deux rives du Danube. La jonction désirée par l'archiduc Charles eut donc lieu, et l'archiduc essaya d'en profiter pour reprendre l'offensive. Tandis que Napoléon, le 22, arrivait au secours de Davout, l'archiduc tentait à son tour de couper la ligne de communication des Français le long du Danube; mais il n'y mit pas la décision ni la célérité nécessaires. Au fond, il n'avait pas confiance. Modeste et judicieux, stratège savant et habile, il ne se sentait pas les inspirations du génie, et il éprouvait pour Napoléon une admiration qui le troublait et qui ne lui laissait pas le libre exercice de ses facultés. Il n'était plus le même devant l'empereur qu'il avait été devant Jourdan.

Il attaqua par sa droite, dans la direction d'Abensberg, où il avait déjà combattu Davout le 19. Napoléon se jeta sur sa gauche, vers la petite rivière du Laber et la ville d'Eckmühl. Les hauteurs d'Eckmühl furent enlevées par les Français et les Allemands auxiliaires. Les Français descendirent des collines dans la plaine de Ratisbonne. La cavalerie autrichienne essaya d'arrêter nos troupes: elle fut renversée par la cavalerie française, cuirassiers contre cuirassiers. Contre l'ordinaire, dans cette

campagne, la cavalerie française se trouvait supérieure en nombre. La détresse des finances autrichiennes et le refroidissement du zèle des Hongrois en étaient cause.

L'archiduc Charles avait été arrêté dans le mouvement offensif de sa droite par les mauvaises nouvelles qu'il recevait de sa gauche : il dut se replier sur Ratisbonne. Il commença, durant la nuit, sa retraite au nord du Danube. Nos troupes, le lendemain matin, ne purent atteindre que son arrière-garde, qui essuya quelques pertes en repassant le fleuve.

L'archiduc avait laissé, dans la ville de Ratisbonne, qui est au sud du fleuve, quelques détachements pour arrêter la poursuite des Français. Napoléon fit abattre à coups de canon les murs de la ville. Tandis qu'il examinait les positions, il fut atteint d'une balle morte au cou-de-pied. Cette blessure, fort légère et qui ne l'empêcha pas de remonter à cheval, fut la seule qu'il reçut dans tout le cours d'une vie passée au milieu des boulets et des balles.

Ratisbonne fut prise par escalade.

Cette bataille de cinq jours (19-23 avril) avait coûté des pertes énormes à l'ennemi, 50,000 à 60,000 hommes tués, blessés ou pris, et plus de 100 canons. La route de Vienne était ouverte.

Les Autrichiens avaient saisi l'offensive le même jour en Italie qu'en Allemagne, le 10 avril. L'archiduc Jean était entré en Frioul avec quarante et quelques mille hommes, et le général Chasteleer s'était porté par la Carinthie dans le Tyrol italien, avec une douzaine de mille hommes. Le vice-roi d'Italie, le prince Eugène, ne s'était point attendu à être attaqué sitôt. C'était une grande faute, de la part de Napoléon, que de n'avoir pas laissé Masséna en Italie et d'avoir mis l'armée dans les mains d'Eugène, qui avait du cœur et de l'intelligence, mais non pas l'expérience ni la capacité des grands commandements militaires.

Napoléon en était déjà aux routinés des vieilles monarchies, aux généraux par droit de naissance.

Eugène n'était pas prêt : il ne se décida pas à se replier pour appeler à lui ses forces et les concentrer. Il accepta le choc à nombre inférieur à Sacile, entre le Tagliamento et la Piave, et perdit le champ de bataille (16 avril). Heureusement, il fut rejoint, sur ces entrefaites, par un de nos meilleurs généraux, Macdonald, qui lui conseilla de se retirer jusqu'à l'Adige et d'y arrêter l'ennemi.

Durant cette lutte en Venétie, le Tyrol tout entier, l'italien comme l'allemand, s'était soulevé des deux côtés du mont Brenner. La question de race et de langue n'y était alors pour rien : tout le pays était contre les Bavares, et, par conséquent, contre les Français. Le gros des troupes bavares étant avec Napoléon, le peu qu'il y avait de Bavares et de Français fut tué ou pris. Nous, enfants de la Révolution, nous avons à notre tour à combattre les insurrections nationales, triste signe de la situation que nous faisait l'Empire.

L'agitation était générale en Allemagne. On menaçait, on insultait les Français dans les villes prussiennes. Des bandes d'insurgés commençaient à courir la Hesse et les provinces enlevées à la Prusse.

Le corps d'armée autrichien de l'archiduc Ferdinand, au moment où son frère Charles s'avancait contre Napoléon et son frère Jean contre Eugène, avait pris l'offensive du côté de la Gallicie et envahi le grand-duché de Varsovie. Le corps d'armée russe promis par Alexandre ne se montra pas encore. Le prince Joseph Poniatowski, le fils de l'ancien roi de Pologne, qui commandait les troupes du grand-duché, ne se trouva pas en état de défendre Varsovie et dut se retirer sur la rive droite de la Vistule.

Ces échecs d'Italie, de Tyrol et de Pologne

étaient bien loin de compenser les éclatants succès de Napoléon. Il n'y vit qu'un motif d'aller d'autant plus vivement en avant. se sentait trop fort pour craindre les diversions qu'on pourrait tenter sur les flancs de son armée. Il ne suivit pas l'archiduc



Masséna.

Charles, qui s'était rejeté vers la Bohême, et poussa par la rive sud du Danube droit sur Vienne. L'armée était sur la rivière d'Inn dans les derniers jours d'avril. On avança de l'Inn sur la Traun et sur Lintz, point par lequel l'archiduc Charles espérait revenir donner la main à la fraction de son armée qui avait été séparée de lui à Landshüt, et même à l'archiduc Jean. La déroute de l'archiduc Charles avait fait rappeler au plus vite Jean d'Italie en Autriche, et c'étaient maintenant à leur tour Eugène et Macdonald qui poursuivaient Jean dans sa retraite. Le contre-coup de la victoire du Danube avait suffi pour dégager l'Italie.

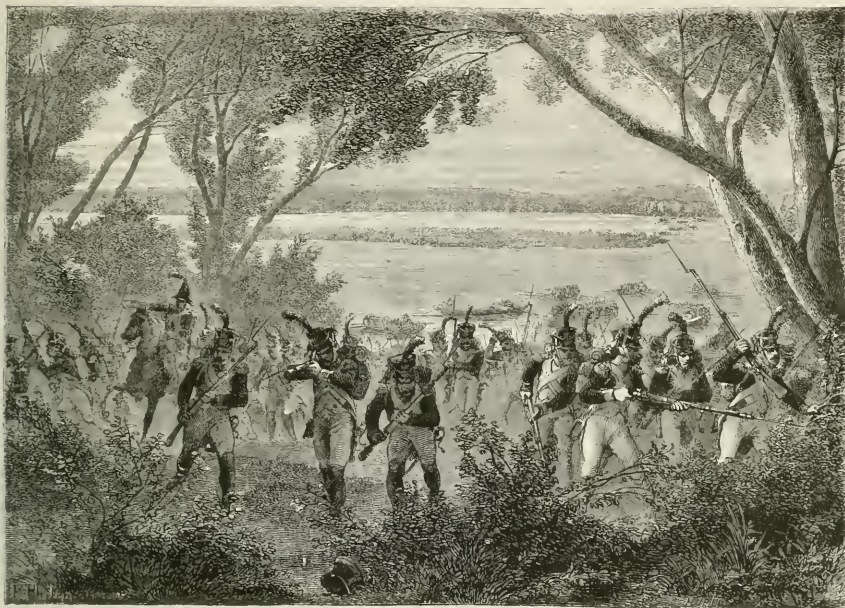
Masséna, avec notre aile gauche, s'em-

para facilement de la ville de Lintz le 3 mai. Un peu plus loin, cependant, au confluent de la Traun et du Danube, il fut arrêté par les corps autrichiens du général Hiller et de l'archiduc Louis, qui défendirent, avec une énergie désespérée, le passage de la Traun et le pont du Danube par lequel ils voulaient rejoindre l'archiduc Charles. Leur position sur le plateau d'Ebersberg était très-forte. Masséna l'assailit sur-le-champ, sans attendre le résultat des opérations d'autres corps français qui devaient passer plus haut la Traun. Il craignit, s'il attendait, que les deux masses autrichiennes ne se rejoignissent. Ce fut un des plus terribles combats de toutes nos guerres. Le passage du pont de la Traun mériterait d'être aussi fameux que ceux de Lodi et d'Arcole. Le pont franchi, on se battit longtemps avec fureur parmi les maisons croulantes d'Ebersberg en feu. Les Autrichiens en furent chassés après un affreux carnage.

Les débouchés d'Ebersberg et de la Traun perdus, l'archiduc Charles tâcha d'atteindre celui de Krems, qui lui eût donné, au sud du Danube, la belle position de Saint-Polten pour couvrir Vienne. Les restes des corps autrichiens battus à Ebersberg parvinrent à gagner Krems et y passèrent le Danube pour rejoindre l'archiduc Charles; mais, pendant ce temps, l'avant-garde française était déjà à Saint-Polten (8 mai).

L'archiduc Charles ne pouvait plus passer le Danube qu'à Vienne même pour livrer bataille, adossé à cette capitale. Les hauteurs qui protègent les abords de Vienne étaient déjà au pouvoir des Français. Notre avant-garde fut devant Vienne dès le 10 mai, juste un mois après l'ouverture de la campagne.

L'archiduc Charles avait commis la faute grave de ne pas mettre Vienne en défense et de ne pas se préparer les moyens de livrer devant cette ville une ba-



Attaque et prise de l'île de Lobau.

taille défensive. Il était trop tard pour le tenter. Les grands et beaux faubourgs de Vienne, entourés d'une muraille terrassée, n'étaient point garnis d'artillerie et furent enlevés presque sans résistance. L'archiduc Maximilien, avec quelques milliers de soldats et de gens du peuple armés, essaya de défendre le corps de la place, la vieille cité de Vienne, fortifiée et garnie de canons. Napoléon fit respecter les personnes et les propriétés dans les faubourgs, mais bombarder la vieille ville (11 mai). L'archiduc Maximilien, voyant les Français manœuvrer pour se placer entre Vienne et le Danube, et n'espérant plus être secouru, évacua la place le 12, en détruisant derrière lui le grand pont. Vienne capitula.

C'est après ce grand succès que les grandes difficultés commencèrent : Napoléon ne pouvait achever sa victoire qu'en allant attaquer l'archiduc Charles au nord du Danube. Il fallait passer ce large fleuve et combattre le fleuve à dos. C'est une opération en tout temps très-hasardeuse; mais la saison y ajoutait des dangers exceptionnels. Les crues soudaines d'un grand cours d'eau comme le Danube, fréquentes au printemps, rendent fort difficile d'y établir et d'y maintenir des ponts de bateaux. Il eût été sage à Napoléon de s'asseoir fortement à Vienne et d'attendre là quelques semaines. Mais les nécessités de sa mauvaise politique faussaient et devaient fausser de plus en plus les combinaisons de son génie guerrier. Il avait quitté l'Espagne pour

l'Autriche, lorsqu'il eût dû rester en Espagne pour y exécuter lui-même ses plans. Maintenant, les inquiétudes que lui donnait l'Espagne lui faisaient hâter imprudemment ses opérations en Autriche.

Une fois résolu à effectuer le passage du Danube, il prit des dispositions aussi bonnes que possible. Il fit occuper solidement tous les passages du fleuve derrière lui, de façon à ce que l'archiduc Charles ne pût inquiéter ses communications : du côté opposé, vers le sud-est, dans les provinces austro-illyriennes, il disposa des forces de manière à obliger l'archiduc Jean, qui revenait d'Italie, à faire un grand détour par la Hongrie pour rejoindre l'archiduc Charles, ce qui devait permettre au prince Eugène de rejoindre auparavant Napoléon.

Partout le succès nous était revenu. Eugène et Macdonald avaient fait essayer à l'archiduc Jean de graves échecs avarant sa retraite. Le général Marmont, qui commandait le petit corps d'armée de Dalmatie, avait dispersé l'insurrection croate. Le maréchal Lefebvre avait battu l'insurrection tyrolienne et les troupes autrichiennes qui la soutenaient. En Pologne, Poniatowski avait eu des avantages contre les Autrichiens sur la rive droite de la Vistule. Les nouvelles de notre victoire du Danube avaient refroidi les dispositions insurrectionnelles de l'Allemagne du Nord et contenu le gouvernement prussien, qui, malgré les promesses de concours qu'il avait faites secrètement à l'Autriche, était peu disposé à jouer le tout pour le tout avec si peu de chances.

Napoléon avait décidé de franchir le Danube, non en rétablissant le grand pont, dit du Thabor, qui communiquait directement avec Vienne, mais en jetant des ponts à quelque distance au-dessous de cette ville. Le Danube s'élargit beaucoup en aval de Vienne : il y a là une île beaucoup plus grande que toutes les autres dont le lit du

fleuve est encombré. Elle se nomme l'île de Lobau. On y pouvait faire camper toute une armée que la distance et les bois mettaient presque entièrement à couvert du canon ennemi de l'autre rive, l'artillerie ayant alors une bien moindre portée qu'aujourd'hui. Nous pouvions là nous préparer tout à l'aise sans que l'ennemi aperçût nos mouvements.

Un pont de bateaux fut donc établi sur le grand bras du Danube, entre la rive sud et l'île. L'ennemi, qui n'avait dans l'île que quelques postes, en fut chassé, et l'on choisit, pour jeter un second pont de l'autre côté de l'île, un endroit où le bras septentrional du Danube se recourbait de façon à ce que les travaux fussent protégés par les feux croisés de notre artillerie (18-20 mai). Notre avant-garde déboucha au nord du fleuve et occupa l'angle rentrant de terrain formé par le Danube, avec les deux villages d'Aspern et d'Essling.

Pendant qu'on passait le second pont, la crue du fleuve, que Napoléon eût du prévoir, arrivait et rompaît le premier pont. On parvint à le rétablir dans la nuit. Napoléon s'obstina. Il était accouru à l'avant-garde et ordonna de continuer le passage. Le grand pont fut rompu de nouveau dans la matinée du 21. L'archiduc Charles arrivait avec toute son armée : plus de 80,000 Autrichiens approchaient, et Napoléon n'avait pas encore 30,000 hommes au nord du Danube. Napoléon allait se résigner à passer le petit bras du fleuve et à rentrer dans l'île de Lobau, lorsqu'il apprit que les eaux baissaient, que nos généraux du génie, à force d'activité, avaient rétabli de nouveau le grand pont et que les renforts pourraient lui arriver. Il resta.

Heureusement, l'archiduc Charles, qui eût pu attaquer le matin, n'attaqua que l'après-midi. Le maréchal Lannes et le général Molitor défendirent avec une inébranlable vigueur les villages d'Essling et d'As-

pern. et notre cavalerie empêcha, par des charges magnifiques, les masses autrichiennes de pénétrer dans l'intervalle entre ces deux villages. Molitor allait enfin être écrasé sous le nombre dans Aspern, lorsqu'il nous arriva quelques milliers d'hommes de renfort. Masséna s'élança au secours de Molitor et refoula les Autrichiens. La nuit tombait. L'archiduc Charles fit suspendre le feu. Nos positions avaient été maintenues au prix de flots de sang; mais le danger n'avait pas cessé. Le 22, au point du jour, Napoléon avait 60 et quelques mille hommes, mais trop peu d'artillerie, moins de 150 pièces contre 300, et trop peu de munitions; et les eaux grossissaient de nouveau.

Napoléon reprit l'offensive, Masséna chassa d'Aspern l'ennemi qui avait gardé une partie de ce village. Lannes se jeta d'Essling sur le centre des Autrichiens avec 20.000 fantassins et 6.000 cavaliers, enfonça tout ce qu'il avait devant lui et repoussa l'archiduc Charles en personne. L'armée ennemie allait être coupée en deux et la victoire semblait décidée, quand tout à coup Lannes reçut avec étonnement de Napoléon l'ordre d'arrêter son mouvement et de se replier peu à peu. Le grand pont venait d'être complètement emporté par les eaux. Notre arrière-garde, avec le maréchal Davout, ne pouvait plus rejoindre: il y aurait eu moyen de s'en passer; mais, ce qui était bien autrement grave, les convois de munitions attendus allaient manquer!

L'archiduc, raffermissant ses lignes rompues et lançant ses réserves, presse à son tour le corps de Lannes en retraite et concentre sur lui les feux d'une immense artillerie. Lannes, terrible comme un lion poursuivi par des chasseurs, se replie lentement entre Essling et Aspern, et, là, arrête l'ennemi, comme la veille, par un feu meurtrier à demi portée de fusil, puis par de furieuses charges de cavalerie. Ce héros

s'était surpassé lui-même dans ces deux journées. Ce fut son dernier exploit. Un boulet lui fracassa les deux genoux.

Il avait sauvé notre centre. A gauche, Masséna restait maître d'Aspern; l'archiduc en personne fit un grand effort contre Essling, pour nous tourner par notre droite. Deux de nos plus braves généraux, Mouton et Rapp, sauvèrent Essling par une impétueuse charge à la baïonnette que secondèrent par-dessus le fleuve nos batteries de l'île de Lobau. L'ennemi ne fit plus que canonner. Il commençait à son tour à manquer de munitions. La nuit mit fin à cet immense carnage. 40 à 50,000 morts et blessés français et autrichiens jonchaient le champ de bataille. C'était la plus grande perte d'hommes que nous eussions encore faite: l'ennemi avait plus souffert encore que nous; mais rien ne pouvait compenser la perte du maréchal Lannes!

Il y eut des scènes bien douloureuses le soir, près du pont du petit bras, quand on ramena les longues files de blessés, et, parmi eux, Lannes mourant. Napoléon montra une émotion qui ne lui était pas ordinaire, en revoyant dans cet état le compagnon de toutes ses grandes journées, ce capitaine si brillant et si heureux à la guerre. Il parut sentir sa fortune atteinte par ce coup frappé si près de lui. On dit que le mourant accueillit ses embrassements et ses adieux en lui reprochant amèrement son ambition et son indifférence pour la vie des hommes. Lannes avait toujours gardé un fonds de sentiments républicains.

Napoléon ressaisit bien vite son sang-froid. Il prit son parti avec sa décision accoutumée. Il profita de la nuit pour se retirer dans l'île de Lobau et résolut de s'y maintenir à tout prix. Si dangereuse que fût cette position, il n'y avait plus autre chose à faire. Napoléon, pour la première fois depuis le Consulat, consulta ses généraux.

Masséna et Davout approuvèrent sa décision. Napoléon donna le commandement en chef de l'île à Masséna et repassa de nuit, en barque, à grand péril, avec Davout, le bras principal du Danube; il alla diriger l'envoi des munitions par bateaux et la reconstruction du grand pont. Masséna opéra si bien la concentration dans l'île qu'il ne



Eugène Beauharnais.

laissa au nord du Danube ni un canon, ni un blessé.

Ce n'était point là sans doute une défaite; mais c'était une retraite, si belle qu'elle fût, la première qu'eût faite Napoléon. L'archiduc Charles en exploita très-habilement l'effet moral. Il écrivit partout qu'il était vainqueur, que l'armée française était presque détruite. Une explosion de joie éclata dans toute l'Allemagne du Nord et même chez une grande partie de nos alliés allemands. Si les Anglais, qui préparaient en ce moment une grande expédition pour une destination inconnue, eussent opéré

une descente entre l'Elbe et le Weser, ou si le roi de Prusse eût repris les armes, une vaste insurrection eût fait explosion contre les Français. Mais les Anglais ne songeaient qu'à leurs propres intérêts et ne se montrèrent point en Allemagne. Le roi de Prusse, pressé par l'Autriche de tenir sa parole et de tirer l'épée, répondit qu'il n'était pas temps encore. « Me prononcer actuellement, dit-il, ce serait vouloir ma ruine... Frappez encore, et je viendrai; mais je ne viendrai pas seul! »

C'est-à-dire : « Soyez les plus forts, et je serai avec vous! »

L'Allemagne fit comme le roi de Prusse : elle attendit l'événement. Quelques hommes entreprenants et intrépides essayèrent de faire la guerre de partisans dans les plaines du nord, qui ne s'y prêtent pas comme les rochers de l'Espagne : ils furent tués ou chassés.

L'archiduc Charles avait tiré parti autant qu'il pouvait de son demi-succès au point de vue politique : il ne fit pas tout ce qu'il aurait pu au point de vue militaire. Il ne concentra pas suffisamment ce qu'il pouvait appeler de renforts et ne fortifia pas la rive nord du Danube de façon à empêcher un nouveau passage des Français.

Napoléon, au contraire, fit tout pour ressaisir le succès. Il prit, après cette terrible épreuve, la résolution qu'il eût dû prendre dès le commencement, à savoir : d'attendre un mois au moins pour renouveler le passage dans la saison des basses eaux avec toutes ses forces réunies. Il fit venir de nombreuses recrues et augmenta son artillerie dans d'énormes proportions.

Eugène Beauharnais approchait, après avoir forcé le passage des Alpes Carniques et détruit plusieurs gros détachements autrichiens. Macdonald en avait fait autant de son côté. Ils amenaient à Napoléon 45 à 50,000 hommes et en avaient fait perdre 20,000 à l'ennemi. Napoléon prescrivit à



L'armée française débouchant de l'île de Lobau.

Eugène de se porter à l'entrée de la Hongrie, sur la Raab. Les dispositions de la Hongrie étaient fort différentes de celles de l'Allemagne. La levée en masse réclamée par le gouvernement autrichien avait peu donné. Les vieux griefs des Hongrois contre le despotisme autrichien se réveillaient. Des idées d'indépendance circulaient en Hongrie comme en Pologne. Napoléon adressa aux Hongrois des proclamations qui produisirent assez d'effet, et des personnages importants parmi eux entrèrent secrètement en rapport avec des agents français. Eugène gagna une bataille, le 14 juin, sur l'archiduc Jean, aux bords de la rivière de Raab et près de la ville de ce nom. A la suite de cette victoire, les Autrichiens furent entièrement expulsés de tout

le pays en deçà de la Raab et du Danube. Cela n'améliora point les dispositions des Hongrois envers l'Autriche.

La Hongrie était entamée; la Gallicie eût été perdue pour l'Autriche, si les Russes fussent intervenus sérieusement. Poniatowski était entré par la rive droite de la Vistule en Gallicie, et une partie de la population s'était soulevée en sa faveur. Mais les Russes, qui avaient de leur côté pénétré en Gallicie, ne secondaient point Poniatowski et ne voulaient pas détruire les Autrichiens au profit des Polonais. Ceux-ci, de leur côté, annonçaient le rétablissement de la Pologne et son affranchissement du joug des trois puissances qui l'avaient partagée. Cette opposition entre Russes et Polonais était inévitable. Pour tout autre chose que

le plan de Czartoryski, la reconstitution de la Pologne sous le sceptre d'Alexandre, l'alliance russe ne pouvait être sérieuse.

Napoléon employa quarante jours en préparatifs. Il ne se contenta pas de faire rétablir le grand pont de bateaux; il fit construire sur pilotis un second pont qui ne pouvait être emporté par les eaux; travail immense sur ce grand bras du fleuve qui a au moins 700 mètres de large. Une estacade à travers le fleuve et des fortifications dans l'île protégèrent le pont sur pilotis. L'ennemi, pensant que nous essayerions de déboucher de nouveau par l'angle rentrant de terrain entre Essling et Aspern, avait barré cet angle par une ligne de retranchements hérissée de canons. Napoléon résolut d'opérer le passage de l'autre côté, à l'est de l'île, au-dessous d'Enzersdorff. Le petit bras du fleuve est là couvert d'îlots boisés qui permettaient de s'approprier tout à l'aise sans être vu. Des masses d'artillerie furent disposées dans les îlots pour protéger le passage. Napoléon fit construire de grands bacs destinés à porter d'un seul coup plusieurs milliers d'hommes sur l'autre rive, puis un pont de bateaux mobile et articulé qui devait se déployer en un moment et jeter toute une colonne d'infanterie à la suite de ces avant-gardes. Il fit ensuite préparer sept autres ponts de bateaux, de pontons, de radeaux, dont l'établissement ne devait coûter que deux heures. Jamais passage de fleuve n'avait été entrepris dans de telles conditions et avec de telles masses. Il s'agissait de jeter plus de 150.000 hommes en une nuit à l'autre bord d'un bras de fleuve large à peu près comme la Seine à Paris.

L'armée française fut réunie dans l'île de Lobau du 3 au 4 juillet. Dans la nuit du 3, un pont de bateaux avait été établi à la pointe de l'angle de terrain où nous avions passé la première fois, et une division française avait débouché entre Essling et As-

pern, attirant de ce côté l'attention de l'ennemi, qui y porta de grandes forces. Le vrai passage, à la droite de l'île de Lobau, s'opéra dans la nuit du 4, avec une promptitude et une régularité admirables. Tout réussit comme Napoléon l'avait espéré. Sous la protection de 109 pièces de gros canon, qui balayaient au loin la rive gauche du Danube et qui mêlaient leur tonnerre à celui d'un ciel orageux, 70,000 hommes eurent passé avant le jour. D'autres passaient, passaient encore. Napoléon, en appelant tout à lui, avait réuni sous sa main jusqu'à 167,000 soldats et 550 canons. L'archiduc Charles n'avait pas plus de 140,000 hommes et de 400 canons: il n'avait point appelé à temps l'archiduc Jean, qui avait une vingtaine de mille hommes à Presbourg, et quelques autres détachements. Sa grande faute était surtout de n'avoir pas fortifié la rive nord du Danube du côté droit de l'île Lobau. Il attendait toujours les Français entre Essling et Aspern, et il s'imaginait les accabler avec toutes ses forces réunies, à mesure qu'ils déboucheraient par un ou deux ponts. Il n'avait pas deviné dans quelles proportions inouïes le génie de Napoléon multiplierait les moyens de passage. Quand il reconnut son erreur, il replia les corps qu'il avait devant Essling et Aspern, et il s'appréta à livrer bataille dans la plaine à laquelle l'histoire devait donner le nom de Wagram.

Napoléon, après avoir assuré ses communications, se déploya dans la plaine. Les premiers engagements eurent lieu dans la journée du 5 juillet. La ligne très-étendue des Autrichiens était faible à son centre. Napoléon essaya de l'enfoncer dès le soir à Wagram. C'est un village assis sur un plateau en arrière d'un ruisseau appelé le Russbach. Nos troupes pénétrèrent dans Wagram, mais, par suite d'incidents qui jetèrent parmi elles de la confusion, chose fréquente dans les attaques de nuit,

elles durent se replier, et le choc décisif fut remis au lendemain.

L'archiduc Charles prit à son tour l'offensive. Il avait projeté de nous faire tourner par sa droite, afin de nous séparer du Danube ; mais son attaque fut mal combinée. Son aile gauche eût dû attendre que la droite, qui avait plus de chemin à faire, eût prononcé son mouvement ; elle attaqua, au contraire, la première, à l'est de Wagram, vers Neusiedel, et fut repoussée. L'ennemi eut d'abord plus de succès à son centre et à sa droite. Il gagna du terrain par des charges en masse et pénétra jusque dans Aspern et dans Essling. Mais Napoléon avait gardé à sa disposition des réserves formidables. Il foudroya et arrêta le centre ennemi par une immense batterie de 100 canons, puis il lança sur lui une puissante colonne d'infanterie, conduite par Macdonald, qui refoula devant elle fantassins et cavaliers. L'archiduc Charles, forcé de reculer et réduit à son tour à la défensive vers le centre, rappela sa droite compromise et menacée d'être coupée par Masséna au lieu de nous tourner. Pendant ce temps, Davout, avec notre droite, franchissait le Russbach et enlevait Neusiedel ; puis Oudinot et ses grenadiers emportaient Wagram.

La bataille était gagnée. On avait lutté de quatre heures du matin à quatre heures de l'après-midi. L'archiduc Charles opéra sa retraite en assez bon ordre, sans être vivement poursuivi et sans abandonner son artillerie. Les pertes, énormes des deux côtés et à peu près égales en morts et en blessés, étaient au moins comparables à celles des deux journées d'Essling. Une cinquantaine de mille hommes étaient tués ou hors de combat ! L'horreur de cette campagne de 1809 dépassait de beaucoup celle de toutes les campagnes précédentes.

Si Napoléon avait eu l'armée d'Austerlitz, il eût complété immédiatement sa vic-

toire ; mais il avait démembré cette admirable armée pour en disperser les lambeaux en Espagne. L'armée de Wagram, quoique très-brillante encore, était remplie de recrues et d'hommes de toutes races et de toutes langues, et n'avait plus la consistance et l'unité morale de la vieille armée française. Un incident singulier l'avait montré. Quand la bataille était terminée, l'archiduc Jean, arrivant trop tard de Presbourg, était apparu un moment dans le lointain avec une douzaine de mille hommes. Il s'en était suivi, sur les derrières de l'armée victorieuse, une panique effroyable parmi les vivandiers, les convois et les blessés.

Napoléon ne put commencer la poursuite que du 7 au 8 juillet. L'archiduc Charles avait pris la route de la Bohême, résolution qui eût été bonne s'il eût pu espérer le secours de la Prusse, mais qui, dans l'état des choses, ne pouvait qu'achever la perte de son armée. L'arrière-garde autrichienne fut atteinte et battue par notre avant-garde à Znaïm, les 9 et 11 juillet. L'archiduc fit demander à Napoléon une suspension d'armes. Napoléon craignait que la Russie ne voulût pas laisser détruire l'Autriche, et il était disposé à la paix. Il accorda l'armistice (12 juillet). Les négociations pour la paix s'ouvrirent à Altenbourg. Napoléon employa le temps qu'elles durèrent à se renforcer de façon à écraser définitivement l'Autriche si elle n'acceptait pas ses conditions.

Pendant cette seconde campagne d'Autriche, que le grand capitaine avait illustrée par de nouveaux traits de génie, mais que sa funeste politique avait rendue si laborieuse et si sanglante, l'Espagne avait été le théâtre d'événements militaires très-compliqués et très-confus.

Les instructions laissées par Napoléon à son frère Joseph et à ses lieutenants se résumaient en ceci : Soult devait entrer en

Portugal, aller prendre Oporto et, de là, marcher sur Lisbonne. Ney devait, derrière Soult, occuper et contenir la Galice. Victor marcherait sur l'Estremadure et l'Andalousie, où il serait appuyé au besoin par Soult après la reprise de Lisbonne. Le roi Joseph, avec le maréchal Jourdan pour chef d'état-major, resterait à Madrid, à la tête



Clarke.

d'une armée de réserve qui soutiendrait aussi Victor, si c'était nécessaire. Junot contiendrait l'Aragon avec l'appui du corps de Mortier et, s'il était possible, irait attaquer Valence. Gouvion Saint-Cyr achèverait la conquête de la Catalogne. Divers détachements occuperaient l'extrême nord de l'Espagne et assureraient les communications avec la France.

300,000 hommes étaient ainsi occupés en Espagne, sur lesquels 200,000 combattants effectifs seulement. Cette énorme réduction était causée par les fatigues, les maladies, la dissémination des troupes sur un si

vaste territoire. Le fonds de la Grande armée était là, comme nous l'avons dit, en majeure partie.

Le plan de Napoléon eût pu réussir avec un vrai général en chef au centre. Il n'y en avait pas, et les chefs de corps étaient très-désunis. Les généraux de l'Empire n'étaient plus reliés ensemble, comme ceux de la République, par la passion patriotique et le sentiment du devoir. A l'exemple de l'empereur, la plupart ne songeaient plus guère qu'à leur intérêt propre et à leur gloire.

Jourdan, bon général, instruit et prudent, sans être un capitaine de premier ordre, eût pu au moins empêcher les grandes fautes, si Napoléon lui eût confié le commandement supérieur; mais les convenances monarchiques avaient fait donner le commandement à Joseph. Le roi Joseph suivait peu les avis de Jourdan et n'était capable ni de vues étendues ni de suite et de fermeté dans la conduite des affaires militaires. Joseph, d'ailleurs, ne doit avoir qu'une faible part de responsabilité dans ce qui arriva; car les chefs de corps d'armée avaient ordre de correspondre directement avec le ministre de la guerre, le général Clarke, à Paris, et celui-ci correspondait avec Napoléon. Il se passait des semaines, des mois et bien des événements que l'empereur n'avait pu prévoir, entre ses ordres et la situation à laquelle ils se rapportaient, et qui avait changé avant leur arrivée. La manie de tout faire par lui-même et de se croire infallible menait l'empereur à de véritables aberrations. Avec un pareil système, il est évident que le succès était impossible là où Napoléon n'était pas en personne.

Aussitôt après son départ, les Espagnols avaient repris courage. La junta centrale, retirée à Séville, renouait l'Espagne entière. L'Angleterre lui fournissait armes, munitions, argent. Les armées espagnoles



L'aise d'Oporto.

s'étaient reformées. Là où les Français occupaient les villes et où ne pouvaient s'organiser des corps d'armée insurrectionnels, les guerillas couraient partout les montagnes, attaquant nos convois, harcelant nos détachements. L'Angleterre renvoya en Portugal le général qui en avait, l'année précédente, fait sortir les Français, sir Arthur Wellesley (Wellington).

Nos forces se remirent en mouvement au mois de février 1809. Les prévisions de Napoléon furent partout trompées sur le nombre de nos combattants, par les causes que nous avons dites plus haut. Soult ne put réunir que 26,000 hommes pour l'opération si considérable dont il était chargé. Il refoula devant lui les bandes espagnoles reformées en Galice et entra en Portugal.

L'insurrection était universelle en Portugal comme en Espagne. Soult fut obligé de forcer tous les passages et de beaucoup réduire sa petite armée, afin d'assurer ses communications par des postes que les populations assaillirent avec acharnement derrière lui. Les atrocités commises contre les prisonniers français en Espagne se renouvelèrent en Portugal et furent également vengées par de grands excès et de grands carnages. Soult battit deux fois les Portugais à Braga et à Oporto (18-29 mars) et prit d'assaut cette dernière ville. Le pont de bateaux du Douro, entre la ville et les faubourgs d'Oporto, croula sous le poids des fuyards, et des milliers d'hommes périrent dans les eaux ou sous le fer des Français. Soult trouva dans Oporto 200 ca-

nons et de grandes ressources en matériel et en vivres ; mais la nécessité d'occuper plusieurs places entre Oporto et la Galice avait tellement réduit ses forces, qu'il dut s'arrêter sur le Douro, en apprenant qu'un corps d'armée anglais venait de Lisbonne soutenir les insurgés.

Victor s'était mis en marche à la mi-mars vers l'Estremadure, et le général Sébastiani, avec un autre corps, vers la Manche. Victor refoula le général espagnol La Cuesta du Tage sur la Guadiana et le battit complètement, avec un terrible carnage, le 28 mars, à Medellin. La veille, Sébastiani avait défait, de son côté, un corps espagnol à Ciudad-Real. Les Espagnols avaient perdu dans ces deux journées une vingtaine de mille hommes. Ce début donnait de grandes espérances.

Les guerillas n'en continuèrent pas moins à inquiéter et parfois à enlever nos postes de communication. La Romana, le général qui avait ramené par mer les troupes espagnoles de Danemark, maintenait en Galice et dans les Asturies une insurrection qui harcelait sans cesse le corps de Ney sans pouvoir nulle part tenir devant lui. Une multitude de bandes couraient tout le Nord et empêchaient d'arriver à Madrid les nouvelles de Soult et de Ney. Dans l'incertitude où l'on était à leur égard, l'état-major de Madrid n'osa faire avancer Victor sur Séville. On le fit, au contraire, revenir sur le Tage, vers Alcantara, pour observer le Portugal et les Anglais.

Soult ne bougeait pas d'Oporto. C'était une position périlleuse, car il avait des bandes insurgées tout autour de lui, et il allait avoir bientôt devant lui une force anglaise très bien commandée. Il n'eût dû penser qu'à faire la guerre le mieux possible ; mais il était tout occupé d'un rêve d'ambition fort étrange. Plus d'un maréchal, voyant son chef devenu empereur et son camarade Murat devenu roi, aspirait à se tailler

quelque part un royaume. Soult imaginait de se faire roi de la « Lusitanie septentrionale, » c'est-à-dire des petites provinces portugaises entre le Douro et le Minho. Les négociants en vins, les banquiers juifs, les gros bourgeois d'Oporto et des villes voisines accueillirent volontiers cette idée, qui suscita dans notre petite armée toutes sortes d'intrigues et de divisions, mais fort peu de sympathies.

Ce rêve fut bientôt dissipé. Le général anglais Wellesley, averti du désordre qui régnait parmi nous, s'était mis en mesure d'en profiter. Soult apprit que Wellesley marchait sur Oporto avec 30,000 Anglais et Portugais. Il n'y avait plus qu'à se retirer tout de suite. Soult avait tant de peine à quitter sa prétendue capitale d'Oporto qu'il perdit plusieurs jours en hésitations. Il s'était enfin résigné à partir le 12 mai. Il était si mal sur ses gardes, que, ce jour là même, Oporto fut surpris par les Anglais, et que nous dûmes abandonner nos malades et nos blessés en évacuant la ville à la hâte. Après les malades et les blessés, Soult abandonna son artillerie, afin de pouvoir franchir les sentiers escarpés des montagnes de Santa Catalina. Il fallut des prodiges d'énergie pour forcer les défilés occupés par les insurgés. On rentra à grand-peine en Galice par Orense, le 19 mai.

Tandis que Soult était chassé du Portugal, Ney avait dispersé dans les Asturies le corps de la Romana. Cela était loin de compenser l'échec de Soult. On pouvait réparer cet échec en unissant les efforts de Soult et de Ney à ceux de Victor contre les Anglais ; mais il fallait auparavant nettoyer la Galice comme Ney avait nettoyé les Asturies. Soult et Ney étaient convenus d'agir ensemble. Soult, au lieu de seconder Ney, se dirigea vers le Léon. Ney, resté seul, fut réduit, par un débarquement des Anglais, à évacuer la Galice, moins la place maritime du Ferrol. Il dut, après Soult, se

retirer dans le Léon. Nous nous retrouvions ainsi partout sur la défensive, après avoir perdu du terrain.

Sur ces entrefaites, arriva un ordre de Napoléon qui réunissait les trois corps de Ney, de Soult et de Mortier sous le commandement de Soult. Cet ordre, envoyé de 500 lieues par un homme qui ne savait rien de ce qui se passait, eut un effet déplorable. Soult, dépopularisé dans l'armée, ne fit pas et empêcha de faire, en appelant à lui le corps de Mortier qui eût été nécessaire ailleurs.

Pendant que nous manœuvrions avec ce désaccord et cette incohérence, le général anglais Wellesley opérait habilement et hardiment. Après avoir dégagé le nord du Portugal, il s'était reporté du Minho et du Douro sur le Tage. Il entra en Espagne par le nord de l'Estremadure et opéra sa jonction à Talavera avec le général espagnol La Cuesta, qui s'était refait une armée. Le maréchal Victor, qui avait mal soutenu ses premiers succès, dut se replier devant cette masse de vingt et quelques mille Anglais et de 38,000 Espagnols. Le roi Joseph vint rejoindre Victor avec le général Sébastiani. Nous eûmes ainsi 45,000 hommes d'excellentes troupes. C'était assez pour arrêter l'ennemi. Si le maréchal Soult n'eût pas attiré à lui vers Salamanque le corps de Mortier, nous aurions eu dix-huit ou vingt mille soldats de plus et une supériorité irrésistible.

Cet inconvénient eût été plus que réparé, si Soult se fût hâté d'arriver, avec ses forces réunies, sur les derrières des Anglais, comme le roi Joseph l'en conjurait.

Le chef de l'état-major général, le maréchal Jourdan, prit de bonnes dispositions pour mettre Madrid en sûreté contre un corps espagnol qui venait de la Manche ; puis l'armée française se reporta en avant et refoula les troupes espagnoles de La Cuesta, qui avaient essayé de poursuivre

Victor et qui se hâtèrent de se se rabattre sur les Anglais postés à Talavera. Victor essaya, le soir même (27 juillet), d'enlever la position par une brusque attaque sur la gauche des Anglais, qui occupaient des mamelons protégés par un ravin et par un ruisseau. Ce mouvement partiel, tenté en pleine nuit avec plus d'audace que d'habileté, ne réussit pas.

Le maréchal Jourdan était d'avis de ne point renouveler l'attaque le lendemain et de se contenter de tenir l'ennemi en échec jusqu'à ce que Soult débouchât en arrière de Talavera. Le fougueux Victor voulait combattre sur-le-champ. Le faible roi Joseph hésitait. Une dépêche de Soult annonça qu'il ne serait que le 3 août au plus tôt à Placencia, sur les derrières de l'ennemi. Il aurait pu y être plusieurs jours plus tôt, s'il eût voulu. Victor l'emporta. On renouvela, dans la matinée du 28 juillet, l'assaut des hauteurs occupées par les Anglais et les Espagnols. Les Anglais soutinrent tout le poids du combat. Ils souffrirent beaucoup ; mais, après bien des alternatives et bien du sang versé de part et d'autre, ils parvinrent à se maintenir sur les hauteurs, grâce au peu d'ordre et d'ensemble de nos mouvements.

Un dernier effort eût peut-être été plus heureux ; le roi Joseph ordonna la retraite. L'absence d'un vrai commandement et d'une vraie direction avait annulé la supériorité de qualité de nos troupes ; car il n'y avait de solide dans l'armée ennemie que les Anglais : les bandes de La Cuesta étaient incapables de résister à fond.

Wellesley se garda bien d'essayer de suivre l'armée française : il eût été assuré d'être défait en plaine.

A la nouvelle que Soult arrivait enfin derrière lui sur le Tage, Wellesley, craignant d'être écrasé entre deux armées, se hâta de se retirer au midi du fleuve. Il abandonna ses nombreux blessés et une partie de son matériel. Les Espagnols de La

Cuesta, culbutés par l'avant-garde de Soult, perdirent leur artillerie. Espagnols et Anglais se retirèrent au fond de l'Estremadure, où les Français ne les poursuivirent pas. Un corps espagnol, venu de la Manche, qui avait menacé Madrid pendant ces



Mortier.

opérations, fut battu près de Tolède par Sébastiani.

En résumé, les Français, d'une part, les Anglo-Espagnols, de l'autre, avaient échoué dans leurs opérations offensives. On se retrouvait, au mois d'août, après avoir versé des flots de sang, à peu près dans la même situation vis-à-vis les uns des autres qu'au commencement de la campagne en février. 300,000 Français n'avaient obtenu qu'un résultat négatif ! Napoléon blâma, condamna tout le monde ; il eût dû commencer par se condamner lui-même. S'il eût donné le commandement en chef à Jourdan, les choses se fussent sans doute mieux passées ;

mais il n'aimait pas ce vieil adversaire du 18 Brumaire et ne voulait d'ailleurs souffrir nulle part un grand commandement indépendant.

C'était un succès pour les Anglais que de nous avoir empêchés de vaincre. Durant toute la campagne de 1809, ils avaient fait d'immenses efforts sur d'autres points comme en Espagne. Ils s'étaient puissamment préparés à détruire les grands établissements maritimes qu'avait entrepris Napoléon et qui les inquiétaient, non pour le présent, mais pour l'avenir. Ils s'attaquèrent d'abord à Rochefort. Nous avions là une escadre de 11 vaisseaux et 4 frégates, mouillés entre l'île d'Aix et l'embouchure de la Charente. Une escadre anglaise supérieure en nombre s'avança entre les îles de Ré et d'Oléron et lança sur nos vaisseaux plus de trente énormes brûlots. Nos vaisseaux eurent l'habileté ou la bonne chance d'échapper à ce danger inouï, et cette masse effroyable de machines incendiaires, qui fit de toute la rade comme un immense volcan en éruption, éclata et se consuma sans nous atteindre (nuit du 11 au 12 avril).

Par malheur, quatre de nos vaisseaux, en se dérochant aux brûlots, s'étaient échoués sur des rochers. L'escadre anglaise les assaillit et parvint à les détruire. Une partie des équipages se sauvèrent à la côte.

Ils lancèrent ensuite une expédition bien plus considérable, au moins égale à ce qu'avait été notre expédition d'Egypte. Plus de 40,000 soldats furent embarqués sur une flotte de 40 vaisseaux de ligne, 30 frégates et cinq à six cents bâtiments inférieurs et transports. Ce formidable armement partit, à la fin de juillet, aux bouches de l'Escaut. Une partie de la flotte entra dans le bras oriental de l'Escaut et jeta une quinzaine de mille hommes dans l'île de Walcheren. Nous n'y avions que 5,000 hommes, dont le commandant, le général Monnet, fut obligé de se renfermer dans



Évacuation de Flessingue par les Anglais : embarquement des malades.

Flessingue. Cette place importante, qui commande la principale des bouches de l'Escaut, celle qu'on nomme l'Escaut occidental, fut assiégée par terre et par mer.

Une tentative de descente dans l'île de Cadsand, qui borde l'Escaut occidental du côté opposé à Walcheren, fut moins heureuse pour les Anglais. De faibles détachements français qui occupaient cette île repoussèrent l'ennemi.

Anvers n'en était pas moins dans un extrême péril, si les Anglais eussent agi avec célérité : nous n'y étions nullement en défense ; mais ils voulaient avoir Flessingue avant de remonter l'Escaut. Nous avions heureusement, à la tête de notre escadre, un brave et habile amiral, Missiessy. Il mit notre escadre en sûreté dans l'Escaut supé-

rieur, au-dessus du point où ce fleuve se partage en deux grands bras : il barra le fleuve par des estacades pour se garantir des brûlots, et il établit ses dix vaisseaux, comme une batterie de mille pièces de canon, entre les deux forts de Lillo et de Liefkenshoek, qui protègent la rive droite et la rive gauche. Des troupes arrivèrent de jour en jour à Anvers. Des gardes nationales furent levées dans nos départements du nord. La belle défense du général Monnet à Flessingue assura à l'amiral Missiessy le temps d'achever ses dispositions et à Bernadotte le temps de venir prendre le commandement des forces qui s'assemblaient à Anvers. Monnet ne capitula que le 16 août, après 17 jours de résistance. Napoléon eût dû le récompenser : il le punit pour n'avoir pas

fait détruire inutilement la ville et les restes de la garnison.

Si les Anglais eussent marché tout de suite par terre, ils auraient encore eu des chances d'emporter Anvers; mais ils employèrent dix jours à remonter par eau. Les navires qui portaient les troupes n'arrivèrent que le 26 août à la hauteur de Batz, à l'entrée de l'Escaut supérieur. La fièvre des marais les avait cruellement envahis durant ce séjour dans les îles malsaines de la Zélande. Ils n'avaient plus 25,000 soldats valides. Bernadotte avait déjà une force au moins égale en nombre dans Anvers, et des réserves de gardes nationales gardaient la Flandre maritime.

Les Anglais renoncèrent à l'attaque, rembarquèrent leur armée, et, bientôt après, évacuèrent Flessingue, où leurs hommes mouraient comme des mouches. Ils avaient dépensé pour rien des milliers d'hommes et bien des millions. Cela consola Napoléon de l'Espagne.

L'Angleterre avait dirigé ces expéditions avec un maladroît égoïsme. Au lieu de les porter en Allemagne pour offrir un point d'appui à l'insurrection en faveur de l'Autriche, elle n'avait songé qu'à détruire nos établissements maritimes et y avait pitoyablement échoué. L'insurrection allemande ayant avorté et la Prusse n'ayant pas bougé, l'Autriche se trouvait entièrement abandonnée. Napoléon eut un instant la pensée de l'anéantir, en séparant les trois couronnes d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. Mais la Russie le souffrirait-elle? Les affaires d'Espagne ne permettaient pas à Napoléon de s'exposer à rompre avec la Russie.

Il renonça donc à ce projet, qui eût trouvé des partisans dans la Hongrie et la Bohême, et il ne songea plus qu'à mutiler de nouveau l'Autriche sans la détruire. N'ayant point adopté une grande politique en 1805, il s'enfonçait de plus en plus dans la politique d'expéditions.

Les négociations s'étaient ouvertes à Altenbourg. Le plénipotentiaire autrichien, Metternich, qui était destiné à conduire si longtemps le gouvernement de l'Autriche, essaya de ramener Napoléon au système qu'avait proposé Talleyrand en 1805; il offrit à l'empereur des Français l'alliance sincère de l'Autriche, si Napoléon se montrait généreux envers elle. Il ne fut pas écouté. Le négociateur français, le ministre des affaires étrangères Champagny, réclama d'abord des sacrifices énormes, impossibles, puis diminua ses exigences, mais demanda encore de très-larges cessions de territoire.

L'empereur de Russie, invité à prendre part aux négociations, refusa d'envoyer à Altenbourg et s'en remit à Napoléon quant aux conditions du traité. C'était une façon de décliner la solidarité, au moins directe, de ce qui allait se passer. Alexandre ne fit qu'une réserve, mais fort importante: il demanda à Napoléon de ne pas reconstituer une Pologne contre la Russie.

Metternich n'obtenant rien, l'Autriche envoya directement à Napoléon un négociateur militaire, Bubna. Avec celui-ci, Napoléon s'expliqua nettement. Son intérêt, dit-il, serait ou de détruire l'Autriche ou de se l'allier intimement. — Il voyait juste en ce moment, mais un peu tard! C'était en 1805, avant Austerlitz, qu'il eût fallu poser ainsi la question.

Il préférerait, continua-t-il, le second plan. Il n'espérait pas obtenir cette alliance intime de l'empereur François II. Il la croyait réalisable avec un des frères de François, le grand-duc de Würzbourg, ex-grand-duc de Toscane. Si François II abdiquait en faveur de celui-ci, il ne lui demanderait ni une province, ni un écu. Peut-être même lui rendrait-il le Tyrol. Si François ne se décidait point à l'abdication, Napoléon exigerait une petite extension de territoire pour la Bavière, afin de protéger la place

forte de Passau ; une grande extension dans les provinces illyriennes, pour élargir et asseoir solidement le royaume d'Italie du côté de la Turquie; enfin deux portions de la Gallicie, l'une pour le grand-duché de Varsovie, l'autre pour la Russie.

L'empereur d'Autriche, qui n'avait point envie d'abdiquer, fit d'inutiles efforts pour amener Napoléon à des conditions moins dures. Napoléon était prêt, si l'Autriche refusait, à faire une campagne décisive en automne. L'Autriche eut avis officiel que, si elle s'obstinait à la guerre, la Russie coopérerait avec la France. L'empereur Alexandre ne voulait pas que l'Autriche fût détruite, mais ne voulait pas davantage rompre avec Napoléon pour sauver quelques territoires autrichiens. L'Autriche céda. Une frontière nouvelle fut tracée pour la Bavière entre Passau et Linz, en donnant à la Bavière le pays de Salzbourg. Du côté de l'Italie, la mer fut entièrement fermée à l'Autriche, qui abandonna Trieste et l'Istrie, avec tout le pays entre la haute Drave, la Save et la mer, c'est-à-dire une portion de la Carinthie, toute la Carniole et la majeure partie de la Croatie. Du côté de la Pologne, toute la partie occidentale de la Gallicie était cédée au grand-duché de Varsovie, et une fraction du nord de la Gallicie était donnée à la Russie. Par un article secret, l'Autriche réduisait son armée à 150,000 hommes et s'obligeait à payer 85 millions en sus de 100 millions déjà levés sur la contribution de guerre que Napoléon avait imposée aux pays conquis aussitôt après Wagram.

Le traité de paix fut signé à Vienne, le 14 octobre.

Deux jours auparavant, Napoléon, dans une revue à Schönbrunn, avait été l'objet d'une tentative d'assassinat. Un tout jeune étudiant, nommé Staaps, cherchant obstinément à s'approcher de l'empereur, avait paru suspect : on l'avait fouillé ; on avait trouvé sur lui un poignard. Napoléon l'in-

terrogea : il avoua son dessein. Napoléon lui demanda s'il y renoncerait, dans le cas où on lui ferait grâce. « Oui, dit-il, si vous donnez la paix à mon pays ; non, si vous ne la lui donnez pas ! »

La paix eut lieu ; cependant Napoléon ne fit pas grâce. Staaps mourut sans forfanterie et sans faiblesse. Cet incident montrait quelles haines profondes couvaient dans les cœurs allemands.

Napoléon commença l'évacuation de l'Autriche et renvoya vers les Pyrénées toutes les troupes qui étaient en marche vers le Danube. Il comptait retourner en Espagne à la fin de l'hiver. En attendant, il repartit pour Paris.

Derrière lui, des colonnes de troupes françaises, bavaoises et badoises allèrent soumettre ou plutôt écraser le Tyrol, qui avait, par deux fois, expulsé les forces étrangères avec un élan vraiment héroïque : la seconde fois était après Wagram, quand tout espoir semblait perdu. Abandonnés finalement par l'Autriche, qui les avait sans cesse leurrés de la promesse de ne pas faire la paix sans eux, les Tyroliens acceptèrent pour la plupart une amnistie offerte par le général français Baraguay-d'Hilliers. Leur principal chef, le fameux aubergiste André Hofer, homme d'un cœur simple et d'une exaltation mystique, tenta de combattre encore, fut pris et fusillé par l'ordre exprès de Napoléon. L'empereur avait été sans générosité envers Staaps ; il fut barbare à l'égard de Hofer ; mais la cour de Vienne n'avait pas été moins odieuse en exploitant, avec autant d'égoïsme que d'ingratitude, le dévouement des montagnards tyroliens.

Napoléon était revenu en France, préoccupé d'un projet qu'il agissait dans son esprit depuis plusieurs années et qu'il était décidé à réaliser sans plus de délai. Il s'agissait de son divorce avec Joséphine et d'une grande alliance matrimoniale. Il reprit, avec l'en-

pereur de Russie, la négociation entamée, l'année précédente, à Erfurt. Pendant ce temps, tout se préparait pour le divorce. Napoléon avait mandé d'Italie Eugène Beauharnais, pour l'employer comme intermédiaire auprès de sa mère. Il n'eut

s'il avait des héritiers de son sang, ne laisserait pas à son fils adoptif le royaume d'Italie.

Il se résigna, et les deux enfants de Joséphine, Eugène, par modération et bon sens, Hortense, par calcul, s'entremirent afin de calmer leur mère; ils l'amènèrent à céder devant la résolution irrévocable d'un homme habitué à tout briser sous sa volonté. Joséphine consentit donc à faire, avec l'empereur, la déclaration de consentement mutuel nécessaire pour le divorce, en présence de la famille impériale et entre les mains de l'archi-chancelier Cambacérès, faisant fonctions d'officier de l'état civil. La double déclaration fut portée au Sénat, qui prononça, sous forme de sénatus-consulte, la dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine (15-16 décembre). Il est à remarquer qu'il y eut, dans le Sénat, quelques votes opposés au divorce (7 contre 80). Napoléon tâcha d'adoucir, par les égards, les honneurs et les richesses, la douleur de l'épouse délaissée. Elle garda le titre et le rang d'impératrice, et se retira à la Malmaison, avec trois millions de pension.

Le mariage civil et légal était dissous. Restait le mariage religieux. En l'an IV, le général Bonaparte et « la citoyenne » Beauharnais n'avaient pas fait consacrer leur union par un prêtre. En 1804, la veille du sacre, pour satisfaire le pape, l'empereur et l'impératrice s'étaient fait donner secrètement la bénédiction nuptiale par le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, dans la chapelle des Tuileries.

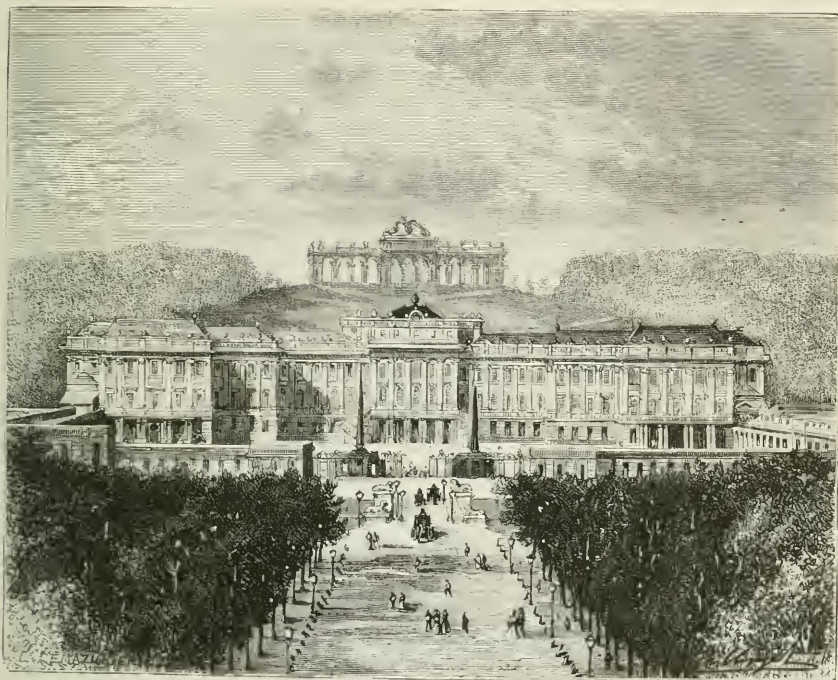
L'empereur fit saisir de la question de dissolution du lien religieux l'officialité diocésaine, en d'autres termes, le tribunal ecclésiastique de Paris. Les membres de ce tribunal exprimèrent des scrupules et alléguèrent que la décision, en ce qui regardait la personne des souverains, n'appartenait qu'au pape. Napoléon n'entendait pas que Pie VII fût mêlé en rien à cette affaire. Il



Hortense de Beauharnais.

pas la patience d'attendre Eugène et il laissa échapper son secret devant Joséphine; elle éclata en sanglots et fut prise d'une violente attaque de nerfs. Il fallut l'emporter dans son appartement (30 novembre). Cette scène fut bientôt connue du public, qui s'intéressa au malheur de Joséphine. Sa bonne grâce, son affabilité, son humeur bienveillante, l'avaient rendue populaire.

Eugène Beauharnais arriva quelques jours après, fort triste et pour sa mère et pour lui-même; car il voyait son avenir s'écrouler et comprenait bien que Napoléon,



Château de Schenbrunn.

réunit une commission de sept évêques, à la tête de laquelle était le cardinal Maury, ce fougueux chef des aristocrates à la Constituante, devenu maintenant, comme l'ex-vendéen Bernier, un des dociles instruments de Napoléon. Les sept évêques déclarèrent que l'officialité diocésaine était compétente pour dissoudre un mariage « irrégulier. » Le mariage en question avait eu lieu sans témoins et sans l'intervention du « propre prêtre », du curé de la paroisse.

Cet argument tombait devant la déclaration du cardinal Fesch : que le pape l'avait expressément dispensé de suivre en cette occasion les formes habituelles.

On s'avisait d'un expédient bien extraordi-

naire. L'empereur déclara qu'il n'avait pas véritablement entendu consentir au mariage, mais seulement satisfaire le pape et l'impératrice par une cérémonie qui ne l'engageait pas. Napoléon empruntait aux jésuites les fameuses « restrictions mentales » de leurs casuistes !

L'officialité céda et prononça l'annulation du mariage religieux.

Le divorce était accompli ; maintenant il s'agissait d'arriver à la conclusion du nouveau mariage. Le lien politique entre la France et la Russie ne s'était pas resserré dans les derniers temps ; bien au contraire. Des deux entreprises auxquelles Napoléon avait poussé Alexandre, une seule avait

enfin réussi, celle de Finlande. Une révolution avait renversé l'insensé roi de Suède Gustave IV, qui est remplacé sur le trône par son oncle, et le nouveau roi, ne se sentant pas en état de défendre la Finlande, avait fait la paix et cédé cette grande province à la Russie. Les Russes n'avaient pas eu le même succès contre les Turcs et avaient fait peu de progrès vers le Danube. Cela rendait Alexandre d'autant plus ombrageux du côté de la Pologne. Il n'avait cessé d'insister auprès de Napoléon pour que celui-ci ménagât ses intérêts à cet égard. Napoléon avait répondu, pendant les négociations avec l'Autriche, que, relativement aux cessions de territoire, il « ne voulait pas prononcer le nom de la Gallicie. » Il voyait bien que les Autrichiens, durant les pourparlers d'Altenbourg, visaient à porter la question sur ce terrain, afin de brouiller la France et la Russie. Il voyait le piège, et il y tomba; non-seulement il le « prononça », ce nom de Gallicie, mais il fit céder par l'Autriche plus de deux millions de ses sujets dans cette contrée, dont les quatre cinquièmes pour le grand-duché de Varsovie et un petit morceau seulement pour la Russie.

Il sentit si bien l'effet que produirait sur Alexandre ce manque de parole, qu'au moment même où il agrandissait le fragment de Pologne qu'il avait rétabli, il fit écrire par son ministre Champagny au ministre des affaires étrangères de Russie qu'il était prêt à accepter « que les noms de Pologne et de Polonais disparussent non-seulement de toute transaction politique, mais même de l'histoire! »

Cet étrange langage ne calma point la défiance d'Alexandre. Moins il se fiait aux paroles de Napoléon, plus il se hâta d'en prendre acte. Il fit rédiger un projet de convention par lequel la France et la Russie s'engageaient à ne jamais laisser rétablir la Pologne; à supprimer les noms de Pologne et de Polonais dans tous les actes

publics et privés; à enlever toute « autonomie », c'est-à-dire toute administration nationale au grand-duché de Varsovie, qui ne pourrait être accru dorénavant d'aucune portion de l'ancienne Pologne.

Sur ces entrefaites arriva la demande en mariage. Quoiqu'elle fût partie de Paris le 22 novembre, la dépêche adressée secrètement et personnellement à l'empereur de Russie ne lui fut remise que le 28 décembre, parce qu'il avait été absent de Saint-Pétersbourg.

Alexandre fut sans doute plus embarrassé que satisfait de cette proposition. Il était loin de son enthousiasme de Tilsit, n'avait plus foi dans l'alliance de Napoléon et voyait cette alliance très-antipathique à tout son entourage, soit à cause des projets supposés de Napoléon sur la Pologne, soit pour les pertes que le blocus continental causait aux propriétaires russes.

Il se garda de laisser apercevoir ces sentiments à notre ambassadeur Caulaincourt, et, comme à Erfurt, alléguà la nécessité d'obtenir le consentement de sa mère. Caulaincourt, afin de le décider, signa l'exorbitante convention qu'il proposait sur la Pologne, sauf ratification de Napoléon (4 janvier 1810).

L'impératrice-mère, princesse allemande de la maison de Wurtemberg, était si mal disposée pour l'Empereur des Français, qu'après les premiers pourparlers de mariage à Erfurt, elle s'était hâtée de donner sa fille aînée à un petit prince allemand. Il lui en restait une seconde, presque enfant encore. Alexandre, néanmoins, commençait à exprimer à Caulaincourt la presque certitude de fléchir sa mère.

Le 10 janvier, Caulaincourt reçut de Paris l'ordre de demander une réponse définitive sous dix jours. Cette dépêche, d'une forme peu courtoise, était partie avant même que Napoléon eût pu être informé qu'Alexandre réclamait un délai. Un brusque changement

s'était opéré dans l'esprit de l'empereur des Français. La nouvelle du projet de mariage entre Napoléon et une princesse russe avait frappé d'épouvante la cour de Vienne. L'Autriche perdait tout espoir de se relever, si elle était serrée, étouffée entre les deux grands empires définitivement alliés. La diplomatie autrichienne s'était hâtée d'insinuer que l'empereur François II était prêt à accorder une de ses filles à l'empereur des Français. Napoléon avait saisi vivement cette ouverture, et c'était presque immédiatement après qu'il avait expédié à l'empereur de Russie une espèce de sommation. En attendant la réponse d'Alexandre, il convoqua, le 21 janvier, un conseil privé où il posa la question entre le mariage autrichien et le mariage russe. Les Bonaparte étaient pour la Russie; les Beauharnais, pour l'Autriche, ainsi que Talleyrand et le ministre des affaires étrangères Champaigny. Murat éclata contre l'idée d'amener en France une nouvelle Marie-Antoinette. Cambacérès montra qu'il était trop tard pour l'alliance autrichienne, qu'elle ne pouvait plus être sincère; Napoléon ne se prononça pas; mais il y a toute apparence que son choix était fait.

Alexandre n'avait pas définitivement répondu le 20 janvier, délai fixé par Napoléon; mais il avait dit à l'ambassadeur français qu'il aurait le consentement de sa mère. Évidemment, il ne différerait plus que pour obtenir la ratification sur la Pologne.

Le 6 février, à l'arrivée d'une dépêche de Caulaincourt ne donnant pas la solution, mais l'annonçant prochaine et favorable, Napoléon fit écrire à cet ambassadeur que les lenteurs de la cour de Russie le dégageaient, et refusa de s'obliger à empêcher dans tous les cas le rétablissement du royaume de Pologne. « C'est ne demander une chose impossible et déshonorante. Quant à la suppression des mots Pologne et Polonais, c'est une barbarie que je ne

saurais commettre. » — Il ne voulait pas non plus s'interdire l'agrandissement futur du grand-duché de Varsovie, à moins que la Russie ne s'obligeât à ne jamais ajouter à ses États aucune nouvelle portion des provinces polonaises.

C'était en effet une barbarie que de vouloir effacer jusqu'au nom d'un peuple conquis et démembré; mais Napoléon était le seul homme qui n'eût plus le droit de tenir un pareil langage, puisqu'il avait proposé le premier ce qu'on lui demandait. Alexandre, naguère sensible aux malheurs de la Pologne, avait passé d'un extrême à l'autre en voyant Napoléon se préparer à reconstituer la Pologne contre lui.

Ce n'était pas la guerre; mais c'était la rupture effective, sinon officielle, entre la France et la Russie. Napoléon avait renversé, de sa propre main, son œuvre de Tilsit et d'Erfurt. Alexandre dit à Caulaincourt ces paroles prophétiques : « Ce n'est pas moi qui troublerai la paix de l'Europe ni qui attaquerai personne; mais, si l'on vient me chercher, je me défendrai. »

La conduite de Napoléon envers la Pologne et la Russie avait été insensée d'un bout à l'autre. Dès qu'il n'avait pas pris pour base, à l'origine, l'association de la France, de l'Autriche et de la Pologne contre la Russie, il n'avait plus qu'à se porter entièrement du côté de l'alliance russe. Il n'avait fait ni l'un ni l'autre : il avait mutilé de plus en plus l'Autriche, sans la détruire, et joué et irrité la Russie en ayant l'air de vouloir refaire la Pologne contre elle. Puis il se décide tout à coup à rompre avec la Russie et à renouer avec l'Autriche, quand il l'a rendue au fond irrécyclable, et cela par pure vanité et uniquement parce que la maison d'Autriche est plus ancienne et a plus d'éclat traditionnel en Europe que la maison de Romanoff. Épouser une descendante de ceux qui se prétendaient les successeurs des empereurs d'Occident domine tout chez lui.

Il préférait un mariage qui ne lui apportait aucune force politique sérieuse à une alliance qui eût pu le consolider puissamment. L'Autriche, en s'offrant à cette « mésalliance » si douloureuse à son orgueil héréditaire, n'avait d'autre but que de rompre l'alliance franco-russe et de se préparer des chances contre nous. François II, comme il le dit assez nettement plus tard, sacrifiait sa fille à son Empire.

Le jour même où Napoléon signifiait la rupture à la Russie, il faisait demander à l'ambassadeur d'Autriche s'il était prêt à signer son contrat de mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le contrat fut signé le lendemain 7 février, d'après les formules de celui de Louis XVI et de Marie-Antoinette!

Le maréchal Berthier fut envoyé à Vienne épouser Marie-Louise au nom de l'empereur des Français, selon les vieilles formes monarchiques. Le mariage fut célébré à Vienne par des fêtes splendides, en vue de ces affreux champs de bataille où venaient de mourir tant de milliers d'hommes! La nouvelle impératrice fut amenée à Napoléon à Compiègne le 27 mars et fit une entrée triomphale à Paris avec lui le 2 avril. Les illusions de paix et de prospérité brillaient de nouveau. La foule se reprit un moment à l'Empire.

CHAPITRE V

BLOCUS CONTINENTAL. — SUITE DE LA GUERRE D'ESPAGNE. — CONCILE DE PARIS. — RUPTURE AVEC LA RUSSIE.

(Octobre 1809 - 24 Juin 1812.)

Quelle était la situation réelle de l'Empire français et de l'Europe après la paix avec l'Autriche et le mariage de Napoléon?

Malgré l'effroyable faute politique de la

guerre d'Espagne, Napoléon avait encore, à force de génie militaire, triomphé de la diversion que les Anglais avaient suscitée contre lui en Autriche. Le refroidissement causé entre la France et la Russie par le mariage autrichien ne rendait nullement inévitable une nouvelle guerre avec l'empereur Alexandre, qui ne la voulait point. Napoléon se retrouvait donc seulement en face de l'Angleterre et de l'insurrection espagnole.

S'il concentrait contre ces deux ennemis les forces immenses dont il disposait, il n'était pas douteux qu'il ne réussît à rejeter les Anglais hors du Portugal et qu'il ne finît par briser la résistance de l'Espagne, ou du moins par la réduire à une petite guerre de partisans qui s'éteindrait peu à peu. Si tenace que soit le caractère d'un peuple, si favorables que soient à la défense les conditions géographiques d'un pays, la constance humaine, ainsi que les moyens de résistance, a des bornes, et, quand les forces en lutte sont par trop inégales, le plus faible finit par tomber d'épuisement.

Napoléon pouvait donc arriver à se rendre maître de l'Espagne, et le blocus continental, au prix d'extrêmes souffrances infligées à l'Europe et à la France, pouvait devenir efficace. Il pouvait déterminer en Angleterre des crises qui, coïncidant avec une défaite de l'armée anglaise en Portugal, amèneraient les Anglais à subir une paix tout à l'avantage de Napoléon.

Austerlitz avait tué Pitt : Wagram, si Napoléon savait en profiter, devait tuer les successeurs de Pitt.

Ce que Napoléon devait faire était évident aux yeux de tous, amis et ennemis : nous allons voir ce qu'il fit.

Napoléon parut d'abord agir dans le sens de ses vrais intérêts. Il témoigna beaucoup d'égards à l'Autriche. Il tâcha de ménager la Russie et de faire en sorte que la rupture du mariage russe n'entraînât



Marchandises anglaises vendues ou brûlées.

pas la rupture de l'alliance entre les deux Empires. Il distribua définitivement, tant à ses alliés allemands qu'à son frère Jérôme, roi de Westphalie, les divers territoires demeurés dans ses mains par suite du traité de paix avec l'Autriche. Il commença de retirer de l'Allemagne une grande partie des troupes françaises qui, depuis 1805, étaient restées sur la rive droite du Rhin. Il faisait, à la vérité, acheter à ses alliés et à son frère l'accroissement de leurs territoires en leur imposant des charges pécuniaires, de riches dotations au profit de nos généraux et du trésor de l'armée. La cessation de l'occupation militaire française dans les États alliés, sauf la Westphalie, n'en était pas moins un notable soulagement pour eux.

Napoléon ne continua de peser durement

que sur la Prusse et sur les villes hanséatiques. Le gouvernement prussien, chose inévitable dans sa position si pénible et si fautive, avait eu, durant la campagne d'Autriche, une conduite équivoque, et, ruiné comme il était, il s'arriérait dans le paiement des lourdes contributions de guerre qu'il avait promises. Napoléon profita de ce retard pour maintenir ses garnisons dans les places fortes de l'Oder et à Dantzic. Quant aux villes hanséatiques, Hambourg, Brême, Lubeck, Embden, il continua aussi de les occuper, pour les forcer à observer le blocus continental qui les désespérait.

L'Angleterre parvenait à déjouer ce blocus par une vaste et habile organisation de la contrebande. Elle n'avait pas seulement

à Londres un grand dépôt central de marchandises de fabrication anglaise et de denrées coloniales; elle avait établi d'autres dépôts aux îles Açores, entre l'Europe et l'Amérique, à Malte, dans la Méditerranée, à Heiligoland, dans la mer du Nord, en face de la côte allemande. C'était là que les navires neutres, réduits à faire la contrebande ou à cesser tout commerce, étaient contraints de venir s'approvisionner et payer de gros droits aux Anglais; puis, de ces navires, les uns débarquaient de nuit les marchandises anglaises sur les points de la côte où de nombreux recéleurs venaient les chercher; les autres entraient dans les ports des alliés de la France, ou même dans les ports français, en niant d'avoir communiqué avec les Anglais et en prétendant apporter directement les denrées coloniales des lieux de provenance.

La plupart de ces navires contrebandiers étaient des américains ou des grecs sujets de l'Empire ottoman, qui faisaient de grands profits à servir ainsi d'intermédiaires aux Anglais. Le gouvernement des États-Unis n'était pas leur complice : irrité des violences que commettaient à l'envi l'empereur des Français et le gouvernement anglais, il avait défendu à ses nationaux tout commerce avec l'Europe, et les contrebandiers américains se trouvaient ainsi hors la loi de leur pays. Napoléon fit saisir dans les ports français tous les bâtiments américains et gréco-tures, et tira grand profit de leurs riches cargaisons. Il pressa ses alliés d'en faire autant chez eux.

Il trouva chez tous une très-vive répugnance à cette mesure radicale et décisive, et, nulle part, la résistance ne fut plus opiniâtre que dans un pays dont il attendait une obéissance passive, dans le royaume de son frère Louis : la Hollande. Napoléon avait, vis-à-vis des États qui étaient de fait les vassaux de la France, des exigences si oppressives, que ses frères et son beau-

frère, qu'il avait faits rois, cherchaient tous plus ou moins à lui résister en faveur de leurs sujets; mais cette opposition était bien plus prononcée chez le roi de Hollande, Louis, en raison de son caractère et de la situation de son peuple. Il nourrissait, vis-à-vis de son impérieux frère, un fonds d'amertume qui tenait à son malheureux mariage, et son âme droite et humaine, son sentiment moral qui le distinguait entre tous les Bonaparte, se révoltait contre la pensée d'être un instrument d'oppression envers les populations qu'on lui avait imposé de régir. Cette disposition si honorable, chez un esprit qui n'avait point un parfait équilibre, poussait parfois Louis jusqu'à l'exagération dans sa résistance. Napoléon avait contre lui une irritation croissante.

La vérité est que la Hollande était dans le plus triste état. Son commerce et sa marine étaient ruinés, et toutes les sources de son ancienne prospérité étaient taries. Napoléon y était devenu souverainement impopulaire.

Napoléon voulait contraindre Louis, non pas seulement à lui livrer les navires américains qui se trouvaient dans les ports de la Hollande, mais à réduire la dette publique hollandaise des deux tiers, en d'autres termes, à faire banqueroute, de façon à trouver de l'argent pour l'armée et la flotte qu'il exigeait de la Hollande comme contingents. Louis vint à Paris pour tâcher de fléchir l'empereur. Napoléon le traita d'abord très-durement et lui déclara qu'il était résolu de réunir la Hollande à la France. Louis refusa d'abdiquer. Napoléon hésita à employer la force. C'était avant la conclusion du mariage autrichien, et l'empereur avait intérêt à ne pas commettre en ce moment une éclatante violence.

Un autre motif contribua à l'adoucir. Il lui vint à l'esprit l'idée de tenter une négociation indirecte avec l'Angleterre par l'intermédiaire des Hollandais, en cherchant à

faire peur aux Anglais de la réunion de la Hollande à la France. Il fit envoyer par Louis à Londres un banquier hollandais fort considéré, qui, sans mission officielle, entra en rapports avec les ministres anglais. La menace de la confiscation de la Hollande par Napoléon fit sur les Anglais peu d'impression; la Hollande était déjà tellement sous la main de l'Empire français, qu'ils ne jugeaient pas ce changement de grande importance. Toutefois, le marquis de Wellesley, frère du commandant de l'armée anglaise en Portugal et successeur de Canning au ministère des affaires étrangères, n'eût pas été absolument opposé à la paix, si Napoléon se fût contenté de réunir à la France les provinces espagnoles entre les Pyrénées et l'Èbre. Ce n'était pas assez pour Napoléon : il voulait avoir pour vassale toute la Péninsule, Espagne et Portugal, et n'entendait pas laisser contester la royauté de son frère Joseph. La tentative de négociation avorta.

Napoléon, alors, revint à ses exigences envers la Hollande. Il réclama de Louis la cession de tout le territoire en deçà du Bas-Rhin, à savoir tout le Brabant hollandais, avec Nimègue et l'île de Bommel, et toute la Zélande, ce qui comprenait les Bouches de l'Escaut en totalité et une partie des Bouches de la Meuse. De plus, les Hollandais devaient livrer toutes les cargaisons des navires américains, et leurs côtes devaient être gardées militairement par les Français.

Louis, désespéré, eut un moment la pensée d'une résistance armée. Il céda, cependant, et Napoléon ne lui fit d'autre concession que de renoncer à lui imposer la banqueroute (mars 1810).

Le mariage avec Marie-Louise s'accomplit peu après : le printemps était venu; on s'attendait à voir Napoléon partir pour l'Espagne et y diriger une campagne décisive.

Il ne partit pas. Il était très-occupé à préparer de nouveaux perfectionnements

du blocus continental et voulait en surveiller de près l'exécution sur les côtes de la mer du Nord; mais, surtout, au fond, ce qui l'empêchait de retourner en Espagne, c'est qu'il n'y avait point là d'Austerlitz ou d'Iéna possible, point de nouveau coup de foudre qui pût augmenter le prestige de sa gloire. C'était une guerre de patience où il s'agissait de détruire en détail des insurgés difficiles à saisir et de déloger les Anglais de leurs positions défensives en Portugal en les forçant à se rembarquer. Son orgueil trouvait de telles opérations au-dessous de lui.

Il envoya Masséna. Le choix était bon, mais à condition de donner pleinement à ce grand capitaine les moyens de vaincre.

Ce qu'on peut appeler la crise de Hollande n'avait été que suspendu par la dure transaction imposée au roi Louis : un incident singulier la renouvela. La négociation avec l'Angleterre n'avait pas entièrement cessé. Le ministre de la police, Fouché, qui n'avait point de moralité, mais qui avait du jugement et qui désapprouvait fort l'entreprise d'Espagne, crut apercevoir que Napoléon commençait à se dégoûter de la royauté de Joseph aussi bien que de celle de Louis, et pensa qu'il y avait peut-être moyen de l'amener à transiger sur l'Espagne. Il se mêla de la négociation sans y être autorisé et poussa le banquier hollandais qui en était chargé à faire au ministère anglais des ouvertures qui allaient fort au delà des intentions de l'empereur. Napoléon fut informé de cette intrigue, entra dans une vive colère contre Fouché, le destitua et l'envoya en exil à Aix.

Le malheureux roi Louis subit le contre-coup de cette affaire. Il ne put ou ne voulut exécuter complètement les engagements écrasants qu'il avait été forcé de prendre quant au commerce et quant au contingent naval. Napoléon, de son côté, dépassa les exorbitantes conditions qu'il avait imposées

et fit envahir, non-seulement les côtes, mais toute la Hollande, par ses soldats et par ses douaniers; les douanes françaises exerçaient une insupportable tyrannie. Lorsque nos troupes approchèrent d'Amsterdam, Louis parla d'ouvrir les écluses et d'inonder le pays, comme dans la guerre de 1672 contre Louis XIV, et d'appeler les Anglais

la réunion de la Hollande à la France. Il ne revint pas sur cette décision et la formula en décret (29 juillet 1810). Il ne prit pas même la peine de provoquer le vote d'une représentation fictive quelconque du peuple annexé.

La Hollande fut divisée en neuf départements français, y compris les deux déjà formés avec le territoire cédé au mois de mars précédent. Napoléon, débarrassé de l'opposition de son frère, tailla dans le vif. Il réduisit la dette hollandaise à un tiers consolidé, comme on avait fait de la dette française sous le Directoire. Malgré cette banqueroute, les misères de la Hollande furent plutôt diminuées qu'accrues par l'annexion à la France. En fait, la rente n'avait pas été payée dans les deux dernières années, le budget hollandais étant en déficit d'environ 45 millions par an : mieux valait encore un tiers que rien du tout. La Hollande étouffait entre le blocus maritime des Anglais et la ligne des douanes françaises, par laquelle Napoléon l'avait récemment séparée de la Belgique et des provinces rhénanes, pour punir les résistances de Louis. Non-seulement cette ligne de douanes fut supprimée, mais Napoléon accorda aux négociants hollandais la libre introduction en France des denrées coloniales entrées malgré le blocus continental et emmagasinées dans les ports de la Hollande, à condition qu'ils partageassent avec lui par le paiement d'un droit de 50 p. 100. L'état du commerce était tel qu'il leur restait encore un bénéfice raisonnable. Napoléon accorda enfin aux navires hollandais les mêmes « licences » qu'aux navires français. Le blocus continental était une chose tellement contre nature, que Napoléon y dérogeait lui-même, tout en prétendant l'imposer si rigoureusement aux autres. Il permettait à des bâtiments français de porter en Angleterre de certaines denrées et marchandises dont les Anglais avaient un be-



Marie-Louise.

à son aide. Les notables hollandais, réunis autour du roi, le détournèrent eux-mêmes d'un acte de désespoir qui n'eût fait qu'ajouter aux misères de leur patrie. Il abdiqua au profit de son fils, cet enfant dont la naissance lui avait inspiré des doutes si cruels, et partit *incognito* pour aller se réfugier en Allemagne : le lieu de sa retraite demeura quelque temps ignoré.

L'abdication de Louis ne sauva pas l'indépendance nominale de la Hollande. Napoléon, avant de savoir que son frère descendait volontairement du trône, avait décidé



Entrée des troupes françaises à Amsterdam...

soin absolu, et à des bâtiments anglais d'apporter en France d'autres marchandises qui ne nous étaient pas moins nécessaires ; c'est là ce qu'on appelait des licences. Le gouvernement anglais acceptait cet échange moyennant que, des deux côtés, on dissimulât par de faux passe-ports l'origine des navires. On conçoit à quel point de telles pratiques démoralisaient le commerce.

Napoléon ordonna de grands travaux de constructions maritimes à Rotterdam et à Amsterdam, et ranima ainsi quelque peu ces deux grandes villes, qui étaient comme mortes. Les Hollandais gagnèrent aussi à passer sous le régime des impôts français, moins lourds que n'avaient été ceux du royaume hollandais. La Hollande subit la réunion en silence.

L'Europe aussi se tut ; l'effet de l'annexion n'en fut pas moins considérable. La France débordait maintenant, dans le nord-est, au delà des limites de l'ancienne Gaule : elle atteignait non plus la frontière du Rhin, mais celle de l'Éms ; on sentit que Napoléon ne s'arrêterait pas là, qu'il lui faudrait bientôt toutes les côtes de la mer du Nord. Tous les gouvernements, y compris l'Autriche, furent convaincus désormais que son mariage ne donnait qu'une trêve et que la politique d'envahissement durerait autant que lui.

La concession faite au commerce hollandais, quant à l'introduction des denrées coloniales, fut bientôt généralisée dans tout l'Empire (5 août 1810). On ne réussissait pas, en réalité, à empêcher la contrebande ; on

faisait seulement gagner une prime énorme aux contrebandiers. Napoléon conçut l'idée de s'attribuer cette prime, en autorisant partout l'entrée des denrées coloniales moyennant un droit de 50 p. 100 payable en argent, en lettres de change ou en nature. On fermerait les yeux sur l'origine et des denrées et des navires qui les apporteraient, et qui seraient tous censés neutres; mais, en même temps qu'on recevrait toutes les denrées coloniales, on confisquerait et l'on brûlerait toutes les marchandises de fabrication anglaise, cotonnades, quincaillerie et autres.

Cette mesure, très-bien conçue et très-habile, fut appliquée sur-le-champ dans tout l'Empire français et dans tous les pays voisins de l'Empire ou occupés par nos troupes. Des masses énormes de marchandises anglaises furent détruites, tandis que des masses de denrées coloniales se répandaient partout et faisaient baisser le prix exorbitant des sucres, des cafés et d'une foule d'objets de consommation dont la privation avait été cruelle pour les peuples. Les consommateurs furent ainsi soulagés, pendant que l'industrie française continuait d'être protégée par la suppression de la concurrence anglaise, quant aux produits fabriqués. Le retour du sucre colonial n'étouffa point l'industrie naissante du sucre de betterave, que la privation du sucre de canne avait fait inventer et qui devait peu à peu prendre un si vaste développement.

Le trésor français gagna, au droit de 50 p. 100, près de 150 millions, outre la grande quantité de marchandises provenant ou du droit payé en nature ou des confiscations.

L'Angleterre commençait à souffrir beaucoup, et de l'énorme entassement des denrées coloniales dont les prix s'étaient entièrement avilis à Londres pendant qu'ils étaient si exorbitants sur le continent, et aussi de l'excès de production auquel elle

s'était livrée à l'aide des machines à vapeur; elle avait agi comme si les débouchés eussent été illimités.

Du côté des États-Unis, aussi, la situation s'améliorait pour la France et se gâtait pour l'Angleterre. Napoléon avait agi habilement là comme dans l'affaire des denrées coloniales. Il avait révoqué, à l'égard des Américains, les mesures vexatoires des décrets de Berlin et de Milan, et leur avait rendu pleinement le droit des neutres, à condition qu'ils imposassent aux Anglais le respect de leur neutralité. L'Angleterre, alors, avait bien consenti à dispenser les Américains de venir toucher dans les ports anglais et y payer un droit, mais elle prétendait continuer à les contraindre de respecter son blocus fictif contre tous les ports de l'Empire français. Le président de la République des États-Unis annonça par une proclamation que, si, au 2 février 1811, l'Angleterre n'avait pas révoqué son blocus fictif, l'Amérique rétablirait les rapports commerciaux avec la France et les interdirait rigoureusement avec l'Angleterre. Les Américains s'engageaient ainsi dans une voie qui devait les conduire à la guerre avec les Anglais.

Les affaires du blocus continental marchaient donc bien durant l'année 1810, et Napoléon commençait d'atteindre des résultats sérieux; mais c'était surtout de la guerre d'Espagne que la solution dépendait.

Il nous faut retourner de quelques mois en arrière pour ce qui regarde les affaires de la péninsule espagnole.

Nous avons vu que l'armée anglaise s'était retirée d'Espagne en Portugal. Wellesley ne jugeait pas possible de tenir la campagne avec des auxiliaires aussi peu disciplinés que les insurgés espagnols. Ces insurgés, cependant, faciles à battre en plaine, étaient terribles derrière des murailles, et la guerre de sièges qu'étaient obligés de faire nos généraux exigeait les plus grands efforts et beaucoup de sang. Le

général Gouvion-Saint-Cyr, qui commandait en Catalogne, trouva dans Gironne une nouvelle Saragosse. La garnison et les habitants, hommes et femmes, repoussèrent nos assauts avec une fureur héroïque ; le typhus et la famine purent seuls réduire la place à capituler après une longue résistance (11 décembre 1809). Gouvion-Saint-Cyr fut disgracié pour avoir écrit la vérité au ministre de la guerre sur les affaires d'Espagne.

Le général Suchet, pendant ce temps, battait les insurgés en Aragon, s'y organisait solidement, rétablissait un peu, par sa bonne administration, la malheureuse Saragosse et dissipait dans cette contrée les principales guérillas.

Les autres généraux n'y réussissaient pas comme lui. Les chefs de bandes, les « guerilleros », dont plusieurs étaient aussi habiles qu'intépides, causaient des maux infinis à nos armées. Ils massacraient nos blessés et nos malades, interceptaient nos dépêches, enlevaient nos convois, harcelaient et quelquefois détruisaient nos détachements et nos renforts. Nos conscrits, à leur arrivée en Espagne, s'épuisaient à courir après ces bandes infatigables et, au bout de quelques jours, allaient tomber dans des hôpitaux infects et dépourvus de tout, pour n'en plus sortir. Il n'en arrivait pas le quart aux corps où ils étaient attendus. Nos armées d'Espagne fondaient ainsi et ne se recrutaient presque pas.

Les Espagnols, encouragés par les souffrances trop évidentes des Français, eurent l'imprudence de reprendre en grand l'offensive, malgré les conseils de Wellesley. Leur armée du centre, forte de 50 à 60,000 hommes, marcha de la Sierra-Morena sur Madrid. Le maréchal Soult alla au-devant des Espagnols et les défit entièrement à Ocaña, aux bords du Tage (19 novembre 1809). Avec des forces inférieures en nombre de plus de moitié, il enveloppa l'ennemi et lui prit 20,000 hommes et son artillerie. Le

reste se dispersa. Grâce à la témérité des Espagnols, l'année 1809 se termina ainsi pour nous par un grand succès.

Malheureusement, cette victoire fit illusion sur la situation réelle. Napoléon avait d'abord résolu d'expulser à tout prix les Anglais du Portugal, avant d'attaquer de nouveau le midi de l'Espagne. Le roi Joseph et le maréchal Soult le détournèrent de cette résolution judicieuse, en lui présentant la conquête de l'Andalousie comme facile. Lui, qui avait d'ordinaire le tort de n'écouter personne, commit, cette fois, en écoutant un mauvais conseil, une faute qui eut des conséquences très-funestes.

Napoléon, qui avait préparé 120,000 hommes de renfort pour l'Espagne, crut que Joseph et Soult auraient des forces suffisantes pour soumettre rapidement l'Andalousie et, de là, se porter dans le midi du Portugal afin de soutenir l'autre armée française qui envahirait le Portugal par le nord. Pendant l'expédition d'Andalousie, Suchet et Augereau, commandant les corps d'armée d'Aragon et de Catalogne, devaient prendre les places catalanes encore au pouvoir de l'ennemi, puis marcher sur Valence, afin d'achever la conquête du midi, de concert avec Joseph et Soult. Ney, de l'autre côté de la Péninsule, était chargé de chasser les insurgés du Léon et des Asturies et de préparer les sièges des places fortes qui nous rouvriraient le nord du Portugal.

L'expédition d'Andalousie commença bien. Les débris de l'armée espagnole défaits à Ocaña défendirent faiblement les défilés de la Sierra-Morena. Les Français repassèrent en vainqueurs par les tristes champs de Baylen et rentrèrent sans combat à Cordoue (20-22 janvier 1810). Si l'on eût mis à profit le désarroi de l'ennemi, on eût pu porter un coup décisif qui eût justifié l'entreprise et tiré de la faute un triomphe. Il fallait aller droit de Cordoue à Cadix, en laissant de côté Séville, déjà quittée par la

junte centrale d'Espagne. L'excuse de Napoléon, lorsqu'il avait permis cette expédition, était la crainte que les Anglais, si on les chassait du Portugal, ne revinssent par mer s'établir à Cadix. On devait donc, à tout prix, s'emparer de cette grande position



Gouvion-Saint-Cyr.

maritime, où s'était réfugiée la junte centrale.

Joseph entrevit à moitié ce qu'il fallait faire : Soult ne le vit point du tout. Excellent chef de corps, bon manœuvrier, très-capable de gagner des batailles, il n'avait pas toutes les facultés d'un général en chef et se montrait peu propre à diriger l'ensemble d'une campagne.

Il ne pensa qu'à la capitale de l'Andalousie, à Séville, dont la conquête ne devait point du tout nous donner Cadix, tandis que la prise de Cadix eût inévitablement fait tomber Séville. Cette grande cité capitula dès le 1^{er} février, et Jaën, Grenade et Malaga

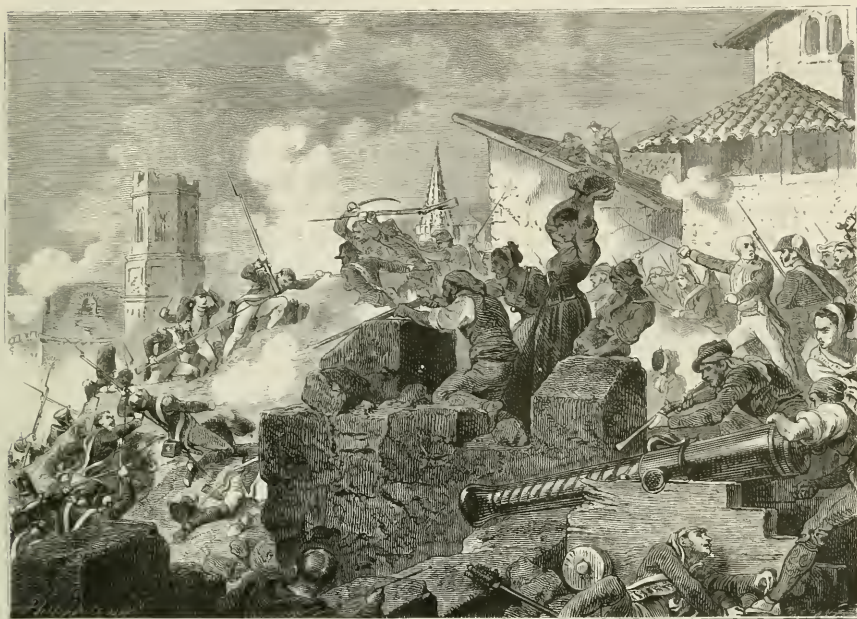
se rendirent à un corps détaché de notre armée.

Mais, pendant ce temps, Cadix se mettait vigourensement en défense. L'Espagne méridionale sembla concentrer dans cette forte place tout ce qui lui restait d'énergie. 18,000 insurgés espagnols s'y réunirent à 4,000 soldats anglais, avec une puissante artillerie et des approvisionnements toujours renouvelables par mer, sous la protection d'une escadre anglaise. La passion politique se joignait à la passion nationale pour enflammer les courages. Les sentiments de liberté inspirés par la Révolution française ranimaient la résistance contre la France impériale. La junte centrale s'était dissoute après avoir désigné une régence au nom du roi captif, mais aussi convoqué les Cortès, c'est-à-dire l'Assemblée nationale, au nom du peuple. Les patriotes réfugiés des provinces occupées par les conquérants nommèrent des députés pour leurs compatriotes.

Lorsque les Français se présentèrent tardivement devant Cadix, ils trouvèrent là préparés tous les éléments de la plus longue et de la plus opiniâtre défense.

A la grande faute de ce fatal délai, qui retombe principalement sur Soult, Joseph en avait ajoutée une autre. Il avait pris sur lui de changer les instructions de Napoléon à Suchet et à Ney : il avait poussé l'un à marcher immédiatement sur Valence, l'autre à attaquer sur-le-champ Ciudad-Rodrigo, la principale place frontière qui touche au nord du Portugal. Valence et Ciudad-Rodrigo s'étant montrées résolues à se bien défendre, Suchet et Ney, manquant d'équipages de siège, n'avaient rien pu faire.

Napoléon entra en grand courroux et punit Joseph en établissant des gouvernements militaires français dans la Catalogne, l'Aragon, la Navarre et les provinces basses. C'était implicitement détacher les contrées au nord de l'Ebre du royaume de



Défense héroïque de Girona.

Joseph et les réunir à la France. Napoléon faisait là un nouveau et un grand pas dans sa voie funeste de conquêtes sans fin.

Napoléon changea la distribution des forces actives en Espagne. Il les divisa en trois armées : armée du sud, sous le maréchal Soult; armée du centre, qui n'était qu'une réserve, sous Joseph; armée de Portugal, sous Masséna. Le roi Joseph, rappelé de l'Andalousie, tombait au rang de chef d'un simple corps de réserve et de dépôt. Le roi d'Espagne n'avait pas 25,000 hommes sous ses ordres à Madrid, et son autorité était annulée partout ailleurs. Cela lui ôtait le peu de chances et le peu de partisans qui lui restaient, et cela rejetait dans la lutte à outrance les populations du Midi, qui avaient semblé se calmer un peu. La nouvelle du

démembrement des provinces de l'Èbre redoublait partout la fureur des Espagnols.

L'expédition d'Andalousie avait fait manquer la campagne de printemps contre les Anglais, c'est-à-dire l'essentiel. On ne pouvait plus les attaquer en Portugal pendant la saison des grandes chaleurs. Napoléon ordonna d'employer l'été à des sièges.

Il prescrivit à Masséna de se rendre maître des deux places frontières de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, avant de marcher sur Lisbonne. Soult, après avoir pris, s'il pouvait, Cadix et Badajoz, viendrait seconder Masséna sur la rive gauche du Tage.

Masséna ne s'était laissé imposer le commandement qu'avec répugnance. Il comprenait les immenses difficultés de cette malheureuse guerre. Son intelligence et son

courage n'avaient pas baissé; mais son corps avait vieilli. Il ressentait la fatigue de tant de travaux. Napoléon lui donnait des lieutenants peu dociles, Ney et Junot, sur lesquels il ne sut pas prendre assez d'autorité. Il trouva, en arrivant, ses ressources moindres et son armée moins forte qu'on le lui avait promis. L'ennemi, au contraire, était bien plus fort que Napoléon ne voulait le croire. Napoléon prétendait que les Anglais n'avaient en Portugal que 24,000 hommes, et ne comptait pour rien les troupes portugaises : Masséna était censé entrer en campagne avec 70,000 hommes, qui devaient recevoir promptement de toutes parts de puissants renforts.

La vérité était que Masséna ne devait posséder aucune supériorité de nombre, lorsqu'il entreprendrait sa campagne offensive contre un adversaire qui s'était préparé des positions d'une force extraordinaire. En déduisant ce qu'allaient lui coûter les deux sièges par lesquels il lui fallait débiter, avec les garnisons et les détachements qu'il serait obligé de laisser derrière lui, Masséna ne pouvait guère avoir sous la main plus de 50,000 hommes pour envahir le Portugal.

L'armée anglaise comptait 30,000 soldats anglais et 20,000 portugais bien disciplinés, commandés par des officiers anglais et fort supérieurs en campagne aux insurgés espagnols; plus, une trentaine de mille hommes de milices portugaises pouvant servir, sinon en campagne, du moins derrière des retranchements.

Ces forces considérables et qui devaient encore s'accroître étaient dans les meilleures mains possibles. Les Anglais, qui, depuis le commencement de la guerre de la Révolution, ne nous opposaient que des généraux médiocres, avaient enfin trouvé un grand chef sur terre, ainsi qu'ils en avaient eu sur mer. Le caractère d'Arthur Wellesley, lord Wellington, comme on

l'appelait depuis que le ministère anglais lui avait conféré la pairie, se révélait dans sa physionomie froide, ferme, immuable; il avait la persévérante énergie comme il avait les grands traits des anciens Normands. Les Anglais le surnommèrent « le duc de fer »; il en avait, en effet, la rigidité et l'inflexibilité. Incapable d'emportement, mais incapable de pitié, plus dur pour les populations alliées de l'Angleterre que ne l'étaient leurs ennemis les Français, et, pas plus que notre Comité de Salut Public, ne reculant devant aucun moyen pour vaincre, il était, d'ailleurs, doué des vertus compatibles avec la dureté : équitable, droit et sincère par hauteur. Ce n'était pas un génie éclatant; il n'avait point de ces illuminations soudaines des Condé, des Hoche et des Bonaparte, mais il avait un jugement sûr et profond, des vues étendues et développées par la réflexion dans la politique aussi bien que dans la guerre, une aptitude presque infailible à profiter de toutes les circonstances qu'il ne faisait pas naître, mais qu'il saisissait, et à tirer parti des fautes de ses ennemis.

En résumé, la France, depuis 92, n'avait pas rencontré un pareil adversaire : Wellington était bien supérieur, non pas seulement à Brunswick, à Souwarow, mais à l'archiduc Charles.

Wellington avait mûri profondément un plan de guerre défensive qui se combinait avec une idée politique. Le bon sens, qui était sa qualité essentielle, lui avait fait comprendre que Napoléon périrait, tôt ou tard, par le défaut contraire, par l'exagération d'un génie qui ne savait ni se modérer ni s'arrêter nulle part. Il avait conçu qu'on n'userait Napoléon que par la patience et que, contre lui, il fallait durer à tout prix. Lui, Napoléon, ne pouvait durer : la domination universelle sur l'Europe était trop contraire à la nature des choses ! Les Anglais étant hors d'état de lui disputer l'Espagne,

Wellington avait jugé qu'il n'y fallait défendre qu'un seul point, Cadix, et que, ce point à part, on ne pouvait se soutenir qu'en Portugal. Disputer le Portugal pied à pied aux Français, sans se laisser engager à une bataille décisive, dévaster ce pays, à mesure qu'on l'évacuerait, pour ôter aux Français les moyens d'y vivre, et enfin s'enfermer dans une vaste forteresse à la fois naturelle et artificielle, préparée de longue main, et s'y défendre à outrance, avec la flotte anglaise pour dernière ressource, telle était la conception à laquelle s'était arrêté Wellington : il l'imposa à son gouvernement, ainsi qu'à la régence portugaise, et ne s'en laissa point écarter d'un pas ni d'une heure.

Il travailla, pendant une année entière, à barrer par une triple ligne de retranchements et de redoutes la presqu'île, large de six à sept lieues, longue de douze à quinze, que forment le Tage et la mer au-dessus de Lisbonne ; il mit habilement à profit les accidents de terrain que lui offraient deux petites rivières et les contre-forts de la chaîne (*sierra*) de l'Estrella. Après s'être assuré de ce vaste camp retranché, destiné à recevoir l'armée, les milices, les populations de toutes les contrées voisines avec leurs troupeaux et tout ce qu'elles pourraient emporter, Wellington entra en campagne et s'approcha des Français, qui assiégeaient Ciudad-Rodrigo. Malgré toutes les instances des Espagnols, qui défendaient avec courage cette place, il refusa de livrer bataille pour la secourir. Ciudad-Rodrigo fut réduite à se rendre à Masséna le 9 juillet 1810.

Les Français marchèrent de là sur la place portugaise d'Almeida. Wellington ne s'étant pas retiré assez vite, son arrière-garde fut vivement chargée et culbutée par le maréchal Ney. Wellington se replia vers l'intérieur du Portugal, et Almeida, bouleversée par l'explosion d'un magasin à poudre, se rendit le 27 août.

Nous étions maîtres des deux places frontières que Napoléon avait jugées nécessaires comme points d'appui pour la rentrée en Portugal. Le moment critique était arrivé. Il s'agissait maintenant d'aller en avant avec des forces tout au plus égales aux troupes régulières de Wellington, qui avait en outre pour réserve toutes les populations armées et les chaînes de montagne (*sierras*) du Portugal comme des lignes successives de forteresses naturelles.

Masséna exposa à Napoléon l'état réel des choses. L'empereur s'obstina, en renouvelant ses promesses de renforts. Masséna obéit. L'armée se mit en marche (16 septembre).

Dès le premier jour, on trouva au pays un aspect effrayant. Wellington faisait le désert devant nous ; il forçait les populations, sous peine de mort, à émigrer à l'approche des Français, en détruisant et en brûlant tout. Il dépassait en Portugal ce qu'avait fait l'armée révolutionnaire dans la Vendée. C'était un système barbare, mais redoutable pour notre armée, si l'ennemi avait le courage et le pouvoir de le pratiquer jusqu'au bout. Wellington recula jusqu'aux chaînes de hauteurs qui s'étendent des deux côtés de la rivière du Mondego, au-dessus de Coïmbre, et prit là une position défensive beaucoup plus forte que celle qu'il avait occupée lors de la bataille de Talavera.

Masséna ne crut pas pouvoir tourner l'ennemi et l'assailit de front avec une grande vigueur. Malgré les héroïques efforts de notre infanterie pour enlever d'assaut les crêtes escarpées que couronnaient les Anglo-Portugais, nous fûmes repoussés avec perte (27 septembre). Masséna se reprocha de n'avoir pas étudié plus à fond le pays : il fit chercher et il trouva, à travers la montagne, un chemin qui débouchait en arrière des Anglais. Wellington, qui avait commis la faute de ne pas faire barrer à temps ce défilé, dut évacuer à la hâte son camp et la

ville de Coïmbre, en contraignant les habitants à s'en aller avec l'armée anglaise et à détruire eux-mêmes tout ce qui pouvait être utile aux Français (29 septembre).

Masséna entra dans Coïmbre assez promptement pour empêcher de compléter le ra-



Suehet.

vage : il rappela, autant qu'il put, les habitants, les rassura, leur laissa ses blessés et se mit vivement à la poursuite des Anglais. Wellington précipita sa retraite jusqu'à ce qu'il eût atteint sa grande place de refuge. Le 11 octobre, l'armée française vint se heurter contre les lignes de Torrès-Vedras. Les Français voyaient au-dessus d'eux sur les hauteurs une ligne de redoutes qui barrait la presqu'île depuis la mer jusqu'au fleuve du Tage. Les quelques habitants dont on put s'emparer dans cette contrée changée en désert apprirent à nos troupes qu'au delà de cette première ligne, il y en avait une seconde encore plus forte à deux lieues

de là, puis une troisième qui faisait, de l'extrémité de la presqu'île, comme une vaste citadelle et qui couvrait la ville de Lisbonne et la flotte anglaise, embossée à l'embouchure du Tage. Dans ces retranchements, qui compaient jusqu'à 152 redoutes défendues par 700 pièces de grosse artillerie, s'étaient enfermés près de 30,000 Anglais, trente et quelques mille hommes de troupes régulières portugaises, 8,000 Espagnols arrivés de Badajoz et une masse énorme de miliciens et de paysans armés, ramassés de toutes les contrées environnantes, qui avaient servi à élever les fortifications et pouvaient contribuer à les défendre.

Chose étrange ! Napoléon, qui avait à son service un immense espionnage et qui était au courant de tout ce qui se passait en Angleterre, en Allemagne, en Russie même, ne savait pas un mot des travaux gigantesques exécutés en Portugal, durant une année entière, par les ordres de Wellington. Masséna et son armée n'avaient eu là-dessus quelques vagues notions qu'après avoir dépassé Coïmbre.

Masséna employa plusieurs jours à faire la reconnaissance des positions ennemies. Il avait à peine quarante-cinq mille soldats pour attaquer au moins soixante-dix mille hommes de troupes de ligne, outre une masse de miliciens, formidablement retranchés. L'attaque immédiate eût été folie. Masséna résolut de bloquer l'ennemi jusqu'à ce que l'armée française eût reçu des renforts suffisants.

Les Anglais n'avaient pas eu le temps de consommer la dévastation de l'intérieur du pays : Masséna, par de sages mesures, assura pour quelque temps la subsistance de l'armée. Après un séjour d'un mois au pied des lignes anglaises, il se replia à quelques lieues en arrière, en remontant le Tage, et répartit ses forces entre Santarem, Thomar et Leyria. Il était, de la sorte, très-solidement assis sur la rive droite



Convois de blessés surpris et massacrés par les guerilleros.

du Tage et pouvait attendre en sûreté que les renforts tant promis vinssent le mettre à même d'occuper aussi la rive gauche, et d'ôter à l'armée ennemie et à la ville de Lisbonne la possibilité de se ravitailler par terre.

Après avoir fait tout ce que la prudence humaine peut faire, Masséna envoya à Napoléon un officier général qui s'était distingué dans la guerre et qui devait acquérir une plus éclatante renommée dans la politique, le général Foy (novembre 1810). Il le chargea d'exposer la situation à l'empereur, « promettant, dit M. Thiers, de finir bientôt la guerre contre les Anglais, si les secours qu'il demandait arrivaient à temps, et pronostiquant de grands malheurs, si on les lui faisait attendre. »

Ce que demandait Masséna, il est certain que Napoléon était en état de le réaliser. Il avait les moyens d'envoyer en Portugal des forces telles que, sous un chef comme Masséna, elles eussent pu non-seulement attaquer de front, avec grandes chances de succès, les redoutables fortifications des Anglais, mais s'emparer des deux rives du Tage et réduire l'armée ennemie, les populations réfugiées et le peuple de Lisbonne à l'impossibilité de subsister. On n'eût pas pu nourrir cinq ou six cent mille personnes uniquement avec des vivres introduits par mer.

Les récits sincères, animés, éloquentes du général Foy dissipèrent en partie les illusions où s'obstinait Napoléon sur les forces respectives de Wellington et de Mas-

séna : personne mieux que lui ne sentait l'importance de ce qui se passait en Portugal, et, cependant, il ne fit rien de ce qu'il fallait faire. Il expédia l'ordre à ses lieutenants en Espagne de diriger quelques corps de troupes de la Castille et de l'Andalousie sur le Portugal : c'était absolument au-dessous de la situation. Il eût dû y aller en personne avec 80,000 hommes. — Pourquoi ne le fit-il pas ?

C'est qu'au lieu de se concentrer sur ce qui eût dû être son but essentiel, il s'était créé de nouveaux embarras et préparé de nouveaux dangers dans le Nord. Par une étrange erreur de jugement, il subordonnait en quelque sorte la guerre de la Péninsule au blocus continental. Pour assurer le blocus continental, il avait pris la Hollande. Ce n'est point assez : il lui faut maintenant le reste des côtes de la mer du Nord jusqu'à l'embouchure de l'Elbe; il prend donc les villes hanséatiques, les grandes places maritimes allemandes, Hambourg, Brême, Lubeck et quelques autres territoires; il les réunit à la France par décret (23 décembre 1810). Il annexe en même temps à la France la vallée du Haut-Rhône, le Valais, pour avoir absolument à lui la route du Simplon qu'il a construite.

La France étendue jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, c'était contre nature et contre raison. Personne, cependant, n'eût réclamé dans l'Europe asservie, si, parmi les territoires confisqués, ne se fût trouvée, entre les bouches de l'Ems et du Weser, une principauté dont le possesseur était l'oncle de l'empereur de Russie; c'était le duché d'Oldenbourg. Napoléon crut prévenir toute plainte de la part d'Alexandre, en offrant au duc d'Oldenbourg la ville et le territoire d'Erfurt comme compensation de son duché.

Alexandre protesta, ne jugeant ni le procédé convenable, ni la compensation suffisante. Il témoigna son mécontentement par un décret (ukase) sur les tarifs commer-

ciaux, où il excluait, dans l'intérêt de l'industrie russe, certains produits manufacturés français avec ceux de divers autres pays.

Alexandre ne manquait par là à aucun engagement, et nous avions d'autant moins le droit de nous plaindre, que nos tarifs excluèrent divers produits russes. Napoléon, néanmoins, prétendit voir dans cette mesure « je ne sais quoi d'hostile à la France. » Son attitude n'était nullement propre à rassurer et à ramener Alexandre. Maintenant qu'il avait toutes les côtes de la mer du Nord, il lui fallait la Baltique. Il menaçait les ducs de Mecklenbourg de leur prendre leurs États, à l'est du Bas-Elbe, s'ils ne pratiquaient le blocus continental aussi complètement que le faisaient les départements français. Il adressait à la Russie elle-même des instances menaçantes pour qu'elle réprimât plus efficacement la contrebande anglaise.

L'empereur de Russie, qui poursuivait la guerre contre les Turcs avec des succès lents et incomplets, désirait beaucoup ne pas rompre avec la France, ou, tout au moins, éloigner la rupture, s'il ne pouvait définitivement l'éviter; mais il ne voulait pas céder à toutes les exigences de Napoléon, et, à vrai dire, il ne le pouvait pas. Les ports russes étant fermés aux Anglais, les navires américains et suédois faisaient la contrebande des marchandises anglaises et coloniales. Alexandre avait bien consenti à instituer un tribunal des prises pour condamner les contrebandiers trop peu déguisés; mais il n'eût pu, sans ruiner tout à fait la Russie, supprimer tout échange entre les denrées coloniales et les produits russes. En deux mots, il voulait bien gêner, mais non supprimer la contrebande, et il était déraisonnable de lui demander plus. Craignant que Napoléon ne s'en contentât pas, il commença quelques préparatifs de défense, non pas sur le Niémen, qui sépare la vieille Prusse

de l'Empire russe, mais sur la Dwina, le Dniéper et la Bérésina, aux anciennes frontières entre la Russie et la Pologne. Il déclara à l'ambassadeur français Caulaincourt que, s'il était attaqué, il se défendrait avec une énergie désespérée, mais qu'il n'attaquerait jamais et que la guerre avec la France était contraire à toutes ses vues.

Alexandre n'était qu'à moitié sincère. Il y avait un cas où il était disposé à prendre l'initiative de la rupture et de l'attaque : il revenait en ce moment à la pensée qu'il avait autrefois agitée avec l'ami de sa jeunesse, le polonais Adam Czartoryski ; rétablir la Pologne en l'unissant à la Russie sous un même souverain. Il avait écrit, en grand secret, le 25 décembre 1810, au prince Adam Czartoryski que, si le grand-duché de Varsovie et son armée polonaise voulaient se retourner contre Napoléon et se donner à lui, il restaurerait la nation polonaise dans ses anciennes limites, avec une constitution libérale, et se déclarerait roi de Pologne; qu'il abandonnerait à l'Autriche, en compensation de ce qu'elle possédait de territoire polonais, la Valachie et la Moldavie, en majeure partie conquises par ses armes sur les Turcs, et qu'il appellerait tout le continent à s'affranchir de Napoléon.

Un tel projet, annoncé, en 1805 ou 1806, à la nation démembrée, en eût été accueilli avec enthousiasme et eût pu avoir de très-grandes conséquences. Il était trop tard. La foi dans l'invincible génie de l'empereur des Français avait trop fasciné l'imagination ardente des Polonais. Napoléon, sans rien faire et sans vouloir rien faire de décisif pour ce peuple infortuné, lui avait donné trop d'espérances et avait gagné chez lui trop de partisans, avait trop mêlé les éléments militaires polonais à l'armée française, pour qu'il fût possible de rattacher la Pologne en masse à l'empereur Alexandre. Le prince Czartoryski ne put lui garantir l'adhésion qu'il réclamait de la part des no-

tables polonais, et Alexandre revint à l'idée d'éviter la guerre tant qu'il lui serait possible.

La paix ou la guerre avec la Russie était donc dans la main de Napoléon. Le bon sens lui prescrivait de se contenter de la dissatisfacation que lui donnait Alexandre quant à la contrebande, de laisser là cette question de douanes et d'aller en finir avec les Anglais en Portugal. Ce n'était plus là de la petite guerre comme avec les bandes espagnoles, et l'enlèvement des lignes de Torres-Vedras n'était pas une opération indigne du vainqueur d'Austerlitz. La chute de Lisbonne et de Cadix, l'expulsion des Anglais de la Péninsule eût été un coup décisif contre l'Angleterre.

L'orgueil ferma les yeux à Napoléon sur ses vrais intérêts. Il ne voulut pas croire aux intentions pacifiques d'Alexandre, et surtout il ne voulut pas qu'il subsistât sur le continent une puissance qui lui eût résisté à un degré quelconque. Alexandre lui avait beaucoup cédé; il ne lui céda pas tout; il fallait donc le soumettre et réduire la Russie au niveau de la Prusse et de l'Autriche. Napoléon conçut, dès le commencement de 1811, le dessein d'aller abattre Alexandre par un coup soudain, comme si la nature des choses permettait un coup de cette sorte en Russie de même qu'en Prusse ou en Autriche. Il ne connaissait plus dans le monde d'autre loi que sa volonté et semblait croire que la nature devait s'y plier ainsi que les hommes.

Une fois la guerre de Russie décidée dans son esprit, il en commença de loin les préparatifs, résolu d'y mettre tout le temps nécessaire; il dépensa tout le génie possible à combiner les moyens d'exécution d'un projet insensé.

Dès lors aussi, il négligea la Péninsule espagnole, et Masséna n'eut plus lieu d'attendre en Portugal les 60 ou 80,000 soldats que l'empereur eût dû y mener de

France. Masséna ne pouvait plus espérer que de voir arriver à son aide ce qu'il y avait de troupes disponibles en Espagne. Heureux si cette concentration s'opérait!

Masséna, de novembre à janvier, s'était maintenu dans ses positions, en inspirant



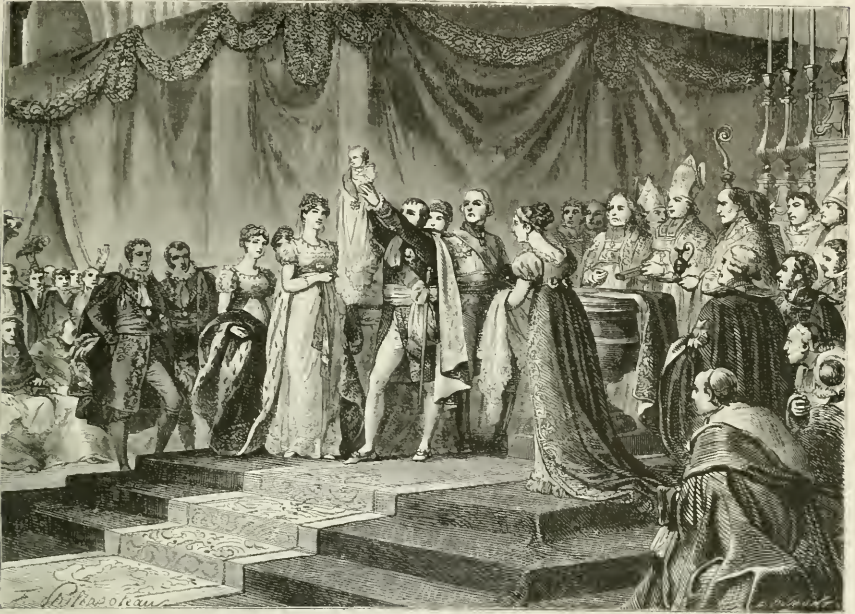
Joseph Bonaparte.

son opiniâtre constance à ses soldats. L'armée ne vivait plus que d'une sorte de ma-raude organisée en grand : elle fouillait les montagnes et les bois pour arracher à ce qui restait d'habitants dans le pays au nord du Tage ce qu'ils avaient pu garder de vivres et de ressources. L'esprit militaire était si solide chez nos troupes, que, parmi les désordres d'une existence si étrange, on ne désertait pas : l'armée ne fondait pas. L'officier, qui ne recevait de France aucune solde, car toute communication était interrompue, était plus malheureux que le soldat et supportait stoïquement sa misère. Chacun patientait dans l'attente des secours tant promis.

Rien ne paraissait du côté de l'Andalousie. Il arriva enfin des renforts par la route de la Castille : on attendait 30,000 hommes ; il en vint 9,000 sous le général Drouet, qui n'apportait que des dépêches de l'empereur, et point d'argent, point de vivres, point de munitions ! L'armée commença de murmurer. Peu de jours après, revint le général Foy, qui insista fortement, au nom de l'empereur, pour qu'on occupât les deux rives du Tage et que l'on resserrât plus que jamais l'ennemi dans ses retranchements. Grâce à l'esprit fécond en ressources du général du génie Eblé, qui savait faire quelque chose de rien, on s'était procuré les moyens de jeter un pont sur le large fleuve du Tage ; mais les faibles secours amenés par Drouet ne suffisaient pas pour que l'on pût sans imprudence s'étendre sur les deux rives. Il fallait pour cela la jonction des forces que Napoléon ordonnait à Soult d'envoyer de l'Andalousie.

Masséna comptait peu sur le secours de Soult : n'ayant plus de moyens de subsistance dans la vallée du Tage, il jugeait prudent de se replier sur Coïmbre et la vallée du Mondego, où l'on trouverait des ressources et d'où l'on tiendrait les Anglais en échec. Ses lieutenants se récrièrent contre cette retraite, opposée aux intentions de l'empereur. Il céda : le passage du Tage fut décidé en principe, mais ajourné jusqu'à l'arrivée de Soult (17 février 1811).

Soult, en qui espéraient les lieutenants de Masséna, avait peu de bonne volonté et n'avait pas de grands moyens d'action, grâce au mauvais usage qu'il avait fait de la belle armée d'Andalousie. Au lieu de concentrer ses troupes pour prendre Cadix et secourir l'armée de Portugal, les deux objets essentiels à poursuivre, il avait dispersé son armée en autant de corps qu'il s'était reformé de grosses bandes insurgées dans les provinces du midi de l'Espagne, et il n'arrivait ainsi à rien : son brave lieutenant



Baptême du Roi de Rome.

Victor s'épuisait devant Cadix avec des forces tout à fait insuffisantes; quant à lui, il prétendit remplir les intentions de l'empereur en opérant ce qu'il appelait une diversion en faveur de Masséna. Il alla successivement mettre le siège devant les deux forteresses de l'Estremadure espagnole, Olivença et Badajoz, les prit après une assez longue résistance (11 janvier-10 mars), mais ne passa point la frontière de Portugal. Le bruit de son canon parvint d'écho en écho, à travers les montagnes, jusqu'aux avant-postes de Masséna; ce fut toute l'assistance qu'on reçut de lui.

Tandis que Soult achevait la conquête de Badajoz, tout à fait inutile à l'armée de Portugal, Masséna, voyant ses soldats près de mourir de faim, fut obligé de revenir au

parti que ses lieutenants l'avaient empêché de prendre six semaines auparavant. Il évacua, du 4 au 6 mars, les positions qu'il occupait : son intention était de s'établir à Coïmbre et de se maintenir dans le nord du Portugal. Wellington le suivit et attaqua Ney, qui commandait notre arrière-garde, entre la Sierra de l'Estrella et la vallée du Mondego. Ney repoussa vigoureusement les Anglais et leur fit essuyer un sanglant échec; mais il ne soutint pas cet avantage et se laissa couper d'avec la route de Coïmbre, ce qui rendit impossible la réalisation du projet de Masséna. Ney y avait mis du mauvais vouloir. La plupart des généraux et des officiers étaient tellement dégoûtés du Portugal, qu'ils ne songeaient qu'à évacuer ce pays de malheur. Masséna, ne pou-

vant plus se poster à Coïmbre, fut obligé de continuer sa retraite jusqu'à la frontière d'Espagne, vers nos places d'armes d'Almeida et de Ciudad-Rodrigo.

Cette troisième évacuation du Portugal n'avait pas ressemblé aux deux précédentes; Masséna était un autre homme que Junot et que Soult : il n'avait échoué que devant l'impossible. Il n'avait abandonné ni un canon ni un caisson.

Il se considérait si peu comme vaincu, qu'il informé que Wellington s'était éloigné avec une partie de son armée pour aller reprendre Badajoz, il médita un grand coup contre le gros des forces anglaises, qui menaçaient Almeida. Il marcha aux Anglais avec 36,000 hommes. Wellington, averti, eut le temps de revenir et de faire prendre à son armée une forte position défensive à Fuentes-d'Oñoro, sur la rivière de Coa (5 mai). Masséna tourna les Anglais. Le vaillant général de cavalerie Montbrun jeta le désordre dans leur aile droite et l'eût entièrement rompue, s'il eût été soutenu par un corps de cavalerie de la garde impériale qui venait de joindre l'armée; mais la garde, d'après l'étrange étiquette impériale, ne devait recevoir d'ordre que de ses chefs spéciaux et non du général en chef. Le chef n'était pas là : la garde ne chargea point! Les Anglais se remirent et se renforcèrent. Sur d'autres points encore, des fautes avaient été commises; Masséna fit tout pour les réparer et pour préparer une nouvelle attaque.

Au moment de lancer les troupes, on reconnut que les munitions manquaient. Il fallut en envoyer chercher à Ciudad-Rodrigo. Par la faute du général qui en était chargé, ce fut toute une journée de perdue pour nous et de bien employée par l'ennemi à renforcer sa position. Quand Masséna voulut donner le signal, il trouva autour de lui une résistance passive. Les soldats eussent marché sans hésiter : les chefs ne

croyaient pas au succès; ils ne sentaient plus en eux-mêmes l'ardeur d'autrefois, l'élan qui renversait tous les obstacles. Le mécontentement et les calculs personnels remplaçaient ce dévouement dont Napoléon avait tant abusé.

Masséna renonça tristement à la victoire qu'il avait cru tenir. Il donna l'ordre de faire sauter les fortifications d'Almeida. La petite garnison se fraya héroïquement un passage à travers les Anglais et vint rejoindre l'armée française. Masséna replia l'armée en dedans de la frontière d'Espagne, entre Ciudad-Rodrigo et Salamanque. Les Anglais ne dépassèrent pas la frontière.

Ce fut là que finit la glorieuse carrière militaire de Masséna. Napoléon frappa d'une disgrâce inique ce vieux compagnon d'armes auquel il avait dû en grande partie ses premières victoires : il le punit d'avoir échoué là où personne n'eût réussi. Masséna ne s'était montré, sous aucun rapport, inférieur à lui-même dans cette tâche ingrate où ses soldats l'avaient secondé avec un courage et une patience dignes d'un meilleur résultat. Le vrai coupable de leur insuccès était l'empereur.

Soult, après Napoléon, avait sa part de responsabilité. Non-seulement il n'avait pas secouru l'armée de Portugal, mais, par la dispersion de ses forces, il avait compromis l'Andalousie et failli même écraser le brave maréchal Victor. Celui-ci, réduit à 8,000 hommes effectifs, avait été assailli à la fois par la nombreuse garnison de Cadix et par un corps d'armée anglo-espagnol sorti de Gibraltar. Il manœuvra avec tant de vigueur et de célérité, qu'il repoussa l'un après l'autre les deux corps ennemis, dont chacun était fort supérieur en nombre au sien; il rejeta les uns dans l'île de Léon, sous Cadix, et refoula les autres vers Gibraltar (3-5 mars).

Victor avait trop peu de monde pour tirer parti de son succès : le siège de Cadix n'en avança pas davantage, et la situation générale resta mauvaise en Andalousie, où nos troupes fondaient comme dans le nord de l'Espagne. La récente conquête de Soult, Badajoz, était déjà fortement menacée par Wellington. Les Anglais, bien loin d'être expulsés de la Péninsule, demeuraient donc maîtres du Portugal et reprenaient l'offensive en Espagne. L'aspect des affaires de la Péninsule était sombre au printemps de 1811.

Pendant ce temps, on était en fête à Paris ; un fils venait de naître à Napoléon (19 mars 1811). L'empereur donna à cet enfant le titre de roi de Rome. C'était une imitation de l'Empire allemand du moyen âge, qui se qualifiait de « Saint-Empire romain » et qui attribuait à l'empereur élu, avant qu'il fût couronné, le titre de roi des Romains.

Il y eut dans la foule un moment d'illusion qui fit trêve aux inquiétudes et aux mécontentements croissants. Les masses furent encore une fois éblouies de la fortune de Napoléon. Mais cette impression dura peu ; il y avait de grandes souffrances dans le pays. A mesure que l'empereur exagérait et anticipait les levées d'hommes, à mesure que les bruits qui arrivaient d'Espagne sur le sort de nos jeunes soldats devenaient plus sinistres, les réfractaires se multipliaient dans des proportions énormes, surtout dans les départements de l'Ouest et du Midi. Au commencement de 1811, il y en avait au moins 60,000 qui couraient les bois et les montagnes, se dérobaient aux recherches par la connivence des populations et se défendant souvent avec succès contre les gendarmes. Napoléon venait de recourir à des mesures extrêmes contre eux : il avait lancé à leur poursuite des colonnes mobiles de cavalerie et d'infanterie légères, et il avait enjoint de faire

loger, nourrir et payer ces troupes par les parents des réfractaires, jusqu'à ce que ceux-ci eussent fait leur soumission. Ce fut une vraie terreur dans une grande partie de nos campagnes.

D'autres causes de souffrance frappaient la bourgeoisie et le peuple des villes. Le progrès de l'industrie avait été surexcité par le blocus continental. Les filateurs, les tisseurs, les imprimeurs sur étoffes de coton, les fabricants de draps, etc., comptant sur le monopole de l'approvisionnement du continent, avaient produit fort au delà des besoins des consommateurs ; les capitalistes avaient spéculé avec exagération sur les denrées coloniales introduites par les récentes combinaisons de Napoléon. Il s'en était suivi une vaste crise industrielle et commerciale, un arrêt du travail, des ruines, des faillites nombreuses. Napoléon avait essayé en vain de prévenir ces écroulements en prêtant quelques millions au commerce ; il atténuait un peu le mal par des achats considérables au compte de l'État, qui empêchèrent l'arrêt total de la fabrication.

L'Angleterre, de son côté, était en proie à des perturbations du même genre, plus étendues encore, et par des causes analogues ; mais cela ne nous soulageait pas.

Des embarras d'une tout autre nature coïncidaient dans l'Empire français avec la crise commerciale. L'arrangement si vanté du Concordat avait abouti à une rupture violente avec le pape et à une grande perturbation dans l'Église. En quelques années, Napoléon était arrivé à renouveler les querelles des vieux empereurs allemands avec les papes du moyen âge. La brouille était venue tout naturellement à propos du pouvoir temporel du pape, Napoléon entendant que les États romains dépendissent de son empire et Pie VII prétendant rester un souverain indépendant et non un prince vassal. Mais le pouvoir temporel n'eût point existé, que l'on eût toujours fini par entrer

en lutte; car Napoléon avait pour but non pas seulement de supprimer le pouvoir temporel, mais de se faire du pouvoir spirituel un instrument passif.

Nous avons dit plus haut que, dès le commencement de 1808, Napoléon avait fait occuper militairement Rome et les États romains et en avait saisi l'administration. Il avait, peu après, expulsé de Rome et renvoyé, chacun dans leur pays, tous ceux des cardinaux qui n'étaient pas nés dans les États romains. Ce n'était plus seulement s'en prendre au pouvoir temporel : c'était dissoudre de fait le sacré Collège, le grand conseil du chef de l'Église. Le pape répondit en rappelant son légat de Paris. Après une série de protestations irritées du côté du saint-père, de vexations du côté de l'empereur, Napoléon se décida à supprimer définitivement ce qu'il avait suspendu, le pouvoir temporel. A la suite des premiers succès de la campagne de 1809 contre l'Autriche, un décret impérial réunit les états du pape à l'Empire français (17 mai 1809). Un revenu net de 2 millions était attribué au pape et on lui laissait les palais de Rome. Napoléon, pour s'attacher les populations romaines, abolissait l'inquisition, les substitutions, les mauvaises coutumes qui étaient, dans ce pays, un obstacle à tout progrès.

Le 10 juin 1809, le décret impérial fut publié dans Rome et le drapeau tricolore arboré sur le château Saint-Ange. Le pape fit immédiatement afficher sur les murs des édifices religieux une bulle d'excommunication contre les « spoliateurs de l'Église. » Ceci comprenait Napoléon et tous les exécuteurs de ses volontés; mais personne n'était désigné nominativement. Le 19 juin, Napoléon écrivit, de Schœnbrunn, près Vienne, au roi de Naples Murat que, si le pape faisait imprimer des « circulaires » séditieuses, « on devait l'arrêter. » Le roi Murat avait reçu de l'empereur le commandement militaire

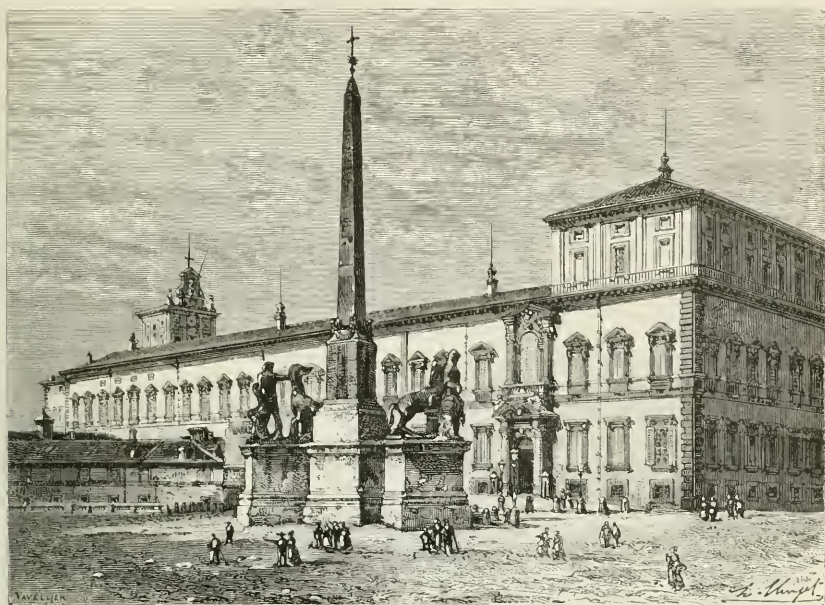
des États romains. Il envoya quelques troupes napolitaines pour prévenir ou réprimer un mouvement populaire qu'on craignait à Rome, et le gouverneur de Rome, Miollis, fit envahir de nuit par un général de gendarmerie le palais du Quirinal, où résidait le pape.

Les portes enfoncées, le général signifia au saint-père « qu'il avait ordre de l'emmener avec lui. — Voilà donc, s'écria Pie VII, la récompense de tout ce que j'ai fait pour votre empereur! Dieu, peut-être, veut m'en punir (6 juillet 1809)! »

On le fit partir à l'instant même : on le conduisit d'abord en Toscane, puis à Gènes, et, de là, comme son prédécesseur Pie VI, en Dauphiné, à Grenoble. Malade, brisé de fatigue et de chagrin, on le força de voyager avec une rapidité inhumaine. L'Empire renouvelait envers Pie VII, l'hôte et l'ami de l'empereur, le dur traitement que Napoléon avait tant affecté de reprocher au Directoire à l'égard de Pie VI.

L'effet de l'arrestation de Pie VII fut très-mauvais dans les provinces italiennes que traversa le pontife prisonnier et ne fut pas meilleur de notre côté des Alpes, où les populations dauphinoises lui témoignèrent beaucoup de sympathie. Napoléon regretta qu'on se fût tant hâté et alla jusqu'à nier d'avoir donné l'ordre d'arrestation si nettement formulé dans sa lettre à Murat. Tandis qu'on emmenait Pie VII à Grenoble, Napoléon mandait de l'établir sur la côte génoise, à Savone. On l'y reconduisit : Napoléon tâcha de l'adoucir en lui offrant de l'entourer d'une représentation imposante à Savone. Pie VII ne s'y prêta point et, se considérant à juste titre comme prisonnier, refusa toute négociation, tant qu'on ne lui rendrait pas les conseillers du saint-siège, les cardinaux.

Cette attitude passive du pape causait à Napoléon d'assez sérieux embarras. Il y avait dans l'Empire, depuis le commence-



Le Quirinal et la fontaine de Monte-Cavale.

ment des démêlés entre l'empereur et le pape, un nombre croissant d'évêchés vacants : l'empereur, conformément au Concordat, en avait nommé les titulaires ; mais à ces titulaires manquait l'institution papale, qui devait suivre la nomination impériale et qui était nécessaire aux évêques pour leur entrée en fonctions. Pie VII se refusait à leur donner cette institution, et la suspension des fonctions épiscopales dans vingt-sept diocèses troublait grandement l'exercice du culte.

Napoléon n'était pas homme à reculer devant de telles difficultés. Le cardinal Maury, qui, depuis son retour en France, s'était entièrement donné à l'empereur, lui suggéra l'expédient de faire conférer par les chapitres diocésains aux évêques nom-

més le pouvoir d'administrer provisoirement les diocèses. On pouvait ainsi attendre patiemment que le pape se décidât à donner à ces évêques ce qu'on appelle l'institution canonique (décembre 1809).

Une fois son mariage conclu avec la fille de l'empereur d'Autriche, Napoléon procéda ouvertement à l'exécution de ses plans, qui allaient bien plus loin que la suppression du pouvoir temporel. Il avait arrêté un ensemble de mesures dont il comptait imposer l'acceptation au pape lorsque tout serait accompli. Pour bien établir que l'annexion des États romains à l'Empire était irrévocable, il fit sanctionner son décret impérial par un sénatus-consulte (17 février 1810). Un des articles du sénatus-consulte imposait au pape le serment de ne rien faire

contre les Quatre Articles de 1682, qui établissaient la supériorité des conciles généraux sur les papes.

Afin d'avoir pour lui l'opinion comme il avait la force, Napoléon fit écrire par Daunou un livre intitulé : *Essai sur la puissance temporelle des papes, sur l'abus qu'ils ont fait de leur ministère*, etc. Daunou, depuis la ruine entière des institutions libres, s'était, pour ainsi dire, réfugié dans la littérature et dans la science. Il déféra, en cette occasion, au désir de l'empereur, non par servilité, mais parce que son opinion était entièrement contraire à l'institution du pape-roi. Son livre a mérité de survivre aux circonstances qui l'avaient fait mettre au jour.

Mais Napoléon n'avait pas voulu seulement abolir le gouvernement temporel du pape; il entendait transférer le gouvernement ecclésiastique papal à Paris, comme « au centre de la chrétienté ». Il fit amener à Paris les cardinaux, les fonctionnaires des diverses branches de l'administration papale et les immenses archives du Vatican. Il fit signifier aux représentants des puissances catholiques auprès du saint-siège de se transférer à Paris. Ni l'Autriche, ni les petits États catholiques ne réclamèrent. L'installation du saint-père à Paris devait, dans la pensée de l'empereur, consommer et consacrer cette révolution d'un nouveau genre. Napoléon visait à ce que le pape devint dans sa main ce qu'avaient été les patriarches de Constantinople sous les empereurs d'Orient.

La conduite de Napoléon fut habile envers les populations des États romains. Il envoya là, comme dans les départements de la rive gauche du Rhin, des administrateurs intègres et capables, qui exécutèrent de grands travaux publics, corrigèrent une foule d'abus et mirent l'ordre, la justice, le mouvement, la vie active, là où étaient la stagnation et la cor-

ruption, un mélange de despotisme sénile et d'anarchie.

L'administration impériale ne fit donc que du bien, dans ces contrées, aux populations laïques, mais elle fut très-dure envers le clergé. Sa résistance passive au régime nouveau fut punie avec une extrême rigueur. En même temps qu'on fermait tous les couvents et qu'on renvoyait, chacun dans leur pays, cette multitude de prêtres sans fonctions et de moines étrangers qui encombraient et épuisaient les États romains, on imposait aux évêques, aux curés, à tous les ecclésiastiques de prêter serment à l'empereur et d'adhérer à la Déclaration gallicane de 1682: tous ceux qui refusèrent le serment furent exilés en France, et l'on saisit non-seulement les biens ecclésiastiques dont ils avaient la jouissance, mais leurs propriétés personnelles. Bon nombre de prêtres furent déportés en Corse. Ces mesures acerbes furent appliquées également au Piémont, à la Ligurie, à la Toscane, à Parme et à Plaisance. Napoléon venait d'annexer à l'Empire et de réduire en départements français la Toscane et le Parmesan, ainsi que l'État romain.

Après tous ces coups successifs par lesquels il espérait avoir brisé la résistance du pape, Napoléon lui expédia deux cardinaux pour essayer d'obtenir son adhésion. Pie VII refusa de négocier (juillet 1810). Napoléon passe outre: l'archevêché de Paris était devenu vacant; il y nomma le cardinal Maury. Ce fameux champion de l'ancien régime en 89, devenu l'agent peu scrupuleux du nouveau despotisme, accepta sans hésiter et prit possession de l'administration du diocèse de Paris. Le pape qui avait écrit secrètement aux chapitres des évêchés vacants de ne plus reconnaître comme administrateurs les évêques nommés par l'empereur, lança un bref spécial qui ôtait tout pouvoir et toute juridiction à l'archevêque nommé. Napoléon fit arrêter et conduire à

Vincennes un grand vicaire à qui le pape avait fait parvenir son bref. Trois cardinaux attachés au pape furent envoyés à Vincennes après ce grand vicaire. Un certain nombre d'ecclésiastiques furent arrêtés dans les diocèses vacants. Napoléon interdit au pape toute correspondance qui ne passât point par les mains des agents impériaux ; il lui ôta ses serviteurs et réduisit sa maison au strict nécessaire. On enleva au saint-père jusqu'à son écritoire, jusqu'à son bréviaire, jusqu'à « l'anneau du pêcheur (l'anneau pontifical) ». Cela devenait puéril autant qu'odieux.

Pie VII avait, non pas l'énergie de l'action, mais ce courage passif que la conscience donne aux natures douces et faibles. Jusque-là, on ne gagnait rien sur lui. Il n'en était pas de même de la majorité du clergé, qui ne brillait point par le caractère et qui s'était singulièrement assouplie à l'Empire. Le chapitre diocésain de Paris était dans la terreur : Maury en tira une adresse assez plate à l'empereur. On agit par intimidation sur les chapitres des diocèses italiens, et l'on en obtint des adhésions à cette adresse : tout ceci afin de peser sur le pape.

Cela ne résolvait pas la question de l'institution canonique des évêques nommés. Napoléon consulta une commission ecclésiastique sur le projet de réunir en concile les évêques de l'Empire, afin d'aviser à se passer du pape, s'il persistait à refuser son concours. Comptant que l'annonce de cette résolution aurait suffisamment effrayé Pie VII, il lui envoya trois évêques français chargés de traiter à fond avec lui et de l'avertir que l'empereur regardait le Concordat comme annulé par le refus d'instituer les évêques nommés et par divers autres griefs. Ils posèrent au pape les conditions auxquelles le Concordat pourrait être maintenu. Cette fois, Pie VII fut ébranlé. Il ne se sentait pas soutenu du clergé français. Ce clergé avait en majorité désapprouvé

la bulle d'excommunication : il ne croyait pas, en ce temps-là, que le pouvoir temporel fût indispensable à l'Église, et la plupart des prélats ne demandaient pas mieux que de voir limiter l'autorité absolue que s'était attribuée le saint-siège en ce qui regardait l'institution canonique des évêques. Les opinions des jésuites et des ultramontains sur ces matières avaient alors peu de crédit.

Pie VII sentait tout cela. Une lettre que lui avaient écrite dix-neuf évêques français avait dissipé toute illusion. Il se laissa amener à promettre d'accorder l'institution aux vingt-sept évêques. Il alla bien plus loin. Il se résigna à l'obligation, pour le saint-siège, de donner désormais, dans les six mois, l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur, faute de quoi le métropolitain (l'archevêque) de l'évêque nommé serait censé autorisé par le pape à l'instituer. C'était le plus grand pas en arrière qu'eût fait la papauté depuis le concile de Trente.

Pie VII, enfin, se laissa arracher l'aveu qu'il était disposé, s'il était libre et entouré de ses cardinaux, à prêter l'oreille « aux arrangements qu'on lui présenterait pour l'établissement définitif du saint-siège ».

Les propositions « d'arrangements » faites par Napoléon consistaient en ceci : résidence du pape, à son choix, à Rome, à Avignon ou à Paris. Si Pie VII préférait Rome, il prêterait à l'empereur le même serment que les autres évêques, ce qui impliquait la renonciation formelle au pouvoir souverain sur les États romains. Si Pie VII choisissait Avignon, point de serment à l'empereur ; seulement, promesse de ne rien faire contre les principes gallicans de la Déclaration de 1682. Si c'était Paris, on ne lui demandait rien ; c'est là que Napoléon voulait l'amener. Il lui offrait un traitement magnifique comme richesse et comme éclat, avec la liberté quant au gouvernement des af-

faïres spirituelles : cette dernière promesse était moins sûre que celle qui concernait l'apparat et l'argent.

Les trois évêques emportèrent une note sur ces divers points, non signée, mais consentie par le pape (20 mai). Mais à peine



Le cardinal Fesch.

furent-ils repartis, que Pie VII tomba dans un vrai désespoir et dans une sorte de délire. Le malheureux pontife se reprochait amèrement d'avoir abandonné les droits du saint-siège. Il déclara au préfet de Savone qu'il aimerait mieux mourir que de maintenir le dernier article de la note, celui qui concernait l'établissement du saint-siège, et qu'il ferait un éclat, si l'on prétendait passer outre.

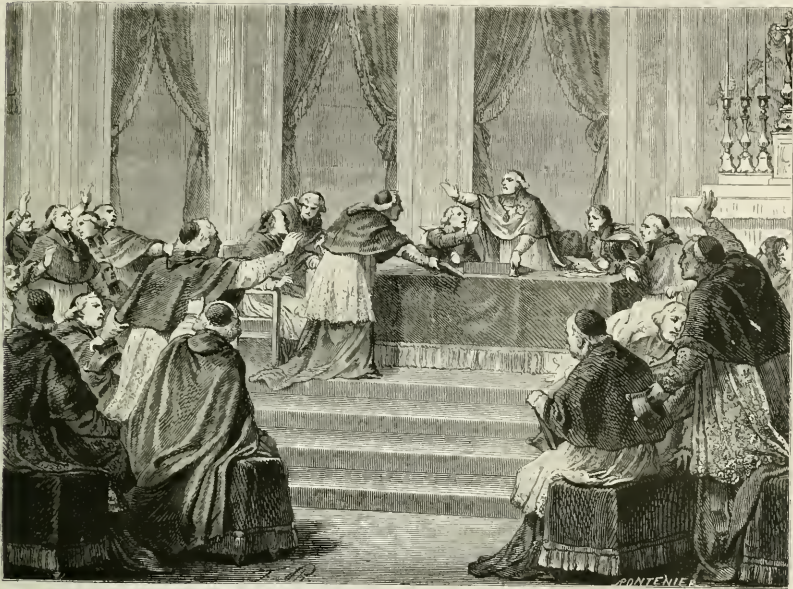
Napoléon résolut d'ajourner ce point redoutable et de se contenter provisoirement de ce qui regardait l'institution des évêques, en obtenant là-dessus une déclaration du concile qu'il avait convoqué. La note papale,

non signée et plus qu'à moitié désavouée, ne pouvait lui suffire.

Le concile s'ouvrit donc le 17 juin 1811, sous la présidence du cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle maternel de l'empereur. Il fut composé d'une centaine d'évêques français et italiens des contrées annexées à la France. La majorité des évêques italiens, n'ayant pas prêté le serment, n'étaient pas présents. Napoléon comptait trouver dans cette assemblée un instrument d'une docilité absolue. L'impression de la première séance ne répondit pas à son attente. La dure captivité de Pie VII blessait et les plus gallicans et les plus timides. L'orateur qui prononça le discours d'ouverture, tout en professant les maximes de 1682, protesta chaleureusement de l'attachement des évêques au saint-siège, et le président du concile, l'oncle même de l'empereur, lut solennellement le serment d'obéissance au pontife romain prescrit depuis le concile de Trente.

Napoléon, fort mécontent, imposa au concile de recevoir dans son bureau les deux ministres des cultes de France et d'Italie, et fit lire par le ministre de France un message rédigé en termes impérieux et très-âpres envers le pape.

La hauteur réussit rarement auprès des assemblées. Les hommes les moins hardis, une fois réunis, s'animent les uns les autres. Tous ces évêques, arrivés avec l'espoir d'une transaction entre l'empereur et le pape, réagirent contre la violence qu'on voulait leur faire; ils refusèrent voix délibérative à ceux de leurs collègues qui avaient été nommés par l'empereur, mais non institués par le pape. Napoléon refusa de recevoir l'adresse votée par le concile en réponse à son message. Une commission, nommée par l'assemblée, ne tint point compte de la note communiquée par les trois évêques qui avaient été envoyés auprès du pape, attendu que cette note n'était pas signée, et n'admit



Le Concile, séance du 10 juillet.

pas que le concile, qui était national et non universel, eût droit de décider, sans le pape, ce qui regardait l'institution des évêques.

Napoléon montra une telle colère, que la commission prit peur et revint à ce qu'elle avait écarté, c'est-à-dire à la note garantie par les trois évêques sur le consentement du pape. Puis les opposants firent changer la commission d'avis une troisième fois et obtinrent qu'avant de provoquer un décret du concile, on réclamerait la signature du pape. La commission fit son rapport à l'assemblée dans ce sens, le 10 juillet. Il y eut là une scène très-orageuse. Des prélats dévoués à l'empereur reprochèrent aux partisans du pouvoir papal le téméraire usage qu'en avait fait Pie VII par sa bulle d'excommunication. Le vieil archevêque de Bordeaux répondit avec vivacité que l'Église

avait le droit d'excommunier les souverains. Cette parole audacieuse souleva une telle agitation, que le président se hâta de lever la séance, sans laisser procéder au vote.

Le lendemain, Napoléon déclara le concile dissous et fit arrêter et envoyer à Vincennes les évêques de Tournai, de Troyes et de Gand, qui avaient été les plus vifs dans l'opposition. L'archevêque de Bordeaux fut épargné à cause de son grand âge et de sa surdité.

L'archevêque de Malines, M. de Pradt, qui était alors grand-aumônier et l'un des confidents de l'empereur, assure, dans un de ses écrits, avoir entendu Napoléon répéter à plusieurs reprises : « Le Concordat a été la plus grande faute de ma vie. »

Napoléon n'entendait pas en rester là et

n'avait voulu que faire peur. Il avait compris qu'il viendrait à bout individuellement de ces prélats qui lui avaient résisté en corps : bien peu étaient des hommes de caractère ; il les fit prendre un à un par son nabile agent d'intrigues, le cardinal Maury. Promesses et menaces firent leur effet. Quatre vingt-cinq sur cent-six se soumièrent : les Italiens d'abord, puis les Français. Lorsque l'empereur fut sûr de la majorité, il convoqua de nouveau le concile au 5 août, et lui fit présenter un décret à peu près pareil à celui qu'avait un moment adopté la commission : l'institution de l'évêque par le métropolitain au bout de six mois, si le pape ne l'avait pas institué. Il était dit qu'on demanderait à Pie VII de sanctionner le décret, mais que, s'il ne donnait pas sa sanction, le concile voterait le décret en dehors de lui.

Les membres présents consentirent, à la presque unanimité, et envoyèrent une députation au pape.

Pie VII accepta le décret ; il consentit à instituer les vingt-sept évêques nommés par l'empereur et se résigna à l'obligation imposée au saint-siège pour l'avenir. C'était un retour aux anciennes coutumes de l'Église quant à l'épiscopat ; mais il ne devait être que provisoire. La papauté revint là-dessus dès qu'elle le put, et les évêques et les métropolitains abandonnèrent plus tard de nouveau leurs anciens droits bien plus complètement qu'ils ne l'avaient jamais fait.

Les concessions si considérables qu'avait faites le pape ne lui valurent pas même la liberté. Napoléon n'entendait pas la lui rendre jusqu'à ce qu'il eût cédé en tout et sur tout ; mais d'autres préoccupations absorbèrent bientôt l'empereur : il congédia le concile, et se mit tout entier à la politique extérieure et à ses préparatifs contre la Russie.

Il avait rappelé de Saint-Petersbourg son ambassadeur Caulaincourt, comme trop pacifique et trop influencé personnellement

par l'empereur Alexandre. Le général Lauriston, successeur de Caulaincourt et, comme lui, homme sincère et sensé, tint le même langage que lui, dès qu'il eût vu de près la cour de Russie, et assura aussi qu'on pouvait maintenir la paix, si l'on voulait. Alexandre persistait dans son attitude purement défensive, quoiqu'il n'ignorât pas que Napoléon cherchait à entraîner l'Autriche dans une coalition contre la Russie et à se rapprocher de la Turquie. Napoléon, bien assuré de n'être point attaqué, ne vit là qu'un motif de se donner du temps pour augmenter ses moyens d'agression dans des proportions colossales et d'ajourner la guerre au printemps de 1812.

C'était bien, comme nous l'avons dit, l'orgueil blessé par la résistance à ses exigences qui poussait l'empereur des Français contre l'empereur de Russie ; mais ce sentiment avait pris une forme déterminée qui résultait du tour d'esprit de Napoléon. Maître de Rome et voyant la Russie aspirer à la possession de Constantinople, il voulait empêcher l'ancien Empire d'Orient de se reformer et d'être un jour le rival de cet Empire d'Occident qu'il renouvelait. Toujours tourné vers les souvenirs de l'antiquité, il se considérait comme un empereur romain destiné à dompter le monde barbare et asiatique. Il y avait deux choses à distinguer dans cette pensée : la prévision du danger que la Russie pouvait, dans l'avenir, faire courir à l'Europe, et les moyens de prévenir ce danger ; la prévision avait ses raisons d'être ; les moyens étaient sans aucun rapport avec les conditions réelles de l'Europe moderne. C'est ici l'occasion d'expliquer, autant que possible, les vues de Napoléon sur la Pologne, de même que nous avons montré celles d'Alexandre. Il y a là-dessus des révélations d'un grand intérêt dans les entretiens de Napoléon avec M. de Narbonne, l'ancien ministre de la guerre de 92, devenu aide-de-camp et agent diplo-

matique de l'empereur; entretiens recueillis de la bouche de M. de Narbonne par un écrivain célèbre, M. Villemain.

Napoléon prétendait renverser l'œuvre de Pierre le Grand et rejeter la Russie hors de l'Europe. Pour tout autre que lui, un tel projet eût été inséparable de la reconstitution de la Pologne indépendante.

Il ne l'entendait pas ainsi. Il voulait relever la Pologne militairement, sans l'émaniciper politiquement, sans réveiller, ni chez elle ni en Occident, « l'esprit de liberté révolutionnaire. — J'aime les Polonais sur le champ de bataille, disait-il, mais, quant à leurs assemblées délibérantes, je n'en veux pas. Nous aurons cependant un bout de diète à l'appui des levées dans le grand-duché de Varsovie, mais rien au delà. Je ferai à Alexandre la guerre à armes courtoises, avec 2,000 bouches à feu et 500.000 soldats, sans insurrection. Je lui enlèverai Moscou; je le rejeterai en Asie; mais je ne souffrirai pas un club à Varsovie, ni à Cracovie, ni ailleurs. Ce que j'en dis n'est pas par égards de famille pour l'Autriche. Je pourrais lui rendre l'Illyrie et, à ce prix, lui reprendre sa part de Pologne; mais ce n'est pas à moi à refaire un foyer républicain en Europe, chez une nation de vingt millions d'hommes, guerrière, sans industrie, qui touche à la Bohême, à la vieille terre des Hussites, et serait capable de je ne sais quel fanatisme mystique ou démagogique, qui ne nous accommoderait pas. Je ne veux de la Pologne que comme force disciplinée, pour meubler un champ de bataille. Toute la question est là. Exciter en Pologne la fibre nationale, sans exciter la fibre libérale, et, pour cela, aller vite, aller loin, entraîner toute la masse virile, la pousser vers le Nord, frapper devant soi à la tête et au cœur, et, du même coup, mais diversement, étourdir par la rapidité les ennemis et les auxiliaires. »

Ainsi, briser la Russie, non-seulement en lui reprenant ce qu'elle a pris, mais en lui arrachant jusqu'à sa « ville sainte, » et cela sans rétablir la Pologne, et en noyant la France dans un Empire européen s'étendant du Portugal à Moscou; attaquer l'Empire demi-barbare dans des conditions telles que la force morale sera de son côté, puisque le Russe combattra pour la défense de sa patrie, de sa foi nationale et religieuse, et qu'il sera attaqué par une force purement matérielle; Napoléon, en effet, entend étouffer plus que jamais l'esprit de la Révolution en France, jouer avec l'esprit national de la Pologne sans le satisfaire et s'abstenir de tout appel aux classes opprimées en Russie. Une telle entreprise, conduite de la sorte, ne peut mener qu'à un désastre. Napoléon est vaincu d'avance.

Une des principales objections de Napoléon au rétablissement de la Pologne, c'est qu'il n'a pas de roi à prendre pour elle dans sa famille, et qu'il serait dangereux d'en prendre ailleurs. Il a imposé des rois à des peuples qui n'en voulaient pas, même, comme en Espagne, au prix d'une guerre effroyable; maintenant, il en refuse un à un peuple qui l'implore de lui. Il n'a pas voulu donner aux Polonais Murat; il veut encore moins leur donner Davout, qui a longtemps commandé à Varsovie et y a laissé de lui la plus haute opinion. Murat était trop léger; Davout est trop sérieux; il a trop de mérite! Ce serait le salut de la Pologne que d'avoir un tel chef; mais l'égoïsme ombrageux de Napoléon ne le permet pas.

L'idée gigantesque d'aller prendre et de garder Moscou n'était pas pour l'empereur le but final; ce n'était encore là pour lui qu'une étape; Moscou n'était que la route de l'Inde. Depuis l'expédition d'Égypte, il n'avait jamais cessé de songer à l'Inde. Il avait négocié avec la Perse pour s'assurer le passage; il avait accumulé les renseigne-

ments sur les pays et les peuples à traverser. Après que Moscou serait pris et la Russie abattue, il rêvait une nouvelle expédition partant du pied du Caucase pour aboutir au Gange.

Narbonne sortit, un jour, épouvanté d'une



De Pradt.

conversation où Napoléon avait donné l'es-sor devant lui à tous ses rêves. « Où est, disait Narbonne, le garde-fou de ce génie ? on est entre Bedlam et le Panthéon ! » (Bedlam est le Charenton de l'Angleterre.)

Le sens pratique dont Napoléon était absolument dépourvu dans les conceptions générales se retrouvait toujours chez lui au plus haut degré dans le détail et dans l'exécution. Ses préparatifs militaires furent dirigés comme on pouvait l'attendre d'un génie aussi grand dans l'organisation que dans la conduite des armées.

Les choses n'étaient pas si bien menées dans la diplomatie. Napoléon était habitué, non pas à traiter avec les autres, mais à

leur imposer sa volonté. Il péchait d'ordinaire par l'excès de hauteur et de dureté. Or, il était arrivé, précisément, dans une occasion importante où il avait raison, qu'il n'agit pas avec assez de décision et d'autorité, et ne sut pas prévenir un événement qui tourna mal pour lui et pour la France.

La Suède s'était trouvée, en 1810, dans une situation critique. Elle avait détrôné Gustave IV, le roi insensé qui lui avait fait perdre la Finlande. L'oncle de Gustave IV, qu'on lui avait donné pour successeur, le roi Charles XIII, n'avait pas d'héritier. Le pays ne voulait à aucun prix laisser rentrer la branche royale expulsée. Les patriotes suédois les plus éclairés souhaitaient la réunion des trois États scandinaves, Suède, Danemark et Norvège, seul moyen de rendre quelque force à la Scandinavie, en présence des grands États modernes. Charles XIII partageait cette opinion : il adopta le beau-frère du roi de Danemark, héritier présomptif des couronnes de Danemark et de Norvège. Malheureusement, ce prince mourut de mort subite. Charles XIII persistait dans son sentiment sur l'union scandinave ; mais un courant d'opinion populaire l'obligea de demander un héritier à Napoléon. La masse n'avait pas les mêmes dispositions que les esprits politiques : elle était encore sous l'influence des souvenirs de la tyrannie exercée jadis sur la Suède par le trop fameux roi Christiern de Danemark.

Napoléon, cette fois, montra une bonne politique. Un peu dégoûté des rois qu'il avait pris dans sa famille, il répondit dans un sens favorable à l'union des trois couronnes scandinaves. Charles XIII, alors, projeta d'adopter le frère de cet héritier de Danemark qui était mort ; mais le roi de Danemark Frédéric VI s'y opposa et demanda l'adoption pour lui-même.

C'était ce qu'il y avait de mieux à faire ; car cela résolvait la question au plus bref délai, et c'était ce que préférait Napoléon.

Charles XIII y eût consenti; mais le roi de Danemark, caractère sévère et un peu dur, n'était pas aimé. Une forte opposition se prononça contre lui en Suède. Charles XIII revint au projet d'adopter le frère du prince mort, espérant que le roi Frédéric finirait par y consentir. Le comité des États de Suède, d'accord avec Charles XIII, émit un vote dans ce sens.

Le vote, cependant, n'avait pas eu lieu à l'unanimité. Une voix s'était portée sur un de nos maréchaux, Bernadotte.

Bernadotte, qui avait commandé dans la Poméranie suédoise et le nord de l'Allemagne, s'était fait des amis parmi les Suédois et leur avait inspiré une grande opinion de sa capacité. Il avait habilement profité de l'incertitude où flottait ce pays pour insinuer son nom entre ceux des candidats au trône.

Napoléon n'aimait pas Bernadotte et n'était pas aimé de cet ancien adversaire du 18 Brumaire. Il eut avis de ses menées en Suède. Il eût pu facilement les déjouer. Il n'avait qu'à faire savoir qu'il agréait le choix du comité des États : le roi de Danemark n'eût point osé persister dans son refus d'autoriser son parent à accepter; mais Napoléon croyait, en faisant attendre sa décision, amener les Suédois à subir le roi de Danemark. Il s'obstina à se taire, ne prenant pas au sérieux les prétentions de Bernadotte.

Celui-ci ne perdit pas de temps. Il expédia en Suède un agent adroit qui répandit le bruit que l'empereur approuverait l'élection d'un maréchal allié à sa famille; Bernadotte était le beau-frère du roi Joseph. Le public suédois était bien disposé d'avance : on crut volontiers à ce qui flattait l'opinion; le courant fut si prompt et si fort, que le roi lui-même fut entraîné avec le comité des États : Bernadotte fut élu prince royal de Suède (17 août 1810).

Napoléon avait envoyé trop tard désa-

vouer l'agent de Bernadotte. La chose faite, il parut en prendre son parti, et il autorisa et aida Bernadotte à se mettre en possession de sa nouvelle dignité. Des nuages ne tardèrent pas cependant à s'élever entre eux, et l'antipathie que ces deux hommes avaient au fond l'un pour l'autre aggrava les difficultés que le blocus continental avait créées



De Narbonne.

entre la France et la Suède. La Suède, comme la Russie, n'eût pu, sans des souffrances excessives, renoncer à tout commerce avec l'Angleterre, ou, pour mieux dire, à tout commerce maritime. Non-seulement elle n'y renonçait pas, mais elle avait à Gotheborg, sur le Cattégat, un immense entrepôt de contrebande, dont l'existence irritait extrêmement l'empereur. Napoléon déclara à l'ambassadeur de Suède qu'il fallait choisir entre la guerre avec la France ou la guerre avec l'Angleterre. Bernadotte écrivit à l'empereur pour lui représenter la

détresse où la suppression du commerce maritime réduisait la Suède et l'impossibilité où elle était de supporter les frais de la guerre, si la France ne l'y aidait par un fort subside.

Cette réclamation était fondée. Napoléon n'offrit pas une assistance sérieuse et persista néanmoins à exiger la déclaration de guerre contre les Anglais. La Suède s'y résigna, mais avec un mécontentement trop motivé.

La Russie connaissait cette situation et tâcha d'en profiter. En décembre 1810, lorsqu'Alexandre eut la pensée de reconstituer la Pologne et de prendre l'offensive contre Napoléon, il offrit secrètement à la Suède, si elle voulait s'allier à lui, de l'aider à enlever la Norvège au roi de Danemark. La Suède n'accepta pas; mais Bernadotte demanda nettement à l'ambassadeur de France ce qu'Alexandre venait d'offrir. Il lui dit qu'en Suède, on ne se flattait guère de pouvoir recouvrer la Finlande, à la conservation de laquelle la Russie s'attacherait avec une obstination désespérée, et que, si Napoléon voulait, en dédommagement, réunir la Norvège à la Suède, les Suédois lui offraient leur dévouement absolu. Il laissa entendre qu'un refus changerait la Suède d'amie en adversaire.

Napoléon repoussa vivement la proposition de dépouiller de la Norvège son allié le roi de Danemark, mais offrit d'aider la Suède à reconquérir la Finlande, en cas de guerre avec la Russie (avril 1811).

Une rixe survenue à Stralsund entre Suédois et Français, à l'occasion du blocus continental, et pour laquelle Napoléon réclama des satisfactions exagérées, puis une querelle personnelle entre Bernadotte et l'ambassadeur français Alquier aigrirent de nouveau les rapports, et Bernadotte commença de se détacher de plus en plus de la patrie qu'il avait quittée.

L'inimitié de la Suède devait être une

chose assez grave lors de cette guerre de Russie qu'en Russie et en France personne ne voulait, excepté Napoléon, et vers laquelle on s'acheminait d'heure en heure.

Napoléon eût dû tout faire pour regagner Bernadotte et pour lui faire accepter la Finlande au lieu de la Norvège. Il acheva, au contraire, de s'aliéner cet esprit ombrageux et hautain. Il ne réussit pas mieux à s'assurer l'utile alliance des Turcs, qui n'oubliaient pas de quelle façon il les avait joués et sacrifiés. La Porte Ottomane ne visait qu'à faire avec la Russie la paix la moins désavantageuse possible.

Quant à l'Autriche, Napoléon, dès le commencement de 1811, l'avait fait pressentir, en lui remontrant l'intérêt qu'elle avait à ne pas laisser les Russes conquérir sur la Turquie les bouches du Danube. Le gouvernement autrichien avait passé dans les mains d'un nouveau ministre supérieur en capacité à ses devanciers : c'était Metternich, qui devait diriger cet empire durant près de quarante années. Il eût souhaité le maintien de la paix, et il avait répondu avec réserve aux ouvertures de l'empereur des Français; mais il n'y avait pas à douter que l'Autriche ne cédât, sauf à prendre le moins de part qu'elle pourrait à la guerre et à se faire payer le mieux possible sa coopération. Refuser, eût été détourner sur elle l'orage.

La Prusse n'avait pas, comme l'Autriche, attendu les propositions de Napoléon. Au printemps de 1811, le roi Frédéric-Guillaume avait offert à l'empereur des troupes auxiliaires, dans le cas où la France aurait la guerre « sur les confins de la Prusse, » à condition que Napoléon garantît à la Prusse l'intégrité de ses possessions actuelles. Napoléon resta très-longtemps sans répondre.

Son silence redoubla l'anxiété avec laquelle le gouvernement prussien voyait approcher la nouvelle et immense crise européenne. Il craignait que Napoléon ne débût en relevant la Pologne d'une main et

en achevant d'écraser de l'autre la monarchie prussienne. Peuple et gouvernement faisaient en Prusse, depuis 1807, des efforts inouïs pour se relever. La rapidité foudroyante de leur chute avait semblé le présage de leur anéantissement; c'était une renaissance qui apparaissait. Nous reviendrons sur cette régénération prussienne, si importante à étudier; en ce moment, nous n'avons à indiquer que ce qui regarde la situation militaire. Les traités imposaient à la Prusse de n'avoir sur pied que 42.000 soldats. Le ministre de la guerre Scharnhorst, en formant de bons cadres et en ne tenant les recrues qu'un an sous les drapeaux, avait trouvé le moyen de faire passer des masses de jeunes gens par le service militaire et d'avoir sous la main, au besoin, 150.000 hommes, non point aguerris ni expérimentés, mais sachant du moins manier les armes et possédant quelque habitude de discipline. Le chef du ministère prussien, Hardenberg, conseilla au roi Frédéric-Guillaume un plan hardi et qui était véritablement le seul qui pût préserver la Prusse de disparaître dans le choc des deux masses française et russe. C'était d'avouer nettement à Napoléon les armements qu'on ne pouvait plus lui cacher, et de lui déclarer qu'on pouvait mettre 150.000 hommes sous les armes et qu'il fallait choisir entre l'alliance sincère de la Prusse ou sa résistance désespérée (fin août 1811).

Napoléon répondit à cette intimation audacieuse en envoyant l'ordre au maréchal Davout d'envahir sur-le-champ tout ce qui restait à la Prusse, avec l'armée française qui avait continué d'occuper les places de la Vistule et plusieurs des places prussiennes, à moins que la Prusse ne cessât immédiatement ses armements. En même temps, il promettait, si la Prusse céda, de lui accorder le traité d'alliance qu'elle demandait.

C'était tout ce que souhaitait quant à pré-

sent la Prusse; elle cessa ses armements: le double principe de l'intégrité du territoire actuel et d'un contingent en cas de guerre fut admis.

Napoléon employa l'hiver de 1811 à 1812 à régler les affaires du dedans; mais la grande affaire extérieure qu'il sacrifiait avec tant d'aveuglement à ses projets sur la Russie, la guerre d'Espagne, continuait d'empirer pendant ce temps. La situation de cette guerre était mauvaise partout, excepté là où commandait le sage et habile Suchet.

L'ancienne armée de Portugal, devenue armée de Castille, avait passé des mains de Masséna dans celles de Marmont. Bien inférieur à son illustre prédécesseur, Marmont était cependant un général et un administrateur de talent; il faisait de son mieux, mais il n'avait pas les ressources nécessaires. La confiance et l'audace des guérillas augmentaient, et, par contre, le dénuement, la fatigue, l'éparpillement de nos troupes. En Andalousie comme en Castille, on se consumait dans l'impuissance.

Et cependant, il importe d'insister là-dessus pour qu'on se fasse une idée juste de l'histoire de ce temps et de la conduite de Napoléon, même alors, après les revers de Portugal, le succès final n'eût pas été douteux, si l'empereur eût renoncé à l'expédition de Russie. L'Espagne ne participait plus tout entière à l'ardeur des guérillas: il y avait beaucoup de lassitude; les cortès ne réussissaient pas à constituer un vrai gouvernement; bien des gens sentaient à quel point les Bourbons espagnols étaient indignes des sacrifices qu'on faisait pour eux. Le roi Joseph, qui était allé à Paris pour le baptême du roi de Rome, s'efforça en vain d'obtenir de l'empereur les moyens de relever la situation en Espagne. Napoléon continua d'envoyer quelques troupes et quelque argent, assez pour entretenir la plaie, pas assez pour la guérir. Joseph ne tira même pas de

lui la promesse de ne point annexer à la France les provinces de l'Èbre. L'idée du démembrement de leur patrie ranima la colère des classes éclairées, qui avaient commencé à se lasser de la guerre, et rétablit l'unanimité de la résistance. La direc-



Bernadotte.

tion militaire ne fut pas meilleure que la direction politique. Napoléon, ne donnant pas à ses généraux les moyens d'attaquer, leur intima néanmoins l'ordre de reprendre l'offensive. Il enjoignit à Suchet, avec l'armée d'Aragon, d'enlever aux ennemis leur place d'armes de Catalogne, Tarragone, puis de prendre Valence et d'aller ensuite relever dans le Midi l'armée d'Andalousie. Celle-ci, alors, se concertant avec l'ancienne armée de Portugal, l'une et l'autre, accrues de renforts, iraient assaillir les Anglais. Cela eût été bon, si Napoléon eût envoyé 100,000 hommes bien commandés.

Le roi Joseph retourna tristement à Madrid et n'y retrouva que la misère.

Au moment où Napoléon ordonnait de reprendre l'offensive, Marmont venait d'avoir des succès dans la guerre défensive. Il était parvenu à ravitailler Ciudad-Rodrigo, puis il avait aidé Soult à faire lever à Wellington le siège de Badajoz, dont la garnison s'était défendue avec héroïsme. Wellington avait dû s'estimer heureux que Marmont et Soult réunis ne l'eussent point attaqué dans sa retraite, comme ils l'auraient pu (juin 1811).

Pendant ces opérations sur les confins de l'Espagne et du Portugal, Suchet agissait avec une grande vigueur à l'autre bout de la Péninsule. Il avait entrepris le siège de Tarragone avec une armée qui ne dépassait guère en nombre la garnison de cette forte place. Les insurgés catalans y avaient concentré tout ce qu'ils avaient d'hommes et de ressources. C'était plus que Saragosse, car la situation de Tarragone, bâtie en amphithéâtre sur des rochers qui dominent la mer, était plus forte que celle de la capitale de l'Aragon, et, à Tarragone, les assiégeants ne pouvaient avoir la disette pour auxiliaire. Les assiégés communiquaient sans obstacle avec la flotte anglaise, qui les ravitaillait incessamment. Rien n'arrêta l'opiniâtre Suchet ni ses intrépides soldats. Une longue suite d'assauts furieux emporta successivement les ouvrages extérieurs, puis la ville basse, puis la ville haute. L'assaut de la ville haute, le plus terrible de tous, nous livra, vif ou mort, tout ce qui restait de la garnison. C'était toute une armée qui avait été tuée ou prise dans cette série de prodigieux combats qui dura cinq à six semaines (20 mai-29 juin). 20,000 assiégeants avaient tué ou mis hors de combat 6 ou 7,000 assiégés et en avaient pris 10,000. Les Français avaient payé leur victoire par la perte de 4 à 5,000 hommes.

Suchet, récompensé par le bâton de ma-



Prise de Tarragone.

réchal, se renforça et marcha sur Valence, après les grandes chaleurs, avec vingt et quelques mille hommes. Avant d'attaquer Valence, il lui fallut assiéger la vieille forteresse de Sagonte, célèbre dans l'antiquité par le terrible siège qu'elle soutint contre Annibal. Le rocher de Sagonte arrêta les Français plus d'un mois et repoussa plusieurs assauts; mais, Suchet ayant mis en pleine déroute une armée d'insurgés de Valence et de Murcie, qui tentait de secourir la place, Sagonte fut enfin obligée de se rendre (fin octobre).

Suchet, alors, entreprit le siège de Valence; la ville était grande, populeuse, défendue par un corps d'armée égal à celui que nous avons détruit à Tarragone, et protégée par un camp retranché et de nom-

breux canaux d'irrigation qui rendent les approches difficiles. Napoléon sacrifia tout à cette conquête et obligea les autres généraux à envoyer des renforts de tous côtés à Suchet.

Valence ne renouvela point les fureurs héroïques de Saragosse et de Tarragone. Cette opulente cité n'attendit pas l'assaut et capitula le 9 janvier 1812: la nombreuse garnison resta prisonnière. Suchet établit un bon ordre à Valence, comme il l'avait fait en Aragon; mais il ne put pousser plus loin ses entreprises. Il avait trop de pays à garder, et les troupes qui étaient venues à son aide de la Navarre et de la Castille avaient dû repartir. Napoléon, en ce moment, rappelait d'Espagne sa garde, les régiments polonais et la moitié du grand

corps des dragons, qui avait été tout entier envoyé dans la Péninsule. Ce n'était pas le moyen de poursuivre les avantages que nous venions d'obtenir.

Déjà, ces avantages étaient en partie compensés par un revers. Wellington avait profité de ce que Napoléon, pour renforcer Suchet, avait dégarni la Castille. Le général anglais avait renouvelé ses attaques contre Ciudad-Rodrigo. Cette place importante, mal réparée et gardée par une poignée de soldats, fut emportée d'assaut « à coups d'hommes » (18 janvier 1812). Wellington avait prodigué la vie de ses soldats pour un résultat qu'il voulait à tout prix : il récompensa son armée en abandonnant au pillage la ville reconquise, suivant le vieux droit barbare de la guerre. C'était une façon assez étrange de « délivrer » de ses conquérants une population amie.

La prise de Ciudad-Rodrigo ouvrait aux Anglais le nord de l'Espagne, la vieille Castille. C'était la conséquence de la concentration sur Valence ordonnée par l'empereur. Napoléon ne répara point sa faute en réunissant, comme il l'aurait fallu, toutes nos forces du nord de l'Espagne sous Marmont, afin que celui-ci pût opérer sérieusement contre les Anglais. Napoléon s'obstina à maintenir dans le Nord deux commandements distincts. Marmont ne fut donc pas en état d'opérer une diversion efficace contre Wellington.

Le général anglais, maître de Ciudad-Rodrigo, n'avait point pénétré en Castille. Il s'était porté rapidement de la Castille sur l'Estremadure et avait assailli de nouveau Badajoz, cette fois, avec 50,000 hommes et une énorme artillerie. Soult n'avait nullement fait ce qu'il aurait dû pour assurer la défense de cette place, qui couvrait tout le midi de l'Espagne. Il n'y avait là guère plus de 4,000 hommes insuffisamment approvisionnés. Mais c'étaient des troupes admirables. Ces braves soldats, aussi humains

envers les habitants qu'intrépides contre l'ennemi, partagèrent avec la population ce qu'ils avaient de vivres et luttèrent en désespérés. Ce n'était point par famine que Wellington comptait les prendre. Il ne voulait pas laisser à nos généraux le temps de les secourir. Il connaissait la faiblesse numérique de la garnison; il était résolu d'enlever la place par des assauts simultanés sur plusieurs points, en sacrifiant des masses d'hommes. Il ne somma point la garnison de se rendre : il la savait résolue à mourir. Le gouverneur et l'état-major, à l'unanimité et aux acclamations des soldats, avaient décidé d'attendre l'assaut. Assaillie par trois brèches, cette poignée de héros repoussa avec un immense carnage les colonnes anglaises qui attaquaient le corps de la place. Mais, pendant ce temps, un autre corps ennemi surprenait le château mal gardé par des auxiliaires allemands. Une partie de la garnison essaya de reprendre le château : l'ennemi en profita pour pénétrer par un point dégarni du rempart; il prit à revers les défenseurs des trois brèches. Les Français, submergés par le nombre, furent tous tués ou pris (6 avril 1812).

Nos officiers prisonniers conjurèrent Wellington d'épargner la ville espagnole qu'ils avaient défendue : ils n'obtinrent rien : Badajoz, comme Ciudad-Rodrigo, fut pillée par ses libérateurs. Suchet avait préservé du pillage Tarragone emportée d'assaut. Les Anglais avaient perdu beaucoup plus de monde que n'en comptait la garnison; mais Wellington ne comptait pas plus avec le sang de ses soldats qu'avec les propriétés de ses alliés : il allait au but à tout prix. Il savait que, dans l'armée anglaise, si l'officier se gouverne par l'honneur et le devoir, on ne menait le soldat que par une discipline de fer, par le bien-être et par le butin; il agissait en conséquence. Avec des soldats français, accessibles aux sentiments d'honneur comme leurs officiers, il

eût probablement agi de même que Suchet.

Les Anglais avaient maintenant les deux clefs de l'Espagne, au nord et au sud : nos généraux étaient hors d'état de reprendre l'offensive ordonnée par Napoléon ; et cela, après avoir envoyé en Espagne, dans l'espace de quatre ans, plus de 600,000 hommes, dont 300,000 étaient morts et dont 170,000 à peine servaient activement !

Napoléon ne prit aucune mesure raisonnable et se borna à conférer le commandement général à son frère, dont il avait si souvent raillé lui-même l'incompétence militaire.

Napoléon continuait à concentrer toute son activité sur les préparatifs de l'expédition de Russie. Notre ambassadeur Lauriston fit de nouveaux efforts en faveur de la paix et suggéra à Alexandre d'envoyer à Paris un jeune diplomate de grand mérite, qui devait occuper longtemps le poste de ministre des affaires étrangères de Russie, M. de Nesselrode. Alexandre, dont l'armée venait de remporter sur les Turcs une victoire suivie d'un armistice, s'en trouva d'autant plus disposé à une démarche qui, par là, coûtait moins à sa dignité. Napoléon éluda la proposition de recevoir Nesselrode : il évitait toute explication à fond et ne voulait qu'amuser Alexandre afin d'ajourner la guerre jusqu'à l'été de 1812, par des motifs concernant la nature du pays et la difficulté d'y nourrir les chevaux avant la fin du printemps.

Le refus d'accueillir Nesselrode ne laissa plus aux Russes aucun espoir de transaction : les Russes de Napoléon ne les trompèrent pas sur ses intentions trop évidentes. Alexandre et la société russe en général accueillirent la certitude de la guerre avec tristesse, mais avec résolution. L'expérience les avait éclairés. Les Russes n'étaient point disposés à renouveler leurs fautes de 1805 à 1807, ni à pousser leurs armées au-devant de Napoléon. Une idée que

la nature de leur pays eût suffi à leur inspirer et qui leur était suggérée par l'exemple d'autrui avait parmi eux envahi rapidement les esprits. C'était d'imiter dans de vastes proportions ce que Wellington avait fait en Portugal : de dévaster leurs propres campagnes pour affamer les Français et les attirer dans le fond de la Russie, afin de les y accabler quand ils seraient épuisés de fatigue et de faim.

Alexandre ne prit que des positions purement défensives. Il résolut de former deux armées sur la Dwina et le Dniéper, avec leurs postes avancés sur le Niémen, frontière de Prusse. Ces deux armées se retireraient en opérant leur jonction à l'approche de l'ennemi. Les Russes espéraient devoir à ce système de défense non-seulement le succès matériel chez eux, mais le succès politique en Europe. Ils comptaient, par une lutte prolongée et lointaine, fournir aux hostilités sourdes qui couvaient contre Napoléon l'occasion d'éclater, non-seulement en Allemagne, mais en Italie et jusqu'en France. La Pologne même souffrait trop du blocus continental pour être tout entière sympathique à Napoléon.

Alexandre eut, vers la fin de janvier 1812, avec notre ambassadeur Lauriston, une explication très-digne de mémoire. Il lui répéta qu'il était toujours disposé à exécuter ses engagements avec l'empereur des Français, mais qu'il soutiendrait une guerre de dix ans, s'il le fallait, et se retirerait au fond de la Sibérie, plutôt que de descendre à la situation de l'Autriche et de la Prusse ; il dit que Napoléon, en rompant avec lui, appréciait bien mal ses vrais intérêts ; que l'Angleterre était presque à bout de ressources et que, si Napoléon tournait contre Wellington les forces préparées contre la Russie, l'Angleterre subirait la paix avant un an.

Tout cela était la vérité même. Il fallait l'aveuglement d'un orgueil poussé jusqu'à

la folie pour ne pas voir ce que voyait si clairement Alexandre.

La Prusse et l'Autriche signèrent des traités d'alliance avec Napoléon les 24 février et 14 mars 1812. Le roi de Prusse avait offert un contingent de 100,000 hommes, espérant obtenir des avantages en rapport avec l'importance de ce secours.



Général Eblé.

Napoléon n'entendait pas relever ainsi la Prusse; il n'accepta que 20,000 soldats, mais avec de grandes fournitures en chevaux, en bœufs et en grains, qui seraient déduites des contributions de guerre restant dues.

L'Autriche promet 30,000 soldats. A la paix, Napoléon lui garantissait des avantages territoriaux. Si le royaume de Pologne était rétabli (Napoléon ne voulait s'interdire aucune éventualité), l'Autriche serait dédommée en Illyrie, c'est-à-dire du côté de l'Adriatique.

Le gouvernement autrichien s'excusa secrètement auprès de l'empereur de Russie, en promettant d'agir le moins possible, comme la Russie avait fait envers l'Autriche en 1809.

La nouvelle Grande armée, que Napoléon préparait depuis plus d'un an, commençait à se mettre en mouvement : c'était la plus nombreuse et la plus puissante armée régulière qui eût jamais existé. Tout avait reçu des proportions gigantesques. D'énormes achats de chevaux avaient été opérés en Allemagne, en Pologne, en Autriche. Napoléon avait arrêté de réunir à Dantzig l'approvisionnement d'une armée de 4 à 500,000 hommes pendant un an. Il avait inventé de nouveaux moyens de transport, gros chariots à quatre chevaux, chars légers à un cheval, chars à bœufs, pour traîner cette masse prodigieuse de vivres et de munitions jusqu'à Dantzig. Il avait également préparé des transports par eau qui, de Dantzig au Niémen, succéderaient aux transports par terre; une multitude d'ouvriers de toutes professions avaient été attachés au service de l'armée, jusqu'à des maçons pour construire des fours à cuire le pain, partout où l'on s'arrêterait. Le matériel de plusieurs équipages de ponts volants et de ponts fixes avait été rassemblé à Dantzig, avec un corps spécial de pontonniers sous le général Eblé. Nous aurons à raconter le dévouement héroïque de ces braves gens et de leur chef.

D'avout, le grand organisateur, s'occupant à la fois des hommes et du matériel, avait discipliné, exercé, préparé à l'action les masses de troupes dirigées sur l'Allemagne et la Pologne. Il avait fait entrer dans les cadres et fondu, autant qu'il avait été possible, avec les vieux soldats cette multitude de recrues, parmi lesquelles figuraient les milliers de réfractaires que les colonnes mobiles avaient forcés à se soumettre. Napoléon, dans la répartition des commande-



Résolution de la garnison de Badajoz de mourir les armes à la main.

ments, laissa sous les ordres de Davout la partie de nos forces qui était le plus près de l'ennemi, près de 100,000 Français, parmi lesquels quelques milliers de Polonais, et 16 à 17,000 auxiliaires prussiens. Ce premier corps était donc à lui seul une puissante armée.

Un second corps, de plus de 40,000 hommes, s'était formé à Munster, en Westphalie, sous le maréchal Oudinot. Quelques bataillons étrangers s'y mêlaient aux Français.

Un troisième corps de près de 50,000 hommes, comprenant les auxiliaires württembergeois, se réunit à Mayence, sous le maréchal Ney. Il comprenait une formidable cavalerie de réserve, destinée à frapper les grands coups.

L'armée d'Italie, sous le prince Eugène,

devint le quatrième corps : elle comptait 45,000 hommes, dont un peu plus de moitié Français, le reste Italiens.

L'armée polonaise du grand-duché de Varsovie, forte de 36,000 hommes, formait le cinquième corps, sous le prince Joseph Poniatowski. Il y avait en outre trois divisions polonaises, l'une dans le corps de Davout, les deux autres adjointes à la garde impériale.

25,000 Bavares, sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, composaient le sixième corps : ils devaient opérer leur jonction avec l'armée d'Italie.

Un autre général français, Reynier, eut le commandement du septième corps, composé de 17,000 Saxons et destiné à soutenir le corps polonais

Le huitième corps, comptant 18,000 Westphaliens, fut porté à Magdebourg, sous le roi de Westphalie Jérôme.

Enfin marchait, après tous ces corps, la garde impériale, forte de 37,000 hommes d'élite, Français et Polonais, sous les maréchaux Mortier et Lefebvre, et, avec la garde, 15,000 hommes de cavalerie de réserve ; plus le grand parc du génie, le grand parc d'artillerie et le train des équipages, comprenant tous les charrois.

L'armée active comptait 423,000 hommes et 1,000 canons de campagne, outre les réserves dont l'ensemble s'élevait à 130,000 hommes, Français, Allemands, Danois, Polonais, et qui devaient garder l'Allemagne sous les maréchaux Victor et Augereau. En tenant compte des malades, des petits détachements, etc., on arrivait à un total de plus de 600,000 hommes, dont 85,000 cavaliers et 40,000 artilleurs. Ces 600,000 hommes comprenaient 370,000 Français, 80,000 auxiliaires en général sympathiques à la France, tant Polonais qu'Italiens et Suisses, et 150,000 Prussiens, Allemands de divers États, Hollandais, Illyriens (Croates) et même quelques Espagnols et Portugais, qui, en général, nous servaient malgré eux et nous haïssaient au fond. Il y avait, dans l'armée, 145,000 chevaux de selle ou de trait. Grâce à la levée de la conscription de 1812, il restait 150,000 hommes en France, dans les dépôts ; 50,000 en Italie ; 300,000 en Espagne. Napoléon disposait donc de plus de 1,100,000 soldats, ce qui ne s'était jamais vu dans le monde.

Ce chiffre inouï fut encore dépassé. Napoléon ordonna la levée de gardes nationales pour garder nos côtes et nos places. Cela porta nos masses armées à plus de 1,200,000 hommes, dont 900,000 Français.

Le colossal et prodigieux organisme qu'avait créé le génie militaire et administratif de Napoléon, sa folie politique allait le briser, en couvrant l'Europe de ses débris.

Au moment même où toutes les routes de l'Europe étaient sillonnées par ces cent légions se dirigeant vers la Russie, Napoléon s'efforçait encore de tromper Alexandre par des ruses diplomatiques, pour le détourner de saisir l'offensive et de se jeter sur la Prusse et la Pologne. Alexandre, comme nous l'avons vu, n'y pensait pas. Napoléon affecta de regretter que la mission de Nesselrode à Paris n'eût pas eu lieu. Il parut rechercher à son tour ces explications qu'il avait éludées ; il fit protester, auprès d'Alexandre, de ses intentions pacifiques et désavouer en son nom l'intention prétendue de rétablir la Pologne. Une dépêche de son ministre des affaires étrangères, Maret, duc de Bassano, à l'ambassadeur Lauriston ne permet pas de s'abuser sur la vraie pensée de Napoléon : « L'empereur, écrit Maret, ne met aucune confiance dans une négociation quelconque, à moins que la Russie n'accepte de se replacer dans l'état d'infériorité où elle était à Tilsit. »

Personne, parmi les peuples comme parmi les gouvernements, ne doutait plus de l'ouverture prochaine des hostilités. Il y avait en France une vive inquiétude et de cruelles souffrances. La longue sécheresse du dernier été avait été très-favorable aux vignes et avait produit les fameux vins dits « de la comète, » à cause de la grande comète de 1811 ; mais elle avait fait manquer la récolte des céréales dans presque toute l'Europe. Une terrible disette s'en était suivie et avait fait monter le prix des blés jusqu'à 70 francs l'hectolitre, prix qui en représenterait aujourd'hui le double. Le peuple affamé criait aux accapareurs et envahissait les marchés. Tout se réunissait pour désoler et pour aigrir les populations : la cherté du pain, la conscription, la levée de 120,000 hommes de gardes nationales en sus de la conscription et l'attente d'une guerre effrayante et impopulaire. Le peuple de Paris murmurait. Napoléon s'alarma et

en revint aux moyens révolutionnaires, renouvelés eux-mêmes de l'ancien régime. Il mit en réquisition les moulins des environs de Paris, fit moudre d'autorité les grains, interdît les achats de blé autour de la capitale pour la province et força les boulangers à vendre le pain au-dessous du prix qu'il leur coûtait, en leur accordant une indemnité : il soulagea un peu, par ces moyens factices, le peuple de Paris, mais aggrava partout ailleurs le mal en effrayant et décourageant le commerce des blés. Il porta le dernier coup à ce commerce par le rétablissement général du maximum sur les grains.

Une grande agitation se manifestait dans toutes nos villes à l'occasion de la levée des gardes nationales prises rétroactivement sur les hommes qui n'étaient pas tombés au sort dans les quatre dernières conscriptions. Le gouvernement avait beau leur promettre qu'on ne les emploierait qu'à l'intérieur, dans leurs départements ; ils étaient persuadés qu'on ne les rappelait, contrairement aux lois, que pour « les envoyer à la boucherie. » Ces levées étaient le dernier degré de l'arbitraire. L'empereur ne prenait même plus la peine de sauver les apparences. Le Corps législatif, depuis longtemps réduit au dernier abaissement, était supprimé de fait : il ne fut pas convoqué en l'année 1812.

Les réfractaires avaient recommencé à se multiplier, et, par suite, les violences des colonnes mobiles et les impitoyables exactions des garnisaires qui ruinaient les familles des réfractaires. La France était profondément mécontente. La désaffection augmentait en Italie. Dans les pays du nord annexés à la France, c'était de l'exaspération. Des émeutes éclataient en Hollande. Dans l'Allemagne maritime, les régiments formés sur le territoire des anciennes villes hanséatiques s'étaient en partie insurgés, et beaucoup de ces soldats s'étaient enfuis par mer dans l'île de Heiligoland, qu'occupaient les Anglais : le roi de Westphalie.

Jérôme Bonaparte, le maréchal Davout, le général Rapp, gouverneur de Dantzic, transmettaient à l'empereur les avis les plus alarmants sur les dispositions des populations allemandes. Napoléon s'emporta, traita de « fadaïses » ces communications et pria les donneurs d'avis « de ne pas lui remettre de rapsodies sous les yeux. » Il s'enfonça d'autant plus dans l'idée qu'il lui fallait frapper un nouveau coup, plus éclatant que les autres.

Cette colère, cependant, attestait qu'il était troublé. Le sens pratique, l'intelligence des faits luttait parfois chez lui contre l'orgueil et contre le rêve. Il était préoccupé des souvenirs de Charles XII, ce vaillant et téméraire roi de Suède, qui avait fait périr son armée au fond de la Russie. Il chargea son bibliothécaire de rassembler tout ce qu'on avait de documents sur la dernière campagne de Charles XII en Pologne et en Russie. Il savait son archichancelier Cambacérès fort effrayé de la guerre : il lui dit qu'il emploierait deux campagnes au moins à son entreprise ; qu'on se trompait si l'on croyait qu'il allait tout de suite s'enfoncer dans des plaines sauvages, probablement dévastées par l'ennemi, et s'y mettre à la merci de la misère et du froid ; que, cette année, il ne dépasserait pas l'ancienne frontière de Pologne, la Dwina et le Dniéper ; qu'il s'y établirait puissamment et attendrait à l'année suivante pour pousser au cœur de la Russie.

Il voyait donc clairement, en ce moment, le gouffre où il allait se précipiter, et il voyait le moyen de l'éviter. Dans les conditions qu'il indiquait à Cambacérès, le succès n'était pas impossible ; mais cela changeait le caractère de l'entreprise et imposait absolument le rétablissement de la Pologne.

Même dans ce cas, tentée avec des chances de succès, l'expédition de Russie était une faute au point de vue de la politique personnelle de Napoléon, et ce qu'Alexandre avait

dit à Lauriston restait vrai. Le grand duel qui avait occupé la vie entière de Napoléon était avec l'Angleterre, non avec la Russie. Malgré l'échec de Portugal, la victoire, s'il voulait, était certaine de ce côté. Il avait bien plus de forces qu'il n'en fallait pour



Poniatowski.

cela, en outre, un énergique allié devait bientôt, selon toute apparence, se ranger à côté de la France contre l'Angleterre. Le gouvernement anglais, aussi tyrannique et aussi déraisonnable sur mer que Napoléon l'était sur le continent, s'obstinait à maintenir « le blocus fictif » et à interdire, sous peine de confiscation, l'accès de tous les ports français ou alliés de la France aux Américains. Il faisait pis : sous prétexte de rechercher les déserteurs anglais, il enlevait, à bord des navires des États-Unis, les matelots américains pour les forcer à servir l'Angleterre. Les États-Unis étaient sur le point de déclarer la guerre aux Anglais.

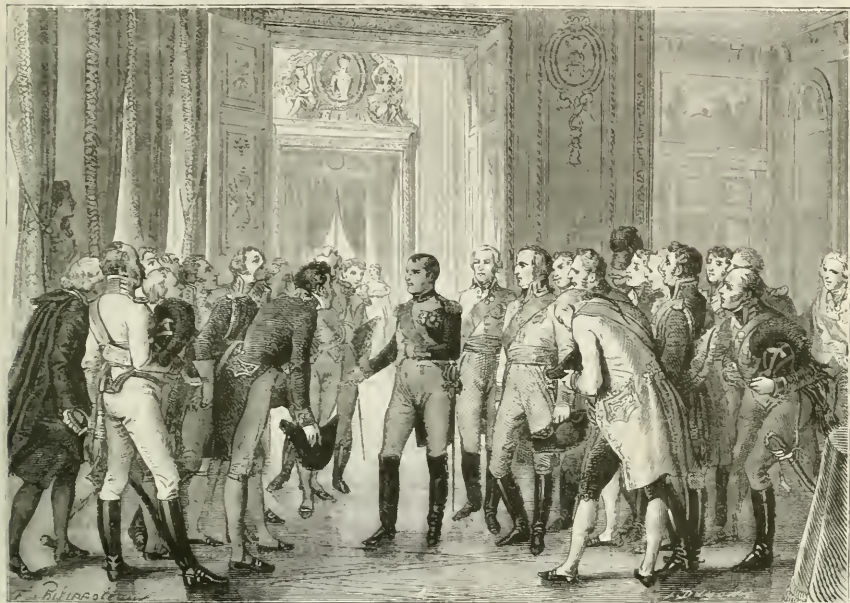
D'autre part, en ce moment même, l'opposition parlementaire se déchaînait contre les ministres ; la cité de Londres demandait leur renvoi, et le parti de la paix se relevait en Angleterre. Une seule défaite essayée par Wellington eût tout emporté.

Le plan à suivre était dicté par l'évidence : maintenir la paix avec la Russie en ne réclamant son concours que dans les limites du possible et tourner la Grande Armée vers l'Espagne. L'Angleterre, dans ce cas, était abattue, et le triomphe de Napoléon, infaillible.

Ce qu'eût vu et ce qu'eût fait le plus vulgaire bon sens, l'aveuglement du génie le méconnut. Napoléon n'écouta rien ; il tourna le dos à sa fortune et marcha vers la Russie.

La Grande Armée, au commencement du printemps, était déjà dans l'Allemagne orientale, en ligne sur l'Oder. Son énorme avant-garde, le corps de Davout, s'avancait vers la Vistule. Napoléon tâchait encore d'endormir Alexandre par un prétendu projet de conférence entre les deux empereurs comme à Tilsit ou à Erfurt. Alexandre répondit en offrant de désarmer et de traiter amialement les divers points contestés, à condition que Napoléon promît d'évacuer la Vieille Prusse, le grand-duché de Varsovie et la Poméranie suédoise. Ce pays, quoique la rupture ne fût pas déclarée entre la France et la Suède, avait été en partie occupé par nos troupes.

Cette réponse indiquait que l'empereur de Russie avait perdu tout espoir de paix (8 avril 1812). Trois jours auparavant, un traité secret avait été signé à Stockholm entre la Russie et la Suède. L'ancien général de la République française qui régnait déjà en Suède sous le nom du roi Charles XIII se retournait contre la France impériale. Le gouvernement suédois, c'est-à-dire Bernadotte, s'alliait à la Russie et lui garantissait définitivement la Finlande, à



Napoléon à Dresde.

condition que les Russes aideraient les Suédois à conquérir la Norvège. La Norvège conquise, Bernadotte descendrait en Allemagne pour prendre les Français à revers. Alexandre, en même temps, faisait un nouvel effort pour s'assurer la paix avec les Turcs, en renonçant à la Valachie et à la Moldavie, et en ne demandant plus que la cession de la Bessarabie.

Informé que l'avant-garde française avait passé la Vistule, Alexandre partit, le 21 avril, de Saint-Petersbourg pour Vilna, point central entre les deux armées russes du Dniéper et de la Dwina. A cette nouvelle, Napoléon, de son côté, partit de Paris (9 mai). Afin de gagner un peu de temps, il envoya M. de Narbonne réitérer auprès d'Alexandre la proposition d'une entrevue sur le Niémen.

A son passage à Dresde, il tint une sorte de cour plénière, qui renouvela toutes les splendeurs d'Erfurt, moins la présence du monarque de l'Orient que l'empereur d'Occident allait maintenant combattre. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, tous les princes allemands affluèrent à Dresde comme autour d'un roi des rois. Napoléon apprit à Dresde, par le retour de M. de Narbonne, qu'Alexandre ne céderait ni n'attaquerait : c'est tout ce qu'il voulait ; cela lui donnait quelques semaines pour préparer l'entrée en campagne. Il rêvait encore alors le concours de la Turquie et de la Suède. Les Turcs, qu'il avait tant joués, le jouaient à leur tour et lui laissaient espérer leur alliance, tandis qu'ils ne songeaient qu'à la paix. Quant à la Suède, Bernadotte hésitait

au moment de tirer l'épée contre son ancienne patrie et ses anciens frères d'armes. Il eût voulu pouvoir mettre d'accord son passé et son ambition, et il était prêt à déchirer son pacte avec la Russie, si Napoléon consentait à lui livrer la Norvège, si Napoléon consentait à lui livrer la Norvège, sauf à dédommager le Danemark par la Poméranie suédoise et d'autres territoires allemands. Il avait donc fait de nouvelles ouvertures secrètes à l'empereur. Napoléon y avait répondu en réitérant l'offre de la Finlande au lieu de la Norvège. Bernadotte insista : il ne croyait pas la Suède assez forte pour se maintenir en Finlande d'une manière durable contre la Russie. Napoléon s'emporta, ne répondit même plus, et Bernadotte s'engagea irrévocablement dans l'alliance anglo-russe.

La défection de Bernadotte a laissé en France d'amers souvenirs. Mais la justice commande à l'historien de rappeler que sa conduite avait été irréprochable jusques et y compris le 18 Brumaire : que, jusque-là, il avait toujours été fidèle à la patrie comme à la liberté. Plus tard, l'exemple de Napoléon avait instruit ses lieutenants à ne plus penser qu'à leur grandeur personnelle, et les idées de patrie et de devoir s'étaient obscurcies dans leur esprit, depuis la création arbitraire de cet Empire sans bornes qui devenait l'Europe et n'était plus la France.

La Suède se tournait contre nous. Qu'allait faire Napoléon de la Pologne ? Il agitait de nouveau cette question avec lui-même à cette heure décisive. Il était assez disposé à rétablir la Pologne d'une certaine façon, en refaisant la nation par l'armée, la seule chose qui l'intéressât, par ce qu'elle pouvait ajouter à ses forces. La Pologne pouvait lui fournir 150,000 et peut-être 200,000 soldats ; mais il n'en voulait pas faire les frais, et, comme en 1806, il entendait que la Pologne fit tout pour lui, sans s'engager au préalable avec elle. Au fond, il ne vou-

lait se lier à rien ni envers personne. Tout était subordonné à la question de savoir s'il ferait ce qu'il avait dit à Cambacérés, c'est-à-dire s'il hivernerait sur les anciennes limites de la Pologne et de la Russie. Dans ce cas, le rétablissement de la Pologne sous une forme quelconque était inévitable, car il eût été obligé de l'organiser militairement en grand.

Il était parti de Dresde, le 29 mai, pour Dantzig, et de là pour les bords du Niémen. Il ne passa point par Varsovie, pour éviter de trop s'engager envers les Polonais.

Dès son entrée en Pologne, Napoléon avait commencé à trouver du mécompte dans les combinaisons et dans les moyens d'action de sa gigantesque entreprise. Les troupes auxiliaires allemandes pillaient les campagnes polonaises et en gaspillaient les ressources, comme eussent pu faire les Russes eux-mêmes. Une partie des charrois nouveaux, inventés par l'empereur, étaient trop lourds pour ces pays de plaines fangeuses. L'épizootie se mettait déjà parmi les grandes agglomérations de bœufs et de jeunes chevaux. L'immense état-major de cette immense armée encomrait les routes de ses voitures et de ses luxueux bagages. La confusion apparaissait déjà dans ces masses qui dépassaient toutes les proportions connues.

Napoléon y remit l'ordre autant qu'il put, en ordonnant la réduction au nécessaire de tout ce qui était voitures de transport ; mais, au lieu de donner en exemple l'ordre admirable et tout exceptionnel qui régnait dans le corps de Davout, il ne reconnut les grands services de ce maréchal que par de la froideur et presque de la défaveur. Tout ce qui dépassait un certain niveau l'offusquait. Il trouvait à Davout trop d'autorité sur l'armée.

Il jugeait le moment d'agir venu : il manda, le 16 juin, à notre ambassadeur Lauriston de prendre ses passe-ports, sous prétexte que

la demande faite à la France par Alexandre d'évacuer la Prusse et la Pologne était un outrage intolérable. Il partit le lendemain de Königsberg pour se mettre à la tête de l'armée.

Les armées russes s'étaient portées toutes deux en avant, l'une de la Dwina, l'autre du Dniéper; elles occupaient la Lithuanie; l'armée de la Dwina avait son quartier général à Vilna et ses avant-postes à Kowno, sur le moyen Niémen : celle du Dniéper avait son quartier général à Minsk et ses avant-postes à Grodno sur le haut Niémen; elles comptaient en tout 250,000 hommes. Napoléon en avait à sa disposition immédiate 400,000. Il résolut de couper les deux armées ennemies l'une de l'autre, en franchissant le Niémen dans l'angle qu'il forme auprès de Kowno, point où, après avoir coulé du sud au nord, ce fleuve tourne brusquement à l'ouest. L'empereur décida que la masse principale de l'armée française passerait avec lui à Kowno; qu'un corps, sous Macdonald, passerait plus bas à Tilsit, et que deux autres corps, sous le prince Eugène et le roi Jérôme, passeraient plus haut entre Kowno et Grodno.

Dans la nuit du 23 au 24 juin, le général du génie Eblé jeta trois ponts de bateaux sur le Niémen, à une lieue et demie au-dessus de Kowno. La rive occupée par les Français dominait et, pour ainsi dire, enveloppait la rive opposée, à cause du coude que fait le fleuve. L'ennemi ne tenta point de disputer le passage. Le 24, au point du jour, Napoléon fit lire devant l'armée une proclamation éclatante et menteuse. Il y prétendait que la Russie exigeait, avant toute explication, que les aigles françaises eussent repassé le Rhin, en laissant nos alliés à sa merci : qu'elle plaçait les Français entre le déshonneur et la guerre. L'armée applaudit et marcha en avant. 200,000 soldats, les plus belles troupes qu'il y eût au monde, formés en trois longues

colonnes, défilèrent, durant bien des heures, sur les trois ponts du Niémen. Un soleil éblouissant faisait étinceler ces torrents de casques et de cuirasses, de baïonnettes et de canons. Ce fut la plus magnifique et la plus colossale des pompes de l'Empire.

200,000 autres combattants franchirent le Niémen, les jours suivants, sur trois autres points.

Ainsi commença la campagne de Russie.

CHAPITRE VI

CAMPAGNE DE RUSSIE. — BATAILLE DE LA MOSKOWA. INCENDIE DE MOSCOU. PASSAGE DE LA BÉRÉZINA.

(24 Juin-mi-Décembre 1812.)

Napoléon avait résolu d'aller droit à Wilna, où était le quartier général de l'empereur Alexandre. Après avoir franchi le Niémen, il courut s'assurer à Kowno le passage de la Wilia, rivière qui vient de Wilna se jeter à Kowno dans le Niémen. Il n'attendit pas d'avoir rétabli les ponts brûlés par les Russes. Sur un signe de sa main, les lanciers polonais de sa garde poussèrent leurs chevaux dans la Wilia; mais la violence du courant rompit leurs rangs, et un certain nombre de ces braves gens furent engloutis. Triste présage pour tant de milliers d'hommes qui, les uns avec un aveugle enthousiasme, les autres par une obéissance forcée, allaient être immolés aux passions d'un seul!

Alexandre n'essaya pas de disputer Wilna aux Français : il évacua cette ville en ordonnant la retraite de la première armée russe vers un camp retranché qui avait été

préparé à Drissa, sur la Dwina. Il envoya à la seconde armée l'ordre de se replier du Niémen sur le Dniéper, en se rapprochant de la première armée (26 juin 1812).



Lauriston.

Alexandre, à son départ de Wilna, fit une dernière tentative pour reprendre les négociations ; il demanda que les Français s'arrêtassent sur le Niémen. Napoléon répondit qu'il ne négocierait qu'à condition d'occuper la Lithuanie jusqu'à la Dwina et au Dniéper, et qu'il ne ferait la paix que moyennant une coopération sans réserve de la Russie contre l'Angleterre.

L'envoyé russe avait trouvé Napoléon à Wilna. Les Français étaient entrés, dès le 28 juin, dans cette capitale de la Lithuanie, et y avaient été accueillis joyeusement par les habitants, Polonais de cœur.

On était donc encore là en pays ami, et les opérations commençaient à peine. Et,

pendant, les troupes manquaient déjà de pain, de sel et d'eau-de-vie, et se voyaient réduites à manger de la viande sans sel, avec de la farine délayée dans de l'eau. Les chevaux étaient déjà très-affaiblis, faute d'avoine ; la fatigue faisait déjà beaucoup de trainards. Les immenses convois de vivres préparés avec tant de soins par Napoléon restaient en arrière : ses calculs étaient déjoués par les distances démesurées et par l'encombrement.

A partir du 28 juin, les pluies d'orage et la mauvaise nourriture firent naître la dysenterie parmi nos jeunes soldats : la mortalité se mit parmi les chevaux. On commença d'abandonner des charrois ; les auxiliaires étrangers, les réfractaires et les conscrits français commencèrent à marauder et à désertier.

Napoléon fit une halte assez longue à Wilna, pour attendre les équipages et les convois et pour remettre l'ordre dans l'armée. Il eût mieux valu que cette halte précédât le passage du Niémen ; car, maintenant, c'était donner aux deux armées ennemies, qu'on avait obligées de se mettre en mouvement, le temps de se rejoindre.

Durant le séjour de Napoléon à Wilna, un grand mouvement politique s'était produit à Varsovie. On y avait proclamé la reconstitution de la Pologne en un seul corps de nation, et l'on y avait voté une confédération générale des Polonais selon l'ancienne coutume.

Si Napoléon eût accepté franchement ce mouvement, il eût réuni en un seul corps toutes les troupes polonaises et eût lancé cette armée nationale sur les anciennes provinces polonaises du sud-est, la Volhynie et la Podolie, encore occupées par les Russes ; elle les eût enlevées et eût couvert la droite de la Grande Armée française, bien plus solidement que ne pouvait le faire le corps auxiliaire promis par l'Autriche.

Napoléon n'en fit rien : il ne forma point



Varsovie.

d'armée polonaise opérant en masse, par égards pour l'Autriche et même pour la Russie, avec laquelle il ne voulait pas s'interdire toute transaction. Il apportait ainsi des ménagements méticuleux et une prudence inopportune dans l'exécution d'une entreprise téméraire qui ne pouvait avoir chance de succès qu'à force d'audace et par les moyens les plus extrêmes.

Napoléon organisa la Lithuanie à part, avec une administration de gens du pays. Il autorisa cependant la Lithuanie à adhérer à la confédération polonaise, faisant ainsi les choses à demi. Le pays était ruiné par le blocus continental et par le séjour de l'armée russe; nos maraudeurs, dont les bandes allaient croissant, ajoutaient à sa misère. On essayait de former quelques

régiments lithuaniens, quelques gardes nationales; il fallait de l'argent : Napoléon n'en donna pas; il se borna à faire poursuivre et châtier sévèrement les maraudeurs.

Les déceptions avaient été grandes dans le fonctionnement de la gigantesque organisation conçue par l'empereur. On avait perdu, dans le trajet de l'Elbe au Niémen, une moitié des voitures, un tiers des chevaux, un quart des hommes qui conduisaient les charrois. Napoléon resserra et reconstitua le service des transports, créa de grands magasins de grains et de fourrages à Wilna et sur quelques autres points, et se mit en mesure de reprendre les opérations.

Il avait tâché de parer à l'inconvénient

de laisser les armées russes se rejoindre. Il n'avait pas immobilisé toutes ses forces : sur sa droite, il avait chargé Davout, avec une partie de son corps d'armée, et le roi de Westphalie, Jérôme, avec un autre corps, de poursuivre et d'envelopper la seconde armée russe.

Davout partit de Wilna ; le roi Jérôme arrivait par Grodno, et ils devaient se rejoindre en écrasant entre eux le général russe Bagration, qui se retirait du Niémen et tâchait de regagner la Bérézina et le Dniéper. Napoléon n'avait pas donné à Davout des forces suffisantes. Davout, qui était plus près de l'ennemi que Jérôme et qui n'était pas en état de combattre à lui seul Bagration, ne put se lancer avec autant de hardiesse et de rapidité qu'il aurait fallu. Le roi Jérôme, de son côté, venant de loin, était en retard, selon les calculs de Napoléon, sans qu'il y eût de sa faute. Napoléon s'en irrita et envoya au roi Jérôme l'ordre de se placer sous le commandement de Davout. Jérôme, blessé des reproches de son frère, renonça au commandement de son corps. Davout essaya de le calmer et de le retenir. Deux ou trois jours se perdirent. Le général ennemi en profita pour précipiter sa retraite vers le Dniéper. Il n'y avait plus que la chance de le rejeter sur le bas du fleuve et de l'écartier pour plus ou moins longtemps de l'autre armée russe.

C'est ce que tenta Davout. Il devança Bagration à Mohilew, sur le Dniéper. Le corps de Jérôme était proche, mais n'avait pas encore rejoint. Bagration, très-supérieur en nombre, attaqua (23 juillet). Il fut repoussé avec de grandes pertes ; mais on ne put l'empêcher d'aller passer le Dniéper plus bas et de continuer sa retraite au delà de ce fleuve, pour aller retrouver l'autre armée par un grand détour.

Quelques jours avant le combat de Mohilew, Napoléon avait reçu à Wilna une dépu-

tation envoyée de Varsovie par la Diète polonaise. « Dites un mot ! s'écria l'un des députés ; dites un mot : — le royaume de Pologne existe ! Et, à l'instant, ce mot deviendra la réalité. »

Napoléon fit une réponse circonspecte et embarrassée : il donna des encouragements, mais point de promesses formelles, et fit une réserve expresse quant à ce qui restait à l'empereur d'Autriche des provinces polonaises (14 juillet).

Cela jeta un grand froid et rendit impossible cet enthousiasme unanime que Napoléon exigeait des Polonais. En dehors de leurs troupes, qu'il avait fascinées, la défiance se répandit chez la plupart et le découragement chez beaucoup.

Napoléon quitta Wilna le surlendemain (16 juillet). Il remit en mouvement le gros de l'armée, dans le but de franchir la Dwina, de tourner le camp russe de Drissa et de couper de Moscou et de Saint-Pétersbourg la première armée russe, où se trouvait l'empereur Alexandre.

Les théoriciens allemands de l'état-major d'Alexandre avaient rêvé de faire du camp de Drissa un autre Torrès-Vedras et d'imiter la résistance de Wellington. L'imitation était fort maladroite, car on ne pouvait pas tourner Torrès-Vedras, et il n'en était pas de même ici. L'opinion se souleva parmi les généraux russes contre les Allemands qui avaient suggéré ce plan et contre l'empereur lui-même, qui se laissait guider par eux. Les ministres même d'Alexandre trouvèrent moyen d'engager leur maître à quitter l'armée, afin de parcourir les grandes villes russes et d'y obtenir des populations les derniers sacrifices pour le salut « de la sainte Russie. » Alexandre partit en laissant le commandement à son ministre de la guerre, Barclay de Tolly.

La première armée russe évacua le camp de Drissa, menacé par les Français, et remonta la Dwina pour se rapprocher de Ba-

gration, qui devait venir par le haut Dniéper et par Smolensk.

Napoléon suivit le mouvement de l'ennemi sur Witepsk, comptant que Davout serait à Smolensk avant Bagration.

Une partie de l'armée de Barclay de Tolly essaya d'arrêter notre avant-garde sur la rive gauche de la Dwina. Les Russes furent chassés de leur position près d'Ostrowno, dans deux brillants combats (25, 26 juillet). Le lendemain, les Français arrivèrent en vue de Witepsk et aperçurent l'armée russe en bataille derrière un ravin et une petite rivière. Notre avant-garde chargea aussitôt l'arrière-garde ennemie. Un détachement de voltigeurs du 9^{me} de ligne, s'étant trop avancé au delà du ravin, fut comme submergé par une charge générale de la cavalerie russe. Cette poignée d'hommes ne se rendit pas, ne se rompit pas. se rapprocha du ravin, pour n'être point prise par derrière, et se défendit par une vive fusillade contre la multitude de cavaliers qui l'entouraient. Notre armée n'apercevait plus cette petite troupe et la croyait perdue. Quand un mouvement de nos colonnes en avant eut refoulé les escadrons russes, on vit se dégager de la mêlée nos intrépides voltigeurs. C'étaient 300 conscrits parisiens. Toute l'armée battit des mains. Ce fait d'armes est resté célèbre.

L'arrière-garde russe fut refoulée. Napoléon espérait un choc décisif pour la journée suivante. L'armée russe, exaspérée de reculer toujours, voulait se battre à fond. Son général, Barclay de Tolly, sur la nouvelle de l'échec de Bagration à Mohilew, résista au vœu des troupes, évacua Witepsk et se retira derrière la petite rivière de Kasplia, pour tâcher de se maintenir dans l'intervalle qui sépare Witepsk de Smolensk et la haute Dwina du haut Dniéper. On le poursuivit pendant la journée du 28 juillet sans l'atteindre. La chaleur, dans ce pays du nord, était en ce moment aussi accablante qu'en Égypte, et l'armée souffrait beau-

coup. La cavalerie et le train d'artillerie étaient dans un état pitoyable. Il fallut renoncer à empêcher la jonction des deux armées ennemies. En continuant une poursuite qui épuisait nos soldats, on n'eût abouti qu'à obliger Barclay de Tolly et Bagration à se rejoindre plus loin.

Ainsi, les grandes combinaisons de Napoléon avaient échoué. Il avait fait reculer l'ennemi, mais il ne l'avait ni coupé ni enveloppé. Il avait manqué d'audace dans l'exécution de son audacieuse entreprise : si, arrivé à Wilba, il eût marché tout de suite en avant à tout prix, il eût probablement réussi.

Son activité diminuait : on le voyait plus souvent en voiture, moins à cheval. Un embonpoint croissant appesantissait son corps ; sa volonté paraissait moins forte et moins constante.

Cet insuccès pouvait être un grand bien, s'il le décidait à faire ce qu'il avait dit à Cambacérés. Il le répéta en rentrant à Witepsk : « La campagne de 1812 est finie ; celle de 1813 fera le reste. » Il conçut le projet d'une grande ligne de défense s'étendant de Riga, c'est-à-dire de l'embouchure de la Dwina, jusqu'à Polotsk et à la Bérézina. — « Nous ne ferons pas, dit-il, la folie de Charles XII. Il faut vivre ici cette année, pour reprendre la guerre au printemps prochain ; pour 1813, Moscou ; pour 1814, Pétersbourg.

Au bout de quelques jours, tout cela était changé : les travaux de fortifications commencés étaient suspendus. — Que dirait-on de lui en France, en Europe ? S'il hivernait en Pologne, l'effet de l'expédition était manqué. Son orgueil faisait taire sa raison : il annonça qu'on allait se remettre en marche.

Il y eut autour de lui de louables efforts pour le détourner de cette résolution fatale. Tout était contre, dans son entourage intime : l'ancien ambassadeur en Russie, Caulaincourt ; le chef d'état-major général,

Berthier ; le grand-maréchal du palais, Duroc ; l'intendant-général Daru ; les deux aides-de-camp principaux, le sagace Narbonne et le vaillant et sensé Mouton, comte de Lobau.

« L'empereur, dit Duroc, ne trouvera pas la paix à Smoleusk, ou même à Moscou, plus qu'à Witepsk ; il sera seulement plus



Daru.

loin de la France. La paix fuira devant nous comme la bataille, et plus longtemps. Quand l'ennemi nous verra plus épuisés de marches, quand une grande partie de notre cavalerie sera démontée, il essaiera d'une grande bataille ; et, vaincu, il se reformera plus loin, n'étant pas poursuivi ; et il se recrutera vite, étant chez lui, au lieu que nous..... »

Napoléon ne pouvait méconnaître la force des raisons qu'on lui opposait ; mais il se raidissait avec passion. Il souffrait moralement et physiquement de cruelles angoisses.

Il ne dormait plus qu'avec de l'opium. « Il faut, disait-il, réparer vite le temps perdu ! Il faut une immense victoire devant Moscou, une prise de Moscou qui étonne le monde ! — Duroc, il faut marcher ou mourir ! Un empereur doit mourir debout ! »

Darn, esprit juste et vigoureux, Berthier, caractère faible, mais dévoué, parvinrent, après Duroc, à émuouvoir, à troubler l'empereur ; mais il ne céda pas. « Le sort en est jeté ! » s'écria-t-il.

Au moment de se remettre en mouvement, la Grande Armée, que Davout avait rejointe et qui s'étendait de Witepsk sur la Dwina à Orscha sur le Dniéper, était réduite à 250,000 hommes ; 150,000 avaient disparu dans le trajet du Niémen à la Dwina et au Dniéper. Très-peu avaient péri par le fer et le feu ; mais une masse énorme avait été enlevée par la maladie, le maraudage et la désertion. On avait perdu la moitié des 150,000 chevaux de trait ramassés en tous pays. Le corps d'armée de Davout, grâce à la sage administration de ce maréchal, était beaucoup moins diminué que les autres.

Pour pouvoir se porter en avant, il fallait assurer, sur notre gauche, la longue ligne de la Dwina jusqu'à la mer : cette précaution prise, Napoléon ne pouvait plus marcher sur Moscou qu'avec 175,000 hommes. C'étaient, il est vrai, les meilleurs qui restaient, les vieux soldats et les hommes d'élite.

Napoléon revenait toujours à l'idée de tourner l'ennemi. Il avait arrêté un plan pour passer le Dniéper à Smoleusk, en arrière de l'armée russe. Pendant ce temps, l'ardent Bagration, qui avait rejoint la première armée, et les autres généraux poussaient Barclay de Tolly à prendre l'offensive. Les Russes tâchèrent de profiter de ce que nos quartiers étaient un peu espacés. Ils tentèrent de nous surprendre et furent repoussés (8 août). Le prudent Barclay ordonna encore une fois la retraite. L'armée française franchit le Dniéper à quinze ou vingt



Les conscrits parisiens à Witepsk.

lieues au-dessous de Smolensk et se porta rapidement sur cette ville. Napoléon espérait y devancer l'armée russe; mais elle avait moins de chemin à faire que nous, et Bagration et Barclay de Tolly arrivèrent à temps pour secourir la place.

Les Russes ne purent se décider à abandonner sans combat cette grande ville, qui avait été si longtemps disputée entre eux et les Polonais, et qui leur tenait si fort à cœur. Napoléon espéra saisir enfin la journée décisive qu'il cherchait. Il attaqua sans hésiter. Les faubourgs de Smolensk furent emportés d'assaut et les Russes refoulés, avec grande perte, dans la vieille ville. Elle était entourée d'une épaisse muraille que nous n'étions pas en mesure d'escalader et que nos canons de campagne n'étaient point capables d'abattre. On tira par-dessus les

murs avec des centaines de pièces, et nos boulets et nos obus, pendant le reste du jour et pendant la nuit, portèrent le ravage dans la ville et la mort dans les rangs de ses défenseurs, entassés sur les places et dans les rues (17 août).

On reconnut dans les remparts un point faible, et l'on prépara l'assaut pour le lendemain. Nos obus avaient allumé des incendies sur quelques points de la ville; au milieu de la nuit, on vit soudain des torrents de flamme jaillir de toutes parts et l'embrasement prendre des proportions immenses. Les Russes, sentant l'impossibilité de défendre Smolensk, avaient résolu de le détruire plutôt que de nous l'abandonner.

Les Russes évacuèrent avant le jour la ville en feu. Les Français y entrèrent le lendemain et s'efforcèrent de sauver ce qui en

restait. La plupart des habitants avaient fui. Notre armée ne montrait pas la joie ordinaire de la victoire. Elle était moins émue de ses pertes, fort inférieures à celles de l'ennemi (6 ou 7,000 hommes de notre côté, presque le double de l'autre), que de l'acte terrible qu'avaient commis les Russes. Elle sentait quel caractère furieux et désespéré allait prendre la guerre à mesure que nous avancerions sur le vrai sol moscovite.

Les Russes avaient assuré leur retraite en brûlant le pont de bois du Dniéper. Cependant, leur répugnance à quitter Smolensk leur avait fait perdre du temps. On les poursuivit; notre avant-garde les atteignit à quelques lieues au delà de Smolensk, à Valoutina. Les Russes furent chassés de leurs positions, après un grand carnage de part et d'autre; mais on ne réussit pas à les empêcher de passer le Dniéper un peu plus loin. Cette fois encore, Napoléon n'était point parvenu à les tourner (19 août).

Il était temps encore de s'arrêter, en bornant la campagne à conquérir, sur notre droite, la Volhynie et la Podolie, et, sur notre gauche, Riga et la Livonie. On ne peut nier qu'il n'y eût, à prendre ce parti, des difficultés et des inconvénients graves, soit que Napoléon hivernât en Pologne avec l'armée, soit qu'il retournât à Paris, en laissant l'armée à un de ses lieutenants. Davout seul eût été capable d'un si grand commandement. Il n'était pas douteux que cela ne compromît le prestige de l'Empire, et l'Empire ne vivait que de prestige. C'était la condition fatale d'une création politique hors de nature et qu'on ne pouvait soutenir pour un temps que par des moyens aussi extraordinaires que ceux qui l'avaient fait naître.

Entre ces inconvénients incontestables et les périls inouïs de la marche en avant, Napoléon éprouva de nouveau quelque hésitation. Il s'arrêta trois ou quatre jours à Smolensk. Il y reçut de bonnes nouvelles de nos deux ailes. Un corps russe qui avait tenté

par la Volhynie une diversion contre le grand-duché de Varsovie avait été repoussé par nos auxiliaires autrichiens et saxons. Du côté opposé, sur la Dwina, le général Gouvion Saint-Cyr avait gagné une bataille près de Polotsk sur le général russe Wittgenstein. Napoléon donna enfin le bâton de maréchal à Gouvion Saint-Cyr, qui le méritait depuis si longtemps. Ces succès sur nos flancs et les rapports de Murat et de Davout, qui avaient suivi les Russes dans leur retraite et qui concluaient tous deux à la probabilité que l'ennemi accepterait enfin la grande bataille dans une position choisie par lui, tout cela contribua à pousser Napoléon à suivre son penchant et à remettre l'armée en marche.

Il résolut d'avancer sa base d'opérations jusqu'à Smolensk et d'y appeler une partie de ses réserves sous le maréchal Victor. Il fit avancer également une portion de l'autre corps de réserve, celui d'Augereau, et remplaça en Prusse ces troupes par des régiments venus d'Italie. Il fit de tous les relais de poste de petites forteresses. Il ordonna de vastes approvisionnements dans la Lithuanie et la Russie blanche (le pays de Witepsk, Mohilew et Smolensk). Une partie des achats se soldait avec de faux roubles en papier. Napoléon avait fait fabriquer à Paris du faux papier-monnaie russe, comme autrefois Pitt avait, sinon fabriqué, du moins autorisé et aidé nos émigrés à fabriquer et à répandre de faux assignats. C'était aussi odieux et aussi honteux contre l'Empire russe que contre la République française.

Napoléon, ces précautions prises, crut avoir pleinement assuré les flancs et les derrières de la Grande Armée. Le fer et le feu, les garnisons, les détachements avaient réduit à 145,000 hommes les forces à la tête desquelles il se dirigeait sur Moscou. Les chefs étaient tristes : les soldats, qui avaient plus d'imagination que de prévoyance, étaient ravis et réjouis, malgré tout ce

qu'ils avaient déjà souffert, de l'idée d'aller prendre une capitale nouvelle et inconnue.

Les Russes, cependant, continuaient à s'éloigner en brûlant tout. On ne les trouva pas à Dorogobouge (25 août), ni à Wiasma (28 août) : on ne les trouva pas à Ghjat (31 août). Les chevaux diminuaient à vue d'œil. La difficulté de vivre augmentait. Les hommes qui s'écartaient pour chercher des subsistances étaient enlevés chaque jour par centaines par les Cosaques. Le chef d'état-major général Berthier fit une dernière tentative pour arrêter l'empereur. Napoléon s'emporta et le maltraita durement. Pendant ce temps, l'empereur Alexandre avait été d'abord à Moscou, puis à Saint-Pétersbourg, demander à la noblesse et au commerce de l'argent et des soldats. L'enthousiasme patriotique avait éclaté à Moscou. La noblesse avait voté la levée d'un homme sur dix parmi ses paysans ; le commerce avait voté de larges subsides. A Saint-Pétersbourg, Alexandre se trouvait entouré, non plus seulement des grands seigneurs russes, mais des plus acharnés ennemis allemands et anglais de Napoléon. Il n'entendait autour de lui que protestations contre toute possibilité de transaction et de paix.

Les Russes, cependant, se laissaient du système de défense qu'ils avaient adopté de loin, et par réflexion et par entraînement, mais dont l'exécution blessait et irritait tous leurs sentiments. Leur armée s'indignait de reculer toujours et de détruire elle-même son propre pays : l'opinion se soulevait avec inconséquence contre le général en chef Barclay de Tolly, qui n'avait fait que ce qu'avait prescrit à l'avance l'opinion elle-même : attirer les Français au fond de la Russie, en leur refusant le choc décisif qu'ils cherchaient. Les masses le soupçonnaient de trahison, parce qu'il était d'origine étrangère (de famille écossaise). Alexandre fut obligé de lui retirer le commandement,

pour en investir le vieux Kutusoff, le vaincu d'Austerlitz, resté populaire malgré cette grande défaite.

Des renforts avaient reporté l'armée russe à 130,000 hommes. On ne pouvait plus lui refuser la bataille, maintenant que les Français approchaient de la « sainte Moscou ». Kutusoff prit position, pour nous attendre, à Borodino, près de la Moskowa, la rivière de Moscou, à une vingtaine de lieues en avant de cette capitale.

Les Français étaient déjà entre Ghjat et Borodino ; mais le temps était devenu affreux : la pluie froide et la boue avaient succédé à la chaleur et à la poussière ; nos canons et nos caissons s'embourbaient ; les chevaux s'abattaient et ne se relevaient plus. Murat et Ney, les plus ardents, les plus impétueux de nos généraux, ceux qui voulaient toujours courir en avant, déclarèrent eux-mêmes à l'empereur qu'on ne pouvait aller plus loin sans exposer l'armée à périr.

Napoléon fut ébranlé. — « Eh bien ! dit-il, si le temps ne change pas demain, nous nous arrêterons..... »

Les pluies d'automne, malheureusement, ne continuèrent pas. Le 4 septembre, le soleil se leva resplendissant : le ciel s'épura. On se remit en marche.

On arriva le lendemain devant Borodino.

L'armée française venait de franchir les plateaux élevés qui séparent les eaux allant vers la Baltique de celles qui coulent vers la mer Noire et la mer Caspienne, c'est-à-dire vers l'Asie. On commençait à redescendre dans le bassin du grand fleuve Volga, vers les forêts de la Moscovie. L'armée suivait le cours d'une petite rivière appelée Kolocza, qui, un peu au delà du bourg de Borodino, se jette dans la Moskowa. On rencontra, sur la rive droite de la Kolocza, un premier corps russe appuyé à une redoute sur un côteau voisin du village de Schwardino. Ce corps fut culbuté et la redoute enlevée par notre avant-garde le soir

même. Napoléon, maître de cet avant-poste et de la plaine qui l'environne, prit ses dispositions pour la grande bataille.

Les lignes russes formaient un triangle dont un côté bordait la rive droite de la Koloeza, un autre s'allongeait au sud, perpendiculairement à cette rivière ; une chaîne de monticules s'élevait sur ces deux côtés



Montbrun.

du triangle : ils étaient plus escarpés le long de la Koloeza, plus accessibles en s'éloignant de la rivière. De ce côté, les Russes avaient donc renforcé leurs positions par des retranchements en terre. Davout proposa de tourner l'ennemi et de l'acculer dans l'angle que forment, à leur jonction, la Koloeza et la Moskowa. Napoléon craignit que les Russes, s'ils se voyaient tournés, ne lui échappassent encore une fois par une retraite rapide. Il préféra, pour en finir, les attaquer et forcer de front leurs positions, au prix de flots de sang. Il résolut de

porter l'attaque principale sur les fortifications ennemies, là où la Koloeza ne les protégeait point, fortifications qui consistaient en une grande redoute sur un mamelon et trois ouvrages en forme de flèche sur un autre. Sur la gauche de la Koloeza, on donnerait l'assaut au village de Borodino, pour détourner l'attention de l'ennemi, et, à l'extrême droite, les troupes polonaises s'engageraient dans de grands bois pour aller déboucher sur le flanc des Russes.

Les forces étaient à peu près égales ; l'armée française comptait environ 127,000 combattants et 580 canons ; les Russes avaient environ 120,000 hommes de troupes de ligne et 8 à 10,000 cosaques ; quelques milliers de miliciens mal armés, qui venaient d'arriver de Moscou, ne pouvaient sérieusement entrer en ligne.

Napoléon donna un jour de repos à notre armée avant le grand choc. Le soldat français était revenu à sa gaieté insouciant et à sa pleine confiance : le Russe témoignait une sombre exaltation et un religieux enthousiasme. Le soir, les prêtres (popes) promènèrent aux flambeaux, de bivouac en bivouac, une madone, une image antique de la Vierge et de l'Enfant Jésus, qu'ils prétendaient sauvée miraculeusement par les anges de l'incendie de Smolensk.

Le 7 septembre, le soleil se leva, rouge de sang, entre les nuages. Napoléon dit à ses généraux : « Voilà le soleil d'Austerlitz. » A cinq heures et demie du matin, un coup de canon donna le signal, et cent vingt pièces d'artillerie ouvrirent le feu sur les ouvrages russes. A gauche de la Koloeza, le corps du prince Eugène chassa les Russes de Borodino. La prise de Borodino confirma Kutusoff dans l'idée peu vraisemblable que les Français voulaient attaquer son centre par Borodino. Il s'obstina à maintenir ses principales forces sur la droite de Borodino, ce qui favorisa la grande attaque des Français contre la gauche des Russes



Bataille de la Moskowa.

Davout commença l'attaque des trois flèches: il enleva celle qui était à notre droite. Le corps de Ney emporta la flèche de gauche. Bagration, qui commandait l'aile gauche des Russes, fit des efforts désespérés, reprit la flèche de gauche, puis la reperdit. Après une lutte terrible, les trois flèches et le plateau qu'elles défendaient nous restèrent.

Pendant ce temps, le corps du prince Eugène, après avoir réussi dans sa fausse attaque contre Borodino, marchait au vrai but que lui avait assigné Napoléon et emportait d'assaut la grande redoute, qui se trouvait entre la Kolocza et le mamelon des trois flèches.

De très-grands résultats étaient ainsi obtenus dès dix heures du matin. Murat et

Ney, qui dirigeaient notre droite depuis que Davout avait été mis hors de combat par une forte contusion, envoyèrent demander à Napoléon tous les renforts possibles et la garde impériale elle-même. Ils se croyaient certains d'achever la journée en une heure et d'écraser le gros de l'armée russe entre la Kolocza et la Moskowa.

Napoléon était à une certaine distance en arrière, à Schwardino, pour diriger l'ensemble de la bataille. Il ne pouvait voir de là ce que voyaient très-bien Murat et Ney: il ne se décida pas à lancer ses réserves et n'envoya qu'une seule division. Kutusoff, au contraire, expédia des forces considérables pour tâcher de recouvrer les positions qu'il avait laissé perdre. Murat et Ney, insuffisamment renforcés, ne purent pousser leur

avantage, et, le prince Eugène n'engageant pas à temps tout ce qu'il avait de troupes, la grande redoute fut reprise par l'ennemi.

Les Russes ne réussirent pas de même à reprendre les trois flèches; mais une épouvantable lutte se prolongea autour de ces ouvrages et du village de Séménoffskoïé, situé sur un plateau un peu au delà. Les masses françaises et russes s'exterminaient sur les deux plateaux et dans le ravin qui les sépare. La plupart des généraux, des deux côtés, tombaient les uns après les autres, tués ou hors de combat. Là périt le plus renommé de nos généraux de cavalerie, Montbrun. Les Russes perdirent leur intrépide Bagration. Murat et Ney semblaient invulnérables, quand tout était frappé autour d'eux. Ils reprirent l'offensive à la nouvelle que les Polonais de Poniatowski débouchaient des bois sur la gauche des Russes, et ils demandèrent de nouveau la garde à Napoléon.

Napoléon céda, cette fois; mais, au moment où il se mettait en marche avec la garde, un grand tumulte se produisit sur notre gauche, de l'autre côté de la Kolocza, autour de Borodino. Une masse de cavalerie russe, escadrons réguliers et cosaques, avaient franchi la Kolocza et se jetaient sur nos bagages et sur les quelques troupes que nous avions à la gauche de la rivière. Une division d'infanterie repoussa cette irruption; mais Napoléon s'était arrêté jusqu'à ce qu'il eût pu juger de l'importance de l'incident: le temps s'était perdu, et Kutusoff avait envoyé de nouvelles forces arrêter la marche en avant de Murat et de Ney.

Le mouvement tournant projeté par ces deux généraux n'était plus possible. Napoléon jugea que le point décisif était maintenant la grande redoute. A défaut de la garde, il avait du moins envoyé toutes ses réserves d'artillerie. Deux cents canons foudroyèrent le centre des Russes; puis Murat lança toute notre grosse cavalerie.

Nos cuirassiers enfoncèrent la cavalerie russe, dépassèrent la grande redoute, qui était ouverte à la gorge, la prirent à revers et sabrèrent l'infanterie qui la défendait. La cavalerie de la garde impériale russe fondit sur nos cuirassiers, les refoula un moment, puis fut à son tour renversée par eux et rejetée derrière les lignes de l'infanterie russe. L'infanterie du prince Eugène s'établit sur le plateau de la grande redoute, pendant que Murat et Ney s'avançaient au delà de Séménoffskoïé, sur le flanc gauche de l'ennemi. « Notre armée entière, « dit M. Thiers, forme ainsi une ligne brisée « qui enveloppe dans un angle de feu l'ar- « mée russe horriblement décimée. Celle-ci « rétrograde lentement sous une affreuse « mitraille. » Elle s'adossa à un bois et resta là immobile et serrée sous le feu d'une immense artillerie.

On pouvait, par un dernier effort, briser cette masse et la jeter dans la Moskowa; mais il fallait faire charger à fond la garde, 18,000 hommes d'élite qui étaient la ressource suprême: Napoléon ne s'y décida pas. Il préféra démolir l'armée ennemie, comme on démolit un rempart, à force de boulets. Il restait plusieurs heures de jour; Napoléon mitrilla jusqu'au soir les masses russes, avec près de 400 canons. Des milliers d'hommes, avec une constance admirable, se laissèrent tuer sans reculer d'un pas.

Une impression d'horreur restait dans tous les cœurs à la fin de cette journée. La nuit qui venait ne fut pas la nuit triomphante d'Austerlitz ou d'Iéna. Le champ de bataille offrit le lendemain aux vainqueurs un spectacle épouvantable, inouï. On ne peut dire sans effroi le chiffre des morts et des blessés: 90,000 hommes, les uns étendus sans vie, les autres se tordant parmi les convulsions de la douleur, jonchaient à perte de vue les plateaux et les ravines. C'était le plus vaste carnage qu'eussent jamais connu les temps modernes. Près des deux tiers

des victimes étaient russes : l'artillerie russe, durant la seconde moitié de la journée, n'avait plus été capable de tenir tête à la nôtre. Les pertes étaient moins inégales dans les états-majors : ils étaient tous deux quasi exterminés. Napoléon lui-même, si peu soucieux de la vie humaine, semblait effrayé. Contre son ordinaire, il diminua dans ses dépêches le nombre des morts ennemis.

Kutusoff se retira, le lendemain matin, avec ses débris mutilés, mais non désorganisés. Son arrière-garde essaya encore de se défendre contre notre avant-garde sur la route de Moscou, à Mojaïsk, puis à Krimskoïé (9, 10 septembre). Le 13, l'armée française arriva en vue de Moscou.

Kutusoff avait promis au gouverneur de Moscou, Rostopchin, de défendre à outrance cette capitale. Livrer une seconde bataille en avant de Moscou, avec une cinquantaine de mille hommes contre 100,000 Français, c'était se faire anéantir. Se battre dans Moscou même, en appelant la population aux armes, c'était faire brûler cette grande ville, construite presque toute en bois sauf les palais et les églises, mais faire beaucoup de mal aux Français, tout en se ménageant la possibilité de s'échapper avec la plus grande partie de ce qui restait de l'armée. Les Russes n'étaient nullement décidés à renouveler ainsi à Moscou ce qu'ils avaient fait à Smolensk : à détruire eux-mêmes ce qu'ils savaient bien que les Français ne détruiraient pas. Après un conseil de guerre très-orageux, Kutusoff décida la retraite au sud de Moscou, pour se placer ensuite sur le flanc des Français, en restant en communication avec les provinces fertiles du sud.

C'était le meilleur plan au point de vue militaire ; mais l'idée de voir « la ville sainte » au pouvoir de l'étranger exaspéra le patriotisme fanatique des vieux Russes et suscita dans un esprit bizarre et sombre une réso-

lution désespérée et terrible. Le gouverneur Rostopchin avait toujours été malveillant pour la France et pour la Révolution ; néanmoins, comme il n'aimait pas mieux les Anglais et croyait leurs intérêts plus opposés à ceux de la Russie, il avait, au temps du Consulat, présenté à l'empereur Paul un plan hardi d'alliance avec la France contre l'Angleterre et de partage de l'Empire turc entre la Russie, la France et l'Autriche. La part de la France eût été l'Égypte et la Grèce maritime. Mais l'invasion de sa patrie l'avait exalté jusqu'à la fureur, et il aimait mieux voir sa ville bien-aimée anéantie que livrée au conquérant. Quelques paroles échappées plus tard à l'empereur Alexandre sembleraient indiquer que Rostopchin avait eu cette pensée à l'avance et qu'Alexandre l'avait approuvée. Rostopchin enjoignit à tous les habitants de Moscou de sortir de la ville avec l'armée. Il accumula une masse de matières inflammables, fit sortir de prison tous les condamnés, et leur donna la mission, dès que l'armée et la population seraient parties, de mettre le feu à la ville.

Puis, il sortit de Moscou, le 14 septembre au matin, à la suite de l'armée, laissant son palais rempli de toutes ses richesses et n'emportant, suivant ses propres paroles, que le vêtement qu'il avait sur le corps.

Toute cette journée du 14 septembre fut une longue scène de désolation. Moitié par habitude d'obéissance, moitié par la terreur d'un vainqueur inconnu, l'immense majorité d'une population de 300,000 âmes abandonna ses demeures en gémissant et, en emportant, comme elle pouvait, ce qu'elle avait de plus précieux. Il resta cependant une cinquantaine de mille âmes, parmi lesquelles les étrangers et les gens instruits, qui ne croyaient pas aux contes répandus sur la prétendue férocité de l'armée française. Ceux-ci, au contraire, attendaient nos soldats comme des sauveurs, en voyant les

bandits délivrés par Rostopchin piller de concert avec ce qui était resté de la population.

Ce jour si douloureux pour les Russes fut au contraire une journée de joie et d'illusion pour nos soldats ; la dernière joie de



Rostopchin.

la Grande Armée ! Quand on découvrit, du haut d'une colline, la grande cité avec tous ses dômes dorés, ses clochers de forme orientale, ses toits brillants en tuiles vernissées de toutes couleurs, et les monuments du Kremlin, la citadelle des tsars, un long cri d'enthousiasme courut dans tous les rangs. Après la capitale de l'Égypte, toutes les grandes capitales du continent européen se seraient donc ouvertes à nos drapeaux, jusqu'à cette lointaine cité qui s'élève aux confins de l'Europe et de l'Asie ! Nos généraux eux-mêmes oublièrent et les horreurs de la Moskowa et leurs funèbres pressentiments. Napoléon se crut justifié.

Napoléon attendait que les magistrats lui apportassent les clefs de la ville, comme à Vienne ou à Berlin. Personne ne parut. Nos troupes, à leur entrée, virent les rues désertes, sauf quelques Français qui accoururent implorer leur protection contre les bandits. Au lieu de la population fugitive, on trouva dans la ville 15,000 blessés russes recommandés par leurs généraux à l'humanité des Français.

Napoléon ne fit son entrée que le lendemain ; le silence et la solitude environnaient l'armée : la gaieté d'un moment faisait place à une impression d'étonnement et de tristesse. Napoléon s'installa au Kremlin, dans le château des tsars. Nos généraux s'établirent dans les palais des grands seigneurs russes. Là, enfin, ils trouvèrent à qui parler. De nombreux domestiques les attendaient au milieu d'un luxe éblouissant et raffiné. Les maîtres fugitifs avaient espéré assurer ainsi le salut de leurs somptueuses résidences. Dans les habitations plus modestes on trouvait partout des vivres et des ressources de tous genres. L'armée, tout en regrettant le départ des habitants, commençait à se trouver bien dans cette grande cité abandonnée ; elle se réjouissait d'avoir pu entrer pour la première fois dans une ville russe non incendiée par les Russes et dans une ville qui était la capitale même de la vieille Russie. On croyait apercevoir la paix derrière la victoire.

Cette joie ne fut pas de longue durée. Le 15 septembre, le jour même de l'entrée de Napoléon, le feu éclata dans le grand bazar du quartier appelé la Ville chinoise, qui est situé au pied du Kremlin et qui est le centre du commerce de la Russie avec le haut Orient. Des richesses immenses disparurent dans les flammes.

Durant la nuit, le vent d'est se leva avec violence et porta l'incendie dans les quartiers de l'ouest, où se trouvaient les rues les plus riches et les plus belles de Moscou.



Incendie de Moscou.

Ces longues lignes de constructions en bois s'enflammèrent avec une rapidité effrayante.

On n'avait cru d'abord qu'à un accident et à un malheur; mais on aperçut des fusées sillonnant les airs et l'on saisit des hommes qui portaient des matières inflammables. On leur arracha le terrible secret. On courut aux pompes; Rostopchin les avait emmenées! Le vent semblait d'accord avec les incendiaires. Il sauta de l'est au nord-est, puis au sud-ouest, propageant ainsi l'incendie dans presque toutes les directions. Le Kremlin, à son tour, était menacé : les flammèches tombaient dans sa cour, remplie des caissons de notre artillerie, et auprès de l'arsenal, qui contenait des centaines de mille livres de poudre. Napoléon dut quitter le Kremlin et Moscou même. Il

ne sortit pas sans peine de la ville embrasée, avec la plus grande partie de l'armée et ce qui était resté de la population; ces malheureuses familles étaient chassées par les flammes des habitations où elles s'étaient d'abord tenues cachées.

Napoléon s'arrêta dans un château, à une lieue de Moscou, et l'armée, renonçant à une lutte impossible contre l'incendie, contempla du dehors avec stupeur cet effroyable spectacle, sous un ciel noir de fumée pendant le jour, rouge de feu et comme de sang pendant la nuit. Cela dura trois jours entiers, les 16, 17 et 18 septembre. Le feu ne s'arrêta qu'après avoir dévoré les quatre cinquièmes de la ville : la pluie succéda au vent; le Kremlin fut sauvé et Napoléon y rentra le 19 septembre. La garde y était in-

trépidement restée et l'avait préservé.

En parcourant ces ruines fumantes, on reconnut un fait lamentable qui doublait l'horreur de la catastrophe : les 15.000 blessés russes avaient péri dans les flammes !

A l'incendie succéda le pillage : nos soldats disputèrent à ce qui restait de populace dans Moscou les vivres, les vêtements, les débris des riches mobiliers qu'on retrouvait sous les ruines. Une partie de la population fugitive, qui avait vu de loin l'embrasement de la cité, rentrait pour chercher un abri et quelques ressources dans les restes de ses habitations détruites ou pour demander un morceau de pain à nos soldats.

Napoléon était tombé du haut de ses orgueilleuses illusions dans la terrible réalité. Il avait accompli son programme militaire ; il avait gagné la grande bataille : il était entré à Moscou. Et, maintenant, il n'avait rien dans les mains que l'ombre d'une capitale morte ; rien n'était fini ; tout recommençait au contraire, et pour aller à quelle fin !

Il avait cru conquérir la paix, et, « sur « chacun de ces palais incendiés, dont « il ne restait que les murs noircis. Napoléon semblait lire ces mots écrits en traits « de sang et de feu : Point de paix.... guerre « à mort... » (THIERS.)

Il fit trêve à ses sombres réflexions pour prévenir les suites immédiates de la catastrophe. Il arrêta le pillage et tâcha d'emmagasiner les ressources très-considérables qu'on pouvait tirer d'entre les ruines. Il fit reconnaître la position de l'armée ennemie au sud de Moscou, et fit faire indirectement des ouvertures de paix à l'empereur Alexandre.

A quel parti Napoléon allait-il se résoudre ? Tout le monde, autour de lui, eût voulu retourner droit en Pologne. Il se révoltait contre une telle retraite.

Il entra en négociation avec Kutusoff, qui ne chercha qu'à gagner du temps et

qui, d'ailleurs, n'avait pas de pouvoirs. Kutusoff envoya seulement un aide de camp à Saint-Petersbourg. Napoléon attendit la réponse à Moscou. Il comptait que, d'après les conditions ordinaires du climat, le froid n'arriverait pas avant la mi-novembre au plus tôt.

Il appela tous les hommes restés en arrière depuis Vilna, fit évacuer les blessés sur Vilna et commencer des travaux de défense au Kremlin, pour le cas possible d'un hivernage dans les ruines de Moscou. Il affectait l'assurance et fit rouvrir par des comédiens français ceux des théâtres qui n'étaient pas brûlés.

Alexandre n'était nullement disposé à traiter. Il était trop tard. Il avait signé définitivement son pacte avec l'Angleterre le 18 juillet, et s'était abouché avec Bernadotte à Abo en Finlande, le 28 août. Bernadotte avait renoncé à exiger qu'on l'aidât à conquérir immédiatement la Norvège, dont l'acquisition lui était garantie, et il avait promis d'opérer une descente sur les derrières des Français, en Danemark. Cela rendait disponible contre Napoléon le corps russe qui occupait la Finlande. Les conseils de Bernadotte à l'empereur de Russie se résumèrent en un mot : Persévérer.

Outre le corps de Finlande, Alexandre allait avoir à sa disposition contre nous l'armée du Danube. La paix était signée entre la Russie et les Turcs. La Turquie aurait dû vendre la paix à un adversaire qui en avait tant besoin ; elle l'avait au contraire achetée en cédant la Bessarabie, c'est-à-dire en donnant à la Russie l'accès aux bouches du Danube. C'était là un signe de sa profonde décadence.

L'alliance avec la Suède et la paix avec la Turquie couvrait ainsi la Russie sur ses deux flancs. Ces circonstances favorables n'étaient pas de nature à engager Alexandre à céder. Les grandes pertes d'hommes et de richesses, les cruelles dévastations de la

guerre avaient cependant fait renaître un parti de la paix à Saint-Pétersbourg et jusque dans la famille impériale; mais ce parti n'avait pas la majorité : l'ambassade anglaise et les émigrés allemands, le baron de Stein en tête, qui obsédaient et surexcitaient incessamment Alexandre, étaient soutenus par la passion nationale russe. Alexandre, relevé par la grandeur de la situation, ne montrait pas sa mobilité ordinaire. — « Il faut, disait-il, que Napoléon « ou moi disparaisse de la scène du monde ! » Il confia la flotte de Kronstadt aux Anglais, qui l'emmenèrent, de peur qu'elle n'eût le sort de la flotte hollandaise au Helder, quand la cavalerie française était venue la prendre sur la mer glacée. Il ordonna au général qui avait commandé contre les Turcs, Tchitchakoff, de ramener son armée du Danube sur le Dniéper et de rejoindre sur la haute Bérésina Wittgenstein, qui commandait du côté de la Dwina, afin de serrer Napoléon entre eux et Kutusoff.

Alexandre fit attendre sa réponse aux ouvertures de Napoléon, pour le retenir le plus possible à Moscou.

Le temps était beau et nous provoquait à nous remettre en route. Il nous restait, grâce à quelques renforts, 100,000 combattants solides et 600 canons bien approvisionnés; mais les chevaux étaient dans un état pitoyable. L'incertitude de Napoléon était causée, moins par l'espoir de la paix (il l'avait peu), que par l'orgueil et par le sentiment que reculer était pour lui un grand danger politique; il sentait que, s'il perdait une fois l'ascendant de la victoire, tout pouvait être perdu pour lui.

Il hésita s'il ne passerait pas l'hiver à Moscou. C'était le conseil hardi de l'intendant-général Daru, qui croyait qu'on y pourrait nourrir l'armée; mais il y avait à ce parti des inconvénients énormes. Napoléon, après y avoir bien réfléchi, l'écarta. Il conçut l'idée de laisser garnison au

Kremlin et d'aller hiverner au sud de Moscou, à Kalouga, sur la rivière d'Oka, pays moins froid et plus fertile, qui fait partie de la fameuse « Terre Noire » de Russie, où un humus profond remplace les sables du Nord.

C'était le seul parti raisonnable. Davout et Ney l'approuvèrent fort dans le conseil de guerre que tint l'Empereur. L'hivernage en pleine Russie semblait mettre à couvert l'amour-propre de Napoléon; cependant il avait tant de peine à commencer une marche rétrograde, qu'il traîna encore quatre ou cinq jours, quand le temps était si précieux.

Depuis les pourparlers avec Kutusoff, il y avait un armistice partiel. Le 18 octobre, Kutusoff, considérablement renforcé et se retrouvant à la tête de 80,000 soldats réguliers et de 20,000 Cosaques, fut poussé par ses lieutenants à rompre l'armistice et à se jeter sur le corps de Murat, campé à quelques lieues au sud de Moscou. Murat, qui s'était laissé surprendre, répara sa négligence à force de vaillance, et Kutusoff, craignant d'avoir devant lui Napoléon en personne, se retira. Ce vieux général, à qui nous devions avoir affaire jusqu'à la fin de cette désastreuse campagne, n'était point un grand capitaine; mais c'était un esprit réfléchi, patient et rusé : il savait bien que son prédécesseur Barclay avait eu raison et que le seul moyen de venir à bout de Napoléon, c'était de ne pas lui donner les batailles qu'il cherchait. Il n'avait combattu à Borodino que contraint par son armée, et il était résolu à nous harceler, en évitant, s'il pouvait, les grands chocs.

Le gros de l'armée française quitta enfin Moscou le 19 octobre, laissant au Kremlin le maréchal Mortier avec 10,000 hommes. La pensée de Napoléon était de garder Moscou tout en allant s'établir à Kalouga, après avoir battu ou refoulé devant lui Kutusoff; mais, quand il eut reconnu la forte

position qu'occupait l'ennemi à Taroutino, sur la petite rivière de Nara, il jugea qu'il faudrait, pour l'en déloger, sacrifier plusieurs milliers d'hommes et se mettre sur les bras une masse de blessés; il conçut alors un autre plan, qui était de tourner



Malet.

l'ennemi au lieu de l'attaquer, et d'aller, en arrière de lui, gagner Kalouga sans combat. Ceci déjouait tout le plan défensif de Kutusoff, mais nécessitait l'abandon définitif de Moscou. Napoléon expédia donc à Mortier l'ordre d'évacuer Moscou en faisant sauter les remparts du Kremlin.

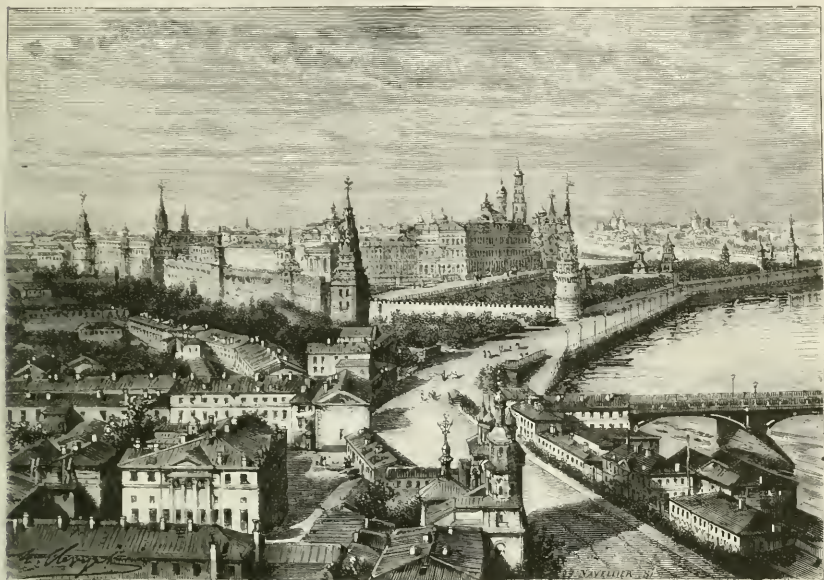
La nouvelle conception de Napoléon était très-bonne en elle-même; mais elle exigeait la célérité de nos armées d'Italie et d'Austerlitz. Comment l'exécuter avec l'immense attirail qui alourdissait notre armée, avec ces voitures innombrables qu'encombraient les dépouilles de Moscou incendié, et toute cette colonie étrangère, toutes ces familles

françaises et européennes qui se traînaient à la suite de nos colonnes, n'osant attendre dans les ruines de Moscou le retour des Russes? Kutusoff fut averti à temps que nous quittions la route de Taroutino et que nous nous portions sur la droite; il marcha rapidement sur Malo-Jaroslawetz, point où se rejoignent les deux routes qui mènent à Kalouga.

Les deux avant-gardes française et russe se rencontrèrent à Malo-Jaroslawetz. Après une lutte horriblement acharnée et meurtrière, où Malo-Jaroslawetz fut six fois pris et repris, les troupes françaises et italiennes du prince Eugène restèrent maîtresses de cette ville en flammes, encombrée de 10,000 morts et mourants (24 octobre). Kutusoff se retira à une lieue en arrière, mettant devant lui une petite rivière et un ravin.

On ne pouvait percer sur Kalouga sans une nouvelle bataille. Napoléon assembla un conseil de guerre. Tous les généraux furent d'accord pour ne pas renouveler la lutte, à cause des masses de blessés dont on ne saurait que faire après une victoire qui aurait coûté cher. Davout conseilla, puisqu'on renonçait à Kalouga, de prendre une route intermédiaire entre celle de Kalouga et celle de Smolensk à Moscou, par laquelle on était venu. Cette dernière route était entièrement dévastée. Le pays que traversait l'autre était intact et offrait des ressources. C'était la seule chose sensée à faire. Les autres généraux s'entêtèrent à reprendre le chemin qu'ils connaissaient. On ne pouvait choisir un parti qui fût pire. Mieux eussent valu encore les grands sacrifices d'hommes qu'eût coûtés la conquête de Kalouga. Presque tous les esprits étaient troublés autour de Napoléon, et lui, qui avait imposé à tous des volontés si déraisonnables, n'avait plus l'autorité morale de faire écouter la raison. Il ne se sentait plus le despotisme du succès.

Il céda au nombre. On retourna donc, de



Le Kremlin.

Malo-Jaroslawetz, rejoindre à Mojaïsk la route de Smolensk. On avait perdu toute une semaine en faux mouvements depuis le départ de Moscou. L'arrière-garde fut donnée à Davout. La cavalerie étant absolument éreintée, Davout fut obligé de faire le service de l'arrière-garde avec son infanterie seule. On était déjà forcé d'abandonner une foule de voitures et de faire sauter des caissons, faute de chevaux pour les traîner. On abandonnait, chose bien autrement cruelle, les blessés qui tombaient à l'arrière-garde, quand on ne pouvait les emporter sur les affûts des canons. Napoléon ne veillait plus lui-même aux détails ; il allait en tête de l'armée avec sa garde, ne regardant plus ce qui se passait derrière lui. Par un brutal emportement, il faisait brûler les villages qu'il traversait, sans se

soucier s'il ôtait par là à l'arrière-garde, harassée, manquant de tout, les subsistances qu'elle y eût trouvées, la route n'étant pas dévastée jusqu'à Mojaïsk.

L'armée repassa par la Moskowa et par Borodino. Dans ce pays déserté de ses habitants, les morts de la terrible journée avaient été abandonnés aux loups et aux corbeaux. Le champ de bataille était un immense charnier. Et pour quel résultat tant d'horreurs que d'autres horreurs allaient suivre !

Le froid commençait ; les nuits devenaient dures pour l'armée sans abri : Kutusoff marchait sur notre flanc gauche par la route qu'avait conseillée Davout, en sorte que son armée y trouvait à vivre et ne souffrait pas comme la nôtre ; puis il se rapprocha en nous harcelant sans nous attaquer à fond.

Le découragement gagnait parmi nous, et une foule de soldats se débandaient, ne voulant plus se battre en voyant qu'on délaissait les blessés. La queue de l'armée, formée des gens sans armes, des fugitifs de Moscou, des traînards, s'allongeait de plus en plus.

Le 1^{er} novembre, l'ennemi assaillit notre arrière-garde à un passage difficile. On le repoussa. Le surlendemain, l'ennemi nous devança à Wiasma : Davout, Eugène et Ney s'ouvrirent le passage par de sanglants efforts. Le corps de Davout avait déjà perdu, depuis qu'il couvrait la retraite, la moitié de l'effectif qu'il conservait en quittant Moscou. Ce fameux premier corps de la Grande Armée, le mieux tenu, le plus solide de tous, de 72,000 hommes qu'il comptait en passant le Niémen, était réduit à 45,000 le 3 novembre, et le combat de Wiasma l'avait encore diminué. Napoléon le remplaça à l'arrière-garde par le corps de Ney. Mais, au lieu de rendre justice aux admirables soldats de Davout et à leur chef, il rejeta tout ce qui nous était arrivé de mal sur ce corps d'élite et sur ce vigilant, ce sage, cet inébranlable capitaine qui avait jusque-là supporté tout le fardeau de la retraite. C'était encore plus inique, s'il est possible, que la disgrâce de Masséna. Napoléon, du reste, semblait désormais fermer les yeux pour ne rien voir : on ne reconnaissait plus le général de l'armée d'Italie et d'Austerlitz.

Le froid augmentait : la grande neige arriva (9 novembre), la neige sèche avec la forte gelée et des tourbillons de vent glacé. Par une imprévoyance inouïe, nos régiments avaient laissé dans les magasins de Dautzig leurs vêtements les plus chauds, et un petit nombre de nos hommes avaient gardé les fourrures trouvées à Moscou. Ce qu'on avait emporté de vivres était consommé : on vivait des chevaux qui mouraient et d'un peu de farine délayée dans de l'eau. On n'avait ni tentes ni abris durant

les nuits qui devenaient de plus en plus cruelles. L'égoïsme des grandes calamités gagnait d'heure en heure : l'instinct aveugle de la conservation étouffait le sentiment du devoir militaire chez une foule de malheureux abêtis par la faim et le froid. Quand on eut passé Dorogobouge, il restait à peine 50,000 hommes sous les armes et faisant le service.

Les nouvelles de nos deux ailes étaient mauvaises. Tchitchakoff, revenu du Danube et laissant derrière lui un corps russe pour tenir en échec nos Autrichiens et nos Saxons, arrivait sur la Bérézina. D'autre part, Gouvion-Saint-Cyr, après avoir repoussé vigoureusement une première attaque de Wittgenstein renforcé par les troupes de Finlande, avait été obligé, par l'infériorité de ses forces, d'évacuer Polotsk et la ligne de la Dwina pour se replier derrière la rivière d'Oula. Cette retraite permettait à Wittgenstein et à Tchitchakoff de se réunir sur la haute Bérézina et de barrer le passage à Napoléon, à moins que Victor et Gouvion-Saint-Cyr, en se réunissant, ne parvinssent à les repousser.

Napoléon, à Dorogobouge, avait reçu, de France même, une étrange et stupéfiante nouvelle. L'Empire avait été renversé durant quelques heures de nuit à Paris par l'audace d'un seul homme.

C'était un officier de mérite, suspect à cause de ses opinions républicaines et mis en disponibilité en 1807, le général Malet. Depuis ce temps, Malet avait nourri la pensée d'abattre par un coup de main le régime impérial.

Dès 1808, Malet se trouvait à la tête d'une société secrète, dont les membres s'intitulaient *Philadelphes* (ceux qui aiment leurs frères). Lui et sa société furent initiés à une conspiration tramée par deux anciens conventionnels et par d'autres vieux républicains, dont le plus actif se nommait Demaillot. Le plan était de s'emparer de l'École militaire et des casernes, où l'on avait

des intelligences, d'insurger Paris, très-mécontent alors de l'affaire d'Espagne, en profitant de l'absence de Napoléon, qui était à Bayonne, de faire décréter par le Sénat l'abolition de l'Empire et de proclamer un gouvernement républicain provisoire, où l'on appellerait, avec Malet, Moreau, Lafayette, l'amiral Truguet, Languinois, etc... Le projet, s'il était téméraire, n'était point démagogique.

Le complot fut à demi découvert. La police arrêta Demaillot, les deux conventionnels, deux généraux et quelques autres. Malet s'était échappé. Averti qu'on avait arrêté sa femme, il se livra pour la sauver. Il avait fait disparaître les preuves écrites. Le gouvernement étouffa l'affaire, ne fit point de procès et garda les conspirateurs dans ses prisons d'État. Il connaissait mal l'importance du rôle qu'avait joué Malet et finit par lui accorder d'être transféré dans une maison de santé, où on le surveilla peu.

Malet renoua le complot, mais dans des conditions aussi nouvelles qu'extraordinaires. Pour être à l'abri des indiscretions, il ne confia son nouveau plan à personne, et, tout en préparant des instruments autour de lui, on peut dire qu'il conspira seul. Son espoir se fondait sur la nature même du gouvernement impérial. Il voyait bien que, dans ce régime, les institutions n'étaient qu'une apparence et que tout tenait à un seul homme. Qu'un boulet emportât cet homme, tout croulait. L'annonce même fautive de la mort de Napoléon pouvait produire le même effet que sa mort réelle et permettre, à ce que croyait Malet, de relever la République plus brusquement encore qu'elle n'avait été abattue. Quand il sut Napoléon à Moscou, il jugea le moment venu. Il se procura des uniformes et des armes, s'évada, le 22 octobre au soir, de la maison où il était détenu, se rendit à la caserne Popincourt, occupée par une cohorte de la garde nationale mobilisée, et annonça

au commandant que Napoléon était mort, et que le Sénat venait de rétablir la République.

Le commandant obéit à un faux ordre du Sénat, qui était censé avoir nommé le général Malet commandant de la force publique.

De la caserne Popincourt, Malet se transporta à la prison de la Force, où étaient détenus, pour motifs politiques, deux militaires distingués, les généraux Lahorie et Guidal : il les fit mettre en liberté et leur montra un faux décret du Sénat, instituant un gouvernement provisoire à la tête duquel étaient Moreau et Carnot : il chargea Guidal d'aller arrêter le ministre de la guerre, Lahorie d'arrêter le ministre de la police et de le transférer à la Conciergerie, tandis que lui, Malet, irait à l'état-major de la place s'emparer du commandant de place, le général Hulin. Il expédia au préfet de la Seine, au nom du Sénat, l'ordre de préparer l'Hôtel de Ville pour l'installation du gouvernement provisoire, et, au colonel d'un des régiments de la garnison, l'ordre de faire fermer les barrières.

L'arrestation du ministre de la police réussit : Savary, duc de Rovigo, fut pris et emmené à la Conciergerie. Le colonel auquel on s'était adressé pour la fermeture des barrières obéit. Le préfet de la Seine, Frochot, abasourdi de l'annonce de la mort de l'Empereur, commença de faire disposer les appartements de l'Hôtel de Ville. Tout réussissait jusque-là. Malet, pendant ce temps, s'était porté, avec un détachement de garde nationale, chez le général Hulin. Ce général, ancien garde-française et l'un des « vainqueurs de la Bastille », homme énergique, résiste aux prétendus ordres du Sénat. Malet le renverse d'un coup de pistolet, puis se rend, de chez le commandant de place, chez le chef d'état-major, à qui il avait écrit et qu'il croyait républicain. Ce colonel et un autre officier le saisissent à

bras-le-corps, appellent des soldats, puis crient par la fenêtre aux gardes nationaux qu'on les trompe, que l'Empereur n'est pas mort. Les gardes nationaux se troublent; les soldats crient : « Vive l'Empereur ! » On arrête Malet. A midi, tout était fini, le ministre de la police délivré et les autorités rétablies dans leurs fonctions. Paris apprit



Oudinot.

à la fois le renversement et le rétablissement de l'Empire.

L'impression du public fut un mélange de stupeur et de raillerie contre ces autorités qui s'étaient laissé si étrangement surprendre. Elles se vengèrent par des cruautés. Ce ne fut point la faute du ministre de la police, Savary. Ce ministre, capable de tout, quand il s'agissait d'exécuter les ordres absolus de Napoléon, n'était pourtant pas foncièrement méchant; il n'eût voulu frapper que l'homme qui avait été à lui seul tout le complot et qui avait joué volontairement sa

tête; mais le ministre de la guerre, le général Clarke, duc de Feltre, caractère faux, égoïste et sans entrailles, était l'ennemi de Savary et voulait multiplier les complices de Malet, pour rendre la police responsable de n'avoir pas découvert une grande conspiration. Grâce à lui, douze malheureux furent fusillés, sans avoir commis d'autre crime que d'avoir été trompés.

Napoléon, en apprenant ce bizarre événement, dut sentir à quel point il s'abusait, s'il s'imaginait avoir fondé quelque chose. — « Eh quoi! s'écriait-il, on ne songeait « donc pas à mon fils, à ma femme, aux « institutions de l'Empire! » — comme s'il y eût eu dans l'Empire d'autres institutions que sa personne.

Si Malet eût renversé l'Empire, eût-il réussi à rétablir la République? C'est bien douteux. La République n'est pas un gouvernement d'aventure. Le public n'était point alors préparé à son retour, et le grand œuvre de sa résurrection et de sa fondation définitive ne pouvait sortir que de la volonté réfléchie de la nation.

Napoléon secoua ses sombres prévisions pour parer à ses dangers immédiats. Il expédia ses instructions, d'une part, au prince de Schwarzenberg et au général Reynier, qui commandaient nos auxiliaires autrichiens et saxons en Pologne, d'autre part, au maréchal Victor, qui était à Smolensk, et au maréchal Oudinot, qui commandait sur l'Oula, en remplacement de Gouvion-Saint-Cyr blessé; il leur prescrivit à tous de se concentrer vers la ligne de retraite de la Grande Armée, afin d'empêcher Wittgenstein et Tchitchakoff de la couper. Il ordonna d'envoyer de Vilna sur Smolensk et les principaux points de retraite de l'armée tout ce qu'on avait réuni de vivres, de vêtements, de chevaux.

Napoléon avait quitté Dorogobouge le 6 novembre, en continuant sa marche sur Smolensk et en détachant à sa droite le



Construction des p. n. s. sur la Bérésina.

prince Eugène sur la route de Witepsk. A chaque montée, des chevaux s'abattaient pour ne plus se relever. On n'avait pas même emporté de clous à glace pour les ferrer. Voilà où aboutissaient la prévision universelle et les gigantesques préparatifs de Napoléon. Il fallait maintenant abandonner non plus seulement des bagages et des caissons, mais des canons. Beaucoup d'hommes restaient morts ou mourants de froid à chaque bivouac. Le corps du prince Eugène souffrit cruellement en passant à gué, avec de l'eau glacée jusqu'aux épaules, la petite rivière du Vop (9 novembre). Presque toute l'artillerie de ce corps resta embourbée dans le gué ou abandonnée sur l'autre rive, et beaucoup des fugitifs de Moscou, qui suivaient le corps italien d'Eu-

gène, furent noyés ou abattus par les boulets des petits canons que menaient avec elles les bandes cosaques.

La marche que Napoléon avait prescrite à Eugène n'atteignit pas son but : Eugène eut avis que Witepsk était au pouvoir de l'ennemi, et dut se rabattre sur Smolensk. Napoléon, pendant ce temps, avait continué à suivre la route de cette dernière ville, tandis que Ney, à l'arrière-garde, essayait de retarder l'ennemi. Ney se montrait là, avec des qualités d'un autre ordre, le digne successeur de Davout. C'était un homme de fer. Il semblait ignorer les besoins et les défaillances de la nature, et ne connaître ni la fatigue, ni la souffrance, ni la faim. Il allait le plus souvent à pied, au milieu des grenadiers, se mettant parfois, le fusil en main,

à la tête d'un peloton d'infanterie pour chasser les ennemis qui nous serraient de trop près. Général et soldat, ranimant sans cesse de sa parole et de son exemple ses compagnons épuisés, jamais homme n'a mieux mérité le nom de héros.

Ney rentra le dernier dans Smolensk, où s'étaient réunis les débris de l'armée. La misère avait détruit la discipline; les magasins de Smolensk avaient été envahis et pillés par les traînards, et même par les hommes restés fidèles au drapeau; ces magasins d'ailleurs étaient loin de contenir les ressources qu'avait espérées l'armée.

Les nouvelles continuaient d'être mauvaises : non-seulement on ne trouvait plus à Smolensk, comme point d'appui, le corps de Victor que Napoléon avait été obligé d'envoyer joindre Oudinot; mais Oudinot et Victor réunis ne s'étaient pas crus assez forts pour attaquer Wittgenstein et pour l'empêcher de se rapprocher de Tchitchakoff. Ces deux généraux russes étaient près de se rejoindre et de serrer entre eux et Kutusoff les restes de la Grande Armée.

Napoléon, dans ce grand péril, se montra au-dessous de lui-même. Il échelonna sur quatre marches ce qu'il avait encore de troupes en quittant Smolensk, et, de la sorte, éparpilla 36,000 combattants qui lui restaient : 36,000, sur les 100,000 sortis de Moscou ! le reste était mort ou traînait après avoir jeté les armes.

Napoléon partit donc de Smolensk le 14 novembre avec la garde, ordonnant à Eugène de partir le lendemain en poussant devant lui la masse débandée et désarmée. Davout partirait le troisième jour et Ney le quatrième.

Une telle combinaison supposait que Kutusoff ne tenterait jamais d'attaque sérieuse. Napoléon ne mit pas même le Dniéper entre lui et l'ennemi, et continua son chemin par la rive gauche.

Kutusoff attaqua; il laissa passer la garde

avec Napoléon, puis tâcha de la couper avec le gros de l'armée. Eugène échappa et rejoignit Napoléon, grâce au dévouement d'un débris de l'armée d'Italie, la division Broussier, qui se fit écraser pour sauver le reste de la colonne; mais Davout et Ney étaient en arrière; Napoléon ne pouvait les abandonner sans se déshonorer. Il résolut de réparer sa faute en revenant sur ses pas, et il engagea à fond la garde qu'il avait ménagée jusque-là comme sa dernière ressource. Bien qu'elle n'eût pas combattu, elle était réduite de 37,000 hommes à 10 ou 11 mille (17 novembre). Davout s'ouvrit le passage avec sa vigueur accoutumée, sauva les héroïques débris de la division Broussier, enveloppés d'un monde d'ennemis, et rejoignit Napoléon près de Krasnoë.

Davout était sauvé; mais Ney était loin encore. L'ennemi nous était fort supérieur en nombre. Les Russes, qu'on approvisionnait de l'intérieur de leur pays, avaient moins souffert que nous, et, tandis que nous étions réduits de 100,000 hommes à 36,000, Kutusoff, sur 80,000 soldats de ligne, en conservait 50,000. Il avait gardé toute son artillerie, pendant que nos canons jonchaient la route, formant avec nos morts des monticules çà et là sous la neige.

Les Russes manœuvraient afin de tourner Krasnoë et de nous couper la retraite sur Orscha, notre seul pont sur le Dniéper. Napoléon jugea impossible de se maintenir à Krasnoë. Il se remit en marche avec la garde vers Orscha et prescrivit à Davout de tenir le plus longtemps possible pour attendre Ney, mais, pourtant, de suivre la garde. Les quelques milliers de fantassins qui restaient à Davout firent des prodiges contre les masses d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie qui les assaillaient. Rien n'annonçait l'approche de Ney. A la nuit tombante, Davout, pour ne pas sacrifier inutilement ces glorieux débris, dut à son tour prendre la route d'Orscha, en se retournant

à chaque pas pour repousser les escadrons russes.

Ney ne parut que le lendemain en vue de Krasnoë. Il se jeta impétueusement sur les masses russes et fut refoulé par un déluge de feux. Quand il vit qu'il avait devant lui 50,000 hommes contre 7,000, qu'une heure de combat venait de réduire à 4,000, il prit son parti avec une habileté égale à son audace. Il se mit hors de portée du feu de l'ennemi. Les Russes envoyèrent un parlementaire lui offrir une capitulation honorable. Il retint le parlementaire, différa sa réponse, et, la nuit venue, il marcha en silence vers le Dniéper avec tout ce qui put le suivre. Le fleuve était-il pris suffisamment par la gelée pour porter un corps d'armée? Il n'en savait rien : n'importe! Il s'engagea sur le fleuve. La glace craquait; on rencontra des crevasses; on parvint à les franchir; les hommes valides passèrent, et même quelques canons. On abandonna le reste. On se dirigea sur Orscha par la rive droite. Une nuée de Cosaques poursuivit ces intrépides évadés au delà du Dniéper. Ney repoussa vigoureusement ces hordes et retrouva en avant d'Orscha le prince Eugène envoyé enfin à son aide (20 novembre). Il ne restait à Ney que 1,200 soldats!

Napoléon mit le comble à son injustice envers Davout en lui imputant l'abandon de Ney, comme si la responsabilité de cet abandon n'eût point appartenu tout entière au général en chef, qui avait espacé les corps de son armée à vingt-quatre heures l'un de l'autre. Si Kutusoff nous eût devancés à Orscha, au lieu de nous attaquer à Krasnoë, dispersés comme nous l'étions, tout eût été perdu.

A Orscha, nous n'avions plus que 24,000 hommes sous les drapeaux et à peu près autant de trainards; parmi les hommes débandés, beaucoup avaient gardé leurs armes, mais ne s'en servaient que pour leur défense personnelle. Napoléon tâcha de

réorganiser ces débris, fit brûler la plupart des voitures, et, pour conserver une certaine de canons attelés, fit détruire, malgré le général du génie Eblé, les équipages de ponts.

L'ordre ne se rétablit pas, durant la marche douloureuse qu'on opérait maintenant du Dniéper vers la Bérézina. Le danger croissait. Tchitchakoff arrivait sur la haute Bérézina; Oudinot et Victor n'avaient pu chasser Wittgenstein des bords de l'Oula; Tchitchakoff et Wittgenstein se donnaient la main. Les masses ennemies allaient de trois côtés se resserrer sur les débris de la Grande Armée. Il fallait franchir à tout prix la Bérézina pour leur échapper. Napoléon envoya l'ordre à Oudinot et à Victor de venir l'aider à atteindre et à passer la Bérézina.

Un dégel froid survint, pire que la gelée. Il fallut se traîner dans la fange et la neige fondue. Il arriva une terrible nouvelle : Borisoff, notre pont sur la Bérézina, était aux mains de l'ennemi. Tchitchakoff était devant nous; Wittgenstein sur notre flanc; Kutusoff derrière nous. Napoléon laissa échapper un cri d'angoisse : « Pultava ! Pultava ! » Il voyait devant lui le destin de Charles XII.

L'excès du péril réveilla son génie. Il calcula rapidement ses dernières chances. Oudinot arrivait à son aide. Il le lança sur Borisoff. Oudinot, par un vaillant coup de main, reprit la ville; mais les Russes en s'enfuyant brûlèrent le pont de bois. Notre succès ne nous sauvait pas. On ne pouvait rétablir le pont de Borisoff en présence de Tchitchakoff, qui massait ses forces devant cette ville. Napoléon résolut de tromper Tchitchakoff par de fausses démonstrations à Borisoff et chargea le général Eblé de jeter deux ponts de chevaux à Studianka, à trois lieues au-dessus de Borisoff : Napoléon dut regretter alors l'imprévoyance avec laquelle il avait détruit les équipages de ponts de bateaux. Au lieu de ponts tout faits à poser, il s'agissait de ponts volants à con-

struire; de deux jours au lieu de deux heures, quand les minutes étaient si précieuses. Le général Eblé avait gardé tout ce qu'il avait pu d'outils et de matériaux. Il lui restait 400 pontonniers sur 2,000 : il leur dit que le salut de l'armée était dans leurs



Ney.

mains. Ils lui jurèrent de faire leur devoir jusqu'au bout et tinrent parole. Ils travaillèrent une nuit et un jour dans l'eau glacée, sans eau-de-vie pour se réchauffer, n'ayant pour tout aliment qu'un peu de bouillie sans sel. Un détachement de cavalerie traversa la rivière à gué pour occuper l'autre rive. Le second jour, 26 novembre, le corps d'Oudinot passa sur celui des deux ponts qui était destiné aux piétons et aux cavaliers. L'ennemi, abusé par Napoléon, ne se trouva pas en force de l'autre côté. La garde, à son tour, passa; mais le second pont, celui qui était réservé pour les charrois, rompit par deux fois sous le poids. Il fallut que les

pontonniers mourant de froid et de faim, se remissent à l'œuvre durant une seconde nuit. Leur vieux chef obtint encore de leur dévouement cet héroïque effort.

Napoléon passa dans la troisième journée, le 27; après lui, Eugène et Davout. Victor, qui avait rejoint l'Empereur comme Oudinot, resta sur la rive gauche pour couvrir la fin du passage. Tchitchakoff, enfin détrompé, travaillait à combiner une attaque générale avec les deux autres armées russes pour le 28. L'ennemi pouvait concentrer plus de 70,000 soldats. Nous n'avions pas, avec nos renforts, 30,000 combattants effectifs, gênés par 40,000 trainards.

Dans la nuit du 27 au 28, un petit corps français, laissé à Borisoff pour tromper l'ennemi et qu'on n'avait pas retiré à temps, fut accablé et détruit. Le lendemain, les masses ennemies nous assaillirent à la fois sur les deux rives de la Bérésina. Le nom de Napoléon, celui de la Grande Armée leur imposaient encore. Les Russes hésitaient à charger à fond. Oudinot en profita pour refouler énergiquement leur avant-garde sur la rive droite. Oudinot blessé, Ney le remplaça et poursuivit l'offensive avec une vigueur extraordinaire. Un désespoir héroïque ranimait nos soldats épuisés. 1,200 cuirassiers, qui avaient rejoint la Grande Armée avec Oudinot, enfoncèrent l'infanterie russe par une charge magnifique.

Sur la rive droite, le champ de bataille nous resta contre Tchitchakoff. Sur la rive gauche, Victor se soutint vaillamment contre les forces de Wittgenstein appuyé par Kutusoff.

Mais, tandis que Victor tenait tête à l'ennemi, une effroyable confusion régnait derrière lui aux abords des deux ponts. La masse des blessés, des soldats débandés et des fugitifs de Moscou n'avait pas profité, aussitôt qu'elle l'aurait pu, de la construction des ponts. Ces malheureux, affamés, écrasés de fatigue, trouvant quelques abris et



Fin de la campagne de Russie. Derniers efforts du maréchal Ney.

quelques vivres à Studianka, s'étaient comme abattus par milliers autour de grands feux, et ils étaient demeurés longtemps là sans bouger, sans écouter, sans même entendre les injonctions qu'on leur faisait partir. Une partie avait fini par passer; mais il en restait encore un très-grand nombre. Quand les boulets russes, passant par-dessus les troupes de Victor, commencèrent à tomber au milieu de cette foule, il y eut des scènes d'horreur impossibles à décrire. La multitude, à pied ou en voitures, se précipita pêle-mêle vers les deux ponts. Les pontonniers repoussèrent les voitures de celui des deux ponts qui ne pouvait porter que des piétons ou des cavaliers. Les deux colonnes de fuyards qui se ruaient vers les deux ponts se mêlèrent, s'étouffèrent, s'écrasè-

rent, dans un épouvantable désordre. Les voitures se brisaient: les chevaux furieux bondissaient, renversant et piétinant tout ce qui les entourait. Beaucoup de malheureux se jetaient dans l'eau ou y étaient précipités par la foule; d'autres se noyaient en essayant de passer à gué sur les glaçons.

Victor, voyant de loin cet affreux spectacle, fit un effort désespéré: avec son infanterie et le peu qui lui restait de cavalerie, il chargea à outrance les Russes et les força de reculer et d'éloigner les batteries qui tiraient sur nos ponts.

Les Russes, triples en nombre, revinrent à la charge et nous obligèrent à notre tour à nous replier; mais la nuit arrivait et suspendit le combat. Il fallait se hâter de profiter de cette nuit pour sauver les cinq à

six mille braves qui restaient sous les drapeaux de Victor et, avec eux, le plus qu'on pourrait de la masse désarmée. On ne pouvait, c'était la pire des douleurs, emporter les 3 ou 4 mille blessés qui jonchaient le champ de bataille de Victor.

Les malheureux traînard, qui, dans la journée, s'entre-tuaient pour avoir passage, couchés maintenant autour de leurs feux, ne voulaient plus passer pendant la nuit. Ce fut en vain qu'à plusieurs reprises, le général Eblé les prévint qu'on allait détruire les ponts. C'était la sixième nuit que veillait au bord de la Bérézina ce magnanime vieillard. Pour arracher à la mort le plus de victimes possible, après que les troupes eurent achevé de défilé, il différa jusqu'au lendemain neuf heures du matin l'exécution des ordres qu'il avait reçus. Les Russes approchaient; il fallut bien enfin mettre le feu aux ponts. En voyant accourir les Cosaques, beaucoup des malheureux attardés par leur faute se jetèrent dans l'eau ou sur les ponts enflammés. Il en resta 7 ou 8,000, hommes, femmes, enfants, au pouvoir de l'ennemi.

L'armée avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour les sauver. Dans notre désastre, l'honneur était sauf, plus que l'honneur! car nous avions repoussé l'ennemi. Ce fut un sublime spectacle que cette armée mourante trouvant encore la force de remporter une dernière victoire.

On avait vu là quelque chose de plus admirable peut-être encore que ces soldats sans égaux; c'étaient ces humbles travailleurs, ces pontonniers sortis de l'eau glacée, la mort dans le sein, après avoir sauvé, hélas! pour quelques jours, les restes de l'armée. Ils en moururent presque tous, ainsi que le vieux général qui avait dirigé leurs efforts. Entre ces martyrs du devoir, un seul nom est resté dans l'histoire, celui du général Eblé, mais ce nom couvre ceux de quatre cents héros inconnus qui éga-

laient, par le cœur, leur vénérable chef.

Si nous eussions eu affaire à un grand capitaine, les débris de la Grande Armée n'eussent point obtenu ce dernier jour de gloire; mais Kutusoff, qui avait suivi avec patience et prudence un plan indiqué par la situation, n'avait pas eu le coup-d'œil ni l'audace nécessaires pour saisir le moment d'en finir avec nous. Les fléaux de la nature firent ce que les Russes ne savaient pas faire. Les restes de notre armée fondaient d'heure en heure. La grande gelée avait recommencé: Le thermomètre descendait à 20 degrés Réaumur (25 centigrades). Chaque nuit de bivouac laissait derrière nous nombre d'hommes qui ne se relevaient pas, les uns morts, les autres cloués à terre par leurs membres gelés. Ney et Victor livrèrent un dernier combat à Molodeczno, le 4 décembre. Ce qu'on avait gardé d'artillerie ne pouvant plus marcher, Ney dépensa là tout ce qui restait de munitions, tua beaucoup de monde aux Russes, les repoussa et assura à nos derniers combattants le retour à Vilna. Il ne conservait plus, de son corps d'armée, que 4 à 500 combattants. Victor en avait encore 4,000.

Napoléon, arrivé à Smorgoni, à quelques lieues de Vilna, s'ouvrit à son ministre des affaires étrangères, Maret, duc de Bassano, et à l'intendant-général Daru, du projet de retourner à Paris. Tous deux le combattirent, en lui remontrant que sa présence seule pouvait empêcher l'armée d'achever de se dissoudre.

Il persista et résolut de traverser incognito la Pologne et l'Allemagne, pour courir à Paris prévenir l'effet de son désastre et recréer une nouvelle armée. Il eût pu, en concentrant tout ce qu'il avait de troupes en Pologne, se refaire une force égale à celle que les généraux russes avaient immédiatement sous la main; car leurs troupes, dans une telle campagne, avaient, de leur côté, cruellement souffert. C'était là le devoir

du chef de la Grande Armée; mais, là, comme toujours depuis plusieurs années, le politique, chez Napoléon, faisait faillir le général.

Sa funeste politique lui fit donc abandonner ces glorieux et infortunés débris, auxquels l'honneur lui prescrivait de rester uni à tout prix. Le 5 décembre au soir, Napoléon annonça son dessein à ses maréchaux, en leur promettant de ramener sous deux mois 300,000 hommes de renfort. Il partit, laissant le commandement, non à Davout, mais à Murat.

Les restes de l'armée apprirent, le lendemain matin, avec stupéfaction que l'Empereur les avait quittés. L'excès de la souffrance engourdissait les esprits comme les corps; parmi ces hommes qui avaient tant aimé l'auteur de leurs maux et tant souffert sans lui adresser de reproches, il n'y eut point d'explosion, mais seulement un degré d'affaissement de plus. Les derniers jours de route jusqu'à Vilna furent affreux. Le thermomètre descendait jusqu'à 30 degrés Réaumur: un froid dont les plus rudes hivers ne peuvent donner une idée en France. Les hommes tombaient par centaines à chaque marche.

Pour comble de malheur, le ministre Maret avait cru bien faire d'envoyer 25,000 hommes de troupes fraîches, réunies à Vilna, au devant des débris de l'armée, pour les protéger contre la poursuite des Russes. Le froid devenant épouvantable en ce moment même, 8 ou 10,000 de ces jeunes soldats périrent en quelques jours. Ceux qui ne mouraient pas étaient comme anéantis. Nos malheureux soldats de Moscou en avaient eux-mêmes pitié. On avait ainsi détruit, par une fatale imprudence, notre réserve de Vilna, autour de laquelle eût pu se refaire l'armée.

Il y eut une horrible confusion lors de l'entrée à Vilna (9 décembre). On s'étouffa, on s'écrasa devant la première porte de la

ville, comme on l'avait fait aux ponts de la Bérésina, chacun voulant entrer des premiers; puis on pillà les magasins, les cafés, les auberges. Napoléon parti, personne ne commandait plus ni n'obéissait plus.

Napoléon, dans sa hâte de partir, n'avait pas même songé à envoyer à Schwarzenberg et à Reynier l'ordre d'amener de Pologne leurs Autrichiens et leurs Saxons au secours de Vilna. On était hors d'état de s'y défendre; nos débris se dissolvaient. A l'approche des Cosaques, Murat partit avec l'état-major, abandonnant ce qui restait de magasins, les blessés, les malades, les traînants. Nos débris arrivèrent de Vilna à Kowno, du 11 au 12 décembre, et y repassèrent le Niémen. Dans un conseil de guerre tenu à Kowno, Murat éclata en plaintes contre Napoléon, dont l'ambition insensée, disait-il, nous avait précipités dans l'abîme. Davout, qui avait tant à se plaindre de Napoléon, imposa silence à l'homme que l'Empereur avait fait roi. On chargea Ney de tâcher d'arrêter l'ennemi à Kowno, pendant que l'état-major se dirigerait sur Königsberg. Ney, à la tête d'une poignée d'hommes, tint en effet toute la journée du 13; mais, dans la nuit, nos derniers soldats, menacés d'être enveloppés, se dispersèrent. Ney partit le dernier avec quelques officiers. L'armée russe ne franchit pas le Niémen. Quelques-uns de nos débris se réunirent à Königsberg. Il restait 500 combattants de la vieille garde! 300,000 hommes étaient morts, en immense majorité par la misère et par le froid: plus des deux tiers étaient Français; 100,000 étaient prisonniers.

Ainsi finit la seconde Grande Armée. La première, celle d'Austerlitz, avait fondu en Espagne. La seconde Grande Armée, constituée surtout par le génie organisateur de Davout, s'était montrée, dans le malheur, digne de ce qu'avait été la première dans ses éblouissants succès: toutes deux

avaient gardé les vertus militaires des armées de la République.

On a relevé la Colonne de la Grande Armée, abattue par des mains insensées et criminelles. C'était notre devoir envers nos valeureux aînés; c'était le devoir de la France



Haret, due de Bassano.

envers tant de ses enfants qui ont porté partout la gloire de ses armes; mais, à la cime de ce monument, devrait figurer une autre image que celle de l'homme qui a sacrifié à son ambition effrénée toute une génération de héros et la France, leur mère : au sommet de la colonne devrait apparaître le soldat français, le héros anonyme, personnification de la Grande Armée.

CHAPITRE VII

CAMPAGNE DE SAXE. — L'ALLEMAGNE EN 1813.
— VICTOIRES DE LUTZEN ET DE BAUTZEN.
VICTOIRE DE DRESDE. DÉSASTRE DE LEIPZIG.

(Décembre 1812 - Novembre 1813.)

Tandis que Napoléon engloutissait dans les neiges de la Russie la Grande Armée et la fortune de la France, les événements qui se passaient dans une autre partie du monde achevaient de démontrer l'inconcevable folie avec laquelle il se perdait lui-même et préparait notre perte. La rupture entre l'Amérique et l'Angleterre, facile à prévoir, s'était accomplie. L'Angleterre, dans le courant de 1812, avait été livrée à des embarras croissants. Ses difficultés financières étaient énormes. Le papier de la banque perdait vingt à vingt-cinq pour cent. Bien qu'on empruntât annuellement cinq cent millions, les dépenses dépassaient les revenus de deux cent cinquante millions. La disette sévissait en Angleterre comme en France, et la suspension du travail suscitait des troubles dans les districts manufacturiers. Le peuple de Londres était devenu violemment hostile au gouvernement et à la guerre.

Dans cette situation critique, le gouvernement anglais maintenait cependant à outrance sa tyrannie sur les mers. Il s'obstinait à soutenir le système du blocus fictif et à enlever les matelots prétendus anglais sur les navires américains, jusque dans les embouchures des fleuves d'Amérique. La colère montait parmi les populations américaines. Si Napoléon s'y fût bien pris, la guerre eût été déclarée par l'Amérique à l'Angleterre dès 1811; mais, il s'entêtait de son côté à imposer des restrictions gênantes au commerce américain. Cela fournissait des arguments contre la guerre au parti aristocratique, qui, dans les États-Unis,



Défense héroïque du château de Burgos.

était favorable aux Anglais. Ce parti disputa quelque temps le terrain. Le président des États-Unis prit enfin des mesures militaires dans les premiers mois de 1812, et la guerre fut déclarée le 19 juin, au moment où Napoléon allait passer le Niémen.

L'Angleterre, avec ses immenses armements, se croyait sûre d'anéantir du premier coup la marine naissante des États-Unis. Les premières nouvelles de la guerre stupéfièrent Londres. Les navires anglais qui bloquaient l'entrée des fleuves américains avaient été écrasés, enlevés par des bâtiments sortis de ces fleuves, et d'énormes frégates américaines, supérieures par leurs proportions, par la rapidité de leur marche comme par celle de leur tir à toutes les frégates anglaises, vinrent croiser audacieu-

sément à l'entrée de la Manche. Les Américains avaient profité de l'expérience de nos revers maritimes et s'étaient préparés en silence à dépasser à leur tour les conditions de la marine anglaise.

Ces premiers succès suscitèrent en Amérique un élan extraordinaire. Quel changement dans les destinées du monde, si Napoléon eût marché sur Madrid et Lisbonne, au lieu de marcher sur Moscou ! La défaite de l'Angleterre eût été absolument certaine.

L'Angleterre, au contraire, fit, cette année-là, de nouveaux progrès en Espagne, par la faute de Napoléon. Nos armées d'Espagne, quoique affaiblies par le rappel d'une partie de leurs meilleurs officiers et de leurs meilleurs soldats, étaient

encore plus que suffisantes pour vaincre les Espagnols et les Anglais. Mais, malgré le commandement nominal donné au roi Joseph, assisté du maréchal Jourdan, les armées restaient dispersées et les généraux en désaccord. Il y avait encore cinq armées distinctes. Marmont, qui commandait l'ancienne armée de Portugal, maintenant établie du Léon et de Salamanque à l'Estramadure, se voyait sur le point d'être attaqué. Il demanda qu'on réunît à son armée de Portugal l'armée du Nord, qui occupait le pays entre la Vieille Castille et les Pyrénées. Napoléon n'y consentit pas. Joseph et Jourdan ordonnèrent à l'armée du Nord et à l'armée d'Andalousie de secourir Marmont. Le commandant de l'armée du Nord, Caffarelli, différa, le commandant de l'armée d'Andalousie, Soult, refusa d'obéir. Soult prétendit que c'était l'Andalousie et non la Castille qui était menacée.

Wellington marcha sur Salamanque et s'en empara, avec 55,000 hommes, dont plus de 40,000 Anglais. On eût pu l'accabler aisément en se réunissant; mais il avait compté sur notre dispersion. Marmont, qui ne put lui opposer guère plus de 40,000 hommes, essaya de le repousser en manœuvrant sans s'engager à fond et l'obligea de se replier sur Salamanque. Un mouvement hardi des Français mit les deux armées tout près l'une de l'autre. Un de nos généraux de division engagea la bataille sans en avoir l'ordre. Marmont fut grièvement blessé au moment décisif : cela jeta de la confusion dans nos rangs et nous fit perdre le champ de bataille. Un officier de grand mérite, le général Clausel, dirigea bien la retraite; mais l'effet moral de cet échec n'en fut pas moins déplorable (22 juillet 1812). L'armée française se retira derrière le Douro. Wellington ne la suivit pas et alla droit à Madrid. Joseph évacua cette capitale, traînant après lui ce qu'il y avait de Français ralliés à sa cause. Ce fut, pour

ces pauvres gens, une petite retraite de Moscou à l'avance, avec les guérillas remplaçant les Cosaques et une chaleur étouffante au lieu de la glace et de la neige.

Nos forces restaient toutefois supérieures à celles de l'ennemi, lorsque le roi Joseph eut rappelé l'armée d'Andalousie sur le Tage; comme on eût dû le faire plus tôt. Wellington, renforcé par l'armée espagnole de Gallice, s'était avancé de Madrid sur Burgos et avait refoulé Clausel jusqu'à l'Èbre; mais il avait été arrêté à Burgos par une petite garnison de 2,000 hommes, qui, pendant cinq semaines, défendit intrépidement le vieux château de cette ville contre 50,000 ennemis. Clausel avait fait sa jonction avec l'armée du Nord. L'armée d'Andalousie s'était renforcée de la petite armée du Centre. Wellington, menacé d'être écrasé entre ces deux masses, recula de Burgos jusqu'à Salamanque et fit évacuer Madrid par le corps qu'il y avait laissé. Le roi Joseph rentra le 2 novembre à Madrid.

Nos forces réunies poursuivirent Wellington. Nous avions 80 et quelques mille hommes d'excellentes troupes; on pouvait accabler l'ennemi. On le laissa échapper, par la mauvaise volonté de Soult et par la faiblesse de Joseph et de Jourdan, qui n'osèrent briser ce maréchal et agir malgré lui. Soult est l'homme qui nous a fait le plus de mal en Espagne, après Napoléon. Wellington regagna sa place d'armes de Ciudad-Rodrigo, avec peu de perte. La dernière occasion de vaincre fut ainsi manquée dans la Péninsule, et la conclusion de la campagne fut l'abandon de l'Andalousie sans compensation.

Ce n'était point en Espagne, c'était en Allemagne que le sort de l'Europe devait se décider. Avant de raconter ce qui se passa au delà du Rhin durant cette année 1813, où les événements d'Allemagne eurent des conséquences incalculables pour l'histoire de notre siècle, il est nécessaire de retour-

ner en arrière, afin que l'on puisse comprendre le sens et la portée de ces événements.

La Prusse, au dix-huitième siècle, avait été plutôt une grande association militaire qu'une nation dans le sens ordinaire du mot. Le grand Frédéric, qui recrutait son armée de gens de tous pays, ne songeait qu'à rendre l'État prussien, par tous les moyens, le plus puissant possible. Il se souciait peu de l'Empire germanique et n'avait point l'idée d'une nationalité allemande qui imposât des devoirs communs aux Prussiens et aux populations de même langue qu'eux. Frédéric méprisait le gouvernement de la monarchie française en décadence, mais ne faisait cas que de l'esprit français et de la langue française. Il faisait sa société intime de philosophes français et se servait de réfugiés protestants français pour propager l'industrie dans ses États, et, en partie, pour les administrer. La littérature allemande, qu'il dédaignait fort, n'était alors qu'un pâle reflet de la littérature française, de même que les palais des princes allemands n'étaient que des contrefaçons de Versailles.

Dans la dernière période du siècle, le génie de l'Allemagne se réveilla et produisit toute une génération de grands écrivains et de grands artistes ; mais les philosophes et les poètes allemands, tout en s'affranchissant de l'imitation française, restèrent attachés aux idées que la France répandait dans le monde : la plupart embrassèrent avec passion la cause de notre Révolution, qu'ils déclarèrent être la cause du Genre humain. Kant, le philosophe de la conscience et de la raison pratique, l'homme du devoir, ne fit, au fond, que systématiser dans des formes abstraites la pensée de notre Rousseau. Lorsque 89 fut venu, Kant, dérogeant à ses immuables habitudes sédentaires et à son impassibilité, allait attendre avec anxiété sur la grande

route le courrier qui apportait les nouvelles de France aux heures solennelles de la Révolution. Il saluait en elle la naissance d'un monde nouveau. Un autre philosophe illustre, Fichte, l'auteur d'une théorie si hardie sur la libre et absolue individualité de l'âme humaine, resta fidèle à la France révolutionnaire, lorsque d'autres reculaient avec effroi devant ses catastrophes ; il prit énergiquement notre défense devant l'Allemagne et devant l'Europe, aux jours les plus terribles de 93. Beethoven, le Michel-Ange de la musique, le grand homme de cette grande génération de compositeurs allemands, qui étaient alors dans l'art musical ce qu'avaient été dans la peinture les maîtres italiens de la Renaissance, Beethoven, enthousiaste de la France, comme l'étaient alors les hommes du Rhin, écrivit sa *symphonie héroïque* pour le général Bonaparte.

Il rêvait chez Bonaparte un Washington. Quand Bonaparte se fut fait empereur, il effaça son nom et le maudit. Et, à l'exemple de ce sublime génie et de ce grand cœur, les penseurs et les artistes qui avaient aimé la France républicaine se retournèrent contre la France impériale.

L'esprit public en Allemagne ne suivit pas immédiatement ces âmes d'élite dans ce mouvement de réaction, ou, plutôt, il n'y avait pas, dans les premières années de notre siècle, d'esprit public allemand. Le bouleversement opéré par l'intervention de Napoléon dans la constitution politique et sociale de l'Allemagne, la destruction de l'ancien Empire germanique, la suppression d'une foule de petits princes et de petits seigneurs et surtout des seigneurs ecclésiastiques, l'introduction au moins partielle des principes français sur l'égalité civile dans l'Allemagne occidentale, en déracinant toutes les habitudes, avaient étonné, troublé, mais non irrité les populations : elles sentaient qu'il y avait là pour elles

plus de bien que de mal. L'avenir devait montrer que ce changement imposé par le dominateur de la France n'était nullement avantageux à la France, mais l'était beaucoup à l'Allemagne. Il n'y avait point d'ailleurs jusque-là d'antipathie entre les deux



Beethoven.

peuples; durant les guerres de la République et au commencement de celles de l'Empire, les pays allemands occupés par nos troupes ne témoignaient pas de haine contre le soldat français.

Quant à la personne de Napoléon, elle inspirait une grande admiration aux masses allemandes, très-disposées au respect de la force. Le sentiment d'hostilité contre Napoléon et contre la France ne commença de pénétrer dans les masses qu'à partir de 1806. L'écrasement successif de l'Autriche et de la Prusse, les violences de la conquête, les réquisitions, les contributions de guerre imposées aux vaincus, les sacrifices d'hom-

mes et d'argent imposés à nos alliés, aigriront et alièneront de plus en plus les Allemands, et, l'on peut dire, firent une Allemagne; car il n'y en avait pas. L'Empire germanique n'étant plus guère qu'un mot depuis longtemps, Prussiens, Saxons, Hessois, Wurtembergeois, Bavaois se considéraient comme étrangers les uns aux autres, et à peu près comme des peuples à part. Napoléon, en remaniant et découpant sans cesse arbitrairement les territoires germaniques, fit perdre aux habitants de ces états le sentiment de leur nationalité particulière et les poussa à se confondre dans une nationalité générale avec tous ceux qui parlaient leur langue; ne sachant plus s'ils étaient Saxons, Hessois, etc., ils se retrouvèrent tous allemands. Leur commune oppression fit leur union. Ce fut Napoléon qui créa le patriotisme allemand.

Les hommes éminents qui visaient à relever l'Allemagne avaient compris deux choses : que le moyen essentiel pour atteindre ce but était de s'emparer de l'éducation publique, et que la Prusse, même dans son désastre, était le seul centre et le seul point d'appui possible pour une telle entreprise. Ils s'entendirent afin de fonder à Berlin une Université où les professeurs les plus célèbres de l'Allemagne mirent la science, la philosophie et l'art au service du patriotisme et subordonnèrent tout à un but unique, le développement de l'idée nationale.

Cette pensée envahit rapidement tous les pays de la rive droite du Rhin. Tout fut employé pour exalter le sentiment patriotique : la poésie, l'histoire, les vieilles légendes, la musique nouvelle, la plus belle musique qui ait jamais existé, et qui, jusqu'au fond des campagnes, remuait les âmes et les élevait au-dessus d'elles-mêmes, ainsi qu'avait fait chez nous les sublimes chants de guerre de la Révolution.

Il y eut là quelque chose de très-grand

et de très-beau dans le principe, mais qui tourna bientôt, dans la jeunesse des Univer-



Kant.

sités, à des conséquences étranges. Autant le peuple français est disposé à s'élançer vers l'avenir, autant le peuple allemand a de penchant à se tourner vers le passé. Pour réveiller le patriotisme germanique, on avait fait appel à toutes les anciennes gloires, à toutes les traditions du moyen âge et même des anciens Germains. On en vint, par haine de la France, à maudire les idées nouvelles qui étaient venues de France et à prétendre retourner au moyen âge et aux temps féodaux. Une grande partie des écrivains et de la jeunesse qu'ils guidaient se jetèrent dans ce courant de réaction, malgré Fichte et d'autres esprits supérieurs qui, tout en réagissant aussi, et même avec exagération, contre les Français, restèrent fidèles aux principes de la France. Fichte, celui de tous les étrangers qui a peut-être

le mieux apprécié le génie et le caractère de Napoléon, haïssait surtout en lui l'homme qui avait trahi la Révolution.

Ce philosophe était un héros. Quand le moment fut venu de passer de la parole à l'action, il descendit un jour de sa chaire en disant à ses élèves : — « Notre cours sera « suspendu jusqu'à la fin de la campagne ; « nous le reprendrons dans notre patrie « devenue libre, ou nous serons morts « pour reconquérir sa liberté. »

Et il partit comme simple soldat.

On peut dire qu'un des plus grands crimes de Napoléon est d'avoir forcé de tels hommes à devenir les ennemis de la France. Napoléon avait foulé aux pieds tout à la fois le passé et l'avenir ; tous deux s'unissaient contre lui et contre nous, ses instruments et ses victimes. Les amis de la



Fichte.

Révolution française et les hommes du passé féodal et monarchique qu'elle avait vaincu

s'alliaient pour se diviser après la victoire : ils se mêlaient dans les nombreuses sociétés secrètes qui couvraient l'Allemagne; celle qui est restée la plus fameuse s'appelait « la Ligue de la Vertu » (*Tugendbund*).

Parallèlement à ce mouvement incohérent, contradictoire, mais puissant, se développait un autre mouvement rationnel, profondément calculé, allant à un but très-défini; c'était le mouvement de la réforme prussienne.

La réforme des institutions civiles et militaires dans ce qui restait de la Prusse avait été entamée avec une décision et une vigueur extrêmes, dès le lendemain de la paix qui avait semblé consacrer l'abaissement définitif de la monarchie du grand Frédéric. Un groupe d'hommes politiques qui, pour la plupart, n'étaient pas nés Prussiens, mais s'étaient donnés à la Prusse, s'emparèrent du faible et indécis Frédéric-Guillaume III et lui firent partager, sinon leur énergie, du moins leurs sentiments. Ce n'était point des amis de la Révolution française : leurs préférences eussent été pour la monarchie aristocratique. Mais ils eurent le bon sens de comprendre que le mouvement de réaction vers le moyen âge n'avait ni sérieux ni profondeur, et que ce n'était point par-là qu'on pouvait soulever les masses; que le seul moyen de combattre la France impériale, c'était d'emprunter à la Révolution française tout ce qui était compatible avec le maintien de la royauté, c'est-à-dire l'égalité civile et les libertés locales.

Nous avons déjà nommé plus haut le personnage qui eut l'initiative de cette vaste réforme analogue à celle que Turgot eût voulu accomplir en France afin de prévenir la Révolution. C'était le baron de Stein. Nommé premier ministre en septembre 1807, il débuta par une loi du 9 octobre suivant, où il déclarait, au nom du roi, que tout devait être accessible à tous

et qu'il ne devait plus y avoir d'entraves à la transmission et à la vente des propriétés. Le servage était aboli. Le paysan cessait d'être attaché à la glèbe. Il était libre désormais de sa personne et de ses actions. Les roturiers pouvaient acquérir les terres nobles. Les nobles pouvaient pratiquer le commerce et l'industrie sans déroger.

Une loi du 27 juillet 1808 octroya aux paysans des domaines de la couronne la propriété des terres qu'ils cultivaient, moyennant une modique redevance, dont une autre loi leur facilita le rachat.

Une loi du 3 août 1808 statua que tout citoyen était astreint au service militaire et que tous, sans distinction de naissance, pouvaient parvenir à tous les grades. La schlague, les punitions déshonorantes, étaient abolies dans l'armée. — L'article relatif au service obligatoire a été réalisé et a fait la force de la Prusse. Le reste n'a passé que fort incomplètement de la théorie dans la pratique; la plupart des grades militaires sont encore dans les mains de la noblesse, et l'on frappe encore le soldat.

Une loi de novembre 1808 enleva aux seigneurs le droit de nommer les magistrats des villes et des villages de leurs domaines et transféra ce droit aux habitants. La libre élection fut également accordée pour les municipalités qui relevaient de la couronne : le gouvernement se réserva seulement le choix entre trois candidats dans les grandes villes. La répartition des impôts et la police locale étaient également attribuées aux communes. La Prusse atteignit ainsi d'un seul coup le plus haut degré possible de libertés municipales, sauf en ce qui regarde l'électorat, fort éloigné du suffrage universel.

Les premières ordonnances de Stein avaient été présentées à Napoléon comme une imitation du Code civil et comme rapprochant la Prusse de la France; mais, une imprudence de Stein ayant révélé sa vraie pensée à l'empereur, celui-ci exigea son

renvoi du ministère. Il partit; mais son œuvre fut continuée. Dans son testament politique du 24 novembre 1808, il annonce l'abolition de la tutelle exercée sur les communes par les fonctionnaires et les privilégiés (les seigneurs); — c'était fait! — la séparation de la justice et de l'administration, et le développement de l'enseignement populaire; — ceci allait se faire; — une représentation générale nationale; — pour ceci, il devait se passer bien des années avant que les héritiers du grand Frédéric permissent l'organisation d'une représentation nationale, qui est restée, par le fait, jusqu'ici subordonnée à la monarchie militaire.

Stein voulait aussi l'épuration du corps ecclésiastique, afin de raviver le sentiment religieux chez le peuple, en associant ce sentiment au patriotisme. « C'est, » écrit-il, de l'éducation et de l'instruction de « la jeunesse qu'il faut tout attendre. C'est « sur le développement moral et intellectuel que reposent surtout la force et la « dignité de l'homme. » Il voulait associer la religion protestante, la monarchie et la liberté.

Les successeurs de Stein s'inspirèrent de sa pensée. Le ministre de la guerre Scharnhorst reconstitua l'armée de manière à pouvoir au besoin disposer de 150.000 hommes, tout en n'ayant que 42.000 soldats en permanence sous les drapeaux. Les jeunes gens, dans toutes les communes, furent organisés en compagnies et exercés aux manœuvres et au tir.

L'ancien ministre Hardenberg, rappelé à la tête du gouvernement en 1810 avec le consentement de Napoléon, cacha mieux ses visées que ne l'avait fait Stein, mais poursuivit le même but avec autant d'habileté que d'activité. Le 27 octobre 1810, furent abolies toutes les taxes ou redevances payées à la noblesse par ses anciens sujets. Le 2 novembre, la liberté du tra-

vail fut proclamée, et les maîtrises, jurandes et corporations furent abolies. D'autres ordonnances soumièrent la noblesse et le clergé à l'impôt proportionnel comme le reste de la nation et réorganisèrent sur un plan rationnel l'administration, la magistrature et le système des impôts.

Une loi du 14 septembre 1811 ordonna le partage des domaines seigneuriaux entre les seigneurs et les paysans. Le paysan possesseur héréditaire eut les deux tiers du domaine qu'il exploitait. Le paysan fermier à vie ou à temps eut la moitié. C'est la loi la plus hardie qu'ait faite une monarchie. La Prusse, dit un écrivain français, (M. de Jonnès), a mis cinq ans à faire sa nuit du 4 août. Mais c'était un 4 août octroyé par la couronne et non octroyé spontanément par la nation.

La tendance générale des lois prussiennes de cette période fut de diminuer les distances et d'atténuer les distinctions entre les diverses classes de citoyens, de façon à consommer l'unité nationale autour de la royauté. La noblesse ne résista que faiblement, sauf à réagir plus tard : le courant alors était trop fort et la nécessité trop évidente. L'abolition de tant de privilèges et de tant d'abus, l'accession de tant de milliers de paysans à la propriété, suscitèrent comme en France un immense progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. La Prusse, mutilée, réduite de moitié par le traité de 1807, se retrouvait déjà réellement plus forte, plus capable d'action au commencement de 1813 qu'elle ne l'avait été dans sa puissance apparente en 1806.

Les diverses populations allemandes auxquelles appartenaient les hommes qui dirigeaient les réformes législatives de la Prusse et le mouvement intellectuel et moral de l'Université de Berlin tournaient incessamment leurs regards de ce côté et attendaient de là le signal. Il est certain toutefois que, si Napoléon eût triomphé dans la

campagne de Russie, ce signal n'eût point été donné et que tout espoir de secouer le joug eût été pour longtemps ajourné. Cet espoir fut exalté au plus haut degré par le désastre de la Grande Armée. Devant le prodigieux changement de fortune qui s'est si brusquement opéré, une explosion générale devient imminente en Allemagne. Napoléon



Lacépède.

va faire des efforts extraordinaires pour la prévenir ou la comprimer. Ce sera l'histoire de la grande et terrible année 1813.

Napoléon, après avoir quitté les débris de la Grande Armée, avait traversé inconnu la Pologne et l'Allemagne. Il était rentré aux Tuileries, le 18 décembre 1812, précédé à Paris par ce vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée qui est resté tristement célèbre. Napoléon y avouait pour la première fois les malheurs de la retraite de Russie et en terminait le lugubre récit par

ces mots : « L'empereur ne s'est jamais « mieux porté ! »

Il reçut, le 20 décembre, les grands corps de l'État. Le président du Sénat, le savant naturaliste Lacépède, en présence de telles calamités, ne sut que répéter les flatteries banales des jours de prospérité et déclara que le Sénat, institué pour conserver la dynastie napoléonienne, était résolu à mourir pour elle.

L'orateur du conseil d'État renchérit de bassesse sur celui du Sénat. Il prétendit découvrir dans les récents malheurs « quelque « chose qui le transportait d'aise et d'admiration ; c'était le développement prodigieux « de l'auguste caractère de l'empereur, « qui n'avait jamais paru plus grand qu'au « milieu de ces passagères épreuves..... »

Napoléon répondit aux protestations emphatiques d'amour pour sa dynastie en vantant les bienfaits de la monarchie héréditaire, et conclut en déclarant que c'était à l'idéologie, à la métaphysique, qu'il fallait attribuer tous les malheurs de la France. C'était parce que la science des idées (idéologie), c'est-à-dire la philosophie, avait, en 89, voulu fonder sur la base de la raison la législation de la France et qu'elle avait proclamé la souveraineté du peuple, c'était pour cela que 300,000 soldats venaient en 1812 d'être engloutis dans les neiges de la Russie !

Cette scène eût été une vraie bouffonnerie, si la situation n'eût été aussi lamentable. C'était le ridicule dans le tragique. Il y avait eu de ces dissonances étranges dans les jours les plus brillants de Napoléon. Il n'était pas changé ; s'il avait paru au-dessous de lui-même pendant la campagne de Russie, c'est que son caractère, contrairement aux assertions de ses flatteurs, ne s'était pas trouvé au niveau des événements ; mais son génie militaire et administratif n'avait pas baissé, comme on le vit bientôt.

L'aspect de Paris et de la France offrait



Les débris de la Grande Armée à Königsberg.

un contraste sinistre avec les pompes officielles des Tuileries. La consternation était générale. Il faut en voir le tableau dans les intéressants *Souvenirs militaires* du général de Fézensac : « Les récits des officiers échappés aux désastres de la retraite continuaient à augmenter l'effroi. Paris, accoutumé depuis quinze ans à des chants de victoire, apprenait chaque jour avec une douloureuse surprise le détail de quelque nouvelle calamité publique ou particulière. Les divertissements du carnaval cessèrent; chacun se renferma dans son intérieur, occupé des malheurs présents et des inquiétudes futures. »

Napoléon, qui ne comprenait pas plus qu'il n'éprouvait ce sentiment universel, s'imagina qu'il ranimerait les esprits abattus

en donnant des fêtes aux Tuileries. « C'était, dit le général de Fézensac, insulter à la douleur publique et témoigner une insensibilité cruelle pour tant de victimes. Je me souviendrai toujours de l'un de ces bals lugubres où je crus voir danser sur des tombeaux ! »

Insensible aux maux infinis dont il était l'auteur, Napoléon n'eut pas un moment d'hésitation ni d'incertitude. Il était résolu à arracher à la France jusqu'à son dernier homme et son dernier écu pour relever la fortune de l'Empire, et il procéda avec une célérité et une habileté extraordinaires à la préparation de ses nouveaux plans. Il avait à sa disposition la conscription de 1813, levée d'avance et entrée dans les cadres en octobre 1812 : c'était 140,000

hommes. Il avait de plus 100 cohortes de gardes nationales (100,000 hommes), qui, légalement, ne devaient pas servir hors des frontières; mais il allait faire changer cette légalité par le Sénat. Il comptait retrouver sur la Vistule ou l'Oder des restes considérables de la Grande armée; mais ces débris avaient, comme nous l'avons montré, achevé de fondre depuis son départ.

De mauvaises nouvelles arrivèrent de la Vieille Prusse. Pendant la marche de Napoléon sur Moscou et son fatal retour, le maréchal Macdonald était resté sur la Basse-Dwina, devant Riga, avec un corps d'observation composé de Prussiens et de Polonais. Il n'avait pas même reçu de Napoléon un ordre de retraite. Informé des malheurs de la Grande Armée, il revint de la Dwina vers le Niémen. Durant la traversée de la Courlande, le général York, qui commandait le corps prussien, laissa prendre les devants à Macdonald avec les Polonais, puis signa une convention de neutralité avec les Russes (30 décembre 1812). Les troupes prussiennes, par point d'honneur militaire, s'étaient très-bien battues contre les Russes: elles gardèrent quelques scrupules vis-à-vis du respectable maréchal sous lequel elles avaient servi et l'abandonnèrent sans le trahir, c'est-à-dire en lui laissant le temps de se mettre en sûreté. C'était là un événement extrêmement grave et le commencement de l'inévitable défection de l'Allemagne.

L'attitude de l'empereur Alexandre avait décidé le général York. Alexandre était dans un véritable enivrement; il n'aspirait à rien moins qu'à être le destructeur de Napoléon et le libérateur de l'Europe et même de la France! Avec un mélange d'exaltation et de calcul, il promettait tout à tous: en rentrant à Vilna, il avait accordé une amnistie pour tous les actes commis dans l'ancienne Pologne contre l'autorité russe: il répandait, d'une part, le bruit

qu'il se ferait roi de Pologne, et, de l'autre part, il annonçait aux Prussiens qu'il était prêt à leur restituer les provinces polonaises que Napoléon leur avait enlevées. Il autorisait l'ex-ministre Stein à s'emparer, pour ainsi dire, de la Vieille Prusse, qu'évacuaient en ce moment les Français, et à y promettre le prochain affranchissement de l'Allemagne. Il protestait, en même temps, de ne point disputer à la France « sa légitime grandeur. »

Notre état-major, à la nouvelle de la défection d'York, venait de quitter Königsberg, avec 10 ou 12,000 malades et 8 ou 10,000 hommes armés: il se retira sur la Vistule, et, de là, sur la Wartha et Posen. Le général Rapp était parvenu à réunir à Dantzig, notre grande place de réserve et de dépôt, 25,000 hommes dont le plus grand nombre n'avait point pris part à la campagne de Russie. Un corps d'armée à peu près égal en nombre à celui de Dantzig occupait Berlin. Nous n'avions pas en tout 80,000 hommes, de Dantzig au Rhin, sans compter nos alliés, les Autrichiens et les Saxons, qui s'étaient repliés sur Varsovie et se montraient disposés à ne plus se battre. Murat, à qui Napoléon avait confié les restes de la Grande Armée, suivit l'exemple de l'empereur et partit pour aller défendre son royaume de Naples, en laissant le commandement au prince Eugène.

Une immense agitation se propageait autour des faibles corps français qui occupaient encore l'Allemagne. Les Russes, eux-mêmes épuisés, n'avaient pas pressé vivement nos débris; mais York et Stein, maîtres de Königsberg, organisaient et armaient la vieille Prusse, sans attendre l'autorisation du roi considéré comme n'étant pas libre sous la main de l'étranger. Les pamphlets, les proclamations, les chants populaires se répandaient partout, provoquant les peuples à l'insurrection. L'idée de l'union allemande courait du Niémen au

Rhin : l'union fédérale, non pas l'unité en un seul corps d'état; on n'y pensait pas en ce temps-là. Le faible roi de Prusse et même son habile ministre Hardenberg étaient débordés et cruellement embarrassés. Rompre avec Napoléon leur semblait encore bien hasardeux, et, pourtant, résister au courant impétueux de l'opinion publique, leur devenait de jour en jour plus difficile. Ils se décidèrent à envoyer à Paris l'ancien ministre Hatzfeld, qui avait toujours été partisan de l'alliance française. Hatzfeld devait faire à Napoléon les propositions suivantes : La cour de Prusse se transférerait de Berlin à Breslau, en neutralisant la Silésie : l'armée prussienne serait portée à 120.000 hommes, moyennant le paiement par la France de 46 millions que la cour de Prusse prétendait dus pour fournitures au-delà de l'ancienne dette de la Prusse envers la France; la dette prussienne étant acquittée, la France, conformément aux traités, évacuerait les places prussiennes qu'elle occupait encore sur l'Oder. — Si ces propositions étaient acceptées, la Prusse resterait fidèle à l'alliance française.

Le roi de Prusse, au fond, eût souhaité de s'entendre avec l'Autriche pour ménager une paix qui rendrait à la Prusse une situation convenable et qui lui éviterait les périls d'une coalition contre Napoléon.

L'Autriche avait fait au roi de Prusse des ouvertures à ce sujet. L'empereur François II et son ministre Metternich avaient des idées très-arrêtées et ne s'en départirent point durant les vastes péripéties de cette année. Leur intérêt leur suggérait des vues raisonnables. Ils visaient à une médiation armée, afin d'arriver à une paix acceptable pour tous, et négociaient secrètement dans cette intention avec les états allemands. Ils redoutaient encore Napoléon et aspiraient à rendre à l'Allemagne son indépendance, mais sans prétendre rien ôter à la

France qu'elle eût intérêt à garder. L'empereur d'Autriche envoya en France un négociateur qu'il croyait agréable à Napoléon, M. de Bubna.

Napoléon était bien loin des dispositions conciliantes que lui souhaitait la cour d'Autriche. Il ne songeait qu'à se maintenir dans toutes les positions militaires que tenaient encore nos troupes sur la Vistule, sur l'Oder et sur l'Elbe, et à reformer rapidement la plus grande armée possible, pour aller secourir nos garnisons d'Allemagne et de Pologne. Il faisait levées sur levées dans des proportions énormes. Il reprenait encore 100,000 hommes sur les quatre classes de 1809 à 1812, et il levait d'avance la conscription de 1814. Avec les 140,000 conscrits de 1813 et gardes nationaux qu'il avait déjà, cela devait faire une masse de 500,000 hommes.

Au commencement de janvier, Napoléon convoqua aux Tuileries les principaux membres de son gouvernement pour les consulter sur la politique extérieure. La question était de savoir si l'on traiterait directement avec la Russie, ou si l'on demanderait l'intervention diplomatique de l'Autriche. La majorité se prononça pour le second parti : c'était le meilleur, à condition d'être décidé aux sacrifices nécessaires, et Napoléon ne l'était point du tout. Il écrivit à son beau-père l'empereur d'Autriche qu'il ne consentirait jamais à détacher de l'Empire les territoires que des sénatus-consultes y avaient réunis. Il entendait donc garder Rome, la Toscane, le Piémont, la Hollande et, ce qui était bien pire, les côtes de l'Allemagne du Nord (départements hanseatiques). Il ne concédait aucun agrandissement territorial à la Russie. Quant à la transaction avec l'Angleterre, chacun garderait ce qu'il possédait : les Anglais conserveraient les colonies qu'ils nous avaient prises; l'Espagne resterait au roi Joseph, et Naples à Murat. — Autant eût valu dire

qu'il ne voulait de paix à aucun prix. S'imaginer qu'il aurait l'Autriche avec lui à de telles conditions, en lui rendant tout au plus les provinces illyriennes, c'était absolument insensé, quand Russes et Anglais offraient à l'Autriche la restitution de tout



Rapp.

ce qu'elle avait perdu en Allemagne et en Italie.

Le Sénat vota, avec sa soumission ordinaire, les décrets sur les appels de conscrits; mais l'agitation était partout dans le pays et tous les lieux publics retentissaient de murmures et de plaintes amères. Un jeune conscrit interpella audacieusement l'empereur, un jour qu'il traversait le faubourg Saint-Antoine. La foule empêcha la police de l'arrêter. On criait dans les halles contre « Bonaparte ». C'était lui ôter son titre et son nom impérial.

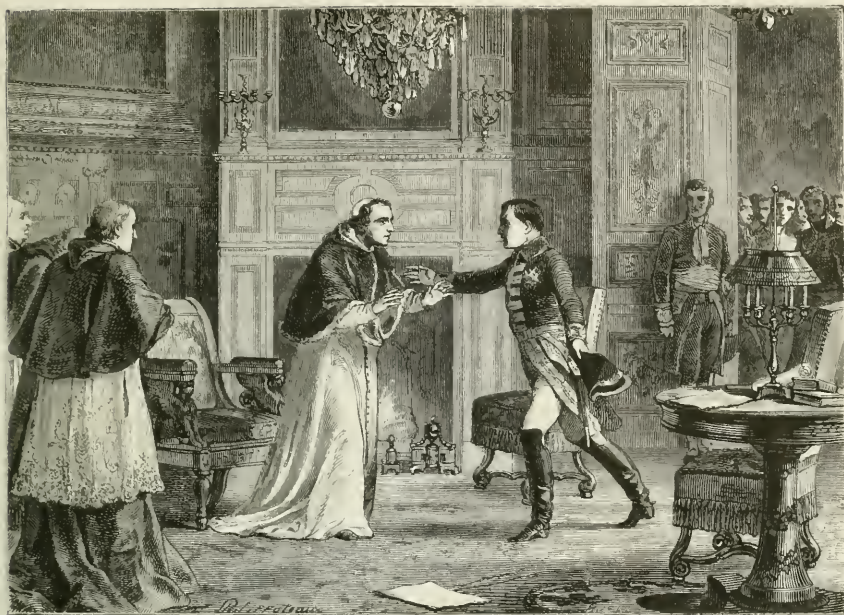
Les campagnes étaient encore plus désaffectionnées que Paris. Napoléon essaya

de compenser l'effet des manifestations populaires par des manifestations officielles. Il se fit offrir des cavaliers tout équipés par toutes les villes, c'est-à-dire par les fonctionnaires qui étaient censés représenter les villes. Il obtint ainsi 22,000 chevaux.

Sur les 500,000 hommes qu'il préparait, il en eut 340,000 dès février. Il comptait avoir le reste dans le cours de l'année. Il réorganisa les restes de la Grande Armée en deux corps, moyennant des renforts, sous Davout et Victor, plus le corps d'Italie qu'avait commandé Eugène. Un quatrième corps fut formé sur l'Elbe et envoyé à Eugène. Deux corps furent organisés sur le Rhin, sous Ney et Marmont rappelé d'Espagne. Une artillerie de 600 canons fut reconstituée pour l'ouverture de la campagne : elle devait être portée à 1,000 canons deux mois après. Une réquisition de 15,000 chevaux fut opérée en France, outre les 22,000 déjà donnés. Quelques milliers d'autres furent achetés en Allemagne; mais il fallait du temps pour qu'on pût organiser ces éléments et mettre en ligne une force suffisante en cavalerie. La garde fut reconstituée dans de très-vastes proportions.

Le plan de Napoléon était de mettre Eugène en mesure d'arrêter l'ennemi sur l'Elbe avec 80,000 hommes, puis de le rejoindre, avec 200,000, en avril ou en mai, Davout et Victor formant en arrière une puissante réserve.

Il fallait de grandes ressources pour de tels armements. La situation des finances était alarmante. Il y avait 83 millions de déficit sur les deux dernières années. Pour 1813, le budget devait monter de 1,150 millions à 1,270, et l'insuffisance des recettes approchait de 150 millions. On ne pouvait plus vivre aux dépens de l'étranger; il fallait maintenant ménager des alliés devenus bien incertains! Napoléon avait aux Tuileries une réserve secrète d'environ 160 millions, dont la plus grande partie provenait



Napoléon visitant Pie VII à Fontainebleau.

de l'accumulation des revenus de sa liste civile. Il les épargnait pour s'en servir dans les grandes occasions. C'était sa dernière ressource financière, comme la garde impériale était sa dernière ressource militaire. Il ne voulut ni s'en dessaisir entièrement, ni augmenter les impôts, et il n'osa tenter une émission de rentes sur l'État : elle se fût faite à un taux très-bas, qui eût témoigné du peu de confiance qu'inspirait le gouvernement. Napoléon prit les biens des communes, du moins la partie de ces biens dont les populations ne jouissaient pas en commun et qui était affermée; il fit payer aux communes par le Trésor l'équivalent du revenu qu'elles en tiraient. Il n'y avait pas de changement pour elles dans le présent, mais l'avenir était dépouillé; car la valeur

relative des rentes décroît avec le temps, pendant que la valeur des terres va s'élevant. On donna les biens des communes à vendre à la caisse d'amortissement, qui émit là dessus pour 232 millions de papier portant intérêt.

A côté de ces travaux militaires et de ces combinaisons financières, Napoléon effectua une transaction d'un autre genre, afin d'ôter à ses ennemis un des moyens d'agitation qu'ils pouvaient employer contre lui. Il avait fait amener brusquement et mystérieusement le pape de Savone à Fontainebleau, durant l'été de 1812, de crainte que les Anglais ne l'enlevassent par mer de Savone. A la suite de ce voyage aussi douloureux pour un vieillard malade que l'avait été la première translation de Rome en France.

Le pape s'était vu mieux traité à Fontainebleau qu'à Savone; mais les premières propositions que lui avait fait faire l'empereur en ouvrant les négociations l'avaient épouvanté : il eût fallu reconnaître la déclaration gallicane de 1682, résider à Paris, laisser aux souverains catholiques le choix des deux tiers des cardinaux, etc. Pie VII était dans l'angoisse, lorsque Napoléon arriva brusquement à Fontainebleau le 19 janvier, entra chez le pape sans lui laisser le temps de se reconnaître, et l'embrassa en l'appelant son père. Pie VII, tout étourdi et tout ému, ne repoussa pas ces singulières démonstrations. Il y eut entre eux de longs tête-à-tête sur lesquels on a débité beaucoup de fables : on ne sait pas bien ce qui s'y passa. Le résultat indiquerait que Napoléon n'avait posé d'abord de si rudes conditions que pour faire valoir le mérite d'y renoncer. Il offrit la résidence d'Avignon au lieu de Paris, en rendant au pape la nomination des évêques des environs de Rome et de quelques autres diocèses. Il se refit très-catholique devant le Saint-Père, lui promettant la restauration de l'Église dans les pays protestants soumis à l'Empire, Hollande, Allemagne du Nord. Il ne lui demandait pas de renoncer au pouvoir temporel en termes formels; de même, quant à l'acceptation de la résidence d'Avignon : il promettait de « rendre ses bonnes grâces » aux ecclésiastiques et laïques compromis dans les affaires religieuses, et dont un grand nombre étaient en exil ou en prison. Pie VII se résigna, et le nouveau Concordat fut signé le 25 janvier.

C'est un fait mémorable dans l'histoire que cette première renonciation consentie implicitement par la papauté à cette royauté temporelle qu'elle allait bientôt recouvrer pour la perdre de nouveau un demi-siècle après. Pie VII n'eut pas si tôt donné sa signature, qu'obsédé par les cardinaux opposants, il retomba dans ses anxiétés; on ne put rien

tirer de lui quant à l'exécution de ce qu'il avait signé. Napoléon, qui ne tenait qu'à l'apparence, s'embarassa peu des variations du Saint-Père et fit annoncer partout la signature du nouveau Concordat et le rétablissement de la paix dans l'Église. Les cardinaux alors entraînent le pape à rétracter le Concordat par une lettre à l'empereur. Napoléon tint cette lettre secrète et en empêcha la publication par des menaces terribles.

Il voulut rétablir les apparences de son côté, en politique comme en religion, et rappela le Corps législatif, qui n'avait pas été convoqué l'année précédente. Il l'ouvrit en personne le 14 février. Mais le discours qu'il y prononça n'était pas fait pour lui ramener l'opinion publique. Dans cette harangue pleine de bravades, comme dans la lettre à l'empereur d'Autriche, il proclama de nouveau l'intégrité du territoire de l'Empire et déclara qu'il maintiendrait également l'intégrité du territoire de ses alliés, et que la dynastie française régnait et régnerait en Espagne : en d'autres termes, qu'il ne ferait nulle part de concession territoriale.

Les événements se précipitaient en Allemagne. Le roi de Prusse, comme il l'avait annoncé, s'était retiré en Silésie. Là, il avait fait appel aux volontaires de toutes les classes. Contre qui cet appel? Le gouvernement prussien ne le disait pas : les sociétés secrètes le dirent. La jeunesse afflua sous les drapeaux; les corps francs se formèrent de toutes parts; la population tout entière prit la cocarde blanche et noire, comme chez nous, elle avait pris autrefois la cocarde tricolore.

Sur ces entrefaites était arrivée la réponse de Napoléon aux propositions de Frédéric-Guillaume III. Napoléon refusait les 46 millions que la Prusse prétendait lui être dus pour fournitures et la restitution des places de l'Oder et de la Vistule. Le roi de Prusse se décida et envoya vers l'empereur de

Russie. Un traité d'alliance entre la Russie et la Prusse fut signé le 28 février. La Russie promettait d'agir immédiatement avec 150,000 hommes, la Prusse avec 80,000; mais c'était là un minimum qu'on se proposait de dépasser promptement. La Russie s'engageait à ne pas déposer les armes, jusqu'à ce que la Prusse eût été reconstituée d'une façon plus conforme à son ancienne existence « et à l'équilibre de l'Europe ».

L'armée russe marchait en avant contre les forces françaises du prince Eugène; mais elle était obligée de masquer sur sa droite les places que nous occupions sur la basse Vistule, et, sur sa gauche, de faire suivre les Autrichiens de Schwarzenberg et les Polonais de Poniatowski dans le grand duché de Varsovie. Ce qui restait de disponible contre Eugène n'était donc pas très-considérable, et Eugène eût pu arrêter les Russes, si le général autrichien Schwarzenberg eût coopéré activement avec lui. Mais Schwarzenberg se retira de Varsovie sur Cracovie, sous prétexte que ses dépôts et ses magasins étaient en Gallicie. Les Polonais, trop faibles pour lutter à eux seuls, furent contraints de suivre les Autrichiens. Le prince Eugène, découvert ainsi sur sa droite, se replia de Posen sur Francfort-sur-l'Oder, puis de Francfort sur Berlin, puis de Berlin sur Magdebourg, où il regagna les bords de l'Elbe, le 5 mars.

L'évacuation de Berlin fut accueillie avec enthousiasme dans toute l'Allemagne. L'empereur Alexandre vint rejoindre le roi de Prusse à Breslau le 15 mars, et la guerre fut déclarée par la Prusse à la France le 17. Des proclamations enflammées furent partout répandues par les autorités prussiennes, appelant les populations aux armes et les excitant à user contre l'étranger de tous ces moyens de défense nationale que les Prussiens, redevenus envahisseurs et conquérants, devaient plus tard réprimer avec tant de barbarie et d'iniquité chez les autres.

L'histoire doit conserver, comme exposé de principes et comme exemple à tout peuple envahi, la proclamation publiée au nom du roi de Prusse, d'après l'inspiration de la Tugendbund, le 21 avril 1813.

« La landsturm existe partout où l'ennemi tente d'envahir notre sol.

« Lorsqu'il y a lieu de proclamer cette levée en masse, la guerre à laquelle on appelle la Landsturm est le combat de la nécessité, qui sanctifie tous les moyens : les plus terribles sont les meilleurs, car ce sont ceux qui décident le plus promptement le succès de la bonne cause.

« La mission de la landsturm est d'entraîner la marche de l'ennemi, de lui couper la retraite, d'arrêter ses munitions, ses subsistances, ses courriers, ses recrues, d'enlever ses ambulances, de le harceler d'attaques nocturnes, en un mot de l'inquiéter, de le tourmenter, de l'épuiser d'insomnies, de l'anéantir isolément ou en corps de troupes.

« Tout citoyen qui n'appartient pas à l'armée active fait partie de la landsturm, de quinze à soixante ans, dès que l'insurrection est proclamée.

« Toute tentative pour se dérober aux obligations, services, etc... (de la landsturm), sera punie de mort.

« La landsturm n'a point d'uniforme ou d'insignes déterminés, car ils feraient reconnaître les hommes de la landsturm, et les livreraient aux persécutions de l'ennemi.

« Si un homme de la landsturm est fait prisonnier, et si l'ennemi se permet de le traiter plus durement que les autres prisonniers de l'armée active, Sa Majesté s'engage solennellement à exercer sans délai les plus rigoureuses représailles. »

Les instructions des gouverneurs militaires ajoutaient : — « Il est du devoir de tout habitant de donner l'éveil aussitôt que des personnes appartenant à l'armée française

se seraient permis de maltraiter les prisonniers de la landsturm, afin que la peine du talion soit appliquée, dans les vingt-quatre heures, à un prisonnier français.

« Il peut se présenter des cas où les gouverneurs de province jugeraient utile de

faire un service de garde nationale ou garde civique sous l'influence ou la surveillance de l'ennemi. Ces moyens d'ordre apparent ont souvent épargné à un envahisseur de nombreuses garnisons ».

Tels sont les principaux passages de ce célèbre document qui devra être toujours médité par les peuples résolus à sauver à tout prix leur indépendance. La régularisation de la levée en masse par l'organisation des armées territoriales n'en modifie que la forme et non l'esprit.

Au moment de la déclaration de guerre, la ligne de l'Elbe était déjà débordée vers le bas du fleuve : les autorités françaises avaient évacué Hambourg; les Cosaques et les Anglais y étaient entrés par terre et par eau. Le roi de Saxe, reprenant de fait la neutralité, avait quitté ses États pour se retirer à Ratisbonne, laissant Dresde dans les mains de Davout. Les populations saxonnes participaient à la fermentation générale, qui gagnait à son tour l'Autriche. L'excitation était grande, même à Vienne : on criait contre l'empereur François et contre Metternich, qui avaient peur du mouvement populaire allemand et grand chagrin des démonstrations insensées de Napoléon. L'Autriche était disposée à lui laisser la Hollande et l'Italie, et cela ne lui suffisait pas! L'Autriche admettait même le maintien du royaume de Westphalie, et Alexandre, à qui son exaltation n'était pas toute modération et toute prudence, eût traité aux conditions que souhaitait l'Autriche : il avait refusé à l'électeur de Hesse la promesse de détruire le royaume de Westphalie pour reconstituer son électorat; mais, tout en évitant de rien faire qui rendit la paix impossible, il était convaincu que l'on n'obtiendrait de Napoléon aucune transaction raisonnable. C'est ce qu'il avait répondu à l'Autriche, lorsqu'elle lui avait récemment envoyé un négociateur en Pologne. Il visait à séparer Napoléon de la France, et son



Frédéric Guillaume III.

mettre une portion de territoire dans un tel état que l'ennemi n'y puisse subsister; la landsturm doit alors se préparer à une émigration en masse, avec femmes, enfants, vieillards. On doit alors détruire les farines, faire couler la bière, le vin, l'eau-de-vie, incendier les moissons, les moulins, les barques et les ponts, obstruer les sources.

« On dressera un projet d'assurances mutuelles et de dédommagements par tout l'État pour les districts qui pourront être dévastés. Le pays tout entier contribuera au prorata à l'indemnité.

« Il est interdit, sous peine d'infamie, de



Les conscrits de 1813 au combat de Weissenfels.

général Kutusoff venait de publier, en son nom et au nom du roi de Prusse, à Kalisch, une proclamation où se trouvait ce passage très-remarquable :

« Que la France, forte et belle par elle-même, s'occupe désormais du développement de sa félicité intérieure; aucune puissance ne cherchera à la troubler; aucune entreprise ne sera dirigée contre ses frontières légitimes. »

Napoléon ne voulait rien comprendre, ni le mouvement des peuples, ni les dispositions des gouvernements : Il ne voyait juste qu'en ceci : c'est que, grâce à son activité, il redevenait supérieur à la Russie et à la Prusse en moyens immédiats d'action militaire; mais il en concluait qu'il en finirait encore une fois avec une ou deux batailles, et sur ce point il se trompait; les temps

étaient changés depuis Austerlitz et Iéna. Il avait affaire maintenant, non plus seulement à des gouvernements, mais à des nations.

Il avait de singulières illusions sur l'Autriche; il s'imaginait la retenir dans son alliance et se servir d'elle pour écraser ses adversaires, tandis que tout ce qu'on pouvait espérer d'elle, c'était qu'elle s'entremît pour ménager une paix honorable.

Il la voyait volontiers armer puissamment, espérant que ce serait pour son service. Schwarzenberg, que l'empereur François II venait de lui envoyer à Paris, n'avait osé lui dire la vérité, à savoir : que le corps auxiliaire autrichien ne coopérerait plus avec nous. Une convention secrète avait été conclue entre l'Autriche et la Russie pour la rentrée du corps autrichien en Gallicie.

L'Autriche, en même temps, négociait avec nos alliés allemands pour les amener à son plan de neutralité armée.

Napoléon expédia, vers la fin de mars, à Vienne M. de Narbonne, chargé de demander à l'empereur François d'imposer un armistice à la Russie et à la Prusse, et, en cas de refus, de prendre en flanc leurs armées, pendant que Napoléon les prendrait en tête : l'Autriche aurait en récompense la Silésie, une portion de la Pologne et l'Illyrie. L'habile ministre d'Autriche, Metternich, tira très-adroitement de cette proposition le moyen de faire passer son gouvernement du rôle de belligérant qu'il gardait encore en apparence au rôle de médiateur. Le représentant de la France consentit à ce que l'Autriche cessât d'être notre auxiliaire avec 30,000 hommes, pour se faire médiatrice armée et nous aider ensuite avec toutes ses forces, si nos adversaires refusaient l'armistice. — C'était fort bien ; mais, si nos adversaires consentaient à l'armistice, il fallait avoir des conditions de paix à leur proposer. — Lesquelles ? Napoléon ne le disait pas. Metternich fit entendre à Narbonne que l'Autriche ne soutiendrait Napoléon que s'il renonçait au grand-duché de Varsovie pour le roi de Saxe, aux villes hanséatiques et au protectorat de la Confédération du Rhin pour lui-même. Si Napoléon continua de s'abuser sur l'Autriche, c'est qu'il le voulut absolument. Il se trompa ; on ne le trompa point.

Il venait d'exiger encore, par un nouveau sénatus-consulte, 80,000 hommes de plus sur les six dernières classes. Il força les jeunes gens des familles aisées, qui s'étaient rachetés du service à grands frais, d'entrer dans un nouveau corps de cavalerie légère d'élite, formé sous le nom de garde d'honneur. Il conféra la régence à l'impératrice Marie-Louise, sous la direction effective de Cambacérès, espérant être ainsi gréable à l'empereur d'Autriche. Il ré-

clama les contingents des alliés allemands, Bade, Wurtemberg, Bavière, Saxe, et partit pour la guerre le 15 avril : Il arriva à Mayence le 17.

Beaucoup de choses manquaient à l'armée. Il y pourvut avec sa décision et sa rapidité accoutumées. Il agit, comme il le dit lui-même, non plus en empereur, mais en général Bonaparte. Plus de luxe, plus de bagages inutiles. « Il faut, disait-il, que nous soyons légers. » Tout se faisait, pour ainsi dire, au pas accéléré. Les bons cadres que nous avions conservés permettaient cette formation en serre chaude. Les recrues apprenaient à manœuvrer tout en marchant. Le moral de l'armée s'était remonté très-vite. Les conscrits, désolés et irrités au départ, une fois dans les cadres, prenaient l'esprit des vieux soldats, et ceux-ci, oubliant déjà Moscou et leurs justes griefs, ne pensaient plus qu'à défendre la grandeur de la France et à se serrer autour du grand capitaine. Napoléon, dès qu'il reparaissait à cheval devant nos lignes, reprenait tout son prestige. Il y avait là un très-beau et très-généreux mouvement, qui attestait le puissant ressort de l'âme française et qui rend la responsabilité de Napoléon d'autant plus terrible devant l'histoire.

L'état de nos forces était celui-ci : nous avions, en arrière des armées ennemies, 60,000 hommes, moitié à Dantzig, moitié dans les autres places de la Vistule et dans celles de l'Oder. Le prince Eugène n'avait sur l'Elbe que 60 et quelques mille hommes et 100 canons, le corps polonais de Poniatowski se trouvant en Gallicie, séparé de nous par la masse des ennemis. Napoléon avait directement sous la main, au bord du Mein, 135,000 hommes, dont 45,000 arrivaient d'Italie, et 350 canons. Après la jonction de l'empereur avec Eugène, l'armée présenterait donc 200,000 soldats en ligne. Le côté faible était la cavalerie et les atte-

Napoléon marcha de Mayence vers le massif montueux et forestier de la Thuringe, occupa les passages de la Saale, dans le voisinage de ses champs de bataille de 1806, et appela à lui Eugène.

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse n'avaient pas immédiatement à leur disposition plus de 100.000 hommes, en défalquant les corps qui, en arrière, observaient nos garnisons, et les détachements expédiés sur le bas Elbe et ailleurs, afin de provoquer les insurrections allemandes. Les nombreux volontaires de la Prusse n'étaient pas encore, pour la plupart, capables d'entrer en campagne, et le prince royal de Suède, Bernadotte, qu'attendaient les souverains alliés, n'arrivait pas : il semblait revenu à son idée de prendre avant tout la Norvège.

Alexandre et Frédéric-Guillaume étaient néanmoins résolus à combattre. Ils se fiaient à la supériorité de leur cavalerie et comptaient sur la trop grande jeunesse de nos fantassins. Ils avaient eu l'imprudence de passer l'Elbe à Dresde, que nous avions évacuée; ils s'étaient placés entre Eugène sur leur droite, les montagnes de Bohême sur leur gauche et Napoléon en face.

Dans cette position périlleuse, ils avaient chance du moins d'empêcher, par un mouvement rapide, la jonction de Napoléon et d'Eugène. Mais le vieux Kutusoff venait de mourir : Alexandre n'était pas capable de commander, et personne n'avait plus une suffisante autorité militaire. Les alliés avancèrent sur Leipzig sans se concentrer, comme ils l'auraient dû. L'avant-garde de Napoléon, sous le maréchal Ney, franchit la Saale, le 29 avril, à Weissenfels. Les deux avant-gardes se heurtèrent dans la plaine. Les conscrits de notre infanterie reçurent sans s'ébranler le choc de la cavalerie russe et la chassèrent devant eux avec une ardeur intrépide. La jonction avec Eugène s'opéra sur la Saale, entre Weissenfels et Mersebourg. Napoléon se porta en trois co-

lonnes sur Leipzig, afin de tourner les coalisés et de les acculer aux montagnes de Bohême. Le premier mai, nos conscrits repoussèrent de nouveau la cavalerie ennemie dans la plaine de Lutzen, en présence de Napoléon. Le maréchal Bessière, un de nos plus vaillants généraux de cavalerie, fut emporté par un boulet auprès de l'empereur. Un capitaine bien plus illustre avait péri autrefois en ce même lieu, le grand roi de Suède, Gustave-Adolphe, mort dans un jour de victoire contre l'Autriche.

Le lendemain 2 mai, notre armée poursuivit son mouvement en avant. Le corps du prince Eugène, qui formait notre gauche, chassa les Prussiens de Leipzig; mais, pendant ce temps, le gros de l'armée ennemie, essayant de son côté de nous tourner, se jeta sur notre centre posté, sous le maréchal Ney, dans les villages voisins de Lutzen. Cette tentative n'aurait eu de chances sérieuses que si les alliés eussent été moins inférieurs en nombre et nos conscrits moins solides. Elle fut conduite, néanmoins, avec une extrême vigueur, par le vieux Blücher, le plus énergique des généraux prussiens; mais il avait devant lui le maréchal Ney, c'est tout dire. Il y eut, pour la possession des villages que défendait le corps de Ney, une lutte furieuse, opiniâtre, désespérée. Ces villages furent plusieurs fois pris et repris. L'idée de venger Léna exaltait les Prussiens jusqu'au délire. Blücher, un moment, perça notre centre : il fut refoulé par Lobau et par Ney. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse envoyèrent leurs réserves à son secours; mais l'indomptable résistance de notre centre avait laissé le temps à la garde impériale d'accourir à son aide, et aux corps du prince Eugène et du général Bertrand de se rapprocher pour prendre l'ennemi sur ses deux flancs. Napoléon lança la jeune garde et la puissante artillerie de la garde; l'ennemi fut définitivement repoussé de face: les attaques sur ses flancs commençaient.

La nuit tombait. Les souverains alliés ordonnèrent enfin la retraite : l'ennemi avait montré un courage obstiné et une sombre résolution. L'on ne put le poursuivre faute de cavalerie. La journée avait été extrêmement meurtrière, et les pertes étaient



Duroc.

presque égales. Il n'y avait guère moins de 40,000 morts et blessés sur le champ de bataille.

La bataille de Lutzen, très-honorable pour les coalisés, n'en avait pas moins rétabli la supériorité de nos armes. Napoléon en tira parti avec sa célérité ordinaire. Il se porta aussitôt sur la ligne de l'Elbe, poussant Ney, à sa gauche, sur Torgau et la route de Berlin, et marchant sur Dresde avec le gros de l'armée. Il entra, le 8 mai, dans cette capitale de la Saxe, qui avait récemment accueilli l'empereur de Russie avec des arcs de triomphe. L'ennemi avait abandonné Dresde sans nouveau combat.

La victoire était revenue à Napoléon; il fallait voir, maintenant, ce que chez lui le politique ferait des succès du capitaine.

Toute la question était à Vienne. La journée de Lutzen décida Metternich à s'expliquer nettement. Il annonça que son gouvernement allait proposer un armistice et indiqua les conditions que l'Autriche considérait comme acceptables par les parties belligérantes. C'était 1° la reconstitution de la Prusse par la restitution de territoires en Allemagne et de la majeure partie du grand-duché de Varsovie, qu'elle avait possédée de 1794 à 1806 (l'Autriche s'était assurée de la renonciation du roi de Saxe au grand-duché); 2° la renonciation de Napoléon aux villes hanséatiques et au protectorat de la confédération du Rhin; — on ajournerait au besoin la paix maritime, s'il n'y avait pas moyen de s'entendre avec l'Angleterre; 3° la restitution des provinces illyriennes à l'Autriche. Ces conditions laissaient à l'Empire français la Hollande et l'Italie, et à un prince français le royaume de Westphalie, sur la rive droite du Rhin, c'est-à-dire bien au delà de ce qui était utile, naturel et légitime pour la France.

C'est à de telles conditions que Napoléon répondit avec irritation qu'il ne voulait pas « se laisser humilier ». Il était humilié, si, continuant de régner à Rome et à Amsterdam, il ne régnaît plus à Hambourg! Une seule de ces conditions eût pu être douloureuse pour un autre que pour lui; c'était l'abandon de la Pologne; mais que lui importaient les Polonais? Ce qui se révoltait en lui, ce n'était pas le sentiment du droit d'autrui, c'était uniquement son égoïste orgueil.

Il ne vit dans l'attitude de l'Autriche qu'un motif de presser ses armements à outrance. L'Autriche, dans l'intérêt de ses projets de médiation, avait attiré le roi de Saxe dans ses Etats, à Prague. Napoléon somma ce prince, sous peine de déchéance, de ren-



Bataille de Bautzen.

trer à Dresde. Le roi de Saxe obéit et se remit avec ses troupes dans les mains de son impérieux allié. Napoléon renvoya Eugène en Italie, pour y organiser un nouveau corps d'armée dont les cadres étaient prêts, et il appela en Allemagne Murat, qu'il avait mécontenté en le traitant sévèrement dans un de ses bulletins, pour avoir quitté l'armée à son exemple. Il le soupçonnait de méditer une défection.

L'organisation de deux autres corps d'armée se poursuivait à Mayence et en Westphalie sous la direction de Davout. L'armée principale se renforçait à Dresde, particulièrement en cavalerie.

L'ennemi n'avait pas été en état de disputer la ligne de l'Elbe; mais il n'avait reculé que jusqu'à la Sprée, et avait pris

position à Bautzen, espérant couvrir de loin Berlin en se maintenant dans la Lusace. Les pertes qu'il avait faites à Lutzen étaient plus que réparées par un renfort de 30.000 Russes et Prussiens. Napoléon restait toutefois encore très-supérieur en nombre. Cela lui permit de diviser son armée et de marcher de front contre les fortes positions qu'occupaient les alliés sur les hauteurs de Bautzen, pendant que le maréchal Ney et le général Lauriston, rappelés de la route de Berlin sur celle de Lusace, devaient tourner les positions ennemies sur notre gauche.

Au moment où Napoléon allait partir de Dresde, arriva un négociateur autrichien, Bubna. Napoléon parut s'adoucir, rusa avec cet envoyé et se déclara prêt à accepter à

la fois un congrès et un armistice. Il méconnaissait absolument ses intérêts en accédant à l'idée d'un armistice. Il comptait le mettre à profit pour compléter ses armements, comme si ses ennemis n'en devaient pas profiter autant et plus que lui, grâce au mouvement passionné des populations allemandes. Mais Napoléon ne comptait pas avec l'élément populaire, pas plus qu'il ne comprenait la position et la résolution inébranlable de l'Autriche, et pas plus qu'il ne comprenait les dispositions actuelles de l'empereur Alexandre ; son mécontentement très-mal fondé contre son beau-père lui suggérait maintenant la pensée de s'entendre avec la Russie, et même avec l'Angleterre, en dehors de l'Autriche. Il envoya son ancien ambassadeur Caulaincourt vers Alexandre, idée aussi malencontreuse que celle de l'armistice, car c'était inquiéter et aliéner l'Autriche, dont la neutralité nous était si nécessaire.

Napoléon quitta Dresde le 18 mai et alla, le lendemain, reconnaître les positions ennemies au bord de la Sprée. Les Russes et les Prussiens occupaient la rive droite de la Sprée, et, au-delà, les hauteurs qui sont un prolongement des montagnes de la Bohême. De premiers engagements eurent lieu le 19 mai, à notre gauche, du côté par lequel arrivait Ney. Le 20, notre droite, sous le maréchal Oudinot, força le passage de la Sprée et chassa les Russes de la montagne appelée le Tronberg. Notre centre, sous Macdonald, franchit à son tour la Sprée et s'empara de Bautzen. Notre gauche, sous Marmont et Bertrand, déboucha également au-delà de la Sprée, en refoulant les Prussiens.

La première ligne de l'ennemi était enlevée : il s'était replié sur la seconde, en partie convertie par un ravin et par un ruisseau profond, et en partie formée par des mamelons boisés. Le lendemain matin, comme Ney approchait. Napoléon se contenta de

canonner la ligne ennemie jusqu'à ce que Ney eut opéré son mouvement tournant. Ney, à son tour, traversa la Sprée, à notre extrême gauche et culbuta un corps russe que commandait l'ancien général en chef Barclay de Tolly ; mais, voyant à sa droite les mamelons occupés par l'infanterie prussienne de Blücher et, devant lui, des masses de cavalerie, ne sachant pas ce que faisait le gros de l'armée française, dont il était séparé par deux ou trois lieues, il hésita à s'engager à fond sur la ligne de retraite de l'ennemi. Il se contenta de le prendre au flanc, sans essayer de le prendre en queue. Au bruit du canon de Ney, Napoléon avait ordonné l'attaque. Blücher, serré entre Ney et les corps lancés par Napoléon, fut forcé, à son grand désespoir, de battre en retraite, après le centre des alliés. Les corps russes de leur gauche, qui avaient, un moment, repris le Tronberg sur Oudinot, durent à leur tour se replier précipitamment. Si Ney avait eu cette fois son audace ordinaire, la défaite des alliés serait devenue un complet désastre.

Ce n'en était pas moins un très-important succès. L'armée ennemie, chassée avec de grandes pertes de la Lusace en Silésie, ne pouvait plus s'appuyer aux montagnes de la Bohême, au territoire autrichien. Napoléon suivit le gros des vaincus sur Breslau et détacha Oudinot sur la route de Berlin. L'ennemi, dans ses revers, ne se démoralisait plus, ne se débandait plus comme autrefois. Deux jours après la bataille de Bautzen, il y eut entre son arrière-garde et notre avant-garde un combat sur la route de Breslau. Un boulet emporta le grand-maréchal du palais impérial Duroc. C'était un homme honnête et sensé, dévoué à Napoléon et ne le flattant pas. Nous avons cité ses prédictions trop justifiées en Russie. Un moment avant d'être frappé à mort, il disait à Caulaincourt : — « L'Empereur vient d'avoir des victoires après des re-

« vers; ce serait le cas de profiter de la
 « leçon du malheur; mais il n'est pas changé!
 « La fin de tout ceci ne saurait être heu-
 « reuse! »

Il était facile encore à Napoléon de ne pas réaliser les tristes prévisions de Duroc. La paix était dans sa main!

Les souverains alliés, qui avaient différé de répondre à Caulaincourt, dans l'espoir d'une victoire à Bautzen, sentaient leur position très-mauvaise. Le désespoir exaltait les Prussiens; mais l'armée russe s'ébranlait, et les alliés n'étaient plus en état de soutenir un troisième choc. Alexandre et Frédéric-Guillaume firent prévenir Napoléon qu'ils étaient prêts à accepter l'armistice proposé par l'Autriche: en même temps, ils dépêchèrent à Vienne le ministre russe Nesselrode pour tâcher d'entraîner dans leur cause l'empereur François. Nesselrode était chargé de faire entendre à l'Autriche que, si elle ne se décidait en faveur des coalisés, la Russie traiterait directement avec Napoléon.

Une suspension d'armes provisoire fut convenue. Le négociateur autrichien Bubna, qui allait et venait du quartier-général français à Vienne, apporta à Napoléon de nouvelles concessions de l'Autriche. Elle consentait que les villes hanséatiques ne fussent pas abandonnées immédiatement par la France, mais seulement lors de la paix avec l'Angleterre. Ce serait seulement aussi à la paix générale qu'on déciderait la question de la Confédération du Rhin. L'Autriche déclarait que, si Napoléon acceptait, elle renouvellerait son alliance avec la France. Napoléon tenait donc la paix, et il la tenait magnifique.

Il ne la saisit pas. Il répondit évasivement à l'Autriche. Il ne voulait pas la paix, qui eût été son salut et le nôtre. Il voulait l'armistice, c'est-à-dire une trêve de quelques semaines, ce qu'il y avait de pire pour lui. Il croyait tout gagné, parce que Davout

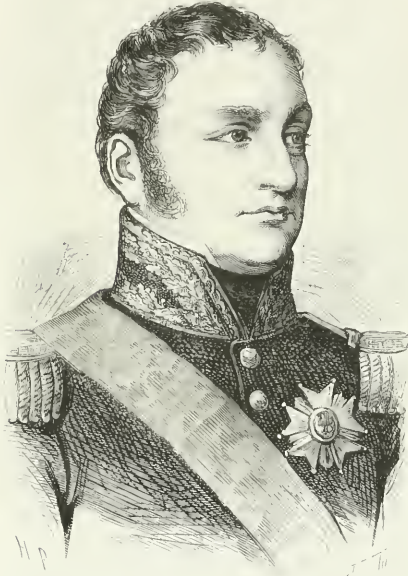
était rentré à Hambourg et que nous tenions toute la ligne de l'Elbe. L'armistice fut signé le 4 juin, pour durer jusqu'au 26 juillet. C'était une faute monstrueuse. Si Napoléon ne voulait point la paix, seul parti raisonnable, il devait pousser la guerre à outrance et chasser les alliés par delà la Vistule avant que l'Autriche pût intervenir.

La joie fut vive en Europe et en France, où l'on prit l'armistice pour la préface de la paix. Les Prussiens seuls s'affligeaient et s'irritaient de ce qui faisait la satisfaction générale. Napoléon cachait de son mieux sa résolution de continuer la guerre, qui eût soulevé contre lui tout le monde, chez nous comme ailleurs. Il ne dit son secret, à savoir: qu'il ne voulait que gagner du temps pour achever ses armements, qu'à son ministre des affaires étrangères, Maret, duc de Bassano, incapable d'avoir une autre pensée que la pensée du maître. Il le chargea de traîner les négociations en longueur, de ne conclure sur rien et de tâcher de faire allonger l'armistice d'un mois. Il s'installa à Dresde et y fit venir les comédiens du Théâtre-Français, afin d'abuser l'opinion sur ses préoccupations toutes guerrières.

Alexandre, si pacifique avant 1812, ne souhaitait maintenant pas plus la paix que Napoléon, enivré qu'il était des flatteries des patriotes allemands; mais l'Autriche résistait encore aux instances de l'envoyé russe Nesselrode. Celui-ci obtint cependant de Metternich une promesse de grande importance: c'est qu'à l'expiration de l'armistice, si Napoléon n'acceptait pas des conditions raisonnables, l'Autriche entrerait dans la coalition. La Russie, de son côté, promit de ne point traiter à part.

Les efforts de l'Autriche pour se rendre la médiatrice de la paix étaient très-sincères: devenir l'arbitre de l'Europe eût singulièrement relevé cet empire des revers et des humiliations qu'il avait si longtemps subis. et, d'à tre part, les chances d'une lutte à

outrance contre Napoléon paraissaient encore extrêmement redoutables à l'empereur François et à son premier ministre. Metternich fit exprimer à Napoléon son désir de venir conférer avec lui à Dresde, conférence qui devait tout décider, la Russie et la



Clusel.

Prusse ayant accepté la médiation autrichienne.

Napoléon éluda et ajourna l'entrevue avec Metternich. Son mauvais vouloir était évident. Il était décidé à la guerre avec l'Autriche plutôt que d'accepter les conditions qu'elle proposait, et il modifiait déjà son plan de campagne en conséquence. Prévoyant qu'il aurait au mois d'août les Autrichiens sur son flanc, il ne pouvait plus s'avancer sur la Vistule, ni même sur l'Oder. Il devait s'établir sur la ligne de l'Elbe et en fortifier les principales positions. Il poussait ses préparatifs avec une ardeur fiévreuse; il donnait à sa garde un énorme développe-

ment et en faisait une armée de près de 50,000 hommes. Il comptait avoir 500,000 hommes de troupes actives pour le mois d'août.

La Prusse et la Russie faisaient de leur côté des efforts prodigieux. L'Angleterre venait de leur promettre des subsides considérables. Metternich, n'ayant pu obtenir de conférence avec Napoléon, alla conférer avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Il eût souhaité qu'on s'entendît pour imposer la paix générale à l'Angleterre comme à Napoléon. Alexandre et Frédéric-Guillaume trouvaient les propositions de l'Autriche beaucoup trop larges et eussent voulu qu'on ne laissât point la Westphalie et la Hollande à Napoléon. Quant à la rive gauche du Rhin et à la Belgique, personne, dans le monde politique, ne les mettait en question et ne les concevait séparées de la France.

Alexandre et Frédéric-Guillaume accéderaient cependant aux conditions autrichiennes, convaincus que Napoléon refuserait. Napoléon, informé du voyage de Metternich auprès de ses adversaires, provoqua enfin à son tour, comme s'y attendait Metternich, cette entrevue qu'il avait évitée. Metternich apporta à Dresde une lettre de l'empereur François II à son redoutable gendre: il l'y pressait de nouveau de se résoudre à la paix, « la plus belle et unique gloire qui lui restât à conquérir. » Napoléon répondit à ces avances d'une façon bien étrange. Il se plaignit amèrement de la conduite de l'Autriche, exprima le regret de la faute qu'il avait commise en épousant la fille de François II et menaça de rentrer encore une fois à Vienne en octobre. Metternich répondit, avec bon sens et fermeté, que la paix était également nécessaire à tous et en exposa les conditions nécessaires. Napoléon s'emporta, prétendant que, s'il accordait aujourd'hui ce qu'on lui demandait, on voudrait demain lui enlever tout ce que la



Napoléon à Dresde.

France avait gagné depuis 92, et, comme Metternich protestait, il laissa comprendre que, ce qui l'exaspérait, c'était bien moins les conditions en elles-mêmes, que ce qu'il appelait « l'humiliation » de recevoir d'autrui des conditions quelconques, « de recevoir la loi après l'avoir toujours faite. »

— « Quand donc alors finira cette guerre éternelle? répliqua Metternich. La France, aussi, a besoin de repos. Vos soldats sont des enfants : vous avez rappelé une génération à peine formée! Cette génération une fois détruite, en appellerez-vous une plus jeune encore! »

Napoléon jeta violemment son chapeau à terre, en s'écriant : « Je me soucie bien de 200.000 hommes!

— « Ouvrons les portes et les fenêtres,

T. V.

« s'écria Metternich; que l'Europe entière vous entende! »

Napoléon répéta : « Vous voulez me dicter la loi; je ne veux pas d'une paix imposée. — Au revoir, au revoir donc, à Vienne! » (28 juin).

Metternich dit, en sortant, au major-général Berthier : « Votre maître a perdu la raison! »

Napoléon, toutefois, regretta de s'être montré tel qu'il était. Il rappela Metternich le surlendemain, déclara qu'il acceptait la médiation, affecta de bonnes dispositions et proposa une prorogation d'armistice. On convint de le prolonger jusqu'au 10 août, avec six jours en plus pour se prévenir de la reprise des hostilités.

Il arriva d'Espagne, peu de jours après,

des nouvelles importantes et malheureuses.

Les événements de Russie avaient surexcité l'ardeur et l'espoir des Espagnols. Les Cortès de Cadix avaient proclamé une constitution sur le modèle de notre Constitution de 91 et nommé Wellington généralissime des armées espagnoles. Wellington, dans les premiers mois de 1813, organisa une armée de 45,000 à 50,000 Anglais, 25,000 Portugais et 30,000 Espagnols des provinces du Nord, afin de prendre de nouveau l'offensive en Castille. Les Français, s'ils eussent été concentrés et bien commandés, se fussent trouvés en forces plus que suffisantes pour arrêter l'ennemi.

Le vieux maréchal Jourdan avait donné au roi Joseph le sage conseil de se transporter de Madrid à Valladolid, position bien meilleure pour défendre le nord de l'Espagne. Joseph ne s'y décida pas à temps : Napoléon, de son côté, visant toujours à garder les provinces de l'Ebre, ordonna de maintenir à tout prix les communications avec la France et d'employer l'hiver à réduire les guérillas qui infestaient la Navarre et les provinces Basques. S'acharner à cette petite guerre de montagnes, c'était user nos troupes, dont nous avions tant besoin contre Wellington ; si l'on eût battu Wellington, les guérillas n'eussent rien pu de sérieux contre nous.

Napoléon avait approuvé l'avis de Jourdan sur la translation du roi Joseph à Valladolid ; mais cela n'eût pu être efficace que si nos forces eussent été massées et si notre meilleur général, Clausel, n'eût pas été occupé en Navarre contre les guérillas.

Wellington entra en campagne en mai, avec plus de 90,000 hommes, dont une grande moitié étaient anglais.

Notre armée se réunit lentement à Valladolid ; Clausel, appelé trop tard, ne put rejoindre. Joseph et Jourdan ne rassemblèrent que cinquante et quelques mille hommes. Ne pouvant défendre Valladolid, on dut se

retirer sur Burgos. On ne put rester à Burgos, faute de vivres. On repassa l'Ebre et l'on se dirigea sur Vittoria, chef-lieu de la petite province basque d'Alava. On eût pu aisément joindre Clausel dans la Navarre, en descendant l'Ebre ; mais on ne songeait qu'à s'assurer de la route de Bayonne. Wellington nous atteignit à Vittoria. Jourdan était malade : personne ne commandait. On ne sut pas empêcher l'armée ennemie de déboucher des défilés voisins de Vittoria. On se défendit avec beaucoup de courage, mais peu d'ordre, contre des forces presque doubles des nôtres et bien dirigées ; on perdit le champ de bataille et le parc d'artillerie de 200 canons que l'armée traînait à sa suite (21 juin). Il fallut bien se retirer, après la défaite, par cette route de Navarre qu'on avait eu le tort de ne pas prendre auparavant, et où l'on retrouva trop tard Clausel. On se maintint dans le Guipuzcoa, à Pampelune, à Tolosa et sur la Bidassoa. A la fin de juin 1813, nous étions donc acculés à notre frontière des Pyrénées. Voilà où avaient abouti tant d'effroyables sacrifices !

Napoléon s'en prit à Jourdan et à Joseph de ce qui était sa faute bien plus que la leur. Il envoya Soult en Espagne, comme général en chef, pour réparer les revers dont Soult, après lui, avait été le principal auteur. Il rappela Joseph en France et l'interna dans son château de Mortfontaine. Il ordonna la levée de 30,000 hommes sur les quatre dernières classes, dans les départements qui s'étendaient de la Gironde à l'Hérault, pour la défense de la frontière des Pyrénées.

En Allemagne, il continuait son jeu de faire traîner les négociations. Il différa tant qu'il put de nommer le second plénipotentiaire, Caulaincourt, qu'il devait adjoindre à son ambassadeur en Autriche, Narbonne. Metternich parla en toute franchise à Narbonne et lui déclara que, le 10 août à minuit, si les conditions raisonnables qu'avait pro-

posées l'Autriche n'étaient point acceptées, elle entrerait dans la coalition, et que, le 17 août au matin, 300,000 Autrichiens grossiraient les forces coalisées.

Narbonne exposa nettement la situation au ministre Bassano. Cela n'ébranla point Napoléon. N'espérant plus une nouvelle prolongation de l'armistice, il se jeta sur l'idée d'obtenir par l'Autriche que l'on continuât à négocier tout en se battant; il s'imaginait que, dans ce cas, l'Autriche différerait d'entrer en campagne. C'était puéril!

Autour de l'Empereur, tout le monde était pour la paix. Personne, excepté le duc de Bassano, ne connaissait les conditions de l'Autriche; mais on les eût acceptées bien moindres qu'elles n'étaient. Au fond, les maréchaux eux-mêmes eussent souhaité qu'on se repliât jusqu'au Rhin; mais ils n'osaient le dire. Napoléon les trompait en leur faisant entendre que l'Autriche réclamait des sacrifices déshonorants. Caulaincourt fit de courageux efforts près de l'Empereur. Fouché dit à Napoléon que, si l'on concédait à la France plus que le Rhin et les Alpes, on lui concédait plus qu'il ne lui fallait et qu'elle ne désirait. Même dans cette bouche impure, c'était la vérité qui parlait. Personne, chez nous, ne souhaitait plus que le Rhin et les Alpes. Un seul homme s'obstinait à maintenir sur l'Europe une conquête dont la France ne voulait pas et n'avait jamais voulu.

Fouché dit hardiment à l'Empereur que, s'il ne traitait pas, il était perdu. Napoléon persistait à prétendre que l'Autriche lui demandait des choses inadmissibles. Il ne tint pas plus de compte de ce qu'on lui écrivait de Paris que de ce qu'on lui disait à Dresde. Son ministre de la police, Savary, lui mandait cependant la vérité sur l'épuisement et le mécontentement extrêmes de l'intérieur. Les souvenirs révolutionnaires d'une part, les souvenirs royalistes de l'autre, se réveillaient. Le prétendant,

Louis XVIII, si profondément oublié, recommençait à faire parler de lui et faisait circuler un manifeste écrit en Angleterre.

Napoléon, après avoir gagné ou plutôt perdu le plus de temps possible, adressa enfin une contre-proposition à l'Autriche. Il concédait le grand-duché de Varsovie, l'Espagne entière et l'Illyrie, mais non les villes hanséatiques, ni l'abandon de la Confédération du Rhin. La communication fut faite le 6 août à Metternich. L'Autriche répondit qu'elle s'était mise d'accord sur les conditions de paix avec la Russie et la Prusse: elle réclama l'abandon des villes hanséatiques et un arrangement qui se lierait à la paix générale quant à la Confédération du Rhin. Dantzig et la rive droite de l'Elbe devaient être rendus à la Prusse. Tout devait être décidé, le 10 août, entre l'Autriche et Napoléon. Après, l'Autriche ne pourrait plus rien écouter que de concert avec ses nouveaux alliés.

La réponse de Metternich fut transmise le 9 août à Napoléon. Il eût fallu qu'il envoyât sur le champ son acceptation. Il ne prit pas au sérieux le dernier délai fixé par Metternich, ne s'occupa qu'à compter et recompter ses régiments pour s'assurer s'il était prêt, et, le lendemain 10 août seulement, il donna sa réplique au négociateur autrichien Bubna. Il proposait à l'Autriche deux projets: le premier, c'était de rejeter la Prusse au delà de l'Oder, en Pologne, et de la remplacer, comme grand état allemand, par la Saxe! Le second projet, celui qu'il considérait comme une concession, c'était de rendre à la Prusse la rive droite de l'Elbe, mais sans Dantzig. Il ne voulait rien entendre sur les villes hanséatiques, ni sur la Confédération du Rhin, et, en rendant l'Illyrie à l'Autriche, il prétendait garder Trieste, le port qui, pour l'Autriche, valait toute l'Illyrie!

Le courrier porteur de ces étranges propositions ne pouvait arriver que le 11 à

Prague, où s'était transportée la cour d'Autriche. Le 10 à minuit, Metternich signa l'adhésion de l'Autriche à la coalition. Le 11, Metternich annonça aux plénipotentiaires français la déclaration de guerre de l'Autriche à la France. Les Russes et les Prussiens étaient transportés de joie. Metternich et l'empereur François II étaient tristes et



Fouché.

inquiets; mais les Autrichiens en général partageaient l'allégresse de leurs nouveaux alliés. Jusqu'ici, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, nous n'avions eu à combattre que deux des trois puissances continentales : Napoléon avait trouvé moyen de les réunir toutes les trois contre nous, et cela quand il avait épuisé la France!

Napoléon s'émut peu de la rupture avec l'Autriche. Il se croyait en état de faire face à tout et s'obstinait puérilement à nier les chiffres trop certains des forces qu'il allait avoir à combattre. Les alliés comptaient entrer en campagne avec 500,000 hommes et

en avoir en réserve 300,000, ce qui montre quel emploi ils avaient fait de l'armistice si follement voulu par Napoléon. Un vaste mouvement populaire donnait à la Prusse une multitude de volontaires, non-seulement prussiens, mais allemands de toutes provinces, et Alexandre avait appelé tout ce que la Russie avait de disponible. L'Autriche aussi avait armé à outrance, tout en s'efforçant jusqu'au dernier moment de maintenir la paix. Les alliés, grâce à l'accession de l'Autriche, se trouvaient plus forts de près de 450,000 hommes que lors de la conclusion de l'armistice. Napoléon, avec des efforts inouis, n'était parvenu à se renforcer que de 150,000 hommes.

Bernadotte, si longtemps attendu par Alexandre, était enfin arrivé en Silésie avec un corps d'armée suédois. Ses rêves ambitieux n'allaient pas à moins qu'à remplacer Napoléon sur le trône impérial de France : en attendant, il aspirait à être généralissime des armées alliées. Les souverains ne lui accordèrent pas ce commandement suprême, mais lui confièrent leur armée du Nord, forte de 130,000 hommes, qui devait marcher de Berlin sur Magdebourg. Une seconde armée de 120,000 hommes, sous Blücher, se dirigerait de la Silésie sur Dresde; une troisième armée, la plus forte, de 250,000 hommes, dont plus de moitié Autrichiens, déboucherait par les montagnes de la Bohême, en arrière de l'Elbe et de Dresde, sous le prince de Schwarzenberg. Le plan des alliés était de se jeter sur les lieutenants de Napoléon, en évitant le plus longtemps possible le choc direct avec lui.

500,000 hommes et 1,500 canons marchaient contre Napoléon; 25,000 hommes observaient la Bavière, et 50,000 l'Italie. Le prince Eugène y était retourné, pendant que le roi de Naples, Murat, obéissant à l'appel de Napoléon, était venu reprendre le commandement de notre cavalerie.

Napoléon avait prévu le plan offensif de



Bataille de Dresde : Mort de Moreau.

ses ennemis et s'était préparé en conséquence. A notre gauche, trois de nos corps étaient postés sur l'Elbe inférieur, pour tenir tête à Bernadotte. Sur notre droite, nos principales forces étaient au-delà de l'Elbe, entre ce fleuve, le revers nord des montagnes de la Bohême et la ligne frontière de l'armistice en Silésie, sur les rivières de Katzbach et de Bober. En deçà du haut Elbe, un de nos corps gardait les débouchés de la Bohême en arrière de notre ligne. L'établissement sur l'Elbe, avec Dresde pour centre et pour place d'armes, était très-bien conçu. Mais, là encore, la politique gâtait la guerre. Napoléon, comme effet sur l'opinion et comme satisfaction d'orgueil, voulait à tout prix rentrer dans Berlin par sa gauche. En vue de ce but, il

avait porté sa droite trop loin en avant. Il opérait sur un champ trop vaste, avec trop de distance entre les corps, pour que la correspondance entre leurs mouvements pût être assurée. Il encourait par là des chances redoutables et ne pouvait plus être certain d'opérer à volonté ces concentrations auxquelles il avait dû ses victoires. Et, cependant, jamais la possibilité de concentrer à volonté ses troupes ne lui avait été plus nécessaire, car il était très-inférieur en nombre, quoique ses forces fussent encore énormes. Il avait sur pied près de 600,000 soldats, dont plus de 380,000 sur le théâtre de la guerre; mais les coalisés, par un effort gigantesque qui dépassait de beaucoup toutes les guerres passées, avaient armé plus de 800,000 hommes; et les armées

d'Espagne ne comptaient pas, d'un côté ni de l'autre, dans ces chiffres effrayants !

La campagne qui allait décider du sort de l'Europe se rouvrit deux jours plus tôt qu'il n'était convenu, Blucher n'ayant pas respecté le dernier délai de l'armistice. Napoléon, après une fausse pointe à l'entrée de la Bohême pour tromper la grande armée alliée, courut, avec 130,000 hommes, au devant de Blucher, qui avait pris l'offensive avec l'armée de Silésie : Blucher fut refoulé avec perte sur l'Oder (21-23 août).

Napoléon apprit que la grande armée ennemie débouchait derrière nous par les défilés de la Bohême. Il avait prévu cette tentative de nous tourner. Il laissa Macdonald avec notre droite en face de Blucher et retourna sur Dresde avec sa garde et son centre.

Dans les rangs de l'armée ennemie qui descendait de la Bohême en Saxe, se trouvait un général français bien plus célèbre que celui qui commandait l'armée du Nord contre nous. C'était le général Moreau. Ce grand capitaine, au bruit du désastre de Napoléon en Russie, était revenu d'Amérique en Europe. Informé que l'empereur Alexandre avait en son pouvoir plus de 100,000 prisonniers français, il avait rêvé qu'on pourrait les armer, les transporter par mer sur nos côtes, et qu'il se mettrait à la tête de ces hommes, exaspérés contre l'auteur de leurs maux, pour refaire dans d'autres conditions ce que Malet avait tenté et renverser l'Empire à Paris. Il était allé à Stockholm proposer ce plan à Bernadotte, mettant pour condition à sa coopération que les souverains alliés signeraient l'engagement de laisser à la France la frontière des Alpes et du Rhin. Bernadotte l'avait envoyé au quartier-général russe pour s'entendre avec Alexandre. L'empereur de Russie avait protesté de ne pas toucher aux frontières de la France, mais avait écarté comme impraticable le projet d'armement et de des-

cente en France des prisonniers français.

Moreau n'avait dès lors qu'à se retirer. Cette même faiblesse de caractère qui l'avait entraîné autrefois à accepter des relations avec Pichegru le fit céder aux instances d'Alexandre et rester auprès de lui, au quartier-général de cette armée qui allait combattre l'armée française. Il se laissa amener à donner des conseils à l'état-major des alliés. Les généraux des coalisés voulaient d'abord pousser jusqu'à Leipzig pour couper les communications des Français avec la France : s'ils se fussent engagés si avant en Saxe, en cas d'échec, ils eussent été eux-mêmes coupés d'avec la Bohême et détruits. Moreau, consulté, les en détourna. Au lieu d'aller courir jusqu'à l'Elster et à Leipzig, ils se portèrent sur l'Elbe et sur Dresde.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui commandait le corps posté sur le haut Elbe, à l'entrée des montagnes, ne s'étant pas trouvé en forces suffisantes pour empêcher l'ennemi de franchir les défilés de la Bohême, s'était replié sur Dresde. Napoléon projeta de repasser l'Elbe à l'entrée des montagnes, auprès du fort de Königsstein, resté au pouvoir de nos troupes; puis il tournerait l'ennemi qui avait voulu le tourner et le prendrait entre son armée et la place de Dresde. Tandis qu'il était en marche, les masses ennemies, du 23 au 25 août, s'étaient accumulées devant Dresde. L'alarme était dans la ville. Gouvion Saint-Cyr, esprit circonspect et disposé à mettre les choses au pire, écrivit à Napoléon qu'il ferait de son mieux, mais qu'il ne pouvait répondre de rien devant de telles forces.

Le rapport de Gouvion Saint-Cyr et les instances du roi de Saxe ébranlèrent Napoléon : si téméraire en politique, il manqua de hardiesse cette fois à la guerre. Au lieu de persister dans sa belle combinaison et d'ordonner à Saint-Cyr de tenir à tout prix deux jours, il envoya seulement en arrière

de l'ennemi, sur la rive gauche de l'Elbe, le général Vandamme avec 40,000 hommes et alla droit à Dresde par la rive droite avec 100,000. Il arriva, le 26 août, à Dresde, où les habitants, qui avaient craint une prise d'assaut, le reçurent avec acclamations. Les coalisés avaient perdu du temps; ils avaient hésité, puis décidé d'attaquer Dresde ce jour même; puis, informés de la présence de Napoléon, ils résolurent de se retirer sur les hauteurs de la rive gauche de l'Elbe. Mais le contre-ordre de l'attaque arriva trop tard. L'affaire s'était engagée le 26 à trois heures de l'après-midi. Les coalisés enlevèrent d'abord à coups d'hommes quelques positions avancées. La garde, qui suivait Napoléon, arriva et les repoussa avec perte.

Napoléon fit son plan pour le lendemain. Il ne pouvait avoir, le 27, que 120,000 hommes contre 180,000; mais la position des alliés était désavantageuse. Leur gauche, où se trouvait le gros des Autrichiens, était séparée du reste de leurs troupes par un ravin profond, et les deux moitiés de l'armée ne pouvaient s'entre-secourir. La pluie et le brouillard, le 27 au matin, nous favorisèrent, en empêchant l'ennemi de voir nos manœuvres. 1200 canons tonnaient des deux côtés. Notre furieuse canonnade au centre et nos mouvements sur notre gauche avaient surtout pour but de détourner l'attention de l'ennemi de ce qui se passait à notre droite, de l'autre côté du ravin de Plauen. Là, Victor, avec son infanterie, et Murat, avec sa cavalerie, chargeaient, enfonçaient la masse autrichienne et la jetaient dans le ravin. Des divisions entières étaient cernées et prises.

Tandis que la gauche ennemie était ainsi écrasée, Napoléon faisait foudroyer le centre des alliés par l'artillerie de la garde, qu'il avait lui-même portée en avant. Un boulet broya les deux jambes de Moreau, qui était là près d'Alexandre, et le renversa mou-

rant. C'est un des plus tristes épisodes de cette fatale époque que cette mort du héros de Hohenlinden dans les rangs de nos ennemis. Il avait fallu l'immense bouleversement moral produit par l'Empire, pour qu'une telle vie pût avoir une telle fin.

Au moment où Moreau tombait et où les Autrichiens étaient accablés, Ney, avec notre gauche, menaçait de déborder la droite ennemie. La nouvelle arriva aux souverains alliés que le général Vandamme débouchait de Kœnigstein, à quelques lieues derrière eux. Les alliés se retirèrent vers les montagnes. Ils avaient perdu plus de 25,000 hommes, sans ceux qui s'étaient dispersés; nous n'en avions perdu que 8 à 9,000. Napoléon rentra en triomphe dans Dresde, aux applaudissements du roi de Saxe et des habitants.

Tout semblait présager la ruine totale de la grande armée ennemie, qui devait être prise entre l'armée victorieuse et Vandamme. Napoléon avait donné ses ordres dans ce but et se porta, le 28, à Pyna, près de Kœnigstein; mais là, il reçut de mauvaises nouvelles d'Oudinot, commandant en chef des corps de l'Elbe inférieur, qui n'avait pas réussi à pousser jusqu'à Berlin, et aussi de Macdonald, commandant des corps entre le haut-Elbe et l'Oder, qui avait essuyé un échec contre Blucher.

Dans d'autres temps, le général Bonaparte n'eût pas tenu compte d'échecs partiels qui ne pouvaient compenser le désastre imminent de la principale armée ennemie. Lui, dont la vraie grandeur était moins encore de savoir vaincre que de savoir, d'une manière incomparable, tirer parti de la victoire, il se fût précipité comme un ouragan, à la tête des vainqueurs de Dresde, sur les trois souverains alliés et les eût écrasés dans les défilés de la Bohème.

Mais l'idée fixe de l'Empereur était de reprendre Berlin à tout prix. Il y sacrifia les vrais principes militaires qui avaient fait sa

gloire. Au lieu de poursuivre en personne l'armée vaincue et d'aller frapper la coalition au cœur dans Prague, il laissa la poursuite à ses lieutenants et retourna à Dresde, afin de soutenir Oudinot et Macdonald.

Cette détermination était quelque chose



Vandamme.

d'inconcevable de la part d'un si grand homme de guerre. La poursuite des vaincus de Dresde était une opération qui exigeait la direction la plus énergique, la plus grande célérité et la plus grande précision de mouvements. Il s'agissait de faire poursuivre l'ennemi par plusieurs colonnes, à travers plusieurs défilés, pour le rabattre sur Vandamme, qui l'attendait de l'autre côté des montagnes. La présence du général en chef eût été là indispensable.

Le premier jour, le 28, les choses allèrent encore bien : les maréchaux firent 7 ou 8,000 prisonniers sur les colonnes ennemies

qu'ils serraient de près dans les défilés. Mais, le lendemain, il y eut du relâchement et du décousu. Mortier, et surtout Gouvion-Saint-Cyr, mirent dans leurs mouvements une hésitation et une lenteur qui n'eussent pas été possibles en présence de Napoléon.

Vandamme, pendant ce temps, opérait sur le revers des montagnes. Il fit, le 29, de nombreux prisonniers sur un corps russe. Il se dirigeait vers Tœplitz pour y couper la principale ligne de retraite de l'ennemi; mais, arrivé à Kulm, il trouva devant lui des masses considérables qui venaient de repasser les montagnes. Il ne réussit pas à les forcer dans leur poste. Il allait évidemment avoir affaire au gros des ennemis, qui s'accumulaient sur cette route. Il maintint néanmoins ses positions, comptant que les maréchaux arriveraient à son aide.

Il fut attaqué, le 30, au matin, par le gros des forces russes et autrichiennes. Il se défendit très-solidement et il avait repoussé avec succès les premiers efforts des alliés, quand on aperçut derrière lui, descendant les défilés, des colonnes de troupes. Nos soldats crurent que c'était le corps de Mortier. C'était le corps prussien de Kleist! Par une chance inouïe, Kleist, engagé au milieu des colonnes de trois de nos maréchaux, leur avait échappé à travers des sentiers de montagnes. Les 40,000 hommes de Vandamme avaient ainsi 100,000 ennemis devant eux et 30,000 derrière.

Vandamme fit un effort désespéré pour s'ouvrir la retraite en passant sur le corps de Kleist; mais il fut accablé et pris, et perdit plus de 12,000 hommes. Le reste s'échappa par les montagnes et par les bois.

Il resta de cette malheureuse journée une grave responsabilité sur Gouvion-Saint-Cyr, qui était précisément derrière Kleist et qui ne l'avait pas suivi l'épée dans les reins. S'il fût arrivé à temps, Kleist, et non Vandamme, eût été détruit. Cet échec eut de funestes conséquences morales. Matérielle-



Bataille de Leipzig, première journée.

ment, il était loin de compenser le grand revers des alliés à Dresde; mais, dans la disposition où ils étaient, le moindre succès leur enflait le cœur, tandis que les revers ne les abattaient plus. La passion, l'obstination, l'énergie désespérée étaient maintenant de leur côté. C'était nous, à notre tour, qui ne pouvions plus supporter de défaites, dans une guerre devenue impopulaire et que ne soutenait plus la conscience publique. Voilà ce que Napoléon ne comprenait point, et voilà ce que montrait en ce moment l'échec de Macdonald. Une opération offensive de ce maréchal contre Blücher n'ayant pas réussi, par des incidents où le mauvais temps avait eu grande part, l'armée de Macdonald, quoique très-bien commandée, se démoralisa en partie dans sa retraite et

perdit beaucoup plus de monde par la débandade que par le feu. Quant à Oudinot, il avait échoué dans sa marche sur Berlin, moitié par la difficulté des lieux, moitié par le mauvais vouloir de nos auxiliaires saxons, qui s'étaient débandés sur le champ de bataille. Un certain nombre avait passé à l'ennemi. Outre ces causes particulières, une cause plus générale avait produit ces échecs: c'était l'étendue démesurée du théâtre des opérations, qui ne permettait pas de les relier les unes aux autres.

Napoléon, un moment ébranlé par la malheureuse affaire de Kulm, se ranima promptement. Il remplaça Oudinot par Ney à la tête de l'armée destinée contre Berlin, qu'il visait toujours. Son intention était de se placer à égale distance de Ney et de Mac-

donald; mais la nouvelle que Macdonald était vivement pressé par Blucher l'obligea de modifier ses dispositions pour courir au secours de ce maréchal. Blucher, averti, se déroba au choc. Pendant ce temps, Ney avait commencé sa marche sur Berlin suivant les ordres de Napoléon, quoique celui-ci fût maintenant trop loin pour le soutenir. Ney livra une bataille à Bernadotte, le 6 septembre, près de Dennewitz, avec des forces très-inférieures, 50,000 hommes contre 80,000. La bataille fut perdue : 10,000 de nos auxiliaires, Saxons et Bava-rois, se débandèrent et retournèrent chez eux. Ney, réduit à 30 et quelques mille hommes, dut regagner l'Elbe à Torgau.

Napoléon commença de sentir la gravité de la situation. Il se voyait réduit sur l'Elbe par le feu, la fatigue et la désertion, à 250,000 hommes, dont 30,000 au loin sous Davout, à Hambourg, ne pouvaient coopérer avec le reste. Les ennemis, au contraire, compensaient leurs pertes par les volontaires allemands et les recrues des Russes. Ils employèrent le mois de septembre à se réorganiser et à se préparer. Napoléon, après des opérations sans résultat dans les montagnes, résolut de faire ce qu'il aurait dû dès la réouverture de la campagne, à savoir : de resserrer ses positions de manière à pouvoir se porter à temps sur les divers points du théâtre des opérations. Il devait regretter maintenant d'avoir laissé 70,000 bons soldats enfermés dans les places de la Vistule et de l'Oder, dans l'espoir chimérique de retourner sur la Vistule en passant sur le corps aux trois puissances.

Les coalisés, après avoir réussi dans la première partie de leur plan, qui était de battre les lieutenants de Napoléon, visaient à réaliser la seconde, à l'assaillir en personne avec toutes leurs forces réunies. Ils avaient résolu, d'après le conseil de Blucher, de joindre l'armée de ce général à celle de Bernadotte pour passer l'Elbe vers Witten-

berg, tandis que la grande armée alliée, grossie d'une armée de réserve russe qui arrivait de Pologne, déboucherait une seconde fois par les montagnes, mais beaucoup plus à l'ouest. Tout se réunirait vers Leipzig pour livrer une bataille décisive et accabler Napoléon sous une masse d'au moins 320,000 combattants.

Napoléon rendit des décrets pour lever 120,000 hommes sur les classes de 1810, 1811, 1812, et 160,000 sur la conscription de 1815, qu'il anticipait de deux ans. Il faisait ce que lui avait dit Metternich dans leur entrevue de Dresde. Mais ces derniers restes de la jeunesse française ne pouvaient paraître avant plusieurs mois sur les champs de mort où il les appelait, et c'était dans quelques semaines, peut-être dans quelques jours, que le sort de l'Europe allait être décidé.

Napoléon envoya au ministre de la guerre, à Paris, l'ordre de mettre en défense les places du Rhin et d'Italie. Il était déjà bien tard pour y penser!

Napoléon avait deviné le plan des alliés et pris ses mesures, en reportant son centre en arrière de Dresde à Leipzig, sur l'Elster et non plus sur l'Elbe. Les alliés agirent plus tôt et plus vivement qu'il ne s'y attendait. Blucher passa l'Elbe près de Wittenberg, le 2 octobre. 12,000 Français et auxiliaires, sous les généraux Bertrand et Morand, bien postés à Wartenbourg, arrêtaient durant toute la journée du lendemain les 60,000 Prussiens de Blucher et leur firent éprouver de grandes pertes, mais ne purent les empêcher de déboucher dans la contrée entre l'Elbe et la Mulde. L'armée de Bernadotte, coopérant avec celle de Blucher, franchit aussi l'Elbe un peu plus bas. Ney, dont relevait le corps de Bertrand qui venait de livrer le beau combat de Wartenbourg, se trouvait entre ces deux armées ennemies. Marmont accourut à son aide : puis Napoléon marcha en personne contre Blucher et

Bernadotte. Intérieur en nombre comme l'était Napoléon aux trois armées qui manœuvraient pour l'envelopper, il lui fallait, selon le principe auquel il avait dû ses victoires, concentrer dans sa main, à tout prix, la plus grande force possible. Il ne le fit pas. Il laissa Gouvion Saint-Cyr à Dresde avec 30,000 hommes. Il espérait battre d'abord Blucher et Bernadotte, les rejeter sur Berlin, puis revenir par Dresde prendre en queue la grande armée ennemie qui marchait sur Leipzig. C'eût été possible avec les soldats d'Italie ou d'Austerlitz, mais non avec une armée de conscrits fatigués, moralement ébranlés, susceptibles de redevenir héroïques un jour de bataille, mais incapables de ces marches prodigieuses et de cette persévérance indomptable de leurs aînés.

La célérité des mouvements de l'ennemi déjoua le plan de Napoléon. Informé que Blucher se portait en avant sur la Saale pour remonter vers Leipzig, et que la grande armée de Bohême avançait également dans cette direction, Napoléon décida d'aller droit à Leipzig afin de combattre d'abord la grande armée alliée. Il y donna rendez-vous à tous ses corps, moins celui de Gouvion Saint-Cyr, qui eût été pourtant si nécessaire; car nous allions avoir autour de nous, à Leipzig, la masse entière des forces ennemies. Bernadotte avait, en arrière de Blucher, mais dans la même direction que lui, avancé vers la Saale pour se rabattre sur Leipzig. Napoléon, n'ayant pas Saint-Cyr, ne pouvait réunir en tout plus de 190,000 hommes.

Les mauvaises nouvelles se succédaient : le royaume de Westphalie n'existait plus. Un gros de cosaques et quelque infanterie légère, soutenues par les populations insurgées, avaient suffi pour chasser de Cassel le roi Jérôme. La Bavière, pour laquelle Napoléon avait tant fait, nous abandonnait et se ralliait à la coalition.

Napoléon arriva à Leipzig le 41 octobre

au soir. Il étudia à fond le vaste champ de bataille où allait s'engager la lutte décisive et il établit son armée, à mesure qu'elle le rejoignait, dans la plaine à l'est de Leipzig, en occupant fortement par sa droite la ville et la large vallée boisée que forment les deux rivières de l'Elster et de la Pleisse. Il se plaçait ainsi entre l'armée de Bohême, qui arrivait par le sud, et l'armée de Blucher, qui arrivait par le nord. Bernadotte était encore à distance du côté du nord, et Benningsen, du côté de l'est, avec l'armée de réserve russe. Napoléon espérait décider l'affaire avant leur venue.

Schwarzenberg, avec l'armée de Bohême, où étaient les souverains alliés, fut le premier en vue. Blucher, le 15 octobre, était encore à 4 ou 5 lieues au nord-ouest. Napoléon avait, ce jour-là, 115,000 hommes à mettre en ligne contre Schwarzenberg, qui en avait 160,000. 40,000 hommes, derrière lui, gardaient Leipzig, la vallée des deux rivières et la grande route de l'ouest, la route du Rhin, et s'apprétaient à tenir tête à Blucher. On attendait encore Ney avec 35,000 hommes. Les alliés, d'une part, Napoléon, de l'autre, résolurent de s'attaquer le lendemain, 16 octobre. Les alliés essayèrent de nous couper la route du Rhin par un corps détaché au-delà des deux rivières : un autre corps attaqua dans la vallée entre les deux rivières; les principales forces assaillirent de front notre ligne de bataille et tâchèrent de la tourner par leur droite. La grande attaque ne réussit que sur un point, le village de Mark-Klœberg, où se terminait la plaine au bord de la Pleisse. Partout ailleurs, les coalisés, après s'être avancés avec fermeté sous les boulets et la mitraille de notre puissante artillerie, furent rudement refoulés par notre infanterie et notre cavalerie.

A midi, on entendit le canon des corps autrichiens qui prenaient l'offensive, les uns dans la vallée des deux rivières, les

autres au-delà de cette vallée, vers le bourg de Lindenau, par où débouche la grande route du Rhin. En même temps retentit le canon de Blucher, qui attaquait le corps de



Bertrand.

Marmont au nord de Leipzig. Ney arrivait, de son côté, avec 20,000 hommes, pour soutenir à la fois Marmont et Napoléon.

Napoléon ressaisit l'offensive et, à son tour, essaya de tourner la droite de la grande armée ennemie. Les alliés perdirent du terrain dans toute la largeur du principal champ de bataille. Une grande charge des cuirassiers et des grenadiers russes fut repoussée avec des pertes terribles. L'ennemi refoulé parvint cependant à se maintenir un peu en arrière dans une position centrale, à Gulden-Gossa. Napoléon fit un grand effort pour décider la victoire. Il lança toute sa cavalerie. La première charge réussit brillamment; mais 20,000 Autri-

chiens, qui avaient tenté en vain de percer vers Leipzig, entre les deux rivières, revinrent au secours du gros de l'armée. La cavalerie russe retourna à la charge, et le succès de notre cavalerie n'eut rien de décisif. Avec des efforts désespérés des deux parts, Gulden-Gossa fut pris et reperdu par nous. La nuit sépara les combattants.

Pendant cette grande lutte dans la plaine, le général français Margaron avait repoussé l'attaque du général autrichien Giulay sur Lindenau et un grand combat s'était livré à Mückern entre Marmont et Blucher. Après une lutte opiniâtre et sanglante, où l'artillerie française avait fait beaucoup de mal aux Prussiens, un accident qui fit sauter des caissons de munitions jeta du désordre dans nos rangs. Marmont, inférieur en nombre et débordé, se replia à quelque distance, sur la petite rivière de Partha, et s'y établit solidement.

Nous avions perdu en tout 26 à 27,000 hommes, et l'ennemi près de 40,000.

Cette formidable journée était donc restée indécise; mais cette indécision était déjà un grand sujet d'alarmes pour nous, et comme une victoire pour nos ennemis. Ils attendaient encore 110,000 hommes de renfort; nous n'en attendions plus que 15,000, et, en majeure partie, des Saxons.

L'anxiété de Napoléon fut grande durant la journée du 17. L'ennemi, qui avait intérêt à attendre la réunion de toutes ses forces, ne bougeait pas. Napoléon prononça le premier le mot de retraite. Alors, il fallait se décider sur le champ et se retirer dans la nuit même, après avoir reçu nos derniers 15,000 hommes, qu'amenaient le général Reynier. C'était abandonner les 30,000 hommes laissés si mal à propos à Dresde avec Gouvion Saint-Cyr, et, avec eux, toutes nos garnisons; mais on sauvait la Grande Armée.

L'orgueil de Napoléon ne s'y décida pas. Il résolut de se retirer, mais en plein jour, le 18. Il aggrava la faute de différer la

retraite par celle de ne point ajouter des ponts volants au pont unique de Leipzig. Il envoya un corps assurer notre retraite sur la Saale et y jeter des ponts; mais il n'en jeta pas à Leipzig, comme si une seule voie pouvait suffire à de telles masses. Le colonel du génie Montfort fit des observations à ce sujet au chef d'état-major général Berthier. Celui-ci, habitué à être dans la guerre, comme le ministre des affaires étrangères Maret dans la politique, l'instrument passif de Napoléon, répondit qu'il fallait savoir exécuter les ordres de l'Empereur, mais n'avoir pas la prétention de les devancer!

Les ordres ne vinrent pas. La répugnance et l'irritation que suscitait chez Napoléon l'idée de céder le champ de bataille furent sans doute cause de cette négligence inconcevable chez un tel capitaine. Il ne put se résigner à ce qui eût annoncé à l'armée la retraite quelques heures à l'avance.

Vers trois heures du matin, le 18, tous nos corps commencèrent un mouvement de concentration autour de Leipzig, de manière à ne plus former, au lieu d'un cercle de cinq à six lieues, qu'un cercle de deux lieues.

Dans la soirée du 17, on avait vu, du haut des clochers de Leipzig, de nouvelles colonnes ennemies déboucher du nord et du sud. C'était, au nord, Bernadotte, au sud, Benningsen. Bernadotte avait hésité, tardé, mais enfin il arrivait. Napoléon avait espéré que les alliés le craindraient encore assez pour n'oser troubler sa retraite. Il fut bientôt désabusé. Le 18 au matin, les masses ennemies se mirent en mouvement de toutes parts : au lieu de nous retirer, il fallut combattre.

La grande armée alliée, grossie de la réserve russe de Benningsen, s'avancait sur trois colonnes d'au moins 60,000 hommes chacune. Au delà des deux rivières d'Elster et de Pleisse, un autre corps de plus de 25,000 hommes menaçait notre ligne de retraite.

Au nord, Bernadotte et Blucher avaient bien 100,000 hommes à eux deux. En déduisant celles de nos troupes qui étaient en marche vers la Saale, nous n'avions en ligne que 130 et quelques mille hommes contre une force au moins double.

L'immense bataille s'engagea de tous les côtés à la fois. Notre jeune armée de 1813,



Macdonald.

exaltée par l'excès même du péril, égala ce qu'avaient été, dans leurs plus grandes journées, les vétérans de la République et de l'Empire. Le formidable assaut donné par l'armée de Schwarzenberg fut repoussé avec une perte de 12,000 hommes. Schwarzenberg résolut d'ajourner au lendemain le renouvellement de l'attaque à fond et se borna, le reste du jour, à échanger avec nous une furieuse canonnade.

Durant cette lutte dans la plaine, Blucher et Bernadotte avaient assailli, sur la Partha,

Marmont, Ney et Reynier. A peine le corps saxon placé sous les ordres du général français Reynier se vit-il en face des troupes de Bernadotte, qu'il abandonna son général, passa à l'ennemi et tourna ses canons contre une division française avec laquelle il servait depuis deux ans. Les Prussiens eux-mêmes, qui avaient tant de griefs contre nous, n'avaient point agi de la sorte, lorsque le corps d'York avait abandonné Macdonald !

Plus la conduite des Saxons, ceux des Allemands du Nord qui avaient le moins à se plaindre de nous, était contraire aux lois de l'honneur militaire, plus elle montrait à quel degré de passion la masse des populations allemandes en était arrivée contre l'Empire français.

Marmont et Ney opposèrent à l'ennemi une très-belle résistance; mais, accablés sous le nombre, ils perdaient du terrain.

Napoléon, voyant l'attaque suspendue du côté de la grande armée ennemie, se porta en personne au secours de Marmont et de Ney, et arrêta Blucher et Bernadotte. Une immense canonnade termina partout la bataille. Il y avait eu en deux jours 100,000 hommes par terre, morts ou hors de combat. Jamais rien de pareil ne s'était vu dans les temps modernes.

Dans cette seconde journée encore, et, cette fois, avec une si prodigieuse inégalité de nombre, nous n'avions pas perdu le champ de bataille. Mais un pareil effort ne pouvait se renouveler, et quel terrible lendemain nous menaçait !

Il fallait bien faire cette fois ce que Napoléon n'avait pas voulu faire la veille : se retirer de nuit. Napoléon expédia des messagers à Dresde, à Torgau et à Wittenberg, pour ordonner la réunion des troupes que nous avions dans ces trois places sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, qui descendrait l'Elbe afin de rejoindre Davout à Hambourg et de se diriger avec lui vers la

France, par la route de Wesel. Napoléon prit ses dispositions pour l'évacuation du matériel, le défilé des troupes à travers la ville de Leipzig et la défense des faubourgs, afin de protéger ce défilé. Il fit préparer une mine sous l'arche du pont la plus voisine de la ville, pour faire sauter le pont quand l'armée aurait passé. Il put alors se rendre compte de l'énorme faute qu'il avait commise en n'ajoutant pas d'autres moyens de passage à ce pont, ou plutôt à cette suite de ponts d'une demi-lieue de long, jetée à travers des bois, des marais et plusieurs bras de rivières. L'encombrement des canons, des caissons, des transports, fut effrayant dès la nuit et bien pire encore le lendemain matin. C'était presque le renouvellement de la Bérézina.

Napoléon fit ses adieux au roi de Saxe, son dernier allié en Allemagne. Il franchit le pont à travers la foule et alla attendre à Lindenau, au débouché du pont, l'achèvement du défilé.

Les alliés avaient été saisis d'un transport de joie, quand ils avaient vu pour la première fois Napoléon battre en retraite devant eux. Ils se jetèrent de toutes parts sur Leipzig. Mais nos soldats étaient plus irrités qu'abattus par le malheur. Leur résistance fut terrible dans les faubourgs de Leipzig. Les têtes de colonnes ennemies qui y pénétrèrent, furent exterminées. Il fallait cependant finir par quitter les faubourgs, si l'on ne voulait y être enveloppé. On l'eût fait sans être entamé, si l'on avait eu des moyens suffisants de passage; la faute qui nous avait réduits à un pont unique fut cause d'une grande catastrophe. Le colonel du génie Montfort, préposé à la garde du pont, s'effraya de sa responsabilité : il eut la malheureuse idée de traverser le pont pour aller à Lindenau demander à Napoléon ce qu'il fallait faire.

Une fois engagé dans la foule qui encombra le pont, il ne put ni rejoindre Napo-

l'éon, ni revenir à son poste. Il avait laissé à l'arche minée un caporal et quelques soldats du génie. Une alerte survint. On cria que les ennemis approchaient. Le caporal perdit la tête et mit le feu. Une effroyable explosion se fit entendre. Le pont avait sauté!

20,000 de nos soldats restaient encore dans Leipzig, avec deux des maréchaux : l'un était Macdonald ; l'autre, Poniatowski.

Ce vaillant prince polonais avait rejoint l'armée française avec son corps avant que l'Autriche eût passé à la coalition. Il avait eu la plus brillante conduite pendant toute cette campagne, et Napoléon lui avait donné récemment le bâton de maréchal. Poniatowski poussa son cheval dans l'Elster. La berge opposée était escarpée : son cheval ne put la remonter. Poniatowski, blessé, harassé, retomba et disparut dans les eaux.

Macdonald, plus heureux, parvint à traverser l'Elster et à gravir sur l'autre rive. Un petit nombre des nôtres réussit à en faire autant. Tout le reste fut pris, tué ou noyé.

L'armée française avait perdu 60,000 hommes dans les trois journées, y compris les prisonniers du dernier jour. L'ennemi avait perdu au moins autant en hommes morts ou hors de combat, sans parler des prisonniers ; mais, au prix de cet énorme sacrifice, il triomphait enfin. A énergie égale, le nombre avait fini par l'emporter.

Il ne restait guère sous les drapeaux autour de Napoléon plus de 100,000 hommes au delà de l'Elster. L'avant-garde qu'il avait envoyée sur la Saale avait culbuté le corps autrichien qui lui disputait le passage. Napoléon arriva sur la Saale le lendemain du désastre, le 20 octobre. L'armée franchit cette rivière à Weissenfels, le 21, dans un état lamentable. Les conséquences morales de la défaite étaient pires que la défaite elle-même. Nos jeunes soldats avaient pu avoir l'héroïsme, mais non la constance morale et la force physique des anciens.

Après des efforts surhumains, ils s'affaissaient, perdaient la foi dans leurs chefs et en eux-mêmes ; une foule d'entre eux quittaient les rangs, ne songeant plus qu'à regagner la France, ou même qu'à vivre au jour le jour.

Les qualités militaires et le sentiment de l'honneur français subsistaient toutefois, fortifiés par le malheur même, dans le noyau solide de l'armée. Les premières attaques des corps ennemis qui nous poursuivaient furent vivement repoussées. Napoléon essaya de se réorganiser un peu à Erfurt, où l'armée était parvenue le 23 octobre. Il écrivit à Paris pour demander des hommes et de l'argent : des hommes encore sur ces conscriptions antérieures qu'il avait déjà soumises à tant de coupes successives, et 500 millions au moyen de centimes de guerre sur tous les impôts. A Erfurt, Murat quitta Napoléon, pour aller, dit-il, défendre l'Italie. Napoléon et Murat ne devaient plus se revoir.

On apprit à Erfurt que la grande armée alliée approchait et que les Bavaois, joints au corps autrichien qui avait été envoyé contre eux, manœuvraient pour nous couper la retraite. Le roi de Bavière avait signé son pacte avec la coalition le 8 octobre.

Napoléon se hâta de reprendre la route de Mayence. L'armée continuait à fondre : il ne restait pas plus de 70,000 hommes sous les drapeaux ; le reste traînait, débandé et désarmé.

Les coalisés avaient détaché des forces contre Dresde et les autres places de l'Elbe, et d'autres forces par la Westphalie vers la Hollande. La masse principale, 160,000 hommes sous Blucher et Schwarzenberg, poursuivait Napoléon. Notre arrière-garde, aux environs d'Eisenach, arrêta Blucher, qui ne réussit pas à nous empêcher de repasser les défilés de la forêt de Thuringe. Blucher, alors, nous lâcha pour marcher vers le Rhin dans la direction de Coblenz ;

les corps prussiens et russes de l'armée de Bohême se portèrent vers le Mein et Würzburg : les Autrichiens seuls continuèrent à suivre Napoléon (26, 27 octobre). Le but de l'ennemi était de nous prendre entre le gros des Autrichiens, qui nous suivait et les corps prussiens et russes, qui se réuniraient à Würzburg avec les Bava-



Mouton, comte de Lobau.

Mais la rapidité de notre marche déjoua ce projet. Le général bavarois de Wrède, qui avait été si longtemps le compagnon d'armes des Français et qui maintenant aspirait à la gloire d'accabler leurs débris, n'attendit pas les Prussiens et les Russes à Würzburg : il accourut à Hanau se placer entre nous et la route de Francfort et de Mayence (29 octobre).

Le général de Wrède avait là en ligne plus de 50,000 hommes, Bava-

sants parmi nous, et ce qui nous restait sous les armes était inférieur en nombre à ce seul corps d'armée ennemi. Napoléon n'avait immédiatement sous la main, le 30 octobre, que 16 ou 17,000 hommes d'élite. Il n'attendit pas les troupes qui suivaient et alla droit aux Bava-

rois. La fureur contre ces alliés infidèles doubla l'énergie de nos soldats. La garde impériale renversa tout devant elle : quelques troupes nous ayant rejoint pendant l'action, une charge générale culbuta l'ennemi dans la rivière de Kinzig, qu'il avait eu la maladresse de se mettre à dos. Il perdit au moins 10,000 hommes. Cette dernière victoire en Allemagne consola un peu nos vieux soldats.

Les restes de la Grande Armée rentrèrent à Mayence le 4 novembre. Il n'y avait plus que 40,000 hommes en état de combattre, précédés et suivis de masses d'hommes débandés.

Nous revoilà sur le Rhin, après avoir perdu nos immenses et vaines conquêtes. Il va falloir défendre notre frontière, et rien n'est préparé ! « Napoléon avait tant songé à la conquête, et si peu à la défense, que le sol de l'Empire se trouvait presque entièrement découvert. » (Thiers). Ni matériel ni personnel dans nos forteresses pour soutenir des sièges. Mayence seule offrait des moyens de défense ; mais les hommes manquaient ; les trainards ne rejoignaient pas ou désertaient de nouveau. La fièvre d'hôpital envahissait les places du Rhin, où Napoléon répartissait nos débris. Le préfet de Mayence, l'ancien membre du Comité du Salut public, Jean-Bon-Saint-André, mourut du typhus, victime de son dévouement infatigable à secourir nos malheureux soldats. Il n'eut pas la douleur de voir arracher à la France ce pays où il avait fait aimer et respecter le nom français.

Pendant ce temps, nous avions dans les garnisons d'Allemagne et de Pologne



Vue le Mayenco.

170,000 hommes d'excellentes troupes, bloqués et paralysés. C'était une faute d'avoir laissé des troupes françaises dans des garnisons lointaines après Moscou. C'était une faute bien pire, extravagante, monstrueuse, de les y avoir laissées pendant l'armistice, au lieu de les rappeler sur l'Elbe, où elles nous eussent donné une force irrésistible.

La plus grande partie de ces forces pouvait toutefois encore être sauvée, s'il se rencontrait au point décisif un homme d'action. Ce point était Dresde. Il était impossible aux garnisons de la Vistule et de l'Oder de revenir en France; mais c'était possible pour les masses de troupes réparties dans les places de l'Elbe. Rien n'était capable de les empêcher de se réunir, le gros de l'armée ennemie étant parti à la

poursuite de Napoléon. Si Davout eût commandé à Dresde, cela se fût fait. Par malheur, ce grand général était à Hambourg, à l'autre extrémité de la ligne de l'Elbe, et, là, il ne pouvait prendre l'initiative; car c'était du Haut-Elbe sur le Bas-Elbe que le mouvement de concentration devait s'opérer pour rentrer en France par Wesel.

C'était donc à Gouvion-Saint-Cyr de partir de Dresde avec ses 30,000 hommes et de descendre l'Elbe en ramassant sur son passage nos autres garnisons pour rejoindre Davout. Napoléon en avait envoyé l'ordre, mais trop tard, à la veille de Leipzig, quand les chemins étaient coupés. Ses messages n'étaient point parvenus. Gouvion-Saint-Cyr, excellent écrivain militaire, savant stratéliste, commandant supérieurement un

corps isolé, mais ne sachant s'entendre avec personne, était un esprit critique et non un esprit de décision. Il n'avait rien fait pour prévenir la perte de Vandamme; il ne fit rien pour le salut de nos forces de l'Elbe. Malgré le sensé et résolu Mouton, comte de Lobau, qui voulait qu'on partît sur le champ lorsque l'ennemi n'avait sur l'Elbe que de faibles corps, Gouvion Saint-Cyr se laissa enfermer dans Dresde; nous n'avions rien de ce qu'il fallait pour soutenir un siège; des forces ennemies revinrent, et l'on fut réduit à capituler dès le 11 novembre.

La capitulation conclue avec le général autrichien Klénau permettait à notre corps d'armée de rentrer en France. Elle fut violée par les souverains alliés, et trente et quelques mille Français furent retenus prisonniers contre le droit des gens. L'empereur Alexandre portait mal sa fortune, et cet acte était aussi indigne que les plus criantes violations du droit des gens commises par Napoléon.

Toutes nos autres places de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule, qui étaient mieux préparées, continuèrent à se défendre. Le général Rapp, à Dantzig, soutint un opiniâtre et terrible siège. Cela sauvait l'honneur, mais ne pouvait sauver rien d'autre.

La situation, à la fin de 1813, est effrayante. Napoléon, en Russie, n'avait été vaincu que par la nature : pour la première fois, à Leipzig, il est vaincu par les hommes. Il a perdu une bataille après en avoir gagné cinquante; mais cette bataille, la plus grande des temps modernes, cette seule défaite a tout décidé. Napoléon pourra bien encore, par son génie militaire demeuré intact et par le désespoir héroïque de nos soldats, infliger de nouvelles souffrances à l'humanité et faire périr des milliers d'hommes; mais il ne retardera que de bien peu de temps la chute de l'Empire, cet édifice monstrueux et impossible à soutenir, qui eût inévitablement croulé après lui, si la vic-

toire lui fût restée fidèle jusqu'à la fin de ses jours.

La chute de l'Empire, l'éroulement de la domination napoléonienne sur l'Europe, n'entraînait pas toutefois nécessairement la chute de la France, tant la Révolution avait solidement assis la grandeur naturelle et légitime de notre patrie. Il dépend encore de Napoléon, après Leipzig, comme nous le montrerons, de préserver la France et de se sauver lui-même. Il ne peut plus être le tyran de l'Europe; il peut rester encore le chef de la grande nation française. C'est encore de lui, et de lui seul, que dépend l'issue de nos vingt ans de gloire et d'efforts inouïs.

CHAPITRE VIII

CAMPAGNE DE FRANCE. — INVASION. DERNIÈRES VICTOIRES. CAPITULATION DE PARIS. ABDICATION DE NAPOLÉON. — RESTAURATION DES BOURBONS. — TRAITÉ DE PAIX ET PERTE DES FRONTIÈRES DE LA FRANCE.

(Novembre 1813-30 Mai 1814.)

L'hiver de 1812 à 1813 avait été bien sombre pour la France : l'hiver de 1813 à 1814 s'ouvrait plein de présages plus funestes encore. Après cette grande génération de soldats qu'avaient engloutie les neiges de la Russie, une seconde venait d'être dévorée par les champs de bataille de l'Allemagne. Il en restait, le long de la rive gauche du Rhin, à peine 60.000 combattants, et le typhus décimait encore leurs rangs à mesure qu'on tâchait d'en combler les vides par des recrues. Il n'y avait plus d'espérance de revoir nos troupes restées dans les places allemandes : la malheureuse capitulation de

Gouvion Saint-Cyr à Dresde avait réduit Davout à l'impuissance de se frayer un passage vers le Rhin. Il s'était vu réduit à s'enfermer dans Hambourg.

En Italie, le prince Eugène se défendait bravement sur l'Adige contre une armée autrichienne, avec des forces qui nous eussent été bien nécessaires en France.

Du côté des Pyrénées, le maréchal Soult n'avait pas réussi à secourir Pampelune ni Saint-Sébastien, et, n'ayant plus aucun point d'appui sur le territoire espagnol, il s'était retiré en deçà de notre frontière, sur la Bidassoa. Les Anglo-Espagnols avaient mis le pied en France par Andaye (7 octobre).

Le vrai péril, comme toujours, était au nord : l'ennemi bordait notre frontière du Rhin, de l'entrée de la Suisse à celle de la Hollande.

La France de 1813 allait être envahie, comme l'avait été la France de 92 ; mais la grande génération de 92 n'était plus là pour la défendre. Quatorze ans de guerres lointaines avaient épuisé le sang de notre peuple ; quatorze ans de despotisme avaient brisé son âme. Le découragement, la stupeur étaient partout. La nation haïssait son gouvernement, se sentait perdue par lui et ne se sentait pas la force de se sauver par elle-même.

L'étranger, cependant, hésitait au bord du Rhin. Il redoutait quelque réveil soudain de la France, quelque coup de désespoir de Napoléon, et regardait le grand fleuve-frontière, le Rhin français, avec une sorte d'effroi. Les Prussiens, ivres d'ambition et de vengeance, voulaient aller en avant à tout prix ; mais l'Autriche y était très opposée. Ne songeant plus à recouvrer la Belgique, cette ancienne possession qui avait toujours été si mal assurée dans ses mains, elle ne se souciait point de courir de nouvelles chances. Metternich ramena à son sentiment l'empereur Alexandre et même le plénipotentiaire qui représentait l'Angleterre auprès des

alliés, lord Aberdeen. Le roi de Prusse dut céder. Lord Aberdeen, après Metternich, déclara, devant un agent diplomatique français, qu'on ne voulait ni abaisser ni humilier la France ; qu'on ne songeait point à lui disputer ses frontières naturelles. Metternich fit passer à Paris une note où il était dit que l'Europe désirait la paix générale sur les mers comme sur le continent : que cette paix devait être fondée sur le principe de l'indépendance de toutes les nations dans leurs limites ou naturelles ou historiques. La France conserverait la frontière du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. La Hollande et l'Italie seraient indépendantes. La liberté du commerce maritime serait réglée par le droit des gens. Metternich fit dire que la paix était assurée, si Napoléon confiait des pleins-pouvoirs à son ancien ambassadeur Caulaincourt, dont on connaissait la droiture et l'équité.

La Providence nous tendait la main. On nous accordait tout ce que la France avait jamais souhaité ; on nous laissait tout ce que la République nous avait donné.

La note arriva à Paris le 14 novembre. On n'eût pas dû perdre une heure pour envoyer l'acceptation pure et simple.

Napoléon envoya, le 16 novembre, une réponse évasive. Il y désignait Manheim pour lieu de réunion d'un congrès, mais ne disait rien des bases qu'on lui proposait.

C'est la dernière heure où il ait été possible de sauver la grandeur de la France. L'incorrigible orgueil de Napoléon acheva ici notre ruine qu'il avait commencée lors des négociations de Prague. Pour ne pas avoir l'air d'accepter trop vite, il laissa échapper l'irréparable occasion.

L'ignorance où a vécu notre peuple sur sa propre histoire peut seule expliquer comment le nom de Napoléon, si justement maudit de nos pères à la fin de son règne, a pu redevenir populaire par la faute des gouvernements qui lui ont succédé.

Metternich répliqua le 25 novembre. Il réclamait une réponse formelle sur les conditions de paix.

Caulaincourt, qui venait trop tard de remplacer aux affaires étrangères le duc de Bassano, obtint enfin de Napoléon l'autori-



Caulaincourt.

sation d'écrire qu'on acceptait les bases proposées; mais Napoléon y mettait encore des restrictions qui rendaient l'acceptation illusoire. Il prétendait garder quelques positions sur la rive droite du Rhin, ne pas rendre à la Hollande ses anciennes limites et imposer à la réorganisation de l'Allemagne et de l'Italie des conditions que les alliés bien évidemment n'accepteraient pas. Il réclamait des royaumes pour son frère Jérôme, son beau-fils Eugène et son beau-frère Murat (2 décembre).

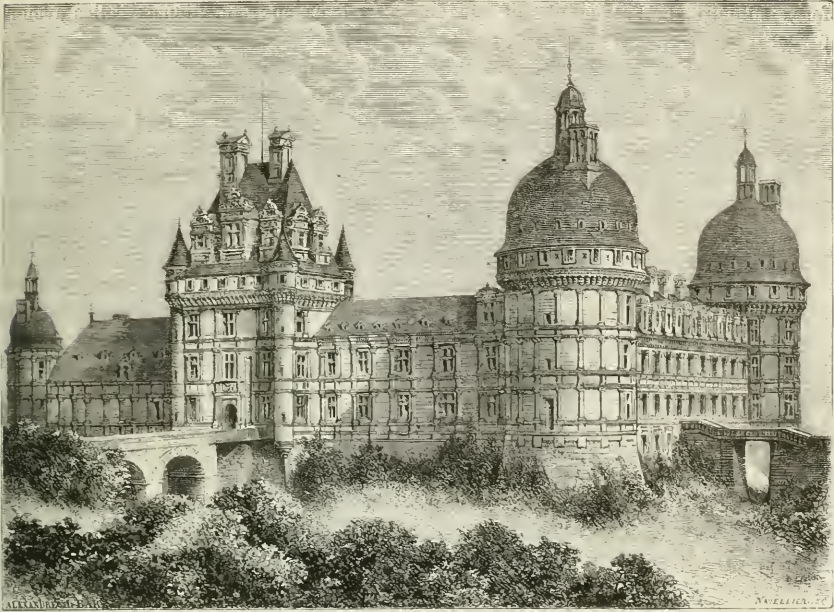
Eût-il accepté franchement et sans restriction, qu'il eût été trop tard. Ces 18 jours de

délai avaient tout perdu. Les Prussiens s'étaient déchaînés contre les conditions de Francfort. Militaires, diplomates, universitaires obsédaient l'empereur de Russie. Il fallait, criaient-ils, rendre à l'Allemagne tout ce qui parle allemand. Le plus bruyant était un écrivain d'un grand talent, d'une grande érudition et d'une imagination fougueuse, Gœrres, qui avait été des plus ardents, en 93, à provoquer la réunion de la rive gauche du Rhin à la France, et qui, maintenant, voulait nous prendre non pas seulement nos nouveaux départements rhénans, mais l'Alsace et la Lorraine.

Les Anglais, de leur côté, ne s'étaient résignés qu'à grand'peine à nous laisser la Belgique : ils revinrent bien vite là-dessus, encouragés par ce qui se passait en Hollande. A l'approche d'un corps prussien, une contre-révolution venait d'éclater à Amsterdam et dans les principales villes hollandaises, au profit de la maison d'Orange, la famille des anciens stathouders. Les Anglais et les Prussiens avaient fait leur jonction en Hollande, et nous n'avions plus dans ces contrées que les deux flottes du Texel et des bouches de l'Escaut. (15 novembre et jours suivants.)

Le gouvernement anglais ne douta plus dès lors de pouvoir nous arracher Anvers, l'objet perpétuel de sa haine et de son effroi; il donna pour instructions formelles à lord Aberdeen la rentrée de la France dans ses limites d'avant la Révolution.

Une déclaration des alliés, publiée le premier décembre à Francfort, protestait cependant encore qu'ils n'en voulaient pas à la grandeur de la France : Alexandre s'était exprimé bien des fois de la façon la plus explicite sur nos frontières naturelles. Il céda, néanmoins, à la pression anglaise et prussienne et à l'orgueil d'abattre Napoléon et d'entrer à Paris. Un diplomate né en Corse, Pozzo di Borgo, animé contre les Bonaparte d'une de ces haines de famille



Château de Valençay.

comme on n'en voit que dans cette île étrange, employait, depuis des années, son intelligence supérieure et sa rare activité à nuire à Napoléon : introduit auprès d'Alexandre, il avait acquis sur lui beaucoup d'influence et eut une part décisive au changement si fatal pour nous qui s'opéra dans les résolutions de l'empereur de Russie.

L'Autriche fut entraînée la dernière : l'intérêt de Marie-Louise et de son fils n'avait pas compté pour beaucoup dans les dispositions pacifiques de l'empereur François II, et cet intérêt ne le retint point lorsqu'il adhéra à la décision de ne plus accorder de conditions acceptables à Napoléon, en d'autres termes : de le renverser.

Metternich, à son tour, répondit évasivement à l'acceptation envoyée par Caulain-

court. Dès lors, tout était fini. Les négociations qui suivirent ne furent pas un moment sérieuses.

Napoléon était dans l'illusion qu'on lui laisserait jusqu'au printemps pour refaire encore une fois ses forces. Il s'était fait autoriser par le Sénat à lever 300,000 hommes sur toutes les conscriptions antérieures jusqu'en 1803. Le Sénat, convoqué le 15 novembre, avait voté silencieusement les 300,000 hommes. Napoléon ordonna par simple décret la perception de centimes additionnels sur les contributions directes, sans attendre le vote du Corps législatif.

L'argent ne suffisait pas : il eût fallu le temps et les armes. Le temps manquait pour réunir et instruire les recrues ; il manquait encore plus pour armer la France. Sous ce

gouvernement qui avait tout sacrifié à la force militaire, la France n'avait pas de fusils ! Nos arsenaux d'Allemagne et d'Italie, maintenant perdus pour nous, regorgeaient d'armes ; les arsenaux de la France étaient vides ! L'activité de Napoléon ne suffisait plus à réparer son imprévoyance.

N'ayant pu rappeler à lui les 100,000 bons soldats qu'il avait laissés dans les places de l'Elbe, il eût bien voulu voir revenir les 80,000 qui combattaient sur la Bidassoa et dans la Catalogne avec Soult et Suchet. Il eût bien voulu pouvoir faire une paix séparée avec l'Espagne. Il négociait avec son prisonnier Ferdinand VII, resté, depuis 1808, au château de Valençay. Ferdinand signa un traité ; mais Napoléon attendait pour remettre Ferdinand en liberté que la régence de Cadix eût accepté ce pacte. L'acceptation ne vint pas. Napoléon ne réussit pas à se débarrasser de l'Espagne. C'était elle qui, à son tour, s'attachait à son flanc et à celui de la France.

Il ne pouvait plus obtenir de paix de ses ennemis, et ses amis commençaient à l'abandonner. Murat, travaillé par l'Autriche et par sa femme, la reine Caroline, la propre sœur de Napoléon, était prêt à imiter Bernadotte pour rester roi de Naples.

Après avoir beaucoup hésité à convoquer le Corps législatif, dont il se défiait plus que du Sénat, Napoléon ouvrit enfin la session de cette assemblée, le 19 décembre, par un discours éloquent où il protestait de ses vœux pour la paix.

Il était trop tard : on ne le croyait plus. Le Corps législatif partageait les douleurs, les alarmes, les ressentiments de l'opinion publique. Il élut commissaires, pour recevoir les communications du gouvernement, des hommes distingués et indépendants. Un avocat de Bordeaux, homme de talent et de courage, Lainé, fut chargé du rapport que présenta la commission à l'assemblée. Il était dit que les puissances alliées devaient

à la France et se devaient à elles-mêmes de s'en tenir aux conditions qu'elles avaient proposées, et que la France devait sacrifier tout son sang pour le maintien de ces conditions, c'est-à-dire de ses frontières naturelles. Le rapport ajoutait qu'il y avait pour un pays deux biens suprêmes, l'intégrité du territoire et le maintien des lois : il résumait les principaux griefs de l'opinion contre les actes arbitraires du pouvoir et concluait en conjurant l'empereur, en même temps qu'il proposerait les mesures les plus promptes pour la défense de la patrie, « de « maintenir l'entière exécution des lois qui « garantissent aux Français la liberté, la sû- « reté, la propriété, à la nation le libre exer- « cice de ses droits politiques. » Le rapport déclarait que cette garantie était le moyen le plus efficace de rendre aux Français l'énergie nécessaire à leur propre défense. (29 décembre.)

Ce rapport allait devenir la base d'une adresse du Corps législatif à l'empereur. C'était la première fois, depuis bien des années, que la vérité et la liberté allaient parler par des bouches officielles. Il avait fallu pour cela d'immenses et irréparables malheurs.

Cette voix de la France. Napoléon n'était point capable de l'entendre. Elle n'excita chez lui qu'une aveugle colère. Dès qu'il eut connaissance du rapport, il en fit enlever les copies à l'imprimerie et suspendit les séances du Corps législatif. Lors de la réception du premier janvier aux Tuileries, il apostropha brutalement les membres de ce corps : il injuria le rapporteur Lainé et un autre personnage respectable par le talent et le caractère, le poète érudit Raynouard. L'effet de cette scène fut déplorable au dehors.

Tandis que Napoléon donnait ainsi de nouveaux griefs à l'opinion, au lieu de s'efforcer de réunir tous les Français pour la défense nationale, l'invasion était commen-

cée. Napoléon avait enseigné le prix du temps à ses adversaires : les alliés, depuis qu'ils s'étaient décidés à pousser la lutte à outrance, n'avaient pas perdu un jour. En déduisant les troupes employées à bloquer ou à assiéger les places occupées par nos garnisons de l'Elbe à la Vistule, et l'armée du Nord aux ordres de Bernadotte, qui était loin et qui eût voulu ne plus faire la guerre qu'au Danemark et non à la France, les alliés avaient sur le Rhin, vers le milieu de décembre, 220,000 hommes, en deux armées, l'une de 160,000 sous Schwarzenberg, l'autre de 60,000 sous Blucher. Des renforts devaient successivement les rejoindre. Les alliés ne croyaient à Napoléon que 80,000 combattants effectifs, et il ne les avait même pas. Ils jugèrent donc nécessaire d'agir le plus rapidement possible, pour ne pas lui laisser le temps de créer des forces nouvelles. Après un assez vif débat entre les Prussiens et les Autrichiens sur la plan de campagne, le plan des Autrichiens fut adopté. Il consistait à opérer la principale attaque sur la France, non pas au nord-est, où elle était alors si bien protégée, mais entre les Vosges et le Jura. L'Autriche voyait à ce plan, à côté d'un avantage militaire incontestable, un avantage politique : c'était de provoquer une contre-révolution en Suisse, de même qu'on en avait suscitée une en Hollande. La Hollande avait fini par devenir unanime contre Napoléon : il n'en était pas de même de la Suisse ; si le parti aristocratique des vieux cantons était tout autrichien, les nouveaux cantons, qui nous devaient leur affranchissement, malgré bien des griefs contre l'Empire, restaient attachés à la France, et l'empereur Alexandre, qui avait eu pour précepteur le patriote vaudois La Harpe, ne voulait pas laisser rétablir l'ancien régime en Suisse au profit de l'Autriche.

La Diète helvétique essaya de maintenir sa neutralité. Napoléon ne l'avait pas assez

fidèlement respectée pour que les alliés en tinssent beaucoup de compte. La Diète avait envoyé des troupes garder le pont de Bâle. Schwarzenberg, le 21 décembre, fit marcher ses colonnes vers ce pont. Le commandant suisse protesta pour la forme et ne se défendit pas. Les forces coalisées passèrent et entrèrent sur le territoire français.

A cette nouvelle, la contre-révolution éclata à Berne et renversa la Diète qui gouvernait en vertu de la Constitution établie par la médiation de Napoléon. L'aristocratie bernoise livra passage aux Autrichiens. Une partie des forces coalisées se portèrent par Berne sur Genève, afin de tourner le Jura, et sur Pontarlier, afin de franchir cette chaîne, tandis que d'autres corps entraient par Bâle dans la trouée de Belfort. La Bresse, la Franche-Comté, l'Alsace, furent envahies. Pour la première fois, les bandes cosaques apparaissaient en France, mêlées aux Allemands.

Schwarzenberg, en mettant le pied sur notre sol, publia une proclamation où il déclarait que les alliés ne faisaient pas la guerre à la France, et qu'ils n'enviaient d'autre conquête que celle de la paix pour la France et pour l'Europe. Il promettait le respect des personnes et des propriétés. Mais, en même temps, les généraux alliés menaçaient de mort quiconque prendrait les armes sans appartenir à l'armée et d'incendie les localités qui se défendraient. Ils entendaient détruire par le fer et le feu les Français qui feraient ce que le roi de Prusse avait prescrit à son peuple de faire.

La promesse de maintenir une exacte discipline fut tenue d'abord jusqu'à un certain point par les troupes régulières russes et autrichiennes : elle ne le fut point par les Prussiens, qui vengèrent leur longue oppression par toutes sortes de violences et de ravages, et elle ne pouvait l'être par les Cosaques, qui étaient encore, à cette époque, de vraies hordes. Les courageux paysans de

nos départements de l'Est ne se fussent point arrêtés un seul moment aux promesses ni aux menaces de l'ennemi, s'ils avaient eu des armes; il s'était rencontré encore en 93 en Alsace un parti autrichien et contre-révolutionnaire; il n'y en avait plus en 1814; mais les fusils manquaient partout.

Blucher, lorsqu'il connut l'entrée de

sait à la hâte dans les dépôts et que l'on commençait d'envoyer dans les corps à mesure qu'ils étaient un peu dégrossis. Beaucoup désertaient en chemin. Ce n'était pas là une ressource immédiate pour arrêter les masses ennemies. Napoléon rappela dans l'intérieur les maréchaux qui commandaient nos débris sur le Rhin, en y laissant des garnisons. Il fit des efforts extraordinaires pour hâter la confection des équipements et des armes, et pour remonter la cavalerie. Il prépara de grandes masses d'artillerie, pour tâcher de suppléer à la faiblesse numérique de l'infanterie. Malgré sa prévention contre la garde nationale, il se décida à lui faire appel dans les départements au nord de la Loire. Ne pouvant disposer de la totalité des forces de Soult et de Suchet, qui tenaient tête aux Anglo-Espagnols, il fit rappeler de ces deux armées 25.000 hommes d'élite. En ne comptant pas ces troupes qui avaient à revenir du pied des Pyrénées, Napoléon avait, dans la seconde quinzaine de janvier, à mettre en campagne une centaine de mille hommes, y compris les recrues qui pouvaient tenir un fusil.

Ces 100,000 hommes étaient distribués en trois groupes à l'intérieur de la France. Il se formait de plus un corps à Lyon sous Augereau. Quelques milliers de soldats tenaient la campagne contre l'armée alliée du Nord, dans la Belgique, sous le général Maison, et quelques milliers de conscrits et de marins défendaient Anvers et la flotte de l'Escaut contre les Anglais débarqués dans ces contrées. Ceux des hommes de la Révolution qui avaient autrefois chassé l'étranger de nos frontières, reparaissaient pour défendre la France au moment où Napoléon nous ramenait l'invasion. Jean-Bon-Saint-André était mort récemment à Mayence, victime de son dévouement envers nos pauvres soldats. Merlin de Thionville levait un corps franc en Picardie.



Caroline Bonaparte.

Schwarzenberg en France, entra à son tour. Le 1^{er} janvier 1814, il fit traverser le Rhin par ses colonnes sur trois points, près de Manheim, près de Mayence et près de Coblenz. Les garnisons de ces places ne furent point en état de s'opposer au passage de l'ennemi.

Les illusions de Napoléon sur le temps que lui laisserait l'ennemi avaient été brusquement dissipées par le passage du Rhin. Au lieu de 300,000 conscrits, il n'avait pu encore en lever que 110,000, qu'on instrui-



Bataille de Montouray.

Carnot, qui vivait dans la retraite depuis qu'il avait rompu avec l'empereur, en apprenant le passage du Rhin, venait d'offrir ses services à Napoléon par une lettre très-noble et très-digne. Napoléon l'avait envoyé prendre le commandement d'Anvers, où il fit une défense magnifique, comme celle de Davout à Hambourg et de Rapp à Dantzig.

Napoléon jugea que le plan des alliés était de diriger leur principale armée, celle de Schwarzenberg, par Belfort, Langres et Troyes sur Paris, tandis que Blücher s'avancerait par la route de Metz, en négligeant nos places fortes, et viendrait joindre Schwarzenberg sur la Marne. Schwarzenberg était déjà entré à Langres et Blücher à Nancy. Napoléon prit ses dispositions en conséquence. Il fit replier les ma-

réchaux Marmont, Victor, Ney, Mortier en deçà des Vosges, d'Épinal à Langres, pour couvrir les vallées de la Marne, de l'Aube et de la Seine, avec une soixantaine de mille hommes. Napoléon devait les joindre avec ce qu'il aurait pu former de nouvelles troupes sous Paris, 20 à 30,000 hommes, et enfin le maréchal Macdonald devait ramener du bas Rhin par la Belgique vers la Marne une quinzaine de mille hommes. Le projet de Napoléon était de manœuvrer entre l'Aisne, la Marne, l'Aube et la Seine, en profitant de toutes les occasions favorables pour tomber successivement sur les divers corps ennemis.

Ce projet ne pouvait réussir qu'à condition que Napoléon eût l'entière liberté de ses mouvements, et, pour qu'il eût cette liberté,

il eût fallu que, derrière lui, le point décisif, Paris, fût pleinement assuré contre un coup de main. Napoléon le sentait; mais, dans la prospérité, il n'avait rien fait pour fortifier la capitale, et, dans les revers, quand le temps manquait pour entreprendre une grande fortification régulière, il ne fit pas même ce qui eût été possible, de peur d'avouer aux Parisiens que l'ennemi pouvait arriver jusqu'à eux.

Napoléon confia sa femme et son fils à la garde nationale de Paris et partit, le 25 janvier, pour Châlons-sur-Marne. Marmont, Ney, Victor, le rejoignirent. Les corps ennemis étaient fort espacés; c'était là notre chance. Blucher accourait pour joindre Schwarzenberg. Il passa la Marne à Saint-Dizier, afin de se porter sur l'Aube. Napoléon fit chasser l'ennemi de Saint-Dizier, poursuivit Blucher et l'atteignit sur l'Aube, à Brienne (29 janvier). Napoléon n'avait que 17 ou 18,000 hommes sous la main, la plupart conscrits, mais solidement encadrés. Il les lança sur 30,000 hommes et plus, que commandait Blucher. Nos conscrits se battirent comme leurs aînés à Lutzen et à Bautzen. Ils jetèrent les Russes et les Prussiens hors de la ville et du château de Brienne.

Pendant le combat de Brienne, les souverains alliés délibéraient à Langres avec le premier ministre d'Angleterre, lord Castlereagh, arrivé à leur quartier général. L'Angleterre entendait réunir la Belgique à la Hollande sous la royauté du prince d'Orange, l'héritier des anciens stathouders, de façon à constituer au nord de la France et contre la France un état considérable. Elle prétendait que, dans les traités à intervenir, on gardât le silence sur ce qui concernait le droit maritime; c'est-à-dire que la tyrannie anglaise sur les mers fût sanctionnée implicitement par l'Europe, au moment où l'on renversait la tyrannie de Napoléon sur le Continent. L'Angleterre

consentait à traiter avec Napoléon, s'il acceptait les frontières de 1790. L'Angleterre savait bien que Napoléon n'accepterait ni ne pouvait accepter; mais les alliés auraient ainsi l'air de vouloir la paix. Châtillon-sur-Seine fut désigné comme le lieu du congrès.

La réduction de la France aux frontières de l'ancienne monarchie n'était pas encore tout ce qu'exigeaient les alliés. Ils prétendaient que la France restât en dehors des arrangements que prendrait l'Europe et qu'elle n'eût point à intervenir, non-seulement dans les combinaisons relatives à l'Allemagne et à l'Italie, mais dans la distribution qu'on ferait des départements français qu'on allait nous arracher. L'arrogance des alliés, surtout de la Prusse et de l'Angleterre, dépassait les abus de la victoire que s'était permis Napoléon.

À la nouvelle de la journée de Brienne, Schwarzenberg courut au secours de Blucher. Les calculs de Napoléon avaient manqué. Les alliés étaient parvenus, le 1^{er} février, à masser 100,000 hommes autour de la Rothière, à peu de distance de Brienne. Napoléon, dans les deux jours qui avaient suivi le combat du 29 janvier, n'avait pu réunir que 32,000 hommes. Il semblait devoir être écrasé, lorsque les alliés vinrent l'assaillir à la Rothière. Il avait posté avantageusement sa petite armée entre l'Aube et des hauteurs boisées. Nos conscrits, animés par l'exemple des vétérans qui les dirigeaient, furent admirables. L'esprit de 92, éteint dans la plus grande partie de la France, se retrouvait chez ces jeunes gens qu'exaltait la pensée de délivrer le sol envahi de la patrie. Durant toute une après-midi, ils défendirent nos positions avec une opiniâtreté invincible; la retraite ne s'opéra que durant la nuit et avec le plus bel ordre. Notre puissante artillerie avait efficacement soutenu et protégé cette poignée d'héroïques fantassins.

Aucune journée n'avait été plus glorieuse;

mais la situation n'en restait pas moins terrible. Si les alliés poussaient en masse immédiatement sur Paris, Napoléon serait-il en état de les arrêter ?

Retiré à Troies, il prit des mesures qui étaient maintenant bien tardives. Il renvoya le pape à Rome, Ferdinand VII en Espagne, rappela le maréchal Suchet de la Catalogne sur Lyon, et, sur la nouvelle de la défection de Murat qui passait à la coalition, il manda au prince Eugène de ramener ses troupes en France. Il était bien douteux que Suchet et Eugène eussent le temps d'arriver.

Napoléon expédia des ordres pour palissader le mur d'octroi de Paris, pour établir des redoutes sur les hauteurs au nord de la capitale, pour armer la garde nationale de fusils de chasse, si les fusils de munition manquaient. La garde nationale ne se composait que de bourgeoisie très-choisie et ne comptait qu'une douzaine de mille hommes, dont 3,000 seulement régulièrement armés. Quant à la masse populaire, Napoléon ne voulait pas l'armer et ne l'aurait pu, quand il l'aurait voulu ! Et cependant il sentait et disait qu'il fallait défendre Paris à outrance !

Les alliés n'avancèrent point en une seule masse. Ils se séparèrent de nouveau en deux armées, en renforçant celle de Blucher. Il fut convenu que Blucher descendrait la Marne et Schwarzenberg la Seine, un corps intermédiaire les reliant sur l'Aube. Les alliés croyaient n'avoir ainsi rien à craindre et se trouver en mesure de s'entr'aider.

Ils ne furent pas tout à fait fidèles à ce plan. Tandis que Blucher se dirigeait vers la Marne, pour faire sa jonction avec des corps qui arrivaient de l'armée du Nord, Schwarzenberg s'inquiéta de quelques mouvements de troupes françaises qui se montraient sur sa gauche, du côté de l'Yonne. Il craignit qu'entre la Loire et le Rh. ne il ne se préparât une diversion. Happinya sur sa

gauche entre la Seine et l'Yonne, en s'écartant de Blucher.

Napoléon mit à profit cette faute, avec une vigueur et une rapidité extraordinaires. Renforcé de quelques troupes formées à Paris ou venues d'Espagne, il chargea Victor et Oudinot de défendre la Seine contre Schwarzenberg et courut après Blucher, qui menaçait en flanc le petit corps du maréchal Macdonald en retraite le long de la Marne vers Paris. Il atteignit Blucher dans le pays coupé, boisé, sillonné de petites rivières, qui s'étend de Sézanne à Château-Thierry. Il tomba, avec 30,000 hommes, au milieu de 60,000 ennemis fort séparés les uns des autres. Il ne leur laissa pas le temps de se réunir. Le 10 février, il détruisit, à Champ-Aubert, le corps russe d'Olsouwieff : le 11, il battit, à Montmirail, le corps russe de Sacken; le 12, il défit à Château-Thierry le corps prussien d'York, renforcé des débris de Sacken. Après avoir complètement battu les lieutenants de Blucher, il revint sur Blucher lui-même, qu'il rencontra à Vauchamps, entre Montmirail et Champ-Aubert. Il le battit à son tour le 14 février et le chassa, mutilé, décimé, au delà des bois de Vertus. L'armée de Blucher était désorganisée et à moitié détruite. Ces quatre sanglantes journées lui avaient coûté 28,000 hommes, dont 18,000 prisonniers que Napoléon envoya défilér sur les boulevards de Paris. On eût dit que les jours les plus brillants de la guerre d'Italie revenaient luire en cette lugubre année 1814. C'est qu'il y avait toujours deux hommes dans ce personnage étrange de Napoléon ; dans cet empereur qui perdait la France vivait toujours le général Bonaparte. Le génie guerrier n'avait point baissé.

L'inégalité des forces était telle que ce grand succès ne décidait rien. L'ennemi, si rudement battu d'un côté, reparaisait d'autre en masses épaisses, et Paris, dégagé vers la Marne, était menacé vers la

Seine. Schwarzenberg, revenu sur ses pas, avait réussi à franchir la Seine à Bray. Victor et Oudinot avaient été obligés de se replier sur la petite rivière d'Yères, et les



Blücher.

corps avancés de l'ennemi étaient à Provins, à Nangis, à Fontainebleau.

Napoléon chargea les maréchaux Marmont et Mortier de tenir tête aux restes de l'armée de Blücher. Renforcé du corps de Macdonald, il retourna au secours de Victor et d'Oudinot. Ayant alors une soixantaine de mille hommes sous la main, il se porta vivement en avant, afin de reprendre les ponts de la Seine et de couper les corps ennemis qui avaient franchi ce fleuve. Les premiers détachements russes et allemands qu'on rencontra furent détruits. Napoléon reçut de Schwarzenberg une proposition d'armistice. Il ajourna sa réponse, continua son mouvement, enleva, après un rude com-

bat, les côtes, le pont et la ville de Montereau (18 février). A Montereau comme à Château-Thierry, les habitants secondèrent bravement nos troupes en tirant de leurs fenêtres sur l'ennemi.

Dans cette journée et dans la précédente, les alliés avaient perdu une douzaine de mille hommes. Néanmoins, on ne réussit pas à couper les corps ennemis, qui parvinrent à se replier.

Napoléon reçut à Montereau la nouvelle d'une victoire remportée par Eugène sur les Autrichiens au bord du Mincio. Il rétracta l'ordre qu'il avait envoyé à Eugène de revenir au secours de la France. Il était incorrigible.

Schwarzenberg s'étant mis en retraite, Napoléon remonta la Seine vers Méry, dans la pensée de tourner Schwarzenberg et de l'attaquer à revers. Ce ne furent point les troupes de Schwarzenberg; ce furent celles de Blücher qu'il trouva à Méry (22 février). L'énergique Blücher avait rallié vers Châlons les débris de son armée : renforcé de troupes arrivées des bords du Rhin et se retrouvant à la tête de 45 à 50,000 hommes, il s'était rabattu avec rapidité de la Marne sur l'Aube et la Seine. Napoléon laissa Blücher sur la rive droite de la Seine, pour courir par la rive gauche sur Troyes, où il espérait rencontrer et combattre Schwarzenberg. Celui-ci, quoiqu'il eût encore des forces très-supérieures en nombre à celles de Napoléon, s'effraya d'un choc décisif et obtint de l'empereur Alexandre l'autorisation de renouveler sa proposition d'armistice : Napoléon ne refusa pas d'entrer en pourparlers, mais continua d'avancer. Les alliés menacèrent de brûler Troyes, si les Français les y attaquaient sur le champ, mais promirent d'évacuer cette ville le lendemain, ce qui eut lieu (24 février).

Les alliés ne cherchaient qu'à gagner quelques jours; peut-être cependant existait-il en ce moment une dernière chance de



Bataille de Laon.

paix, si Napoléon se fût décidé à leur signifier qu'il abandonnait Anvers et la Flandre belge, en gardant Mayence et le Rhin comme bien plus importants pour la France.

Il n'en fit rien et ne songea qu'à profiter d'un passager retour de fortune. Il ne put contraindre Schwarzenberg à recevoir la bataille. La grande armée alliée se retira sur la Haute-Marne, Chaumont et Langres, en laissant des corps détachés sur l'Aube.

Les alliés, un moment étourdis des coups d'éclat frappés par Napoléon, s'étaient promptement remis de cette alarme en calculant les grandes ressources qui restaient à leur disposition. Sur la demande de Blücher, ils résolurent de doubler son armée par l'adjonction des deux premiers corps de celle de Bernadotte, qui, de sa

personne, était encore très-éloigné. Blücher pourrait ainsi opérer en arrière de Napoléon et lui couper les communications avec Paris, pendant que Schwarzenberg lui ferait face. L'Angleterre, dont les subsides entretenaient les troupes suédoises, obligea Bernadotte à subir ce démembrement de son armée et lui donna en compensation le commandement des forces anglaises qui occupaient la Hollande et envahissaient la Belgique. Les coalisés consolidèrent leur alliance par un traité signé à Chaumont le 1^{er} mars. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse s'engageaient à entretenir chacune 150,000 soldats jusqu'à la fin de la guerre. L'Angleterre, de plus, fournirait un subside annuel de 150 millions, à partager entre ses trois alliés. La guerre terminée,

les quatre alliés s'obligeaient, pour une durée de vingt années, à mettre chacun 50,000 hommes au service de celui d'entre eux qui pourrait être attaqué par la France, si elle troublait la paix. Ce traité, dicté par lord Castlereagh, assurait, au prix d'énormes sacrifices pécuniaires, la prépondérance anglaise en Europe.

L'armistice n'avait pas été conclu. Les alliés convinrent de fixer un délai après lequel on ne négocierait plus avec Napoléon, s'il n'avait pas accepté le retour de la France à ses anciennes limites de 1792.

Blucher, cependant, retournait de la Seine vers la Marne, au-devant des puissants renforts qu'on lui destinait et qui arrivaient des Ardennes par le Laonnois et le Soissonnais. Marmont et Mortier, restés sur la Marne, se repliaient devant Blucher pour garder leurs communications avec Paris. Napoléon tenta de renouveler l'opération qui lui avait si bien réussi. Il laissa sur l'Aube, pour contenir Schwarzenberg, les maréchaux Oudinot et Macdonald et le général Gérard, qui s'était fort signalé dans cette campagne. Il courut au secours de Marmont et de Mortier. Blucher, qui avait franchi la Marne à la Ferté-sous-Jouarre et qui était arrêté sur l'Ourcq par Marmont et Mortier, fut pris en flanc par Napoléon et poussé de la Marne vers l'Aisne. Napoléon espérait le détruire, puis se porter dans nos départements de l'Est, rallier les garnisons des places fortes de toute cette région, se faire ainsi une armée de 100,000 hommes et se rejeter ensuite sur Schwarzenberg. L'esprit public se relevait dans les départements envahis : tandis que, dans le Centre et le Midi, les conscrits ne répondaient pas à l'appel, dans l'Est, les volontaires affluaient. Les paysans des Vosges et du Jura s'armaient comme ils pouvaient et commençaient à enlever les convois et à exterminer les détachements ennemis.

Le plan de Napoléon eût été très-beau, si

Paris eût été sérieusement en défense. Il n'était même pas impossible qu'il réussît sans cela; car, si Blucher eût été écrasé, il est douteux que Schwarzenberg eût osé avancer sur Paris, en sachant Napoléon derrière lui. Or, la perte de Blucher semblait inévitable. Les alliés n'étant maîtres d'aucun pont sur l'Aisne, Blucher, qui suivait la route de Soissons, devait être broyé par Napoléon contre les murs de cette place.

Tandis que Napoléon poussait Blucher devant lui, le corps prussien de Bulow et le corps russe de Winzingerode, venant des Ardennes, arrivaient sur Soissons par les deux rives de l'Aisne et sommaient cette ville de se rendre. Le place n'était pas en bon état, et le gouverneur n'avait pas fait ce qu'il aurait pu pour la mettre en défense; la garnison ne comptait qu'un millier d'hommes; mais c'étaient des Polonais, très-braves soldats, et l'on entendait au loin le canon de Napoléon poursuivant Blucher. Il fallait tenir à tout prix un jour ou deux, dût-on se faire emporter d'assaut. Les soldats le voulaient, et, avec eux, le commandant du génie. Le gouverneur perdit la tête devant les menaces de l'ennemi et capitula. Le 3 mars au soir, Bulow et Winzingerode se rejoignirent dans Soissons, et, le 4. Blucher trouva à sa disposition cette place devant laquelle il avait semblé destiné à périr. Il était maître du passage de l'Aisne, et ses forces étaient doublées. Il avait maintenant près de 100,000 hommes contre 50 et quelques mille.

Ce fut pour Napoléon un coup effroyable. La veille, il avait toutes les chances contre Blucher : à présent, elles étaient toutes contre lui. Il se raidit contre le sort. Persistant opiniâtrément dans ses projets, il n'hésita pas à suivre Blucher au nord de l'Aisne. Il franchit cette rivière à Berry-aux-Bac, assaillit Blucher sur les hauteurs de Craonne, entre l'Aisne et la petite rivière

d'Ailette, et l'en délogea après un long et sanglant combat (7 mars). Nos jeunes soldats, vigoureusement soutenus par ce qui restait de vieille garde, emportèrent, à nombre très-inférieur, les fortes positions de l'ennemi.

Malheureusement, il lui en restait une plus forte en arrière, la montagne de Laon, massif abrupt qui s'allonge et se replie en forme de croupe et s'élève isolé au milieu d'une plaine immense. Les forces russes et prussiennes s'établirent sur la montagne que couronne la ville de Laon et dans les faubourgs bâtis au pied de la montagne. On combattit avec acharnement pendant deux jours, au pied et parfois sur les flancs de la montagne. Les faubourgs et les villages voisins furent plus d'une fois pris et repris. Nous avions eu l'avantage à la fin de la première journée, lorsque Marmont, chargé d'attaquer du côté de la route de Reims, pendant que Napoléon, avec le gros de l'armée, attaquait par la route de Soissons, se laissa surprendre de nuit et refouler en désordre. Personne n'avait jusque-là rendu plus de services dans cette campagne; mais sa faute nous ôta ce qui nous restait de chances. Le lendemain, après une tentative désespérée pour escalader la montagne, Napoléon dut se résigner à rebrousser chemin vers Soissons (10 mars).

Il y fut informé qu'un nouveau corps de 15.000 Russes et Prussiens venait d'arriver à Reims; il courut à Reims, y entra de vive force, écrasa le corps ennemi. Le général fut tué: c'était un émigré français au service de Russie, Saint-Priest (13 mars). Cet avantage ne compensait pas le grave insuccès de Laon. La situation était redevenue bien sombre.

Pendant ces luttes au nord de la Marne, Schwarzenberg avait repris l'offensive sur l'Aube. Oudinot, avec quelques milliers de soldats d'élite revenus d'Espagne, avait soutenu un très-beau combat à Dolancourt,

contre des forces quatre fois supérieures (27 février); néanmoins, Oudinot, Macdonald et Gérard, qui n'avaient que trente et quelques mille hommes, n'avaient pu se maintenir sur l'Aube contre les 100.000 soldats de Schwarzenberg et avaient dû se rabattre sur la Seine entre Nogent et Montereau.

Jusque-là, les souverains alliés, dans la direction de leurs opérations militaires, n'avaient point fait entrer de considérations relatives à la politique intérieure de la France et à son gouvernement. Ils avaient tenu peu de compte des démonstrations de quelques royalistes dans les villes qu'ils traversaient. Cela changea, après qu'ils eurent reçu à leur quartier-général un agent envoyé de Paris par de très-hauts personnages.

Talleyrand était depuis longtemps dans une demi-dégrâce. Napoléon l'avait maintes fois blessé et humilié, croyant pouvoir tout se permettre envers un homme qui s'inclinait respectueusement devant ses injures. Talleyrand ne répondait ni n'oubliait; mais son bon sens avait contribué au moins autant que sa rancune à l'aliéner de l'empereur. Il voyait venir la ruine, n'y voulait point être enveloppé et cherchait ce qu'il y aurait à faire et quelle place il y aurait à prendre après la ruine. Il en vint à l'idée de rétablir les Bourbons, en leur imposant des conditions qui rendissent leur retour possible. Dès lors, il n'eut plus qu'un désir: c'était d'accélérer la chute inévitable de Napoléon. Pour cela, il fallait lui enlever Paris. Talleyrand, qui savait les Parisiens fort mécontents, crut que, si les alliés poussaient droit à Paris, on pourrait exciter un mouvement et faire proclamer la déchéance de l'empereur.

Talleyrand n'était pas homme à se commettre directement dans une telle entreprise; mais il avait auprès de lui un personnage très-remuant et très-hardi, le duc de Dalberg, Allemand francisé, neveu du der-

nier chancelier de l'Empire d'Allemagne. Dalberg chargea un ancien émigré, M. de Vitrolles, d'aller trouver les souverains alliés et de les presser de rompre toute négociation avec Napoléon et d'avancer sur Paris. Il devait porter l'assurance que les populations n'attendaient que l'occasion de se débarrasser de l'Empire. Vitrolles s'acquitta de sa mission avec un ardeur qui fit impression sur les étrangers, lorsque, derrière Dalberg, il leur montra Talleyrand; il les confirma dans leur disposition à marcher en avant. Sur ces entrefaites, le délai fixé à Napoléon s'étant écoulé sans qu'il eût consenti à renoncer aux frontières naturelles, les conférences de Châtillon furent rompues (18 mars).

Tandis que les alliés persistaient à se diriger sur Paris, Napoléon, malgré tout, s'opiniâtrait à s'en écarter et à suivre son projet d'aller rallier nos garnisons de l'Est.

Ce projet, après l'insuccès de Laon, était devenu tout à fait téméraire et abandonnait ce qu'il eût fallu protéger à tout prix, la Capitale; mais Napoléon n'avait plus le choix. C'était la dernière combinaison qu'il pût tenter. Il réorganisa un peu sa petite armée à Reims, laissa garnison à Soissons et se porta sur Épernay (17 mars). Il y reçut de mauvaises nouvelles du Sud-Ouest. Le maréchal Soult, après s'être quelque temps maintenu en arrière de la Bidassoa, sur l'Adour et le gave d'Oloron, s'était replié sur le gave de Pau. Wellington était venu l'y assaillir à Orthez, le 27 février. Bien que nos troupes, après un long et opiniâtre combat, eussent maintenu leurs positions, Soult crut devoir se retirer. Il n'y avait plus de position défensive jusqu'à la Garonne. Il fallait donc à tout prix couvrir Bordeaux, où le parti royaliste s'agitait. La population haïssait l'Empire, qui avait ruiné son commerce, et ses souffrances la rendaient accessible aux instigations des partis. Au lieu de se placer entre l'ennemi et Bordeaux,

Soult imagina de remonter la Garonne vers Toulouse, croyant que Wellington n'oserait avancer sur Bordeaux en voyant l'armée française sur son flanc. C'eût été bon, si Wellington n'eût été fort supérieur en nombre. Comme il avait 70,000 hommes contre 40,000, il suivit Soult avec le gros de son armée et détacha sur Bordeaux un corps anglais et portugais. L'ennemi entra sans résistance dans cette grande ville: les royalistes entraînent les classes commerciales, prirent la cocarde blanche, proclamèrent le rétablissement des Bourbons et accueillirent avec acclamations le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois et neveu du prétendant Louis XVIII (12 mars).

Napoléon, sachant Bordeaux perdu et Schwarzenberg en route pour Paris, voulut frapper un coup sur Schwarzenberg avant de s'éloigner dans l'Est. Schwarzenberg, averti du mouvement de Napoléon, recula et se concentra. Il avait massé 90,000 hommes, lorsque Napoléon l'atteignit à Arcis-sur-Aube. L'empereur n'avait avec lui que vingt et quelques mille hommes de sa garde, les autres corps étant en arrière. Il fallut se défendre au lieu d'attaquer. La jeune garde, Ney en tête, et la cavalerie de la garde furent admirables, comme à Craonne, comme partout. On gagna le soir sans s'être laissé entamer, et l'on repassa l'Aube pendant la nuit (20 mars). Napoléon, ainsi que dans la plupart des journées de cette campagne, avait bien plus exposé sa personne que durant les guerres précédentes. La journée était glorieuse encore et pour l'armée et pour lui; mais il n'en avait pas moins manqué son coup.

Il voyait clair par moments. Au plus fort du feu, un de ses généraux, Sébastiani, frappé du petit nombre de nos soldats, lui dit: — « Comment Votre Majesté ne songe-t-elle pas à soulever la nation? » — « Chimère! répondit Napoléon, chimère empruntée aux souvenirs de la Révolution



L'École polytechnique sur l'avenue de Vincennes

française! soulever la nation dans un pays où j'ai détruit la Révolution!... »

Le lendemain, Napoléon se porta sur Vitry et Saint-Dizier, afin de remonter vers la Lorraine.

Une dernière fois, les alliés, au lendemain de la bataille d'Arcis-sur-Aube, avaient hésité sur le plan à suivre. Pozzo-di-Borgo, secondant avec plus d'autorité les instances de Vitrolles, poussait à outrance l'empereur Alexandre, qui ne rêvait que l'entrée à Paris. L'empereur François II et Schwarzenberg cédèrent, et, Blücher ayant rejoint le quartier-général, toute discussion cessa. L'empereur d'Autriche se retira à Dijon, pour ne point assister au détronement de sa fille, auquel d'ailleurs il était résigné. La résolution définitive fut arrêtée à Som-

mepuis. On chargea un gros corps de troupes légères de suivre et de harceler Napoléon, et l'on marcha, avec la masse des forces alliées, entre Seine et Marne vers Paris.

Les maréchaux Marmont et Mortier, que Napoléon avait laissés entre Reims et l'Aisne, avaient ordre de le rejoindre. Une fausse manœuvre de Marmont permit à l'ennemi de couper leurs communications avec l'empereur, et ils furent réduits à se replier sur Paris. Ils tombèrent au milieu de la grande armée ennemie à Fère-Champenoise (25 mars). Ils se dégagèrent en perdant du monde; mais, le même jour, un détachement de 3,000 gardes nationaux, conduit par le général Paethod, fut moins heureux. Entourés par des masses énormes, les

gardes nationaux se défendirent avec un inflexible héroïsme et se laissèrent mitrailler, écraser, plutôt que de se rendre. Il n'en restait que quelques centaines, lorsque l'empereur Alexandre, saisi d'admiration, s'approcha et les fit sommer en son nom personnel. Les derniers vivants lui rendirent leurs armes.

Marmont et Mortier, avec ce qui leur restait de troupes, parvinrent, par Provins, Melun et Mormant, à regagner Paris (26-29 mars). La grande armée alliée, après avoir passé la Marne à Meaux, arriva devant Paris quelques heures après les deux maréchaux, le 29 au soir.

Dans un conseil de régence tenu la veille, le ministre de la guerre avait proposé de faire partir sur le champ l'impératrice et le roi de Rome, pour les envoyer sur la Loire hors de l'atteinte de l'ennemi. Le conseil de régence résista vivement. Ces grands dignitaires voyaient dans cette fuite la fin de l'Empire. Ils pressaient Marie-Louise d'imiter son aïeule Marie-Thérèse et d'aller à l'hôtel de ville avec son enfant appeler le peuple aux armes. Marie-Louise, jeune femme d'humeur douce, de peu d'esprit et de peu de caractère, n'était pas faite pour le rôle extraordinaire que les circonstances lui avaient imposé. Troublée, effrayée, elle resta passive dans cette crise suprême de sa destinée. L'ex-roi Joseph trancha la question par la lecture d'une lettre de Napoléon écrite de Reims le 16 Mars, où il déclarait qu'à aucun prix il ne fallait exposer son fils et sa femme à tomber entre les mains des alliés.

Marie-Louise partit dans la journée du 29, avec l'enfant qui ne devait jamais revoir Paris. L'impression fut lugubre dans la grande ville, qui voyait sans regret s'en aller l'Empire, mais avec douleur et humiliation l'invasion devant laquelle il s'éroulait.

Paris flottait entre l'agitation et la stupeur.

Ces armées étrangères, qui ne lui étaient jamais apparues depuis le moyen âge et l'ancienne Guerre des Anglais, et que les volontaires de la Révolution avaient, 22 ans auparavant, chassées si loin de son enceinte, l'Empire les amenait sous ses yeux, à ses portes !

Talleyrand, lorsqu'il avait fait assurer les souverains étrangers qu'à leur approche, Paris s'insurgerait pour leur donner entrée, Talleyrand s'était montré incapable de comprendre les sentiments populaires. La présence de l'ennemi soulevait le cœur des faubourgs. Le peuple haïssait Napoléon ; mais il eût combattu, sinon pour lui, du moins à côté de lui, si l'on eût pu et voulu l'armer. Même en l'absence de fortifications sérieuses et d'armement régulier, il était possible de se défendre au moins quelques jours, en usant de toutes les ressources que renferme une ville telle que Paris et de celles que contenait l'arsenal de Vincennes. On avait à Vincennes 200 canons de fort calibre : en réquisitionnant les attelages pour enlever ces pièces, on eût pu couvrir d'artillerie les points culminants des hauteurs au nord de Paris, de Montmartre à Charonne. En deçà et au pied de ces hauteurs, on eût pu hérissier de barricades les faubourgs et les faire défendre par les milliers d'hommes du peuple qu'on eût armés en réquisitionnant les fusils de chasse. Sous un chef énergique, il y aurait eu moyen de résister jusqu'à ce que Napoléon, averti, revint se jeter sur le flanc de l'ennemi.

Mais, ce chef énergique, on ne l'avait pas, et, ceci encore, par la faute de l'empereur. Ce n'était ni son frère Joseph, l'ex-roi d'Espagne, ni l'archi-chancelier Cambacérés, qui étaient capables de se mettre à la tête des Parisiens, et Napoléon avait eu le tort impardonnable de laisser, en de telles circonstances, le ministère de la guerre dans les mains du duc de Feltre (Clarke), homme médiocre, dépourvu de toute initiative, cour-

tisan de la prospérité et très-mal sûr dans le malheur.

Clarke n'utilisa point la masse d'artillerie qu'on avait à Vincennes; il ne requit point les fusils de chasse, n'arma pas un homme du peuple, et, au lieu de défendre Paris sur les hauteurs qui l'abritent et dans Paris même, il chargea, il est vrai, Marmont de s'établir sur le plateau de Romainville, en avant de Belleville et de Ménilmontant, mais il envoya Mortier, non sur Montmartre, mais dans la plaine Saint-Denis! On avait en tout 22 ou 23,000 soldats, soutenus par 6 ou 7,000 gardes nationaux. C'était avec moins de 30,000 hommes qu'on allait en affronter 170,000 en plaine.

L'ennemi avait décidé une attaque générale sur trois points. Au Sud-Est, le prince de Wurtemberg devait se porter avec 30,000 hommes par le bois de Vincennes, contre les barrières de Charonne et du Trône. Au Nord-Est, Barclay de Tolly, avec 50,000 hommes, était chargé de s'avancer, par Rosny et Pantin, à l'assaut du plateau de Romainville. Au Nord-Ouest, Blucher, à la tête de 90,000 hommes, devait se diriger, par la plaine Saint-Denis, vers Montmartre, Clichy et l'Étoile. Barclay de Tolly fut en ligne le premier, le 30 mars au matin, et une lutte acharnée s'engagea pour la possession des hauteurs de Romainville et des deux villages de Pantin et des Prés-Saint-Gervais, situés au pied de ces hauteurs. Les Russes parvinrent à gravir sur le plateau; mais, en approchant de Belleville et de Bagnolet, il rencontrèrent une résistance invincible. Les intrépides soldats de Marmont se maintinrent, sur le flanc de l'ennemi, dans le bois de Romainville, et même, de l'autre côté du plateau, aux Prés-Saint-Gervais et à Pantin.

L'attaque du centre, commencée isolément, n'aboutissait donc pas et avait causé des pertes notables à l'ennemi. Mais Blucher, d'une part, le prince de Wurtemberg, de l'au-

tre, arrivaient à leur tour, et nous allions être submergés par leurs masses. L'ex-roi Joseph partit avec les ministres, laissant à Marmont et à Mortier l'autorisation de capituler quand la prolongation de la défense serait impossible.

La lutte était devenue générale au nord et à l'est de Paris, depuis Aubervilliers et Saint-Denis jusqu'à Charenton et Bercy. L'ennemi avait refoulé nos faibles colonnes de Saint-Denis et du canal de l'Ourcq jusqu'au pied de Montmartre et jusqu'à la Chapelle et la Villette. A l'autre extrémité de la ligne, il s'était emparé du pont de Charenton, et, sur le revers du grand plateau de Romainville et Belleville, il avait enlevé Montreuil et Bagnolet. La résistance continuait opiniâtrément et à Belleville et sur l'avenue de Vincennes. Les Elèves de l'école polytechnique, qui servaient une batterie placée en avant de la barrière du Trône, la défendirent avec héroïsme. Enveloppés par la cavalerie russe, ils eussent tous péri, si la garde nationale et les dragons ne fussent accourus à leur aide.

Marmont se maintenait toujours à Belleville, sur le sommet du grand plateau, qui était le point décisif. Aucune attaque de front ne parvenait à surmonter la résistance désespérée de nos soldats. Le général en chef ennemi, Schwarzenberg, fit tourner Marmont par deux colonnes, dont l'une réussit à escalader la butte Chaumont, faiblement occupée faute de troupes; l'autre colonne, par Ménilmontant, gagna le boulevard extérieur de Paris et donna la main à la première, descendue de la butte Chaumont. Marmont, se voyant coupé, réunit ce qui lui restait d'hommes, se fraya un passage à travers les Russes et rentra dans le faubourg du Temple.

Mortier n'avait pas montré moins de vigueur. Il avait repris à la baïonnette la Villette envahie par la garde prussienne; mais il avait dû enfin céder au nombre et revenir aussi en dedans des barrières. Le

ministre de la guerre Clarke lui ayant fait user ses forces dans la folle défense de la plaine Saint-Denis, il ne lui était pas même resté assez de monde pour garder le point culminant de Montmartre, qui fut enlevé sans résistance par un corps russe aux or-



Le Roi de Rome.

dres de l'émigré français Langeron. La garde nationale défendit bravement la barrière de Clichy contre ce transfuge.

Tout était fini, puisqu'on n'avait rien préparé pour une guerre de barricades. En ce moment accourait à bride abattue un officier-général, Dejean, qui annonçait que Napoléon revenait sur Paris et qu'il fallait tenir deux jours à tout prix.

Il était trop tard. Le général Dejean dut le reconnaître. Non-seulement les deux maréchaux avaient fait pleinement leur devoir ; mais, si un incident tout fortuit ne les eût, la veille, ramenés à Paris, contrairement aux

ordres de Napoléon, l'honneur de la capitale n'eût pas même été sauvé par cette bataille livrée avec un homme contre six. Paris, sans soldats et sans armes, n'eût pas pu même essayer un semblant de défense ! Il eût été envahi comme un village.

Les deux maréchaux allèrent conférer à la Villette avec le ministre russe Nesselrode. Ils refusèrent énergiquement de capituler pour leurs troupes, mais il s'engagèrent à évacuer Paris pendant la nuit. Il n'avaient pu traiter que pour l'armée, étant sans pouvoirs pour ce qui regardait Paris. En l'absence de tout gouvernement, le préfet de la Seine et le préfet de police, avec des députés du conseil municipal et de la garde nationale, se rendirent au château de Bondy auprès des souverains alliés, afin de leur demander de traiter Paris conformément aux promesses de ces proclamations où ils prétendaient ne point faire la guerre à la France.

Voilà où l'Empire avait réduit le Paris de la Révolution.

Napoléon était bien près en ce moment. Le 26, il avait battu, à Saint-Dizier, le corps ennemi chargé de l'observer. Le lendemain, il avait été informé de la marche des alliés sur la capitale. Cette nouvelle avait au dernier point agité et irrité l'armée. Généraux et soldats forcèrent la main à l'empereur et l'obligèrent de renoncer à ses plans et de courir à Paris. Dans la nuit du 30, devançant l'armée, il arriva en poste à Fromenteau, à cinq lieues de la capitale. Ce fut là qu'il apprit que l'évacuation de Paris s'effectuait à cette heure même.

Un moment étourdi de cette grande catastrophe, résultat inévitable de son orgueilleuse imprévoyance, Napoléon se redressa avec une énergie désespérée. Il envoya Caulaincourt tâcher de négocier avec Alexandre, et il résolut de concentrer ce qui lui restait de forces à Fontainebleau pour tenter une dernière lutte.



Défense de la barrière de Clichy.

Alexandre avait reçu très-courtoisement la députation de Paris. Il ne songeait qu'à se faire bien venir des Parisiens. Il voulait, dit-il aux envoyés, que la France eût une paix honorable et qu'elle disposât d'elle-même. Il promit d'avoir les plus grands égards pour la capitale, de laisser la police de la ville à la garde nationale, de ne pas loger les soldats chez les habitants. Quant à Caulaincourt, il le reçut personnellement d'une manière affectueuse, mais lui déclara que les alliés ne négocieraient plus avec Napoléon.

Les alliés firent leur entrée dans Paris le 31 mars, par le faubourg Saint-Martin. Il semblait que ce fût un mauvais rêve. Les masses qui encombraient le faubourg Saint-Martin et le boulevard Saint-Denis regardèrent en silence défiler les étrangers. La

physionomie du peuple était si triste et si sombre, que l'état-major des alliés n'avança qu'avec anxiété. A l'approche des quartiers riches, l'attitude de la population se modifia : on accueillit mieux les démonstrations amicales de l'empereur Alexandre, qui, chevauchant entre le roi de Prusse et Schwarzenberg, saluait gracieusement la foule. La bourgeoisie flottait entre le chagrin de l'invasion et la satisfaction d'être délivrée de l'Empire. Des groupes d'hommes de parti faisaient pire que de répondre aux saluts de l'empereur de Russie. Des royalistes, d'anciens émigrés, avaient couru Paris, depuis le matin, avec des drapeaux blancs et n'avaient rencontré sur leur passage que l'étonnement ou l'hostilité du public; ils accoururent au-devant des étrangers, en criant :

« Vive le roi! Vive Alexandre! Vive Guillaume! » Des femmes agitaient des mouchoirs blancs aux fenêtres en répétant ces cris. Les souverains passèrent, aux Champs-Élysées, la revue des 50,000 soldats par lesquels ils s'étaient fait escorter. De là, l'empereur Alexandre alla descendre à l'hôtel de M. de Talleyrand, rue Saint-Florentin. N'étant décidé que sur un seul point : ne plus traiter avec Napoléon, très-incertain sur tout le reste, il croyait ne pouvoir mieux faire que de prendre pour conseil et pour intermédiaire ce personnage de tant d'esprit et de tant d'expérience, qui, depuis le commencement de la Révolution, avait été mêlé, sauf le temps de la Convention, à presque toutes les grandes affaires de la France.

Une conférence eut lieu entre l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwarzenberg, M. de Talleyrand et ce duc de Dalberg qui avait envoyé M. de Vitrolles au camp des alliés. Alexandre déclara que, celui de Napoléon excepté, les alliés accepteraient tel gouvernement que voudrait la France, même la République. Au fond, ce qu'il eût préféré, c'eût été de remplacer Napoléon par Bernadotte; mais il sentit la difficulté de faire accepter à la France un ancien général français qui venait de porter les armes contre elle, et il n'insista point.

Talleyrand se prononça pour les Bourbons « en les liant par de sages lois ». — « La République, dit-il, est une impossibilité. La régence de Marie-Louise, Bernadotte, sont une intrigue; les Bourbons seuls sont un principe. »

C'était là un singulier langage chez un homme, qui, en fait de principes, n'en avait aucun. Les Bourbons, en effet, étaient un principe. C'est ce qui les ramenait en ce moment, et ce qui devait infailliblement les renverser plus tard, de nouveau et sans retour; car ce principe, la souveraineté royale, était l'opposé de celui de la France nouvelle, la souveraineté nationale.

Talleyrand fit appuyer son avis auprès des souverains étrangers par quelques personnalités notables qui avaient travaillé avec lui à préparer cette solution. Les alliés l'acceptèrent. Talleyrand et ses adhérents proposèrent de se servir du Sénat pour opérer ce grand changement. Alexandre fit afficher une proclamation déclarant que les alliés ne traiteraient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille; qu'ils respecteraient l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle avait existé sous ses rois légitimes; qu'ils pouvaient même faire plus, parce que, pour le bonheur de l'Europe, il fallait que la France restât grande et forte. — Les alliés, ajoutait-il, reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent le Sénat à désigner un gouvernement provisoire et à préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Talleyrand, vice-président du Sénat, convoqua ce corps le lendemain 1^{er} avril. Soixante-quatre membres seulement, sur cent-quarante, se trouvèrent réunis. Quelques sénateurs, ceux qui avaient conservé des sentiments de liberté, demandèrent que la constitution que l'on rédigerait consacraît les principes de la Révolution française. Le gouvernement provisoire fut nommé par le Sénat, mais désigné en fait par Talleyrand.

On choisit, avec Talleyrand, le duc de Dalberg, le vieux général Beurnonville, l'ancien ministre de la guerre de la République livré par Dumouriez aux Autrichiens, l'ancien constituant Jaucourt, qui avait été du parti des Feuillants (constitutionnels de 91), enfin l'abbé de Montesquiou, aussi ancien constituant, mais de la droite, et correspondant secret du prétendant Louis XVIII.

Le gouvernement provisoire nomma des ministres. Il fit quelques bons choix, surtout pour les finances, où il appela un homme de haute capacité, le baron Louis, ancien

abbé qui, de même que M. de Talleyrand, avait quitté l'Eglise. Le choix du ministre de la guerre fut au contraire une grande maladresse. On nomma le général Dupont, le vaincu de Baylen. Ce général avait été plus malheureux que coupable, et il y avait lieu de réviser le procès que lui avait fait faire Napoléon ; la justice n'y avait été respectée ni dans le fond ni dans les formes. Son nom, toutefois, rappelait à l'armée un souvenir douloureux et humiliant ; elle ne pouvait qu'être blessée de le voir passer de sa prison au ministère. L'esprit ne saurait remplacer le cœur, et Talleyrand était aussi incapable de comprendre l'honneur militaire que le sentiment des masses.

Les royalistes n'étaient point satisfaits de la marche des choses. Tandis que les alliés évitaient de paraître imposer les Bourbons à la France, le vieux parti de l'émigration eût voulu que les étrangers victorieux restaurassent sans condition « le roi légitime. » Ils obtinrent de la majorité du conseil municipal, sous la pression d'un homme ardent et violent, l'avocat Bellart, une adresse aux habitants de Paris, exprimant le vœu du rétablissement de la monarchie légitime dans la personne de Louis XVIII.

Les royalistes n'eurent pas le même succès auprès de la garde nationale, dont l'état-major repoussa la cocarde blanche. L'agent royaliste Vitrolles ne réussit pas davantage à obtenir que le frère de Louis XVIII, le comte d'Artois, qui était entré par l'Allemagne dans l'Est de la France, fût reçu sans condition comme lieutenant-général du royaume.

On poursuivait activement l'exécution du plan arrêté entre Talleyrand et l'empereur de Russie. Le 2 avril au soir, le Sénat vota sans discussion la déchéance de Napoléon et de sa famille. La motion en avait été présentée par Lambrechts, un des rares sénateurs restés indépendants et assez connu comme opposant pour avoir été porté sur la

liste du gouvernement provisoire projeté par le général Malet. Pas un des hommes qui avaient tant de fois juré de mourir pour la dynastie napoléonienne n'éleva la voix afin de la défendre.

Lambrechts fut chargé de rédiger les considérants du décret, puis le Sénat se transporta chez l'empereur de Russie pour lui faire part du décret qu'il venait de rendre. Il y avait là un manque de dignité trop conforme aux précédents de cette assemblée ; elle courtoisait Alexandre comme elle avait courtoisé Napoléon.

Alexandre sembla vouloir relever le Sénat par son extrême courtoisie. Il l'approuva de vouloir préparer à la France des institutions libérales et annonça que, sans attendre la conclusion de la paix, il accordait au Sénat la liberté des nombreux prisonniers français retenus en Russie. Cela fit grande sensation dans Paris. Alexandre atteignit son but ; il devint populaire dans la grande cité.

On avait affiché dans Paris, dès le soir, le décret de déchéance, sans attendre les considérants qui furent votés le lendemain. Lambrechts y établissait que, « dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution, » et que Napoléon avait déchiré, par une foule d'actes arbitraires, le pacte qui l'unissait au peuple français. Lambrechts et quelques autres opposants avaient droit de porter ce jugement, mais non pas, avec eux, cette servile majorité du Sénat qui avait autorisé tous les excès de pouvoir de l'empereur.

Le Corps législatif, le même jour 3 avril, ratifia sans phrases le décret de déchéance. Ceux qui avaient provoqué ce décret, Talleyrand et son entourage, étaient effrayés de ce qu'ils avaient fait, en pensant à ce que pouvait produire de terrible le désespoir de Napoléon et aux moyens d'action qui lui restaient encore. Les alliés eux mêmes, avec leurs 200,000 soldats, n'étaient pas rassurés. Napoléon, outre les forces qu'il

pouvait tirer de Lyon, des Pyrénées, d'Italie, était parvenu, dès le 4 avril, à concentrer près de 70.000 hommes entre Fontainebleau et Corbeil. Talleyrand et les siens comprirent qu'il n'était possible d'en finir avec Napoléon qu'en détachant de lui ses lieutenants. Nos jeunes soldats et les officiers inférieurs, se battant pour défendre la terre



Molitor.

de France, étaient bien plus solides, bien plus inébranlables qu'ils n'avaient été l'année précédente en Allemagne. On ne voyait plus rien de pareil aux débandades d'outre-Rhin. Les chefs, les maréchaux, les généraux, au contraire, étaient de plus en plus lassés, mécontents, dégoûtés. Il y avait là sans doute le sentiment personnel d'hommes enrichis et fatigués qui aspiraient enfin au repos; mais il y avait aussi la conviction que l'orgueil et l'entêtement de Napoléon avaient tout perdu, et que le succès final de la lutte était devenu impossible.

C'était sur ces dispositions des chefs que comptaient les auteurs du grand changement opéré à Paris. Talleyrand avait commencé d'ébranler Marmont dans un long entretien, le soir de la bataille de Paris. Lui et les siens poursuivirent l'œuvre en envoyant des émissaires à Marmont et à d'autres chefs, au camp français, dont les avant postes étaient à Essonne, pour les inviter à se rallier au gouvernement provisoire. Il fallait, leur disait-on, faire cesser l'effusion du sang et le ravage de notre territoire, obtenir la meilleure paix possible en abandonnant un homme qui achèverait de nous perdre. On comprend tous les arguments spécieux que purent faire valoir les agents de cette grande intrigue. Une crise décisive était imminente. Napoléon se préparait à justifier toutes les craintes de ses adversaires. Il avait un plan effrayant. Les alliés, au lieu de rester massés sur les hauteurs au nord de Paris, où ils eussent été inattaquables, s'étaient partagés. Ils avaient 80.000 hommes au midi de Paris, avec leurs avant-postes en face des nôtres sur la petite rivière d'Essonne. D'autres corps bivouaquaient aux Champs Élysées et sur les places de Paris. Le reste était demeuré au nord de la capitale. Napoléon projetait de se jeter, avec toutes ses forces, sur les 80.000 hommes qui lui faisaient face. Il ne doutait pas de les chasser devant lui; puis il les eût suivis, la baïonnette dans les reins, jusque dans Paris, pour soulever le peuple, ou bien il les eût tournés en se jetant sur la rive droite. Les masses ennemies lui semblaient trop espacées pour pouvoir se concentrer à temps et profiter contre lui de leur énorme supériorité numérique. Que deviendrait Paris dans cet épouvantable choc? c'est là ce dont il se préoccupait le moins. Son projet était d'attaquer du 5 au 6 avril. Le 4, il mit en mouvement la garde pour l'envoyer rejoindre les corps de Marmont et de Mortier sur l'Essonne. Il la passa en revue dans la



Abdication de Napoléon.

grande cour du château de Fontainebleau et lui adressa une harangue enflammée. Il déclara aux soldats qu'il fallait chasser l'étranger de Paris et châtier les émigrés qui avaient arboré la cocarde blanche. Soldats et officiers défilèrent en poussant des acclamations passionnées.

L'impression de l'état-major fut toute contraire. Quand Napoléon fut remonté au château, entouré des maréchaux, des généraux et de leurs aides de camp, il ne vit plus là que des visages tristes et irrités. Les maréchaux protestèrent contre l'idée de livrer une bataille dans Paris. Ils allèrent jusqu'à laisser entendre qu'ils n'obéiraient pas. « Voulez-vous donc vivre sous les « Bourbons ? » s'écria Napoléon — « Non ! » répondit violemment le vieux maréchal Leffebvre. « Non ! répéta Ney; nous voulons le

roi de Rome ! » — « Eh ! repartit Napoléon, « croyez-vous donc que, si j'abdiquais, « vous auriez mon fils ? la régence de ma « femme est impossible ! » Il les congédia en leur disant qu'il leur ferait connaître ses résolutions.

Il n'avait gardé auprès de lui que Berthier, Caulaincourt et Bassano. Après un entretien avec ces trois affidés, il rappela les maréchaux. Il ne s'était plus senti la force de se passer d'eux. Il leur dit que, puisque les alliés l'accusaient d'être le seul obstacle à la paix du monde, il était prêt à quitter le trône, mais à la condition de le transmettre à son fils, sous la régence de l'impératrice. Les maréchaux laissèrent éclater leur joie et accablèrent l'empereur de remerciements auxquels il fut peu sensible. Il leur lut une formule d'abdication

qu'il signa et leur annonça qu'il avait choisi deux d'entre eux, Ney et Macdonald, pour aller à Paris, avec Caulaincourt, négociier l'établissement de la régence de Marie-Louise. Il les autorisait à prendre avec eux Marmont, en passant à son quartier d'Essonne, s'ils le jugeaient utile.

Napoléon, au fond, n'était ni résigné ni sincère. Il rêvait encore de faire de cette négociation un moyen d'endormir ses ennemis, puis d'enlever tout à coup l'armée et de la jeter sur eux.

Les trois envoyés rejoignirent Marmont à Essonne. Sur la proposition de les accompagner, il parut hésitant, troublé, et leur fit enfin un aveu extrêmement grave. Avec beaucoup d'esprit et de brillantes qualités militaires, c'était une âme faible et vaniteuse. Un adroit agent que lui avait dépêché Talleyrand était venu à bout de lui persuader que c'était à lui, au héros de cette campagne, au défenseur de Paris, qu'il appartenait de jouer le premier rôle dans un changement de gouvernement indispensable au salut de la France. Il avait été amené à conférer secrètement, à Petit-Bourg, avec le prince de Schwarzenberg, et il avait promis de quitter, le 5 avril, les bords de l'Essonne avec son corps, qui formait l'avant-garde de l'armée, et de se diriger vers la Normandie pour s'y mettre à la disposition du gouvernement provisoire. Au moment où il s'appretait ainsi à démembrer la dernière force compacte qui restait à la France, pris d'un reste de scrupule envers le chef qu'il abandonnait, il avait stipulé qu'on respecterait la vie et la liberté de Napoléon et qu'on lui assurerait un asile convenable à sa grandeur passée.

Sur les vifs reproches de Macdonald et de Caulaincourt, le remords le prit : il promit d'aller avec eux négocier à Paris en faveur du roi de Rome. Il annonça cette négociation aux généraux qui commandaient sous lui et qu'il avait entraînés dans son projet,

comme on l'avait entraîné lui-même. Il convint avec eux que le corps d'armée ne bougerait pas jusqu'à de nouveaux ordres de sa part; puis il demanda à Schwarzenberg de le dégager de sa promesse. La nouvelle de l'arrivée des maréchaux venant demander au nom de l'armée la régence de Marie-Louise jeta l'effroi parmi les royalistes et parmi tous les hommes qui avaient contribué à la déclaration de déchéance. Ney et Macdonald plaidèrent auprès d'Alexandre la cause du fils de Napoléon avec une énergie qui fit impression sur ce prince, très-indifférent dans le fond à l'égard des Bourbons. Alexandre, après une longue conférence nocturne avec les maréchaux, les ajourna au lendemain. Ils sortirent pleins d'espoir. Dans une conférence tenue entre l'empereur de Russie, le roi de Prusse, leurs ministres et le prince de Schwarzenberg, les alliés convinrent cependant de persister dans leurs résolutions précédentes; mais, lorsque les maréchaux revinrent, Alexandre ne se montra bien ferme que sur l'exclusion personnelle de Napoléon. Il laissa le débat se renouveler sur le roi de Rome et la régence. Les maréchaux persistaient avec plus de véhémence encore que la veille à repousser les Bourbons, dont ne voulaient, disaient-ils, ni l'armée, ni la France nouvelle. En ce moment, un aide de camp vint parler bas à l'empereur de Russie. Alexandre changea aussitôt d'attitude. Il déclara qu'il fallait renoncer au roi de Rome aussi bien qu'à Napoléon; que les Bourbons seuls convenaient à la France comme à l'Europe; que l'armée elle-même était au moins divisée; car un corps entier venait de passer du côté du gouvernement provisoire, et le reste suivrait sans doute cet exemple.

Un malentendu venait, en effet, d'avoir des conséquences d'une immense gravité. Napoléon avait mandé à Fontainebleau Marmont, ou, s'il avait suivi les autres maré-

chaux, le général qui devait commander en son absence. C'était un vieux soldat de la République, le général Souham, excellent homme de guerre, mais qui n'aimait point Napoléon et que cette antipathie avait fait adhérer au projet de Marmont. Il crut que Napoléon avait découvert le pacte de Marmont et de ses lieutenants avec Schwarzenberg; il s'imagina que l'empereur voulait le faire fusiller. Il le persuada aux autres généraux de division compromis comme lui, et il résolut avec eux d'exécuter ce qui avait été projeté, sans plus attendre d'instructions de Marmont.

Le 5 avril, de grand matin, ils firent prendre à leurs troupes la route de Versailles. Une seule division, sur cinq, son général n'étant pas du complot, resta à son poste. La ligne de l'Essonne fut ainsi perdue et l'armée démembrée. Les dernières chances de Napoléon et de sa famille s'étaient évanouies. Alexandre engagea Caulaincourt à retourner à Fontainebleau afin d'obtenir l'abdication pure et simple de Napoléon, en lui offrant, pour lui, la souveraineté de l'île d'Elbe, pour Marie-Louise et son fils, une principauté en Italie.

Caulaincourt, Ney et Macdonald repartirent pour Fontainebleau. Quant à Marmont, à la nouvelle de ce qui s'était passé à Essonne, son premier mot avait été : « Je suis perdu ! Je suis déshonoré ! » Mais les royalistes l'entourèrent, l'accablèrent de félicitations qu'il eût dû repousser comme des outrages, et il se laissa aller à consommer ce qu'il venait lui-même d'appeler son déshonneur. Ses soldats, arrivés à Versailles et comprenant ce qu'on leur avait fait faire, s'étaient mis en pleine révolte et marchaient pour regagner Fontainebleau. Il courut après eux, et employa pour les calmer l'ascendant qu'il avait conquis sur eux en les menant tant de fois au combat.

Marmont prit ainsi définitivement devant l'histoire la responsabilité de l'événement

d'Essonne. Ney, Macdonald, Caulaincourt montrèrent nettement à Napoléon la situation telle qu'elle était. Il se révolta d'abord contre l'abdication pure et simple et laissa échapper des paroles qui faisaient comprendre qu'il entendait déjà l'arrêt de la postérité. — « Laisser la France « sans frontières, quand elle en avait de « si belles ! »

Il céda, et, le lendemain six avril au matin, il lut aux maréchaux l'acte de son abdication pour lui et ses héritiers, puis il renvoya les négociateurs à Paris.

A la peur qui avait un moment ressaisi les signataires du décret de déchéance et le parti royaliste, succéda une explosion de joie furieuse. On pouvait désormais insulter sans péril la grandeur déchue. Un écrivain illustre, qui n'avait pas attendu les revers de Napoléon pour protester contre lui, M. de Châteaubriand, avait donné le signal en publiant, le soir même de l'entrée des alliés, un pamphlet d'une extrême violence : *De Buonaparte et des Bourbons*. L'emportement alla jusqu'à la rage. On ne se contenta pas de reprocher à Napoléon tout ce que lui reprochera l'histoire : on le chargea de tous les vices et de tous les crimes.

Le déchaînement de tant de familles qu'il avait privées de leurs enfants n'était que trop concevable : on eût pu comprendre encore l'exaltation de ceux des émigrés qui n'avaient point pactisé avec l'Empire, s'ils n'eussent poussé l'esprit de parti jusqu'à l'oubli de tout sentiment national ; mais ce qui dépassait les bornes de la bassesse humaine, c'était la transformation soudaine de tous ces flatteurs de l'Empire qui se traînaient maintenant aux genoux des souverains étrangers et qui faisaient des ovations à l'Opéra, non pas seulement à l'empereur Alexandre, mais au roi de Prusse et à ses généraux. Le fanatisme des vieux royalistes et la lâcheté des nouveaux con-

vertis allaient jusqu'à célébrer les louanges du transfuge français Langeron, entré dans Paris à la tête d'une des colonnes ennemies. Il y eut là des journées qui comptent entre les plus honteuses de l'histoire. Il avait



Moncey.

passé quinze ans de despotisme pour les rendre possibles.

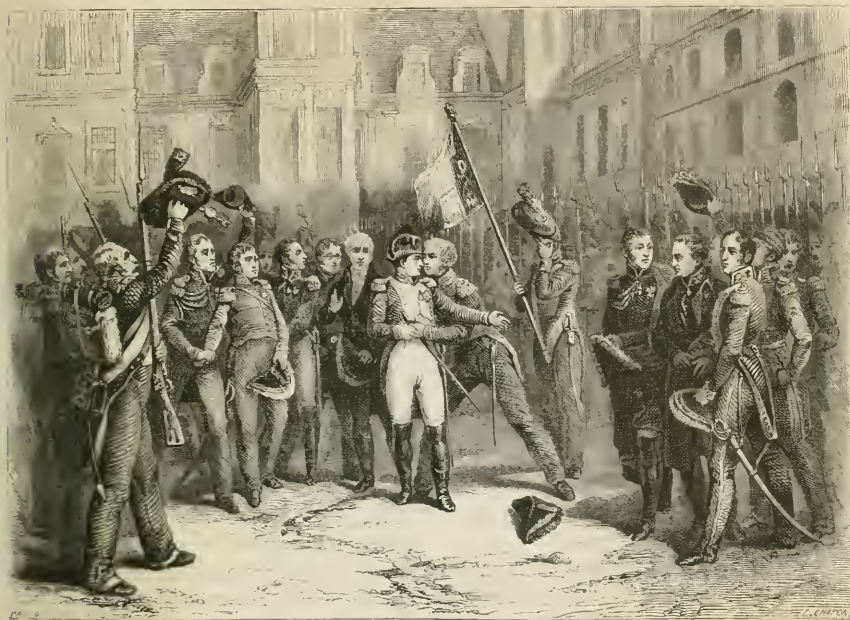
Les négociations relatives aux suites de l'abdication n'aboutirent qu'après quelques jours, par la nécessité d'attendre M. de Metternich et lord Castlereagh. Le 11 avril, les ministres des souverains alliés signèrent le traité contenant les conditions accordées à Napoléon et à sa famille. On laissait à Napoléon le titre d'empereur avec la souveraineté de l'île d'Elbe. Le duché de Parme était accordé à Marie-Louise et à son fils. Des dotations étaient assignées à l'empereur et à sa famille, et une principauté était promise à Eugène.

Ney adhéra au gouvernement nouveau,

comme avaient déjà fait la plupart des maréchaux, des ministres, des fonctionnaires de tout ordre. Caulaincourt et Macdonald déclarèrent que leur devoir envers Napoléon ne serait accompli qu'après l'exécution des conditions qu'on venait de souscrire, et ils retournèrent à Fontainebleau, qui devenait de plus en plus désert. Les personnages importants de l'armée étaient partis les uns après les autres, afin de porter leur adhésion au pouvoir nouveau. La conduite de Macdonald contrastait d'autant plus noblement avec celle des hommes qui devaient leur fortune à Napoléon, que l'empereur ne l'aimait pas et l'avait tenu à l'écart. Napoléon, qui croyait si peu au désintéressement et à la vertu, fut ému, autant qu'il pouvait l'être, de cette générosité inattendue. Il remercia Macdonald, en lui offrant, comme souvenir, son sabre d'Égypte, donné par Mourad-Bey aux bords du Nil.

Napoléon eut, le soir, un long entretien avec Caulaincourt, qui en emporta une impression ineffaçable. Son langage fut d'une étonnante grandeur. Il y concentra toutes les forces de son génie pour planer sur l'histoire de son temps, qui se résumait dans sa propre histoire, et pour juger avec impartialité les hommes et les choses. Il se posait devant la postérité tel qu'il voulait lui apparaître, peut-être avec l'espèce de sincérité des grands acteurs, quand ils se pénètrent de leurs rôles. Il s'efforçait de persuader à cet unique auditeur chargé de porter sa parole au monde et il s'efforçait peut-être de se persuader à lui-même qu'il n'avait agi que pour la France : il répéta ce mot, qui lui avait déjà échappé une première fois ; il le répéta avec une angoisse vraie et profonde : « Ah ! laisser la France si petite, après l'avoir reçue si grande !..... »

Que pourrait-on ajouter ! c'est l'arrêt du 18 brumaire prononcé par son auteur.



Adieux de Fontainebleau.

C'était un adieu solennel à la vie qu'avait entendu faire l'empereur déchu. Il avait toujours cru au Destin plutôt qu'à la Providence. Le Destin se prononçait contre lui. Il n'avait pas ces principes religieux qui interdisent à l'homme de s'affranchir de la vie avant que Dieu l'appelle : il renvoya Caulaincourt et avala une potion d'opium combiné avec d'autres substances délétères. C'était, assure-t-on, la potion pareille qu'avait composée Cabanis pour Condorcet.

Il fit rappeler Caulaincourt, lui donna ses instructions pour sa famille, lui fit ses adieux et l'embrassa.

La mort qu'il appelait ne vint pas. Des vomissements violents le sauvèrent, malheureusement pour lui et pour nous. Il re-

vint à la vie pour causer de nouveaux malheurs à la France.

Résigné à vivre, il pensait retrouver sa femme et son fils sur la route de l'exil qu'il allait prendre. Il avait fait engager Marie-Louise à demander auparavant une entrevue à l'empereur son père, dans l'espoir que François II accorderait à Marie-Louise la Toscane au lieu de Parme. Marie-Louise alla donc trouver François II à Rambouillet; mais elle n'obtint pas la Toscane, et son père lui persuada de partir pour Vienne avec son fils, au lieu de rejoindre son mari durant le douloureux voyage qu'il allait faire à travers la France. On lui laissa croire qu'elle pourrait aller plus tard le retrouver à l'île d'Elbe. Marie-Louise, incapable de penser et de vouloir par elle-même, obéit à

son père comme elle eût obéi à son mari. Napoléon ne revit jamais sa femme ni son fils.

Le 20 avril, tout étant prêt pour le départ de Napoléon et les commissaires des quatre grandes puissances qui devaient l'accompagner étant arrivés, Napoléon fit former en cercle la garde impériale dans la cour d'honneur du château de Fontainebleau et lui adressa ses adieux. — « Soldats, leur « dit-il, il me reste une mission, et c'est « pour la remplir que je consens à vivre : « c'est de raconter à la postérité les grandes « choses que nous avons faites ensem- « ble. »

Plût au ciel qu'il eût tenu parole et n'eût plus fait autre chose !

Il embrassa le drapeau de la vieille garde. Ces braves soldats, qui ne voyaient en lui que l'homme qui les avait conduits tant de fois à la victoire, fondaient en larmes.

Sept ou huit cents d'entre eux devaient former l'armée laissée à celui qui avait disposé d'un million de soldats, l'armée du souverain de l'île d'Elbe. Ils étaient partis en avant, et Napoléon se mit en route sans autre escorte que les généraux Drouot et Bertrand et les quatre commissaires étrangers avec leurs gens.

Dans les premiers départements traversés, de Seine-et-Marne à l'Allier, le peuple, qui avait connu de près l'invasion, oubliait le mal qu'avait fait Napoléon pour ne voir en lui que le défenseur du territoire. On criait : « Vive l'empereur ! à bas les « étrangers ! » Au delà de Lyon, où l'on n'avait pas vu l'ennemi, la population devint hostile ; les vieilles passions royalistes et catholiques se réveillaient à mesure qu'on avançait dans le Midi ; la multitude criait : « Vive le roi ! à bas le tyran ! » Des bandes hurlaient : « Vivent les alliés ! » A Avignon et à Orgon, une populace furieuse assaillit les voitures, en criant qu'on lui livrât le

tyran pour le pendre ou le jeter dans le Rhône.

Cet homme, qui avait vécu avec indifférence au milieu des boulets et des balles, défailloit devant ces ignobles périls : il se travestit sous un uniforme étranger, et, sans ce déguisement, les commissaires des alliés n'eussent peut-être pas réussi à lui sauver la vie à Orgon.

Ce triste voyage se termina au golfe de Saint-Raphaël, sur la côte de Provence, là précisément où le général Bonaparte avait débarqué à son retour d'Égypte. Une frégate anglaise l'y attendait et le transporta à l'île d'Elbe ; il descendit, le 4 mai, dans la rade de Porto-Ferraio.

Tandis que l'Empire achevait de s'écrouler à Essonne et à Fontainebleau, et que l'empereur déchu prenait la route de l'exil, le nouveau gouvernement travaillait péniblement à se fonder à Paris. Le royalisme était aux prises avec le parti de la souveraineté nationale dans la commission chargée par le Sénat de préparer une constitution. L'homme de confiance du prétendant, l'abbé de Montesquiou, ne réussit pas à faire admettre le principe d'un droit royal supérieur à la volonté de la nation ; la formule adoptée fut celle-ci : « Le peuple fran- « çais appelle librement au trône de France « Louis-Stanislas-Xavier de France, frère « du dernier roi, et, après lui, les autres « membres de la maison de Bourbon. »

On ne reconnaissait donc pas au roi qu'on élisait le titre de Louis XVIII, et l'on n'admettait pas qu'il eût existé, entre lui et son frère Louis XVI, un roi de droit, le pauvre enfant mort au Temple, que les royalistes appelaient Louis XVII. Le règne de Louis-Stanislas-Xavier ne devait commencer qu'à partir du jour où il prêterait serment à la Constitution. Le pouvoir exécutif était conféré au roi, qui partageait le pouvoir législatif avec le Sénat et une Chambre des députés. La Constitution consacrait la

liberté individuelle, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la vente des biens nationaux, la dette publique, et proclamait l'oubli de tous les actes commis depuis le commencement de la Révolution.

Les Principes de 89 étaient maintenus; dans le triste état où se trouvait la France, il n'y avait rien de mieux à faire que de se rallier à cette Constitution, qui fut votée par le Sénat le 6 avril et acceptée par le Corps Législatif.

Malheureusement, un article de la Constitution où l'intérêt personnel des sénateurs s'étalait avec une crudité par trop choquante, fit méconnaître au public l'importance du service que rendait le Sénat. Cet article statuait qu'il y aurait 150 sénateurs au moins et 200 au plus : qu'ils seraient nommés par le roi et héréditaires; mais que les sénateurs actuels (au nombre de 100) restaient de droit membres du Sénat, et que la dotation actuelle du Sénat et des sénatoreries leur appartenait exclusivement, à eux et à leurs successeurs.

Le public, qui n'aimait ni n'estimait le Sénat, chose assez naturelle après la conduite de ce corps sous l'Empire, ne vit dans la Constitution que l'hérédité et les dotations des sénateurs. L'esprit politique, étouffé par l'Empire, n'était pas encore bien réveillé, et l'on ne comprit pas que se railler de l'œuvre du Sénat, c'était jouer le jeu des émigrés; on ne vit point que le Sénat, si peu digne qu'il fût, défendait en ce moment les principes et les droits de la nation : ce n'étaient point, d'ailleurs, les adulateurs de l'Empire, c'étaient les anciens opposants, les hommes de la Révolution, les Lanjuinais, les Lambrechts, les Garat, les Grégoire, qui avaient primé dans le débat.

L'impopularité du Sénat faisait espérer au parti royaliste qu'on pourrait revenir sur l'acte du 6 avril, et ce parti obtint, sur ces entrefaites, un commencement de succès

sur un point auquel il tenait fort. Le comte d'Artois était en route pour Paris et déclarait qu'il ne quitterait pas, pour y entrer, la cocarde blanche de la monarchie.

Le gouvernement provisoire donna l'ordre à la garde nationale de prendre la cocarde blanche et laissa entrer le comte d'Artois sans conditions (12 avril). On lui fit une réception solennelle. Les maréchaux allèrent au devant de lui, gardant toutefois encore leurs cocardes et leurs panaches tricolores. Le gouvernement n'avait osé donner d'ordres là-dessus à l'armée. Le peuple des faubourgs resta froid. La bourgeoisie accueillit bien le prince, qui se montrait avenant envers tous. On le conduisit à Notre-Dame, puis aux Tuileries. Il y avait vingt-deux ans que son malheureux frère Louis XVI en était sorti, et il y en avait vingt-cinq que lui-même avait fui la France après la prise de la Bastille. Talleyrand et son entourage craignirent que le public ne se rappelât la fougue contre-révolutionnaire du prince qui avait été le premier chef des émigrés. Ils jugèrent nécessaire de donner un gage contre le retour à l'ancien régime, et, dans le *Moniteur* du lendemain, ils prêtèrent au comte d'Artois un mot heureux : « Rien n'est changé en France : il n'y a qu'un Français de plus ! »

Le comte d'Artois ne désavoua pas cette invention d'un homme d'esprit, le comte Bengnot; mais il s'entêta à vouloir être reconnu, sans conditions, comme lieutenant-général du royaume, de même qu'il était entré sans conditions à Paris. Cette fois, le gouvernement provisoire et le Sénat ne cédèrent pas. Ils entendaient que le prince prît un engagement, au nom de son frère, à l'égard de la Constitution. L'empereur de Russie intervint et signifia au comte d'Artois que les alliés étaient engagés envers le Sénat et envers la nation. Le comte d'Artois dut céder et recevoir du Sénat la lieutenance-générale du royaume,

« en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France eût accepté la Charte constitutionnelle. » (14 avril).

Talleyrand présenta le Sénat au comte d'Artois, qui assura, au nom de son frère, que le roi admettrait les bases de la Constitution. Ce n'était pas accepter intégralement la Constitution, et le comte d'Artois ne



Daumesnil.

dit point que le roi la jurerait. On se contenta de cet engagement incomplet. Le Corps législatif adhéra. Le gouvernement provisoire fut transformé en Conseil de gouvernement, auquel on adjoignit deux maréchaux, Oudinot et Moncey, et un général; mais, à côté de ce gouvernement officiel, il se forma autour du comte d'Artois un autre conseil sans responsabilité, une sorte de gouvernement officieux composé d'émigrés. Le prince, ignorant, léger et brouillon, ne savait à qui entendre, et la confusion devint extrême.

La veille de la proclamation de la lieutenance-générale, la cocarde blanche avait été définitivement adoptée.

Le gouvernement provisoire étant fort embarrassé vis-à-vis des maréchaux et de l'armée, on s'était avisé d'un petit expédient à la façon de M. de Talleyrand. Un vieux républicain, le maréchal Jourdan, commandait à Rouen. On lui fit croire que la cocarde de l'ancienne monarchie était partout reprise à Paris. Il la fit prendre à la garnison de Rouen, se résignant à suivre l'exemple de la capitale. On fit alors valoir à Paris l'exemple de Rouen, et l'on imposa à l'armée et aux édifices publics le drapeau et la cocarde d'avant 89. Le peuple vit avec amertume disparaître les trois couleurs qui étaient pour lui le symbole de la France nouvelle.

La cocarde nationale, au moment où on la quittait à Paris, était encore portée avec honneur par de nombreux soldats français, des bords de la Garonne à ceux de l'Elbe, et maintes actions de guerre signalaient encore les derniers efforts de nos armes, même après que Napoléon eut déposé son épée.

Carnot, à Anvers, avait mis et la ville et la flotte à l'abri de toutes les attaques des Anglais. Après avoir bravé un bombardement sans résultat, il avait réduit l'ennemi à un blocus non moins inefficace, et il avait trouvé moyen d'envoyer un renfort de 5,000 hommes au brave et habile général Maison, qui tenait la campagne en Flandre avec une poignée de soldats, et qui, manœuvrant entre nos places fortes, harcelait et harassait des forces ennemies trois ou quatre fois supérieures. Celles de nos places que l'ennemi tentait d'escalader lui faisaient essuyer des échecs sanglants. A Berg-op-Zoom, les Anglais perdirent 4,000 hommes dans un assaut devenu pour eux un désastre. Les alliés furent aussi repoussés rudement à Maubeuge.

Lorsque tout fut consommé à Fontaine-



Bataille de Loulouz.

bleau et à Paris, le général Maison reconnut le nouveau gouvernement, mais resta enfermé dans Lille avec 10,000 soldats. Carnot se résigna aussi au changement de gouvernement, mais déclara qu'il garderait Anvers jusqu'à ce qu'il reçût des ordres du nouveau roi.

Aux portes même de Paris, le commandant de Vincennes, Daumesnil, avait tenu la même conduite. Il avait bravé toutes les menaces de l'ennemi, refusé de livrer à d'autres qu'à un gouvernement national le fort et les 200 canons dont on n'avait pas su se servir pour défendre la capitale, et il avait déclaré qu'il ferait sauter Vincennes, si on l'attaquait; ce vaillant homme est resté justement populaire dans Paris, sous le surnom de la *Jambe de Bois*.

En Alsace, le comte Marmier s'était jeté dans Huningue à la tête d'un corps franc et défendait cette petite place avec une constance inébranlable depuis cinq mois.

Nos lointaines garnisons tenaient toujours jusqu'au fond de la Pologne. Rapp s'illustrait à Dantzig; Davout était digne de lui-même à Hambourg; c'est assez dire. Cantonné dans Hambourg, Harbourg et les îles du Bas-Elbe avec une quarantaine de mille hommes, il défait là, depuis l'automne, tous les efforts des armées russes et allemandes. Le général russe Benningsen lui annonça les événements de Paris et fit déployer le drapeau blanc des Bourbons à côté des drapeaux alliés. Davout tira sur le drapeau blanc comme sur les aigles noires et battit encore une fois

l'ennemi. Il ne cessa les hostilités qu'à la réception de dépêches officielles du gouvernement provisoire ; mais, ainsi que Carnot, il signifia qu'il ne sortirait de la place que sur un ordre du roi de France (28 avril).

La défense de Hambourg couronnait noblement la carrière de ce grand homme de guerre.

En Italie, Eugène Beauharnais s'honora jusqu'à la fin par une belle défense. Ses talents militaires s'étaient développés. Il avait résisté avec vigueur et succès aux Autrichiens, qui l'attaquaient en face, et aux Napolitains, que Murat n'avait pas eu honte d'amener enfin pour le prendre en flanc. Eugène, tout au contraire de Murat, avait repoussé toutes les offres que les alliés lui avaient adressées par l'intermédiaire de son beau-père, le roi de Bavière. Il signa seulement, le 16 avril, un armistice qui autorisait les troupes françaises à rentrer en France avec leur matériel, les troupes italiennes gardant les places fortes de leur pays jusqu'à ce que le sort de l'Italie fût décidé.

Dans le midi de la France, beaucoup de sang avait été versé durant la première quinzaine d'avril par la faute du gouvernement provisoire, qui n'avait pas envoyé à temps prévenir officiellement des événements de Paris les chefs des armées belligérantes. Rien d'important ne s'était passé du côté des Pyrénées orientales : le maréchal Suchet, obligé par Napoléon d'envoyer la meilleure partie de ses forces sur Lyon, était rentré en France avec le reste, cherchant à rejoindre Soult. Celui-ci s'était réplié sur Toulouse avec 36,000 hommes, suivi par Wellington, qui en avait 60,000.

Le 4 avril, Soult perdit l'occasion de détruire une partie de l'armée anglaise, qui avait franchi la Garonne et qui ne pouvait être secourue à temps par le reste demeuré sur l'autre rive. Soult ne prit pas l'offensive et attendit les Anglais devant Toulouse. Wellington l'y attaqua le 10

avril. La défense fut très-vigoureuse, et il y eut un moment où l'un des corps de l'armée anglaise, compromis par une manœuvre hasardeuse, nous offrit la chance d'une dernière victoire. Soult la manqua encore. Sur le soir, il abandonna Toulouse et se retira sur Carcassonne, où il était certain d'être rejoint par Suchet.

Un agent du gouvernement provisoire arriva enfin, trop tard pour prévenir le carnage de Toulouse, mais trop tôt selon le sentiment de nos vieux soldats d'Espagne, qui espéraient une revanche.

L'armistice peu à peu s'établissait partout ; il s'agissait maintenant de fixer les conditions de la paix. Elles devaient être douloureuses dans tous les cas ; mais elles pouvaient être notablement modifiées, selon que ceux qui s'étaient emparés du gouvernement de la France sauraient ou non défendre ses grands intérêts. L'ennemi ne tenait que Paris et les villes ouvertes. Nos garnisons occupaient encore toutes les places fortes de la France, ancienne et nouvelle, et plusieurs places de premier ordre bien loin au-delà du Rhin. Nos troupes gardaient Lille, Anvers, Flessingue, Le Texel, Mons, Namur, Luxembourg, Metz, Strasbourg, Mayence, Magdebourg, Hambourg, plusieurs places de Catalogne, etc. Il y avait là un puissant moyen de négociation pour obtenir, non pas la conservation de nos frontières naturelles, on ne pouvait plus l'espérer ! mais du moins une amélioration importante sur les frontières de l'ancienne monarchie.

Malheureusement, il se produisit de toutes parts chez nous un mouvement très-naturel, mais irréflecti, pour réclamer l'évacuation immédiate de notre territoire par les armées étrangères. Les belles promesses des généraux alliés étaient bien loin. Chefs et soldats rivalisaient de violences et de déprédations. Les propriétés publiques et particulières étaient au pillage ;

on n'entendait parler que d'excès atroces dans les campagnes; les populations exaspérées se vengeaient par des meurtres nombreux d'officiers et de soldats isolés, ou même faisaient la petite guerre dans les localités qui y sont favorables.

On ne songea pas que l'évacuation ne pouvait s'opérer du jour au lendemain, et que, pendant qu'elle se préparait, on avait le temps de négocier la paix définitive: que, si l'on réclamait l'évacuation préalable, les étrangers ne manqueraient pas d'exiger, en compensation, la remise de toutes les places qu'ils n'entendaient pas nous laisser. Le sceptique égoïste qui tenait dans ses mains la direction des affaires étrangères, M. de Talleyrand, vit bien cette conséquence, mais ne s'y arrêta point. Il ne songea qu'à se populariser pour quelques jours en concluant au plus vite une convention pour le départ des étrangers. Il ne tira aucun parti de ses relations avec l'empereur Alexandre: il se contenta d'une vague promesse que firent les ministres étrangers d'améliorer notre frontière de l'ancien régime d'environ un million d'âmes, sans dire où on les prendrait, et il fit signer, le 23 avril, par le comte d'Artois, un pacte par lequel « toutes hostilités sur terre et sur mer étaient et demeuraient suspendues entre les puissances alliées et la France, » en attendant le traité de paix qui se ferait le plus tôt possible. Les puissances alliées s'engageaient à évacuer le territoire français, tel qu'il avait été au 1^{er} janvier 1792, à mesure que les places encore occupées hors de ces limites par les troupes françaises seraient évacuées et remises aux alliés. — La remise totale de ces places sera effectuée au 1^{er} juin. Les garnisons sortiront avec armes et bagages, y compris leur artillerie de campagne. Tout le reste de ce que renferment les forteresses sera remis aux alliés.

Ce pacte livrait aux alliés, sans compen-

sation aucune, 53 places fortes, 12,600 bouches à feu, des arsenaux et des magasins remplis d'un matériel immense.

Un des ministres étrangers qui négocièrent cette convention a prononcé sur elle le jugement de l'histoire: « La convention « du 23 avril, » dit dans ses Mémoires le baron de Stein, « dessaisit la France, par « l'inadvertance honteuse de son minis- « tère, des gages d'une paix moins défavo- « rable. »

Les ministres proprement dits n'y étaient pour rien. La responsabilité pèse tout entière sur M. de Talleyrand; le frivole comte d'Artois signa ce qu'on lui présenta, sans en comprendre la portée. On accusa M. de Talleyrand de s'être fait payer par les alliés l'abandon de l'énorme matériel de guerre qui appartenait incontestablement à la France. Il a mérité que ce soupçon restât suspendu sur sa tête.

A peine ce pacte déplorable fut-il conclu, que ces mêmes populations, qui avaient réclamé avec tant de vivacité le départ des étrangers, furent douloureusement émuës des conditions auxquelles on obtenait ce départ. On n'eut même pas le prix de ce triste marché: l'évacuation traîna bien après l'abandon de nos places fortes.

La présence des troupes étrangères était le plus grand, mais non pas le seul de nos maux. Le désarroi était partout, et l'imprudence du comte d'Artois et de son fils aîné, le duc d'Angoulême, y avait largement contribué. Ces princes, en traversant la France, avaient partout crié, pour se faire bien venir: « Plus de conscription! Plus de droits réunis! » Il s'en suivait que les jeunes soldats désertaient et que les populations, surtout dans le Midi, refusaient le paiement des impôts indirects. Pendant ce temps, les marchandises anglaises et les denrées coloniales entraient de tous côtés, par terre et par mer, à la suite des armées étrangères. Les consommateurs y ga-

gnaient, mais nos industries, créées sous la protection du blocus continental, étaient frappées au cœur par cette concurrence écrasante. Les discordes politiques, d'autre part, renaissaient, dans le Midi et dans l'Ouest, par les provocations des royalistes. Le gouvernement provisoire avait envoyé



Alexandre 1^{er}.

des commissaires dans les départements pour y rétablir l'ordre. Plusieurs d'entre eux y aggravaient au contraire le désordre en encourageant des manifestations injurieuses contre tous les souvenirs de la Révolution et de l'Empire. Sur quelques points, ils firent ou laissèrent brûler en place publique le projet de Constitution du Sénat.

Parmi toutes ces folies, un des ministres s'honora par son bon sens et sa fermeté : ce fut le ministre des finances, le baron Louis. Il imposa au comte d'Artois et au conseil la résolution de payer fidèlement

toutes les dettes de l'État, quelle qu'en fût l'origine, et de maintenir les impôts existants. Il soutint les militaires quant au maintien de la conscription, sauf le renvoi des conscrits de 1815, et, quant à l'industrie et au commerce, il subit ce qu'il ne pouvait empêcher; il réduisit des deux tiers les droits sur les denrées coloniales, mais tâcha de relever les fabricants par la suppression des droits sur les matières premières.

En voyant de près la faiblesse et l'incapacité du comte d'Artois, tout le monde souhaitait l'arrivée du nouveau roi, en qui l'on tâchait d'espérer. Nous aurons à revenir plus tard sur son caractère. Quant à ses vues politiques, après s'être montré, pendant les premières années de l'émigration, imbu de tous les préjugés de l'ancien régime, il avait, depuis, modifié son langage dans quelques pièces publiées au commencement et vers la fin de l'Empire. Il semblait comprendre, jusqu'à un certain point, la nécessité de transiger avec les idées nouvelles et les intérêts nouveaux. Au premier bruit de ce qui se passait en France, il était d'abord prêt à rentrer à tout prix et à accepter purement et simplement la Constitution du Sénat; mais les nouvelles qu'il reçut de son frère, de son affidé Montesquiou et même de Talleyrand, qui commençait à louvoyer entre la souveraineté nationale et la souveraineté royale afin de préparer sa position auprès du roi, changèrent ses dispositions.

Il quitta, le 20 avril, sa retraite de Hartwell, aux environs de Londres, où il avait vécu depuis qu'il avait quitté la Russie, et il fit à Londres une entrée solennelle. Les Anglais, enivrés de l'orgueil d'avoir renversé Napoléon et d'avoir fait un roi de France, l'accueillirent, la cocarde blanche au chapeau. Il leur paya leurs acclamations, en disant publiquement au prince régent d'Angleterre, qui gouvernait sous le nom de son père, le roi fou Georges III : « que



Château de Compiègne.

« c'était à ses sages conseils, à ses nobles efforts, à l'infatigable persévérance de sa nation qu'il attribuerait toujours, après la Providence, le rétablissement de sa famille sur le trône de France. »

Ces paroles étaient un triste début du nouveau règne; doublement maladroites, elles devaient blesser à la fois la nation française, qui considérait alors les Anglais comme ses plus grands ennemis, et l'empereur de Russie, le seul des souverains de l'Europe dont le nouveau roi eût pu espérer quelque chose pour les intérêts de la France. C'était une illusion que de s'imaginer qu'on pût, par des flatteries, détourner le gouvernement anglais d'abuser de la victoire.

Le nouveau roi traversa, sous l'escorte

d'une escadre anglaise, ce détroit que Napoléon avait si longtemps rêvé de franchir en conquérant à la tête d'une flotte française. Il descendit à Calais, le 24 avril, et fut reçu avec les acclamations qui saluent toujours les pouvoirs nouveaux et que la satisfaction du retour de la paix rendait en ce moment sincères. De là, il se dirigea lentement vers Paris et s'arrêta au château de Compiègne le 29 avril, afin d'aviser à la conduite qu'il avait à tenir. Il y trouva les maréchaux accourus au-devant de lui, et ce fut Berthier, le chef d'état-major de Napoléon durant tout le cours de sa carrière militaire, qui présenta « au roi légitime », au nom de ses collègues, l'expression emphatique et banale de leur dévouement. Le roi fut là plus habile qu'à Londres; il adressa aux

maréchaux les paroles les plus flatteuses sur les exploits par lesquels ils avaient illustré la France. Il prit le bras de deux d'entre eux pour soutenir ses pas appesantis par la goutte.

Le nouveau roi avait maintenant sa résolution arrêtée. Il reconnaissait la nécessité de donner à la France les institutions résumées dans la Constitution du Sénat; mais il entendait bien être Louis XVIII, c'est-à-dire le roi régnant par droit héréditaire, octroyer la Constitution et non la subir, recevoir des serments et n'en point prêter. Il était persuadé que tout le monde ferait comme Talleyrand et se résignerait là-dessus à sa volonté. L'empereur Alexandre, avec une sagacité remarquable chez le plus absolu des monarques du continent, sentait qu'il y avait, dans cette prétention à relever la vieille royauté au-dessus du droit national, le germe de nouvelles crises pour la France et pour l'Europe. Il alla trouver le roi à Compiègne, pour tâcher d'agir sur son esprit; mais Louis se tint sur la réserve et éluda, avec une dignité froide, les conseils dont il laissa entendre que sa sagesse n'avait pas besoin. L'empereur de Russie reparti très-peu satisfait.

Par un singulier contraste, tandis qu'un souverain étranger essayait de soutenir les droits de notre nation, le corps auquel il appartenait le plus spécialement de les défendre, les sacrifiait. Le Sénat attendait que le roi eût fait connaître ses intentions : le Corps législatif députa vers Louis à Compiègne, ce qui était le reconnaître sans conditions. Le Corps législatif perdit là l'honneur qu'il avait gagné en montrant de l'indépendance vis-à-vis de Napoléon. Le Sénat, ainsi abandonné, dut céder et se contenter de la promesse que le roi ferait une déclaration solennelle énonçant les bases principales de la Constitution qu'il adopterait. Le roi se transporta de Compiègne à Saint-Ouen, près Paris, où M. de Talleyrand lui présenta le

Sénat (2 mai). « Le roi, dit Talleyrand, veut « donner, dans sa sagesse, des institutions « conformes aux lumières de la raison mo- « derne. »

Ainsi, c'était le roi qui allait octroyer une constitution. Louis XVIII avait gagné le principe; mais cette victoire perdait inévitablement la dynastie.

Le lendemain, parut la célèbre Déclaration de Saint-Ouen. Le roi y reconnaissait comme bonnes les bases du plan de Constitution proposées par le Sénat », et convoquait au 10 juin le Sénat et le Corps législatif, afin de mettre sous leurs yeux, disait-il, « le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps. »

Suivait l'énumération des garanties constitutionnelles.

Ce même jour, 3 mai, Louis XVIII fit son entrée à Paris. Il fut bien accueilli; néanmoins, l'impression dominante dans le peuple fut une sorte de surprise, lorsqu'on vit, au lieu du chet militaire toujours à cheval auquel on était habitué, un vieux prince obèse et goutteux, portant de grosses épau-lettes sur un habit bourgeois et traîné dans une calèche à huit chevaux. Il avait auprès de lui sa nièce, la fille de Louis XVI, mariée au fils aîné du comte d'Artois, au duc d'Angoulême, et le duc de Bourbon et le vieux prince de Condé, père et grand-père du malheureux duc d'Enghien. En franchissant le seuil des Tuileries, d'où son père et sa mère étaient sortis pour aller à la prison et à l'échafaud, la duchesse d'Angoulême s'évanouit. Cela toucha Paris, disposé en ce moment à oublier les fautes des Bourbons pour ne se souvenir que de leurs malheurs. Dans cette journée, cependant, les applaudissements des classes populaires s'étaient surtout adressés à l'ancienne garde impériale, qui figurait, triste et silencieuse, dans un cortège si différent de ceux qu'elle avait connus.

Le lendemain, les souverains alliés, pour

rendre honneur au roi de France, firent défilier devant lui leurs troupes au Carrousel. Ce n'était pas là ce qui pouvait adoucir le chagrin de nos vieux soldats et de tous ceux qui partageaient leurs sentiments. Les rixes et les duels entre Français et étrangers se renouvelaient à chaque instant.

Le nouveau roi une fois installé, on étudia les négociations de paix dont la convention du 23 avril avait été le malheureux préambule. Ce fut l'auteur de cette convention, Talleyrand, qui négocia comme ministre des affaires étrangères. Les alliés, à l'instigation de Metternich, décidèrent de conclure à Paris les arrangements avec la France et de réserver, pour un congrès à Vienne, les arrangements généraux de l'Europe. Notre négociateur ne fit point d'objections, et, cependant, cette combinaison nous était évidemment contraire. Il était clair que nous aurions eu grand intérêt à ce que nos affaires restassent mêlées avec celles de l'Europe. La diversité, ou, pour mieux dire, l'opposition des intérêts des grandes puissances, ne pouvait manquer de susciter entre elles des conflits dont nous eussions tiré parti pour nous refaire des alliés et améliorer nos conditions de paix.

M. de Talleyrand avait reçu des instructions du conseil royal pour tâcher d'obtenir qu'on nous donnât, sur notre frontière du nord, ce million d'âmes qui nous avait été promis au delà des anciennes limites; mais Louis XVIII, en froissant l'empereur de Russie, avait achevé le triste ouvrage de la convention du 23 avril. Alexandre avait eu la pensée de renouveler avec les Bourbons l'alliance qu'il avait eue autrefois avec Napoléon et de marier au second des neveux de Louis XVIII, au duc de Berri, celle de ses sœurs à laquelle Napoléon avait préféré Marie-Louise. Louis XVIII, si obséquieux envers le prince régent d'Angleterre, n'avait répondu que par de mauvais procédés aux avances de l'empereur de Russie.

Il arriva ce qui était inévitable. Lorsqu'on demanda, au nom de la France, une frontière solide comprenant le midi de la Belgique et partant de Nieupoort, en passant par Mons, Namur et Luxembourg, afin d'aboutir au Rhin par Kaisers-Lautern et Spire, lord Castlereagh refusa d'une manière absolue et fut soutenu par la Prusse, qui nous était hostile, et par l'Autriche, indifférente à notre égard, mais disposée à suivre en tout l'Angleterre. La Russie ne nous soutint pas.

Un membre du conseil royal, le général Dessolles, ancien chef d'état-major de Moreau, conseilla de ne pas conclure et de tout renvoyer au prochain congrès de Vienne. On n'écoula pas ce sage avis; on était trop pressé de signer cette funeste paix! Les alliés voulurent bien nous laisser, au delà de l'ancien territoire de la monarchie, du côté du Rhin, la ligne de la Queich, qui dégageait les communications de Landau, et, au sud-est, le département de Vaucluse (ancien comtat Venaissin), qui avait délaissé le pape pour se donner à nous, plus Chambéry avec une partie de la Savoie; enfin, vers le Jura, Montbéliard. Cela faisait à peu près 600,000 âmes.

Quant à nos colonies, l'Angleterre nous rendait, non sans peine, la Martinique, la Guadeloupe, l'île Bourbon, mais elle refusa de restituer l'île de France, cette grande position militaire qui est dans l'Océan Indien ce qu'est Malte dans la Méditerranée. Cette île avait été héroïquement défendue pendant plusieurs années par son gouverneur, le général Decaen, et n'avait succombé à la fin que devant des forces irrésistibles.

La confiscation de l'île de France était une violation flagrante de l'engagement pris par les alliés de nous laisser les possessions de notre ancienne monarchie; mais ceux qui avaient tant déclamé contre l'ambition de Napoléon démasquaient maintenant sans pudeur leur propre rapacité.

Les Anglais déclarèrent qu'ils gardaient aussi Malte, qu'ils nous avaient prise, et le Cap de Bonne-Espérance, qu'ils avaient pris aux Hollandais. Tout cela leur appartenait, disaient-ils, comme étant la route de l'Inde.

Les alliés arrêtaient provisoirement pour l'Europe quelques dispositions générales, d'après lesquelles l'Allemagne devait être constituée en fédération, la Suisse rester indépendante, et l'Italie se composer d'États souverains, en dehors des pays qui reviendraient à l'Autriche.

Des articles secrets statuèrent que la Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange-Nassau, serait accrue des pays cédés par la France entre la mer, la frontière française de 1790 et la Meuse (Pays-Bas autrichiens et pays de Liège).

Les pays cédés par la France sur la rive gauche du Rhin serviraient à « des compensations » entre les États allemands.

L'Autriche aurait en Italie les pays limités par le Pô, le Tésin et le lac Majeur, c'est-à-dire, les anciens États vénitiens, le Milanais et Mantoue.

Le territoire de l'ancienne république de Gênes devait être donné au roi de Sardaigne.

Telle fut la conclusion des guerres de l'Empire. La France républicaine avait atteint le but poursuivi par l'ancienne monarchie, les frontières naturelles de l'ancienne Gaule ; l'Empire les lui fit perdre.

C'est ici le lieu d'expliquer ce que c'est que cette question des frontières naturelles qui a excité tant de débats. Les Anciens, les Grecs et les Latins, qui voyaient les choses simplement et grandement, et qui ne faisaient point de système géographique pour le besoin d'une cause politique, avaient dit : « La Gaule est séparée de la Germanie « par le fleuve du Rhin. » Ils voyaient que les bassins des eaux qui vont de l'intérieur de la Gaule à la mer du Nord ou à la rive gauche du Rhin (Escaut, Meuse, Moselle, etc.), forment une seule et même

région, impossible à diviser géographique-ment, et que ce grand fleuve sépare véritablement deux des grandes régions européennes.

On a prétendu, de nos jours, que les fleuves n'étaient jamais des frontières, et qu'il n'y avait d'autres frontières que la mer ou les montagnes.

Les passages du Rhin ayant été des opérations militaires célèbres, comme on l'a vu souvent dans cette histoire, les fleuves ne sont donc point sans une certaine importance comme frontière. Il y a plus : si l'on admet le système dont nous venons de parler et que l'on prenne ici les montagnes pour seules limites, on arrive au résultat le plus bizarre. Si l'on prend pour frontières naturelles les montagnes des Vosges au lieu du Rhin et que le Rhin ne compte pas comme frontière, comme les Vosges franchissent le Rhin vers Mayence et se prolongent, sous d'autres noms, jusqu'aux montagnes de la Thuringe et jusqu'au Harz, il s'en suivrait que la grande vallée alsacienne ne serait pas comprise dans la Gaule ou dans la France, mais qu'avec toute la partie des provinces rhénanes en deçà des Vosges, c'est-à-dire Trèves, Aix-la-Chapelle, Coblenz, Bonn, Cologne, la Gaule comprendrait toute l'Allemagne du Nord. Ce système est évidemment insoutenable.

Toute nation dont le territoire a des frontières naturelles cherche à les atteindre. C'est la tendance naturelle de son développement. Il y a là un droit qui ne peut céder qu'à un droit d'une nature supérieure. Si un corps de peuple s'est formé en deçà de la frontière naturelle d'une grande région, le peuple principal de cette région n'a pas le droit d'absorber l'autre par la force. Le principe moral de la volonté humaine, le principe de la souveraineté des peuples sur eux-mêmes, est supérieur au principe matériel des frontières.

Les événements de 1814 ne furent point la réaction spontanée de peuples annexés malgré eux à une nation plus puissante.

Les populations de la rive gauche du Rhin n'avaient point manifesté le désir d'un changement. Les Belges étaient mécontents de Napoléon, mais leur sentiment ne fut pour rien dans ce qui se passa. On ne demanda ni aux Belges, ni aux populations de la rive gauche du Rhin, s'il leur convenait de rester unis à la France. On trafiqua d'eux comme de troupeaux, et on les livra, sans les consulter, à de nouveaux maîtres qu'ils eussent repoussés s'ils eussent été en état de le faire.

CHAPITRE IX

RESTAURATION. — CHARTE DE 1814. — RETOUR DE L'ÎLE D'ÉLÉE.

(Mai 1814 - 20 Mars 1815.)

La monarchie restaurée, la Restauration, ainsi qu'on l'a nommée, avait tristement débuté en ce qui regardait nos rapports avec l'étranger : elle n'avait rien su faire pour atténuer les fatales conséquences des fautes de l'Empire. Pouvait-on espérer de moins que, par une administration raisonnable, elle ferait profiter le pays de cette paix si chèrement achetée ?

Les précédents du nouveau Roi n'étaient pas heureux : il avait de l'esprit, mais point de cœur ; dans sa jeunesse, il avait été un mauvais frère pour le malheureux Louis XVI et s'était livré à de très-noires intrigues avant et pendant les premières années de la Révolution. Instruit mais pédant, avec de la dignité dans les manières et un extérieur imposant, il était peu sérieux au fond et de portée médiocre. Il ne voulait pas

de premier ministre et ne gouvernait pourtant point par lui-même : il n'était pas assez appliqué ni assez laborieux pour cela. Son scepticisme et son humeur méfiante ne le préservaient pas de se laisser gouverner par des favoris. Il avait ce qu'on pourrait appeler une qualité négative, l'aversion des agitations et des crises, et, par conséquent,



Fontanes.

des mesures extrêmes qui compromettraient son repos ; mais il n'avait pas la force de volonté nécessaire pour résister toujours aux promoteurs des exagérations qu'il redoutait.

Son frère, le comte d'Artois, au contraire, était aussi remuant, aussi agité que Louis XVIII était ennemi du mouvement et du bruit : il se croyait le chef, il était l'instrument du parti des émigrés et le champion de toutes leurs folies. En devenant dévot avec l'âge, il n'était guère devenu moins fri-

vole, et, sur cette tête légère, avaient passé en vain les plus grands et les plus tragiques événements. C'était sur les deux fils du comte d'Artois que reposait l'avenir de la dynastie, puisque le roi n'avait pas d'enfants : l'aîné, le duc d'Angoulême, était une âme honnête, mais un esprit borné ; ses manières étaient gauches et bizarres. Son frère, le duc de Berri, élevé aussi dans l'exil, n'avait, lui non plus, rien gardé de cette élégance de l'ancienne cour qui était le seul mérite de leur père. Sa vivacité contrastait avec la pesanteur de son aîné, mais l'entraînait à des emportements qui faisaient sur le public une fâcheuse impression.

Avec la branche aînée des Bourbons était rentré en France un de leurs parents qui avait des origines politiques bien différentes, le fils de Philippe-Égalité, ce duc de Chartres qui avait autrefois combattu pour la République, puis émigré avec Dumouriez, et qui portait maintenant le titre de duc d'Orléans. Après s'être fait oublier pendant quelques années, vivant, sous un nom d'emprunt, en Suisse, puis en Amérique, il s'était rapproché du chef de la maison de Bourbon : il avait fait amende honorable pour ses précédents révolutionnaires devant ce représentant de l'ancienne monarchie : il avait fait plus, il avait offert ses services aux Anglo-Espagnols contre l'armée française en Espagne et avait écrit à ce sujet des lettres bien fâcheuses pour sa mémoire ; il y exprime, à diverses reprises, le désir de voir écraser nos armées. Cet incident, néanmoins, n'était pas connu en France, et le duc d'Orléans y était assez bien vu, précisément à cause de ces souvenirs révolutionnaires de sa jeunesse que lui reprochaient les royalistes ; mais il se tenait sur une grande réserve, préoccupé surtout d'être en bonnes relations avec Louis XVIII, afin de se faire remettre par lui en possession des grands biens qui avaient appartenu à sa famille.

Tels étaient les princes qui allaient ensemble ou successivement figurer durant un tiers de siècle dans notre histoire.

Malgré la mauvaise humeur des émigrés, qui eussent voulu revenir à l'ancien régime, le roi tint l'engagement de donner à la France une Charte constitutionnelle, engagement qu'il eût été du reste impossible de ne pas tenir. Sur les instances impérieuses des souverains alliés, qui voulaient voir les affaires de France réglées avant leur départ, la convocation des Chambres fut même avancée du 10 juin au 31 mai. On fut obligé de se hâter de rédiger la Charte.

Cette rédaction ne se fit point dans les conditions attendues et promises. Le Sénat et le Corps législatif avaient compté être appelés à discuter la Charte. On ne leur laissa pas même le choix des commissaires qui participèrent à cette discussion : ce fut le roi lui-même, ou ses ministres, qui les choisirent dans les deux Assemblées. On exclut systématiquement les hommes qui avaient rédigé le premier projet, celui du Sénat, et qui représentaient la tradition de la Révolution. Un seul nom, appartenant à la Révolution dans sa nuance la plus modérée, le président de la Convention aux journées de prairial, plus tard rapporteur de la Constitution de l'an III, Boissi-d'Anglas, fut excepté de cette exclusion.

Le roi chargea trois commissaires pris en dehors des Chambres de rédiger, avec le chancelier, le projet qui devait être discuté avec les commissaires choisis dans les deux Assemblées. Le chancelier, vieux titre que la Restauration venait de rendre au ministre de la justice, était un ancien magistrat nommé Dambray, très-contre-révolutionnaire, ainsi que l'un des trois commissaires du roi, Ferrand : les deux autres commissaires étaient un des ministres et des confidents du roi, l'abbé de Montesquiou, et le spirituel et sceptique Beugnot.

La situation dominait les dispositions per-

sonnelles, et ces hommes de l'ancien régime furent obligés de formuler une « charte à l'anglaise », avec l'espoir qu'elle ne durerait point. Dans la discussion qui eut lieu avec les commissaires pris dans les deux Chambres, quelques-uns de ceux-ci se montrèrent « plus royalistes que le roi » : Fontanes, l'ex-grand-maître de l'université impériale, se signala par l'excès de ses platitudes. Lainé, homme de cœur et de talent, mais susceptible d'entraînements aveugles, déclama contre les spoliations révolutionnaires et protesta contre l'article du projet qui reconnaissait le droit inviolable des propriétaires de biens nationaux. Ce fut un des commissaires du roi, Beugnot, qui défendit l'article, en indiquant que l'État pourrait indemniser les anciens propriétaires.

Boissi-d'Anglas défendit honorablement les Principes de 89. Il combattit le rétablissement d'une religion d'État et fit du moins admettre que l'article qui statuait que « chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection » précéderait celui qui déclarait que « la religion catholique est la religion de l'État. » Ces deux dispositions contradictoires de l'égalité des cultes et de la religion d'État promettaient de perpétuels conflits.

Boissi-d'Anglas, soutenu cette fois par Lainé, obtint que la presse fût reconnue libre, « en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté. » Ceci écartait de droit la censure et toute mesure préventive.

On maintint l'abolition de la conscription imprudemment promise par les princes, mais en ajoutant que le mode de recrutement serait déterminé par une loi, c'est-à-dire qu'on rétablirait la conscription sous un autre nom.

L'inviolabilité de la personne du roi, la responsabilité des ministres, l'existence de deux Chambres ne furent pas contestées.

L'article XIV attribuait au roi, avec le droit de paix et de guerre, celui de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.

Cet article, qui devait causer la perte de la dynastie, ne souleva pas le moindre débat. Personne ne songeait alors au sens qu'on lui attribua plus tard : en conférant au roi le droit de faire les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, on ne pensait pas lui conférer le droit de détruire les lois, et Louis XVIII était bien loin de méditer la préparation de nouvelles crises.

Quant à l'organisation des deux Chambres, on imita l'Angleterre en substituant le nom de Chambre des pairs à celui de Sénat. Le roi nommait les pairs, soit à vie soit héréditaires, à sa volonté. Les députés devaient être élus pour cinq ans et renouvelables annuellement par cinquième ; ils devaient être âgés de quarante ans au moins et payer mille francs de contributions directes (ce serait le double aujourd'hui). Les électeurs devaient avoir trente ans et payer trois cents francs de contributions directes.

Les libertés et les garanties publiques étaient à peu près les mêmes que dans le projet primitif du Sénat.

En résumé, des Principes de 89 il subsistait des libertés politiques et l'égalité civile ; les deux noblesses, celle de l'Ancien Régime et celle de l'Empire, l'une rétablie, l'autre conservée, n'avaient point de privilèges ; mais il ne restait plus rien en fait d'égalité politique. Aucune part n'était accordée à la démocratie ; l'immense majorité de la nation était tenue absolument en dehors des affaires publiques ; la Chambre qui était censée représenter le peuple n'était qu'une réunion de gros censitaires élus par quelques milliers d'autres censitaires. Ce n'était pas là le moyen d'intéresser les masses au nouveau régime.

La Constitution fut datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII, com-

me si la République et l'Empire eussent été effacés de l'histoire. Elle reçut le titre de Charte constitutionnelle, d'après un terme du moyen âge : les rois féodaux et les



L'abbé de Montesquieu.

grands barons octroyaient des chartes à leurs vassaux.

Le roi prit dans le Sénat quatre-vingt-trois pairs, y ajouta une quarantaine de ducs de l'Ancien Régime et les maréchaux.

La Charte fut promulguée au Palais-Bourbon le 4 juin. L'effet en fut favorable. Le public ne mesura pas la portée de la question de principe ; il se préoccupa peu de l'origine de la Charte octroyée et ne vit d'abord que les garanties libérales qu'elle contenait. La publication du funeste traité de Paris, coïncidant avec celle de la Charte, arrêta ce mouvement de satisfaction et d'espérance, et glaça les cœurs.

La haine contre l'Angleterre redoubla :

l'irritation était profonde aussi contre l'Autriche ; le peuple, habitué à mêler à la politique les sentiments de famille, en voulait mortellement à l'empereur François II d'avoir sacrifié sa fille et son petit-fils. L'attitude anti-patriotique d'une grande partie des royalistes exaspérait la douleur publique. Ils se moquaient des « frontières naturelles » et de ces « nouveaux Français » qu'on arrachait à la France ; ils excitaient ainsi, dans le pays et dans l'armée, une indignation qui devait bientôt avoir des conséquences fatales.

L'espèce d'apaisement causé par la promulgation de la Charte ne dura point. Les royalistes ne froissaient pas seulement les sentiments, ils menaçaient les intérêts issus de la Révolution ; ils menaçaient même les personnes. Les anciens chouans prenaient dans l'Ouest l'attitude la plus insolente et la plus alarmante. Les émigrés inquiétaient les nouveaux propriétaires des biens qui avaient appartenu à leurs familles, et le clergé les secondait avec passion, obsédant les vieillards, les malades, pour les obliger à restituer ce qu'il appelait « le bien mal acquis ». La Charte, à peine promulguée, était foulée aux pieds par les prétendus amis du roi qui l'avait donnée.

Les menées et les violences des royalistes causaient une irritation extrême dans la classe nombreuse et puissante des acquéreurs de biens nationaux, et toutes les villes de l'Ouest étaient prêtes, si les chouans passaient des paroles aux actes, à soutenir par la force les nouveaux propriétaires des campagnes.

Les partis n'étaient pas moins animés dans le Midi que dans l'Ouest, et, là aussi, les royalistes étaient, sur bien des points, en insurrection de fait contre le gouvernement qu'ils prétendaient défendre ; dans l'Ouest, les chouans pillaient les salines, et dans le Midi, les villes royalistes refusaient de payer les droits réunis.



Congrès de Vienne.

Le retour de nos garnisons, qui revenaient de nos places perdues de Belgique et du Rhin et des places où Napoléon les avait si malheureusement laissées en Allemagne et en Pologne, le retour de nos prisonniers des pontons anglais et de nos prisonniers d'Allemagne, qui précédaient nos prisonniers de Russie, ajoutait un nouvel élément d'agitation à tous ceux qui fermentaient en France. Tous ces milliers de malheureux soldats oublièrent leurs griefs contre Napoléon en retrouvant en France le drapeau blanc et les émigrés, et ils laissaient partout éclater des sentiments hostiles au nouveau régime.

Les difficultés de la situation des Bourbons étaient effrayantes; on peut douter qu'ils les eussent surmontées, quand ils

eussent été plus habiles et plus exempts de préjugés. Ils portaient tout ensemble le poids de leurs anciennes fautes et celui des fautes récentes de Napoléon.

Leurs maladresses aggravèrent encore une position par elle-même si dangereuse. Il était à la fois nécessaire et périlleux de réduire l'armée. C'étaient trois cent mille hommes qui rentraient en France; cinq cent mille avec ce qu'on avait à l'intérieur. Il était impossible d'entretenir sous les drapeaux cette masse; mais il fallait ici les plus grands ménagements. Ce fut là le moment que choisit Louis XVIII pour rétablir l'ancienne Maison du Roi, gardes du corps, mousquetaires, etc., c'est-à-dire une garde royale de cinq à six mille cavaliers, nobles, émigrés ou fils d'émigrés, ayant tous le

grade et les appointements d'officier; ceci, tandis qu'on allait mettre à la retraite ou à la demi-solde des milliers d'officiers de la Grande-Armée.

La création de ces corps spéciaux était une faute énorme. On fit pire encore. Une ordonnance royale, rendue sur le rapport du ministre de la marine Malouet, un des anciens Constituants qui s'étaient des premiers retournés contre la Révolution, statua que les officiers de marine qui auraient « servi à l'étranger », c'est-à-dire qui auraient servi contre la France sur les vaisseaux anglais, seraient admis dans la marine royale avec leur grade. Le même principe fut appliqué à l'armée de terre, et nos soldats virent avec indignation beaucoup d'émigrés qui avaient combattu contre les armées françaises remplacer dans les régiments des officiers de la Grande-Armée mis à la retraite. Les grades d'officiers généraux étaient prodigués aux vieux courtisans revenus d'exil. Ce n'est point la catastrophe de Baylen, c'est le déplorable ministère de 1814 qui est la vraie tache restée sur le nom du général Dupont.

Le nouveau régime semblait multiplier à plaisir les imprudences et les scandales. On avait célébré de solennels services funèbres pour Louis XVI et pour les autres victimes royales : c'était tout naturel; mais on en célébra pour Georges Cadoudal, exécuté comme auteur d'un complot contre la vie du premier Consul; on en célébra pour un homme bien plus odieux, pour le traître Pichegru! On comprend quelle impression de pareilles choses produisaient sur l'armée! Le gouvernement, pendant ce temps, s'aliénait jusqu'au clergé de l'Empire, en manifestant l'intention de négocier avec le pape l'abolition du Concordat et le rétablissement des anciens évêques que le Concordat avait écartés de leurs sièges. Une ordonnance de police, provoquée par le comte d'Artois, prescrivit la fermeture des bou-

tiques et la cessation des travaux le dimanche (7 juin 1814). Le mécontentement fut général.

Les Chambres, cependant, s'étaient réunies, et le public espérait qu'elles arrêteraient le pouvoir sur cette pente. Il y eut, dans la Chambre des députés, sur la liberté de la presse, un débat qui excita un vif intérêt: le gouvernement avait laissé la presse sous le régime impérial de la censure. On protesta au nom de la Charte, et le gouvernement dut se borner à demander le maintien de la censure comme mesure provisoire nécessitée par les circonstances, et qui cesserait de plein droit en 1816.

La Chambre des députés renouvela la garantie des biens nationaux; elle accueillit favorablement les propositions du ministre des finances, le baron Louis, qui, pour faire face aux besoins de l'État et au service de la dette publique, voulait émettre des effets à échéance déterminée et portant un intérêt de 8 p. 100. L'adoption du projet du baron Louis fit monter la rente à 78. Le crédit se relevait. Le baron Louis fit adopter par la Chambre d'énergiques mesures pour défendre notre industrie contre les Anglais: on protégea les fers français par un gros droit; on alla plus loin, et trop loin, quant aux fils et aux tissus de coton et quant aux draps; on maintint la prohibition absolue du temps de l'Empire. L'opinion approuva.

Malheureusement, le ministère des finances était le seul qui marchât bien. Tous les autres étaient véritablement à la débandade. Il n'y avait ni unité, ni vues, ni plan dans le ministère.

On imagina de faire voyager le comte d'Artois et ses deux fils dans les diverses régions de la France; on espérait que leur présence gagnerait les populations.

L'effet fut tout contraire: les *ultras*, comme on appelait le parti monarchiste exagéré, se livrèrent, à cette occasion, à de violentes manifestations contre-révolution-

naires qui irritèrent la majorité du peuple.

Ce mécontentement fut aggravé par de nouvelles maladresses : on renvoya dans leurs foyers une partie des invalides, avec une pension insuffisante, pendant qu'on prodiguait les pensions et les secours aux émigrés de l'armée de Condé et aux anciens insurgés de la Vendée. On réunit en une seule école, à Saint-Cyr, les trois écoles militaires qui existaient sous l'Empire, afin, dit l'ordonnance, de « faire jouir la noblesse du royaume des avantages qui lui étaient assurés par l'édit de janvier 1751 ». Ceci indiquait l'intention de réserver à peu près exclusivement les grades militaires à la noblesse.

La Chambre des députés se montra tellement émue de ces deux mesures que le gouvernement dut revenir sur ses décisions. Elle consentit cependant à voter une loi qui rendait aux anciens propriétaires ceux des biens nationaux non vendus qui n'avaient point été affectés à des services publics.

Le roi, obsédé par son frère, autour duquel se groupaient tous les brouillons royalistes, laissait commettre, pour avoir la paix autour de lui, bien des folies dont il se moquait tout le premier. Le comte d'Artois avait une contre-police, composée d'une foule d'intrigants et d'écervelés, qui surveillaient et contrecarraient la police officielle dirigée par le comte Beugnot. Les *ultras* accusaient d'incapacité, sinon de jacobinisme, la police officielle, parce que son chef Beugnot riait de leurs extravagances. Et quel était le remplaçant que les *ultras* eussent voulu substituer à Beugnot ? — C'était le régicide Fouché, l'ancien collègue de Collot-d'Herbois, l'homme des mitrailleurs de Lyon. Fouché, à force d'intrigues, avait capté la faveur du comte d'Artois. Cela dit tout sur l'inconsistance et l'absence totale de sérieux et de dignité qu'offrait cette faction de vicillards étourdis.

Le pavillon Marsan (résidence du comte

d'Artois) représentait exactement en 1814 le Coblenz de 1791.

Une nouvelle singularité fut le ralliement du maréchal Soult aux *ultras* : il avait d'abord paru hostile à la Restauration ; il se jeta brusquement dans le parti exagéré, qui crut s'emparer de l'armée en poussant Soult au ministère de la guerre, à la place de Dupont ; ce fut là ce que celui-ci gagna aux faiblesses et aux concessions qui l'avaient totalement déconsidéré dans l'armée. A la police, le roi ne voulut pas de Fouché, mais consentit à remplacer Beugnot par d'André, ancien Constituant, qui avait été un des agents secrets du parti royaliste (décembre 1814).

L'état intérieur de la France, à la fin de cette triste année 1814, était donc peu rassurant. Il s'était formé un parti modéré et constitutionnel qui dominait dans les deux Chambres et qui, ne songeant qu'à préserver la France de nouvelles tempêtes, souhaitait d'appliquer la Charte dans un esprit libéral et de s'entendre avec la royauté restaurée ; mais il était bien difficile que ce parti réussît à maintenir le nouveau régime légal entre la minorité téméraire des *ultras* et la majorité irritée du pays.

La situation générale de l'Europe n'était pas plus satisfaisante. Les Belges, qu'on avait donnés, sans les consulter, au nouveau roi des Pays-Bas, étaient déjà au moins aussi mécontents des Anglais et des Hollandais qu'ils l'avaient été de Napoléon. Les populations de langue allemande de la rive gauche du Rhin, plus attachées à la France que les Flamands de la Belgique, se montraient fort hostiles à leurs nouveaux maîtres prussiens, hessois et bavarois, surtout aux Prussiens. Les Saxons, qui avaient déserté la cause française si opportunément pour les alliés à Leipzig, se savaient menacés d'en être récompensés par l'annexion de leur pays à la Prusse. Cette pensée les remplissait de douleur et de colère. Les autres petits États allemands étaient inquiets et mé-

contents des prétentions que laissait paraître la Prusse.

En Suisse, les anciens et les nouveaux cantons étaient en armes les uns contre les autres, et les grandes puissances avaient beaucoup de peine à les empêcher d'en venir aux mains.

L'état de l'Italie était bien plus triste en-



Beugnot.

core que celui de la Suisse ; car celle-ci, quoi qu'il arrivât, devait rester indépendante. L'Autriche avait déjà repris possession des provinces vénitiennes. Les classes éclairées, en Lombardie, eussent souhaité d'avoir pour souverain Eugène Beauharnais, qui avait gagné leur affection et leur estime ; le Sénat lombard se préparait à en faire la demande aux grandes puissances, lorsque quelques meneurs aristocrates et cléricaux, unis aux agents de l'Autriche, soulevèrent la plèbe milanaise contre le Sénat. Ces troubles fournirent à l'Autriche un pré-

texte pour envahir la Lombardie et pour en prendre possession, assurée qu'elle était que les autres grandes puissances ne lui refuseraient pas plus Milan que Venise.

La Restauration, en Piémont, se montrait encore plus oppressive que la conquête étrangère à Milan et à Venise. Le vieux roi de Sardaigne avait rapporté dans son ancien territoire continental les passions réactionnaires les plus fanatiques : il imposait au Piémont une tyrannie bigote et poursuivait de sa haine tout ce qui avait servi la France. Gênes, à laquelle les Anglais avaient promis le rétablissement de son indépendance, était exaspérée contre l'Angleterre qui l'avait trompée et détestait le gouvernement du roi de Sardaigne auquel on la livrait.

La réaction régnait à Rome comme à Turin. Pie VII, démentant sa douceur habituelle, persécutait ceux de ses anciens sujets qui avaient servi l'administration française, détruisait tout ce que les Français avaient fait de bien dans l'État romain, restaurait l'Inquisition, qui ne brûlait plus, mais qui opprimait et emprisonnait encore, et, révoquant le grand acte de son prédécesseur, Clément XIV, rétablissait l'ordre des Jésuites. Cette décision papale, d'une portée incalculable, alarma dès lors toutes les classes éclairées en Italie comme en Europe, quoiqu'elles n'en pussent prévoir toutes les conséquences si fatales pour le catholicisme et pour le repos des nations.

Le pape, à qui les Bourbons demandaient l'abolition du Concordat, réclamait d'eux, de son côté, la restitution d'Avignon : il protestait contre la Charte, qui proclamait l'égalité des cultes, et contre la loi sur le mariage civil.

L'opinion de l'Italie, que la conscription et les perpétuelles guerres de l'Empire avaient aliénée à Napoléon, se retournait déjà contre la coalition victorieuse. Murat, qui, au grand chagrin des Bourbons, restait roi de Naples quant à présent, comme Ber-



Départ de l'île d'Elbe (26 février 1815).

nadotte était resté roi de Suède, eût bien voulu profiter de ce mouvement des esprits en Italie; mais ce n'était pas vers lui, c'était tout droit vers Napoléon que se retournait l'opinion italienne.

Ce qui se passait en Espagne était pire encore que ce qui se passait en Italie. Ferdinand VII, à peine restauré, laissait pleinement apparaître son affreux caractère. Ce prince, un des plus méchants et des plus méprisables qui aient porté la couronne, n'avait pas seulement refusé d'accepter la constitution rédigée par les Cortès de Cadix et qui eût pu être révisée, il persécutait avec fureur les hommes qui avaient sauvé sa couronne, parce qu'ils ne voulaient pas se prêter au rétablissement du pouvoir absolu et de tous les anciens abus, y compris

l'Inquisition. Il était déjà brouillé avec les Bourbons de France pour un motif honorable pour ceux-ci. Louis XVIII n'avait pas voulu lui livrer le fameux chef de guérillas, Mina, qui s'était réfugié en France.

Le congrès qui devait régler toutes les affaires de l'Europe s'était réuni à Vienne à la fin de septembre. Les difficultés y étaient très-grandes. L'empereur de Russie voulait toute la Pologne, pour la reconstituer en royaume, moins la Gallicie, qu'il ne pouvait enlever à l'Autriche; le roi de Prusse voulait s'emparer de toute la Saxe. Alexandre et Frédéric-Guillaume étaient d'accord et avaient associé leurs ambitions. C'était le renversement des traités conclus entre les alliés, traités qui stipulaient le partage du grand-duché de Varsovie entre

les trois co-partageants de la Pologne, et c'était absolument contraire aux vues de l'Angleterre et de l'Autriche.

Il y avait donc là le principe d'une division profonde entre les alliés et d'une rupture de la coalition. L'intérêt de la France était évident; la division imminente de ses adversaires lui eût rendu une position très-avantageuse quant au règlement de ses frontières, si l'on n'eût fait la folie de bâcler le traité de Paris au mois de mai. Rien n'était toutefois perdu, et, si les alliés en venaient à s'armer les uns contre les autres, le traité de Paris était déchiré dans le choc. Il nous arrivait alors ce qui était arrivé récemment à l'Autriche : les opprimés de la veille redevenaient les arbitres de l'Europe.

Pour un véritable homme d'État, il n'y avait point à hésiter; nous devions, le cas échéant, prendre parti pour la Russie et la Prusse, dont les ambitions se portaient sur des territoires éloignés du nôtre, contre l'Angleterre et l'Autriche. L'Angleterre venait de créer le royaume des Pays-Bas contre nous et projetait quelque chose de bien pire encore, la réalisation du plan diabolique de M. Pitt, à savoir : d'établir la Prusse sur la rive gauche du Rhin, pour la mettre en hostilité permanente avec la France et rendre impossible toute paix durable sur le continent. Quant à l'Autriche, elle venait de rentrer en Italie, d'où la politique française a toujours cherché à la faire sortir.

La Russie, qui n'avait ni intérêt ni passion contre nous, et la Prusse, qui nous haïssait, mais qui était toute prête à faire céder ses antipathies à ses intérêts, nous eussent fait les plus grandes concessions pour avoir notre alliance. Mais Louis XVIII n'avait aucune vue sérieuse de politique internationale; il se bornait à viser à l'expulsion de Murat du trône de Naples pour y rétablir les Bourbons, et c'était Talley-

rand, l'homme du 23 avril et du 30 mai, qui nous représentait à Vienne. Dans la situation, il n'y avait qu'à attendre et à voir venir; cela ne faisait pas le compte de la vanité de Talleyrand. Lassé de voir que les quatre grandes puissances, dans les premiers moments, le tenaient à l'écart, il voulut tout de suite se faire une position en groupant autour de lui les petits États allemands, effrayés des projets de la Prusse; il prit une attitude hostile à la Prusse et à la Russie. Toute la politique de Talleyrand se résuma en deux points : soutenir, ailleurs comme en France, ce qu'il appelait « la légitimité », c'est-à-dire les droits héréditaires des vieilles dynasties, et affecter un entier désintéressement au nom de la France, qui ne demanderait rien pour elle ; c'est-à-dire se résigner à la perte de nos frontières et repousser toutes les chances de les recouvrer.

Talleyrand demanda au roi d'ordonner des armements pour soutenir cette politique! on remit l'armée française à l'effectif de 200,000 hommes, en s'appêtant à en avoir 300,000. On prépara la France à faire la guerre pour la défense des traités faits contre elle.

Voilà le chef-d'œuvre du prétendu grand homme d'État dont on a tant vanté l'habileté, quand on ne connaissait pas les documents de ses négociations! Ce n'était certes pas l'intelligence qui lui manquait; mais à quoi sert l'intelligence lorsqu'elle n'est pas au service d'une grande idée, et qu'elle ne poursuit que la satisfaction de petites vanités et de petits intérêts! Rien n'était plus ridicule que le sceptique Talleyrand se faisant l'apôtre des principes et des droits prétendus inamissibles : l'empereur Alexandre le lui fit bien sentir.

D'autres objets partagèrent jusqu'à un certain point l'attention des puissances; elles voyaient avec inquiétude Napoléon si près de l'Italie agitée et savaient mauvais

gré à l'empereur Alexandre de lui avoir fait accorder l'île d'Elbe. On parla, dans des conciliabules, de transférer l'empereur déchu aux îles Açores, petit archipel appartenant au Portugal, entre l'Europe et l'Amérique. On n'osa cependant présenter officiellement ce projet; on était trop sûr qu'Alexandre s'opposerait à ce qu'on violât les engagements pris avec Napoléon.

Alexandre eut la principale part dans l'arrangement des affaires de Suisse, où il intervint dans un sens libéral, en opposition avec l'Autriche. Les nouveaux cantons, Vaud, Argovie, Tessin, etc. subsistèrent, ainsi que l'égalité civile, dans les lois de la Confédération. Genève, Neuchâtel et le Valais, repris à la France, formèrent trois nouveaux cantons suisses. La question de Murat et du royaume de Naples fut ajournée.

La querelle, cependant, s'aigrissait entre les grandes puissances pour la question de Pologne et de Saxe. L'Angleterre, l'Autriche, les petits Etats allemands commençaient à compter leurs soldats. Le secours de la France leur était indispensable. Son représentant l'offrit gratuitement. L'Angleterre et l'Autriche arrêtèrent un plan de campagne éventuel pour le mois de mars 1815 : elles y décidaient que 50,000 Français entreraient en Franconie; 50,000 autres, dans les provinces de la rive gauche du Rhin, pour les assurer à l'Allemagne! L'Angleterre et l'Autriche étaient certaines que Talleyrand adhérerait à tout. Metternich, par une note du 10 décembre 1814, signifia aux Russes et aux Prussiens que le royaume de Saxe serait définitivement maintenu, sauf quelques concessions de territoire à faire à la Prusse.

Alexandre ne crut pas qu'il fût possible à la Russie et à la Prusse de surmonter la coalition de l'Angleterre, de l'Autriche, de la France et des petits Etats. Il se résigna à transiger : il renonça à la province polonaise de Posen, que la Prusse lui eût cédée

si elle avait eu la Saxe, et il consentit à ce que l'Autriche obtînt une partie du grand-duché de Varsovie.

La Prusse essaya encore de se faire donner la Saxe, en offrant de céder au roi de Saxe les territoires de la rive gauche du Rhin, qui lui étaient destinés et qu'elle n'avait acceptés que par déférence pour l'Angleterre. Malgré son antipathie à notre égard, elle ne se souciait point d'être engagée aussi à fond contre la France.

Le représentant de la France eût dû se conder à outrance cette proposition, qui créait là un petit état inoffensif. Talleyrand, au contraire, s'y opposa obstinément, d'accord avec l'Autriche, qui protégeait la Saxe: la France n'avait certes aucune raison de s'intéresser aux Saxons; mais Louis XVIII était fils d'une princesse saxonne. Ce fut donc grâce au gouvernement de la Restauration que la Prusse fut établie sur la rive gauche du Rhin.

L'Autriche consentit toutefois à un démembrement de la Saxe en faveur de la Prusse: on disputa fort sur les proportions de ce démembrement. Une commission fut chargée d'évaluer les territoires et le chiffre des âmes dont on trafiquait en Saxe et ailleurs. Talleyrand exigea impérieusement, en menaçant de s'en aller, que la France fût représentée dans cette commission, bien entendu sans avoir sa part dans ce marchandage dont elle partagerait l'ignominie, mais non le profit. Cet ignoble spectacle dépassa de beaucoup tous les scandales donnés par Napoléon.

On faillit de nouveau rompre, à propos des morceaux de Saxe et de Pologne qu'on s'arrachait. La paix signée entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, rendant aux Anglais le libre emploi de toutes leurs forces, les disposait à être moins conciliants. Le plénipotentiaire anglais, lord Castle-reagh, rédigea avec Talleyrand une convention par laquelle l'Autriche, la France et

l'Angleterre s'engageaient à fournir chacune 150,000 soldats, s'il y avait lieu. Metternich accepta. Dans cette convention, sur la proposition de Castlereagh, les parties contractantes, en cas de guerre, se tenaient pour liées par le traité de Paris du 30 mai 1814 et obligées de régler, d'après ses principes et son texte, l'état et les frontières de



Pauline Bonaparte.

chacun. C'était le comble du ridicule et de l'odieux et un vrai crime de haute trahison de la part de notre représentant. C'est ce jour-là que Talleyrand a mérité véritablement ce nom de traître que l'instinct populaire n'a cessé d'attacher à sa mémoire. Le traité secret fut signé le 3 janvier 1815. La Bavière, les Pays-Bas, la Sardaigne adhèrent

Alexandre et Frédéric-Guillaume eurent vent de ce pacte et reculèrent encore une fois devant la guerre. On recomença à

discuter le démembrement de la Saxe. La Prusse obtint la moitié de ce royaume et les places polonaises de la basse Vistule, y compris Dantzig, qui avait été si longtemps l'objet de sa convoitise. Luxembourg fut donné au roi des Pays-Bas et Mayence au grand-duc de Hesse-Darmstadt, ces deux grandes places de guerre demeurant d'ailleurs forteresses fédérales allemandes. Les anciens électors de Cologne et de Trèves et l'ancien duché de Juliers furent attribués à la Prusse; le Palatinat, à la Bavière, qu'on voulait aussi engager contre la France, son ancienne alliée.

La Prusse s'étendit ainsi du Niémen à la basse Meuse. La politique de Pitt avait réussi, pour le malheur de l'Europe. L'Autriche reçut la présidence perpétuelle de la Confédération germanique, prérogative honorifique qui ne lui conférait pas le commandement militaire. L'empereur d'Autriche avait eu la prudence de ne point accepter le rétablissement du titre d'empereur d'Allemagne, sentant bien que ce titre eût été disputé dorénavant, à chaque élection, par la Prusse à l'Autriche. La diète germanique reçut une organisation nouvelle. On établit une double Assemblée : 1° une Assemblée ordinaire de 17 votants, aucun des confédérés n'ayant plus d'une voix et les petits princes et les villes libres étant réunis à plusieurs pour former une voix; 2° une Assemblée générale, composée de 69 votants, où chaque État aurait un nombre de voix proportionné à son importance; cette seconde Assemblée déciderait des lois fondamentales et des grands intérêts de la Confédération. Les confédérés conservaient leur souveraineté, leur armée, leur diplomatie propre, mais ne pouvaient plus, comme autrefois, contracter des alliances étrangères contre les membres de la Confédération; ils devaient la défendre par des contingents proportionnés à leurs forces.



Napoléon consultant sa mère avant de quitter l'île d'Elbe.

Au point de vue des affaires allemandes et des affaires européennes, cet arrangement de la Confédération germanique était à peu près ce qu'il pouvait être dans les conditions du temps.

En Italie, on laissa l'Autriche faire tout ce qu'elle voulut ; en même temps qu'elle s'adjugeait la Lombardo-Vénétie, elle avait rétabli les branches collatérales de sa maison impériale en Toscane et à Modène. Marie-Louise resta viagèrement duchesse de

Parme. Les Bourbons réclamaient avec instance le renversement de Murat. Les puissances souhaitaient de se débarrasser de cet allié de la dernière heure, mais différaient de se décider. Une imprudence de Murat fournit le prétexte : il annonça des mesures offensives en Italie, sous prétexte de se défendre contre les Bourbons. Il fut convenu, entre Talleyrand, Metternich et Castlereagh, que l'Autriche rénnirait 150,000 hommes sur le Pô. Il n'y eut point

d'acte officiel du congrès contre Murat ; mais la question était implicitement résolue.

Le congrès fit deux actes louables ; lui qui pratiquait, pour ainsi dire, la traite des blancs en partageant les populations européennes comme des troupeaux, il prohiba la traite des noirs, à l'instigation de l'Angleterre.

Un grand mouvement avait été provoqué depuis longtemps chez les Anglais, contre la traite et contre l'esclavage des noirs, par le célèbre Wilberforce et d'autres hommes de bien. Ce mouvement était très-sincère dans le peuple ; mais le gouvernement anglais voyait surtout, dans la prohibition de la traite, un moyen de gêner le commerce des autres nations en visitant leurs navires, sous prétexte d'y chercher des infractions à la défense de transporter des esclaves noirs ; il y voyait aussi l'espoir que l'interdiction de la traite des esclaves exciterait une crise aux États-Unis d'Amérique, où l'agriculture et l'industrie, dans le Sud, reposaient sur le travail esclave.

L'autre mesure digne d'éloge fut la déclaration de la libre navigation des fleuves qui ont plusieurs États pour riverains.

Tout était réglé : il n'y avait plus qu'à donner aux actes du congrès une rédaction définitive ; les souverains allaient se séparer, lorsqu'on apprit à Vienne une effrayante nouvelle. Napoléon avait quitté l'île d'Elbe ; il était en France.

Devant le péril commun, les alliés, saisis à la fois de terreur et de colère, oublièrent à l'instant toutes leurs dissidences ; ils maintinrent les résolutions qu'ils avaient prises sur les arrangements européens et convinrent de ne point se séparer avant d'en avoir fini avec Napoléon.

La situation de la France n'avait cessé de s'aggraver durant l'hiver. Les fautes, du côté du gouvernement, le mécontentement, du côté du peuple, avaient été croissant. Les journaux royalistes, que la censure royale

elle-même ne venait pas à bout de contenir, exaspéraient par leurs violences et leurs menaces tout ce qui tenait à la Révolution. Des tracasseries puérides, de petites persécutions maladroites contre des militaires et d'autres personnes suspectes, irritaient et n'effrayaient point. Partout se propageait le sentiment que le gouvernement ne tiendrait pas.

Il n'avait en effet aucun point d'appui solide : l'armée en masse lui était contraire ; l'administration, la magistrature elles-mêmes, n'étaient ni confiantes, ni dévouées ; des complots militaires se tramaient. Le grand intrigant Fouché, perdant l'espoir d'être appelé au ministère par Louis XVIII, visait à le renverser sans rappeler Napoléon et en élevant au trône, suivant les circonstances, ou le petit roi de Rome ou le duc d'Orléans. Dans les rangs inférieurs de l'armée, on ne pensait qu'à l'Empereur ; mais, parmi les chefs ainsi que dans la bourgeoisie, beaucoup ne voulaient pas revenir à Napoléon et songeaient au duc d'Orléans. On sentait qu'il y avait une révolution dans l'air, sans bien savoir à qui elle profiterait. L'ancien ministre Maret, duc de Bassano, envoya un agent à Napoléon pour l'avertir qu'on touchait à une crise.

Napoléon, depuis son installation à l'île d'Elbe dans les premiers jours de mai 1814, avait semblé prendre au sérieux ce diminutif d'Empire qu'on avait bien voulu lui laisser : il s'était occupé aussi activement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce de cette petite île, qu'il le faisait naguère des grands intérêts du continent européen. Il affectait la résignation : en réalité, il se faisait là sans bruit un petit corps de troupes d'élite et une petite marine comme en cas. Il attendait en prêtant l'oreille à toutes les rumeurs qui lui arrivaient de France et d'Europe. Il s'était réconcilié, par l'entremise de sa sœur Pauline, avec Murat, repentant d'une défection dont les alliés lui

tenaient peu de compte. Les nouvelles de France commencèrent à rendre espoir à Napoléon. Le bruit lui parvint que les alliés voulaient le déporter au loin et que le congrès de Vienne allait se séparer. Il entreprit des préparatifs qu'il cachait de son mieux.

Le rapport de l'agent de Maret le décida. Tout était prêt pour l'embarquement. Avant d'exécuter sa résolution, il consulta cependant une personne, une seule : ce fut sa mère. Cette vieille femme énergique, belle encore dans son grand âge, avait l'aspect et le caractère d'une matrone romaine, mais d'une matrone de l'Empire et non de la République. Pendant les prospérités de son fils, elle n'avait point affecté d'influence politique et avait vécu dans une demi-retraite, fort considérée de l'Empereur et de la cour impériale.

Il y eut, à l'île d'Elbe, une scène entre elle et son fils, qui rappelle les tragédies de Corneille. Napoléon lui-même nous en a laissé le récit plein d'une sombre grandeur. La mère et le fils n'examinèrent que la situation personnelle de Napoléon et les chances de l'entreprise : quant à ce qui pouvait en résulter pour la France, ils n'y songèrent même pas. Le fils parlait de la Fortune, la mère parlait de Dieu ; mais la Fortune était bien, en fait, leur dieu à tous deux ; ils n'attachaient pas plus l'un que l'autre de sens moral au nom de la divinité, et, au moment de déchaîner sur la France et l'Europe des calamités nouvelles, ils ne se préoccupaient que de l'intérêt et de la gloire d'un seul homme. La mère approuva le départ.

Dans ce qui eût dû retenir Napoléon, nous ne comptons que l'intérêt de la France, et non la foi des traités. On ne l'avait pas respectée envers lui : Les engagements pris à son égard n'avaient pas été tenus : le gouvernement français ne lui payait pas les deux millions par an qui lui avaient été promis et s'était emparé des biens person-

nels de sa famille : il croyait d'ailleurs arrêté le projet de lui reprendre l'île d'Elbe et de le déporter au loin.

Napoléon dépêcha un message à Murat, en le chargeant de prévenir l'Autriche qu'il serait bientôt à Paris et qu'il acceptait le traité du 30 mai 1814. S'il était sincère, son retour n'avait pas même l'excuse de tâcher de rendre à la France les frontières qu'il lui avait fait perdre.

Il s'embarqua, le 26 février, à Porto-Ferrajo, avec les généraux Bertrand et Drouot et 1,100 soldats, dont 700 de l'ancienne garde impériale, et le reste Polonais, Corses et Italiens. La flottille, composée de sept bâtiments, évita les croisières anglaise et française qui surveillaient l'île d'Elbe, avec le même bonheur qui avait fait autrefois éviter les Anglais au général Bonaparte lors de son retour d'Égypte. La marine française, dont l'esprit différait peu de celui de l'armée de terre, n'y mettait pas une grande vigilance. Le 1^{er} mars au matin, la flottille mouilla dans le golfe Juan, entre Cannes et Antibes. Le débarquement s'opéra sans obstacle.

Il y avait deux voies pour marcher sur Paris : la plus longue, mais la plus commode, par le littoral, par Toulon et Marseille ; la plus courte, mais la plus difficile, surtout à la fin de l'hiver, par les montagnes de Provence et de Dauphiné. Napoléon choisit la seconde. Dans la basse Provence il eût trouvé devant lui des populations hostiles et des moyens de résistance probablement insurmontables ; du côté du Dauphiné, il avait la chance de surprendre ses adversaires et d'attirer à lui des départements mal disposés pour les Bourbons. Il se mit en route, répandant sur son passage des proclamations au peuple et à l'armée ; il y imputait nos malheurs à la trahison. Il se prétendait rappelé par les plaintes et les vœux de la France ; il adressait aux soldats un éloquent appel : — « Arborez, leur disait-

il, cette cocarde tricolore que vous portiez dans nos grandes journées. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame »

Ils s'avancèrent rapidement par les montagnes,



Létitia Ramolini.

à travers la glace et la neige : il était à Sisteron dès le 5 au matin. Les montagnards exaspérés contre les prétentions des nobles et des prêtres, acclamaient Napoléon et amenaient à ses soldats vivres, chevaux, charrettes.

Les défilés de Sisteron et de Gapne furent pas défendus. Le 6 mars, aucun obstacle naturel ne séparait plus Napoléon de l'importante ville de Grenoble. Il y avait là plusieurs régiments et un grand dépôt d'armes et de munitions. Le sort de l'entreprise dépendait de ce qui allait se passer devant Grenoble.

Le général commandant la division mili-

taire envoya de Grenoble un détachement du génie et de l'artillerie et un bataillon pour faire sauter un pont sur la petite rivière de Bonne, dans l'espoir de retarder Napoléon. La compagnie du génie n'exécuta pas ses instructions et ne toucha pas au pont. Le commandant du bataillon se replia à quelque distance et prit position entre des hauteurs et des étangs.

Napoléon alla droit à lui. Le commandant, doutant de ses soldats, voulut battre en retraite ; il n'en eut pas le temps. Napoléon était à quelques pas, à pied, en tête de sa petite troupe. « Soldats, cria-t-il, me reconnaissent-vous? — Oui! oui! » répondirent-ils. — Il découvrit sa poitrine et leur cria : « Qui de vous tirera sur son empereur » ?

Ils mirent leurs schakos au bout de leurs baïonnettes en criant : « Vive l'empereur » ! Ils coururent baiser les mains de Napoléon. Enivrés d'une folle joie, ils l'appelaient leur général, leur empereur, leur père !

Napoléon se retourna vers Drouot et Bertrand : — « Dans dix jours, leur dit-il, nous serons aux Tuileries. »

On vit bientôt paraître une nouvelle colonne d'infanterie arrivant de Grenoble. Le colonel qui la conduisait sauta à bas de son cheval pour courir vers Napoléon, qui le remercia en l'embrassant. C'était un jeune homme d'une famille noble et royaliste, La Bédoyère, que la conduite anti-patriotique des *ultras* avait retourné contre les Bourbons.

« Vous allez, dit-il à Napoléon, trouver la nation bien changée. Vous devez renoncer à votre ancienne manière de gouverner. »

Napoléon répondit qu'il ne revenait que pour sauver les principes de la Révolution et pour assurer à la France une liberté devenue nécessaire.

Il se présenta aux portes de Grenoble le même jour, 7 mars, au soir, après un trajet de 80 lieues en six jours par les plus rudes chemins. L'assistance empressée des popu-



Proclamation du maréchal Ney à Lons-le-Saulnier.

lations avait seule rendu possible ce prodige de célérité.

Le peuple de la ville au dedans, les paysans au dehors, réunirent leurs efforts pour enfoncer une des portes et introduire Napoléon. Le général et le préfet, abandonnés des troupes, avaient quitté la place ; le reste des autorités civiles et militaires vinrent saluer l'Empereur, mais en lui tenant le même langage que La Bédoyère ; tous réclamaient la paix et la liberté. Napoléon accepta sans contrariété apparente le rôle nouveau qu'on lui imposait et qu'il avait pressenti ; déjà, dans une de ses proclamations, il avait employé, pour la première fois depuis 1804, le terme de : « Citoyens » ! Il exploitait habilement les fautes des Bourbons et les folies des émigrés.

Il avait déjà 7,000 soldats : il les dirigea sur Lyon dès le lendemain, 8 mars, et arriva, le 10, avec eux devant cette grande ville, après avoir expédié un message à Marie-Louise en l'adressant au général Bubna, commandant l'armée autrichienne en Italie.

A la nouvelle du débarquement de Napoléon, l'agitation avait été extrême chez tout le monde aux Tuileries, excepté chez le plus intéressé, le roi, qui ne s'émouvait guère. On décida d'envoyer contre « l'usurpateur » les princes avec des maréchaux. On publia une ordonnance prescrivant de courir sus à « Bonaparte » et de le livrer à une commission militaire, qui lui appliquerait les lois existantes, c'est-à-dire le ferait fusiller. Les deux Chambres furent convoquées au plus bref délai.

Les masses n'étaient nullement disposées à « courir sus » à Napoléon. L'impopularité antérieure de l'Empereur s'était effacé devant l'actuelle impopularité des Bourbons. La haine de l'Ancien Régime faisait tout oublier, et la campagne de défense nationale en 1814, malgré sa fin malheureuse, avait ressuscité en partie le prestige napoléonien, évanoui en 1812 et 1813. Les soldats et la majorité du peuple applaudissaient donc au retour de l'Empereur. Les révolutionnaires mêmes s'associaient à cette satisfaction dans leur colère contre les Bourbons.

La bourgeoisie aisée et éclairée était cependant très-inquiète : moins susceptible d'entraînement que les masses, si elle était mécontente des Bourbons, elle ne reprenait point confiance en l'Empereur; les hommes d'élite qui formaient le nouveau parti libéral et constitutionnel étaient les plus alarmés et les plus attristés. Quelques-uns des ministres et le président de la Chambre des députés, Lainé, s'efforcèrent de regagner l'opinion publique. Ils se rapprochèrent de Lafayette et de Benjamin Constant. Les *ultras* déclamaient furieusement en sens contraire : ils prétendaient qu'on allait périr pour avoir trop cédé à la Révolution. Louis XVIII, tiraillé à droite et à gauche, ne faisait rien. Les émigrés, ainsi qu'autrefois Marie-Antoinette, aimaient mieux intriguer avec les plus corrompus des révolutionnaires, comme Fouché, que de traiter avec les libéraux. Mais Fouché jugeait qu'il était trop tard, et il encourageait les conspirateurs militaires à agir sur-le-champ.

Le comte d'Artois était arrivé à Lyon avec le duc d'Orléans, le 8 mars. Les Lyonnais étaient en majorité favorables à Napoléon, par une raison inverse de celle qui lui avait aliéné les Marseillais et les Bordelais. L'Empire avait relevé l'industrie lyonnaise, en même temps qu'il ruinait le commerce de nos grands ports.

Le maréchal Mac-Donald commandait à

Lyon. Cet homme d'honneur et de devoir était resté fidèle à Napoléon, en 1814, jusqu'à la dernière heure : maintenant, il voulait soutenir le nouveau gouvernement qu'il avait accepté et s'opposait à ce retour de l'Empire où son bon sens ne prévoyait que des malheurs. Il essaya quelques préparatifs de défense; mais les troupes, ainsi que la population, montrèrent des dispositions telles que les princes durent quitter Lyon. La garnison de Lyon fit fusion avec les soldats de Napoléon, et Mac-Donald fut obligé de s'enfuir au galop pour échapper à ses propres soldats, qui voulaient le forcer à aller embrasser l'Empereur. Napoléon entra dans Lyon aux acclamations de la foule, le 10 mars au soir. Il y publia plusieurs décrets, déclara les Chambres dissoutes et ordonna la réunion du Corps électoral sous deux mois, à Paris, pour assister au sacre de l'impératrice et du roi de Rome, et pour modifier, dans un sens libéral, les Constitutions de l'Empire.

Il voulait qu'on ne doutât point du retour prochain de sa femme et de son fils, ni, par conséquent, d'un accord entre lui et l'Autriche. Il renouvela sa déclaration de conserver la paix aux conditions du traité de Paris.

Il partit de Lyon le 13 mars, annonçant qu'il serait le 20 à Paris. Il prit la route de la Bourgogne, connaissant l'esprit antibourbonien de ces populations. Villes et campagnes l'accueillirent aux cris de : « Vive l'Empereur ! A bas les nobles ! A bas les prêtres ! »

Il n'y avait plus rien devant Napoléon qui pût l'arrêter; il ne lui restait d'inquiétude que pour son flanc droit : de ce côté se trouvait le maréchal Ney, qui commandait sur la frontière de l'Est et qui était en Franche-Comté. — Qu'allait-il faire ? — Ney avait d'abord paru aussi contraire que Mac-Donald au rétablissement de l'Empire et avait manifesté ses sentiments à cet

égard avec sa fougue accoutumée. Les royalistes prétendirent qu'il avait promis à Louis XVIII de lui ramener Napoléon dans une cage de fer. Ce qui est certain, c'est qu'il était parti de Paris avec la résolution de combattre énergiquement son ancien chef.

Il s'y prépara de son mieux, et, le 12 mars, à Lons-le-Saulnier, il adressa aux troupes qu'il passait en revue une harangue très-vive contre Napoléon. Les troupes l'écoutèrent avec un silence glacial; puis il apprit successivement la révolte des principales villes de la Bourgogne et de la Bresse et de plusieurs régiments. Des officiers envoyés par le général Bertrand assurèrent à Ney que Napoléon était d'accord avec l'Autriche et que les puissances étaient disposées à abandonner les Bourbons, pourvu que l'Empereur acceptât le traité de Paris. Ney crut à ces chimères : il jugea impossible de lutter à lui seul contre un mouvement dont le succès était assuré à l'intérieur et consenti, croyait-il, au dehors. Il réunit ses troupes et leur lut une proclamation où il déclarait que la cause des Bourbons était à jamais perdue et que l'empereur Napoléon remontait sur le trône où la France l'avait appelé. Les soldats éclatèrent en cris de joie frénétiques; les chefs approuvèrent en répétant, après Ney, qu'ils n'entendaient pas se donner à un homme, mais à la France, et qu'il fallait que l'Empereur changeât de conduite (13 mars). Ney rejoignit Napoléon à Auxerre, le 18 mars.

La confusion régnait aux Tuileries : on y passait le temps en récriminations et en disputes. Louis XVIII était inerte, comme s'il ne se fût point agi de son trône et de sa dynastie. Tous les débats des Tuileries aboutirent à ôter le ministère de la guerre à Soult pour le donner à Clarke.

Un incident, toutefois, rendit un moment d'espoir aux royalistes. Un complot avait été tramé par quatre généraux, d'accord avec

Fouché, pour insurger les garnisons du Nord et les pousser sur Paris. Ils tentèrent de l'exécuter, lorsqu'on ne croyait pas encore au succès de Napoléon. Ce n'était pas pour l'Empereur qu'ils travaillaient. Ils voulaient imposer au roi un changement complet de régime, et, sur son refus, proclamer le duc d'Orléans. Le coup n'avait pas réussi, plusieurs chefs de corps ayant résisté, et les généraux compromis avaient dû s'évader (9-11 mars).

Le gouvernement royal essaya de prendre des dispositions défensives et ordonna la formation d'un corps d'armée entre Paris et Melun; on ouvrit des registres dans Paris pour enrôler des volontaires. La jeunesse libérale se roidissait contre l'entraînement impérialiste et, sans avoir de sympathie pour les Bourbons, les préférait encore à l'Empereur. Un certain nombre d'étudiants s'enrôlèrent. Louis XVIII se transporta, le 16 mars, à la Chambre des députés et y prononça un discours très-étudié et noblement écrit; il jurait de maintenir la Charte et invitait tous les Français à s'y rallier contre l'homme qui venait nous apporter la guerre civile et la guerre étrangère. Le discours eût été habile s'il n'eût été trop tardif. Le roi fut bien accueilli des députés de la gauche comme de la droite, et de la bourgeoisie parisienne; mais la garde nationale ne s'enrôla guère dans les bataillons mobiles : inquiète du retour de l'Empereur, elle était toutefois peu disposée à se battre pour les Bourbons.

Paris connaissait maintenant la défection de Ney et l'approche de Napoléon; l'empereur arriva au château de Fontainebleau dans la nuit du 19 au 20 mars. Il reprenait en triomphe sur le théâtre de sa chute. Mais que durerait ce retour?

Pendant ce temps, les constitutionnels tentaient un dernier effort pour qu'on mit Lafayette à la tête de la garde nationale. Benjamin Constant écrivait dans le *Journal*

des Débats, le 19 mars, un violent article contre Napoléon.

Tout cela était impuissant : les Bourbons n'avaient rien fait à temps ; il ne leur restait plus qu'à s'en aller. On discuta autour de Louis XVIII pour savoir si l'on s'en irait au Nord, sur la frontière belge, ou à l'Ouest, en Vendée. Le roi se décida pour le Nord, Pensant à regagner l'Angleterre, son ancien

Cette révolution, cependant, avait été aussi facile qu'elle paraissait extraordinaire. Napoléon n'avait eu devant lui aucun obstacle sérieux, et c'était seulement après ce triomphe si peu coûteux que les périls allaient apparaître.

CHAPITRE X

RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE. — LES CENT JOURS. WATERLOO. CHUTE DÉFINITIVE DE NAPOLÉON.

(20 Mars - 8 Juillet 1815.)

Napoléon, réinstallé aux Tuileries, débuta en parlant à tout le monde de paix et de liberté. Il s'efforçait d'apparaître comme un homme nouveau. Il rappela aux affaires plusieurs de ses anciens ministres, y compris Fouché, à qui il rendit la police ; c'était risquer beaucoup ; mais il associa au ministère deux personnages dont le nom devait produire sur le public une bonne impression, Davout et Carnot. Davout refusa d'abord, puis accepta par patriotisme le ministère de la guerre. Le même sentiment décida Carnot à accepter le ministère de l'intérieur. Il avait, l'année précédente, aidé Napoléon à défendre le territoire. Il fit plus en 1815 ; il fit violence à tout son passé en entrant dans le gouvernement impérial : il voyait bien qu'on allait être obligé de défendre la France à outrance, et il n'avait plus d'autre pensée.

Napoléon, tout en offrant la paix, n'y croyait pas plus qu'au concours de l'Autriche : il résolut néanmoins de ne point prendre l'offensive, non-seulement pour ne pas blesser l'opinion en manquant sur-le-champ à ses promesses, mais parce qu'il



La Bédoyère.

asile. La famille royale quitta les Tuileries dans la nuit du 19. Les Tuileries furent envahies par les partisans de l'Empereur, et le drapeau tricolore reparut sur le dôme du château. Napoléon, parti de Fontainebleau le 20 au matin, fut acclamé sur son passage par les troupes destinées à le combattre. Il entra aux Tuileries le 20 au soir, porté dans les bras des officiers à demi-solde. Tout ce qu'il avait prédit en débarquant de l'île d'Elbe s'était accompli. Sa fortune semblait revenue, attestée par des prodiges nouveaux.



Rentrée de Napoléon aux Tuileries, le 20 mars 1815.

n'en avait pas les moyens; il lui fallait du temps pour réorganiser l'armée et rétablir son autorité dans les départements royalistes de l'Ouest et du Midi; il jugeait que trois mois lui étaient nécessaires pour être prêt.

Tandis que Napoléon arrêtait ses premières dispositions à Paris, le roi détrôné, qui avait d'abord pris la route d'Angleterre, s'était rabattu sur Lille, d'après le conseil de Mac-Donald. Les Lillois reçurent très-bien Louis XVIII : le Nord et le Pas-de-Calais étaient contraires à Napoléon; mais l'attitude de la garnison ne permit pas à Louis XVIII de rester à Lille. Mac-Donald et le duc d'Orléans proposèrent alors Dunkerque, pour rester en France tant que cela serait possible. Louis XVIII aima mieux

passer en Belgique. Les maréchaux Mac-Donald et Mortier prirent congé du roi à la frontière et ne quittèrent pas la France.

Le duc d'Orléans demanda aussi à Louis XVIII la permission de ne pas le suivre, afin, disait-il, de lui conserver Lille le plus longtemps qu'il pourrait (23 mars).

Il partit dès la nuit suivante et passa en Angleterre; il ne voulait pas se rendre impopulaire et perdre les chances que pouvait lui réserver l'avenir en allant s'établir, avec Louis XVIII, au milieu des armées ennemies en Belgique.

Le drapeau tricolore fut relevé dans toute la région du Nord immédiatement après le départ du roi. Le rétablissement de l'Empire s'était opéré sans coup férir dans presque toute la France. Le père du duc

d'Enghien, le duc de Bourbon, s'était transporté dans l'Ouest pour tâcher d'y défendre la cause royale; mais la Vendée, quoique agitée, ne prenait pas les armes : le duc avait été réduit à s'embarquer à Nantes. Bordeaux, Toulouse et Marseille, néanmoins, gardaient encore la cocarde blanche, et le duc d'Angoulême, parti de cette dernière ville, remontait le Rhône avec quelques troupes de ligne et un petit corps de volontaires.

Sa femme, la fille de Louis XVI, s'efforçait pendant ce temps de conserver Bordeaux au roi : elle y montra une énergie qui fit dire à Napoléon que c'était « le seul homme de la famille. » Bordeaux et Toulouse cependant cédèrent aux premières démonstrations de deux généraux impérialistes, à la tête d'une poignée de soldats (1-4 avril). La foudroyante nouvelle du 20 mars avait démoralisé le parti royaliste.

Le duc d'Angoulême, qui, lui non plus, ne manquait pas de courage, persistait à marcher en avant et il était entré à Valence; mais il fut abandonné d'une partie de ses troupes et, avec le reste, refoulé par le général Grouchy sur Montélimart.

La retraite lui étant coupée, il dut capituler, le 8 avril, à condition d'aller s'embarquer dans un de nos ports de la Méditerranée. Napoléon ratifia la capitulation : il n'avait aucun intérêt à renouveler la tragédie du duc d'Enghien, et il jugeait politique de faire de la magnanimité, comme contraste avec l'arrêt de proscription lancé par les Bourbons contre lui.

La capitulation du duc d'Angoulême mit fin, pour le moment, à toute résistance intérieure. L'extérieur, au contraire, devenait de plus en plus menaçant. Dès le 13 mars, à la nouvelle du débarquement de Napoléon, les grandes puissances, s'appropriant la déclaration de Louis XVIII du 6 mars, avaient déclaré « Napoléon Bonaparte hors les relations civiles et sociales, livré à la

vindicté publique, comme ennemi et perturbateur de la paix du monde. »

Cet acte extraordinaire, publié à l'instigation de Talleyrand et consenti par le beau-père de Napoléon, disait tout sur la violence de la situation et sur l'impossibilité de la paix. L'empereur de Russie, au reproche que lui faisaient ses alliés d'avoir exigé l'île d'Elbe pour Napoléon, répondait en promettant son dernier homme et son dernier écu. Les courriers de Napoléon furent partout arrêtés et ses tentatives de négociations repoussées. Les alliés renouvelèrent, le 25 mars, leur pacte de Chaumont.

Les peuples, du moins en Allemagne, approuvèrent la résolution de guerre à outrance prise par leurs gouvernements : le mouvement de 1813 reparut avec la même violence parmi les populations allemandes. La terreur et la haine qu'inspirait « le tyran de l'Europe » étouffaient ou suspendaient les dissentiments qui avaient commencé d'apparaître entre les peuples et les princes.

La passion n'était plus aussi vive ni aussi générale en Angleterre qu'en Allemagne; l'opinion y était mécontente des Bourbons, dont le mauvais gouvernement suscitait cette nouvelle crise; elle était médiocrement satisfaite des arrangements européens et moins exaltée contre Napoléon que par le passé. Le ministère anglais avait eu d'abord quelques hésitations; mais Wellington, qui avait remplacé Castlereagh à Vienne, n'hésitait pas, et, sans attendre des instructions, il s'était hâté de signer le traité du 25 mars. Les ministres n'osèrent ni ne voulurent le désavouer; ils craignirent que le Parlement ne blâmât cette précipitation : ils le trompèrent. Lord Castlereagh, équivoquant sur les termes, dit qu'on ne s'était pas engagé à la guerre pour rétablir les Bourbons. L'opposition proposa une résolution recommandant la

paix; le ministère la fit rejeter, en niant que le rejet fût la guerre. C'était un audacieux mensonge; car les ministres étaient maintenant décidés, non-seulement à faire la guerre, mais à la faire pour le rétablissement des Bourbons. Ils continuèrent quel-ques temps à dissimuler : ils défendirent aux navires anglais de tirer sur le pavillon français, et Wellington, revenu de Vienne en Belgique, empêcha les démonstrations hostiles contre notre frontière.

La publication du traité du 25 mars dévoila l'imposture de Castlereagh. L'opposition constata la mauvaise foi du ministère; il y eut un solennel débat le 28 avril. Le ministère ne pouvait plus prétendre que ce n'était pas la guerre; il soutint encore que la guerre n'avait pas pour but d'imposer à la France un gouvernement quelconque, réserve hypocrite à laquelle s'associa l'Autriche. Malgré les justes reproches et les sérieux arguments des opposants, le ministère fut soutenu par une grande majorité. Le Parlement ne crut pas aux protestations pacifiques de Napoléon : il vota la guerre parce qu'il ne croyait pas la paix possible.

Tout cela était à prévoir dès le premier jour, et Napoléon ne s'était pas fait illusion là-dessus. La France allait être encore une fois seule contre tous; dans la terrible position où l'Empereur avait mis le pays et lui-même, si l'on gardait une chance de salut, c'était en s'efforçant de ressusciter l'élan de 92 contre l'invasion. Il fallait appeler aux armes la nation tout entière et l'exalter par la grandeur même du péril.

Napoléon n'en fit rien. Il avait beau parler de liberté, de souveraineté du peuple : il gardait au fond son antipathie contre les mouvements et les forces populaires; il était toujours l'Empereur, et ne voulait ni ne pouvait devenir le général de la Révolution. Au lieu d'exciter le pays, il parut chercher à l'endormir. Il fit proclamer, par son ministre de la police, Fouché, et par une

commission du Conseil d'État, que la déclaration du 13 mars, publiée contre sa personne par le Congrès de Vienne, était une faussée pièce fabriquée par Talleyrand (13 avril).

Le lendemain, un rapport du ministre des affaires étrangères, Caulaincourt, avoua l'existence de cette même déclaration, le renouvellement du pacte de Chaumont et les armements qui menaçaient de toutes parts nos frontières; mais ce rapport ajoutait que ces préparatifs n'étaient peut-être que défensifs, et diverses circulaires des ministres répétaient encore que les projets conçus par les puissances étrangères n'auraient point de suites, et que tout portait à croire que la France n'aurait point à combattre pour son indépendance.

Dans d'autres pièces, on réduisait de moitié les forces disponibles des puissances étrangères. On ne les évaluait qu'à 400,000 hommes.

C'était là comprimer l'élan national, qu'il eût fallu exciter à tout prix; l'opinion n'était pas rassurée, mais elle était refroidie. Le sentiment patriotique éclata pourtant. Les villes bretonnes se fédérèrent contre les périls du dedans et du dehors, contre le retour possible de la chouannerie et contre les attaques maritimes des Anglais; 20,000 fédérés bretons s'enrôlèrent. Napoléon en fut d'abord effrayé et irrité; mais, on lui fit comprendre la nécessité de sanctionner ce mouvement, qui gagna l'Anjou, d'une part, et de l'autre les départements de l'Est, puis toute la France, mais dans des proportions très-inégaies. Les fédérés bretons s'étaient engagés d'abord à défendre la liberté : on leur avait fait ajouter « et l'Empereur; » il en fut de même ailleurs. A Paris, 25,000 fédérés s'enrôlèrent : presque tous appartenaient aux faubourgs; la classe moyenne était froide; la haute bourgeoisie était hostile.

Napoléon passa en revue, le 14 mai, au

Carrousel, les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Ils lui présentèrent une adresse rédigée en termes très-nobles et très-patriotiques : ils attendaient de lui, disaient-ils, « une glorieuse indépendance et une sage liberté. »

Napoléon leur fit une réponse très-démocratique et qu'il termina en criant : « Vive la Nation ! »

Il leur promit des armes, mais il ne leur en donna point, pas plus qu'aux fédérés de Lyon.

Il ne savait que trop ce que lui avait coûté la faute d'avoir laissé Paris sans défense : six semaines toutefois s'écoulèrent avant qu'il fit commencer les lignes de fortifications de campagne qu'il voulait établir autour de Paris. Les travaux de défense commencèrent tard aussi à Lyon.

Ces délais procédaient peut-être de l'idée malheureuse d'entretenir les illusions du pays sur la possibilité de la paix.

S'il craignait les fédérés, les levées populaires, il ne se défiait certainement point de l'armée et souhaitait de la rendre la plus forte possible. Même à cet égard, il ne fit pourtant pas ce qu'il eût fait en d'autres temps.

L'armée active, telle que l'avait laissée la Restauration, ne comptait, au 1^{er} avril, que 224,000 hommes présents sous les drapeaux, outre une quarantaine de mille hommes malades ou en congé. Mais la France était remplie de soldats rentrés des garnisons ou de captivité et retournés dans leurs foyers, les uns par licenciement, les autres par désertion; d'autres enfin, renvoyés comme ayant été levés prématurément (ceux de la conscription de 1815). Il y avait là de grandes ressources pour renforcer l'armée active, et les militaires retraités, les matelots, que l'on pouvait employer à terre, puisque nous n'étions pas en mesure de tenir sur mer contre les Anglais, enfin la garde nationale, offraient tous les élé-

ments d'une nombreuse armée de réserve. Il n'y avait pas un jour, pas une heure à perdre.

Napoléon publia, seulement le 9 avril, un décret rappelant sous les drapeaux tous les hommes qui les avaient quittés. Le 13 avril, les militaires en retraite furent invités à rentrer dans des bataillons spéciaux. Durant les premiers jours de mai, on commença d'organiser 20 régiments de matelots. On ne commença qu'en juin à procéder à la levée des conscrits de 1815.

L'appel aux militaires retraités donna 25,000 hommes dévoués : les matelots n'en fournirent qu'une vingtaine de mille.

La grande espérance, le salut, était dans les soldats rappelés au drapeau, qui pouvaient doubler en quelques semaines l'armée active : il y en avait bien 250,000 qui auraient dû répondre à l'appel; le déficit fut immense : il ne s'en présenta guère plus de 60,000.

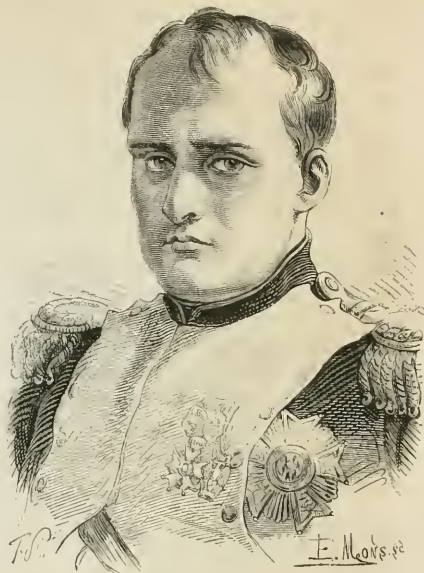
Quant à la garde nationale, Napoléon, le 10 avril, avait décrété que toute la population mâle, de 20 à 60 ans, serait répartie en 3,131 bataillons présentant un effectif de 2,254,000 hommes. En fait, il n'ordonna la formation immédiate que de 204 bataillons mobilisés, qui furent ensuite portés à 417, devant donner 300,000 hommes. On n'en eut que 150,000, dont beaucoup n'étaient encore ni équipés ni armés au 15 juin.

Le 1^{er} juin, l'armée active ne comptait que 277,000 hommes présents sous les drapeaux, dont à peine 200,000 disponibles pour entrer en campagne; l'effectif ne s'était augmenté que de cinquante et quelques mille hommes depuis le 20 mars. C'était là un résultat bien peu en rapport avec les terribles nécessités de la situation et avec ce qu'on eût dû attendre des efforts de l'Empereur.

Napoléon, cependant, avait placé aux ministères de la guerre et de l'intérieur les deux hommes les plus capables de le se-

conder, Davout et Carnot ; mais ces hommes ne trouvèrent pas autour d'eux et au-dessous d'eux le concours qui leur était nécessaire. Les maréchaux et les principaux généraux étaient divisés : plusieurs d'entre eux ne reprirent pas de service ; les autres n'étaient revenus à Napoléon qu'avec hésitation et anxiété. Les préfets et les autres fonctionnaires civils, qui envoyaient à l'Empereur d'emphatiques protestations de dévouement, toutes pareilles à celles qu'ils avaient adressées la veille à Louis XVIII, n'avaient ni l'énergie ni l'autorité morale indispensables pour imposer aux populations la stricte exécution des arrêtés impériaux. Les ressorts naguère si puissants de l'ancien gouvernement napoléonien étaient usés et faussés. Le mouvement contre les Bourbons avait été très-vif dans le pays ; mais le retour vers Napoléon n'avait été ni général ni profond dans la plus grande partie de la France. Les résultats, comme retour des anciens soldats au drapeau et comme levée de gardes nationales mobiles, ne furent satisfaisants qu'autour de Paris, dans une partie du Nord et dans l'Est, où le peuple était animé par la haine de l'invasion étrangère. Un certain nombre de départements du Midi et de l'Ouest demeuraient hostiles et résistaient passivement aux ordres de l'autorité ; les autres provinces n'étaient pas ennemies, mais incertaines, abattues et plus ou moins inertes, sauf la minorité passionnée qui se fédérait. Louis XVIII avait laissé pour adieux à la France une ordonnance qui licencierait l'armée : les royalistes répandaient cette ordonnance au sein des campagnes, et, dans des contrées où pas un homme ne se fût levé sur un appel en faveur du roi, plus d'un accédait à l'invitation de rester chez lui. 1815, hélas ! était loin de reproduire 1792 : l'exaltation de ce temps héroïque ne se retrouvait que dans une jeune et ardente minorité.

La tristesse anxieuse qui envahissait le grand nombre, Napoléon lui-même la partageait. Bien des causes secondaires contribuaient à refroidir la France ; mais la cause principale était en lui : s'il eût conservé intacts la force et la persistance de volonté,



Napoléon.

la promptitude et la fixité de décision, l'activité sans égale, l'irrésistible ascendant sur les hommes qu'il avait eu autrefois, qu'il avait retrouvé dans les belles journées militaires de 1814, peut-être eût-il pu soutenir, propager, généraliser l'élan de la défense nationale ; mais il n'était plus le même homme. Les témoignages des personnages qui ont vécu autour de lui en 1815, Benjamin Constant, le ministre Mollien, La Valette, etc., ne laissent aucun doute à cet égard ; le plus significatif est celui de Carnot. « — Je ne le reconnais plus, disait Carnot ; l'audacieux retour de l'île d'Elbe semble avoir épuisé sa sève énergique : il

flotte, il hésite; au lieu d'agir, il bavarde, cet homme aux prompts résolutions; il demande des conseils à tout le monde, cet homme si impérieux dans le commandement et auquel un avis eût semblé presque une insulte; il a des distractions fréquentes, lui, que j'ai connu doué de la faculté de s'occuper de ce qu'il voulait et tant qu'il voulait; il est devenu somnolent, lui qui savait dormir et s'éveiller à volonté. La décomposition de l'homme a suivi celle de l'Empire. »

Des causes physiques et morales concouraient à ce fatal changement; fatal, disons-nous, puisque la défense de l'indépendance nationale était remise aux mains de cet homme. Son corps de fer succombait enfin et aux fatigues de sa prodigieuse carrière et à des circonstances accidentelles : sa santé était profondément altérée depuis son séjour à l'île d'Elbe; l'effort extraordinaire que lui avait coûté sa marche foudroyante du golfe Juan à Paris l'avait brisé : lui qui, naguère, comme le héros de Corneille,

Passait les jours entiers et les nuits à cheval,

ne supportait plus la fatigue, et son esprit se lassait comme son corps.

La grandeur et l'imminence du péril extérieur, qui n'eussent fait autrefois que l'exciter, le troublaient; il n'avait plus foi en sa fortune.

Le dedans le troublait autant que le dehors, la France autant que l'étranger. Il se voyait dans un milieu absolument autre que celui qu'il avait jadis créé autour de lui et qui convenait seul à son génie : il retrouvait l'atmosphère de la Révolution au lieu de celle de l'Empire.

Il s'y était bien attendu, d'après le langage qu'il n'avait cessé de tenir durant sa marche et depuis son arrivée à Paris : il s'y était attendu; mais il ne pouvait s'y faire. Il avait jugé impossible de ne pas tenir parole quant à la liberté de la presse, et, le

25 mars, il avait supprimé la censure. On usait largement de cette liberté : révolutionnaires et royalistes se donnaient toute carrière, au grand scandale des vieux serviteurs de l'Empire, qui n'en pouvaient croire leurs yeux ni leurs oreilles. On se dédommageait de longues années de silence : on disait tout; on écrivait tout; on chantait tout. *La Marseillaise* et tous les vieux airs de la Révolution retentissaient dans nos villes et terrifiaient les royalistes, et, avec eux, tous les gens timides.

Malheureusement, cette agitation, révolutionnaire dans la forme, patriotique dans le fond, avait, comme nous l'avons déjà indiqué, plus de surface que de profondeur.

Napoléon dut cependant continuer dans la voie où il était entré et faire de nouveaux pas dans la réalisation de ses promesses. Il fallait bien maintenant en venir à l'établissement d'une sérieuse représentation nationale, à la place des anciennes Assemblées muettes de l'Empire.

La pensée de se trouver en présence de vraies Assemblées délibérantes effrayait Napoléon : il s'arrêta à l'idée de rédiger une constitution, de la promulguer, mais de ne la mettre en vigueur, par la convocation des chambres, qu'après de premiers succès militaires. Le premier point, la rédaction d'une constitution, s'effectua dans des conditions originales et singulières. Benjamin Constant, cet ancien opposant du Tribunat, qui était devenu l'adversaire le plus ardent de Napoléon, avait, la veille même du 20 mars, dans le *Journal des Débats*, traité Napoléon de nouvel Attila qui apportait à la France le massacre et le pillage. Il se cachait dans Paris, redoutant la vengeance de l'empereur restauré. Napoléon, averti du lieu de sa retraite, l'envoya chercher, l'accueillit comme s'il n'y avait jamais eu rien entre eux, lui dit qu'il voulait remplir ses engagements en donnant à la France une constitution libérale, lui remit en mains les

nombreux projets qu'il avait reçus sur ce sujet d'hommes des opinions les plus diverses, et le chargea de tirer de tout cela un plan qu'il lui rapporterait.

Napoléon, qui n'avait ni reconnaissance ni rancune, ne voyait dans les hommes que le bien ou le mal qu'ils pouvaient lui faire à l'heure présente; il avait jugé habile de se donner pour collaborateur le brillant publiciste qui le dénonçait quelques jours auparavant à la haine publique.

Benjamin Constant accepta. Il ne s'arrêta point à ce qu'on pourrait dire de ses prodigieuses variations. Il crut sincèrement, comme Carnot, qu'une transaction avec Napoléon était la dernière ressource de la France. Madame de Staël, dont il avait si longtemps partagé l'ardente opposition à l'Empire, avait quitté Paris avant le 20 mars avec une parole qui exprimait sa cruelle anxiété: «— Si Napoléon triomphe, c'en est fait de la liberté: s'il succombe devant l'Europe, c'en est fait de l'indépendance nationale! »

Le projet rédigé par Benjamin Constant fut la Charte de Louis XVIII améliorée sans aller jusqu'au retour à la démocratie. L'élection était à deux degrés pour la Chambre des Représentants: on avait été rechercher dans les souvenirs de la Révolution ce grand nom de Représentants du peuple. Les assemblées primaires nommaient au vote universel 100,000 électeurs à vie formant deux sortes de collèges, ceux de départements et ceux d'arrondissements, lesquels élixaient chacun un certain nombre de représentants âgés au moins de 30 ans.

Benjamin Constant eût voulu qu'on donnât à la Constitution une forme qui la séparât entièrement des anciennes Constitutions de l'Empire, afin de bien constater qu'on ouvrait une ère nouvelle. Napoléon s'y refusa. Il n'entendait pas qu'on fit table rase de son gouvernement passé, et il appela le nouveau pacte politique: « Acte

additionnel aux Constitutions de l'Empire. »

Benjamin Constant avait raison, et ce titre fut très-mal accueilli de l'opinion publique.

Sur un autre point où Benjamin Constant avait tort, Napoléon lui céda, bien qu'à regret. La Pairie, qui remplaçait l'ancien Sénat, fut déclarée héréditaire. Benjamin Constant, très-libéral, mais admirateur des institutions anglaises, ne voyait pas bien la différence profonde qui existe entre l'Angleterre et la France. Nos mœurs et notre état social, tout autant que nos idées, sont incompatibles avec tout privilège héréditaire.

Cette disposition ne fut pas mieux accueillie du public que celle qui faisait du nouvel Empire la continuation de l'ancien.

Le travail de Benjamin Constant, accepté par l'Empereur, fut à peine modifié dans des conférences auxquelles Napoléon appela quelques-uns des principaux personnages de son gouvernement. On ajouta un article où il était déclaré que le peuple français n'entendait déléguer à personne le droit de proposer le rétablissement des Bourbons « ou d'aucun prince de cette famille (ceci regardait le duc d'Orléans). »

L'Acte additionnel fut publié le 23 avril.

Les différences les plus notables avec la Charte de Louis XVIII étaient le changement de la loi électorale et la suppression de la qualification de religion d'Etat donnée au culte catholique. L'abolition de la censure n'avait fait que réaliser une promesse de la Charte que Louis XVIII n'avait pas tenue.

L'Acte additionnel fut présenté à l'acceptation du peuple par Oui ou par Non, dans la même forme qui avait été employée à partir de la Constitution de l'an VIII.

Cette obstination à maintenir les formes d'un régime condamné par l'opinion fit méconnaître ce qu'il y avait de libéral au fond dans l'Acte additionnel. L'opinion dominante réclamait une Constitution librement

débatte et non une Constitution octroyée, que son auteur pouvait être tenté de modifier arbitrairement, comme il l'avait fait des précédentes. Tout le monde était mécontent, les absolutistes comme les libéraux. Les impérialistes criaient à l'anarchie et trouvaient que l'Empereur n'était plus l'Empereur.

L'Acte que Napoléon avait cru devoir être



Benjamin Constant.

acclamé de la France ne fut décliné, au moment de son apparition, que par un petit groupe de constitutionnels, partisans des institutions anglaises, qui se rattachaient à l'Acte additionnel comme ils s'étaient rattachés à la Charte de Louis XVIII.

Ce groupe s'efforça d'obtenir l'adhésion de La Fayette, qui pouvait ramener bien des esprits. La Fayette avait vécu dans la retraite pendant tout l'Empire, sans cacher sa désapprobation toujours croissante; les protestations libérales de Napoléon le laissaient

profondément défiant; néanmoins, il admit qu'on fit l'essai de la nouvelle Constitution, à condition que les Chambres fussent convoquées. Une forte pression fut exercée à ce sujet sur Napoléon. Il se résigna, fort à contre-cœur. Un décret du 30 avril convoqua les collèges électoraux, sans même attendre le résultat du plébiscite sur l'acceptation de la Constitution.

L'élection des maires fut rendue aux petites communes, qui l'avaient perdue depuis le 18 Brumaire.

La convocation des Chambres répara en partie le mauvais effet de l'Acte additionnel; ce n'était plus là seulement des paroles : c'était un gage.

La masse pourtant ne reprenait pas confiance : il n'y eut guère plus de 1,500,000 citoyens qui votèrent sur l'Acte additionnel; ce n'étaient plus là les millions qui étaient allés voter le Consulat et l'Empire. Quelques milliers à peine votèrent : Non. Les adversaires, en général, s'abstinrent, comme les indifférents. Même dans les collèges électoraux, il n'y eut guère que la moitié des électeurs de second degré qui apportèrent leurs votes.

Il sortit de ces élections une Chambre libérale et patriote, avec plus d'intentions honnêtes que de sens pratique. Elle était disposée à prendre beaucoup de précautions contre les tendances despotiques de Napoléon, mais à ne lui rien refuser pour la défense du pays contre l'étranger. Tout le monde sentait combien cette défense serait difficile : on savait maintenant que la coalition était plus unie que jamais et que des masses énormes s'apprêtaient de toutes parts à fondre sur la France.

Les puissances étrangères recommandaient leurs manœuvres de 1814 : elles visaient de nouveau à faire croire qu'elles ne faisaient la guerre qu'à « Bonaparte : » elles déclaraient qu'en excluant Napoléon, elles ne prétendaient point imposer un



Le Champ de Mai : distribution des drapeaux.

gouvernement quelconque à la France. Bien des gens se laissaient abuser par ces déclarations hypocrites et s'imaginaient que l'abdication de Napoléon nous assurerait la paix sans nous imposer Louis XVIII.

Le grand intrigant Fouché, à qui Napoléon avait eu l'imprudence de rendre le ministère de la police, cabalait pour amener Napoléon à abdiquer, dans l'espoir d'être ministre dirigeant sous la régence de Marie-Louise ou sous la royauté du duc d'Orléans : il espérait que les puissances, dégoûtées des Bourbons de la branche aînée, accéderaient à l'une ou à l'autre de ces deux combinaisons. Tout cela circulait, agitait et divisait les esprits. Ces illusions étaient un de nos grands périls, car elles tendaient à énerver la défense nationale.

Il avait été annoncé que le résultat du plébiscite sur la Constitution serait proclamé dans une grande cérémonie à laquelle on donnait le nom de Champ-de-Mai, emprunté aux Assemblées des anciens Francs : — toujours les réminiscences de Charlemagne ! — Le Champ-de-Mai ne fut pas prêt pour le mois de mai : on ne put le tenir que le 1^{er} juin. Les 629 représentants élus par les collèges électoraux assistèrent à cette Assemblée, dans le Champ-de-Mars, avec 4,000 à 5,000 électeurs qui apportaient les résultats des votes du plébiscite, et les députations de tous nos régiments qui venaient chercher les drapeaux tricolores qui leur étaient rendus. Napoléon visait à obtenir un grand effet sur l'opinion ; mais il avait commis une nouvelle faute : au lieu

de paraître devant le peuple et l'armée avec le simple uniforme et le chapeau d'Austerlitz, il s'était affublé d'un costume de théâtre comme au sacre, un habit de soie, une toque à plumes, une fraise à la *Henri IV*, un manteau impérial : l'obésité malade qui alourdisait ce corps autrefois tout muscles et tout nerfs le rendait presque grotesque dans cet attirail. Ce n'était pas là ce qui pouvait exciter l'enthousiasme, et l'absence de sa femme et de son fils, dont il avait tant promis le retour, montrait assez qu'il n'y avait point de paix possible ; il s'agissait, non plus de vaines pompes, mais de lutte à mort. Sous les acclamations qui ne manquent pas plus que les *Te Deum* dans des occasions semblables, on sentait l'anxiété générale.

A une éloquente et patriotique adresse lue au nom des collèges électoraux, Napoléon répondit en protestant avec dignité et grandeur contre « l'injuste agression » des princes étrangers qui attentaient à l'indépendance de la France ; mais les paroles ne pouvaient plus rien ! C'était en vain que Napoléon en appelait au droit, qu'il avait tant de fois méconnu.

Il distribua ensuite les drapeaux à la garde nationale de Paris, à la garde impériale et aux régiments de ligne. La fibre guerrière s'émut parmi ces masses armées. Les gardes nationaux jurèrent de ne jamais souffrir que l'étranger souillât de nouveau la capitale de la France : la garde impériale jura de mourir plutôt que de souffrir que des étrangers vissent dicter des lois à la patrie.

Les uns et les autres étaient sincères : la garde impériale devait tenir glorieusement son serment, « non pas de vaincre, mais de mourir (Thiers). »

Les Chambres se réunirent, le 3 juin, pour se constituer.

Napoléon souhaitait de faire élire président par les représentants son frère Lucien,

qui était resté brouillé avec lui durant presque tout l'Empire et, seul de tous ses frères, n'avait pas été roi. Les représentants ne voulurent pas du président du 18 Brumaire et choisirent Lanjuinais, cet ancien Girondin qui avait été, sous l'Empire, un des rares sénateurs opposants et libéraux, et qui avait figuré parmi les rédacteurs de l'acte de déchéance de l'Empereur en 1814. Napoléon se mit d'abord en colère, puis consentit à recevoir Lanjuinais et lui demanda s'il était « *bonapartiste ou bourbonniste ?* » — « Je suis *patriotiste*, répondit Lanjuinais : la cause de la Révolution est aujourd'hui unie à la vôtre ; aux conditions de la monarchie constitutionnelle, je vous soutiendrai franchement. »

Napoléon ratifia la nomination de Lanjuinais et procéda à la formation de la Chambre des Pairs. Il y plaça ses parents, les maréchaux qui s'étaient ralliés à lui, les généraux les plus distingués ou les plus dévoués à sa personne, quelques hommes de la Révolution, quelques anciens nobles ralliés.

Le 7 juin, l'Empereur convoqua les deux Chambres à une séance impériale au palais du Corps législatif ; il y fut bien accueilli par les représentants : Lanjuinais lui avait exprimé fidèlement leurs sentiments. Les pairs et les représentants jurèrent obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur. Napoléon leur adressa un discours net, ferme et sans emphase. Il avait été rarement aussi bien inspiré. Il annonçait son prochain départ pour l'armée, en déclarant qu'il se confiait sans réserve au patriotisme des deux Chambres. « L'armée et moi, dit-il, nous ferons notre devoir. »

Il partit, en effet, le 12 juin, de grand matin.

Nous avons résumé tout ce qui regardait les affaires intérieures jusqu'au départ de Napoléon pour l'armée, afin de pouvoir raconter sans interruption les événements militaires de cette année fatale.

Les premiers se passèrent loin de notre frontière. Napoléon, comme nous l'avons dit, était rentré secrètement en rapport avec Murat. S'il faut l'en croire, il aurait engagé Murat à se tenir sur la défensive et à se faire attaquer dans le royaume de Naples par les Autrichiens; suivant Murat, Napoléon, au contraire, l'aurait invité à marcher aux Alpes. Quoi qu'il en soit, Murat envahit les États du Pape et saisit l'offensive contre les Autrichiens; mais il agit pour son compte et non pour celui de l'empereur ou de la France. Il adressa, le 31 mars, au peuple italien une proclamation où il l'appelait à l'indépendance et à l'unité nationale sous sa royauté à lui, Murat. Sa seule chance de faire prendre sa proclamation au sérieux et de soulever la Haute-Italie eût été de tourner les Autrichiens, qui n'avaient encore qu'une partie de leurs forces, et d'aller se jeter sur Milan à travers le Piémont. Il se laissa follement abuser par les Anglais, qui lui firent espérer qu'on traiterait avec lui s'il n'attaquait pas le Piémont. Au lieu de remonter le Pô vers Alexandrie, il le redescendit vers Ferrare et tenta le passage du fleuve là précisément où les Autrichiens étaient en mesure de l'empêcher. Il fut repoussé : les Autrichiens renforcés le suivirent à travers les États du Pape et le désirent à Tolentino. L'armée napolitaine se débanda, et Murat en fut réduit à s'embarquer à Naples pour la Provence. Tout fut fini pour sa royauté le 20 mai.

C'était la seule diversion sur laquelle nous pouvions compter au dehors, et la chute de Murat laissait à l'Autriche la libre disposition de toutes ses forces.

Parmi les puissances, l'Espagne était neutre de fait, Ferdinand VII étant entièrement absorbé par sa réaction furieuse contre les libéraux espagnols. A l'autre bout de l'Europe, la Suède intentionnellement était neutre : Bernadotte ne voulait pas com-

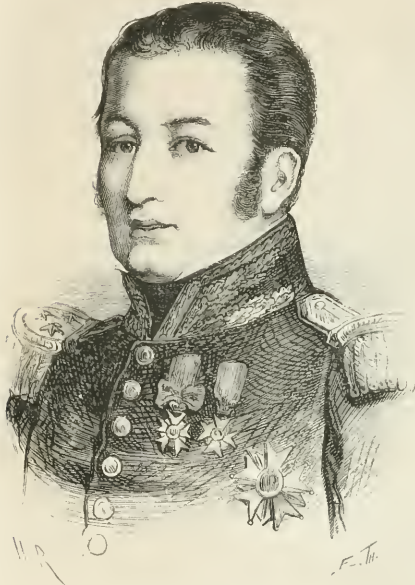
battre de nouveau la France. Tout le reste marchait contre nous.

Il y avait bien chez certaines populations des dispositions hostiles à nos ennemis. Les Saxons, payés de leur défection de Leipzig par le démembrement de leur patrie, étaient exaspérés : leurs troupes, mêlées à l'armée prussienne qui occupait la partie orientale de la Belgique, s'étaient mises en pleine révolte, et les Prussiens avaient été obligés de les désarmer. Les Liégeois et les autres Wallons de la Meuse, bien plus attachés à la France que les Flamands, avaient des rixes continuelles avec les Prussiens cantonnés dans leur pays. Les populations de langue allemande de la rive gauche du Rhin, Cologne, Aix-la-Chapelle, Mayence, Trèves, ne différaient pas beaucoup de sentiments d'avec les Wallons de langue française. Tandis que l'Allemagne d'Outre-Rhin était surexcitée par les déclamations forcénées des autorités prussiennes et des écrivains « tentomanes, » qui ne parlaient que de démembrer et d'anéantir la France, la rive gauche restait anti-prussienne. Ces tendances populaires, toutefois, ne nous donnaient point d'assistance immédiate et ne pouvaient rien produire qu'après une victoire.

Cette victoire n'était possible qu'avec des prodiges d'héroïsme et de génie ; car l'infériorité des forces était immense.

Les alliés comptaient envelopper la France avec 750 à 800,000 soldats, derrière lesquels 300,000 hommes de réserve. La Belgique occidentale était déjà occupée par l'ancienne armée anglaise d'Espagne, grosse des troupes hollandaises et belges du nouveau roi des Pays-Bas et de troupes allemandes au service de l'Angleterre. Cela faisait 100,000 hommes commandés par Wellington, 120,000 Prussiens, sous Blucher, étaient massés dans la Belgique orientale, prêts à donner la main aux Anglais. 25,000 Allemands étaient postés dans le

Luxembourg; 170,000 Russes s'avançaient à travers l'Allemagne vers le moyen Rhin, qu'ils devaient passer de Mayence à Manheim; 255,000 Autrichiens et Allemands marchaient vers le Haut-Rhin, de Schaffhouse à Manheim; 60,000 Autrichiens et Piémontais



Le général Gérard.

étaient dans le Valais et dans la partie de la Savoie conservée par le roi de Sardaigne. La Suisse n'était neutre qu'en apparence; 35,000 hommes qu'elle avait levés étaient réellement entre les mains de la coalition. Enfin, 10,000 Piémontais menaçaient le Var.

La coalition devait donc avoir à sa disposition, dans le courant de la campagne, plus d'un million de soldats. Contrairement au désir du fougueux Blucher, Wellington avait fait décider qu'on n'attaquerait que lorsque les forces alliées seraient en ligne sur toutes nos frontières, et que les armées anglaise et prussienne, qui étaient prêtes,

n'entreraient en campagne que lorsque les Autrichiens et les Russes auraient franchi le Rhin. Cela devait mener jusqu'au commencement de juillet. Nous n'avions, au milieu de juin, à mettre en ligne qu'un peu moins de 200,000 hommes d'armée active, portés à 240,000 par l'adjonction de ce qu'il y avait de prêt dans les gardes nationales mobilisées.

Napoléon avait à choisir entre deux partis :

1° Attaquer les Anglais et les Prussiens en Belgique pendant que les Russes et les Autrichiens étaient loin encore, et tâcher d'écraser les premiers pour se retourner contre les autres;

2° Laisser les alliés prendre l'offensive et les attirer autour de Paris, pour renouveler la campagne de 1814 dans des conditions meilleures.

Le péril du premier plan était évident : il obligeait à livrer immédiatement une bataille décisive; si on la perdait, tout était perdu.

Or, il était impossible à Napoléon de concentrer immédiatement sous sa main une force supérieure ou même égale à celle de Wellington et de Blucher réunis. C'était donc jouer le sort de la France en un seul jour et sur une seule chance très-incertaine.

L'autre plan avait l'inconvénient de livrer aux calamités de l'invasion nos départements du Nord et de l'Est; mais il offrait en compensation les plus grands avantages. Les masses ennemies ne pourraient parvenir aux environs de Paris que vers la fin de juillet : on avait six semaines devant soi pour grossir nos régiments par des masses de soldats rappelés et de conscrits de 1815, pour armer et compléter nos bataillons de garde nationale mobilisée avec les cadres excellents que pouvaient fournir nos milliers d'anciens officiers et sous-officiers, pour réchauffer et propager partout les fédérations, pour jeter partout



Bataille de Ligny : Napoléon donne ses ordres d'attaque.

des corps francs sur les communications des armées ennemies, enfin pour achever les fortifications de Paris et mettre la Capitale en état de se défendre avec cent mille fédérés et gardes mobiles, tandis que Napoléon manœuvrerait en toute liberté avec toute l'armée active entre les armées de la coalition.

A condition de donner à la guerre un caractère vraiment populaire et de faire appel aux sentiments de 92, ce second plan avait de grandes et glorieuses chances. Il y avait lieu d'espérer que l'hiver arriverait avant que les coalisés eussent obtenu aucun résultat décisif et qu'alors l'ébranlement commencerait à se mettre parmi eux.

L'homme qui avait organisé la défense et

la victoire en 93 essaya d'amener l'Empereur à la résolution qui pouvait encore sauver la France. Carnot eut, le 11 juin, un entretien sur ce sujet avec Napoléon et lui remontra tout ce qui militait en faveur du plan défensif.

Napoléon ne contesta rien : il résuma sa réponse en quelques mots : « Vous avez raison en principe ; mais ma politique veut un coup d'éclat. »

Cette fois encore, à cette heure suprême, le général, chez Napoléon, fut sacrifié à l'empereur. Il craignit l'effet moral de l'invasion sur nos populations, effet qu'on ne pouvait contrebalancer qu'en exaltant le pays par des sentiments dont il avait peur. Puis, à Paris, ces Chambres avec lesquelles il fallait compter le gênaient et l'irritaient :

il lui fallait un prompt, un éclatant succès pour recommencer à parler en maître.

Son génie comprenait que Carnot avait raison : il immola sciemment la France à ses antipathies et à son orgueil.

Une fois son parti pris, il devait du moins tout sacrifier au but qu'il s'était marqué : concentrer tout ce qu'il pourrait de forces au point décisif. Cependant, sur les 240 mille hommes dont il disposait, plus de 100,000 se trouvaient distribués en petits corps le long de nos frontières, depuis l'Alsace jusqu'au Var et aux Pyrénées, avec un gros détachement dans la Vendée, où les royalistes avaient enfin réussi à exciter un soulèvement. Ce fut donc avec 124,000 combattants seulement qu'il entra en campagne contre Wellington et Blucher, qui en avaient ensemble 220,000.

Ces 220,000 n'étaient pas concentrés. L'armée anglaise et hollando-belge de Wellington avait son quartier-général à Bruxelles et ses cantonnements étaient fort espacés, Wellington voulant à la fois garder ses communications avec la mer et donner la main à Blucher; le général prussien avait son quartier-général à Namur, à 16 lieues de celui de Wellington, et ses cantonnements s'étendaient de Charleroi à Liège.

Les chances de Napoléon étaient dans ce déploiement exagéré des deux armées ennemies, qui ne leur permettait pas de se masser rapidement sur un point donné. Il arrêta son plan en conséquence et résolut de se jeter entre Wellington et Blucher, pour les séparer et les battre l'un après l'autre. Avec une telle infériorité de nombre, il fallait, pour réussir, la rapidité inouïe et les coups foudroyants des campagnes d'Italie et d'Austerlitz.

Les divers corps de notre armée étaient répartis sur une espèce de triangle entre Arras, Metz et Paris. Leur concentration fut opérée habilement et vivement; ils

se trouvèrent réunis le 14 juin entre Sambre-et-Meuse, de Solre-sur-Sambre à Philippeville, derrière la forêt de Beaumont, qui cachait leurs mouvements à l'ennemi.

La présence de Napoléon fut révélée aux troupes par une proclamation énergique et passionnée. « C'est à l'indépendance de la France, disait-elle, qu'en veulent les princes coalisés. Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr. »

Les soldats et les officiers inférieurs accueillirent cet appel avec un sombre enthousiasme : les vieux soldats revenus de captivité et ceux qui avaient vu l'invasion de 1814 communiquaient aux novices leur patriotisme indigné et leur haine farouche pour les Anglais et les Prussiens. L'armée, prise dans sa masse, n'avait jamais été plus nationale ni plus vaillante; mais elle avait une disposition qui pouvait être d'une dangereuse conséquence; elle se défiait de ses chefs, qui avaient tant varié depuis 1814. Berthier, l'ancien chef d'état-major de l'Empereur, s'étant, par faiblesse de caractère, livré à la Restauration jusqu'à suivre le roi à Gand, Napoléon l'avait remplacé par le maréchal Soult; or, celui-ci, naguère ministre de Louis XVIII, s'était montré plus *ultra* que les *ultras*, avait fait élever à Quiberon un monument aux émigrés morts les armes à la main contre la France, et avait, dans ses ordres du jour, traité « Bonaparte » d'usurpateur et d'aventurier. Maintenant il redevenait le principal lieutenant de l'Empereur. Le peuple et le soldat ne comprennent point ces choses-là!

L'intention de l'Empereur était de diriger tous nos corps, le 15, de grand matin, sur Charleroi et d'y passer la Sambre avant midi, pour se porter sur la chaussée de Namur à Bruxelles, qui était la principale ligne de communication entre les Anglais et les Prussiens. Il y avait sur cette ligne deux points essentiels, Sombrefe, à la jonction

des routes de Charleroi et de Bruxelles à Namur, et les Quatre-Bras, à la jonction des routes de Charleroi, de Namur et de Nivelles à Bruxelles

Blucher, plus rapproché de nous que les Anglais, fut informé durant la nuit du danger qui le menaçait : il ordonna la concentration de ses forces sur Sombreffe, c'est-à-dire sur la chaussée même qui était l'objectif de Napoléon. Il était convenu avec Wellington qu'en cas d'attaque, les deux armées alliées se réuniraient sur cette chaussée. C'était bien hasardeux, si Napoléon agissait avec sa célérité d'autrefois.

Le 15, vers cinq heures du matin, comme nos colonnes commençaient leur mouvement, le général commandant la division d'avant-garde d'un de nos corps déserta et passa à l'ennemi. C'était l'ancien chef de chouans, Bourmont, à qui Napoléon s'était obstiné à confier un commandement, malgré les justes défiances qu'il inspirait. Cette trahison disposa les soldats à voir des traîtres partout; mais, loin de les abattre, elle redoubla leur fureur guerrière.

Les avant-postes prussiens furent chassés ou taillés en pièces. La cavalerie et la jeune garde entrèrent à Charleroi avant midi. Cependant, la Sambre ne fut point franchie par l'ensemble de nos forces à l'heure qu'avait fixée Napoléon. Un de nos corps, celui du général Gérard, qui était le plus éloigné, fut retardé et par la distance et par les mauvais chemins. Un autre corps, celui de Vandamme, n'avait pas reçu à temps son ordre de marche, par la faute du chef d'état-major, le maréchal Soult.

Napoléon eût pu néanmoins agir sans retard avec ce qu'il avait à sa disposition; mais il montra dans le milieu de la journée une somnolence inquiétante. Il attendit d'avoir le gros de ses troupes sous la main avant d'attaquer à fond. Cette prudence n'était pas de saison dans une opération qui ne pouvait réussir qu'à force d'audace;

si Napoléon n'avait pas tout son monde, le général prussien avait encore bien moins tout le sien. Ce n'était pas Blucher en personne, mais un de ses lieutenants, le général Ziethen, qui disputa le terrain en se repliant de poste en poste jusqu'à Fleurus. Napoléon arrêta nos colonnes du centre et de la droite entre Lambusart et Fleurus, vers sept heures du soir : on était encore à deux lieues de Sombreffe, le point de concentration des Prussiens que l'on visait. Napoléon, au lieu de coucher au plus près de l'ennemi, s'en retourna prendre gîte à Charleroi.

Dans l'après-midi, le maréchal Ney était arrivé à franc-étrier rejoindre l'Empereur. Il était en froid depuis quelque temps avec Napoléon; celui-ci, qui ne lui avait point d'abord donné de commandement, l'avait tout à coup mandé. Il lui dit d'aller se mettre à la tête de l'aile gauche et de pousser l'ennemi.

Ney partit pour prendre ce commandement improvisé. Avec une partie du premier corps de l'aile gauche, qui avait passé la Sambre à Marchienne, au-dessus de Charleroi, il s'avança sur la route de Charleroi à Bruxelles, jusqu'à Frasnes, et en délégua un détachement d'Allemands au service de Hollande.

On n'était là qu'à une lieue de l'important point de jonction des Quatre-Bras; mais la tête de la gauche, à Frasnes, était déjà fort en avant du reste de l'armée. Ney ne crut pas devoir pousser plus loin ce soir là; il retourna au galop à Charleroi demander à Napoléon des instructions. L'Empereur lui dit qu'il lui en enverrait le lendemain matin.

On avait perdu bien du temps le 15 : on pouvait encore réparer ces retards en attaquant le 16 de très-bonne heure.

Napoléon ne le fit pas : il ne dicta qu'après huit heures du matin ses ordres et pour Ney et pour Grouchy, récemment nommé maréchal, à qui il confiait sou

aile droite. Il disait à Ney de porter son avant-garde à deux lieues au-delà des Quatre-Bras (vers Genappes) et de masser le gros de ses troupes autour de cette position, en détachant une division sur Marbais, à mi-chemin de Genappes à Sombreffe,



Drouot d'Erlon.

« afin de soutenir au besoin l'attaque de droite » que conduirait Grouchy.

Ney devait se tenir prêt, dès qu'il recevrait de nouveaux ordres, à marcher sur Bruxelles. Napoléon désirait y arriver le lendemain matin. « Vous sentez, écrivait-il à Ney, l'importance attachée à la prise de Bruxelles ».

Quant à Grouchy, Napoléon lui ordonnait de se porter avec l'aile droite sur Sombreffe. Son intention, disait-il, était d'enlever aux Prussiens Sombreffe et Gembloux, puis, la nuit, d'aller rejoindre son aile gauche pour opérer avec elle contre les Anglais. Il comptait que les Prussiens ne pouvaient

pas avoir réuni plus de 40,000 hommes.

Il croyait donc que ni les Anglais ni les Prussiens n'étaient concentrés encore de façon à lui tenir tête. C'était vrai des Anglais; cela ne l'était pas des Prussiens. Blucher, avec une extrême activité, avait réuni trois des quatre corps d'un très-fort effectif qui composaient son armée, et il occupait de bonnes positions en avant de Sombreffe. Wellington, au contraire, se montrait jusqu'ici inférieur à lui-même. L'éparpillement de ses troupes était injustifiable, et, à la nouvelle du mouvement offensif des Français, les premières dispositions qu'il avait prescrites n'étaient nullement propres à réparer cette faute. Il avait enjoint aux troupes qui se trouvaient sur la chaussée de Bruxelles à Charleroi de se replier sur Nivelles; c'eût été laisser couper la communication avec Blucher et ouvrir aux Français une trouée sur Bruxelles.

Malheureusement pour nous, le général hollandais Perponcher, par une intelligente désobéissance, répara l'erreur du général en chef et occupa les Quatre-Bras. Wellington, enfin éclairé sur la situation, changea ses dispositions le plus vivement qu'il put et alla au galop trouver Blucher à Sombreffe.

Les historiens militaires anglais et prussiens ne sont pas d'accord sur ce qui se passa entre les deux généraux : suivant les Prussiens, Wellington promit à Blucher de le rejoindre vers quatre heures avec de grandes forces. Suivant les Anglais, Wellington, au contraire, ce qui est plus probable, aurait dissuadé Blucher d'accepter la bataille, parce qu'il n'était pas du tout sûr de pouvoir lui venir en aide ce jour-là. Blucher s'obstina.

Napoléon avait donné bien tard ses ordres de marche; il fut plus lent encore à donner le signal de l'attaque; il ne fit ouvrir le feu par Grouchy qu'à deux heures et demie. Il dépêcha au maréchal Ney l'ordre d'attaquer



Fin de la bataille de Ligny : Blücher renversé par la charge des cuirassiers.

de son côté, et, après avoir vigoureusement pressé l'ennemi, de se rabattre sur la droite pour concourir à envelopper « le corps prussien » posté entre Sombreffe et Bry. La marche sur Bruxelles se trouvait donc ajournée.

Ce que Napoléon appelait « un corps prussien » était une armée de 87,000 hommes avec 224 canons. Napoléon n'avait sous la main que 68,000 soldats et 210 canons.

Nos soldats étaient peu disposés à compter leurs ennemis. Ils frémissaient, depuis le matin, d'une farouche impatience. Un des commandants de la garde avait prévenu ses grenadiers qu'il ferait fusiller le premier d'entre eux qui lui amènerait un prisonnier. Aux jours les plus terribles de la Révolution, dans un moment d'exaspération contre l'An-

gleterre, Robespierre avait fait décréter la défense de faire quartier aux Anglais. Personne n'exécuta ce décret. Cette fois, l'ordre barbare du colonel des grenadiers fut acclamé par ses soldats et courut de régiment en régiment. On connaissait, dans nos rangs, les menaces atroces de l'armée prussienne, qui annonçait qu'elle tuerait tout en France, jusqu'aux femmes et aux enfants.

La guerre prenait, des deux côtés, un caractère de fureur sauvage que n'avaient connu ni les soldats de Hoche et de Jourdan, ni ceux de Brunswick et de Cobourg.

L'armée prussienne était formée en triangle en avant de Sombreffe, protégée par plusieurs villages et par des ruisseaux, des haies, des inégalités de terrain. Napoléon fit attaquer le village de Saint-Amand,

qui formait la pointe du triangle, et les deux côtés, de Saint-Amand à Wagnelée et à Ligny, puis il expédia une nouvelle dépêche à Ney pour lui dire de manœuvrer sur-le-champ de manière à envelopper la droite de l'ennemi et à tomber sur ses derrières. « Dirigez-vous, lui mandait-il, sur les hauteurs de Bry et de Saint-Amand pour courir à une victoire peut-être décisive. Le sort de la France est entre vos mains. »

Pendant ce temps, l'armée française, débouchant de Fleurus, avait engagé la lutte au chant de la *Marseillaise*, comme dans la grande journée qu'avait vue ce même champ de bataille, vingt et un ans auparavant. Durant trois heures, on se disputa, avec un acharnement meurtrier, Saint-Amand, Ligny et les dépendances de ces deux villages. Les Français étaient restés maîtres de Saint-Amand, mais sans pouvoir déboucher au-delà du ruisseau en arrière de ce village; on continuait à s'égorger dans Ligny parmi les maisons en feu.

Nos réserves se mettaient en mouvement, lorsqu'on signala, sur notre gauche, l'approche d'un corps qu'on supposait ennemi. Étaient-ce les Anglais? Napoléon suspendit la marche de ses réserves. Blucher en profita pour reprendre vivement l'offensive contre notre gauche avec de nouvelles forces; il gagna du terrain entre Saint-Amand et Wagnelée et menaçait déjà nos communications vers Fleurus. En ce moment, Napoléon fut informé que les troupes signalées dans le lointain étaient le second des deux corps confiés à Ney, le corps du général Drouet d'Erlon. Il y avait là, à une lieue, 20,000 hommes qui, jetés sur Blucher, eussent accablé son aile droite et coupé définitivement ses communications avec les Anglais. L'armée prussienne, prise entre ce renfort et l'armée de Napoléon, était perdue. Que Napoléon appelât et lançât d'Erlon, et nous tenions cette victoire décisive dont parlait la dépêche au maréchal Ney!

Que se passa-t-il? Comment Napoléon n'envoya-t-il pas à d'Erlon des ordres formels, absolus? — D'Erlon n'avança pas!

Napoléon reprit le mouvement qu'il avait suspendu lorsqu'il avait craint l'arrivée des Anglais. Il lança une partie de l'infanterie de la garde au secours de Vandamme, qui dirigeait l'attaque de gauche entre Saint-Amand et Wagnelée. La garde refoule Blucher, qui ne l'arrête qu'en appelant de nouveaux bataillons de son centre.

Blucher sait maintenant que les Anglais ne viendront pas. Il tente un effort désespéré pour tourner et enfoncer notre gauche.

Il est repoussé. Dans ce moment, il est rappelé par de mauvaises nouvelles de l'autre côté du champ de bataille. Napoléon, avec les grenadiers de la garde et une puissante réserve de cavalerie et d'artillerie, a marché en personne sur Ligny. Ligny a été emporté, et les Français débouchent sur la hauteur au delà du ruisseau de Ligny. Blucher accourt à l'aide. Il charge avec sa cavalerie. Les escadrons prussiens sont arrêtés par le feu des grenadiers et culbutés par la cavalerie de la garde. Blucher est renversé sous les pieds des chevaux; nos cuirassiers lui passent sur le corps sans le reconnaître. Il est relevé, froissé, moulu, et emmené par son aide-de-camp. Son centre est en déroute, moins un corps de landwehr composé en grande partie d'étudiants, qui essaye encore de tenir et se fait mettre en pièces par notre cavalerie. Le point décisif du champ de bataille, le plateau de Bussy, est au pouvoir des Français. Voyant le centre en fuite, les deux ailes prussiennes se retirent; la nuit tombe.

Plus de 40,000 hommes de troupes fraîches nous arrivaient alors de Fleurus avec le général Lobau, et une partie du corps de d'Erlon était près de Wagnelée. On pouvait encore pousser et couper l'ennemi. Napoléon arrêta la poursuite!

Les Prussiens étaient si ébranlés, qu'une

douzaine de mille se débandèrent et s'enfuirent au loin, répandant, par la nouvelle de leur défaite, parmi les populations wallonnes, une joie qui devait peu durer! Le gros de l'armée ennemie, n'étant pas poursuivi, se rallia, et son arrière-garde bivouaqua tout près de nous. Les Prussiens ne furent pas même chassés par delà la chaussée de Namur à Bruxelles. Nous n'occupâmes même pas Sombreffe.

Cette sanglante victoire, qui nous avait coûté plus de 10,000 morts ou blessés et au moins 18,000 à l'ennemi, restait donc incomplète. Les Prussiens étaient battus, mais nullement détruits ni chassés. La défaite de Blucher ne lui ôtait pas le moyen de réparer ses pertes par sa jonction avec son quatrième corps, celui de Bulow, qui lui arrivait de Liège, et ne lui enlevait pas sa ligne de retraite et de jonction avec les Anglais. Napoléon avait eu dans les mains « le sort de la France », suivant ses propres expressions : il l'avait laissé échapper. De longs et passionnés débats ont eu lieu entre les historiens militaires sur les incidents de cette journée ; l'impression qui nous paraît en résulter, c'est qu'on ne peut expliquer la conduite de Napoléon que par un ébranlement, un affaiblissement dans cette organisation naguère si puissante.

Durant cette terrible lutte entre Napoléon et Blucher, une autre bataille s'était livrée à trois lieues de là entre Ney et Wellington. Napoléon, à Sainte-Hélène, a rejeté sur la lenteur de Ney l'insuffisance des résultats de la journée du 16 juin. Napoléon, cependant, qui lui-même attaqua si tard, n'avait envoyé à Ney que dans la matinée l'ordre de se porter aux Quatre-Bras et au delà. S'il y eut faute ici, ce fut de la part des lieutenants de Ney, Reille et d'Erlon, qui n'avaient pas concentré leurs corps et qui ne mirent point Ney en mesure d'agir aussitôt l'arrivée des ordres ; puis le plus avancé de ces deux généraux, Reille, s'arrêta quelque

temps, de crainte d'avoir sur son flanc les Prussiens, que Napoléon n'attaquait pas.

Ney ne put prendre l'offensive que vers deux heures. Les Quatre-Bras étaient occupés par une forte division hollandaise aux ordres du prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas, qui se défendit avec vigueur et talent. Il allait être accablé, quand il fut secouru par deux divisions anglaise et allemande, et par Wellington en personne. La lutte devint de plus en plus acharnée et sanglante. Le duc de Brunswick fut tué. Wellington faillit être pris par nos cavaliers ; quoiqu'il eût reçu un nouveau renfort, il voyait plier ses troupes, lorsqu'une nombreuse division anglaise déboucha par la route de Nivelles. Wellington eut alors au moins 30,000 hommes contre 20,000.

Ney n'avait sous la main que le corps de Reille ; le corps de d'Erlon, qu'il attendait, avait reçu d'un aide-de-camp de Napoléon l'ordre de se rabattre sur l'armée prussienne. Ney envoya un contre-ordre pour rappeler d'Erlon ; il ne l'eût sans doute point fait, s'il eût su que Napoléon eût formellement enjoint le contraire ; car il avait à sa portée une magnifique réserve de cavalerie en arrière de Frasnes, et il n'osa l'appeler, parce qu'il n'était pas sûr que Napoléon n'eût point la pensée d'en disposer.

Ney fit un effort héroïque pour en finir : il enfonça un moment le centre de Wellington ; mais l'ennemi, si supérieur en nombre, se resserra et repoussa notre cavalerie, qui avait fait des charges admirables. Il survint encore des milliers d'Anglais. Ney rugissait de colère et de désespoir : — « Je voudrais, s'écriait-il, que tous ces boulets anglais m'entrassent dans le ventre ! »

Il se décida enfin à la retraite. Il se replia en bon ordre sur Frasnes, où d'Erlon, obéissant à son ordre de rappel, le rejoignit à neuf heures du soir.

Les 20,000 hommes du corps d'Erlon n'avaient servi à rien sur aucun des deux

champs de bataille; car la portion de ce corps que d'Erlon, tirillé dans les deux sens, avait laissée à Wagnelée en revenant sur Frasnes, n'avait pas été, comme nous l'avons vu, employée par Napoléon.

Plus de 4,000 Français et plus de 5,000 An-



Reille.

glais et Hollandais jonchaient le champ de bataille des Quatre-Bras. En résumé, si Ney n'avait pu se rabattre sur les Prussiens, il avait empêché les Anglais de leur porter secours.

La véritable cause qui avait empêché la journée du 16 de décider le sort de la campagne en notre faveur paraît avoir été la vague et les variations des instructions de Napoléon à ses lieutenants. On ne retrouve plus, dans ce qu'on a conservé de ses ordres expédiés durant cette journée, la décision, la précision impérative, la brièveté superbe des dépêches de ses beaux jours militaires.

Les hésitations de Napoléon recommandèrent. Il ne monta à cheval, le 17 juin, qu'à neuf heures, et, au grand étonnement et au grand chagrin de ses meilleurs généraux, il perdit la matinée à parcourir le champ de bataille de la veille et à passer une revue. A midi seulement, il manda au maréchal Ney d'attaquer de nouveau les Quatre-Bras et lui annonça qu'il allait le rejoindre. Il s'appretait à réunir son centre à la gauche que commandait Ney, afin d'opérer contre les Anglais, en laissant la droite à Grouchy contre les Prussiens.

Mais il ignorait où étaient les Prussiens : il avait laissé de longues heures s'écouler sans les faire poursuivre, et il avait perdu leurs traces. Il les fit chercher sur les routes de Namur et de Liège, direction qui les eût définitivement séparés de Wellington, et non sur la route de Wavres, qui les ramenait vers les Anglais. C'était singulièrement méconnaître le caractère de Blucher que de le croire capable d'abandonner ainsi la partie.

Dans l'après-midi, en marchant vers les Quatre-Bras, Napoléon eut avis qu'un corps prussien s'était retiré par Tilly le long de la Dyle sur Wavres. Ceci ne l'éclaira qu'à moitié. Il envoya l'ordre à Grouchy de se porter sur Gembloux, pour, de là, s'assurer si le gros des Prussiens se séparait des Anglais ou cherchait à se réunir à eux afin de couvrir Bruxelles.

Le mouvement vers les Quatre-Bras ayant commencé si tard, Wellington avait eu tout le temps de battre en retraite vers dix heures du matin, après avoir appris la défaite des Prussiens. Dans l'après-midi, éclata un orage accompagné et suivi de torrents de pluie. Malgré le mauvais temps, l'arrière-garde anglaise fut poursuivie des Quatre-Bras sur Genappes et de Genappes jusqu'à Planchenois. Ce fut là que l'armée anglaise fit tête. Wellington s'arrêta sur le plateau du mont Saint-Jean, en avant de la



Bataille de Waterloo : Le maréchal Ney charge à la tête des cuirassiers.

forêt de Soignes, qui, de ce côté, couvre Bruxelles. Si Napoléon eût marché quelques heures plus tôt, il aurait eu, ce jour là, cette bataille qu'il cherchait contre les Anglais, avec toutes les chances pour lui.

L'armée française bivouaqua péniblement dans la boue, en face du plateau où elle voyait briller les feux ennemis. Les Anglais souffraient moins, étant mieux établis et mieux approvisionnés, dans une position depuis longtemps reconnue et préparée par leur chef pour une bataille défensive. Le front de bataille de Wellington était couvert par un chemin creux : ses avant-postes occupaient un château avec son parc et ses fermes entourées d'arbres et de haies; ses réserves étaient sur le revers du plateau du Mont-Saint-Jean, avec sa

ligne de retraite sur le village de Waterloo et sur les trois routes qui traversaient la forêt de Soignes.

Wellington ne doutait aucunement d'être secouru par les Prussiens. Blucher avait très-bien employé le temps perdu par Napoléon. Il avait passé la journée à rallier et à diriger sur Wavres le gros de l'armée battue à Ligny, et il avait opéré sa jonction avec Bulow, qui lui amenait plus de 30,000 hommes de troupes fraîches. Les Prussiens se trouvaient donc en masse, dès ce soir là, sur la Dyle, à trois lieues à peine de l'armée anglaise. Wellington ayant envoyé demander à Blucher s'il pouvait compter sur lui, le général prussien avait répondu : — « J'irai vous rejoindre avec mon armée tout entière. » Dans la nuit, le général

Gneisenau, le chef d'état-major de Blücher, vint s'entendre avec Wellington. Celui-ci attendit donc le choc en toute assurance.

Napoléon, de son côté, avait eu un vif mouvement de joie en voyant que Wellington osait l'attendre : il se croyait sûr de la victoire ; mais cette confiance était moins motivée que celle de Wellington ; car l'inégalité des forces, si Blücher tenait parole, était énorme. Wellington, à lui seul, eût pu être notablement supérieur en nombre à Napoléon, s'il n'eût envoyé de forts détachements au loin, dans la crainte mal fondée d'être tourné par sa droite ; il lui restait toutefois encore 70,000 hommes contre 72,000. Il était, il est vrai, un peu inférieur en cavalerie et très-inférieur en artillerie, ce que compensait l'avantage de sa position.

Quant aux Prussiens, ils se retrouvaient au nombre de 90,000 hommes ; ils avaient à eux seuls beaucoup plus de soldats et autant de canons que Napoléon. Mais celui-ci ne les savait point massés si près de lui sur son flanc, tandis que Grouchy, avec les 33,000 hommes qu'il commandait, était loin en arrière des Prussiens, à Gembloux, où Napoléon l'avait envoyé. A deux heures du matin, comme l'atteste une dépêche de Grouchy à l'Empereur, ce maréchal était encore incertain de la direction de l'armée prussienne : il n'eut pas ce coup d'œil qui eût dû lui montrer sa vraie route sur Wavres et la nécessité en tout cas d'aller soutenir Napoléon. Celui-ci lui avait enjoint de suivre les Prussiens : Grouchy ne sut pas s'écarter de la lettre de ses instructions. Napoléon, à dix heures du matin, lui envoya l'ordre de marcher sur Wavres : il était bien tard, et Grouchy n'était pas en position d'arrêter Blücher, comme Ney avait, le 16, arrêté Wellington.

Napoléon avait un intérêt immense à prendre l'offensive de grand matin pour tâcher d'enlever la position avant que Wel-

lington pût être secouru. Il attendit cependant jusqu'à onze heures et demie avant de faire ouvrir le feu. Le terrain, détrempé par la pluie, offrait des difficultés aux manœuvres de l'artillerie ; mais il est à croire que le Napoléon d'autrefois n'eût point tant différé de lutter contre cet obstacle.

L'armée française, oubliant ses fatigues et ses privations et saisie d'un transport héroïque à l'aspect de l'ennemi, se déploya dans un ordre et avec une attitude qui firent l'admiration de ses adversaires. Le plan de Napoléon était de diriger son effort principal sur la gauche et le centre des Anglais, en détournant leur attention par une fausse attaque sur leur droite. Ce plan était le meilleur : son succès eût séparé les Anglais des Prussiens ; mais bien du temps avait été perdu !

La fausse attaque porta sur les avant-postes anglais qui occupaient le château et le parc de Goumont en avant de la droite ennemie. Ce poste fut attaqué et défendu avec une égale énergie : nous y perdîmes beaucoup de monde, en nous obstinant à tenter l'escalade et à tirer à découvert contre des ennemis bien abrités, au lieu d'amener du canon pour abattre les murs du château.

Vers une heure, on aperçut au loin des troupes sur la hauteur de La Chapelle Saint-Lambert, dans la direction de Wavres. On envoya reconnaître. C'était les Prussiens de Bulow. Ils n'étaient plus qu'à une lieue et demie de notre droite. Napoléon n'avait pas fait occuper le ravin du ruisseau de Lasne ni les terrains boisés et coupés qui étaient entre notre droite et La Chapelle Saint-Lambert. Il fit marcher, du côté où apparaissaient les Prussiens, de la cavalerie, puis quelques milliers de fantassins, sous le général Lobau, mais sans leur ordonner d'aller défendre le ravin de la Lasne et les bois voisins. Bulow n'eut donc, pour franchir ces passages difficiles, d'obstacle à

surmonter que celui des mauvais chemins. Cependant nous eûmes, de son côté, un long répit : il attendait le gros de son corps, qui était en arrière.

Presque en même temps qu'on apercevait Bulow, on avait des nouvelles de Grouchy. Ce maréchal marchait sur Wavres; mais, à onze heures, il n'était encore qu'à Sart-à-Walhain, engagé dans des traverses boueuses, à trois lieues et demie de Wavres. Napoléon lui manda de manœuvrer pour rejoindre sa droite et pour « écraser Bulow. » A quelle heure Grouchy recevrait-il cet ordre ?

Napoléon persista dans son plan d'attaque contre les Anglais. Il lança ses premières colonnes de droite contre la gauche de Wellington et contre la ferme de la Haie-Sainte qui protégeait la route de Bruxelles et les approches du village de Mont-Saint-Jean.

Notre droite était formée par le corps du général d'Erlon, qui brûlait de réparer son inaction de l'avant-veille. Malheureusement, nos colonnes d'infanterie avaient été entassées les unes sur les autres par une mauvaise manœuvre. Elles attaquèrent sous la mitraille avec une extrême vigueur, culbutèrent les premiers bataillons ennemis et franchirent le chemin creux d'Ohain; mais, trop serrées et mêlées entre elles en surmontant l'obstacle du chemin creux, mêlées même avec les fantassins anglais qu'elles combattent, elles ne peuvent résister à une charge impétueuse de la grosse cavalerie anglaise. 1200 dragons d'élite les refoulent en désordre au delà du chemin creux et poussent jusqu'à l'artillerie de position de notre droite. Là, les dragons anglais sont à leur tour chargés, percés, sabrés par nos cuirassiers et nos lanciers. Le général des dragons et le général de l'infanterie anglaise sont morts; mais l'attaque n'a pas moins échoué.

On n'avait pas réussi non plus à emporter la Haie-Sainte. On y avait commis la même

faute qu'à Goumont, où la lutte se prolongeait sans autre résultat qu'un affreux carnage de part et d'autre; on n'avait pas envoyé de canons pour forcer la Haie-Sainte.

Il était trois heures : Ney, sur l'ordre de Napoléon, commande de renouveler l'assaut de la Haie-Sainte; un effort désespéré nous en rend maîtres. Les troupes qui défendent ce poste, celles qui veulent le secourir sont exterminées. Wellington, voyant son centre compromis, replie et abrite sa première ligne en deçà de la crête du coteau qui domine le chemin d'Ohain. Il renforce son centre aux dépens de sa gauche. Il compte que celle-ci va être secourue : Blucher, qui est déjà en personne avec Bulow, lui a mandé que sur la droite de Bulow déboucheront d'autres colonnes venant de Wavres; que 60,000 hommes soutiendront les Anglais, pendant que 30,000 arrêteront Grouchy.

Le mouvement rétrograde de la première ligne anglaise, qui a abandonné ses canons en emmenant les chevaux, les pertes qu'ont subies la seconde et la troisième ligne, à découvert sur le plateau, par le feu terrible de notre artillerie, font croire à Ney que le moment décisif est venu. L'empereur avait envoyé les cuirassiers et la cavalerie de la garde boucher un intervalle qui s'était formé entre sa droite et sa gauche. Ney lance deux divisions de cuirassiers, qui franchissent le chemin d'Ohain, là où il n'est pas encore raviné, dépassent les premières batteries anglaises abandonnées, enfoncent la première ligne d'infanterie et entament la seconde. Les carrés anglais se défendent, ou, rompus, se reforment et continuent le feu. Wellington jette sa cavalerie sur nos cuirassiers et les refoule. Ney accourt et se précipite sur les Anglais, à la tête des chasseurs et des lanciers de la garde, que soutiennent à leur tour nos cuirassiers ralliés; la cavalerie anglaise est écrasée; mais l'infan-

terie résiste avec une indomptable fermeté. Notre cavalerie est obligée de se replier de nouveau pour respirer et se reformer.

Napoléon, qui n'avait pas ordonné le premier mouvement, juge nécessaire de soutenir Ney et lui envoie le reste de nos cuirassiers.

Ney attaque pour la troisième fois. C'est



Larrey.

alors un duel furieux, inouï, entre cette cavalerie, la première du monde, comme l'a reconnu Wellington lui-même, et une infanterie dont jamais n'a été surpassée l'inébranlable constance. A voir tant de fougue aux prises avec tant de solidité, on dirait des hommes de feu contre des hommes de fer. Eylau, la Moscowa sont dépassés en horreur comme en héroïsme.

Le gros des escadrons anglais s'était fait hacher bravement. Un reste de cavalerie, appelé par Wellington, se débande et s'enfuit par la route de Bruxelles, avec tout ce

qui gardait, en arrière de l'armée, les bagages et le parc. Dans Bruxelles, divisé d'opinions, la nouvelle que la bataille est perdue excite l'effroi des uns, l'allégresse des autres.

Une première division d'infanterie anglaise avait été taillée en pièces ; plusieurs carrés de la seconde et de la troisième ligne étaient détruits ; mais la plupart tenaient toujours, resserrant leurs brèches sanglantes contre des escadrons encore plus mutilés qu'eux. La réserve de la cavalerie de la garde et les carabiniers, cette redoutable réserve des cuirassiers, accourent, sans ordre de l'empereur. Le carnage redouble. Ney, qui a eu plusieurs chevaux tués sous lui, se multiplie : on le voit partout, animé d'une sublime furie. L'impétueux maréchal et le glacial Wellington, impassible parmi le fer et le feu, sont la vraie personnification des deux armées. Mais les nôtres, à l'impétuosité, joignent aussi la constance. Durant deux heures entières, ils renouvellent leurs prodigieux efforts contre ces murs vivants. Les pertes des Anglais sont énormes. Wellington voit tout tomber autour de lui.

Si Ney eût été soutenu par de l'infanterie, tout eût été fini pour les Anglais.

Ney suspendit ses charges en se maintenant au bord du plateau, sous le feu de l'ennemi, et envoya demander à l'empereur l'infanterie de la garde. — « De l'infanterie ! s'écria Napoléon : — où veut-il que j'en prenne ? »

Il en avait ; mais il n'osait en disposer. Notre extrême droite était aux prises avec les Prussiens ; Bulow avait enfin débouché, vers quatre heures et demie, en avant du ravin de la Lasne et des bois qui ne lui avaient point été disputés. Le général Lobau, après une opiniâtre résistance, avait dû se replier devant 30,000 hommes contre 10,000. Napoléon avait expédié à son aide une division de la jeune garde. Cela ne suffit



Le soir de Waterloo.

pas. La jeune garde, à son tour, plia sous le nombre, et le village de Planchenois fut enlevé par l'ennemi. Les Prussiens touchaient presque à la route de Charleroi, notre ligne de retraite.

Napoléon fit marcher quelques bataillons de la vieille garde, qui rallia la jeune. Rien ne tint devant cette troupe héroïque. Planchenois fut repris. Bulow fut refoulé à distance.

Il était sept heures du soir. Napoléon, alors, se décida à mener ce qui restait disponible de la vieille garde au secours de Ney.

Dix bataillons de la vieille garde marchent vers le centre ennemi. Notre infanterie de la droite et de la gauche, épuisée par une lutte prolongée et meurtrière, se ranime et avance en ligne avec la garde.

Tout ce qui peut combattre encore parmi nos cavaliers s'apprête à soutenir à son tour l'infanterie.

L'impression est profonde chez les Anglais, quand ils aperçoivent, à travers la fumée, les bonnets à poils des grenadiers, ces vieux soldats qui sont les survivants de vingt ans de victoires. Ils sentent que c'est l'heure suprême : ils attendent, avec anxiété, mais de pied ferme. Le principal lieutenant de Wellington, Hill, devait le remplacer s'il était frappé à son tour après dix de ses généraux : — « Vous pouvez être tué, lui dit le général Hill; que faudra-t-il faire? — Tenir ici jusqu'au dernier homme! » répondit Wellington.

La moitié des grenadiers et des chasseurs à pied de la garde montaient vers le pla-

teau, Ney en tête : l'autre moitié restait en réserve, avec Napoléon, dans le vallon de la Haie-Sainte. Les grenadiers enlèvent les premières batteries et culbutent la première ligne anglaise, puis un corps hollandais. L'infanterie de la garde anglaise les accueille de front par un feu terrible, et une division hollandaise les charge en flanc. Nos premiers bataillons sont refoulés par le nombre, mais sans se laisser entamer. Ils attendent les bataillons de réserve pour reprendre l'attaque.

La réserve ne vient pas !

La canonnade et la fusillade éclataient sur notre flanc droit, non plus seulement au loin, là où combattait Lobau et Bulow, mais bien plus près; le cri : « c'est Grouchy ! » avait couru dans nos rangs. — Ce n'était pas Grouchy ! c'étaient les lieutenants de Blucher : Blucher avait tenu parole ! De nouvelles colonnes prussiennes débouchaient de Wavres par Ohain et accablaient celles de nos troupes qui se reliaient au corps de Lobau.

Napoléon tourne la réserve de la garde contre les Prussiens. Wellington reprend l'offensive. Notre cavalerie, recevant en face le feu des Anglais, entendant sur sa droite la fusillade des Prussiens, redescend du plateau et se rompt en se précipitant sur cette pente rapide. Toute notre ligne d'infanterie, chargée de front et en flanc, est refoulée, en ordre au centre et à gauche, en désordre à droite, où grossissent les masses prussiennes. La cavalerie de la gauche anglaise, seule restée presque intacte, se jette sur nos troupes ébranlées; la cavalerie prussienne la suit; sur notre droite, le corps de d'Erlon est entièrement rompu et dispersé. Notre gauche, le corps de Reille, recule tout en combattant jusqu'à la route de Charleroi; mais, assaillie de toutes parts, entendant le canon derrière elle, sur son flanc, en avant d'elle, elle se brise à son tour. Ney, et, après lui, Napo-

lémon font en vain des efforts inouïs pour arrêter la déroute. La voix du vainqueur de tant de grandes journées n'est plus écoutée que des vétérans de sa garde, qui se sont arrêtés sur la hauteur de la Belle-Alliance et ne reculent plus d'un pas. Le reste, fantassins, cavaliers, artilleurs, se mêle dans une horrible confusion. Le soldat, à qui l'on avait promis l'arrivée de Grouchy et qui n'a vu venir que Bulow et Blucher, se croit trahi, livré, et perd la tête. La nuit, d'ailleurs, est venue compléter le désastre : on ne voit plus qu'à la lueur des coups de feu; la foule, débandée, poursuivie, sabrée par la cavalerie ennemie, ne sait plus si l'empereur est vivant ou mort, et court, affolée, vers la route de France.

On combattait encore sur deux points : le brave Lobau tint jusqu'à neuf heures du soir dans Planchenois, contre les forces triples de Bulow réuni au général Pirch : le corps de Lobau fut enfin enfoncé et dispersé.

Les débris de la garde, de leur côté, luttaient toujours vers la Belle-Alliance. Napoléon voulut, dit-on, s'enfermer dans un des carrés de ses grenadiers. Ceux de ses généraux qui restaient autour de lui l'entraînèrent à Genappes.

Les carrés de la garde, criblés de balles et de mitraille par l'infanterie et l'artillerie anglaise et prussienne, chargés par des nuées de cavalerie, se resserraient à mesure qu'ils diminuaient; ils ne répondaient aux sommations incessantes de l'ennemi qu'en brûlant jusqu'à leur dernière cartouche; lorsqu'ils n'en avaient plus, ils se jetaient à la baïonnette sur les cavaliers pour mourir en frappant encore. On a prêté à l'un de leurs chefs, le général Cambronne, ce grand mot : « La garde meurt, elle ne se rend pas ! » — La garde ne le dit pas; elle le fit ! L'ennemi ne prit que ceux qu'il ramassa, saignants et mutilés.

Un écrivain illustre (M. Thiers) dit que ces derniers carrés de la garde avaient

l'air « de quelques cimes de rochers que l'Océan furieux couvre de son écume. » Ils disparurent enfin submergés.

La garde ne fut pas seule admirable jusqu'à son dernier moment. Après que tous nos bataillons eurent été rompus, des groupes d'officiers et de soldats d'élite, serrés autour des aigles des régiments, se frayèrent le passage à travers les fuyards, à travers l'ennemi. Nous ne perdîmes pas un drapeau dans cette immense déroute.

Napoléon, ne pouvant rien rallier à Genappes, gagna, presque seul, Charleroi, puis Philippeville. La cavalerie prussienne poursuivit avec fureur la foule fugitive jusqu'à Frasnès, massacrant tout ce qu'elle pouvait atteindre. Notre illustre chirurgien en chef, Larrey, faillit être égorgé et ne dut la vie qu'aux efforts d'un chirurgien prussien. La fatigue arrêta, vers le point du jour, la cavalerie ennemie; le torrent des troupes débandées s'écoula vers Charleroi. La population de ces campagnes belges cacha et sauva tout ce qu'elle put de nos fugitifs et de nos blessés.

Ainsi finit ce que Wellington a nommé une bataille de géants!

Jamais un plus complet désastre n'avait broyé une plus vaillante armée. 72,000 hommes avaient succombé sous l'effort de 130,000, après neuf heures de la lutte la plus acharnée qu'on eût jamais vue.

La victoire avait coûté à nos ennemis, suivant leur propre témoignage, 22,000 hommes, dont plus des deux tiers à l'armée anglaise.

La responsabilité de ce désastre inouï a été rejetée par Napoléon sur Grouchy. Notre armée avait attendu Grouchy toute la journée, et Grouchy n'était pas venu.

L'opinion des masses a longtemps, d'après l'Empereur, attribué à ce malheureux général la catastrophe qui a gardé le nom de Waterloo, du village où Wellington avait eu son quartier général. Grouchy eût-il pu

arriver à temps et changer la défaite en victoire? Ce n'était pas la faute de Grouchy, si Napoléon lui avait donné une fausse direction, le 17 juin au matin, et l'avait envoyé à l'est, vers la route de Namur et de Liège, pendant que Blücher et Bulow se portaient au nord sur Wavres. Dès lors, il était devenu impossible à Grouchy de séparer les Prussiens des Anglais, puisqu'ils en étaient bien plus près que lui.

Il y avait là quelque chose d'irréparable. Grouchy pouvait-il, du moins, en diminuer les redoutables conséquences et intervenir efficacement dans la journée du 18?

Il eût dû se remettre en mouvement de grand matin et aller par le plus court chemin au secours de Napoléon, c'est-à-dire se porter vers les ponts de Mousty et d'Ottignies sur la Dyle, à la hauteur et à deux lieues et demie de Planchenois et de la Belle-Alliance.

Il ne le fit point. Il hésita, perdit du temps, puis, suivant la lettre de ses instructions, au lieu de « marcher droit au canon », ainsi que l'en conjurait le général Gérard et les officiers qui l'entouraient, il marcha sur Wavres, à deux lieues au nord de Mousty, où il allait trouver toute la masse prussienne entre lui et Napoléon. Blücher, comme on l'a vu, dirigea contre Napoléon deux grands tiers de son armée, en laissant à Wavres un seul corps pour s'opposer à Grouchy. Le général prussien Thielmann tint tête à Grouchy de quatre heures à sept. Ce fut seulement alors que Grouchy, cédant enfin aux conseils de ses lieutenants, se décida à remonter la Dyle et à forcer le passage de cette rivière à Limal. Il refoula devant lui quelques troupes prussiennes; mais la nuit l'arrêta, et, le lendemain matin, informé du grand désastre, il n'eut plus qu'à battre rapidement en retraite pour tâcher de n'y point être enveloppé.

Si Grouchy avait montré plus de célérité et marché droit au champ de bataille de Napoléon au lieu d'aller à Wavres, eût-il pu,

comme on l'a dit, changer totalement la fortune de la guerre?

L'ennemi, qui éclairait sa marche, l'eût vu changer de direction, et, comme les Prussiens étaient plus près que lui des ponts de Mousty et d'Ottignies, ils l'y eussent



Grouchy.

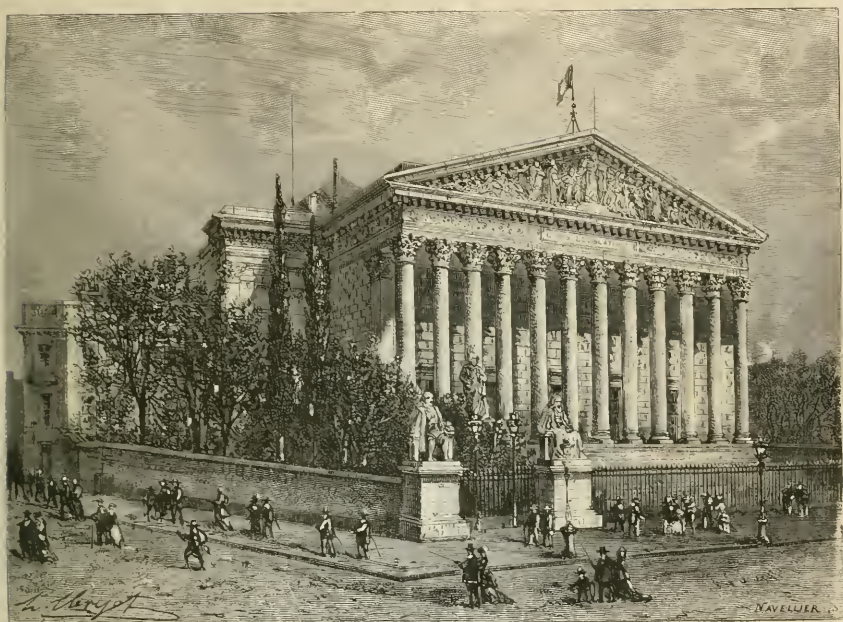
sans doute devancé. Blücher, en lui opposant sur ce point une force égale ou même supérieure à la sienne, aurait eu encore des masses à jeter sur Napoléon. Il ne faut pas oublier que Grouchy avait trente-trois ou trente-quatre mille hommes et que Blücher en avait quatre-vingt dix mille. En supposant même que Grouchy eût réussi à percer, ce qui était fort douteux, et à rejoindre notre droite vers Planchenois, l'inégalité proportionnelle du nombre eût subsisté; la masse entière des deux armées ennemies eût alors opéré contre l'armée française entière, c'est-à-dire au moins 100,000 hommes contre

100,000 très-fatigués, et nous eussions toujours été obligés à la retraite; mais il est probable que la retraite ne se fût point changée en déroute et que le moral du soldat se fût maintenu jusqu'au bout. Ce fut le cri de trahison qui nous débanda, et ce cri n'eût point été poussé si l'on eût vu Grouchy. On ne doit donc ni décharger entièrement Grouchy, ni encore moins le faire l'unique ou le principal auteur de la catastrophe.

Presque tous les chefs ont fait des fautes dans cette fatale campagne de quatre jours : leur esprit était troublé; ils manquaient d'ensemble et de confiance. Lors même que Napoléon n'eût point personnellement commis de grandes fautes, ce serait toujours à lui que devrait remonter l'essentielle responsabilité, puisque c'était lui qui, par l'égoïsme de son funeste retour, avait forcé la France à jouer son indépendance nationale avec de si mauvaises chances.

Napoléon s'était arrêté quelques heures à Philippeville, où des débris de l'armée commençaient à se réunir. Il expédia des officiers sur les divers chemins afin de diriger sur Laon tout ce qu'on pourrait rassembler. Dès le 19 au soir, il était de sa personne à Laon. Qu'allait-il faire et que pouvait-il faire? Il n'avait à choisir qu'entre deux partis : rallier à Laon les restes de l'armée et les renforcer autant que possible pour retarder la marche de l'ennemi et donner à Paris le temps de se mettre en défense; ou bien courir à Paris se présenter aux Chambres, afin d'en obtenir un grand élan et de grandes ressources.

Il ne fit ni l'un ni l'autre. Son premier mouvement, celui du chef d'armée, fut de rester à Laon. Son entourage l'en détourna par des motifs politiques. Ce despote qui, autrefois, n'écoutait personne, céda aux premiers venus. Un homme de devoir, à sa place, sans se soucier de ce qui regardait sa personne, eût cherché quels moyens il pouvait rester de sauver la France : lui,



Le Corps législatif (Palais Bourbon).

l'homme du destin, il voit le destin contre lui; il a joué son va-tout; il a perdu! Une sorte d'indifférence, comme l'a dit son illustre historien (M. Thiers), a remplacé en lui son ardeur passionnée; il n'est pas de ceux qui luttent sans espoir pour une idée et pour une cause.

Arrivé à Paris, le 20 juin au soir, il s'enferma, non aux Tuileries, mais dans un lieu plus retiré, à l'Élysée, et n'alla point, le lendemain, se présenter aux Chambres, comme il en avait eu un moment la pensée.

Paris s'agitait sous l'impression de l'accablante nouvelle; la joie impie de quelques partisans de l'ancien régime contrastait avec la douleur générale; mais patriotes, libéraux, royalistes, hommes sans opinions politiques, tous étaient unanimes contre

l'Empereur vaincu. Carnot restait presque seul disposé à le soutenir, le considérant encore comme notre dernière chance contre l'étranger; sa voix et quelques autres se perdaient dans la clameur universelle de la foule irritée. La défaite était un crime au conquérant qui ne valait que par la victoire.

Durant la journée qui avait précédé le retour de Napoléon, un homme qui ne voyait dans le malheur public qu'une occasion de satisfaire sa misérable ambition, le ministre de la police Fouché, avait travaillé à s'emparer de la situation et à jouer en 1815 le rôle que Talleyrand avait joué en 1814. Il sentait Napoléon perdu et se résignait aux Bourbons, pourvu que ce fût à son profit. Il avait entretenu, depuis le 20 mars, des cor-

respondances secrètes avec Wellington et Metternich, et, dès qu'il avait su la bataille perdue, il s'était mis en rapport avec le plus actif des agents des Bourbons, Vitrolles, celui-là même qu'en 1814 avait employé Talleyrand. Il animait sous main la Chambre des représentants, en lui faisant croire que Napoléon voulait la dissoudre; il poussait indirectement La Fayette.

Les sentiments de la Chambre à l'égard de Napoléon n'étaient que trop légitimes; mais elle était encore plus contraire aux Bourbons qu'à lui, et, entre lui et les Bourbons, c'est-à-dire entre le despote parvenu qui nous avait perdus et les vieux princes en qui elle voyait le retour à un passé impossible, elle ne comprenait pas qu'en ce moment il n'y avait rien. Elle eût voulu l'abdication de l'empereur sans le retour du roi. Ni les esprits, ni la situation n'étant à la République, la Chambre eût souhaité Napoléon II, ou accepté le duc d'Orléans; mais il était invraisemblable que les puissances coalisées consentissent à l'un ou à l'autre. La Chambre n'apercevait pas clairement la profondeur de l'abîme où nous étions tombés. Fouché mit en avant ceux qui voulaient Napoléon II et propagea cette idée jusque dans l'entourage intime de l'Empereur.

Napoléon, au lieu d'aller droit aux Chambres, avait mandé ses ministres à l'Élysée. Une longue et confuse délibération eut lieu. A l'exposé de la situation fait par l'Empereur, Carnot répondit en conseillant à Napoléon de déclarer la patrie en danger, d'appeler le peuple entier à tous les sacrifices et de retourner sur-le-champ se remettre à la tête de l'armée. Carnot ajouta, dit-on, le conseil de demander aux Chambres une dictature de salut public.

Lucien Bonaparte, l'ex-président du 18 Brumaire, pressa son frère de s'emparer de cette dictature, avec, sans ou contre les Chambres. La plupart des membres du

conseil se montrèrent opposés à cet avis téméraire, et l'un d'eux, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, inspiré par Fouché, osa insinuer la pensée de l'abdication. Napoléon, qui inclinait au conseil de Lucien, mais qui ne se sentait plus la force de le suivre, n'eut pas de peine à démontrer ce qu'il y avait de chimérique dans la proposition d'une abdication au profit de son fils.

C'était devant la Chambre des représentants, et non devant les ministres, qu'il eût fallu faire cette démonstration, en même temps qu'exposer les ressources qui restaient pour défendre la France et demander les pouvoirs nécessaires pour les mettre en usage.

Pendant ces inutiles débats à l'Élysée, les choses s'étaient précipitées à la Chambre des représentants. La Fayette avait fait voter la permanence de la Chambre et une déclaration de haute trahison contre quiconque tenterait de la dissoudre; il avait fait décider que les ministres seraient invités à se rendre sur-le-champ dans l'assemblée.

C'était une sorte de coup d'État en sens inverse du 18 Brumaire; car l'acte additionnel donnait à l'Empereur le droit de dissoudre la Chambre; on n'en était plus aux scrupules de légalité dans cette effroyable crise.

Le premier mouvement de Napoléon fut la colère et la menace; il parla d'envoyer quelques compagnies de sa garde jeter dehors « cette insolente assemblée. » En ce moment arriva la nouvelle que la Chambre des pairs, cette Chambre dont l'Empereur avait lui-même nommé tous les membres, venait de ratifier la résolution des représentants. L'emportement de Napoléon tomba : le sentiment de la réalité l'avait ressaisi. — « Eh bien ! dit-il, s'il le faut, j'abdiquerai ! » Lucien essaya de le relever et de l'exciter : — « Osez ! » lui dit-il. — « Je n'ai que trop osé ! » répondit l'Empereur.

Napoléon essaya de traiter avec la Chambre des représentants : il envoya son frère Lucien avec les ministres chargés d'un message.

Lucien exposa la situation et invita la Chambre à s'unir à l'Empereur pour soutenir la guerre et négocier la paix. Le représentant Jay, poussé par Fouché, répondit qu'avec Napoléon l'on ne pouvait plus espérer ni la victoire ni la paix, et il conjura l'Empereur de tirer la France, par une abdication volontaire, de l'abîme où il l'avait plongée.

Lucien s'efforça de montrer que la France pouvait encore combattre et repousser l'ennemi ; que Napoléon pouvait seul diriger la défense. — « La France, dit-il, acclamait hier Napoléon comme son libérateur ; si, pour une bataille perdue, elle l'abandonnait aujourd'hui, à quel grave reproche d'inconstance et de légèreté ne s'exposerait-elle pas devant l'histoire ! »

La Fayette se leva. « Prince, dit-il, vous calomniez la nation. Ce n'est pas d'avoir abandonné l'empereur Napoléon que l'histoire accusera la France ; c'est de l'avoir trop suivi ! Elle l'a suivi dans les sables d'Égypte et dans les déserts de Russie, sur cinquante champs de bataille, dans ses revers comme dans ses succès ! C'est pour l'avoir trop suivi que trois millions de Français sont morts ! »

L'effet moral de cette réplique fut terrible. Les deux Chambres néanmoins ne prirent point de résolution immédiate, et, conformément à ce que demandait le message impérial, elles nommèrent deux commissions pour délibérer avec les ministres.

Ces commissions réunies passèrent la nuit à discuter sans aboutir. Le lendemain matin, l'agitation s'accrut de moment en moment dans la Chambre des représentants ; elle se croyait menacée d'un coup de main, et elle était décidée à opposer la force à la force. Elle resta en permanence

au palais Bourbon, entourée de gardes nationaux prêts à la défendre.

Napoléon, de son côté, flottait d'une excitation fébrile à l'abatement. La pensée lui revenait parfois d'engager la lutte. La portion la plus ardente du peuple parisien, les fédérés des faubourgs se pressaient autour de l'Élysée en demandant des armes et en criant à l'Empereur de les mener à l'ennemi. Ils l'eussent acclamé comme dictateur aussi bien que comme général. Mais Napoléon ne s'abusait pas sur l'issue d'une pareille tentative : ajouter la guerre civile à la guerre étrangère n'eût servi qu'à rendre sa fin plus odieuse en la retardant de quelques jours.

Il fit prévenir les représentants qu'il consentirait à ce que les négociations de paix fussent ouvertes par des commissaires des deux Chambres. C'était abdiquer en fait.

Dans la journée, il arriva de meilleures nouvelles de l'armée. Soult avait déjà autour de lui, à Laon, une vingtaine de mille hommes ralliés, qui ne pouvaient manquer de grossir encore. Grouchy, qu'on avait cru perdu, s'était frayé un passage jusqu'à la frontière, et on l'attendait à Laon avec son corps intact. Il y avait donc moyen de reformer une armée. Napoléon eut un éclair d'espérance. Il envoya le ministre de la guerre porter ces informations à la Chambre. Elle était trop engagée vis-à-vis de l'Empereur pour que les nouvelles de l'armée pussent l'arrêter. La Fayette annonça que, si l'abdication formelle tardait encore, il allait proposer la déchéance.

Napoléon céda. Il dicta à ses ministres l'acte de sa seconde abdication. — « Je m'offre, disait-il, en sacrifice à la haine des ennemis de la France : puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir réellement voulu qu'à ma seule personne ! Ma vie politique est finie, et je proclame mon fils empereur des Français. J'invite la Chambre à organiser sans délai la régence.

Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante. »

La proclamation de son fils était de pure forme : il n'avait aucune illusion sur l'inanité de ce qu'on tenterait en faveur de cet enfant.

L'impression fut profonde et triste dans l'assemblée même qui avait exigé si pas-



Soult.

sionnement cet acte; on sentit vaguement ce qu'on n'avait pas voulu voir : c'est que l'abdication, c'était la Restauration. Le 22 juin 1815 expira en effet l'Empire, avec cette période si rapide et si fatale, commencée le 20 mars, qui a gardé dans l'histoire le nom des CENT-JOURS.

La Chambre des représentants, qui tout à l'heure était prête à voter l'arrestation de Napoléon, lui envoya son bureau pour le remercier « du noble sacrifice qu'il faisait au salut du peuple français. »

Napoléon répondit avec dignité qu'il désirait que son abdication pût faire le bonheur de la France, mais qu'il ne l'espérait pas. Il dit, sur la déplorable situation du pays, quelques mots qui n'étaient que trop vrais; mais, cette situation, qui l'avait faite? Il recommanda son fils à la France.

Les Chambres avaient repris leurs délibérations; la Chambre des représentants avait décidé la formation d'une commission exécutive de cinq membres : trois représentants et deux pairs. Les pairs adhèrent, comme ils adhéraient à tout. On nomma Carnot, Fouché, le général Grenier, Caulaincourt et l'ancien conventionnel Quinette. Fouché, à force d'intrigues, était parvenu à faire écarter La Fayette.

Le lendemain 23 juin, les partisans de l'Empire essayèrent de faire proclamer Napoléon II par les Chambres. Ils ne l'obtinrent pas. Les représentants, sur la proposition d'un député de grand talent oratoire, Manuel, s'en référèrent à l'acte additionnel. Cet acte consacrait les droits de l'héritier de l'Empereur; mais son rappel n'équivalait point à un engagement nouveau et solennel, qu'on voulait éviter.

Tout cela n'était que vaines paroles : il s'agissait de savoir, non pas si l'on proclamerait un enfant qui était dans les mains de nos ennemis et qu'ils n'étaient point disposés à nous rendre, mais bien si l'on pourrait rassembler une force militaire suffisante pour imposer à l'ennemi et l'obliger à traiter avec nous.

Une scène douloureuse, à la Chambre des pairs, avait contribué à abattre le peu qui subsistait d'espérances militaires. Le maréchal Ney y avait parlé en homme qui avait perdu la tête. Il avait contesté violemment les assertions très-véridiques des ministres Davout et Carnot sur ce que nous avions encore de ressources; il avait prétendu que nous n'avions plus un soldat, et qu'il ne nous restait qu'à traiter à tout prix. Il était cer-



Dernier séjour de Napoléon à la Malmaison.

tain, cependant, qu'une soixantaine de mille hommes se réorganisaient autour de Laon. Les insurgés de la Vendée avaient été battus. Suchet, en Savoie, avait eu des succès réitérés contre les Austro-Piémontais. Suchet et Brune se maintenaient sur notre frontière du Sud-Est. Rapp, en Alsace, avec 20,000 soldats et gardes nationaux, avait battu 40,000 Austro-Russes. Malheureusement, ce beau combat n'avait pu fermer le passage aux énormes masses ennemies qui déjà débordaient en Alsace et en Lorraine.

L'expérience de 1814 avait montré quelle foi on pouvait accorder aux paroles des puissances coalisées. Les alliés avaient d'abord protesté qu'ils n'en voulaient point à la grandeur de la France; puis ils s'étaient

empressés de la mutiler, dès qu'ils en avaient eu la force. Ils avaient assuré de nouveau, cette fois, qu'ils ne s'en prenaient qu'à Napoléon et ne prétendaient pas imposer un gouvernement à la France. Les Chambres eurent la faiblesse d'espérer que l'abdication de Napoléon arrêterait l'ennemi. Elles décrétèrent néanmoins des mesures de défense, appelèrent au secours de la patrie tous les citoyens en état de porter les armes, décrétèrent un emprunt, donnèrent à la Commission exécutive le droit de réquisition, etc.

Ces mesures valaient ce que vaudrait la Commission exécutive. Il y manquait un homme qui eût été tout à fait nécessaire, La Fayette, et il s'y trouvait un homme qui devait rendre notre chute plus humiliante

et plus profonde, Fouché. Ce ne fut point Carnot, ce fut Fouché que la Commission choisit pour son président. Il s'empara de la direction des affaires et se débarrassa de La Fayette, en faisant décider qu'on l'enverrait comme négociateur, avec quelques autres membres des deux Chambres, vers les alliés.

La Fayette accepta. Les relations personnelles qu'il avait eues en 1814 avec l'empereur Alexandre, et le mécontentement qu'il lui avait entendu exprimer contre les Bourbons, lui donnaient quelque espérance. Les négociateurs furent chargés de demander à Wellington et à Blucher un armistice et des passe-ports. Wellington et Blucher étaient d'abord convenus d'attaquer seulement nos places frontières jusqu'à ce que les armées russe et autrichienne fussent en mesure de leur donner la main; mais, à la nouvelle de l'abdication de Napoléon, le fougueux Blucher avait pris la route de Paris, entraînant, bon gré mal gré, Wellington. Les généraux alliés refusèrent l'armistice, à moins qu'on ne leur livrât toutes les places de notre frontière du Nord et la personne de Napoléon.

La Fayette et ses collègues se dirigèrent vers l'Alsace, où étaient entrés les souverains alliés; mais ils ne furent point admis auprès d'eux et ne parvinrent à engager aucuns pourparlers sérieux.

Fouché, assuré que l'Angleterre ne voulait pas du duc d'Orléans, était déjà entré en négociation secrète avec Louis XVIII, par l'intermédiaire de Vitrolles. La présence de Napoléon à l'Élysée entretenait de l'agitation dans Paris. Fouché le fit presser par Davout et par Carnot de quitter la capitale. L'empereur déchu se retira, le 25 juin, à la Malmaison. Cette campagne avait été sa résidence d'été aux jours éclatants du Consulat : elle avait vu se lever et voyait se coucher le soleil de sa fortune. La campagne de ses prospérités, l'impératrice Jo-

séphine, y était morte quelques mois auparavant.

Fouché fit demander à Wellington des sauf-conduits pour deux frégates qui emmèneraient Napoléon en Amérique. C'était se faire une étrange illusion que de s'imaginer que les alliés laisseraient Napoléon se choisir librement un asile d'où il pourrait encore agiter le monde. Les plus modérés exigeaient sa détention perpétuelle. Le brutal Blucher ne parlait que de le fusiller.

Fouché savait la Chambre des représentants fort opposée à la branche aînée des Bourbons. Il jugea qu'un seul homme aurait assez d'autorité pour imposer à ces républiques : c'était le ministre de la guerre, le maréchal Davout. Il employa comme intermédiaire auprès de lui son vieux compagnon d'armes le maréchal Oudinot. Davout avait été jusque-là contraire aux Bourbons. Oudinot lui demanda s'il croyait pouvoir réussir dans une guerre où Napoléon avait succombé. Davout avoua que le succès de la défense nationale lui paraissait presque impossible. La dernière chance, et bien incertaine, eût été un immense élan populaire. Carnot, lui-même, depuis l'abdication de Napoléon, n'y croyait pas; à plus forte raison Davout, génie militaire tout spécial, étranger à la politique.

« Alors, reprit Oudinot, les Bourbons sont inévitables et nécessaires. Il vaut mieux les rappeler nous-mêmes que de nous les voir imposer de force par l'étranger. » Davout finit par en convenir, « si les Bourbons étaient capables de devenir raisonnables, » et il expliqua ce qu'il entendait par là; c'était que le roi rentrât à Paris sans les armées ennemies et avec le drapeau tricolore; qu'on ne recherchât personne pour des actes ni pour des paroles; qu'on maintint les deux Chambres actuelles et tous les fonctionnaires dans leurs emplois, etc.

Oudinot présenta à Davout l'agent de Louis XVIII, Vitrolles, qui parut persuadé

que le roi accepterait ces conditions. Le malheureux maréchal ne vit pas qu'il était joué : que le roi ne consentirait point, et que, voulût-il consentir, il n'en était que le maître; qu'il ne dépendait pas de Louis XVIII d'arrêter l'invasion.

Dans la situation calamiteuse où nous étions, la politique n'offrant de toutes parts que pièges et que voies sans issue, ce qu'avait de mieux à faire un homme de guerre tel que Davout, c'était de ne pas s'en mêler et d'employer toute son énergie à la défense nationale; c'eût été là le seul moyen d'anoblir notre chute. Ce fut un grand malheur pour Davout que de n'être pas mort à Hambourg! Il avait été admirable en 1814, jusqu'à la dernière heure; 1815 allait jeter une ombre sur cette glorieuse carrière. Il se trompa; mais il est très-injuste d'attribuer des motifs déshonorants à sa conduite: un pareil homme, d'un jour à l'autre, ne devient pas un traître!

Une fois son parti pris, Davout l'exprima ouvertement devant une réunion de la Commission exécutive et des bureaux des deux Chambres (27 juin). Carnot et deux ou trois autres des assistants protestèrent: le reste garda un silence d'abattement et de stupeur. Fouché invita les présidents des deux Chambres à préparer les pairs et les représentants à ce retour des Bourbons que l'on présentait comme inévitable.

Chacun se résignait, lorsqu'arriva une dépêche des plénipotentiaires, La Fayette et ses collègues, qui avaient eu à Laon un entretien avec les aides de camp de Blucher. Ceux-ci leur avaient déclaré que les alliés « ne tenaient en aucune manière au rétablissement des Bourbons. » On attachait à ces propos une importance qu'ils n'avaient pas. La réunion revint sur l'autorisation tacite qu'elle avait donnée au retour des Bourbons: il fut décidé qu'on n'en parlerait pas aux deux Chambres et qu'on enverrait seulement des commissaires à

Blucher et à Wellington pour essayer de nouveau d'obtenir un armistice purement militaire. La Chambre des représentants vota une adresse à l'armée, qui, en ce moment, se rabattait sur Paris par la rive gauche de l'Oise, pendant que Blucher tâchait de la gagner de vitesse en s'avançant par la rive droite. Grouchy, qui avait remplacé Soult dans le commandement en chef à Laon, arriva devant Paris le 28 juin, avec 60,000 hommes, après avoir refoulé de gros détachements prussiens qui avaient tenté d'arrêter sa marche.

Le 29, il établit son quartier général à la Villette, tandis que Blucher arrivait à Gonesse. L'armée, portée à 70,000 hommes par la jonction de quelques dépôts, témoignait une vive exaltation et un ardent désir de venger Waterloo: les fédérés s'agitaient et demandaient des armes pour la rejoindre. D'autre part, Wellington refusait des passeports pour Napoléon, et il était à craindre qu'un détachement prussien ne vint l'enlever à la Malmaison. Fouché comprenait que ce serait le signal d'une explosion populaire dans Paris: il pressa Napoléon de partir pour Rochefort et d'aller rejoindre les deux frégates qui étaient en rade de l'île d'Aix; il expédia l'autorisation aux frégates de mettre à la voile aussitôt l'arrivée de l'Empereur.

Mais, pendant ce temps, une tout autre pensée avait ressaisi l'esprit de Napoléon. Quand, le 29 au matin, il entendit le canon des Prussiens qui attaquaient Aubervilliers, quand il sut que Blucher avait eu la témérité d'accourir jusqu'aux portes de Paris avec cinquante et quelques mille hommes, et que le prudent Wellington était encore loin en arrière, son génie affaibli se réveilla: il envoya offrir à la Commission exécutive de se remettre à la tête de l'armée pour détruire Blucher, puis chasser au loin Wellington et déposer ensuite le commandement.

C'était, pour lui, grandement finir, et le succès était possible, presque certain. Mais on aurait eu, peu de jours après, sur les bras la grande armée austro-russe, qui



Wellington.

s'avançait à travers la Lorraine et la Champagne.

Couché refusa au nom de la Commission. Carnot lui-même se tut.

Napoléon prit lentement la route de Rochefort, tournant souvent la tête vers Paris, pour voir si on ne le rappellerait pas.

Les commissaires délégués par les Chambres étaient allés trouver les généraux ennemis. Blucher avait brutalement refusé de les recevoir; ils avaient été mieux accueillis de Wellington. Blucher ne rêvait que d'entrer de vive force dans Paris. Wellington ne tenait pas à cette satisfaction d'orgueil qui pourrait coûter cher. Il ne visait qu'à en finir au plus tôt par la rentrée de Louis XVIII dans la capi-

tales. Il parla nettement là-dessus à nos négociateurs. Il leur dit qu'avec Napoléon II ou le duc d'Orléans, l'Europe serait obligée d'exiger des garanties plus rigoureuses de la France, et qu'il n'y avait de raisonnable que le rétablissement de Louis XVIII. Il venait d'engager ce prince à rentrer sur-le-champ en France et l'avait installé dans Cambrai surpris par les troupes anglaises. Il communiqua aux négociateurs une proclamation publiée par le roi à Cambrai, le 28. Cette pièce, inspirée par les conseils de Wellington et de Talleyrand, malgré l'opposition du comte d'Artois et des ultras, était habilement rédigée. Le roi y déclarait qu'il venait se placer une seconde fois entre les Français et les armées alliées : qu'il n'avait point voulu prendre part à la guerre ni permettre qu'aucun prince de sa famille parût dans les rangs des étrangers. Il avouait que son gouvernement avait pu faire des fautes; l'expérience, disait-il, ne sera pas perdue. Il proclamait l'alliance de la légitimité avec une sage liberté et se disait prêt à ajouter à sa Charte de nouvelles garanties. Ce manifeste, malheureusement, finissait moins bien qu'il n'avait commencé; après avoir promis de pardonner tout ce qui s'était passé depuis qu'il avait quitté la France, le roi se déclarait obligé d'excepter du pardon les auteurs de « la trahison qui avait causé tant de maux. — Ils seront, disait-il, désignés à la vengeance des lois par les deux Chambres, que je me propose de rassembler incessamment. »

La vengeance restait donc suspendue sur la tête de tous ceux qui étaient censés avoir préparé le 20 Mars, et le roi n'entendait pas laisser subsister les chambres actuelles. Les négociateurs n'étaient point chargés de traiter du gouvernement de la France : quant au but officiel de leur mission, Wellington leur répondit qu'un armistice n'était possible qu'à la condition d'éloigner l'armée française de Paris et de livrer les dehors de



Combat de Roquencourt.

la capitale aux Anglo-Prussiens, en confiant la ville à la garde nationale. Désirant que ce qui allait se faire pût durer, il avait le bon sens de souhaiter que les Bourbons fussent restaurés par la garde nationale plutôt qu'introduits de force dans Paris par les baïonnettes étrangères.

Durant ces pourparlers, Blucher, qui les voyait avec déplaisir, avait fait passer la Seine à sa cavalerie et l'avait lancée sur Versailles, tournant Paris par la rive gauche. Notre armée demandait à grands cris la bataille. Le 30 juin, dix-sept généraux, irrités des bruits qui couraient sur le rappel de Louis XVIII, avaient signé une adresse énergique contre les Bourbons et l'avaient présentée à Davout, qui, enveloppé, entraîné par ce mouvement, n'avait

osé refuser sa signature. Dans les Chambres, on murmurait; dans les rues et au camp, on criait contre « la trahison » de Fouché.

D'un moment à l'autre, un grand soulèvement militaire et populaire pouvait avoir lieu. Fouché résolut d'en finir. Le 1^{er} juillet, il convoqua la Commission exécutive, les ministres, les bureaux des deux Chambres et les principaux chefs militaires; il leur posa la question de savoir s'il fallait combattre ou céder.

Ce fut une douloureuse séance : aucune amertume ne devait manquer à notre malheur. Là se trouvaient les trois plus grands noms de la France militaire après Napoléon : l'homme qui avait organisé la victoire et chassé l'invasion à Wattignies en 93,

Carnot; l'homme qui nous avait sauvés en 1799 à Zurich, Masséna; le vainqueur d'Auërstadt, qui n'avait jamais commis une faute ni subi un échec, Davout. Ce fut à de tels hommes que l'on demanda si Paris et la France, dans l'état où les avait laissés Napoléon, devaient capituler devant l'invasion.

Masséna, à qui l'on avait donné le commandement de la garde nationale, renvoya la question au ministre de la guerre, à Davout.

Le cœur de Davout se souleva contre le rôle politique qu'on lui imposait. Ce grand capitaine voyait bien que Fouché ne visait qu'à rejeter sur lui la responsabilité du triste dénouement qui se préparait. Il s'en irrita, et, rentrant un moment dans son simple rôle de chef militaire, il déclara qu'on pouvait livrer bataille devant Paris, qu'il y avait grande chance de la gagner, et finit par répondre qu'il la gagnerait.

Carnot se montra moins confiant que Davout : il venait de faire une reconnaissance complète des fortifications inachevées qui existaient autour de Paris. Celles de la rive droite étaient tenables; sur la rive gauche, on peut dire qu'elles n'existaient pas; Carnot, depuis le 20 mars, avait en vain pressé Napoléon d'y pourvoir. L'armée ne pouvait donc manœuvrer en toute liberté au dehors, et les Anglais, qui avaient avancé dans les derniers jours, n'étaient plus dans l'impossibilité de porter secours aux Prussiens.

Le point décisif était celui-ci : après une première victoire probable, serait-on en état de se défendre contre les 200,000 nouveaux ennemis qu'on aurait à combattre avant trois semaines et que suivraient bientôt de puissantes réserves?—Quoi qu'il en fût, ne valait-il pas mieux anoblir notre chute par une revanche de Waterloo?

L'Assemblée se déchargea de la solution sur un conseil de guerre exclusivement

composé de généraux et qui fut convoqué pour le soir.

Tandis qu'on délibérait à Paris, on se battait entre les bois de Meudon et Versailles. Davout avait envoyé le général Excelmans avec quelques troupes contre l'avant-garde prussienne. Une forte brigade de hussards prussiens, culbutée à Vélizy, poursuivie et enveloppée, fut complètement détruite à Rocquencourt. Tout ce que nous avions de forces sur la rive gauche devait soutenir le mouvement d'Excelmans; les Prussiens eussent été tout au moins chassés de Saint-Germain et rejetés au loin sur la rive droite; mais Fouché obtint de Davout de ne pas poursuivre la lutte. Le combat de Rocquencourt fut le dernier succès de notre armée.

La réponse du conseil de guerre tenu le soir, sans être décisive, fut peu favorable à la continuation de la guerre. La Commission exécutive envoya un parlementaire à Blucher. Elle était résignée à subir les conditions dont avait parlé Wellington, c'est-à-dire à retirer l'armée de Paris pour l'envoyer outre-Loire et à remettre le service intérieur à la garde nationale. Wellington s'était montré plus modéré que les gouvernements alliés; Blucher communiqua au parlementaire français une lettre des deux premiers ministres autrichien et russe, Metternich et Nesselrode, qui recommandaient aux généraux alliés de ne suspendre les opérations militaires que lorsqu'ils seraient dans Paris, et de ne pas reconnaître les autorités qui auraient succédé à Napoléon.

Wellington, cependant, craignant un coup de désespoir des Français, avait écrit à Blucher de ne pas insister sur « la vaine gloire d'entrer à Paris. » La Commission exécutive descendit plus à fond dans l'abîme qu'il n'était nécessaire! Elle céda sur l'occupation de Paris. Les généraux ennemis s'engagèrent seulement à respecter les

autorités actuelles « tant qu'elles existaient. » C'était une bizarre équivoque : il y eut des équivoques bien pires, quant aux personnes et aux propriétés publiques. Wellington et Blucher promirent le respect des propriétés privées et publiques, « excepté celles qui avaient rapport à la guerre. » Il semblait qu'il ne s'agit que du matériel de guerre ; mais les généraux alliés ne cachèrent pas qu'ils entendaient réserver par là le droit d'enlever à nos musées les grandes œuvres d'art qu'y avaient amenées les guerres de la République et de l'Empire et qu'on nous avait laissées en 1814.

Ils ne s'expliquèrent point de même sur l'article de la capitulation relatif aux personnes, qui paraissait fort clair à première vue. Il y était dit que toutes les personnes qui se trouvaient dans la Capitale ne pourraient être inquiétées en rien relativement à leurs fonctions, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

L'engagement était formel, absolu, et, cependant, les généraux alliés sous-entendaient qu'eux n'inquiéteraient personne, mais que le roi restauré ferait ce qu'il voudrait. Ils se gardèrent bien de laisser entrevoir cette arrière-pensée, et la mémoire de Wellington en reste gravement entachée.

La capitulation qui était la dernière conséquence de l'Empire fut signée, le 3 juillet, dans ce château de Saint-Cloud qui avait vu, seize ans auparavant, s'accomplir le 18 Brumaire.

La Chambre des représentants, ne voyant pas dans cette convention militaire le nom des Bourbons et s'efforçant de garder encore quelque illusion sur les intentions des alliés, consentit à donner sa ratification le 4. L'armée, les faubourgs, la jeunesse ne partageaient pas cette résignation. Des cris de fureur éclatèrent de toutes parts. Si un général fût monté à cheval, l'armée et les classes populaires l'eussent suivi, et toutes les autorités eussent disparu dans

une tempête ; mais, parmi les chefs militaires, les plus irrités reculèrent devant une responsabilité si terrible, et la colère des soldats s'épuisa en inutiles clameurs. Le mouvement populaire aussi tourna sur lui-même, et la garde nationale dissipa les rassemblements. Paris n'était rien moins qu'unanime : les classes aisées, le commerce, n'espérant rien d'une plus longue résistance, n'aspiraient qu'à la fin de la crise. On avait vu, chose douloureuse, les fonds publics remonter depuis notre désastre militaire. La pensée d'être débarrassé de Napoléon, pour bien des gens, compensait tout.

Davout, aidé d'un général très-aimé et très-respecté, Drouot, parvint à calmer et à emmener l'armée. Il la conduisit en personne outre-Loire, l'y établit et lui garda jusqu'à la fin une attitude imposante, interdisant au corps autrichien qui venait des Alpes de franchir la Haute-Loire.

Carnot avait proposé à la Commission exécutive de suivre l'armée outre-Loire, afin d'y continuer les négociations, les armes à la main. La Commission s'y était refusée.

Le 4 juillet, après la signature de la capitulation, un agent de Fouché avait été trouver Wellington et Talleyrand. Wellington avait déclaré qu'il était temps que la Commission exécutive et les Chambres disparussent pour laisser entrer le roi. Talleyrand promit, au nom de Louis XVIII, le maintien de la Charte, la liberté de la presse, l'appel immédiat des collèges électoraux pour la formation d'une nouvelle Chambre.

Le lendemain, Fouché alla en personne conférer à Neuilly avec Wellington, Talleyrand et les représentants des puissances alliées. Talleyrand et Fouché ne s'entendirent pas sur la question du drapeau tricolore ni sur celle d'une amnistie générale ; Fouché s'était attendu à des garanties pour

son ambition personnelle; on ne lui en offrit point : il se retira mécontent et poussa dans Paris à des démonstrations qu'il crut de nature à imposer des concessions au roi.

La Chambre des représentants employait



Excellmans.

les derniers jours qui lui restaient à l'élaboration d'une Constitution qui, bien évidemment, ne devait pas lui survivre. Le 4 juillet, le jour même de la capitulation, Garat avait présenté à la Chambre une déclaration des Droits qui fut votée le lendemain. La Chambre vota, le 5 au soir, une autre déclaration non plus générale et abstraite, mais relative à la situation. Elle y énonçait que « le gouvernement de la France, quel qu'en pût être le chef, devait réunir les vœux de la nation légalement émis; » que tout gouvernement qui n'adopterait pas les couleurs nationales et ne garantirait point les Principes de 89 et

les grands résultats de la Révolution « n'aurait qu'une existence éphémère et n'assurerait point la tranquillité de la France et de l'Europe; que, si les bases énoncées dans cette déclaration pouvaient être méconnues ou violées, les Représentants du Peuple français protestent d'avance à la face du monde entier contre la violence et l'usurpation. Ils confient le maintien des dispositions qu'ils proclament à tous les bons Français et aux générations futures. »

Tous les députés se levèrent en criant : « Vive la Nation ! » Le public des tribunes leur répondit. On s'embrassait; on pleurait. « Que l'ennemi vienne, s'écriait-on, nous pouvons mourir ! » Le souffle des grands jours de la Révolution enleva un moment cette faible Assemblée au-dessus d'elle-même.

Les chefs de la garde nationale signèrent, de leur côté, une déclaration d'attachement inébranlable au drapeau tricolore.

Fouché, cependant, retourna, le 6, à Neuilly, pour une nouvelle conférence. Depuis la veille, Wellington et Talleyrand avaient fortement pesé sur Louis XVIII; ils avaient été, cette fois, secondés par le comte d'Artois et par les ultras, toujours engoués de Fouché qu'ils croyaient « l'homme nécessaire. » Talleyrand annonça à Fouché que le roi consentait à le maintenir au ministère de la police. Fouché, dès lors, abandonna l'amnistie et le drapeau tricolore. Talleyrand le conduisit au roi, qui était à Saint-Denis, et Louis XVIII, à la grande satisfaction des émigrés, accueillit comme son ministre l'homme qui avait voté la mort de son frère et ordonné les massacres de Lyon !

L'histoire lui doit cette justice de dire que, pendant que le comte d'Artois courait étourdiment serrer la main de Fouché, lui, le roi, qui, à défaut de sensibilité, gardait du moins le sentiment de sa dignité, pleurait de honte.

Le 7 juillet, les Prussiens et les Anglais prirent possession de Paris, devant le peuple silencieux et sombre. Quelques ultras voulurent aller serrer les mains de ceux qu'ils appelaient « les libérateurs. » Les Prussiens les repoussèrent à coups de crosse. Les Prussiens occupèrent les Tuileries : un officier somma la Commission exécutive d'évacuer les appartements et lui remit une note de Blucher réclamant une contribution de cent millions.

« Ceci, dit Fouché, est un legs que la Commission laisse au roi Louis XVIII. »

Et il écrivit aux présidents des deux Chambres que, les alliés étant unanimes pour rétablir Louis XVIII et le roi étant près de faire son entrée dans la capitale, la Commission n'était plus libre et n'avait plus qu'à se séparer.

La Chambre des représentants avait repris la discussion de la Constitution; elle continua de délibérer, après d'énergiques paroles de Manuel, qui rappela le mot de Mirabeau : « Nous avons été envoyés par la volonté du peuple : nous ne sortirons que par la force des baïonnettes! »

La Chambre, après avoir prolongé sa séance fort avant dans la soirée, s'ajourna au lendemain matin. Durant la nuit, un nouveau préfet de police nommé par le roi, M. Decazes, qui depuis fut principal ministre, fit fermer et garder le palais du Corps législatif. Les députés ne purent entrer le lendemain, et tout fut dit.

Cette assemblée a été fort injustement comparée à ces Grecs du Bas-Empire qui débattaient des questions scholastiques pendant que les Turcs assaillaient les remparts de Constantinople. Les Représentants de 1815 ne discutèrent pas sur de vaines subtilités, mais sur les Principes de 89 et les droits de la nation. Au moment où les étrangers allaient imposer un gouvernement à la France, les représentants de 1815 proclamaient de nouveau l'inaliénable souve-

raineté de la Nation. Ils protestaient au nom du droit contre la force victorieuse et léguaient à la France, en se dispersant devant les baïonnettes étrangères, un testament qu'elle devait revendiquer en 1830.

Louis XVIII entra dans Paris le 8 juillet. L'accueil fut beaucoup plus froid et plus triste que l'année précédente; la situation



Drouot.

de la France était bien émirée. Le soir, on illumina les boulevards et les édifices publics; après que le roi se fut réinstallé aux Tuileries, des femmes de la haute classe royaliste accoururent dans le jardin, chantant et dansant des rondes avec les soldats étrangers sous les fenêtres du château, tandis que le peuple de Paris s'enfermait dans sa morne douleur.

CHAPITRE XI

SECONDE RESTAURATION. — OCCUPATION ÉTRANGÈRE. — TERREUR BLANCHE. — LA CHAMBRE INTROUVABLE. — ORDONNANCE DU 5 SEPTEMBRE.

(8 Juillet 1815 - Octobre 1816.)

Louis XVIII, trop indifférent et trop ami du repos pour être vindicatif, était rentré avec des dispositions modérées; c'était aussi la tendance du ministère qu'il s'était donné. Talleyrand et Fouché avaient intérêt à ce qu'il n'y eût point de réaction, et les autres ministres, le baron Louis, M. Pasquier, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, choisi par le roi parce qu'il ne s'était pas rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours, étaient, par caractère et par raison, opposés à tout excès.

Il fut bientôt évident que le roi serait impuissant à contenir les royalistes, et que les ministres seraient débordés et annulés. La nouvelle émigration revenait de Gand, altérée de vengeance, et ses amis de l'intérieur n'avaient pas attendu son signal pour se déchaîner partout avec rage contre tout ce qui tenait d'une façon quelconque à la Révolution ou à l'Empire. Les ultras faisaient retentir Paris des éclats de leur honteuse joie et insultaient dans les rues ceux qui ne s'y associaient pas, tandis que la capitale était brutalement foulée aux pieds de l'étranger. Les journaux royalistes accablaient d'outrages l'armée française et ne parlaient que de châtimens et de proscriptions.

Si le roi et les ministres ne pouvaient retenir les royalistes, à plus forte raison étaient-ils hors d'état de protéger la ville et le pays contre les armées alliées. L'occupation étrangère offrait un sinistre contraste avec ce qu'elle avait été en 1814. C'était

Blucher, le plus farouche ennemi de la France, qui occupait avec ses Prussiens l'intérieur de Paris, pendant que les Anglais campaient au bois de Boulogne. Il prit à tâche de rendre la présence de l'ennemi la plus onéreuse et la plus humiliante possible pour la population. Le soir même de sa rentrée à Paris, Louis XVIII fut prévenu que les Prussiens se préparaient à faire sauter le pont d'Iéna, dont le nom leur rappelait leur grand désastre de 1806. Le roi recourut en vain à lord Wellington : le sauveur Blucher n'écoula personne.

Heureusement, une première explosion de mines ne suffit pas pour renverser les piles, et l'arrivée des empereurs de Russie et d'Autriche et du roi de Prusse, le 10 juillet, empêcha Blucher de recommencer. L'empereur Alexandre s'interposa : le pont fut sauvé, et les cent millions que Blucher prétendait exiger de Paris, sans respect de la capitulation, furent réduits à huit.

La présence des souverains étrangers, si elle encombra Paris de nouvelles masses de troupes, diminua du moins quelque peu le désordre de l'occupation à l'intérieur de la capitale; mais, au dehors, les départemens envahis étaient partout au pillage. Jamais les abus de la victoire, tant reprochés aux Français en Allemagne, n'avaient approché de ce qui se passait en France. Dans les guerres d'Outre-Rhin, le dur génie de Napoléon imposait un certain ordre aux exactions mêmes; ici, les chefs militaires, grands et petits, agissaient, chacun pour leur compte, comme les chefs de bandes des anciennes invasions barbares : ils dévalisaient leurs hôtes, rançonnaient villes et villages, mettaient la main sur les caisses publiques, et, lorsque les fonctionnaires du gouvernement royal essayaient de s'opposer à leurs pillages, ils les arrêtaient et les envoyaient prisonniers outre-Rhin. Les Prussiens portaient dans

leurs excès un sentiment de vengeance implacable; mais les violences et les déprédations des Prussiens étaient au moins égales par ceux qui n'avaient rien à venger, par ces Allemands du Sud, Schwabs (Badois et Wurtembergeois), Bavaois, qui pillaient maintenant la France au nom de la coalition, comme ils avaient naguère pillé, au nom de la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse, bien plus âprement que les Français. Les récits populaires russes de 1812 attestent quelle différence les paysans de Russie faisaient entre nos soldats et nos auxiliaires allemands. Nos paysans désespérés répondaient çà et là, comme avaient fait ceux de Russie, par des représailles sanglantes et se jetaient dans les bois pour y faire la petite guerre. La masse de l'invasion s'accroissait toujours. Toutes les réserves de tous pays arrivaient : l'Allemagne, surtout, débordait tout entière en deçà du Rhin, pour venir vivre aux dépens de la France. Il y eut un moment jusqu'à 1,240,000 soldats sur notre territoire!

L'empereur Alexandre et le duc de Wellington, l'un par humanité, l'autre par esprit de discipline et par crainte de provoquer une levée en masse parmi les populations françaises, essayèrent de mettre un terme à cet immense désordre, et, sur leur proposition, les quatre grandes puissances essayèrent de régulariser l'occupation par une convention arrêtée le 24 juillet.

Le danger de pousser la France au désespoir était très-réel. Outre l'armée de la Loire, nous avions encore plusieurs corps en armes, sous le maréchal Suchet et d'autres généraux; des corps francs, dans nos départements de l'Est, harcelaient vigoureusement l'ennemi, et la plupart de nos places fortes restaient intactes et menaçantes. Le général Clausel, qui commandait à Bordeaux, venait d'écrire au maréchal Davout pour le conjurer de se mettre à la tête de la défense nationale : il croyait

qu'on pouvait réunir 150,000 hommes, tant troupes de ligne que fédérés, sans les garnisons, et il proposait de proclamer la levée en masse dans tous les départements non occupés.

Davout ne jugea pas le succès possible : les départements non envahis étaient précisément les plus divisés d'opinions et les moins sûrs; il engagea l'armée de la Loire à se soumettre au roi et à subir le drapeau blanc (13 juillet). Les corps qui ne faisaient point partie de l'armée de la Loire suivirent son exemple. La guerre régulière cessa en campagne; mais les places fortes, tout en reconnaissant le roi, continuèrent à fermer leurs portes aux étrangers. Ceux-ci bloquèrent les grandes et harcelèrent ou assiégèrent les petites. Les habitants, en général, secondèrent énergiquement leurs garnisons, parfois même y suppléèrent. Longwy, par exemple, fut défendu à deux reprises par ses citoyens et par quelques gardes nationaux mobilisés contre un corps d'armée prussien, et ne céda qu'au bout de trois mois. Dans les Hautes-Alpes, les paysans du village de Saint-Chaffre s'enfermèrent dans un fort voisin de Briançon, qui n'avait pas de garnison. Ils laissèrent brûler leur village plutôt que d'évacuer le fort et ne le rendirent pas. Aux portes mêmes de Paris, le général Daumesnil, qui s'était déjà si vaillamment conduit en 1814, brava de nouveau les menaces des alliés et conserva à la France le château de Vincennes et l'artillerie qu'il renfermait.

La défense d'Huningue est restée célèbre. Le général Barbanègre soutint un long siège dans cette petite place avec 135 soldats contre 25,000 Autrichiens. Le dévouement absolu des habitants, femmes, enfants, vieillards, rendit seul ce prodige possible. Barbanègre ne capitula que lorsque Huningue ne fut plus qu'un monceau de décombres. Les assiégeants furent saisis d'admiration quand ils virent le général français



Reddition d'Humberg.

sortir à la tête de 50 hommes : c'était ce qui lui restait de soldats. Ils avaient tenu tête, pendant douze jours de bombardement, à 130 bouches à feu. L'archiduc Jean embrassa Barbanègre en présence de son armée (27 août).

Il y avait alors quinze jours que l'armée française était licenciée. Les étrangers avaient exigé du roi la dissolution de ce grand corps militaire qui leur inspirait encore autant de terreur que de haine. L'ordonnance royale avait été rendue dès le 16 juillet; mais on n'avait osé la publier que le 12 août, après avoir dispersé nos troupes de manière à prévenir tout grand mouvement de leur part. Elles se séparèrent avec une douloureuse résignation, sans tenter une résistance qui n'eût fait qu'aggraver les maux de la patrie.

Ainsi finit la plus illustre armée qu'on ait jamais vue dans le monde moderne.

L'ordonnance royale qui avait dissous l'armée avait fixé les bases sur lesquelles devait être organisée une armée nouvelle. En attendant, les deux tiers de la France étaient occupés par les étrangers, et la partie exempte de l'invasion était désolée par un autre fléau, par une atroce réaction : le retour triomphant de « l'usurpateur », la soumission forcée à l'Empire restauré, qui avait suivi de faibles tentatives de résistance, avaient excité une rage mal contenue dans le cœur des royalistes du Midi : elle éclata à la nouvelle de Waterloo. A Marseille, dès le 25 juin, des bandes de furieux avaient pillé plusieurs maisons et massacré les propriétaires partisans de l'Empereur. D'autres s'étaient jetés sur un



Le cadavre du maréchal Brune traîné au Rhône.

quartier pauvre, où habitaient un certain nombre de mamelouks, ramenés d'Égypte par Napoléon. Ces malheureux furent égorgés avec leurs femmes et leurs enfants.

De Marseille, les meurtres et les incendies se propagèrent à Avignon, à Carpentras, à Nîmes, à Uzès. Le 17 juillet, à Nîmes, une petite garnison de deux cents hommes, très-haïe des ultras parce qu'elle avait gardé le drapeau tricolore jusqu'au 15 juillet, capitula devant une masse de plèbe urbaine et rurale. Dès que les soldats eurent déposé les armes, les « volontaires royaux » les fusillèrent à bout portant. Les hordes de fanatiques et de pillards coururent la ville durant plusieurs jours, saccageant les maisons des riches protestants ; plusieurs furent assassinés.

Le meurtre, la dévastation, l'incendie

débordèrent dans les campagnes ; on brûlait les maisons ; on coupait les oliviers et les vignes des « mal-pensants. » Les vengeances privées se joignaient aux vengeances politiques et religieuses. Les autorités royales étaient impuissantes ou complices. Des centaines de personnes étaient arrêtées arbitrairement de tous côtés par les bandes : le commandant militaire et le sous-préfet d'Uzès eurent l'infamie de livrer huit de ces prisonniers au chef des assassins d'Uzès, nommé Graffan, qui les fit fusiller sans forme de procès, après avoir massacré chez eux un certain nombre des habitants.

A toutes ces victimes obscures s'ajouta bientôt une victime illustre.

Le maréchal Brune, l'homme de guerre qui avait, après Masséna, le plus contribué

à chasser loin de nos frontières, en 1799, les armées menaçantes de la coalition, était resté dans une demi-disgrâce sous l'Empire : Napoléon se souvenait que Brune avait eu la pensée de réagir, les armes à la main, contre le 18 brumaire. Durant les Cent Jours, il avait cependant fait appel à son patriotisme et lui avait offert un petit corps d'armée pour défendre la ligne du Var contre les Piémontais. Brune avait accepté, sans illusion et sans espérance.

Brune avait réussi à défendre jusqu'au bout la frontière qui lui était confiée et à maintenir l'ordre en Provence jusqu'à la sanglante explosion de Marseille, dont nous avons parlé ; puis, informé de la rentrée du roi, il avait engagé ses troupes à reconnaître Louis XVIII, et, ne voulant pas traverser le Midi en proie aux fureurs de la réaction, il avait fait demander au commandant d'une escadre anglaise qui bloquait la rade de Toulon s'il le laisserait passer pour gagner un port d'Italie. Ce commandant, lord Exmouth, déshonorant l'uniforme anglais, répondit par une lettre pleine de basses injures qui eussent fait rougir le plus brutal des généraux prussiens.

Le maréchal, ne pouvant s'embarquer, partit pour Paris. Malheureusement, au lieu de faire un détour par le Dauphiné, où il eût rencontré des populations amies, il prit la route directe par les bords du Rhône et se jeta dans cette fournaise d'Avignon, où n'ont cessé de fermenter depuis 89 les passions les plus violentes de tout le Midi. Le maréchal, qui n'avait exercé aucunes rigueurs en Provence, ne se croyait pas en butte à des haines personnelles ; mais un pamphlétaire anglais l'avait accusé d'avoir été l'un des assassins de la princesse de Lamballe, au 2 Septembre, et les ultras avaient répandu parmi les populations cette stupide calomnie. Le 2 août, au bruit de l'arrivée du maréchal, une

émeute éclata dans la ville. La voiture du maréchal fut arrêtée à la sortie d'Avignon ; il rentra à grand'peine dans son hôtel, s'y renferma et y fut assiégé par une populace forcenée. Il n'y avait point de troupes. Le préfet, le sous-préfet et quelques honnêtes gens, parmi les notables royalistes, se mirent à la tête d'un petit nombre de gardes nationaux et défendirent la porte de l'hôtel ; mais, pendant ce temps, une troupe de bandits avait escaladé les toits et pénétré dans l'hôtel par les combles. Deux coups de feu retentirent, et l'un des assassins cria par une fenêtre que Brune était mort.

Un procès-verbal fut dressé : deux faux témoins déclarèrent que le maréchal s'était donné la mort à lui-même, et les autorités eurent la honteuse faiblesse de souscrire à ce mensonge. La horde de sauvages qui avait assiégé l'hôtel traîna le cadavre au Rhône. Le fleuve le rejeta sur le sable, au bord d'un domaine dont le propriétaire lui donna secrètement la sépulture et le rendit, deux ans après, à la veuve. Le maréchal Brune se dévoua avec une admirable constance à la vengeance de la mort de son mari. Elle attendit le moment propice et vint, en 1819, réclamer de Louis XVIII l'autorisation de poursuivre les assassins. Un des anciens collègues de son mari, le maréchal Suchet, faisant seul ce que tous les maréchaux eussent dû faire, l'accompagna chez le roi. Le procès eut lieu. L'ignominieuse fiction du suicide disparut, et l'homme qui, d'un coup de fusil, avait cassé la tête au maréchal fut condamné à mort par contumace. Les ultras l'avaient caché.

Un nouveau crime, plus monstrueux encore, s'il est possible, que l'assassinat de Brune, avait eu lieu peu de jours après à Toulouse. Le général Ramel, ancien commandant de la garde des deux Conseils au 18 fructidor et déporté pour avoir voulu défendre les Conseils contre le Directoire, avait été nommé commandant à Toulouse, non par

l'Empereur, mais par le roi à son retour. C'était un homme d'ordre ; il voulut dissoudre les bandes qui s'intitulaient volontaires royaux et protéger les personnes et les propriétés. Les bandits l'attaquèrent dans la rue : atteint d'un coup de feu, il parvint à rentrer chez lui ; l'hôtel fut envahi et le général haché de mille coups dans son lit. Le maire de Toulouse, M. de Villèle, chef du parti royaliste dans ce pays et destiné à un rôle politique considérable, fut accusé d'une coupable inertie. On fit de solennelles obsèques à la victime ; mais on ne châtia point ses bourreaux.

La réaction réunissait tous les genres d'infamie : l'obscénité à la rapacité et à la férocité. Le 15 août, le jour de la fête de la Vierge, à Nîmes, les femmes des brigands qui régnaient dans le département du Gard traînèrent dans les rues les femmes protestantes dont elles purent s'emparer en les torturant par les plus ignobles outrages.

La « Terreur blanche » de 1815 dépassa en ignominie, la réaction thermidorienne de l'an III. Ce n'était pas, comme dans celle-ci, crimes contre crimes, terreur après terreur. Les Cent Jours n'avaient connu ni sang versé ni proscriptions, et les réacteurs de 1815 n'avaient rien à venger. Les plus mauvais jours de la Ligue renaissaient par l'alliance de l'aristocratie ultra du Midi avec la populace dépravée, paresseuse et sanguinaire qui fermente sous les pieds du vrai peuple et que les statisticiens qualifient de « classes dangereuses. »

Aux massacres commençaient de s'ajouter les persécutions judiciaires. Les victimes qui avaient échappé au couteau des assassins allaient maintenant trouver devant elles les juges de la réaction. Le roi et les ministres étaient innocents des émeutes et des brigandages du Midi, qu'ils n'avaient pu prévenir et qu'ils n'avaient point la force de châtier. Ils semblent garder au contraire

devant l'histoire la responsabilité de l'éfrayante série de procès politiques qu'ils ordonnèrent. Là encore, cependant, ils subirent plutôt qu'ils ne donnèrent l'impulsion ; non-seulement toute la cour, tout le parti royaliste, mais les puissances étrangères exigèrent impérieusement qu'on poursuivît à outrance ceux qu'on appelait « les Conjurés du 20 Mars. » Une appréciation erronée des faits relatifs au « retour de l'île d'Elbe » contribua beaucoup à pousser la seconde Restauration à ces implacables vengeances qui lui imprimèrent un caractère sanglant. Les étrangers, comme les royalistes, s'imaginaient que le 20 Mars avait été le résultat d'une immense conspiration embrassant toute l'armée et la plupart des fonctionnaires : de là, le redoublement de haine envenimée que portaient les chefs de la coalition à l'armée française. On prenait pour l'effet d'un complot ce qui avait été un pur entraînement, et l'on ignorait que la seule conspiration qui eût éclaté avant le 20 Mars avait eu un tout autre but que le rétablissement de l'Empereur.

Les étrangers n'avaient donc plus qu'une idée : c'était d'en finir avec Napoléon et avec l'armée française, et d'inspirer à l'esprit militaire français une terreur qui pût, comme ils disaient, assurer le repos de l'Europe.

En même temps qu'ils pressaient Louis XVIII de sévir contre les lieutenants, ils prenaient leurs mesures pour mettre le chef hors d'état de nuire durant le temps qui lui restait à vivre.

Napoléon, parti de la Malmaison le 29 juin et arrivé seulement le 3 juillet à Rochefort, n'avait quitté cette ville que le 8 pour gagner les deux frégates qui l'attendaient au mouillage de l'île d'Aix. Il avait perdu par ses hésitations et ses lenteurs les chances qui lui avaient été ménagées de passer en Amérique. La croisière an-

glaise qui observait l'embouchure de la Charente avait eu tout le temps de se mettre en garde. De braves marins proposaient à Napoléon de forcer ou de surprendre le passage barré par les Anglais. Il accepta d'abord, puis y renonça. Il s'arrêta enfin à



Bruno.

une pensée qui, depuis quelque temps, s'agitait dans son esprit : la pensée de se livrer aux Anglais. Il écrivit au prince régent qui régnait en Angleterre sous le nom de son père, le roi fou Georges III, la lettre suivante, restée si fameuse :

« Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de

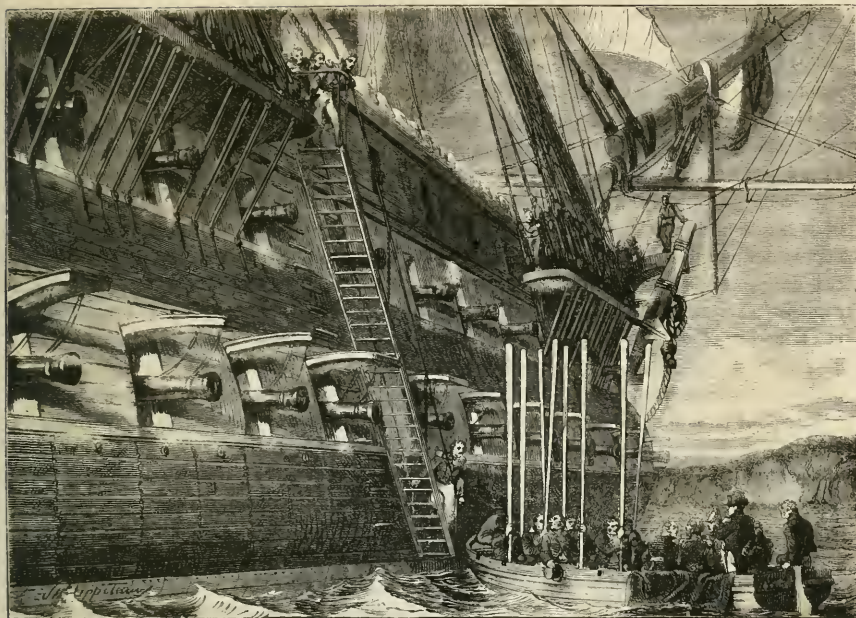
voire Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis. »

Le 15 juillet, Napoléon se rendit à bord du vaisseau anglais le *Bellérophon*, qui le conduisit à Plymouth. Napoléon, en se livrant volontairement, s'était flatté que l'Angleterre le traiterait en hôte et non en captif. C'était une grande illusion. On peut émuvoir un monarque absolu ; on n'émeut pas une aristocratie. Un pareil appel à la magnanimité du vainqueur eût touché sans doute l'empereur Alexandre : l'aristocratie *tory* qui gouvernait l'Angleterre y fut parfaitement insensible. Les ministres anglais, convaincus que Napoléon, quoi qu'il promît, recommencerait s'il pouvait, ne songèrent qu'à lui trouver une prison d'où il lui fût impossible de s'échapper.

Ils avaient déjà songé antérieurement à un îlot perdu au milieu du grand Océan, entre l'Afrique et l'Amérique méridionale, le rocher de Sainte-Hélène : ils y fixèrent leur choix. Ils décidèrent, de concert avec leurs alliés, que Napoléon serait considéré comme le prisonnier des puissances qui avaient signé le dernier traité du 25 mars 1815 à Vienne, et que sa garde serait confiée spécialement au gouvernement anglais (3 août). Aussitôt cette convention conclue, le grand captif fut embarqué pour Sainte-Hélène (8 août).

Les mesures de rigueur avaient déjà commencé contre les hommes qui avaient secondé Napoléon durant les Cent Jours. Une ordonnance royale du 21 juillet avait prescrit de traduire devant les conseils de guerre les chefs militaires « qui avaient comprimé, ou qui comprimeraient par la force l'expression de la fidélité des sujets du roi. »

La pensée du ministère n'allait qu'aux chefs qui empêcheraient d'arborer le drapeau blanc, mais le vague des expressions permettait de poursuivre quiconque avait



Napoléon se rendant à bord du *Belléophon*.

empêché les mouvements royalistes pendant les Cent Jours.

Une ordonnance du 24 juillet enjoignit d'envoyer devant les conseils de guerre dix-neuf généraux en tête desquels était le maréchal Ney. Trente-huit autres personnes, généraux ou hauts fonctionnaires et représentants de la Chambre des Cent Jours, étaient internés sur divers points de la France, en attendant que les Chambres eussent statué sur ceux qui seraient envoyés en exil et ceux qui seraient livrés aux tribunaux.

Vingt-six pairs furent exclus de la haute Chambre.

Quelques militaires obscurs avaient déjà été exécutés ; le 19 août vit une exécution qui eut un grand retentissement, celle de

Labédoyère, ce jeune colonel qui avait mené son régiment à Napoléon en avant de Grenoble. Plein de cœur et d'honneur, c'était le patriotisme et non l'ambition qui l'avait égaré. La noblesse royaliste était contre lui exaltée jusqu'à la rage, les femmes surtout, précisément parce qu'il était de leur caste et de leur monde. Plusieurs des princes étrangers, le prince de Prusse en tête, assistèrent à son procès comme pour dicter son arrêt de mort.

Quelle sympathie que méritât Labédoyère, ses juges, en le condamnant, avaient pu croire qu'ils remplissaient un devoir rigoureux. Un autre procès vint aux flétrissures de l'histoire tous ceux qui y ont pris part : le procès des frères Faucher. C'étaient deux frères jumeaux.

dont la vie avait été le modèle de l'amitié fraternelle et de toutes les vertus civiques et privées. Dévoués aux principes de la Révolution, ils avaient été néanmoins tellement opposés à la mort de Louis XVI qu'ils avaient donné leur démission des fonctions publiques qu'ils occupaient à l'époque du 21 janvier. Leur conduite en cette occasion leur valut, en 1794, une condamnation à mort, et ils ne furent sauvés qu'au pied de l'échafaud par le représentant montagnard Lequinio, qui fit réviser leur procès ; il avait été témoin des services que, depuis le 21 janvier, les deux frères avaient rendus à la République comme volontaires dans la guerre de la Vendée.

De retour dans leur pays, la Gironde, les deux frères y employèrent leur influence à effacer les traces de la Terreur et à protéger les familles qui avaient été frappées comme opposées à la Révolution. Redevenus fonctionnaires sous le Consulat, ils avaient démissionné de nouveau à la proclamation de l'Empire ; mais, en 1814, ils s'étaient opposés au mouvement royaliste qui avait livré Bordeaux aux Anglais, puis, après le 20 mars, ils s'étaient unis énergiquement à leur ami le général Clausel pour organiser dans la Gironde la résistance à l'invasion. Clausel, à l'exemple de l'armée de la Loire, s'étant soumis au roi le 21 juillet, l'un des frères Faucher, qui commandait à La Réole, fit, le lendemain, arborer le drapeau blanc.

Par un hasard malheureux, un détachement de soldats qui n'avait pas encore quitté la cocarde tricolore vint à traverser la ville : ces soldats arrachèrent et brûlèrent le drapeau blanc. On le rétablit après leur départ ; mais, sur la nouvelle de ce qui s'était passé, une troupe de volontaires royalistes accourut de Bordeaux et envahit La Réole en proférant des cris de mort contre les frères Faucher. Ceux-ci s'enfermèrent chez eux et se mirent en défense. Ils furent arrêtés,

conduits à Bordeaux et livrés à une commission militaire sous les prétextes les plus misérables. Les fonctionnaires civils avaient entamé ce procès pour faire du zèle et obtenir de l'avancement : les nouveaux fonctionnaires militaires, le gouverneur Viomesnil et ses subordonnés, y portèrent une haine féroce. Les frères Faucher furent enfermés dans une prison à la fois infecte et ouverte à tous les vents, sans feu, sans lumière, sans lits. Ils s'adressèrent à un avocat qui était à la fois leur ami et leur homme d'affaires, M. Ravez, alors un des membres les plus distingués du barreau de Bordeaux et plus tard, personnage politique d'une certaine importance. Le gouverneur Viomesnil lui fit défendre de plaider pour les accusés. M. Ravez n'eut pas le courage de désobéir. Aucun avocat n'osa se charger de la cause, signe effrayant de l'affaissement moral où était tombé ce barreau de Bordeaux, rempli de tant de souvenirs illustres.

Les deux frères furent donc jugés sans avoir été défendus ; parmi les témoins à charge figura le maire de La Réole, qui devait aux deux frères sa radiation de la liste des émigrés et la conservation des biens de sa famille. Les deux frères furent condamnés à mort, et la sentence fut confirmée en révision au bout de quelques jours, après que le commissaire du roi eut prononcé contre eux un réquisitoire dont la sanguinaire extravagance était digne de Carrier. On les conduisit à la mort, le lendemain 27 septembre, avec un grand appareil militaire. Ils traversèrent toute la ville à pied, calmes et dignes, se tenant par la main, salués sur leur passage des cris de : « Vive le roi ! » Les ultras, hommes et femmes, se pressaient aux fenêtres, comme en un jour de fête. Les deux frères tombèrent sous un feu de peloton, unis dans la mort ainsi qu'ils l'avaient été dans la vie.

Tandis que les prisons se remplissaient,

que les procès politiques s'ouvraient de tous côtés, le gouvernement constitutionnel se réorganisait sous de tristes auspices. La pairie avait été reconstituée par la nomination de 94 nouveaux pairs et déclarée héréditaire. Les collèges électoraux avaient été convoqués au 14 août. L'ordonnance de convocation établissait provisoirement des règles nouvelles. Les collèges d'arrondissement devaient présenter des candidats et les collèges de département devaient nommer les députés, moitié parmi ces candidats, moitié à leur libre choix. C'était mettre l'élection dans les mains de l'aristocratie.

D'une autre part, l'âge de l'éligibilité était abaissé à 25 ans, celui de l'électorat à 21 ans, et le nombre des députés porté de 258 à 402. Tout ce qui regardait les conditions électorales devait être soumis à la révision du pouvoir législatif.

Les élections se firent partout sous la pression des autorités que dominaient les ultras, et, dans le Midi, sous le poignard. Les massacres avaient recommencé à Nîmes la veille des élections. On fut obligé de faire occuper quatre départements du Midi par les troupes autrichiennes, au moment où les protestants s'organisaient pour résister aux égorgeurs et où la guerre civile allait succéder aux assassinats.

Les élections donnèrent la majorité aux ultras.

Le gouvernement royal était entre les fureurs de ses partisans, qu'il ne pouvait contenir, et les menaçantes exigences de ses alliés, qui l'humiliaient et l'opprimaient. Louis XVIII avait espéré qu'après le renversement de « l'usurpateur, » l'Europe maintiendrait le traité du 30 mai 1814, déjà si dur pour la France. Il s'abusait grandement. Les étrangers, se raillant de leurs déclarations et de leurs promesses, ne rêvaient qu'un nouveau démembrement et que la ruine de la France. Les

haines envenimées, les ambitions effrénées se donnaient pleine carrière. Les plus acharnés étaient, avec les Prussiens, ces princes de l'Allemagne du sud, Bavière, Wurtemberg, qui avaient été naguère les obséquieux serviteurs et les rapaces complices de Napoléon. Les hommes médiocres et haineux qui gouvernaient l'Angleterre, lord Liverpool et autres, étaient avec les Allemands pour faire le plus de mal possible à la France. L'Autriche acquiesçait, croyant pouvoir maintenant, sans péril, laisser reparaître ses vieilles rancunes. L'empereur Alexandre seul se mit en travers de ce torrent : son intérêt n'était pas de déchirer la France au profit des Allemands et des Anglais, et sa nature généreuse le préservait des passions qui ameutaient toutes les bêtes de proie contre le lion blessé. Louis XVIII avait tâché de réparer ses absurdes procédés de 1814 et de se remettre en bons rapports personnels avec le tsar. Les ministres d'Alexandre, deux hommes du Midi, le Grec Capo d'Istria et le Corse Pozzo di Borgo, qui avait été l'ennemi si ardent de Napoléon, secondaient maintenant avec zèle les bonnes intentions du tsar pour la France. Capo d'Istria avait présenté, le 26 juillet, aux puissances alliées un mémoire où il se prononçait, au nom de l'empereur de Russie, en faveur du gouvernement constitutionnel en France et de l'intégrité du territoire français actuel.

Les Prussiens répondirent par plusieurs mémoires où ils demandaient qu'on nous enlevât l'Alsace, la Lorraine, la Flandre, et même une partie de la Champagne et de la Franche-Comté ; l'Autriche, les petits Etats allemands, les Pays-Bas soutenaient la Prusse. Le duc de Wellington et le plénipotentiaire anglais, lord Castlereagh, très-ennemis de la France, mais plus politiques et plus sensés que le premier ministre lord Liverpool, comprirent que, puis-

qu'on ne pouvait anéantir la nation française, on n'aboutirait qu'à de nouvelles catastrophes en la poussant au désespoir, et ils adressèrent à leur gouvernement des représentations fortement motivées dans ce sens.

La Russie fit alors une nouvelle proposition qui consistait à réduire à quelques



Le duc de Richelieu.

places fortes les nouvelles cessions territoriales qu'on réclamait de la France. Le ministère anglais céda ; les autres, alors, furent obligés de céder, et les alliés s'entendirent sur une note qui fut remise au gouvernement français le 16 septembre. On exigeait que la France cédât au nouveau royaume des Pays-Bas Condé, Philippeville, Marienbourg et Givet ; à la Prusse, Sarrelouis et la ligne de la Sarre ; à la Bavière, Landau ; à la Suisse, le fort de Joux ; à la Sardaigne, le fort de l'Écluse

avec la partie de la Savoie laissée à la France en 1814. Les fortifications d'Huningue seraient démolies. La France payerait une indemnité de guerre de 800 millions et serait occupée par une armée de 150 mille hommes pendant sept ans.

C'était là tout ce qu'Alexandre avait pu obtenir de la « modération » des alliés.

Le public ignorait encore le nouveau coup qui allait frapper notre patrie ; mais, en ce moment même, un fait douloureux désolait et irritait violemment la capitale.

Le Musée du Louvre offrait à l'admiration universelle la réunion des chefs-d'œuvre qu'y avaient accumulés nos victoires, la plus vaste et la plus magnifique galerie de sculpture antique et de peinture moderne qu'il fût possible alors de former dans le monde. Les puissances étrangères, en 1814, n'en avaient point contesté la possession à la France ; mais, en 1815, elles étaient disposées à pousser à outrance, sur ce point comme sur tout autre, les conséquences de leurs succès.

Chaque puissance réclama les œuvres d'art originales de ses possessions actuelles. Ces tableaux, ces statues appartenaient à la France, soit par des conventions avec les gouvernements étrangers, qui les avaient cédés comme contribution de guerre, soit en vertu d'un état de possession reconnu par l'Europe à plusieurs reprises et tout récemment en 1814. On ne pouvait revenir là-dessus, comme sur ce qui regardait les frontières de 1814, qu'en foulant aux pieds les engagements pris envers Louis XVIII. Les grandes puissances étant précisément les moins intéressées dans la question, l'on eût probablement, en négociant, obtenu de conserver tout au moins une partie de ces trésors d'art. Mais Talleyrand, qui sentait bien qu'il ne resterait pas longtemps ministre des affaires étrangères, affecta une roideur fort éloignée de



Les frères Faucher allant à la mort.

ses habitudes et ne voulut point en courir l'impopularité d'une transaction à ce sujet. Le roi était dans le même sentiment. On ne traita pas, et les alliés, agissant d'autorité, mirent le Louvre au pillage ; les Prussiens commencèrent par s'emparer de quelques objets qui provenaient de l'Allemagne et des Provinces rhénanes, puis l'Angleterre et l'Autriche prêtèrent leurs soldats aux petits États d'Italie et des Pays-Bas, leurs

protégés, pour emballer et emporter tous les merveilleux ouvrages originaires de ces contrées. Les portefaix de Paris avaient refusé leurs bras aux étrangers, et Wellington ne contiut la population que par un grand déploiement de forces.

Le ministère était en ce moment bien près de sa chute. Fouché fut le premier attaqué. Les ultras de province ne l'avaient point accepté, et ceux de la cour, n'ayant plus

besoin de lui, l'abandonnaient. La protection de Wellington le soutint quelque temps; mais il sentit bientôt l'impossibilité de se maintenir devant les Chambres: il donna sa démission et accepta le poste insignifiant de ministre de France auprès du roi de Saxe.

Le ministère entier le suivit de près. De furieuses adresses contre-révolutionnaires arrivaient d'une foule de collèges électoraux et de conseils généraux et municipaux, annonçant l'orage qui allait éclater à l'ouverture des Chambres. Le roi céda sans peine au courant qui poussait contre le ministère; Talleyrand lui déplaisait autant que Fouché, et, le sachant brouillé avec l'empereur Alexandre, il ne voyait aucune raison de le garder. Talleyrand ayant offert plus ou moins sincèrement sa démission et celle de ses collègues, le roi le prit au mot. Cet homme, dont l'égoïsme avait contribué à aggraver les malheurs de la France, ne devait plus rentrer aux affaires tant que durerait la Restauration.

Le duc de Richelieu remplaça Talleyrand aux affaires étrangères et à la direction du ministère. C'était un émigré qui était entré au service du gouvernement russe et avait administré habilement et heureusement Odessa et une partie de la Russie méridionale, où son souvenir est resté populaire. Sa nomination était une avance à l'empereur Alexandre et ne blessait pas le sentiment national, le duc de Richelieu n'ayant jamais porté les armes contre la France.

Un jeune homme spirituel, actif, ambitieux, qui grandissait de jour en jour dans a faveur du roi, M. Decazes, eut la succession de Fouché, le ministère de la police. Le baron Louis, dont le dernier acte important avait été un emprunt forcé de cent millions sur les personnes aisées, fut remplacé par M. Corvetto, qui ne l'égalait point, mais qui pourtant avait du mérite. A la justice, M. Pasquier eut pour successeur

un ancien déporté de fructidor, Barbé-Marbois, vieillard usé et indécis. A la guerre et à l'intérieur, il y eut deux très-mauvais choix: le duc de Feltre (Clarke) et l'ancien constituant Vaublanc, personnage vaniteux et incapable.

Les Chambres s'ouvrirent le 7 octobre. Louis XVIII, en apprenant que les élections avaient été entièrement « royalistes, » s'en était montré d'abord très-satisfait et avait laissé échapper un mot qui est resté célèbre: « Nous avons une Chambre vraiment *introuvable*! » Il eut bientôt à regretter de l'avoir *trouvée*, et le nom de « Chambre introuvable » a gardé dans l'histoire un sens bien différent de celui qu'il lui avait donné.

Louis XVIII ouvrit la session par un discours grave et triste, écrit sous l'impression des dures exigences du traité qu'il allait être contraint de souscrire avec les étrangers. Un incident remarquable signala les premières séances de la Chambre des pairs. Deux des nouveaux pairs, MM. de Polignac et de la Bourdonnaye, n'avaient prêté qu'avec des restrictions le serment au roi « et à la Charte, » parce que, prétendaient-ils, la religion catholique n'avait pas dans la Charte la place qui lui appartenait. Le comte d'Artois invita la Chambre à recevoir ces deux membres malgré leurs réserves. Le duc d'Orléans parla en sens contraire et fut appuyé par le garde des sceaux. La réception des deux pairs récalcitrants fut ajournée.

Bien que le Gouvernement se fût cru obligé de se prononcer contre une atteinte ouverte à la Charte, l'attitude qu'avait prise le duc d'Orléans n'irrita pas seulement les ultras; elle inspira quelques ombrages au roi, et le duc repartit pour l'Angleterre, où il resta plus d'un an.

La Chambre des pairs montrait des dispositions relativement modérées. La Chambre des députés débuta en présentant au

roi une adresse qui provoquait aux vengeances. Le gouvernement répondit par un projet de loi suspendant la liberté individuelle ; on ne faisait que régulariser par là les arrestations arbitraires partout pratiquées. Dans la discussion de ce projet, un député, M. Voyer-d'Argenson, ayant parlé des protestants massacrés dans le Midi, les ultras eurent l'audace de le faire rappeler à l'ordre, pour avoir avancé des faits « faux et calomnieux. »

La loi contre la liberté individuelle, votée par les députés, rencontra, à la Chambre des pairs, une énergique résistance de la part de Lanjuinais, toujours sur la brèche pour défendre les Principes de 89 : elle passa néanmoins à une grande majorité. Le ministre de la police Decazes, qui l'avait demandée, tâcha du moins de la modérer dans l'application. Le gouvernement avait proposé un autre projet contre les cris séditieux et les démonstrations malveillantes envers la royauté. Les ultras le trouvèrent beaucoup trop doux et obligèrent le gouvernement à en aggraver extrêmement les dispositions ; ils voulaient la peine de mort pour les moindres délits ; on ne l'écarta qu'à grand'peine.

Sous la pression de la Chambre des députés, le ministère apporta ensuite un projet de loi établissant des tribunaux d'exception pour les crimes et délits politiques ; le garde des sceaux, Barbé-Marbois, avoua au roi qu'il en rougissait, mais ne le présenta pas moins. Ces tribunaux étaient les cours prévôtales, restées tristement fameuses. Elles se composaient d'un président et de quatre juges pris dans le tribunal de première instance du chef-lieu de chaque département, et d'un prévôt militaire, officier-général ou au moins colonel, faisant fonction de juge d'instruction. D'Argenson seul combattit à fond le projet dans la Chambre des députés. Royer-Collard, un philosophe, un esprit élevé, qui avait pourtant déjà ré-

sisté aux ultras, soutint la loi : cela dit tout sur l'état moral de cette assemblée. La loi fut votée à la presque unanimité dans les deux Chambres.

Durant ces premiers débats des Chambres, les négociations avec les étrangers avaient atteint leur terme. Le traité qui aggravait cruellement celui de 1814 fut signé le 20 novembre 1815. Le duc de Richelieu avait obtenu quelques concessions par l'intermédiaire de l'empereur Alexandre ; on nous laissait, dans le département du Nord, Condé ; dans les Ardennes, Givet ; dans le Jura, le fort de Joux ; sur le Rhône, le fort de l'Écluse, et l'on réduisait la contribution de guerre à 700 millions et l'occupation militaire à cinq ans au plus. 150.000 soldats devaient occuper, aux frais de la France, un certain nombre de nos places du Nord et du Nord-Est : Lille, Strasbourg et Metz n'en étaient pas. La France devait en outre payer 50 millions par an pour l'entretien de ces garnisons étrangères.

Ce n'était pas tout : les États alliés, grands et petits, la Russie exceptée, réclamaient le remboursement de tous les dommages que leur avaient causés les Français durant tout le cours de nos grandes guerres. C'était un débordement de prétentions sans limite. Les grandes puissances, sauf l'Angleterre, consentirent à ce que ces réclamations fussent soumises à une commission mixte de liquidation. L'Angleterre exigea, pour ce qui concernait ses sujets, une convention spéciale. On évalua provisoirement les réclamations anglaises à 70 millions, autant qu'on évaluait celles de tous les autres États réunis ; cette évaluation devait être ultérieurement de beaucoup dépassée.

Le tout ensemble représentait pour la France une charge qui devait approcher d'un milliard et demi ; avec le changement des valeurs, cela représenterait aujourd'hui près de trois milliards.

Le duc de Richelieu voulait se retirer. Arrière-neveu du ministre qui avait fondé la grandeur de la France, il ne pouvait se résoudre à en signer l'abaissement. Le roi, les larmes aux yeux, le supplia de rester. Il signa, la mort dans l'âme, comme il l'a écrit lui-même, et porta le traité aux Chambres. La Chambre des pairs parut s'associer aux sentiments douloureux du ministre. La Chambre des députés n'était pas même capable de comprendre cette douleur; le furieux esprit de faction qui la dominait étouffait chez elle le patriotisme.

La bourse, cette fois, fut plus française qu'après Waterloo. La rente retomba plus bas que durant les Cent Jours, à 52.

Le jour même du traité, les quatre grandes puissances alliées avaient renouvelé leurs engagements réciproques, dans le but d'assurer le maintien du gouvernement actuel de la France et l'exclusion perpétuelle de Napoléon et de sa famille. Elles étaient convenues de se réunir en congrès périodiques, afin de maintenir ce qu'elles nommaient « l'ordre européen. » C'est là ce que le public, chez nous, qualifia, par erreur, de « Sainte-Alliance, » parce qu'il confondit ce traité avec un autre pacte récemment proposé par l'empereur Alexandre aux grandes puissances. Le tsar, alors dominé par des idées religieuses poussées jusqu'au mysticisme, avait rédigé une pièce où les souverains déclaraient « à la face de l'Univers » qu'ils prendraient pour seule règle, dans leur gouvernement intérieur et dans leurs relations internationales, les préceptes de la religion chrétienne et se considéraient comme membres d'une même nation chrétienne, les princes ne se regardant que comme les délégués de la Providence et confessant que la nation chrétienne n'a d'autre souverain que Jésus-Christ.

Alexandre, étonné et enivré de la prodi-

gieuse fortune qu'il avait eue de triompher du formidable génie qui avait si longtemps dominé l'Europe, se croyait appelé à rétablir l'unité de la chrétienté et à faire de l'Europe une famille. Il invita catholiques et protestants à s'associer à lui, représentant de « l'orthodoxie grecque. » L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signèrent par complaisance pour lui. L'Angleterre refusa. Le roi de France et les petits princes adhèrent; mais le beau rêve d'Alexandre n'eut et ne pouvait avoir aucunes conséquences pratiques, et la politique des gouvernements n'en devint pas plus morale ni moins égoïste.

Les alliés remirent au gouvernement français une note recommandant la conservation du régime constitutionnel. C'était une singulière politique que de réclamer à la fois le maintien de la Charte comme nécessaire à la paix publique et des vengeances contre les hommes des Cent Jours. Les alliés défaisaient d'une main ce qu'ils faisaient de l'autre.

Un événement qui venait de se passer au dehors était un sinistre présage pour les hommes que la réaction nommait « les conspirateurs du 20 mars. » Murat, qui s'était réfugié en Corse, avait eu la folie de tenter avec quelques hommes un débarquement sur la côte de son ancien royaume. Enveloppé immédiatement et fait prisonnier par les troupes du roi de Naples restauré, il avait été jugé sommairement et fusillé sur place (13 octobre). Le héros de tant de grandes journées avait fini misérablement comme un aventurier.

La réaction continuait à déborder parmi nous; une commission avait été formée pour l'épuration de l'armée, que l'on travaillait à reconstituer au gré des ultras. La garde nationale était entièrement dans les mains des favoris du comte d'Artois. La persécution était partout. On destituait les plus humbles employés pour les remplacer,



Dévastation du Musée du Louvre.

sans égard à la capacité ni aux services, par des gens qui n'avaient d'autres titres qu'un fanatisme royaliste réel ou affecté. On changeait le personnel de la magistrature, de manière à s'assurer du zèle aveugle des tribunaux. Tout le monde admettait que l'inamovibilité des juges fût suspendue par un changement de gouvernement; on ne contestait pas le droit du gouvernement nouveau; mais on s'indignait de l'abus qu'il en faisait.

Les meurtres se renouvelaient dans le Midi; il y en eut un qui dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; on avait d'abord assassiné un maréchal de France républicain; puis un général modéré et ancien déporté de Fructidor; cette fois, ce fut le tour d'un émigré. Le comte de Lagarde, ancien officier au service de Russie, main-

tenant commandant le département du Gard, s'acquittait honorablement de son devoir, d'après les instructions du duc d'Angoulême, qui était alors dans le Midi. Il fit arrêter Trestaillons, le chef des assassins de Nîmes, et il ordonna la réouverture des temples protestants fermés par la « Terreur blanche ».

Une émeute éclata; des bandes forcenées envahirent le principal temple et se jetèrent sur les protestants. M. de Lagarde essayant de dissiper les rassemblements, un des bandits fit feu sur lui à bout portant et le blessa grièvement (12 novembre).

Le gouvernement fit occuper militairement Nîmes; mais les ultras cachèrent le meurtrier. A la cour, on prit son parti; on prétendit qu'il n'avait fait que se défendre contre le général! Cette étrange justifica-

tion fut admise par le tribunal qui jugea cet homme; on l'acquitta. Quant aux bourreaux du général Ramel, le principal instigateur de l'émeute organisée contre lui fut acquitté. Deux scélérats qui l'avaient déchiré agonisant dans son lit furent condamnés à quelques années de prison. C'étaient les ultras qui avaient épuré les tribunaux et dressé les listes du jury, en sorte que les jugements étaient connus d'avance.

Trestaillons et les autres chefs des brigands du Gard ne furent pas même mis en jugement; aucun témoin à charge n'eût osé se présenter contre eux sous les poignards. Les tribunaux condamnaient non les bourreaux, mais les victimes, des gens qui avaient fait quelques tentatives pour résister aux bandes des ultras.

Un procès solennel fixait en ce moment l'attention de l'Europe entière. Le maréchal Ney, qui s'était caché dans un château d'Auvergne, s'était laissé découvrir et arrêter par suite d'une imprudence. Le roi, dit-on, à cette nouvelle, s'était écrié : « Il nous fait plus de mal aujourd'hui en se laissant prendre, qu'il ne nous en a fait au 13 mars! »

Le maréchal fut amené à Paris. Un conseil de guerre, composé de maréchaux et de généraux, fut constitué pour juger l'illustre prisonnier. Moncey devait le présider, comme doyen des maréchaux. Moncey refusa, en adressant au roi une lettre qui sera son éternel honneur. Ce vieux soldat gardait en 1815 l'âme de 92.

« Sire,... l'échafaud ne fit jamais des amis. Croit-on que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent!... Sont-ce les alliés qui exigent que la France immole ses citoyens les plus illustres?.... Veulent-ils donc vous rendre odieux à vos sujets en faisant tomber les têtes de ceux dont ils ne peuvent prononcer le nom sans rappeler leurs humiliations?... Quoi! moi, j'enverrais à la mort celui qui, à la Bérézina,

sauva les débris de l'armée! celui à qui tant de Français doivent la vie!... Non, Sire. S'il ne m'est pas permis de sauver mon pays ni ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur... J'ai trop vécu, puisque je survis à la gloire de ma patrie! »

Cette noble lettre indiquait que Moncey était préparé à tout, même à s'asseoir sur le banc des accusés, à côté de Ney. Son « existence » ne fut pas menacée; mais une ordonnance du roi le destitua de son inamovible dignité de maréchal et le condamna sans jugement à trois mois d'emprisonnement.

Après une longue instruction, Ney comparut, le 10 novembre, devant le conseil de guerre, composé de sept chefs militaires dont cinq avaient figuré, comme lui, dans l'armée impériale des Cent Jours. Les avocats qui défendaient le maréchal Ney déclinaient la compétence du conseil et réclamaient pour l'accusé la juridiction de la Chambre des pairs. Le conseil de guerre se déclara incompétent.

Ce fut un grand malheur : les défenseurs de Ney avaient eu bien tort de repousser la juridiction du conseil de guerre. Jamais Jourdan, Masséna, Augereau, Mortier, n'eussent condamné à mort leur vaillant compagnon d'armes. Le lendemain, le chef du ministère, le duc de Richelieu, saisit du jugement la Chambre des pairs par un discours étrange, où il requit la Chambre d'agir au nom de la France « et même au nom de l'Europe! »

De telles paroles étaient inconcevables de la part d'un homme qui avait le cœur français : ce discours avait été écrit par l'effervescent et emporté Lainé; mais M. de Richelieu se l'était approprié sans réflexion, et s'en repentit trop tard.

Ney revendiqua le bénéfice de la capitulation de Paris, qui avait garanti les personnes et les propriétés. Il requit Wellington et Blucher de faire respecter l'engagement

qu'ils avaient pris au nom de leurs souverains.

Wellington répondit que la capitulation avait été une convention purement militaire, interdisant aux armées alliées toutes mesures de rigueur envers les personnes qui se trouvaient dans Paris, mais qu'elle ne liait en aucune façon le gouvernement du roi de France. Il refusa à la maréchale Ney toute intervention en faveur de son mari. Quant à Blucher, il n'était plus à Paris.

La capitulation stipulait que les « habitants et en général tous les individus se trouvant dans la capitale ne pourraient être inquiétés en rien relativement aux fonctions qu'ils auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques. » Où jamais a-t-on vu, dans une convention purement militaire pour l'occupation d'une place, introduire des stipulations relatives aux opinions et aux actes politiques? Il est bien certain que ni Wellington ni Blucher n'avaient dit aux négociateurs français un seul mot qui pût faire croire qu'ils entendaient seulement ne pas exercer pour leur compte de poursuites politiques dans Paris. Ils avaient refusé nettement de s'engager sur la question de la conservation du Musée du Louvre et avaient, au contraire, évité tout ce qui eût pu éveiller une inquiétude quant aux personnes.

Des généraux français, inférieurs en stricte moralité à Wellington et capables d'actes désordonnés qu'il n'eût jamais commis, se fussent fait tuer plutôt que de laisser envoyer au supplice un brave ennemi avec lequel ils avaient contracté la confraternité chevaleresque du champ de bataille. Wellington, lui, vit avec indifférence périr de la mort des criminels son valeureux adversaire de tant de combats. Attaché au devoir étroit, inaccessible à tout mouvement de cœur, aussi incapable de générosité que de faiblesse, cet homme, si froidement intré-

pide, était absolument étranger aux qualités comme aux défauts des héros.

Le procès s'ouvrit, le 21 novembre, devant la Chambre des pairs. Des princes, des généraux, des diplomates étrangers, parmi eux Metternich, étaient là comme pour réclamer le sang du vaincu. Le procureur général Bellart montra une violence odieuse. L'accusé fut d'une entière sincérité dans ses réponses. Les dépositions des témoins donnèrent lieu aux incidents les plus émouvants. Le général qui avait déserté à l'ennemi le matin de la journée de Ligny, Bourmont, mit le comble à son ignominie par son attitude devant Ney, son ancien chef. Il accusa Ney d'avoir combiné longtemps d'avance cette « défection » du 13 mars, qu'il savait mieux que personne avoir été un entraînement subit; car il y était, et il avait participé à tous les actes de Ney. Le maréchal fut magnifique d'indignation; il écrasa le délateur, qui, de témoin, sembla un moment devenu l'accusé.

La déposition du maréchal Davout fut de grande importance; il déclara qu'il avait chargé, au nom de la Commission exécutive, les négociateurs français de rompre les conférences, si la sûreté des personnes et des propriétés n'était garantie sans restriction aucune. « Dans ce cas, ajouta-t-il, j'aurais livré bataille à la tête de cent mille hommes. »

Les deux négociateurs qui avaient signé la capitulation, le général Guillemot et l'ancien préfet de Paris, M. de Bondy, confirmèrent les paroles de Davout.

Cette triple déposition était une réplique à l'équivoque de Wellington. Un personnage qui devait figurer assez longtemps dans notre histoire politique joua dans cette occasion un triste rôle. C'était M. Molé, haut fonctionnaire de l'Empire rallié à la Restauration en 1814, puis revenu à l'Empire durant les Cent Jours, maintenant travaillant à se faire pardonner les Cent Jours

par son zèle royaliste, et réservé à être plus tard chef d'un ministère après la chute de la Restauration. Il fit décider par la Chambre des Pairs qu'on ne permettrait pas à la défense de faire valoir en faveur de l'accusé la capitulation de Paris.

Ney se leva : « Je suis accusé, dit-il, contre la foi des traités, et l'on ne veut pas



Victor de Broglie.

que je les invoque; j'en appelle à l'Europe et à la postérité! »

Puis il imposa silence à ses avocats.

Cent cinquante-neuf voix sur cent-soixante et une déclarèrent l'accusé coupable. Lanjuinais s'abstint, repoussant le procès en lui-même, comme violant la capitulation de Paris. Le duc Victor de Broglie vota l'acquiescement. C'était un courageux début dans la vie politique. Le duc de Broglie était le petit-fils du maréchal de Broglie, un des plus violents ennemis de la

Révolution, et le fils du général Victor de Broglie, ami de La Fayette et membre du côté gauche de la Constituante, qui, s'étant prononcé contre le 10 Août et n'ayant pas voulu émigrer, fut condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire. En marchant à la mort, il avait recommandé à son jeune fils de rester fidèle à la liberté.

Sur l'application de la peine contre le maréchal Ney, dix-sept pairs votèrent la déportation; cinq s'abstinrent; cent trente-neuf votèrent la mort, parmi lesquels cinq maréchaux, entraînés par le torrent de la réaction. Il est douloureux de voir dans cette liste le nom du vieux Kellermann de Valmy.

Quelques pairs, entre lesquels le maréchal Marmont, avaient demandé qu'on appelât sur le condamné la clémence royale. L'excellent maréchal Mac-Donald, qui n'avait point participé au jugement, avait écrit à Louis XVIII dans le même but. Le roi se crut obligé d'être inflexible. L'exaltation sanguinaire des ultras, à la cour et partout, était sans bornes. On cite des propos de femmes du grand monde qui rappelaient le langage des « furies de la guillotine. »

Le condamné ne fut pas conduit au lieu accoutumé des exécutions militaires, à la plaine de Grenelle: on craignait quelque agitation populaire; on le mena, du Luxembourg où il était gardé, dans l'avenue de l'Observatoire. Un peloton de vétérans l'y attendait, là où s'élève aujourd'hui sa statue. Le maréchal s'écria : « Je proteste devant ma patrie contre le jugement qui me condamne; j'en appelle à la postérité et à Dieu! Vive la France! »

Puis, portant la main à sa poitrine, il cria d'une voix aussi forte que lorsqu'il commandait la charge : « Soldats, droit au cœur! »

L'officier qui commandait le peloton, éperdu, glacé d'horreur, n'eut pas la force d'ordonner le feu. Un homme de cour, colonel d'état-major, prit sa place. Le ma-



Mort du maréchal Ney.

réchal tomba criblé de balles (7 décembre 1815).

L'appel de Ney à la postérité a été entendu. La France n'a point pardonné le meurtre de ce héros.

La fureur réactionnaire de la Chambre des députés allait toujours croissant. Elle avait accueilli diverses propositions de proscriptions par vastes catégories. Leurs auteurs les qualifiaient ironiquement de projets d'amnistie; de cette amnistie, ils exceptaient tous ceux qui avaient pris une part quelconque aux affaires publiques. Le gouvernement effrayé tâcha de modérer la Chambre, en présentant à son tour un projet d'amnistie n'excluant que les personnes désignées nominativement par l'ordonnance du 24 juillet et celles contre lesquelles des poursuites étaient commencées.

La majorité se déchaîna contre ce qu'elle nommait la « faiblesse du gouvernement. » Un incident porta au comble sa colère. Après la tête d'un maréchal, il lui fallait maintenant, pour l'exemple, celle d'un haut fonctionnaire civil. Le directeur général des postes pendant les Cent Jours, Lavalette, avait été condamné à mort; il n'excitait aucune haine personnelle, et bien des gens s'intéressaient à lui. MM. de Richelieu et Decazes suggérèrent de faire demander sa grâce par la duchesse d'Angoulême; la duchesse y eût consenti; mais les farouches ultras qui l'entouraient l'en détournèrent. L'échafaud allait se dresser, au regret du roi lui-même; madame de Lavalette, une nuit, parvint à faire évader son mari sous des habits de femme. L'exaspération des ultras devint un vrai délire; le ministère fut

attaqué violemment dans la Chambre comme complice de l'évasion. De grandes dames du faubourg Saint-Germain vociféraient et gesticulaient dans les tribunes avec une frénésie qui fit dire que « les brodeuses de 1815 renouvelaient les tricoteuses de 93. »

L'anxiété était extrême dans le pays, opprimé par une minorité furieuse. La rente, qui s'était un peu relevée, retomba de nouveau. Les assauts donnés au ministère ne s'arrêtèrent que devant la crainte d'une dissolution qu'on fit entrevoir à la Chambre; mais les ultras persistèrent à opposer leurs catégories de proscrits au projet du gouvernement. Des hommes qui commençaient à occuper la tribune de la Chambre avec éclat, Royer-Collard, philosophe à la haute pensée, à la parole impérieuse et axiomatique, de Serre, orateur chaleureux et entraînant, et aussi l'ex-ministre Pasquier, prudent et avisé, effrayé des folies qui débordaient, soutinrent le gouvernement avec vigueur et habileté. Ils l'aiderent à faire rejeter à grand-peine les proscriptions par catégories et le rétablissement de la confiscation; mais le bannissement des « régicides, » des anciens conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, fut voté malgré le roi lui-même, qui ne voulait pas revenir sur ses engagements de 1814 (6 janvier 1816).

Le gouvernement, pour consoler les ultras de n'avoir pas obtenu les proscriptions en grand, bannit de la France les 38 personnes qui avaient été internées d'après l'ordonnance du 24 juillet. Beaucoup d'hommes célèbres dans la guerre et dans la politique, vétérans de la Révolution, généraux ou ministres de l'Empire, furent ainsi jetés hors de leur patrie : Carnot, Sieyès, Cambon et Barère, qui avaient reparu dans la Chambre des Cent-Jours, Merlin de Douay, le peintre David, Thuriot, le président du 9 Thermidor, Cambacérès, Maret (duc de Bassano), Savary (duc de Rovigo)

et, avec eux, Fouché, pris enfin dans ses propres pièges et joué misérablement à son tour après avoir joué tout le monde; les maréchaux Soult et Grouchy, les généraux Clauzel, Drouet d'Erlon, Vandamme, Excelmans, Mouton (comte de Lobau), etc. Carnot et bon nombre de ses compagnons d'infortune devaient mourir dans l'exil.

Beaucoup d'autres personnes notables s'exilèrent en outre volontairement, ou sous les menaces de la police. Un grand nombre, entre lesquels plusieurs généraux, étaient dans les prisons; une série de procès militaires eut lieu pendant les premiers mois de 1816; les conseils de guerre ne s'associèrent pas complètement aux passions des ultras; ils acquittèrent le général Drouot, un des hommes les plus respectables de l'armée, et le général Cambronne, si renommé pour son héroïsme à Waterloo. Le général Debelle, condamné pour avoir combattu le duc d'Angoulême dans le Midi, fut gracié sur la demande de ce prince, qui ne s'associait point aux fureurs des ultras. Un seul de ces procès rappela les horreurs de celui des frères Faucher. Ce même gouverneur de Bordeaux qui avait eu alors une conduite si odieuse, le comte de Viomesnil, commandait maintenant à Rennes. On y traduisit devant un conseil de guerre le général Travot. Viomesnil essaya d'exercer sur le barreau de Rennes la même terreur que sur celui de Bordeaux. Il chassa de la ville et du pays un jurisconsulte qui avait accepté d'être le défenseur de l'accusé. Le barreau de Rennes restait fidèle à ses souvenirs de 89; trois avocats pour un se présentèrent, et treize de leurs confrères, quatre professeurs de droit en tête, signèrent avec eux une consultation en faveur de Travot.

Le général Travot avait commandé deux fois dans la Vendée, en 93 et dans les Cent-Jours; il s'y était signalé par son humanité. Le président du conseil appelé à le juger

était un certain Cannel, qui, lui aussi, avait fait autrefois la guerre dans la Vendée, mais comme camarade de Rossignol et de Rousin, qui l'avaient fait général. Mis à l'écart sous le Directoire et sous l'Empire, il s'était bruyamment rallié, en 1814, aux ultras. L'acte d'accusation fut un modèle de cynisme ; on ne pouvait accuser Travot de violence : on l'accusa de sa modération même, qui avait été, disait-on, « une arme redoutable entre ses mains ; la clémence même fut un de ses moyens de succès ! »

Travot fut condamné à mort, et ses trois avocats furent arrêtés, à l'instigation de Cannel. L'indignation publique fut telle qu'on n'osa exécuter la sentence. Le roi commua la peine en 20 années de détention. L'on enferma Travot au fort de Ham. Il y perdit la raison.

Sauf à Rennes, les conseils de guerre témoignaient une modération relative, les cours prévôtales, les jurys triés, les tribunaux ordinaires, étant bien pires. Les condamnations iniques à des peines graves, exils, emprisonnements, travaux forcés, se multipliaient sous la pression des comités royalistes, qui avaient pris en sens inverse le rôle des comités révolutionnaires de 93 et 94.

On poursuivait avec frénésie les choses ainsi que les hommes. Des scènes extravagantes et scandaleuses avaient lieu dans les villes. Des bandes d'ultras brûlaient le drapeau tricolore sur les places publiques. A Orléans, le 22 février 1816, on dressa sur la place du Martroi un bûcher où l'on entassa des tableaux, des livres, des bustes, des insignes de l'époque impériale, surmontés d'un grand portrait de Napoléon ; le préfet, le premier président et le maire y mirent le feu ; puis toutes les autorités, y compris la Cour royale en robes rouges, dansèrent en rond avec la foule autour du bûcher.

Ceci n'était que ridicule ; il y eut à Paris

un fait odieux. Les principaux meneurs des ultras se réunirent en un banquet au Palais-Royal, le jour anniversaire, non pas de l'entrée du roi, mais de l'entrée des armées ennemies dans Paris. Ils renouvelèrent durant plusieurs années cette fête impie.

Le gouvernement prit sa part de ces scandales, en ordonnant qu'une statue serait érigée à Pichegru. Qu'un pareil outrage à la conscience publique et à la morale de tous les temps ait été possible, lorsqu'un homme d'un caractère honorable tel que le duc de Richelieu présidait le conseil des ministres, cela dit tout sur cette époque de honte et de démenche.

La réaction frappait partout ; une ordonnance royale du 21 mars « réorganisa » les diverses classes de l'Institut, en leur rendant l'ancien nom d'Académies, et en expulsa un grand nombre de membres, dont plusieurs des plus illustres : Carnot, Monge, Grégoire, Lakanal, Garat, Sieyès, le grand peintre David. Par un étrange retour des choses, le plus habile et le plus ardent adversaire de la Révolution dans la grande Constituante, le cardinal Maury, fut exclu comme bonapartiste par la contre-révolution triomphante.

L'École polytechnique fut licenciée. L'Université fut envahie par le clergé, dont les membres remplacèrent par centaines les fonctionnaires et les professeurs destitués. L'instruction primaire fut placée sous la direction des curés, et les communes eurent charge d'établir les écoles sans aucune assistance de l'État ; elles s'en acquittèrent très-mal ou point du tout dans les campagnes.

Le peu qu'on reconstituait de troupes était entièrement livré aux ultras par leur servile instrument, le duc de Feltre. Pendant ce temps, on formait à grands frais six régiments suisses. Quant à l'armée de mer, on créait pour elle un collège de marine ; mais on l'établissait à Angoulême,

sur une montagne à quarante lieues de la mer, attendu que le duc d'Angoulême portait le titre de grand-amiral.

La Chambre des députés, instigatrice de toutes les mesures contre-révolutionnaires, était elle-même sous l'influence d'un groupe



Cambronne.

particulier, la Congrégation, association fondée vers la fin de la République par un ancien Jésuite, sur le modèle des affiliations laïques que les Jésuites avaient toujours attachées à leur Société. Elle se réunissait dans l'ancien séminaire des Missions étrangères, rue du Bac. La Congrégation, après avoir fait une opposition sourde à l'Empire durant les démêlés de Napoléon et de Pie VII, avait pris l'essor depuis la Restauration ; elle était maintenant comme le Comité directeur de la « Chambre introuvable. »

A côté de cette association laïque, une association ecclésiastique déployait une extrême activité : c'était l'Institut des missions de France, qui lançait des missionnaires dans les départements, afin d'y ranimer le zèle catholique. Les missionnaires prêchaient avec une passion et dans un langage qui rappelaient le temps de la Ligue ; ils excitaient une vive agitation autour d'eux ; ils faisaient planter sur les places publiques de grandes croix, aux pieds desquelles on brûlait les œuvres de Voltaire et de Rousseau.

La Congrégation poussait ses adeptes à présenter à la Chambre une foule de propositions contre nos lois civiles ; ils prétendaient faire reconstituer les biens-fonds du clergé, et lui livrer le monopole de l'enseignement.

La Congrégation eut une première victoire, l'abolition du divorce, votée sans débats par la Chambre des députés et ratifiée par la pairie et par le roi. La première loi du divorce, sous la République, avait fort relâché les liens de la famille ; le Code civil avait déjà sérieusement limité la faculté de dissoudre le mariage ; on pouvait réduire cette faculté à des exceptions rigoureusement déterminées ; on pouvait la traiter comme un mal nécessaire pour éviter de plus grands maux et pour ne pas écraser, dans certains cas extrêmes, les existences privées au profit d'une idée sociale abstraite. Mais les hommes de 1815 ne cherchaient pas, en philosophes et en législateurs, la solution la meilleure pour l'individu et pour la société ; ils ne visaient qu'à une satisfaction de parti et de secte. Le protestantisme admet dans une certaine mesure le divorce ; quoique le catholicisme le proscrive en principe, les papes ont plus d'une fois dissous des mariages royaux et impériaux. Les Chambres de 1815 ne daignèrent pas examiner si la séparation de corps qu'elles substituèrent au divorce n'est

pas plus dangereuse pour la morale et pour la société.

La Chambre des pairs ne suivit pas celle des députés jusqu'au bout. Les députés votèrent la remise au clergé des registres de l'état civil ; les pairs ne la votèrent pas. Les députés votèrent l'autorisation au clergé, dans chaque diocèse, de recevoir toutes donations en biens meubles et immeubles. La Chambre des pairs y mit cette importante restriction : que chaque donation devrait être autorisée par le roi.

Un grand débat eut lieu sur un projet de loi électorale présenté par le gouvernement. C'était un système d'élections à deux degrés, combiné de façon à les mettre dans les mains du pouvoir. La Chambre devait être renouvelée partiellement, un cinquième chaque année.

Le projet fut mal accueilli du public, qui le repoussait comme anti-libéral, et de la Chambre, qui ne voulait point de renouvellement partiel, parce qu'elle prétendait avoir cinq ans devant elle pour faire la contre-révolution. M. de Villèle, personnage froid et réfléchi, qui prenait quelque ascendant sur les fougueux ultras de la Chambre, fut le rapporteur de la commission nommée pour examiner le projet de loi et opposa au système du renouvellement partiel celui du renouvellement intégral. La Charte établissait un cens électoral de 300 francs. M. de Villèle proposa des électeurs de premier degré à 50 francs, qui choisiraient les électeurs de second degré parmi les censitaires à 300 francs. Les députés seraient choisis parmi les censitaires à 1,000 francs.

Ce projet des ultras était plus libéral et moins anti-démocratique que celui du gouvernement, ce qui tenait à leurs illusions sur les dispositions du pays à leur égard. Les débats offrirent un singulier spectacle : ce furent les modérés, ceux qui étaient au moins relativement libéraux, les de Serre,

les Pasquier, les Royer-Collard, qui combattirent les principes du gouvernement représentatif au nom des principes monarchiques, tandis que les ultras revendiquaient les droits de la représentation nationale.

C'est que ceux-ci entendaient se servir de la puissance représentative, qu'ils avaient



Le duc de Berry.

usurpée par surprise, pour détruire la société civile de 89, pendant que les autres cherchaient dans la royauté même un moyen de défense contre l'ancien régime. Les ultras, du reste, s'effrayèrent bien vite d'avoir été trop démocrates et firent modifier le projet de M. de Villèle par l'adjonction des plus forts imposés aux électeurs à 300 francs, plus, d'un certain nombre d'électeurs nommés par le roi. Contrairement à l'opinion de M. de Villèle, ils décidèrent que les députés ne recevraient pas

d'indemnité. Le projet ainsi amendé aboutissait à une organisation aristocratico-monarchique (6 mars 1816). Le gouvernement le transmit à la Chambre des pairs dans une forme indiquant qu'il en souhaitait le rejet.

La discussion du budget fut pareillement l'occasion d'une lutte entre le gouvernement et la majorité.

Il y avait deux questions principales en matière de finances : celle qui regardait l'industrie et le commerce ; celle qui concernait la dette publique. Sur le premier point, la Chambre adhéra au régime protecteur, ou plutôt prohibitif, proposé par le ministre. Pour augmenter le revenu public, on mit des taxes sur les objets fabriqués et sur les transports, en même temps qu'on augmentait les contributions indirectes ; pour indemniser les fabricants, on prohiba une grande partie des produits industriels de l'étranger, et l'on mit de gros droits sur ceux qu'on ne prohibait pas. Ce régime n'était que temporaire dans la pensée de ceux qui le proposaient ; mais il devait peser sur la France durant une longue suite d'années.

Le second point, l'extinction de la dette exigible, fut l'objet d'un très-vif débat. Cette dette exigible consistait en créances antérieures à 1814, auxquelles il fallait ajouter le déficit considérable de 1814 et de 1815. Il y avait enfin à rembourser les 100 millions d'emprunt forcé sur les aisés. Le gouvernement proposait d'opérer ce remboursement en augmentant de moitié les contributions directes et de liquider la dette exigible par des ventes de forêts nationales et communales.

Les ultras se déchainèrent contre ce projet ; ils ne voulaient point qu'on touchât aux forêts, parce qu'elles provenaient en partie des biens du clergé ou des biens d'émigrés, et qu'ils espéraient remettre la main dessus. A la liquidation projetée par

le gouvernement, ils eussent préféré une banqueroute déguisée sous la forme d'un remboursement qu'on opérerait au moyen d'une émission de rentes. On eût imposé ces rentes au pair aux créanciers de l'État, et, comme la rente était extrêmement bas, pour une créance de 100 francs, ils n'eussent reçu que 50 et quelques francs.

Le ministère ne voulut pas manquer ainsi à la foi publique ; mais il abandonna son plan de liquidation. Il y substitua des expédients qui augmentaient la dette annuelle de l'État. Il rendit aux communes et aux émigrés une certaine quantité de biens-fonds qui étaient dans le domaine national. Les charges des classes commerçantes et industrielles furent augmentées par le doublement des patentes et par des droits sur les transactions commerciales.

Le 3 avril, le projet de loi électorale voté par les députés fut rejeté par les pairs. L'irritation fut vive parmi les ultras. Ils accueillirent fort mal un projet provisoire présenté par le gouvernement pour suppléer à la loi repoussée. La majorité de la Chambre s'insurgea contre son président, Lainé, qui ne s'était que trop associé aux passions royalistes, mais qui souhaitait qu'on s'entendit avec le gouvernement. Le ministre de l'intérieur Vaublanc se tourna contre le ministre et se déclara pour le renouvellement intégral de la Chambre, repoussé par le projet du gouvernement. La Chambre vota le renouvellement intégral. Le gouvernement n'envoya pas à la Chambre des pairs le projet voté par les députés.

Les ultras poussèrent leur pointe sur la question ecclésiastique ; ils proposèrent d'assurer au clergé 42 millions de rentes perpétuelles inscrites au Grand-Livre, plus, de lui rendre ce qui restait de biens d'Église entre les mains de l'État. M. de Serre et plusieurs autres orateurs, parmi lesquels on remarqua M. Bengnot, qui ne s'était point montré jusque-là un ami de la Révo-

lution, revendiquèrent les Principes de 89 en ce qui regardait les biens ecclésiastiques. La majorité vota la proposition des ultras; mais, les modérés s'étant retirés en masse et beaucoup de députés étant absents, la Chambre n'eut pas le nombre réglementaire pour que le vote fût valable (24 avril).

Le lendemain, la majorité se retrouva en nombre pour voter la restitution au clergé des biens non vendus. Le gouvernement fit savoir qu'il n'enverrait pas le projet à la Chambre des pairs et déclara la session close (29 avril). Quelques jours après, Vaublanc fut remplacé au ministère de l'intérieur par Lainé. Le roi était fort dégoûté des ultras et de l'entourage du comte d'Artois. Son favori, le ministre de la police Decazes, l'excitait à réagir contre la réaction.

Ce mouvement fut bien malheureusement suspendu par une entreprise insensée qui venait du côté opposé aux ultras. Un légiste dauphinois, nommé Didier, esprit inquiet, ardent et variable, tour à tour révolutionnaire, royaliste, bonapartiste, puis revenu à la royauté et mécontent de n'avoir pas été appelé par elle à une haute position, s'avisait de conspirer en faveur du duc d'Orléans sans le consulter. Les mécontents étaient nombreux en Dauphiné : Didier était très-actif; il se mit en rapport avec nombre d'anciens militaires et travailla, non sans succès, à remuer les campagnes, mais en cachant son vrai but : il avait reconnu que le nom du duc d'Orléans ne produirait aucun effet, et il parlait de Napoléon II. Il forma le dessein de s'emparer de Grenoble, en jetant sur la ville des bandes de paysans que seconderait un mouvement à l'intérieur. Les autorités eurent vent du complot : les chefs des conjurés de la ville furent arrêtés ou s'enfuirent quelques heures avant le moment fixé pour l'attaque. Les petites bandes formées dans les villages de la montagne ne s'en présentèrent pas

moins à l'entrée de Grenoble la nuit suivante; mais, reçues à coups de fusil là où elles comptaient trouver leurs amis maîtres des portes, elles se dispersèrent presque sans résistance (4-5 mai 1816).

Cette échauffourée n'avait coûté la vie qu'à six insurgés et pas à un seul soldat. Les chefs militaires du département, le général Donnadiou et le colonel Vautré, la transformèrent dans leurs rapports au gouvernement en une formidable insurrection dont on n'était venu à bout qu'après un long et sanglant combat. La conspiration, prétendait Donnadiou, avait de vastes ramifications à Lyon, dans les départements et à Paris même. Ces dépêches mensongères causèrent dans le ministère une vraie panique. Les ministres donnèrent sur-le-champ « un pouvoir discrétionnaire » aux autorités civiles et militaires de Grenoble.

Le général Donnadiou, ultra forcené comme il avait été jadis fougueux révolutionnaire, et le préfet Montlivault, capable de tout pour se maintenir et pour avancer, firent un effroyable abus de l'arbitraire dont on les armait; ils publièrent des arrêtés où il n'était question que de mort à chaque ligne : la mort pour qui recèlera et ne dénoncera pas un insurgé; la mort pour qui ne livrera pas ses armes. Deux prisonniers condamnés par la cour prévôtale avaient été exécutés dès le 8 mai. Le conseil de guerre, substitué à la cour prévôtale, en condamna vingt et un autres. Mais les charges étaient tellement nulles sur plusieurs, que ce conseil, quoique présidé par le sanguinaire colonel Vautré, en recommanda cinq à la clémence du roi. Quatorze furent envoyés au supplice le 10 mai. Un sursis fut accordé pour deux, dont l'innocence paraissait évidente sur informations nouvelles.

Les sanglantes exécutions des 8 et 10 mai causèrent une telle répulsion dans le pays, que Donnadiou lui-même s'en inquiéta et

qu'il écrivit au ministre de la guerre qu'il était temps d'arrêter l'effusion du sang. Sa lettre arriva trop tard. Le gouvernement avait déjà prononcé sur les recours en grâce : le duc de Richelieu et le nouveau ministre de l'intérieur, Lainé, avaient été



Laplace.

d'avis de les accueillir; mais, cette fois, l'homme du roi, le ministre de la police Decazes, fut du côté des ultras. C'était un homme d'esprit et de sagacité, habituellement opposé aux violences, et par tempérament et par bon sens: il associait volontiers son intérêt propre à l'intérêt public; mais c'était avant tout un ambitieux: il se sentait ébranlé par l'événement qu'exploitait auprès de Louis XVIII le parti du comte d'Artois, et il voulut donner des gages. La rigueur l'emporta dans le conseil des ministres. Le télégraphe transmit l'ordre d'exécuter les condamnés pour lesquels avaient intercédé les tribunaux d'exception eux-mêmes, la cour prévôtale et le conseil de guerre.

Huit nouvelles victimes furent donc envoyées à la mort, dont deux, comme nous l'avons dit, avaient été reconnues innocentes. Une autre n'avait que seize ans. Celui-ci ne fut d'abord que blessé; il fallut tirer trois fois sur lui pour l'achever! (15-16 mai.)

Cet incident sinistre a laissé une tache ineffaçable sur le nom du ministre, qui en porte la principale responsabilité.

Le conspirateur dont la témérité avait causé de tels malheurs, Didier, s'était réfugié en Savoie: il y fut découvert et livré par les autorités sardes; il fut guillotiné, le 10 juin, à Grenoble.

Le 17 juin, de grandes fêtes célébrèrent à Paris le mariage du second des neveux du roi, le duc de Berry, avec une jeune princesse de la branche des Bourbons de Naples, petite-fille du roi Ferdinand et de la trop fameuse Caroline d'Autriche. C'était pour aboutir à cette alliance sans valeur politique que le gouvernement de la Restauration, en 1814, avait refusé la main d'une sœur de l'empereur de Russie.

A cette occasion, le roi créa quatre maréchaux de France: deux d'entre eux étaient le ministre Clarke, général sans titres militaires, persécuteur acharné de l'ancienne armée, et l'émigré Viomesnil, à qui l'on semblait payer le sang des frères Faucher!

Les fêtes du mariage furent données entre deux séries d'exécutions. Les procès de généraux reprenaient ce caractère sanglant que l'acquiescement de Drouot et de Cambroune avait semblé devoir leur enlever désormais. Le général Charton avait été exécuté le 22 mai, quoique recommandé par le conseil de guerre à la clémence royale. Une odieuse affaire succéda à son procès. Après Waterloo, un certain colonel Gordon, qui avait déserté à l'ennemi comme Bourmont, durant la journée de Ligny, s'était introduit dans la place de Condé, où commandait le général Bonnaire, pour en



Plantation d'une croix de Mission.

prendre le commandement au nom du roi. Les soldats avaient reconnu, saisi et fusillé le traître. Le général Bonnaire fut traduit pour ce fait devant un conseil de guerre. Il fut prouvé que le général n'avait été absolument pour rien dans la mort de Gordon. Le conseil de guerre, composé d'émigrés, ne l'en condamna pas moins à la déportation et à la dégradation militaire. Ce vieux soldat, plein d'honneur et couvert de blessures.

subit, sur la place Vendôme, ce supplice pour lui pire que la mort (29 juin). Il en mourut de chagrin.

Le 27 juillet, fut exécuté, à Lyon, un militaire de grand mérite, le général Mouton Duvernet. Il avait montré, pendant les Cent Jours, beaucoup de modération et d'humanité, et avait protégé les royalistes contre l'irritation populaire. Son seul crime était de s'être rallié à Napoléon quelques jours

avant le 20 mars. Les autorités civiles de Lyon et des villes voisines avaient déposé en sa faveur : le maréchal Mortier demanda sa grâce au roi; sa femme alla se jeter aux genoux de Louis XVIII; tout fut inutile.

Le jour de l'exécution du général Mouton-Duvernet, trois personnes se sibièrent à Paris la peine des parricides, pour un complot ridicule où un agent provocateur avait proposé, dans un cabaret, de faire sauter les Tuileries. Cette peine, effacée depuis de notre code criminel, consistait dans la décapitation, après que le bourreau avait tranché le poing au condamné.

D'autres exécutions se succédèrent dans la Sarthe, dans l'Aude, dans l'Hérault, dans le Gard, pour des motifs iniques ou futiles, tels que de prétendus complots de prison, tandis que, dans ces mêmes départements, les assassins de 1815 étalaient leur impunité triomphante.

Les emprisonnements, les exils arbitraires, les condamnations à des peines graves se multipliaient de nouveau. La terreur régularisée remplaçait les massacres de l'année précédente. Un historien qu'on ne saurait soupçonner d'exagération, M. de Viel-Castel, rapporte, dans son *Histoire de la Restauration*, qu'il s'était formé, « comme aux plus mauvais temps de l'Empire romain, une classe de délateurs de profession. » Les personnes les plus inoffensives étaient enveloppées dans un système de dénonciations organisé au profit de toutes les cupidités et de toutes les haines. Le gouvernement finit par être obligé de sévir contre les misérables qui le trampaient et l'avi-lissaient.

Le roi s'effrayait de nouveau en voyant où on l'entraînait. Malgré les gages sanglants que le gouvernement venait de donner aux ultras, il n'était pas au fond réconcilié avec eux. Le roi et les principaux membres du ministère comprenaient que la Chambre allait revenir plus arrogante

et plus insensée, et ils ne voulaient point de sa domination, qui menait évidemment aux catastrophes. Les puissances étrangères pesaient fortement dans le sens opposé aux ultras. Cette tendance fut indiquée par le retrait de quelques mauvaises mesures; on supprima un comité pour les affaires ecclésiastiques établi par Vaublanc. On réorganisa l'École polytechnique sous les auspices du grand astronome Laplace.

M. Decazes travaillait avec persévérance à amener le roi à dissoudre la Chambre. Louis XVIII était très-irrité du désir de sa mort que dissimulaient mal les ultras, lorsque la goutte qui le tourmentait menaçait de remonter; mais son humeur indécise et la peur des cris de son frère le faisaient flotter et varier. Le duc de Richelieu et le ministre de l'intérieur Lainé hésitaient à rompre définitivement avec les hommes qui se disaient les vrais, les seuls royalistes; d'autres ministres appartenaient encore aux ultras. Les difficultés étaient grandes. M. Decazes s'entendit avec les personnages les plus capables du parti modéré pour agir sur l'esprit du roi. Il rédigea un mémoire habile et pressant et en fit rédiger d'autres par MM. Pasquier et Guizot; ce dernier engageait vivement le roi à s'appuyer sur les classes moyennes. M. Guizot, fort jeune encore, n'avait pas débuté d'une façon libérale dans la politique : en 1814, il avait, comme secrétaire général du ministère de l'intérieur, préparé la loi sur la presse, qui maintenait la censure. Il prenait maintenant un rôle actif dans le parti opposé aux ultras et s'annonçait comme un écrivain politique de haute valeur.

Le roi se décida enfin. Le secret fut bien gardé, quoique plusieurs des ministres n'eussent cédé que devant l'expresse volonté du roi. Une ordonnance royale, publiée le 5 septembre 1816, surprit les ultras comme un coup de foudre. Elle déclarait qu'aucun des articles de la Charte ne serait

révisé et que la Chambre était dissoute.

Aux cris de fureur qui éclatèrent au faubourg Saint-Germain et à la cour même, répondit une explosion de joie publique qui rappelait le 9 Thermidor; on s'embrassait dans les rues. M. Decazes envoya aux préfets une circulaire où il invitait les électeurs à écarter également « les ennemis du trône qui voudraient le renverser et les amis insensés qui l'ébranleraient en voulant dicter la loi au roi. Il ne faut, disait-il, que des députés qui marchent d'accord avec le roi, avec la Charte, avec la nation. — Qu'on vienne à la Charte par le roi, ou au roi par la Charte, on sera également bien reçu. »

M. Decazes fit relâcher la plupart des personnes détenues arbitrairement et renvoya chez eux une partie des internés. Le plus illustre des écrivains royalistes, M. de Châteaubriand, éclatant génie littéraire, esprit politique mal équilibré, qui mêlait des idées libérales assez hardies aux idées théocratiques et aristocratiques les plus arriérées, attaqua violemment le ministère dans un écrit intitulé *La Monarchie selon la Charte*. Le roi le fit rayer de la liste des ministres d'État. M. Guizot et un autre jeune homme qui annonçait un talent littéraire éminent, M. Villemain, répondirent à M. de Châteaubriand : l'écrit de M. Villemain, surtout, se fit remarquer par sa viriposte contre l'Ancien Régime.

Malgré les violences des ultras, fortement organisés et maîtres encore d'une foule de positions officielles que le ministre de l'intérieur Lainé ne s'était pas décidé à leur enlever, les élections donnèrent la majorité au ministère. Une majorité de haute bourgeoisie et de fonctionnaires remplaça la majorité de grands seigneurs de l'Ancien Régime et de nobles de province qui avaient dominé dans la « Chambre introuvable. » La tentative de restauration de l'Ancien Régime avait échoué; ce qui lui

succédait, c'était une première tentative de monarchie bourgeoise, par transaction entre la bourgeoisie et la légitimité.

CHAPITRE XII

SECONDE RESTAURATION (SUITE). — GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL. — LE PARTI LIBÉRAL. — ÉVACUATION DU TERRITOIRE. — CHUTE DU MINISTÈRE DECAZES.

(Novembre 1816 — Février 1820.)

La session législative qui suivit les élections de 1816 commença le 4 novembre. Le roi l'ouvrit par un discours où il déclarait qu'il ne souffrirait jamais qu'il fût porté atteinte à la loi fondamentale (la Charte). — « Que mon peuple, dit-il, soit bien assuré de mon inébranlable fermeté pour réprimer les attentats de la malveillance et pour contenir les écarts d'un zèle trop ardent. » C'était signifier aux Chambres que le gouvernement combattrait également les révolutionnaires et les ultras.

La première loi importante qu'on fit voter par les Chambres statua que tout établissement ecclésiastique reconnu par la loi pourrait recevoir ou acquérir, avec la permission du roi, des biens meubles ou immeubles. On rétablissait ainsi la « mainmorte, » mais, du moins, avec la double garantie que chaque établissement ecclésiastique devrait être autorisé par une loi spéciale et que toutes ses acquisitions seraient subordonnées à l'autorisation du gouvernement.

On discuta ensuite un projet de loi qui était la grande question du moment : la loi électorale. Elle était combinée dans le but de fixer la puissance élective là où les dernières élections l'avaient portée. La Charte

avait établi qu'on ne serait électeur qu'en payant trois cents francs d'impôt direct; mais on pouvait, comme en 1815, faire choisir les électeurs par les assemblées primaires entre les censitaires à trois cents francs. On supprima l'intervention des as-



Louis XVIII.

semblées primaires, et l'on établit que tous les censitaires payant trois cents francs élieraient directement au scrutin de liste tous les députés du département. La préférence à donner au scrutin de liste sur le scrutin par lequel on nomme un seul député fut soutenue par M. Guizot avec d'excellentes raisons, les mêmes qu'avait autrefois exprimées le rapporteur de la Constitution de l'an III, Boissy d'Anglas. Le scrutin de liste produit des élections vraiment politiques; le scrutin uni-nominal favorise l'intrigue et

la médiocrité et abaisse le niveau des assemblées.

La loi fut adoptée par les deux Chambres, bien qu'à une faible majorité à la Chambre des pairs (janvier 1817).

Son résultat était d'écarter à la fois la démocratie et l'aristocratie au profit de la portion la plus aisée des classes moyennes.

Deux groupes politiques nouveaux y avaient concouru : les doctrinaires, les libéraux.

Le parti libéral, qui se formait et qui devait prendre une extension toujours croissante, se composait de tous les hommes qui étaient exclusivement attachés aux idées et aux intérêts de 89 et de la Révolution, et qui, peu sympathiques aux Bourbons, étaient disposés toutefois à tirer le meilleur parti possible des institutions actuelles : les uns au jour le jour et sans arrière-pensée, les autres avec des réserves pour l'avenir.

Les libéraux de la Chambre des députés avaient derrière eux au dehors un grand parti. Les doctrinaires étaient un petit groupe d'hommes distingués, si peu nombreux que M. Beugnot, qui en était, disait plaisamment que tout le parti tiendrait dans un canapé.

Les principaux étaient alors MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot et de Barente. A la différence des libéraux, ils n'acceptaient pas seulement la royauté comme un fait, ils se rattachaient, du moins alors, à la légitimité comme à un principe.

Même différence quant au nouveau régime électoral. Pour les libéraux, Benjamin Constant et autres, cette organisation était la plus convenable à la situation présente du pays et le meilleur moyen de se délivrer des ultras. Pour les doctrinaires, ce régime, qui fondait la prépondérance exclusive de la classe moyenne, était ou devint un système, « une doctrine. » Ils affirmaient cette doctrine et toutes leurs conceptions politiques avec une roideur doctorale et dogmatique qui leur fit donner ce nom de doctrinaires



Le Naufrage de la Méduse.

La « Doctrine » aboutit à nier les deux principes opposés de la souveraineté du peuple et de la souveraineté du roi au nom de la souveraineté de la raison ; les doctrinaires prétendaient réaliser la souveraineté de la raison en excluant les masses populaires des droits politiques et en assurant le pouvoir à la bourgeoisie aisée, qui gouvernerait sous le nom du roi.

Le régime électoral de 1816 avait son utilité dans le présent. Il convenait, afin de laisser respirer la France, de la gouverner modérément, de l'habituer aux institutions représentatives ; mais c'était une grande illusion de voir là autre chose qu'un expédient et qu'une transition, et de s'imaginer

que cette prétendue souveraineté de la raison, incarnée dans quelques milliers de censitaires, pût être le dernier mot de la Révolution française.

Le ministère demanda la prorogation de la loi qui avait suspendu la liberté individuelle, en adoucissant un peu l'arbitraire qu'elle autorisait. M. Decazes laissa échapper, dans la discussion de cette loi, une parole malheureuse. En répondant aux ultras, qui prétendaient que le 5 Septembre menait la royauté à sa ruine, il déclara que l'autorité royale saurait, au besoin, se suffire à elle-même et se sauver : que l'article 14 de la Charte était là et que le roi saurait s'en emparer, c'est-à-dire faire les ordonnances né-

cessaires sans le concours des Chambres.

C'était la première fois que l'on attribuait cette portée à l'article 14. Ceci était pour la royauté le principe, non du salut, mais de la ruine. Lanjuinais réfuta énergiquement cette prétention : que l'article 14 conférait au roi le pouvoir de confisquer la Charte tout entière!

Après la loi sur la suspension de la liberté individuelle, fut voté le maintien de la censure pour un an. Les débats offrirent un bizarre spectacle, qui devait souvent se renouveler. Les ultras, auxquels venait d'échapper le pouvoir, réclamèrent avec passion la liberté.

La discussion du budget de 1817 présente un grand intérêt. Le ministre des finances, Corvetto, avait travaillé à réparer le mal fait par la « Chambre introuvable, » dont les folies avaient tendu à rendre tout système financier impossible. Il avait reconnu la nécessité de demander un ensemble de dépenses supérieur de plus de trois cents millions aux recettes. Il était à la fois nécessaire et difficile de recourir au crédit. Les banquiers français n'étant pas en état de fournir une telle somme, on s'adressa à deux grandes maisons de banque de Londres et d'Amsterdam. Les conditions furent onéreuses; c'était inévitable. L'emprunt fut contracté à 52 : c'était près de dix pour cent.

A si haut prix que ce fût, on avait trouvé crédit; les puissances étrangères consentirent à une première réduction de 30,000 hommes sur l'armée d'occupation (février 1817).

Le ministre des finances obtint des Chambres qu'on doublât la somme annuelle affectée au rachat de la dette publique.

A l'occasion de la discussion du budget, toutes les questions qui préoccupaient l'opinion publique furent agitées avec passion. M. de Villèle et d'autres membres de la droite attaquèrent vivement la centralisa-

tion, réagissant ainsi, non pas seulement contre le système administratif du Consulat et de l'Empire, mais contre celui de l'ancien régime, qui avait fait le plus de centralisation qu'il avait pu. La droite s'imaginait que ce que l'on ôterait de pouvoir aux agents du gouvernement pour le remettre à des assemblées locales passerait entre ses mains. Les partisans du ministère, les hommes de nuance plus ou moins libérale, défendirent la centralisation, le conseil d'État et l'Université.

Le débat sur l'Université menait aux questions religieuses. M. Duvergier de Hauranne, arrière-neveu du célèbre chef des Jansénistes au dix-septième siècle, dénonça les Jésuites, qui, en dépit des lois qui prohibent leur institut, s'introduisaient en France sous le nom de « Pères de la Foi. » C'était à leur profit qu'on attaquait l'Université.

M. Royer-Collard affirma nettement que l'instruction et l'éducation publiques appartenaient à l'État et que l'Université devait avoir le monopole de l'enseignement.

Il est remarquable que ce philosophe chrétien et même catholique, mais anticlérical, ait été aussi absolu sur le droit exclusif de l'État que ceux des révolutionnaires qui s'inspiraient uniquement des souvenirs de la Grèce et de Rome.

La lutte s'anima et se reporta de plus en plus sur le terrain des grands débats de l'Assemblée Constituante. Le ministre des finances avait proposé d'affecter les forêts de l'État à la garantie de l'amortissement de la dette publique, avec faculté d'en aliéner jusqu'au quart : 150,000 hectares sur 600,000. Ces forêts provenaient en partie des biens ecclésiastiques. M. de Bonald, qui était le philosophe des ultras comme M. Royer-Collard était celui des doctrinaires, nia que la Constituante eût eu le droit de prendre les biens ecclésiastiques et prétendit que l'ancien clergé de France avait été en corps propriétaire de ces biens;

qu'il les avait possédés collectivement au même titre qu'un individu possède sa propriété.

MM. de Barante, Duvergier de Hauranne et Beugnot démontrèrent que c'était absolument faux, et que cette sorte de biens avait été possédée par les établissements ecclésiastiques, chacun en leur particulier, et nullement par l'Église en général ni par le clergé en corps. M. Beugnot, rapporteur de la commission, avec une décision et une vigueur qu'on n'eût point attendues de lui, revendiqua les Principes de 89 et soutint le bon droit des actes de la grande Constituante. Il montra l'absurdité de la confusion que l'on faisait entre la vraie propriété, celle des individus, des personnes réelles, cette propriété que la loi règle, mais ne crée pas, et la prétendue propriété des corporations, ce qu'on appelle la personnalité civile attribuée à des congrégations, simple fiction que le législateur crée et qu'il peut modifier ou supprimer. Il établit que la propriété de toute corporation supprimée revient de droit à l'État.

Ce fut un grand spectacle que de voir les principes et les actes de 89 confessés par les hommes de la monarchie restaurée. La preuve était faite qu'en dépit de toutes les réactions, ils étaient indestructibles.

Camille Jordan, qui avait joué un rôle important dans le côté droit sous la Constitution de l'an III et qui avait alors vivement défendu le clergé, fut plus énergique encore que Beugnot. Il fit appel aux traditions de toute l'ancienne magistrature française contre les maximes des ultras sur les biens ecclésiastiques et sur les donations prétendues perpétuelles, par lesquelles un individu qui possède un coin de terre durant les quelques années qu'il passe en ce monde pourrait l'immobiliser pour les siècles des siècles.

À la Chambre des pairs, le duc de La Rochefoucauld résuma et conclut le débat en

disant que, le clergé n'ayant jamais eu les droits de la véritable propriété, on ne pouvait prétendre qu'il y eût eu à son égard spoliation.

Cette belle discussion fit bien voir que notre pays se relèverait, et les hommes qui l'ont soutenue, quels qu'aient été à tout autre égard leurs actes et leurs opinions, méritent une place dans la tradition nationale.

Le budget de 1817, qui a été l'occasion de ces éclatants débats, tient une place très-importante dans notre histoire financière : c'est lui qui a fondé notre système financier et notre crédit public. Corvetto avait été l'habile continuateur du baron Louis. La rente, si bas sous les ultras, remonta bientôt jusqu'à 68.

La clôture de la session eut lieu le 26 mars 1817.

Le pays avait pris l'intérêt le plus ardent aux délibérations des chambres. L'animation des partis ne se calma point après la session. Des incidents sans cesse renaissants entretenaient l'agitation des esprits. Les ultras, quoiqu'ils n'eussent plus la direction du gouvernement, étaient encore protégés par plusieurs des ministres et occupaient une foule de positions officielles dont ils continuaient à abuser. Les acquittements scandaleux des assassins de 1815 attestaient la puissante organisation de cette faction dans le Midi et irritaient l'opinion, qui saisissait toutes les occasions de réagir en sens contraire. Tout tournait à la politique. Une frégate française, la *Méduse*, avait fait naufrage dans les mers d'Afrique, par l'incapacité de son capitaine, émigré rappelé au service. Ce commandant s'était sauvé dans une chaloupe, abandonnant une partie de son équipage. Cent cinquante malheureux, réfugiés sur un radeau, avaient presque tous péri de faim; treize seulement avaient été enfin recueillis vivants par un navire étranger.

Cette tragique aventure redoubla l'exaspération publique contre les émigrés auxquels on avait livré nos armées de terre et de mer; elle nous valut un des plus beaux tableaux qu'ait jamais produits l'école française, *le Naufrage de la Méduse*, de Géricault, jeune peintre qui a trop peu vécu et dont les œuvres trop peu nombreuses sont em-

peuple entier. Ce fut comme la fête funèbre de notre gloire.

Ainsi que durant les premières années de la Révolution, le public saisissait bruyamment toutes les allusions dans les théâtres; on s'y querellait; on s'y battait: gardes du corps et officiers de la garde royale contre étudiants et officiers à demi-solde. L'indiscipline et les provocations des officiers royalistes faisaient beaucoup de tort au gouvernement, qui les désapprouvait, mais n'osait les punir.

Les dures condamnations infligées par les tribunaux à diverses publications politiques produisaient aussi un mauvais effet pour le ministère. On s'indigna d'avoir vu condamner à deux ans de prison, 10,000 francs d'amende, dix ans de suspension des droits civiques, un ancien royaliste qui avait écrit une défense de Carnot, puis à des peines moindres, mais graves encore, les deux rédacteurs du recueil libéral *le Censeur*, MM. Comte et Dunoyer; il avaient fait, avant et pendant les Cent-Jours, une courageuse opposition à Napoléon et n'avaient jamais attaqué la royauté.

Les journaux étant encore soumis à la censure, les publicistes les plus distingués écrivaient dans des recueils qui ne paraissaient point à jour fixe; MM. Guizot, Benjamin Constant, de Bonald, avaient chacun leur organe. Un écrivain original et hardi, Paul-Louis Courier, commençait de publier, contre tout ce qui rappelait l'ancien régime, ses pamphlets si incisifs, si acérés dans leur simplicité calculée et dans leur langue claire, sobre, remontant volontiers aux formes anciennes; il reproduisait, toute proportion gardée, quelque chose de Rabelais et quelque chose de Voltaire.

Pendant que la politique remuait la classe moyenne et, plus ou moins, le peuple des villes, une autre cause agitait profondément, avec les classes ouvrières, la masse entière des classes pauvres des campagnes, le



De Bonald.

preintes d'une sombre énergie et d'une tristesse héroïque. C'est lui aussi qui a personnifié nos victoires et nos revers dans les admirables types des deux cavaliers de la Grande Armée, le *Chasseur* et le *Cuirassier*.

La mort de Masséna suscita une imposante manifestation à Paris. Ce grand capitaine avait été accablé d'outrages par les ultras en 1815. Douze maréchaux de France menèrent son convoi, que suivirent les anciens militaires par milliers, la jeunesse, le



Distribution d'aliments aux paysans affamés.

A la suite des dévastations des étrangers, qui avaient interrompu la culture en diverses contrées, des pluies continuelles avaient fait manquer, dans presque toute la France, la récolte de 1816. La cherté des grains avait suscité des troubles durant la seconde moitié de cette année. Le ministre de l'intérieur Lainé avait fait de son mieux pour combattre les progrès du mal. Il avait, contrairement aux préjugés des ultras et aussi aux préjugés populaires, maintenu la libre circulation des grains à l'intérieur de la France, en même temps qu'il encourageait l'importation des blés étrangers et qu'il en faisait acheter pour le compte de l'État.

La misère, néanmoins, allait augmentant; on revoyait les queues à la porte des boulangers, comme aux jours les plus douloureux de la Révolution. Il y eut un grand

élan de charité dans le pays. On recourut à tous les moyens : comités, souscriptions, ateliers municipaux. On parvint de la sorte à traverser l'hiver; mais, au printemps de 1817, les associations particulières, ainsi que le gouvernement lui-même, furent débordées et comme submergées par la disette qui devenait famine. Si, à Paris, par les grands sacrifices que s'imposait la ville, les boulangers pouvaient fournir le pain à un prix élevé, mais non pas tout à fait inabordable, dans certaines contrées du Nord et de l'Est, le prix monta jusqu'à vingt-quatre sous la livre. Les malheureux en venaient à arracher l'herbe des champs; des bandes de paysans affamés, hommes, femmes, enfants, envahissaient les villes et venaient implorer la pitié des bourgeois, qui leur distribuèrent, dans les rues et dans

les cours, le peu qu'on pouvait ramasser d'aliments pour les empêcher de mourir de faim.

Le désespoir poussa les malheureux à des émeutes : dans un certain nombre de départements, les marchés furent assaillis ; les marchands et les fermiers furent obligés, dans beaucoup de villes, de livrer leurs blés à bas prix : des magasins furent pillés.

Ces troubles furent facilement réprimés dès qu'on fit intervenir les troupes. Il eût fallu de la modération dans la répression de désordres causés par de si cruelles souffrances ; mais la modération n'était point à l'usage des cours prévôtales. Elles prodiguèrent les travaux forcés et firent tomber trois têtes à Sens et cinq à Montargis, dont une de femme. Aucun meurtre, cependant, n'avait été commis par les condamnés, et la répression n'avait coûté la vie à aucun agent de la force publique (Juin 1817).

Aux troubles suscités uniquement par la misère s'étaient mêlés, sur quelques points, des mouvements politiques. Plusieurs exécutions eurent lieu, pour séditions ou pour complots, à Alençon et à Bordeaux.

La situation de Lyon était très-grave et rappelait ce qu'avait été celle de Grenoble l'année précédente. Le commandant militaire de Lyon était alors le général Canuel, ce jacobin passé aux ultras, qui avait joué un si triste rôle dans le procès du brave général Travot. Il fit pire à Lyon que le général Donnadieu n'avait fait à Grenoble : Donnadieu avait réprimé avec barbarie et fort exagéré une conspiration peu redoutable, mais réelle : Canuel fomenta lui-même un complot pour avoir à le réprimer. Ses agents provocateurs se mêlèrent aux mécontents, les échauffèrent, les poussèrent, pour les livrer. Ces menées produisirent de la fermentation dans la ville et les environs : plusieurs officiers à demi-solde projetèrent un mouvement dans le genre de celui qu'avait essayé Didier.

Au moment d'agir, ils reconnurent qu'ils étaient trahis ; un capitaine, qui avait été auprès d'eux l'agent de Canuel, fut tué de deux coups de pistolet dans une rue de Lyon. Toutes les précautions militaires étaient prises, et une faible tentative d'insurrection fut immédiatement étouffée, d'abord à Lyon, puis dans la campagne.

On vit alors recommencer tout ce qui s'était passé en 1816 à Grenoble. Il y eut onze exécutions à mort avec des circonstances encore plus odieuses que dans l'affaire Didier ; un tout jeune homme, presque un enfant, fut guillotiné devant la maison de sa mère. Les soldats de Canuel commirent dans les campagnes toutes sortes d'exactions et de violences. Canuel avait gardé les habitudes du temps de ses amis Rossignol et Ronsin, et laissé tomber toute discipline parmi les troupes qu'on lui avait confiées.

M. Decazes retomba dans les errements de l'année précédente : le gouvernement donna l'ordre d'exécuter un condamné recommandé à sa clémence par la cour prévôtale elle-même. Cette récidive est ce qu'il y a de plus grave contre le caractère de ce ministre.

Des condamnations iniques se succédaient en foule, infligeant des peines exorbitantes à des innocents ou à des hommes qu'on frappait en dehors de toutes conditions légales. Les jours de la Terreur semblaient revenus dans le Lyonnais. Les ouvriers en soieries fuyaient au loin ; le nombre des métiers en activité tomba de dix-huit mille à sept mille.

M. Decazes commença d'être ébranlé par les incessantes représentations du lieutenant de police de Lyon ; c'était une fonction de l'ancien régime qu'on avait rétablie à Lyon ainsi qu'à Paris. Ce magistrat était un honnête homme, non-seulement étranger, mais absolument opposé à ce qui se passait à Lyon. Il niait qu'aucun motif grave

excusât ces persécutions impitoyables. Le ministère envoya le maréchal Marmont avec des pouvoirs extraordinaires qui lui subordonnaient toutes les autorités. Marmont valait mieux, sous bien des rapports, que la fâcheuse renommée que lui a faite sa conduite en 1814. Il était humain, et il avait près de lui, comme chef d'état-major, un homme de cœur et d'initiative, le colonel Fabvier, qui eut depuis une part si honorable à l'affranchissement de la Grèce. Fabvier lui fit voir que la vérité était du côté du lieutenant de police, et le maréchal dénonça au gouvernement Canuel et les ultras comme les vrais auteurs de la conspiration. Canuel fut révoqué, avec quelques-uns des fonctionnaires qui avaient été ses complices, et la paix rentra enfin dans la malheureuse ville de Lyon.

Vers le même temps, le jury, à Paris, acquitta les membres d'une société dite de « l'Épingle noire », parce qu'une épingle noire lui servait de signe de ralliement. Là aussi, on avait reconnu la main d'agents provocateurs.

Un nouveau coup fut porté aux ultras : ils perdirent deux ministères où ils avaient fait bien du mal ; Clarke fut remplacé à la guerre par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le comte Dubouchage eut pour successeur à la marine M. Molé.

Gouvion-Saint-Cyr rentrait au pouvoir dans des conditions bien meilleures qu'il ne l'avait quitté. Ayant maintenant les mains libres, il allait se montrer sous un jour nouveau, et déployer les facultés d'un administrateur de premier ordre.

Le premier renouvellement partiel de la Chambre des députés, conformément à l'ordonnance du 5 septembre 1816, s'opéra le 20 septembre 1817. Les libéraux élurent à Paris le gouverneur de la Banque, Jacques Laffitte, très-populaire parmi le commerce parisien, et deux autres banquiers, Benjamin Delessert et Casimir Périer ; en pro-

vince, Dupont de l'Eure, magistrat d'une haute probité et d'un ferme caractère, qui avait marqué dans la Chambre des Cent Jours, et deux hommes qui appartenaient par leurs origines à l'Ancien Régime, mais par leurs opinions au libéralisme le plus démocratique, MM. de Chauvelin et d'Argenson.

M. Decazes était parvenu, à force de menées, à empêcher l'élection de La Fayette, de Benjamin Constant et de Manuel. Les libéraux avaient gagné quelques sièges aux dépens des ultras ; mais le ministère maintenait sa majorité.

Le roi, le 5 novembre, dans son discours d'ouverture des Chambres, promit la suppression des cours prévôtales et annonça une importante loi sur le recrutement de l'armée, qu'avait préparée Gouvion-Saint-Cyr : tous les grades seraient désormais accessibles à tous.

Un projet de loi très-peu libéral sur la presse gâta le bon effet des promesses du roi. Ce projet n'affranchissait pas les journaux de la censure et n'accordait pas aux livres la juridiction du jury. Les libéraux, qui formaient la gauche de la Chambre, et même les doctrinaires, voulaient le jury pour tous les délits de presse ; il n'y avait pas jusqu'aux ultras qui ne réclamassent la liberté de la presse depuis qu'ils n'étaient plus au pouvoir. Camille Jordan, qui, dans le groupe doctrinaire, se rapprochait le plus de la gauche, attaqua vigoureusement, non plus seulement les ultras, mais cette espèce de « constitutionnalisme bâtard », qui, tout en voulant la Charte, en minait les garanties légales et en favorisait les ennemis.

Ceci s'adressait au ministre de l'intérieur Lainé, qui, bien qu'il se fût séparé des ultras, gardait pour eux des ménagements.

Le ministère, après de très-vifs débats, obtint le maintien de la censure pour un an et fit écarter le jury pour les livres à une faible majorité.

La loi, cependant, modifiée par des amendements, était devenue fort incohérente, et la Chambre des pairs la rejeta (23 janvier 1818). Les ministres annoncèrent un projet de législation d'ensemble sur la presse pour la session suivante.



Latné.

Ce qui venait du ministère de la guerre était bien plus satisfaisant que ce qui venait de l'intérieur. Gouvion-Saint-Cyr avait commencé à écarter les ultras pour rappeler à l'activité les officiers capables. Il avait reconstitué le corps des ingénieurs géographes, supprimé par son prédécesseur. Le projet de loi sur l'armée avait été présenté à la Chambre des députés le 29 novembre.

La Restauration, ayant promis l'abolition de la conscription, ne pouvait la rétablir ouvertement. Le projet de loi prenait donc pour base apparente du recrutement les engagements volontaires : seulement, s'ils ne suffisaient pas, ce dont on était bien assuré, on y suppléerait par un tirage au sort entre

les jeunes gens de vingt ans ; ce tirage devrait fournir au plus 40,000 hommes par an. Les jeunes gens appelés par le sort seraient astreints à six ans de service actif et six ans de vétérance (de réserve). La force totale de l'infanterie, organisée par légions départementales, était fixée à 150,000 hommes ; en y joignant les vétérans, qui ne serviraient dans aucun cas hors de France, c'étaient 300,000 fantassins qu'on serait certain d'avoir pour la défense du territoire. Les autres armes et la garde royale se recruteraient exclusivement par les engagements volontaires.

Après les règles sur le recrutement venaient celles sur l'avancement. Nul ne pourrait être officier sans avoir servi deux ans comme sous-officier, ou suivi pendant deux ans les cours d'une école militaire. Un tiers des sous-lieutenances d'infanterie serait réservé aux sous-officiers ; les deux tiers des autres grades, depuis le lieutenant jusqu'au lieutenant-colonel, appartiendraient à l'ancienneté, et le troisième tiers au choix du roi. En temps de paix, on ne pourrait monter d'un grade à un autre qu'au bout de quatre ans.

Le double but de ce projet était d'assurer la défense du pays et de rendre à l'armée sa solidité en la soustrayant à l'invasion de la faveur et des abus de l'ancien régime.

Le temps de service était bien long et obligeait à admettre les remplaçants ; mais on eût pu modifier plus tard cette disposition. En résumé, le projet était le meilleur possible dans les conditions où se trouvait la France. Les libéraux l'accueillirent avec une satisfaction qui n'eut d'égale que la colère des ultras. Ceux-ci éclatèrent en transports d'indignation contre cette loi « révolutionnaire » qui attentait à la liberté « des choix du roi » en réglant l'avancement, et qui ne laissait plus espérer le retour du bon temps des officiers par droit de naissance.

Les ultras avaient de plus très-grand

peur des vétérans. Ils croyaient voir là reparaître la Grande Armée et les Cent Jours. Les attaques qu'ils portèrent à la tribune contre nos vieux soldats furent vigoureusement et brillamment relevées, non pas seulement par la gauche, mais par les hommes du gouvernement. — « Nos vétérans, s'écria M. Beugnot, ont acquis au nom français une grandeur que les revers n'ont pu lui ôter. Ne voyez-vous pas que le peuple les aime ? Ils sont si éminemment nationaux, que, les blesser, ce n'est pas seulement une injustice, c'est une faute. »

Le ministre de la guerre vint à son tour défendre la Grande Armée, en défendant son projet dans un discours écrit d'une grande élévation et d'une grande force. M. Guizot avait prêté son talent littéraire à l'expression des pensées de Gouvion-Saint-Cyr.

Les efforts des ultras furent impuissants contre le tirage au sort et contre les règles de l'avancement. Malheureusement, ils eurent plus de succès quant à la vétéranse. La Chambre ne comprit pas suffisamment l'ensemble des plans de Gouvion-Saint-Cyr : elle supprima le service des vétérans en temps de paix ; ce n'était pas le moyen de les avoir prêts en cas de guerre.

La loi, ainsi altérée, fut votée par les deux Chambres (5 février-9 mars 1818). Telle qu'elle était, elle constituait encore un grand progrès.

Une loi répressive de la traite des noirs fut votée dans cette session. C'était un premier pas vers l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, où Napoléon l'avait rétabli.

On arriva enfin, durant ce printemps de 1818, à liquider les réclamations financières qu'élevaient contre nous les étrangers. Les prétentions des petits États, des Allemands surtout, allaient jusqu'à l'extravagance. Le total des demandes étrangères approchait de 1,400 millions ! Les grandes puissances ne soutinrent pas ces folies, et l'affaire fut

définitivement arrangée avec elles, moyennant la création de 16 millions de rentes. Ceci était en dehors des 700 millions d'indemnité de guerre imposés à la France. Le ministère demanda à la Chambre des députés de voter un crédit de 24 millions de



La Romiguière.

rentes pour assurer l'achèvement du paiement de notre rançon et obtenir par là l'évacuation immédiate du territoire. Cela faisait une émission de 40 millions de rentes en tout. Les deux Chambres l'accordèrent avant la clôture de la session, qui fut terminée en mai.

La souscription publique que l'on ouvrit pour un premier emprunt eut un succès extraordinaire ; on demandait 14 millions 600,000 francs de rentes ; il y eut jusqu'à 160 millions de rentes de souscrits. C'est le premier exemple des faits de ce genre qui se sont renouvelés récemment sur de bien plus vastes proportions. L'emprunt avait été

émis à 66 fr. 50, au lieu de 52 l'année précédente.

Le second emprunt, de 24 millions de rentes, fut contracté à l'étranger; mais plus de moitié fut cédé aux capitalistes français. La rente monta, en août, à 80. Ce n'était plus une ascension naturelle : il y avait là beaucoup d'agiotage; on exploitait et l'on exagérait les effets de la confiance publique. Il devait y avoir une réaction inévitable.

Tandis que les ministres des affaires étrangères et des finances travaillaient à obtenir l'évacuation du territoire, le ministre de la guerre poursuivait les réformes qui avaient pour but de remettre le pays en défense. Il commençait à reconstituer l'effectif de notre infanterie. Bien qu'il pensât que la meilleure école pour les officiers est d'avoir fait le métier de soldat, il réorganisa le mieux possible les écoles militaires que lui imposaient les conditions sociales de l'époque. Il effectua une autre création qui avait encore davantage à ses yeux une valeur purement temporaire : il créa le corps d'état-major. Une école supérieure de la guerre est nécessaire : un corps d'état-major, séparé des armes diverses, ne l'est pas. Une autre institution de Gouvion-Saint-Cyr fut, au contraire, d'une valeur absolue et capitale : c'étaient les écoles et les exercices régimentaires, où, avec la lecture, l'écriture et le calcul, on enseignait l'escrime, la gymnastique et la natation.

Une ordonnance du 22 juillet 1818 exclut à la fois de l'état-major général les trop vieux et les trop jeunes officiers sans services militaires : c'est-à-dire la plupart des émigrés et de leurs fils. Cette excellente mesure porta au comble la haine des ultras contre le ministre de la guerre.

Gouvion-Saint-Cyr préparait un plan général de défense du territoire.

Cette année 1818 marque dans notre histoire tout à la fois par les débats éclatants des deux Chambres, par les importantes

mesures du gouvernement et par le grand mouvement des esprits et de l'opinion. Une lutte passionnée ne cessait pas entre les recueils non périodiques libéraux et ultras, qui étaient libres, tandis que les journaux ne l'étaient point. Les deux principaux recueils étaient, pour les libéraux, *la Minerve*, dirigée par Benjamin Constant et ses amis, et, pour les hommes de la droite, le *Conservateur*, à la tête duquel était M. de Chateaubriand. De grands talents se déployaient de part et d'autre dans ces combats de la presse; toutefois, une publication récente, dont l'auteur n'était plus de ce monde, dépassait de beaucoup, par la valeur durable du fond, tous les articles, les pamphlets et les livres qu'enfantait la polémique du jour.

C'étaient les *Considérations sur la Révolution Française*, que madame de Staël, morte en 1817, avait laissées pour adieu à la France. Malgré les réserves qu'il y a lieu de faire en ce qui concerne quelques-uns des jugements de madame de Staël sur les personnes et sur les institutions, on doit reconnaître, dans cette œuvre qui immortalise son nom, le livre politique le plus éminent de l'époque et le plus fort qui soit sorti de la main d'une femme. Depuis les grands écrivains latins, nul n'avait peint un portrait historique comparable à celui qu'elle a tracé de Napoléon en traits qui ne s'effaceront pas.

Ce livre également accablant pour l'Empire et pour la réaction royaliste, un concours de circonstances fatales l'a empêché de produire tout son effet à l'égard du bonapartisme. Les masses n'ont guère qu'une idée et qu'un sentiment à la fois. Le courant de l'opinion se portait alors tout entier contre les ultras. Ceux-ci ne pouvaient plus, comme naguère, étouffer la voix des victimes de la Terreur blanche; on publiait maintenant avec hardiesse les récits des atrocités de 1815, et l'opinion ne se prenait plus à rien d'autre. Les ultras avaient fait beaucoup de mal à la France par leur tyrannie

et leurs vengeances sanglantes; mais le mal qu'ils lui ont causé indirectement a eu des conséquences bien autrement durables et bien plus funestes, que subit encore aujourd'hui notre patrie. Par la haine qu'ils ont inspirée aux masses, ils ont effacé les souvenirs du despotisme napoléonien et les griefs populaires contre l'Empire: ils ont habitué le peuple à confondre l'Empire avec la Révolution et avec le drapeau tricolore; ils ont amené l'alliance contre nature des libéraux avec les bonapartistes, qui se présentaient à la nation comme les héritiers de la Grande Armée et les défenseurs malheureux de l'indépendance nationale. 1814 et 1815 faisaient oublier 1808, 1812 et 1813, et le peuple ne savait pas combien Napoléon avait été criminel en refusant une paix qui eût maintenu la grandeur de la France!

Cette alliance du libéralisme et du bonapartisme, un grand poète en a été la voix retentissante. Béranger a célébré à la fois les gloires de la République et celles de l'Empire, en exaltant avec passion la personne du « grand homme » et en poursuivant de sa redoutable ironie la royauté restaurée et le cléricanisme. Ce qui a fait longtemps son immense popularité a suscité, depuis le second Empire, une réaction contre sa mémoire. On a exagéré sa responsabilité. Il n'a pas été l'auteur, il n'a été que l'organe de ce mouvement qui a entraîné la France. Il a toujours suivi et non devancé le courant des idées de son temps, en traduisant la pensée commune avec un talent admirable qui était parfois du génie. A l'époque où nous sommes parvenus, dans la guerre entre le libéralisme et le cléricanisme, toute la presse libérale ensemble, avec toutes les plumes aiguës et brillantes dont elle disposait, faisait moins d'impression sur la foule qu'une chanson de Béranger contre les jésuites: sa poésie avait des ailes; on la chantait dans toute

réunion populaire, d'un bout de la France à l'autre; elle pénétrait dans le dernier hameau avec les images des héros de la Grande Armée.

Les ultras et les cléricaux, qui ne faisaient qu'un, ripostaient de leur mieux par d'autres moyens. Ils continuaient à faire circuler leurs bruyants missionnaires, accueillis sur certains points avec enthousiasme, repoussés sur d'autres par des émeutes populaires. Ils faisaient partout la guerre à la nouvelle méthode d'enseignement mutuel, introduite d'Angleterre dans les écoles laïques de nos villes, et qui était contraire aux procédés scolaires des frères de la « Doctrine chrétienne ». Ils attaquaient avec acharnement l'Université et réclamaient la liberté d'enseignement pour leurs établissements en attendant qu'ils pussent substituer leur monopole à celui de l'État.

Un nouveau champion venait de débiter avec éclat dans les rangs du parti cléricale: l'abbé de Lamennais avait publié son premier ouvrage, *l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion*. Ce livre hardi, paradoxal, mais puissant, écrit en faveur de l'ultramontanisme, pouvait, interprété d'une certaine façon, aboutir à la souveraineté du peuple; mais ni le public, ni l'auteur lui-même n'en tiraient alors cette conclusion lointaine. Seulement, on sentait là un homme extraordinaire, excitant la curiosité et l'étonnement, bien supérieur à M. de Bonald sous tous les rapports et à M. de Chateaubriand comme penseur.

M. de Lamennais attaquait la philosophie qui se base sur la raison individuelle: d'autres la défendaient brillamment. Les luttes de l'esprit, étouffées sous l'Empire, renaissaient presque comme au dix-huitième siècle, et les idées du passé y retrouvaient d'éloquents et d'énergiques interprètes qui leur avaient manqué à cette grande époque, tandis que l'enseignement philosophique,

dans les hautes chaires de l'Université, attirait de plus en plus la jeunesse et le public lettré. Des philosophes éminents s'étaient formés du temps de l'Empire; mais les esprits autour d'eux n'étaient point alors aux méditations intellectuelles. Le milieu était redevenu plus favorable. Un de ces hommes, La Romiguière, continuait à enseigner des idées saines et solides dans une langue d'une élégance et d'une clarté accomplies; il avait corrigé la méthode en vogue au siècle dernier, celle de Condillac, qui, sans être matérialiste, avait donné ouverture au matérialisme. Condillac, en faisant venir toutes nos idées de nos sensations, n'avait pas montré l'activité propre et volontaire de notre esprit dans le travail qu'il opère sur les sensations et dans la formation des idées. La Romiguière avait réparé cette omission capitale et, par là, était rentré dans la tradition des grands métaphysiciens.

Royer-Collard, lui, avait introduit en France une autre méthode, celle des philosophes écossais, basée sur le principe du sentiment et sur ce qu'on nomme « les faits de conscience ». Malgré les différences de formules et de langage, cette école, au fond, n'avait pas de principes essentiellement différents de ceux de Rousseau, d'une part, et de l'autre, de Kant, le plus sage des philosophes allemands.

Un autre philosophe spiritualiste, Maine de Biran, mérite encore d'être cité comme un esprit méditatif, ingénieux et parfois profond.

Royer-Collard avait quitté sa chaire, mais il avait formé des élèves de haute distinction. Un jeune professeur destiné à une grande renommée, Victor Cousin, enseignait les doctrines du maître avec cette éloquence éblouissante qui devait tour à tour exposer les théories des principales écoles philosophiques, anciennes et modernes, pour tâcher de les concilier dans le système

que son auteur nomma l'Éclectisme, d'un mot grec qui veut dire « choix. »

Auprès de Victor Cousin commençait à se produire un autre jeune philosophe d'une intelligence pénétrante, forte et austère, Théodore Jouffroy.

Ce mouvement philosophique, par ses méthodes, se séparait du dix-huitième siècle et tendait à se rapprocher de la philosophie du dix-septième, c'est-à-dire de la tradition de Descartes; mais le spiritualisme rationnel des nouveaux philosophes n'avait aucun rapport avec la réaction dévote des ultras ni avec le christianisme d'imagination de Châteaubriand.

Ces études élevées et abstraites s'adressaient à la portion la plus lettrée du public: la masse des lecteurs allait à des publications d'un tout autre genre, qui concernaient la politique et l'histoire contemporaine. De grands corps d'ouvrages étaient comme la réserve des troupes légères du libéralisme, c'est-à-dire de la *Minerve* et des autres recueils et pamphlets. Les deux principaux de ces ouvrages étaient *Les Rapports et Discours prononcés à la Tribune nationale*, et *Les Victoires, conquêtes et revers des Français*, vaste recueil militaire consacré à la glorification de la Grande Armée et qui exaltait les sentiments guerriers de la nation. Les regrets qu'il excitait dans les cœurs tournaient au profit des souvenirs de l'Empire.

Un incident lointain excitait un vif intérêt dans le pays. Trois généraux exilés avaient formé le projet de fonder une colonie au Texas, région américaine alors presque inhabitée. Ils avaient invité les militaires que les événements de 1815 avaient obligés de quitter la France à venir les rejoindre dans cette nouvelle patrie. On recueillit de tous côtés des souscriptions en faveur des « soldats laboureurs » et « du Champ d'asile. »

La colonie ne put s'organiser: le gouvernement espagnol, de qui dépendait encore

le Texas, obligea les colons de se disperser.

Les luttes de la presse continuaient avec une passion opiniâtre. Les procès et les condamnations, dans lesquels les tribunaux royalistes agissaient pour leur compte plus que pour celui du gouvernement, ne servaient qu'à faire perdre au ministère le bénéfice de ce qu'il faisait de bien.

Une polémique d'une extrême violence avait lieu, non pas seulement entre les libéraux et les ultras, mais entre les agents mêmes du gouvernement. D'une part, le lieutenant de police de Lyon et le colonel Fabvier, soutenus par le maréchal Marmont, d'autre part, le général Canuel et ses adhérents, se démentaient et s'accusaient avec un scandale immense.

Cette querelle aboutit à quelque chose de fort extraordinaire. Canuel, déjà disgracié et craignant pire, trama, avec des officiers ultras, une conspiration dans laquelle entra le général Donnadieu. Le complot visait non-seulement les ministres, mais le roi, qu'il s'agissait de forcer d'abdiquer au profit du comte d'Artois. Les conjurés croyaient pouvoir compter sur deux régiments de la garde, sur un régiment suisse et sur les gardes du corps.

D'après les révélations de plusieurs des complices, des poursuites furent ordonnées, non sans hésitation. L'un des révélateurs prétendit que les conjurés, si le roi résistait, avaient l'intention de le traiter comme le tsar Paul I^{er}.

Sur ces entrefaites, le gouvernement eut connaissance d'une note secrète rédigée par M. de Vitrolles, le confident du comte d'Artois et l'agent le plus actif du parti ultra : elle était adressée à l'empereur de Russie et engageait les puissances alliées à ne pas retirer leurs armées du territoire français jusqu'à ce que le roi eût changé ses ministres.

M. de Vitrolles fut rayé de la liste des ministres d'État pour cet acte qui eût mérité

un châtiment beaucoup plus sévère. On hésita toutefois de nouveau à pousser à fond le procès des conspirateurs ultras. On craignit d'en trop savoir. Le comte d'Artois était personnellement innocent, mais non son entourage. Canuel et ses co-accusés finirent par



Royer-Collard.

être acquittés, faute des preuves qu'on n'avait pas voulu trouver.

M. de Vitrolles, lorsqu'il cherchait à faire intervenir dans nos affaires intérieures les puissances étrangères, avait compris que leurs dispositions, au moins chez la plupart, s'étaient modifiées. Les alliés avaient d'abord approuvé l'ordonnance du 5 septembre et le changement opéré dans la marche du gouvernement français; les folies des ultras leur avaient causé de l'impatience et de l'inquiétude. Leurs préoccupations se portaient maintenant du côté opposé. Ils trouvaient que le parti libéral

gagnait bien du terrain et que la France se relevait bien vite! On lit, dans la correspondance du diplomate autrichien, Gentz, un passage extrêmement remarquable, écrit en cette année 1818, sur la vitalité et les ressources exceptionnelles de la France; il prévoit qu'elle réparera ses malheurs et reprendra promptement son grand rôle en Europe, si elle parvient à se refaire un allié puissant en divisant la coalition. Cet étranger voyait mieux notre intérêt et nos chances que nous n'avons su les voir nous-mêmes!

Les puissances étrangères, surtout les Allemands, s'inquiétaient de la France, parce qu'elles s'inquiétaient de leurs propres affaires intérieures. L'agitation libérale se propageait partout en Europe. Les gouvernements de Bavière, de Bade, de Saxe-Weimar, venaient d'accorder des constitutions à leurs sujets. On en réclamait partout ailleurs. Les provinces de la rive gauche du Rhin manifestaient des sentiments fort hostiles à la Prusse, et les populations prussiennes, tout au moins la partie jeune et remuante de ces populations, se montraient fort mécontentes de voir leur roi différer de jour en jour l'exécution de ses solennelles promesses. L'Angleterre était troublée par les mouvements qu'excitait dans ses classes ouvrières le parti démocratique, auquel on donnait le nom de « radical. »

La combinaison qui avait créé le royaume des Pays-Bas contre la France menaçait de se retourner contre ses auteurs : une ambition extraordinaire avait envahi cette maison de Nassau à laquelle on avait donné la Belgique avec la Hollande; elle visait bien plus haut maintenant. L'héritier du roi Guillaume des Pays-Bas, le prince d'Orange, qui s'était vaillamment battu contre nous aux Quatre-Bras, était à présent en accord secret avec les proscrits français réfugiés en Belgique; il rêvait d'arborer le drapeau

tricolore et d'aller refaire un 20 Mars en France avec des troupes belges et russes. Nos réfugiés acceptaient comme roi des Français cet étranger qui nous rendait la Belgique. Le prince d'Orange comptait sur son beau-frère, l'empereur Alexandre; mais Alexandre l'obligea de renoncer à ce singulier projet.

Alexandre, néanmoins, alarmait ses alliés par son attitude libérale. Il avait aboli le servage dans les provinces russes de la Baltique et accordé une Constitution au royaume de Pologne, c'est-à-dire à la partie de la Pologne proprement dite qui dépendait de la Russie : il venait d'ouvrir en personne la diète de Pologne à Varsovie; il y avait annoncé qu'il préparait une Constitution pour la Russie elle-même! Il continuait d'être bien disposé pour la France, et, malgré les appréhensions et la malveillance de l'Autriche et de la Prusse, il fit décider que l'évacuation du territoire français serait accordée. L'Angleterre ne s'y opposa point.

Un congrès s'ouvrit à Aix-la-Chapelle, en septembre 1818, afin de régler l'évacuation et les rapports avec la France. On arrêta que les troupes alliées auraient complètement quitté notre territoire avant le 30 novembre. Malgré la répugnance de l'Angleterre et de l'Autriche, Alexandre fit résoudre que la France serait admise dans la quadruple alliance, qui deviendrait ainsi quintuple. Il revint visiter Louis XVIII et Paris, où il fut très-bien accueilli.

Les trois autres puissances de la coalition n'avaient pas consenti sans conditions à l'entrée de la France dans la grande alliance. A son retour à Aix-la-Chapelle, Alexandre dut adhérer à un protocole secret par lequel les quatre puissances signataires du traité de Chaumont renouvelèrent leurs engagements réciproques pour le cas où une révolution nouvelle viendrait à éclater en France; c'est-à-dire qu'elles s'u-

niraient pour intervenir par la force dans nos affaires intérieures.

Une note fut ensuite remise au duc de Richelieu, qui représentait la France au congrès. Le gouvernement français y était invité à s'associer désormais à la quadruple alliance. Une déclaration fut signée à cinq le 15 novembre. Pour complaire à l'empereur Alexandre, on y reproduisait quelque chose des formules du pacte de la Sainte-Alliance : on y proclamait les devoirs des souverains envers Dieu et envers les peuples, et la nécessité pour tous de réveiller dans leurs États les sentiments de religion et de morale.

Le traité d'Aix-la-Chapelle prévoyait la réunion de congrès, mais n'en décidait point la périodicité, comme l'eût souhaité Alexandre. Les autres ne voulaient pas qu'il devint comme le président d'une diète européenne.

Il fut convenu que les États secondaires ne seraient appelés à ces congrès que lorsqu'il s'agirait de leurs affaires particulières.

Au moment où se sépara le congrès d'Aix-la-Chapelle, la France, telle que la laissaient les traités qui l'avaient mutilée, achevait d'être délivrée de l'humiliante présence des troupes étrangères. Nos villes du Nord et de l'Est voyaient partir les derniers bataillons alliés.

Le ministère avait pris, dans le courant de l'automne, quelques mesures conformes à l'opinion publique. Il avait modifié l'organisation de la garde nationale, qui était, depuis 1815, une machine de guerre dans la main des ultras. Il en avait refait une garde bourgeoise, au lieu d'une milice composée à peu près exclusivement de factieux triés avec soin. Le comte d'Artois n'en était plus que le chef nominal au lieu d'en être le dictateur. Une partie des exilés, vers le même temps, furent rappelés en France.

Ces concessions, bien accueillies du parti libéral, ne pouvaient faire que ce parti,

puissamment constitué comme il l'était maintenant, aliénât son indépendance dans les élections. Au renouvellement partiel de la Chambre en septembre, les libéraux voulurent être représentés par des noms dont l'éclat inquiétait le ministère. M. Decazes parvint à grand'peine à faire échouer à Paris La Fayette et Benjamin Constant ; mais La Fayette fut élu dans la Sarthe, et Manuel, qui, à la Chambre des Cent Jours, s'était montré fort contraire aux Bourbons, fut nommé dans deux départements, le Finistère et la Vendée. Les hommes du côté droit furent aussi étonnés que scandalisés de voir de pareils choix se produire dans le pays royaliste et catholique par excellence. C'est que, dans la Vendée même, si les paysans étaient encore en majorité pour la droite, la classe moyenne était pour la gauche.

La gauche avait fait de grands progrès dans les élections : les ultras étaient balayés. Le ministère restait encore assuré de la majorité ; mais, si le flot libéral continuait à monter, dans deux ans au plus, il devait inonder et emporter la Chambre.

Il avait toujours subsisté dans le ministère, même depuis qu'il s'était débarrassé des ultras, deux tendances diverses, celle du duc de Richelieu et de M. Lainé, inclinant vers la droite, et celle de M. Decazes et du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, inclinant vers la gauche. Le résultat des élections de 1818 aggrava cette dissidence. La même division se manifesta, après l'ouverture de la session, le 10 décembre, dans la masse ministérielle de la Chambre des députés. Le centre se fendit en centre droit et centre gauche.

Les dissensions augmentèrent dans le conseil des ministres. M. de Richelieu et M. Decazes firent des efforts sincères pour se concilier ; mais leurs vues sur la situation étaient trop différentes. Le ministre de la marine, M. Molé, qui était d'abord du

côté de M. Decazes, changea de parti avec la facilité dont il avait l'habitude et intrigua pour renverser M. Decazes. Il poussa M. de Richelieu à donner sa démission, ce qui



Manuel.

entraîna tout le ministère à en faire autant. Cette manœuvre parut d'abord réussir ; le roi, effrayé de la retraite du duc de Richelieu, le conjura de rester et se résigna à sacrifier M. Decazes. C'était pour lui un effort très-douloureux, car il s'était pris d'une telle affection pour ce ministre, qu'il le traitait comme un fils adoptif.

M. de Richelieu tenta en vain de reformer un cabinet : il repoussait tout ce qui se rapprochait des libéraux, et il ne voulait pas cependant se livrer aux ultras ; il ne trouva pas les éléments d'un ministère et renouvela formellement sa démission, ce qui lui coûta peu, car il ne tenait point au pouvoir.

Le roi se hâta de rappeler M. Decazes.

Celui-ci jugea trop hardi d'accepter la présidence du conseil et la fit donner, avec les affaires étrangères, au général Dessoles, cet ancien chef d'état-major de Moreau qui avait joué un rôle en 1814 dans la première Restauration, et qui avait du mérite et de la considération. M. Decazes prit le ministère de l'intérieur, fit rendre la guerre à Gouvion-Saint-Cyr et donner les finances au baron Louis, la justice à M. de Serre, éloquent orateur qui se rattachait alors aux doctrinaires. M. Molé, qui avait tout brouillé, fut écarté des affaires, comme M. de Talleyrand, jusqu'à la fin de la Restauration (29 décembre 1818).

La joie du public fut grande. C'était un nouveau 5 septembre. Ce changement faisait à M. Decazes une haute, mais difficile position. M. Decazes, si ennemi des ultras, n'était pas un libéral par principes. Il était l'homme de ce système de « bascule, » comme on l'a nommé, qui consiste à se tenir en équilibre entre les partis et à donner au gouvernement le plus d'autorité possible, sauf à en user avec ménagement. Il avait été en avant de ses collègues de la veille ; maintenant, il allait être dépassé par ses nouveaux collègues et bien plus encore par l'opinion. Les doctrinaires allaient au delà de M. Decazes, et les libéraux au delà des doctrinaires.

Dans les questions purement administratives, M. Decazes n'avait pas besoin d'être stimulé : il était très-actif et ami du progrès. C'est lui qui institua les expositions périodiques de l'industrie, à l'imitation de ce qui se pratiquait, depuis la Convention, pour les beaux-arts. La première exposition de l'industrie eut lieu avec grand succès en 1819.

M. Decazes créa un grand conseil de l'agriculture. Il réorganisa le conseil général du commerce et celui des manufactures ; il établit la gratuité de l'enseignement du Conservatoire des arts et métiers ; il donna

l'appui du gouvernement à une société formée par les hommes les plus éminents pour l'amélioration des prisons. Il autorisa la commission de l'instruction publique, présidée par M. Royer-Collard, à réorganiser l'école de droit sur un large plan scientifique et philosophique.

A la même époque appartient l'introduction en France de l'utile institution des caisses d'épargne par les soins des principaux banquiers libéraux.

Dans l'intérêt des affaires, M. Decazes épura des fonctionnaires ultras l'administration, tandis que Gouvion-Saint-Cyr opérait de même dans l'armée, et M. de Serre dans la magistrature des parquets. Cette épuration resta toutefois dans de bien moindres proportions que celle qu'avaient exécutée les ultras en 1815.

Il y eut de nouveaux rappels d'exil en faveur de généraux et de personnages politiques.

Le ministère fit voter par les Chambres des lois qui rétablirent la régularité dans le vote des budgets et qui permirent de ne plus recourir au fâcheux expédient des douzièmes provisoires (février 1819).

Un changement de front s'était effectué entre les deux Chambres. La Chambre des pairs, relativement modérée en 1815, devenait réactionnaire. Composée d'hommes de l'ancienne noblesse et de hauts fonctionnaires impériaux ralliés à la Restauration, elle était effarouchée du mouvement libéral. Elle vota, malgré le ministère, une résolution par laquelle elle priait le roi de présenter un projet qui changeât la loi électorale. Le ministère jugea nécessaire de recouvrer à tout prix la majorité dans la Chambre haute. Il décida le roi à frapper un grand coup. Une ordonnance du 6 mars 1819 nomma soixante nouveaux pairs, dont seize des vingt-cinq qui avaient été exclus en 1815. On voyait là reparaitre six maréchaux de France, en tête desquels le vénérable

Moncey, à qui l'on faisait ainsi une réparation éclatante. Près de lui venaient Davout, Suchet, Jourdan, le général Rapp, le vieil amiral Truguet, débris glorieux de la République, et plusieurs anciens ministres de l'Empire.



De Serre.

L'effet fut très-grand. L'immense majorité du public exprima la satisfaction la plus vive; la famille royale et les ultras étaient exaspérés, et leur irritation était partagée par les cours étrangères et leurs ambassadeurs. L'empereur Alexandre lui-même était mécontent et inquiet; cet esprit passionné et mobile commençait à tourner.

Ceux des royalistes qui, tels que le duc de Richelieu, n'appartenaient point à la faction ultra, s'exagéraient le péril actuel ou prochain pour la dynastie, et croyaient les libéraux plus hostiles qu'ils n'étaient.

La Fayette reparut à la tribune dans le

débat que provoqua parmi les députés la résolution de la Chambre des pairs sur la loi électorale. Son attitude fut modérée et son langage bienveillant pour le gouvernement. Si quelqu'un apporta dans la discussion une parole éloquentement passionnée, ce fut précisément un des membres du ministère, le garde des sceaux de Serre, qui, provoqué par les ultras, flétrit avec une généreuse indignation les crimes de la Terreur blanche. La résolution des pairs fut repoussée par la Chambre des députés, après que le garde des sceaux et M. Royer-Collard eurent soutenu, avec autant de raison que d'énergie, le système du scrutin de liste contre celui du scrutin uni-nominal.

Quelques élections locales ayant eu lieu sur ces entrefaites, la gauche se renforça de deux nominations importantes : Benjamin Constant, élu dans la Sarthe, et Daunou, élu dans le Finistère. Le choix de Daunou, le rédacteur de la Constitution de l'an III, n'était point une déclaration de guerre au ministère, qui venait de nommer ce savant illustre professeur au collège de France.

Un ensemble très-important et très-complet de projets de lois sur la presse fut présenté, le 22 mars, à la Chambre des députés. M. de Serre avait confié la préparation de ces lois à une commission où figurait le duc de Broglie avec les doctrinaires, dont il se rapprochait, quoiqu'il eût montré jusqu'alors des opinions plus avancées qu'eux.

L'exposé des motifs établissait nettement qu'il n'y a point de délits spéciaux de la presse, mais que l'on peut, au moyen de la presse, commettre des délits de droit commun. C'était une vue sage et saine, dont on ne s'est jamais écarté que pour revenir au pouvoir arbitraire.

Les peines portées par le premier projet de loi contre les crimes et délits commis par la voie de la presse étaient rigoureuses; mais les cas étaient définis avec précision, et le jugement des crimes et délits était

déféré au jury. L'opinion publique triomphait sur ce point décisif.

Le projet, contrairement aux sentiments personnels de M. de Serre, avait remplacé, pour les procès entre particuliers, le terme de « calomnie » par celui de « diffamation » et interdisait de faire la preuve des faits diffamatoires.

Cette disposition, qui n'existe pas dans les lois anglaises, devait donner lieu à bien des abus; on y mettait toutefois une exception de la plus haute importance. Il était permis de prouver la vérité des faits imputés aux agents de l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions.

La censure des journaux était supprimée. Les propriétaires ou éditeurs des journaux quotidiens étaient astreints à fournir un cautionnement de 10,000 francs de rente, et ceux des écrits périodiques non quotidiens, un cautionnement de 5,000 francs. Ce dernier article, qui rendait la publication d'un journal impossible à quiconque ne disposait pas de capitaux assez considérables, imprimait un cachet aristocratique à un projet qui, d'ailleurs, constituait un très-grand progrès et reposait, à beaucoup d'égards, sur les vrais principes.

M. de Serre déploya dans le débat l'énergie qui était le caractère de son talent : en soutenant la préférence à donner au jury, il traita sévèrement cette magistrature réactionnaire qui témoignait en maintes occasions sa malveillance contre la Charte.

L'ensemble des lois sur la presse fut voté par les deux Chambres, après qu'on eut réduit le taux du cautionnement pour les journaux des départements et établi que les imprimeurs ne pourraient être poursuivis, s'il n'était prouvé qu'ils avaient été sciemment complices d'un délit. Cette disposition si équitable n'a malheureusement pas été respectée depuis (avril-mai 1819).

Le fort cautionnement exigé des journaux à Paris empêcha de les multiplier.

mais ne fit que fortifier ceux qui subsistèrent ou qui se fondèrent; la concurrence restreinte augmenta la puissance de la presse en la concentrant.

M. de Serre s'était montré, dans ces mémorables discussions, comme le plus libéral des ministres; des nuages, cependant, ne tardèrent pas à s'élever entre lui et la gauche. Des pétitions réclamaient le rappel de tous les exilés. M. de Serre se pronouça avec force contre le rappel des « régicides » et fit voter l'ordre du jour sur les pétitions (17 mai). M. de Serre, homme de sentiment plus que de logique, associait à un très-vif libéralisme un royalisme pour le moins aussi ardent et des vues très-contraires à la démocratie. Bien qu'il eût mécontenté dans cette occasion les libéraux, qui regardaient l'exil des « régicides » comme une violation des promesses du roi, il ne voulait pas se brouiller avec eux, et le ministre laissa bientôt rentrer, avec le maréchal Soult et d'autres exilés militaires ou politiques, quelques-uns des moins connus entre les anciens conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI.

D'autres incidents renouvelèrent les difficultés entre le ministère et la gauche. Les libéraux se plaignaient qu'on ne réparât point toutes les iniquités de 1815 et soupçonnaient M. Decazes de chercher à se rapprocher de la droite. Le gouvernement s'inquiétait des comités que formait le parti libéral, en vue des élections et pour soutenir les journaux dans les procès de presse. La session des Chambres se ferma dans une situation moins bonne qu'elle ne s'était ouverte (17 juillet 1819). La polémique des journaux devenait de plus en plus violente. Le ministère était entre deux feux : les journaux ultras l'attaquaient avec fureur, et ceux des libéraux avancés ne le ménageaient point. Le système de « bascule » de M. Decazes, qui se manifestait presque en toute occasion, les

impatiait et les irritait. Une rupture eut lieu entre les libéraux avancés et les doctrinaires. Le mouvement très-vif de l'opinion dépassait les théories de cette école et l'espèce de milieu où elle voulait asseoir la politique entre la monarchie et la Révolution. Cette France, qu'on eût pu croire découragée, vieillie, épuisée après tant de lutttes et de malheurs, se relevait, jeune, ardente, enivrée d'espérance, presque comme en 89. L'esprit de liberté se retrouvait tel qu'avant les crises formidables où il avait paru étouffé. La politique était redevenue la vie de la France.

Cet élan était très-beau : il attestait le puissant ressort de l'esprit national; malheureusement, au grand parti libéral se mêlait un élément qui était de nature à compliquer le mouvement et à le faire dévier : c'était l'élément bonapartiste. Les vrais libéraux, même ceux qui voyaient de loin, qui ne croyaient point à un accord durable entre le droit national et la légitimité, ne songeaient, en général, dans le moment présent, qu'à tirer par les moyens légaux le meilleur parti possible de la Charte. Il n'en était pas de même des bonapartistes, parti composé d'anciens agents du despotisme travestis en libéraux et n'ayant d'autre opinion que le regret des positions qu'on leur avait ravies, mais aussi de beaucoup de braves gens, patriotes peu éclairés, qui se passionnaient pour notre grandeur perdue, sans comprendre qui nous l'avait fait perdre, s'apitoyaient sur le captif de Sainte-Hélène et ne décollaient pas contre « les Bourbons ramenés par l'étranger. » Les hommes qui voulaient à tout prix le renversement immédiat des Bourbons ne voyaient pas qu'une révolution nouvelle, dans les conditions où se trouvaient la France et l'Europe, serait un immense danger, et qu'il nous fallait tout au moins quelques années pour nous refaire.

L'existence, dans le parti libéral, de cet

élément disposé à sortir de la légalité aigrissait les différends entre la gauche et le ministère, et entravait des transactions qui, au moins temporairement, eussent été possibles et réalisables.

M. Decazes, de son côté, ne faisait pas



Decazes.

tout ce qu'il aurait pu faire pour se concilier l'opinion. Dans les questions religieuses, il venait d'avoir un succès. Il avait arrangé une affaire très-mal engagée, dès 1814, par la Restauration. Au lieu de reprendre tout simplement à son compte le Concordat de Napoléon, Louis XVIII et ses conseillers s'étaient avisés d'essayer de le défaire pour rétablir l'ancien Concordat de François I^{er}, ce qui entraînait le rétablissement des anciens diocèses et une perturbation insensée dans tout le régime ecclésiastique de la France. On avait amené à grand-peine le pape Pie VII à se déjuger et à consentir à

ce bouleversement du pacte qu'il avait accepté en 1801. On avait oublié une chose; c'est que la Charte exigeait le concours des Chambres pour faire et défaire les lois. Les choses une fois conclues à Rome, on avait dû reconnaître que rien n'était fait et ne se ferait à Paris, et que la Chambre des députés ne voterait jamais ce retour à l'ancien régime ecclésiastique. Le gouvernement avait donc été réduit à ce rôle ridicule de prier le pape de refaire ce qu'on l'avait prié de défaire, c'est-à-dire de revenir, comme si de rien n'était, au Concordat de 1801. Rome se fâcha, non sans motif: M. Decazes vint à bout de l'apaiser et gagna le fond, moyennant quelques concessions de forme.

Cette négociation put lui faire honneur auprès des diplomates; mais, pour notre public, elle ne compensa pas les faiblesses du ministre, dans nos affaires intérieures, envers le parti clérical. Il laissait, contrairement aux lois, les évêques fonder de véritables collèges, sous le nom de petits séminaires, en concurrence avec les établissements de l'université, et ces petits séminaires commençaient d'être envahis par les jésuites. D'autre part, les instituteurs congréganistes, les frères de la Doctrine chrétienne, à l'instigation des évêques poussés eux-mêmes par les jésuites, s'étaient mis partout en révolte contre le décret de 1800, qui avait autorisé leurs écoles, à condition qu'ils obtinssent des brevets de capacité de l'autorité universitaire comme les autres instituteurs.

L'instruction, alors, relevait encore du ministre de l'intérieur. M. Decazes transigea avec les frères; il statua qu'on leur délivrerait des brevets sans examen, sur le vu des certificats de leurs supérieurs. On renonçait de fait à tout contrôle sur les maîtres des écoles primaires ecclésiastiques, comme sur les petits séminaires. M. Royer-Collard, président de la commission de l'instruction



Mort du duc de Berry.

publique, ne voulut point partager la responsabilité de ces défaillances et donna sa démission.

M. Decazes, homme d'administration plutôt que de haute politique, ne mesurait pas la portée de cette grande question de l'instruction publique : d'autre part, il avait et l'on avait autour de lui une tendance inquiétante à revenir sur la loi électorale. Néanmoins, le gouvernement préparait, principalement sous l'influence de M. de Serre, des projets de lois introduisant le principe électif dans les conseils généraux et municipaux, et donnant des garanties quant à la formation des listes du jury : d'autres projets concernaient la liberté individuelle et la responsabilité des agents du pouvoir. Le mouvement libéral, quoique disputé, n'était donc point arrêté dans le

ministère ; malheureusement, les événements qui suivirent empêchèrent ces projets d'aboutir.

Le ministère, préoccupé de l'attitude malveillante qu'avaient prise envers lui les puissances étrangères, s'efforça de dissiper les préventions qu'inspirait à l'empereur Alexandre son ambassadeur Pozzo di Borgo, brouillé avec nos ministres pour des motifs tout personnels. Alexandre était fort troublé de l'agitation qu'il voyait partout en Europe. L'Espagne, sous son tyran Ferdinand VII, était un chaos sanglant. En Angleterre, l'irritation des classes ouvrières et les efforts du parti radical continuaient à produire des troubles qui n'étaient pas susceptibles de grandir jusqu'à une révolution, mais qui ébranlaient le ministère tory. Les Chambres le soutenaient en-

core, mais le pays commençait à s'en fatiguer. En Allemagne, les sociétés secrètes, qui s'étaient autrefois formées contre la France, se reformaient contre des gouvernements infidèles à tous leurs engagements. La jeunesse des universités s'y engageait tout entière. Un événement tragique fit voir à quel point les passions étaient enflammées. Un littérateur allemand célèbre, Kotzebue, s'était mis au service de l'empereur de Russie et lui envoyait des correspondances sur les affaires d'Allemagne. On l'accusait d'exciter Alexandre contre les libéraux allemands. Le 23 mars 1819, un jeune étudiant, nommé Sand, alla poignarder Kotzebue dans sa maison, sortit en criant : « Le traître est mort ! Vive la patrie ! » et se frappa du même poignard qui avait donné la mort à Kotzebue. Quelques semaines après, un autre étudiant essaya de tuer le ministre du duc de Nassau : n'ayant pu y réussir, il se donna la mort en avalant les morceaux d'un verre qu'il avait brisé entre ses dents.

La jeunesse universitaire célébra avec enthousiasme Sand et son imitateur comme des martyrs de la liberté.

Ces actes, qui révélaient un fanatisme terrible, épouvantèrent les gouvernements allemands et les précipitèrent pour la plupart dans la réaction à outrance. Le roi de Prusse, décidé à ne point donner la Constitution qu'il avait solennellement promise, renonça à sa rivalité d'influence avec l'Autriche et se jeta dans les bras de ce gouvernement réactionnaire par excellence. Une conférence entre les représentants des princes allemands s'ouvrit, le 7 août, à Carlsbad ; elle fut entièrement dominée par M. de Metternich. Il y fit accepter des projets qui devaient enlever toute indépendance aux États allemands dans leur politique intérieure et les mettre dans les mains de la diète, afin qu'aucun d'eux ne pût établir ni constitution ni liberté de la

presse. Une haute commission serait instituée à Mayence, afin de poursuivre « les complots démagogiques » dans toute la Confédération germanique.

La diète vota ces résolutions à Francfort, le 20 septembre. Le roi de Prusse, à l'exemple du roi d'Espagne, persécuta les hommes qui avaient risqué leur vie pour soulever l'insurrection nationale contre la France en faveur de sa couronne. Les écoles qui avaient été le foyer du mouvement de 1813 furent fermées ; des professeurs fameux furent arrêtés. Quelques-uns des plus violents propagateurs du mouvement allemand contre les Français vinrent demander asile à la France, qui les accueillit sans rancune et avec sympathie ; ils s'en sont montrés peu reconnaissants, eux et presque tous les Allemands qui ont suivi chez nous leurs traces dans des circonstances semblables.

Quelques-uns des États germaniques toutefois, la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse-Darmstadt, le duché de Weimar, répugnant à l'entière aliénation de leur indépendance aux mains de l'Autriche, résistèrent. Ils y furent encouragés par l'empereur Alexandre, qui ne pouvait voir avec plaisir Metternich régenter l'Allemagne en maître absolu. Alexandre faisait néanmoins alors de la réaction pour son propre compte ; car il venait de rétablir la censure en Pologne et n'y avait point convoqué la diète cette année.

Tandis que cette crise remuait l'Allemagne, de graves incidents politiques avaient lieu en France. Les libéraux avancés remportaient un éclatant succès dans le renouvellement partiel de septembre 1819. Parmi les nombreuses nominations qu'ils obtinrent figuraient le général Foy, destiné bientôt à un grand renom politique, M. Lambrichts, ce courageux opposant de l'ancien Sénat impérial, et d'autres personnages notables.

Ces choix renforçaient la gauche sans introduire d'éléments nouveaux dans l'assemblée; mais une autre élection souleva une tempête. Le département de l'Isère nomma l'ancien évêque constitutionnel et conventionnel Grégoire. On ne pouvait choisir un homme plus respectable ni un meilleur patriote. Les fastes de la Révolution ont consacré le grand caractère de ce prêtre républicain et anti-ultramontain, qui, également inébranlable dans sa foi démocratique et dans sa foi chrétienne, tint tête à la faction anarchique et athée, au nom de la liberté religieuse, parmi les plus effrayants orages de la Convention, défendit avec persévérance contre le vandalisme les monuments de nos arts et de notre histoire, combattit en faveur de tous les progrès, puis, sous l'Empire, figura au premier rang entre les quelques hommes qui ne courbèrent point la tête devant le despotisme.

Ce choix était donc très-honorable et très-national, et, pourtant, ce choix était une faute : il n'était pas en rapport avec la situation de la France. A cette heure, l'intérêt de la France n'étant pas de provoquer une nouvelle crise, il fallait pouvoir traiter avec le gouvernement établi.

La Fayette, malgré ses opinions républicaines, pouvait traiter avec les Bourbons; Grégoire ne le pouvait pas. Humain dans ses actes, il avait eu, dans son langage, à l'égard de la famille royale, une violence qui tenait à son tempérament impétueux et aussi aux habitudes déclamatoires auxquelles la chaire porte les hommes d'Église.

Chose singulière, sa nomination était due aux ultras; il n'avait point passé au premier tour de scrutin : au second, un certain nombre d'ultras votèrent pour lui, de préférence à un candidat ministériel. C'était la même tactique qui, dans les élections parisiennes, avait fait autrefois préférer par Marie-Antoinette Pétion à La

Fayette. Les ultras, le lendemain, crièrent que 93 revenait, et, cette fois, ils réussirent à effrayer toutes les opinions timides et moyennes et à ébranler le ministère. Le roi fut très-ému. Pendant que les ultras adressaient de honteux appels à l'intervention étrangère contre « la Révolution triomphante, » les royalistes modérés en appelaient à Louis XVIII : M. Pasquier présentait au roi un mémoire sur la nécessité de modifier la loi électorale et d'abolir le scrutin de liste.

Une vive réaction se prononça, chez tout ce qui n'était pas libéral décidé, contre la loi électorale, que les gens du centre jugeaient maintenant trop démocratique. Contre l'attente du public, M. de Serre, pris d'étrémoi pour la royauté, se laissa emporter à ce reflux avec son ami M. de Broglie. Ils préparèrent ensemble un grand projet de loi qui mêlait des dispositions aristocratiques à quelques dispositions libérales. Ainsi, l'âge nécessaire pour délibérer était abaissé chez les pairs, et l'âge nécessaire pour être élu était abaissé chez les députés; le nombre des députés était fort augmenté. Mais, d'autre part, le renouvellement partiel de la Chambre des députés était remplacé par le renouvellement intégral, seulement tous les sept ans, et il devait y avoir dorénavant deux sortes de collèges électoraux : ceux de département et ceux d'arrondissement, se partageant la nomination des députés. Les électeurs de département devaient payer un cens double de celui des électeurs d'arrondissement et avoir un double vote, c'est-à-dire qu'ils voteraient seuls au département et, avec les autres électeurs, à l'arrondissement; on voterait au scrutin public.

Ce plan attestait chez ses auteurs, qui étaient pourtant des hommes d'un esprit élevé et sincèrement attachés aux institutions parlementaires, une surprenante méconnaissance de la nouvelle société française

issue de la Révolution. Ils ne comprenaient pas que c'était déjà beaucoup d'avoir fait accepter, même temporairement, par cette société démocratique, un régime électoral



Metternich.

qui conférait exclusivement les droits politiques à 80,000 citoyens! Prétendre établir parmi ces privilégiés un second degré de privilège, un double vote au profit des plus riches, c'était inévitablement déchaîner l'opinion contre soi.

La communication de ce projet brisa le ministère. Le général Dessolles, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis protestèrent en faveur du maintien de la loi électorale et soutinrent que c'était en donnant des garanties à la liberté que le gouvernement pourrait s'affermir. Voyant que le roi était avec MM. Decazes et de Serre, ces trois ministres donnèrent leur démission (17 novembre). M. Decazes prit la présidence du conseil en remplacement du

général Dessolles : M. Pasquier devint ministre des affaires étrangères, M. Roy, ministre des finances, et le général Latour-Maubourg, ministre de la guerre.

Pour la première fois, depuis le 5 Septembre 1816, on reculait. On perdait à la fois les membres les plus libéraux et les plus grandes capacités administratives du ministère. L'opinion fut profondément émue. On essaya de la rassurer. On réintégra les derniers pairs des Cent Jours. On laissa rentrer le reste des exilés, moins les « régicides. » Le gouvernement protesta de maintenir « l'alliance du trône et de la liberté. »

On ne le crut pas. Le projet d'un remaniement aristocratique de la loi électorale soulevait partout l'irritation des classes moyennes. C'était, à leurs yeux, le premier signe du retour du gouvernement vers les ultras. La session d'hiver s'ouvrit sous des auspices peu favorables (29 novembre). Le roi, dans son discours, annonça qu'on proposerait la modification de « quelques formes réglementaires de la Charte » et le renouvellement intégral de la Chambre.

Aussitôt après arriva la redoutable question de l'admission de Grégoire. Son élection pouvait être annulée par un motif légal, une question de forme, qui ne touchait en rien à sa personne. C'est ce que proposa le rapporteur de son bureau. Mais la droite prétendait exclure Grégoire pour « indignité » : elle réclamait l'expulsion violente « du complice de l'assassinat de son roi. »

Lors même que Grégoire eût été, comme disaient les ultras, un « régicide, » ce parti dont les chefs, le comte d'Artois en tête, avaient mis leur main dans la main sanglante de Fouché, le parti ultra avait perdu le droit de s'indigner : mais Grégoire, s'il s'était maintes fois exprimé en termes passionnés contre le roi et la royauté, Grégoire, tout en jugeant Louis XVI coupable, n'avait point adhéré à sa mort : « Sa reli-

gion, avait-il écrit, lui défendait de verser le sang des hommes. »

La discussion fut un long orage. Benjamin Constant et Manuel réfutèrent avec énergie les déclamations de Lainé, de La Bourdonnaye, de Corbière. La droite repoussait comme un expédient le motif légal d'annulation qui eût été admis pour d'autres élus. Au milieu d'un tumulte effroyable, un des chefs de la droite, M. Ravez, reconrut à ce qui était vraiment un expédient : il fit mettre aux voix la non-admission de Grégoire, sans en énoncer les motifs. Elle fut prononcée (6 décembre).

Les ministériels et les ultras ne s'étaient réunis que pour un moment sur cet incident. Le ministère restait comme en l'air entre la droite et la gauche. Les ultras demeuraient si acharnés contre M. Decazes, qu'ils tentèrent de se coaliser avec les libéraux avancés ; mais ceux-ci n'acceptèrent point cette étrange alliance. Ils étaient néanmoins fort irrités contre M. de Serre, M. Guizot et les autres jeunes doctrinaires, qui abandonnaient les principes du 5 Septembre et qui consentaient à l'altération de la Charte. MM. Royer-Collard et Camille Jordan, au contraire, restaient fidèles au 5 Septembre et se séparaient du ministère. Les débats les plus virulents se renouvelaient en toute occasion à la Chambre. Le ministère obtenait à grand'peine des majorités de quelques voix.

Il n'y avait ni union, ni force dans le conseil des ministres : M. de Serre était attaqué d'une maladie de poitrine qui allait le forcer à partir pour le midi ; plusieurs de ses collègues trouvaient son plan de loi électorale trop vaste et trop compliqué. On essaya de le modifier par des projets divers tour à tour adoptés et abandonnés.

M. Decazes essaya en vain de s'entendre avec M. de Villèle et les hommes les moins violents de la droite.

Un dernier projet fut enfin arrêté par les

ministres et accepté par le roi. Il y aurait des collèges d'arrondissement composés d'électeurs à 300 francs, lesquels éliraient, entre les plus imposés, des électeurs de second degré formant les collèges de département. La Chambre serait renouvelée



Le baron Louis.

en entier pour cinq ans, après quoi l'on reviendrait au renouvellement partiel. C'était là du pur empirisme, des expédients en dehors de tout principe et de toute grande politique.

Ce projet devait être porté à la Chambre des députés, le 14 février 1820. Une catastrophe sanglante devança cette communication. Le 13 février, au soir, au sortir de l'Opéra, qui était alors sur la place Louvois, en face de la Bibliothèque, le second des neveux du roi, le duc de Berry, fut assailli par un homme qui lui plongea un poignard dans la poitrine. La blessure était mortelle. Le

prince défaillant fut reporté dans ce théâtre où retentissaient encore les accents d'une musique joyeuse et d'où la foule s'écoula sans rien savoir du terrible événement qui s'accomplissait si près d'elle.

L'assassin était un ouvrier sellier, nommé Louvel; poursuivi et arrêté, il déclara qu'il n'avait point de complices, qu'il avait juré la mort des Bourbons depuis 1814, et qu'il avait commencé par celui d'entre eux qui semblait devoir perpétuer leur race. Le frère aîné du duc de Berry, le duc d'Angoulême, n'avait pas d'enfant de la fille de Louis XVI, et le duc de Berry avait déjà eu deux filles de la princesse Caroline de Naples.

Un mot du prince mourant fit espérer à sa famille, accourue autour de son lit d'agonie, que le meurtrier n'aurait pas atteint son but. Le duc de Berry, devant les éclats de douleur de sa femme, la pria de se ménager pour l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Le duc de Berry était impopulaire à cause de ses opinions rétrogrades et de son caractère violent; mais le cœur chez lui valait mieux que la tête et que les manières. Il supplia plusieurs fois le roi de faire grâce à l'homme qui lui donnait la mort, et fit une fin chrétienne. Il expira le lendemain matin.

L'impression dans Paris fut sinistre: chez les royalistes, une douleur profonde, qui devenait de la fureur parmi les ultras; chez les libéraux, une consternation presque générale: ils sentaient que ce crime allait être implacablement exploité contre eux.

Emportés par l'affolement et l'exaspération trop concevables qui régnaient à la cour, les ministres se décidèrent, avec l'approbation du roi, à demander aux Chambres la suspension de la liberté individuelle et le rétablissement de la censure.

Pendant qu'ils délibéraient là-dessus, un député, Clauzel de Coussergues, à l'ouver-

ture de la séance de la Chambre, proposait de mettre en accusation M. Decazes, comme complice de l'assassinat du duc de Berry. Un mouvement d'indignation se manifesta dans la plus grande partie de l'assemblée, et l'extrême droite elle-même, surprise et troublée, n'osa soutenir Clauzel. La Chambre envoya au roi une adresse où elle l'assurait que les députés concourraient, « dans l'ordre de leurs devoirs constitutionnels, » aux mesures que la sagesse du roi jugerait convenables.

Louis XVIII fut indigné de la sortie extravagante de Clauzel de Coussergues: il en fut d'abord d'autant plus disposé à soutenir M. Decazes; mais l'orage montait de plus en plus dans la droite contre le ministère. On le vit bien par la scène violente qui eut lieu, le lendemain 15, à la Chambre. Les ultras prétendaient qu'on retranchât du procès-verbal la mention de l'improbation qu'avaient excitée les paroles de M. Clauzel de Coussergues. Aux yeux de beaucoup d'ultras, cet acte de démence était un acte de courage.

Le même jour, 15 février, le ministère présenta à la Chambre des députés le projet de changement de la loi électorale et celui qui suspendait la liberté individuelle, c'est-à-dire qui autorisait, pour un certain temps, le gouvernement à faire arrêter et détenir les individus prévenus de complots, sans les mettre en jugement.

Un projet qui rétablissait pour cinq ans la censure à l'égard des journaux et écrits périodiques fut présenté à la Chambre des pairs.

Les coups portés par le ministère à la liberté achevèrent de lui aliéner les libéraux, mais ne lui ramenèrent point les ultras. Leurs journaux se livraient contre M. Decazes à des attaques forcenées, qui étaient comme le développement et le commentaire de la motion de Clauzel de Coussergues. L'intrigue conspirait avec la pas-

sion. M. Decazes avait espéré détacher de la faction ultra M. de Villèle et la portion relativement modérée de la droite; mais M. de Villèle ne vit pas un terrain solide dans cette alliance, et M. Molé, qui cabalait avec acharnement contre ses anciens collègues, poussa M. de Villèle à coopérer au renversement du ministère. La droite résolut de voter contre les lois proposées et de s'unir ainsi de fait à la gauche.

M. Decazes se retourna du côté du centre gauche. Ce groupe politique, à la rigueur, se fût résigné à des lois d'exception temporaires; mais il ne voulait voter à aucun prix la loi électorale. S'il convenait à M. Decazes de se renier lui-même en déchirant l'ordonnance du 5 septembre, il était inacceptable aux libéraux, même les plus modérés, de le suivre dans cette voie et de rompre pour lui avec le pays.

M. Decazes, dès lors, se sentit perdu. Tout était contre lui, le dehors comme le dedans, les ambassadeurs étrangers, sauf tout au plus celui d'Angleterre, aussi bien que la famille royale. Le comte d'Artois, dans les premières heures après le funeste événement, s'était montré bienveillant pour le ministre; mais l'homme d'intrigue par excellence des ultras, leur Fouché, M. de Vitrolles, l'avait bien vite retourné. La duchesse de Berry, à qui l'on représentait le ministre comme l'ennemi de son malheureux époux, signifiait qu'elle ne remettrait pas les pieds aux Tuileries tant qu'il y serait. M. Decazes déclara au roi qu'il se voyait dans la nécessité de se retirer. M. Decazes ajoutant que la droite ne demandait de changer dans le ministère que le président du conseil: — « Oui, répondit amèrement Louis XVIII, les loups ne demandent au berger que de sacrifier le chien! »

Le roi était ulcéré de la violence qu'on lui faisait. Ce n'était pas seulement une violence morale: le complot de Cannel et de Donnadieu, qui, en 1818, n'avait été que ridi-

cule, se renouvelait dans des conditions sérieuses, sous la direction d'un homme tout autrement intelligent, M. de Vitrolles.

On travaillait, on surexcitait les gardes du corps et la garde royale. Vitrolles, en même temps qu'il préparait tout pour un coup de main, poussait le comte d'Artois à faire auprès du roi une démarche décisive. Si Louis XVIII résistait, Vitrolles comptait décider le comte d'Artois à quitter les Tuileries avec sa famille et à protester; ce serait le signal de l'émeute royaliste contre le roi.

Le 18 février au soir, le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême se jetèrent aux genoux de Louis XVIII, en le suppliant d'éloigner M. Decazes. — « Sire, ajouta la duchesse, nous vous faisons cette demande pour éviter un nouveau crime! » Louis XVIII se crut menacé d'un régicide par les royalistes et s'écria qu'il braverait les poignards. — « Ah! Sire, reprit la duchesse, ce n'est pas pour Votre Majesté que nous craignons, mais pour une personne qui lui est chère! »

Au fond, la cause des ennemis du ministre était gagnée avant cette scène. M. Decazes, non par peur, car il avait du courage, mais par sentiment de son impuissance, persistait dans l'offre de sa démission. Le roi n'eût pu le maintenir qu'en renonçant à changer la loi électorale et en se jetant résolument à gauche. C'est ce que Louis XVIII ne voulait point faire. Il se résigna donc à sacrifier son favori, sans se laisser imposer le ministère de droite que tentait de former Vitrolles, aidé de M. Molé, et à la tête duquel les ultras, chose curieuse, eussent placé Talleyrand. Le roi, par le conseil de M. Decazes, pressa le duc de Richelieu de reprendre la présidence du conseil.

M. de Richelieu répugnait beaucoup à rentrer aux affaires. M. de Villèle offrit l'appui de la droite sans exiger de ministères pour lui et pour ses amis. Il sentait

qu'ici le premier pas était tout. On le fit comprendre au comte d'Artois, qui promit, « foi de gentilhomme, » à M. de Richelieu de le soutenir sans réserve : « Je serai de tout,



La duchesse d'Angoulême.

lui dit-il; j'approuverai tout; j'appuierai tout. »

M. de Richelieu céda, sans beaucoup d'espoir ni de confiance. Il avait dit à M. Decazes, en parlant du comte d'Artois : « Ce qu'il fait aujourd'hui contre vous, il le fera demain contre moi ! »

Le roi nomma M. Decazes duc et ambassadeur en Angleterre.

Le duc de Richelieu ne prit que la présidence du conseil sans portefeuille. M. Siméon, ancien conseiller d'État de l'Empire, membre du centre droit, eut le ministère de l'intérieur.

M. de Serre resta ministre de la justice. Il rêvait encore de concilier son royalisme

et son libéralisme; mais il s'engageait sur une pente qu'il ne devait plus remonter.

Quant à M. Decazes, il quittait, à quarante ans, le ministère, pour n'y jamais rentrer, quoique sa vie ait été longue. Homme d'excellentes qualités, mais non pas l'ampleur d'un chef de gouvernement; il a rendu des services à la France : l'ordonnance du 5 septembre 1816 est son meilleur titre; mais il la défaisait de sa propre main quand il est tombé.

Son successeur, le duc de Richelieu, quoique ayant les opinions de la droite, n'était point un homme d'exagération et de violence; mais, de même que la sortie de M. de Richelieu du ministère avait été le signe d'un mouvement en avant, sa rentrée, dans de telles circonstances, annonçait inévitablement un mouvement en arrière, qui devait l'entraîner ou le briser.

CHAPITRE XIII

SECONDE RESTAURATION (SUITE). — GOUVERNEMENT RÉACTIONNAIRE. — MORT DE NAPOLÉON. — CARBONARISME. — GUERRE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE EN ESPAGNE. — MORT DE LOUIS XVIII.

(Février 1820-16 Septembre 1824.)

Le nouveau ministère, chose inévitable, se mit en rapport avec la droite. Les ultras, qui repoussaient les lois d'exception quand M. Decazes les présentait, y revinrent lorsqu'elles furent présentées par d'autres mains. La loi de censure, malgré les efforts des libéraux et surtout de Lanjuinais, fut votée par la Chambre des pairs, mais seu-

lement pour cette session et la suivante. La loi suspendant la liberté individuelle souleva dans la Chambre des députés une discussion éloquente et passionnée : M. de Bonald affirma audacieusement que ce n'était point là une loi d'exception, mais le retour au droit naturel qu'a la société d'emprisonner quiconque lui donne de justes sujets de suspicion ! On comprend quelle tempête cette théorie du despotisme excita dans la gauche. Le général Foy fit un brillant début en défendant la liberté ; mais, en même temps, il fit profession d'attachement à la dynastie, dont le sort était, suivant lui, étroitement lié en France à celui du gouvernement représentatif ; il entendait par là que le gouvernement représentatif était incompatible avec l'impérialisme.

La loi passa, mais à une faible majorité et avec limitation à trois mois des détentions arbitraires. Les débats furent encore plus violents sur la loi de la censure, lors qu'elle revint des pairs aux députés. La Fayette fit à la tribune une déclaration d'une extrême gravité : c'est qu'il était temps de s'arrêter dans les entreprises que l'on tentait contre la Charte, et que violer la Charte, c'était rompre le lien de la nation et du trône.

Un autre orateur produisit une grande impression en protestant à la fois contre la loi de censure et contre le projet de changer la loi électorale. Celui-ci n'était pas, comme La Fayette, un adversaire menaçant de rompre un traité dont l'autre partie n'observait pas les conditions ; c'était un ami qui donnait un avertissement aux Bourbons avec une tristesse austère ; c'était Camille Jordan.

Le ministre Pasquier soutint que le roi et les chambres, quand ils étaient d'accord, avaient le droit de suspendre ou de modifier les garanties accordées par la Charte.

Il faut bien que le pouvoir de réviser les

institutions constitutionnelles soit quelque part ; si l'on ne reconnaît pas à la nation le droit de l'exercer dans des formes réglées par la Constitution elle-même, on est obligé de l'attribuer empiriquement aux pouvoirs établis quelconques.



La Bourdonnaye.

Royer-Collard répliqua avec énergie dans le même sens que Camille Jordan. La loi fut adoptée par 136 voix contre 109.

La suspension de la liberté individuelle fut combattue à la Chambre des pairs par l'infatigable Lanjuinais et par les maréchaux Jourdan et Davout. M. de Châteaubriand, se séparant, cette fois, de la masse de la droite, avait voté contre les deux lois.

La plupart des journaux et des recueils libéraux disparurent devant la censure. Le *Constitutionnel* et le *Courrier* subsistèrent, en disputant péniblement leur existence.

On essaya de suppléer aux journaux par les brochures.

Le projet de loi électorale, mal accueilli par la Chambre des députés, fut remplacé par un autre que le ministère présenta le 16 avril : les collèges d'arrondissement n'auraient plus que le droit de présenter des candidats entre lesquels les collèges de département choisiraient les députés. Ce projet était bien pire encore que le précédent.

M. Lainé, principal auteur de la loi du 5 février 1817, se fit le rapporteur de la loi qui allait défaire celle qu'il avait faite. — « Arrêtons-nous, quand il en est temps encore, dit le général Foy : — arrêtons-nous pour sauver le roi et la Charte ! »

La Bourdonnaye, Bonald et autres soutinrent ouvertement la nécessité d'introduire la prépondérance de l'élément aristocratique dans la loi électorale. Royer-Collard répondit que tout ce qui était aristocratique devait rester étranger à la Chambre des députés ; que l'élection par une minorité des plus imposés n'était pas seulement une violation de la Charte, mais une révolution contre l'égalité, et la vraie contre-révolution.

C'était une singulière égalité que celle qui reposait sur le cens de 300 francs ; c'est par là que le ministre Pasquier tâcha de réfuter Royer-Collard. Au fond, il ne s'agissait pas d'égalité ni de vraie démocratie, mais d'une lutte entre la classe moyenne et l'aristocratie ; seulement, les masses étaient derrière la classe moyenne, qui défendait, avec ses propres intérêts, ceux de la Révolution tout entière.

La Fayette fut encore plus hardi que dans le débat sur la loi de censure. Il déclara que la contre-révolution était dans le gouvernement ; qu'on voulait la fixer dans les chambres ; qu'il avait dû, lui et ses amis, le faire savoir à la nation, et que, pensant que les engagements de la Charte étaient fondés sur la réciprocité, il en avait loyalement

averti les violateurs de la foi jurée. Et il défendit contre les déclamations de la droite la cocarde tricolore, « ce signe d'émancipation et de gloire. »

M. de Serre combattit, avec une éloquence passionnée, les principes « révolutionnaires » dont La Fayette relevait le drapeau : il prétendit que la loi du 5 février 1817 avait créé une démocratie pure et qu'il fallait contrebalancer cette « démocratie » d'électeurs à 300 francs par une représentation spéciale accordée à la fraction la plus riche. Cet esprit systématique n'admettait pas de liberté sans aristocratie. Nous n'en avions plus ; il fallait donc en refaire une ! M. de Serre ne comprenait pas qu'on ne fabriqua point à volonté une aristocratie et que des électeurs privilégiés ne seraient point capables d'en tenir la place.

L'article premier du projet de loi passa à 130 voix contre 125. On dit que cinq députés s'étaient laissé acheter.

L'irritation fut très-vive dans Paris : les jeunes gens des écoles et du commerce étaient surexcités au plus haut point. Des rassemblements se formaient chaque jour autour de la Chambre ; la jeunesse acclamait à la sortie les députés de la gauche. Des groupes de gardes du corps et d'officiers de la garde royale vêtus en bourgeois répondirent par des démonstrations en sens contraire, assaillirent les jeunes gens des écoles et insultèrent brutalement plusieurs députés. Le tumulte se propagea de la chambre des députés jusqu'au Carrousel ; un étudiant fut tué d'un coup de fusil par un soldat suisse (3 juin). L'impression fut violente, lorsque la voix respectée de Camille Jordan dénonça à la tribune les outrages commis contre les membres de la représentation nationale, sans répression de la part de l'autorité. Les troubles se renouvelèrent et augmentèrent. La colère de la jeunesse bourgeoise gagnait les classes ouvrières. Des masses irritées criaient, sur les places

et sur les boulevards : « Vive la liberté, vive la Charte ! » Des figures martiales de l'ancienne armée apparaissaient çà et là dans la foule et semblaient attendre un appel aux armes. Non-seulement des officiers de haut grade, mais des hommes politiques de la première importance étaient disposés à prendre la direction du mouvement, s'il s'accroissait de façon à pouvoir devenir une révolution.

La Fayette et plusieurs autres chefs de la gauche, convaincus que désormais il n'y avait pas moyen de transiger avec les Bourbons, étaient prêts à saisir l'occasion de les renverser.

Le pouvoir réussit, à plusieurs reprises, à dissiper les attroupements par un grand déploiement de forces militaires. L'émeute ne grandit pas jusqu'à l'insurrection et, comme tous les mouvements qui n'aboutissent pas, tourna au profit du gouvernement.

À la Chambre, les opinions moyennes avaient pris peur : le centre gauche se laissa entraîner à voter avec la droite ; il accorda aux successeurs de M. Decazes ce qu'il avait refusé à celui-ci ; 185 voix contre 66 adoptèrent un amendement qui porta de 258 à 430 le nombre des députés et attribua aux collèges de départements les deux cinquièmes des nominations ; on accordait aux électeurs les plus imposés un double vote, c'est-à-dire qu'ils voteraient successivement dans l'arrondissement et dans le département.

La majorité, suivant les propres termes de Royer-Collard, passait à la contre-révolution, mais sans en avoir bien conscience.

M. Dupont de l'Eure protesta énergiquement au nom de la gauche. Il se retrouva 95 voix contre le projet, voté par 154. Il est fort douteux que la loi eût passé sans les troubles : la pensée d'une révolution avait affolé tous les gens timides (12 juin).

Les pairs acceptèrent la loi à une grande majorité.

C'était M. de Villèle qui, dans ces débats, avait mené la droite : il préparait son avènement.

La session fut close le 22 juillet. Un grand et funeste changement s'était opéré dans le régime parlementaire depuis la session précédente. Le ministère penchait de plus en plus à droite. Les doctrinaires, MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, de Barante, furent exclus du Conseil d'État. Grâce à l'épuration des listes du jury, de nombreuses condamnations furent prononcées contre les brochures qui remplaçaient les journaux.

Le jury acquitta cependant un écrivain singulier et hardi, dont la pensée allait en dehors et au delà des partis politiques de son temps : c'était Henri de Saint-Simon. Descendant d'une vieille famille qui avait la prétention de remonter à l'empereur Charlemagne, il se faisait plus révolutionnaire que les révolutionnaires ; mais la révolution qu'il rêvait était essentiellement pacifique. Il aspirait à une société tout industrielle, toute productrice, qui serait gouvernée par les savants. On lui fit un procès pour avoir écrit, dans le recueil qu'il publiait sous le titre de *l'Organisateur*, un article pouvant se résumer comme il suit : « Si la famille royale, les ministres, les pairs, les députés, les cardinaux, les évêques, les principaux fonctionnaires, venaient tout-à-coup à disparaître, les Français, qui sont bons, s'affligeraient d'avoir perdu un si grand nombre de leurs concitoyens ; la société, cependant, n'en continuerait pas moins à marcher. Mais, si l'on perdait soudain les vingt premiers industriels, les vingt premiers agriculteurs, les vingt premiers négociants, les vingt premiers ingénieurs, les vingt premiers physiciens, les vingt premiers chimistes, etc., que possède la France, combien la société ne rétrograderait-elle pas ? »

Saint-Simon, alors, ne niait pas seule-

ment la société politique, telle qu'elle était et telle qu'elle avait été, mais aussi toute religion et toute philosophie idéaliste ; il faisait la guerre à la théologie et à la métaphysique au nom de la science expérimentale ; ce qu'on a nommé plus tard le



Camille Jordan.

Positivisme est sorti de lui. Dans les derniers temps de sa vie, néanmoins, à la suite d'un incident tragique, d'une tentative de suicide, il se modifia et revint à l'idée religieuse. Portant alors sur ce terrain son ardeur passionnée et ses tendances de rénovation radicale, il annonça une religion nouvelle, un « Nouveau Christianisme » fondé sur le dogme de la perfectibilité.

Saint-Simon pensait : d'autres agissaient. Lessoulevements improvisés avaient avorté ; les conspirations naquirent : des conspirations plus sérieuses que n'avaient été celle de Didier et autres. Il se trama dans Paris un complot militaire entre des offi-

ciers en activité et des officiers en demi-solde, auxquels s'associèrent beaucoup de jeunes gens des écoles et du commerce. La Fayette, Dupont de l'Eure, d'Argenson, etc., accueillirent les ouvertures que leur firent les conspirateurs. La Fayette et ses amis voyaient très-bien que la transaction avec les Bourbons, tentée de bonne foi de 1816 à 1819, avait échoué ; qu'il était impossible d'accorder la légitimité et la souveraineté nationale ; que, par conséquent, une nouvelle révolution était inévitable. Mais ils ne voyaient pas assez que cette révolution n'était pas mûre et que, lors même qu'on renverserait les Bourbons, on ne s'entendrait pas le lendemain sur leur succession. On se querellerait entre républicains, impérialistes et orléanistes, et l'on ne serait pas en mesure de résister victorieusement à une nouvelle invasion.

Les conjurés avaient formé le projet de s'emparer de Vincennes, qui renfermait de grands dépôts d'armes. L'autorité, avertie par quelques révélations, fit arrêter un certain nombre d'officiers le soir même qui précédait la nuit fixée pour le mouvement (19 août). D'autres s'échappèrent. Les jeunes gens des écoles, réunis en armes dans leurs chambrées, furent prévenus à temps et se dispersèrent. Des officiers de diverses légions furent arrêtés dans les départements. Le procès de la conjuration du 19 août fut déferé à la chambre des pairs.

La conspiration avait donc échoué comme les émeutes, et un important événement combla bientôt de joie les royalistes. Dans la nuit du 28 au 29 septembre, la jeune veuve du malheureux duc de Berry mit au monde un fils. On lui donna le nom d'Henri en mémoire du grand aïeul des Bourbons, Henri IV, et Louis XVIII lui conféra le titre de duc de Bordeaux. La naissance d'un héritier semblait promettre l'avenir à la branche aînée des Bourbons. Le chef de la branche

cadette, le duc d'Orléans, ne sut pas dissimuler son désappointement. Un journal anglais publia, sous son nom, une protestation où l'on prétendait que le duc de Bordeaux était un enfant supposé. Le duc d'Orléans se hâta de désavouer cette pièce comme inventée par ses ennemis; mais beaucoup de gens crurent que, s'il ne l'avait faite, il l'avait fait faire.

Les royalistes, eux, étaient dans l'ivresse. Leurs poètes chantaient le nouveau-né, qu'ils appelaient « l'Enfant du miracle. » La famille royale eut, un moment, cette sorte de popularité que la masse flottante accorde à ce qui paraît être la fortune. On ouvrit à grand bruit une souscription publique pour racheter Chambord, le plus beau des châteaux royaux du XVI^e siècle, afin de l'offrir au duc de Bordeaux.

Le ministère commença d'entamer les institutions militaires créées par Gouvion Saint-Cyr. Une ordonnance du 23 octobre supprima les légions départementales, pour refaire des régiments de soldats pris dans toute la France. On leur rendit l'habit bleu, qui avait été remplacé, depuis 1815, par l'habit blanc d'avant 89.

On profita de cette transformation pour éliminer beaucoup des officiers de l'ancienne armée qu'avait replacés Gouvion Saint-Cyr.

Les légions départementales avaient été l'application un peu exagérée d'un bon principe; il eût fallu diviser le recrutement par groupes de cinq ou six départements, au lieu de l'éparpiller dans toute la France, ce qui rend la mobilisation de l'armée si lente et si difficile.

Les élections partielles de novembre 1820 donnèrent la majorité au ministère uni à la droite, même dans les collèges d'arrondissements. Il entra beaucoup de membres de la Chambre introuvable. L'opposition de gauche et de centre gauche fut réduite à ne plus former que le tiers de la Chambre

des députés. M. de Richelieu trouva la victoire trop complète; Louis XVIII aussi.

Degraves événements qui s'étaient passés au dehors surexcitaient les ultras et donnaient beaucoup d'embarras au gouvernement. Au commencement de cette année, une révolution militaire avait éclaté en Espagne. Les vastes colonies espagnoles



Duchesse de Berry.

d'Amérique, fort mal administrées et fort durement exploitées par le gouvernement de la métropole, avaient profité de l'invasion de l'Espagne par Napoléon pour s'insurger presque partout; la guerre de l'indépendance se poursuivait dans l'Amérique du sud et le Mexique depuis le rétablissement des Bourbons en Espagne. Le 1^{er} janvier 1820, un corps d'armée réuni à Cadix, au lieu de s'embarquer pour aller combattre les insurgés américains, s'était révolté con-

tre le gouvernement de Ferdinand VII et avait proclamé la Constitution votée par les Cortès de Cadix en 1812. Le mouvement s'étant propagé jusqu'à Madrid, le roi avait été obligé de jurer la Constitution de 1812 (7 mars), qui était à peu près la copie de notre Constitution de 1791.

La démocratie succédait ainsi brusquement en Espagne au despotisme. Nos ultras en étaient exaspérés. Malheureusement, leurs sentiments étaient partagés par l'empereur de Russie; Alexandre ne pouvait supporter qu'on dérangeât son Europe de la Sainte-Alliance, et surtout il s'irritait du mauvais exemple que donnait une insurrection militaire. Il eût voulu, dès le premier jour, faire de la révolution espagnole une question d'intervention et pousser la France en avant. L'Autriche et la Prusse n'étaient point de cet avis, parce qu'elles ne voulaient rien de ce qui pouvait rendre un rôle actif à la France, n'importe dans quel sens. La jalousie de nos ennemis nous servait dans cette occasion, en tâchant de nous empêcher d'agir, et le ministère Richelieu voulait l'intervention encore moins que l'Autriche et la Prusse. Ni les ministres ni le roi ne partageaient à cet égard les passions de la droite. Le ministère souhaitait que la Révolution espagnole se modérât d'elle-même et qu'il en sortît un gouvernement régulier. Le méchanceté et la perfidie de Ferdinand VII le rendirent impossible.

La révolution d'Espagne eut bientôt son contre-coup en Italie, à Naples. La restauration napolitaine n'avait pas été atroce en 1815 comme autrefois en 1799; elle avait maintenu les lois civiles françaises, abolies partout ailleurs en Italie: la sanguinaire Caroline n'existait plus; mais le gouvernement de son mari, le vieux roi Ferdinand IV, était à la fois faible et arbitraire et surtout incapable; il écartait des fonctions publiques l'élite du pays. Une société secrète, qui s'était formée, sous le règne de Murat,

contre la domination française, les *Carbonari* (charbonniers), se retournèrent contre l'absolutisme bourbonnien. Les *Carbonari* soulevèrent l'armée et les milices (juillet 1820). Le roi fut contraint d'accorder la constitution espagnole.

L'Autriche, peu favorable à une intervention en Espagne, se décida au contraire sur-le-champ à intervenir dès qu'il s'agit de Naples. Elle n'entendait permettre à la Révolution de prendre pied sur aucun point de l'Italie. Le gouvernement français eût souhaité qu'à Naples ainsi qu'en Espagne, au lieu de comprimer la Révolution par les armes, on l'amenât à transformer sa constitution démocratique en une charte à la française ou à l'anglaise.

La France proposa un congrès dans ce but. L'Empereur de Russie, toujours favorable à ces réunions de souverains où il exerçait une sorte de suprématie, obligea l'Autriche à y consentir: la Prusse suivit.

Sur ces entrefaites, on reçut la nouvelle d'une troisième révolution. La cour de Portugal était restée au Brésil depuis son émigration en 1805, laissant le Portugal sous le gouvernement d'un étranger, d'un général anglais. Le Portugal s'insurgea en août et septembre 1820, et, comme Naples, adopta la constitution espagnole. Le Brésil se souleva de son côté: le vieux roi don Joao revint du Brésil à Lisbonne, où il accepta la constitution. Le Brésil, alors, imitant les colonies espagnoles, se sépara de sa métropole et proclama empereur don Pedro, fils aîné du roi don Joao.

Cette succession de révolutions, jointe à de grandes difficultés intérieures, ébranla de plus en plus l'empereur Alexandre, d'abord favorable au projet conciliant de la France. Le tsar était poussé à réagir contre ses anciennes tendances libérales, tout à la fois par ses rêves personnels d'ordre européen fondé sur la légitimité et par l'esprit traditionnel de l'autocratie russe, c'est-à-

dire du despotisme patriarcal. Nous reviendrons plus tard sur les contradictions extraordinaires et de sa position et de son caractère, et sur l'embarras extrême où il se trouvait vis à vis de la Pologne. A la suite des tiraillements qui avaient eu lieu dans la diète de Varsovie, en septembre et octobre 1820, il ne devait plus paraître dans cette assemblée.

Le congrès provoqué par la France, qui s'ouvrit à Troppau en Silésie le 20 octobre, tourna contre les vues du gouvernement français. Metternich, en effrayant Alexandre des progrès de la Révolution, eut l'adresse de l'amener à son but. Un protocole préliminaire, impliquant l'invasion et l'occupation de Naples, fut signé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Metternich avait obtenu que les trois puissances refissent de la sorte une alliance particulière dans la Grande-Alliance. Le gouvernement anglais refusait toute participation ostensible à ce qui se préparait, mais il était pleinement d'accord en secret avec l'Autriche pour le rétablissement du despotisme à Naples.

Le gouvernement français tâchait encore de ménager une transaction; il engagea le roi de Naples, que les trois puissances appelaient au congrès, à déférer à cette invitation et à « assurer l'accord nécessaire du pouvoir et de la liberté. » Le ministère Richelieu tenait ainsi au dehors le langage qu'eût pu tenir un ministère libéral.

Le parlement napolitain laissa partir le roi pour le congrès, moyennant promesse de maintenir la constitution. La session des chambres françaises s'ouvrit sur ces entrefaites, le 19 décembre. Un arrangement s'opéra entre le ministère et la droite. MM. de Villèle, Corbière et Lainé entrèrent au conseil comme ministres sans portefeuille : M. Corbière eut la présidence du conseil royal de l'instruction publique. M. de Châteaubriand eut l'ambassade de Berlin.

L'extrême droite, cependant, continua

son opposition. M. de Villèle lui semblait un traître pour s'être accommodé avec le ministère Richelieu. Les ultras, non contents de parler, essayèrent d'agir. Un baril de poudre fit explosion dans l'intérieur des Tuileries. Les royalistes réclamaient de toutes parts des mesures terribles contre « la démagogie, » qui poursuivait, disait-on, ses attentats contre la famille royale, lorsqu'on découvrit que le complot était l'ouvrage de quelques intrigants de l'entourage de la duchesse de Berry; ils avaient espéré obtenir ainsi l'avènement d'un ministère d'extrême droite (27 janvier 1821). Le comte d'Artois obtint qu'on étouffât l'affaire.

Dans les orageux débats suscités à la chambre des députés par cet incident, Camille Jordan, atteint d'un mal qui devait bientôt l'enlever, avait prononcé un discours qui fut à la fois, pour le gouvernement qu'il eût voulu sauver, un dernier avertissement et un adieu.

La droite était incapable d'entendre raison, et la gauche irritée lui rendait violence pour violence. Manuel rappela à la Bourdonnaye, l'orateur de l'extrême droite, qu'en 1815, il avait demandé comme unique moyen de pacifier le pays « des fers, des supplices, des bourreaux, » et il le compara à Marat demandant quatre cent mille têtes.

La Congrégation continuait ses progrès; une ordonnance du 27 février autorisa, à certaines conditions, la transformation des maisons particulières d'éducation en collèges de plein exercice. Tandis que l'on autorisait ainsi la création de collèges ecclésiastiques rivaux de ceux de l'Université, ou suspendait le cours de philosophie de M. Cousin à la Sorbonne. C'était la guerre ouverte à la philosophie, même spiritualiste.

Les affaires d'Italie préoccupaient de plus en plus vivement l'opinion. Le congrès s'était transféré de Troppau à Laybach, en Carniole, pour y recevoir le roi de Naples. Celui-ci, à peine débarqué de Naples en

Toscane, avait écrit aux souverains pour désavouer tout ce qu'il avait fait dans son royaume. L'empereur Alexandre était entièrement sous l'influence de Metternich et avait déclaré que ses armées soutiendraient au besoin l'Autriche. Les trois puissances

régnaien pas l'ordre et l'union nécessaires pour résister avec succès à un aussi redoutable ennemi.

Mais, au moment où les Autrichiens approchaient des Abruzzes, il arriva du nord de l'Italie de graves nouvelles qui pouvaient changer la face des choses. Une insurrection, à la fois militaire et civile, avait éclaté à Alexandrie, puis à Turin (10-12 mars). La constitution espagnole avait été proclamée en Piémont comme à Naples. Le roi Victor-Emmanuel I^{er} abdiqua en faveur de son frère, qui était absent du royaume, et nomma régent son cousin Charles-Albert, prince de Carignan, qui reconnut la Constitution. Le mouvement piémontais était au moins aussi national que libéral et menaçait directement la domination étrangère dans la haute Italie : Milan et Venise fermentaient; il y eut une vraie panique au congrès de Laybach. Metternich, si arrogant la veille, fut pris d'une telle peur que, lui, qui tenait tant à mettre partout et toujours la France à l'écart, il pria le gouvernement français d'intervenir en Piémont. Alexandre, de son côté, fit avancer cent mille Russes vers la Gallicie pour protéger l'Autriche.

Le gouvernement français était fort embarrassé et inquiet; le contre-coup de la révolution de Piémont se faisait vivement sentir en France. On commençait aussi à parler chez nous de la Constitution, c'est-à-dire de celle de 91, par opposition à la Charte. On faisait courir le bruit d'une abdication du roi et d'une régence du duc d'Orléans avec la Constitution de 91. Il y eut une tentative d'insurrection à Grenoble, le 20 mars. La consternation régnait parmi les ultras; le comte d'Artois était si effrayé qu'il parla lui-même au roi de rappeler M. Decazes au ministère.

Ces alarmes furent promptement dissipées. Dès le 7 mars, quelques jours avant le soulèvement du Piémont, les Napolitains,



Ferdinand VII.

étaient décidées à ne pas transiger, quand même les Napolitains accepteraient la charte française. Le gouvernement anglais jouait hypocritement jeu double, encourageant sous-main ce qu'il avait l'air de blâmer devant son Parlement.

Le gouvernement français, isolé et impuissant au congrès, adhéra, fort à contre-cœur, à ce qu'il ne pouvait empêcher, sous la réserve de ne point prendre part aux hostilités.

L'armée autrichienne se mit en marche, à travers l'État romain, vers Naples, où ne



Napoléon à Sainte-Hélène.

qui étaient entrés sur le territoire romain, avaient été mis en déroute par les Autrichiens à Rieti. A cette nouvelle, leur second corps d'armée, qui défendait la route de Naples, se débanda sans avoir combattu. Les Autrichiens entrèrent à Naples le 24 mars. Cette révolution sans force et sans profondeur avait croulé au premier choc. Œuvre d'une élite peu nombreuse du pays, elle n'avait été ni comprise ni soutenue par les masses.

La révolution de Piémont n'avait pas non plus des racines assez fortes. Le prince-régent, qui avait d'abord paru s'y rallier, l'abandonna. La division était dans l'armée, ainsi que dans les populations. Là, du moins, les constitutionnels se battirent sérieusement; ils luttèrent avec courage contre les royalistes, soutenus par un corps

d'armée autrichien, et ne succombèrent que sous le nombre. Tout fut fini le 10 avril. Le roi ne revint pas sur son abdication et fut remplacé par son frère Charles-Félix.

Le feu, éteint sur un point, renaissait sur un autre. Tandis que l'Italie retombait sous le joug, une révolution mieux préparée commençait en Grèce. Les Grecs étaient restés, partout dans l'Empire ottoman, une population active et intelligente, et avaient gardé beaucoup d'énergie dans la Grèce proprement dite. La guerre maritime des Russes contre les Turcs dans l'Archipel, au temps de Catherine II, et les excitations de la grande tsarine, puis le contre-coup de la Révolution française, de nos victoires d'Italie, l'apparition des Français dans les îles Ioniennes, avaient réveillé chez les Grecs des aspirations à l'indépendance. L'Europe reprenait

intérêt à ces descendants du peuple qui avait jadis propagé la civilisation et les arts en Occident. Une grande société s'était formée, en 1814, sous le nom d'*Hétairie* (mot grec qui veut dire *amitié*), dans le but de relever par l'instruction les populations grecques. Des savants et des hommes distingués de tous pays s'y associaient aux Grecs. L'*Hétairie*, de littéraire, devint bientôt politique. Le mauvais état où se trouvaient les Turcs encourageait les espérances de leurs sujets chrétiens. Les musulmans étaient divisés entre eux : les pachas se révoltaient sans cesse ; le pacha d'Égypte s'était rendu presque entièrement indépendant ; le pacha de Janina, qui dominait l'Épire et l'Albanie, en avait fait autant ; les chrétiens slaves de Serbie avaient conquis dans leurs montagnes une demi-indépendance.

Vers la fin de janvier 1821, un soulèvement s'opéra dans une contrée voisine de la Serbie, chez un peuple chrétien d'une autre origine, les Roumains, c'est-à-dire Romains, autrement appelés Valaques, c'est-à-dire Gaulois, qui parlent une langue d'origine latine et descendent d'un mélange des anciens Thraces (Daco-Gètes), des Gaulois orientaux et des Romains. Ce peuple, qui se considère comme frère des Français et des Italiens, n'avait reconnu la suzeraineté de l'Empire ottoman qu'à des conditions que les Turcs n'observaient pas. Il était divisé en deux principautés, la Valachie et la Moldavie. La Valachie s'étant soulevée spontanément, un des chefs de l'*Hétairie* grecque, le prince Ypsilanti, général au service de Russie, insurgea l'autre province roumaine, la Moldavie, d'accord avec l'hospodar (prince) de ce pays, en annonçant l'affranchissement général des chrétiens d'Orient.

L'*Hétairie* répondit à l'appel d'Ypsilanti et donna partout le signal. La Grèce se leva et la guerre commença sur terre et sur mer.

Les îles grecques de l'Archipel improvisèrent une marine d'intrépides corsaires, pendant que, dans la presqu'île de Morée et sur le continent, les descendants des Spartiates et des Athéniens chassaient les Turcs de leurs villes.

Les Turcs répondirent à cette révolution par d'affreuses barbaries à Constantinople et partout où les chrétiens n'étaient point en état de se défendre. Le patriarche de Constantinople et plusieurs évêques grecs furent pendus ou décapités avec nombre d'autres chrétiens, et la terreur se déchaîna dans tout l'Empire.

Ypsilanti avait annoncé aux insurgés l'appui d'une grande puissance (la Russie). Cet appui, l'opinion publique, en Russie, l'eût donné ; Alexandre le refusa. Son ministre Capo d'Istria, Grec d'origine et de cœur, s'efforça de le ramener à lui-même et de le soustraire au mauvais génie qui le dominait et se jouait de lui. Metternich l'emporta : il réussit à détourner Alexandre et de ses sentiments naturels et de la politique nationale russe, au profit de la politique contre-révolutionnaire qui ne profitait qu'à l'Autriche. Alexandre accepta ce rôle de dupe, et une déclaration des trois puissances, Autriche, Prusse et Russie, signée avant la séparation du congrès (12 mai), confondit la révolution de Grèce dans la même réprobation que celles d'Espagne et d'Italie. Il y était dit que « les changements dans la législation et l'administration des États ne doivent émaner que de la libre volonté des souverains. »

En fait, une triple alliance absolutiste avait remplacé la grande alliance des cinq puissances. Le gouvernement anglais se tenait officiellement en dehors, mais continuait au fond à faire cause commune avec l'Autriche ; il était son complice en Grèce aussi bien qu'en Italie. La France était de nouveau isolée. L'Autriche dominait le Continent, tombé de Napoléon à Metternich :

c'était le règne de l'intrigue et de la petite ruse après celui de l'audace et de la force.

L'Autriche occupait militairement le royaume de Naples et une partie du Piémont. Une réaction furieuse régnait à Naples; l'Autriche lui prêtait ses cachots pour enfermer les personnages politiques que l'on ne voulait pas garder dans le royaume. La réaction pesait aussi sur le Piémont, mais avec moins de désordres et d'excès honteux. Le gouvernement royal n'était pas là aussi méprisable. Quant à l'Autriche, elle étouffait la Lombardo-Vénétie sous une persécution froidement implacable; le régime qu'elle infligeait à ses possessions d'Italie était ce qu'on peut nommer l'inquisition laïque. L'affreuse prison du Spielberg, en Moravie, était le gouffre où s'engloutissait l'élite des patriotes italiens. Vêtus en forçats, recevant à peine assez de nourriture pour ne pas mourir de faim, assez d'air pour ne pas être asphyxiés, les prisonniers perdaient jusqu'à leur nom, remplacé par un numéro d'ordre; tout était combiné pour briser le corps et l'âme. Ce régime avait été réglé dans ses moindres détails par l'homme que les bourgeois de Vienne appelaient « le bon empereur François. » Metternich était égoïste et indifférent, mais non pas cruel. François II s'était réservé le département des tortures.

Parmi les nombreuses victimes, les noms des Silvio Pellico, des Confalonieri, des Pallavicini, des Maroncelli, des Andriane, des Poërio, sont restés presque aussi populaires en France qu'en Italie, grâce surtout au livre si touchant de Silvio intitulé : « *Mes prisons*; » par l'excès de sa résignation religieuse, ce livre avait peut-être l'inconvénient de détourner les âmes de l'action, mais, en compensation, il eut pour l'Italie l'avantage d'exciter partout contre le gouvernement autrichien une indignation profonde et durable.

Quant à présent, la droite triomphait chez nous des revers de la liberté au dehors : elle poussait le ministère plus loin qu'il n'eût voulu aller. Il proposait de créer douze nouveaux évêchés; elle lui en imposait trente. Elle prétendait supprimer la misérable somme de 50,000 francs destinée à encourager l'instruction primaire, ceci afin de témoigner son hostilité contre l'enseignement mutuel. Le ministère parvint à sauver les 50,000 francs. Dans ce débat, M. Cuvier; le grand naturaliste, assura que le nombre des écoliers était monté depuis 1816 de 165,000 à 1,223,000. Ce n'était pas du moins grâce à la munificence de l'État. Le ministère réussit également à faire maintenir les bourses dans les collèges : l'extrême droite voulait les supprimer, afin de fermer aux jeunes gens sans fortune l'accès aux études littéraires.

La censure fut prorogée jusqu'à la session suivante. M. de Bonald étala de nouveau sa philosophie du despotisme à propos de la censure, comme il avait fait à propos de la suspension de la liberté individuelle.

La Fayette, de son côté, avait récemment renouvelé à la tribune la déclaration que, « s'il avait eu, dans les premiers jours de la Restauration, quelque espoir de concourir à l'établissement de barrières suffisantes pour défendre l'ordre constitutionnel contre l'ancien régime, cette espérance avait été complètement déçue. » Cet homme droit et sincère avant tout tenait essentiellement à ce qu'on sût bien qu'il se regardait comme dégagé de son serment au roi et à la royauté. Les deux principes inconciliables étaient ouvertement en présence.

La Chambre des pairs ne suivait pas le torrent contre-révolutionnaire de l'autre Assemblée : elle s'était montrée fort modérée dans le procès de la conspiration du 19 août 1820; elle avait écarté les tentatives du parquet pour impliquer La Fayette et d'autres députés de la gauche dans cette

affaire, et n'avait condamné à mort que trois contumaces. Un certain nombre des autres accusés furent condamnés à quelques années de prison (14-16 juillet 1821). Les



Silvio Pellico.

ultras accusèrent presque la pairie de trahison.

Durant cette session, quelques utiles mesures tranchèrent avec les folies de la droite. On vota d'importants travaux de canalisation, tels que la jonction de la Saône au Rhin, la jonction de la Meuse à l'Aisne, etc. On créa, en dehors de l'Institut, l'Académie de médecine. On fonda l'École des Chartes, pour étudier les documents du moyen âge et former des archivistes.

La discorde était dans le sein du ministère. Les représentants de la droite n'avaient accepté que provisoirement la position fautive de ministres sans portefeuille. M. de Villèle réclama le ministère de l'intérieur.

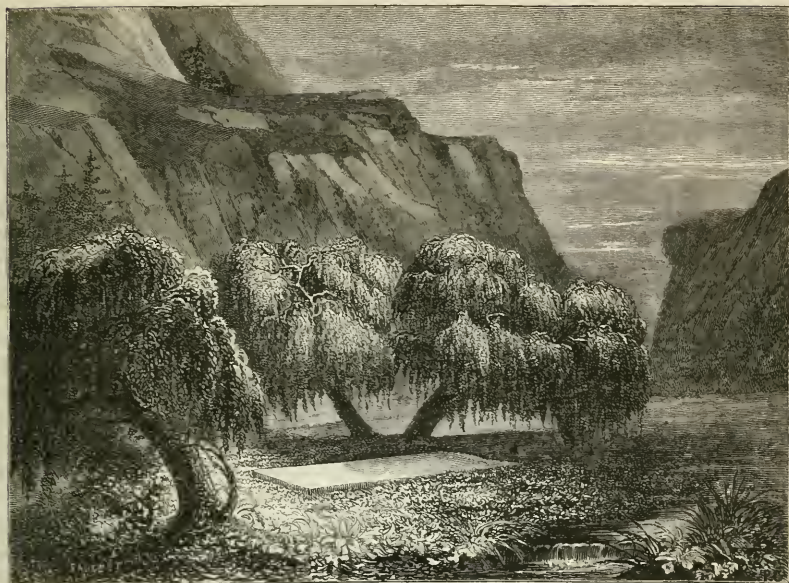
Sur le refus du duc de Richelieu, Villèle, Corbière et Châteaubriand donnèrent leur démission, les deux premiers, du ministère, l'autre, de son ambassade. La droite éclata en cris furieux. Allait-on voir un arrêt véritable dans la réaction, un retour vers la politique de M. Decazes? M. de Richelieu ne le voulait pas, et, s'il l'eût voulu, eût-il été soutenu par le roi?

C'était fort peu probable. Le roi devenait de plus en plus infirme et indolent; son attachement pour M. Decazes avait fait place à un autre engouement; au lieu d'un favori, Louis XVIII avait maintenant une favorite. Il était tombé sous l'influence d'une intrigante, la comtesse du Cayla, qui avait intimement lié ses intérêts à ceux du vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, brouillon d'une vanité folle. Ils jetèrent à eux deux beaucoup de ridicule sur la vieillesse du roi. Ils le gouvernaient, et ils étaient eux-mêmes gouvernés par un abbé Liautard, affidé de la Congrégation. A la clôture de la session, le 31 juillet, on pouvait prévoir une crise pour la réouverture des Chambres.

Une grande nouvelle, qui faisait diversion à ces petites intrigues, venait d'arriver en France : Napoléon n'était plus.

Nous avons dit comment l'empereur déchu avait été envoyé prisonnier par les Anglais dans le lieu d'exil le plus isolé qu'ils avaient pu choisir sur le globe. Napoléon s'était livré volontairement aux Anglais, lorsqu'il lui eût été possible de se rendre à l'empereur de Russie. Les ministres anglais ne pouvaient lui laisser la liberté, comme il en avait eu l'espoir chimérique; mais le respect d'eux-mêmes et de leur pays leur commandait de le traiter avec convenance et dignité et de ne point ajouter à des précautions nécessaires des persécutions mesquines.

Ils ne le comprirent pas. Ces successeurs de Pitt, qui triomphaient là où il avait succombé, étaient tout à fait au-dessous de leur



Tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène.

fortune. Les Castlereagh, les Liverpool, les Bathurst, etc., étaient tous plus ou moins médiocres d'esprit et de cœur; il n'y avait parmi eux d'homme supérieur que Wellington. Ils traitèrent leur captif de façon à réveiller envers lui l'intérêt, non pas seulement du peuple français, mais de ce peuple anglais qui le détestait. A son arrivée à Plymouth, ne voulurent-ils pas lui faire enlever son épée! L'amiral auquel ils en avaient donné l'ordre en rougit pour eux et n'obéit pas. Ils défendirent de donner dorénavant à Napoléon son titre d'empereur et de l'appeler autrement que le général Bonaparte, comme s'il dépendait d'eux d'effacer l'histoire. Napoléon, qui s'exaspéra de cette offense, eût été plus grand de la dédaigner; mais, eux, furent bien petits de la lui infliger.

Ces vexations misérables continuèrent à Sainte-Hélène. On ne fit rien de ce qui aurait pu rendre ce lieu d'exil supportable pour le prisonnier et pour les compagnons volontaires de sa captivité. Cette île pittoresque et sauvage avait une partie ombragée et salubre, une partie nue, sans abri contre le soleil et contre le vent; ce fut dans celle-ci qu'on installa Napoléon, parce que la surveillance y était plus facile. On ne pouvait attendre d'un caractère tel que le sien la sérénité stoïque du philosophe, ni la résignation du chrétien. Il répondait trop souvent par d'impuissantes et peu dignes colères aux tracasseries de ses geôliers. Le geôlier en chef, le gouverneur de l'île, sir Hudson Lowe, n'était pas un monstre, comme des récits exagérés l'ont fait croire. Ce n'était qu'un homme vulgaire, étranger

à tout sentiment élevé, esclave de sa conscience, effrayé de sa responsabilité et toujours tremblant que son redoutable prisonnier ne lui échappât. La réprobation méritée par les procédés employés envers Napoléon doit remonter plus haut que Hudson Lowe, car il resta plutôt en deçà de ses instructions qu'il ne les dépassa.

Cette surveillance implacable était inutile. Les ministres anglais et leur agent se trompaient sur les dispositions du grand captif. Malgré tout, il ne lui eût peut-être pas été impossible de s'échapper. Il ne le voulait pas. Si parfois l'instinct naturel lui faisait souhaiter de revoir l'espace libre devant lui, il revenait bien vite à un autre sentiment. Il comprenait qu'on ne refait pas deux fois le retour de l'île d'Elbe; que son rôle actif était achevé, lors même que les atteintes d'un mal sourd et croissant ne lui eussent point fait pressentir qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Il ne s'agissait donc plus pour lui que de bien terminer le drame de sa vie. Il avait vécu pour étonner les hommes, pour en être admiré et obéi; il ne songeait plus maintenant qu'à leur imposer encore par sa mort et à les éblouir par delà le tombeau. Aller finir vulgairement parmi des planteurs américains n'était pas un dénouement acceptable pour une telle tragédie et pour un tel acteur. De ce rocher isolé au milieu des Océans entre les deux Mondes, ses ennemis lui avaient fait un piédestal sur lequel tout l'univers avait les yeux. Il était là comme le Prométhée de la Fable cloué sur le mont Caucase par les dieux. C'était là qu'il lui fallait mourir, afin que, devant la postérité, le poème de sa mort complétât le poème de sa vie. Tant que sa santé qui déclinait lui en laissa la force, il travailla à arranger son passé en vue de l'avenir.

Dans toutes les publications qui proviennent de Sainte-Hélène, soit dictées directes de Napoléon, soit souvenirs de ses compa-

gnons de captivité, il faut distinguer essentiellement entre deux classes de documents.

D'abord : les observations et les jugements de Napoléon sur la guerre et la politique en général, sur les personnages et les événements anciens. Là où il n'est point personnellement intéressé dans ce qu'il dicte, ses vues sont telles qu'on devait l'attendre d'un si grand génie, toujours éclatantes, souvent justes et profondes, toujours originales et frappantes, lors même qu'elles sont contestables. Quand il parle des grands capitaines, c'est le seul historien et le seul commentateur qui ait pu traiter avec Annibal et César d'égal à égal. Là, c'est en disant la vérité de haut, qu'il compte être légitimement admiré.

Mais, dès qu'il touche à son temps, à sa personne, à ses idées et à ses actes, le lecteur doit avoir une défiance absolue. On retrouve ici le manque total de sincérité que nous avons signalé durant toute la vie de Napoléon. Il s'attribue après coup les idées qu'il aurait dû avoir et qu'il n'a pas eues : souvent même, les actes qu'il aurait dû faire et qu'il n'a pas faits. Il arrange tout et altère tout. Chose étrange, que de n'être pas sincère devant la mort ! que de vouloir tromper encore les hommes par delà le tombeau !... Si l'on croit à l'autre vie et aux conséquences de cette croyance, c'est inconcevable : si l'on n'y croit pas, à quoi bon !

Napoléon, après de longues souffrances, mourut d'un cancer à l'estomac, le 5 mai 1821.

Au moment où cette figure extraordinaire disparaît de l'histoire, il est nécessaire, non pas de revenir sur les prodigieux événements de sa vie, mais de tâcher d'expliquer les contradictions non moins prodigieuses de son esprit et de son caractère.

Comment cet esprit, si juste dans l'appréciation des faits particuliers et des situa-

tions, si positif et si pratique dans les moyens de réaliser ses vues, a-t-il été si chimérique dans ses vues elles-mêmes, si incohérent dans les plans de sa politique générale, si erroné dans ses appréciations des tendances des nations modernes et du mouvement général de l'histoire?

Ses chimères procédaient de son égoïsme. Méprisant l'humanité, ne croyant pas à une loi de progrès sur la terre, rapportant tout à lui au lieu de se chercher une place dans un ordre providentiel du monde, ne voyant pas Dieu dans l'histoire et se faisant son Dieu à lui-même, il n'avait aucune mesure, aucune règle, aucune raison à laquelle il rapportât ses conceptions, qui devenaient d'autant plus insensées qu'elles étaient plus vastes.

Voilà pourquoi ce grand génie manqua de bon sens dans ses vues générales : le bon sens n'est que la perception juste des rapports des choses. Il l'avait au plus haut degré quant aux faits particuliers ; il en fut totalement dépourvu quant aux faits généraux. Faute de concevoir une loi des choses supérieure à la volonté arbitraire de l'homme, il s'imagina pouvoir changer les destinées du monde selon son caprice.

Capable de superstition, il n'était capable ni de religion ni de philosophie, qui sont une même chose sous deux aspects différents, c'est-à-dire une conception générale des lois de l'univers. Il manquait de moralité par la même cause qu'il manquait de bon sens. Quand on rapporte tout à soi, on ne peut pas avoir de morale. Il se crut toujours tout permis pour arriver à ses fins, commit des cruautés sans être cruel, sacrifia la liberté, le bonheur, la vie des hommes avec une absolue indifférence, se fit une habitude du mensonge, le vice le plus contraire à cette grandeur qu'il affectait et qu'il atteignait à tant d'égards. Il n'y eut jamais d'homme moins sincère ; on pourrait presque dire qu'il n'eut jamais un sentiment désintéressé ni une pa-

role vraie, quand il traitait avec les hommes. Il n'y a point, comme nous venons de le dire, d'exception pour Sainte-Hélène. Il y reprit, par la parole et par la plume, avec un art sans égal, le rôle qu'il ne pouvait plus continuer par l'épée.

Il ne réussit que trop bien. Le conquérant recommença ses conquêtes par delà le tombeau et s'empara pour longtemps des imaginations par la fin émouvante de sa légende. Il toucha plus, mort dans un si poétique exil, que s'il fût mort dans la victoire. La poésie, la peinture, l'histoire mirent au service de sa mémoire toutes les voix de la renommée. Il y eut l'impérial « martyr de Sainte-Hélène, » comme il y avait eu le royal « martyr du Temple, » et les suites en furent bien autrement vastes et fatales pour la France.

La mort de Napoléon rassura les rois, qui, par habitude, avaient encore peur de leur captif ; elle consumma chez nous l'alliance des libéraux et des bonapartistes ; les libéraux méconnurent les périls de l'avenir chez un peuple auquel manquait l'éducation de la liberté et crurent l'impérialisme mort avec l'empereur.

Pour le moment, la droite continuait ses progrès, grâce à la nouvelle loi électorale : les élections partielles d'octobre 1821 la renforcèrent aux dépens du centre ministériel. La session des Chambres se rouvrit le 5 novembre. M. de Richelieu, menacé par la droite, refusa de s'entendre avec la gauche. Celle-ci, n'ayant plus rien à ménager, consentit à se coaliser avec la droite, qui lui promit l'abolition de la censure. Une adresse hostile au ministère fut votée à une grande majorité. Le roi y fit une réponse sévère et sembla décidé à soutenir ses ministres.

Le ministère essaya de lutter par de tristes moyens ; il présenta deux projets de loi, dont l'un altérait profondément, dans un sens réactionnaire, la loi de 1819 sur la

presse; l'autre prorogea la censure pour cinq ans. Ce fut un pénible spectacle que de voir M. de Serre désavouer cette loi libérale de 1819, qui était l'honneur de sa carrière, et en demander la mutilation.

Les deux projets furent mal accueillis



Hudson Lowe.

par la Chambre et aussi âprement combattus par l'extrême droite que par la gauche.

Les commissions chargées des rapports sur les deux lois furent choisies parmi les adversaires des ministres. Le moment d'énergie qu'avait eu le roi ne s'était pas soutenu. Madame du Cayla l'obsédait pour l'amener à céder à la droite. M. de Villèle et ses amis eussent voulu transiger avec M. de Richelieu, à condition qu'il sacrifîât une partie de ses collègues. Il refusa et demanda une entrevue au comte d'Artois. Ce prince prétendit qu'il ne se mêlait plus de rien. M. de Richelieu lui rappela la pro-

messe formelle qu'il lui avait faite de le soutenir et de le faire soutenir par ses amis, promesse qui seule l'avait décidé à rentrer aux affaires. — « C'est, dit-il, de cette parole de prince donnée à un gentilhomme que je réclame l'accomplissement. »

— « Ah! mon cher duc, s'écria le prince d'un air dégagé, vous avez pris les mots par trop au pied de la lettre! »

M. de Richelieu lui tourna le dos et sortit brusquement. Le premier mot qu'il laissa échapper devant son collègue M. Pasquier fut celui-ci: « Il manque à sa parole, à sa parole de gentilhomme! »

M. de Richelieu porta au roi sa démission et celle de ses collègues, en lui racontant l'entretien qu'il avait eu avec le comte d'Artois. — « Que voulez-vous? dit Louis XVIII. Il a conspiré contre Louis XVI; il a conspiré contre moi; il conspirera contre lui-même! »

Puis il accepta la démission des ministres (12 décembre).

M. de Villèle prit le ministère des finances; l'intérieur fut donné à M. Corbière; la justice, au procureur général Peyronnet; les affaires étrangères, au vicomte Mathieu de Montmorency, beau-père du vicomte Stothènes de La Rochefoucauld; la guerre, au maréchal Victor. Il n'y eut point de président du conseil; mais le chef du ministère fut en fait M. de Villèle. M. de Châteaubriand eut l'ambassade de Londres, qu'abandonna M. Decazes.

C'était là l'issue inévitable de la crise commencée au premier recul du gouvernement avant même la chute de M. Decazes. Le ministère Richelieu n'avait été qu'une transition du gouvernement constitutionnel au gouvernement ultra. Ce ministère n'avait point de base et, si honorable que fût le caractère de son chef, il finit mal.

La droite était enfin pleinement installée au pouvoir; on allait voir si elle serait capable de réaliser ses plans de 1815. Ce qui



Mort des quatre sergents de la Rochelle.

lui fut facile, ce fut d'achever de livrer toutes les places à la Congrégation. Cette grande association, flanquée de plusieurs sociétés organisées dans des buts spéciaux, mettait la main partout. Les jésuites, ses inspirateurs, ne se déguisaient plus sous des titres divers ; ils avaient repris leur vrai nom dans leur « maison-mère » de Montrouge, près Paris : ils multipliaient leurs établissements et envahissaient l'enseignement ecclésiastique, en même temps qu'ils étendaient leurs affiliations dans la société laïque.

Parallèlement à la Congrégation se propageait une société secrète dont le but était absolument contraire ; c'était le Carbonarisme ou « Charbonnerie, » qui, écrasé en Italie, s'était introduit en France et y avait apporté ses procédés d'organisation et de

conspiration. La Fayette et ses amis s'y affilièrent, et la Charbonnerie se répandit rapidement : elle opéra sa fusion avec une autre association secrète qui s'était formée dans l'Ouest sous le titre de « Chevaliers de la liberté. » La pensée de La Fayette était que, si une insurrection réussissait, une Assemblée constituante choisit entre la République et la Monarchie constitutionnelle. Il était peu pratique d'entreprendre une révolution dans des conditions aussi indéterminées.

La Charbonnerie prépara un double soulèvement militaire et populaire en Alsace et dans l'Ouest. Le second de ces complots, qui devait éclater à Saumur, fut découvert par accident, et l'on arrêta beaucoup d'élèves de l'École militaire de cette ville. La Charbonnerie espéra mieux réussir en Al-

sace. La Fayette se mit secrètement en route pour aller diriger en personne le mouvement. La garnison de Belfort devait s'insurger dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1822. Là encore, un malentendu fit deviner le complot à l'autorité militaire quelques heures trop tôt. Les officiers et sous-officiers compromis s'échappèrent et La Fayette, qui n'était pas loin, fut averti à temps.

La Charbonnerie renoua ses trames et chercha des occasions meilleures. En ce moment même, le gouvernement semblait prendre à tâche de justifier les entreprises de ses ennemis. Le nouveau ministère avait retiré le projet de loi sur la censure ; mais il présenta, le 27 janvier, une loi préventive, bien pire que les deux projets du ministère Richelieu, qu'elle combinait en les aggravant. Elle imposait, pour la fondation d'un journal, l'autorisation préalable du roi et accordait au pouvoir le droit d'établir provisoirement la censure dans l'intervalle des sessions des Chambres. Le jugement des délits de presse était transféré aux tribunaux correctionnels. Le droit de suspendre ou même de supprimer les journaux était attribué aux cours royales.

C'était là une étrange manière de tenir la parole donnée par la droite à la gauche d'abolir la censure. Royer-Collard prononça en faveur de la liberté de la presse un discours qui est resté célèbre : — « La démocratie, dit-il, coule à pleins bords.... Que d'autres s'en affligent ou s'en effraient ; pour moi, je rends grâce à la Providence ! »

C'était d'une démocratie relative qu'il s'agissait ; par là, Royer-Collard entendait l'avènement des classes moyennes. — « Deux garanties, poursuivit-il, avaient été données aux droits reconnus, le gouvernement représentatif et la liberté de la presse. La première s'est dénaturée.... l'autre est maintenant en question. Ainsi, la monarchie légitime serait amenée par l'impru-

dence de nos adversaires au seul risque véritable qu'elle ait à courir, celui d'être regardée comme incompatible avec les libertés qu'elle a promises. »

Royer-Collard, l'homme de la légitimité, aboutissait donc malgré lui aux mêmes conclusions que La Fayette, l'homme de la souveraineté du peuple, c'est-à-dire à l'incompatibilité de la monarchie traditionnelle avec la liberté.

Dans le débat sur la pénalité relative aux attaques contre les religions reconnues, le général Foy s'exprima d'une façon très-remarquable : — « Je veux préserver mon pays, dit-il, dans le présent, du joug des sacristains et des bedeaux ; dans l'avenir, de l'influence mortelle de l'irréligion et de l'athéisme. »

La majorité adopta tous les articles répressifs. Dans l'article de la loi de 1819 qui réprimait les attaques contre l'autorité constitutionnelle du roi, on effaça l'épithète de « constitutionnelle. »

M. de Serre combattit la disposition qui enlevait au jury les procès de presse : dans cette question, du moins, il restait fidèle à lui-même. Malgré ses efforts et ceux de la gauche, le jury fut supprimé en matière de presse.

Un autre article annula presque entièrement la disposition de la loi de 1819 qui autorisait la preuve des faits diffamatoires contre les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

La loi fut votée par 234 voix contre 93 (6 février 1822).

En ce qui regardait la police de la presse, ce qu'on vota fut le rétablissement de l'arbitraire, mais partagé entre le gouvernement et les tribunaux, le gouvernement ayant la censure facultative et les Cours d'appel ayant le droit de suspendre et de supprimer les journaux. Ce pouvoir attribué à la magistrature devait avoir des conséquences qui n'étaient point alors prévues.

Aux lois oppressives votées par la droite répondirent de nouvelles tentatives de la Charbonnerie. Le mouvement qui avait échoué à Saumur se renouvela. Un général en non-activité, Berton, arbora le drapeau tricolore à Thouars et marcha sur Saumur à la tête d'une petite troupe d'insurgés. Les populations, sur son passage, se montrèrent indécises. Il comptait sur la garde nationale de Saumur et sur les élèves de l'École militaire; mais, quand on le vit si peu en force, on ne bougea pas. Les compagnons de Berton se dispersèrent, et il se cacha dans le pays, espérant mieux réussir une autre fois (24 février).

Des troubles eurent lieu sur divers autres points de la France. A Paris, les prédications des missionnaires excitèrent des agitations à la suite desquelles l'École de droit fut fermée pour six mois.

Les lois réactionnaires adoptées par la Chambre des députés furent vivement contestées à la Chambre des pairs. M. de Talleyrand et M. Molé, n'ayant pas réussi à redevenir ministres, se firent libéraux pour attaquer le ministère. La loi sur la police de la presse fut combattue par les ministres sortants, M. Pasquier, M. Siméon et même le duc de Richelieu. Les deux lois passèrent néanmoins, mais à une faible majorité.

Les journaux continuèrent à lutter, mais bien péniblement, sous toutes les entraves dont on les garrottait. L'un d'eux, le *Constitutionnel*, était arrivé à une grande publicité et pouvait être considéré comme représentant la moyenne bourgeoisie; un jeune homme destiné à un très-long et très-grand rôle dans l'histoire de notre pays faisait alors ses débuts comme rédacteur de ce journal: c'était M. THIERS.

La violence des débats à la Chambre des députés redoubla durant le reste de la session: la droite ne distinguait point entre ses adversaires de la gauche; il y avait cependant, au fond, deux groupes dans la

gauche, unis à la tribune et dans leurs votes, mais séparés dans leur conduite au dehors. Il y avait ceux qui, comme La Fayette, non-seulement jugeaient toute transaction impossible, mais appelaient la révolution immédiate, et il y avait ceux qui, même sans beaucoup d'espérance, voulaient attendre et se maintenir sur le terrain légal. Le général Foy, tout en disant qu'il fallait en finir « avec ces mots sans valeur de légitimité et d'usurpation, » ajoutait « que qui veut plus que la Charte, moins que la Charte, autrement que la Charte, manque à ses serments. »

Les serments, La Fayette s'en était ouvertement et courageusement dégagé, en établissant qu'on y avait manqué de l'autre côté.

La session fut close le 1^{er} mai et suivie d'élections partielles. Le ministère exerça sur les fonctionnaires une pression à outrance. La gauche, néanmoins, l'emporta à Paris; dans les départements, si elle ne put empêcher la droite d'enlever les collèges départementaux, elle disputa du moins le succès dans ceux d'arrondissements. L'opinion se relevait.

Le duc de Richelieu mourut pendant les élections, enlevé par une fièvre cérébrale dont les causes avaient été au moins autant morales que physiques: il n'avait que de tristes prévisions pour la monarchie à laquelle il était attaché; il emporta l'estime des libéraux qu'il avait combattus.

La réaction fit un nouveau pas en obtenant qu'on rétablît le titre de grand-maître de l'Université au profit d'un évêque, M. Fraysinoux. C'était mettre l'Université dans les mains du clergé, qui cherchait en même temps à s'emparer de l'armée par les missionnaires et les aumôniers.

Les exécutions politiques recommençaient. Il y en avait eu une, le 2 mai, pour l'affaire de Saumur; il y en eut une autre à Toulon le 10 juin.

La session des chambres se rouvrit le 4 juin. On augmenta les droits sur les fers, sur les sucres et sur les bestiaux étrangers. Le système protectionniste était arrivé à ses dernières limites. La droite n'était point encore satisfaite: elle eût voulu aller

mur s'était renoué; mais il n'arriva même plus en cette occasion jusqu'à un commencement d'exécution. Le général Berton, trahi par un sous-officier qui s'était affilié à la Charbonnerie pour la vendre, fut arrêté à la campagne avec deux de ses amis (17 juin).

Un officier supérieur en non-activité, le lieutenant-colonel Caron, avait projeté de renouveler le mouvement en Alsace, ainsi que Berton à Saumur. Là, le même procédé fut employé par l'autorité sur une plus grande échelle. On reprit les façons de faire de Canuel à Lyon; l'on offrit à Caron tous les moyens d'action. Le 2 juillet, un escadron de chasseurs à cheval sortit de Colmar et alla se mettre sous les ordres de Caron; un second escadron vint bientôt rejoindre le premier. On se dirigea sur Mulhouse, aux cris de: « Vive Napoléon II! à bas les Bourbons! » Tout à coup, vers le soir, à quelque distance de Mulhouse, des officiers déguisés qui dirigeaient la prétendue insurrection donnèrent le signal: on se saisit de Caron, et, le lendemain, on le ramena garrotté à Colmar aux cris de: « Vive le roi! »

Berton et ses complices furent traduits devant le jury de Poitiers. Le procureur-général Mangin, dans un acte d'accusation forcené, dénonça La Fayette et les principaux chefs de la gauche, y compris ceux qui étaient entièrement étrangers à la Charbonnerie, comme le général Foy, Benjamin Constant et le banquier Laffitte. Ceux-ci réclamèrent avec indignation à la tribune et demandèrent une enquête. La Fayette, lui, ne se montra pas indigné, mais fier et dédaigneux, tout en appuyant l'enquête. On ne l'obtint pas.

Le procureur général répondit par des injures aux réclamations des députés, et, dans les débats du procès de Poitiers, outragea odieusement l'accusé. Le parquet reprenait le langage de 1815. Le jury de



Général Berton.

jusqu'à l'entière prohibition et à l'entière suppression de toute concurrence.

Il y eut toutefois une dérogation au système protecteur, et ce fut précisément là où l'intérêt national semblait en demander le maintien. On abolit la surtaxe de pavillon que payaient les navires américains et qui protégeait contre leur redoutable concurrence nos navires de commerce. On sacrifia l'intérêt si grave de notre marine marchande à nos soieries et à nos vins, sans rien faire qui pût améliorer la position si difficile où l'on plaçait nos armateurs.

Pour la troisième fois, le complot de Sau-

Poitiers, tout composé d'ultras et d'émigrés, condamna Berton et la plupart de ses co-accusés. Berton et deux autres furent exécutés; un quatrième s'était donné la mort (3 octobre).

Le lieutenant-colonel Caron avait été exécuté quelques jours auparavant à Colmar. Les détails de son procès avaient soulevé une réprobation immense: on déshonorait l'armée; on avait fait jouer à des escadrons entiers le rôle d'agents provocateurs au milieu des populations alsaciennes.

Une autre affaire, qui avait excité un intérêt exceptionnel, s'était terminée le mois précédent. C'était le procès des « quatre sergents de la Rochelle, » Bories, Goubin, Pommier et Raoul. Ces quatre jeunes gens, enrôlés dans la Charbonnerie et arrêtés pour un projet où ils étaient mêlés à des personnes étrangères à l'armée, avaient été traduits devant le jury de Paris. Leur âge, leur attitude, les sentiments généreux qu'ils montraient avaient extrêmement touché l'opinion publique. Il n'y avait eu de leur part aucun commencement d'exécution d'un mouvement insurrectionnel. Ils furent néanmoins condamnés à mort. — « La France nous jugera! » dit Bories, le plus remarquable d'entre eux par l'intelligence et le caractère.

La Fayette et ses amis s'efforcèrent en vain de faire évader les quatre condamnés. Ils furent exécutés le 21 septembre. Un grand déploiement de forces militaires avait rendu impossible toute tentative de la Charbonnerie pour les sauver. Ils moururent en criant: « Vive la liberté! » Le soir même de leur supplice, une fête se donnait aux Tuileries pour l'anniversaire de la naissance de la fille du duc de Berry. Ce contraste produisit un effet sinistre.

La mémoire des quatre sergents de la Rochelle est restée populaire entre celles de toutes les victimes politiques de ce temps. Chaque année, le jour des Morts, le peuple

de Paris couvre de fleurs et de couronnes la tombe qui leur a été élevée au cimetière du Mont-Parnasse après la Révolution de 1830.

A l'époque même de leur mort, un condamné, pour lequel la peine capitale avait été commuée en celle des travaux forcés avec exposition publique, fut couronné de chêne et de laurier par le peuple de Metz,



Frayssinous.

pendant qu'il était attaché au poteau d'infamie.

Beaucoup de contumaces furent condamnés à mort, et nombre d'autres accusés subirent des peines graves. Ce fut la fin des exécutions sanglantes de la Restauration. Le Carbonarisme se découragea et fut dissous de fait. La lutte contre la Restauration prit d'autres formes.

Le parti dominant poursuivait chez ses ennemis la parole aussi bien que l'action. Les condamnations frappaient incessamment la presse. Les journaux libéraux qui

s'étaient multipliés en province étaient traqués avec acharnement. La presse libérale montrait une remarquable fermeté sous cette grêle de rigoureux arrêts, et la série en fut interrompue par une sentence venant de haut. La cour de cassation cassa un arrêt de la cour d'assises de la Seine contre quatre journaux de la gauche. Le tribunal correctionnel acquitta un peu plus tard Paul-Louis Courier, l'illustre pamphlétaire.

Ces premiers signes d'indépendance dans la magistrature causèrent autant de surprise que d'irritation parmi la droite. Les magistrats commençaient à user de leur nouveau pouvoir dans un autre sens que ne Tavaient prévu ceux qui le leur avaient donné.

La réaction répondit à cet avertissement en redoublant de violence. A la suite de quelques tumultes d'étudiants, la Faculté de médecine fut supprimée, puis réorganisée en écartant les professeurs les plus éminents à cause de leurs opinions libérales. L'École de droit fut aussi transformée. L'École normale, d'où étaient sortis tant de professeurs qui étaient l'honneur des lettres françaises, fut et resta supprimée. M. Guizot, exclu du Conseil d'Etat, avait repris sa chaire de professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, et il y faisait, avec une grande supériorité, ce cours d'où devait sortir sa célèbre *Histoire de la civilisation en France*. Le cours de M. Guizot fut suspendu. Le savant Silvestre de Sacy, renommé dans toute l'Europe pour ses beaux travaux sur les langues orientales, fut exclu du Conseil de l'Instruction publique, parce que ses opinions jansénistes lui avaient attiré la haine des jésuites.

L'ordre des avocats subit, comme les Écoles de droit et de médecine, une réorganisation réactionnaire.

Toutes ces mesures blessaient profondément les classes éclairées. Leur indignation

était portée au comble par les procédés de la police, qui, sous la direction de deux agents de la Congrégation, Delavau et Franchet, devenait une véritable inquisition laïque. La police achetait les domestiques pour espionner leurs maîtres, les employés pour dénoncer leurs patrons.

L'incapacité était associée à l'exagération dans tous les ministères, un seul excepté : celui des finances. M. de Villèle, chef du cabinet (il venait de recevoir le titre de président du Conseil), instrument d'une faction dont il ne partageait pas toujours les passions, mais dont il subissait les volontés, était un bon ministre spécial. Secondé par un jeune homme de mérite, M. d'Audiffret, directeur de la dette inscrite, il régla sagement et définitivement la comptabilité et la justification des dépenses publiques.

Dans les élections partielles de novembre 1822, le pouvoir employa, non-seulement la pression la plus violente, mais les fraudes électorales : le ministre de l'intérieur Corbière permit tout à ses subordonnés. La droite l'emporta. Benjamin Constant, Daunou et d'autres membres importants de la gauche ne furent pas réélus. La Vendée persista néanmoins à nommer Manuel dans deux arrondissements. La droite en fut exaspérée ; elle ne pouvait pardonner à Manuel d'avoir dit, à la tribune, que la France, en 1814, avait accueilli avec quelque répugnance le rétablissement de l'ancienne dynastie.

Les événements du dehors continuaient à partager l'attention publique avec la politique intérieure.

La révolution avait échoué sur le Danube, en Roumanie ; mais elle persévérait énergiquement en Grèce. L'opinion russe, mécontente, agitée, réagit sur le tsar. Un revirement s'opéra chez Alexandre ; il fit des avances à la France, rappela son ambassadeur de Constantinople et parut un moment disposé à entrer en guerre avec la

Turquie. L'alarme fut très-vive en Autriche et en Angleterre. Après ce grand bruit, cependant, Alexandre ne fit rien; il se laissa ressaisir par Metternich et alla jusqu'à sacrifier son ministre Capo d'Istria, l'ami des Grecs, aux instances de l'Autriche et de l'Angleterre. Alexandre se croyait grand en immolant et l'intérêt de la Russie et le droit véritable, le droit des chrétiens d'Orient, aux chimères d'une prétendue légitimité et d'un prétendu ordre européen; il alla jusqu'à remettre le soin des intérêts russes à Constantinople à l'ambassadeur anglais, qui se moquait de lui avec Metternich.

La Grèce, abandonnée par la Russie, dévastée avec furie par les hordes musulmanes, ne perdit pas courage. Les Turcs changèrent en un désert ensanglanté la riche et florissante île de Chio; ils égorgèrent la population mâle, traînèrent les femmes en esclavage. Les Grecs répondirent en faisant sauter, avec le fameux brûlot de Kanaris, le vaisseau amiral ottoman et en exterminant une armée de 30,000 Turcs qui était entrée dans la presqu'île de Morée. Une sympathie enthousiaste animait en Europe tous les cœurs généreux en faveur de ce vaillant petit peuple qui se relevait glorieusement, et l'on couvrait de malédictions la politique égoïste et inhumaine des gouvernements autrichien et anglais. La France, quand elle aurait eu un autre gouvernement, n'eût pu intervenir seule, comme le souhaitaient les libéraux; mais, du moins, ses consuls et ses marins l'honoraient en sauvant le plus qu'ils pouvaient des victimes de la guerre.

Alexandre, qui s'abstenait là où il eût dû intervenir, poussait la France à l'intervention ailleurs, où il n'avait ni intérêt ni droit d'aucune sorte, c'est-à-dire en Espagne. Ferdinand VII avait réclamé secrètement le secours de la France, de l'Autriche et de la Russie contre ses sujets.

Metternich y était opposé au fond, comme à tout ce qui pouvait rendre au gouvernement français un rôle actif en Europe. Le ministère français était divisé. Le gouvernement constitutionnel d'Espagne ne donnait aucun prétexte à l'intervention, et M. de Villèle, ennemi des aventures, y était tout aussi peu disposé qu'avant lui M. de Richelieu. Mais, s'il était contre, ses collègues des affaires étrangères et de la guerre, le vicomte Mathieu de Montmorency et le maréchal Victor, étaient pour. M. de Montmorency, ancien constitutionnel de 91 converti aux ultras, était tout à la Congrégation, et le maréchal Victor, vaillant homme de guerre qui n'entendait rien à la politique ni à l'administration, était tombé aussi dans les mains des ultras.

Dans cette question comme dans les affaires religieuses, le bon sens de M. de Villèle lui montrait le péril; mais le caractère lui manquait pour y résister: il n'avait pas plus la force de défendre le droit international contre ses collègues que l'administration et l'instruction publique contre la Congrégation. Les bandes absolutistes, insurgées dans le nord de l'Espagne contre le gouvernement constitutionnel, obtenaient des autorités françaises toute facilité pour venir se reformer et se ravitailler en deçà de notre frontière: les ministres des affaires étrangères et de la guerre allaient jusqu'à leur fournir sous main des armes et des munitions. Nos députés de la gauche réclamaient en vain à la tribune; on niait et l'on continuait.

La situation s'était aggravée en Espagne durant l'été de 1822. Un ministère modéré s'était efforcé d'établir l'ordre et de contenir le parti ardent des *Comuneros*, qui voulait pousser la révolution à l'extrême. Ferdinand VII, en même temps qu'il accablait de protestations ses ministres, ourdissait contre eux une conspiration militaire. La garde royale s'insurgea, le 7 juillet, au nom du

« roi absolu ». Elle fut battue par la garde nationale de Madrid. L'échec de cette tentative fit passer le ministère des mains des modérés dans celles des exaltés, qui, naturellement, traitèrent Ferdinand avec moins d'égards que leurs prédécesseurs. Chez



Silvestre de Sacy.

nous, les ultras poussèrent d'autant plus ardemment à la guerre.

Les ultras espéraient beaucoup dans le congrès des grandes puissances, qui, ainsi qu'il avait été convenu à Laybach, allait se réunir à Vérone en octobre 1822. M. de Châteaubriand, notre ambassadeur en Angleterre, désirait vivement et obtint de M. de Villèle d'être envoyé comme plénipotentiaire au congrès : le ministre des affaires étrangères Mathieu de Montmorency l'y alla joindre. C'était une faute de la part du roi et de M. de Villèle, qui ne souhaitaient point la guerre, que de laisser partir ce ministre

qui la voulait. Quant à M. de Châteaubriand, il n'aspirait qu'à faire du bruit et à jouer un rôle, n'importe lequel.

Parmi les grandes puissances, le tsar seul voulait véritablement l'intervention par esprit de système. Notre diplomatie eût donc pu facilement éviter de s'y laisser entraîner ; mais M. de Châteaubriand, tout en louvoyant beaucoup et en abusant sur ses intentions M. de Villèle, inclinait à la guerre aussi bien que M. de Montmorency, pour ne pas se discréditer parmi les ultras. M. de Villèle n'était donc nullement servi selon ses vues et manquait d'autorité sur nos représentants au congrès. Alexandre offrit ses armées à la France, comme il les avait offertes l'année précédente à l'Autriche. Metternich fut obligé, de peur de perdre son influence sur le tsar, d'offrir aussi, de même que la Prusse, son secours éventuel à la France ; mais il faisait sous main, d'accord avec l'Angleterre et la Prusse, tout ce qu'il pouvait afin d'empêcher l'intervention.

L'Angleterre n'avait plus alors pour ministre des affaires étrangères l'homme qui, bien inférieur à Pitt, avait réussi là où Pitt avait échoué. Lord Castlereagh (on l'appelait maintenant lord Londonderry) venait de se couper la gorge dans un accès de fièvre chaude. Il avait été remplacé par M. Canning, personnage de grands talents, jusque-là un des soutiens du parti tory, mais qui commençait à s'en détacher et à entrer dans des voies nouvelles. Ce ne fut point M. Canning, mais lord Wellington, qui alla représenter l'Angleterre à Vérone. Wellington protesta au nom de son gouvernement contre toute intervention en Espagne ; mais, personnellement, il était pour ce qu'il nommait les principes conservateurs, c'est-à-dire contre les libéraux partout sur le continent, et mettait peu de zèle à combattre les projets hostiles à l'Espagne.

L'obstination d'Alexandre l'emporta,



Manuel expulsé de la Chambre.

grâce à la position embarrassée de Metternich et à la connivence des plénipotentiaires français. Les plénipotentiaires des quatre grandes puissances continentales signèrent, le 19 novembre, un acte qui déterminait les cas dans lesquels les engagements éventuels pris avec la cour de France par les cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, en vue d'une guerre provoquée par le gouvernement actuel de l'Espagne, deviendraient obligatoires. Les représentants des quatre cours à Madrid devaient recevoir l'ordre de réclamer la liberté du roi d'Espagne, à savoir : la liberté « dont le chef d'un État doit jouir pour être en mesure d'accomplir sa mission. » Si la réponse n'était pas satisfaisante, les représentants des quatre cours quitteraient Madrid.

M. de Villèle essaya de revenir sur ce

qu'avaient fait nos plénipotentiaires et demanda qu'on différât d'envoyer les notes menaçantes au gouvernement espagnol. Metternich lui-même s'y refusa, en disant qu'il était trop tard. Le congrès touchait à sa fin et se sépara au milieu de décembre. Ce fut la dernière de ces réunions de souverains et de ministres qu'Alexandre avait rêvé d'ériger en institution européenne. M. de Villèle, n'ayant pas réussi à retarder le départ des notes, fit une dernière tentative dans le sens de la paix, en refusant de rappeler de Madrid notre ambassadeur en même temps que ceux des trois autres puissances.

M. de Montmorency donna sa démission et fut remplacé aux affaires étrangères par M. de Châteaubriand, qui depuis longtemps y visait (27 décembre). M. de Villèle n'y

gagna rien. Le nouveau ministre l'avait trompé par son langage équivoque; mais, une fois au pouvoir, il pesa dans le sens de la guerre. M. de Villèle céda, et, le ministère espagnol et les Cortès ayant répondu avec fermeté aux notes des quatre puissances, notre ambassadeur fut rappelé.

La session des Chambres fut ouverte, le 28 janvier 1823, par un discours du roi annonçant que 100,000 hommes étaient prêts à marcher sous les ordres de son neveu, « afin que Ferdinand VII fût libre de donner à ses peuples des institutions qu'ils ne pouvaient tenir que de lui. » Le roi, comme le premier ministre, s'était laissé emporter par le courant, et son discours était entièrement dans l'esprit de la droite. La gauche s'efforça en vain de faire introduire des paroles de paix dans les adresses en réponse au roi. M. de Talleyrand publia un discours qui s'adressait moins à la Chambre des pairs qu'au public et qui était un véritable manifeste. Il s'y vantait mensongèrement d'avoir cherché à détourner Napoléon de faire la première guerre d'Espagne, et il adjurait la Restauration de ne point faire la seconde et de ne pas tenter au delà des Pyrénées une contre-révolution qui pouvait perdre de nouveau en France la monarchie légitime.

Cette pièce, habilement rédigée, produisit beaucoup d'impression. L'adresse, dans le sens de la droite, fut néanmoins votée à la Chambre des pairs par 90 voix contre 53.

A la Chambre des députés, M. de Villèle employa un bien mauvais argument en faveur d'une politique qu'il soutenait à contre-cœur. Il prétendit que, si l'on n'avait pas la guerre sur les Pyrénées, on l'aurait sur le Rhin: en d'autres termes, que c'était la Sainte-Alliance qui nous forçait d'attaquer l'Espagne. Nous allions donc faire la guerre par ordre! C'eût été bien humiliant, si c'eût été vrai; mais cela n'était pas vrai.

Les énergiques discours des généraux Foy et Sébastiani et d'autres députés de la gauche n'arrêtèrent pas une majorité décidée à ne rien entendre. 202 voix contre 93 votèrent une adresse belliqueuse (8 février).

Si la majorité des Chambres était pour la guerre, l'immense majorité du pays était contre; l'opinion publique la condamnait et comme injuste et comme très-périlleuse. On se rappelait avec effroi ce qui s'était passé du temps de Napoléon, et l'on s'attendait à voir l'Espagne, aidée de l'Angleterre, dévorer encore nos soldats par cent mille.

On se faisait illusion sur ce qu'il y avait à redouter et de l'Espagne et de l'Angleterre. La guerre était très-injuste, et ses conséquences, ainsi que le prévoyait le bon sens de M. de Villèle, devaient être fort embarrassantes et, finalement, point du tout avantageuses à ceux qui l'entreprenaient; mais elle n'était pas matériellement très-dangereuse. L'état de l'Espagne n'était nullement comparable, comme nous le verrons, à ce qu'il avait été en 1808; quant à l'Angleterre, il n'y avait à attendre de ce côté que des paroles et du bruit. Le nouveau chef du ministère anglais, M. Canning, essayait bien d'intimider le gouvernement français; mais, quoique très-irrité contre l'intervention, il ne voulait pas aller jusqu'à intervenir en sens contraire, et l'opinion publique, tout excitée qu'elle fût, ne pesait point assez fortement sur le parlement anglais pour forcer le ministère à une guerre où tout le continent eût été derrière le gouvernement de Louis XVIII.

Les débats se renouvelèrent à la Chambre des députés à propos de la demande d'un crédit de cent millions pour les préparatifs militaires. Royer-Collard y reparut avec éclat par un très-beau discours sur le droit des nations à l'indépendance et sur l'iniquité d'une guerre entreprise pour rétablir le pouvoir absolu. La droite avouait nettement ce but: elle entendait bien qu'on fit

la guerre non pour modérer et modifier la révolution espagnole, mais pour l'écraser. Cette franchise gênait fort les ministres, qui eussent préféré qu'on ne les obligeât pas d'aller si loin. M. de Villèle, à la tribune, fut faible et embarrassé; M. de Château-briand fut déclamatoire et sophistique.

Un incident très-grave vint se jeter au travers de la discussion. Manuel, dans un discours âpre et fort, avait été sans cesse interrompu par la droite. Une comparaison entre les Stuarts et les Bourbons avait soulevé des clameurs d'une violence croissante. Poursuivant cette comparaison, il dit que les Stuarts eussent évité leur chute s'ils eussent cherché leur appui dans la nation, et qu'en 92, « le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus les plus graves, c'est lorsque la France révolutionnaire a senti qu'elle avait besoin de se défendre par des forces et une énergie toutes nouvelles. »

A ces mots, éclata dans l'Assemblée une tempête furieuse. Toute la droite apostropha et menaça Manuel, en criant qu'il justifiait le régicide. Le président Ravez rappela Manuel à l'ordre. « Le rappel à l'ordre ne suffit pas ! cria la droite. L'expulsion ! il faut le chasser ! » Au milieu de ce tumulte effroyable, le président dut interrompre la séance. Dans l'intervalle, Manuel, qui n'avait pu obtenir de s'expliquer à la tribune, envoya au président une lettre où il complétait sa pensée de façon à calmer la passion de ses adversaires, s'il n'y eût eu d'avance un parti pris à son égard. Les ultras le haïssaient entre tous les membres de la gauche, à cause de ses habitudes hautes et provoquantes à la tribune.

A la reprise de la séance, la droite refusa d'entendre la lettre de Manuel, et l'orage dura jusqu'à la fin.

Le lendemain, 27 février, une proposition d'expulsion fut présentée en règle par La Bourdonnaye. La réponse de Manuel fut

très-digne, très-moderée, et ne laissa pas subsister un prétexte.

Tout fut inutile. Les bureaux nommèrent une commission entièrement favorable à l'exclusion. Elle choisit pour rapporteur l'auteur même de la proposition, le chef de l'extrême droite, La Bourdonnaye. La gauche lutta énergiquement contre cette monstrueuse violation des libertés parlementaires. Royer-Collard déclara que c'était un coup d'État qui ruinait le gouvernement représentatif.

Manuel nia à ses collègues le droit de l'accuser et de le juger, et leur signifiâ qu'il ne sortirait de la Chambre que par la violence de ceux qui n'avaient pas le droit de l'en exclure.

La proposition fut votée (3 mars). Il y eut beaucoup d'agitation dans Paris le soir. On cria : « Vive Manuel ! »

Le lendemain, Manuel rentra dans l'Assemblée, escorté de toute la gauche. Le président invita Manuel à se retirer. Manuel refusa. Le président suspendit la séance, en annonçant qu'il allait donner des ordres pour l'exécution de la décision de l'Assemblée. La majorité sortit. La gauche resta en place. Un détachement de gardes nationaux et de vétérans entra dans la salle. Le commandant ordonna aux gardes nationaux d'avancer pour forcer Manuel à sortir. — « Quoi ! s'écria La Fayette, de la garde nationale pour exécuter un pareil ordre ! »

L'ordre fut répété par deux fois. Le sergent et le peloton restèrent immobiles. La gauche et les tribunes éclatèrent en applaudissements. On fit alors entrer un détachement de gendarmerie conduit par un colonel. Après trois sommations, cet officier et ses hommes mirent la main sur Manuel. Celui-ci, comme il l'avait annoncé, ne céda qu'à la force matérielle. La gauche sortit avec lui et rédigea une protestation contre l'attentat à la Charte et aux droits des élec-

teurs et de tous les citoyens, qu'une faction venait de faire commettre à la majorité. Il y eut 62 signatures.

La Chambre, le lendemain, ayant voté l'ordre du jour sur cette protestation, la gauche sortit de nouveau et ne revint



Mathieu Montmorency.

plus. Le centre gauche resta, mais cessa de participer aux délibérations.

Pendant ce temps, Manuel recevait des témoignages de sympathie de tous les coins de la France; le sergent de la garde nationale qui avait refusé de mettre la main sur lui, un passementier nommé Mercier, était associé à sa popularité et célébré partout comme un modèle de courage civique.

Le crédit de cent millions pour la guerre, voté à la Chambre des députés par la majorité en l'absence de la minorité, fut très-

vigoureusement discuté à la Chambre des pairs; le vieux maréchal Jourdan redevint le soldat de 92 et combattit avec énergie la nouvelle invasion de l'Espagne au nom du droit des peuples. MM. de Barante et de Broglie parlèrent dans le même sens. Le duc de Broglie réfuta avec éloquence et grandeur les principes d'intervention internationale affirmés par les souverains au congrès de Vérone; il parla, comme aurait pu faire La Fayette, du droit de résistance à la tyrannie. M. de Châteaubriand répondit par des phrases retentissantes, des sophismes et des équivoques. La loi passa à 412 voix contre 66.

Les préparatifs marchaient. Le roi nomma généralissime son neveu le duc d'Angoulême. Il fut résolu que le duc d'Angoulême entrerait en Espagne par Bayonne avec soixante et quelques mille soldats, et le maréchal Monecy, par Perpignan, avec 30,000. Environ 30,000 royalistes espagnols, formés en divers corps, ou plutôt en diverses bandes, devaient servir d'auxiliaires à l'armée française.

Le prince généralissime prit, dès son début, une attitude qui ne répondit point à l'attente des ultras; il ne voulut point avoir près de lui le ministre de la guerre, le maréchal Victor, très en vogue dans la droite. Il se fit donner pour major général un homme des Cent Jours, le général Guilleminot, officier de haute distinction. Il employa le plus qu'il put les généraux de la Grande Armée, et, s'il n'en prit pas davantage, c'est que la plupart s'étaient prononcés avec éclat contre cette guerre.

A mesure que l'événement approchait, les appréhensions que l'on avait conçues quant au résultat diminuaient. L'Angleterre, tout en manifestant un très-vif mécontentement, déclara sa neutralité le 31 mars. Dès le 20, l'Assemblée nationale espagnole, les Cortès, avaient obligé Ferdinand VII à quitter Madrid et à transférer le gouvernement à

Séville. Les Cortès n'avaient pas cru possible de défendre Madrid. Ceci montrait que la seconde guerre d'Espagne n'allait pas ressembler à l'autre. La Révolution espagnole n'avait pas été, comme la Révolution française, l'œuvre de la grande masse nationale, mais seulement des classes lettrées et de l'armée. Le peuple espagnol de 1820 était bien en arrière du peuple français de 89. Le parti constitutionnel avait copié toutes les grandes réformes de notre Constitution de 91, sans se rendre compte si les populations étaient capables de les comprendre; il avait froissé les habitudes et les préjugés, non-seulement du peuple des campagnes, mais d'une partie du peuple des villes. Il ne s'était pas contenté d'abolir l'Inquisition, rétablie en 1814 par Ferdinand VII: il avait supprimé les couvents, à une époque où les moines étaient redevenus populaires à cause de la part très-active qu'ils avaient prise à la guerre de l'indépendance contre Napoléon. Il y avait donc dans le pays des éléments de réaction monarchique et cléricale qui empêchaient qu'il se produisît, contre l'invasion bourbonnienne, la résistance unanime qui s'était produite contre l'invasion napoléonienne. L'Espagne avait sur pied 130,000 hommes, tant troupes régulières que milices, sur lesquelles 68,000 d'armée active; mais la confiance et l'union manquaient parmi ces troupes déjà fort inégales en nombre à leurs adversaires.

L'union, cependant, n'existait pas non plus dans l'armée française. Beaucoup d'officiers et de soldats répugnaient à aller se battre pour les moines contre la liberté et méprisaient fort les bandes déguenillées de « l'armée de la Foi, » ainsi qu'on nommait les absolutistes espagnols, nos étranges alliés. Une chanson de Béranger contre la guerre était fort répandue parmi nos troupes. Il circulait des bruits de conspiration militaire, et l'on a dit qu'un certain nombre de

colonels et même de généraux eussent été disposés, non pas à commencer un mouvement, mais à se joindre à un mouvement commencé.

Le duc d'Angoulême était dans un grand embarras. Au moment d'entrer en campagne, par l'impéritie de l'intendance, les troupes manquaient d'approvisionnements;



Ouvrard.

le prince fut obligé d'accepter les offres d'un homme d'aventures, un fournisseur en état de faillite, mais ingénieux et hardi, Ouvrard, très-connu sous l'Empire par son faste, ses succès et ses revers. Ouvrard, à des prix exorbitants et par des expédients en dehors de toutes règles, trouva moyen de faire vivre l'armée, et, avec notre armée, les bandes des absolutistes espagnols; car il nous fallait nourrir ceux pour qui et chez qui nous venions faire la guerre!

Les difficultés politiques n'étaient pas moindres que les difficultés matérielles : les absolutistes espagnols étaient d'avance divisés entre eux et avaient formé deux « juntas » différentes, deux prétendus gouvernements opposés l'un à l'autre. Le duc d'Angoulême, pour les mettre d'accord, institua une troisième junta ; mais l'une des deux précédentes refusa de se soumettre à la nouvelle venue. Cela promettait !

Le premier acte de la junta formée par le duc d'Angoulême fut de déclarer qu'elle rétablissait provisoirement les choses en Espagne comme elles étaient avant le 7 mars 1820, annulant tout ce qui s'était fait depuis.

Ces extravagances furent autorisées par une proclamation du duc d'Angoulême, en date du 2 avril. Il y était dit que les Français ne venaient qu'en auxiliaires et ne prétendaient pas imposer des lois aux Espagnols : c'est-à-dire que les Français venaient en simples exécuteurs des volontés des absolutistes espagnols.

Rien n'était plus contraire aux sentiments personnels du duc d'Angoulême, qui eût souhaité pour l'Espagne une transaction raisonnable et une charte analogue à celle de la France. Le Conseil des ministres lui avait imposé ce déplorable manifeste. M. de Villèle avait perdu pied, et M. de Châteaubriand ne songeait qu'à plaire aux ultras, ses soutiens.

Un grand nombre d'affiliés du carbonarisme, compromis dans les conspirations de 1822, s'étaient réfugiés en Espagne. Parmi eux se trouvait ce colonel Fabvier qui avait tant contribué à délivrer Lyon de la tyrannie de Canuel et qui avait été mis à la retraite lorsque les ultras étaient revenus au pouvoir. Fabvier, qui avait des intelligences dans notre armée, tenta un coup audacieux. Le 6 avril, à la tête de 150 réfugiés revêtus des uniformes de l'ancienne garde impériale, il vint planter le drapeau

tricolore, au chant de *la Marseillaise*, sur la rive espagnole de la Bidassoa.

A l'autre bord de cette rivière se trouvaient les avant-postes français. Fabvier comptait passer la rivière à gué et enlever l'avant-garde française, commandée par un général de brigade qui avait combattu à Waterloo. Cet officier, le général Valin, ne répondit à l'appel des réfugiés qu'en ordonnant aux artilleurs de faire feu. Les artilleurs obéirent. Un coup de canon renversa l'officier qui portait le drapeau tricolore. Un autre officier releva le drapeau ; des gendarmes l'abattirent de nouveau à coups de fusil. Un détachement d'infanterie passa la rivière en bateau et dispersa le reste des réfugiés.

L'épreuve était décisive. On avait montré en vain le drapeau tricolore. La discipline l'avait emporté sur les sentiments intimes du soldat.

Le lendemain, l'armée franchit la Bidassoa. Le duc d'Angoulême avait fort contribué à la maintenir dans l'obéissance par ses bons procédés envers les chefs et surtout en défendant résolument son major-général, Guilleminot, qu'une intrigue des ultras avait tenté de lui enlever.

On masqua les places fortes de Saint-Sébastien et de Pampelune, et l'on marcha par Tolosa et Vitoria sur Burgos. Les populations, entraînées par le clergé, accueillirent bien les étrangers qui se présentaient, disait-on, au nom du trône et de l'autel. Le bas peuple, à Saragosse, se souleva contre les libéraux, et les Français entrèrent sans résistance dans cette ville, où tant de ruines attestaient l'épouvantable lutte qu'elle avait soutenue contre leurs devanciers.

En Catalogne, Girone, qui avait aussi naguère combattu avec acharnement contre nous, et d'autres villes encore, appelèrent les Français. Un fort parti, dans cette grande province, appuyait à main armée l'invasion. La plupart des anciens chefs de guérillas

étaient, cette fois, du côté des envahisseurs.

Le plus renommé de ces chefs néanmoins, Mina, était dévoué au parti constitutionnel, et, grâce à sa vigueur et à ses talents, secondés par l'esprit énergiquement révolutionnaire de Barcelone et d'autres villes importantes, ce fut en Catalogne que l'invasion rencontra la plus vive et la plus longue résistance. Ailleurs, les obstacles vinrent bien moins, pour le prince généralissime, des adversaires que des prétendus amis; il était déjà en conflit avec la junte de gouvernement qu'il avait instituée et avec les juntas provinciales qui se formaient sous la protection de l'armée française. Ces nouvelles autorités royalistes ordonnaient l'arrestation de quiconque « avait propagé le système constitutionnel, » ce système que le prince eût voulu, lui, maintenir en le modifiant. M. de Villèle pensait au fond comme le prince, mais n'avait pas le courage de le soutenir. Les grandes puissances continentales, même celles qui avaient été d'abord contre la guerre, appuyaient maintenant les absolutistes de France et d'Espagne, et leurs ambassadeurs, qui reprirent la route de Madrid à la suite de l'armée française, ne cessèrent d'agir dans ce sens.

L'armée, cependant, arriva jusqu'aux portes de Madrid sans aucun engagement sérieux. Les généraux constitutionnels conclurent avec le duc d'Angoulême une convention pour l'évacuation de cette capitale: ils battirent et chassèrent un corps de royalistes espagnols qui s'était jeté à la traverse des négociations et qui avait pénétré dans Madrid; puis ils remirent la ville aux Français. Le duc d'Angoulême y fit son entrée le 24 mai et fut acclamé par la population.

Le prince confia au conseil de Castille et au conseil des Indes, les deux corps les plus considérables de l'ancien gouvernement espagnol, la charge de former une régence

pour remplacer la junte provisoire. La régence confirma tout ce que la junte avait fait de plus exagéré et y ajouta de nouvelles mesures destinées à compléter le régime de réaction et de persécution ébauché par la junte.

L'exaltation des absolutistes fut redoublée par la nouvelle d'une contre-révolution en Portugal. Dans les derniers jours de mai, le second des fils du vieux roi don Joao, l'infant don Miguel, avait soulevé les troupes contre la Constitution et chassé à peu près sans résistance l'Assemblée nationale des Cortès.

M. de Villèle, cédant au torrent suivant son habitude, engagea le duc d'Angoulême à ne plus insister pour établir en Espagne le système constitutionnel des deux chambres. La correspondance du ministre avec le prince, très-instructive pour l'histoire de ce temps, fait autant d'honneur au duc d'Angoulême qu'elle en fait peu à M. de Villèle, serviteur sans caractère et sans volonté d'une politique dont il ne méconnaissait pas la folie.

L'armée française se dirigea vers le midi de l'Espagne. Nulle part, si ce n'est en Catalogne, les constitutionnels ne tenaient solidement devant nos troupes. Le gouvernement des Cortès ne se sentit pas plus en état de défendre Séville que Madrid. Ferdinand VII refusant de quitter Séville pour Cadix, les Cortès nommèrent une régence provisoire et emmenèrent le roi malgré lui (12 juin). A Cadix, les Cortès lui rendirent l'apparence de l'autorité royale. Cadix fut bientôt bloquée par les Français.

Pendant ce temps, derrière notre armée sévissait le terrorisme absolutiste. On revoyait en Espagne, dans de plus vastes proportions, ce qu'on avait vu en 1815 dans quelques-uns de nos départements du midi. Les bandes « de la Foi » et les volontaires royaux commettaient des excès effroyables; les meurtres se multi-

pliaient; les arrestations partout ordonnées par les autorités royalistes étaient suivies, sur divers points, de massacres de prisons. Les constitutionnels, là où ils étaient encore

sanguinaire, laissait éclater son dégoût et son indignation. Elle marchait toutefois et continuait de pousser devant elle des adversaires inférieurs en forces et découragés. Le principal chef des troupes constitutionnelles dans le midi, Ballesteros, fut battu, le 28 juillet, par le général Molitor, à Campillo de Arenas, entre Grenade et Jaën. Il conclut, le 4 août, une convention par laquelle son corps d'armée reconnaissait la régence royaliste de Madrid.

Le duc d'Angoulême était alors en route pour le siège de Cadix. Son mécontentement allait croissant. « Plus j'examine l'Espagne, écrivait-il à M. de Villèle, et plus je vois l'impossibilité d'y faire le bien. Quelque chose que nous fassions et quelques conseils que je donne à Ferdinand, l'absolutisme prévaudra. Ferdinand me ferait cent promesses, qu'il ne les tiendrait pas le jour où j'aurais tourné le dos. Il a pour lui le clergé, le bas peuple : tout ce qui est seigneur, propriétaire ou bourgeois, est contre lui, à peu d'exceptions près; nous resterions dix ans en Espagne qu'au bout, les partis recommenceraient à se massacrer. Cette campagne aura d'avantageux pour nous d'avoir assuré au roi une bonne armée et rendu à la France la considération qu'elle doit avoir en Europe; mais tout le reste est inconvenients. »

Les avantages que le duc d'Angoulême signalait pour la Restauration, elle devait les perdre bien vite par sa faute; quant aux inconvenients, il les voyait très-clairement.

De nouvelles violences de la régence espagnole firent perdre patience au prince; elle ne tenait aucun compte des capitulations que les constitutionnels concluaient avec les Français et faisait arrêter et laissait parfois égorger les miliciens qui rentraient chez eux sur la foi de ces conventions. Le duc d'Angoulême signa, le 8 août, à Andujar une ordonnance qui défendait aux autorités espagnoles d'arrêter personne sans l'auto-



Molitor.

maîtres, se vengeaient par de sanglantes représailles. L'Espagne presque entière était un théâtre d'horreurs.

Le duc d'Angoulême, dans une lettre à M. de Villèle, résume nettement la situation. « Là où sont nos troupes, nous maintenons la paix avec beaucoup de peine; mais, là où nous ne sommes pas, on massacre, on brûle, on pille, on vole.... Les corps espagnols se disant royalistes ne cherchent qu'à voler et à piller, et redoutent tout ordre régulier. »

L'armée française, qui voyait les honnêtes gens et les gens distingués persécutés, emprisonnés, menacés dans leurs biens et dans leurs vies, et le pouvoir livré aux caprices d'une tourbe ignorante et



Prise du Trocadero.

risation des commandants français, enjoignait à ceux-ci de faire élargir tout individu emprisonné arbitrairement pour motifs politiques, et les autorisait à faire arrêter quiconque contreviendrait à ces dispositions.

Cet acte de vigueur fut accueilli par les cris de rage des absolutistes. La régence réclama vivement, appuyée par les ambassadeurs des grandes puissances ; les chefs des bandes « de la Foi » protestèrent dans les termes les plus insolents. Le ministère français, effrayé du « coup de tête » du prince et harcelé par les ultras et par la diplomatie étrangère, n'osa exiger du duc d'Angoulême le retrait formel de son ordonnance, mais l'obligea de la réduire presque à rien par des instructions à nos généraux sur la manière de l'appliquer ; de plus, il lui envoya

une lettre, arrêtée en conseil, qu'il devait signer et expédier à Ferdinand VII. On y faisait dire au prince que le roi son oncle pensait que le roi Ferdinand, rendu à la liberté, trouverait bon d'accorder une amnistie et de donner à ses peuples, par la convocation des anciennes Cortès, des garanties d'ordre, de justice et de bonne administration.

Les « anciennes Cortès » étaient une vieille institution tombée en désuétude et qu'on n'eût su comment remettre sur pied ; c'était dérisoire et ridicule.

La lettre ajoutait que, si, dans les cinq jours, le roi d'Espagne n'était remis en liberté, on recourrait à la force pour la lui rendre ; en d'autres termes, que l'on attaquerait Cadix.

Le duc d'Angoulême, fort à contre-cœur, signa cette pièce, comme il avait signé

la malheureuse proclamation qui avait précédé son entrée en Espagne. Le gouvernement constitutionnel répondit, au nom du roi, par une nouvelle protestation contre l'invasion de l'Espagne et par le refus de rétablir les vieilles Cortès de l'ancien régime.

30,000 soldats français commencèrent les opérations offensives contre Cadix. Les partisans les plus énergiques de la révolution espagnole s'étaient concentrés dans cette place et dans ses dépendances; ils avaient tenté récemment une grande sortie qui n'avait pas réussi. La clef de Cadix était le Trocadéro, presque île qui s'avance entre la rade extérieure et le port intérieur de Cadix, et qui empêchait la marine française de pénétrer dans ce port et de coopérer efficacement avec l'armée de terre. De cette presque île les Espagnols avaient fait une île en la coupant par un large fossé. Durant la nuit du 30 août, l'infanterie française entra résolument dans ce canal, qui n'avait pas moins de 70 mètres de large; elle passa à marée basse, avec de l'eau jusqu'aux épaules, sous la canonnade et la fusillade, enleva à la baïonnette les retranchements de l'autre bord, tua les canonniers sur leurs pièces et culbuta les fantassins espagnols. Ce vigoureux coup de main montra que nos qualités militaires n'avaient pas baissé.

Un fort où s'étaient retirés les restes de la garnison du Trocadéro fut emporté le 31 et toute la presque île occupée le lendemain matin.

Le gouvernement constitutionnel essaya de négocier. Le duc d'Angoulême répondit qu'il ne pouvait traiter qu'avec le roi seul et libre, mais qu'il userait de son influence auprès de Ferdinand VII pour qu'il promulgât une amnistie et promit des institutions propres à assurer le bonheur de ses peuples.

Le duc d'Angoulême savait mieux que personne ce que valaient ces vaines paroles. — « Ils savent (les constitutionnels), écri-

vait-il à M. de Villèle, qu'il n'y a rien de plus faux que le roi, et que, malgré ses promesses, il serait capable de les faire tous pendre. »

Les négociations continuèrent. Le duc d'Angoulême ajouta à ses propositions l'offre de quelques garanties de sûreté personnelle pour les constitutionnels. Les Cortès n'y eurent pas confiance et refusèrent.

Leur ruine, cependant, était imminente. Une diversion tentée sur les derrières de l'armée française par le plus ardent des chefs révolutionnaires, Riégo, échouait en ce moment même, et ce général était fait prisonnier. Le 20 septembre, le fort de Santi Pétri, qui protégeait l'entrée de l'île de Léon et les abords de Cadix, fut assailli par terre et par mer, et capitula. Trois jours après, l'escadre française commença le bombardement de Cadix. Le 24, le duc d'Angoulême se fit écrire à l'amiral Valdès, commandant de Cadix, qu'il le rendait responsable de la vie du roi et de toute sa famille, ainsi que des tentatives qu'on pourrait faire pour les enlever de Cadix, et que, si un tel attentat venait à être commis, les députés, les ministres, les généraux et tous les employés du gouvernement que l'on prendrait dans Cadix, seraient passés au fil de l'épée.

Cette boutade sauvage était ce qu'il y avait de plus opposé aux dispositions habituelles du prince; il y avait là un indice du manque d'équilibre qu'on pouvait remarquer parfois dans toute sa personne.

L'amiral Valdès répondit avec dignité que la sûreté de la famille royale dépendait non de l'armée française, mais de la loyauté de la nation espagnole, et que, si les forces dont le prince disposait pouvaient l'autoriser à espérer la victoire, elles ne lui donnaient pas le droit d'insulter ses adversaires.

Les Cortès, néanmoins, sentant le succès de la résistance impossible, se résignèrent

à rendre l'autorité absolue au roi et à le prier de se transporter au quartier-général du duc d'Angoulême, afin d'y stipuler les conditions les plus favorables pour l'Espagne. Le roi promit sûreté aux personnes compromises et s'engagea vaguement à consulter l'honneur et les intérêts de la nation. Les Cortès se déclarèrent dissoutes. Ferdinand VII se hâta d'écrire au duc d'Angoulême « qu'il avait promis une amnistie pour les opinions politiques, mais non pour les actes; que, quant à la forme du gouvernement, il n'avait fait aucune promesse. »

A la nouvelle qu'on se rendait sans conditions, une révolte éclata parmi les miliciens de Madrid, qui occupaient l'île de Léon. C'était un corps de volontaires composé de tout ce que le parti constitutionnel comptait d'hommes énergiques dans la capitale. Le mouvement se propagea dans Cadix. Le roi, épouvanté, consentit à la publication d'un décret par lequel il promettait l'amnistie sans exception, la reconnaissance des dettes des Cortès, le maintien des grades et emplois pour tous, et l'établissement d'un gouvernement qui garantirait la sûreté personnelle, la propriété et la liberté des Espagnols. Les miliciens laissèrent partir le roi et sa famille, qui allèrent joindre le duc d'Angoulême au Puerto de Santa Maria (1^{er} octobre). Ferdinand fut accueilli, à son débarquement, par une cohue de soldats des bandes de la Foi, de moines, de gens déguenillés, qui criaient: « Vive le roi absolu! Mort à la Nation! »

Au sortir de son premier entretien avec Ferdinand, le duc d'Angoulême écrivit à M. de Villèle: « Ce pays-ci, comme je vous l'ai mandé, va retomber dans l'absolutisme. Je vous certifie que toutes les sottises qui peuvent être faites se feront. »

Ce jour là même, Ferdinand débuta par déclarer nuls tous les actes du gouvernement « soi-disant constitutionnel. » Pendant

ce temps, les membres des Cortès, les chefs civils et militaires, les réfugiés, les habitants notables de Cadix s'embarquaient et quittaient l'Espagne. Ferdinand, continuant comme il avait commencé, exila pour toujours à quinze lieues de Madrid et des autres résidences royales tous les hauts fonctionnaires du gouvernement constitutionnel. Les mesures les plus brutales et les plus absurdes se succédèrent incessamment. Tout ce qu'il y avait d'hommes distingués en Espagne émigra.

Le duc d'Angoulême écrivit à Ferdinand que tout ce que la France avait fait pour lui deviendrait inutile, s'il continuait à suivre le pernicieux système de gouvernement qui avait amené et qui renouvellerait les malheurs de 1820. « Votre Majesté, disait-il, depuis qu'elle a recouvré son autorité, n'a pris que des mesures opposées à tout gouvernement régulier et à tout ordre social. »

Le duc n'accepta point les fêtes qu'on lui préparait à Madrid et repartit pour la France, n'en voulant pas voir davantage.

Il évita ainsi l'odieux spectacle de l'exécution du général Riégo, qu'il eût voulu sauver, comme il sauva d'autres chefs pris par les troupes françaises; mais Riégo, en qui se personnifiait le parti exalté de la révolution espagnole, était détesté entre tous par les absolutistes, et notre conseil des ministres avait ordonné de le livrer aux autorités espagnoles. Riégo fut pendu à Madrid le 7 novembre, et la responsabilité de cette atroce vengeance de Ferdinand VII incombait au ministère français.

Les fureurs de Ferdinand VII furent telles, que les grandes puissances, qui avaient poussé violemment au rétablissement de l'absolutisme, intervinrent pour obtenir une amnistie et intervinrent en vain. M. de Châteaubriand écrivait alors que tout ce qui se passait en Espagne était absurde et abominable. Il était bien temps! et cela lui appartenait bien, à lui qui avait

tout fait pour amener « ce qui se passait en Espagne! »

Toute résistance avait cessé, et la tyrannie se déchaînait librement partout sous la protection d'un corps d'armée français qui continua d'occuper provisoirement



Lord Byron.

l'Espagne; on lui avait donné pour chef Bourmont, le déserteur de Ligny!

Malgré les sinistres conséquences politiques de l'expédition d'Espagne, son succès militaire affermit momentanément la Restauration au dedans et au dehors; ses flatteurs dirent qu'elle avait réussi là où Napoléon avait échoué. Les prédictions des libéraux sur les dangers et les revers probables avaient été démenties par l'événement. Ces victoires peu coûteuses ramènèrent au gouvernement tous ceux qui vont du côté de la fortune. Le ministère voulut que le duc d'Angoulême, qui avait refusé une

entrée triomphale à Madrid, en fit une à Paris, par la barrière de l'Étoile. Le prince fut très-bien accueilli. Les royalistes l'accablèrent de flagorneries extravagantes qui lui causaient plus d'embarras que de satisfaction. Les libéraux eux-mêmes le vantaient par opposition aux ultras et lui savaient gré de la modération et de l'humanité qu'il avait montrées en Espagne.

La défaite de la révolution espagnole profita en général à l'absolutisme européen. Metternich dominait complètement l'Allemagne et l'Italie, et faisait sentir sa pression étouffante jusqu'en Suisse. La Grèce seule faisait une glorieuse exception; elle continuait à lutter intrépidement sur terre et sur mer. Abandonnée des gouvernements, elle était secourue par des souscriptions particulières et par des volontaires de tous les pays de l'Europe. Le grand poète anglais lord Byron venait mettre au service des Grecs sa fortune et son courage. Le colonel Fabvier, échappé d'Espagne, arriva bientôt à la tête d'un groupe d'officiers français et rendit les plus importants services à cette juste cause.

Pendant l'expédition d'Espagne, les contre-révolutionnaires français avaient continué de pousser leur pointe à outrance à l'intérieur comme à l'extérieur. M. de Villèle avait eu beau faire la guerre malgré lui pour obéir aux ultras; l'extrême droite persistait à se déchaîner contre lui; elle l'accusait incessamment de refuser à la France les institutions monarchiques et religieuses qui lui étaient nécessaires et de laisser les provinces sous le joug de la centralisation administrative. M. de Villèle, reniant ses opinions d'autrefois, prétendait que l'état actuel de la société s'opposait à l'établissement d'institutions municipales électives. Il revenait à la monarchie centralisatrice de l'ancien régime contre les féodaux de l'extrême droite aussi bien que contre les libéraux.

A tout autre égard, les ultras étaient vraiment bien ingrats de n'être point contents du ministère! Les destitutions pleuvaient comme grêle, ainsi qu'en 1815: toutes les places étaient pour leurs amis. On persécutait avec acharnement la presse et la librairie. Toute la France retentit du fait odieux d'un journaliste condamné pour délit de presse, Magallon, qui fut traîné à Poissy, enchaîné et accouplé à un forçat.

Les missionnaires renouvelaient leurs bruyantes manifestations dans les plus vastes proportions, avec le concours des autorités. La loi sur l'observation du dimanche suscitait partout des vexations irritantes. Les journaux de l'extrême-droite attaquaient avec fureur les principes constitutionnels et l'Université, quoique gouvernée par un évêque. La presse libérale, traquée, mutilée, résistait courageusement et concentrait ses principales forces dans un recueil de haute valeur, *les Tablettes historiques*. Libéraux et doctrinaires s'y étaient réunis sous le coup d'une commune persécution: le nom de Benjamin Constant y figurait à côté de celui de Guizot; un jeune écrivain d'un esprit aussi étendu que pénétrant, M. Charles de Rémusat, en avait rédigé le programme, et un autre jeune homme qui portait partout avec lui le mouvement et la vie, M. Thiers, en écrivait le brillant et piquant bulletin périodique.

Le ministère s'était décidé à une importante mesure, la dissolution de la Chambre des députés, qui fut décrétée le 24 décembre 1823. Cette résolution avait été prise en vue d'un nouveau changement de la loi électorale. Dans la situation, le gouvernement était assuré d'obtenir la majorité; il la grossit par une violente pression, par des fraudes électorales, par une intervention effrénée des fonctionnaires et du clergé.

Le parti libéral avait peu d'espoir: il faiblit à Paris et ne reporta point Manuel, de

peur d'un échec. On avait commis naguère une faute en dépassant la situation par la nomination de Grégoire; on en commit une autre en sens inverse en abandonnant Manuel. On ne gagna rien à cette faiblesse; les libéraux n'eurent à Paris que trois nominations sur huit: le général Foy obtint un grand succès personnel, une élection à



Duc d'Angoulême.

Paris et deux dans l'Aisne; mais Manuel ne fut pas plus réélu dans la Vendée qu'à Paris, et La Fayette, Lafitte, Dupont de l' Eure, le baron Louis disparurent de la Chambre. Il y avait là un signe de découragement et d'affaïssement dans la bourgeoisie électorale (25 février 1824).

M. de Serre n'avait pas non plus été renommé; le ministère avait empêché sa réélection. Cela montrait quel chemin avait fait la réaction. La maladie de poitrine qui le minait l'enleva bientôt après en Italie. La

fin prématurée de cette carrière agitée et variable émut l'opinion : c'était une nature généreuse et sympathique, malgré ses contradictions et ses inconséquences.

La gauche était réduite de 110 voix à 19. La nouvelle Chambre était une reproduction de la « Chambre introuvable, » inférieure en talents et en audace, mais non moins contre-révolutionnaire. La session s'ouvrit le 23 mars. Le ministère présenta deux grands projets portant, le premier, le renouvellement intégral de la Chambre des députés tous les sept ans ; le second, la conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 4 pour 100, afin d'employer cette économie à indemniser les émigrés. La rente, le 16 février, avait atteint le pair : les banquiers promirent à M. de Villèle de se charger de l'opération, à condition qu'au lieu de rentes 4 pour 100, il émit des rentes à 3 pour 100 au prix de 75 francs.

Le projet de conversion des rentes fut, naturellement, très-mal accueilli par les rentiers, fort nombreux, surtout à Paris. Le droit rigoureux n'était pas contestable, puisqu'on offrait aux rentiers le remboursement s'ils n'acceptaient pas la conversion ; mais l'équité pouvait fort bien être contestée. Dans ce temps où le placement des capitaux n'avait pas les facilités qu'il a aujourd'hui, les rentiers, en général, surtout les petits, n'avaient guère la liberté du choix. L'extrême droite repoussa la mesure d'accord avec la gauche presque entière. M. de Villèle défendit habilement son projet, que combattit avec énergie le banquier libéral Casimir Périer. La loi passa ; mais il y eut une forte minorité, 145 voix contre 238.

Pendant ce temps, le projet sur le renouvellement septennal de la Chambre des députés était discuté à la Chambre des pairs. Il fut combattu, comme contraire à la Charte, par Lanjuinais, Boissy d'Anglas, les ducs de Choiseul et de la Rochefoucauld. La

droite appuya le projet, parce qu'elle croyait y voir sa domination assurée pour sept ans, sans s'embarrasser s'il n'y avait pas une révolution en perspective au bout de ces sept ans. Le renouvellement intégral à longs intervalles est essentiellement propre à causer d'énormes et intégrales variations dans la politique d'un pays.

La loi fut votée par une forte majorité ; puis les pairs passèrent à la discussion d'un projet qui altérait profondément la loi de Gouvion Saint-Cyr sur l'armée. Ce projet abolissait la vétérance (la réserve), en portant à huit ans la durée du service actif et en élevant de 40 à 60,000 hommes le chiffre annuel des appelés.

Gouvion Saint-Cyr défendit vivement sa loi et eût voulu qu'on la complétât en assurant l'état des officiers et même des sous-officiers : il voyait de loin et de haut. Malheureusement, il ne réussit pas. La nouvelle loi fut votée et envoyée à la Chambre des députés. Le général Foy y soutint les principes de Gouvion Saint-Cyr avec beaucoup de force et de raison, mais en vain ; l'extrême droite eût voulu bien pire que la fâcheuse loi qui fut adoptée ; elle essaya de faire supprimer les règles de l'avancement : la majorité n'osa point aller jusque-là.

La loi sur la conversion des rentes revint de la Chambre des députés à la Chambre des pairs. La forte opposition qu'elle avait rencontrée dans la première de ces deux assemblées en annonçait une plus puissante encore dans l'autre. Deux anciens ministres, MM. Roy et Pasquier, très-expérimentés dans les affaires, attaquèrent à fond le projet, qui fut rejeté par 128 voix contre 94.

Il y eut, ce soir-là, grande joie dans Paris et grande irritation aux Tuileries. Le roi, qui déclinait fort, eut un accès de colère sénile et envoya à M. de Châteaubriand sa destitution à cause de l'attitude malveillante qu'il avait eue à l'égard du projet de M. de

Villèle. Ces deux ministres étaient incompatibles d'humeur et de prétentions, sinon d'opinions. Chacun des deux voulait être à la tête du gouvernement; mais ni l'un ni l'autre n'en avait les facultés: bien des gens se faisaient illusion sur M. de Châteaubriand, en prenant ce brillant écrivain pour un grand politique.

S'il avait été un mauvais ministre, il devint un opposant fort redoutable et commença contre M. de Villèle, avec l'aide du *Journal des Débats*, une guerre acharnée et qui devait le mener loin.

Le *Journal des Débats* était dans les mains d'un homme dévoué à M. de Châteaubriand, M. Bertin, et le gouvernement ne pouvait espérer de s'en débarrasser; car il n'y avait pas moyen de le faire supprimer par la cour royale de Paris. L'habile agent de la Congrégation qui dirigeait la favorite du roi et son ami le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, l'abbé Liautard, suggéra à celui-ci un moyen d'amortir les autres journaux: c'était de les acheter. Si l'on achetait les journaux existants, comme la loi actuelle ne permettait pas d'en fonder de nouveaux sans l'autorisation du gouvernement, on atteignait le but. Il n'était pas possible de gagner à prix d'argent les hommes politiques qui rédigeaient les journaux; mais on pouvait espérer de séduire les hommes d'affaires qui en avaient la propriété. M. Sosthènes réussit en effet à acquérir les *Tablettes historiques* et à éteindre ce foyer de libéralisme. Un certain nombre de journaux de la gauche et de la droite tombèrent dans ses mains. Il acheta entre autres un journal de l'extrême droite fameux par sa violence frénétique, le *Drapeau blanc*, et voulut s'emparer d'un second, la *Quotidienne*; mais, là, un des propriétaires résista. Il y eut procès. La cour royale donna gain de cause au propriétaire opposant, après des débats où les intrigues corruptrices du vicomte Sosthènes furent dénoncées et flétries, non-seulement

par l'avocat de la partie opposante, M. Berryer, le grand orateur qui commençait sa renommée, mais par l'avocat général lui-même.

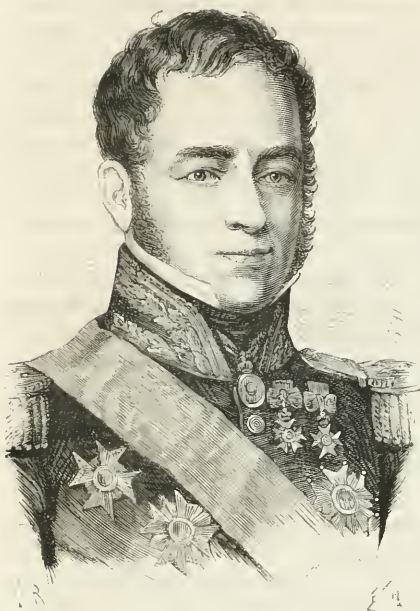
Quelques jours après, la cour royale refusa au ministère public de suspendre le *Courrier*, un des journaux libéraux dont les propriétaires avaient repoussé les offres de M. Sosthènes. Après des succès partiels, le fameux plan échouait. L'attitude de la cour royale était un symptôme grave et un premier signe d'ébranlement dans la situation politique: ce tribunal avait tourné avec son premier président Séguier, naguère ardent réactionnaire. C'est alors que M. Séguier prononça un mot resté célèbre. Un agent du ministère lui disant que la cour royale était en mesure de rendre de grands services au gouvernement: « La cour, répondit-il, rend des arrêts et non des services. »

Ces procès perdus, venant après le rejet de la conversion des rentes par la Chambre des pairs, commencèrent d'alarmer M. de Villèle: — « Tous les corps inamovibles, dit-il, pairs et juges, manquent au gouvernement. »

M. de Villèle eut meilleure chance pour le renouvellement septennal. M. Royer-Collard combattit en vain, à la Chambre des députés, le renouvellement intégral comme dangereux pour la monarchie et comme assurant à la Chambre élective une prépondérance irrésistible et véritablement républicaine. Ce discours domina tout le débat et l'on y répondit faiblement; la loi n'en fut pas moins votée par 292 voix contre 87 (8 juin).

Le gouvernement avait, pendant ce temps, de sérieux embarras et point d'union sur le terrain difficile des affaires religieuses. La Chambre des pairs rejeta un projet de loi qui accordait au roi le droit d'autoriser par ordonnance l'établissement des communautés de femmes et maintint de

la sorte la nécessité de lois spéciales pour autoriser ces communautés. Le débordement de la Congrégation n'irritait plus seulement les libéraux : il divisait les royalistes. A cette époque, un bon nombre de royalistes avaient encore les idées et les sentiments



Guilleminot.

de l'ancienne France : ils étaient patriotes à leur manière, attachés aux droits de l'État, et l'invasion de la théocratie ultramontaine les soulevait comme elle avait soulevé autrefois leurs pères ; le gallicanisme éclatait contre le jésuitisme. Ce mouvement se résuma dans un ouvrage très-remarquable, publié contre la Congrégation par un gentilhomme d'Auvergne, le comte de Montlosier ; c'était un penseur vigoureux et original, mêlant des paradoxes rétrogrades à des vues parfois profondes ; il était tout ensemble féodal et anti-clérical.

Un procureur général, royaliste et gal-

lican, sans être féodal comme M. de Montlosier, M. Bourdeau, membre du centre droit, qualifia ainsi, devant la Chambre des députés, les prétentions de l'extrême droite : — « C'est l'ancien régime, avec les jésuites de plus et les libertés gallicanes de moins. »

Le ministre de l'intérieur Corbière, qui associait à un absolutisme politique sans scrupule des opinions gallicanes et qui avait plus d'énergie que M. de Villèle, tenta enfin de réagir contre la Congrégation. Il avait écrit aux évêques une circulaire pour leur recommander de faire enseigner dans leurs séminaires la Déclaration de 1682, où étaient consignés les principes de l'ancienne France touchant l'indépendance de l'État vis à vis de la cour de Rome et touchant la supériorité des conciles généraux sur le pape. Une partie des évêques résistèrent ; le cardinal-archevêque de Toulouse, M. de Clermont-Tonnerre, publia une lettre aussi violente qu'insultante pour le ministre. La Congrégation trama une intrigue afin d'abattre M. Corbière ; la comtesse du Cayla fit signer au roi, à l'insu de M. de Villèle, une ordonnance qui remplaçait M. Corbière par le vicomte Sosthènes.

L'obstacle vint d'où on ne l'aurait point attendu. Le comte d'Artois n'aimait ni madame du Cayla ni sa coterie, qui accaparait Louis XVIII. Il blâma nettement cette petite révolution de palais, et l'on recula devant sa désapprobation. On sentait qu'il allait être roi demain ; car Louis XVIII baissait de jour en jour. Madame du Cayla dut se contenter de faire nommer le père de Sosthènes, le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, et Sosthènes directeur des beaux-arts ; le baron de Damas devint ministre des affaires étrangères, vacantes depuis la destitution de Châteaubriand ; le marquis de Clermont-Tonnerre eut le ministère de la guerre ; on créa un ministère des affaires ecclésiastiques pour l'évêque Frayssinous.

C'était un cabinet de la dernière faiblesse : M. de Villèle n'était quasi plus entouré que de nullités.

Une des premières mesures du ministère remanié fut d'accorder à la Congrégation la destitution du procureur-général Bourdeau. M. Corbière était conservé, mais, en fait, désavoué.

L'extrême droite, à la Chambre et dans les journaux, continuait de s'acharner contre M. de Villèle. M. de Châteaubriand et le *Journal des Débats* redoublaient aussi de virulence; mais ce n'était plus dans le sens des ultras : les *Débats* tournaient contre la Congrégation, et M. de Châteaubriand tenait un langage qui bien souvent ne différait guère de celui des libéraux. Les *Débats* dirent qu'il courait des bruits de coup d'Etat et rappelèrent à ce sujet l'Anglais Hampden; or Hampden, en refusant un impôt illégal, avait fait crouler la monarchie des Stuarts.

C'était parler comme La Fayette.

Devant cette « défection » du personnage le plus illustre et du journal le plus distingué qu'eût comptés dans ses rangs le parti royaliste, la majorité de la Chambre s'exagéra d'autant plus. La droite souleva contre elle l'indignation publique dans une grave affaire coloniale. On avait fait pire que de rétablir l'ancien régime dans le peu qui nous restait de colonies; on n'y observait même pas les anciens édits du temps de Richelieu et de Colbert, qui accordaient quelque protection aux « hommes de couleur. » Ceux-ci se plaignaient; à la Martinique, on les accusa de conspiration; beaucoup de noirs et de mulâtres furent condamnés par un tribunal spécial aux travaux forcés et à la marque. Le gouverneur de la Martinique fit déporter sans jugement au Sénégal quarante négociants mulâtres, hommes riches, actifs, considérés, en rapport d'affaires avec les premières maisons de commerce de Paris. La droite accueillit avec

des cris de fureur les réclamations de Benjamin Constant contre ces iniquités; elle accusait de vouloir renouveler les massacres de Saint-Domingue quiconque disait une parole de justice et d'humanité en faveur des noirs ou des mulâtres. Tout ce



Mme du Cayla.

qu'on finit, plus tard, par obtenir du ministère, c'est que la déportation serait changée en bannissement; mais plusieurs des victimes avaient déjà été enlevées par le climat meurtrier du Sénégal.

La dissidence entre le gouvernement et la magistrature se dessinait de plus en plus. La cour de cassation confirma un arrêt de la cour royale de Paris favorable à la presse; le ministère répondit par le rétablissement de la censure. Tous les gens de lettres refusèrent les fonctions de censeur. Cela montrait les progrès rapides que faisait de nouveau l'opinion. Il pleuvait des brochures, quelques-unes avec grand éclat. Les acquit-

tements se multipliaient, non-seulement dans les procès de presse, mais dans ceux des réfugiés français pris en Espagne. Tous les réfugiés qu'on traduisit devant le jury de Toulouse furent acquittés : on n'était plus en 1815. Les officiers et soldats de l'armée du duc d'Angoulême qui furent cités comme témoins déclarèrent ne pas reconnaître les accusés. Les conseils de guerre, cependant, en avaient condamné d'autres à mort; mais le gouvernement, cédant sur ce point à la pression de l'opinion, commua la peine. Le conseil de guerre de Toulouse acquitta trois prisonniers, parmi lesquels un jeune officier qui avait été mis à la réforme à cause de ses liaisons avec les *carbonari*; c'était Armand Carrel, destiné à devenir bientôt illustre.

L'expédition d'Espagne n'eut donc point en France de suites sanglantes; mais les conséquences en étaient toujours plus déplorables au delà des Pyrénées. Le gouvernement français y jouait un rôle honteux et ridicule. Ferdinand VII et les absolutistes se moquaient de ses représentations et continuaient, à l'ombre de son drapeau, les excès dont ils lui faisaient partager la responsabilité. L'empereur Alexandre, plus inconséquent que jamais, d'une part, se joignait à la France pour demander une amnistie, et, de l'autre, encourageait Ferdinand à maintenir l'annulation de tous les actes du gouvernement constitutionnel, y compris les emprunts de ce gouvernement. Cette banqueroute acheva d'anéantir sans retour le crédit de l'Espagne.

Le gouvernement français ôta le commandement du corps d'occupation à Bourmont, qui complotait avec les plus forcenés des « serviles, » ainsi qu'on nommait les absolutistes espagnols, pour surexciter encore plus la réaction. Ferdinand accorda enfin le mot d'amnistie, mais avec des exceptions tellement nombreuses qu'on put dire que, du pardon général, il exceptait

tout le monde. L'amnistie ne servit qu'à régulariser les proscriptions. Le gouvernement français, indignement joué, n'en consentit pas moins à prolonger l'occupation militaire, et Ferdinand, rassuré sur ce point, redoubla de terrorisme. Les fanatiques trouvaient qu'on n'en faisait pas encore assez et envoyaient des adresses à Ferdinand pour l'inviter « à consolider son trône sur des monceaux de cadavres. »

Le gouvernement français ne trouva d'autre expédient, pour pallier son pitoyable rôle, que de défendre aux journaux de parler de ce qui se passait en Espagne.

En Portugal, les événements tournèrent d'une autre façon. Le gouvernement du vieux roi don Joao ayant pris une direction assez modérée; l'infant don Miguel, jeune homme vicieux et sanguinaire, se mit d'accord avec la reine sa belle-mère, une vraie mégère, digne sœur de Ferdinand VII, et avec l'archevêque-patriarche de Lisbonne, chef du parti fanatique: ils conspirèrent contre le roi; le favori du roi fut assassiné par ordre de don Miguel; le roi fut cerné et comme tenu au secret dans son palais; les personnes les plus notables de Lisbonne furent arrêtées et quelques-unes mises à la torture.

L'ambassadeur de France, Hyde de Neuville, avait des opinions royalistes exaltées; mais c'était un honnête homme; indigné, il s'entendit avec l'ambassadeur d'Angleterre pour faire évader le roi. La contre-révolution tomba aussi vite qu'elle s'était élevée. Don Miguel, abandonné de ses complices, se soumit et fut exilé (30 avril-9 mai). Nos ultras en voulurent beaucoup à M. Hyde de Neuville pour avoir empêché don Miguel « de sauver son pays. »

La guerre de Grèce ne cessait d'exciter en Europe un intérêt passionné. La révolution y était en grand péril, l'Égypte ayant envoyé sa flotte et son armée au secours de la Turquie. L'île de Crète fut reperdue. Les

musulmans envahirent et ravagèrent la petite île d'Ipsara, ce nid des héroïques corsaires qui avaient fait tant de mal à la marine ottomane. La Grèce lutta avec une constance admirable contre ces flots d'ennemis. Ipsara fut reprise: la flotte turque fut défaite à Samos et l'invasion musulmane encore une fois repoussée. Les libéraux, chez nous, n'étaient plus seuls à soutenir avec ardeur la cause des Grecs; si les jésuites, les absolutistes étroits, les bigots, étaient malveillants pour un peuple insurgé qui ne reconnaissait pas le pape, tous ceux qui, parmi les royalistes, avaient des sentiments chrétiens et français, souhaitaient, comme les libéraux, qu'on secourût les chrétiens d'Orient. Le gouvernement français était fort embarrassé et plus excusable là qu'ailleurs de son attitude incertaine; car il ne pouvait compter sur le concours de l'empereur de Russie.

La Grèce restait donc seule encore. Le succès inespéré de sa résistance avait fait échouer en Orient la politique de Metternich; mais cette politique continuait à dominer l'Allemagne et l'Italie. Metternich avait fait voter de nouvelles mesures réactionnaires par la diète germanique (fin août).

Qui eût étudié à fond l'Allemagne eût néanmoins aperçu que l'Autriche était stationnaire et que la Prusse remontait.

Le roi de Prusse avait écarté définitivement les réformes politiques pour n'accorder à ses sujets que des institutions provinciales et des réformes économiques et commerciales. Il suivait un plan très-anti-libéral, mais habile et conforme à la tradition prussienne; il laissait la liberté aux idées philosophiques abstraites, étouffait les idées politiques et gagnait les intérêts; il travaillait à satisfaire la bourgeoisie au point de vue économique et rendait l'influence politique et sociale à la noblesse, qui, en perdant ses privilèges en matière d'impôts, avait gardé ses privilèges judiciaires, sa prépondérance

dans l'armée et son autorité dans les campagnes. Ce qu'il y avait eu de généreux dans le mouvement de 1813 s'éteignait de plus en plus: aux mâles et libres enseignements de Kant et de Fichte succédait la décevante et funeste philosophie de Hegel, très-favorable à l'absolutisme, et, lorsque la Révolution devait plus tard apparaître un moment en Allemagne, en 1818, elle n'y devait plus retrouver le grand souffle ni le sentiment du droit qui avaient animé une autre génération: plus rien ou presque rien de l'esprit de la Révolution française.

Tel était l'état de l'Europe au moment où se termina le règne de Louis XVIII. Le roi, depuis longtemps déjà, ne cessait de s'affaiblir: le jour de sa fête, le 25 août, il tint encore la réception accoutumée; mais sa fin approchait rapidement. Ses proches ne savaient comment aborder avec lui la question des derniers sacrements. Quoique, au fond, sceptique ou voltairien, il n'était pas dans son caractère de manquer volontairement aux convenances de son rôle de « Roi très-chrétien; » mais on n'osait lui dire qu'il allait mourir. La famille royale fut réduite à recourir à l'entremise peu respectable de Madame du Cayla. Le roi reçut donc les sacrements le 13 septembre et mourut le 16.

Pour la dernière fois, on entendit la vieille formule de la monarchie: « Le roi est mort. Vive le roi! » Louis XVIII fut en France le seul monarque qui, depuis 89, soit mort aux Tuileries et non dans l'exil: sa dépouille mortelle fut la dernière qui descendit dans les caveaux de la royale basilique de Saint-Denis.

On a fait honneur à sa sagesse de ce que, seul entre les princes qui ont tenté de relever chez nous la monarchie depuis 89, il ait réussi à mourir sur le trône: la vérité est qu'il eût la bonne chance de mourir à temps. Sa mort fut à peine un événement: il était, depuis plusieurs années,

engagé sur la pente où son frère devait se précipiter. Il n'avait eu ou plutôt n'avait soutenu une politique différente que de 1816 à 1820, et l'on peut dire qu'il était mort politiquement avec le ministère Decazes. Le règne du comte d'Artois, devenu Charles X,



Paul-Louis Courier.

n'allait être que la continuation du règne de la droite, commencé au lendemain de la mort du duc de Berry.

Les dernières années du règne de Louis XVIII avaient été une triste époque au point de vue politique; cependant, comme les crises nouvelles que prévoaient les esprits éclairés n'étaient point imminentes, le progrès du travail national et de la richesse publique ne s'était point arrêté; il était seulement ralenti par les inconvénients qu'on ressentait de l'exagération du système protecteur. La circulation intérieure du commerce était favorisée par l'achève-

ment ou par l'ouverture de divers canaux, parmi lesquels le canal Saint-Martin à Paris. La capitale s'agrandissait par des quartiers neufs. Les expositions de l'industrie avaient un succès croissant.

En ce qui regarde la littérature et les beaux arts, cette période de notre histoire est véritablement brillante. Le grand mouvement intellectuel qui a succédé à la période exclusivement guerrière de l'Empire arrive alors à son complet épanouissement.

Nous avons déjà parlé de la littérature philosophique et politique, des La Romiguière, des Royer-Collard, des Cousin et des Lamennais, des Benjamin Constant et des Guizot, des Béranger et des Paul-Louis Courier.

La littérature d'imagination, à laquelle appartenait autant qu'à la politique le grand chansonnier populaire Béranger, prenait un splendide essor dans une direction bien différente de celle de ce poète voltairien. Toute une éclatante école poétique était née du *Génie du Christianisme* de Châteaubriand.

Nous avons vu Châteaubriand sous un aspect peu avantageux en politique; au point de vue littéraire, quoique ses conceptions et les formes et les images qu'il emploie s'écartent fréquemment de la clarté, de la justesse, de la mesure du dix-septième et du dix-huitième siècles et présentent parfois des caractères de décadence, néanmoins, l'immense influence qu'il exerça fut très-féconde, et les résultats en furent heureux en grande partie. En faisant ressortir tout ce qu'il y avait eu de poésie dans le christianisme et dans le moyen âge, Châteaubriand avait rejeté l'imagination des femmes et d'une partie de la jeunesse française vers le passé. Cela eut l'inconvénient de fournir des armes aux esprits rétrogrades qui prétendent retourner au moyen âge, tout en étant absolument incapables d'en renouveler les puissantes inspirations et les chefs-d'œuvre. Mais cet inconvénient eut

de bien grandes compensations : d'abord, de nous ramener à comprendre, à admirer et à sauver ce qui nous reste des magnifiques monuments de nos aïeux, méconnus et méprisés des deux derniers siècles, et que la Restauration, par ignorance, avait d'abord continué à détruire ou à laisser tomber en ruines, comme avaient fait le Directoire et l'Empire. Ainsi, la Restauration avait dispersé, par un acte de vandalisme inouï, le musée des Petits-Augustins, où l'architecte Lenoir avait rassemblé une incomparable collection de statues et de tombeaux sculptés du moyen âge et de la Renaissance, provenant des couvents et des vieux châteaux.

Le goût croissant de nos arts anciens précéda désormais le retour de pareilles barbaries. En cessant de dédaigner injustement nos ancêtres, nous nous appliquâmes à les étudier : la science de l'histoire se renouvela, et, à côté de l'histoire, une science qui, jusque-là, ne s'était guère attachée qu'aux souvenirs des Grecs et des Romains, l'archéologie, se mit avec ardeur à rechercher tout ce qui se rapporte aux anciens temps de la France et à ses origines : elle fournit de plus en plus à l'histoire des matériaux d'un prix inestimable.

L'école historique moderne, ainsi que l'a reconnu un de ses maîtres, Augustin Thierry, a donc dû beaucoup à Châteaubriand. Quant à l'école poétique destinée à devenir si célèbre sous le nom de romantique, nom emprunté aux Romains du moyen âge, cette école, ainsi que nous le disons tout à l'heure, est issue très-directement de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Dans le milieu monarchique et catholique venant d'éclorre deux génies très-différents, mais tous deux de premier ordre, et qui, tous deux, apportèrent à la poésie française des éléments entièrement nouveaux. Nous avons eu dans toute sa perfection la poésie dramatique et la poésie familière et didactique :

la poésie lyrique, la poésie de la nature et de l'imagination, apparaissait maintenant à son tour dans la France moderne. L'un des deux grands poètes nouveaux, Lamartine, laissait couler, comme d'une source intarissable, les flots d'une poésie lumineuse,



Géricault.

aux formes amples et indécises, aux mystérieuses et religieuses harmonies, aux couleurs tout à la fois brillantes et mélancoliques comme celles de ces beaux soirs d'automne qu'il aimait à célébrer.

L'autre, Victor Hugo, avait débuté, presque enfant encore, avec un éclat et une vigueur qu'il devait soutenir, sans faiblir jamais, durant tout le cours de sa longue carrière. La poésie de Lamartine s'épanchait comme un beau fleuve : celle de Victor Hugo était coulée en bronze et ciselée avec un art savant par une habile et forte main. On n'avait pas entendu résonner de pareils vers depuis le grand Corneille. Qualités et

défauts, tout était neuf en lui; le goût sévère et la sobriété des deux siècles passés étaient là remplacés par l'élan fougueux et la surabondance d'une imagination inépuisable.

Autour de ces deux génies s'élevait tout un groupe de jeunes poètes de grand talent. L'école libérale avait aussi les siens autour de Béranger : le plus populaire était Casimir Delavigne, qui, sans approcher de la force ni de l'éclat du grand chansonnier, avait chanté en vers touchants les malheurs de la France et mérité sa renommée par un talent élégant et sympathique.

L'école romantique, pleine de mouvement et de vie, ne devait pas rester longtemps enchaînée au parti du passé. Lamartine et Victor Hugo étaient réservés à passer un jour de la monarchie à la République, et, avec eux et plus violemment qu'eux, le philosophe théocrate Lamennais. Châteaubriand lui-même devait prédire en mourant le retour d'une ère républicaine.

Déjà, à l'époque où nous sommes parvenus, l'école libérale s'emparait de l'histoire. Elle acceptait et revendiquait les travaux de M. Guizot sur la formation de la civilisation française, en même temps que deux jeunes écrivains, unis par une amitié à laquelle ils devaient être toujours fidèles, MM. Thiers et Mignet, abordaient hardiment l'histoire la plus récente, celle de la Révolution française, dans un même esprit, avec des formes très-différentes. M. Thiers mettait en scène la Révolution dans un récit animé et émouvant, avec une vive et impartiale sympathie pour tous les hommes qui en avaient servi les progrès : M. Mignet la résumait et l'expliquait dans des considérations élevées, claires et fermes et avec une éminente faculté de généralisation.

L'esprit nouveau se manifestait dans les beaux arts comme dans la poésie et dans l'histoire. L'école romantique, l'école qui s'affranchissait des règles et des habitudes

établies, envahissait la peinture. Après Géricault, apparaissaient Eugène Delacroix et Ary Scheffer : Delacroix, qu'on peut nommer le Victor Hugo de la peinture ; artiste à qui l'on a reproché des incorrections étranges, mais qui s'est à jamais illustré par une puissance incomparable de couleur et de mouvement : Ary Scheffer, peintre à l'esprit philosophique et poétique, qui a toujours exprimé des idées de l'ordre le plus élevé par des types nobles et purs.

Un autre peintre, à côté de ces grands artistes romantiques, M. Ingres, qui avait à un haut degré le sentiment du beau, régénérait le style classique par une pénétration plus intime de l'antiquité grecque que ne l'avait eue l'école de David. Une incomparable statue, récemment découverte et rapportée de Grèce à Paris, la *Vénus de Milo*, en nous consolant de nos pertes de 1815, nous faisait comprendre le grand art grec dans toute sa pureté.

La sculpture, cet art si français, qui ne tombe jamais chez nous, lors même qu'il n'est pas représenté par de grandes illustrations, participait au mouvement général ; le second David, David le sculpteur, avait commencé à manifester ce talent vigoureux qu'il devait surtout employer au service de nos souvenirs nationaux.

La musique française gardait, avec les Boieldieu, les Auber, le ton mélodique de nos maîtres antérieurs, en profitant des progrès extraordinaires que l'harmonie et l'orchestration avaient accomplis en Allemagne et en Italie. Hérold commençait sa brillante et trop courte carrière.

Cet ensemble de créations nouvelles dans les lettres et les arts assignait ainsi chez nous au dix-neuvième siècle sa place et son caractère propre.

Les sciences, qui s'étaient mieux soutenues que les lettres au temps de l'Empire, continuaient à fleurir à côté des lettres et des arts. Nous reviendrons sur les grands

noms des Cuvier, des Geoffroy-Saint-Hilaire, des Arago et de leurs émules qui ont glorieusement poursuivi, durant la première moitié du dix-neuvième siècle, la carrière de progrès ouverte par le dix-septième et le dix-huitième.

CHAPITRE XIV

SECONDE RESTAURATION (SUITE). — CHARLES X.
CONTINUATION DU GOUVERNEMENT RÉACTION-
NAIRE. ÉLECTIONS LIBÉRALES DE 1827. CHUTE
DU MINISTÈRE VILLÈLE.

(16 Septembre 1824-5 Janvier 1828.)

Le début du règne de Charles X ne fut pas ce qu'on eût pu prévoir d'après le passé du comte d'Artois. Le nouveau roi tâcha de se faire bien venir du public et en particulier des Parisiens. Dans ses premières réceptions officielles, il annonça qu'il consoliderait, comme souverain, la Charte qu'il avait promis de maintenir sous son frère comme sujet. Il admit aux délibérations du conseil des ministres son fils le duc d'Angoulême, ce qui fut accueilli favorablement de l'opinion. Il accorda des adoucissements de peine à des condamnés politiques et à des contumaces; il fit cesser quelques mesures de rigueur. Les Parisiens répondirent à ces avances par une bonne réception, lorsque le roi fit son entrée solennelle le 25 septembre. Contrairement à l'avis des ministres et conformément au sentiment du dauphin, ainsi qu'on nommait dorénavant le duc d'Angoulême selon les usages de la vieille monarchie, Charles X supprima la censure (29 septembre). Le lendemain, il passa en revue la

garde nationale de Paris, montra beaucoup d'affabilité et fut très-acclamé. Les journaux remercièrent vivement le roi. Des hommes considérables du parti libéral, Benjamin Constant lui-même, se montrèrent aux Tuileries, de même que nombre de généraux de l'Empire, jusqu'alors restés hostiles aux Bourbons.

Cela commençait bien; mais les libéraux ne tardèrent pas à se refroidir en voyant que le roi conservait le ministère, ce qui ne satisfaisait pas non plus l'extrême droite. Il se produisit, sur ces entrefaites, un incident fâcheux qui eut beaucoup de retentissement. M. Cousin, l'éloquent professeur de philosophie dont le parti clérical avait fait interdire l'enseignement, voyageait en Allemagne: il fut arrêté par ordre de la fameuse commission contre-révolutionnaire établie à Mayence sous l'influence de l'Autriche. On le conduisit à Berlin. Le gouvernement français réclama; mais l'opinion ne lui sut aucun gré de son intervention, non-seulement parce qu'elle fut peu efficace et que la Prusse garda M. Cousin prisonnier plusieurs mois, mais parce qu'on sut que la dénonciation qui avait motivé l'arrestation du philosophe était partie des bureaux du directeur de la police française, le congréganiste Franchet.

M. Cousin avait été un moment *carbonaro*; mais il se rattacha ensuite aux doctrinaires.

Dans cette affaire, comme dans bien d'autres plus obscures, on sentait la main de la police unie à celle de la Congrégation.

Bientôt, un autre acte fort grave fut l'œuvre, non plus d'un fonctionnaire en sous-ordre, mais du gouvernement lui-même. Une ordonnance du 1^{er} décembre mit à la retraite tous les généraux qui n'avaient pas été employés, les uns depuis le 1^{er} janvier 1823, les autres, dans des conditions différentes, depuis le 1^{er} janvier 1816. On excluait ainsi plus de cent-soixante généraux de l'Empire, dont la plupart étaient encore

dans la force de l'âge, tandis qu'on maintenait sur les cadres beaucoup de vieux émigrés. C'était aussi maladroit qu'injuste, au moment où tous ces militaires distingués paraissaient disposés à se rapprocher de la royauté. Le dauphin avait participé à cette



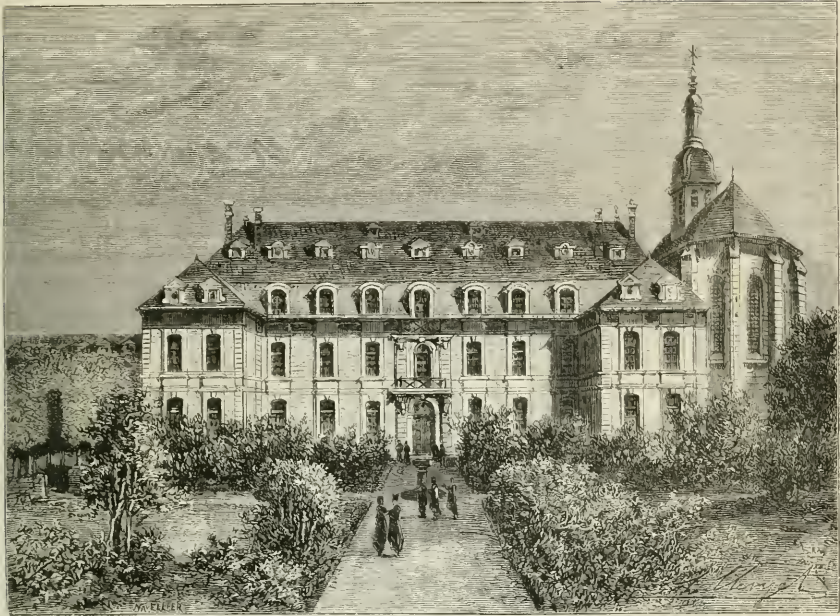
Saint-Simon.

grosse faute, par les conseils de jeunes officiers qui voulaient avancer aux dépens des anciens. On avait rendu un mauvais service au dauphin en l'appelant dans les conseils du gouvernement; il n'avait pas l'esprit des affaires.

La popularité d'un jour qu'avait eue Charles X était déjà évanouie. Le ministère, n'étant plus protégé par la censure, se trouvait entre les feux croisés des journaux de la double opposition de gauche et d'extrême droite. Le *Journal des Débats*, qui avait pris une position à part entre ces deux groupes, était peut-être le plus redoutable de tous pour les ministres.

Une nouvelle publication non quotidienne, le *Globe*, feuille philosophique et littéraire, entraînait en ligne avec grand éclat. Elle réunissait une foule de jeunes écrivains déjà remarquables à des divers titres et dont plusieurs devaient devenir des hommes célèbres. A l'exception du bonapartisme, toutes les nuances des opinions opposées au parti du passé y étaient représentées, depuis le philosophe Pierre Leroux, destiné à devenir un des chefs du socialisme, jusqu'à l'économiste Duchâtel, plus tard ministre très-conservateur sous Louis-Philippe. Ce recueil, qui tenait ses lecteurs au courant de tout le mouvement littéraire et scientifique de l'Europe et qui traitait les questions au point de vue des idées générales beaucoup plus qu'à celui de la polémique courante, dépassait fort, comme savoir et comme ampleur de pensée, les autres publications libérales. Il avait quelquefois un défaut correspondant à ses qualités; il ne saisissait pas toujours le point pratique et les nécessités de la politique.

A côté de cette brillante et nombreuse association de jeunes talents, se formait un autre groupe qui n'offrait pas cette variété de nuances et qui prétendait, au contraire, à l'unité absolue; c'était l'école saint-simonienne, qu'avait réunie autour de lui cet Henri de Saint-Simon dont nous avons déjà parlé. Ici, la préoccupation dominante n'était pas, comme chez les philosophes libéraux, le plein essor de la libre individualité, mais la reconstitution d'une autorité nouvelle, d'une autorité progressive qui se substituât à l'autorité rétrograde de la monarchie et du cléricalisme. Des aspirations enthousiastes, des tendances religieuses, ne tardèrent pas à transformer, chez la plupart des disciples de Saint-Simon, les dispositions négatives et matérialistes des premiers temps de ce philosophe. Il les poussa lui-même dans cette voie, moins par entraînement de sentiment que par une nouvelle



Collège de Saint-Acheul,

conception de son esprit systématique, et il les y laissa définitivement engagés lorsqu'il mourut en 1825.

Il se fit des échanges d'éminents disciples entre l'école libérale du *Globe* et l'école autoritaire de Saint-Simon. Augustin Thierry, que Saint-Simon avait nommé son fils adoptif, avait déjà passé aux libéraux. C'est le cachet de l'esprit libéral qui marque ses *Lettres sur l'Histoire de France*, et, bientôt après, sa célèbre *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, vrai modèle de narration et le livre historique français qui rappelle le mieux la manière d'écrire des historiens de l'antiquité.

D'une autre part, le fondateur même du *Globe*, Pierre Leroux, abandonna l'école libérale pour le saint-simonisme.

Le gouvernement continuait à indisposer l'opinion par tous ses actes. On vit de très-mauvais œil prolonger notre occupation militaire en Espagne, dont on avait espéré la cessation. Le corps d'armée français était réduit de moitié, mais restait. L'Angleterre, mécontente, répondit à la prolongation de l'occupation française en reconnaissant officiellement l'indépendance des colonies espagnoles insurgées. Cette résolution du gouvernement anglais choqua fort nos ultras, ainsi que les puissances continentales; mais les monarchies européennes durent comprendre leur impuissance à empêcher cet affront au principe de la légitimité.

Le gouvernement des États-Unis d'Amérique avait fait plus que l'Angleterre; son

président Monroë avait dit, dans une déclaration restée fameuse, que les États-Unis n'interviendraient pas dans les affaires des colonies qui restaient dépendantes des puissances européennes; mais que, quant aux nouveaux gouvernements américains qui avaient déclaré leur indépendance, le gouvernement dont il était l'organe verrait, dans toute intervention d'une puissance européenne contre eux, la manifestation d'un despotisme hostile aux États-Unis.

Personne, en Europe, n'était disposé à relever ce défi.

La grande république américaine, en ce moment même, protestait encore d'une autre façon contre la réaction monarchique de l'ancien monde. Elle faisait un triomphal accueil à La Fayette, qui était allé revoir le théâtre des exploits de sa jeunesse. Le Congrès des États-Unis avait voté une résolution où il appelait La Fayette le champion de la liberté, le héros de la Révolution, l'ami et le compagnon de Washington, et il avait envoyé un navire de guerre le chercher en France. Le vice-président de la République vint le recevoir à New-York. Il fut traité, dans toutes les cités américaines, avec les mêmes honneurs que s'il eût été le président d'une République française. La nation entière lui prodigua les témoignages d'une reconnaissance qui honorait également et l'hôte de l'Amérique et le peuple américain.

Les récits émouvants qui arrivaient d'Amérique apportèrent aux libéraux français une consolation, un encouragement et une espérance. La Fayette, à son retour, fut accueilli avec enthousiasme au Havre et à Rouen.

La session des Chambres s'ouvrit le 22 décembre 1824. Le discours du roi annonça des mesures destinées à satisfaire les intérêts de la religion et à fermer les dernières plaies de la Révolution. Les paroles de Charles X excitèrent dans le public une

vive inquiétude. Le 3 janvier 1825, le ministère présenta à la Chambre des pairs une loi pour le châtement du sacrilège, c'est-à-dire des profanations commises dans les églises, et une autre loi favorisant l'établissement des couvents des femmes. Deux lois furent également présentées à la Chambre des députés : l'une proposait d'indemniser les anciens propriétaires de biens confisqués révolutionnairement; l'autre avait pour but la conversion des rentes 5 p. 100 en 3 p. 100.

Ces projets soulevèrent l'opinion publique. Les masses furent indignées de penser qu'on allait donner un milliard à des gens qui avaient porté les armes contre la France, pendant que ceux qui l'avaient sauvée, « les défenseurs de la patrie, » les hommes de la grande levée de 93, n'avaient rien reçu du milliard qui leur avait été promis. Quant à la loi du sacrilège, on y voyait un premier pas vers le retour de l'Inquisition.

Les premiers débats de la Chambre des députés ne portèrent pas sur ces redoutables questions, mais sur la liste civile du nouveau roi, et non pas sur ce qui regardait Charles X et ses héritiers directs, mais sur les intérêts du duc d'Orléans.

Louis XVIII, en 1814, avait rendu au duc d'Orléans et à sa mère, par ordonnances, la portion extrêmement considérable de leurs immenses biens qui n'avait point été vendue pendant la Révolution et qui était restée dans le domaine national. Il y en avait de trois origines : 1^o les apanages attribués au frère de Louis XIV, de qui sortait la branche d'Orléans; 2^o les apanages donnés par Louis XIV aux deux fils qu'il avait eus de madame de Montespan. La mère de Louis-Philippe, duc d'Orléans, descendait de l'un de ces fils adultérins de Louis XIV; mais elle n'avait hérité de leurs apanages que par une faveur contraire aux lois de la monarchie, d'après lesquelles les biens apanagers

retournaient à l'État, faute d'héritier mâle.

La troisième origine des biens d'Orléans était les acquisitions ayant constitué des propriétés patrimoniales. Cette dernière espèce de biens, lors de la Révolution, était absorbée par les énormes dettes du duc d'Orléans (Philippe-Égalité), père de Louis-Philippe. L'Assemblée constituante, en 1791, après avoir aboli et remplacé par des pensions les apanages princiers, avait mis à la charge de l'État les dettes du duc d'Orléans : l'État en avait payé une partie.

Par la restitution des biens de la duchesse douairière, mère de Louis-Philippe, Louis XVIII avait violé les anciennes lois de la monarchie, qui n'admettaient pas les femmes à la succession des apanages ; par la restitution de l'apanage d'Orléans à Louis-Philippe, le roi avait violé la loi de la Constituante sur l'abolition des apanages. La loi par laquelle l'Empire les avait rétablis en 1810 ne pouvait avoir d'effet rétroactif.

Quant aux biens patrimoniaux, le duc d'Orléans et sa sœur éteignirent à bas prix ce qui restait des dettes de leur père. Pour les dettes non prescrites, ils traitèrent avec les créanciers à moins de 20 pour 100 en moyenne, et rachetèrent 25 millions de dettes pour moins de 4 millions et demi. Contre les dettes périmées par les longues années écoulées, ils se couvrirent de la prescription.

Le duc d'Orléans, toutefois, n'étant remis que par ordonnances en possession de cette grande fortune qui devait encore s'accroître de celle de sa sœur non mariée, craignait toujours qu'on ne revînt sur ce qu'avait fait Louis XVIII. Il eut l'habileté d'obtenir de Charles X qu'on transformât en article de loi les ordonnances de Louis XVIII et qu'on introduisit son apanage dans la loi de la liste civile, à côté des dotations des autres princes.

La discussion, à la Chambre des députés, fut quelque chose de très-singulier, et les

rôles s'y trouvèrent intervertis entre la gauche et la droite. Charles X était aussi facile et aussi oublieux quant aux personnes qu'il était obstiné quant aux choses : la droite gardait mieux ses rancunes et n'avait point pardonné au fils de Philippe-Égalité. Les orateurs de l'extrême droite combattirent vivement l'article sur l'apanage d'Orléans et rappelèrent les maux qu'avaient jadis causés au royaume les apanages territoriaux. Les libéraux prirent le parti du duc d'Orléans, et l'on entendit avec étonnement le général Foy approuver que les princes eussent des apanages en terres.

C'est que le duc d'Orléans, sans se compromettre en rien et en restant au mieux avec le nouveau roi, entretenait des relations personnelles avec les chefs du parti libéral et attirait les sympathies des classes moyennes, par la manière dont il vivait et s'entourait, ainsi que par l'éducation de ses fils élevés au collège avec les fils de bourgeois. Il avait accoutumé l'opinion publique à se tourner vers lui, sans qu'aucun acte politique donnât prise sur sa conduite.

Louis XVIII avait dit de lui : « Cet homme m'inquiète : je ne le vois pas marcher et cependant il chemine ! » Mais Charles X ne voyait ni ne comprenait rien.

L'article de l'apanage ne passa que par la pression personnelle qu'exerça Charles X sur les députés.

Le projet de loi qui accordait au roi la faculté d'autoriser par ordonnance la fondation des communautés religieuses de femmes rencontra une très-forte opposition dans la Chambre des pairs. M. Lainé montra que c'était tout à fait abusivement qu'on prétendait assimiler, au point de vue du droit civil, les corporations monastiques aux sociétés de commerce. Dans celles-ci, chaque individu conserve ses droits et les retrouve quand la société se liquide dans des conditions déterminées. Les membres des sociétés monastiques, au contraire, aliènent leurs

droits au profit d'une personne fictive, la communauté, qui est tout et qui ne se liquide point.

M. Pasquier fit voter un amendement qui accordait au roi le droit d'autoriser les communautés existantes, mais qui mainte-



Villèle.

nait pour celles qui se fonderaient dorénavant la nécessité d'une loi. Charles X en fut très-contrarié. C'était pour lui obéir que le ministère avait présenté cette loi et celle du sacrilège, sans en méconnaître les graves inconvénients.

La loi du sacrilège ne fut pas moins énergiquement combattue. Cette loi portait atteinte aux principes essentiels de la société moderne. Si l'on prétend punir les délits ou les crimes, les vols ou les profanations commis dans les lieux ou sur les objets consacrés au culte, autrement que comme des

attentats contre l'ordre public ou contre la propriété, alors, c'est qu'on prétend « venger Dieu : » c'est là une idée aussi téméraire au point de vue de la croyance qu'insensée au point de vue de la loi ; car il n'y a point de mesure possible entre le crime et la peine, et il n'y a point de mesure commune ni pour la conscience des criminels ni pour la conscience des juges, s'ils ont des religions diverses ou sont en dehors des religions positives.

Un certain nombre d'évêques étaient membres de la Chambre des pairs. Le projet de loi décrétait la peine de mort dans certains cas. On sait qu'une maxime consacrée par les anciennes règles ecclésiastiques dit que « l'Église a horreur du sang, » et que, par conséquent, les hommes d'Église ne doivent ordonner la mort de personne. Le cardinal de La Fare, archevêque de Sens, déclara, au nom de ses confrères, « que les pairs ecclésiastiques avaient reconnu que, si leur ministère et le vœu de l'Église leur interdisaient de voter comme juges lorsqu'il s'agissait de l'application des lois pénales, rien ne devait les empêcher de concourir, comme membres du corps législatif, à la formation des lois, sans exception de celles dites pénales. »

Ainsi, les évêques n'appliqueraient pas la peine de mort, mais ils voteraient une loi qui ordonnerait aux juges de l'appliquer. C'était ainsi qu'autrefois l'Inquisition condamnait les hérétiques et laissait aux juges séculiers la charge de les envoyer au supplice.

Cette conduite des pairs ecclésiastiques fut d'un effet déplorable pour le clergé et pour le roi, trop évidemment gouverné par le clergé.

La loi passa à la Chambre des pairs, mais atténuée dans certaines de ses dispositions et avec grande difficulté.

Tandis que la Chambre des pairs discutait la loi du sacrilège, l'indemnité des émigrés

se débattait à la Chambre des députés. Le commissaire du roi chargé de présenter et de soutenir cette loi avait été habilement choisi : c'était un avocat bordelais d'un grand talent, M. de Martignac : il avait évité, dans l'exposé des motifs, tout ce qui était de nature à provoquer et à irriter les opposants ; il s'était efforcé de donner au projet le caractère d'une loi de paix et de conciliation, destinée à « effacer la trace des confiscations et des haines ; » il tâchait d'attirer l'intérêt sur les émigrés sans injurier leurs adversaires.

Le rapporteur de la commission élue par la Chambre pour examiner le projet, M. Pardessus, fit perdre au gouvernement et à la loi le bénéfice des ménagements de Martignac. Il posa nettement le droit des émigrés à rentrer dans leurs biens ou à en être dédommés et la nullité de la loi qui en avait ordonné la confiscation. C'était rouvrir la lutte de principes et, comme le dirent les journaux libéraux, poser la question entre l'émigration et la France ; car il ne s'agissait point de savoir si les lois de confiscation, qui ont fini par disparaître de nos codes, étaient bonnes ou mauvaises en elles-mêmes, mais si le gouvernement issu de la Révolution de 89 avait eu le droit d'appliquer ces lois aux émigrés armés contre la France, au même titre que l'ancienne monarchie les appliquait aux seigneurs rebelles et à bien d'autres. Les lois qui frappaient les émigrés n'étaient injustes qu'à l'égard de ceux qui n'avaient pas combattu contre leur pays ; mais on pouvait se demander, et l'on se demanda en effet, pourquoi ceux-là mêmes qui n'avaient pas mérité leur sort seraient indemnisés à l'exclusion de tant d'autres Français restés en France et ruinés par la guerre civile, par la réduction des rentes, par tant de créances sur l'État qui n'avaient pas été payées. On répondait qu'ils avaient tout perdu, tandis que les pertes des autres avaient été par-

tielles ; mais la réponse n'était pas péremptoire.

D'ailleurs, la lutte ne porta pas sur ce terrain, mais sur celui-ci : — Le droit, en 91, était-il à Paris ou à Coblenz ? Était-il avec l'Assemblée constituante, qui, le 1^{er} août 1791, avait offert aux émigrés de rentrer, ou bien avec ceux-ci, qui s'étaient obstinés dans



Le général Foy.

leurs entreprises contre leur patrie ? Entre les orateurs de la gauche, ce fut le général Foy qui réfuta, avec le plus de force et d'éclat, le prétendu droit des émigrés : son éloquent discours domina toute la discussion.

L'extrême droite, qui trouvait le projet très-insuffisant, avait attaqué avec tant de violence les propriétaires de biens nationaux, que Villèle, après Martignac, avait été obligé de défendre à cet égard la Charte contre les ultras.

La majorité, dans une telle Chambre, n'était pas douteuse; elle vota l'émission de 30 millions de rentes, au capital d'un milliard, pour l'indemnité « due par l'État » aux Français dont les biens avaient été confisqués. Ces mots : « dus par l'État, » avaient été ajoutés au projet du gouvernement.

Un autre amendement introduit par la majorité accrut la colère du public : c'était la suppression, pendant cinq ans, du droit d'enregistrement sur les transactions entre anciens et nouveaux propriétaires des biens d'émigrés.

La loi passa à 259 voix contre 124, minorité plus forte qu'on ne s'y attendait (15 mars 1825).

A la Chambre des pairs, parmi les orateurs qui la combattirent, le duc de Broglie déclara qu'il la repoussait, dès qu'on prétendait en faire l'acquittement d'une dette et non une mesure de concorde. La Chambre des pairs adopta la loi à 159 voix contre 63, mais avec un article additionnel qui maintenait tous les droits acquis avant la publication de la Charte.

C'était reconnaître la légalité de ce qui s'était fait en France durant l'absence des Bourbons.

En fait, cette loi, très-impopulaire et onéreuse à nos finances, fut avantageuse aux propriétaires de biens d'émigrés. La crainte de voir contester la possession de ces biens disparut, et, avec elle, l'inégalité de valeur qui avait subsisté jusque-là entre ces biens et les autres propriétés. Quant aux familles d'émigrés, les pauvres gentilshommes de province n'eurent pas grand chose; mais les gens de cour, qui avaient déjà refait en grande partie leur fortune, la recomplétèrent, et, n'ayant plus le luxe immodéré d'autrefois, ils se retrouvèrent plus riches qu'avant.

La loi du sacrilège suscita, à la Chambre des députés, des débats non moins vifs qu'à la Chambre des pairs; la majorité, comme

on devait s'y attendre, y fut plus nombreuse; mais le retentissement fut encore plus grand au-dehors, grâce à Royer-Collard, qui ne s'était jamais montré plus grand orateur ni penseur plus profond. Personne ne pouvait avoir une autorité morale comparable à celle de ce philosophe chrétien, lorsqu'il condamnait la théocratie et les lois qu'elle inspirait.

On avait violemment agité l'opinion pour rien; car la loi du sacrilège ne fut jamais appliquée.

Les jésuites ne croyaient plus avoir besoin de dissimuler leurs progrès. De leurs deux grandes maisons de Montrouge près Paris et de Saint-Acheul près Amiens, ils rayonnaient partout, attirant la portion dévote du public autour des chaires de leurs prédicateurs et envoyant des professeurs d'ultramontanisme dans les grands et les petits séminaires. C'est l'époque à laquelle un de leurs chefs, le père Loriquet, s'acquittait un peu émérité par la façon grotesque dont il travestissait l'Histoire de France dans de petits livres destinés à l'enseignement et qu'on introduisait jusque dans les collèges de l'Université.

Une lettre pastorale de l'archevêque de Rouen, M. de Croy, grand-aumônier de France, excita une irritation extrême. Ce prélat ressuscitait des règlements de l'ancien régime, d'après lesquels on devait afficher à la porte des églises les noms des paroissiens qui n'assistaient point aux offices et ne remplissaient pas « leur devoir pascal. » Il prescrivait en outre d'inscrire dans un registre particulier les noms des « concubinaires » qui n'auraient contracté que le mariage civil.

L'effet fut tel dans toute la France que l'archevêque de Rouen fut contraint de reculer et de rétracter ses prescriptions sous prétexte de les expliquer.

Par représailles contre le parti clérical, le public, dans les théâtres, réclamait, à

Rouen, puis d'un bout de la France à l'autre, la représentation du *Tartufe*, qui devenait l'occasion des manifestations les plus vives.

Un curé de campagne, sur ces entrefaites, fut condamné par le tribunal correctionnel de Blois à trois ans de prison : il avait dit en chaire que Louis XVIII et Charles X étaient damnés pour avoir fondé et maintenu la Charte.

Des querelles continuelles avaient lieu pour les refus que faisait le clergé de prêter son ministère aux funérailles des personnes qu'il ne considérait point comme catholiques. Dans d'autres temps, on devait voir le parti clérical s'acharner à troubler les funérailles qui s'accomplissent sans cérémonies religieuses, à imposer le ministère des prêtres à ceux qui n'en veulent point dans leurs derniers moments. Alors, c'était au contraire les libéraux qui prétendaient forcer le clergé à célébrer catholiquement les obsèques de gens non catholiques.

Les missionnaires faisaient plus de bruit que jamais avec leurs exercices, leurs processions, leurs plantations de croix. Ils avaient trouvé un singulier moyen de populariser leurs cantiques : c'était de les chanter sur l'air de la *Marseillaise* ou sur des airs d'opéras. Ils accentuaient leurs sermons nocturnes, dans les églises et dans les cimetières, au moment où ils parlaient de l'enfer et du jugement dernier, par des illuminations et des détonations qui produisaient un effet fantastique et jetaient l'épouvante parmi les femmes et les enfants.

La haute magistrature commençait à refuser de s'associer à ces scènes scandaleuses. Les cours royales d'Amiens et de Nancy s'abstinrent de paraître dans les processions.

La scission se prononçait de plus en plus entre le peuple et le roi. Charles X, entièrement dans les mains de la Congrégation, ne quittait pas les processions et les églises. Sa dévotion, fort peu éclairée, était du moins

sincère; mais on voyait, avec dérision et dégoût, se presser à sa suite, pour lui faire leur cour, une foule d'indifférents et de sceptiques qui ne croyaient peut-être pas en Dieu. Personne ne prit au sérieux la conversion du maréchal Soult, suivant la procession un cierge à la main.

La loi de l'indemnité des émigrés impliquait la nécessité d'une loi financière pour assurer les moyens d'exécution, et M. de Villèle avait lié l'opération de l'indemnité à son ancien projet de la conversion des rentes 5 pour 100 en 3 pour 100. Ce projet avait été repoussé, lorsque M. de Villèle mettait les rentiers entre l'acceptation de la réduction de leurs rentes et le remboursement du capital; maintenant, il n'imposait plus le remboursement à ceux qui n'accepteraient pas la réduction; il se contentait d'offrir aux rentiers une opération facultative consistant dans la réduction du revenu compensée par l'augmentation du capital; mais, comme il prévoyait que la plupart pourraient bien préférer ce qu'ils avaient à ce qu'on leur promettait, il tâchait de les effrayer en leur faisant entrevoir dans l'avenir une conversion du 5 en 3 qui serait obligatoire et n'aurait pas les mêmes compensations. Tout cela n'était ni bien habile ni bien honnête, et l'on n'y reconnaissait plus guère la capacité supérieure de M. de Villèle en matière de finances.

Durant les débats très-intéressants auxquels donna lieu ce projet, on constata les grands services qu'avait rendus la caisse d'amortissement créée par le baron Louis : elle avait racheté, depuis neuf ans, 572 millions, ce qui en valait 715, au cours où était arrivée la Bourse; c'était une large diminution de la dette publique.

La conversion des rentes, disaient les opposants, va troubler cette bonne situation : on n'amortira plus de rentes 5 pour 100; on prépare des complications qui ne serviront que les spéculateurs.

La loi, cependant, passa aux deux Chambres; ce vote était la conséquence inévitable de celui de l'indemnité.

Dans la discussion du budget, qui suivit la loi de la conversion, le général Foy attaqua énergiquement la mesure qui avait mis



Charles X.

à la retraite cent soixante officiers généraux de l'ancienne armée et brisé brutalement leur carrière. Ce fut l'adieu de cet illustre orateur à la tribune. La maladie qui le minait ne devait pas lui permettre d'y remonter.

Après le vote du budget, la session fut terminée de fait, à cause du sacre qui allait se célébrer à Reims.

Louis XVIII ne s'était pas fait sacrer : ses infirmités lui rendaient impossible cette longue et fatigante cérémonie ; mais Charles X avait hâte de renouveler le rite le plus solennel de la vieille monarchie.

Une amnistie, accordée à un grand nombre de condamnés politiques et de contumaces, précéda le sacre.

Il fallut, bon gré mal gré, modifier l'antique cérémonial par trop contraire aux principes et aux conditions de la société issue de 89. Les formes anciennes semblaient indiquer qu'au point de vue de l'Église du moyen âge, le roi ne puisait son droit que dans le sacre. On obtint de l'archevêque de Reims un mandement où il reconnaissait que les rois tiennent leur droit de leur naissance et de la loi immuable qui a fixé la succession au trône. L'onction consacrait donc, mais ne créait pas le droit.

Le fameux serment d'exterminer l'hérésie, que Louis XVI avait encore prêté malgré Turgot, fut supprimé. De vieux soldats de la République durent représenter, comme maréchaux de France, les grands officiers de la couronne; ce fut Jourdan, l'homme de Wattignies et de Fleurus, qui eut charge de porter la couronne qu'on allait poser sur la tête de l'ancien chef des émigrés de Colblentz.

Ainsi, dans ce retour aux formes du passé, le chef même du parti du passé se sentait obligé de faire des concessions aux idées et aux institutions nouvelles.

Mais dans quelle mesure s'opérait ces concessions ! La question capitale était si la mention expresse de la Charte entrerait dans le serment du sacre. Le parti clérical fit des efforts désespérés pour l'empêcher, à cause de l'article de la Charte qui proclamait la liberté des cultes. Le nonce du pape obtint de Charles X une promesse à cet égard. Le roi, à son entrée à Reims, le 28 mai, fut accueilli par un discours violemment réactionnaire du vieux cardinal de La Fare, archevêque de Sens, qui avait parlé dans un esprit tout opposé à l'ouverture des États-Généraux en 1789. L'impression de cette sortie contre les nouvelles institutions fut telle que M. de Villèle en fit



Sacre de Charles X.

comprendre le danger à Charles X : le ministre obtint du roi que, dans la nouvelle formule du serment du sacre, il jurât d'observer fidèlement la Charte en même temps que d'honorer et maintenir la religion. Ce fut un grand désappointement pour les cléricaux et pour le nonce.

La cérémonie du sacre eut lieu le lendemain 29 mai. On reproduisit toutes les anciennes pompes, sauf en ce qui était absolument incompatible avec le régime nouveau. Le roi toucha encore les écrouelles en disant aux scrofuleux : « Le roi te touche ; Dieu te guérisse ! » Ces vieux rites si peu en rapport avec la société actuelle semblèrent bizarres aux hommes du dix-neuvième siècle.

Le roi rentra à Paris le 6 juin, en grande magnificence ; mais, sous l'éclat officiel des

fêtes, on ne put se dissimuler la froideur glaciale de la population.

La situation financière se gâtait : la conversion des rentes ne réussissait pas ; les rentiers ne s'y prêtaient point, et le nouveau 3 p. 100 tendait à baisser. M. de Villèle ne le soutenait qu'artificiellement, grâce à un syndicat de receveurs généraux. C'était là un moyen fort peu régulier que de faire de nos hauts fonctionnaires financiers une association de joueurs de Bourse. A force d'agir sur les banquiers et les capitalistes, M. de Villèle finit par obtenir la conversion d'une trentaine de millions de rente 5 p. 100 en 3 p. 100 ; ce n'était pas là un succès : cela ne donna guère qu'une économie d'un cinquième sur la charge annuelle qu'imposait à l'Etat l'indemnité des émigrés.

Le 3 p. 400 baissa notablement lors de la clôture de la conversion (5 août).

Cette déconvenue ébranlait fort M. de Villèle, dont l'administration ne valait qu'au point de vue des finances. Le ministère ne tombait pas ; mais il se traînait : il pouvait végéter longtemps encore, mais sans force et sans vie réelle, en s'usant et en usant la royauté.

On fit, vers ce temps-là, un traité avec la République noire de Saint-Domingue, dont on reconnut l'indépendance moyennant une indemnité de cent cinquante millions pour les anciens colons et des privilèges commerciaux pour la France. Ce fut un des actes bien rares de ce ministère qu'approuva l'opinion publique. On ne pouvait plus espérer de réparer la faute ou plutôt le crime de Napoléon envers Saint-Domingue ni de recouvrer cette grande colonie.

Les engagements d'Haïti, nom primitif de l'île qu'a repris la République noire, ont été mal tenus, par impuissance plus que par mauvais vouloir, et l'indemnité, trop forte pour les ressources du gouvernement haïtien, n'a jamais été entièrement payée.

Le parti libéral fit une grande perte avant la fin de l'année 1825 : le général Foy, atteint d'une maladie de cœur dont les émotions de la vie politique avaient accéléré les progrès, mourut le 28 novembre. Sa chaleureuse éloquence, la loyauté, la générosité de son caractère lui avaient valu l'ardente sympathie de l'immense majorité du pays et le respect de ses adversaires. On peut dire que Paris prit le deuil. On fit au grand orateur des funérailles qui rappelaient celles de Mirabeau, et, sur sa tombe, Casimir Périer, alors l'un des représentants les plus énergiques et les plus autorisés de la gauche, déclara que les enfants du général Foy appartenaient à la France, qui les adopterait.

On ouvrit immédiatement une souscrip-

tion nationale pour élever un monument funéraire à l'illustre mort et pour assurer l'avenir de sa famille, qu'il avait laissée sans fortune. Ce fut la contre-partie de la souscription royaliste qui avait offert Chambord au duc de Bordeaux. On réalisa un million. Rien de pareil ne s'était vu en France.

Les querelles religieuses continuaient toujours avec le même acharnement. *Le Courrier français*, rédigé par un homme très-droit, très-ferme et très-sensé, Châtelain, se sépara du *Constitutionnel* et du gros du parti libéral en ce qui regardait les sépultures, et reconnut sur ce point le droit du clergé, soit qu'il en usât bien ou mal.

Il avait raison, et il n'est pas admissible que l'on contraigne le prêtre à exercer son ministère malgré lui. Mais *Le Globe* alla plus loin que *Le Courrier* : il réclama la liberté de l'association pour tous, même pour les jésuites. Les écrivains distingués qui rédigeaient *Le Globe*, s'enfermant dans des théories abstraites et universelles de liberté, n'analysaient pas ce que doivent être les associations particulières dans la société générale d'une nation. La liberté d'association est le droit pour le citoyen de s'associer aux citoyens dans un but qui n'est pas contraire aux lois ; ce n'est pas le droit pour le citoyen de s'associer à des étrangers, sous des chefs étrangers, dans un but contraire aux principes de la société civile et politique et aux institutions nationales.

Le Globe était seul entre les journaux libéraux à désapprouver M. de Montlosier, qui persévérerait à guerroyer contre l'existence illégale de la Congrégation et des jésuites. La Congrégation ripostait par des écrits d'une violence fanatique. Une de ces publications réclamait un tribunal extraordinaire qui jugerait la presse et tous ses complices, jusqu'aux ouvriers imprimeurs, et qui prononcerait jusqu'à la peine de mort. M. de Lamennais, qui poussait alors

l'ultramontanisme à ses dernières conséquences, attaquait violemment toute la société moderne. Un double procès préoccupa vivement l'opinion publique. Des poursuites furent exercées contre le *Constitutionnel* et le *Courrier*, comme ayant attaqué la religion et ses ministres. La loi attribuait aux cours royales la faculté de suspendre les journaux, et le procureur général demandait à la cour royale de Paris la suspension des deux journaux incriminés. Après de brillantes plaidoiries, où se signala M. Dupin, alors le grand avocat du parti libéral, la cour royale ne suspendit pas les deux journaux : elle admit, dans ses arrêts, que la presse avait le droit de combattre les corporations religieuses interdites par la loi et d'attaquer les doctrines ultramontaines « professées depuis quelque temps par une partie du clergé français. »

Le roi, le ministère et les ultras furent consternés de ces décisions judiciaires. Charles X, contrairement à sa courtoisie habituelle, accueillit fort mal le premier président Séguier et les membres de la cour royale à la réception du Jour de l'An (1^{er} janvier 1826).

Une très-importante nouvelle était arrivée du dehors au milieu de nos querelles intestines. L'empereur Alexandre était mort le 1^{er} décembre à Taganrog, sur la mer d'Azow, où il s'était transporté pour tâcher de rétablir, dans le climat le plus méridional de la Russie, sa santé profondément ébranlée. C'était un événement considérable; car ce prince, depuis les revers et la chute de Napoléon, tenait le premier rôle en Europe, rôle au-dessus de ses forces et que lui avaient donné les circonstances. Il avait beaucoup baissé, depuis plusieurs années, dans l'opinion européenne et avait entassé fautes sur fautes et faiblesses sur faiblesses. Il s'était mis en réaction contre lui-même et avait abandonné les idées généreuses de sa jeunesse pour des théories

rétrogrades, vagues et fausses, qui avaient fait de lui le jouet de l'Autriche et de l'Angleterre.

Ses erreurs, quant aux affaires du dehors, n'avaient d'excuse que dans l'inconsistance de son esprit; à l'intérieur de son empire, on doit reconnaître qu'il avait été aux prises avec des difficultés insurmontables pour lui et peut-être pour tout autre. La terrible question de la Pologne l'écrasait. Il était innocent de la grande iniquité commise par son aïeule Catherine II, à l'instigation du grand Frédéric et avec la complicité de Marie-Thérèse. Il eût voulu la réparer; mais comment? Il ne voulait ni ne pouvait rendre à la Pologne sa pleine indépendance; il avait rêvé de la remettre du moins en possession de sa nationalité et de gouverner les deux nations réconciliées, comme empereur de Russie et roi de Pologne.

Là, se présentait un premier obstacle : les passions nationales et religieuses de la Russie se fussent soulevées contre la restitution au royaume catholique de Pologne des provinces russiennes, où les classes populaires pratiquent le rite grec, soit uni, soit non uni à Rome, et où ces classes ont eu de vieilles affinités avec les Cosaques. L'esprit moscovite se fût tout au plus résigné à restituer la Lithuanie.

Ce n'est pas tout. Il n'était possible de réorganiser la Pologne qu'avec une constitution libérale; or, les hommes qui représentaient les principes de l'autocratie asiatique, c'est-à-dire du gouvernement russe tel qu'il avait été jusque-là, par exemple, le célèbre historien de la Russie, Karamsin, montraient au tsar que, s'il introduisait les institutions représentatives européennes dans une partie de ses États, la Pologne, il ébranlerait les bases de la société patriarcale de Russie. Ces hommes ne voyaient pas que, si la Russie voulait l'unité autocratique et patriarcale, il fallait qu'elle fût un empire

exclusivement asiatique; mais que, si elle voulait avoir, comme l'a dit un de ses hommes d'État, « une fenêtre ouverte sur l'Europe, » il fallait que tout au moins les annexes occidentales de son empire fussent régies à l'européenne. Il est impossible d'assimiler des populations purement européennes au régime d'autocratie patriarcale.

Alexandre le sentait si bien, qu'il rêvait au contraire d'assimiler la Russie à l'Europe, non plus par des réformes matérielles à la façon de Pierre le Grand, mais par des institutions européennes. Quoi qu'il en soit de la possibilité de cette grande entreprise, elle eût été alors absolument chimérique; car la première condition était l'émancipation des serfs et leur accession à la propriété individuelle, opération dont le succès, s'il était réalisable, exigeait une longue suite d'années. Plus d'un demi-siècle après la mort d'Alexandre, le résultat définitif de cette immense expérience, tentée par son neveu, est encore le secret de l'avenir.

Alexandre a succombé sous son accablant fardeau : après avoir débuté avec tant d'éclat, il a fini dans l'impuissance et dans les agitations stériles. La France, malgré tout, a gardé à sa mémoire un fond de sympathie. Attaqué injustement par Napoléon, il ne devint qu'à regret notre ennemi, nous fit le moins de mal qu'il put et empêcha les autres de nous en faire davantage. Paris n'a jamais oublié son honorable et bienveillante attitude en 1814.

On vit en Russie, après la mort d'Alexandre, deux princes luttant, non pas à qui s'emparerait de sa succession, mais à qui la rejetterait sur l'autre. Selon l'ordre de la naissance, c'était son frère Constantin qui devait lui succéder; mais ce prince à l'humeur bizarre et à la tête malsaine, à la fois brutal et romanesque, avait abandonné ses droits au trône pour obtenir d'Alexandre la permission d'épouser la fille d'un simple gentilhomme polonais. Alexandre avait donc

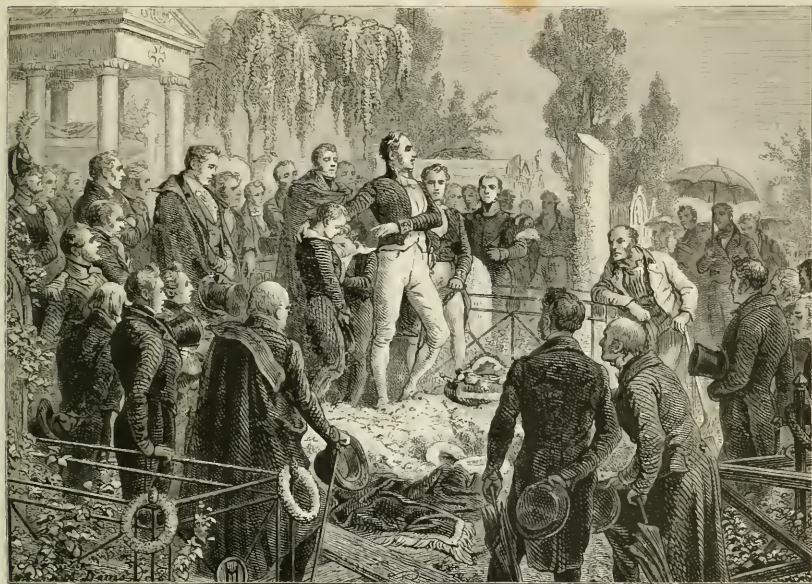
désigné pour héritier de la couronne un autre frère plus jeune, le grand duc Nicolas. Celui-ci, au lieu de se prévaloir de la renonciation de Constantin, exigea du Sénat russe que son aîné fût proclamé tsar. Pendant ce temps, Constantin, de son côté, écrivait de Varsovie à Nicolas qu'il le reconnaissait pour son souverain. Constantin s'obstina, et Nicolas dut se résigner à être empereur de Russie.

Ce début ne laissait pas pressentir le règne si dur et si despotique de Nicolas.

Tout n'était pas fini, cependant. Les incertitudes et les agitations auxquelles la Russie s'était trouvée livrée avaient encouragé à une entreprise téméraire une société secrète qui s'était formée dans l'empire russe depuis quelques années. C'était une espèce de Carbonarisme, où de jeunes officiers associaient des idées libérales et républicaines d'origine française, des aspirations vagues vers les réformes sociales et des tendances à ce qu'on a nommé plus tard le Panslavisme, c'est-à-dire à l'association des divers peuples d'origine ou de langue slave. Tout cela était fort incohérent et sans racines dans les masses de la population russe; néanmoins, « l'Union du Salut, » comme s'intitulait cette société, avait recruté d'assez nombreux affiliés dans l'armée. Le 6 décembre, jour fixé pour la proclamation définitive de Nicolas comme empereur, les chefs de l'association insurgèrent une partie de la garnison de Saint-Pétersbourg, au cri de : « Vive Constantin ! » Nicolas se mit à la tête des troupes qui lui restaient fidèles. Les insurgés, qui n'avaient point d'artillerie, furent balayés par le canon, et le mouvement fut étouffé en peu d'heures.

Un autre soulèvement, dans l'ancienne province polonaise de Podolie, ne réussit pas mieux.

Il y eut trente-six des insurgés condamnés à mort : cinq seulement furent exécutés.



Funérailles du général Foy.

tés; parmi ceux-ci un homme d'une âme élevée et d'un courage héroïque, le colonel Pestel. Les autres condamnés furent envoyés aux mines de Sibérie. Ce fut pour la Russie et la Pologne l'ouverture d'une époque violente et tragique.

La session de nos Chambres commença le 31 décembre 1825. Le discours du trône annonça un projet destiné à arrêter le morcellement de la propriété foncière et à conserver le patrimoine des familles. Le public comprit qu'il s'agissait d'une atteinte grave aux principes du Code civil et d'un nouveau pas vers le retour de l'ancien régime. L'alarme et l'irritation se répandirent dans toute la France. M. de Villèle l'avait prévu et sentait le péril de ce qu'on allait tenter; mais, comme à l'ordinaire, il avait cédé aux ultras.

Sur un autre point, cependant, il résista. La Chambre des députés, dans son adresse au roi, ayant réclamé des rigueurs nouvelles contre les journaux, M. de Villèle et ses collègues craignirent de donner ce grief de plus à l'opinion et en détournèrent le roi. La droite avait reçu de Rome le mot d'ordre par une encyclique du pape Léon XII contre la presse.

On ne doutait pas que la Chambre des députés ne votât le projet énoncé dans le discours du trône. On le porta d'abord à la Chambre des pairs, dont on était moins sûr. Il statuait que, dans toute succession passant aux descendants en ligne directe et payant 300 francs d'impôt foncier, si le défunt n'avait pas disposé de la quotité disponible, cette quotité serait attribuée à l'aîné des héritiers mâles. C'est-à-dire que, si le

père ou la mère ne faisait point de testament, il se pourrait que l'un des enfants eût jusqu'aux trois quarts de l'héritage, quand son frère ou sa sœur n'aurait qu'un quart ; quel que fût le nombre des héritiers, le frère aîné aurait toujours une part d'enfant en sus.

Ce projet, qui parut insuffisant aux ultras, car on laissait au père de famille la faculté d'en annuler l'effet par testament, cette tentative de restaurer le principe féodal du droit d'aînesse, souleva dans le pays une tempête immense. Ce fut bien autre chose que pour l'indemnité des émigrés. L'attaque à l'égalité civile remua la société française dans ses dernières profondeurs. Toutes les familles s'indignaient contre une loi qui ne pouvait que jeter dans leur sein le trouble et la discorde. Les pères et les mères signaient des pétitions aux Chambres ; les aînés juraient de ne point profiter de la faveur que leur ferait la Contre-révolution au détriment de leurs frères et de leurs sœurs. Ce fut un mouvement magnifique, unanime, où se révélait le génie de la France. Les familles aristocratiques elles-mêmes étaient atteintes en fait de cet esprit d'égalité qu'elles combattaient en théorie. Les pères de famille les plus monarchiques, sauf dans quelques coins du midi, n'usaient pas de la faculté que leur laissait le Code civil d'avantager un de leurs enfants ; ils n'avaient pas le courage de sacrifier les plus jeunes à l'aîné.

La Commission de la Chambre des pairs fit un rapport favorable à la loi ; mais la discussion générale manifesta bien vite la force de l'opposition. M. Molé, puis M. Roy, entamèrent vigoureusement l'attaque. M. Roy, un des plus grands propriétaires de France, réfuta le préjugé qui attribuait des conséquences funestes à la division des propriétés : il montra que la concentration des propriétés foncières dans un petit nombre de mains n'était nullement un bien pour l'Angleterre. M. Pasquier, à son tour, rappela

que l'ancienne société romaine n'avait été forte et prospère que lorsque les propriétés étaient divisées, et que leur agglomération avait ruiné l'ancienne Italie.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce long et solennel débat, ce fut le terrain de combat où se placèrent les deux partis. Les opposants soutinrent que la transmission des biens des parents aux enfants et l'égalité des partages entre les enfants sont de droit naturel, et que cette égalité ne peut être modifiée, dans une certaine mesure, que par la volonté des parents. Les ultras nièrent que la transmission des biens des parents aux enfants fût de droit naturel. Le garde des sceaux Peyronnet alla jusqu'à prétendre que, non-seulement les successions, mais la propriété même n'est pas de droit naturel et n'est créée que par la loi civile ; c'était tout simplement nier le principe de la propriété et autoriser toutes les utopies socialistes ou communistes ; car, si la loi a fait la propriété, elle peut la défaire. Il n'y a pas autant lieu de s'étonner qu'on pourrait le croire, des positions prises en cette occasion par les deux partis : le principe de la propriété, comme celui de la liberté individuelle à laquelle il se rattache, mal assis sous la monarchie absolue, n'a jamais été solidement établi et respecté que dans les sociétés constitutionnelles ou républicaines.

MM. de Broglie et de Barante se signalèrent en réfutant la doctrine de despotisme oriental étalée par M. de Peyronnet.

L'article qui attribuait un préciput légal à l'aîné fut rejeté par 120 voix contre 94 (8 avril 1826).

Paris et la France accueillirent le rejet du droit d'aînesse par une explosion de joie en rapport avec l'anxiété où avait été le pays. Paris fut illuminé durant plusieurs soirées ; on entendait partout retentir les cris de : « Vive la Chambre des pairs ! Vive la Charte ! A bas les jésuites ! »

La Chambre des pairs, remplie d'hommes

de savoir et d'expérience, représentants de la monarchie administrative plus que de la liberté, mais attachés par raison aux principes modernes de la société civile, avait été dans cette grave occasion l'organe véritable de la France. Il semblait qu'une grande voix venait de dire aux restaurateurs de l'ancien régime : « Vous n'irez pas plus loin ! » L'espoir et la confiance étaient rentrés dans le cœur des libéraux.

Un énergique auxiliaire qui leur arrivait de bien loin, M. de Montlosier, poursuivait à côté d'eux sa guerre opiniâtre au jésuitisme. Il publia, sur ces entrefaites, son fameux *Mémoire à consulter sur un système religieux tendant à renverser la religion et le trône*. Ce système était celui de la Congrégation et des jésuites, à la tête desquels il désignait hardiment « le premier personnage de la chrétienté, celui que tout le monde appelle Sa Sainteté. » Il faisait voir que le progrès de ce système tendait à partager la France entre deux espèces de fanatisme, l'un de dévouement absolu aux prêtres, l'autre de révolte et de haine contre eux ; il invoquait la remise en vigueur des anciennes lois contre les jésuites et contre l'enseignement des doctrines ultramontaines, et il faisait entendre que, de même que Louis XVI avait eu le sort de Charles I^{er}, Charles X, s'il ne s'affranchissait du joug ultramontain, pourrait avoir le sort de Jacques II.

Ni le ministère, ni, à plus forte raison, le roi n'était disposé à écouter de tels conseils. Le gouvernement tenta un faible effort pour modérer le mouvement ultramontain ; il obtint de quatorze archevêques et évêques une déclaration qui renouvelait un des articles de celle de 1682 sur l'indépendance temporelle des souverains ; mais, quant à ce qui regardait le reste des articles de 1682 contre l'infailibilité du pape, on ne put décider ces prélats à exprimer en termes formels leur opinions gallicanes.

Les autres évêques n'adhérèrent qu'à

grand-peine à cette pâle déclaration : quelques-uns y mirent des restrictions ; plusieurs refusèrent. Il y en eut qui firent pis encore. Ils lancèrent des mandements furieux contre quiconque attaquait les jésuites, et même contre les tribunaux dont les jugements déplaisaient aux ultras. Charles X mit le comble à son impopularité en donnant pour précepteur à son petit-fils précisément l'auteur de l'une des plus violentes entre ces pièces vraiment factieuses, l'évêque de Strasbourg, Tharin. Les journaux attaquèrent passionnément ce choix.

Le 3 mai, fut célébrée une grande cérémonie pour la clôture du jubilé de 1826, dont le roi et sa famille avaient suivi assidûment les exercices d'église en église, et pour la pose de la première pierre d'un monument à Louis XVI sur la place où il a péri. Ce monument n'a jamais été construit. L'attitude orgueilleuse du clergé, qui semblait mener le roi comme un serviteur à sa suite, mécontenta profondément le peuple.

La question religieuse fut portée à la tribune à propos du budget des cultes. Quelques membres de la droite attaquèrent la Congrégation au même point de vue que Montlosier. L'évêque Frayssinous, ministre de l'instruction publique, prononça un grand discours où il professa nettement les doctrines gallicanes, mais nia que la Congrégation fût dangereuse pour l'État et pesât sur le ministère. Il tâcha de calmer les alarmes qu'inspiraient les jésuites en affirmant qu'ils n'avaient en tout dans la main que sept petits séminaires où ils avaient été appelés par les évêques : il ne dit pas qu'ils avaient des professeurs répandus partout dans les autres établissements ecclésiastiques.

Casimir Périer prit acte de l'aveu de l'évêque-ministre sur l'existence de la Congrégation et sur la présence des jésuites dans les petits séminaires. La presse libérale tira grand parti de ce qu'avait avoué

M. Frayssinous, âprement attaqué, d'un autre côté, par ceux-là mêmes qu'il avait excusés ou défendus. M. de Lamennais se distinguait, entre tous les ultramontains, par l'éloquence passionnée et par l'intolérance implacable avec laquelle il traitait de

6 juillet. Le ministère en sortait plus faible encore qu'il n'y était entré.

M. de Montlosier publia, bientôt après, la dénonciation de la Congrégation et des jésuites aux cours royales, qu'avait annoncée son *Mémoire à consulter*.

Cette publication suscita entre les journaux de gauche et de droite une polémique d'une extrême violence. Le *Globe* se maintint dans l'attitude exceptionnelle qu'il avait prise, prétendant que les vieilles lois d'exception contre les jésuites n'étaient plus applicables et que les jésuites étaient citoyens comme tous les autres Français.

La question était de savoir si l'on peut garder les droits de citoyen, tout en prenant des engagements d'obéissance absolue envers des chefs étrangers qui peuvent vous prescrire des actes contraires aux devoirs de citoyen.

Quarante des principaux avocats de Paris signèrent, en faveur de M. de Montlosier, une consultation rédigée par M. Dupin.

La cour royale de Paris rendit, le 16 août, un arrêt constatant que nos lois s'opposaient formellement au rétablissement des jésuites, dont les principes étaient incompatibles avec l'indépendance des gouvernements et particulièrement avec la Charte. La cour se déclarait incompétente relativement aux suites à donner à la dénonciation, suites qui regardaient la haute police.

Ce fut une grande victoire pour l'opinion publique et un nouveau coup pour le gouvernement. La haute police, livrée aux amis des jésuites ne tint compte du renvoi que la cour royale lui faisait de l'affaire; mais l'effet moral était produit et devait plus tard se traduire en faits.

La haute magistrature de province suivait l'exemple de celle de Paris. La cour de Nancy rendit un arrêt établissant le caractère délictueux d'un mandement de l'évêque de cette ville. Le procureur général d'Amiens, naguère ultra, prononça un dis-



Séguier.

renégat quiconque ne proclamait pas le pape infallible; il intimidait les évêques et fanatisait le jeune clergé, qui s'éloignait de plus en plus de la tradition gallicane.

Le parti gallican, très-affaibli dans le clergé, restait très-fort parmi les magistrats et parmi les hommes d'État.

M. Lainé attaqua les jésuites à la Chambre des pairs et montra quelle position privilégiée on faisait à leurs colléges, déguisés sous le titre de petits séminaires, au détriment des colléges de l'État. M. Pasquier s'étonna que le ministre de l'instruction publique eût reconnu qu'on « tolérait » une société prohibée par les lois.

La session des Chambres se termina le

cours violent contre les gens qui s'efforçaient d'avancer dans la magistrature par l'affectation d'une dévotion hypocrite.

Les ultras étaient exaspérés; ne pouvant atteindre la magistrature inamovible, ils eussent voulu se venger sur la presse libérale, qui redoublait de hardiesse. Ils demandaient à grands cris la censure.

Le ministère était poussé peu à peu à entreprendre contre la presse une nouvelle campagne qui ne devait pas lui réussir.

L'attention publique était partagée entre nos agitations intérieures et les événements du dehors : le gouvernement avait essuyé de vifs reproches dans les Chambres pour sa politique en Espagne et en Grèce. Il nous faut retourner un peu en arrière pour ce qui regarde les affaires d'Orient. La politique russe avait commencé à se modifier dans les affaires d'Orient avant la fin du règne d'Alexandre, en même temps que la politique anglaise changeait de plus en plus sous l'influence de Canning. L'étroite alliance de l'Angleterre et de l'Autriche s'était fort relâchée. Canning et Metternich ne pouvaient se souffrir. Les Grecs avaient essayé de profiter de ce refroidissement entre les deux puissances qui leur avaient été le plus contraires; ployant sous les efforts réunis des Turcs et des Égyptiens, et visant à trouver à tout prix du secours en Europe, ils pensaient, les uns, à offrir la couronne de Grèce à un fils du duc d'Orléans, les autres à demander le protectorat de l'Angleterre. Le gouvernement insurrectionnel de Grèce fit des démarches dans ce sens auprès du cabinet anglais. Canning n'accepta pas le protectorat et engagea les Grecs à demander la médiation collective des grandes puissances. Alexandre, enfin lassé d'être la dupe de Metternich et voyant qu'il n'y avait rien à faire avec Villèle, nul et inerte dans la politique extérieure, se rapprocha de Canning et le poussa à prendre en main la solution de la question grecque.

Les gouvernements d'Autriche et de France furent obligés de suivre le mouvement à contre-cœur et d'entrer dans les négociations proposées par l'Angleterre et la Russie.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, le contraste était complet chez nous entre le gouvernement et la nation : le ministère



Montlosier.

était de glace, l'opinion publique était de feu pour la Grèce. M. de Châteaubriand et la plupart des journaux royalistes faisaient écho là-dessus aux libéraux et avaient pleinement renoncé à soutenir la légitimité du grand Turc.

L'attitude de Nicolas à son avènement inquiéta d'abord les amis de la Grèce : il se défendait de protéger les révolutionnaires grecs; il semblait vouloir s'occuper exclusivement d'imposer à la Turquie le redressement des griefs qu'avait la Rus-

sie relativement aux provinces du Danube.

La Grèce continuait d'essayer des revers contre les forces trop supérieures de ses ennemis. La vaillante cité de Missolonghi, sur la côte d'Acarnanie, après une longue résistance, avait été emportée d'assaut et barbaquement saccagée par les Turcs et les Égyptiens. L'assemblée nationale grecque avait demandé de nouveau la médiation anglaise. L'Angleterre avait déjà offert sa médiation, d'une part entre la Russie et la Turquie, de l'autre part entre la Turquie et la Grèce.

Le nouveau tsar n'avait point d'abord accueilli cette offre; il avait envoyé un ultimatum à Constantinople pour les affaires du Danube et refusait de se mêler de la Grèce. Au rebours de tout ce qui s'était vu jusque-là, c'était l'Angleterre qui, maintenant, intercédait pour les Grecs auprès de la Russie. Nicolas ne voulait peut-être que se faire beaucoup prier afin d'engager à fond l'Angleterre; il consentit enfin à proposer que la Grèce se gouvernât elle-même, mais en gardant un lien de suzeraineté avec la Porte Ottomane. Un protocole fut signé à ce sujet, le 4 avril 1826, entre l'Angleterre et la Russie.

Metternich en fut consterné; il comprit que c'en était fait, cette fois, de la prépondérance factice que ses ruses avaient attirée un moment à l'Autriche. Nicolas donna des explications satisfaisantes au gouvernement français et lui témoigna l'intention de se rapprocher de lui.

La Turquie accepta l'ultimatum du tsar: elle retira ses troupes des provinces roumaines (Valachie et Moldavie) et fit aux Serbes les concessions que la Russie exigeait pour eux. Le sultan Mahmoud avait cédé sur le Danube pour avoir les mains libres, non-seulement en Grèce, mais à Constantinople. Il méditait des réformes impossibles tant que subsisterait la milice fanatique et dégénérée des janissaires,

qui repoussaient tout ordre et toute discipline. Les janissaires s'étant insurgés contre un décret (*Hatti-Schérif*) sur la modification du service militaire, Mahmoud les traita comme Pierre le Grand avait traité la milice moscovite des strélitz: il écrasa leur révolte au moyen d'un bon corps d'artillerie qu'il avait formé, fit mettre à mort tous ceux qui furent pris les armes à la main, déporta le reste et les remplaça par des troupes organisées à l'européenne. (Juin 1826).

Toutes les réformes civiles tentées par Mahmoud et ses successeurs ont jusqu'à présent échoué, et par les obstacles qu'y opposent les mœurs et les idées musulmanes et par les fautes des sultans eux-mêmes; mais la réforme militaire a réussi et a rendu à cet empire en décadence de bons soldats qui en prolongent l'existence si disputée et si précaire.

Après avoir terminé son différend avec la Russie touchant les pays du Danube, le sultan Mahmoud continua de résister à tout arrangement avec les Grecs. Ces difficultés amenèrent à Paris, en septembre 1826, le chef du ministère anglais: M. Canning vint conférer avec les ministres français et avec le roi lui-même. Charles X, entraîné par le mouvement qui avait gagné une très-grande partie de la droite, se prononça en faveur des Grecs. Le ministère français suggéra l'idée de transformer le protocole anglo-russe du 4 avril en un traité auquel la France prendrait part. Canning accepta. Le rapprochement entre la France et l'Angleterre était en bonne voie, lorsque les affaires d'Espagne se jetèrent à la travers.

L'Espagne était toujours dans l'état le plus déplorable: Ferdinand VII avait eu quelque temps un ministre d'une certaine capacité, Zéa Bermudez, qui avait tâché de mettre un peu d'ordre dans le despotisme. Ferdinand ne pouvait supporter la moindre

entrave à ses caprices et ne voulait autour de lui que des valets ; il n'avait pas tardé à congédier M. Zéa. La malheureuse Espagne, sous cette basse et inepte tyrannie, s'affaissait dans le marasme, et la honte de ce qui s'y passait continuait de rejaillir sur le gouvernement français, qui s'y associait par la présence de ses troupes.

Pendant ce temps, les affaires d'Espagne s'enchevêtraient avec celles de Portugal. Le vieux roi de Portugal était mort, laissant la régence à sa fille. Son fils aîné, l'empereur du Brésil, don Pédro, invité à opter entre les deux couronnes, donna au Portugal une amnistie et une Charte (fin avril 1826) : puis il abdiqua la couronne de Portugal en faveur de sa fille doña Maria. La condition de l'abdication était que le Portugal reconnaîtrait la reine et la Charte, et que la reine épouserait don Miguel.

Les absolutistes et les fanatiques voulaient don Miguel pour roi sans la reine et surtout sans la Charte. Ils s'insurgèrent et furent refoulés en Espagne, où Ferdinand VII les accueillit au mieux. A la fin de novembre, les réfugiés portugais repassèrent la frontière en armes, avec la connivence des autorités espagnoles, et soulevèrent une partie des troupes et des populations. La régence portugaise réclama, conformément aux traités, le secours de l'Angleterre. Le ministère anglais l'accorda immédiatement. Quant au ministère français, il rappela de Madrid son ambassadeur qui, dévoué aux ultras, avait fort mal suivi les instructions du gouvernement. La dépêche de rappel blâmait à la fois l'ambassadeur, pour n'avoir pas fait d'assez énergiques représentations au gouvernement espagnol, et ce gouvernement lui-même, pour avoir violé ses promesses de respecter le droit des gens envers le Portugal.

Voilà où avait abouti, au bout de trois ans, cette expédition d'Espagne si vantée.

Les ultras crièrent à la trahison, quand

ils virent qu'on abandonnait « le petit-fils de Louis XIV », comme ils appelaient Ferdinand VII, aux chances de la guerre contre l'Angleterre. Nos Chambres s'étant ouvertes en moment même (12 décembre), l'agitation y fut extrême, lorsqu'on reçut à la fois la nouvelle du départ d'un corps d'armée anglais pour le Portugal et le texte du discours où Canning annonçait cette mesure au Parlement. Ce ministre comparait l'Angleterre au dieu Éole, le maître des vents, qui peut déclencher où il veut la tempête. On était loin de l'Angleterre contre-révolutionnaire de Pitt et de Castlereagh !

Cette éloquente et orgueilleuse harangue fut accueillie avec joie par les libéraux, avec des transports de colère par les royalistes français, et avec inquiétude et irritation par les puissances continentales.

Le ministère français fut, cette fois, moins faible qu'à l'ordinaire vis-à-vis des ultras : il sentit bien que la majorité même de la Chambre ne voulait pas la guerre contre les Anglais ; il maintint son blâme sur la conduite du gouvernement espagnol envers le Portugal et reconnut le droit ou plutôt l'obligation qu'avait l'Angleterre d'intervenir.

Ce fut un curieux spectacle que de voir la gauche défendre le ministère Villèle, assailli par les ultras ; ce n'était là d'ailleurs qu'un incident singulier et sans conséquence.

Après le débarquement des troupes anglaises à Lisbonne et à Porto, Ferdinand VII prit peur et cessa de soutenir les insurgés portugais, qui furent battus et chassés de nouveau.

Les débats de nos Chambres s'étaient promptement reportés sur la politique intérieure. Le ministère espérait regagner la faveur de la droite en donnant satisfaction à la haine qu'elle avait non-seulement contre le journalisme, mais contre tout ce qui sert à propager les idées, contre la li-

brairie, contre l'imprimerie. Le 29 décembre 1826, il saisit la Chambre des députés d'un projet de loi sur la presse, très-complicqué, très-captieux et très-perfide; des entraves diverses étaient mises à la vente des écrits; de gros droits de timbre



Canning.

frappaient les brochures; des mesures oppressives et iniques atteignaient les propriétaires de journaux. Les imprimeurs étaient écrasés sous la responsabilité universelle de tout ce qu'ils imprimaient.

Le projet fut accueilli par une immense explosion de colère. Les journaux de l'opposition de droite se joignirent à ceux de la gauche pour le flétrir. M. de Châteaubriand fit tirer à trois cent mille exemplaires une lettre où il traitait l'œuvre du ministère de « loi vandale. » Les Vandales avaient été, entre les anciens peuples barbares, les ennemis les plus brutaux de la civilisation.

Ce n'était pas toutefois ce nom-là que la loi présentée par le garde des sceaux Peyronnet devait garder dans l'histoire. Le journal officiel, le *Moniteur*, s'était avisé de dire que le projet était « une loi de justice et d'amour; » la presse libérale s'empara de ce nom pour couvrir le projet d'un ridicule ineffaçable.

La droite même n'était point satisfaite : elle eût mieux aimé tout franchement la censure que cette loi sournoise et absurde. Tout le reste du public était furieux. Les professions diverses qui se rattachent à l'imprimerie et à la librairie envoyaient pétitions sur pétitions. L'agitation dépassait de beaucoup le cercle de ces industries : l'ensemble des affaires commerciales s'arrêtait; l'Académie française vota une supplique au roi sur les périls dont la loi menaçait la littérature.

Le ministère répondit en destituant trois des académiciens, MM. Villemain, Michaud et Lacretelle, des fonctions qu'ils occupaient, l'un comme maître des requêtes, l'autre comme lecteur du roi, le troisième comme censeur des pièces de théâtre. L'impopularité du pouvoir s'en accrut encore, ce qui semblait à peine possible.

Avant que la loi fût discutée à la Chambre des députés, l'opposition prit une vigoureuse offensive sur un autre terrain. M. de Montlosier, après la cour royale, avait saisi la Chambre des pairs de la question des jésuites par une pétition. Il demandait à la Chambre d'intervenir afin de faire opérer au plutôt la dissolution de la société des jésuites et de faire reconnaître solennellement et enseigner partout, dans les établissements ecclésiastiques, la Déclaration de 1682.

M. Portalis, fils du rédacteur du Concordat, fut chargé du rapport sur la pétition; il établit que les lois existantes suffisaient pour faire droit à la réclamation du pétitionnaire et conclut au renvoi de la péti-

tion au président du conseil des ministres, afin qu'il pûrût à l'exécution des lois en ce qui concernait l'existence d'un ordre monastique non autorisé.

Le vieux cardinal de La Fare, qui avait attaqué la Charte à Reims lors du sacre, plaida la cause des jésuites. L'évêque-ministre Frayssinous les défendit aussi, mais faiblement, tandis que MM. Lafné, de Barrante et Pasquier soutenaient énergiquement la pétition. Elle fut renvoyée aux ministres à une grande majorité : 113 voix contre 73. Les hommes d'État et de haute administration se joignaient décidément à la masse libérale contre la Congrégation.

Le ministère, bien entendu, ne donna aucune suite à l'intimation de la Chambre des pairs ; mais la satisfaction était grande dans le public, et l'on était consterné aux Tuileries.

Le ministère éprouva un autre échec moins retentissant, mais d'une certaine importance pratique. La Chambre des pairs introduisit, dans une loi sur le jury, malgré les ministres, des amendements qui rendirent la composition du jury moins arbitraire et qui donnèrent indirectement quelques garanties à la sincérité des élections, par la permanence de listes communes au jury et au corps électoral.

Le rapport sur la loi de la presse fut présenté à la Chambre des députés le 7 février 1827. La commission avait admis plusieurs amendements auxquels le ministère n'adhérait pas. On sentait flotter la Chambre. La discussion fut hautaine et dédaigneuse du côté de l'opposition, faible et embarrassée du côté du gouvernement. Benjamin Constant fut très-brillant. Royer-Collard fut d'une puissance extraordinaire ; il se surpassa lui-même. Le chef de l'opposition de droite, La Bourdonnaie, se montra sous un jour tout nouveau. Il combattit le projet et reconnut comme légitime l'existence de deux grands partis, l'un démocratique,

l'autre aristocratique, se mouvant dans le cercle de la Constitution ; c'était justifier habilement l'espèce de concert qui s'établissait entre la gauche et une fraction de la droite contre le ministère Villèle ; mais c'était à mille lieues des doctrines royalistes de 1815.

Un autre orateur de la droite, avec moins



La Rochefoucauld.

de fougue, fit plus d'impression que La Bourdonnaie : c'était un compatriote, un ancien ami de M. de Peyronnet, M. Gauthier de la Gironde, qui déclarait ne plus pouvoir suivre le ministère dans cette voie. M. de Peyronnet récrimina avec beaucoup de passion et un certain talent. La loi fut enfin votée, mais contre une forte minorité et après des mutilations qui l'affaiblissaient notablement (12 mars).

Le garde des sceaux se sentait plus qu'à demi-vaincu ; il baissa le ton en portant la loi à la Chambre des pairs.

Un incident étranger à ce débat contribua à augmenter les dispositions défavorables de la pairie envers les ministres. La Chambre des pairs venait de perdre un de ses membres, le duc de La Rochefoucauld, très-respecté, très-populaire, aussi libéral que les autres La Rochefoucauld de la branche du vicomte Sosthènes étaient ultras; il avait été révoqué par le ministère de diverses fonctions, toutes de bienfaisance et d'utilité publique. Les anciens élèves de l'école de Châlons, dont il avait été le protecteur, voulurent porter son cercueil à bras en témoignage d'affection et de reconnaissance. C'était une dérogation aux règlements, mais qui se pratiquait fréquemment et à laquelle l'autorité n'avait pas coutume de s'opposer. Nulle occasion ne pouvait la rendre plus naturelle et plus légitime. Le préfet de police Delavau avait précisément, par exception, envoyé l'ordre de l'empêcher. Les jeunes gens qui avaient déjà enlevé le cercueil, soutenus, excités par la foule, refusèrent de s'en dessaisir. Les soldats de l'escorte reçurent l'ordre de le leur arracher. Le cercueil tomba et se brisa! (30 mars.)

L'indignation fut extrême dans Paris. Un des pairs, le duc de Choiseul, dénonça à la pairie l'attentat commis par la police. La Chambre ordonna une enquête, après des discours sévères de MM. Pasquier, de Broglie et Lainé.

Le ministère, averti que les amendements introduits par la commission de la Chambre des pairs transformaient complètement la loi de la presse, se résigna à la retirer.

Paris fut illuminé ce soir-là. On alla crier, sous les fenêtres de M. de Villèle et de la duchesse de Berry : « Vivent les pairs! A bas les ministres! A bas les jésuites! » Les ouvriers imprimeurs crièrent : « Vive la liberté de la presse! » et dansèrent sur la place Vendôme, autour de la colonne, en face du ministère de la justice, où

résidait l'auteur de la loi défunte, M. de Peyronnet.

Ces démonstrations, qui se répétèrent plusieurs jours durant à Paris et qui furent imitées en province, toutes passionnées qu'elles fussent, n'avaient point encore un caractère révolutionnaire. On criait encore : « Vive le roi! » On arborait encore le drapeau blanc. La masse semblait vouloir ouvrir au roi une issue pacifique. Plusieurs des chefs éminents du parti libéral, Casimir Périer, Benjamin Constant, se présentèrent avec Royer-Collard au cercle de la cour, où le roi avait coutume d'inviter les députés.

Les orateurs libéraux ne s'en montraient que plus énergiques dans les Chambres. Un mot de Casimir Périer fit grand bruit. Quelques membres de la gauche seulement s'étant levés en faveur d'une pétition libérale : — « Ils ne sont que six! » cria la droite. — « Nous ne sommes que six dans cette enceinte, répondit Casimir Périer; mais il y a en France trente millions d'hommes qui se lèvent avec nous! »

Un nouveau coup fut porté au ministère par l'acquiescement du *Courrier Français*, au tribunal correctionnel, pour un article intitulé : *Mensonges de M. de Villèle*. La cour royale confirma l'acquiescement.

Des élections partielles tournèrent au profit des libéraux, ramenèrent à la Chambre des députés La Fayette et Laffitte, et y introduisirent le célèbre avocat Dupin. Le retour de La Fayette était un signe du temps.

Charles X, inquiet et chagrin, ne pouvait se dissimuler son impopularité; il s'imagina regagner Paris en passant une revue de la garde nationale, à la demande du maréchal Oudinot, commandant de cette garde. M. de Villèle en fut très-alarmé. Le dauphin déconseilla la revue; on jugea qu'il était trop tard, après la publicité donnée à ce projet. Les journaux engagèrent la garde nationale à éviter toute démonstration imprudente. La modération de la presse rassura un peu

la cour. La garde nationale, qui ne comptait guère qu'une vingtaine de mille hommes de la bourgeoisie aisée, fut donc appelée au Champ de Mars le 29 avril. Le roi fut bien accueilli. Des avis répandus dans les bataillons les invitaient à ne crier que : « Vive le roi ! Vive la Charte ! »

Sur divers points, cependant, retentirent les cris : « A bas les ministres ! A bas les jésuites ! » A un garde national qui les répétait tout près de lui, le roi répondit : « Je suis venu recevoir des hommages et non des leçons. »

Au retour du Champ de Mars, des groupes tumultueux, autour des voitures des princesses, crièrent : « A bas les jésuitesses ! » Deux des légions de la garde nationale crièrent violemment : « A bas Villèle ! A bas Peyronnet ! » en passant devant les ministères des finances et de la justice.

M. de Villèle conseilla au roi de dissoudre immédiatement la garde nationale de Paris et de doubler la garnison. La majorité du ministère approuva. L'ordonnance de dissolution parut le lendemain. Le ministre de la maison du roi donna sa démission. C'était précisément un homme d'extrême droite, le duc de Doudeauville, le père du vicomte Sosthènes.

Les journaux libéraux se déchainèrent contre cette mesure violente. Le *Journal des Débats* constata avec douleur la séparation consommée entre la royauté et Paris. Des scènes très-vives eurent lieu à la Chambre des députés. L'opposition de droite s'associa aux libéraux. M. de Villèle ne fut pas heureux dans la défense d'un acte aussi maladroit qu'excessif. La majorité de la garde nationale n'avait point participé aux manifestations agressives, et il eût amplement suffi, au point de vue du gouvernement, de dissoudre deux légions sur douze. Ce qu'on venait de faire aliénait irrévocablement toute la classe moyenne de Paris. Le ministre n'avait plus d'appui que dans la Cham-

bre des députés, et l'on voyait sa majorité chanceler et décroître.

La situation financière continuait à s'affaiblir après la situation politique. Pour la première fois depuis bien des années, le produit des impôts indirects baissait, ce qui obligea M. de Villèle à renoncer à des accroissements de dépenses qu'il avait demandés à la Chambre. La discussion du budget, dans cette session, fut très-malheureuse pour lui, quoiqu'on lui ait dû, cette année-là, une amélioration dans le système financier, une ordonnance qui divisait les dépenses publiques en quarante-deux sections ayant chacune leurs fonds bien distincts.

Un projet de code militaire avait été présenté à la Chambre des pairs. Tous les hommes d'État et tous les magistrats de cette assemblée y soutinrent contre le gouvernement que les crimes et délits commis par les militaires en activité doivent être jugés par les tribunaux ordinaires, quand il ne s'agit pas d'actes relatifs au service. La raison veut en effet qu'on réduise aux plus étroites limites possible les exceptions au droit commun, telles que la juridiction des conseils de guerre. La Chambre des pairs amenda dans ce sens le projet de loi. Le ministère ne l'envoya point à la Chambre des députés, et, après un demi-siècle, nous sommes en arrière de ce que voulaient les pairs de 1827.

La session se termina le 22 juin ; c'était la quatrième et ce devait être la dernière de la Chambre « septennale. » Cette Chambre était usée et comme décomposée.

Le lendemain de la clôture, la censure fut rétablie, malgré l'opposition du dauphin. Le ministère institua, au-dessus du bureau de la censure, un conseil de surveillance présidé par M. de Bonald, l'implacable ennemi de la liberté de la presse et de toute liberté. L'illustre savant Cuvier, qui avait montré au Conseil d'État beaucoup de ca-

pacité administrative, mais, jusque-là, peu de caractère et d'indépendance, refusa de faire partie du comité de surveillance. Deux des personnes désignées pour le bureau de censure n'acceptèrent pas non plus. Les considérants de l'ordonnance qui suspen-



Cuvier.

daît la liberté de la presse avaient été aussi hypocrites que le fameux article du *Moniteur* sur la loi de « justice et d'amour. »

La censure tomba dans des excès odieux et ridicules, que relevèrent, dans des brochures pleines d'une verve ironique et indignée, M. de Châteaubriand et une foule d'autres écrivains. Aux pamphlets s'adjoignirent les « journaux à la main » pour suppléer à la presse quotidienne. Le « pontife de la censure, » M. de Bonald, voulut opposer brochure à brochure : il en fit une où il établissait qu'aussi bien que la liberté de la presse, il fallait supprimer l'opposition, toute opposition. Celle-ci riposta en reprenant de toutes parts des formes violentes dont elle s'était déshabitée.

Durant ces agitations intérieures, des événements considérables se passaient au dehors. L'assemblée nationale grecque avait nommé président de sa République l'ancien ministre de l'empereur Alexandre, le comte Capo d'Istria, espérant acquérir par là un titre de plus à l'appui de la Russie. Capo d'Istria méritait d'ailleurs le choix qu'on avait fait de lui.

La Grèce, toutefois, était sur le point de succomber; notre brave Fabvier, après une longue résistance, avait été obligé de capituler dans l'acropole (la citadelle) d'Athènes (5 juin). Le sultan Mahmoud, quelques jours après, refusa décidément la médiation des trois puissances.

L'Angleterre, la Russie et la France conclurent alors un traité pour rétablir la paix dans le Levant (6 juillet). On résolut de faire une dernière proposition à la Porte Ottomane : c'était que la Grèce s'administrât elle-même librement en reconnaissant la suzeraineté du sultan. Si la Porte refusait encore, les trois puissances empêcheraient toute nouvelle collision entre les belligérants.

M. Canning mourut sur ces entrefaites, dans la force de l'âge et du talent (8 août). Cette mort affaiblit la politique anglaise, qui ne pressa plus si vivement l'exécution du traité du 6 juillet. La Porte Ottomane n'avait pas répondu à la notification de ce pacte. Malgré le relâchement de l'Angleterre et la mollesse du ministère français, le traité, sous la pression de la Russie, porta ses fruits. Les ambassadeurs des trois puissances à Constantinople invitèrent les amiraux anglais, français et russe à empêcher tout nouveau débarquement des musulmans en Grèce. Ibrahim, fils du pacha d'Égypte, avait envahi et ravageait la presqu'île de Morée. Une flotte turco-égyptienne lui amenait des renforts et devait transporter des troupes sur divers points. Les trois amiraux avertirent Ibrahim de leurs instructions; il



Bataille de Navarin.

promit de ne pas faire sortir sa flotte du port de Navarin jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de Constantinople et d'Égypte. Il manqua de parole. Dès que les escadres chrétiennes se furent éloignées, la flotte musulmane sortit; les Français et les Anglais revinrent sur elle, la sommèrent de rentrer au port, et, rejoints par les Russes, l'y suivirent. Les trois escadres se mirent en ligne dans le port même, les Français au milieu, sous le commandement de l'amiral de Rigny. Les Turcs tirèrent sur le parlementaire que leur envoyait l'amiral anglais. Le feu, alors, s'engagea partout. Moins de quatre heures après, la flotte turco-égyptienne n'existait plus. Tout était brûlé, coulé ou échoué à la côte (20 octobre).

Un armistice de fait suivit cette célèbre

journée, qui amena la fin de la longue et cruelle guerre de Grèce.

Le ministère Villèle espéra un moment tirer parti de la bataille de Navarin, acclamée par les libéraux et célébrée en vers éclatants par Victor Hugo; mais rien ne lui profitait plus.

La crise intérieure approchait. On présentait de prochaines élections générales. Une puissante société se forma en vue d'y préparer le pays, sous ce titre significatif: « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Les rédacteurs du *Globe* en avaient été les instigateurs. M. Guizot fut président du comité de direction. Avec la société « Aide-toi, le ciel t'aidera » se fonda un autre groupe à tendances républicaines, la société des « Francs-parleurs. » M. Vitet, un des jeunes amis de M. Guizot, rédigea le manifeste qui apprit à

la France l'existence et le but de l'association.

Parmi tout ce mouvement et toutes ces espérances, le parti libéral fut douloureusement affecté par une perte qui réveilla les regrets qu'avait causés la mort du général Foy. Un autre vaillant lutteur disparut. Au moment où l'on s'attendait à le voir rentrer brillamment dans la carrière, une maladie enleva Manuel dans la force de l'âge.

Les scandales des obsèques du duc de La Rochefoucauld se renouvelèrent, dans de plus grandes proportions, au convoi de Manuel. La police, qui avait d'abord laissé traîner le char funèbre par les jeunes gens, voulut ensuite le leur reprendre. M. Laffitte eut grand peine à empêcher la foule irritée d'engager une lutte à outrance avec la force armée. Les discours prononcés sur la tombe par La Fayette et par d'autres orateurs eurent un caractère bien différent de ceux qui avaient signalé les funérailles du général Foy. Sous la lutte légale, ici, on sentait la Révolution (24 août).

Quelques jours après, la société « Aide-toi, le ciel t'aidera » publia un récit de cette journée, écrit par l'un des deux jeunes historiens de la Révolution française, M. Mignet. Cette relation, où la police était fort sévèrement traitée, fut poursuivie et acquittée.

Le ministère était à bout. M. de Villèle, jusque-là prudent, timide, n'avait cédé qu'à contre-cœur aux exagérés; maintenant il poussait à son tour aux coups de tête et s'accrochait en désespéré au pouvoir qui le quittait. D'accord avec M. Corbière, il pressait le roi de dissoudre la Chambre et de faire une grande promotion de pairs, qui changeât la majorité de la pairie.

La perplexité du roi était grande. Un voyage qu'il fit en septembre contribua à le rassurer. Il alla visiter un camp où l'on avait réuni et où l'on exerçait un corps de

troupes assez nombreux auprès de Saint-Omer. Il fut accueilli sur sa route par la curiosité banale de populations pour lesquelles le passage du chef de l'État et de son cortège était un événement. Il entendit au camp les acclamations d'usage. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire illusion. Il dit au duc de Mortemart, un des commandants de ses gardes du corps: « Que ne pourrait-on pas faire avec des troupes animées d'un si bon esprit! — Oui, Sire, répondit le duc, on pourrait tout, ou à peu près tout, le jour de l'entreprise! mais le lendemain!...

Des rêves de coups d'État troublaient donc déjà l'esprit de Charles X, ainsi que le public le présentait avec inquiétude; mais c'était encore vague et lointain.

Peu après le retour de Saint-Omer, le roi autorisa enfin M. de Villèle à poser la question de dissolution de la Chambre devant le conseil des ministres. Elle fut décidée (20 octobre). Le 6 novembre, parut une ordonnance qui dissolvait la Chambre, convoquait les collèges électoraux aux 17 et 24 du même mois, supprimait la censure, ainsi que l'exigeait la loi dès que la période électorale s'ouvrait, et créait 76 nouveaux pairs, parmi lesquels pas un nom illustre, si ce n'est le maréchal Soult.

L'effet de ce qu'on nomma « la fournée de pairs » fut détestable. On n'y vit que le but d'avilir une Assemblée devenue l'objet de la sympathie publique. Quant à la convocation si hâtive des électeurs, elle manifestait le désir et l'espoir d'enlever les élections par surprise. Les journaux, auxquels on avait été contraint de rendre la liberté, en usèrent sans ménagement. Ils tenaient, vis-à-vis de la cour, un langage d'une hardiesse inusitée. Les deux oppositions renouvelèrent leur coalition, dont M. de Châteaubriand prit vigoureusement la défense contre les récriminations des ministériels. « Il n'y a plus, écrivait-il, que deux partis,

celui de la fidélité aux institutions et celui du parjure ; l'opposition, c'est la France entière, moins les gendarmes et les ignorants. »

L'administration fit des efforts inouïs ; mais ce qui avait réussi en 1824 échoua en 1827. L'opposition remporta une victoire complète dans les élections d'arrondissements. Paris et la France étaient dans l'ivresse. Ce n'était plus, cette fois, comme en septembre 1816, la royauté qui rendait au pays une liberté précaire, sauf à la lui reprendre le lendemain ; c'était le pays lui-même qui, par la force de l'opinion, se délivrait de la tyrannie d'une minorité rétrograde.

Les illuminations, les chants joyeux, les fêtes populaires de Paris ne tardèrent pas à tourner au tragique. Le second jour, le 19 novembre, vers le soir, de petites bandes d'enfants et de gens mal vêtus commencèrent à jeter des pierres dans les carreaux de celles des maisons qui n'étaient pas illuminées ; puis ils renversèrent des charrettes, s'emparèrent des matériaux de démolitions et dressèrent quelques barricades dans le quartier Saint-Denis. La gendarmerie les enleva et les abattit ; mais on les reconstruisit derrière elle. A une heure plus avancée de la soirée, une force armée plus considérable revint, reçut des volées de pierres, fit feu sans sommation et s'empara de nouveau des barricades. La gendarmerie à pied et à cheval se répandit dans les rues voisines, sabrant ou piquant de ses baïonnettes tout ce qu'elle rencontrait. Il y eut plusieurs morts et bon nombre de blessés.

Les libéraux accusèrent violemment la police ; les ministériels crièrent au retour de 93. Il est probable que la police n'était pour rien dans l'origine du désordre, mais qu'elle le vit avec satisfaction. Ce qui est certain, c'est que, le 20, on laissa les rassemblements se reformer, parcourir les quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Ho-

noré, briser les fenêtres des boutiques et relever les barricades sans obstacle, de 7 à 10 heures du soir.

Les troupes avancèrent enfin. Les premiers chefs de colonnes, assaillis par des pierres à la place du Châtelet, refusèrent aux commissaires de police d'ordonner le feu et emportèrent deux barricades sans effusion de sang. Il n'en fut pas de même aux barricades de la rue Grénetta et du passage du Grand-Cerf ; des feux de file et de peloton furent dirigés, non-seulement sur les barricades, mais sur les maisons voisines. Les émeutiers n'avaient point d'armes à feu et se dispersèrent. La gendarmerie recommença de charger dans les rues, et il y eut de nouvelles victimes, des personnes connues et honorables, sur des points où il n'y avait pas l'ombre d'une résistance.

On n'avait pas entendu la fusillade dans les rues de Paris depuis le 13 vendémiaire ; il y avait 32 ans.

La presse libérale éclata en cris d'indignation contre ce qu'elle nomma « les crimes de la rue Saint-Denis. » Le ministère, de son côté, s'efforça de regagner l'opposition de droite en l'effrayant du retour de la Révolution. Il espérait emporter les élections des collèges de départements. Celles des collèges d'arrondissements avaient été aussi désastreuses pour lui que triomphantes pour les chefs du parti libéral. M. Royer-Collard avait eu un succès extraordinaire : il avait été élu dans sept arrondissements.

Les élections départementales eurent lieu le 24 novembre. Le garde des sceaux Peyronnet y fut battu personnellement, comme il l'avait été déjà dans les élections d'arrondissements. Il ne put se faire élire nulle part. Le ministère eut néanmoins la majorité dans les élections de départements ; mais cet avantage était loin de suffire pour balancer son énorme échec des collèges d'arrondissements.

Le ministère tâchait de se faire illusion en

calculant qu'il y aurait encore dans la nouvelle chambre plus de royalistes que de libéraux. Ces royalistes n'étaient point à lui : l'opposition de droite refusa de traiter avec Villèle ; elle se croyait maîtresse de la situation par les 70 ou 80 voix dont elle disposait



Rigny.

entre le parti libéral et le parti ministériel, qui en avaient chacun 170 à 180.

M. de Villèle s'obstinait à résister encore ; il pria le roi, au nom de ses collègues et au sien, ou de former un nouveau cabinet ou de déclarer hautement qu'il maintiendrait le cabinet existant.

Le roi répondit qu'il s'était décidé à former un ministère de royalistes modérés.

Charles X pourtant flottait encore entre ses vieux amis de l'émigration, le prince de Polignac et le duc de Rivière, qui lui proposaient un ministère d'opposition de droite, et le dauphin et les ministres Frayssinous et

Chabrol (de la marine), qui soutenaient la nécessité d'un ministère mi-parti de droite et de centre droit.

Le maréchal Soult, qui n'était pourtant pas un grand politique, dit au roi un mot qui était alors très-juste et qui l'a été plus d'une fois : « La France est centre gauche. »

La dauphine en dit un autre : « Vous abandonnez M. de Villèle ; c'est la première marche de votre trône que vous descendez ! »

Il y avait du vrai ; mais comment maintenir M. de Villèle sans un coup d'État !

Il y eut de longs pourparlers sur la composition d'un ministère. Le roi eût souhaité de garder Villèle en l'associant à des noms nouveaux. L'opinion s'exaspérait et les journaux des deux oppositions se déchaînaient contre Villèle avec une violence extrême. L'agitation fut redoublée par une publication hardie et singulière que lança un écrivain connu par son hostilité contre la dynastie, M. Cauchois-Lemaire. C'était une *lettre au duc d'Orléans*, dans laquelle l'auteur invitait ce prince à se mettre à la tête de l'opposition et à prendre dans la monarchie « la place qu'eût occupée La Fayette dans une république, celle du premier citoyen de France. » La lettre ne disait pas, mais laissait entendre qu'il serait à désirer que « ce premier citoyen » devint le chef de l'État.

La brochure ne fut pas bien reçue, même par les personnes qui, maintenant en assez grand nombre, pensaient comme l'auteur ; on le trouva imprudent. Le duc d'Orléans affecta d'en être fort mécontent. M. Cauchois-Lemaire fut condamné par le tribunal correctionnel à quinze mois de prison ; mais l'idée qu'il avait émise n'en fit pas moins son chemin.

On était enfin venu à bout de faire un ministère. Au moment où les anciens ministres prirent congé, le dauphin exprima des regrets à M. de Villèle : — « Mais, ajouta-t-il, vous étiez devenu trop impopulaire ! »



Fusillades de la rue Saint Denis.

Villèle répondit : — « Dieu veuille, Monseigneur, que ce soit moi ! »

En réalité, c'était à la fois l'un et l'autre, le ministère et la royauté, qui s'étaient attiré une égale impopularité. M. de Villèle, bon ministre des finances, quoique inférieur au baron Louis et même peut-être à MM. Roy et Corvetto, avait été un mauvais premier ministre : gouverné par son parti au lieu de le gouverner, il avait commis successivement toutes les fautes qu'il connaissait pour telles et qu'on lui imposait.

Le nouveau ministère fut constitué le 5 janvier 1828. M. Portalis, fils du rédacteur du Concordat, avait la justice ; M. de la Ferronnière, ambassadeur en Russie, avait les affaires étrangères ; M. de Martignac, l'intérieur ; M. Roy, les finances ; la guerre,

par une combinaison bizarre et fort peu constitutionnelle, était partagée entre le Dauphin, pour la présentation aux grades, et le vicomte de Caux, pour l'administration. M. de Chabrol, ministre de la marine, et l'évêque Frayssinous restaient ; mais l'évêque n'avait plus que les affaires ecclésiastiques. Il n'y avait point de président du Conseil.

Parmi les nouveaux ministres, la capacité financière de M. Roy était suffisamment éprouvée ; M. Portalis était un jurisconsulte distingué, d'opinions gallicanes, mais sans convictions politiques ; M. de la Ferronnière, bon Français, intelligent, désireux de relever la grandeur de son pays, pouvait être fort utile par la considération dont il jouissait à la cour de Russie ; il était, sous ce rapport, ce qu'avait été Caulain-

court sous l'Empire. Malheureusement, l'homme qui allait être le pivot du cabinet et qui aurait la charge d'en soutenir la politique devant les Chambres, le ministre de l'intérieur, était insuffisant à ce rôle.

Ce n'était certes point par manque d'esprit et de talent (il en avait infiniment), mais par manque de caractère. M. de Martignac, modéré, timide par tempérament, avait été ultra par circonstance : sa conduite avait été déplorable en 1815, pendant et après le procès des frères Faucher. Il était leur ami, leur obligé, et non-seulement il les avait abandonnés, mais il avait outragé leur mémoire, lorsque leurs corps sanglants étaient à peine refroidis. Commissaire du gouvernement durant la guerre d'Espagne, il avait, pour plaire aux ultras, desservi les bonnes intentions du duc d'Angoulême. Depuis, il avait modifié son attitude à mesure qu'il voyait remonter les chances des libéraux. Ce n'était pas là l'homme qui pouvait dominer une situation aussi difficile que celle du nouveau cabinet. Il est fort douteux, d'ailleurs, que personne y eût réussi.

Les premiers moments étaient aisés à passer : la France était toute à la satisfaction d'avoir vu tomber ce long ministère qui avait marqué si tristement dans notre histoire; mais il était à prévoir que le nouveau cabinet se trouverait bientôt entre les exigences naturelles, légitimes et croissantes de l'opinion et les préjugés invétérés du roi et du parti royaliste. Une crise inévitable était au bout.

CHAPITRE XV

SECONDE RESTAURATION (SUITE). — DERNIÈRE TENTATIVE DE TRANSACTION. MINISTÈRE MARTIGNAC. SA CHUTE.

(8 Janvier 1828 — 9 Août 1829.)

La position du nouveau ministère fut très-difficile, dès le premier jour, entre les libé-

raux, l'ancienne opposition de droite et le roi. Les premières difficultés virent moins de la gauche que de M. de Châteaubriand, fort mécontent de n'avoir point été appelé aux affaires étrangères, et de l'extrême droite, qui avait rêvé le pouvoir; mais la difficulté suprême était le roi. Charles X s'était résigné à grand'peine à retirer la police des mains si justement impopulaires de Delavau et de Franchet, à condition de leur donner une retraite dans le Conseil d'État; mais il résistait presque en toute chose aux réformes les plus nécessaires. Il correspondait secrètement avec M. de Villèle, qu'avait aigri sa défaite et qui ne montrait plus son sang-froid ni son bon sens accoutumés. Il y avait aux Tuileries un certain escalier dérobé par lequel passaient, au temps du ministère Villèle, M. de Polignac et autres ultras qui venaient entretenir secrètement le roi. Maintenant, c'était aux amis de M. de Villèle d'user de l'escalier dérobé. Charles X, conformément aux prévisions de son frère, conspirait contre ses ministres, comme il avait conspiré contre ceux de Louis XVIII. Cela ne devait cesser qu'avec le dernier ministère du règne, qui fut l'expression directe et l'instrument passif de ce malheureux roi.

On avait eu quelque temps l'espoir qu'après lui son fils entrerait dans une voie meilleure; cette espérance s'évanouissait, et le dauphin se dépopularisait rapidement. On lui avait fait un mauvais présent en lui mettant dans la main, d'une façon fort peu constitutionnelle, le personnel de l'armée : il ne soutenait pas, dans ces attributions qui exigent tant de sagacité, la bonne renommée qu'il avait gagnée en Espagne; il se laissait gouverner par de jeunes officiers plus ambitieux que capables. On n'avait connu de lui jusque-là que ses bonnes qualités; maintenant, c'étaient ses défauts qui ressortaient et qui s'aggravaient.

On attendait avec un intérêt passionné la

réunion de la nouvelle Chambre. Comment allait se former une nouvelle majorité? La gauche restait compacte en face des anciens ministériels; l'opposition de droite se coupait en deux; une partie, conduite par M. de La Bourdonnaie, naguère si violent contre Villèle, se rapprochait des amis de l'ancien ministre; une autre fraction, formant ce qu'on nomma le groupe Agier, tendait vers la gauche.

La session s'ouvrit le 5 février 1828. Le discours du trône fut fort applaudi, lorsque le roi parla de la journée de Navarin. On l'entendit avec satisfaction annoncer que notre occupation militaire en Espagne cesserait prochainement. Les acclamations éclatèrent lorsqu'il dit qu'il voulait « affermir » de plus en plus la Charte qu'avait octroyée son frère, et qu'il avait juré de maintenir. « Je veillerai, ajouta-t-il, à ce qu'on travaille avec sagesse et maturité à mettre notre législation en harmonie avec elle. »

Le discours était l'œuvre des ministres et non du roi : Charles X fut fâché de son succès; il écrivait à M. de Villèle que les éloges des libéraux lui faisaient craindre « d'avoir dit des sottises. »

La question de la nouvelle majorité fut décidée par l'élection du bureau de la Chambre. Les cinq candidats à la présidence appartenaient tous soit à la gauche, soit aux trente membres de la droite qui s'étaient alliés à la gauche. Le roi, exaspéré contre ce qu'il nommait « les défectionnaires de la droite, » choisit entre les cinq, pour président, Royer-Collard.

Devant l'attitude de la Chambre, les derniers restes du ministère Villèle, les ministres des affaires ecclésiastiques et de la marine, MM. Frayssinous et de Chabrol, durent donner leur démission. M. de Chabrol devint, avec M. Ravez, l'ancien président de la Chambre, un des conseillers secrets du roi, qui s'était déjà refroidi pour M. de Villèle.

Celui-ci se permettait d'avoir des idées à lui; il ne fallait à Charles X que des conseillers qui lui suggérassent ce qu'il était d'avance résolu de faire.

MM. Frayssinous et de Chabrol furent remplacés dans le ministère par l'évêque de Beauvais Feutrier et par M. Hyde de Neuville (3 mars). Un autre ministre était entré avant eux à l'instruction publique, M. de Vatimesnil : c'était un homme de talent, jeune encore, très-gallican, et qui, d'ultra, était devenu assez libéral, ce qui le fit prendre en aversion par le roi.

La discussion de l'adresse en réponse au discours du roi offrit un grand intérêt. La Chambre vota, malgré les ultramontains, un paragraphe où il était dit que l'organisation définitive de l'instruction publique devait concilier l'autorité civile et le pouvoir spirituel selon les maximes de l'Église gallicane.

Une autre phrase où l'on réclamait les libertés municipales fut combattue en vain par La Bourdonnaie et d'autres orateurs de la droite : l'extrême droite féodale se refaisait absolutiste, depuis qu'elle avait perdu ses illusions sur le résultat qu'aurait pour elle le système électif dans les localités.

La lutte fut surtout très-vive à propos du blâme énergiquement formulé par le projet d'adresse contre « le système déplorable du dernier ministère. » Le garde des sceaux Portalis, en cherchant à faire adoucir la rédaction et en discutant avec Benjamin Constant, laissa échapper un mot imprudent : « On nous propose des appuis que nous refusons et des conseils que nous répudions. » La gauche s'irritait déjà; M. de Martignac, plus habile, la calma, en déclarant qu'il ne voulait être « ni l'accusateur ni le défenseur de l'administration tombée. L'accuser, dit-il, serait de ma part une lâcheté; mais aussi je ne dois point prendre sous ma responsabilité des actes auxquels je n'ai point participé. »

La phrase sur « le système déplorable » fut votée par 187 voix contre 173. L'adresse passa à 34 voix de majorité.

Le roi, dans sa colère, voulait d'abord refuser de recevoir l'adresse : ses conseillers secrets lui représentèrent qu'il n'était pas en mesure d'engager immédiatement la lutte ; il dissimula et accueillit l'adresse par une réplique où les restrictions et les réserves gardaient une forme assez modérée. Il laissa les ministres présenter aux Chambres divers projets de loi conçus dans un esprit libéral.

Les ultras en eurent grand courroux. Leurs journaux ne décoléraient pas, et certains évêques les dépassaient par leurs mandements pleins d'invectives. Ils traitaient la France de nation dégénérée !

A l'occasion des élections complémentaires qui vinrent à la suite des élections générales, s'éleva la grande question du droit de réunion. Le ministère reconnut pleinement le droit des réunions privées. La presse libérale revendiqua celui des réunions publiques.

Les plaintes sur les abus commis par le dernier ministère ou ses agents dans les élections furent authentiquement reconnues fondées, au moins en partie. Le ministre des finances nia l'existence du fameux « cabinet noir, » où l'on décachetait les lettres. Si le cabinet noir n'existait plus, il avait existé. Le nouveau ministère l'avait supprimé.

Rien n'irritait davantage les ultras et les congréganistes que de voir l'instruction publique échapper à leurs mains. Les cours de MM. Cousin et Guizot, fermés depuis six ans, venaient de se rouvrir : un troisième professeur non moins renommé, M. Villemain, destitué, sous le ministère Villèle, de ses fonctions au Conseil d'État, avait pu continuer ses brillantes leçons d'histoire littéraire et de haute critique. Il rivalisait de nouveau avec ses deux éminents collè-

gues : la philosophie, l'histoire et la littérature étaient enseignées à la Sorbonne avec un éclat qui rappelait, dans nos temps modernes, les jours les plus fameux de l'Université de Paris au moyen âge.

Tandis que l'enseignement supérieur reprenait ainsi toute sa splendeur, on recommençait à s'occuper de l'instruction primaire. Une ordonnance du 21 avril ôta au clergé le monopole de cet enseignement, que lui avait livré le ministère Villèle, mais lui laissa encore, dans les comités des écoles, une part trop considérable au gré des libéraux. On blâma avec raison l'interdiction de réunir, sans autorisation spéciale, des élèves de religions différentes, comme si l'État ne devait pas, au contraire, prévenir les discordes religieuses, en habituant les citoyens de croyances diverses à vivre fraternellement ensemble dès l'enfance.

La situation des ministres était fort pénible : le roi leur disputait pied à pied les moindres concessions ; ils ne pouvaient se dissimuler sa malveillance envers eux. Le gouverneur du petit duc de Bordeaux étant mort, Charles X, sans consulter les ministres, lui donna pour successeur un ancien collègue de M. de Villèle, le baron de Damas. Le public y vit une protestation contre le renversement du ministère Villèle. Les ultras excitaient le roi de leur mieux contre la Chambre et contre le ministère. Le 12 avril, anniversaire de la rentrée du comte d'Artois à Paris en 1814, le premier président de la Cour de cassation, le défenseur de Louis XVI, le vieux Desèze, dit au roi que, « devant le beau principe de la légitimité, devaient disparaître toutes les contradictions et tous les obstacles. — La France, ajouta-t-il, n'oublie pas que Votre Majesté lui a solennellement promis de conserver cette autorité forte et tutélaire qui appartient à sa couronne. » Charles X ne faisait accueil qu'à ces sortes de conseils, qui lui renvoyaient l'écho de sa propre pensée.

La Chambre des députés, pendant ce temps, discutait un projet de loi qui donnait, pour la loyale confection des listes électorales, des garanties que les libéraux ne jugeaient pas suffisantes.

La gauche, cependant, resta fort conciliante, et La Fayette lui-même parla des ministres avec bienveillance. Martignac répondit à ces avances. Il consentit à ce que toutes les décisions des préfets, rendues en conseil de préfecture dans les questions électorales, fussent portées en appel devant les Cours royales. La loi, ainsi améliorée, fut adoptée à une énorme majorité.

Martignac avait déployé dans ces débats un talent de premier ordre : modération habile, clarté, élégance sans recherche, élévation sans emphase, variété infinie de ressources, il avait tout ce qui séduit et entraîne. — « Tais-toi, sirène, » lui criait un jour Dupont (de l'Eure), qui se sentait fasciné par son éloquence. — « Monsieur, lui dit une autre fois le sévère Royer-Collard, la Chambre est vaine de vous ! »

Il avait tout, en effet, sauf la force du caractère et la hauteur des convictions.

Les affaires du dehors firent diversion, durant cette session, à nos questions intérieures. Le ministère demanda un emprunt de 80,000,000 pour des armements que nécessitait la situation de l'Orient. Le sultan Mahmoud avait refusé les propositions des trois puissances relativement à la Grèce et publié une proclamation hostile, non-seulement à la Russie, mais à l'Angleterre et à la France, à la chrétienté en général. Les ambassadeurs des trois puissances avaient quitté Constantinople, et la Russie venait de lancer une déclaration de guerre à la Turquie (26 avril). Les Russes avaient franchi le Pruth et pénétré en Moldavie, le 7 mai. Pendant ce temps, chez nous, une ordonnance royale appelait sous les drapeaux 60,000 hommes (11 mai). Notre ministre des affaires étrangères,

M. de la Ferronnière, parla d'une manière très-sympathique pour les Grecs et bienveillante pour la Russie. L'emprunt fut consenti par 287 voix contre 65 (21 mai). Il eut la presque unanimité à la Chambre des pairs.

A cette discussion sur les affaires étrangères succéda immédiatement une impor-



Martignac.

tante question de politique intérieure : le ministère avait présenté une loi sur la presse, qui supprimait l'autorisation préalable pour les journaux et la censure facultative, et qui interdisait les procès de tendance, c'est-à-dire les procès qui s'attaquaient à l'esprit d'un journal et non à des faits délictueux. Des dispositions sévères, mais purement répressives, remplaçaient les facultés préventives accordées au gouvernement par les lois précédentes. Le projet ne rendait pas au jury le juge-

ment des procès de presse. Les nombreux acquittements des journaux par les tribunaux de divers degrés avaient rendu, en fait, l'opinion publique moins ardente sur ce point. Le projet de loi, lors de sa présentation, avait donc été d'abord assez bien accueilli par la majorité des journaux libéraux; mais, lorsqu'on aborda la discussion, vers la fin de mai, l'opinion s'était modifiée, et les journaux libéraux tournèrent tous contre la loi.

La loi de la presse subissait le contre-coup d'une autre grave affaire. Une commission avait été formée par le ministère, en dehors des Chambres, pour préparer la solution de l'irritante question des petits séminaires et des jésuites. Cette commission, dans un rapport au roi, avait, à la vérité, reconnu qu'il fallait ramener les petits séminaires sous l'empire de la loi qui avait constitué l'Université; mais, en même temps, à la majorité d'une voix, elle avait prétendu qu'il n'y avait plus lieu d'appliquer les anciennes lois qui prohibaient l'existence des jésuites. La gauche croyait que le ministère allait reculer et déférer à l'avis de la commission extra-parlementaire.

La loi de la presse, vivement attaquée par nombre d'orateurs libéraux, fut habilement défendue par M. de Martignac. Elle avait semblé fort compromise. Amendée et adoucie, elle passa à une très-grande majorité (19 juin). A la Chambre des pairs, la droite la combattit comme trop libérale: le vieux Boissy-d'Anglas l'attaqua comme trop restrictive; ainsi que Lanjuinais, l'homme de Prairial et de la Constitution de l'an III resta jusqu'au bout fidèle à son passé.

Cette loi de la presse, après tout, était un progrès. Châteaubriand la soutint brillamment à ce point de vue. Le gouvernement l'avait apaisé en lui donnant l'ambassade de Rome. La loi fut votée sans difficulté à la Chambre des pairs.

Ce qui avait ramené les libéraux de la Chambre des députés, c'est que le ministère les avait agréablement surpris dans l'affaire des jésuites. Le ministère, ne voulant pas se mettre en guerre avec l'opinion publique, avait présenté au roi deux projets d'ordonnance dans le sens de la minorité de la commission, c'est-à-dire dans le sens opposé aux jésuites.

On s'attendait à une résistance opiniâtre de la part de Charles X. Il n'en fut rien. Le roi signa sans difficulté. L'ancien ministre de l'instruction publique sous M. de Villèle, l'évêque Frayssinous, avait écrit à Charles X que, « si le roi, pour des motifs politiques d'ordre supérieur, croyait devoir prendre cette fâcheuse mesure, il n'oserait prononcer qu'elle était condamnable. » On assure que le provincial même des jésuites, c'est-à-dire le lieutenant du général des jésuites dans ce qu'ils nomment « la province de France, » le père Ronsin, conseilla au roi de céder momentanément à l'orage. Il avait sans doute à cet égard des instructions de Rome.

Le principal conseiller laïque du roi, qui était alors M. Ravez, l'avait engagé à gagner du temps à tout prix.

Une tentative de l'archevêque de Paris, M. de Quélen, pour présenter au roi une protestation au nom de quatorze évêques, fut plus nuisible qu'utile à la cause ultramontaine. Charles X se sentit blessé dans son autorité par cette intervention.

Les ordonnances parurent le 17 juin contre-signées, l'une par le garde des sceaux Portalis, l'autre par le ministre des affaires ecclésiastiques, l'évêque Feutrier. La première soumettait au régime de l'Université huit écoles secondaires ecclésiastiques dirigées par des personnes appartenant à une congrégation non légalement autorisée en France (les jésuites). Nul ne pourrait désormais être chargé de la direction ou de l'enseignement dans un établissement sco-

laire, s'il n'affirmait par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation non légalement établie.

La seconde ordonnance ramenait les petits séminaires au but exclusif de préparer pour les grands, c'est-à-dire de préparer des jeunes gens pour les fonctions ecclésiastiques. Ces établissements ne pourraient plus faire concurrence aux collèges universitaires. Le nombre de leurs élèves ne devrait pas excéder 20,000, chiffre considéré comme suffisant pour le recrutement du clergé : les directeurs des petits séminaires devraient être agréés par le roi. 8,000 bourses étaient créées en faveur de ces établissements comme compensation de l'interdiction de recevoir des élèves non destinés au sacerdoce. Le rapport de l'évêque-ministre Feutrier contenait un passage remarquable sur la nécessité, au point de vue catholique, de conserver les petits séminaires pour préparer aux grands : « S'il n'y avait, écrivait-il, que les collèges ordinaires pour cultiver les dispositions naissantes des jeunes lévites, la plupart des vocations se trouveraient étouffées dans leur germe; c'en serait fait de la religion catholique en France. » Il insistait sur la nécessité de séparer, des compagnons d'études voués à d'autres carrières, les enfants qu'on destinait à la prêtrise.

Ces ménagements et cette sollicitude pour les intérêts catholiques expliquent comment le roi avait pu se résigner temporairement, mais ne calmaient point la fureur des ultras. Leurs journaux firent assaut de déclamations extravagantes. Ils criaient à l'inquisition, au martyre ! Ils comparaient l'évêque Feutrier et le garde des sceaux Portalis à Julien l'Apostat, à Dioclétien, à Saint-Just !

Les ordonnances répondaient, dans la mesure où le gouvernement avait cru pouvoir le faire, aux nombreuses pétitions qui avaient été adressées à la Chambre des

députés contre les jésuites. La Chambre, à propos de ces pétitions, vota un rapport où l'on rappelait que les grands séminaires, ainsi que toutes les écoles de théologie, restaient soumis à l'obligation d'enseigner la Déclaration de 1682, concernant l'indépendance de l'État vis-à-vis de la papauté et la suprématie des conciles sur le pape.

La publication des ordonnances avait apaisé les tempêtes dans la Chambre : on laissa tomber une proposition de mise en accusation du ministère Villèle. On passa à l'ordre du jour sur des pétitions qui réclamaient la réorganisation de la garde nationale de Paris. Ce n'est pas que la majorité ne désirât le rétablissement de la garde nationale; mais elle ne voulait point porter atteinte à la prérogative royale. Le centre affectait toujours d'être fort royaliste, et la gauche même, en général, souhaitait sincèrement une transaction avec la royauté et le maintien du ministère. Dans la discussion du budget, il y eut un incident remarquable : un discours du général Gérard, où il compara notre système militaire à celui de la Prusse et fit voir qu'avec notre long service et nos états-majors luxueux, nous dépensions plus de 200,000,000 pour entretenir moins de 200,000 hommes, tandis que la Prusse, avec une dépense de 80,000,000, pouvait disposer de 500,000 hommes, inférieurs sans doute en éducation militaire, mais qui eussent noyé notre petit nombre dans leur masse.

La session des Chambres fut close le 18 août : elle avait été longue et assez fructueuse; mais la situation, au fond, était toujours mal assurée. L'éclatante concession qu'avait faite Charles X quant aux jésuites n'avait été qu'une manœuvre, et ses dispositions réelles ne s'étaient aucunement modifiées; seulement, la manœuvre continua. Les évêques, irrités de ce qu'ils regardaient comme un empiétement du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique, ne voulaient

pas comprendre la situation ni la politique du roi. Après des protestations isolées, ils s'entendirent pour une protestation collective; ils chargèrent de la rédaction l'archevêque de Paris, qui, dit-on, recourut à la plume du plus violent et du plus éloquent



Léon XII.

des écrivains ultramontains, l'abbé de Lamennais. Le mémoire des évêques au roi contre les ordonnances concluait par : *Non possumus* (nous ne pouvons pas). Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, signa comme doyen de l'épiscopat. Tous les évêques, moins six, avaient adhéré. Devant cette insurrection de l'épiscopat, la position du ministre-évêque Feutrier devenait très-pénible. Cet homme bienveillant et sensé, qui avait sainement apprécié l'état de la France, se voyait traité presque comme un renégat par le fanatisme de l'esprit de corps.

Le *Moniteur* du 17 août déclara que le roi n'avait pas reçu et ne recevrait pas le prétendu mémoire des évêques, qui n'était pas revêtu de leurs signatures et qui serait le résultat d'une délibération prise sans l'autorisation royale. Tout dévot qu'il fût, Charles X n'admettait pas que les évêques pussent se réunir sans sa permission et n'était nullement disposé à renoncer aux droits qu'avaient exercés les anciens rois et qu'avait renouvelés le Concordat.

Le dauphin était encore plus animé là-dessus que le roi. A la lecture d'une lettre offensante qu'avait écrite l'archevêque de Paris à l'évêque-ministre Feutrier, il s'écria que, s'il était roi, l'archevêque coucherait ce soir à Vincennes.

Les fureurs cléricales redoublèrent à l'apparition d'une circulaire du ministre de l'instruction publique, Vatimesnil, invitant tous les fonctionnaires de l'Université, conformément aux ordonnances, à signer la déclaration qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée. L'évêque de Chartres, le plus fougueux de tous, qualifiait, dans ses mandements, les partisans des ordonnances de Vandales et de cannibales.

Le ministère, cependant, avait pris le parti de négocier avec Rome. Le pape Léon XII, dans les premiers temps de son pontificat, avait favorisé et poussé nos ultras; mais on lui avait fait comprendre le danger. Il était revenu à la vieille politique temporisatrice du Vatican; il fit ce que devait laisser pressentir la conduite du provincial des jésuites; il céda au temps. Une lettre de son ministre, le cardinal Bernetti, engagea les évêques à s'en rapporter au roi. Le cardinal archevêque de Reims, un des moins exaltés parmi les prélats, après s'être entendu avec Charles X, écrivit à ses confrères que le Saint-Père ne voyait pas dans les ordonnances une atteinte aux pouvoirs épiscopaux et ne prétendait point im-

poser au gouvernement français les congrégations repoussées par sa législation (25 septembre).

Les ultras essayèrent bien encore d'équivoquer. Ils prétendirent que le cardinal Bernetti seul avait parlé; que le pape n'avait rien dit; mais il fallut finir par se soumettre. Les ordonnances s'exécutèrent. Les huit établissements des jésuites furent fermés. La prudence et la modération inattendues de Léon XII avaient tranché la question.

Cette prudence, que les ultras nommèrent « faiblesse, » porta le premier coup à l'ultramontanisme de Lamennais, exaspéré de la « défaillance » de Rome. Les journaux libéraux, de leur côté, traitaient de faible politique le recours de nos ministres au pape. Le *Journal des Débats* seul était toujours satisfait, depuis que M. de Châteaubriand avait l'ambassade de Rome. Léon XII, persistant dans la position nouvelle qu'il avait prise, tomba d'accord avec Châteaubriand sur le tort qu'avait eu le clergé français de faire la guerre à la Charte : il dit que Jésus-Christ ne s'était point prononcé sur la forme des gouvernements et que la religion catholique avait prospéré dans les républiques comme dans les monarchies.

Le Saint-Siège n'a pas longtemps gardé cette indifférence ou cette impartialité politique.

L'intervention du pape n'avait pas mis un terme aux discussions religieuses. Des incidents nouveaux les ravivaient à chaque instant. Plusieurs prêtres ayant voulu se marier, les tribunaux de première instance rendirent à cet égard des décisions contradictoires. La Cour royale de Paris, saisie en appel, déclara dans son arrêt : « Qu'un Français ne pouvait se présenter comme n'appartenant à aucune religion et comme étranger à tout culte; qu'un homme qui s'est engagé dans les ordres sacrés s'est ainsi obligé à observer toujours le célibat pres-

crit aux prêtres par les Conciles. » Dans cette étrange sentence, la Cour prétendait donc que tout Français était astreint légalement à suivre les prescriptions d'un culte quelconque : elle confondait le domaine de la loi et le domaine de la conscience; elle ne distinguait pas le droit qu'ont les supérieurs ecclésiastiques d'interdire, dans le



Châteaubriand,

sein de leurs églises, les fonctions sacerdotales aux prêtres qui rejettent la discipline établie, d'avec le droit que le Code civil n'accorde à aucun tribunal d'interdire le mariage à un citoyen quelconque.

Il y avait là une contradiction singulière avec les arrêts libéraux qu'avait rendus la Cour royale en autres matières. C'est que la Cour, dans les questions religieuses, n'était pas plus libérale qu'elle n'était jésuite. Elle était gallicane à la façon de l'ancien régime.

Les débats politiques, auxquels se mêlaient les querelles religieuses, prenaient un caractère de plus en plus grave. Un magistrat qui avait combattu les jésuites au point de vue gallican, M. Cottu, publia une brochure où il prétendait que le roi, en vertu de son pouvoir constituant, avait droit de changer la loi électorale. La *Gazette de France* soutint que l'article xiv de la Charte donnait au roi, quand le salut de l'État l'exigeait, un pouvoir dictatorial.

Les ministres tâchèrent de combattre les funestes conseils des ultras, en rassurant le roi sur les dispositions des populations. Ils l'engagèrent à faire un voyage, au mois de septembre, dans les départements de l'Est, sous prétexte de visiter un camp établi à Lunéville. Martignac lui prépara partout une brillante réception.

En Alsace surtout, pays qui a entre tous le génie des fêtes pittoresques, et où les mœurs, les costumes, le paysage s'y prêtent si bien, Charles X fut enivré de tout ce mouvement et de toutes ces acclamations. Il eut un sentiment français en parcourant le magnifique arsenal de Strasbourg; Gouvion Saint-Cyr et les autres ministres de la guerre y avaient comblé les vides laissés par l'Empire, et l'on y voyait dans le plus bel ordre 1,600 canons et 100,000 fusils. Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade étaient venus saluer le roi de France à Strasbourg. — « Voilà, leur dit-il, ce que je puis montrer avec la même confiance à mes amis et à mes ennemis. »

Durant cette course rapide, Charles X, suivant son habitude, s'était montré très-affable : il avait fort bien reçu les députés libéraux des départements qu'il visitait; à Meaux, la ville qui avait élu La Fayette, il avait même fait son éloge en son absence. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Charles X, si opiniâtre quant aux idées, était très-facile quant aux personnes. Son attitude bienveillante pendant le voyage avait pro-

duit des illusions qui devaient être de peu de durée. Le bon accueil qu'il avait reçu ne profita pas au ministère : ce fut tout le contraire; il s'imagina que le peuple, de même que les troupes, était dévoué à sa personne et qu'il pouvait tout se permettre.

Si le voyage de l'Est avait pu un moment abuser les libéraux, un autre voyage princier venait de manifester les vrais sentiments de la cour. La duchesse de Berry avait, dans le courant de l'été, parcouru la Bretagne et la Vendée. « Les anciens soldats de la guerre civile, raconte un historien de la Restauration (M. de Viel-Castel), encore enrégimentés sous les chefs qui jadis les avaient conduits au combat, étaient venus se faire passer en revue par la princesse, » au cri de : « Vive le roi quand même ! » La majorité de la France vit là une menace et un défi.

Au retour d'Alsace, les ministres, sentant l'impossibilité d'ouvrir une nouvelle session des Chambres sans donner quelque satisfaction à l'opinion publique, présentèrent au roi un mémoire dont le rédacteur, le garde des sceaux Portalis, dit sans réserve la vérité à Charles X dans des conclusions véritablement prophétiques. Le sentiment du péril avait donné du courage à ce personnage timide et sceptique. Il montra que, si le roi refusait les propositions du ministère, les ministres devraient se retirer et qu'il faudrait dissoudre la Chambre. « Les collèges électoraux renverraient une majorité plus puissante, dont le premier acte serait de proclamer la souveraineté parlementaire. Il ne resterait au roi que cette alternative, ou de baisser son front auguste devant la Chambre, ou de recourir au pouvoir constituant à jamais aliéné par la Charte et qu'on invoquerait follement une fois pour plonger la France dans de nouvelles révolutions, au milieu desquelles disparaîtrait la couronne de saint Louis. »

Le dauphin, dans d'autres temps, eût

vivement appuyé les ministres; mais il était fort changé : sa tête, qui n'avait jamais été bien équilibrée, s'était visiblement affaiblie, en même temps que son caractère s'aigrissait; il ne lui restait plus rien de ses opinions constitutionnelles d'autrefois.

Le roi, après plus d'un mois de silence, consentit à un projet qui introduisait le principe électif dans les conseils généraux et municipaux : il admit à grand'peine la révocation d'un petit nombre de préfets des plus compromis; il se laissa arracher le renvoi du Conseil d'État de quelques hommes des plus haïs, Delavau, Franchet, etc..., et l'entrée dans ce conseil de quelques membres importants de la majorité. Une note, publiée dans le *Moniteur* du 14 novembre, fut en quelque sorte le manifeste du ministère : elle était fermement constitutionnelle et mit la droite en grand courroux, sans satisfaire pleinement la gauche, qui trouvait que les actes ne répondaient pas suffisamment aux paroles.

Le ministère, en même temps qu'il faisait péniblement quelques pas en avant dans la politique, préparait des progrès économiques : il avait formé une commission chargée de travailler à compléter et à améliorer nos routes et nos canaux, et une autre pour examiner les modifications que pouvait réclamer notre régime commercial dans le sens de la liberté des transactions.

Notre effectif militaire avait été augmenté; nos armements maritimes s'étaient développés cette année dans de notables proportions.

Le Conservatoire des Arts-et-Métiers, désorganisé sous le ministère Villèle, fut reconstitué sous la direction d'un conseil composé des savants et des industriels les plus éminents.

Il y avait donc, de la part de Martignac et de ses collègues, des efforts dont les politiques libéraux leur tenaient compte; beaucoup, néanmoins, dans le parti libéral,

restaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire avec les Bourbons. Le poète Béranger était inébranlable sur ce point. Il venait de lancer un recueil de chansons plus vives que jamais : l'une d'elles, le *Sacre de Charles le Simple*, allait droit à Charles X, sous une allusion transparente. Béranger, après un procès qui fit grand bruit, fut condamné à neuf mois de prison et 10,000 francs d'amende, que paya une souscription publique. (10 décembre 1828.)

Bien des gens ne blâmaient Béranger que de dire tout haut ce qu'ils pensaient tout bas. La défiance était au fond des esprits. L'état moral du pays était agité; l'état économique n'était pas bon, quoique la rente fût très-haute : le 5 p. 0/0 à 107, le 3, à 74. Les pays de vignobles se plaignaient amèrement du système prohibitif qui leur faisait fermer, par représailles, les territoires étrangers. L'industrie souffrait de la protection même qui lui interdisait les échanges.

Des événements importants se passaient au dehors. Les Russes avaient occupé la Moldavie et la Valachie, puis franchi le Danube. Dans la Turquie d'Asie, ils avaient envahi l'Arménie. Le ministère anglais, alors dirigé par lord Wellington, était redevenu hostile à la Russie et malveillant pour la Grèce, bien gouvernée par l'ancien ministre d'Alexandre, Capo d'Istria. Wellington eût voulu, dans la triple alliance, substituer l'Autriche à la Russie, c'est-à-dire retourner la France contre la Russie. Notre ministre des affaires étrangères, La Ferronnaie, n'eut garde de s'y prêter et maintint que la Russie, continuant à remplir ses engagements dans la question grecque, n'était aucunement sortie de la triple alliance.

Wellington n'osa insister, de peur de voir une alliance franco-russe se former en face d'une alliance austro-anglaise. La France proposa à la Russie et à l'Angleterre d'envoyer en Grèce un corps français

pour obliger les Égyptiens à se rembarquer, après quoi les trois puissances prendraient sous leur garantie le territoire évacué. Le ministère anglais céda de mauvaise grâce et en se refusant à ce qu'on étendit plus loin que la Morée et les Cyclades la garantie



Béranger.

en faveur de la Grèce. Il ne voulait même pas qu'Athènes fût assurée aux Grecs. La France et la Russie ne pouvant souscrire à cette étrange prétention, la question des limites de la Grèce ne fut point fixée dans le protocole signé à Londres le 19 juillet 1828, qui autorisa l'envoi d'un corps d'armée français en Morée. Le général Maison partit de Toulon avec 14,000 soldats, de l'argent et du matériel destinés aux Grecs. Dans une proclamation qui ressemblait beaucoup plus à celles des grands généraux de la Révolution qu'aux tristes manifestes de la guerre d'Espagne, ce vaillant capitaine annonçait à ses soldats qu'ils

étaient appelés à la glorieuse mission d'affranchir un peuple célèbre. Il arriva en vue de Navarin le 29 août. Le général égyptien Ibrahim, quoique son père, le pacha d'Égypte Méhémet-Ali, eût signé une convention pour l'évacuation, cherchait à gagner du temps. Le général Maison le mit en demeure de partir ou de se battre. Les Égyptiens se rembarquèrent. Les Français occupèrent sans résistance les places fortes de Morée demeurées au pouvoir des musulmans. Le seul Château de Morée, occupé par les Turcs, résista : on en chassa la garnison (fin octobre). Les trois puissances, alors, signifièrent à la Porte Ottomane qu'elles plaçaient la Morée et les Cyclades sous leur garantie provisoire. L'opinion publique fut très-mécontente de ce que l'on n'avait point affranchi Athènes.

Pendant ce temps, les Russes poursuivaient leurs opérations militaires entre le Danube et les Balkans. Ils réussirent à prendre l'importante place maritime de Varna (12 octobre); mais ils échouèrent contre Schumla et Silistrie, et furent obligés de repasser le Danube et de revenir prendre leurs quartiers d'hiver en Moldavie.

On s'était exagéré la force numérique et les ressources de l'armée russe : les adversaires de la Russie, à la suite de cet échec, s'exagérèrent sa faiblesse. Metternich s'imagina que les Russes avaient ici à leur tour une retraite de Moscou : il rêvait déjà de refaire contre la Russie la coalition qui s'était faite contre Napoléon. Wellington, esprit plus ferme et plus sensé, ne suivit pas Metternich sur ce terrain ; il savait bien qu'on n'y amènerait pas la France. M. de la Ferrière dit nettement à un envoyé autrichien que le roi de France ne se prêterait à aucune démarche collective pour intervenir dans les affaires de l'empereur de Russie. Charles X alla plus loin vis-à-vis de l'ambassadeur russe Pozzo di Borgo et lui promit que la France per-

sisterait dans son union avec la Russie. Pozzo di Borgo, revenu à une politique raisonnable en ce qui nous concernait, représenta au roi la nécessité de ne pas changer son ministère dans la situation critique des affaires européennes et l'exhorta à ne pas prendre « un ministère de parti. »

Les rêves de Metternich furent bientôt dissipés. La Prusse, de son côté, n'était plus disposée à suivre l'Autriche et inclinait vers la Russie. Metternich recula pitoyablement, non-seulement en Orient, mais en Italie. Il avait en le projet d'obliger le roi de Sardaigne, qui n'avait pas d'héritier direct, à changer dans son royaume l'ordre de succession au trône, afin d'exclure le prince de Carignan, Charles-Albert, qui avait un moment pris parti pour la révolution en 1821. M. de la Ferronnays menaçait l'Autriche d'envoyer une armée française sur les Alpes, s'il était donné suite à ce projet.

L'Autriche baissait; la Prusse montait. Tandis que Metternich et son maître François II imposaient aux États autrichiens un régime énervant et abêtissant, le gouvernement prussien surexcitait chez lui tous les progrès qui n'étaient pas politiques et s'efforçait d'étendre autour de lui son influence. Il commençait d'engager les petits États du Nord de l'Allemagne dans cette Union douanière (*Zollverein*) qui devait avoir de si grandes suites, qui s'étendit plus tard à l'Allemagne du Sud et aboutit enfin à l'union politique. Metternich, ce faux grand homme d'État, laissait, dans son imprévoyant égoïsme, s'opérer ce travail sourd qui préparait l'isolement de l'Autriche; il y concourait lui-même en enfermant la monarchie autrichienne dans une sorte de muraille de la Chine.

La situation de diverses autres contrées européennes subissait également des modifications importantes. Les libéraux belges, après la chute du ministère Villèle et les

ordonnances de Charles X contre les jésuites, avaient cessé de craindre chez eux le parti clérical, qui leur semblait abattu en France, et ils avaient fait alliance avec lui contre le roi Guillaume de Nassau, qui avait des tendances beaucoup trop autoritaires



V. F.

Maison.

et qui opprimait la presse. Une scission s'opéra, dans la Chambre des députés de Bruxelles, entre les Belges et les Hollandais. Le gouvernement des Pays-Bas eût dû se faire franchement libéral, pour rompre l'alliance contre nature des libéraux et des ultramontains; il n'eut point cette sagesse, et sa maladresse prépara une terrible crise.

En Portugal, il venait de s'accomplir une révolution, mais en arrière. Le régent don Miguel, après le départ des troupes anglaises, avait renversé la Constitution et convoqué les Cortès, à la façon de l'ancien régime, pour décider sur le droit à la cou-

ronne entre lui et sa nièce. Une partie de l'armée résista, mais, mal conduite, ne réussit point. Les Cortès, élues sous la pression de don Miguel, le proclamèrent roi (25 juin 1828). Les ambassadeurs des puissances qui avaient reconnu la royauté de doña Maria en Portugal quittèrent Lisbonne, et don Miguel exerça sur ce royaume une tyrannie plus brutale encore que celle de Ferdinand VII en Espagne.

Le dernier détachement français rentra enfin d'Espagne le 23 novembre 1828 : la dette espagnole envers la France fut réglée à 80,000,000; c'était déjà un rabais notable sur ce qui nous était réellement dû; mais cette dette réduite, pas plus que celle d'Haïti, n'a jamais été entièrement payée.

Sur ces entrefaites, parut chez nous un nouvel écrit de Lamennais, qui fit grand bruit; quoique peu satisfait personnellement de Léon XII, il soutenait plus que jamais l'infailibilité papale et proclamait la suprématie du pape dans l'ordre temporel comme dans le spirituel. Ce livre divisa les ultras et le clergé. La *Gazette de France*, journal attaché à M. de Villèle, absolutiste, mais gallican, reprocha à Lamennais d'allier le jacobinisme à l'ultramontanisme, lorsqu'il soutenait que le peuple a droit d'user de la force contre tout prince qui désobéit au vicaire du Christ.

La *Gazette* apercevait très-bien que, le jour où Lamennais ne croirait plus à l'infailibilité du pape, il serait démocrate révolutionnaire. Le nonce du pape lui-même était effrayé de ce livre. Les ultramontains voyaient avec inquiétude que Lamennais n'était pas favorable aux jésuites.

La session des Chambres allait s'ouvrir. Le ministère était fort embarrassé en ce qui concernait les lois départementale et municipale. Le roi avait empêché qu'on comparât des projets suffisamment libéraux. Le projet municipal était acceptable : le projet départemental ne l'était point. M. de Marti-

gnac eût désiré ne présenter d'abord que la loi municipale; le roi l'obligea de présenter ensemble les deux lois, espérant les faire échouer l'une et l'autre. Ses concessions apparentes n'avaient eu pour but que d'ajourner le conflit auquel il se préparait. « J'aimerais mieux, disait-il à ses familiers, scier du bois que d'être roi aux conditions des rois d'Angleterre. En Angleterre, les ministres gouvernent : en France, c'est le roi qui gouverne; il consulte les Chambres; il prend en grande considération leurs avis et leurs remontrances; mais, quand il n'est pas persuadé, il faut bien que sa volonté soit faite. »

C'était bien là le fond des choses au point de vue monarchique : la lutte entre les deux principes de la souveraineté royale et de la souveraineté nationale était donc inévitable.

Au commencement de janvier 1829, M. de La Ferronnays fut obligé de quitter le ministère pour raison de santé. Ce fut une perte fort regrettable : ce ministre comprenait et soutenait énergiquement les intérêts de la France au dehors. On proposa au roi M. de Châteaubriand ou M. Pasquier : il ne voulut ni de l'un ni de l'autre. Sa pensée était, depuis longtemps, d'introduire dans le ministère son ancien ami et son homme de confiance, le prince de Polignac, le fils de la trop célèbre favorite de Marie-Antoinette, qui partageait tous ses préjugés et tous ses rêves, et qui, avec moins d'esprit, n'avait pas plus de jugement que lui.

Martignac et ses collègues résistèrent au choix de Polignac : le roi, qui n'était pas encore prêt à rompre avec eux, dut ajourner cette nomination et donna l'intérim des affaires étrangères au garde des sceaux Portalis.

M. de Châteaubriand et son journal dévoué, les *Débats*, témoignèrent beaucoup d'irritation à la suite de cet incident; mais la gauche, en général, se montra modérée

et réservée, comme il arrive aux grands partis à la veille des grandes crises. Benjamin Constant, dans une lettre remarquable à Béranger, exprimait le désir qu'on s'arrangeât avec la dynastie, « si elle voulait s'arranger. » La Fayette lui-même était encore disposé à transiger.

C'était la sagesse de la force : de l'autre côté, il n'y avait que vertige et folie.

La session s'ouvrit le 27 janvier. Le discours du roi fut satisfaisant : il dissipa momentanément les alarmes publiques. Ce discours était absolument dépourvu de sincérité. Charles X ne songeait qu'à traverser la session, pour faire après ce qu'il voudrait.

La formation des bureaux de la Chambre des députés attesta la forte union des groupes de la gauche. Ce fut le vieux Labbey de Pompières, de l'extrême gauche, qui, en qualité de doyen d'âge, porta au roi la liste des candidats à la présidence. La cour fut très-scandalisée de le voir se présenter au roi avec des chaussons de lisière par-dessus ses souliers : cela rappelait, disait-on, le ministre girondin Roland paraissant devant Louis XVI avec des souliers sans boucles !

A la Chambre cependant, ce terrible révolutionnaire, en remettant le fauteuil de la présidence à Royer-Collard, s'exprima très-pacifiquement : il dit que « des jours heureux allaient luire sur la France, et que le roi et la nation voulaient la liberté. »

A la Chambre des pairs, M. de Polignac protesta contre ceux qui l'accusaient d'être l'ennemi de nos institutions représentatives. Il se croyait en effet partisan de ces institutions ; mais, ainsi que Charles X, il les entendait d'une façon bien étrange. Il avait vu de près et longtemps l'Angleterre, mais n'y avait jamais rien compris.

A la Chambre des députés, un nouvel élu, le général Lamarque, qui aspirait à reprendre le rôle du général Foy, attaqua énergiquement le gouvernement anglais, à propos

de sa conduite envers la Grèce. Le ministre promit que la Grèce aurait Athènes. Une partie de la droite déclama contre l'expédition de Morée et montra des sentiments aussi peu chrétiens que peu français.

Les deux projets de lois municipale et départementale furent présentés le 9 février. Le projet municipal écartait le système de la Constitution de l'an III, qui absorbait les communes dans les administrations cantonales : il établissait que la commune était une association naturelle et nécessaire, et non, comme les départements, une création de la loi. Les conseillers municipaux seraient élus par les plus imposés, dans la proportion de 30 électeurs pour 500 habitants et 2 pour 100 au-dessus de 500, plus certaines catégories de fonctionnaires et de lettrés. Le roi ou ses délégués gardaient la nomination des maires et adjoints.

Les conseillers d'arrondissements devaient être élus par des assemblées de canton formées des plus imposés dans la proportion de 1 pour 100 habitants.

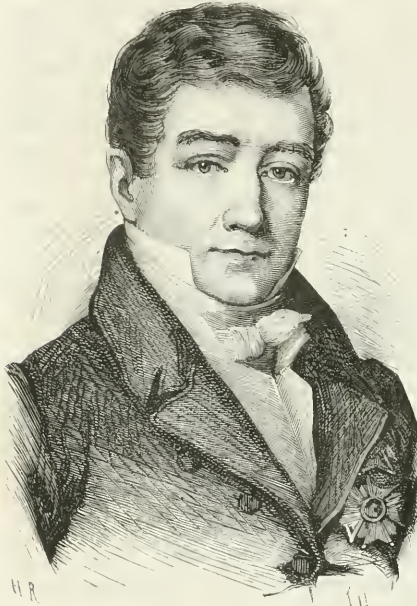
Les conseillers généraux seraient nommés par des assemblées d'arrondissements, composées aussi des plus imposés, mais seulement 1 pour 1,000 habitants, plus 3 délégués par canton.

Le reste, sans être démocratique, était acceptable à la rigueur, comme constituant un progrès ; ce qui regardait les conseils généraux ne pouvait être accepté. C'était aussi oligarchique que les grands collèges : 40,000 électeurs pour toute la France !

La commission de la Chambre, où dominaient la gauche et le centre gauche, se montra peu exigeante ; elle se fût contentée d'obtenir le suffrage pour les électeurs qui nommaient les députés, environ 90,000 en tout. Les ministres n'eussent pas mieux demandé. Le roi, excité par ses conseillers secrets, repoussa toute transaction.

Le ministère, empêché par le roi de dé-

poser les deux lois séparément, eût souhaité du moins de commencer la discussion par la loi municipale. Les libéraux n'y consentaient pas. Tout en affectant la confiance dans le langage constitutionnel que tenait le roi, ils se tenaient avec raison sur leurs



Pasquier.

gardes. Ils jugeaient nécessaire de commencer par la loi départementale, afin de créer dans les départements des points de résistance contre les coups d'État.

Sur les vives instances de M. de Martignac, le rapporteur de la loi municipale, M. Dupin, se rallia au ministère et demanda la priorité pour cette loi. Le groupe Agier, cette fraction de la droite qui s'était associée à la gauche, seconda M. Dupin; mais la gauche, une partie du centre gauche et presque toute la droite votèrent contre la priorité: la gauche agissant par principe, la droite par tactique. Le roi avait poussé

la droite en dessous contre ses ministres; il avait, comme le dit l'historien du *Gouvernement parlementaire en France*, M. Duvergier de Hauranne, « conspiré avec l'opposition de droite contre son propre ministère. »

Le coup, en réalité, était décisif. Martignac soutint ensuite la discussion avec son talent ordinaire; mais il fut faible au fond: entravé comme il l'était par le roi, on peut dire qu'il combattait enchaîné. La droite, dans le débat, se démasqua entièrement: elle vanta la tradition absolutiste de l'Empire, ce dont Benjamin Constant prit acte; elle repoussa sans réserve le principe électif.

La gauche essaya de nouvelles tentatives de conciliation, approuvées par Lafayette lui-même; le roi les fit échouer. Le ministère retira les deux projets de lois (8 avril).

La joie fut délirante à la cour et dans les salons ultras. Le ministère, avec plus de décision, eût peut-être fait reculer le roi cette fois encore; mais il eût toujours fallu en venir à la rupture.

Le ministère ne tomba point immédiatement; mais le roi n'attendait que le moment opportun pour s'en débarrasser.

Les journaux abordaient de plus en plus nettement les questions les plus redoutables. Les feuilles ultras ne parlaient plus que de l'article 14. Le *Constitutionnel*, accusé par la *Gazette* de viser à une Révolution de 1688, répondit que Jacques II n'était tombé que par sa faute, et que parler chez nous d'une Révolution de 1688, c'était croire que le roi pourrait manquer à ses engagements.

La tribune de la Chambre retentissait de paroles aussi vives que les articles des journaux. M. Lafitte y dit un mot bien grave: « La France espérait; elle n'espère plus! » Dans la discussion du budget, M. de Martignac obtint une dernière fois les applaudissements des libéraux. Il fut attaqué violemment par les ultras avec l'approba-

tion secrète du roi. Il laissa échapper peu après à la tribune un mot imprudent : « Nous marchons à l'anarchie ! » La droite exploita largement cette parole auprès du roi.

Charles X demanda un jour au ministre de la guerre, le général Decaux, s'il pouvait compter sur l'armée. « Sire, répondit M. Decaux, il faut savoir pourquoi. — Sans condition, » répliqua le roi. M. Decaux sentit la portée de la question et répondit que l'armée ne ferait rien contre la Charte. « La Charte ! la Charte ! dit alors le roi ; qui veut la violer ? Sans doute, c'est une œuvre imparfaite ; mais je la respecterai. Quant à l'armée, elle n'a rien à faire avec la Charte. »

On devait voir bientôt de quelle façon il entendait le respect de la Charte.

Martignac fit, vers la fin de la discussion du budget, une sorte de discours d'adieu : il y indiqua la retraite possible du ministère. Ménagé, malgré tout, par la Chambre des députés, il était obligé de se défendre devant la Chambre des pairs, qui, fort modifiée par la « fournée » de M. de Villèle, reculait à mesure que la Chambre des députés avançait. La Chambre des pairs venait d'écarter un projet de loi qui tendait à affermir l'imprimerie et la librairie.

L'union du grand parti libéral s'affermis-
sait de plus en plus. Les ultras ne s'entendaient que pour pousser aux coups d'État, mais se déchiraient entre eux : les partisans de Villèle contre ceux de Polignac. A propos des menaces contre la Charte, le général Lamarque dit à la tribune une fière parole : « Les peuples ont aussi leurs coups d'État ! »

Polignac était poussé auprès de Charles X tout autant par les ambassades d'Angleterre et d'Autriche que par la fraction la plus aveugle des ultras. Le cabinet Wellington comptait faire ce qu'il voudrait d'un pareil ministre des affaires étrangères. La

presse libérale défit hardiment Polignac de monter au pouvoir.

La session fut close le 31 juillet. Elle avait été aussi stérile quant à la législation que grave au point de vue politique. On se préparait des deux côtés à une lutte à outrance. Huit jours avant la clôture de la session, le plus violent des journaux



Polignac.

ultras, le *Drapeau blanc*, annonçait qu'un nouveau ministère allait en finir avec « les lâches transactions qui compromettaient la monarchie. »

L'événement fut retardé d'une semaine par la rivalité de Polignac et de La Bourdonnais ; ils ne s'aimaient point et il s'agissait de les associer dans le cabinet. Ils s'entendirent enfin tant bien que mal. Le roi congédia assez disgracieusement Martignac et ses collègues, et le nouveau mi-

nistère fit son apparition dans le *Moniteur* du 9 août 1829.

Aux affaires étrangères, le nom de Polignac rappelait les folies de Marie-Antoinette à la veille de la prise de la Bastille. A l'intérieur, le public lut avec stupéfaction le nom de La Bourdonnaie, qui, après d'étranges variations lors de sa lutte contre M. de Villèle, était redevenu l'homme de 1815, l'homme de la Terreur blanche; au ministère de la guerre, le nom de M. de Bourmont, le général qui avait déserté à l'ennemi la veille de la bataille, en 1815, et qui avait ensuite joué un rôle plus odieux et plus honteux encore dans le procès du maréchal Ney.

C'était le ministère de la démence. On jetait le défi non-seulement à tout sentiment libéral, mais à tout sentiment national. Le malheureux Charles X était tellement étranger à son temps et à son pays, qu'il ne comprit point que la France prendrait l'appel de Bourmont à la tête de l'armée pour le plus sanglant des outrages. Il croyait que, pour justifier le déserteur de Fleurus devant le public, il suffirait de faire dire qu'il avait eu des ordres du roi.

Le ministère tout entier, pour la France, était dans ces trois noms. On ne prit même pas garde aux autres : M. de Chabrol, ministre des finances; M. Courvoisier, ancien procureur général, ministre de la justice; M. de Montbel, ministre de l'instruction publique; M. d'Haussez, ministre de la marine, sur le refus de l'amiral de Rigny.

Le choc inévitable entre deux principes de gouvernement qu'il était impossible de concilier eût pu être retardé par la prudence : il fut hâté par l'ineptie. Le dénouement ne devait pas se faire longtemps attendre.

CHAPITRE XVI

SECONDE RESTAURATION (FIN). — MINISTÈRE
POLIGNAC. LES ORDONNANCES. RÉVOLUTION DE
JUILLET.

(9 Août 1829-9 Août 1830.)

Un cri d'indignation avait éclaté d'un bout à l'autre de la France, lorsqu'on avait vu apparaître ces trois noms : Polignac, La Bourdonnaie, Bourmont. Les patriotes qui, par passion ou par principe, n'avaient jamais admis la possibilité d'une transaction avec la vieille dynastie, éprouvèrent cette espèce de satisfaction que ressent l'homme de guerre à la veille d'une bataille décisive. Ceux qui avaient rêvé la liberté avec la monarchie furent consternés. « Allons ! s'écria Royer-Collard, Charles X est toujours le comte d'Artois de 1789 ! »

Les journaux libéraux, en général, répondirent par une explosion de colère et de menaces au défi qui venait d'être porté à la nation. Le *Journal des Débats*, attaché aux Bourbons par des liens que son ardente opposition n'avait point brisés jusque-là, termina un article d'une douleur éloquente par ce cri tant de fois cité : « Malheureuse France ! malheureux roi ! »

Le ministère lui fit intenter un procès. Il répliqua par une sortie bien plus violente d'un jeune rédacteur, M. Saint-Marc Girardin, contre M. de Polignac, « l'homme de Coblenz et de la contre-révolution, » contre M. de Bourmont, « le déserteur de Waterloo, aujourd'hui exposé sur l'échafaud du ministère, » contre M. de la Bourdonnaie, l'homme qui demandait partout, en 1815, des fers, des bourreaux, des supplices.

Les démissions de conseillers d'État et d'autres fonctionnaires éminents se succédèrent. La plus retentissante fut celle que donna M. de Châteaubriand de son ambassade de Rome. Pendant ce temps-là, repa-

raissaient dans les hauts emplois des noms ridicules ou sinistres. L'ex-procureur général Mangin, l'homme des sanglantes exécutions de 1821, était appelé à la préfecture de police.

Les éloges que prodiguaient les journaux anglais à M. de Polignac et les projets qu'ils lui attribuaient de rapprocher les institutions sociales de la France d'avec celles de l'aristocratique Angleterre redoublaient chez nous l'irritation publique et resserraient l'union des journaux libéraux de toutes nuances. Les journaux royalistes, au contraire, étaient en discorde. Les uns prêchaient le coup d'État immédiat; les autres préféraient les attermoiements et s'imaginaient qu'on pouvait gagner la majorité dans la Chambre. Le *Drapeau blanc* faisait appel aux classes populaires et rêvait de les coaliser avec l'aristocratie contre les classes moyennes. C'était se méprendre follement sur les dispositions du peuple. On devait en avoir bientôt la preuve.

Les ministres n'étaient pas mieux d'accord entre eux que leurs journaux. Polignac et La Bourdonnaie continuaient à se quereller. La Bourdonnaie était à la fois anti-clérical et partisan des coups de force; Polignac, dévot et congréganiste, était en même temps relativement modéré à force d'illusions; il rêvait de bouleverser pacifiquement les institutions en gardant les formes constitutionnelles. La Bourdonnaie, du reste, si terrible à la tribune, était encore plus incapable d'action, plus dénué de sens pratique que Polignac, qui avait du moins une certaine teinture des affaires. Il en résultait que ce ministère de casse-cou s'agitait beaucoup et ne faisait pas grand' chose.

Si le roi et ses conseillers eussent été susceptibles de réflexion, l'attitude du pays les eût fait trembler. La Fayette, en ce moment, visitait l'Auvergne, son pays natal, puis le Dauphiné et Lyon. Dans les villes

dauphinoises, particulièrement à Vizille, cette petite ville fameuse pour avoir donné le signal de la Révolution de 89, La Fayette fut accueilli par des démonstrations qui rappelaient cette grande époque; à Grenoble, la population lui offrit une couronne de chêne, « comme un témoignage de la reconnaissance du peuple et comme l'emblème de la force que les Grenoblois, à son exemple, sauraient mettre à soutenir leurs droits et la Constitution. » A Lyon, on lui fit une entrée vraiment royale: la ville entière s'était portée à sa rencontre; des députations des départements voisins l'attendaient. Au banquet qui lui fut offert, La Fayette déclara « qu'il était heureux de constater la détermination de cette grande et patriotique cité de résister à toutes les tentatives de l'incorrigible contre-révolution. *Plus de concessions!* ont dit récemment les journaux officiels de ce parti; *plus de concessions!* dit à son tour le peuple français, qui connaît ses droits et saura les défendre! » Puis il ajouta: « Comment exécuterait-on les projets dont on menace la nation?—par la Chambre des députés? elle se montrerait fidèle au patriotisme et à l'honneur;—par la dissolution? ce serait l'affaire des électeurs;—par de simples ordonnances? les partisans de telles mesures apprendraient alors que la force de tout gouvernement n'existe que dans les bras et dans la bourse des citoyens qui composent la nation. »

Le voyage triomphal de La Fayette offrit un contraste effrayant pour la royauté avec l'accueil que reçurent vers le même temps le dauphin et la dauphine en Normandie. Le silence et le vide se faisaient partout autour d'eux. Les autorités ne purent pas même organiser un bal à Cherbourg en leur honneur.

Les journaux ultras, exaspérés, couvraient La Fayette d'injures et enchérissaient les uns sur les autres d'extravagances sur la souveraineté absolue et l'infaillibilité du roi.

Les libéraux leur firent une vigoureuse réponse. Le 12 septembre, les journaux de la gauche publièrent un acte par lequel des « habitants de l'un et de l'autre sexe, dans les cinq départements de l'ancienne province de Bretagne, » s'associaient pour s'en-



Courvoisier

tr'aider dans le refus d'acquitter les contributions qui pourraient être illégalement imposées. L'acte d'association réglait les mesures à prendre afin de poursuivre les auteurs et complices de l'assiette et de la perception de l'impôt illégal.

L'Association bretonne fut imitée sur-le-champ par les Associations parisienne, lorraine, bourguignonne, normande.

Le ministère ordonna des poursuites, non pas directement contre les associés, mais contre les journaux qui avaient publié les actes d'association : en même temps, le *Moniteur* protestait, au nom des ministres,

au nom du roi, contre l'accusation « calomnieuse » de vouloir briser la Charte. Quelques jours après (30 septembre), le *Moniteur* expliqua que ceux qui violeraient la Charte, ce seraient ceux qui empêcheraient les ministres de gouverner par le refus du budget; que ce refus serait, de la part des députés, un acte de rébellion. Le gouvernement de la France, au dire du *Moniteur*, n'était pas un gouvernement de majorité; les Chambres, en France, n'étaient souveraines ni de nom ni de fait. Le roi était souverain, et la majorité nationale résidait en lui seul.

La pensée de Charles X était là tout entière. On voit combien étaient chimériques les idées de transaction.

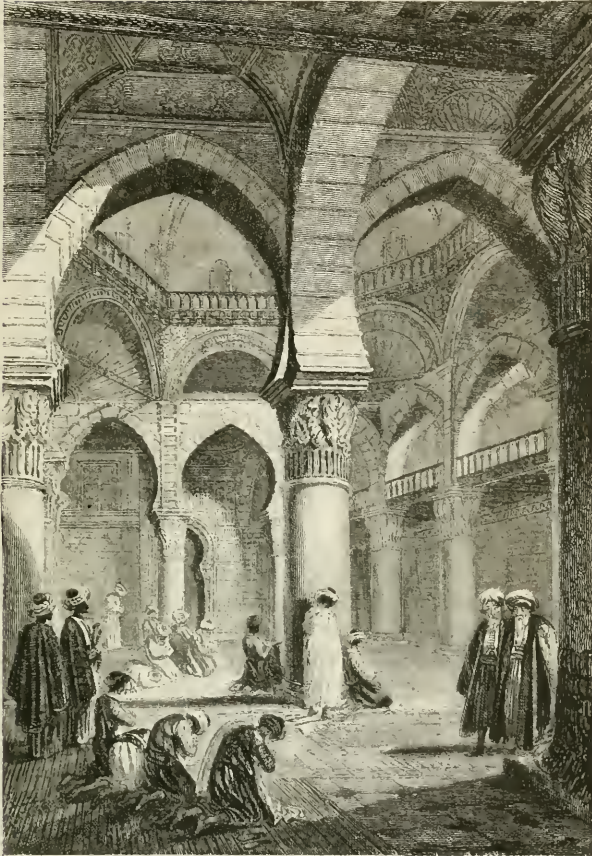
Devant les acclamations des ultras et l'indignation menaçante des libéraux, le *Moniteur* recula encore une fois, par des phrases équivoques, sur le sens qu'on donnait à un article qui n'avait que le tort d'être trop clair.

Ces fluctuations répondaient aux débats intérieurs du ministère. La majorité des ministres était coalisée contre La Bourdonnaie. Ils obtinrent du roi la nomination de M. de Polignac à la présidence du conseil. M. de La Bourdonnaie donna sa démission (18 novembre). Un propos qu'il tint en quittant le ministère eut beaucoup de retentissement. On lui demandait la cause de sa sortie : — « Il s'agissait de jouer ma tête; j'ai voulu tenir les cartes. »

C'était une vanterie, et il était hors d'état de les tenir.

Quant à Polignac, il ne soupçonnait même pas qu'il s'agit de sa tête; il en était encore au rêve d'une prétendue légalité.

Ses collègues n'étaient pas non plus pressés d'arriver aux extrémités : un nouveau ministre, appelé à l'instruction publique en remplacement de M. de Montbel, qui passa à l'intérieur, M. de Guernon-Ranville, débuta en remettant à M. de Polignac un



Alger. — Intérieur d'une mosquée.

mémoire où il se prononçait contre tout projet de changer les lois par ordonnances. Une nouvelle protestation en faveur de la Charte fut publiée au *Moniteur* ; mais, à côté des articles absolutistes des journaux ministériels, cela ne fit que donner un air d'hypocrisie au ministère.

Les procès intentés aux journaux relativement aux associations pour le refus de

l'impôt tournèrent mal pour le gouvernement. Les journaux furent acquittés ou condamnés à des peines peu graves, comme ayant offensé le gouvernement en supposant une violation de la Charte. Les tribunaux admettaient que le refus d'un impôt illégal serait légitime

Les journaux ultras se déchaînèrent contre la magistrature. Les uns poussaient

sur-le-champ au coup d'État; les autres inventaient cette théorie, qu'on peut gouverner parlementairement, quand on a deux pouvoirs sur trois : le roi et la pairie.

Les tribunaux ne s'arrêtèrent point dans la voie où ils étaient entrés. Les cours royales de Paris et d'Aix y firent un nouveau pas, en rendant des arrêts en faveur, non plus seulement de la liberté politique, mais de la liberté de discussion religieuse.

Le 24 décembre, le *Journal des Débats*, condamné en première instance pour son célèbre article : « Malheureuse France! Malheureux roi! » fut acquitté en appel. L'impression fut très-grande. Le roi et la dauphine accueillirent fort mal le premier président Séguier et la Cour royale à la visite officielle du jour de l'an 1830. On remarqua que la Cour royale alla ensuite rendre visite au duc d'Orléans au Palais-Royal et y fut comblée de prévenances.

La Cour royale, cependant, crut devoir, quelques jours après, confirmer la condamnation à trois mois de prison du poète Barthélemy, pour son petit poème intitulé : *Le Fils de l'Homme*. Il y provoquait assez clairement à une révolution au profit du fils de Napoléon, qui était élevé à la cour d'Autriche sous le titre de duc de Reichstadt. Cet écrivain de talent s'était fait une réputation en publiant, avec son ami Méry, un poème satirique contre M. de Villèle, intitulé : *la Villéliade*.

Les arrêts favorables aux libéraux n'en continuaient pas moins à se multiplier. Plusieurs tribunaux en avaient rendu qui obligeaient les imprimeurs, quand il n'y avait qu'une imprimerie dans une ville, à imprimer le journal de l'opposition. Cette jurisprudence impliquait le principe que l'imprimeur est un industriel irresponsable des publications auxquelles il prête son concours matériel.

La presse libérale se renforçait de nouveaux journaux; l'un d'eux, le *Temps*, était

publié sous les auspices de 71 députés. Le parti républicain entraînait en ligne, au delà des libéraux, par la fondation du journal *la Tribune des Départements*. C'est là que débutait Armand Marrast, destiné à devenir célèbre.

Ceci était un appel à l'avenir; mais, à côté, se créait un autre journal, qui devait avoir une action bien plus prompte et bien plus puissante sur le présent. Les deux historiens de la Révolution française, MM. Thiers et Mignet, jugeant qu'on allait à une révolution nouvelle et ne croyant pas qu'on pût rétablir une République, pensaient à préparer un changement de dynastie, une royauté élective, qui ne pouvait être que celle du duc d'Orléans. Ils s'associèrent un des jeunes conspirateurs militaires de 1824, Armand Carrel, devenu un vigoureux et brillant écrivain, et ils créèrent à eux trois le *National*, qui fit son apparition le 3 janvier 1830. Dans un premier article de théorie, M. Thiers admettait l'hérédité de la pairie, fait singulier chez un esprit aussi pratique, aussi étranger à tout préjugé aristocratique; c'était un remarquable exemple de l'influence qu'exerçaient alors sur nos hommes politiques les institutions anglaises.

Le sens ferme et pratique de M. Thiers se retrouve pleinement dans la discussion qu'il eut ensuite avec Benjamin Constant sur le refus partiel ou total du budget. M. Thiers montra fort bien qu'il ne s'agissait point de demi-mesure, de refus de petits crédits, et que, si le ministère était dangereux, il fallait l'arrêter court et le forcer à la retraite.

Dans une éclatante et solide polémique, M. Thiers établit que le pays, s'exprimant par les électeurs, devait avoir le dernier mot.

Ce qui se passait à côté de chez nous, à Bruxelles, excitait l'émulation de l'opposition française. La lutte continuait dans les

Pays-Bas entre le roi, soutenu par les députés hollandais, et les députés belges; catholiques et libéraux, en Belgique, s'étaient coalisés. Le roi Guillaume continuant à maltraiter la presse et à refuser la responsabilité ministérielle, les Belges, à quelques voix de majorité, avaient rejeté la partie fixe du budget, qui n'était pas là organisé en un seul corps comme en France.

M. Thiers poursuivait sa redoutable campagne dans le *National*. Il s'empara de cette question de la responsabilité des ministres, qui venait d'être une des causes de la crise des Pays-Bas. Il établit que « le roi règne, mais ne gouverne pas. Il ne gouverne pas, parce qu'il n'est point responsable. »

Cette thèse eut un succès extraordinaire; elle convenait essentiellement au bon sens français, qui ne saurait admettre que l'action soit jamais où la responsabilité n'est pas.

Les journaux libéraux avaient fait plus d'une fois allusion à la Révolution anglaise de 1688. M. Thiers aborda de front ce sujet périlleux avec une force et une hardiesse magistrales: « En 1640, écrivit-il, une grande révolution avait eu lieu en Angleterre, et Charles I^{er} avait péri sur l'échafaud. En 1688, il n'y avait point eu de révolution; Jacques II avait pris la fuite sans être poursuivi, et tout était rentré dans l'ordre.... Il n'y avait eu qu'une famille remplacée par une autre famille. Une dynastie ne savait pas régner sur une société nouvellement constituée, et l'on choisit une autre famille qui le sut mieux, la famille la plus proche du prince déchu. »

Comme si M. Thiers n'avait point encore parlé assez clairement, le *Globe*, ce recueil philosophique qui était maintenant, par son courage et sa sincérité, au premier rang des journaux de l'opposition, et qui devenait en ce moment journal quotidien, publia, quelques jours après, un article de M. Dubois (de Nantes); l'auteur résumait, en termes sé-

vères, l'histoire des Bourbons depuis 1814 et montrait en perspective un 1688 français « à ceux qui pouvaient en détourner les chances. »

Le *National*, sans le dire formellement, ne croyait pas que ces chances pussent être détournées. Le *Globe* tâchait d'y croire encore, bien qu'il eût écrit que « le peuple viendrait un jour, en curieux, assister au départ d'un roi qu'il aurait voulu aimer, et se livrerait sans regret à celui qui le remplacerait. » Des procès furent intentés aux deux journaux, trop résolus pour s'arrêter devant des périls de cette sorte.

Les Chambres étaient convoquées au 2 mars, et l'on attendait ce jour avec grande anxiété. La France, absorbée par ses agitations intérieures, s'occupait moins des affaires étrangères qu'elle ne l'avait fait depuis quelques années; cependant les événements du dehors n'étaient pas devenus indifférents à l'opinion, qui trouvait encore là quelques griefs contre le ministère. Les Russes, en 1829, avaient repris l'offensive sur le Danube avec des forces plus considérables; ils avaient réoccupé la Bulgarie, franchi la chaîne des Balkans et débouché victorieusement sur Andrinople. Le sultan Mahmoud avait dû subir une paix qui cédait à la Russie la Bessarabie et la faisait toucher au Danube, un des grands objets de son ambition; la Valachie, la Moldavie, la Serbie ne tenaient plus à l'empire ottoman que par le lien d'une vassalité à peu près nominale (14 septembre 1829). La France voyait avec plaisir ces populations affranchies; mais elle eût voulu que la Grèce, elle aussi, trouvât avantage à l'abaissement de la Turquie. M. de Polignac, sous l'influence anglaise, n'avait pas soutenu les intérêts de la Grèce; au fond, l'empereur de Russie lui-même ne souhaitait pas de voir la Grèce vraiment indépendante et forte. Dans le traité de paix que subit la Turquie, la Grèce obtint l'AT-

tique et la Béotie, mais point les îles de Crète et de Samos, ni l'Épire, ni la Thessalie, pays qui lui sont naturellement et nécessairement unis. On fit de la sorte une Grèce qui n'avait pas ses conditions indispensables d'existence, et qui ne pouvait



Guernon-Ranville.

qu'aspirer à se compléter par la révolution et par la guerre; elle entraït ainsi parmi les nations, sans qu'il y eût de sa faute, comme un élément de trouble plus que d'ordre européen.

La France était donc justement mécontente de cette solution si imparfaite de la question grecque. Polignac comptait lui donner satisfaction sur un autre point. Le gouvernement français était engagé depuis trois ans dans une affaire difficile, dont Polignac espérait un résultat éclatant.

Des démêlés dont l'origine remontait au temps de la République avaient abouti, en

1827, à la guerre avec Alger. Il s'agissait, d'une part, d'une créance considérable due à deux négociants algériens, qui avaient autrefois fourni des blés à la France; cette créance avait été réglée autrement que ne le réclamait l'intérêt personnel du dey d'Alger; de l'autre part, la France avait à se plaindre d'exactions, d'actes de piraterie, de violation des anciennes conventions qui nous assuraient, à la Calle et aux environs, sur la frontière d'Alger et de Tunis, des établissements pour la pêche du corail.

La France, depuis la Restauration, était assez mal représentée à Alger; notre consul ne tenait pas une conduite et ne gardait pas une attitude de nature à se faire respecter. Un jour, dans une altercation qu'il eut avec le dey Hussein, celui-ci s'emporta jusqu'à le frapper d'un coup d'éventail (29 avril 1827). Cet incident détermina la rupture. Le dey n'ayant pas accordé la réparation exigée par le gouvernement français, une escadre alla bloquer Alger. Au commencement de 1830, il y avait plus de deux ans et demi que durait ce blocus dangereux pour nos navires et peu efficace contre l'ennemi. On avait plus d'une fois agité le projet d'une descente; on sentait qu'il serait honorable pour la France et pour son gouvernement d'en finir avec ce nid de pirates qui, à la honte de l'Europe, infestaient la Méditerranée. Mais c'était une grosse entreprise, et l'on avait beaucoup hésité. Polignac avait eu d'abord l'idée ridicule de charger de l'affaire le pacha d'Égypte, qui eût fait marcher une armée égyptienne à travers les déserts de la côte d'Afrique jusqu'à Tripoli, puis de là sur Tunis et Alger. Ses collègues s'étant opposés à ce projet impraticable, il arrêta enfin avec eux la résolution d'une descente qui serait opérée par une armée française. Le roi y consentit dans un conseil tenu le 7 février 1830.

Polignac avait conçu un plan qui, suivant lui, devait sauver la monarchie. C'était de

détourner la France de la politique, à la fois par des améliorations administratives, commerciales, municipales, à la manière de la Prusse, et par un grand succès au dehors. La destruction de la piraterie barbaresque renouvellerait les beaux jours des croisades.

Le premier ministre, en vue d'un tel but, eût dû aviser à deux choses : à l'intérieur, rassurer, calmer l'opinion ; à l'extérieur, prévoir une brouille inévitable avec ses amis les torys anglais, dont un grand succès des Français dans la Méditerranée ne manquerait pas de réveiller la jalousie ; il eût donc fallu que Polignac reprît et poussât à fond la politique de son prédécesseur La Ferronnays, l'alliance avec la Russie. Il n'y songea point, et, quant à l'intérieur, il laissa faire, s'il ne fit faire au roi ce qu'il fallait non pour ramener, mais pour exaspérer l'opinion. Dans le discours que prononça le roi à l'ouverture des Chambres (2 mars), après avoir parlé de la fin de la guerre en Orient et annoncé la résolution d'exiger du dey d'Alger, par la force des armes, la réparation à laquelle la France avait droit, Charles X termina en invitant les pairs et les députés à repousser « les perfides insinuations que la malveillance cherchait à propager. — Si de coupables manœuvres, dit-il, suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. »

C'était Charles X lui-même qui, sur l'avis de ses conseillers les plus intimes, avait introduit cette phrase menaçante dans le discours de la Couronne, rédigé par un magistrat récemment appelé au ministère de la justice, M. Courvoisier. Chose singulière, ce ministre, qui prit la responsabilité de la harangue destinée à produire de si

terribles conséquences, était précisément le plus opposé aux coups d'État, comme il en donna bientôt la preuve.

La minorité ultra accueillit les paroles du roi par des acclamations : la majorité libérale resta silencieuse et sombre. Elle sentait la lutte engagée à fond.

Les journaux libéraux déclarèrent que le



Montbel.

discours de la Couronne était un vrai manifeste de Brunswick (le manifeste qui avait provoqué le 10 août).

Du côté opposé, un magistrat pamphlétaire, connu par le tour bizarre de son esprit, M. Cottu, publia un écrit intitulé : *De la nécessité de la Dictature*. D'autres pamphlétaires dépassèrent encore M. Cottu et déclarèrent des ordonnances royales fort supérieures aux lois. Un journal fanatique, l'*Apostolique*, dit nettement que la source du

mal venait d'une Charte impie et athée et de Codes vomis par l'enfer.

M. de Polignac se crut obligé de faire poursuivre l'*Apostolique* et le *Drapeau blanc*, ainsi que l'auteur d'une des brochures. Le public ne prit pas ces poursuites au sérieux.

A la Chambre des pairs, M. de Châteaubriand attaqua énergiquement les projets de coup d'État. L'Adresse votée par les pairs en réponse au discours du roi indiquait une protestation timide en faveur des institutions que le roi avait déclaré « vouloir maintenir et consolider. »

L'Adresse des députés eut un bien autre caractère; elle était modérée, grave, mais très-ferme. Elle protestait encore d'une inviolable fidélité au roi, mais elle protestait aussi contre la défiance injuste que l'administration montrait à la France, et déclarait que le concours entre les vues politiques du gouvernement et les vues du peuple n'existait pas.

L'Adresse, rédigée sous l'inspiration de M. Royer-Collard, président de la Chambre, fut attaquée avec véhémence par la droite et vigoureusement soutenue par la majorité. Le ministre de l'intérieur, Montbel, déclara que les ministres n'abandonneraient pas le poste que le roi leur avait confié. « Le roi, répondit Benjamin Constant, peut choisir entre les ministres et les députés, et appeler à la nation par la dissolution de la Chambre. »

M. Berryer, le célèbre avocat qui avait récemment pris place dans les rangs de la droite, nia qu'on eût le droit de placer le roi dans l'alternative de renvoyer ses ministres ou de dissoudre la Chambre : le roi choisissait et maintenait ses ministres comme il lui convenait. C'était la théorie du gouvernement consultatif opposée à celle du gouvernement représentatif.

L'Adresse fut votée par 221 voix contre 181. Il y avait eu 30 voix pour un amendement qui eût affaibli la rédaction : c'était

une tentative de transaction essayée par M. de Martignac, ses anciens collègues et ses amis. Cela réduisait le parti ultra à 150 voix effectives (16 mars). Un nouvel orateur avait parlé avec force contre cet amendement : c'était M. Guizot, qui venait d'entrer à la Chambre en même temps que M. Berryer.

La grande majorité de la Chambre applaudit : la droite affecta de se réjouir de ce que la situation se dessinait d'une manière si tranchante. Le roi reçut l'Adresse le 18 mars... « Messieurs, répondit-il, j'ai annoncé mes dispositions dans mon discours d'ouverture de la session ; mes résolutions sont immuables : mes ministres vous feront connaître mes intentions. »

Le lendemain, le ministre de l'intérieur apporta à la Chambre des députés une ordonnance qui prorogeait les Chambres jusqu'au 1^{er} septembre.

La monarchie de la Restauration ne devait pas voir le 1^{er} septembre!

La droite accueillit l'ordonnance de prorogation aux cris de : « Vive le roi ! » La majorité garda le silence. Dans les tribunes retentirent les cris de : « Vive la Charte ! »

La guerre était déclarée sans retour entre le parti de l'ancien régime et le parti de 89. « Il y avait, dit l'historien du *Gouvernement parlementaire*, M. Duvergier de Hauranne, il y avait entre les combattants cette différence que les uns étaient bruyants, fanfaron, injurieux, les autres calmes et résolus. » L'infatuation était inconcevable à la cour et dans les salons du parti ultra. « C'est une joie de Coblenz, » disait le *National*.

Le 3 avril, les gérants du *National* et du *Globe* furent condamnés à quelques mois de prison par le tribunal correctionnel, pour les deux célèbres articles que nous avons cités. La veille, la Cour royale avait confirmé la condamnation des journaux le *Courrier* et le *Commerce*, dans l'affaire des associations pour le refus de l'impôt; mais

elle avait flétri, avec plus d'énergie encore que n'avait fait le tribunal de première instance, « les idées criminelles d'un coup d'État. » Ainsi que le dirent les journaux, la Cour royale autorisait d'avance, le cas échéant, le refus de l'impôt.

Le 1^{er} avril, avait eu lieu, au restaurant des *Vendanges de Bourgogne*, un grand banquet offert aux 221. Un vif débat s'était élevé, à l'occasion de ce banquet, sur la question de savoir si l'on y porterait un toast « au roi constitutionnel. » Le parti républicain, qui commençait à se reformer, s'y opposa, par l'organe d'un fils de conventionnel, Godefroy Cavaignac, jeune homme plein d'ardeur et d'énergie. Un homme politique dont le nom allait bientôt devenir considérable, M. Odilon Barrot, soutint et fit adopter le toast « au concours des trois pouvoirs, le roi constitutionnel, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. » M. Barrot montra bien que ce n'était point par timidité que lui et ses amis avaient fait prévaloir cette résolution. Il rappela, dans une vive allocution, les luttes que la France avait dû soutenir pour la conquête et le maintien de ses libertés. Il dit qu'il n'était désormais au pouvoir de personne d'empêcher les progrès de s'accomplir, mais que, si on l'essayait par la force brutale, la France répondrait. »

L'assemblée entière se leva et acclama l'orateur.

Le ministère, pendant ce temps, était troublé et divisé. Son chef flottait de projets en projets. Polignac remit, le 14 avril, au roi, un rapport confidentiel où il exposait les vues les plus singulières. Il assurait que, s'il y avait quelques agitations en France, elles étaient tout à la surface et que les masses avaient pleine confiance dans le gouvernement. Il établissait que, « si une déviation quelconque de nos institutions devenait nécessaire, il faudrait qu'on démontrât à la conscience publique qu'on

assurerait par là d'une manière immuable pour l'avenir les bases sur lesquelles repose le système actuel de notre gouvernement, » c'est-à-dire qu'on violerait la Charte pour en assurer la conservation. Il espérait toutefois encore que l'on n'aurait pas besoin de recourir à ce grand remède.

L'affaire d'Alger marchait durant nos débats intérieurs. Elle avait pour premier résultat plus qu'un refroidissement, une rupture entre Polignac et ses amis d'Angleterre. Lord Wellington, qui le vantait si fort naguère, était très-irrité de ce qu'il ne voulait pas prendre d'engagement positif sur ce qu'on ferait d'Alger en cas de victoire. Ce n'est pas que Polignac, en cela plus qu'en autre chose, eût aucun plan net et précis; mais il était blessé des réclamations incessantes et impérieuses du cabinet anglais, et il finit par déclarer que, si le duc de Wellington, comme il l'annonçait, portait la question devant le Parlement, la France ne croirait plus devoir donner aucune explication, et qu'elle devrait revendiquer tous les droits qui résultent de l'état de guerre.

Notre ministre de la marine, M. d'Haussez, en vint aux gros mots avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stuart, et celui-ci lut à M. de Polignac une dépêche du ministre des affaires étrangères d'Angleterre, disant : « La persistance de la France à refuser les explications qu'on lui demande fera retomber sur elle toutes les conséquences de son refus. »

M. de Polignac, dans cette occasion, soutenait l'honneur et l'intérêt de la France. Il en perdit devant le pays tout le bénéfice, par le choix du commandant de l'expédition. Non-seulement Polignac, mais tous les ministres, même les modérés, furent d'avis de déléguer au désir de leur collègue, le ministre de la guerre, qui demandait à diriger en personne l'expédition. Le sentiment public fut qu'on ne mettait une armée dans

les mains de Bourmont que pour la retourner contre les Français après l'avoir employée contre les Algériens. Cette guerre, qui eût été acclamée dans d'autres temps,



Bourmont.

partageait l'impopularité de ceux qui la condusaient.

La Provence toutefois faisait exception. Dans ce pays, le plus directement intéressé à la destruction de la piraterie barbaresque et à l'influence de la France dans la Méditerranée, on sentait que l'expédition d'Alger ouvrait un grand avenir, et les populations, accourues sur les hauteurs qui dominent la rade de Toulon, applaudirent au départ de la flotte, qui mit à la voile le 25 mai. Il y avait là une centaine de navires de guerre montés par 27,000 marins, et plus de 600 bâtiments de transport. Les troupes de débarquement dépassaient 40,000 hommes. Cet armement, dans son ensemble, égalait

au moins l'expédition d'Égypte. Il comprenait sept bateaux à vapeur : c'est la première application que la France ait faite à une grande opération militaire de cette invention, offerte autrefois à Napoléon par son inventeur américain Fulton et méconnue par l'Empereur.

À l'intérieur, les choses allaient toujours s'aggravant : des incidents étranges contribuaient à surexciter les esprits. Des incendies multipliés désolaient les campagnes de la Normandie. Les imaginations frappées y croyaient saisir la manifestation d'un plan secret, d'une conspiration sinistre. Les libéraux accusaient le gouvernement ; les royalistes accusaient les libéraux. C'était aussi invraisemblable d'un côté que de l'autre. Il n'y avait là, très-probablement, qu'une de ces monomanies contagieuses qui, par moment, propagent certains crimes par imitation.

La polémique des journaux était arrivée, de part et d'autre, à la dernière violence. Les journaux royalistes soutenaient carrément que les 221, en refusant leur concours au roi, s'étaient rendus inéligibles, et que, si les électeurs les renommaient, ils abdiqueraient à leur tour leurs fonctions électORALES ; qu'ils se rendraient coupables d'un délit. — « Eh bien ! répondaient les journaux libéraux ; finissons-en une bonne fois ! montez à cheval, et passez-vous la fantaisie d'un coup d'État. La force répondra à la force. »

Les journaux royalistes criaient contre l'inaction du ministère. Cette inaction tenait à la fois et au vague qu'il y avait dans le cerveau trouble de Polignac et aux répugnances, aux terreurs qui agitaient les esprits de plusieurs des ministres devant les folies criminelles auxquelles on les poussait. Les notes écrites au jour le jour par le ministre de l'instruction publique, M. de Guernon-Ranville, sont très-intéressantes à cet égard. « Des influences en dehors du conseil,



Débarquement de l'armée française à Sidi-Ferruch.

écrivait-il le 3 avril, nous poussent vers de mauvaises voies; nous avançons sur une ligne indécise, sans plan, sans système arrêté; nous vivons au jour le jour, dans une confiance aveugle, tandis que l'orage se forme et nous menace de toutes parts. »

Ainsi, même derrière ce ministère formé selon le cœur du roi, il y avait encore un ministère occulte, le ministère de la Congrégation.

Les ministres s'entendirent sur la dissolution de la Chambre; mais ils ne purent s'entendre sur ce qui serait à faire au cas où les élections tourneraient contre le gouvernement.

Le garde des sceaux, M. Courvoisier, déclara que tout ministère qui perdait définitivement la majorité devait se retirer. Voyant le roi et M. de Polignac décidés à passer outre

dans ce cas et à gouverner sans la Chambre et contre la Chambre, en vertu de l'article 14, il donna sa démission (21 avril). Le ministre des finances, Chabrol, suivit Courvoisier. On devait s'attendre à ce que le ministre de l'instruction publique, Guernon-Ranville, en fit autant. Il avait débuté par un mémoire contre les coups d'État, et il avait montré, en faveur de l'instruction primaire, des dispositions fort rares parmi les royalistes. Il céda, toutefois, aux instances du roi et resta. Il en fut de même du ministre de l'intérieur, Montbel.

Le roi appela au ministère de la justice M. de Chantelauze, premier président de la Cour royale de Grenoble, qui refusa d'abord, puis obéit; on a de lui une lettre où il déclare qu'il regarde cette faveur comme le plus grand malheur de sa vie.

M. de Polignac n'eût pas mieux demandé que de se renforcer de M. de Villèle; mais celui-ci n'était pas homme à accepter un tel président du Conseil. L'ancien collègue de M. de Villèle, M. de Peyronnet, accepta le ministère de l'intérieur, M. de Montbel passant aux finances. Dans le ministère ainsi remanié, Polignac et Peyronnet avaient seuls confiance et entraîn, le premier par ineptie, le second par un emportement fanfaron.

Les nouvelles nominations ministérielles ne furent publiées qu'après la dissolution de la Chambre, promulguée le 16 mai. La presse libérale accueillit le nom de Peyronnet par une explosion de colère. « On n'aurait pas cru, s'écrièrent les journaux, que le ministère du 8 août eût pu empirer! »

L'animation, dans le corps électoral, fut incomparablement plus vive qu'en 1827. Les comités n'eurent pas besoin, cette fois, d'exciter les électeurs à se mettre en mouvement. La masse entière de la nation était aussi inquiète et aussi courroucée que le corps électoral. Le peuple sentait que toute la société de 89 était en jeu. On avait posé en principe la réélection des 221, sans distinction aucune, et la France presque unanime excitait les électeurs à rester fidèles à cette pensée.

L'immense majorité libérale était unie comme une armée bien disciplinée. La minorité royaliste se divisait. Le journal de M. de Villèle, la *Gazette*, irritée d'avoir vu M. de Peyronnet abandonner Villèle pour Polignac, attaquait assez aigrement le ministère. Le roi, en parlant de Villèle, laissa échapper ce mot : « C'est pire que Chateaubriand! » C'était tout dire, pour Charles X, qui ne pouvait souffrir la personnalité altière et envahissante du grand écrivain royaliste.

Le ministère, depuis sa refonte, n'était pas plus d'accord qu'avant. Polignac n'était pas mieux avec Peyronnet qu'il n'avait été

avec la Bourdonnaie. L'ancien collègue de Villèle, qui avait une grande opinion de lui-même et une fort médiocre du président du Conseil, visait à supplanter celui-ci.

Les circulaires des ministres aux fonctionnaires, dont ils exigeaient l'universel concours à peine de révocation, les mandements violents et arrogants d'une partie des évêques, qui traitaient d'impies et de factieux les candidats de l'opposition, effrayèrent peu et indignèrent beaucoup. Lamennais lui-même traitait de ridicule l'intervention des évêques.

Le 14 juin, parut une proclamation du roi aux électeurs : il avait dissous la Chambre, disait-il, parce qu'elle l'avait offensé par son refus de concours. Il promettait de maintenir la Charte, mais à condition d'exercer librement « les droits sacrés de sa couronne. » Il répétait que sa résolution était immuable. Tout le monde comprenait ce que cela voulait dire, et la polémique, des deux côtés, allait au fond des choses.

A mesure que le jour des élections approchait, la confiance des plus hardis, au sein du gouvernement, commençait à s'ébranler. Polignac, devenu plus violent à la veille de la lutte, eût voulu supprimer les comités et les réunions électorales : Peyronnet, moins hardi, parce qu'il était plus intelligent, l'en empêcha : on recourut à un autre expédient; sous prétexte de questions litigieuses portées devant les tribunaux relativement aux droits électoraux, le ministère ajourna les élections de la Seine et de 19 autres départements, du 23 juin, jour fixé pour les élections générales, aux 12 et 19 juillet. Le vrai motif était de faire en sorte que le reste des départements, dans les scrutins de ballottage, n'eût pas l'exemple de Paris et des contrées les plus libérales.

On reçut, sur ces entrefaites, de bonnes nouvelles de l'expédition d'Alger. Le débarquement avait commencé le 14 juin sur

la presqu'île de Sidi-Ferruch, à quelques lieues à l'ouest d'Alger, et cette difficile opération, qui, au dire de l'amiral Duperré, commandant de la flotte, devait coûter de trois à quatre semaines, avait été terminée en six jours. Le 23 juin, jour des élections, le gouvernement fut informé que l'armée avait gagné une bataille le 19, à Staouëli, et qu'elle marchait sur Alger.

La joie du roi et des ministres fut de courte durée. Les élections du 23 juin furent pour eux un désastre. Les libéraux eurent, ce jour-là, 141 nominations, et le gouvernement, 50. Les opérations électorales avaient eu lieu dans le plus grand ordre, excepté dans quelques villes du Midi, à Montauban, par exemple, où les ultras, battus au scrutin, excitèrent des émeutes parmi ce qui restait des fanatiques de 1815. Leurs vaines clameurs furent étouffées par les cris d'allégresse de la grande masse nationale.

Le 29 juin, le garde des sceaux Chantelauze, qui était entré avec tant de répugnance dans le ministère et qui, maintenant, s'enfonçait en désespéré dans la crise, proposa les expédients les plus extrêmes : suspendre entièrement le régime constitutionnel ; casser la nouvelle Chambre et en faire élire une autre d'après un système électoral établi par ordonnance ; mettre en état de siège Paris et les principales villes, etc...

Tous les ministres, même Guernon-Ranville, qui, à l'origine, avait protesté contre les coups d'État, tombèrent d'accord qu'en vertu de l'article 14, le pouvoir royal pouvait prendre toutes les mesures extra-légales qui lui paraissaient nécessaires pour sauver l'État menacé d'un danger éminent.

« Ce point de droit décidé, » dit dans son journal M. de Guernon-Ranville, ce ministre combattit en fait, comme exagéré et précipité, le projet de son collègue. Peyronnet fut d'avis que le moment n'était pas venu ; on ne décida rien jusqu'après les élections des grands colléges. Les grands colléges,

malgré leur composition oligarchique, subirent l'entraînement de l'opinion, et le pouvoir perdit là encore quelques voix (3 juillet). Les vingt départements qu'on avait ajournés, et où dominait le libéralisme, ne pouvaient plus que compléter la défaite du gouvernement.

Le 6 juillet, la question fut posée de nouveau au Conseil des ministres. Cette fois, Polignac déclara qu'il ne voyait de moyen de salut que dans l'emploi de l'article 14. Peyronnet proposa de dissoudre la nouvelle Chambre, aussitôt les élections terminées, de procéder à la formation d'une autre Chambre, en modifiant par ordonnance la législation électorale, et de suspendre en même temps la liberté de la presse.

Tout le Conseil, moins Guernon-Ranville, adhéra, et, le lendemain, Charles X adopta le plan de Peyronnet, en disant que, s'il cédait aux hommes de la gauche, ils finiraient par le traiter comme ils avaient traité son frère Louis XVI. Il invita les ministres à « régler sans délai les moyens d'application du système qu'ils avaient conçu. »

Le surlendemain, le télégraphe apporta la nouvelle de la prise d'Alger. Le fameux fort de l'Empereur, ainsi nommé en mémoire de l'échec de l'empereur Charles-Quint devant Alger, avait sauté. Le 4 juillet, après quelques heures de batterie, la ville s'était rendue le lendemain, avec l'immense matériel qu'elle renfermait et le riche trésor du dey.

Ce grand événement, dans d'autres circonstances, eût provoqué des acclamations enthousiastes dans toute la France ; mais l'attitude du gouvernement et de son parti ne permettait pas à la population de s'abandonner à la joie de ce succès national. Les ultras en faisaient une menace pour les libertés publiques. L'archevêque de Paris, dans le mandement qu'il fit paraître à cette occasion, disait : « Ainsi soient traités partout et toujours les ennemis de notre sei-

gneur et roi; ainsi soient confondus tous ceux qui osent se soulever contre lui! » Le lendemain, en recevant le roi à Notre-Dame pour le *Te Deum* en réjouissance de la prise d'Alger, l'archevêque récidiva : « Puisse Votre Majesté, dit-il, recevoir bientôt une



Duperré.

nouvelle récompense de sa confiance dans le divin secours, dans la protection de Marie, mère de Dieu! Puisse-t-elle venir bientôt remercier le Seigneur d'autres victoires non moins éclatantes! »

Ce *Te Deum* fut la dernière pompe de la monarchie. On y vit pour la dernière fois les hérauts d'armes de France, avec leur costume du moyen âge, précéder à cheval le carrosse du roi.

Ceci se passait le 10 juillet; ce même jour, le duc de Broglie rémissait chez lui quarante ou cinquante pairs, députés, journalistes, etc., pour leur soumettre la ques-

tion de ce qui serait à faire en cas de coup d'État. A l'unanimité, la réunion décidait qu'on commencerait par provoquer le pays au refus de l'impôt.

Les 12 et 19 juillet, les vingt départements ajournés achevèrent la victoire écrasante de l'opposition. Les libéraux avaient 198 nominations dans les collèges d'arrondissements et 76 dans les collèges de départements; le gouvernement n'en avait que 50 dans les arrondissements et 84 dans les départements. Les 221 revenaient 274.

Même après cet éclatant succès, la majorité de la Chambre désirait encore éviter une révolution. Charles X pouvait encore traiter, en subissant les conditions réelles du gouvernement représentatif; mais son obstination et celle de Polignac étaient incorrigibles.

Le dauphin, après avoir beaucoup flotté, avait tourné aussi du côté du coup d'État. Il devenait de plus en plus fantasque et violent, et sa tête affaiblie ne laissait plus rien apercevoir de l'homme de 1823. La duchesse de Berry, audacieuse par étourderie, était toute aux ultras. La dauphine seule, jusque-là très-amère à l'égard du libéralisme, semblait éclairée par l'approche du danger; la fille de Louis XVI se souvenait du 10 Août; elle avait conjuré le roi de ne pas faire de coup d'État.

Mais rien ne pouvait éclairer ces aveugles, pas même l'attitude défiante et décourageante de toute la diplomatie européenne. Que l'Angleterre fût hostile, on devait s'y attendre depuis la prise d'Alger; mais il n'y avait pas jusqu'au gouvernement autrichien, irréconciliable ennemi des libéraux français comme de tout libéralisme, qui ne se montrât plein d'inquiétude. Metternich lui-même disait qu'un coup d'État perdrait la dynastie; que l'Europe n'y pouvait prêter la main. Le ministre des affaires étrangères de Russie, M. de Nesselrode, pria le successeur de la Ferronnays à Saint-Péters-



Bataille de Staoueli.

bourg, l'ambassadeur français Mortemart, de signaler au roi l'abîme où le poussaient de téméraires conseils. Son maître, dit-il, le chargeait de faire parvenir au roi de France l'avertissement qu'une fois le serment de Reims violé, il ne faudrait plus compter sur la Russie.

Le roi protesta à l'ambassadeur de Russie qu'on le calomniait et qu'il ne pensait à rien de ce que ses ennemis se plaisaient à supposer.

Il le répétait à tout le monde; il trompa autour de lui ses plus fidèles serviteurs. « Le roi chevalier », comme on l'appelait, n'avait de la chevalerie que les apparences; il n'était pas plus sincère que guerrier. Le manque de sincérité provenait chez lui, il est vrai, de légèreté et non de noirceur.

Roi et ministres, persuadés que le peuple

ne soutiendrait pas la bourgeoisie, avaient renoncé à toute concentration de troupes dans Paris, pour ne point donner l'alarme. Des députations des forts de la halle, des gens des ports, marinières et charbonniers, étant venus féliciter le roi de la prise d'Alger, l'orateur de la troupe avait dit à Charles X : « Sire, charbonnier est maître chez lui; soyez maître chez vous ! »

Charles X avait pris au sérieux cette scène arrangée par la police, et sa confiance en était redoublée.

Les protestations du roi avaient cependant rassuré, au moins pour le moment, Paris et la France. On ne douta plus que la session des Chambres ne s'ouvrît dans les conditions légales, lorsqu'on sut que les députés élus avaient reçu leurs lettres de convocation.

Le 25 juillet, le conseil des ministres se réunit en présence du roi et du dauphin à Saint-Cloud, où la cour était en ce moment installée. Le garde des sceaux Chantelaube lut un rapport au roi, suivi de quatre ordonnances. Le rapport, après de virulentes déclamations contre les journaux et contre « la démocratie turbulente » qui s'était emparée de la majorité des élections, concluait à la nécessité de reconstruire à des mesures « qui rentrent dans l'esprit de la Charte, mais qui sont en dehors de l'ordre légal. »

La première ordonnance suspendait la liberté de la presse périodique. Aucun journal, aucun écrit de moins de vingt feuilles d'impression ne pouvait désormais paraître sans l'autorisation du gouvernement.

La seconde ordonnance dissolvait la Chambre des députés.

La troisième réduisait à 238 le nombre des députés; les collèges d'arrondissement ne feraient plus que présenter des candidats aux collèges de département; les patentes ne seraient plus comprises dans le cens électoral.

La quatrième ordonnance convoquait les nouveaux collèges aux 6 et 13 septembre.

Une ordonnance supplémentaire rappelait au conseil d'État les anciens chefs de la police, Franchet et Delavan, et, avec eux, tout ce qu'il y avait de plus violent et de plus impopulaire parmi les ultras.

Le roi, dit dans son journal M. de Guéron-Ranville, se tint pendant plusieurs minutes la tête appuyée sur sa main; puis il dit : « Plus j'y pense, et plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement. »

Et il signa. Tous les ministres contre-signèrent. « Messieurs, dit le roi, c'est désormais entre nous à la vie et à la mort. »

Ceci terminé, on parla du cas où l'apparition de ces mesures donnerait lieu à quelques mouvements populaires. Le roi dit qu'en toute hypothèse, il y avait à Paris des

forces assez considérables pour réprimer les perturbateurs. Il fut décidé que, si les circonstances devenaient graves, le duc de Raguse (maréchal Marmont) recevrait des lettres de service comme gouverneur de la première division militaire et serait, à ce titre, chargé de tout.

Le préfet de police Mangin, interrogé par les ministres, avait déclaré que, quoi qu'on fit, Paris ne bougerait pas et qu'il en répondait sur sa tête.

Dans le parti royaliste, quiconque avait un peu de sens politique était bien éloigné de cette confiance. Non-seulement les modérés de la droite, mais des hommes d'aventure, hardis et sans scrupules, tels que M. de Vitrolles, étaient effrayés et ne croyaient pas au succès. Vitrolles, n'ayant pu agir directement sur le roi, avait tâché en vain de détourner les ministres d'un acte que plusieurs d'entre eux redoutaient au fond tout autant qu'à lui.

Mais le sens politique était rare chez les ultras, et, le lendemain, 26 juillet, quand les ordonnances eurent éclaté dans le *Moniteur* comme un coup de tonnerre, les gens de l'extrême droite accoururent féliciter les ministres d'avoir sauvé la monarchie.

Le journal officiel ne s'affichait pas alors comme aujourd'hui. La nouvelle des ordonnances ne se répandit que peu à peu dans Paris. Le préfet de police avait défendu, par une circulaire, aux imprimeurs d'imprimer tout journal qui n'aurait pas obtenu l'autorisation de paraître. Un certain nombre de journalistes allèrent demander conseil à M. Dupin, député et avocat du *Constitutionnel*. M. Dupin et quelques avocats éminents qu'il avait réunis eurent bientôt rédigé une consultation sur l'illégalité des Ordonnances. On voulait davantage. On parlait de protestation et de résistance. M. Dupin n'était pas un homme de combat, et ne voulut point s'engager sur ce terrain. Les journalistes, parmi lesquels M. de Ré-

musat, se transportèrent aux bureaux du *National*, place des Italiens, où délibéraient déjà beaucoup de leurs confrères, qu'étaient venus joindre deux députés, MM. Bérard et de Laborde. Les journalistes commencèrent par résoudre, presque à l'unanimité, qu'ils publieraient leurs journaux sans autorisation. Le *National* imprima sur-le-champ un supplément invitant les contribuables à refuser l'impôt; puis la réunion décida une protestation collective et en confia la rédaction à M. Thiers, qui avait été le plus énergique promoteur de cette résolution.

« Le régime légal, disait la protestation, est interrompu; celui de la force est commencé. — L'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi. — Nous n'avons pas à tracer ses devoirs à la Chambre illégalement dissoute; mais nous pouvons la supplier, au nom de la France, de résister à la violation des lois. — Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne; c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance. »

La protestation reçut 44 signatures, parmi lesquelles celles de MM. Thiers, Mignet, Armand Carrel, Charles de Rémusat, Pierre Leroux, Châtelain (du *Courrier*), Cauchois-Lemaire.

Pendant ce temps, la Bourse baissait de 4 francs. Dans le jardin du Palais-Royal, des jeunes gens, montés sur des chaises, donnaient lecture du *Moniteur* à la foule, qui huait et sifflait les Ordonnances et les noms des ministres. La gendarmerie fit évacuer le Palais-Royal. La foule se répandit dans Paris, et, par elle, la nouvelle des Ordonnances et l'excitation à résister. Cela

rappelait Camille Desmoulins et les scènes de 89 la veille de la prise de la Bastille.

Une partie de l'attroupement se porta au ministère des affaires étrangères, boulevard des Capucines, et assaillit à coups de pierres les fenêtres de l'hôtel et la voiture de M. de Polignac. Cette bande, toutefois, se dispersa devant les gendarmes, et le ministre garda son imperturbable sérénité.

Les bureaux du *National* continuaient d'être le foyer du mouvement. Une réunion d'électeurs avait succédé à la réunion des journalistes. Un député, ancien *carbonaro* et conseiller à la cour royale de Paris, M. de Schonen, proposa nettement d'opposer la force à la force.

On n'en était pas encore là; on ne voyait pas bien où seraient les moyens d'action. On envoya des délégués chargés de s'entendre avec les députés qu'on savait assemblés en ce moment chez un député de Paris, M. de Laborde.

Sur un grand nombre de députés qui avaient été prévenus, quatorze seulement s'étaient réunis: là se retrouvait le vieux Daunou, toujours prêt à répondre à l'appel de la liberté. M. Bérard réitéra la proposition d'une protestation qu'il avait déjà faite, le matin, à quelques-uns de ses collègues. Casimir Périer ne montra point ici la décision qu'il avait à la tribune de la Chambre; on peut croire que ses grandes affaires commerciales le préoccupaient; le banquier troublait en lui l'homme politique. Lui et M. Villemain firent ajourner la proposition; Casimir Périer consentit seulement à ce qu'on se réunit chez lui le lendemain, à trois heures de l'après-midi. Ce fut la réponse qu'on donna aux délégués venus du *National*.

Charles X avait passé la journée à chasser à Rambouillet; lorsqu'il rentra le soir au château de Saint-Cloud, la duchesse de Berry se jeta dans ses bras, en le félicitant d'être enfin roi. Charles X n'apprit même

pas au maréchal Marmont, qui apportait à Saint-Cloud les nouvelles de Paris, qu'on lui destinait le commandement de la capitale. Il ne lui en parla que le lendemain à onze heures et demie du matin. Le maréchal repartit pour Paris, fort attristé de ce dange-



Peyronnet.

reux honneur. Il avait dit, la veille, à son ami M. Arago : — « Eh bien ! les insensés ont poussé les choses à l'extrême ! Je serai peut-être obligé de me faire tuer pour des actes que j'abhorre ! »

Marmont, en s'installant à l'état-major, ne trouva rien absolument de préparé ; les soldats n'étaient même pas consignés dans les casernes, et le maréchal n'eut pas un détachement sous la main, le 27, avant six heures du soir. Le mouvement parisien avait eu toute la journée pour se développer.

L'aspect de Paris était très menaçant dès

le point du jour. Beaucoup d'imprimeurs avaient congédié leurs ouvriers, en leur disant qu'il n'y avait plus ni travail ni pain pour les ouvriers ni pour les maîtres. Les ouvriers imprimeurs parcouraient les rues en lisant aux passants attroupés les journaux qui avaient publié la protestation des journalistes, accompagnée des plus ardents commentaires. — « Le crime est consommé ! » avait écrit M. de Rémusat dans le *Globe*.

Les boutiques et les ateliers se fermaient : les commis se joignaient aux ouvriers imprimeurs ; les étudiants descendirent à leur tour du « Pays latin » dans le centre de Paris. L'agitation gagnait toutes les classes.

Dans la matinée, des commissaires de police, par ordre du préfet Mangin, se présentèrent aux bureaux des journaux qui avaient paru sans autorisation, afin d'en mettre les presses et les caractères hors de service. Les rédacteurs et gérants du *National*, M. Thiers et ses amis, refusèrent d'ouvrir leur porte et obligèrent le commissaire à procéder par effraction ; mais à peine fut-il parti, qu'on trouva moyen de réparer le dommage et d'imprimer une feuille volante où l'on déclarait que, la Charte étant déchirée, chacun devait n'attendre son salut que de ses forces.

Aux bureaux du journal *Le Temps*, rue de Richelieu, un incident analogue fut plus prolongé et plus dramatique. Un des rédacteurs, M. Baude, résistant au commissaire, celui-ci le menaça de le faire arrêter. M. Baude lut, devant la foule attroupée dans la cour, l'article du Code pénal punissant des travaux forcés l'arrestation arbitraire et le vol avec effraction. Plusieurs serruriers refusèrent successivement d'exécuter les ordres du commissaire et de forcer la porte.

L'effraction ne fut enfin opérée qu'après plusieurs heures de violents débats : la fermentation dans tout ce quartier ne s'apaisa plus



La dernière pompe de la Monarchie. Le roi se rend à Notre-Dame pour le *Te Deum*.

Elle avait abouti déjà, dans l'après-midi, à un commencement d'insurrection.

La nouvelle que le maréchal Marmont avait reçu le commandement de Paris avait excité une irritation extrême. Le peuple avait gardé en mémoire une proclamation des Cent Jours, où Napoléon accusait Marmont d'avoir livré la capitale et désorganisé l'armée. Le peuple ne faisait point de différence entre le nom de Marmont et celui de Bourmont.

La foule, chassée, comme la veille, du jardin du Palais-Royal par la gendarmerie, commença de jeter des pierres aux gendarmes. Un détachement d'infanterie de la garde, après avoir beaucoup hésité, obéit enfin à l'ordre de faire feu. Quelques hommes tombèrent morts ou blessés. La foule se dispersa en criant : « Aux armes ! » Une bande

promena dans Paris un cadavre, pour appeler à la vengeance. C'était le commencement des Trois Journées de Juillet.

La gendarmerie à cheval et un détachement de cavalerie de la garde couraient les rues en chargeant les groupes. Le bruit de ces charges et celui de la foule vinrent troubler les délibérations d'une quarantaine de députés assemblés rue Neuve-de-Luxembourg, chez Casimir Périer. La plupart de ces hommes politiques ne s'étaient préparés qu'à une lutte légale et se sentaient dépassés par les événements. Leur attitude était irrésolue, effrayée : M. Bérard n'obtint pas qu'on rédigeât immédiatement une protestation. On chargea seulement MM. Guizot, Villemain et Dupin de préparer chacun un projet, et l'on s'ajourna au lendemain à midi.

La situation, cependant, s'aggravait d'heure en heure. La foule était revenue autour du Palais-Royal : des barricades s'élevaient dans la rue Saint-Honoré. Elles furent tournées et emportées sans résistance sérieuse. Marmont, ayant enfin les troupes sous la main, avait dirigé les divers corps dont il disposait vers les principaux points de Paris. Il leur avait donné ordre de balayer tout ce qu'ils rencontreraient, mais de ne faire feu que dans le cas où l'on tirerait sur eux, et de ne tirer que sur les croisées d'où on leur jetterait des pierres.

Dans les quartiers éloignés, rien n'était préparé encore pour la lutte. Il y eut seulement des cris nombreux de : « Vive la Charte ! vive la ligne ! » Le peuple, d'instinct, tâchait de séparer la troupe de ligne du corps privilégié de la garde. Ce qui se passa dans la rue Saint-Honoré montra que l'espoir du peuple n'était pas sans fondement.

La résistance se manifestait précisément dans le voisinage du quartier-général de Marmont, installé au Carrousel. Comme toujours, la partie la plus ardente de la population affluait aux environs du Palais-Royal. On fit marcher un détachement du 5^e de ligne. Son chef lui fit relever les armes au lieu de tirer sur les groupes qui résistaient à la police.

On envoya de la garde royale.

Les barricades s'étaient renouvelées. Elles ne furent défendues qu'à coups de pierres. La garde tira d'abord en l'air ; puis des décharges plus sérieuses firent quelques nouvelles victimes. Vers neuf heures du soir, les rassemblements se dissipèrent ; les troupes rentrèrent dans leurs casernes.

Les ministres et leurs amis s'imaginèrent que tout était fini. Tout commençait. La tactique du refus de l'impôt était bien loin. C'était une autre guerre qui s'engageait. Les escarmouches du 27 juillet présageaient la bataille pour le 28.

La formation de douze comités d'arrondissements avait été décidée la veille au *National*. Ces comités furent constitués dans une réunion d'électeurs et d'autres citoyens, afin de seconder et de diriger le mouvement et d'y faire intervenir la garde nationale, licenciée en 1827. Les anciens membres de la Charbonnerie, voyant enfin arriver le jour qu'ils avaient autrefois prématurément appelé, s'étaient répandus dans tout Paris, excitant à briser les réverbères, à dépaver les rues, à élever des barricades, à chercher des armes, à fabriquer des cartouches. La nuit fut employée à ces redoutables préparatifs.

La Fayette était arrivé le soir à Paris.

Le ministère avait décidé, le soir, de mettre Paris en état de siège et de concentrer tout le pouvoir dans les mains de Marmont ; mais M. de Polignac ne se pressa point. Dans la journée, il avait écrit au roi pour le mettre en garde contre les alarmistes, offrant sa tête en garantie, comme avait fait le Préfet de police. La sécurité était restée aussi complète à la cour le 27 que la veille. Polignac, le 28 au matin, s'en alla tranquillement porter à Charles X l'ordonnance sur l'état de siège.

Pendant que le roi signait l'état de siège comme simple mesure de précaution, Paris s'était mis en état de guerre. Dès cinq heures du matin, étudiants, commis, ouvriers, citoyens de toutes classes, s'étaient rassemblés dans les rues et sur les places, armés de tout ce qui peut servir d'instruments de combat. Parmi eux commençaient à paraître des gardes nationaux en uniforme. Ceux des gardes nationaux qui ne marchaient pas livraient leurs armes, qu'on ne leur avait pas enlevées en les licenciant. Les boutiques des armuriers en fournissaient d'autres. Bientôt, tous ces groupes se mettent en mouvement ; ils brisent partout les écussons fleurdelisés aux enseignes des boutiques et aux portes des officiers mi-

nistériels. Ils envahissent l'Hôtel de Ville ; le drapeau blanc est abattu ; le drapeau tricolore reparait aux fenêtres de la salle fameuse où se sont passées les grandes scènes de la Révolution. Un moment après, le drapeau tricolore flotte aussi sur les tours de Notre-Dame, et le bourdon de la cathédrale lance dans les airs le formidable tocsin du 28 Juillet. On entend la cloche, on voit le drapeau des extrémités de Paris et jusqu'à Saint-Cloud.

Le retour de ces trois couleurs qui symbolisent pour le peuple la France moderne tout entière, avec toutes ses gloires et ses malheurs aussi chers que ses gloires, produit une impression inexprimable, immense.

L'émotion redouble quand on voit apparaître au milieu des insurgés les uniformes de l'École polytechnique, si populaire depuis sa belle conduite lors de la défense de Paris en 1814. Ces jeunes gens énergiques et intelligents viennent offrir des officiers à l'insurrection.

La poudrière près de la Salpêtrière est enlevée ; les munitions ne manqueront pas. La manutention où se fabrique le pain de la garnison est également envahie.

Pendant ce temps, les journaux, dont on avait voulu, mais dont on n'avait pu arrêter les rédacteurs, coopéraient, par de nouvelles proclamations, à ce grand mouvement qui dépassait leurs espérances, et le tribunal de commerce, présidé par M. Ganneron, ordonnait à l'imprimeur du *Courrier français* de remplir ses engagements en imprimant ce journal, malgré l'injonction du préfet de police d'exécuter une ordonnance contraire à la Charte. C'était la loi qui parlait, appuyée sur la force des armes. Le tribunal avait prononcé sa courageuse sentence au bruit du canon et de la fusillade. La bataille était commencée.

Le général qui l'engageait, Marmont, eût bien voulu l'éviter. A neuf heures du matin, il avait écrit au roi : « Sire, ce n'est plus

une émeute ; c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification ; l'honneur de la couronne peut encore être sauvé. Demain, peut-être, il ne serait plus temps ! »

Sa lettre se croisa avec l'ordonnance qui établissait l'état de siège et lui en donnait la direction. Il attendit du roi une réponse directe qui ne vint pas. Il se résigna donc à combattre, et, vers midi, mit l'armée en mouvement. L'effectif des forces dont il disposait dans Paris ne dépassait pas 14.000 hommes, y compris quelques troupes appelées de la banlieue.

Il dirigea quatre colonnes sur l'Hôtel de Ville, le marché des Innocents, la Bastille et les boulevards, avec des réserves au Palais-Royal, à la place Vendôme et aux Champs-Élysées.

Un incident significatif se produisit durant la marche de la première colonne, celle du général Talon. Un chef de bataillon du 15^{me} léger refusa de tirer sur des groupes qui ne tiraient pas sur ses hommes.

La garde, toutefois, s'engagea vigoureusement, et la colonne du général Talon parvint à refouler les insurgés à coups de canon hors de l'Hôtel de Ville ; mais, une fois là, ce général fut bloqué dans l'Hôtel de Ville et sur la place par des barricades dressées au coin de toutes les rues voisines : le peuple reprenait à chaque instant l'offensive en débouchant des rues et des ponts de la Cité, et assaillait surtout avec passion les Suisses.

La seconde colonne, aux ordres du général Quinonnas, sous la fusillade et la pluie de projectiles qui tombaient de toutes les fenêtres, était parvenue à s'établir dans le marché des Innocents. Le général Quinonnas s'y trouva bientôt dans la même position que le général Talon à l'Hôtel de Ville.

La troisième colonne, sous le général Saint-Chamans, avait suivi les boulevards

et poussé, tout en combattant, jusqu'à la place de la Bastille. De là, ce général dirigea un détachement d'infanterie vers la barrière du Trône et un détachement de cavalerie par la rue Saint-Antoine vers l'Hôtel de Ville. L'infanterie perça jusqu'à



La Fayette.

la barrière du Trône en enlevant cinq barricades. Quand elle voulut revenir sur ses pas, elle trouva les barricades relevées derrière elle et parvint à grand-peine à les forcer une seconde fois. La cavalerie fut moins heureuse : cuirassiers, lanciers et gendarmes, accablés de tuiles, de pavés, de meubles, de bouteilles cassées qui pleuvaient de toutes les croisées et de tous les toits de la rue Saint-Antoine, furent refoulés sur la place de la Bastille, en laissant nombre d'hommes et de chevaux abattus devant les barricades.

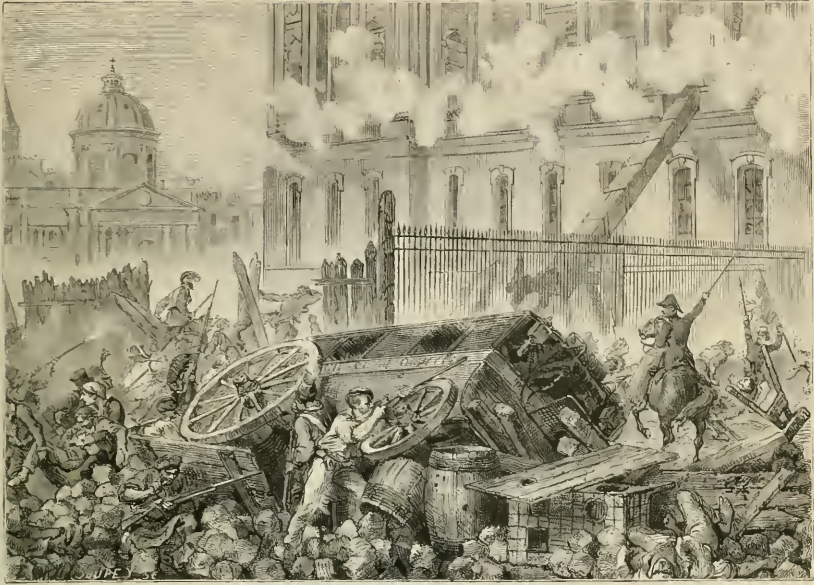
Comme les autres généraux, Saint-Cha-

mans était cerné. La ligne des boulevards était barrée derrière lui par les grands arbres qu'on abattait de toutes parts.

La quatrième colonne seule, n'ayant pas dépassé la rue de Richelieu, avait rencontré peu d'obstacles, mais n'influa en rien sur le sort de la journée.

Le peuple parisien montrait un merveilleux instinct de la guerre de rues. Cette armée sans général agissait spontanément avec autant d'ensemble que si elle eût été dirigée par un grand capitaine. Les officiers du moins ne lui manquaient pas; une foule d'anciens militaires figuraient dans les rangs du peuple. Les combattants effectifs qui soutenaient le feu n'étaient pas très-nombreux, non par manque d'ardeur, mais par manque d'armes. On se disputait les fusils de guerre et de chasse. Les projectiles de toute sorte y suppléaient, et la population entière encourageait, aidait les combattants. Femmes, enfants, faisaient des cartouches, apportaient des vivres. Toutes les portes s'ouvraient aux insurgés et se fermaient aux soldats. Jamais ne s'était vue pareille unanimité. Il semblait qu'il n'y eût plus un royaliste dans Paris. La température même venait en aide à l'insurrection. La chaleur était excessive. Les insurgés, rafraîchis, secourus de partout, combattaient, les bras nus, comme d'anciens Gaulois. Les soldats, écrasés par leur lourd équipement, souffraient de la faim et surtout de la soif. L'imprévoyance du pouvoir les laissait manquer de tout. Beaucoup d'hommes de la ligne passaient individuellement du côté du peuple.

Le ministère s'était transporté au quartier général, aux Tuileries. Au plus fort du combat, vers trois heures, Marmont, à la demande de Polignac, signa l'ordre d'arrestation de La Fayette, de Lafitte et d'autres députés. Conformément à la résolution de la veille, une trentaine de députés s'étaient réunis à midi chez leur collègue



Prise du Louvre (29 juillet 1830).

Audry de Puyraveau, au faubourg Poissonnière. La Fayette et l'avocat Mauguin avaient proposé nettement un gouvernement provisoire. La majorité des députés se récrièrent. Ils voulaient encore négocier avec le roi. On vota seulement la protestation convenue la veille et l'on adopta la rédaction de M. Guizot. Tout en déclarant les Ordonnances illégales et nulles, la protestation admettait que le roi avait été trompé par ses conseillers, et parlait encore de fidélité au roi et à la Charte. Elle ne fut pas même signée. Les députés envoyèrent des délégués à Marmont pour l'inviter à faire cesser le feu et à demander au roi le changement du ministère et le retrait des Ordonnances.

M. Laffitte, qui porta la parole, était précisément un des députés dont l'arrestation

avait été ordonnée. Marmont se hâta de révoquer l'ordre. Il ne cacha point sa profonde tristesse, mais se retrancha derrière son devoir de soldat; il consentit à transmettre au roi les propositions des députés, sans dissimuler qu'il n'en espérait rien « En ce cas, dit M. Laffitte, nous n'avons plus qu'à nous jeter corps et biens dans le mouvement. »

Marmont essaya de ménager une entrevue entre les députés et Polignac. Celui-ci refusa, et, sur la nouvelle que des groupes de soldats de la ligne fraternisaient avec le peuple : « — Eh bien ! dit-il, que l'on tire sur la troupe ! »

Marmont, au contraire, écrivit au roi : « — Il est urgent que Votre Majesté profite des ouvertures qui lui sont faites ! »

L'aide de camp expédié à la hâte par

Marmont arriva à Saint-Cloud dès quatre heures. « — Ce n'est point la populace, dit-il au roi, c'est la population entière qui est soulevée. »

Le roi l'écouta à peine. Il venait d'écarter dédaigneusement des ouvertures d'accommodement que lui avaient fait transmettre d'une manière indirecte Casimir Périer et le général Gérard par un singulier intermédiaire, M. de Vitrolles. Après avoir longtemps fait attendre l'aide de camp, il lui dit qu'il enverrait ses ordres au maréchal le lendemain, mais que, quant à présent, il fallait tenir bon, se concentrer au Carrousel et à la place Louis XV, et agir avec des masses.

Des masses ! où Marmont les eût-il prises ?

Le roi attendait; le peuple n'attendait pas. L'exaltation des insurgés allait croissant. Les campagnards commençaient d'arriver avec des fourches et des faux au secours des Parisiens; le bruit courait que les Rouennais marchaient sur Paris. On se plaignait de ne voir paraître ni généraux ni députés. Tout à coup, une affiche, placardée de tous côtés, annonça un gouvernement provisoire composé de La Fayette, du général Gérard et du duc de Choiseul, pair de France. Il y eut grand enthousiasme. La nouvelle était fautive; mais La Fayette avait autorisé à user de son nom, et il était tout prêt à répondre à l'appel populaire.

Le découragement, au contraire, était grand au quartier général. Marmont, voyant les communications coupées entre ses lieutenants et jugeant la journée perdue, n'avait pas attendu les ordres de concentration que lui envoya le roi et avait fait parvenir à grand-peine à ses lieutenants l'ordre de se replier.

La colonne du marché des Innocents n'y réussit qu'en perdant bien du monde dans ses efforts pour s'ouvrir le passage.

Celle de la Bastille se dégagait en passant

le pont d'Austerlitz et en faisant un grand détour par les boulevards de la rive gauche.

Le corps qui occupait l'Hôtel-de-Ville parvint à opérer sa retraite à minuit par les quais.

Il y eut, dans ce grand revers des troupes régulières, un trait héroïque. Dans la journée, le général qui commandait au marché des Innocents avait détaché un bataillon pour se mettre en communication avec les boulevards. A la tête de ce détachement était un ancien officier de la Grande Armée, le colonel de Pleineselve. Il reçut, à la hauteur de l'église Saint-Leu, une blessure mortelle. Il se fait mettre sur un brancard, conduit son bataillon jusqu'à la porte Saint-Denis, s'y maintient longtemps, puis il a encore la force de remonter le faubourg Saint-Denis et de revenir par les boulevards extérieurs aux Champs-Élysées. Il sauva ainsi sa troupe par un acte de force morale vraiment extraordinaire. Il mourut peu après, victime du point d'honneur militaire; car il ne mourait pas pour sa propre cause; il était libéral.

Les troupes, durant la nuit, furent concentrées dans le quadrilatère que forment la Seine, le Louvre et ses abords, la rue et le faubourg Saint-Honoré et les Champs-Élysées. Tout le reste de Paris était au pouvoir de l'insurrection.

La victoire, cette fois, fut généreuse. Le 28 Juillet offrit un heureux contraste avec le 10 Août, si terrible aux vaincus. Le peuple ne fit aucune différence entre ses blessés et ceux de l'armée, même les Suisses. Ils furent tous soignés avec le même zèle. Les blessés suisses ne demandaient qu'à ne pas rejoindre leurs corps et à rester dans les mains qui les avaient pris. Du côté de l'armée, il y avait eu également des traits de générosité chevaleresque vraiment admirables. En se combattant, on ne se haïssait pas. L'armée sentait que le droit était du côté du peuple. Le peuple compre-

nait que le soldat ne se battait qu'à regret et par discipline.

Les choses étaient maintenant irrévocables. Les députés, bien qu'encore effrayés et irrésolus, commençaient à le sentir : ils retranchèrent de leur protestation, avant de la publier, tout ce qui semblait maintenir un engagement envers le roi. Casimir Périer, jusque-là très-opposé au mouvement révolutionnaire, changea de langage et dit : « Après ce que le peuple vient de commencer, dussions-nous jouer notre tête, nous sommes déshonorés si nous ne restons avec lui ! »

L'entêtement de Charles X ne se démentait pas ; son attitude était celle d'un vieil enfant obstiné qui ferme les yeux et se bouche les oreilles. Le soir, il joua au whist et le dauphin aux échecs, comme à leur ordinaire, pendant que les décharges d'artillerie faisaient vibrer les fenêtres du château de Saint-Cloud. M. de Polignac avait raconté, le matin, au roi que la sainte Vierge lui était apparue la nuit dernière et lui avait enjoint de persévérer. C'était la raison pour laquelle ni le ministre ni le roi ne doutaient de la victoire !

Malgré sa confiance dans le secours surnaturel, Polignac avait fini par consentir, sur les instances de Marmont, à expédier des ordres dans toutes les directions pour appeler à marche forcée des troupes nombreuses sur Paris. Quelques renforts venaient d'arriver ; mais les Parisiens n'étaient pas disposés à laisser aux principales forces le temps de rejoindre. L'insurrection préparait une attaque décisive, quoiqu'elle n'eût pas encore de chefs. La Fayette, le 28 au soir, secondé par Laffitte et par quelques autres députés, s'était efforcé en vain de décider le reste de leurs collègues présents à se jeter dans l'action.

Le 29 au matin, de bonne heure, le grand référendaire de la Chambre des pairs, M. de Sémonville, et son collègue M. d'Argout

se présentèrent aux Tuileries pour réclamer, comme les députés l'avaient fait la veille, le retrait des Ordonnances et le changement du ministère. Polignac résistait encore ; mais les autres ministres avaient perdu courage, et Peyronnet lui-même pressa Sémonville et d'Argout d'aller au plus vite à Saint-Cloud trouver le roi. Polignac céda enfin à demi, et les deux pairs et les ministres partirent pour Saint-Cloud.

Charles X à son tour, parut enfin ébranlé ; mais lui et ses ministres s'en prirent à Marmont au lieu de s'en prendre à eux-mêmes. Il fut d'abord décidé que le dauphin recevrait le commandement de l'armée, et ce prince expédia au maréchal l'ordre de se replier sur Saint-Cloud.

Pendant ce temps, à Paris, les événements se précipitaient. Marmont, qui, la veille, n'avait employé qu'une douzaine de pièces de canon, en avait demandé 30 à 40 à Vincennes ; mais, en même temps, il avait ordonné aux troupes de cesser le feu, et il avait envoyé quelques officiers municipaux engager les insurgés à suspendre leurs attaques, en attendant la transaction qui se préparait à Saint-Cloud.

Cette offre de suspension d'armes fut accueillie sur quelques points ; mais, sur ces entrefaites, la question se décidait ailleurs.

Deux régiments de ligne, les 5^e et 53^e, occupaient la place Vendôme. Ils n'avaient point été engagés la veille et n'avaient cessé d'être en communications pacifiques avec la population, qui les exhortait à se ranger du côté du drapeau tricolore. Le 53^e, moins les officiers supérieurs, se décida et se dirigea vers l'hôtel Laffitte (aujourd'hui hôtel Rothschild), où les députés étaient réunis. Il s'offrit aux députés et se mit sous les ordres du général Gérard, à condition de ne pas combattre contre ses camarades.

Le 5^e suivit le 53^e.

A cette grave nouvelle, Marmont, décou-

vert sur son flanc gauche et craignant que deux autres régiments placés aux Tuileries ne suivissent cet exemple, les fit retirer aux Champs-Élysées et rappela un des deux bataillons suisses qui défendaient le Louvre, afin de l'envoyer barrer le débouché de la place Vendôme.

Le second bataillon suisse, se voyant sans



Mortemart.

point d'appui contre les attaques réitérées du peuple, fut pris d'une panique et se retira en désordre vers les Tuileries. Les insurgés pénétrèrent dans le Louvre et du Louvre dans les Tuileries, après une faible résistance qui coûta la vie à l'un des rédacteurs du *Globe*, le jeune professeur Farcy. La déroute des Suisses s'était communiquée à ce qui restait de troupes aux Tuileries. Mar-aiont ne parvint à les rallier que dans les Champs-Élysées, d'où il dirigea tout ce qui lui restait de forces sur Saint-Cloud.

Le drapeau tricolore flottait sur les Tuileries. Quelques petits détachements de la garde, qui occupaient des maisons de la rue Saint-Honoré, furent en partie détruits, en partie s'échappèrent. Le dernier engagement fut la prise de la caserne de la rue de Babylone, dans le faubourg Saint-Germain. 150 Suisses s'y défendirent longtemps et y furent forcés, après une lutte sanglante où périrent leur commandant et l'élève de l'École polytechnique Vanneau. Ni là ni ailleurs aucune cruauté ne souilla la victoire.

La lutte était finie : elle avait coûté cher ; près de 5,300 morts et blessés du côté du peuple ; rien de pareil ne s'était vu dans aucune des luttes révolutionnaires de Paris ; mais le résultat dépassait toutes les espérances. Aucun homme politique, à plus forte raison les militaires du parti libéral, pas même Armand Carrel, n'avaient cru à la victoire. La Fayette même avait douté jusque-là, non du devoir d'agir, mais du succès.

Il venait, vers midi, d'annoncer à ses collègues sa résolution d'accepter le commandement de la garde nationale, que lui offraient un grand nombre de citoyens : — « Je ne puis, dit-il, refuser de répondre à l'appel qui m'est fait. Ma conduite sera à soixante-treize ans ce qu'elle a été à trente-deux. »

En ce moment arriva la nouvelle de la prise du Louvre. M. Guizot reconnut qu'il était impossible que le général ne se rendît pas aux vœux de ses concitoyens et proposa d'établir une autorité municipale qui s'occupât du rétablissement de l'ordre.

C'était éluder l'établissement d'un gouvernement provisoire. Les députés invitèrent La Fayette à désigner les membres d'une commission municipale qui veillerait à la défense de la capitale. La Fayette dit que la commission municipale, qui ferait fonction de gouvernement provisoire, devait être choisie par la Chambre.

On sentait déjà se dessiner les deux partis



La Fayette se rendant à l'Hôtel de Ville.

entre lesquels devait se diviser bientôt l'ancienne opposition.

Les députés présents élurent commissaires MM. Laffitte, Casimir Périer, le général Lobau, de Schonen et Andry de Puyraveau, qui s'adjoignirent M. Mauguin. Le général Gérard reçut le commandement des troupes de ligne et déclara qu'il se considérait comme le lieutenant de La Fayette. Celui-ci publia aussitôt un ordre du jour à la garde nationale. Il y rattachait, en quelques mots énergiques, 1830 à 1789. « Je ne ferai point de profession de foi, disait-il : mes sentiments sont connus. La conduite de la population parisienne, dans ces derniers jours d'épreuve, me rend plus que jamais fier d'être à sa tête. La liberté triomphera, ou nous périrons ensemble. — Vive la liberté ! Vive la patrie ! »

« Le peuple de Paris s'est couvert de gloire, écrivait le lendemain La Fayette, et, quand je dis le peuple, c'est ce que l'on appelle les dernières classes de la société, qui, cette fois-ci, ont été les premières; car le courage, l'intelligence, le dévouement et la vertu du peuple parisien ont été admirables! »

Nous avons déjà signalé la bravoure et l'humanité des combattants de Juillet : leur désintéressement ne fut pas moins digne de mémoire. Des hommes en blouse, en hailons, gardèrent les caisses des deux préfectures, qui contenaient plusieurs millions, veillèrent avec sollicitude sur les trésors d'art du Louvre, reportèrent à l'Hôtel de Ville les objets précieux trouvés aux Tuileries. Des malfaiteurs évadés de la Conciergerie ayant commencé de piller dans le

palais des Tuileries, le peuple y avait mis ordre bien vite et avait fusillé un des vœux pour l'exemple. Il n'y eut de désordres graves qu'à l'archevêché. Le peuple était fort courroucé contre l'archevêque Quélen, dont les paroles imprudentes au roi avaient semblé le signal du coup d'État. L'archevêché fut envahi : on brisa tout ; mais on ne pilla point.

Jusque dans l'après-midi de cette grande et décisive journée, le roi et son fils avaient résisté aux supplications de Sémonville, de d'Argout, de Vitrolles, du duc de Mortemart, ambassadeur en Russie. Charles X répétait qu'il aimait mieux monter à cheval qu'en charrette, comme avait fait son frère Louis XVI. Mais c'étaient là de vaines paroles, et il n'avait pas eu sérieusement la pensée d'aller se mettre à la tête des soldats qui mouraient pour lui en se plaignant amèrement de son absence. Les terribles nouvelles qu'on recevait de Paris, l'arrivée de Marmont, désespéré, regrettant de n'avoir pas reçu une balle dans la tête, abattirent enfin l'exaltation factice du roi. Vers trois heures, le retrait des Ordonnances et le changement du ministère furent décidés. Le roi conjura M. de Mortemart d'accepter la présidence du Conseil et consentit d'offrir le ministère de l'intérieur à Casimir Périer et celui de la guerre au général Gérard.

Il y avait là une dernière chance ; mais il fallait se hâter : les heures valaient des siècles ! Charles X eût dû faire partir sur-le-champ le nouveau premier ministre, avec les pouvoirs les plus larges. Il disputa longuement sur les conséquences les plus nécessaires du changement auquel il venait de souscrire, et, sur les six heures, il envoya enfin à Paris, non pas M. de Mortemart, mais seulement Sémonville, d'Argout et Vitrolles, autorisés à annoncer les concessions royales. Le roi retenait à Saint-Cloud le nouveau premier ministre, dans l'espoir que les grands corps de l'État viendraient, le

lendemain, solliciter une amnistie en faveur des rebelles et que l'honneur de la couronne serait ainsi sauvegardé. Le roi et le dauphin se remirent tranquillement, le soir, à leurs parties de whist et d'échecs !

Les trois envoyés du roi trouvèrent à l'Hôtel de Ville La Fayette avec la commission municipale, qui les renvoya à la réunion des députés à l'hôtel Laffitte. M. d'Argout seul s'y transporta. On lui demanda ses pouvoirs, ses instructions écrites ; il n'en avait pas. La majorité des députés présents, au risque d'être rudement désavoués par les combattants de Juillet, eussent probablement accepté la transaction, si le nouveau ministre Mortemart fût venu la leur offrir officiellement en personne. Le président de la réunion, M. Laffitte, qui ne voulait pas transiger, fit ajourner la réponse. Quelques députés parlèrent de République. M. Laffitte soutint qu'il y avait des obstacles insurmontables, soit à garder l'ancienne monarchie, soit à rétablir la République ; que la meilleure solution était de donner la couronne au duc d'Orléans. MM. Thiers et Mignet, qui assistaient à ce débat avec d'autres hommes politiques étrangers à la Chambre, appuyèrent vivement M. Laffitte. On se donna rendez-vous au lendemain matin.

MM. Thiers et Mignet rédigèrent immédiatement un placard anonyme qu'ils firent afficher aux coins des rues :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris : il a fait couler le sang du peuple.

« La République nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe.

« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution.

« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

« Le duc d'Orléans était à Jemmappes.

« Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores ; le duc d'Orléans peut seul

les porter encore; nous n'en voulons pas d'autres.

« Le duc d'Orléans s'est prononcé; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue.

« C'est du Peuple Français qu'il tiendra sa couronne. »

Cette proclamation fort habile produisit un grand effet. Le parti républicain s'en irrita; mais il était encore peu nombreux. La bourgeoisie montra une impression favorable. La masse populaire flottait. On entendait dans la rue des cris divers : « Vive le duc d'Orléans! — Vive la République! — Vive Napoléon II! »

Il y avait péril à laisser se prolonger de telles incertitudes. Dès que les députés furent réunis, le 30 au matin, chez M. Laffitte, plusieurs d'entre eux proposèrent de proclamer la déchéance de Charles X et l'avènement du duc d'Orléans. M. Bérard, qui présidait, s'opposa à ce qu'on prît, avec une semblable précipitation, une résolution de si haute importance, et l'on décida de se transporter, entre onze heures et midi, au lieu ordinaire des séances de la Chambre, au Palais Bourbon.

On avait parlé un peu hardiment au nom du duc d'Orléans : la vérité est qu'on n'avait pas de ses nouvelles; on savait seulement qu'il avait dit maintes fois que, quoi qu'il arrivât, il ne retournerait point en émigration.

M. Thiers, qui ne connaissait pas le duc d'Orléans, partit, avec quelques mots écrits par M. Laffitte et par le général Sébastiani, pour le château de Neuilly, où la famille d'Orléans était en ce moment établie. Le duc en était parti la veille : craignant d'être arrêté par ordre du roi, il s'était retiré dans sa terre du Raincy. M. Thiers affirma à la femme et à la sœur du duc qu'il n'y avait de choix pour lui qu'entre la couronne et l'exil. La duchesse d'Orléans, Marie-Amélie, princesse de Naples et tante de la duchesse de

Berry, se récria contre l'idée de détrôner Charles X pour se mettre à sa place; mais la sœur du duc, Mademoiselle d'Orléans (plus tard, Madame Adélaïde), femme énergique et d'esprit politique, approuva M. Thiers, répondit de son frère et lui expédia une note au Raincy pour qu'il se tint prêt.

Pendant qu'à Paris et à Neuilly on préparait une royauté nouvelle, la vieille dynastie déliait à Saint-Cloud. Le dauphin traitait M. de Mortemart de révolutionnaire. Charles X songeait à revenir sur ses concessions. M. de Polignac se promenait, au Point-du-Jour, en habit de général, sur la terrasse de Saint-Cloud, en s'écriant : « Ah! quel malheur qu'on ait brisé mon épée dans mes mains! Encore un peu de patience et de courage, j'allais établir le gouvernement et la Charte sur une base inébranlable! »

Le roi céda de nouveau à grand-peine aux remontrances de M. de Vitrolles revenu de Paris. Il se résigna enfin à donner à M. de Mortemart les signatures les plus indispensables. M. de Mortemart partit et voulut faire ce qui eût pu réussir la veille, aller trouver les députés chez M. Laffitte. Les députés n'y étaient plus. M. Bérard, que rencontra le nouveau ministre, lui dit qu'il était trop tard; qu'aucune puissance humaine ne pouvait plus faire rentrer Charles X ni les siens dans Paris. Il engagea cependant M. de Mortemart à se rendre à la Chambre des députés.

Si M. de Mortemart eût suivi ce conseil, il aurait eu peut-être encore quelque chance d'être écouté; mais il manquait de sens politique. Au lieu d'aller au Palais Bourbon, il alla au Luxembourg, à la Chambre des pairs, dont il était membre, et ce fut par intermédiaire qu'il communiqua les nouvelles Ordonnances du roi à la Chambre des députés et à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire à La Fayette.

L'envoyé de M. de Mortemart fut devancé

au Palais Bourbon par M. Thiers, de retour de Neuilly. Le courant se prononça dans la Chambre. Les députés nommèrent une commission de cinq membres pour aller s'entendre avec la Chambre des pairs. Il n'était plus douteux que ce serait dans un sens



Sébastieni.

contraire à la branche aînée des Bourbons. Les nouvelles des départements encourageaient la Chambre. Partout les populations se prononçaient en faveur du mouvement. Un gros détachement de Rouennais venait d'arriver avec vingt pièces de canon.

L'envoyé de M. de Mortemart se croisa avec les commissaires que les députés expédiaient au Luxembourg. M. Laffitte, qui présidait au Palais Bourbon, refusa de recevoir les nouvelles ordonnances par lesquelles Charles X révoquait celles du 25 juillet, convoquait les Chambres pour le 3 août et nommait de nouveaux ministres.

Il renvoya le délégué de M. de Mortemart à l'hôtel de Ville, où La Fayette et la commission municipale ne l'accueillirent pas davantage.

Un moment après, M. Odilon Barrot apportait aux députés une lettre de La Fayette, qui rappelait les droits de la souveraineté nationale et qui réclamait des garanties pour la liberté préalablement au choix d'un nouveau gouvernement.

Une vive agitation régnait à l'hôtel de Ville. Autour de La Fayette se pressaient des jeunes gens intrépides et passionnés, qui avaient combattu pendant les Trois-Jours à la tête de l'insurrection, et dont les âmes républicaines se révoltaient contre la pensée qu'on allait se hâter de refaire un roi. Le cœur de La Fayette était avec eux; mais sa raison hésitait : il ne sentait pas la France préparée au grand œuvre du rétablissement de la République. Sommé de prendre la dictature jusqu'à ce que la nation eût nommé une Assemblée nouvelle, il résistait, au risque de compromettre une popularité qui lui était chère; il s'efforçait tout à la fois de contenir les ardeurs qui bouillonnaient autour de lui, et de les satisfaire dans la mesure du possible en poussant ses collègues de la Chambre au progrès libéral et démocratique.

La lettre de La Fayette et le commentaire énergique qu'en fit Odilon Barrot inquiétèrent la Chambre et contribuèrent à accélérer ses résolutions. M. Laffitte fit rappeler les commissaires qui étaient à la Chambre des pairs. L'un d'eux, le général Sébastiani, annonça que les pairs étaient d'accord avec les commissaires de la Chambre des députés sur l'urgence de nommer le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

Les vingt-cinq ou trente pairs assemblés au Luxembourg ne s'étaient pas prononcés aussi nettement que le disait Sébastiani; mais les députés présents accueillirent sur-le-champ cette solution, à l'unanimité moins



Arrivée du duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville.

trois voix. Quarante députés signèrent un appel au duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume. Leur déclaration, rédigée par Benjamin Constant, constatait la nécessité « d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte. »

Ceci indiquait que l'on n'entendait rien ajouter à la Charte; ni la forme ni le fond de cette pièce timide et pâle ne répondaient à la grandeur de la situation : les membres les plus résolus de l'Assemblée ne l'avaient signée qu'à regret; elle devait satisfaire encore moins au dehors.

Cet appel fut expédié au duc d'Orléans, qui, sur une lettre pressante de M. Laffitte, arriva dans la nuit au Palais-Royal.

Le duc d'Orléans envoya tout à la fois

complimenter La Fayette et chercher le duc de Mortemart. Suivant une relation écrite par le secrétaire de ce dernier ministre de Charles X, le duc d'Orléans aurait déclaré à M. de Mortemart qu'on l'avait amené de force à Paris, mais qu'il se ferait mettre en pièces plutôt que de se laisser placer la couronne sur la tête. Il annonça à M. de Mortemart que les députés l'avaient nommé lieutenant général du royaume, pour empêcher M. de La Fayette de proclamer la République. Il lui demanda s'il se croyait autorisé, comme ministre du roi, à lui reconnaître ce titre. M. de Mortemart répondit négativement, et, à son tour, demanda au prince s'il répugnerait à transmettre au roi les assurances qu'il venait de lui donner. Le duc d'Orléans écrivit alors un billet qui aurait été conçu en ces termes : « Si

dans cet affreux désordre, il arrivait qu'on m'imposât par la violence un titre auquel je n'ai jamais aspiré, que Votre Majesté soit bien persuadée que je ne recevrai toute espèce de pouvoir que temporairement et dans le seul intérêt de notre maison : j'en prends ici l'engagement formel envers Votre Majesté. »

Le duc de Mortemart, chose singulière, ne se hâta point d'expédier à Charles X cette lettre si importante : quelques heures après, les événements ayant marché, le duc d'Orléans la lui fit redemander, et il la rendit. Comme on ne possède point l'original de cette pièce, les termes en ont été contestés.

Quels étaient les sentiments et les intentions véritables du duc d'Orléans? — C'est le moment de faire quelques observations sur sa conduite et son caractère. — Méritait-il tous les reproches que lui ont adressés plus tard les royalistes? Pendant la Restauration, conspirait-il? trahissait-il? — Nous ne le pensons pas, surtout dans les dernières années; mais il prévoyait : — Si ses cousins de la branche aînée se comportaient de façon à durer, tant mieux pour eux; il ne les en empêchait pas. — S'ils se perdaient, il n'en serait point cause; mais il faisait ce qu'il fallait pour être prêt à en profiter. En attendant, il tirait d'eux tout ce qu'il pouvait en honneurs et surtout en richesse.

Ce n'était point magnanime, assurément; mais il n'y avait pas là ces noires trames qu'on lui a imputées : il ne creusait point l'abîme où couraient ses cousins; il allait parfois même jusqu'à leur donner quelques bons avis pour les arrêter sur la route; on ne l'écoutait point, et il n'insistait pas : cela suffisait pour mettre en repos sa conscience, qui n'était pas fort difficile.

Il avait donc prévu et plus ou moins souhaité l'événement. Maintenant que l'événement se présentait dans sa grandeur redou-

table, il en avait peur; ses hésitations n'étaient pas feintes; il avait le courage militaire, non le courage d'esprit, et l'expérience des révolutions avait fort ajouté à sa circonspection naturelle.

Quelles que fussent encore les anxiétés du duc d'Orléans, et quoi qu'il eût pu dire à M. de Mortemart ou écrire à Charles X, le fait seul de sa présence à Paris décidait la question; il était maintenant inévitable qu'il allât jusqu'au bout.

Le duc d'Orléans était au Palais-Royal, et Charles X n'était plus à Saint-Cloud. Le désarroi y avait été croissant durant toute la journée du 30; les désertions se multipliaient parmi les troupes revenues de Paris; Marmont essaya de calmer et de raffermir le soldat par un ordre du jour où il annonçait que, les Ordonnances étant retirées, il ne s'agissait plus de combattre, mais seulement de protéger le roi et sa famille. Pendant ce temps, le dauphin, s'obstinant dans ses idées de résistance, faisait rédiger, de son côté, une proclamation où il exhortait les soldats à « continuer avec vigueur la lutte qu'ils avaient commencée. » L'ordre du jour de Marmont mit le dauphin dans une telle fureur, qu'il se jeta sur ce maréchal en l'appelant « misérable traître, » et se coupa les doigts en lui arrachant son épée. Cette triste et absurde scène ne laissait pas même aux princes vaincus la dignité du malheur.

Dans la nuit, le bruit se répandit qu'une bande d'insurgés marchait sur Saint-Cloud; la duchesse de Berry, tremblant pour ses enfants, fit réveiller le roi et le supplia de partir pour Versailles. On trouva le drapeau tricolore à Versailles et la garde nationale maîtresse de la ville. Le roi gagna Trianon. Le dauphin s'était entêté à rester à Saint-Cloud avec le gros des troupes. Il essaya, le 31 au matin, un retour offensif vers le pont de Sèvres : il ne put décider l'infanterie française de la garde à franchir le

pont; un bataillon suisse, entouré dans Sèvres par la population armée, mit bas les armes; un détachement d'artillerie passa aux Parisiens. Le dauphin, avec ce qu'il avait encore autour de lui, se replia sur Trianon, d'où la famille royale alla gagner Rambouillet.

A Paris, le 31 juillet au matin, plusieurs des principaux journaux se prononcèrent en faveur du duc d'Orléans. « La République, disait le *Globe*, n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas jugée possible en France. Peut-être, un jour, le deviendra-t-elle; peut-être est-elle le gouvernement définitif vers lequel tendent les nations; mais son siècle n'est pas venu. — La République, qui a tant d'attrait pour les cœurs généreux, écrivait de son côté le *National*, nous a mal réussi, il y a trente ans..... Il nous faut cette République déguisée sous une monarchie, au moyen du gouvernement représentatif. »

A huit heures du matin, les commissaires envoyés par la Chambre des députés se présentèrent au Palais-Royal et firent comprendre au duc d'Orléans qu'il fallait se décider sur-le-champ. Le duc rédigea, avec l'aide du général Sébastiani et de M. Dupin, une proclamation où il annonçait aux habitants de Paris qu'il venait partager leurs dangers et faire tous ses efforts pour les préserver de la guerre civile et de l'anarchie; qu'il avait repris, avec les Parisiens, les glorieuses couleurs qu'il avait longtemps portées; que les Chambres allaient se réunir, et que la Charte serait désormais une vérité.

Cette proclamation, très-bien accueillie à la Chambre des députés, ne le fut pas de même à l'Hôtel de Ville, resté le quartier général des combattants de Juillet. Tous les hommes d'opinions démocratiques, même ceux qui n'allaient pas jusqu'à la République, s'irritèrent de voir qu'on prétendait se renfermer dans la Charte. Les échos

de la place de l'Hôtel de Ville retentirent jusqu'au Palais Bourbon. Les députés sentirent qu'il fallait aller plus loin que n'avait fait le duc d'Orléans, et ils signèrent, au nombre de quatre-vingt-onze, une adresse aux Français, où ils déclaraient qu'il n'y avait « plus de crainte pour les droits acquis, plus de barrière entre nous et les droits qui nous manquent encore. — Le duc d'Orléans, ajoutaient-ils, est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle : il respectera nos droits; car il tiendra de nous les siens. »

Et ils annonçaient le rétablissement de la garde nationale, l'intervention des citoyens dans le choix des officiers de cette garde et dans les administrations municipales et départementales, le jury pour les délits de presse, la responsabilité des ministres et de leurs agents, etc... « Nous donnerons, disaient-ils, à nos institutions, de concert avec le chef de l'État, les développements dont elles ont besoin. »

Les députés et le duc d'Orléans prirent simultanément une résolution habile et nécessaire; c'était de se transporter ensemble à l'Hôtel de Ville, pour s'y faire accepter de la force populaire, qui avait là son centre et faire tomber ainsi tout obstacle.

Ils étaient assurés d'être bien reçus par La Fayette. Son petit-fils par alliance, M. de Rémusat, lui avait, le matin, posé nettement la question. — « Voulez-vous être président de la République? — Non certainement! — Alors vous devez nous aider à mettre le duc d'Orléans sur le trône. »

La Fayette, non sans regret, avait consenti, à condition qu'on élargirait les libertés publiques.

Les députés se rendirent en corps au Palais-Royal: le duc d'Orléans adhéra à leur manifeste, et le cortège se mit en route pour l'Hôtel de Ville. Il n'avait rien d'imposant. Un tambour ouvrait la marche, puis quatre huissiers de la Chambre. Le duc d'Orléans, à cheval avec quelques officiers

de la garde nationale, était suivi des députés à pied. Le prince avançait lentement, à travers les restes de barricades, prodiguant les poignées de main à la foule. Aux environs du Palais-Royal, la population se montra sympathique; mais, à mesure qu'on appro-



Bérard.

chait de l'Hôtel de Ville, les cris de « Vive la liberté! » dominaient ceux de : « Vive le duc d'Orléans! » et, sur la place de Grève, éclata le cri de : « Plus de Bourbons! »

Le prince monta le perron de l'Hôtel de Ville avec grande anxiété; il commença de se rassurer à la vue de La Fayette et de la commission municipale, qui venaient le recevoir. La jeunesse républicaine qui encombra l'escalier et les appartements paraissait froide et défiante. — « Vous voyez, dit le prince, un ancien garde national de 89, qui vient rendre visite à son ancien général. » Il entra dans la grand'salle. Un député donna lecture de la déclaration de

la Chambre. Le duc d'Orléans renouvela son acceptation. Un officier qui avait joué un certain rôle dans la journée du 29, appelé Dubourg, dit au prince : « Vous venez de prendre de grands engagements : si vous y manquez, nous saurions vous les faire tenir! » — « Monsieur! répondit le prince avec émotion, sachez que je suis un honnête homme à qui l'on n'a jamais eu besoin de rappeler ses engagements. »

La Fayette mit un drapeau tricolore dans la main du duc d'Orléans et le poussa à la fenêtre. Le duc agita le drapeau et embrassa La Fayette. La foule entassée sur la place, jusque-là hésitante ou mal disposée, fut entraînée et acclama. Le nouveau gouvernement était fondé.

La jeunesse qui entourait La Fayette demeurait inquiète et mécontente. Elle reprocha au général de s'être livré trop vite, de n'avoir pas exigé des garanties suffisantes. La Fayette s'entendit avec les chefs de groupes sur les améliorations à introduire dans la Charte et alla, le lendemain matin, rendre au duc d'Orléans sa visite. « Vous savez, lui dit-il, que je suis républicain et que je regarde la Constitution des États-Unis comme la plus parfaite qui ait existé. — Je pense comme vous, répondit le duc; mais croyez-vous, dans la situation de la France et dans l'opinion générale, qu'il nous convienne de l'adopter? — Non, répliqua La Fayette; ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines. — C'est bien ainsi que je l'entends! » reprit le duc.

La Fayette, alors, lui communiqua les modifications importantes que ses amis et lui jugeaient nécessaires pour rendre la Charte plus libérale et plus démocratique. Le duc répondit qu'il les trouvait justes et raisonnables, mais que c'était à la Chambre des députés, et non à lui, d'opérer ces changements.

La Fayette en convint et le projet de



Marche des Parisiens sur Rambouillet.

garanties fut remis au député Bérard, qui s'occupait d'un travail sur la révision de la Charte.

Devant l'impatience que manifestait l'opinion publique de terminer la crise, non-seulement La Fayette, mais ses jeunes et ardents amis se sentaient contraints de renoncer à réclamer la convocation des assemblées primaires et d'une Constituante, comme l'eût exigé la rigueur des principes.

Les journaux du 1^{er} août se prononcèrent presque tous pour la royauté du duc d'Orléans. *La Tribune* seule, le journal d'Armand Marrast, protesta au nom de la République.

Ce jour-là, le futur roi se donna tout à la fois un ministère incomplet, où figuraient M. Dupont (de l'Eure), le général Gérard, M. Guizot et le baron Louis, et un conseil intime, formé de MM. Casimir Périer, Dupin,

Laffite, Sébastiani, de Broglie. Les Chambres furent convoquées au 3 août.

Les nouvelles des départements ne laissaient aucun doute sur l'impossibilité où serait l'ancienne dynastie de trouver un point d'appui quelconque en France. Les grandes villes n'avaient pas attendu la victoire des Parisiens pour imiter Paris; saut un court engagement à Nantes entre la population et la troupe, la cause de Charles X n'avait été défendue nulle part. La majeure partie des campagnes n'était pas moins que les villes hostile au drapeau blanc et aux Bourbons. Jamais Révolution n'avait montré un élan aussi irrésistible ni rencontré un assentiment aussi général.

Du côté de l'étranger, les premiers indices étaient beaucoup meilleurs qu'on n'eût pu l'espérer. Les ambassadeurs des grandes

puissances, fort mécontents de Charles X et de Polignac, étaient restés à Paris et avaient refusé d'aller rejoindre le roi à Rambouillet. L'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, avait eu une entrevue avec la sœur du duc d'Orléans et exprimait les sentiments les plus favorables à ce prince.

Dans la soirée du 1^{er} août, le duc d'Orléans reçut une dépêche de Charles X, qui lui conférait la lieutenance générale du royaume. Le malheureux roi, en ratifiant ainsi indirectement ce qu'avait décidé la Chambre, faisait une impuissante tentative pour arrêter le cours des événements.

Le duc répondit par des protestations vaquement affectueuses. Charles X fit un pas de plus. Il écrivit au duc d'Orléans qu'il abdiquait en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux et que le dauphin renonçait à ses droits au profit de cet enfant. Il invitait le lieutenant général du royaume à faire proclamer le petit prince sous le nom de Henri V.

L'envoyé de Charles X se croisa avec des commissaires que le duc d'Orléans expédiait à Rambouillet : c'étaient le maréchal Maison, les députés Schonen et Jacqueminot, et M. Odilon Barrot. Le duc leur avait dit que Charles X, menacé par les populations, désirait une sauvegarde pour quitter la France. Il n'en était rien, et le vrai but de l'envoi des commissaires était de décider la famille royale à s'éloigner. Charles X ne voulut pas les recevoir. Il déclara qu'il n'avait pas besoin de sauvegarde et qu'il attendait, entouré d'une armée fidèle, la réponse aux communications qu'il avait faites. Divers corps de troupes l'avaient rejoint, et, quoique des régiments entiers l'eussent abandonné ou se fussent débandés, il avait autour de lui huit à dix mille hommes et une quarantaine de pièces de canon.

Les commissaires revinrent au Palais-Royal le 3 août, de grand matin, et firent

réveiller le duc d'Orléans. M. Odilon Barrot lui dit qu'il était évident que Charles X cherchait à gagner du temps; que cette situation était périlleuse, et qu'il fallait la faire cesser.

« Oui! répondit vivement le duc d'Orléans : il faut qu'il parte! il faut faire une démonstration armée sur Rambouillet! prévenez le général La Fayette; que chaque légion de la garde nationale fournisse cinq cents hommes! Messieurs les commissaires, vous précéderez cette colonne, et, cette fois peut-être, vous serez accueillis. »

Au bruit des tambours battant le rappel, à la nouvelle que Charles X prétendait recommencer la lutte, ce ne furent pas seulement six mille gardes nationaux, mais quinze ou vingt mille hommes de tout âge, de toute profession, porteurs des costumes et des armes les plus disparates, à pied, à cheval, ou entassés dans des voitures de toutes espèces, qui se précipitèrent en tumulte sur la route de Rambouillet. Cette foule étrange riait et chantait; la marche du 3 août sur Rambouillet fut plus gaie et moins farouche que n'avait été la marche fameuse du 5 octobre sur Versailles.

L'expédition semblait téméraire; car il eût suffi d'un petit corps de troupes solides et résolues pour disperser en plaine cette masse d'hommes braves individuellement, mais sans ordre et sans discipline.

Ces troupes résolues, Charles X ne les avait pas; les siennes fondaient par la désertion. Les officiers supérieurs de huit régiments de la garde, y compris les Suisses, avaient déjà préparé leur soumission au Gouvernement provisoire. La troupe ne voulait pas faire la guerre civile pour une cause perdue. Charles X ne pouvait plus guère compter que sur ses gardes du corps.

La cohue venant de Paris était d'ailleurs suivie par les 6,000 gardes nationaux parisiens et par 2,000 Rouennais, qui présen-

taient une certaine consistance et qui étaient munis d'artillerie. De nouveaux flots de Parisiens fussent arrivés le lendemain, et les campagnes s'armaient de toutes parts.

On fit faire halte à la masse armée à quelque distance de Rambouillet, et les commissaires se présentèrent de nouveau devant le roi vaincu. M. Barrot conjura Charles X d'épargner à la France un affreux conflit, désormais sans objet, puisque lui et son fils avaient abdiqué.

« J'ai abdiqué, dit l'ex-roi, mais au profit de mon petit-fils, et nous défendrons ses droits jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

— Quel que soit l'avenir que Dieu réserve à votre petit-fils, répliqua M. Barrot, dans l'intérêt même de cet avenir, qu'il ne soit pas souillé du sang qui va couler !

— Eh bien ! dit avec émotion le vieux roi, que faut-il faire ?

— Sire, vous avez commencé le sacrifice ; il faut le consommer ! il n'y a pas un instant à perdre. »

Charles X céda. Il consentit à quitter la France avec sa famille.

« Mon prince, écrivit M. Barrot au duc d'Orléans, vous n'avez plus désormais de compétiteur pour le trône. Le seul héritier que vous puissiez avoir, c'est la République ! »

Le soir même du 3 août, Charles X et sa famille prirent la route de l'exil. Ils se dirigèrent sur Cherbourg, escortés par les commissaires du nouveau gouvernement, mais conservant encore autour d'eux les quatre compagnies des gardes du corps, les gardarmes d'élite et deux pièces de canon. Jamais révolution victorieuse n'avait reconduit ainsi à la frontière, avec une escorte d'honneur, une race royale descendue du trône. Il semblait que la France, en se séparant pour toujours, avec ces égards et cette dignité, de la vieille dynastie qui avait régné si longtemps sur nos pères, voulût

effacer les souvenirs sanglants du 21 janvier.

Dans la même journée où le roi déchu reprit le chemin de l'Angleterre et de l'émigration, le lieutenant général du royaume avait ouvert la session des deux Chambres, après avoir conféré à La Fayette le commandement général des gardes nationales de France. Environ 240 députés et 60 pairs étaient présents.

Dans un discours très-mesuré, très-calculé, le duc d'Orléans s'efforça de satisfaire aux exigences diverses et opposées de sa situation. Pour les Parisiens, il vanta le courage héroïque avec lequel Paris avait résisté à une déplorable violation de la Charte et des lois. — Pour la branche aînée, il déplora des infortunes qu'il aurait, dit-il, voulu prévenir. — Pour les puissances étrangères, il déclara que la France, qui allait être heureuse et libre, était uniquement occupée de sa prospérité intérieure et chérissait la paix aussi bien que les libertés.

Et il annonça l'abdication de Charles X et du dauphin, sans rien dire du duc de Bordeaux.

Ce discours, trop habile, fut bien accueilli par l'Assemblée, mais jeta du froid dans la partie la plus vive de la population.

L'élévation du duc d'Orléans à la royauté n'était plus toutefois douteuse pour personne ; mais il se produisit de grandes diversités d'opinions entre les hommes politiques qui acceptaient cette solution. Les uns voulaient conserver purement et simplement la Charte, en y ajoutant seulement les lois promises par la déclaration de la Chambre des députés. Les autres réclamaient une Charte entièrement nouvelle, qu'on pût soumettre à l'acceptation des assemblées primaires. Enfin, une opinion intermédiaire admettait la conservation de la Charte, mais à condition qu'elle fût considérablement modifiée.

Ces graves questions furent vivement

débatlues, le 3 août au soir, chez M. Laffitte, par un certain nombre de députés. L'opinion intermédiaire l'emporta. M. Bérard se chargea de rédiger un projet sur les conditions constitutionnelles auxquelles on élirait la dynastie d'Orléans. Les conditions qu'il ajouta



Bignon.

aux lois déjà promises étaient : l'égalité de tous les cultes devant la loi; la suppression des troupes étrangères (Suisses); l'initiative des lois attribuée aux deux Chambres comme au roi; la suppression du double vote électoral; la réduction des conditions électorales d'âge et de cens; la reconstitution totale de la pairie.

Le projet fut présenté au lieutenant général du royaume et au ministère par le ministre de la justice Dupont (de l'Eure). Le duc d'Orléans parut l'approuver; mais, sous prétexte d'étendre encore la part des libertés publiques et de donner au projet la forme

d'un acte constitutionnel, il chargea MM. Guizot et de Broglie de remanier le travail de M. Bérard.

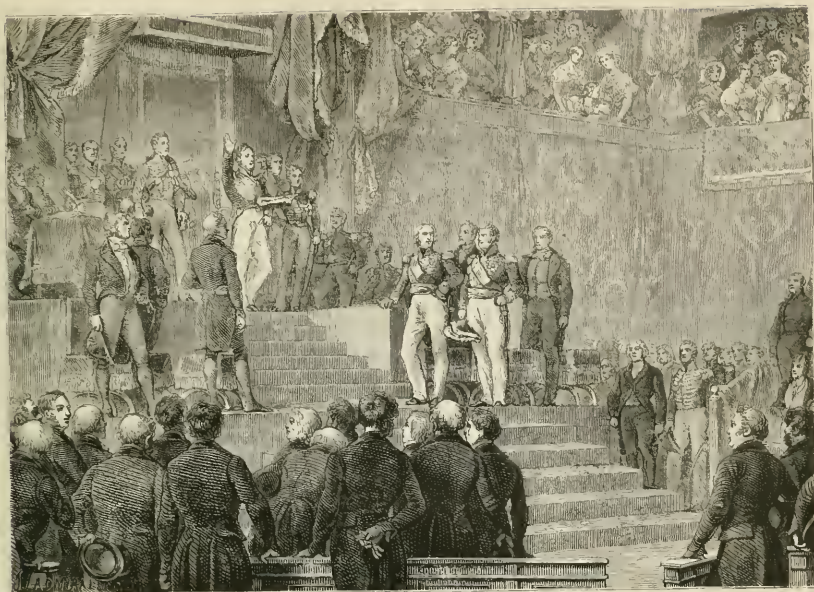
La vérité est que la majorité des ministres voulait maintenir l'hérédité de la pairie, et que le duc d'Orléans, qui avait des doutes sur ce point, jugeait quant au reste le projet Bérard trop démocratique. M. Guizot ne rendit à M. Bérard le travail remanié que le 6 août. M. Bérard trouva son œuvre fort changée. MM. Guizot et de Broglie avaient cherché à éluder la proclamation de la souveraineté nationale. Ils faisaient débiter le projet par la déclaration que, « vu l'abdication du roi Charles X et du dauphin et le départ de tous les membres de la branche aînée de la maison royale, le trône était vacant, et qu'il était indispensablement besoin d'y pourvoir; que l'intérêt universel et pressant du peuple français appelait au trône le duc d'Orléans. »

Le but de cette singulière rédaction était de faire du duc d'Orléans non pas l'élu de la nation, mais le successeur quasi légitime de la branche aînée, parce que l'héritier, qu'on ne nommait pas, c'est-à-dire le petit duc de Bordeaux, était emmené hors de France par son grand-père.

Cela n'était pas sérieux. Dès qu'on élevait le duc d'Orléans à la royauté, du vivant du duc de Bordeaux, on faisait acte de souveraineté nationale et l'on rompait avec le principe de la légitimité.

M. Bérard n'accepta ni cette équivoque des doctrinaires ni les autres changements qui avaient dénaturé son travail, et, le lendemain 7 août, au matin, il présenta son projet à la Chambre. Il déclarait la vacance du trône et la nécessité d'y pourvoir, sans parler des abdications ni du départ de la famille royale. La proposition fut renvoyée à une commission, et la Chambre s'ajourna à huit heures du soir.

M. Bérard, cependant, avait faibli sur un point: il ne parlait plus de la pairie. Or, de-



Louis-Philippe prêtant serment devant la Chambre des Députés

puis que le maintien de la royauté ne paraissait plus être en question, c'était sur l'abolition de l'hérédité de la pairie que se portait la préoccupation publique. Là-dessus, l'opinion du pays était inflexible : elle protestait contre les doctrines anglaises de quelques théoriciens.

Des bandes irritées de jeunes gens se portaient vers la Chambre avec des clameurs menaçantes, et d'autres signaient, sur la place de l'Odéon, une adresse où ils signifièrent à la Chambre qu'ils ne lui reconnaissaient pas le pouvoir constituant.

Le duc d'Orléans, fort inquiet, était disposé à sacrifier l'hérédité de la pairie; mais les théoriciens de l'école anglaise, qui avaient la majorité dans la commission, s'entêtaient. Le soir, à la réouverture de la Chambre, la situation devint critique. Les

jeunes gens ameutés entouraient le Palais Bourbon. Leurs cris jetèrent la panique dans l'Assemblée. Il fallut que La Fayette intervint en personne pour obtenir qu'ils se retirassent; mais ils menaçaient de revenir le lendemain si l'hérédité n'était abolie, et il était à prévoir que le mouvement irait croissant.

M. Dupin présenta à la Chambre le rapport de la commission sur le projet Bérard.

« La nécessité de proclamer la vacance du trône, dit-il, a été reconnue à l'unanimité; mais votre commission a pensé qu'il ne suffisait pas de la constater comme un fait, et qu'il fallait aussi la déclarer comme un droit résultant de la violation de la Charte et de la légitime résistance du peuple. Le préambule de la Charte est supprimé, parce qu'il blesse la souveraineté nationale, en

paraissant octroyer aux Français les droits qui leur appartiennent essentiellement. »

C'était net.

Le bon sens un peu étroit, mais ferme et clair, de M. Dupin, n'acceptait pas les subtilités des doctrinaires.

« Ici, ajoutait M. Dupin, la loi constitutionnelle n'est pas un octroi du pouvoir. C'est tout le contraire : c'est une nation en pleine possession de ses droits qui dit au prince auquel il s'agit de décerner la couronne : — « A ces conditions écrites dans la loi, « voulez-vous régner sur nous ? »

Un des changements proposés par la commission dans la proposition Bérard n'était point heureux. La commission admettait qu'il n'y aurait plus de religion d'État ; mais elle déclarait que la religion catholique était celle de la majorité des Français. Les lois, et surtout les lois constitutionnelles, doivent énoncer des prescriptions et non des faits. Il était impossible que l'énonciation d'un tel fait n'eût pas des conséquences graves et ne tendît à rendre à la religion ainsi qualifiée quelque chose du privilège qu'on lui ôtait. On acceptait en quelque sorte pour la religion l'équivoque dont on n'avait pas voulu pour la royauté.

Le rapport réservait la question de l'organisation de la pairie.

La discussion fut renvoyée au lendemain matin.

M. Guizot et la majorité des ministres persistaient à vouloir faire voter l'hérédité de la pairie, au risque d'un conflit. MM. Guizot et de Broglie demandèrent au duc d'Orléans : « — Si une émeute avait lieu, le lieutenant général serait-il résolu à la dissiper par la force ? — Non, » répondit le prince, mieux inspiré alors qu'il ne le fut, dix-huit ans après, lorsqu'il se retrouva dans des circonstances analogues vis-à-vis du même M. Guizot.

Les ministres se résignèrent à réserver la question de la pairie héréditaire pour la

session suivante. La question réservée était une question perdue. Il était évident que le courant de l'opinion serait irrésistible.

La séance du 7 août fut solennelle. Quelques députés de la droite protestèrent contre la déclaration de la vacance du trône, et l'on n'entendit pas sans émotion M. Hyde de Neuville, un des membres du ministère congédié pour faire place à M. de Polignac, déclarer qu'il ne pouvait abandonner dans le malheur « cette royale famille que des amis insensés venaient de précipiter dans l'abîme. » M. de Martignac défendit le caractère de Charles X, tout en reconnaissant que Paris avait été héroïque et que les Ordonnances étaient infâmes.

La vacance du trône « en fait et en droit » fut votée par une énorme majorité.

MM. Salverte et Benjamin Constant combattirent en vain l'énonciation de « la religion de la majorité. » Il y eut toutefois un progrès accompli dans les questions religieuses. La Charte disait que les ministres des cultes chrétiens recevaient *seuls* des traitements de l'État. On effaça le mot *seuls*, ce qui permettait de salarier les cultes divers. C'était un fait nouveau et considérable.

On décréta que la censure ne pourrait jamais être rétablie ; que le jury connaîtrait des délits de presse et des délits politiques ; que l'âge de l'éligibilité pour les députés serait abaissé de 40 ans à 30 ; que la fixation du cens électoral et du cens d'éligibilité serait renvoyée à des lois spéciales, et non plus déterminée immuablement par la Charte. On entr'ouvrait ainsi la porte à la démocratie et l'on s'assurait un moyen de prévenir ou du moins d'atténuer les crises politiques, si l'on savait en user.

Il fut déclaré que la Charte et tous les droits qu'elle consacrait étaient confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

Quant à la pairie, on annula les nomina-

tions de pairs faites par Charles X lors de la fameuse « Journée » du ministère Villèle, et l'on renvoya l'article sur l'hérédité à la session de 1831.

Contrairement à ce qu'avait fait la Restauration lorsqu'elle avait remplacé l'Empire, la majorité de la Chambre repoussa la proposition d'imposer une nouvelle investiture aux magistrats. Renverser une royauté et laisser subsister intégralement la magistrature instituée par et pour cette royauté, n'était pas une conduite bien logique. On avait compté que les magistrats les plus compromis en 1815 et depuis se retireraient volontairement; il n'en fut rien, et la considération de la justice en souffrit fort.

La Chambre écarta également la proposition de convoquer les collèges électoraux pour nommer une nouvelle Chambre et celle de soumettre la nouvelle Charte à l'acceptation du peuple. Dans la situation où se trouvait la France, l'acceptation n'eût pas été douteuse. Elle aurait eu le caractère de sincérité et de liberté que ne saurait avoir la ratification d'un coup d'État victorieux. Dans la hâte qu'on avait d'en finir, on ne vit pas qu'en se passant de la ratification populaire, on se privait d'une grande force, et que le vote de 219 députés, sans mandat pour une telle œuvre, ne donnait pas à la Charte de 1830 une base bien solide.

Il y eût 33 voix contre 219, et une abstention, celle de M. de Cormenin, qui se déclara sans pouvoirs et donna sa démission.

La Chambre alla en corps porter sa résolution au duc d'Orléans. Il répondit qu'il la regardait comme l'expression de la volonté nationale; que ses souvenirs lui avaient toujours fait désirer de ne jamais monter sur le trône, mais qu'il sentait ce que lui prescrivait l'amour qu'il avait pour son pays et qu'il le ferait.

Paris fut illuminé le soir et la population se montra satisfaite.

La Chambre des députés n'avait commu-

nié sa résolution à la Chambre des pairs qu'après sa visite au duc d'Orléans, c'est-à-dire lorsque tout, en réalité, était réglé. Humiliée, mais sentant son impuissance, la Chambre des pairs adhéra par 89 voix contre 10 et 14 abstentions. Il n'y eut d'incident remarquable qu'un discours de M. de Châteaubriand, le plus éloquent qu'il ait jamais prononcé : il y réclama, avec des accents pathétiques, en faveur de l'enfant innocent qu'on punissait des fautes de ses pères; mais, en même temps, il écrasa de son indignation vindicative les funestes conseillers de Charles X. Personne, du reste, n'a glorifié l'insurrection parisienne de Juillet comme l'a fait ce grand écrivain royaliste. « Un siècle, dit-il, n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France. »

Il s'agissait maintenant de savoir sous quel nom régnerait le duc d'Orléans. Les doctrinaires, persistant à rattacher le plus possible la nouvelle monarchie à l'ancienne, voulaient que le roi élu s'appelât Philippe VII. La Fayette s'y opposa fortement, et, avec lui, M. Dupin, qui avait déclaré que le duc d'Orléans avait été choisi, « non *parce que* Bourbon, mais *quoique* Bourbon. » Comme pour la pairie, les doctrinaires durent céder. On appela le nouveau roi Louis-Philippe I^{er}.

Le 9 août, dans l'après-midi, le duc d'Orléans se transporta au palais de la Chambre des députés, où se trouvaient réunies les deux Chambres. Les présidents des deux Chambres, Casimir Périer et Pasquier, lurent, le premier, la déclaration des députés, du 7 août, le second, l'adhésion de la pairie. Le duc d'Orléans accepta les engagements que contenait cette déclaration et le titre de roi des Français qu'elle lui conférait. On avait substitué ce titre à celui de roi de France, pour bien marquer qu'il s'agissait d'un chef élu de la nation,

et non plus d'un possesseur héréditaire du sol de la France.

Le roi Louis-Philippe se découvrit et jura d'observer fidèlement la nouvelle Charte constitutionnelle, et de ne gouverner que par les lois et selon les lois.



Hyde de Neuville.

C'était la seconde fois qu'un roi prêtait serment à la nation : la première avait été en 1791.

Les cris de : Vive le roi ! éclatèrent sur les bancs des deux Chambres et dans les tribunes. Quatre maréchaux de France, Macdonald, Oudinot, Mortier et Molitor, présentèrent au nouveau roi la couronne, le sceptre, le glaive et la main de Justice. Louis-Philippe monta au trône. « Je sens profondément, dit-il, toute l'étendue des devoirs que m'impose le grand acte que je viens de consommer ; j'ai la conscience que je les remplirai..... Les sages modi-

fications que nous venons de faire à la Charte garantissent la sécurité de l'avenir, et la France, je l'espère, sera heureuse au dedans, respectée au dehors, et la paix de l'Europe de plus en plus affermie. »

Les pairs et les députés, le surlendemain, prêtèrent serment, à leur tour, au roi, à la Charte et aux lois du royaume. A la Chambre des députés, M. Berryer et M. de Martignac, et, à la Chambre des pairs, le duc de Mortemart, le dernier ministre de Charles X, se résignèrent, avec une partie de l'ancienne droite, à accepter le nouveau régime, en vue, dirent-ils, du salut de la France.

Le roi déchu ne quitta la France que plusieurs jours après la proclamation du successeur que lui avait donné la Chambre. Charles X avait prolongé son triste voyage, comme s'il eût attendu jusqu'à la dernière heure quelque impossible retour de fortune. Celui des commissaires du nouveau gouvernement qui remplit dans ces circonstances si délicates le rôle le plus actif, M. Odilon Barrot, s'employa chaleureusement à écarter des royaux exilés tout ce qui eût pu aggraver leur malheur et s'efforça d'obtenir qu'on ne les contraignît pas à précipiter leur départ. Ce fut seulement le 16 août que Charles X et sa famille s'embarquèrent à Cherbourg sur un navire américain. On n'avait pas voulu imposer au roi déchu l'humiliation de naviguer sous le pavillon de la Révolution victorienne : on fit seulement convoyer par des bâtiments de guerre français deux navires américains qui emportaient la famille royale et sa suite, et on les conduisit à Portsmouth. On avait l'assurance que l'Angleterre reconnaîtrait notre nouveau gouvernement et ne recevrait Charles X et les siens que comme particuliers et non comme maison royale.

Les dernières paroles de Charles X au commandant de l'escorte navale, le célèbre marin Dumont-d'Urville, méritent qu'on en



Charles X s'embarque à Cherbourg.

tienne compte à sa mémoire. « Mon petit-fils, dit-il, ne reviendra jamais en France par l'aide des baïonnettes étrangères : il sera rappelé par les Français eux-mêmes, ou bien il restera dans l'exil. »

La solution donnée à la Révolution de Juillet, l'établissement d'une royauté élective, a été blâmé dans deux sens opposés. Les légitimistes ont demandé pourquoi l'on n'avait pas accepté l'abdication de Charles X et de son fils en faveur d'un enfant qui n'était pas responsable des Ordonnances? — Cet enfant représentait la royauté traditionnelle, ou de droit divin, qui s'attribue un pouvoir supérieur à la volonté nationale. Avec le roi Henri V, le conflit de Juillet eût recommencé tôt ou tard.

Les républicains, de leur côté, se sont plaint qu'en reconnaissant la souveraineté

nationale, on ne l'ait point alors véritablement réalisée et qu'on ait conservé une institution incompatible avec le plein exercice du droit populaire; la royauté héréditaire. — On doit reconnaître qu'étant donnés les conditions de notre histoire depuis 89 et l'état social de la France, si différent de celui de l'Angleterre, dès que la souveraineté nationale était rétablie, la République devait finir par l'être à son tour. En 1830, toutefois, la question n'était pas de savoir si la République était le dernier mot de la Révolution française, mais si le temps était venu de prononcer irrévocablement ce dernier mot.

La France n'y était point préparée. Les souvenirs tragiques de la Terreur opprès-
saient les imaginations et se confondaient encore chez la plupart avec l'idée de Répu-

blique; un courant irrésistible portait la bourgeoisie libérale à l'imitation de la Révolution anglaise de 1688 et à l'essai d'une royauté élue. Quant aux masses populaires, elles avaient au plus haut degré le sentiment national, qui leur avait fait relever avec passion le drapeau tricolore; mais elles avaient peu le sentiment des droits politiques et ne réclamaient pas le vote universel, inséparable, dans le monde moderne, de l'idée républicaine.

Le régime établi le 9 août 1830 a donc eu sa raison d'être dans notre histoire; mais il ne pouvait être qu'une transition, et le reproche qu'il y a lieu de faire à ses auteurs, c'est de n'avoir pas introduit dans la Charte le moyen d'opérer pacifiquement cette transition, la faculté pour la nation de réviser ses lois constitutionnelles, faculté inaliénable et inséparable du principe de la souveraineté nationale.

CHAPITRE XVII

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE DE JUILLET. —

LOUIS-PHILIPPE. MOUVEMENT ET RÉSISTANCE.
 MINISTÈRE LAFFITTE. PROCÈS DES MINISTRES.
 RÉVOLUTION DE BELGIQUE. INSURRECTION DE
 POLOGNE. AFFAIRES D'ITALIE. PAIX OU GUERRE.
 MINISTÈRE CASIMIR-PÉRIER.

(9 Août 1830-18 Mars 1831.)

Nous avons déjà dit quelque chose du caractère de l'homme que la tempête de Juillet avait en quelque sorte jeté sur le trône. Placé qu'il était entre le passé et l'avenir, entre l'ancienne monarchie écroulée sans retour et la république pressentie et ajournée, sa position était complexe et son esprit contradictoire. Il était à la fois

prince dans le fond et bourgeois dans la forme, révolutionnaire par ses souvenirs et réactionnaire, ou tout au moins stationnaire, par la peur que lui inspiraient ces souvenirs mêmes, aussi bien que par ses traditions de race royale. « Roi citoyen, » se promenant dans Paris en chapeau rond et avec un parapluie, non-seulement par calcul, mais par goût, il était en même temps le descendant de Louis XIV, ressemblant par les traits, sinon par l'expression, à son trisaïeul, et rêvant déjà de restaurer Versailles. (Issu du frère de Louis XIV par les mâles, il descendait du Grand Roi et de madame de Montespan par les femmes.) Il avait gardé du voltairianisme les sentiments d'humanité et le scepticisme religieux, mais plus rien de ce grand souffle du dix-huitième siècle qui avait un moment animé sa jeunesse et qui inspira la vie entière de La Fayette. Un des hommes qui avaient le plus fait pour élever Louis-Philippe à la royauté, M. Thiers, avait défini la monarchie constitutionnelle en quelques mots : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Le nouveau roi n'accepta jamais cette maxime et aspira, dès le premier jour, à gouverner en toutes choses, moins par théorie monarchique que par passion pour les affaires, grandes ou petites, et surtout par conviction de la supériorité qu'il s'imaginait avoir sur ses ministres, même lorsqu'il eut devant lui un Casimir-Périer ou un Thiers. Comme c'était de lui et de sa dynastie qu'il s'agissait, il ne se fiait à qui que ce fût pour ce qu'il appelait « ses affaires, » ne croyant pas que personne pût les mener aussi bien que lui.

Il ne pouvait cependant gouverner d'autorité comme avait fait Napoléon et comme avait voulu faire Charles X. Il fallait donc qu'il gouvernât par adresse et par artifice, non en imposant et en ordonnant, mais en séduisant et en divisant autour de lui, en subalternisant les ministres et en gagnant

les majorités parlementaires par intérêts de groupes et d'individus.

Une telle politique était incompatible avec la sincérité envers les personnes et envers les choses : incapable de violer les lois, Louis-Philippe usa tout ce qu'il avait d'habileté à rétrécir la légalité et à énerver les institutions libres.

Ces dangereuses tendances ne se manifestèrent que peu à peu; les commencements du règne furent prudents et modestes. Louis-Philippe modifia et compléta le ministère qu'il avait formé pendant sa lieutenance générale. Il appela M. Molé aux affaires étrangères et M. de Broglie à l'instruction publique. Les autres ministres restèrent. MM. Laffitte, Casimir-Périer, Dupin et Bignon furent membres du conseil des ministres, sans portefeuille. Il n'y eut point de président du conseil, ni Laffitte ni Casimir-Périer n'acceptant cette haute fonction. Ce ministère renfermait des tendances très-opposées.

Les premiers incidents dignes de remarque, après l'élection du nouveau roi, furent relatifs au serment que le gouvernement de Juillet, comme ceux qui l'avaient précédé, réclama des membres des assemblées et des fonctionnaires publics. Un certain nombre de pairs et de députés royalistes refusèrent et quittèrent leurs sièges. La plupart des chefs de l'administration, beaucoup de chefs de l'armée, un très-grand nombre de membres des parquets, une multitude de maires et d'adjoints furent changés; on s'était enlevé le pouvoir de toucher au personnel de la magistrature assise, en la recevant, sans nouvelle investiture, des mains de la Restauration; tandis que des magistrats royalistes estimés de tous renouçaient à leurs fonctions par scrupule de conscience, on vit avec indignation les plus violents persécuteurs de 1815 et les congréganistes les plus compromis prêter serment au nouveau régime. Des pro-

testations virulentes éclatèrent; des scènes scandaleuses troublèrent les prétoires de plusieurs villes, où les juges de la Terreur blanche furent flétris par les avocats et hués par la population sur leurs sièges.

Les Chambres, d'accord avec le gouvernement, votèrent, dans le courant d'août, quelques mesures qui étaient des conséquences naturelles de la révolution de Juillet. On annula les condamnations politiques du temps de la Restauration. On décréta des secours et des récompenses pour les combattants de Juillet, pour les blessés et pour les familles des morts. Le Panthéon, redevenu sous l'Empire l'église Sainte-Genève, fut rendu à la destination que 1791 lui avait donnée de recevoir les restes des grands hommes.

On supprima le double vote et les grands collèges, ou collèges de départements, que la Restauration avait érigés comme des citadelles de l'aristocratie pour dominer la bourgeoisie électorale.

Le 29 août, la garde nationale de Paris, trois fois plus nombreuse qu'au temps de Charles X, fut passée en revue au Champ-de-Mars par Louis-Philippe. Il y avait là 60,000 hommes bien armés et bien équipés, qui acclamèrent le roi, La Fayette et la liberté. « Général, dit Louis-Philippe à La Fayette, ceci vaut mieux pour moi que le sacre de Reims. »

Les députations envoyées au roi et au général en chef par les villes et par les gardes nationales des départements se succédèrent incessamment durant des semaines et des mois. Il se retrouvait là comme un lointain écho des grands jours de la Fédération. C'était en fait la ratification de l'établissement du nouveau régime, et le sentiment qui se dégageait de tous ces discours et de toutes ces adresses, c'était l'espoir de reprendre la tradition de 89. Louis-Philippe se tira de cette épreuve avec habileté : il déployait dans ses réponses

une faconde intarissable, en évitant le plus possible de s'engager sur les grosses questions politiques.

Ces débuts du règne s'annonçaient bien : un événement tragique et mystérieux y jeta comme une ombre lugubre. Un prince de la maison de Bourbon, le dernier de la branche célèbre des Condé, venait de pé-



Prince de Condé.

rir; on doutait si c'était par un suicide ou par un assassinat.

La famille d'Orléans s'était trouvée mêlée d'une manière fâcheuse aux derniers incidents de la vie du malheureux duc de Bourbon. Ce prince, isolé depuis la mort de son fils le duc d'Enghien, était tombé sous la domination d'une femme adroite, avide et hardie, une Anglaise qui, de fille d'auberge devenue baronne de Feuchères, rappelait, par ses origines et son dangereux caractère, la trop fameuse lady Hamilton, celle qui sub-

jugna et déprava le grand marin Nelson. Cette femme sentit qu'elle ne pouvait aspirer à se faire léguer l'immense héritage des Condé, qui avaient recouvré leurs domaines princiers sous la Restauration. Afin de s'en assurer une part, qui serait encore une grande fortune, elle visa à se faire de hauts protecteurs; sous Charles X, elle s'attacha aux intérêts du duc d'Orléans et s'efforça d'amener le duc de Bourbon à choisir pour héritier un des plus jeunes fils de Louis-Philippe. Le prince résista longtemps. Madame de Feuchères l'assiégea avec une obstination implacable : le faible vieillard céda enfin, après avoir été en butte à des scènes affreuses, à des violences inouïes; madame de Feuchères lui extorqua un testament où elle s'était emparée d'une très-grosse part à côté de l'héritier principal.

La Révolution de Juillet survint : le duc de Bourbon, attaché par ses sentiments et ses souvenirs à la branche aînée, songea à échapper à son tyran domestique, à s'enfuir, à quitter la France. Une première tentative d'évasion fut déjouée par madame de Feuchères, qui retenait le vieillard comme prisonnier au château de Saint-Leu. Il songea alors à se transporter de Saint-Leu à sa résidence princière de Chantilly, où il se fût senti moins étroitement resserré par la main qui le maîtrisait. Madame de Feuchères comprenait que, si le prince se dérobait une fois à sa tyrannie, il ne resterait pas en France et révoquerait le testament.

Le 27 août au matin, on trouva le duc de Bourbon étranglé et accroché à l'espagnollette d'une fenêtre de sa chambre. On dit qu'il s'était pendu; mais l'attitude dans laquelle était apparu le corps, et bien d'autres circonstances, excitèrent des doutes toujours croissants. Ce qu'on sait de l'instruction judiciaire n'était pas fait pour les dissiper; cependant une ordonnance de non-lieu intervint; les magistrats n'avaient pas rencontré les preuves d'un crime. Depuis, ont eu



Mort du prince de Condé.

lieu de graves révélations que n'avaient pas connues les juges, celle surtout faite au lit de mort par un valet de chambre du duc de Bourbon, et qui se trouve consignée dans une récente *Histoire de Louis-Philippe*, par M. Billaut de Géraïnville. Il ne paraît plus possible d'admettre que la race des Condé ait fini par un suicide.

Il a fallu toute la passion de l'esprit de parti pour impliquer dans le sombre mystère de cette mort le roi Louis-Philippe, l'homme du monde le plus incapable de complicité dans une action atroce, lui qui avait tant de peine à laisser exécuter les arrêts de mort prononcés contre des criminels par les cours d'assises; mais il resta, dans les esprits les moins accessibles à une telle calomnie, une impression pénible des rapports que la famille d'Orléans, si respectable

dans son intérieur, avait entretenus, en vue d'un grand héritage, avec une femme indigne à tous égards de telles relations.

Les difficultés commençaient pour le nouveau gouvernement. Les affaires commerciales étaient lourdes avant la Révolution; elles empirèrent après. Les ouvriers s'étonnaient et s'irritaient de se trouver plus malheureux le lendemain que la veille des Grandes Journées qui valaient tant de louanges à leur courage et à leur dévouement. Ils se rassemblaient dans les rues et sur les places pour demander à l'autorité de leur faire obtenir des diminutions de travail ou des augmentations de salaire. Les moins éclairés voulaient briser les machines qui, disaient-ils, supprimaient l'emploi de leurs bras.

La Chambre des députés vota un crédit

de cinq millions pour des travaux publics, un de trente millions pour faire des avances aux maisons de commerce. Les Chambres tâchèrent aussi de calmer l'hostilité du petit commerce contre les contributions indirectes, en autorisant, chez les débiteurs, la substitution de l'abonnement au droit vexatoire d'exercice. Dans beaucoup de localités, on avait refusé de payer l'impôt sur les boissons.

Les inquiétudes du dedans et du dehors se réunissaient pour empêcher la reprise des affaires : ces alarmes étaient constatées par la baisse progressive des fonds publics. Quatre des ministres de Charles X, parmi lesquels Polignac et Peyronnet, avaient été arrêtés et enfermés à Vincennes. L'attente de leur procès agitait les esprits : on présentait des troubles à cette occasion.

Les affaires étrangères excitaient les préoccupations les plus vives.

Louis-Philippe, le jour où il avait été appelé au trône, avait dit aux Chambres qu'il espérait que « la paix de l'Europe serait de plus en plus affermie. » Ces paroles annonçaient son parti pris de subir les Traités de 1815 et de ne rien revendiquer de ce qui avait été enlevé à la France. Dès les premiers jours de son règne, il chargea des agents affidés de porter aux puissances étrangères l'assurance qu'il n'avait accepté la couronne que dans un but d'ordre et de paix européenne. Ces protestations furent exprimées dans des termes dont la dignité de la France eut à souffrir.

Cependant, à côté de ces déclarations plus que pacifiques, Louis-Philippe en laissa formuler par son ministre des affaires étrangères une autre d'un caractère fort différent : c'est que la France n'admettait pas qu'un Etat intervînt dans les affaires intérieures d'un autre Etat. C'était nier les principes des Traités de 1815 quant aux relations internationales, en même temps

qu'on les reconnaissait quant aux frontières actuelles des États.

Louis-Philippe et les hommes qui l'entouraient avaient compris que le contre-coup de notre Révolution de Juillet se ferait sentir inévitablement au dehors et que le nouveau régime ne subsisterait pas en France, s'il permettait à la Sainte Alliance de recommencer, partout autour de nous, ce que la Restauration avait fait en Espagne.

Si l'on était décidé à maintenir partout le principe qu'on venait de poser, il pouvait mener aussi loin qu'eût fait la revendication de nos frontières perdues.

M. de Metternich le comprit ainsi : — « Voilà, s'écria-t-il, notre ouvrage de quinze ans détruit en trois jours ! » et il ne cessa de protester contre ce qu'il nommait « la prétention étrange du gouvernement français d'introduire un nouveau droit des gens, qui était le renversement de toutes les règles qui avaient jusque-là présidé à la politique des États européens. »

Le ministère anglais annonça, le premier, l'intention de reconnaître le nouveau gouvernement de la France, à condition qu'il respectât les traités existants. Il pouvait y avoir là de l'équivoque; mais il n'y en avait pas dans les dispositions du peuple anglais. Le mouvement de l'opinion, en Angleterre, avait été très-sincère et très-vif en faveur de la Révolution de Juillet, et le ministère Wellington était obligé d'en tenir grand compte. Il était déjà fort ébranlé et disputait péniblement son existence contre le parti libéral des Whigs.

Le nouveau roi Guillaume IV, qui venait de succéder à son frère Georges IV, était bien disposé pour Louis-Philippe par d'anciennes relations personnelles.

L'Autriche, malgré le mécontentement et l'inquiétude de Metternich, et la Prusse de même, avaient reçu convenablement, quoique avec réserve, les communications du nouveau gouvernement.

La grande question, c'était l'attitude que prendrait la Russie. L'ambassadeur de Russie à Paris, Pozzo di Borgo, était tout à fait favorable. Le langage qu'avait tenu l'empereur Nicolas relativement aux bruits de coup d'État semblait promettre bon accueil et entente. Louis-Philippe écrivit au tsar une lettre confidentielle : il lui donnait de longues explications sur la nécessité où il s'était trouvé de se rendre aux vœux de la France, à la suite de « la catastrophe » qu'il eût voulu prévenir et qu'avaient amenée les entreprises téméraires « d'un ministère en délire. » Il terminait en disant au tsar que c'était sur lui que la France avait surtout les yeux fixés : « Elle aime, disait-il, à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant. »

Contre toute attente, l'empereur Nicolas repoussa rudement, presque brutalement, les avances de Louis-Philippe. Il déclara au représentant de la France à Saint-Petersbourg qu'il ne se départirait jamais du principe de la légitimité et qu'il n'approuverait jamais ce qui venait de se passer en France. Il ajouta bien qu'il ne nous ferait pas la guerre, ce en quoi les pièces diplomatiques montrent sa sincérité fort douteuse; mais, en même temps, il annonça qu'il se concerterait avec les autres puissances, et il mobilisa et dirigea vers les frontières occidentales de son empire des forces militaires considérables.

Le 18 septembre seulement, il se décida à répondre à Louis-Philippe, lorsqu'à son grand regret, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse eurent reconnu le nouveau gouvernement français. Sa réponse fut plus que froide : « De concert avec mes alliés, dit-il, je me plais à accueillir le désir que Votre Majesté a exprimé d'entretenir des relations de paix et d'amitié avec tous les États de l'Europe, tant qu'elles seront basées sur les traités existants. » Il manifestait hautement son hostilité en ne donnant pas au roi des

Français le titre de « frère, » qu'échangeaient entre eux tous les souverains, et il envoya un ordre de rappel à son ambassadeur.

On a cherché à expliquer l'étrange conduite de Nicolas par la supposition que la Révolution de Juillet aurait mis à néant un traité secret entre Charles X et le tsar, traité qui eût assuré à la Russie l'appui de la France pour aller à Constantinople et à la France l'appui de la Russie pour reprendre la frontière du Rhin. Ce traité n'a jamais existé. Le tsar n'avait donc aucun grief contre la Révolution de Juillet, et rien ne faisait obstacle à un rapprochement entre lui et le nouveau gouvernement de la France. Il se jeta brusquement, sans motif, avec la violence orgueilleuse de son caractère, dans cette utopie de légitimité et de Sainte Alliance des rois qui avait égaré son frère Alexandre. Ce système, concevable chez une vieille dynastie comme la branche aînée des Bourbons, ne convenait en aucune façon aux petits-fils de Catherine II et n'avait point de racine en Russie. L'autocratie orientale et les révolutions de palais dont ces princes étaient issus n'ont rien à faire avec la légitimité. Nicolas sacrifia donc à une vaine abstraction les intérêts de son empire; en se faisant, sans provocation, l'ennemi de la France de Juillet, il amena, comme on le verra bientôt, la fatale guerre de Pologne et vint la Russie et la France à un antagonisme qui devait leur faire autant de mal à l'une qu'à l'autre et ne profiter qu'à l'Allemagne. Il rejeta ainsi Louis-Philippe sous l'influence exclusive de l'Angleterre, et une grande partie des reproches qu'a encourus la monarchie de Juillet au sujet de sa politique extérieure doivent rejaillir essentiellement sur Nicolas.

La première pensée de Nicolas paraît avoir été, avant de faire une guerre directe à la France, de l'isoler, de la cerner, de l'étouffer, pour ainsi dire, entre les bras

de la coalition, afin de l'obliger à rappeler au trône la branche aînée des Bourbons.

L'Angleterre était aussi éloignée que possible d'accéder à un tel projet; la Prusse, préoccupée de l'agitation des populations allemandes et de l'hostilité des provinces du Rhin, l'Autriche, alarmée de la fermentation de l'Italie, armaient à la hâte, mais étaient peu disposées à provoquer une guerre révolutionnaire de la part de la France.

Ce ne fut pas la Sainte Alliance, ce fut la Révolution qui prit l'offensive et qui fit brèche, sur un point, au régime de 1815.

Nous avons montré plus haut combien la situation était tendue, antérieurement à la Révolution de Juillet, entre les Belges et le roi des Pays-Bas soutenu par les Hollandais. Les Journées de Juillet passionnèrent la Belgique et y mirent tous les esprits en feu.

Le 25 août, on jouait sur le théâtre de Bruxelles le célèbre opéra français d'Auber : la *Muette de Portici*, qui montre précisément sur la scène une révolution populaire. Les jeunes gens, exaltés par ces tableaux émouvants et ces chants patriotiques, sortirent du théâtre en criant : « Imitons les Parisiens ! » Ils allèrent saccager le bureau d'un journal que soudoyait le gouvernement pour injurier et provoquer l'opposition. La foule grossit. Elle envahit et incendia l'hôtel d'un des ministres, que détestaient les Bruxellois. Une lutte à main armée s'engagea entre le peuple et la troupe, et le drapeau tricolore français fut déployé en face du drapeau des Pays-Bas.

La bourgeoisie de Bruxelles s'effraya d'abord de cette violente insurrection : organisée à la hâte en garde civique, elle s'interposa, parvint à faire cesser le combat et remplaça le drapeau français par la vieille bannière du duché de Brabant. Elle envoya au roi Guillaume, en Hollande, une députation pour lui demander la réparation

des griefs dont se plaignaient les Belges.

Le mouvement insurrectionnel, qui s'était étendu dans toute la Belgique, s'arrêta, sans désarmer, et l'on négocia durant près d'un mois. Il n'était pas possible qu'on s'entendît. Les plus modérés des Belges réclamaient tout au moins une entière séparation administrative d'avec la Hollande. Les opinions ardentes et, en général, les classes populaires ne voulaient plus, à aucun titre, de la royauté des Nassau. La moitié wallonne de la Belgique, toute française de langue et de mœurs, n'avait rien de commun avec les Hollandais, et la moitié flamande, où les classes populaires sont dans un certain rapport de langue et de traditions avec la Hollande, en était séparée par les passions religieuses; les Flamands étaient, beaucoup plus que les Wallons, dominés par le clergé, ennemi du protestantisme hollandais.

Des rixes eurent lieu dans Bruxelles entre le parti populaire et la bourgeoisie, qui tâchait encore de traiter avec les Nassau. Ceux-ci essayèrent de profiter de ces divisions. Le 23 septembre, le prince Frédéric, second fils du roi des Pays-Bas, pénétra dans Bruxelles avec 10,000 soldats hollandais. Devant cette agression, les discordes cessèrent : toute la ville se leva en armes; les Hollandais trouvèrent Bruxelles si bien barricadée, qu'au lieu de poursuivre l'offensive, ils se retranchèrent dans le parc; ce furent les Bruxellois, renforcés de bandes liégeoises, qui attaquèrent les envahisseurs. Après trois jours de combat, le prince Frédéric battit en retraite.

Un gouvernement provisoire s'établit à Bruxelles et proclama l'indépendance de la Belgique (4 octobre).

Le roi Guillaume demanda immédiatement secours aux quatre puissances qui avaient fondé contre la France le royaume des Pays-Bas. L'Autriche et la Russie étaient trop loin : l'Angleterre fit attendre sa ré-

ponse; la Prusse fit marcher immédiatement des troupes nombreuses vers la Belgique.

Le moment était décisif : Louis-Philippe et ses ministres sentirent qu'ils étaient perdus, s'ils laissaient les Prussiens entrer à Bruxelles. Le ministre des affaires étrangères Molé déclara à l'ambassadeur de Prusse que, si l'armée prussienne franchissait la frontière de Belgique, c'était la guerre avec la France. Notre ambassadeur à Berlin, le baron Mortier, répondit aux protestations et aux menaces du ministre des affaires étrangères de Prusse qu'on ne réussirait pas à nous effrayer par l'idée d'armer l'Europe entière contre nous. « Les gouvernements étrangers, dit-il, trouveront peu d'appui parmi leurs sujets pour aller combattre une cause qu'ils regarderaient comme celle de la liberté des peuples; ce qui se passe dans plusieurs États de l'Allemagne est une preuve que les populations en général seraient plus portées à faire cause commune avec nous qu'avec nos ennemis. »

Le gouvernement prussien connaissait, en effet, la fermentation des populations allemandes, auxquelles les princes n'avaient tenu aucune des promesses de 1813 et de 1815 : un seul échec eût fait perdre à la Prusse la rive gauche du Rhin et bouleversé l'œuvre de la Sainte Alliance sur la rive droite. L'armée prussienne ne franchit pas la frontière belge.

Le nouveau gouvernement français venait de faire l'épreuve de sa force. Il avait imposé, contrairement aux Traités de 1815, son principe de non-intervention, et l'on avait reculé devant lui. Qu'allait-il faire après ce premier succès?

L'insurrection belge avait débuté avec le drapeau français. Bien des sympathies et bien des intérêts poussaient à la réunion de la Belgique à la France. De nombreuses pétitions des provinces wallonnes la de-

mandaient au congrès qui venait de se réunir à Bruxelles. Il est très-probable que, si le gouvernement français eût agi dans ce sens, le parti libéral belge n'eût pas réussi à empêcher la réunion.

Louis-Philippe était fort éloigné de cette politique hardie; ferme, par nécessité, envers la Prusse, il était décidé à faire, par



Louis-Philippe 1^{er}.

contre, toutes les concessions à l'Angleterre pour obtenir son appui, et il savait l'Angleterre absolument opposée à ce que la France recouvrât au Nord les frontières de la République. Il venait d'envoyer comme ambassadeur à Londres le vieux Talleyrand, fort agréable aux hommes politiques anglais, parce qu'au congrès de Vienne, en 1814, il leur avait sacrifié les intérêts de la France. Cette fois encore, il s'agissait d'un grand sacrifice, Louis-Philippe s'engageant à ne

point accepter la Belgique; mais il ne le fit pas du moins sans condition; l'Angleterre, pour éviter la guerre générale, consentit à la dissolution de ce royaume des Pays-Bas dont elle avait été la principale fondatrice. Cette résolution du gouvernement anglais rendait impossible la formation d'une coalition pour restituer la Belgique au roi des Pays-Bas. Au lieu des secours qu'avait réclamés ce prince, les puissances ne lui accordèrent que l'intervention d'une conférence diplomatique qui se réunit à Londres, fit accepter un armistice à la Belgique et à la Hollande et ne tarda pas à reconnaître comme base de négociation l'indépendance de la Belgique. Il en coûta beaucoup à l'amour-propre des trois puissances de la Sainte Alliance.

La question belge devait subir bien des vicissitudes et donner lieu à de longs tiraillements : la solution à laquelle elle tendait satisfaisait peu les esprits qui, chez nous, avaient cru associer au retour de la liberté le retour de la grandeur nationale et rattacher à la France les populations dont la destinée avait été, vingt ans, unie à la nôtre.

Pendant que la révolution belge s'accomplissait sur notre frontière du Nord, il se passait, à la frontière du Sud, des faits qui produisirent une impression désavantageuse au gouvernement de Louis-Philippe. Le tyran auquel le gouvernement de la Restauration avait rendu le pouvoir absolu en Espagne, Ferdinand VII, avait pris envers le gouvernement de Juillet une attitude malveillante et insolente. Il tardait à le reconnaître et le faisait insulter par ses ministres dans leurs actes officiels à l'intérieur. Le gouvernement français répondit d'abord à ces procédés en laissant aux réfugiés patriotes espagnols toute liberté de s'organiser et de s'armer en France avec le concours empressé de La Fayette et des patriotes français : il leur donna même quelques secours d'argent. Ferdinand prit peur,

reconnut le gouvernement de Louis-Philippe et protesta de ses intentions amicales. Le gouvernement français, aussitôt, rentra rigoureusement dans la non-intervention, fit saisir les dépôts d'armes des réfugiés et voulut les obliger à s'éloigner de la frontière. Désespérés, ils se jetèrent témérairement en Espagne, échouèrent dans leurs tentatives et furent refoulés en France, ceux-là du moins qui n'avaient pas péri.

L'opinion, chez nous, n'acceptait pas la non-intervention quant à l'Espagne, et M. Guizot lui-même avait, un moment, reconnu que la France devait à l'Espagne réparation du crime politique de 1823.

M. Guizot, ministre de l'intérieur, était alors déjà en lutte ouverte avec la fraction la plus ardente des hommes de Juillet.

L'agitation politique continuait avec des caractères divers : dans les départements, elle s'attaquait surtout au clergé légitimiste, aux évêques qui avaient pris parti violemment contre les libéraux lors des élections et aux curés qui refusaient de chanter le *Domine salvem fac Regem* pour Louis-Philippe, ou même prêchaient contre le nouveau gouvernement. Le ministre obtint du pape qu'il prescrivit au clergé de prier pour le nouveau roi.

A Paris, c'était d'autres questions qui excitaient les esprits. Les clubs avaient reparu. Une jeunesse passionnée affluait dans celui qui faisait le plus de bruit, la Société des Amis du Peuple. Un soir, le 8 septembre, cette Société vota une déclaration où elle invitait les gardes nationaux, les chefs d'ateliers, les ouvriers, au nom de leurs intérêts communs, à se réunir pour renverser la Chambre. Le lendemain, la Société rétracta cette provocation à la révolte; mais l'affiche était déjà saisie et des poursuites ordonnées. La Société écrivit aux journaux qu'elle voulait rester dans les voies légales et publia une circulaire où elle réclamait une nouvelle loi électorale

sur le principe le plus large du droit d'élection et diverses autres réformes : elle y attaquait très-à-propos M. Guizot, à propos de sa conduite en 1815 et en 1816.

M. Guizot répondit du haut de la tribune de la Chambre des députés. Il accusa la Société des Amis du Peuple, non-seulement de faire sans cesse appel au trouble et à la sédition, mais d'attaquer la propriété. C'était fort inexact quant à cette Société en général; ce qui était vrai, c'est que l'école saint-simonienne s'y était mêlée et que cette école agissait des idées d'entier renouvellement social. Les saint-simoniens ne tardèrent pas à se séparer des Amis du Peuple, qui n'entendaient pas aller si loin.

Le soir même qui suivit le discours de M. Guizot, la bourgeoisie du quartier Montmartre, marchands, gardes nationaux, s'assembla autour d'un manège où se tenait le club. Les Amis du Peuple durent lever leur séance, et il fallut que des officiers envoyés par La Fayette s'interposassent pour empêcher qu'il y eût des conflits graves à la sortie (25 septembre).

C'était un premier et fâcheux symptôme de scission entre la classe moyenne et les hommes d'opinions avancées. La bourgeoisie commerçante accusait du mauvais état des affaires les agitations des clubs et de la rue.

Quelques jours après, le président des Amis du Peuple, Hubert, comparut devant le tribunal correctionnel pour le délit d'association non autorisée. Il refusa de se défendre devant des juges institués par Charles X et fut condamné à trois mois de prison. La Société des Amis du Peuple cessa d'être un club, c'est-à-dire d'ouvrir ses portes au public, mais subsista comme association fermée et continua de soutenir que la Révolution de Juillet avait aboli de fait l'article du Code pénal de l'Empire qui prohibait la liberté d'association. Elle poursuivit, dans ses publications, la guerre contre la

Chambre des députés; *La Tribune* et plusieurs nouveaux journaux demandaient, avec les Amis du Peuple, la dissolution de la Chambre et y invitaient le roi, qui en avait le droit constitutionnel.

L'approche d'un grand procès politique, celui des ministres de Charles X, entretenait dans Paris une fermentation qui fut redoublée par une démarche de la Chambre des députés. Un des membres de cette assemblée, M. de Tracy, avait proposé l'abolition de la peine de mort. Le rapporteur de la commission, M. Béranger, conclut à l'ajournement de cette proposition qui soulevait des questions si graves. Un autre député, M. de Kératry, demanda qu'on envoyât une adresse au roi pour l'inviter à prendre l'initiative d'un projet de loi qui supprimerait la peine de mort au moins en matière politique. Il ne dissimula pas que sa pensée était d'en faire profiter les ministres de Charles X. Des blessés de Juillet avaient généreusement signé une pétition dans ce but. La Fayette, puis le ministre de la justice Dupont (de l'Eure), appuyèrent Kératry; l'adresse fut votée à la presque unanimité et portée le lendemain au roi (9 octobre). Louis-Philippe répondit que, témoin, dans sa jeunesse, de l'épouvantable abus qu'on avait fait de la peine de mort en matière politique, il en avait toujours désiré vivement l'abolition.

Il était sincère à cet égard : l'échafaud de son père obsédait souvent sa pensée. Beaucoup de gens, néanmoins, ne virent dans ce concert de la Chambre et du roi qu'une manœuvre pour assurer la vie et même l'impunité des auteurs des Ordonnances. Les bravades maladroites des légitimistes, des « carlistes, » comme on les nommait depuis la chute de Charles X, irritèrent le peuple. Revenus de leur stupeur de Juillet, ils justifiaient, dans leurs journaux et dans leurs écrits, les ministres du roi déchu en des termes qui ne pouvaient

que réveiller les colères des premiers jours. Les dispositions au pardon disparurent parmi les masses : les cris de vengeance, de sang pour le sang, retentirent dans les rues. Le 18 octobre, un rassemblement où se mêlaient toutes espèces de gens, jusqu'à



MM. Molé.

de jeunes vagabonds et à des femmes de mauvaise vie, se porta sur Vincennes, en criant : « Mort aux ministres ! » Le général commandant de Vincennes, le général Daumesnil, ne livra pas plus le château à l'émeute qu'il ne l'avait livré à l'étranger en 1814. Il déclara qu'il ferait sauter le donjon plutôt que d'y laisser entrer ceux qui voulaient lui arracher des prisonniers confiés à sa garde.

La bande retourna sur ses pas et alla, au milieu de la nuit, crier devant le Palais-Royal qu'elle voulait parler au roi et avoir la tête des ministres. La garde nationale et

la troupe de ligne dissipèrent facilement cette cohue et arrêtèrent un certain nombre des meneurs, parmi lesquels on reconnut d'anciens gendarmes et gardes royaux. Les légitimistes avaient participé à ce mouvement, dans l'espoir de faire évader les ministres au milieu du tumulte et peut-être aussi d'effrayer le roi et de lui faire quitter le Palais-Royal.

Quoique l'émeute du 18 octobre eût été peu sérieuse, il y avait une émotion réelle dans Paris. Le lendemain, le préfet de la Seine Odilon Barrot publia une proclamation où il qualifiait de lâcheté toute violence qui serait commise contre les accusés ; mais il y faisait allusion à « une démarche inopportune qui avait pu faire supposer qu'on s'entendait pour interrompre le cours ordinaire de la justice à l'égard des anciens ministres. »

C'était jeter le blâme sur la Chambre. M. Guizot demanda au roi la destitution du préfet de la Seine. Louis-Philippe, pour faire agréer cette mesure au Conseil des ministres, prétendit que La Fayette ne s'y opposait pas. Le ministre de la justice Dupont (de l'Eure) affirma que le roi se trompait. Louis-Philippe se fâcha : — « Monsieur, dit-il, vous me donnez un démenti ! — Non, sire ! répondit le ministre ; mais, quand le roi aura dit oui et que Dupont (de l'Eure) dira non, je ne sais auquel des deux la France croira. »

Il se retirait en donnant sa démission. Le fils aîné du roi, le jeune duc d'Orléans, courut à lui et le retint, en s'écriant qu'il ne pouvait y avoir qu'un malentendu. Louis-Philippe feignit de le croire et tendit la main à Dupont (de l'Eure). Ce fut lui qui céda. M. Odilon Barrot ne fut pas révoqué, et l'on ne donna pas suite à l'adresse de la Chambre. MM. Guizot et de Broglie sortirent du ministère. Leur démission entraîna celle de MM. Molé, Louis et Casimir-Périer. M. Lafitte, sur les pressantes instances du

roi, accepta la charge de former un nouveau ministère (2 novembre).

Il n'y réussit qu'à grand'peine. M. Dupin et d'autres hommes politiques refusèrent d'entrer dans le cabinet. On pressentait de grands orages lors du procès des ministres; c'était là ce qui avait décidé le roi à sacrifier momentanément les doctrinaires et les hommes de résistance, quoique au fond il fût avec eux. Il avait besoin de La Fayette, de Laffitte, de Dupont (de l'Eure) pour traverser la crise et il les savait opposés, comme lui, à ce qu'on relevât l'échafaud politique.

M. Laffitte prit la présidence du Conseil avec le ministère des finances; le maréchal Maison et le général Gérard ne firent que passer aux affaires étrangères et à la guerre, où ils furent bientôt remplacés par le général Sébastiani et le maréchal Soult. L'intérieur fut donné à M. de Montalivet, l'instruction publique à l'avocat Mérilhou, ancien carbonaro. Par MM. Sébastiani et Montalivet, Louis-Philippe s'assura la haute main sur les deux principaux ministères politiques. Le général Sébastiani, esprit médiocre, ayant peu d'idées personnelles, était depuis longtemps l'homme de Louis-Philippe; quant à M. de Montalivet, jeune et nouveau dans les affaires, il était dévoué à la personne du roi par un sincère attachement.

La position du nouveau président du Conseil était fort difficile : il avait contre lui, au fond, la majorité de la Chambre, qui regrettait le changement de ministère, et il croyait avoir et n'avait pas réellement pour lui le roi. La majorité de la Chambre restait mal disposée pour tout mouvement en avant, quoique les élections partielles par lesquelles on avait remplacé les députés légitimistes démissionnaires eussent amené dans l'assemblée quelques hommes d'opinions progressives. M. Odilon Barrot avait été élu dans l'Eure, après une profession de foi où il combattait les hommes qui vou-

laient continuer la Restauration, en évitant seulement ses fraudes et ses violences.

M. Thiers avait aussi été nommé député.

Les premières discussions qui suivirent à la Chambre l'avènement du ministère Laffitte donnèrent lieu aux deux opinions contraires, celle du mouvement et celle de la résistance, de se poser nettement face à



Laffitte.

face. La Chambre n'osait refuser toute concession à la presse, qui avait tant fait pour la Révolution de Juillet; elle réduisit de moitié le cautionnement des journaux et accorda une réduction sur le prix de leur transport par la poste. M. Guizot s'y était opposé. Il fit, à cette occasion, un discours de principe où il définissait la Révolution de 1830 comme devant être le moindre changement possible sur le régime de 1814.

M. Odilon Barrot répondit que la Révolution de Juillet devait différer le plus

possible de la Restauration. « Il faut gouverner, dit-il, non avec les restrictions et l'aristocratie de la Restauration, mais avec les forces vives de la nation, avec la classe moyenne. »

M. Guizot admettait aussi le gouvernement de la classe moyenne, ou du moins de la portion la plus aisée de la classe moyenne, mais en l'associant aux anciennes classes supérieures. M. Barrot, lui, voulait la classe moyenne associée aux masses populaires : il voulait qu'on eût en fait la république avec un roi.

Le discours de M. Barrot produisit un grand effet dans la Chambre et au dehors. M. Laffitte essaya d'atténuer la portée du débat et de voiler l'éclat de cette dissidence, mais sans y réussir. Ce ministre, homme d'esprit et de cœur, mais ayant plus de sentiments généreux que de vues arrêtées, n'avait pas la force ni l'autorité nécessaires pour dominer la situation.

La Chambre vota sur la presse une loi qui revenait aux principes de la loi de 1819 et qui abrogeait les dispositions préventives et oppressives des lois postérieures ; mais elle n'accepta pas une proposition de Benjamin Constant pour la liberté de la profession d'imprimeur.

Ce fut la dernière apparition que fit à la tribune cet illustre publiciste ; ses forces l'abandonnaient de jour en jour. Il mourut peu après (8 décembre). Une loi ordonna que ses restes, avec ceux du général Foy et du duc de Larochehoucauld-Liancourt, fussent portés au Panthéon lors de l'anniversaire du 29 Juillet. On lui fit, en attendant, de solennelles funérailles.

La vie privée et le caractère n'étaient pas, chez Benjamin Constant, au niveau de l'intelligence ; mais, du moins, dans la vie publique, il ne faillit jamais à la cause de la liberté.

Le procès des ministres de Charles X s'ouvrit le 15 décembre, devant la Chambre

des pairs constituée en cour de justice. L'attitude des accusés ne répondit pas suffisamment à l'audace de l'entreprise dans laquelle ils avaient succombé. M. de Polignac, dans ses réponses, fut faible, évasif, au-dessous de médiocre. M. de Peyronnet ne manqua ni d'énergie ni de fierté ; toutefois, il montra plus d'emphase que de franchise lorsqu'il s'efforça de se présenter comme une victime de son dévouement pour Charles X et comme ayant subi plutôt que conseillé les Ordonnances. Celui des accusés qui eut la tenue la plus digne fut M. de Guernon-Ranville : seul, il aurait eu droit de parler comme le faisait M. de Peyronnet ; car il avait réellement combattu les Ordonnances et s'était sacrifié à son roi. Le quatrième des accusés, M. de Chantelauze, était entré dans le ministère malgré lui ; mais il avait, avant d'être ministre comme après, toujours poussé aux violences.

M. de Martignac avait accepté la charge de défendre l'homme qui lui avait si fatalement succédé au pouvoir. Son plaidoyer pour M. de Polignac, très-habile dans les développements, pathétique dans les conclusions, est resté comme un monument de l'art oratoire.

M. de Guernon-Ranville était défendu par un éloquent avocat libéral, M. Crémieux, qui commençait une longue et patriotique carrière politique ; mais M. de Guernon-Ranville entrava sa propre défense et empêcha son avocat de faire valoir sa résistance aux Ordonnances, de peur d'aggraver la position de ses co-accusés.

L'arrêt de la Cour des pairs fut rendu dans la nuit du 21 décembre. Les quatre ministres furent condamnés à la prison perpétuelle ; Polignac, en sus, à la mort civile.

Paris fermentait depuis quelques jours, et les cris de mort aux ministres avaient éclaté de nouveau à mesure que le grand procès approchait de son terme. Le 19 dé-

cembre, La Fayette avait adressé à la garde nationale un ordre du jour où il l'exhortait à ne pas laisser ternir la gloire de la « grande semaine de Juillet. — Quant à moi, disait-il, vous me trouverez ce que j'ai été en 1789 et en 1830, l'homme de la liberté et de l'ordre public, aimant la popularité beaucoup plus que la vie, mais décidé à sacrifier l'une et l'autre plutôt que de manquer à un devoir et de souffrir un crime. »

La garde nationale, quoique fort animée contre les auteurs des Ordonnances, comprit le noble langage de son chef : elle protégea fermement les abords du Luxembourg, où siégeait la Cour des pairs. Dans la journée du 21, la dernière du procès, les lignes des gardes nationaux furent forcées sur plusieurs points ; cependant l'émeute fut refoulée sans effusion de sang. Le préfet de la Seine, Odilon Barrot, avait publié une proclamation où il déclarait que tout citoyen qui tirerait sur ses concitoyens serait considéré comme assassin, parce que défense était faite aux gardes nationaux et soldats de riposter. On ne leur avait pas donné de cartouches. La Fayette et Odilon Barrot jugeaient tout perdu si le feu s'engageait.

Les agitateurs, le soir, tâchèrent en vain d'entraîner l'artillerie de la garde nationale, où dominaient des sentiments républicains.

Pendant ce temps, une explosion redoutable avait lieu, dans le Luxembourg même, parmi ces gardes nationaux qui maintenaient l'ordre depuis le commencement de la crise. Ils n'avaient pas voulu qu'on renouvelât les massacres de Septembre ; mais ils ne voulaient pas davantage que les auteurs de la guerre civile échappassent à ce que le peuple considérait comme le châtiment dû à leur crime. Lorsqu'ils connurent l'arrêt de la Cour des pairs, ils se précipitèrent en foule, avec des cris de mort, vers la porte de la salle où siégeait la pairie. La Fayette se plaça devant la porte et les

harangua. C'était le seul homme qui pût se faire entendre d'eux. Ils obéirent à sa voix comme ils avaient obéi, les jours précédents, à sa proclamation. Ils se retirèrent.

Le lendemain matin vit renaître le péril, quand Paris apprit que la sentence laissait la vie aux hommes qui avaient fait verser le sang de plusieurs milliers de ses citoyens. Les ouvriers se rassemblaient par masses avec des cris menaçants. Un drapeau noir fut arboré sur le Panthéon. Les Écoles de droit et de médecine et l'École polytechnique se réunirent sur la place, devant ce monument ; les ouvriers pressaient les étudiants de marcher avec eux. La garde nationale, fatiguée, mécontente, répondait peu au rappel. L'événement dépendait des étudiants.

Le préfet de la Seine fit inviter les Écoles à envoyer à l'Hôtel de Ville une députation pour conférer avec La Fayette et lui. Les jeunes gens déclarèrent d'abord qu'ils voulaient renverser un gouvernement qui trahissait la Révolution. La Fayette et Odilon Barrot les conjurèrent d'aider à sauver ce gouvernement, qui n'était que faible et qu'on ramènerait à réaliser les conséquences des journées de Juillet. — « Oui, répondirent les jeunes gens, on a besoin de vous aujourd'hui ; on vous subit : mais, demain, le danger passé, on vous renverra et la réaction s'accomplira. »

Ils cédèrent toutefois. Une adresse au peuple fut affichée au nom des Écoles. On y lisait ce qui suit :

« Sans le prompt rétablissement de l'ordre, la liberté est perdue ; avec le rétablissement de l'ordre, la certitude nous est donnée de la prospérité publique ; car le roi, notre élu, La Fayette, Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot, nos amis et les vôtres, se sont engagés, sur l'honneur, à l'organisation complète de la liberté qu'on nous marchandait et qu'en Juillet nous avons payée comptant. »

Les étudiants parcoururent la ville, mêlés

à la garde nationale, aux cris de : « Vive la liberté ! Vive l'ordre ! » Ils allèrent au Palais-Royal, où leurs délégués furent accueillis à bras ouverts par Louis-Philippe. Les ouvriers se dispersèrent.

L'orage était dissipé. C'est à La Fayette qu'on le devait. Le service était trop grand pour qu'il avait sauvés en mesure de se passer de lui.

Dans l'inquiétude qu'inspirait au roi et à la Chambre ce qu'ils appelaient la « dictature » de La Fayette, cette dictature qui avait été leur salut, il y avait autre chose que de l'ingratitude envers une personne; il y avait une essentielle opposition de système politique, cette opposition déjà manifestée par l'éclatant débat entre MM. Guizot et Odilon Barrot à la tribune. Le roi et la majorité de la Chambre voulaient conserver l'électorat privilégié de la Charte, en l'étendant le moins possible. Ils voulaient se maintenir à égale distance du parti rétrograde, la droite légitimiste, et du parti progressiste, la gauche démocratique; c'est ce que Louis-Philippe avait récemment qualifié de « juste milieu, » dans sa réponse à une députation de la garde nationale de Gaillac : le mot est resté dans l'histoire.

Louis-Philippe et la Chambre voyaient donc avec effroi La Fayette et ses amis réclamer la réalisation des promesses libérales et démocratiques faites en termes généraux par le duc d'Orléans avant son élévation au trône. La Fayette et les siens réclamaient l'appel à une nouvelle Chambre; le retour, non pas au vote universel, mais du moins au vote de qui paie l'impôt direct; l'introduction du principe électif dans la pairie.

En deux mots, la lutte était entre l'esprit de la Charte de 1814 et l'esprit des Constitutions de 91 et de l'an III.

Une loi sur la garde nationale tournit

l'occasion d'atteindre La Fayette. Pour les premiers articles de cette loi, la commission de la Chambre s'était concertée avec le général en chef de la garde nationale. Elle rédigea, à l'insu de La Fayette, un autre article interdisant la nomination d'un commandant supérieur pour plus d'une commune.

La Fayette n'avait jamais pensé garder indéfiniment le commandement général des gardes nationales de France, qui ne pouvait subsister dans un ordre de choses régulier; mais c'était bien le moins qu'on lui devait que de s'entendre avec lui sur le moment où il y aurait lieu de mettre fin à cette situation exceptionnelle. Il y avait rendu d'immenses services. Il avait retrouvé toute l'activité de sa jeunesse et dirigé rapidement l'organisation de dix-sept cent mille hommes équipés et armés. Il comptait ne se retirer qu'après que tout péril aurait disparu du côté de l'étranger.

Dans les couloirs de la Chambre, les hommes de la « Résistance » traitaient La Fayette de « Polignac populaire. » A la tribune, leurs orateurs le comblèrent d'éloges; ils le couvrirent de fleurs et le sacrifièrent. L'article qui supprimait son commandement fut voté dès le 24 décembre.

La Fayette, le lendemain, porta sa démission au roi; il n'accepta point le titre de commandant général honoraire, parce que les titres honorifiques, dit-il, ne conviennent pas chez un peuple libre. M. Guizot rapporte, dans ses Mémoires, que le roi offrit à La Fayette de garder le commandement de la garde nationale de Paris, et que La Fayette refusa. La Fayette, ainsi qu'il l'a écrit, n'entendait plus, en gardant une position officielle, paraître s'associer « aux déviations commencées ou projetées de la Révolution de Juillet. »

De nombreuses députations et adresses envoyées à La Fayette par les gardes na-



Sac de l'Archevêché.

tionales de France lui exprimèrent des regrets très-sincères. La sincérité n'était pas la même dans ceux que témoignait le roi, qui avait poussé sous-main la Chambre.

Dupont (de l'Eure), que sa rude franchise rendait incompatible avec Louis-Philippe et qui, bien des fois, avait voulu se retirer, quitta le ministère de la justice. Il y fut remplacé par l'avocat Mérilhou, qui céda le ministère de l'instruction publique à l'avocat Barthe. Celui-ci était, comme Mérilhou, un ancien carbonaro, ainsi que lui disposé à trouver tout pour le mieux, dès qu'il était ministre.

La loi sur la garde nationale fut votée le 6 janvier 1831. En établissant un cadre de réserve où l'on plaçait les citoyens pour lesquels le service actif était trop onéreux,

on ne mettait les armes, dans les villes, qu'aux mains de la petite bourgeoisie et des artisans établis. Le choix des officiers inférieurs fut rendu à la garde nationale par l'élection directe; les officiers supérieurs furent désignés par des électeurs de second degré.

Vint ensuite la loi municipale.

Le vieux Daunou et le général Lamarque s'efforcèrent en vain de faire adopter l'électorat de 91, c'est-à-dire le vote de tous les gens établis. Les dispositions qu'on adopta furent peu démocratiques. On établit des conditions de cens assez élevées et graduées selon le chiffre de la population; on exempta du cens les personnes présentant certaines conditions de capacité. La nomination des maires et adjoints fut laissée au pouvoir exécutif, sauf à les prendre dans

le conseil municipal. (29 janvier 1831.)

La Chambre ne fut pas plus libérale quant aux attributions des conseils, qu'elle n'avait été démocratique relativement aux droits électoraux. Elle laissa les communes presque entièrement à la discrétion des préfets.

La petite minorité de droite qui subsistait dans la Chambre, après s'être résignée au serment envers le nouveau régime, s'était remise à faire du municipalisme depuis qu'elle n'était plus au pouvoir : elle avait repoussé avec acharnement les libertés municipales sous la Restauration ! Ce ne furent pas des démocrates qui, après la Révolution de Juillet, demandèrent, les premiers, le vote universel ; ce furent des ultras, ou, comme on les appelait maintenant, des carlistes. Ils s'en avisèrent, comme d'un moyen non pas d'ordre démocratique, mais de bouleversement.

Les débats relatifs à la loi municipale n'étaient pas d'un heureux présage pour la loi électorale de la Chambre des députés, qui vint bientôt en discussion à son tour. La majorité témoigna là encore moins de libéralisme. La gauche, La Fayette même, sentant l'impossibilité d'amener la Chambre au large électorat de 91, se résignèrent à voter le cens électoral à 200 francs au lieu de 300, ce qui fut adopté. M. Odilon Barrot raconte dans ses Mémoires que le roi vit avec épouvante ce modique abaissement du cens et s'écria « qu'on le jetait dans l'inconnu. » Rien ne caractérise mieux Louis-Philippe.

Ce qui caractérise la Chambre, c'est qu'elle n'admit même pas ici les exemptions de cens qu'elle avait établies pour l'élection municipale, en faveur des « capacités, » des professions libérales. Elle accorda seulement aux membres de l'Institut la ridicule faveur de voter à 100 francs d'impôt.

Les doctrinaires ne purent toutefois empêcher, avec l'abaissement du cens électoral

à 200 francs, celui du cens d'éligibilité de 1,000 francs à 500. L'âge de l'électeur fut abaissé de 30 ans à 25. Le nombre des députés fut élevé à 459, un par arrondissement ; mais on ne revint pas au scrutin de liste départemental, bien préférable au scrutin par arrondissement. (8 mars — 16 avril.)

M. Berryer avait demandé l'abolition du cens d'éligibilité et les assemblées primaires, c'est-à-dire le vote universel : c'était la nouvelle tactique des légitimistes. Ces démonstrations singulières ne leur ramaenaient pas le peuple. Un mouvement violent avait éclaté récemment contre eux dans Paris. Le 14 février, les légitimistes avaient tenté une manifestation politique à l'occasion de l'anniversaire de la mort du duc de Berry. Ils avaient fait célébrer dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois un service solennel en mémoire de ce prince. On avait attaché sur la catafalque une image du duc de Bordeaux, couronnée d'immortelles. « C'est notre roi ! c'est Henri V ! » s'écriaient dans l'assistance royaliste.

La foule, qui s'était amassée au bruit de ce qui se passait dans l'église, répondit par le cri de : « A bas les carlistes ! » L'assistance légitimiste se dispersa ; mais la foule, au dehors, ne s'apaisa point : elle envahit et saccagea le presbytère du curé qui venait de célébrer l'office funèbre ; elle respecta l'appartement d'un vicaire devenu populaire parce qu'il avait béni le cimetière improvisé entre les grilles du Louvre pour les morts du 29 Juillet.

La foule ensuite pénétra dans l'église et la dévasta ; on brisa, on ne pilla point. La garde nationale assista l'arme au pied à ces tristes scènes. Le maire du 4^e arrondissement, sur la demande de la population, fit abattre une croix fleurdelisée qui surmontait le fronton de l'église. Le préfet de police ayant annoncé au roi qu'il craignait que l'on ne cherchât, le lendemain, à détour-

ner l'irritation populaire des carlistes sur le Palais-Royal, le roi, dit-on, lui répondit : « Il faut faire la part du feu : ne songez qu'au Palais-Royal. »

Le lendemain, en effet, le tumulte recommença. Le Palais-Royal fut soigneusement gardé contre des groupes d'attitude hostile; mais, partout ailleurs, libre carrière fut donnée à l'émeute. C'était le mardi gras; Paris présenta, ce jour-là, un aspect étrange. Des masques parcouraient joyeusement les boulevards, pendant que des bandes nombreuses abattaient partout les croix qu'ornaient des fleurs de lis. L'archevêché fut envahi, comme l'avait été le presbytère de Saint-Germain; la foule ne se contenta pas de le ravager : elle le démolit avec l'impétuosité d'un ouragan. L'archevêque Quélen s'était attiré cette catastrophe par ses bravades, et le préfet de police venait de lancer un mandat contre lui comme accusé d'un complot légitimiste. Il s'était enfi pour ne pas être arrêté.

Le roi fit effacer, dans son palais et sur ses équipages, les fleurs de lis qu'il avait gardées jusque là comme l'insigne de sa famille.

Ces événements avaient montré sous une forme très-désordonnée, grâce à la faiblesse calculée du pouvoir, la bourgeoisie et les classes populaires unies dans une même aversion contre le parti de la branche aînée : on ne s'en était pris au clergé que comme à l'auxiliaire des carlistes.

Le parti de la résistance chercha dans ces troubles un prétexte pour s'attaquer de nouveau au préfet de la Seine, Odilon Barrot, qui fut accusé, à la tribune, de n'avoir point empêché le désordre. Il n'avait pas la police en main, n'avait reçu aucune instruction du gouvernement, et la vérité est qu'on n'avait pas voulu que la garde nationale agit. Ce n'était à aucun degré la faute d'Odilon Barrot. Il entâ ce sujet une altercation très-vive à la Chambre avec le ministre

de l'intérieur et donna sa démission. C'était ce qu'on souhaitait. On se débarrassait ainsi successivement des hommes de l'Hôtel de Ville et de la « Monarchie républicaine. »

M. Laffitte allait avoir son tour. Une nouvelle crise ministérielle était imminente; elle éclata sur la question étrangère, dans des circonstances graves et décisives.

L'agitation populaire s'était accrue d'un bout à l'autre de l'Europe. Les conséquences des journées de Juillet continuaient à se développer au dehors. Le peuple anglais réclamait vivement la réforme parlementaire. Le ministère tory de lord Wellington, malgré la haute renommée nationale de son chef, venait d'être obligé de céder la place au ministère whig de lord Grey (15 novembre 1830), qu'on pouvait croire plus favorable à notre Révolution.

Peu de temps après, éclata un événement qui remua bien autrement le cœur de la France. La Pologne était en insurrection.

Dans les dernières années du règne d'Alexandre, la Pologne avait vu s'évanouir peu à peu les espérances que lui avait inspirées l'ancienne sympathie de ce prince. Sa situation avait empiré sous le gouvernement moins mobile, mais plus dur de Nicolas; la Pologne avait à souffrir à la fois la rigidité despotique du nouveau tsar et les violences capricieuses de son frère le vice-roi Constantin. Le contre-coup de la Révolution de Juillet suscita une conspiration militaire et populaire, dont les ramifications s'étendaient par delà les bornes du royaume dans les anciennes provinces polonaises. Lorsqu'on sut que l'ordre était donné de concentrer de grandes forces russes sur le Bug et de mettre sur le pied de guerre l'armée polonaise, on ne douta pas à Varsovie que la Russie et ses alliés ne s'appropriassent à attaquer la France. L'avant-garde, suivant l'expression de La Fayette, se retourna contre le corps de bataille. Dans la nuit du 29 novembre 1830,

les élèves de l'école militaire de Varsovie, unis à quelques jeunes officiers, soulèverent une partie de la garnison, s'emparèrent de l'arsenal, armèrent le peuple et chassèrent de la ville le grand duc Constantin. L'armée du royaume de Pologne

passion le souvenir de cette fidèle confraternité qui avait uni à nos armées les légions polonaises. Partout se manifesta le désir de venir en aide à la Pologne. Pendant ce temps, le tsar flottait de la colère à la consternation. Il sentait se briser l'épée dont il avait menacé la France. Loin de pouvoir pousser au delà du Rhin la Prusse et l'Autriche, il était réduit à faire la guerre sur la Vistule. Il modifia sur-le-champ son attitude en Europe. Il avait envoyé un ordre de rappel à son ambassadeur en France, Pozzo di Borgo; il n'y donna pas suite et fit savoir qu'il recevrait volontiers à Saint-Petersbourg, comme représentant le nouveau gouvernement de la France, ce même duc de Mortemart qui avait été ambassadeur de Charles X en Russie avant d'être, vingt-quatre heures, le dernier ministre du roi déchu. M. de Mortemart s'était rallié à Louis-Philippe.

Nicolas se résigna également à reconnaître l'indépendance de la Belgique, qui fut admise en principe par la conférence de Londres, le 20 décembre 1830.

Les événements du dehors soulevèrent à la tribune et dans la presse françaises des débats d'un immense intérêt. A la Chambre, d'ardents orateurs, le général Lamarque, l'avocat Mangin, voulaient qu'on déchirât les traités de 1815, qu'on fit la guerre de propagande pour la liberté des peuples et qu'on reprit la frontière du Rhin. Un homme de bien plus haute portée, Armand Carrel, prêchait la même politique dans le *National*, qu'il dirigeait seul depuis que ses anciens collaborateurs Thiers et Mignet étaient entrés dans les fonctions publiques. Carrel, qui grandissait tous les jours, faisait de son journal une œuvre absolument hors ligne et d'un caractère tout nouveau : on sentait revenir là le soufla des jours héroïques de la Révolution; le général Hoche n'eût pas tenu un autre langage, s'il eût été journaliste. Carrel était persuadé que la coalition



L'archevêque de Québec.

adhéra toute entière au mouvement de Varsovie. On donna le commandement à un ancien lieutenant de Suchet en Espagne, le général Chlopicki; la diète se réunit dans Varsovie libre; le prince Czartoryski, l'ancien ami d'Alexandre, entra comme ministre dans le nouveau gouvernement polonais.

La Révolution de Pologne produisit des impressions bien opposées, mais également profondes, à Paris et à Saint-Petersbourg.

En France, on vit se réveiller avec

se reformerait contre la France et qu'il fallait la prévenir.

La Fayette, Odilon Barrot et la gauche en général n'étaient pas si décidément belliqueux et ne réclamaient pas à tout prix nos frontières naturelles; mais ils entendaient faire respecter partout le principe de non-intervention d'un État dans un autre : ils voulaient que la France acceptât la Belgique, si celle-ci lui offrait de s'unir à elle, ou qu'on donnât à la Belgique un des fils du roi, si elle le préférait, sans en demander la permission aux Anglais. Ce n'est pas qu'on méconnût l'intérêt que nous avons à ménager l'Angleterre; le général Lamarque lui-même était d'avis qu'en réunissant la Belgique à la France, on fit d'Anvers une ville libre, un port franc, pour désintéresser les Anglais, qui tenaient surtout à ce que nous ne reprissions pas les bouches de l'Escaut.

Quant à la Pologne, La Fayette était d'accord avec Lamarque et Carrel : il voulait qu'on lui appliquât la non-intervention, c'est-à-dire qu'on en interdît l'invasion aux armées de la Russie, le royaume de Pologne, d'après les traités mêmes, n'étant pas une province russe.

Le principe de non-intervention, c'était le ministre des affaires étrangères Molé qui l'avait posé le premier et qui l'avait fait respecter en Belgique, lorsqu'il avait interdit aux Prussiens d'envahir ce pays.

Le président du Conseil, M. Laffitte, s'était exprimé très-énergiquement sur ce point dans un discours très-national et très-fier, le 1^{er} décembre. Le nouveau ministre des affaires étrangères Sébastiani, le 27 janvier, avait encore dit : « La Sainte-Alliance reposait sur le principe d'intervention destructif de l'indépendance des peuples; le principe de notre Révolution doit, au contraire, assurer l'indépendance de tous. »

Les paroles étaient fermes; restait à

savoir ce que seraient les actes. En ce moment même, le ministre Sébastiani venait de faire savoir au gouvernement provisoire belge que le gouvernement du roi Louis-Philippe ne consentirait point à la réunion de la Belgique à la France et n'accepterait pas la couronne pour le duc de Nemours, le second fils du roi. Le mécontentement fut



Le général Lamarque.

extrême dans le congrès belge et dans tout le pays. L'opinion publique se retourna vers un autre candidat à la couronne, que poussait secrètement l'Autriche. C'était le jeune duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène Beauharnais et d'une princesse de Bavière. Dans la même lettre où il refusait le duc de Nemours, Sébastiani avait déclaré que le gouvernement français ne reconnaîtrait point l'élection du duc de Leuchtenberg. Ce candidat faisait peur à Louis-Philippe, parce

qu'il voyait là le danger de réveiller le bonapartisme.

La Belgique, justement blessée, parut disposée à passer outre. On couronna, au théâtre de Bruxelles, le buste du fils d'Eugène Beauharnais. Louis-Philippe changea brusquement d'allures. La conférence de Londres venait d'adopter des protocoles très-désavantageux à la Belgique, relativement aux conditions de sa séparation d'avec la Hollande (20-27 janvier). Le gouvernement français n'y adhéra point, et Louis-Philippe fit promettre officieusement au gouvernement provisoire belge et aux principaux membres du congrès qu'il accepterait la royauté pour son fils. Un nouveau revirement s'opéra. Les députés des provinces wallonnes, toujours françaises d'affections comme de langue, revinrent au duc de Nemours. Il fut élu roi à la majorité d'une voix (3 février).

Le 7 février, la conférence de Londres prononça l'exclusion des ducs de Nemours et de Leuchtenberg. Le congrès belge n'en envoya pas moins une députation porter à Paris l'offre de la couronne. Louis-Philippe répondit que, quels que fussent ses regrets, ses devoirs lui imposaient la pénible obligation de refuser, pour ne pas compromettre la paix (17 février).

Cette déception excita chez les Belges une irritation fort naturelle. En France, ce fut, parmi les opinions jeunes et vives, un sentiment d'humiliation; on voyait la Belgique, cette sœur de la France, rejetée par notre gouvernement sous l'influence anglaise; on se sentait descendre de cette hauteur où nous avaient portés les Trois Jours.

La conduite de notre gouvernement envers la Belgique, à notre porte, sous notre main, était de mauvais augure pour la Pologne, qui est si loin!

Le dictateur militaire qu'avait accepté la Révolution polonaise, Chlopicki, avait essayé de traiter avec Nicolas. Le tsar

exigea que la Pologne se soumît sans réserve. La diète de Varsovie refusa. Chlopicki, n'ayant pas confiance dans le succès, donna sa démission comme chef, sauf à servir bravement comme soldat. (19 janvier 1831.)

Nicolas déclara que le premier coup de canon tiré par les Polonais anéantirait la Pologne. La diète répondit en proclamant la déchéance de Nicolas et de sa famille.

Nicolas en parut d'abord très-ébranlé: il dit à l'ambassadeur français que, si la diète n'eût rompu, il eût fait de grandes concessions à la Pologne. Cette rupture, il l'avait provoquée par l'arrogance de ses menaces.

Il fit marcher l'armée russe, qui entra dans le royaume de Pologne au commencement de février. Chlopicki avait fait perdre à l'insurrection les chances qu'eût offertes une irruption immédiate dans les anciennes provinces polonaises, surtout en Lithuanie: il fallut se défendre au lieu d'attaquer. Les Russes avaient eu le temps de réunir 120,000 hommes et une puissante artillerie. Les Polonais avaient alors à peine la moitié de cette force, garnisons comprises.

Ils luttèrent avec un incomparable héroïsme. Il y eut, aux portes de Varsovie, une suite de combats de géants. Le vainqueur des Turcs, le feld-maréchal Diebitch, échoua devant l'indomptable résistance polonaise (19-25 février); puis les débordements de la Vistule séparèrent les combattants épuisés.

On suivait en France, avec une attention haletante, les phases de cette guerre. L'opinion publique pressait notre ministère de reconnaître le nouveau gouvernement polonais, de réclamer pour la Pologne tout au moins ce que les traités de 1815 lui avaient accordé et d'empêcher la Prusse de violer scandaleusement la neutralité en faveur des Russes.

La question polonaise était ce qui, chez nous, émouvait le plus les esprits ; ce ne fut pas, néanmoins, à l'occasion de la Pologne qu'éclata la crise ministérielle.

La Révolution de Juillet avait réveillé toutes les espérances des patriotes italiens. Un mouvement d'affranchissement s'était préparé dans les provinces romaines, opprimées par la pire des administrations, et dans les petits États voisins. Un archiduc autrichien régnait alors sur le duché de Modène : il affectait une extrême rigueur de principes monarchiques et avait refusé de reconnaître la royauté de Louis-Philippe ; mais, en même temps, il entretenait des relations secrètes avec les chefs de la conspiration nationale et visait à se faire proclamer par eux roi d'Italie. Tout à coup, désabusé de cette chimère, il trahit ses associés, fit manquer un mouvement qui devait partir de Modène même et s'empara des chefs avec lesquels il conspirait la veille.

La trahison du duc de Modène, personnage qui rappelait par sa perversité machiavélique les tyrans italiens du moyen âge, n'empêcha pas l'insurrection d'éclater à Bologne (4 février), d'où elle gagna toute la Romagne, toutes les Marches, toute l'Ombrie, et, de l'autre côté, Parme et Modène ; le duc s'enfuit en traînant après lui ses prisonniers.

L'Autriche avait prévenu le gouvernement français qu'elle n'accepterait pas le principe de non-intervention en Italie, dût la guerre en résulter. A la nouvelle des insurrections italiennes, l'Autriche mit en mouvement les troupes nombreuses qu'elle avait dans la Lombardo-Vénétie et expédia à Paris une note où elle prétendait avoir le droit d'occuper Modène, en vertu de ses traités de famille. La note ne parlait pas de l'État romain ; mais il n'était pas douteux que les Autrichiens n'y entrassent. Le président du Conseil, M. Laffitte, se montra

fort résolu. Le général Sébastiani ne put lui refuser d'envoyer une protestation formelle à Vienne, et M. Laffitte fit insérer dans le journal des *Débats* quelques lignes très-énergiques, où il était dit que l'avenir tout entier de notre Révolution était engagé sur cette question (1^{er} mars).

Trois jours après, arriva au ministère des affaires étrangères une dépêche de notre ambassadeur à Vienne, le maréchal Maison. Le maréchal annonçait que M. de Metternich lui avait signifié que l'Autriche porterait ses armes partout où s'étendrait l'insurrection italienne. Le maréchal engageait le gouvernement français à jeter sur-le-champ une armée en Piémont ; ne doutant pas qu'à Paris on ne décidât la guerre, il s'était hâté d'écrire à son collègue l'ambassadeur de France à Constantinople, le général Guilleminot, pour qu'il travaillât à pousser la Turquie contre les Russes et à susciter ainsi une diversion en faveur de la Pologne.

Le ministre des affaires étrangères cacha cette dépêche au président du Conseil, qui n'en eut connaissance que par hasard. M. Laffitte se plaignit au roi. Louis-Philippe était de connivence avec Sébastiani : il n'avait pas voulu la guerre pour la réunion de la Belgique à la France ; il la voulait encore moins pour l'indépendance de l'Italie. Le Conseil des ministres ne soutint pas son président. M. Laffitte donna sa démission (9 mars).

Le roi appela Casimir-Périer à la place de Laffitte (13 mars).

C'était le seul homme capable de dominer la situation et de diriger ce qu'on nommait le parti de la Résistance ; mais il n'était disposé à se faire l'instrument de personne. Il exigea, avec la présidence du Conseil, le ministère de l'intérieur. Il déclara qu'il entendait présider effectivement le Conseil et que le roi n'y assistât plus. Il pensait que là où est la responsabilité, là doit être

l'action. Il était résolu à pratiquer le principe posé par M. Thiers dans le *National* avant les journées de Juillet : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

Quel usage prétendait-il faire de ce pouvoir dont il réclamait la possession réelle?



Casimir-Périer.

— A l'intérieur, il se proposait de pratiquer sincèrement le régime constitutionnel, les libertés légales, telles qu'elles étaient, mais sans les étendre. Il adoptait pour maxime : « La Charte est une vérité, » dans le sens étroit du mot. « Il n'y a pas eu de Révolution, disait-il un jour à Odilon Barrot; il n'y a qu'un simple changement dans la personne du chef de l'État. »

Sur les affaires étrangères, alors l'ardente préoccupation de la France, il exposa, le 18 mars, ses vues devant la Chambre des députés. Il annonça qu'il voulait l'ordre au dedans, la paix au dehors. « Elle est, dit-il,

nécessaire à la liberté, à moins que la sûreté ou l'honneur de la France ne soient mis en péril; car, alors, la liberté aussi serait menacée. Quant au principe de non-intervention, nous le pratiquons pour notre compte : nous le soutiendrons en tous lieux par des négociations; mais l'intérêt ou la dignité de la France pourraient seuls nous faire prendre les armes. Le sang de la France n'appartient qu'à la France. »

La Fayette demanda au ministre des affaires étrangères Sébastiani s'il n'était pas vrai qu'il avait déclaré que le gouvernement français ne consentirait jamais à l'entrée des Autrichiens dans les pays actuellement insurgés d'Italie.

Sébastiani répondit : « Entre ne pas consentir et faire la guerre, il y a grande différence. »

— Je croyais, répliqua La Fayette, que, lorsque le peuple français disait : Non, je n'y consens pas ! — cela voulait dire : Je vous empêcherai de le faire. — Laisser violer l'honneur de votre déclaration officielle en vous contentant de vous écrier : Non! je n'y consens pas! est incompatible avec la dignité du peuple de Juillet. »

La maxime de Casimir-Périer sur le sang de la France, soutenable à un point de vue abstrait, mais si froide et si dure devant les événements émouvants de Pologne et d'Italie, glaça le cœur de la jeunesse française : la pitoyable réponse de Sébastiani l'indigna. La jeunesse crut voir dans la politique formulée par le nouveau premier ministre la révélation non-seulement d'un égoïsme national aussi contraire aux vrais intérêts qu'au génie de la France, mais d'une lâcheté qui était bien étrangère à l'âme énergique de Casimir-Périer.

Ce fut de là que procéda une scission profonde entre deux fractions de la nation toutes deux attachées à la Révolution de Juillet. D'un côté, était ce qu'on a nommé le parti des jeunes gens, qui ne tarda pas à

devenir le parti républicain ; une jeunesse enthousiasmée par l'héroïsme des journées de Juillet, rêvant de relever la France à sa grandeur d'autrefois et de soutenir la liberté dans toute l'Europe par les armes, de prendre la revanche de 1814 et de 1815, non au profit d'un nouvel Empire, mais au profit des principes de la Révolution. Elle voulait répondre partout à l'appel des populations opprimées qui tendaient les bras vers la France ; la Pologne surtout lui inspirait une sympathie passionnée ; elle voyait dans la Pologne une avant-garde de la France qui se sacrifiait pour nous ; c'était donc pour la France un devoir absolu de la secourir à tout prix.

Le parti de la jeunesse et de la guerre était d'ailleurs convaincu que la coalition, si nous laissons écraser nos amis, se jetterait ensuite sur nous et que la France, alors, périrait sans même avoir sauvé l'honneur.

En face de ce parti des sentiments se formait le parti des intérêts, non pas uniquement des intérêts personnels, mais des intérêts nationaux compris sincèrement au point de vue d'une société laborieuse, peu disposée aux grandes aventures, mesurant ses forces et ses dangers. Ces masses industrielles, commerçantes, agricoles eussent combattu avec fureur, si l'étranger eût prétendu nous ramener les anciens rois ; elles hésitaient à prendre l'offensive contre les puissances étrangères, quoiqu'elles partageassent les sympathies de la jeunesse pour les libéraux du dehors et surtout pour les Polonais. Le parti de la Résistance retint les masses laborieuses en leur persuadant que la Pologne était trop loin pour qu'on pût y envoyer nos armées et que nous ne serions pas attaqués si nous n'attaquions pas.

Le parti des intérêts avait vu plus clair que le parti des sentiments sur les faits, en ceci : la coalition n'était pas prête à se

refaire contre nous ; l'empereur de Russie l'eût voulu, mais ne le pouvait pas : l'Angleterre ne le voulait en aucune façon ; l'Autriche et la Prusse étaient disposées à accepter la guerre dans certains cas, mais ne la souhaitaient pas.

La scission que nous venons de signaler dans la France de 1830 eut des conséquences très-malheureuses pour la liberté et le progrès, à l'intérieur comme au dehors. Les emportements de la jeunesse patriote, mêlés à des agitations sociales que nous verrons bientôt se développer et s'exaspérant promptement jusqu'à la guerre civile, allaient effrayer la classe moyenne et la rejeter pour un temps sous des influences qui, après Casimir-Périer, devaient être bien pires que la sienne ; car, lui, du moins, resta jusqu'au bout l'homme de la liberté constitutionnelle et du régime vraiment parlementaire.

CHAPITRE XVIII

MONARCHIE DE JUILLET (SUITE). — FORMATION DU PARTI RÉPUBLICAIN. — CHAMBRE DE 1831. — CHUTE DE LA POLOGNE. — INSURRECTION DE LYON. — LE CHOLÉRA. MORT DE CASIMIR-PÉRIER.

(13 Mars 1831 - 16 Mai 1832.)

Casimir-Périer, dès qu'il fut installé au pouvoir, mit en pratique sans hésitation la politique qu'il avait exposée devant la Chambre. La révolution italienne, abandonnée de la France, ne s'étendit pas hors de l'Italie centrale et fut promptement étouffée par l'armée autrichienne, qui occupa les duchés du Pô et les provinces romaines. Le mouvement une fois comprimé et l'autorité du pape et des ducs rétablie, le gouvernement français négocia et obtint

que l'Autriche fît rentrer ses troupes sur son territoire. L'Autriche viola le droit des gens en s'emparant de patriotes italiens qui n'étaient pas ses sujets, et le duc de Modène fît pendre son ancien collaborateur dans la conspiration italienne, Menotti, pour l'empêcher de parler.

Le gouvernement français avait déféré aux réclamations des puissances, en rappelant de Constantinople notre ambassadeur Guillemot, qui avait voulu préparer la guerre. On essaya quelques négociations pour la Pologne; l'insuccès en était assuré, puisque les étrangers savaient que nous n'agirions pas.

À l'intérieur, Casimir-Périer, réagissant vivement contre la mollesse et le laissez-faire du ministère Laffitte, poursuivit avec âpreté tout ce qui lui paraissait contraire à l'ordre légal tel qu'il l'entendait. On avait formé une « association nationale pour la défense du territoire, » sous la direction des chefs du parti du Mouvement, qui croyaient la guerre inévitable. Cette association, selon l'opinion de Casimir-Périer, empiétait sur les droits du gouvernement : il destitua les fonctionnaires qui y avaient adhéré.

Il fît voter une loi qui aggravait la pénalité contre les attroupements. Il avait raison de tâcher de mettre fin à l'habitude qui s'était prise des rassemblements et des promenades tumultueuses dans les rues sous tous les prétextes ; mais il fut plus mal inspiré en faisant poursuivre à outrance un procès politique qu'il eût été sage d'étouffer.

Il y avait eu, pendant le procès des ministres, des relations entre cette société des Amis du peuple dont nous avons parlé, les écoles et l'artillerie de la garde nationale. On avait eu là des projets vagues, des dispositions hostiles à la nouvelle royauté, mais sans plan arrêté ni commencement d'exécution. La crise du procès des ministres s'était heureusement terminée, grâce à La

Fayette et à ses amis : les écoles y avaient fort contribué, et l'artillerie de la garde nationale n'y avait mis aucun obstacle. Il eût fallu éviter de revenir sur ce qui avait précédé. Malheureusement, cette prudence n'était pas dans le tempérament militant de Casimir-Périer. Dix-neuf personnes furent traduites devant le jury sous la prévention de complot. C'était en général de valeureux combattants de Juillet, bien connus dans Paris. Les trois principaux étaient : Cavaignac et Guinard, anciens carbonari et capitaines d'artillerie de la garde nationale, et Trélat, médecin, aussi ancien carbonaro et président de la société des Amis du peuple. On ne parvint pas à établir qu'il eût existé réellement un complot ni une tentative d'insurrection, et l'avocat général fut même obligé d'abandonner l'accusation quant aux trois principaux accusés ; mais on arriva à ce qui n'était nullement dans l'intérêt du gouvernement, à fournir une tribune aux accusés pour y manifester avec éclat leurs doctrines.

Cavaignac se déclara républicain et affirma que le mouvement qui dominait maintenant le monde ne saurait aboutir à rien d'autre que la République. Il défendit la mémoire de la Convention nationale. Ce qu'il en dit était juste ; mais une partie des républicains de ce temps commirent l'erreur de revendiquer dans les souvenirs de la Convention autre chose que la glorieuse défense de la France et de la Révolution ; ils y cherchèrent un modèle de gouvernement que la Convention n'avait point prétendu laisser à la postérité. Ce devait être là un des grands obstacles au progrès du parti républicain. Guinard renouvela les déclarations de Cavaignac. Tous les accusés furent acquittés (15 avril).

C'était un échec mérité pour le gouvernement. Par la faute du pouvoir, le parti républicain avait désormais planté son drapeau. La jeunesse se groupa autour.

Au delà du parti républicain se produisaient alors au grand jour des sectes religieuses et sociales, qui ne visaient pas, comme les partisans de la République, à la possession immédiate du pouvoir politique, mais qui portaient bien plus loin leurs prétentions dans l'avenir. Elles n'aspiraient pas à moins qu'à renouveler totalement la société. L'une d'elles, le saint-simonisme, fit grand bruit durant quelque temps et remua fortement les imaginations. Nous avons déjà parlé de ses origines; nous reviendrons sur ses développements et sur sa fin.

Le procès des républicains n'avait pas bien tourné pour le gouvernement : un autre incident ne lui fut pas plus avantageux. Une loi du 13 décembre 1830 avait statué qu'une décoration, dite croix de Juillet, serait conférée à ceux des combattants qui s'étaient signalés dans les Trois Journées. Casimir-Périer voulut établir que la croix porterait la légende : « Donnée par le roi des Français, » et que les décorés prêteraient serment au roi. Les décorés de Juillet, en majorité, repoussèrent et la légende et le serment : il s'agissait, suivant eux, d'une récompense nationale pour des faits antérieurs à la royauté du duc d'Orléans, qui ne s'était prononcé qu'après la victoire. Louis-Philippe regretta que Casimir-Périer l'eût compromis dans cette affaire en y faisant trop sentir la main du pouvoir (avril-mai).

Une ordonnance royale déclara la Chambre des députés dissoute le 31 mai. Cette Chambre des 221, qui avait été, à son origine, l'expression vraie de la France, ne s'était plus trouvée au niveau de la situation après les Journées de Juillet. Louis-Philippe et Casimir-Périer sentaient eux-mêmes le besoin de s'appuyer sur une Assemblée nouvelle.

En attendant les élections, le roi se mit à voyager dans l'Ouest et dans l'Est. Le

voyage de Champagne et Lorraine commença bien : Louis-Philippe visita le champ de bataille de Valmy, où, 38 ans auparavant, il avait combattu pour la France. Les populations s'animèrent fort autour de lui. Mais, à Metz, le maire de la ville lui ayant présenté une adresse où l'on parlait contre l'hérédité de la pairie et pour la Pologne, le roi répondit que les conseils municipaux n'avaient pas à intervenir dans la politique et refusa d'entendre jusqu'au bout une autre adresse qu'on lui présentait au nom de la garde nationale de Metz. Légalement, le roi était dans son droit; mais, en fait, il avait accueilli tant d'adresses politiques envoyées par des corps non politiques, que la ville de Metz prit très-mal ce procédé. Le roi quitta Metz brusquement pour revenir à Paris; il y avait eu de l'agitation en son absence (juin).

Casimir-Périer adressa aux préfets une circulaire à l'occasion des élections : « La ferme intention du gouvernement du roi, disait-il, est de donner à la Charte tous les développements que son texte promet : de maintenir une paix honorable pour la France, utile pour des peuples généreux. »

Cette dernière phrase était peu claire, contrairement aux habitudes de Casimir-Périer : il n'était pas aisé de comprendre comment la paix pouvait être utile à des peuples que cette paix gardée par la France livrait à leurs ennemis.

L'opposition, dans ses programmes électoraux, réclama le développement de la Charte dans le sens des idées de 89, une politique plus énergique au dehors et la reconnaissance de la nationalité polonaise : elle demandait aux candidats l'engagement de voter contre l'hérédité de la pairie. Le ministère protesta en vain contre cet engagement.

Les élections, du reste, se passèrent loyalement : Casimir-Périer était incapable de renouveler les mauvaises œuvres qu'il avait tant

reprochées à la Restauration. Il n'y eut de désordres qu'à Marseille, où les libéraux, à propos de l'élection de Berryer, se donnèrent le tort d'imiter les violences qu'avaient autrefois commises les ultras. Ils envahirent la salle du scrutin et brisèrent l'urne.

Casimir-Périer donna, au moment même des élections, une première preuve que la faiblesse et la timidité n'étaient pour rien dans sa politique pacifique. L'usurpateur de Portugal, don Miguel, ayant brutalement maltraité des Français établis à Lisbonne et repoussé avec insolence nos réclamations, le gouvernement français envoya l'amiral Roussin, avec une escadre, attaquer Lisbonne. L'amiral força l'entrée du Tage, éteignit le feu des forts qui défendent les deux rives du fleuve, s'empara de l'escadre portugaise et alla s'emboîser devant les quais et le palais royal de Lisbonne.

Don Miguel, épouvanté, souscrivit à toutes les réparations qu'on exigea de lui pour ce qui regardait la France; il ne résista que sur un point: la mise en liberté des détenus politiques portugais, qu'on lui demandait en échange de la restitution de son escadre; il aima mieux garder ses victimes que recouvrer ses vaisseaux (13 juillet).

L'expédition avait vengé l'honneur de la France, mais ne délivra pas le Portugal. Casimir-Périer ne voulut pas exciter la jalousie des Anglais en intervenant dans les affaires intérieures de ce pays. Lord Wellington protesta cependant, à la Chambre des lords, contre l'entrée des Français dans le Tage; mais le nouveau ministre anglais ne s'associa pas à ces plaintes.

Il y eut à Paris, peu de jours après les élections, des scènes fâcheuses à propos de l'anniversaire de la prise de la Bastille. La Société des Amis du peuple, dans une série de bulletins très-violents, avait accusé le gouvernement de trahir la France en abandonnant la cause des peuples; elle provo-

quait la plantation d'arbres de la Liberté le 14 juillet. Casimir-Périer, exaspéré de l'accusation de trahison, résolut d'empêcher tous rassemblements et toutes démonstrations dans les rues. Il y eut, le 14 juillet, des conflits sur divers points entre les jeunes gens et la police soutenue par la force armée. Aux Champs-Élysées, les gardes nationaux chargèrent sans sommation une troupe de jeunes gens et en blessèrent grièvement plusieurs. L'irritation s'était accrue parmi les commerçants et les boutiquiers, dont les agitations de la rue paralysaient les affaires. Ailleurs, il y eut quelque chose de pire encore que cet acte d'emportement: des bandes d'hommes embrigadés et soudoyés, ouvriers sans ouvrage ou soi-disant tels, conduits par des agents de police, se ruèrent à coups de bâton sur les groupes de jeunes gens, qui n'avaient point d'armes. Le *National* et la *Tribune* dénoncèrent ces faits scandaleux. Le préfet de police Vivien et Casimir-Périer, comme ministre de l'intérieur, portèrent plainte en diffamation contre les deux journaux.

L'affaire eut un grand retentissement. Odilon Barrot plaida pour le *National* et flétrit éloquemment l'indigne emploi « d'assommeurs payés. » Il fut prouvé que le fait était réel, mais que le préfet de police Vivien y était tout à fait étranger. M. Vivien, se trouvant ainsi hors de cause, retira sa plainte, et les deux journaux furent acquittés par le jury. Casimir-Périer, à la Chambre des députés, déclara que, lui aussi, avait ignoré les embrigadements. On les attribua généralement à la police particulière des Tuileries, que dirigeait M. de Ruminny, aide-de-camp du roi. Cela ne fut pas d'un heureux effet pour l'entourage de Louis-Philippe.

Les Chambres s'ouvrirent le 23 juillet. Dans le discours de la couronne, rédigé par Casimir-Périer, le roi affirma les dispositions pacifiques et le prochain désarme-



L'amiral Roussin avec son escadre force l'entrée du Tago.

ment de l'Europe. Il fut peu explicite sur la question polonaise : « Après avoir, dit-il, offert ma médiation en faveur de la Pologne, j'ai provoqué celle des autres puissances. » Cela laissait trop entrevoir la stérilité des négociations.

On savait que les Russes avaient repris l'offensive et que la lutte avait recommencé avec acharnement sur la Vistule. L'attention publique était toute aux nouvelles de Pologne. Ce fut au milieu de ces préoccupations que l'on célébra l'anniversaire des Journées de Juillet. Le roi, le 28, inaugura solennellement au Panthéon la pose de tables de bronze sur lesquelles furent gravés en lettres d'or les noms des morts des Trois Jours. Le lendemain, 29, pendant que Louis-Philippe passait en revue la garde nationale, le bruit courut que les

Polonais avaient remporté une grande victoire. Il y eut, dans la garde nationale et dans le peuple, des transports de joie auxquels le roi parut s'associer.

La nouvelle était fautive et la position réelle des Polonais devenait de plus en plus critique.

Les premières décisions de la nouvelle Chambre devaient avoir de grandes conséquences. On ignorait encore si elle soutiendrait le ministère ou l'opposition. L'élection du bureau de la Chambre laissa la question indécise. Le candidat du gouvernement, M. Girod (de l'Ain), fut nommé président à cinq voix de majorité contre M. Lafitte; mais Dupont (de l'Eure) passa vice-président. Casimir-Périer, ne se voyant pas une majorité solide dans la main, donna sa démission (1^{er} août).

On était en pleine crise ministérielle, lorsque, le 4 août, on fut informé que le roi de Hollande avait rouvert les hostilités contre la Belgique et que le gouvernement belge réclamait notre secours. Les affaires de Belgique avaient passé par des phases diverses depuis quelques mois. Louis-Philippe, une fois le duc de Leuchtenberg écarté du trône belge, n'avait pas seulement refusé son fils à la Belgique, mais avait accepté les protocoles désavantageux aux Belges qu'il avait d'abord repoussés. Ce fut l'Angleterre, alors, qui prit à notre place la protection de la Belgique et qui fit revenir la Conférence sur ses décisions dans un sens favorable aux intérêts belges. C'est que le gouvernement anglais poussait au trône de Belgique un prince allemand, veuf d'une princesse anglaise, Léopold de Saxe-Cobourg. Le prince Léopold venait d'être élu roi des Belges le 21 juillet.

Le roi de Hollande, irrité de ce que la Conférence voulait lui imposer maintenant de moins bonnes conditions, avait brusquement rompu l'armistice et jeté son armée sur la Belgique. Le nouveau roi Léopold en appelait à la France et à l'Angleterre.

C'était une bonne occasion de regagner en Belgique un peu de notre influence perdue. Casimir-Périer n'hésita pas. Il retira provisoirement sa démission et déclara à la Chambre qu'il maintenait sa politique pacifique et n'y manquait point en intervenant en Belgique contre le roi de Hollande : c'était celui-ci qui troublait l'Europe en reprenant les armes.

Le général Gérard, devenu maréchal de France, eut ordre d'entrer en Belgique avec 50,000 hommes. Le gouvernement anglais décida l'envoi d'une escadre dans l'Escaut. La Conférence de Londres autorisa l'intervention franco-anglaise. Il n'y avait donc là aucun risque; mais il y avait urgence. L'élan de 1830 s'était refroidi chez les Bel-

ges : ils n'avaient pas su s'organiser assez militairement, et les Hollandais poussaient vivement l'attaque : le 12 août, ils battirent les Belges à Louvain; puis ils menacèrent Bruxelles, qui n'était pas sérieusement en défense.

La nouvelle de l'entrée des Français les arrêta court. Le roi de Hollande céda et rappela les troupes qu'il avait en campagne, mais n'évacua pas la citadelle d'Anvers, et l'armée française rentra sur notre territoire sans que les affaires belges fussent réglées à fond. Nos soldats n'eurent pas la satisfaction de renverser le monument de Waterloo, le colossal lion de pierre élevé par les alliés sur le mont Saint-Jean, la face tournée vers la France : ils avaient creusé une mine pour le faire sauter. On le leur interdit.

La Chambre avait unanimement approuvé l'intervention en Belgique : les débats parlementaires portèrent principalement sur la Pologne. M. Thiers, qui avait d'abord incliné à la politique d'action, passa du côté de Casimir-Périer et prétendit démontrer que le salut de la Pologne était impossible. La Fayette s'efforça en vain de faire adopter un amendement demandant que l'indépendance de la Pologne, en droit et en fait, fût reconnue par la France. On vota seulement l'approbation d'une intervention diplomatique et un paragraphe où il était dit que la Chambre aimait à trouver dans les paroles du roi l'assurance que la nationalité polonaise ne périrait pas. La discussion avait été longue, émouvante et douloureuse : au fond, ceux qui s'opposaient à ce qu'on agit pour la Pologne ne soutenaient cette opinion négative qu'à contre-cœur et parce qu'ils ne croyaient pas que l'action eût chance de succès; ceux qui réclamaient en faveur de la Pologne, de leur côté, sentaient eux-mêmes, pour la plupart, la difficulté d'une assistance armée et ne demandaient pas nettement la guerre.

La terrible lutte continuait pendant ce temps. Le petit royaume de Pologne n'avait pas seulement à combattre l'immense empire russe : il avait un second ennemi, la Prusse, qui ne cessait de violer la neutralité et de fournir toute espèce d'assistance aux Russes, tandis qu'elle entravait par tous les moyens la résistance des Polonais. « La Prusse, a dit avec raison La Fayette, plus que la Russie, a été la cause de la perte de la Pologne. » Ceci a été vrai, à partir du premier partage, provoqué par le Grand Frédéric.

En avril et mai, les Polonais, commandés par le général Skrzynecki, avaient obtenu de nouveaux succès ; ils avaient repoussé le feld-maréchal Diebitch au delà du Bug, tandis que deux de leurs généraux tentaient, au Nord et au Sud, une double expédition pour insurger, d'un côté, les provinces russiennes (Volhynie et Podolie) et, de l'autre, la Lithuanie.

Ces diversions tardives, essayées avec des forces insuffisantes, ne réussirent pas. Diebitch, renforcé, revint à la charge. L'armée polonaise soutint glorieusement le choc dans la sanglante bataille d'Ostrolenka (25 mai) ; néanmoins, elle fut obligée de se replier sur Varsovie.

Une terrible maladie venue d'Asie, le choléra, décimait les deux armées. Diebitch mourut et fut remplacé par un chef habile et hardi, Paskiewitch, qui franchit la Vistule, se mit en communication avec les Prussiens, reçut d'eux toutes sortes de ressources et revint sur Varsovie par la rive gauche du fleuve.

La discorde et l'anarchie envahirent cette malheureuse ville. Le peuple avait perdu confiance dans les chefs militaires, dont le succès n'avait pas favorisé le courage. On avait emprisonné des généraux accusés de trahison : une bande furieuse força la prison et les massacra (15 août). A ces fureurs populaires succéda une grande faute mili-

taire. L'armée polonaise, déjà très-intérieure en nombre, se partagea. On envoya des corps considérables chercher au loin des approvisionnements pour Varsovie. Paskiewitch massa toutes ses forces et entourra avec 120,000 hommes la ville, qui n'était plus défendue que par 35,000. Le 6 septembre, malgré la résistance désespérée des Polonais, la première des lignes d'ouvrages en terre qui protégeaient Varsovie tomba au pouvoir de l'ennemi.

La lutte recommença le lendemain : au prix d'énormes sacrifices, les Russes enlevèrent la seconde ligne ; ils étaient au pied des remparts. Après les scènes les plus émouvantes dans la diète, on capitula durant la nuit. L'armée polonaise évacua Varsovie, et ses débris, peu de jours après, furent réduits à se jeter, les uns en Autriche, les autres en Prusse.

Les fatales nouvelles de Varsovie consternèrent la France. Le jour où l'on apprit la catastrophe, les théâtres furent fermés à Paris comme pour un deuil national. La jeunesse et le parti républicain tournèrent leur douleur et leur colère contre notre gouvernement, qu'ils accusaient d'avoir causé la perte de la Pologne par son abandon. Il y eut des tentatives d'insurrection dans Paris. L'irritation fut redoublée par un mot malheureux du ministre des affaires étrangères Sébastiani, qui dit, à la tribune de la Chambre, que « l'ordre régnait à Varsovie. »

La Chambre, cependant, après d'orageux débats, accorda un vote de confiance au ministre.

Les amis du gouvernement affirmèrent, dans ces discussions, que, si nous eussions fait la guerre pour secourir la Pologne, la Prusse et l'Autriche eussent envoyé chacune un corps d'armée à l'aide des Russes, et que les Polonais eussent été accablés avant que nous fussions au delà du Rhin.

C'était vraisemblable ; mais la Prusse,

en aidant les Russes à rentrer à Varsovie, y eût gagné de voir rentrer les Français à Coblenz et à Cologne, selon toute apparence, avec l'appui des populations. A cette époque, les efforts du gouvernement prussien pour gagner les habitants de



Paskiewitch.

la rive gauche du Rhin n'avaient encore eu que fort peu de résultats; il était chez eux très-impopulaire.

Le fond de la question n'était pas là en ce qui regarde la Pologne. Pour reconstituer cette nation démembrée, il eût fallu dissoudre l'alliance des trois puissances qui l'avaient partagée. L'une des trois pouvait être détachée des deux autres, l'Autriche; la destruction de la Pologne était pour elle en réalité, ce qu'elle n'ignorait pas, un danger plus qu'un profit, et elle aurait eu bien plus d'intérêt à voir une branche de la mai-

son d'Autriche établie sur le trône de Pologne qu'à posséder la Gallicie. Mais une telle entreprise eût supposé une alliance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Russie et la Prusse; car jamais l'Autriche ne s'y fût hasardée sans l'Angleterre. Or, le gouvernement anglais n'a jamais voulu le rétablissement de la Pologne. En 1772, il avait été complice du premier partage; en 1831, le gouvernement français, après avoir offert à la Russie une médiation qu'elle avait refusée, s'était adressé à l'Angleterre et lui avait proposé de se joindre à elle pour renouveler cette offre. A la note présentée par M. de Talleyrand (juin), le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Palmerston, avait répondu que le roi d'Angleterre n'entendait pas s'exposer à rompre ses relations amicales avec la cour de Saint-Pétersbourg et se voyait forcé de décliner la proposition. Il ajoutait, comme adoucissement à ce refus, que l'ambassadeur anglais en Russie avait charge de déclarer que l'Angleterre tenait à ce que l'existence politique de la Pologne, établie en 1815, ainsi que ses institutions nationales, lui fussent conservées.

Vaines paroles, pure formule, qui devaient rester sans aucun effet!

Le gouvernement anglais, comme nous le verrons, ne devait pas se montrer mieux disposé pour la Pologne au temps de la guerre de Crimée, dans des circonstances où il n'avait plus l'excuse de vouloir rester en paix avec la Russie.

L'aristocratie anglaise semble avoir tout sacrifié, en ce qui concerne la Pologne, à la pensée d'empêcher la France de retrouver un point d'appui dans l'Europe orientale. Cet attachement obstiné à la tradition anti-française des deux Pitt, quand tout changeait si profondément dans le monde, était-il la meilleure politique pour l'Angleterre elle-même? il est permis d'en douter.

Les esprits, en France, durant l'automne



Insurrection de Lyon.

de 1831, étaient trop émus de la chute de la Pologne pour s'intéresser beaucoup à une question de politique intérieure qui les avait fort passionnés l'année précédente, mais dont la solution n'était plus douteuse : l'hérédité de la pairie. La discussion s'ouvrit là-dessus, le 30 septembre, à la Chambre des députés. Casimir-Périer, tout en

soutenant théoriquement l'idée de la pairie héréditaire, reconnut qu'il fallait céder à l'opinion du pays, trop évidemment prononcée, sauf à réserver l'avenir. Le projet de loi présenté par le ministère attribuait au roi la nomination des pairs. Leur nombre serait illimité. C'était enlever à la pairie la force de l'hérédité sans la rempla-

cer par celle de l'élection. Casimir-Périer se résignait; Louis-Philippe était satisfait : il aimait mieux tenir la pairie sous sa main que de la voir indépendante. Cette pensée était d'un politique à courte vue; la royauté se frappait elle-même en annulant la pairie.

Il y eut dans l'Assemblée des efforts éloquents pour défendre une cause perdue d'avance. M. Royer-Collard combattit pour l'hérédité avec l'élévation qu'il portait partout; mais il semblait déjà l'homme d'un autre temps : le régime auquel il avait aspiré, l'alliance de la légitimité avec la liberté, n'était qu'un rêve évanoui sans retour. M. Guizot, moins engagé avec la légitimité, parla dans le même sens, et, chose bien singulière, l'hérédité fut soutenue aussi, avec d'autres arguments, par M. Thiers, qui paraissait ici se mettre en contradiction avec l'ensemble de ses propres tendances.

M. Odilon Barrot fut le plus marquant des orateurs qui attaquèrent à fond l'hérédité, d'accord avec La Fayette, et non-seulement, cette fois, avec la gauche, mais avec l'immense majorité de la Chambre.

On adopta un système de catégories dans lesquelles le roi ferait ses choix. On y introduisit, avec les hauts fonctionnaires et les grands propriétaires, les chefs de manufactures, de maisons de commerce ou de banque payant 5,000 francs de contribution directe.

La Chambre des pairs sanctionna sa transformation. Le ministère, pour s'assurer la majorité, avait imité M. de Villèle : il avait fait « une fournée » de trente-six nouveaux pairs. Treize pairs de la droite donnèrent leur démission. (28 décembre.)

On vota une loi bannissant à perpétuité la branche aînée. Les légitimistes remuaient dans l'Ouest et dans le Midi. Lyon fut, en novembre, le théâtre d'événements bien

plus graves que l'agitation royaliste; les causes en étaient économiques et non politiques.

La grande industrie de la soie, à Lyon, avait une organisation toute différente de celle des villes où se fabriquaient les étoffes de laine, de fil ou de coton. Il n'y avait point là de vastes usines où les ouvriers sont accumulés par centaines. L'ouvrier établi, ou chef d'atelier, travaille chez lui, à ses métiers, avec des compagnons qu'il paie; le fabricant commande et paie l'ouvrage au chef d'atelier, fournit la matière et les dessins; le négociant achète l'étoffe au fabricant et l'exporte. C'est une hiérarchie à quatre degrés, en comprenant les compagnons.

Cette industrie, très-florissante avant la Révolution, était tombée par la guerre civile de 93 : elle s'était relevée sous Napoléon et avait continué de prospérer pendant les premières années de la Restauration; mais la concurrence étrangère était venue porter atteinte à cette prospérité. A partir de 1825, les fabriques fondées en Suisse, en Italie et en Angleterre avaient disputé les marchés étrangers, sinon à nos soieries renommées de goût et de luxe, du moins à nos soieries communes et unies; pour résister, il avait fallu baisser les prix et réduire les salaires. Les ouvriers, blessés dans leurs intérêts et craignant pire encore dans l'avenir, s'associèrent pour s'entraider et tâcher de lutter contre la dépréciation du travail. (1828.)

En face de cette société, dite des « mutuellistes, » les fabricants fondèrent « l'Union des fabricants. »

Le mutuellisme représentait les intérêts de 80,000 ouvriers et ouvrières, y compris les professions accessoires à l'industrie de la soie. « L'Union des fabricants » concentrait une bourgeoisie active, intelligente, industrielle, qui pesait sur les ouvriers parce que la concurrence étrangère pesait sur elle. La

question était douloureuse et l'on ne pouvait arriver à une solution équitable que par des sacrifices mutuels.

Les mutuellistes réclamèrent de l'autorité l'établissement d'un tarif qui réglât les prix des façons. Cette demande se fondait sur les habitudes et les précédents. Sous l'ancien régime, pendant la Révolution, sous l'Empire, il y avait toujours eu à Lyon des tarifs promulgués par l'autorité après avoir été débattus entre les parties intéressées. Les tarifs n'avaient été supprimés qu'après la Restauration. Le conseil des prudhommes, la chambre de commerce et les maires de Lyon et des communes suburbaines déclarèrent qu'il y avait lieu de fixer un minimum pour le prix des façons par un tarif qu'auraient librement consenti les fabricants et les ouvriers. Le 25 octobre, les délégués des fabricants et des ouvriers se réunirent, sur la convocation du préfet, pour débattre le tarif. Les ouvriers se portèrent en masse à la préfecture. Le préfet les invita à ne pas peser sur la délibération : ils se retirèrent paisiblement. Les délégués fixèrent le tarif et le préfet le promulgua.

Une partie des fabricants protestèrent, en accusant les ouvriers de s'être créés « des besoins factices, » accusation injuste, car les ouvriers ne réclamaient pas un accroissement de bien-être ; ils réclamaient contre une diminution considérable de leur bien-être antérieur.

La résistance des fabricants fut encouragée par les ministres, et le préfet, M. Bouvier-Dumolard, fut blâmé de son intervention. Casimir-Périer et ses collègues étaient opposés en principe aux tarifs, qu'ils regardaient comme contraires à la liberté de l'industrie. Ils auraient eu raison, si l'industrie avait été entièrement libre. Elle ne l'était pas. La loi sur les coalitions, qui interdisait aux ouvriers de se concerter pour les questions de salaire, était une entrave à leur liberté, une atteinte aux droits du tra-

vail, et mettait une injuste inégalité entre les ouvriers et ceux qui les employaient.

L'irritation mutuelle alla croissant entre les fabricants et les ouvriers. Dans une revue passée le 20 novembre, on faillit se battre entre gardes nationaux. Le soir, les mutuellistes décidèrent que, le lendemain, tous les métiers cesseraient de battre et que les ouvriers descendraient du grand faubourg de la Croix-Rousse dans la ville.

Cette fois, le mouvement n'eut pas le caractère pacifique qu'il avait eu le 25 octobre. Le 21 au matin, une forte colonne d'ouvriers, quelques-uns avec des fusils, la plupart avec des bâtons, descendit de la Croix-Rousse par la chaussée en pente appelée la Grand'-Côte : au milieu d'eux flottait un drapeau noir, avec cette inscription tragique : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » Quelques compagnies de la 1^{re} légion de la garde nationale, où dominaient les fabricants, marchèrent au-devant des ouvriers : les pierres volent ; les gardes nationaux font feu. Plusieurs ouvriers tombent. La colonne d'ouvriers reflue vers la Croix-Rousse en criant : « Aux armes ! on nous assassine ! » La Croix-Rousse entière s'insurge ; d'énormes barricades s'élèvent ; la garde nationale de la Croix-Rousse, de la Guillotière et d'autres quartiers populeux passe à l'insurrection. La 1^{re} légion est forcée de battre en retraite et la troupe de ligne est repoussée à son tour sur divers points.

Le préfet, comptant sur sa popularité, et le commandant de la garde nationale tentèrent de s'interposer. Ils ordonnèrent aux troupes de cesser le feu et se transportèrent sans escorte à l'hôtel de Ville de la Croix-Rousse. Le préfet harangua les ouvriers et s'efforça de leur faire déposer les armes. Peut-être allait-il réussir, lorsque la fusillade et le canon retentirent de nouveau. Le général commandant la division de Lyon ne s'en-

tendait pas avec le préfet et avait fait reprendre le feu. Les ouvriers se crurent trahis et s'emparèrent du préfet et du commandant, qui faillirent être massacrés.

De nouvelles attaques contre la Croix-Rousse échouèrent encore. Dans la nuit, les ouvriers, reconnaissant la bonne foi de leurs prisonniers, les remirent en liberté ; mais ils n'en persistèrent pas moins à poursuivre la lutte. Le 22, au matin, ils descendirent, non plus seulement de la Croix-Rousse, mais de toutes les communes suburbaines, dans l'intérieur de Lyon. La garnison, peu nombreuse, et les gardes nationaux du parti des fabricants plièrent et perdirent des positions importantes. Des détachements de la garnison mirent bas les armes. Durant la seconde nuit, le général Roguet, commandant la division de Lyon, ordonna l'évacuation de la ville. Elle ne s'opéra qu'avec de grandes pertes. Les troupes durent s'ouvrir le passage, à travers le faubourg Saint-Clair, sous une fusillade meurtrière. Les ouvriers exaspérés ne donnèrent pas à leur victoire le caractère chevaleresque qu'avait eu celle du peuple de Paris en Juillet. Il y eut des cruautés pendant la retraite.

Ce ne fut que l'emportement d'un moment. D'autres sentiments dominèrent très vite dans la masse ouvrière. Les vainqueurs, d'eux-mêmes, rétablirent l'ordre et laissèrent le préfet et les officiers municipaux à la préfecture ; mais ils ne vinrent pas à bout de se donner une direction, et ce qui se passa fit voir combien la force est impuissante à résoudre les questions économiques et sociales. Les ouvriers établirent une commission provisoire : elle ne put pas s'entendre avec elle-même. La majorité ne voulait pas mêler la politique aux intérêts économiques. Les ouvriers ne considéraient comme adversaires que les fabricants et non le gouvernement. Ce qu'ils prétendaient, c'était que le pouvoir intervînt dans le règlement

des prix et des salaires ; à quoi se refusait l'école économiste, et, avec elle, les hommes de haute bourgeoisie qui gouvernaient alors la France.

Lyon resta huit jours occupé par les ouvriers, sans excès, sans violences, mais sans aucune tentative sérieuse pour tirer un résultat quelconque du succès de l'insurrection. Le gouvernement envoya sur Lyon une armée de 36,000 hommes sous les ordres du ministre de la guerre, le maréchal Soult, qu'accompagna le jeune duc d'Orléans. Les ouvriers ne firent aucune opposition à l'entrée de l'armée (3 décembre). La garde nationale fut désarmée et dissoute. Le préfet fut révoqué, le tarif cassé, et toutes les contestations entre fabricants et ouvriers renvoyées au conseil des prud'hommes. On fit aux ouvriers, c'est-à-dire aux chefs d'ateliers, la concession équitable de les admettre pour moitié parmi les prud'hommes, et le gouvernement eut le bon sens de ne pas exercer de persécutions contre les insurgés.

Cette modération ne suffisait malheureusement pas pour résoudre le redoutable problème qui s'était posé ; la juridiction des prud'hommes n'en avait pas les moyens. Il était à prévoir que le conflit se renouvellerait.

L'année 1832 s'ouvrit par des réceptions officielles aux Tuileries. Louis-Philippe, après de longs délais, s'était décidé, sur les instances de Casimir-Périer, à s'installer dans ce palais de la royauté et de l'Empire, qui l'attirait et l'effrayait à la fois.

Quelques améliorations législatives signalèrent le commencement de cette année. Les circonstances atténuantes furent introduites dans la pénalité. On supprima la peine de mort dans quelques-uns des cas auxquels elle s'appliquait : par exemple, l'incendie en dehors des maisons habitées. La peine de mort ne fut pas abolie en

matière politique; mais la législation fut adoucie par la distinction qu'on établit entre le complot et l'attentat : le complot non réalisé ne fut plus qu'un délit et non un crime. L'échafaud fut banni de l'intérieur de Paris : le préfet de la Seine le fit transporter de la place de Grève à la barrière Saint-Jacques.

Une loi sur le rétablissement du divorce, conformément au Code civil, fut votée par la Chambre des députés, qui jugeait la séparation de corps plus nuisible à la morale que le divorce. Cette loi fut repoussée par la Chambre des pairs, à la grande satisfaction du clergé. La question, si souvent agitée, reste toujours pendante en France. Il est remarquable que la catholique Belgique, où la puissance du clergé est cependant plus grande que chez nous, ait toujours conservé le divorce avec l'ensemble du Code civil.

La Chambre débattit, dans les premiers jours de janvier, une affaire importante pour la nouvelle royauté et dont la discussion fut peu agréable à Louis-Philippe : c'était la fixation de la liste civile. Le nouveau roi, au lieu de confondre ses biens propres avec le domaine de la couronne, suivant l'ancienne coutume de la monarchie, avait transmis son patrimoine à ses enfants avant d'accepter la royauté; puis il avait fait demander à la Chambre par M. Laffitte, en novembre 1830, dix-huit millions par an pour sa liste civile. Ce projet avait produit un si mauvais effet, qu'on avait dû le retirer. Le second projet, au grand déplaisir du roi, laissait à la Chambre la fixation du chiffre. Casimir-Périer n'avait pas voulu endosser les dix-huit millions.

Des lettres amères et mordantes, publiées par M. de Cormenin dans les journaux de l'opposition, servirent de préface aux débats parlementaires. M. de Cormenin visait à devenir le Paul-Louis Courier

du nouveau régime : il eut de grands succès, sans égaler ce rare modèle.

La commission de la Chambre proposa le chiffre de quinze millions, y compris un million pour le prince royal (le duc d'Orléans). La proposition fut vivement contestée. Le ministre Montalivet souleva une tempête par un mot imprudent : il parla



Odilon Barrot.

du « roi de France » et de « ses sujets. » L'opposition en masse protesta contre des termes inconciliables avec la souveraineté nationale. Le ministre dut renoncer à employer ces expressions d'un autre temps.

La Chambre réduisit la somme proposée par la commission à douze millions, plus un million pour le prince royal. M. Odilon Barrot, qui eût voulu qu'on revint sur ce qui regardait les biens de la famille d'Orléans, fit du moins insérer dans la loi l'obligation pour le roi de doter ses enfants sur ses biens de famille.

La Chambre vota l'abolition de la loi qui prescrivait une cérémonie funèbre annuelle le 21 janvier. On jugea qu'il fallait laisser ce lugubre souvenir dans l'histoire et non le raviver chaque année. On opéra quelques réductions sur les gros traitements des hauts fonctionnaires.

Le budget fut arrêté à près d'un milliard cent-sept millions. Il commençait à dépasser les budgets de la Restauration et ne devait cesser de s'accroître.

En dehors des débats parlementaires, d'autres incidents, et particulièrement de nombreux procès de presse, entretenaient l'agitation des esprits. Le parti républicain se renforçait : il venait de faire une bien redoutable recrue. Armand Carrel avait, durant toute l'année précédente, manifesté une ardente opposition, que motivaient surtout les affaires étrangères. Le 2 janvier 1832, il dévoua définitivement à la cause de la République ce *National* qui avait été fondé, deux ans auparavant, pour préparer l'avènement du roi Louis-Philippe.

Quelques jours après, un autre personnage de grande valeur, Garnier-Pagès aîné, entra à la Chambre comme député républicain du Mans.

Beaucoup de membres de la société des Amis du peuple étaient en ce moment traduits devant le jury pour les publications de cette société. Leur président, le médecin Raspail, fit un exposé de leur doctrine en termes fort âpres. Il y réclamait le vote universel, toutes les fonctions au concours, l'abolition de la peine de mort, le règlement des prix du travail par un jury mi-partie d'ouvriers et de maîtres, etc... Un autre des accusés fut bien plus violent encore. C'était Blanqui, dont la vie entière devait s'écouler dans les complots et dans les prisons. Les prévenus rendirent accusation pour accusation : ils firent, devant l'auditoire, le procès des anciens carbonari devenus ministres ou magistrats.

Le jury acquitta les accusés ; mais la Cour condamna Raspail, Blanqui et autres à la prison et à l'amende pour leurs emportements à l'audience.

Les affaires étrangères remuaient de nouveau l'opinion. La crise renaissait en Italie. Les Autrichiens, l'année précédente, n'avaient évacué l'État romain qu'après une déclaration des ambassadeurs présents à Rome, engageant leurs gouvernements au maintien de la souveraineté temporelle du Saint-Siège. L'Autriche et la Russie, en compensation, avaient consenti à se joindre à la France et à l'Angleterre pour conseiller des réformes au pape Grégoire XVI, qui avait récemment succédé à Léon XII. L'Autriche et la Russie n'avaient fait cette démarche que pour la forme, et le pape n'octroya que des modifications dérisoires à l'état de choses existant. La fermentation recommença dans les Légations, qui déclarèrent qu'on les avait trompées ; les gardes civiques reprirent les armes dans ces contrées. La cour de Rome organisa, pour les soumettre, une petite armée avec des éléments aussi mauvais, sinon pires, que ceux de « l'armée de la Foi » en Espagne. L'ambassadeur de France à Rome, dans une note au ministre du pape, s'exprima, en des termes qu'eût pu employer l'ambassadeur d'Autriche, contre « les factieux qui oseraient résister aux troupes du Souverain Pontife, » ces troupes recrutées jusque dans les prisons parmi les brigands. Notre ambassadeur, M. de Sainte-Aulaire, avait appartenu à la fraction la plus libérale des doctrinaires sous la Restauration ; mais il cédait à l'influence de Louis-Philippe, qui, par une politique routinière et non par idée religieuse, était partisan du pouvoir temporel du pape. L'attitude de M. de Sainte-Aulaire fut caractérisée à la tribune par La Fayette avec une juste sévérité et embarrassa fort Casimir-Périer.

Les nouvelles d'Italie redoublèrent l'indi

gnation de l'opposition. Les Autrichiens rentrèrent dans les provinces romaines de l'Adriatique, tandis que les troupes du pape y pénétraient d'un autre côté. Les gardes civiques de Bologne et de la Romagne, peu nombreuses et faiblement organisées, ne purent arrêter les bandes envoyées de Rome, qui pillèrent et saccagèrent plusieurs des villes romagnoles. Les Autrichiens, pendant ce temps, occupaient de nouveau Bologne.

Casimir-Périer, cette fois, jugea impossible de s'abstenir. Il avait fait demander au pape l'autorisation d'occuper le port d'Ancône, si les Autrichiens renaient dans les Légations. Le pape avait refusé. A la nouvelle de la marche des Autrichiens sur Bologne, Casimir-Périer expédia dans l'Adriatique une division navale portant un régiment d'infanterie. Le commandant de l'expédition, le capitaine de vaisseau Gallois, devait trouver à Ancône un délégué de notre ambassadeur à Rome. Cet agent n'étant pas arrivé, le commandant Gallois, homme de résolution, n'attendit pas : il débarqua le régiment pendant la nuit. Nos soldats enfoncèrent une porte de la ville ; nos marins escaladèrent les remparts ; on désarma les postes des soldats du pape ; on occupa la ville, et, le lendemain, on fit capituler la citadelle sans coup férir (23 février). Les habitants d'Ancône accueillirent avec enthousiasme le drapeau tricolore.

La Cour de Rome jeta de grands cris. Metternich protesta contre ce qu'il appelait « une audacieuse violation du droit des gens ; » mais il n'agit pas : il négocia. Casimir-Périer eut là occasion de reconnaître que le gouvernement français eût pu oser beaucoup au dehors, s'il n'eût trop déclaré qu'il voulait la paix.

Casimir-Périer reçut avec hauteur les réclamations des ambassadeurs étrangers à Paris. Sur le coup de vigueur qu'il venait d'accomplir, il consentit à donner une

apparence de satisfaction au Saint-Siège en déclarant que le commandant de l'expédition avait agi sans ordre ; mais la garnison française d'Ancône resta et fut renforcée. Le pape finit par consentir à l'occupation d'Ancône par les Français, comme compensation de l'occupation de Bologne par les Autrichiens. Les Italiens, hors des murs d'Ancône, n'y gagnèrent malheureusement pas ce qu'ils espéraient et le gouvernement pontifical ne s'améliora point.

Le coup de main d'Ancône ne pouvait suffire à ramener à notre gouvernement les esprits ardents qu'avait aliénés la catastrophe de la Pologne et que surexcitaient les idées républicaines. Les troubles, les émeutes, les complots, renaissaient sans cesse. Des événements graves se passèrent, le 11 mars, à Grenoble. A la suite d'une mascarade politique et d'un charivari donné par la foule à un préfet impopulaire, ce préfet, M. Maurice Duval, au lieu de faire refouler la population bruyante, mais nullement insurgée, qui encombraient les abords de la préfecture, eut la déplorable idée de la faire cerner par deux détachements d'infanterie partant des deux extrémités de la rue. Il s'ensuivit une confusion effroyable ; cette multitude sans armes fut chargée des deux côtés sans sommations ; beaucoup de personnes furent criblées de coups de baïonnettes.

L'indignation fut extrême dans la ville : la garde nationale prit les armes, se fit livrer tous les postes et la citadelle même. La ville députa vers le général qui exerçait à Lyon le commandement supérieur pour réclamer l'éloignement du régiment auquel on reprochait les scènes sanglantes de la préfecture, le 35^e de ligne. Le général commandant à Lyon y consentit.

Casimir-Périer, dont l'impatience naturelle était augmentée par des souffrances physiques croissantes, fut profondément irrité d'avoir vu l'autorité faiblir : il ne

voulut pas reconnaître la vérité sur ce qui s'était passé à Grenoble; il en fit à la Chambre un tableau très-inexact et très-énergiquement contesté par l'opposition; il fit disgracier les généraux qui commandaient à Grenoble et à Lyon, et exigea la rentrée du 35^e dans Grenoble, après avoir fait remercier ce régiment par le roi.

Des rixes et des duels sans cesse renouvelés rendirent le séjour de Grenoble impossible au 35^e : il fallut le retirer de nouveau.

Au moment même des événements de Grenoble, s'était plaidé à Paris un procès politique qui excita un grand intérêt. Les parquets, depuis quelque temps, avaient l'étrange prétention de faire arrêter préventivement les écrivains accusés de délits de presse, en leur appliquant les dispositions légales relatives au flagrant délit. C'était fausser odieusement la loi. Armand Carrel déclara, dans le *National*, qu'on ne souffrirait pas cette usurpation et qu'il se rencontrerait un écrivain qui, ayant la loi pour lui, ne se laisserait point arrêter et opposerait la force à la force.

Le ministère n'accepta pas le défi : Casimir-Périer, ce jour là, ne céda point à ses propres entraînements; un procès fut seulement intenté au *National*. Armand Carrel, défendu par Odilon Barrot, fut acquitté par le jury (13 mars). Le droit de résistance à l'arbitraire fut ainsi consacré. Les arrestations préventives d'écrivains cessèrent.

Un autre procès fut peu avantageux à la personne du roi. La famille de Rohan, parente du feu duc de Bourbon, demandait la cassation de son testament pour captation. Elle ne l'obtint pas; mais les plaidoeries réveillèrent les lugubres souvenirs de la mort de ce prince, et, dans le cours des débats, M. Dupin, avocat du principal légataire, le petit duc d'Anmale, s'étant avisé de rappeler à l'honneur du roi les journées de Jemmapes et de Valmy, le journal *la Tri-*

bune répondit en rappelant la « complicité » de Louis-Philippe avec Dumouriez et sa demande de service en Espagne contre la France.

Les esprits s'agrippaient de plus en plus. Bien des symptômes, au printemps de 1832, indiquaient des mouvements imminents parmi les républicains et les légitimistes, lorsque d'autres préoccupations vinrent faire une diversion sinistre aux agitations de la politique. Une terrible épidémie, partie du fond de l'Inde, le choléra, avait pénétré en Europe par la Russie, la Pologne et l'Autriche; puis elle s'était jetée sur l'Angleterre et, de Londres, elle arrivait à Paris (26 mars). Le choléra fut d'abord accueilli avec cette sorte de bravoure insouciant qui caractérise les Parisiens; mais les progrès rapides du mal, l'aspect effrayant que ses symptômes donnaient aux malades, l'encombrement des rues par les noires voitures de deuil qui s'entre-croisaient en longues files, firent bientôt à l'insouciance succéder la panique. Dans la partie la plus ignorante de la population, des rumeurs insensées changèrent l'effroi en fureur. On prétendit qu'il n'y avait point d'épidémie : que tous ces morts étaient victimes d'un grand complot d'empoisonneurs. Ces bruits, suscités peut-être d'abord par les convulsions des malades et la contraction étrange de leurs traits, furent exploités par les passions politiques. Les partis se rejetèrent les uns sur les autres les prétendus empoisonnements, de même qu'ils s'étaient imputé, en 1830, les incendies trop réels de Normandie. Des foules affolées massacrèrent plusieurs malheureux comme empoisonneurs. Une proclamation imprudente du préfet de police Gisquet redoubla l'excitation populaire. Il déclarait être informé que « des misérables » avaient conçu le projet de jeter du poison dans les fontaines, dans les brocs des cabaretiens, sur les viandes des bouchers, pour faire croire que

c'était l'autorité qui empoisonnait le peuple. On dut s'estimer heureux qu'une telle extravagance ne suscitât point de plus grandes catastrophes. La masse se calma plus promptement qu'on n'eût pu l'espérer.

A côté de ces excès et de ces folies, le malheur public donna lieu à une foule d'actes de dévouement qui faisaient honneur à l'humanité. Les médecins, les sœurs de charité, beaucoup de femmes, riches et pauvres, rivalisèrent de courage et d'activité dans les hôpitaux et dans les familles. La charité publique fut inépuisable. La famille royale se conduisit dignement : elle resta, tandis que beaucoup de fonctionnaires, de pairs, de députés quittaient Paris. Le fils aîné du roi, le duc d'Orléans, se signala par sa générosité intrépide : on le voyait partout dans les quartiers les plus ravagés par le mal. Louis-Philippe, qui avait le courage d'action, eût voulu visiter l'Hôtel-Dieu ; les ministres l'en empêchèrent ; le duc d'Orléans l'y remplaça, accompagné de Casimir-Périer. Ils parcoururent longuement les salles, s'efforçant de consoler, de reconforter les malades, dont plus d'un expirait sur leur passage.

Pour un jeune homme plein de force et de vie, tel que le duc d'Orléans, il n'y avait eu là qu'une résolution honorable ; pour Casimir-Périer, dont la santé était profondément altérée, c'était une héroïque témérité : elle porta ses conséquences. Trois jours après, il se sentit frappé à fond (5 avril). Il ne fut point rapidement enlevé, comme la plupart des victimes du choléra. Il lutta plusieurs semaines contre un mal complexe, avec des alternatives qui donnaient parfois de l'espérance ; la fièvre consumait ses organes usés et surexcités à la fois ; le délire s'emparait de cette forte tête, ébranlée par tant de soucis et de passions ; puis le malade ressaisissait toute la lucidité de son intelligence pour s'occuper des intérêts du pays. On dit que, par

moments, il parlait avec amertume de la politique du roi et regrettait de lui avoir fait des concessions quant à l'attitude de la France vis-à-vis de l'étranger.

Il mourut le 16 mai.

« Est-ce un bien, est-ce un mal ? » dit le



Montalivet.

roi en apprenant cette mort. Casimir-Périer lui pesait fort et ils n'eussent point tardé à se brouiller ; mais Louis-Philippe ne fût pas venu aisément à bout d'un pareil homme et du vrai gouvernement parlementaire incarné en lui.

La violence impérieuse de Casimir-Périer lui avait fait beaucoup d'ennemis politiques et privés : ces haines se turent devant sa tombe. L'opinion resta en suspens ; il y eut dans le pays comme un instinct qui avertit que, malgré tout, on le regretterait. On lui éleva par souscription

une statue au cimetière du Père-Lachaise.

M. de Montalivet, rappelé par le roi au ministère de l'intérieur, déclara dans une circulaire que le ministère du 13 Mars subsistait avec ses principes.

Le ministère du 13 Mars, c'était un homme, et l'homme n'y était plus !

Casimir-Périer laissait en mourant la France menacée de nouveaux et prochains orages.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

CHAPITRE PREMIER. — L'EMPIRE. — SACRE DE NAPOLEON. — TROISIEME COALITION. — CAPITULATION D'ULM. — DESASTRE MARITIME DE TRAFALGAR. — VICTOIRE D'ACSTERLITZ. — PAIX DE PRESBOURG AVEC L'AUTRICHE. (Messidor an XIII - Nivose an XIV. - Juin 1804 - janvier 1806.)
II. — GUERRE AVEC LA PRUSSE ET LA RUSSIE. BATAILLE D'ENA. BATAILLE D'EYLAU. BATAILLE DE FRIEDLAND. TRAITÉ DE TILSIT. (Janvier 1806 - juillet 1807.)	29
III. — GUERRE D'ESPAGNE. (Juillet 1807 - février 1809.)	61
IV. — NOUVELLE GUERRE AVEC L'AUTRICHE. VICTOIRE DE WAGRAM. — SUITE DE LA GUERRE D'ESPAGNE. — PAIX DE VIENNE. MARIAGE DE NAPOLEON ET DE MARIE-LOUISE. (Janvier 1809 - avril 1810.) . . .	93
V. — BLOCUS CONTINENTAL. — SUITE DE LA GUERRE D'ESPAGNE. — CONCILE DE PARIS. — RUPTURE AVEC LA RUSSIE. (Octobre 1809 - 24 juin 1812.)	120
VI. — CAMPAGNE DE RUSSIE. — BATAILLE DE LA MOSKOWA. INCENDIE DE MOSCOU. PASSAGE DE LA BÉRÉZINA. (24 juin - mi-décembre 1812.)	163
VII. — CAMPAGNE DE SAXE. — L'ALLEMAGNE EN 1813. — VICTOIRES DE LUTZEN ET DE BATTLE, VICTOIRE DE DRESDE. DESASTRE DE LEIPZIG. (Décembre 1812 - novembre 1813.)	192
VIII. — CAMPAGNE DE FRANCE. — INVASION. DERNIÈRES VICTOIRES. CAPITULATION DE PARIS. ABDICATION DE NAPOLEON. — RESTAURATION DES BOURBONS. — TRAITÉ DE PARIS ET PERTE DES FRONTIÈRES DE LA FRANCE. (Novembre 1813 - 30 mai 1814.)	234
IX. — RESTAURATION. — CHARTE DE 1814. — RETOUR DE L'ÎLE D'ELBE. (Mai 1814 - 20 mars 1815.) . . .	273
X. — RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE. — LES CENT JOURS. WATERLOO. CHUTE DÉFINITIVE DE NAPOLEON. (20 mars - 8 juillet 1815.)	292
XI. — SECONDE RESTAURATION. — OCCUPATION ÉTRANGÈRE. — TERREUR BLANCHE. — LA CHAMBRE INTROUVABLE. — ORDONNANCE DU 5 SEPTEMBRE. (8 juillet 1815 - octobre 1816.)	334
XII. — SECONDE RESTAURATION (suite). — GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL. — LE PARTI LIBÉRAL. — ÉVACUATION DU TERRITOIRE. — CHUTE DU MINISTÈRE DECAZES. (Novembre 1816 - février 1820.) . . .	363
XIII. — SECONDE RESTAURATION (suite). — GOUVERNEMENT RÉACTIONNAIRE. — MORT DE NAPOLEON. — CARBONARISME. — GUERRE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE EN ESPAGNE. — MORT DE LOUIS XVIII. (Février 1820 - 16 septembre 1824.)	392

XIV. — SECONDE RESTAURATION (suite). — CHARLES X. CONTINUATION DU GOUVERNEMENT RÉACTIONNAIRE. ÉLECTIONS LIBÉRALES DE 1827. CHUTE DU MINISTÈRE VILLÈLE. (16 septembre 1824 - 5 janvier 1828.)	439
XV. — SECONDE RESTAURATION (suite). — DERNIÈRE TENTATIVE DE TRANSACTION. MINISTÈRE MARTIGNAC. SA CHUTE. (8 janvier 1828 - 9 août 1829.)	470
XVI. — SECONDE RESTAURATION (fin). — MINISTÈRE POLIGNAC. LES ORDONNANCES. RÉVOLUTION DE JUILLET. (9 août 1829 - 9 août 1830.)	486
XVII. — MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE DE JUILLET. — LOUIS-PHILIPPE. MOUVEMENT ET RÉSISTANCE. MINISTÈRE LAFFITTE. PROCÈS DES MINISTRES. RÉVOLUTION DE BELGIQUE. INSURRECTION DE POLOGNE. AFFAIRES D'ITALIE. PAIX OU GUERRE. MINISTÈRE CASIMIR-PÉRIER. (9 août 1830 - 18 mars 1831.)	530
XVIII. — MONARCHIE DE JUILLET (suite). — FORMATION DU PARTI RÉPUBLICAIN. — CHAMBRE DE 1831. — CHUTE DE LA POLOGNE. — INSURRECTION DE LYON. — LE CHOLÉRA. MORT DE CASIMIR-PÉRIER. (13 mars 1831 - 16 mai 1832.)	553

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.





